BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Revue contemporaine

Bd.: 66 = A. 12 = Sér. 2, T. 31. 1863

Paris 1863

Per. 175 ih-66
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10615602-9

Per. 175 ih — 66

Revue

REVUE

LITTÉRAIRE

REVUE

CONTEMPORAINE

(REVUE EUROPÉENNE ET ATHENÆUM FRANÇAIS)

XII^e^ ANNÉE — DEUXIÈME SÉRIE

TOME TRENTE ET UNIÈME

(LXVI^e^ DE LA COLLECTION)

---

15 JANVIER 1863

1^re^ LIVRAISON

104 D.

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

ET A LA LIBRAIRIE DENTU, PALAIS-ROYAL

LONDRES

P. S. KING, Parliamentary bookseller
34 Parliament-strect, W E.

BRUXELLES

BROUWET, Librairie Nouvelle
rue Montagne de-la-Cour, 39.

1863

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1863 (N° 259).

I. — PORTRAITS MILITAIRES. — II. — LE BARON LARREY, par M. le général baron **AMBERT.**

II. — CHATEAU A VENDRE, roman (3e partie), par M. **ALEXANDRE DE LAVERGNE.**

III. — UN ESSAI DE RÉHABILITATION HISTORIQUE : LE CARDINAL DUBOIS ET LA POLITIQUE DU RÉGENT, par M. **ERNEST DOTTAIN.**

IV. — BABYLONE; SON HISTOIRE D'APRÈS LES RÉCENTES DÉCOUVERTES, par M. **J. MENANT.**

V. — ALCYONE, conte antique, par M. **ALFRED DE TANOUARN.**

VI. — LES FUSÉES DE GUERRE; LEUR FABRICATION, LEUR EMPLOI DANS LES ARMÉES MODERNES, par M. **MAURICE CRISTAL.**

VII. — REVUE MUSICALE, par M. **WILHELM.**

VIII. — CHRONIQUE POLITIQUE, par M. **J.-E. HORN.**

IX. — LA JUSTICE ADMINISTRATIVE EN FRANCE, de M. **Rod. DARESTE,** par M. **JULES LIÉGEOIS.**

La REVUE CONTEMPORAINE prépare, pour l'année 1863, des travaux de MM. TROPLONG, président du Sénat; le général DAUMAS, DE FORCADE LA ROQUETTE, ancien ministre des finances, sénateurs; E. DE PARIEU, vice-président du conseil d'Etat; FRANCK, DE ROUGÉ, membres de l'Institut; Oscar DE VALLÉE, Ed. BOINVILLIERS, Em. LEVASSEUR, Alex. PEY, le général AMBERT, J.-E. HORN, G. LAFENESTRE, VIVIEN DE SAINT-MARTIN, Ch. DE SOURDEVAL, R. LANÇON, Alex. DE LAVERGNE, Henri RIVIÈRE, ERNOUF, Léo JOUBERT, A. DE CALONNE, etc.

La *Revue* continuera tous les mois ses comptes rendus des *Travaux des Académies et des Sociétés savantes*, et donnera, comme d'habitude, tous les quinze jours, sa *Chronique littéraire*, par M. A. Claveau.

REVUE

CONTEMPORAINE

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

REVUE

CONTEMPORAINE

DOUZIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME TRENTE ET UNIÈME

LXVIme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1863

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

PORTRAITS MILITAIRES[1]

II

LE BARON LARREY

I

Ceux qui ne veulent voir dans les armées permanentes que ruine et destruction doivent être saisis d'admiration et de respect en découvrant au milieu de ces armées qui donnent la mort des hommes qui ont pour mission de conserver la vie. Dans cet espace étroit nommé champ de bataille, des soldats venus de pays lointains, inconnus les uns aux autres, sans haines personnelles, s'entretuent pour obéir à certaines lois humaines créées par les civilisations, et qui sont le droit des gens et le droit de la guerre. Ces combattants sont les représentants d'intérêts nationaux pour lesquels ils meurent. Cependant, l'humanité, la famille, la religion conservent leurs droits, supérieurs aux intérêts. La blessure faite par le soldat est pansée par le chirurgien, qui, impassible au milieu des colères, est là, comme le génie de l'humanité, pour que le mal soit le moindre possible devant Dieu et devant les hommes.

Il n'est pas ici-bas de plus noble tâche. Ceux qui la remplissent payent souvent de la vie leur modeste gloire, qu'ignore un monde avide surtout de triomphes éclatants. On pourrait dire du chirurgien militaire en campagne ce que le général Foy disait des capitaines d'infanterie du premier Empire : « Etrangers aux jouissances

[1] Voir 2e série, t. XXVIII, p. 209 (livr. du 31 juillet 1862).

d'amour-propre de l'officier général, exempts de l'ivresse du soldat, ces martyrs du devoir se consumaient dans la résignation. » Napoléon Ier comprenait toute l'importance de la chirurgie militaire. Il honora d'une confiance sans bornes l'homme en qui cette profession se personnifiait, le savant et dévoué Larrey ; il lui décerna un titre nobiliaire. Il fit plus, sur le rocher de Sainte-Hélène, il plaça le nom de Larrey dans son testament, avec ces mots, qui valent plus que tous les titres et dépassent tous les éloges : « C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu. »

Le nom de Larrey est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile, au milieu des noms des capitaines qui, sous la République, sauvèrent la France, qui, sous l'Empire, la firent si grande et si puissante. Napoléon voulait encore plus pour son chirurgien en chef lorsqu'il disait : « Quel homme ! quel brave et digne homme que Larrey ! que de soins donnés par lui à l'armée en Egypte, dans la traversée du désert, soit après Saint-Jean d'Acre, soit en Europe ! J'ai conçu pour lui une estime qui ne s'est jamais démentie. Si l'armée élève une colonne à la reconnaissance, elle doit l'ériger à Larrey. »

Le baron Larrey est l'expression la plus haute et la plus complète de la chirurgie d'armée ; il en résume tous les devoirs, toutes les vertus. Si la science, le dévouement, l'abnégation, les sentiments les plus austères sont indispensables à celui qui pratique l'art de guérir au milieu du calme des cités, il faut au chirurgien militaire d'autres vertus encore, plus viriles parce qu'elles s'exercent dans la sphère de la discipline militaire ; ces vertus, particulières au médecin d'armée, sont le courage guerrier, la force morale, un jugement tellement soudain qu'il a le caractère de l'inspiration : d'une hésitation dépend la mort ou la vie ; son esprit, fécond en ressources, doit faire face à tous les événements ; son corps, plus infatigable que celui du soldat, doit résister à tout ; la fermeté de son âme doit s'allier à la bonté du cœur. Nous ne parlons pas d'une activité, d'un dévouement sans lesquels sa mission serait impossible ; il n'a pas un malade, il en a des centaines, envahis souvent par des fléaux dont les noms seuls portent l'effroi dans les populations. Le médecin militaire vit au milieu d'eux, s'immolant au salut des malades. Lorsqu'il échappe à ce foyer pestilentiel, le corps et l'âme endoloris, sa place est marquée au champ de bataille. Là, sur une terre labourée par le canon, humide de sang, au milieu des balles égarées, assourdi par le tumulte du combat mêlé aux cris de la souffrance, l'officier de santé devra se souvenir des paisibles enseignements de l'art. Son œil sera sans trouble et sa main restera ferme. Il y a loin de cette dévorante pratique des champs de bataille au patient exercice de l'art dans les villes : ici, le mal est venu par les sentiers connus ; là, on a

été chercher la blessure qui arrive par des voies souvent ignorées, sous des formes bizarres, avec mille aspects étranges et nouveaux. Le médecin civil applique l'art, et sa pensée, que protége le silence, se meut dans un cercle déterminé ; l'art ne suffirait pas au chirurgien militaire, les leçons de l'école, les enseignements des maîtres n'ont pu prévoir les phénomènes mystérieux du projectile. L'officier de santé doit donc deviner, inventer, créer. C'est au bruit du canon qu'il se livre à des calculs, à des combinaisons dont le résultat immédiat est la mort ou la vie. Il compte avec les climats, les saisons, la marche des armées, leurs ressources, le moral des troupes, leur état physique, et il compte encore avec le commandement et avec l'administration militaire.

Larrey était un chirurgien d'armée complet : il fut le premier de sa race. Jusqu'à lui, on avait ignoré la grandeur et l'importance de la chirurgie aux armées. Non-seulement il organisa le service, l'éleva à la hauteur où Napoléon élevait l'édifice de sa puissance militaire, mais il fit plus encore, et c'est là surtout que sa personnalité apparaît brillante et pure : il a l'intrépidité du capitaine le plus brave, la sévère probité du plus intègre administrateur, l'ardeur, l'activité du simple soldat, l'humanité d'un père, le courage du magistrat ; il est savant, il aime son art avec passion ; son esprit observateur ne laisse échapper aucun phénomène sans en tenir compte. D'ailleurs, d'une bonté, d'une simplicité qui le font chérir de tous, et en même temps d'une vertu qui commande le respect universel. L'ambition lui est étrangère, il dédaigne la fortune et vit au milieu de la grande armée comme un homme à part, une sorte de providence qu'invoquent tour à tour les amis et les ennemis, les maréchaux de France et les simples soldats. Sa mission, sa magistrature, l'ont placé à la hauteur des chefs suprêmes dont il est le camarade. C'est que lui aussi est général en chef ; il a son armée qu'il commande et fait manœuvrer. A la vue de l'ennemi, Larrey prend ses dispositions ; son avant-garde pénètre au loin pour enlever les blessés, sa ligne d'ambulances est au corps de bataille, ses réserves attendent ; il a même ses voitures légères qui rivalisent de vitesse avec l'artillerie à cheval et les hussards. Cette armée qui conserve est faite à l'image de l'armée qui détruit ; ses ambulances se portent en avant, changent de front, battent en retraite, comme l'armée qu'elles protégent. Tantôt, traversant au galop de son cheval les lignes ou les colonnes, Larrey donne ses ordres aux chirurgiens qui le suivent. Il place une ambulance, en déplace une autre, d'après les positions nouvelles prises par les corps qui combattent ; il mesure du regard le développement de la bataille, considère tour à tour

l'artillerie, les accidents de terrain, la profondeur des colonnes et prévoit ce qu'il y aura le soir de blessés et de mourants.

Dans sa course à travers la bataille, il opère les plus dangereusement atteints sans tenir compte des grades ou des nationalités ; il a pour tous des mots d'encouragement, et il est assez maître de lui pour conserver, même sous la mitraille, ces formes douces et bienveillantes, cette charité de bonnes paroles, dont la science, même aux villes, n'a pas toujours compris la sainteté. Jamais Larrey n'oublie de sillonner le terrain que l'ennemi vient d'abandonner, de recueillir les blessés comme des frères, d'étancher de ses propres mains le sang de leurs plaies, et de leur prouver que si la France est grande par le courage, elle est aussi grande par l'humanité.

II

Né en 1766, au pied des Hautes-Pyrénées, dans la vallée de Campan, au village de Baudéan, Jean-Dominique Larrey appartenait à ces classes moyennes si riches alors en intelligence et en vigoureuse énergie. L'un de ses oncles, Alexis Larrey, chirurgien-major à Toulouse, présida à ses études. Après s'être distingué au collége de l'Esquille dans les lettres anciennes et la philosophie, l'étudiant vint se placer sous la direction même de son oncle, savant professeur du grand hôpital.

Larrey quitta Toulouse en 1787 et se rendit à Paris. Là, il concourut pour le grade de chirurgien de la marine. Après avoir réussi dans ses épreuves, il alla s'embarquer à Brest. Deux nouveaux examens l'élevèrent, avant l'âge de vingt et un ans, malgré la règle et l'usage, au grade de chirurgien-major des vaisseaux du roi. Embarqué sur la frégate *la Vigilante*, le jeune chirurgien fit sa première campagne à l'île de Terre-Neuve. Son journal de voyage, qui existe encore, prouve que Larrey ne s'occupait pas seulement de médecine ; il observait avec une curiosité scientifique le climat et l'histoire naturelle de ces régions lointaines. Le chirurgien major de la marine, quoique à ses débuts, avait si habilement organisé le service de santé, qu'à son retour à Paris, en octobre 1788, il put déposer au ministère de la marine les témoignages écrits les plus flatteurs de l'intendant général et du conseil de santé de Brest.

Les événements politiques de 1789 donnèrent lieu à des conflits entre les troupes et le peuple. Une ambulance fut formée sous la direction du chirurgien Desault, et Larrey y eut un service médical.

Il poursuivait en même temps ses études pratiques à l'Hôtel-Dieu et à l'hôtel royal des Invalides. Trois années s'écoulèrent ainsi.

La guerre vint arracher Larrey à sa studieuse solitude. On déclarait la patrie en danger; il partit pour l'armée du Rhin avec les enfants de Paris. Le ministre de la guerre lui envoya le brevet d'aide-major; il servit successivement sous Luckner, Kellerman, Biron et Custine. Esprit essentiellement observateur, le jeune aide-major fut frappé des inconvénients de l'organisation des ambulances. Les règlements d'alors plaçaient ces ambulances à une lieue de l'armée; entre elles et les combattants se glissaient peu à peu les équipages et gens de suite. Tout blessé restait sur le terrain jusqu'au terme de la bataille. Réunis alors, ces blessés étaient transportés par des moyens divers aux ambulances, traversant, non sans peine les voitures en désordre. Ces malheureux blessés erraient à l'aventure, ballotés, égarés, souvent maltraités par des mercenaires non constitués en corps militaire; en cas d'échec, les blessés se voyaient abandonnés. Dans le cas le plus favorable, ils n'étaient remis aux mains des chirurgiens que le lendemain du jour où la blessure avait été reçue : la mortalité était effrayante. Emu de ce douloureux spectacle si contraire aux lois de l'humanité, aux intérêts de la discipline et aux succès des armées, Larrey s'efforça d'y porter remède.

Percy avait inventé le *wurtz*, sorte de petit caisson étroit et allongé renfermant les objets nécessaires aux opérations, et s'arrondissant par en haut sur toute sa longueur pour former, comme l'indique le nom allemand, une espèce de boudin sur lequel les chirurgiens se mettaient à cheval, descendant et montant avec promptitude. Chaque wurtz, attelé de six chevaux, était monté par huit chirurgiens et huit servants, dont quatre s'asseyaient sur les coffres de devant et de derrière, et les quatre autres se tenaient sur les chevaux. Le wurtz et les coffres contenaient des secours pour douze cents blessés. Sous le chevalet se trouvaient des brancards pour aller relever sur le champ de bataille ceux qui ne pouvaient marcher; manœuvrant aussi vite que l'artillerie, ces voitures portaient les secours sur les lignes de bataille, au milieu du feu.

Ce n'est pas le lieu de discuter les avantages et les inconvénients du wurtz de Percy, qui était un progrès sérieux. Larrey prit les choses de plus haut et créa une organisation complète. Le système d'ambulance de Larrey est basé sur des principes qui en faisaient un service d'ensemble sous la direction du chirurgien en chef de l'armée. Cette grande ambulance se composait de plusieurs divisions; chaque division formait un service séparé parfaitement semblable à celui d'une autre division, de sorte que la composition d'une di-

vision représentait tout le système, qu'on pouvait ainsi multiplier suivant les besoins du service. Le nombre des divisions fut d'abord porté à trois; chacune d'elles était susceptible d'être subdivisée pour former des fractions de services. Quinze chirurgiens de différents grades, sous les ordres d'un chef, composaient la subdivision. Le service administratif de chaque division se subdivisait lui-même en deux sections : la première comprenait un économe, plusieurs employés ou agents d'administration, douze soldats infirmiers à cheval, vingt-cinq soldats infirmiers à pied et un tambour. La seconde partie administrative, nommée les *transports*, se composait de douze voitures légères et de quatre voitures pesantes, avec chefs et conducteurs, un maréchal-ferrant et un trompette; la division avait un personnel de cent treize hommes.

Les divisions réunies formaient la *légion d'ambulance volante.* Ces voitures ne se portaient pas sans cesse, comme le wurtz de Percy, sous les projectiles; elles parcouraient rapidement le terrain le plus rapproché des lignes de bataille. Les soins étaient aussi prompts que possible, sans nuire aux mouvements des combattants, sans attirer l'attention de l'ennemi. Cependant, les voitures légères, attelées d'un seul cheval ou de deux dans les mauvais terrains, pénétraient partout, recueillaient les blessés et les transportaient promptement aux fourgons d'ambulance qui, partant au galop, se dirigeaient vers l'ambulance générale ou l'hôpital, établis hors du cercle des opérations tactiques. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les plus graves blessures étaient pansées sur le terrain même, et les opérations les plus urgentes pratiquées sous le feu.

Ce n'était pas seulement un système chirurgical qu'avait imaginé Larrey, c'était une véritable organisation militaire, qui se pliait aux combinaisons stratégiques aussi bien qu'aux exigences administratives. Il avait combiné le service de santé de façon à le mettre en rapport avec l'admirable ordre divisionnaire de nos armées d'alors. La division se réunissait-elle à d'autres divisions pour former le corps d'armée, Larrey multipliait ses unités, sans modifier la composition de chacune d'elles. Quelques heures suffisaient ainsi pour assurer cette importante branche du service. Au contraire, la division se subdivisait-elle en brigades ou demi-brigades pour des opérations secondaires, Larrey subdivisait aussi son unité, et chaque fraction d'armée avait, à l'instant même, son personnel et son matériel pour le service de santé. Tel est, en résumé, le système du chirurgien Larrey, système mal compris, tour à tour adopté, modifié, faussé par l'ignorance, et qui a eu le sort du bel ordre divisionnaire, admiré d'abord, et plus tard mis en oubli.

Dès que la création de Larrey eut subi les épreuves de la guerre,

nos ennemis se hâtèrent de l'imiter. Toutes les armées voulurent participer à ce bienfait, qui diminuait la mortalité de plus de moitié. Mandé à Paris par le gouvernement, le chirurgien Larrey fut chargé d'organiser les ambulances pour nos quatorze armées. A peine se mettait-il à l'œuvre, qu'un corps de troupes considérable se réunit dans le Midi pour aller enlever aux Anglais l'île de Corse. Nommé chirurgien en chef de cette expédition, Larrey dut partir à l'instant. Mais les troupes, bloquées dans le port de Nice, ne purent prendre la mer. Pendant son séjour à Paris, Dominique Larrey avait épousé l'une des filles de M. Laville-Leroux, ministre des finances sous Louis XVI.

L'armée des Pyrénées-Orientales, dont l'état sanitaire laissait à désirer, réclama Larrey, qui se rendit en Catalogne dans l'automne de 1794. Des combats, des siéges, des assauts, des bivacs sans ressources, des marches forcées, les rigueurs de l'hiver, éprouvèrent cruellement la santé du chirurgien. Cependant, il resta dans les rangs de l'armée d'Espagne jusqu'à la signature de la paix.

En arrivant à Paris, il trouva l'ordre de se rendre à Toulon pour y professer un cours de chirurgie et de médecine que suivaient les officiers de santé de l'armée de terre et de la flotte ; mais il ne tarda pas à être rappelé à Paris. Le gouvernement venait de créer l'école de médecine du Val-de-Grâce. Larrey y occupa une chaire. Ses leçons furent bientôt interrompues par une importante mission à l'armée d'Italie, où le général Bonaparte demandait les ambulances volantes. Larrey les y organisa. Il s'occupait d'installer une école de chirurgie à Milan, lorsque le général Bernadotte l'appela au sein de ses troupes pour combattre une épidémie qui ravageait le Frioul. Le général Bonaparte y vint de son côté, et, après avoir vu manœuvrer la division d'ambulance volante attachée à ce corps d'armée de Bernadote, il adressa, devant son état-major, ces paroles à Larrey : « Votre ouvrage est une des plus heureuses conceptions de notre siècle. »

Larrey, à son retour d'Italie, reprit ses leçons d'anatomie au Val-de-Grâce; ce fut pour peu de temps. Vers la fin de 1797, le gouvernement le nomma chirurgien en chef d'une expédition qui se préparait à Toulon. Le général Bonaparte en était le chef. Le 19 mai 1798, la flotte s'éloigna des côtes de France. La campagne d'Egypte commençait.

Les trois divisions d'ambulance firent merveille à la première bataille devant Alexandrie. Le général Figuières fut, après Aboukir, amputé du bras droit par Larrey, en présence du général Bonaparte. Figuières offrit au général en chef un magnifique damas, en disant : « Désormais, je ne pourrai m'en servir. — Je l'accepte, dit Bona-

parte, et je le donne à celui qui vous sauve la vie, à Larrey.» Cette arme, précieuse à tant de titres, ne quitta plus le chirurgien militaire pendant les guerres de l'Empire; sur la lame se lisaient deux noms : *Aboukir-Larrey*. Hélas! cette arme devait tomber sur le champ de bataille de Waterloo!

Rappeler la vie de Larrey pendant la campagne d'Egypte, ce serait faire un récit presque complet de l'expédition. A Damanhour, le général Bonaparte reçut à la jambe droite un violent coup de pied de cheval dont les suites amenèrent de graves accidents. Larrey parvint à arrêter le mal. A quelques jours de là, le chirurgien en chef soignait les deux cent soixante blessés de la bataille des Pyramides. Le 25 juillet 1798, il entra au Caire et y forma des hôpitaux. Il contribua aussi à y créer une école de médecine et de chirurgie pour les officiers de santé de l'armée. Beaucoup d'hommes perdaient la vue en trois ou quatre jours; c'était l'ophthalmie d'Egypte qui menaçait de faire d'affreux ravages dans l'armée. Larrey observa le mal et adressa un mémoire à l'Institut du Caire pour tracer les préceptes d'une excellente thérapeutique, et les moyens préservatifs de cette inflammation des yeux. A la révolte du Caire, le 21 octobre 1798, le fanatisme musulman s'attaqua principalement à l'hôpital militaire, qu'un faible poste protégeait. Les chirurgiens défendirent leurs malades les armes à la main. Larrey vit tomber morts à ses côtés deux de ses officiers de santé, Roussel et Mongin; les malades furent sauvés.

Le 22 décembre, il accompagna le général Bonaparte à Suez. Le froid était si intense, que la petite caravane, privée de bois, dut brûler des ossements pendant les trois mortelles nuits de l'excursion. On traversa la mer Rouge au moment du reflux. A côté de Bonaparte, Larrey suivit la rive orientale de cette mer. Ils s'arrêtèrent devant des sources que leurs guides leur indiquaient de la main. C'était là que Moïse, poursuivi par Pharaon, avait traversé la mer avec les Hébreux. Chacun gardait un religieux silence; le général Bonaparte dit : « Les Hébreux connurent le vrai Dieu mille ans avant les autres hommes. »

L'expédition de Syrie se préparait. Larrey comprit que ses voitures d'ambulances seraient insuffisantes. Il fit alors construire cent paniers allongés et ouverts, sortes de lits qui contenaient chacun son malade couché. Ce sont là les cacolets que notre armée d'Afrique emprunta aux souvenirs de l'armée d'Egypte, que les Espagnols, dans leur expédition du Maroc, empruntèrent à l'Algérie, et qui désormais figureront dans toutes les armées de l'Europe.

Avant d'arriver en Palestine, et pendant le mois de février 1799, Larrey ne vécut qu'au milieu des blessés et des mourants. A Jaffa,

il établit un hôpital et poursuivit sa marche vers Saint-Jean-d'Acre. Pendant le siége, il eut à soigner les blessures de Duroc, d'Eugène de Beauharnais, de Lannes et d'Arrighi. Lorsqu'il fallut évacuer sur l'Egypte dix mille blessés, les moyens de transport se trouvèrent insuffisants pour traverser un désert de soixante lieues. Huit cents hommes, qui n'avaient pu s'embarquer à Jaffa, restaient aux ambulances couverts de graves blessures. Le général Bonaparte donna l'ordre que tous les chevaux de l'état-major fussent mis à la disposition du convoi des malades ; lui-même, le général en chef, sacrifiant ses chevaux, se mit en marche à pied à la tête d'un bataillon, appuyé sur une branche de palmier.

Qui n'a lu les récits lamentables de la peste de Jaffa ; qui ne s'est arrêté profondément ému devant le tableau de tant de misères ! Larrey vivait au milieu de ces pestiférés, combattant sans relâche le fléau qu'il savait contagieux. Au début, huit hommes sur dix mouraient en quelques heures. A force de soins et de science, la chirurgie militaire sauva les deux tiers des malades. Il est juste de placer ici le nom de Desgenettes, médecin en chef de l'armée d'Orient, à côté de celui de Larrey : le même courage et le même dévouement les distinguèrent.

Après la bataille d'Héliopolis et la reprise du Caire, Larrey professa à l'hôpital de la ferme d'Ibrahim-Bey un cours spécial sur les maladies qui régnaient dans l'armée et sur les blessures produites par les projectiles d'armes à feu. Sa réputation s'étendit au loin sur la terre d'Egypte, si bien que les indigènes venaient en foule consulter notre chirurgien, dont les cures miraculeuses ont pris, au dire des voyageurs, une teinte légendaire.

Les Anglais vinrent nous attaquer et prirent position dans un camp retranché qu'avaient creusé les mains des légions de César. A la première bataille, Larrey eut près de deux mille hommes à secourir ; la journée entière s'était passée à faire des amputations sur le terrain, tout retard devant amener une mort presque certaine. Parmi ces amputés se trouvait le général Silly, dont la jambe droite venait d'être broyée par un boulet. Larrey lui-même opérait le général lorsque la cavalerie anglaise arriva à la charge. Le chirugien en chef eût pu se soustraire au danger, mais il veut remplir son devoir. Laissons-le parler :

« Je n'eus que le temps de charger le blessé sur mes épaules et de l'emporter rapidement vers notre armée, dont la retraite était commencée. Une série de trous, ou fosses de *câpriers*, à travers lesquels je passai, me sauva ; la cavalerie ne put suivre ce chemin entrecoupé, et j'eus le bonheur de rejoindre l'arrière-garde de notre armée avant ce corps de dragons. Enfin, j'arrivai avec cet honorable

blessé sur mes épaules à Alexandrie, où j'achevai sa guérison [1]. »

Lorsque fut signée la capitulation du 31 août 1801 entre le général Menou et les Anglais, Larrey embarqua pour la France mille trois cent trente-huit blessés ; tous revinrent à la santé, à l'exception de huit.

Nous avons donné à cette partie de l'existence de Larrey assez de développement, afin de faire connaître tout d'abord quelle était la vie du chirurgien militaire aux armées. Ce qu'il avait fait en Egypte, il le fit pendant toutes les guerres de l'Empire, toujours avec le même zèle, la même activité, le même dévouement. Les méthodes se modifiaient suivant les circonstances, mais les services grandissaient avec les difficultés. L'on ne saurait dire combien de mouvements stratégiques devinrent possibles par le concours du service de santé, combien de milliers d'hommes voués à une mort certaine furent sauvés par la chirurgie militaire. Notre récit des campagnes de Larrey prendra donc de plus vives allures, puisque l'on sait que toujours la science du chirurgien et son humanité furent à la hauteur de la bravoure du soldat et de l'habileté du général.

En arrivant à Paris, Larrey fut mandé auprès du premier Consul, qui le reçut en ami et lui annonça qu'il était chirurgien en chef de la garde consulaire. Il se remit à ses travaux, écrivit un long ouvrage sur l'Egypte, et professa le cours qui lui était confié. La loi du 10 mars 1803 imposait à ceux qui voulaient exercer la chirurgie l'obligation de la thèse. Larrey soutint la sienne devant l'illustre Sabatier, dont la vieillesse était consolée par les successeurs qu'il voyait apparaître. Après cette mémorable thèse du chirurgien en chef de la garde, le public, les élèves, les juges eux-mêmes ne purent dominer leur émotion ; les applaudissements retentirent de toutes parts, et l'amphithéâtre fut témoin ce jour-là d'une scène touchante, véritable fête de famille, comme il s'en était vu une, après l'examen que subit Drouot au début de sa carrière d'artilleur.

L'ordre de la Légion d'honneur fut institué pour récompenser tous les mérites, tous les services, tous les courages. Larrey en reçut les insignes de la main de Napoléon à la première distribution, et le chef de l'Etat dit en les lui remettant : « C'est une récompense bien méritée. » Peu de temps après, le docteur Larrey fut nommé inspecteur général du service de santé des armées.

[1] *Mémoires de Chirurgie militaire et Campagnes*, par le baron Larrey, 4 vol. 1812-1818.

III

Qu'avait été jusqu'alors ce service?

Si André Vésale accompagnait Charles-Quint dans ses campagnes, si Ambroise Paré était chirurgien de M. de Vendôme, et faisait même partie de la maison du roi, ils n'étaient cependant ni l'un ni l'autre chirurgiens des armées, et leurs fonctions ne consistaient point à soigner les soldats malades ou blessés. Jusqu'au règne de Louis XIII, le service de santé militaire n'existait pas. On lit bien dans les mémoires de Sully : « J'étendis mon attention jusque sur le simple soldat, en établissant dans le camp un hôpital si bien et si commodément servi, que plusieurs personnes de qualité s'y retirèrent pour se faire guérir de leurs maladies ou de leurs blessures. » Il ne faut pas confondre la création provisoire d'un hôpital avec l'institution ou l'organisation du service de santé. Ce service commença sous Louis XIII, mais très imparfaitement. Louis XIV eut des hôpitaux, et même sous son règne quelques généraux eurent la pensée des ambulances. Cette pensée ne pouvait être réalisée que par l'Etat, et, pour la réaliser, l'Etat devait créer avant tout cet homme de bien, cet homme de science, qu'on nomme le chirurgien militaire. Le service de santé ne prit réellement naissance qu'en 1731 par la fondation de l'Académie royale de chirurgie.

On a beaucoup écrit pour prouver que la chirurgie était constituée dans les armées depuis les temps antiques. Les érudits l'ont fait remonter aux Grecs et aux Romains. Sans doute, l'art de guérir est vieux comme le monde, mais le service spécial de la chirurgie militaire est très moderne. Cela est si vrai que, lorsque Ambroise Paré, chirurgien du roi, se rendit au siége de Metz, auprès du duc de Guise, au milieu du XVI[e] siècle, dans cette place militaire d'une si haute importance politique, il n'y avait dans la ville ni hôpital ni chirurgien ; les gens de guerre ne s'en montraient pas soucieux, d'après le témoignage de de La Noue, qui écrit rudement : « Le lit d'honneur des blessés est un bon fossé où une arquebusade les aura jetés [1]. »

La première législation sur les secours à donner aux gens de guerre invalides remonte au mois de février 1585. Henri III établit dans les abbayes et prieurés les officiers estropiés. En 1606, Sully fait rendre un édit pour instituer une « maison de la charité chrétienne pour les

[1] *Discours politiques et militaires.* 1588.

pauvres gentilshommes, capitaines et soldats estropiés, vieux et caducs. » En 1611 et 1629, de nouvelles ordonnances royales expriment combien le sort des gens de guerre mutilés inspire d'intérêt à la monarchie. Mais toutes ces ordonnances, nombreuses surtout au XVII[e] siècle, ont un caractère remarquable qui nous blesserait aujourd'hui : ce n'est pas une récompense conquise par le service, mais une charité aux pauvres gens atteints de caducité.

Des soins donnés sur le terrain même de la bataille, il n'en est nullement question, pas plus que du chirurgien. On lit bien, dans quelques récits de guerre, que des fraters, des moines, des empiriques, des aventuriers suivaient les armées volontairement; mais il est plus souvent question de leur pendaison que des guérisons qu'ils devaient opérer.

En résumé, nous voyons dans un manuscrit, annoté de la main même de Letellier, que le premier hôpital ambulant fut établi par Sully, et le premier hôpital sédentaire par Richelieu. Vauban fit beaucoup aussi, en construisant dans les places fortes des salles destinées aux malades. Nous ne voulons pas dire qu'avant Sully, Richelieu et Vauban, l'art de guérir, dans son application aux blessures de guerre eût été mis en oubli, nous ne voulons pas révoquer en doute les services d'Ambroise Paré; mais l'étude attentive de la question nous a démontré que la Révolution française devait avoir la gloire de la constitution du service de santé. L'ancienne monarchie est trop riche de ses propres grandeurs pour envier à notre époque l'institution de la chirurgie militaire.

Les historiens ont pu s'y tromper. En effet, quelques médecins ont, à diverses époques, obtenu des rois de France le titre de chirurgien d'armée. Sous François I[er], Théoric de Héry est désigné par le titre de chirurgien-major de l'armée, lorsqu'il a mission d'y aller étudier le typhus. Ambroise Paré est souvent honoré par les écrivains du titre de chirurgien en chef des armées de Henri II, Charles IX et Henri III, parce qu'il était attaché aux maisons de ces princes et qu'il les suivait aux guerres. Pigray, l'élève d'Ambroise Paré, passe pour avoir été le chirurgien militaire des troupes de Henri III et de Henri IV; on nomme même les chirurgiens-majors des armées de Louis XIII et de Louis XIV. Le premier était Bithereau Mathieu, le second Pierre Tourbier. La législation relative aux hôpitaux, si nombreuse depuis 1707 jusqu'en 1788, est un témoignage du sincère désir qu'avait la monarchie de venir en aide à la partie souffrante de son armée; mais tout ce qui, dans l'histoire de la chirurgie militaire, précède la Révolution française, n'est qu'une sorte de préparation à ce qui se fit en 1792. Alors seulement, quand la conscription passait son niveau sur toutes les têtes, chaque soldat

eut en perspective, dans la bonne fortune les insignes du commandement, et dans la mauvaise, l'assistance fraternelle du chirurgien militaire.

Ce fut de l'enthousiasme des premières campagnes de la Révolution, de cet enthousiasme où la philanthropie et l'ardeur guerrière se mêlaient d'une manière incomparable, que sortit la chirurgie militaire. Larrey en fut le véritable créateur, ou du moins il lui fit faire de rapides et incontestables progrès; il fit plus, il lui imprima à son image ce caractère d'humanité infatigable, de dévouement absolu qui n'ont pas cessé de la distinguer. Larrey fit mieux que constituer la chose, il créa l'homme, cet homme que nous avons vu aux bivacs de l'Afrique, aux champs désolés de la Dobrutcha, aux tranchées de Sébastopol, à l'assaut de Malakoff, en Italie, en Chine, en Syrie, partout ou combattaient les soldats de la France !

Dès le commencement de 1792, l'Assemblée législative décréta d'urgence une loi sur le service des hôpitaux. Le conseil de santé commença à fonctionner avec le conseil de la guerre et la direction des hôpitaux. On vit accourir aux armées pour le service de santé des membres de l'ancienne académie de chirurgie, des chirurgiens des régiments détruits, de jeunes étudiants, enfin des hommes qui se destinaient à l'église, et dont la Révolution fermait les asiles. Un esprit nouveau, actif, énergique, anima la chirurgie militaire. Elle eut l'enthousiasme du volontaire, son abnégation sublime, et, en même temps, elle conserva la philosophie des écoles unie aux calmes méditations du cloître.

La mort décima les premiers venus. Au mois d'août 1793, la Convention nationale décréta la réquisition de tous les officiers de santé, médecins, chirurgiens et pharmaciens, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante. Sept jours après, la Convention décréta l'organisation du service de santé, par une loi qui définit et trace les devoirs des chirurgiens militaires. Le 21 février 1794 parut un nouveau décret encore plus complet.

En arrivant en foule sous les drapeaux, les médecins, chirurgiens et pharmaciens de France, les uns presque enfants, les autres aux portes de la vieillesse, apportaient avec eux le génie de leurs provinces, l'enseignement des écoles diverses et les sentiments de la nation tout entière. Il s'établit une fusion sympathique entre ces éléments divers. Tout ce que renfermait le pays de dévouement à la science et à l'humanité, d'idées généreuses et progressives, vint se confondre sous les drapeaux et former notre chirurgie militaire. Le hasard des révolutions mit en contact, dans un milieu brûlant et pour une mission sainte, une classe d'hommes préparés par l'étude, et qui se trempa vigoureusement au sein des épidémies et des ba-

tailles. L'âme de la chirurgie militaire moderne sortit de cet ardent foyer.

De nouvelles méthodes chirurgicales prirent naissance. On se souvint du mot d'un chirurgien du XVI^e^ siècle, de ce Guillemeau si plein d'esprit : « Il faut saisir le moment où le blessé a le cœur encore gonflé d'honneur. » On opéra donc sous le feu de l'ennemi. Larrey parut alors. Il personnifia la nouvelle institution et l'anima de sa pensée ; il l'ennoblit par ses vertus. Avant lui, la place faite à la chirurgie militaire en France, aussi bien que dans les armées européennes, était obscure, étroite et sans issue. Désormais, le service de santé fut à la hauteur des grands services publics, il s'éleva aux premiers échelons de la hiérarchie militaire, et du sein des académies sa voix se fit entendre avec une autorité incontestable. Les arts eux-mêmes ont consacré ses glorieux bienfaits. Nous nous arrêtons au Musée devant le tableau de la bataille d'Eylau, où le pinceau de Gros nous montre les chirurgiens pansant les blessés russes en même temps que les blessés français. La sculpture, comme la peinture, a représenté cette mission nouvelle du chirurgien militaire. La postérité, en considérant nos bas-reliefs, n'y verra plus, comme sur les monuments de la Rome païenne, le Germain, le Parthe ou le Dace enchaînés par le soldat vainqueur ; elle y verra la charité chrétienne s'exerçant par la main du chirurgien d'armée.

IV

Napoléon était sur le trône, et la paix d'Amiens venait d'être rompue. L'armée se réunit au camp de Boulogne où Larrey établit son ambulance volante. Il y mit une telle activité que l'Empereur lui dit : « Larrey, vous avez failli être prêt avant moi. » Mais ce ne fut pas contre l'Angleterre que nos soldats exercèrent leur courage, ils allèrent loin de nos frontières, combattre les Autrichiens et les Russes. Austerlitz est une glorieuse journée pour la chirurgie militaire. Les opérations furent pratiquées sous le feu de l'ennemi. La journée entière se passa, et la nuit suivante encore sans qu'un seul officier de santé pût prendre un instant de repos. Bientôt après, le typhus se déclara dans la ville de Brünn parmi les blessés. Il en mourait un quart. Evacués sur d'autres hôpitaux ces malheureux y répandirent le fléau. Larrey eut à cette occasion une importante mission, qui le ramena à Paris ; ce fut pour peu de temps. Nous le retrouvons quelques mois plus tard sur un nouveau champ de bataille, à Iéna. Conduit à

Berlin par son service, il s'y lia d'une étroite amitié avec Alexandre de Humboldt ; de Berlin il partit pour Varsovie.

Le jour de la bataille d'Eylau, l'Empereur, parcourant le terrain de l'action, aperçut à travers la brume le chirurgien en chef de la garde, les pieds dans la neige, la tête nue, pansant les soldats, sans souci des balles et des boulets. Le lendemain, passant près de l'ambulance, il retrouva Larrey qui depuis vingt-quatre heures ne cessait de prodiguer ses soins. L'Empereur le nomma à l'instant même commandeur de la Légion d'honneur.

Le 14 juin 1807, Larrey, à la bataille de Friedland, pansait les Russes et les Français. On lui apporta un moribond dépouillé de ses vêtements. C'était un jeune officier russe, qui depuis devint un personnage éminent. Longtemps après, cet officier écrivait à un Français : « Je ne pourrai jamais dire trop de bien de Larrey, car je lui dois doublement la vie. Grièvement blessé par un coup de feu à la bataille de Friedland, je fus laissé pour mort et dépouillé. Tombé en votre pouvoir, et ayant repris connaissance, je fus relevé et conduit à l'ambulance. Là, non-seulement M. Larrey me prodigua ses bons soins, mais encore, s'apitoyant sur mon état de nudité, car je n'avais plus même de chemise, il fit apporter ses effets, et n'eut pas de peine à me faire accepter le linge dont j'avais besoin, tant il mit d'empressement et de générosité à me l'offrir. »

Ce trait est venu jusqu'à nous. Mais combien d'autres parmi les blessés ont emporté le souvenir à jamais perdu d'actes aussi généreux ! Les professeurs de l'école de médecine d'Iéna voulurent donner à Larrey un témoignage d'estime et de sympathie, en exprimant le désir de conserver son nom à l'université. Notre chirurgien en chef se fit donc recevoir docteur en médecine à l'université d'Iéna. Ce titre lui fut toujours extrêmement précieux.

En 1808, Larrey était en Espagne avec l'armée française, établissant à Madrid des hôpitaux et une école de médecine. Lors de l'insurrection du 2 mai, les chirurgiens défendirent leurs malades les armes à la main. Parmi ces officiers de santé qui combattaient à ses côtés, nous citerons Frizac et Talabère, qui peu de jours après furent emportés par une épidémie. Nommé par intérim chirurgien en chef de l'armée, Larrey vit que les cacolets de l'Egypte et les voitures d'ambulance de l'Allemagne ne répondaient pas toujours aux besoins de l'armée d'Espagne. Le genre de guerre et la nature du sol inspirèrent au chirurgien en chef l'idée d'un nouveau système : des mulets portaient le matériel sur des bâts, tandis que les malades étaient couchés dans les petits chars de Biscaye qui franchissent tous les obstacles.

La santé du docteur Larrey était profondément altérée, et ce ne

fut pas sans de grands efforts de volonté qu'il put opérer sur le champ de bataille de Valladolid. Une fièvre typhoïde contagieuse s'étant déclarée parmi les blessés anglais, Larrey qui les soignait fut atteint violemment. Il ne voulait cependant pas abandonner son service, mais à Burgos le délire s'empara de lui. Transporté à Paris presque mourant, il revint à la santé grâce à sa constitution vigoureuse et à son énergie morale.

Au mois d'avril 1809, il alla rejoindre l'Empereur sous les murs de Vienne. Peu après eut lieu la bataille d'Essling. Larrey avait établi l'une de ses ambulances à l'entrée d'un bois, sur la rive gauche du Danube. On vint l'appeler en toute hâte. Le duc de Montebello, atteint par un boulet, réclamait les soins de son fidèle compagnon d'Egypte et de Syrie. Le chirurgien en chef pratiqua l'amputation de l'une des deux jambes mutilées, mais le mal était sans remède. L'Empereur accourut près du mourant, et Larrey fut témoin de leurs adieux consacrés par l'histoire.

C'est dans l'île de Lobau que, manquant de bouillon pour ses malades, Larrey fit abattre ses propres chevaux ; les marmites faisaient défaut, les cuirasses en tinrent lieu ; le sel manquait aussi, Larrey fit assaisonner le bouillon avec de la poudre à canon. Ce régime dura trois jours, et le maréchal Masséna eut les honneurs de la première tasse, sans se douter de la recette.

Pariset a prononcé l'éloge de Larrey à l'Académie de médecine. L'Académie des sciences, par l'organe du savant Breschet, a jugé aussi l'homme de science. Enfin l'inspecteur Moizin, au nom du conseil de santé des armées, a dit ce qu'était le médecin Larrey. A ces voix si autorisées, une foule de célébrités médicales ont mêlé leurs voix, et de ce concert unanime est sorti la consécration des titres du docteur Larrey. Ses œuvres écrites témoignent d'ailleurs de son savoir et tiennent une belle place parmi les ouvrages de ce genre. Nous, soldat de l'armée d'aujourd'hui, nous ne voulons ici qu'exprimer la reconnaissance des armées d'autrefois pour le chirurgien Larrey.

Larrey professait un cours de chirurgie militaire dans la capitale de l'Autriche, et dirigeait en même temps le grand hôpital de l'académie Joséphine. Il quittait un jour ses blessés lorsqu'un parchemin lui fut remis : Napoléon le nommait « baron de l'Empire, » avec dotation annuelle de 5,000 fr. Ce parchemin anoblissait toute la chirurgie militaire ; couvert de la poudre des batailles, qui vaudra toujours bien la poussière du temps, il avait traversé Austerlitz, Eylau, Friedland et Wagram ; la victoire projetait sur ce titre nobiliaire le même éclat que la noblesse d'autrefois allait bravement demander aux mousquetades d'Arques ou d'Ivry, aux charges de Rocroy. Rien n'était donc changé dans les traditions françaises ; de

nouveaux noms s'élevaient pour remplacer ceux qui se laissaient tomber.

Au commencement de 1812, le baron Larrey était occupé à d'importantes publications scientifiques lorsqu'il fut nommé chirurgien en chef de la grande armée. Napoléon allait commencer la campagne de Russie. De concert avec le médecin en chef Desgenettes, Larrey prit les mesures nécessaires pour l'établissement d'un service de santé approprié à cette immense expédition. L'armée se mit en marche. A Witepsk, le linge manquait déjà aux ambulances, Larrey sacrifia le sien. A Smolensk, il eut six mille blessés, et la charpie manquait ; on dut employer l'étoupe de coton de bouleau ; le papier des archives de la ville remplaça le linge. Dix mille blessés encombrèrent bientôt les ambulances, et le chirurgien en chef fut obligé de laisser à Smolensk tous les officiers de santé de la réserve et cinq divisions d'ambulances légères. A notre approche, l'incendie dévorait les villes ; les ressources disparaissaient et les malades augmentaient. Larrey mesurait d'un œil calme, mais non sans une profonde émotion intérieure, l'avenir de cette belle armée.

Le 5 septembre 1812, il donnait aux chirurgiens réunis autour de lui des instructions et des ordres qui faisaient prévoir une grande bataille. On était en effet à la veille d'une des plus meurtrières actions qui aient ensanglanté la terre. Le soir de la bataille de la Moskowa (7 septembre), il y avait de notre côté quarante généraux tués ou blessés, vingt mille hommes hors de combat et neuf mille tués. Soixante mille Russes étaient à terre ; beaucoup d'entre eux furent apportés à nos ambulances. Larrey n'avait avec lui que trente-six chirurgiens. Le ciel était sombre, l'air froid, humide ; courbés sur la paille où étaient étendus les blessés, accablés de fatigue, les mains engourdies, nos chirurgiens, entourés de cette foule sanglante, accomplissaient en silence leur devoir. Lorsque l'armée s'éloigna de ce lieu funèbre pour continuer sa marche sur Moscou, celui que M. Thiers appelle à bon droit un véritable héros d'humanité, resta là où ses soins étaient le plus utiles. « Le bienfaiteur de tous ceux qui souffraient, l'illustre Larrey, voulut rester à Kolotskoï avec la majeure partie des chirurgiens de l'armée. Trois jours entiers devaient à peine suffire pour appliquer le premier pansement sur toutes les blessures, et par un temps déjà froid et humide, et surtout la nuit, un grand nombre de blessés étaient réduits à attendre les secours de l'art, couchés en plein air sur la paille. » C'est dans les *Mémoires* mêmes de Larrey qu'il faut chercher les détails de ces grandes immolations d'hommes ; son tableau sincère de désastres inouïs est un des plus précieux documents historiques qui existent.

On s'est demandé souvent s'il y avait possibilité de faire prendre

à l'armée française ses quartiers d'hiver à Moscou. M. Thiers pose aussi cette importante question et dit : « Le docteur Larrey, l'un des témoins les mieux informés de cette situation, croyait qu'on pouvait vivre six mois sur les provisions trouvées à Moscou. » Malheureusement, on ne tint pas compte de son opinion, et bientôt commença une retraite à jamais fameuse. L'armée repassa sur le champ de bataille de la Moskowa ; Larrey l'y avait devancée. Laissons encore parler ici l'historien de l'Empire : « Le chirurgien Larrey, dans sa bonté inépuisable, était accouru à l'avance pour donner aux blessés de Kolotskoï les soins qu'un séjour rapide lui permettait de leur consacrer; il fit enlever ceux qui étaient transportables, prodigua aux autres les dernières ressources de son art, et, trouvant là des officiers russes qui lui devaient la vie et qui lui en témoignaient leur gratitude, il en exigea pour unique récompense leur parole d'honneur que, libres et maîtres sous quelques heures de leurs compagnons d'infortune, ils leur rendraient le bien qu'ils avaient reçu du chirurgien en chef de l'armée française; tous le promirent, et Dieu seul a pu savoir s'ils payèrent cette dette contractée envers le meilleur des hommes ! »

Napoléon était entré à Moscou avec quatre-vingt-dix mille combattants et vingt mille malades ou blessés. La chirurgie militaire accompli de tels prodiges qu'au départ notre armée comptait plus de cent mille hommes valides et ne laissait que douze cents malades. Mais les ambulances ne tardèrent pas à se remplir. Au début, le combat entre le prince Eugène et Kutusof amena deux mille blessés; à Wiasma, il y en eut encore quatre mille. L'ordre cessait de régner parmi les troupes exposées aux rigueurs d'un hiver précoce. Le 6 novembre, la neige tombait épaisse, lourde, enveloppant l'homme d'un manteau glacial et voilant l'horizon. Les meilleurs soldats pouvaient à peine avancer ; cependant la plupart conservaient leurs armes. La faim se fit sentir. Les cris lamentables de ceux qui s'égaraient dans cette sorte d'obscurité se mêlaient aux cris sinistres des cosaques qui, de la lisière des bois, épiaient notre marche. De noirs sapins indiquaient seuls la route, et près de chacun d'eux un soldat s'appuyait, soit pour mourir, soit pour faire feu sur l'ennemi.

L'ambulance marchait au centre de cette colonne, entourée des chirurgiens qui, soutenus par l'attitude mâle du baron Larrey, prodiguaient leurs soins aux malades et aux blessés. Les cent mille hommes valides au départ de Moscou étaient réduits à trente-six mille le 14 novembre, en quittant Smolensk. Ces trente-six mille hommes traînaient cent cinquante pièces de canon, et chaque drapeau était entouré d'un groupe de braves qui représentaient le régiment.

De toutes parts on appelait Larrey, qui marchait à pied. Il allait de l'un à l'autre, soutenant ceux qui chancelaient, relevant de leurs chutes ceux qui tombaient, soulageant les douleurs, pansant les blessures, encourageant de la voix, donnant à tous de bonnes paroles, de bons conseils, distribuant le peu qu'il avait, partageant son morceau de pain, portant sa gourde aux lèvres des mourants, courant à l'arrière-garde presser la marche des traînards. On le voyait partout, la nuit aussi bien que le jour, errant autour de ces pauvres soldats, remontant le moral par une énergie surhumaine, prodiguant enfin, non plus les secours de l'art, hélas! ils étaient impuissants, mais les soins divins de la charité chrétienne.

Dans cette terrible retraite de Russie, quatre figures se détachent bien belles et bien pures : le prince Eugène, le maréchal Ney, le docteur Larrey et le général Eblé. Ce dernier mourut à la peine. Cet héroïsme et ce dévouement ne pouvaient rien pour le salut de l'armée ; ils sauvèrent au moins sa gloire.

Cinquante mille hommes, des femmes et même des enfants, les uns enveloppés de fourrures informes et maculées, les autres à peine couverts de lambeaux, atteignirent les bords de la Bérésina. Cette foule en délire, sillonnée par les boulets russes, se précipitait vers les ponts, jetés à la hâte sur la rivière à demi glacée. Larrey avait traversé la Bérésina avec les débris de la garde impériale, il était sauvé ; mais, parvenu sur la rive droite, le chirurgien en chef s'aperçoit avec douleur que les caisses d'instruments de chirurgie, indispensables aux blessés, sont restées à l'autre bord ; il y veut retourner. Vainement ses amis cherchent à le retenir, Larrey s'échappe de leurs bras et se précipite sur le pont. Comment parvint-il à le franchir ? Lui-même ne le put jamais dire. Le retour était devenu impossible. le pont, brisé pour la seconde fois, arrêtait la foule de plus en plus surexcitée et qui renversait tout sur son passage. Les braves pontonniers parvinrent cependant à rétablir le pont; Larrey tentait vainement de s'en approcher ; plusieurs fois repoussé, il allait certainement payer de sa vie son noble dévouement : des soldats le reconnurent au moment où ses forces l'abandonnaient ; ils l'enlevèrent dans leurs bras, et, se frayant un passage à travers la foule, le déposèrent sur la rive qui conduisait à la patrie.

Le 7 décembre, le thermomètre que Larrey, pendant toute la campagne, porta à la boutonnière de son habit, marquait 27 degrés ; à Miedneski, il y eut 28 degrés. Les hommes qui survivaient ressemblaient à des spectres. Larrey allait mourir lui-même lorsque, le 9 décembre, il atteignit Wilna. Mais là encore les débris de l'armée française ne trouvèrent pas le repos qui leur aurait été si nécessaire ; assaillis par les Russes, ils poursuivirent leur triste marche vers les

frontières de la Pologne. Enfin, on arriva à Kœnigsberg; on fut pour quelques jours débarrassé de l'ennemi, mais on eut affaire à un autre danger non moins redoutable. « Il y avait à Kœnigsberg environ dix mille individus dans les hôpitaux, dont un petit nombre blessés et la plupart malades. Parmi ces derniers, les uns avaient des membres gelés, les autres étaient atteints d'une espèce de peste que les médecins appelaient fièvre de congélation, et qui était horriblement contagieuse. L'héroïque Larrey, quoiqu'épuisé de fatigue et de souffrance, était accouru à ces hôpitaux pour y soigner nos malades, et il y gagna cette contagion funeste dont il faillit mourir. L'héroïsme, de quelque genre qu'il soit, est la consolation des grands désastres; cette consolation nous fut accordée tout entière, elle égala la grandeur de nos malheurs [1]. »

Après avoir montré Larrey égal, supérieur à lui-même, au milieu de désastres qui brisaient les plus fermes courages, nous ne le suivrons pas dans les campagnes de 1813 et 1814; il y fut ce qu'il était toujours, héroïque, infatigable! Nous ne citerons de cette époque de sa vie qu'un trait qui lui fait infiniment d'honneur, et qui caractérise l'homme encore plus que le chirurgien.

Nos soldats de Lutzen et de Bautzen, ceux qui enlevaient les hauteurs de Wurschen, étaient de jeunes conscrits qui voyaient le feu pour la première fois. Après chaque affaire, un grand nombre de ces enfants avaient les mains mutilées; on dit à l'Empereur que ces blessures étaient volontaires. Dans les campagnes précédentes, rien de semblable ne s'était présenté; Napoléon en fut profondément ému. Indigné d'abord, puis inquiet, il exprima ses sentiments avec une telle énergie que nul n'osa contredire. L'Empereur voulait des exemples sévères, parce qu'il y allait, disait-il, du salut de la France, de l'honneur de la nation. Bientôt, chacun répéta qu'un homme sur vingt serait passé par les armes; une sorte de terreur régna dans les ambulances. Larrey, qui avait observé très attentivement beaucoup de ces blessures, déclara qu'elles n'étaient pas volontaires; il le dit hautement à l'Empereur en demandant une enquête. « Allez, Monsieur, s'écria Napoléon, vous me ferez vos observations officiellement, allez remplir votre devoir. » L'enquête était accordée.

Par ordre de l'Empereur, tous les soldats blessés aux mains furent réunis au nombre de deux mille six cent trente-deux dans les bâtiments de la douane, à un kilomètre de Bautzen. L'enquête se fit avec la plus grande attention, en présence de cinq chirurgiens, d'un officier supérieur et d'un capitaine de gendarmerie délégué par

[1] Thiers, ***Histoire du Consulat et de l'Empire.***

le grand prévôt. Cette enquête dura plusieurs jours, et les blessés furent examinés homme par homme. Pour chacun d'eux un procès-verbal fut établi, indiquant les circonstances de la blessure et faisant connaître les témoins, dont beaucoup étaient de vieux sous-officiers éprouvés dans cent combats. Larrey étudiait le caractère de chaque plaie, faisait placer le soldat dans la position où il se trouvait au moment où il avait été atteint. Le bon, le digne chirurgien prouva que tous ces braves gens avaient été blessés par l'ennemi, en se battant tous avec courage, quelques-uns avec héroïsme. Le procès-verbal constatait que ces jeunes soldats, étrangers au maniement des armes, étaient parfois atteints aux doigts de la main, dans le feu de deux rangs, par les camarades placés derrière eux et qui mettaient le haut du corps en arrière au lieu de l'avancer. Les militaires savent combien ce mouvement est naturel aux jeunes soldats. Larrey prouva que, souvent aussi, ces intrépides jeunes gens, escaladant les collines, courant sur l'ennemi comme à Lutzen et à Wurschen, tenaient leurs armes devant leur figure et leur poitrine, et recevaient les balles dans les mains et plus particulièrement aux premières phalanges des doigts : c'était un mouvement instinctif qui leur faisait porter les mains en avant.

L'enquête terminée, Larrey se rendit auprès de l'Empereur. « Eh bien, monsieur, lui dit Napoléon d'une voix irritée, persistez-vous toujours dans votre opinion? — Je fais plus, sire, je viens le prouver à Votre Majesté ; cette brave jeunesse était indignement calomniée ; je viens de passer beaucoup de temps sous les yeux de la commission d'enquête à l'examen le plus rigoureux, et je n'ai pas trouvé un coupable. Il n'y a pas un seul de ces blessés qui n'ait son procès-verbal individuel ; de nombreuses liasses me suivent, Votre Majesté peut en ordonner l'examen. — C'est bien, monsieur, dit l'Empereur, je vais m'en occuper. »

Un demi-siècle s'est écoulé depuis ces événements, et la vérité s'est fait jour. Parmi les grands, peut-être même à l'armée, il y avait des lassitudes et des défaillances. Fatigués de la guerre, certains hommes aspiraient au repos et aux jouissances de la fortune ; leur pensée refoulée se trahissait sous mille formes ; en cette circonstance, ils voulurent prouver à l'Empereur que la France entière avait épuisé son énergie, et que, lasse aussi de la guerre, elle la fuyait par tous les moyens possibles. On dit alors que les jeunes soldats, nouvellement venus des villages de France, se mutilaient volontairement pour rentrer au pays. L'âme de Napoléon se révolta à la seule pensée d'une telle calamité ; il vit l'Europe entière se réjouissant de la faiblesse de la France ; il vit le chemin de Paris ouvert aux colonnes ennemies ; il vit les fils des sublimes volontaires

de 92 regardant sans honte et sans souci la marche victorieuse de ceux que leurs pères avaient chassés du sol de la patrie. Il souffrit cruellement de cet acte honteux de désespoir ; mais comment douter d'un tel malheur ! on le disait autour de lui, on le répétait, on le soutenait, tout en le déplorant. L'Empereur le crut. Il accueillit même d'abord assez mal la seule voix qui s'éleva contre cette opinion ; mais Larrey ne s'était pas rebuté ; il avait obtenu une enquête, maintenant les résultats en étaient sous les yeux de l'Empereur.

Après avoir examiné les procès-verbaux et le long rapport rédigé par Larrey, Napoléon revint auprès du chirurgien en chef qui attendait, en proie à une vive émotion intérieure, mais le visage calme. L'Empereur passa devant lui, la tête inclinée sur la poitrine et marchant à pas précipités ; il parcourut ainsi le salon pendant quelques instants le regard fixe, dominé sans doute par ses pensées. S'arrêtant ensuite brusquement en face de Larrey, il lui dit : « Adieu, monsieur Larrey ; un souverain est bien heureux d'avoir auprès de lui un homme tel que vous; on vous portera mes ordres; attendez... » L'Empereur, qui en prononçant les derniers mots, avait pris les mains de Larrey, embrassa le chirurgien en chef, puis il s'éloigna rapidement. Une heure après, le baron Larrey, rentré chez lui, recevait le portrait de l'Empereur enrichi de diamants, et le titre d'une pension sur l'Etat.

Le mot *vertu*, et mieux encore le mot latin *virtus*, peuvent seuls exprimer la conduite de Larrey en cette circonstance. Ce sont de ces traits qui se rappellent à l'occasion, mais qui ne se doivent jamais commenter : le cœur les apprécie, l'esprit ne saurait les embellir. Le grand chirurgien défendait l'honneur des armes, lui, homme de science. Ce serait le côté piquant de son action, s'il s'en pouvait trouver dans de si grandes choses. Sans l'intervention de Larrey, quelques malheureux soldats eussent été fusillés, c'eût été affreux ; mais ce qui était pire au point de vue historique, c'est que nous n'aurions pas eu la campagne de France, belle campagne s'il en fut, où le génie du capitaine et la bravoure du soldat se disputent l'admiration. Avec une armée sur laquelle il n'aurait pu compter, avec une armée qui se serait mutilée volontairement, jamais Napoléon n'eût osé entreprendre ces mouvements stratégiques où son génie sembla se surpasser.

Après avoir fait toute la campagne de France, Larrey vint se placer près de Napoléon à l'heure de l'abdication ; il exprima le désir d'accompagner dans l'exil celui qu'il avait si bien servi. « Vous appartenez à l'armée, lui dit l'Empereur, vous devez la suivre ; ce n'est pas sans regret que je me sépare de vous..... »

Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, Larrey fut un des premiers qu'il manda aux Tuileries ; il lui donna de touchants témoignages d'estime et d'amitié, et alla jusqu'à exprimer au chirurgien en chef ses regrets de l'avoir laissé sans fortune. A Fleurus, Larrey amputa du bras droit le colonel Sourd, qui, pendant l'opération, dictait une lettre à l'Empereur pour demander à conserver son régiment, et qui, l'amputation terminée, remonta à cheval et se précipita au milieu des combattants.

Vers la fin de la bataille de Waterloo, les ambulances de Larrey furent chargées par la cavalerie ennemie ; tout se dispersa. Le chirurgien en chef se retira avec un faible détachement : la nuit était venue, il s'égara dans des chemins inconnus que battaient les partis ennemis. Rencontré par des lanciers prussiens, il fit prendre la charge à sa petite troupe, qui, à son exemple, refusa de se rendre. Le chirurgien a tiré ses deux coups de pistolet sur les lanciers, et son cheval, au galop, va le mettre à l'abri des armes blanches. Les cavaliers prussiens font feu, une balle atteint son cheval, qui, après quelques bonds, s'affaiblit et tombe. Le chirurgien en chef se relève, mais frappé de deux coups de sabre, il est renversé au milieu des morts. Son évanouissement fait penser aux Prussiens qu'il est tué comme les autres ; la troupe s'éloigne. Larrey reprend peu à peu connaissance, se redresse, fait quelques pas, aperçoit son cheval, le remet sur ses jambes, le monte et repart à travers champs. Arrivé, non sans peine, aux bords de la Sambre, il est de nouveau chargé par les mêmes cavaliers prussiens qui, cette fois, le font prisonnier ; désarmé, dépouillé de presque tous ses vêtements, de sa bourse, de quelques bijoux, précieux souvenirs de famille, il est emmené par les lanciers qui l'ont pris.

La taille du baron Larrey était à peu près celle de l'Empereur. Comme l'Empereur, il portait, ce jour-là, une capote grise. Tout en marchant, les Prussiens viennent à penser que leur prisonnier est Napoléon lui-même ; ils le conduisent au général de l'avant-garde, qui, dans le doute, le fait amener à un autre général. L'erreur est reconnue, et les soldats, irrités de leur méprise et se souvenant que Larrey a déchargé deux coups de pistolet sur eux, le condamnent à être fusillé. Quelque extraordinaire que paraisse un tel fait, il s'est reproduit cent fois et plus à la suite de la bataille de Waterloo. Le général Duhesme a été ainsi assassiné. Nos aînés nous ont souvent fait le récit de ces meurtres inutiles, empreints d'un caractère de férocité inconnu aux batailles précédentes.

Lorsque Larrey dut être fusillé, le chirurgien-major d'un régiment prussien fut chargé de lui placer le bandeau sur les yeux. Il s'avance, un mouchoir à la main, s'arrête tout à coup et considère

le visage du prisonnier ; il l'a reconnu, et demande instamment un sursis à l'exécution. Ce chirurgien prussien avait autrefois suivi, à Berlin, le cours de chirurgie militaire professé par le docteur Larrey. Le sursis accordé aux prières, aux supplications, aux menaces du chirurgien prussien, ne sauvait pas encore Larrey ; il fallait que la sentence fût rapportée par le grand prévôt des armées coalisées, le général prussien Bulow. Celui-ci, après avoir interrogé le baron Larrey, croit devoir soumettre la question au général en chef feld-maréchal Blücher. En d'autres temps, pendant la campagne d'Autriche, Larrey avait sauvé la vie au fils du feld-maréchal. Blücher ne l'a pas oublié ; il fait grâce au prisonnier, et lui fournit même une escorte commandée par l'un de ses aides de camp.

V

Les blessures de Larrey le retinrent à Bruxelles jusqu'au mois d'août 1815. L'empereur Alexandre, qui avait vu à Tilsitt notre chirurgien en chef, lui fit offrir une haute position dans son empire. Don Pedro, voulant créer à Rio-Janeiro une école de chirurgie, proposa au docteur Larrey le grade de chirurgien en chef des armées de l'empire du Brésil ; les Etats-Unis de l'Amérique du Nord lui adressèrent d'instantes prières pour l'attirer dans leur sein avec une position fort élevée, qui assurait à Larrey une grande et rapide fortune. Il était loin de la richesse, et cependant il refusa tout ; il aimait trop la France pour l'abandonner, surtout dans ses malheurs.

La Restauration priva d'abord le chirurgien en chef de son titre d'inspecteur général et de la pension que l'Empereur lui avait donnée après Bautzen. Cette pension fut rétablie en 1818 par un vote unanime de la Chambre des députés. Plus tard, le roi Louis XVIII lui accorda le titre de chirurgien en chef de la garde royale. En 1829, l'Académie des sciences l'élut en remplacement de M. Pelletan. En 1826, des travaux scientifiques avaient appelé Larrey en Angleterre; l'accueil qui lui fut fait dans toutes les classes de la société prouva que le souvenir des soins prodigués aux blessés de l'armée britannique n'était pas oublié.

Dans les journées de juillet 1830, Larrey soignait, à l'hôpital du Gros-Caillou, les blessés de la garde royale. L'émeute arriva, comme jadis elle était arrivée, en Egypte, à la révolte du Caire; en Espagne, à l'insurrection de Madrid. Comme en Egypte et en Espagne,

Larrey défendit ses malades. Mais, cette fois, les paroles énergiques, la voix de l'humanité, l'appel aux sentiments généreux suffirent pour éloigner le danger.

Le gouvernement de Juillet fit rentrer le baron Larrey au conseil de santé. Il organisa plus tard le service des ambulances de l'armée Belge, et fut nommé chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides. Tous les jours, à quatre heures du matin, le docteur Larrey se levait pour travailler. A sept heures, il se rendait à l'hôpital. Cependant, malgré les occupations les plus sérieuses, le labeur le plus opiniâtre et une activité sans pareille, Larrey semblait dominé par une pensée. Ne pouvant revoir ici-bas l'Empereur, il voulait revoir la famille impériale. Il partit donc, en 1834, pour l'Italie. A Rome, il fut admis auprès de la vénérable mère de Napoléon. Madame Mère, âgée de quatre-vingt-huit ans, et devenue aveugle, reconnut la voix de Larrey. Elle se leva, ouvrit les bras et pressa sur son cœur celui que l'Empereur avait tant estimé. A Florence, Larrey revit le prince Louis, ancien roi de Hollande, et sa sœur Caroline, qui avait partagé avec Murat le trône de Naples. Il se rendit ensuite auprès de la comtesse de Survilliers et de la princesse Charlotte, sa fille. Il rapporta de ce pieux pèlerinage les plus douces consolations.

Il avait repris le cours de ses travaux à l'hôpital des Invalides, au conseil de santé et à l'Institut, lorsque le choléra vint épouvanter le Midi de la France. Le ministre de la guerre confia au docteur Larrey l'importante mission d'aller étudier le fléau dans son foyer le plus ardent. Larrey partit le 21 juillet 1835, et parcourut successivement les villes de Marseille, d'Aix, d'Avignon, d'Arles, de Beaucaire, de Nîmes, de Montpellier, de Béziers, de Castelnaudary et de Toulouse, visitant les hôpitaux et les habitations des pauvres. Partout il lutta courageusement contre le mal, dirigea l'assistance médicale et calma les inquiétudes des populations. Ce voyage fut un véritable triomphe.

Tout Paris put considérer, dans la journée la plus froide de l'année 1840, le vieux chirurgien en chef de l'Empire suivant à pied, tête nue, revêtu de son uniforme de Wagram, les restes mortels de Napoléon Ier, de l'arc de triomphe à l'hôtel des Invalides. Nous avons vu alors des larmes tomber des yeux de Larrey, dont le peuple ému venait presser les mains. « Jamais, dit-il dans ses Mémoires, mon cœur, qui pour être vieux n'en est pas plus dur, ne fut plus agité, plus brisé par mes souvenirs. »

Le baron Larrey se distingua surtout par le caractère. Le caractère est rare, même en des temps comme les nôtres, où les facultés intellectuelles et le savoir se rencontrent si souvent. Depuis le XVIIe

siècle, le niveau des caractères s'est abaissé. Faut-il en accuser les révolutions qui abattent les âmes, ou les civilisations qui les amollissent ? Il n'en est pas moins certain que le caractère est devenu tellement rare, qu'on ne comprend plus dans le monde ce qu'exprimait ce mot. On confond volontiers l'énergie avec le caractère. On pense souvent aussi que le caractère est une qualité quelquefois utile dans les sphères élevées de la politique ou du commandement, mais sans application sérieuse pour les relations ordinaires de la vie. On se trompe : émanation de la conscience humaine, le caractère est le don le plus sacré que Dieu nous ait fait ; il est le signe de la seule grandeur, de la seule force. Une vieille devise exprime l'idée du caractère : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Pour réaliser cette devise, le courage serait insuffisant, l'esprit ou le savoir le seraient encore plus. Seul, le caractère donne à l'homme le pouvoir de faire ce qu'il doit, sans tenir compte des circonstances contraires.

C'était là le trait le plus tranché de la figure de Larrey. Il était chirurgien, mais aussi bien eût-il été administrateur, homme de guerre, diplomate ou homme d'Etat, si sa vocation première et la situation de sa famille l'eussent placé dans une autre voie que celle de la médecine. Larrey devait, dans toute carrière, être un homme considérable, précisément par son caractère. Il fut considérable dans l'armée à d'autres titres que ceux du commandement. Mais les titres scientifiques de Larrey et ses services de guerre furent plus remarqués, depuis 1815, que son caractère si élevé, si pur et si ferme. Vainement, la chirurgie militaire répétait-elle que dans son sein se trouvait un homme célèbre par ses travaux et ses grands services ; nulle place ne se faisait pour Larrey hors des académies. On doit être étonné que les gouvernements qui ont succédé à l'Empire n'aient pas compris que ce chirurgien en chef, ce vétéran de l'armée d'Egypte, héros de la campagne de Russie, signalé entre tous par le testament de l'Empereur, était un héritage du passé grand et glorieux, et que la place de cet homme arrivé à la vieillesse était marquée par l'histoire même dans les grands corps de l'Etat. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu en France, aux époques dont nous parlons, beaucoup de poètes ou d'industriels qui eussent autant que Larrey des droits à la reconnaissance et à l'estime du pays.

Pas plus que le pouvoir, la presse n'eut souci de cet acte d'ingratitude. Si les amis du vieillard le déploraient en secret, lui n'en éprouva jamais la moindre émotion. Il trouvait sa récompense dans le bien qu'il avait fait, dans le bien qui lui restait à faire. Il vécut donc dans la demi-obscurité où on le laissait, et ne perdit pas en puériles récriminations un temps mieux employé au service public. Il

allait modestement de l'hôpital à l'amphithéâtre, soignait ses malades, instruisait ses élèves, écrivait des livres, aimant la vie calme de la famille, pratiquant la vertu simplement, naïvement, et ne sortant de sa bonhomie habituelle que lorsqu'un événement faisait vibrer en lui la corde patriotique. De ce côté, il fut toujours jeune et même enthousiaste. Son existence des camps, si longue et si active, avait fortifié la trempe militaire qu'il tenait de la nature. Son attitude, sa parole, l'expression brève de sa pensée, et je ne sais quoi de carré dans ses idées, faisaient voir tout d'abord qu'il était de la famille guerrière ; son front pensif et large, la gravité de sa physionomie, disaient aussi qu'il était homme de savoir et profond penseur. Une sorte de tristesse vague voilait parfois l'éclat du regard ; c'est qu'il avait vu tant souffrir et tant mourir, que l'empreinte mystérieuse de la douleur restait en lui ineffaçable.

Le baron Larrey avait atteint l'âge de soixante-seize ans, lorsqu'en 1842 il reçut du ministre de la guerre la mission de se rendre en Algérie pour y inspecter le service de santé et les hôpitaux militaires ; lui-même avait sollicité, de son vieux capitaine et ami, le maréchal Soult, ce pénible service, auquel son fils fut associé. Les chaleurs étaient excessives dans les provinces qu'allait parcourir Larrey. Il partit heureux, heureux comme si l'Orient de sa jeunesse allait reparaître à ses yeux.

Celui qui écrit ces lignes vit le baron Larrey à Philippeville, à Stora, à Constantine. Pendant une splendide matinée d'Afrique, nous étions, au camp d'El-Arouch, quatorze officiers réunis autour du vieux chirurgien en chef de l'Empire ; il nous avait raconté la mort du duc de Montebello, la bataille de la Moskowa et ses quarante généraux tués ou blessés : « C'était le bon temps, » s'écria le capitaine Bessières, des turcos de Constantine. Le baron Larrey le regarda, un triste sourire sur les lèvres, puis nous enveloppa tous de ce même regard plus triste encore, et nous dit : « Le bon temps ! nous disions cela en Egypte au souvenir de l'Italie ; nous le disions en Allemagne au souvenir de l'Egypte ; nous le répétions en Espagne..... Ne faites pas, mes amis, des vœux insensés ; votre métier est grave, considérez-le avec respect, ne craignez pas la mort, mais parlez d'elle sérieusement. » Une réponse un peu légère fit redresser la tête de Larrey, qui ajouta : « Vous êtes quatorze autour de moi, tous jeunes et pleins de vie..... Eh bien, n'oubliez pas que l'âme seule est immortelle. »

Vingt années se sont passées, et des quatorze officiers réunis autour de Larrey, cinq ont succombé sur la terre d'Afrique, deux ont trouvé la mort sous les remparts de Sébastopol, et trois sont tombés sur les champs de bataille de l'Italie. Le camp d'El-

Arouch était commandé par Peyssard, alors chef de bataillon, devenu depuis général de division et que nous avons perdu aussi. La principale garnison du camp, assis au dernier versant des montagnes de la Kabylie, se composait de *zéphirs*, soldats indisciplinés, ardents, qui, braves au feu, étaient, hors de là, impossibles à conduire par les moyens ordinaires : aussi avait-on adopté un système de répression que l'Athénien Dracon, de rigoureuse mémoire, eût envié à notre discipline exceptionnelle. C'étaient le silo et la crapaudine, sans compter le reste. Habitués que nous étions à ce régime tonique, nécessaire aux natures rebelles de ces temps et aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvions, les punitions n'avaient à nos yeux rien d'anormal et ne troublaient nullement le repos de nos consciences. Il faut même dire que zéphirs et turcos prenaient fort bien la chose, et que ces derniers préféraient les coups de bâton distribués en plein air à la servitude d'une salle de police. Quant au zéphir, il l'eût démolie d'un tour de main ou l'eût vendue à quelque colon, comme firent les zéphirs de Bougie.

Le soir, nous étions de nouveau groupés autour du baron Larrey, qui dans son inspection avait tout vu, tout compris. Son visage était douloureusement affecté ; dans ces cœurs endurcis, le bon, l'honnête chirurgien vit l'humanité tout entière. Il nous parla longtemps. Jamais les nobles pensées qu'il exprima en cette circonstance ne sortiront de notre souvenir. Ce fut une sorte de discours antique, d'une élévation, d'une pureté qui frappaient d'autant plus qu'elles venaient d'un homme qui, plus qu'aucun autre sur la terre, avait vu la douleur des corps déchirer les âmes. Il nous sembla, pendant quelques instants, dans l'obscurité du soir, que, transportés à l'école d'Athènes, nous entendions Socrate développer sa morale ; mais Larrey s'élevait au-dessus de l'antique philosophe en restant tout simplement chrétien. Socrate eût invoqué la justice humaine qui se discute, Larrey nous montra la charité divine, qui ne se discute pas. Parmi nous se trouvaient de vieux reitres descendants du baron des Adrets, et qui gardèrent un respectueux silence. C'est que les paroles de ce bon vieillard sur les soldats étaient comme de lointains échos d'Egypte et de Russie, où il avait adouci tant de souffrances. La voix de Larrey avait une gravité religieuse, une autorité paternelle, quelque chose de sacré que je ne compris pas complétement alors. Tout en lui portait ce caractère mystérieux qu'imprime la mort.

En effet la mort était en lui ; le vieux serviteur n'avait pu résister à ce dernier service. Le 5 juillet, il s'embarquait pour revenir en France, souffrant mais toujours ferme. Le 24, il arrivait à Lyon dans un état désespéré, et le lendemain, 25, son fils, digne héritier de sa

science et de son nom, lui fermait les yeux. Une lettre, venue de Paris à l'instant, annonçait à ce fils que sa mère mourait en même temps. Une heureuse union, qui avait duré près d'un demi-siècle, venait de se terminer. La vertu modeste du foyer et l'éclatante vertu de la science et de la guerre s'éteignaient à la fois, comme si Dieu eût voulu épargner la suprême douleur de la séparation à ces nobles vieillards.

Nous ne rappellerons pas les cérémonies qui présidèrent à l'inauguration de la statue du baron Larrey, dans la cour d'honneur du Val-de-Grâce, le 8 avril 1850. Cette cérémonie prit un caractère national lorsqu'après les discours des interprètes de la science et de l'armée, la voix du président de l'Assemblée législative fit entendre ces paroles, qui exprimaient la pensée de tous : « Larrey a bien mérité de l'armée, bien mérité de la science, bien mérité de la patrie. Je salue sa gloire ; il a bien mérité de l'humanité. »

Général B^on^ AMBERT.

CHATEAU A VENDRE

TROISIÈME PARTIE [1]

VII. — UNE REPRÉSENTATION DE LA SONNAMBULA

Un matin, Frantz revint trouver Raoul.

« Eh bien, lui dit-il, l'affaire est arrangée : je viens de signer mon engagement. Je débute dans la *Sonnambula* de Bellini par le rôle d'Elvino, un rôle de paysan suisse : cela me convient à merveille.

— Et les conditions sont-elles avantageuses pour toi ?

— Beaucoup trop. Jamais je ne pourrai me faire à l'idée que mon gosier vaut tant d'argent. Au surplus, c'est M. Mirandol qui a traité cette question-là : c'est son affaire à lui. D'ailleurs, je ne pourrai donner que quelques représentations à Paris, parce que j'ai appris hier soir chez la princesse de *** que j'avais aussi un engagement Vienne, par ordre de l'empereur d'Autriche ; mais M. Mirandol a pensé qu'il était indispensable pour moi de me faire entendre à Paris, parce que c'est là, en définitive, comme il dit, qu'une réputation est signée et paraphée. Tant qu'on n'a pas passé par là, il prétend qu'on est toujours comme un point d'interrogation, et il veut que je devienne bien vite un point d'*acclamation*.

— Bravo ! et à quand les débuts ?

— C'est le 15 novembre irrévocablement. Nous n'avons qu'un mois à rester à Paris, et de là je me rends à Vienne, en passant par Turin et Milan, où je dois donner quelques représentations.

— Sais-tu que tu vas devenir aussi de première force en géographie ?

— Vous vous moquez de moi, monsieur Raoul, et vous avez rai-

[1] Voir 2e série, t. XXX, p. 480 (livr. du 15 décembre 1862); p. 758 (livr. du 31 décembre).

son. Oh ! je reconnais qu'à part le chant, je sais bien peu de chose. Tenez, hier, je me suis laissé aller à causer dans la famille Brossier, et j'ai vu tout de suite que je disais des bêtises en entendant M^lle^ Eugénie se moquer de moi tout bas avec sa cousine. Aussi, quand on m'invitera quelque part, je ne dirai plus rien, et je me bornerai à chanter.

— Mon garçon, tu as une grande qualité, qu'on dit pourtant peu compatible avec la profession que tu as embrassée : tu es modeste ; avec cela et avec ton talent surtout, tu feras sûrement ton chemin.

— Que le ciel vous entende, mon bon monsieur Raoul !

— Ecoute, mon cher François, tu as de l'affection pour moi, mais je veux que tu m'en donnes une preuve à l'instant même. Il faut renoncer avec moi à ces froides appellations de respect qui pouvaient convenir lorsque ta position au château était celle d'un subalterne. Aujourd'hui, cette position a changé ; tu es un artiste, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus indépendant au monde, un grand artiste même, s'il faut en juger par l'éclat qu'ont eu tes débuts à l'étranger. Moi, je ne suis rien.

— Vous êtes le fils de mon maître et seigneur, vous êtes M. le vicomte de La Fare.

— Oui, je suis un noble, c'est-à-dire un homme à qui presque toutes les professions sociales sont interdites, et qui est condamné à être riche, s'il ne veut être méprisé. Riche ! tu es sur le point de le devenir, toi, tandis que moi, mon ami, je peux te le dire à toi, pour qui je n'ai pas de secret : je suis ruiné. Ce matin encore, j'ai reçu une lettre de mon notaire qui m'invite à retourner sur-le-champ en Dauphiné, si je veux éviter une expropriation.

— Ah ! mon Dieu ! est-il possible ? Le château de La Fare deviendrait la propriété d'une autre famille ? Oh ! non, non, n'est-ce pas ?

— Hélas ! mon pauvre François, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour éviter qu'on en vienne là ; mais réussirai-je ?

— Oh ! si vous saviez tout le chagrin que j'éprouve d'une pareille nouvelle ?

— Je t'en sais gré, mon ami, mais à une condition, c'est que désormais tu ne m'appelleras plus monsieur, mais Raoul, comme je t'appelle François ou Frantz, si tu aimes mieux. Acceptes-tu ma condition ?

— Je le voudrais, mais M. l'abbé ! que dira M. l'abbé ?

— Je me charge de lui faire entendre raison, à mon cher vieux maître, qui est aussi le tien.

— C'est vrai. Eh bien..... Raoul, je vous le promets.

— C'est entendu ! Embrassons-nous ! Ne sommes-nous pas frères d'ailleurs, puisque nous avons été nourris du même lait ?

— Ainsi, reprit Frantz, après un silence causé par l'attendrissement, vous allez donc retourner au pays ?

— Il le faut : tout m'y appelle ; car, indépendamment de mes intérêts matériels, Eugénie ne doit-elle pas y retourner elle-même ? Et puis, si j'ai quelque chance de fléchir le mauvais vouloir de sa mère, ainsi que le pense la cousine Sophie, ce ne peut être que là où un certain prestige s'attache encore à mon nom, tandis qu'à Paris, je suis écrasé, étouffé.

— Vous avez raison. Quand comptez-vous partir ?

— Après tes débuts, dont je désire être témoin. C'est d'ailleurs le jour de la fête d'Eugénie que tu débutes, et il me serait pénible d'être loin d'elle ce jour-là, bien que, depuis l'arrivée de sa mère, j'aie dû renoncer à la voir. »

Aussitôt que le nom de la jeune pensionnaire avait été prononcé, le front du chanteur s'était manifestement assombri, et ce fut avec une expression singulière qu'il articula les mots suivants, comme s'il se fût parlé à lui-même :

« Ah ! le jour de mes débuts au théâtre est le jour de la fête de M^lle^ Eugénie ! Cela me portera-t-il bonheur ?

— Serais-tu superstitieux ? reprit Raoul en riant. Au surplus, j'y songe : tu pourras me rendre un service ce jour-là. Puisque tu as tes grandes entrées dans la maison Brossier, tu pourras porter à Eugénie mon bouquet de fête, et cela n'aura rien que de très naturel, car on pensera qu'il vient de toi. Que dis-tu de mon idée ?

— Je la trouve excellente. Quand on aime et quand on est aimé, on est bien heureux, n'est-ce pas ?

— Certainement. De quel ton tu me dis cela, mon cher Frantz !

— Pardon, c'est que je songe qu'il faut que je vous quitte au plus tôt, M. Mirandol m'attend pour aller ensemble à la répétition.

— C'est décidément ton ombre, que M. Mirandol.

— Oh! oui, il a bien soin de moi, si grand soin qu'il ne veut pas me laisser manger à mon appétit, ni boire à ma soif, de peur de nuire à ma voix. S'il pouvait me mettre dans du coton.....

— Voilà ce que c'est que d'être un rossignol ! »

A ce moment, l'abbé Doucerain passa, tenant l'étui de son violon dans sa main.

« Voulez-vous, monsieur l'abbé, que je vous emmène ? s'écria Frantz préoccupé. J'ai là une voiture à votre service.

— Je n'en ai que faire, de ta voiture, reprit l'abbé de fort mauvaise humeur et en lui lançant un regard qui eût dû faire balle. Est-ce que tu crois que je ne sais plus marcher ? Où veux-tu m'emmener, drôle ?

— Eh mais, à la répétition.

— Quelle répétition ?

— Celle du Théâtre-Italien.

— Que veux-tu que j'y fasse, au Théâtre-Italien, mauvais sujet ?

— Ah ! c'est vrai ; pardon !

— Tiens, s'écria l'abbé, qui suait sang et eau, et secouait avec colère l'étui de son violon, fais-moi le plaisir de décamper bien vite et de te mêler une autre fois de tes affaires. Je vais aussi à ma répétition, moi ; mais j'y vais à pied, par raison de santé, et que le bon Dieu me préserve d'aller où tu vas ! »

Après cet échange de paroles, l'abbé et ses deux élèves se séparèrent.

Quelques jours après, la voiture de Frantz s'arrêtait de nouveau devant la maison du *Coq d'or*, rue Saint-Denis, et le jeune ténor en descendait, escorté cette fois de son jockey, portant entre ses mains un délicieux bouquet, dans lequel les fleurs les plus rares et les plus amoureusement symboliques s'épanouissaient en un mystérieux *selam*, suivant l'expression orientale. Nous traduisons librement ce selam par ces simples mots : « Je vous aime de toutes les forces de mon âme, et je vous demande de m'aimer toujours. » Le bouquet était celui de Raoul. Quant à Frantz, qui n'avait pu y joindre le sien, il apportait tout simplement le coupon d'une baignoire d'avant-scène pour le Théâtre-Italien, où il devait faire, le soir même, son premier début.

Il était vêtu avec plus de recherche encore que le premier jour ; sa coiffure et sa chaussure étaient irréprochables, et il y avait sur son visage une pâleur intéressante, peut-être déterminée par les émotions inévitablement attachées au début qu'il allait faire sur la première scène lyrique de l'Europe. Peut-être aussi était-il troublé par la pensée de se trouver seul avec sa charmante accompagnatrice, qu'il n'avait pas revue depuis la soirée du dîner impromptu chez l'oncle Brossier, deuxième du nom. En effet, la veuve Brossier avait, ce jour-là même, une audience du chef du personnel à l'administration des postes, et, comme le reste de la famille était occupé au magasin, Eugénie vint seule recevoir le jeune artiste.

Frantz était naturellement timide, et cette timidité ajoutait encore à sa gaucherie. Il avait d'ailleurs évidemment manqué de tact en se faisant suivre par son groom, pour porter jusque dans l'intérieur d'un appartement un bouquet que les gens les plus distingués ont, en pareil cas, l'habitude de porter eux-mêmes. Il couronna cette fausse démarche par un compliment, dont il est présumable qu'il ne serait jamais sorti sans l'intervention charitable d'Eugénie. La jeune fille, toujours compatissante pour un ancien ami, jugea ne pouvoir mieux faire que de l'interrompre, en lui disant qu'elle trouvait le

bouquet ravissant, l'intermédiaire qui avait bien voulu s'en charger on ne peut plus aimable, et que M. Raoul était, comme toujours, bien gentil d'avoir pensé à elle.

« Il n'est pas le seul, reprit Frantz en s'animant ; voici le coupon que je vous avais promis. Puis-je espérer que vous daignerez, ainsi que votre famille, assister à mes débuts ?

— Certainement, répondit Eugénie ; nous nous en faisons tous une fête ici, et je vous prie, monsieur Frantz, de recevoir mes remerciements et ceux de toute ma famille ; mais M. Raoul y sera aussi, n'est-ce pas ?

— Oh ! certainement; il sera à l'orchestre.

— Tant mieux ! De la place où nous serons, je pourrai le voir tout à mon aise.

— Vous l'aimez donc bien, mademoiselle Eugénie ?

— Le moyen qu'il en soit différemment ! Qui ne l'aimerait ? Il est si plein de noblesse, de distinction et en même temps de bonté !

— En effet, il a tout pour lui, tandis que moi.....

— N'allez-vous pas envier son sort, vous à qui la fortune sourit, qui avez des chevaux, des voitures à votre disposition, que les princes et les princesses comblent de leurs cadeaux ?

— Tout ce que vous dites est vrai, mademoiselle Eugénie. Eh bien, vous me croirez si vous voulez. C'est mal, ce que je vais dire ; mais il m'arrive bien souvent d'envier le sort de mon frère de lait.

— Pourquoi donc ?

— Pourquoi..... D'abord M. Raoul est noble, tandis que moi, je ne suis qu'un fils de paysan; il est beau, moi, je suis laid; il est instruit et spirituel, moi, je suis ignorant et peut-être même un peu bête. Vous souriez ? Vous voyez bien, mademoiselle Eugénie, que je me rends justice.

— Est-ce tout ?

— Oh ! non pas. Vous me parliez tout-à-l'heure des cadeaux que j'ai reçus. Eh bien, puisque le hasard m'a favorisé, puisque je vous trouve seule, il est une chose que je n'ai jamais osé vous dire, et, ma foi, je me risque aujourd'hui. Croyez-vous que je tienne à tous ces cadeaux-là ? Pas le moins du monde. Il n'y en a qu'un seul, voyez-vous, qui a du prix pour moi, et celui-là, vous ne l'avez pas remarqué parce que je fais en sorte qu'on ne s'en aperçoive pas ; mais je vais vous le montrer. »

En même temps, l'artiste, se dégantant, montra une de ses bagues, dans le chaton de laquelle était enchâssée une pièce de vingt-cinq centimes. Eugénie se mit à rire.

« Quelle est cette plaisanterie ? dit-elle.

— Eh quoi ! reprit Frantz, vous ne vous souvenez pas que, quand

nous étions au pays, le jour de ce grand orage où je vous ai reconduite chez vous avec M. Raoul, vous avez tiré de votre bourse une petite pièce de cinq sous que vous m'avez donnée? Cette petite pièce, je n'ai jamais voulu m'en défaire. Je l'ai gardée comme un talisman, d'abord parce qu'elle me venait de vous, ensuite parce qu'elle me rappellera toujours, si haut que je puisse monter, que je suis parti de bien bas; enfin, il me semble que, tant que je la porterai, tout me réussira.

— Pauvre garçon, murmura Eugénie en le contemplant avec attendrissement, il me semble moins gauche et moins laid à présent. »

Tout à coup, la porte s'ouvrit et la veuve Brossier apparut.

« Voilà un bien beau bouquet! s'écria-t-elle après les premiers compliments.

— Je me suis souvenu, dit l'artiste, que c'était aujourd'hui la fête de M^lle^ Eugénie, et je me suis permis de lui apporter ce bouquet.

— Mais, comment donc, mon cher Frantz, reprit la veuve, savez-vous que vous devenez très galant? Le capitaine Brossier n'eût pas mieux fait au temps où il me courtisait. Seulement, vous allez compromettre ma fille, pour peu que cela continue.

— Oh! madame Brossier, reprit gauchement l'artiste, qui devint fort rouge, croyez bien que ce n'est pas mon intention. »

La buraliste se pinça les lèvres, et, son humeur aigre et revêche reprenant le dessus, elle repartit avec vivacité :

« Oui-da! je le crois pardieu bien, mon cher! La fille du capitaine Brossier n'est pas de celles que l'on compromet, entendez-vous? Qu'êtes-vous venu faire ici? pourquoi profiter de mon absence pour parler à ma fille?

— Pardon, madame Brossier, balbutia l'artiste tout interdit, d'abord je ne vous savais pas absente et puis j'apportais le bouquet et le coupon d'une loge pour ce soir..... Vous m'aviez promis.....

— Ah! c'est vrai! interrompit la buraliste déjà sensiblement radoucie; c'est donc aujourd'hui le grand jour? Vous tenez à nous avoir à votre représentation; mais que voulez-vous que j'aille faire là, moi qui ne sais pas l'italien?

— Mais moi, s'écria Eugénie, je le sais un peu, chère maman, et je te promets de t'expliquer toute la pièce.

— Ah! si tu me promets cela, reprit la veuve, il faudra bien que je m'exécute. D'ailleurs, François — décidément j'aime mieux ce nom-là que l'autre, et puis c'était un de ceux de mon défunt — François est un ancien ami, et il faut bien faire quelque chose pour ses amis.

— Et j'en serai bien reconnaissant, ajouta l'artiste encore tout décontenancé.

— Allons! c'est entendu, fit la veuve; François, donnez-moi la main et excusez-moi si j'ai été un peu vive tout-à-l'heure. C'est que, voyez-vous, dans la famille Brossier, nous sommes très chatouilleux sur l'honneur des femmes comme sur celui des hommes. Le capitaine s'est battu en duel trois fois pour moi, à ce sujet. Mais aussi, mon cher François, dans notre famille, les femmes adorent toujours leurs maris. »

Ces dernières paroles avaient été prononcées avec une intention si marquée qu'il eût fallu que Frantz fût un idiot pour s'y méprendre; mais au même instant, son groom parut et lui dit à l'oreille que M. Mirandol l'attendait en bas dans la voiture, pour aller faire visite à un journaliste influent, et qu'il commençait à s'impatienter. Le chanteur dut prendre congé de M^me^ Brossier et de sa fille.

« Bon courage ce soir, monsieur Frantz! lui dit cette dernière avec le plus charmant sourire, accompagné d'un regard plein de sympathie.

— Vous serez là! » reprit l'artiste d'une voix émue.

Et, comme la veuve reprenait son front sévère, il ajouta vivement :

« Vous serez là aussi, madame Brossier, avec toute votre famille. »

Puis il sortit précipitamment; car le pauvre garçon commençait déjà à ressentir dans son âme le trouble indéfinissable qui est le premier symptôme de ce mal dangereux qu'on appelle la fièvre d'amour.

Transportons-nous maintenant au Théâtre-Italien, où les débuts d'un jeune ténor, appelé, suivant les bruits de journaux, à égaler sinon même à surpasser la gloire de Rubini, ont attiré une affluence encore plus considérable que de coutume. La salle est étincelante de diamants, embaumée du parfum des fleurs, comme si l'on était au mois de juin, et les yeux ravis se promènent sur ces guirlandes animées qui s'épanouissent gracieusement à chaque rang de loges, dans tout l'éclat des plus riches toilettes. Il y a là tout ce qu'on est convenu d'appeler le beau monde parisien, l'élite des trois faubourgs à la mode : le faubourg Saint-Honoré, avec le monde diplomatique; le faubourg Saint-Germain, avec tous ses blasons; la Chaussée-d'Antin, avec ses lingots d'or et ses portefeuilles bourrés de billets de banque. Si la rue Saint-Denis vient faire tache au milieu de tout ce beau monde, ajoutons bien vite que M^lle^ Eugénie Brossier, placée avec sa cousine Sophie sur le devant d'une baignoire d'avant-scène, a des yeux qui peuvent rivaliser avec les plus beaux diamants de l'empire des Indes et que ses dix-huit ans, sa grâce souveraine l'emportent, pour beaucoup de gens, pour les hommes surtout, sur

les atours disposés à grands frais par les premières marchandes de modes et les couturières les plus renommées de Paris.

S'il n'est pas de mise parmi ce qu'on appelait jadis les gens du bel air — nous les appellerons, si l'on veut aujourd'hui, les gens à prétentions — d'arriver de bonne heure au spectacle, on comprend que Raoul et la famille Brossier eussent de puissantes raisons pour agir différemment. La famille Brossier n'avait pas souvent de pareilles aubaines et elle n'en voulait rien perdre. Elle serait volontiers entrée au spectacle, comme on disait jadis, « devant que les chandelles fussent allumées. » Quant à Raoul, ceux qui aiment ou qui ont aimé connaissent le charme ineffable qui s'attache à ces entrevues mystérieuses, en présence de mille témoins, où les yeux seuls peuvent parler et encore à la dérobée, mais où le regard le plus furtif acquiert une éloquence que les plus grands orateurs n'ont jamais atteinte. Aussi, comme les heures s'écoulèrent lentement ce jour-là pour le jeune vicomte de La Fare ! Avec quelle volupté infinie il vit les lanternes s'allumer dans les rues et l'heure de l'ouverture du théâtre s'approcher ! Il n'y avait pas dans la salle vingt personnes qu'il était déjà à son poste dans sa stalle d'orchestre. Bientôt après, par une sorte d'attraction magnétique, Eugénie apparut aux baignoires d'avant-scène, escortée de toute sa famille.

Elle tenait à la main le bouquet que son amant lui avait fait parvenir dans la matinée et dont elle n'avait pas voulu se dessaisir dans cette occasion solennelle. Avec les yeux de l'amour, dont le prisme de ses dix-huit ans doublait encore la puissance, du premier regard qu'elle jeta dans la salle, elle aperçut Raoul. Alors, se servant des fleurs de son bouquet vis-à-vis de sa famille comme d'un écran, elle adressa subrepticement au jeune homme un petit signe de tête et une œillade pleine de reconnaissance et d'intime allégresse, une de ces œillades qui enivrent et bouleversent à la fois ; puis elle posa son doigt ganté de blanc sur le bord de ses lèvres, pour l'inviter à se montrer circonspect. Raoul sentit son cœur bondir dans sa poitrine et il eut bien de la peine à retenir tous les baisers qu'il eût voulu lui envoyer en échange de cette œillade.

A partir de ce moment, tout ce qui n'était pas *elle* disparut pour lui. Il n'était plus dans sa stalle d'orchestre qu'en chair et en os, car son âme avait émigré dans la baignoire d'avant-scène, auprès de son adorée et, s'il sortait par intervalles de son attitude extatique, c'était pour lancer un regard farouche à ceux de ses voisins qui se permettaient de lorgner Eugénie et d'exprimer leur admiration à la vue de cette tête charmante.

Le lecteur est peut-être curieux de savoir ce que devient pendant ce temps-là M. Mirandol, l'homme dont l'initiative hardie et intel-

ligente appelle successivement toutes les aristocraties de l'Europe à venir consacrer par leurs suffrages la métamorphose d'un petit paysan dauphinois en rossignol. Ce n'est pas dans la salle, c'est dans les coulisses qu'il faut aller le chercher ; c'est là qu'il a fait élection de domicile, afin de pouvoir être plus près de celui qui est devenu son pupille, presque son enfant d'adoption, de surveiller sa toilette, ses pas, ses moindres gestes. Il est là comme un général d'armée, au moment où la bataille va se donner, et déjà le succès se lit dans ses yeux, car il a la conscience de n'avoir rien négligé pour cela. C'est lui-même qui a été, de sa personne, visiter les journalistes les plus influents. A ceux de l'opposition, il a dit tout bas que l'intention de Frantz était de distribuer une partie de ses appointements aux proscrits politiques ; aux journalistes ministériels, il a proposé de contribuer à l'érection d'une statue à élever au président du conseil des ministres dans sa ville natale. Tous, sans excepter les plus infimes, ont reçu la carte de visite de Frantz, artiste lyrique. En outre, le matin même, un splendide déjeuner, servi dans les salons des Frères-Provençaux, a réuni un certain nombre de critiques émérites, et là, les anecdotes les plus fantastiques ont été adroitement insinuées sur l'origine du chanteur à la mode. Enfin, aux abords du théâtre, on colporte une lithographie singulièrement flattée, qui représente le nouveau ténor dans l'attitude rêveuse et mélancolique d'un héros de roman. M. Mirandol, après avoir repassé dans sa tête tous les détails de cette savante stratégie, s'essuie le front et contemple les frises d'un air inspiré, en attendant que le rideau se lève.

Déjà, les premières mesures de l'introduction ont retenti. Quelques rares retardataires apparaissent encore et gagnent à petit bruit leurs loges et leurs stalles. Enfin, la scène est ouverte et l'action commence. Le sujet de *la Somnambule* est trop connu pour avoir besoin d'être analysé. Aussi bien, c'est l'héroïne qui entre d'abord en scène et qui vient recueillir les hommages des bons villageois rassemblés pour lui adresser leurs félicitations au sujet de son prochain mariage avec Elvino, jeune fermier. *Tutto è gioja, tutto è festa*, comme dit le livret ; mais Elvino n'est pas là. Enfin, le voici ! *Eccolo !* chante le chœur, en saluant sa venue; la salle devient instantanément toute yeux et toute oreilles, et il est le point de mire de plus de cent lorgnettes. Quelques applaudissements éclatent en même temps, applaudissements d'amis, sans doute, gratifiés par M. Mirandol d'entrées gratuites ; mais soit que cet essai d'ovation anticipée, essentiellement contraire aux habitudes réservées du public qui fréquente le Théâtre-Italien, ait froissé le plus grand nombre, soit que le premier examen ait été peu favorable au jeune ténor, sous le point de vue purement physique, une pluie de chut ! fait avorter l'entre-

prise, et M. Mirandol, au fond de la coulisse, échange un regard fauve avec les machinistes. Pourtant, il reprend bien vite tout son aplomb, en pensant qu'on a vu son rossignol, mais qu'on ne l'a pas encore entendu. En effet, l'orchestre a préludé, et après quelques phrases de récitatif parfaitement accentuées, Frantz, détachant un anneau de son doigt (ce n'était pas bien certainement l'anneau dans lequel était enchâssée la petite piécette de vingt-cinq centimes donnée par Eugénie), Frantz chante avec un organe plein de fraîcheur et de suavité cette phrase si mélodique de son premier duo avec sa fiancée : *Prendi l'anel, ti dono.* Ici, les vrais amateurs ne peuvent retenir quelques murmures approbatifs ; de nouveaux applaudissements éclatent, mais clairsemés, et sont étouffés derechef par une véritable avalanche de chut ! M. Mirandol, consterné, se cache le visage entre ses mains, non sans avoir pris les pompiers à témoin de l'existence d'une cabale.

Dans la salle, Raoul lui-même, qui s'était associé avec un zèle plus amical que raisonné aux deux tentatives imprudentes des partisans de Frantz, adresse à Eugénie un regard morne et découragé ; car il s'est établi dans l'atmosphère un de ces silences de glace, comme il n'en existe sans doute, à part le Théâtre-Italien, qu'au fond des solitudes polaires.

La fin du duo entre Elvino et Amina fut applaudie ; mais il était évident que les suffrages s'adressaient de préférence à la cantatrice. On disait *brava*, mais on ne disait ni *bravo* ni *bravi*. On trouvait que le nouveau chanteur avait du talent, mais qu'il avait été surfait. De plus, il semblait lourd, froid et plein de gaucherie, ce qu'on eût dû excuser, puisqu'il paraissait pour la première fois sur le théâtre. Après sa brillante campagne sur le Rhin, le pauvre garçon allait-il donc déjà trouver son Waterloo sur les bords de la Seine ?

La famille Brossier, si étrangère qu'elle pût être à toutes les choses de théâtre, était en proie à une stupéfaction profonde. Eugénie, qui s'était avancée avec une sorte d'affectation sur l'appui de la loge, sans doute pour mieux voir ce qui se passait sur la scène, s'était renfoncée en arrière et se cachait le visage avec son bouquet, pour éviter les regards que Frantz attachait de temps à autre sur elle. Quant à la veuve Brossier, elle exprimait presque à voix haute son désappointement, disant qu'on ne l'y reprendrait plus à venir s'ennuyer au Théâtre-Italien, où le capitaine n'avait jamais mis le pied, sans doute pour cause, et qui était bon tout au plus pour les nobles.

Les épreuves du théâtre, les plus périlleuses comme les plus cruelles de toutes, sont pleines de vicissitudes. Tant que le succès est probable, chacun veut être de vos amis ; mais du moment où la chance tourne, on ne vous connaît plus, et vos plus intimes compa-

gnons, vos obligés les plus immédiats sont tout prêts à vous renier, comme saint Pierre, dans la nuit du jugement, renia son divin maître.

Tout autre que Frantz aurait été sans doute profondément décontenancé et découragé d'un semblable accueil ; mais lui, au contraire, comme le coursier généreux qui vient de sentir l'éperon, jugea que le moment était venu de se révéler à ce public gourmé et blasé qui semblait le méconnaître. Après la scène où le seigneur du village, le comte Rodolphe vient, à son tour, féliciter Amina, et où la jalousie d'Elvino commence à s'éveiller, en surprenant le regard d'admiration que le comte a laissé tomber sur la jolie fiancée, Frantz, peut-être intérieurement piqué au vif par l'attitude d'Eugénie, sortit tout-à-coup de sa froideur. Ses yeux s'animèrent, un tressaillement nerveux s'empara de tout son être, et d'une voix vibrante d'émotion, il entonna avec un charme irrésistible cette adorable mélodie de Bellini, qui semble avoir été composée dans un accès d'amoureux délire :

Son geloso del zefiro errante
Che ti scherza col crine.

Un frémissement du plus favorable augure parcourut les rangs serrés des spectateurs. Jamais Rubini, dans ses plus beaux jours, n'avait traduit avec tant de passion et une voix si harmonieuse la pensée du maître. Un long murmure d'admiration se fit entendre dans toute la salle, on était ému, transporté. A la fin de ce morceau, une première salve d'applaudissements éclata, puis une seconde, puis une troisième. M. Mirandol, qui était resté aux écoutes, affaissé derrière un portant de coulisse, avait d'abord redressé la tête, et lorsque les applaudissements retentirent pour la troisième fois, il se jeta dans les bras d'un pompier de service, en s'écriant que cette fois la cabale était bien décidément vaincue.

En effet, à partir de ce moment, le succès de Frantz alla toujours croissant, et dans la scène finale, où croyant sa fiancée infidèle, il la repousse loin de lui et l'accable de ses imprécations, il eut des accents de douleur et d'indignation vraiment sublimes et qui électrisèrent tout l'auditoire. Jamais chanteur ne s'était montré à la fois plus pathétique et plus mélodieux. En quelques minutes, Frantz venait de gagner cette redoutable partie dans laquelle il n'y a guère d'autre alternative que le Capitole ou les Gémonies. En quelques minutes, il prenait rang au nombre de ces artistes bienheureux, que le public parisien adopte et qu'il place, comme jadis le peuple romain, dans son panthéon, pour en faire des demi-dieux.

Tout en prenant la part la plus active au triomphe de son frère de

l'exemple et peut-être même à un ordre de sa mère, elle se détermina soudain à lancer aussi son bouquet aux pieds de l'artiste. Celui-ci, qui avait laissé jusque-là s'amasser autour de lui presque insoucieusement les gerbes de fleurs dont la scène était jonchée, s'empressa de ramasser le bouquet d'Eugénie et le pressa sur son cœur, pendant que la foule redoublait ses applaudissements.

Raoul, qui n'avait pas perdu de vue le moindre détail de cet incident, se sentit frissonner jusqu'à la moelle des os. Il baissa la tête comme un homme qui vient d'être frappé mortellement et murmura d'une voix sourde :

« Elle lui a jeté mon bouquet ! O mon Dieu ! prenez pitié de moi ! »

VIII. — RETOUR AU CHATEAU

Raoul allait sortir du Théâtre-Italien la mort dans l'âme, lorsque, parvenu sous le vestibule, il se sentit frapper sur l'épaule. En même temps, une voix bien connue s'écria à son oreille :

« Tron de Diou ! monsieur Raoul, venez donc ; je vous cherche de tous les côtés. Eh bien ! que dites-vous du petit ?

— Son succès a été tel qu'on pouvait le souhaiter, fit Raoul assez froidement.

— Allons donc ! reprit le Marseillais, le petit a été immense, entendez-vous ! C'est le roi des rossignols passés, présents et à venir. Oh ! je ne m'y étais pas trompé, moi, quand je l'ai entendu chanter pour la première fois sur l'impériale de la diligence qui vous amenait à Paris. Ce gaillard-là donnait déjà le *si* avec la même facilité que j'avale un verre de vin de Champagne. Je me suis dit : avec un peu de culture, ce gosier-là donnera l'*ut* naturel et rapportera un jour cent mille francs de rente ; il les rapportera, soyez-en sûr !

— Je n'en doute pas,

— A la bonne heure ! Suivez-moi maintenant, car le petit vous attend dans sa loge.

— Il est bien tard, balbutia Raoul, en proie à tous les serpents de la jalousie ; je le verrai demain.

— Demain ! repartit le Marseillais, il s'agit bien de demain ; il s'agit d'aujourd'hui. Le petit ne veut pas laisser passer cette soirée sans vous embrasser. Vous ne pouvez lui refuser cette satisfaction. D'ailleurs, vous trouverez dans sa loge quelqu'un de votre connaissance. De gré ou de force, je vous enlève. »

Raoul se laissa entraîner machinalement par l'impétueux Marseillais, qui, le faisant passer par l'escalier des artistes, l'introduisit dans

une chambre assez étroite, mais tapissée avec un certain luxe, autant qu'on pouvait en juger à la clarté de quelques bougies placées sur la cheminée ou suspendues en appliques de chaque côté d'une ancienne psyché. Frantz était debout, encore revêtu de son costume de théâtre, au milieu de cette chambre où se tenaient assises plusieurs personnes; mais il était difficile, au premier abord, de distinguer leurs traits dans la pénombre où elles étaient placées. Il tenait encore à la main le bouquet d'Eugénie, et, dès qu'il aperçut Raoul, il se précipita au-devant de lui, et, l'embrassant avec une vive effusion de joie et de reconnaissance :

« Ah! s'écria-t-il, c'est à vous, Raoul, à votre généreuse assistance que je suis redevable de ce qui m'arrive aujourd'hui, et je ne l'oublierai jamais.

— Tu n'en es redevable qu'à ton talent, reprit Raoul avec une certaine réserve et bien qu'un peu ému lui-même d'une démonstration à laquelle se mêlait peut-être, à l'insu de l'artiste, comme un acte de contrition.

— Ah! repartit Frantz avec véhémence, vous avez beau dire, jamais je ne pourrai m'acquitter envers vous, car c'est vous qui m'avez permis de m'associer aux leçons que vous donnait le bon M. Doucerain; c'est vous qui, plus tard, m'avez racheté de la conscription, qui avez consenti à m'emmener à Paris, et qui enfin m'avez fait connaître M. Mirandol. Je suis bien heureux et bien fier en même temps de le dire ici tout haut, en présence de tout le monde, et en particulier de la famille Brossier, qui a bien voulu assister à mes débuts.

En entendant prononcer ce dernier nom, Raoul se sentit envahi par une sueur froide qui pénétra jusqu'à son cœur, et se retournant aussitôt, il reconnut distinctement tous les Brossier en ligne directe et collatérale, rangés en cercle autour de la loge de l'artiste, depuis la jolie pensionnaire du quartier des Champs-Elysées jusqu'à son gros oncle le passementier et à sa mère, la sèche et hargneuse buraliste.

Eugénie, comme si elle eût tenu à réparer envers son amant un procédé peut-être moins coupable au fond qu'en apparence, eut pour lui un de ces regards qui promettent bien des choses et en font oublier tant d'autres. Aussi, le front du jeune homme fut-il instantanément rasséréné, et tout ce qui restait dans son âme de doutes cruels et d'extravagants soupçons s'envola à tire d'ailes. Aussi bien, la veuve Brossier elle-même, devant laquelle il n'avait pu faire autrement que de s'incliner, venait de se lever, et, pour la première fois de sa vie, lui adressant la parole avec une sorte de bonhomie, lui disait :

« Bonsoir, monsieur, je vous salue. Ah ! par exemple je ne m'attendais guère à vous revoir dans l'intérieur d'un spectacle, derrière la toile ; car enfin, nous sommes ici derrière la toile. C'est mon beau-frère qui fournit le théâtre de passementeries, c'est lui qui a voulu à toutes forces nous conduire ici pour complimenter François. Dame ! je me suis laissé faire, moi, car je ne suis pas fière. Après cela, feu mon mari, le capitaine Brossier, qui n'était pas fier non plus, malgré son grade, avait coutume de dire : « Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens. »

A la suite de cette allocution, qui n'était pas précisément des plus flatteuses pour les artistes en général et pour Frantz en particulier, la veuve du capitaine crut devoir donner à sa famille le signal de la retraite.

Comme Raoul, encouragé par ce qu'il venait d'entendre, s'était approché d'elle et lui demandait si elle comptait prolonger encore son séjour à Paris :

« Non certes pas, reprit-elle, je n'aime pas Paris, moi. Oh ! par exemple, j'aime beaucoup ma famille, et ils font tous leurs efforts pour me retenir ; mais je suis, comme mon défunt, esclave de ma consigne, et il faut que je sois d'ici à la fin du mois rendue à mon poste. Au revoir, monsieur de La Fare ! »

Cette fois, la buraliste avait rendu au jeune homme la particule, dont elle l'avait arbitrairement dépossédé. Elle s'était montrée avec lui presque avenante. Il fallait qu'un grand changement se fût opéré dans ses sentiments et dans ses idées. Ce changement, d'ailleurs, la cousine Sophie ne l'avait-elle pas quelque peu prophétisé ? Raoul, le cœur rempli de pressentiments joyeux, prit congé, à son tour, de Frantz et de M. Mirandol, sans vouloir accepter le souper qu'on lui offrait, et regagna pédestrement son logis, encore plus triomphant, sans nul doute, que Frantz lui-même.

Le lendemain, dans la matinée, il se présenta tout radieux dans la chambre de l'abbé Doucerain, qui ne put s'empêcher de lui dire :

« Eh bien, s'il faut en juger par votre visage épanoui, les choses se sont passées fort heureusement hier pour le petit François.

— Ne le savez-vous pas ? reprit Raoul d'un air tant soit peu narquois.

— Comment voulez-vous que je le sache ? repartit l'abbé d'un ton moitié piteux, moitié bourru.

— Ah ! c'est vrai ; pardon, cher maître, vous étiez sans doute là où vous allez d'ordinaire trois fois par semaine.

— Il le faut bien.

— Est-ce que vous ne me conduirez jamais dans cette maison-là ?

— Non pas, morbleu ! D'ailleurs, on n'y reçoit pas d'étrangers,

je vous l'ai déjà dit, c'est une réunion de musiciens..... amateurs.

— On ferait peut-être une exception pour moi, si vous le voulez bien.

— Mais je ne le veux pas, malepeste !

— Ne vous fâchez pas, l'abbé, ne vous fâchez pas ! Je vois que ma demande est indiscrète, je la retire. Je respecte et respecterai toujours ce mystère, à moins que.....

— Que parlez-vous de mystère ? interrompit l'abbé qui se sentait rougir, expliquez-vous, Raoul ! Par la sambleu, expliquez-vous bien vite ! Que voulez-vous dire à la fin ?

— Je veux dire, reprit Raoul en s'agenouillant devant son vieux maître, dont il embrassa les deux mains, je veux dire que je vous demande humblement pardon de vous avoir tourmenté ainsi ; mais je sais à présent jusqu'où vous a conduit votre généreux dévouement pour moi : j'en suis pénétré de reconnaissance et de confusion, et je vous admire pour le moins autant que je vous aime.

— Bonté divine ! s'écria l'abbé, les larmes aux yeux, vous, à mes genoux ! vous, le vicomte de La Fare, le descendant d'une des plus grandes maisons du Dauphiné ! Relevez-vous bien vite, monsieur le vicomte, et n'oubliez pas que vos ancêtres ne se sont jamais agenouillés que devant Dieu.

— C'est possible, répondit Raoul en se relevant, mais vous êtes pour moi l'image de Dieu sur la terre, vous êtes mon ange gardien qui s'est fait homme.

— Taisez-vous, morbleu ! taisez-vous ! et ne compromettez pas les anges en leur faisant jouer du violon dans l'orchestre du Théâtre-Italien ! Moi qui croyais avoir si bien pris mes mesures pour garder l'incognito ! Bélître que je suis ! Avouez, Raoul, que j'ai été trahi. C'est encore un tour de Mirandol.

— Rassurez-vous, mon cher vieux maître, nul ne vous a trahi : c'est moi qui vous ai reconnu.

— Malgré ma perruque blonde ! C'est incompréhensible. Il faudra que j'en achète une autre.

— Gardez-vous-en bien ! Allons, mon cher maître, calmez-vous ! Pensez-vous donc que j'accepterai dorénavant un pareil sacrifice ? Me croyez-vous capable de vous laisser plus longtemps, vous, vieillard, épuiser le reste de vos forces, pour que moi, jeune homme, je puisse vivre à Paris, oisif, inutile à mes semblables ? Mais s'il en était ainsi, l'abbé, je serais indigne d'être votre élève. Tenez, vous aviez bien raison de vouloir me retenir au château lorsque j'ai eu le malheur de perdre mon père. Je reconnais que la vie de Paris ne me convient pas, et j'ai résolu de retourner en Dauphiné. Je compte partir le plus tôt possible. M'accompagnerez-vous ?

lait, Raoul avait remarqué avec une surprise mêlée d'un peu d'inquiétude qu'Eugénie s'absorbait de plus en plus dans la contemplation du spectacle de la scène, et que l'attrait de la représentation avait si bien maîtrisé son esprit, qu'elle semblait même ne plus s'apercevoir que son amant était au nombre des spectateurs. Avec cet égoïsme candide et si plein d'exigences qu'enfante l'amour, il ne pouvait se faire à l'idée que la femme de ses rêves éprouvât une préoccupation aussi profonde, alors que lui-même n'en était pas l'objet.

Sur ces entrefaites, le premier acte étant terminé, le rideau venait de s'abaisser et les conversations s'engageaient de tous les côtés sur le nouveau ténor, que d'une voix unanime on portait aux nues. Son inexpérience même était un charme de plus pour un public qui se montrait peu exigeant, surtout il y a vingt ans, en matière de mimique théâtrale, vis-à-vis des chanteurs italiens, leur demandant seulement, ce qui était fort rare, même alors, de savoir chanter. Frantz avait reçu de la nature des qualités de voix si exceptionnelles; il alliait si bien la fraîcheur et la pureté du son, qu'il était difficile pour les connaisseurs, les véritables dilettantes, de ne pas l'apprécier immédiatement. Quant au reste du public, et c'est la partie la plus nombreuse, on pourra toujours la comparer aux moutons de Panurge, et c'est pour ceux-là que M. Mirandol avait dressé ses batteries avec tant d'à-propos et de prévoyance. Il n'y avait qu'à les laisser aller, leur enthousiasme ne devait plus connaître de bornes.

Comme Raoul, blessé de l'attitude d'Eugénie, cherchait à prendre sa revanche en promenant sa lorgnette du côté opposé, il avisa dans un coin de l'orchestre des musiciens un petit vieillard à perruque blonde, soigneusement enveloppé jusqu'au menton dans sa redingote, dont il avait relevé le collet autour de son cou, bien qu'à coup sûr la température de la salle fût presque tiède, et qui semblait éviter avec le plus grand soin de tourner son visage du côté des spectateurs, comme s'il eût appréhendé d'en être reconnu.

Raoul se demanda d'abord s'il n'était pas le jouet de quelque illusion. La tournure, l'attitude et toute la forme extérieure du bon abbé revivaient, en dépit de la perruque blonde, devant les regards stupéfaits de son élève. Pourtant, comment expliquer sa présence dans un orchestre de théâtre, voire même dans celui du Théâtre-Italien?

Pour peu que Raoul eût conservé à cet égard le moindre doute, il fallut bientôt qu'il se rendît à l'évidence, car le second acte allait commencer, le chef d'orchestre venait de donner le signal; le petit vieillard avait saisi son archet, et, au premier mouvement qu'il fit pour appuyer en même temps son violon entre son épaule et son menton, le visage tanné, ridé et parcheminé de l'ancien aumônier des dragons

de la garde s'était dégagé en plein, sous sa perruque d'emprunt, du collet de sa redingote, et ses deux petits yeux, encore pleins de feu, avaient lancé un éclair en attaquant la note. C'était bien l'abbé Doucerain.

A cet aspect, Raoul oublia pour un moment ses préoccupations amoureuses, et le fantôme de la jolie pensionnaire cessa de hanter son cerveau. Il se souvint alors avec un douloureux tressaillement de l'embarras qu'avait manifesté son vieux maître lorsqu'il l'interrogeait sur la prétendue leçon de violon qu'il avait trouvée pour employer ses soirées. C'était pour subvenir à ses besoins, à lui oisif, à lui uniquement préoccupé des intérêts de son fol amour, que l'ancien disciple de saint Bruno s'était déterminé à accepter la fonction de violon dans l'orchestre du Théâtre-Italien! Une larme d'attendrissement roula dans les yeux du jeune homme, et il demeura quelques instants pensif et comme absorbé par les remords qui venaient de s'emparer de lui.

C'est au second acte de la *Sonnambula* que le rôle d'Elvino se dessine avec le plus de relief et de vigueur, soit lorsque, se croyant trahi par sa fiancée, il l'accable de ses anathèmes, et que, tombant ensuite de l'excès de la colère et du désespoir dans un abattement plein de mélancolie, il exhale sa douleur dans cette cantilène si touchante : *Ah! perche non posso odiar ti!* soit lorsque, convaincu de l'innocence d'Amina, à la suite de la scène si dramatique et si poignante de somnambulisme, il fait éclater sa joie dans un chant de triomphe et d'amour. Cette fois, le succès de Frantz prit des proportions inouïes. Rappelé par ces duchesses, ces ambassadrices qui, dans leur enthousiasme, déchiraient leurs gants pour l'applaudir, il vit pleuvoir à ses pieds une avalanche de bouquets comme on n'en trouve qu'à Paris. Ce n'était plus un homme, ce n'était plus un acteur, c'était un demi-dieu venant recueillir les hommages des faibles mortels que son aspect enivrait. Il avait le sourire sur les lèvres, mais il était fort pâle. Les fatigues et les émotions de cette soirée achevaient de poétiser pour quelques instants cette nature vulgaire et rustique. Il abaissa sur la loge de rez-de-chaussée, béante à ses pieds, et dans laquelle les applaudissements les plus énergiques venaient de l'accueillir, un regard plein de reconnaissance et peut-être aussi d'un sentiment plus tendre. Ce regard tomba dans les yeux d'Eugénie.

La jeune fille avait, pour applaudir plus aisément, posé sur l'appui de la loge le bouquet que Raoul lui avait envoyé le matin. Dans cette partie de la salle qui avoisine la scène, elle était évidemment la seule femme qui eût gardé son bouquet. Soit qu'elle s'en fût aperçue et qu'elle craignît de voir cette persistance interprétée dans un sens défavorable au succès de Frantz, soit qu'elle obéît à la contagion de

— Si je vous accompagnerai, Raoul ? Est-ce que je puis vivre là où vous n'êtes pas ? Partons demain, aujourd'hui même, si vous le voulez. Je ne vous demande que le temps de faire ma malle et d'aller donner ma démission au chef d'orchestre du Théâtre-Italien. J'aurai ainsi un gros péché de moins sur la conscience, et cela, grâce à vous. Oh ! je suis bien heureux ! »

Vingt-quatre heures après, le jeune homme et le vieillard reprenaient la route du Dauphiné, où les affaires de la succession, qui s'embrouillaient de plus en plus, rappelaient d'ailleurs M. de La Fare de la façon la plus instante. Ce fut presque avec bonheur que ce dernier quitta la grande Babylone, où il était venu, à l'exemple de tant d'imprudents phalènes, accourus de tous les points de l'horizon, se brûler les ailes. Ne retournait-il pas dans ce pays où Eugénie lui était apparue pour la première fois, rayonnante de jeunesse et de beauté ? N'allait-il pas revoir ces grands bois aux senteurs parfumées qu'il avait parcourus avec elle, et où il s'était pris si vite à l'aimer ? N'allait-il pas la retrouver bientôt elle-même pour ne plus s'en séparer ? Quelle vie de délices il se promettait avec elle dans son antique manoir, rajeuni pour une si charmante châtelaine ! Que d'adorables projets ! Frantz et M. Mirandol, auxquels on avait dit adieu, avec quelques regrets, avaient promis de s'arrêter tôt ou tard dans leurs caravanes, au château de La Fare, qui devait leur servir de gîte d'étape en allant en Italie ou en revenant. Mais peut-être, au fond de son âme, Raoul n'éprouvait-il pas un bien vif désir de voir cette promesse réalisée. Tout en absolvant Eugénie pour un fait que bien des considérations rendaient excusable, il ne pouvait oublier que le bouquet de fête qu'il lui avait envoyé avait servi d'offrande pour orner le triomphe du chanteur.

En arrivant à Grenoble, le jeune vicomte s'empressa de se rendre chez son notaire, qui avait été celui de son père et qui l'avait connu lui-même tout enfant. Celui-ci le reçut avec un visage consterné.

« Ah ! jeune homme ! jeune homme ! lui dit-il, nous vous tenons donc enfin ! Dieu veuille que ce ne soit pas trop tard ! Je vous dois la vérité en mémoire de votre digne père, qui m'honorait de son amitié, en mémoire de votre famille, qui est l'une des plus illustres de ce pays et dont vous êtes aujourd'hui le dernier représentant. Pendant que vous dépensiez follement votre temps dans les plaisirs de Paris, les créanciers ont perdu patience et ils ont intenté contre vous des poursuites qui non-seulement déconsidèrent le nom que vous portez, mais qui doivent aboutir fatalement pour vous à une ruine complète et à l'expropriation prochaine de la terre de La Fare. Je vous avais prévenu dès le principe. Il n'y avait qu'un moyen de vous sauver d'un naufrage inévitable et de conserver la demeure de

vos ancêtres : c'était de contracter un riche mariage. Vous étiez en droit d'y prétendre : avec une partie de la dot il eût été facile de désintéresser les créanciers. Aujourd'hui, sera-ce possible encore? J'en doute ; cependant, si vous voulez m'accompagner ce soir même chez le premier président de la cour de Grenoble, je vous présenterai à une famille dont je suis le notaire également depuis longues années, et dans laquelle il y a une fille unique à marier et d'assez grandes espérances de fortune. Mais je ne réponds de rien. »

Raoul sourit tristement et répondit :

« Mon cher notaire, je vous remercie du service que vous êtes disposé à me rendre ; mais je ne saurais l'accepter. Ce ne sont point les plaisirs, comme vous paraissez le croire, qui m'ont fait prolonger mon séjour à Paris ; c'est un motif beaucoup plus sérieux et plus légitime, que vous connaîtrez plus tard. Il m'est bien pénible d'apprendre que je ne pourrai, comme je l'espérais, conserver la demeure de mes pères, mais je suis prêt à tout, et désireux d'ailleurs d'éviter tout scandale, je viens vous demander de me faire connaître d'une façon aussi précise que possible la situation de ma fortune. Quel est au juste le chiffre des dettes que j'ai à acquitter?

— Trois cent mille francs en somme ronde.

— Et quel prix puis-je espérer de la terre de La Fare?

— En bloc, c'est tout au plus si vous pouvez en espérer pareille somme ; mais en la divisant en trois lots, savoir : les bois d'abord, puis le moulin avec la métairie, et enfin le château et ses dépendances immédiates, il est présumable que non-seulement tous les créanciers seront désintéressés, mais qu'il pourra même vous rester trente à quarante mille francs.

— Il suffit. Eh bien, vous pourrez annoncer aux créanciers que je suis prêt à les satisfaire en aliénant tout ce que m'a laissé mon père.

— Et que ferez-vous ensuite, monsieur Raoul?

— Permettez-moi de vous taire encore mon projet. Seulement, je désire que tout cela soit terminé le plus tôt possible.

— Il sera fait selon votre désir ; seulement, les biens fonciers ne se vendent pas, je dois vous en prévenir, aussi aisément que des inscriptions de rente à la Bourse. Il faut des affiches, des publications dans les journaux, et bien d'autres formalités.

— Je m'en rapporte complétement à vous, mon cher notaire, pour le soin de mes intérêts. Seulement, hâtez-vous, car je n'aime pas plus à faire pitié qu'envie.

— Jeune homme, reprit le notaire en serrant la main de son client, j'ignore quels sont vos projets ; mais il faut se défier, à votre âge, des entraînements de tout genre, auxquels on n'est que trop

sujet. Croyez-en mes cheveux blancs, qui doivent vous rappeler ceux de votre père : venez avec moi, ce soir, chez le premier président. Cela ne vous engage à rien, que diable ! La jeune fille dont j'ambitionne pour vous la main vous plaira, j'en suis sûr. Elle est fort bien élevée, n'ayant jamais quitté sa mère, ce qui est la meilleure des garanties pour l'éducation des filles. Sans être jolie, ce qui est plein de dangers, elle est agréable et distinguée ; enfin, elle appartient à la même caste que vous, et c'est une considération que vous ne devez point négliger, car enfin on épouse toujours un peu forcément la famille de sa femme. Allons ! monsieur Raoul, une bonne résolution ! A quoi serviraient les vieillards dans ce bas monde s'ils n'avaient pour mission d'éclairer les jeunes gens de leurs conseils, de leur expérience ?

— Je vous sais gré de votre insistance, répondit Raoul, car elle me prouve que vous avez bien voulu conserver pour moi quelque affection ; mais mon parti est pris et il est irrévocable. Souffrez que je me retire.

— Je ne vous retiens plus, monsieur Raoul, partez. Mais vrai ! j'ai le cœur navré en songeant que c'est à un étranger qu'appartiendra ce château qui, depuis plus de trois cents ans, a été le berceau de vos ancêtres, où tous revenaient mourir, après une existence honorablement remplie, à moins qu'ils ne fussent tombés sur le champ de bataille. Réfléchissez encore à tout cela, je vous en supplie. On dit que la nuit porte conseil : eh bien ! j'attendrai jusqu'à demain midi, pour remplir vos intentions. A cette heure-là, si je n'ai pas entendu parler de vous, il sera fait suivant votre désir. »

C'est sur ces dernières paroles que Raoul prit congé du notaire. En sortant de chez lui, il alla rejoindre l'abbé Doucerain, qui l'attendait à l'hôtel où ils étaient descendus, et tous deux se mirent en route pour le château de La Fare dans une voiture de louage que l'ancien aumônier des dragons venait de se procurer, car le lecteur sait qu'on avait été forcé, après la mort du général, de vendre ses chevaux et ses voitures pour subvenir aux frais funéraires et à quelques dettes criardes.

Lorsque Raoul rentra dans le château de ses pères, ce château où il était déjà presque un étranger, nul ne vint à sa rencontre, et les chiens eux-mêmes semblèrent ne plus le reconnaître. Ce domaine, qu'il avait laissé quelques mois auparavant si magnifique encore, ne présentait plus qu'une apparence désolée ; l'obligation où l'on s'était trouvé, pour éviter de nouvelles dettes, de congédier presque tous les serviteurs du château, à commencer par le jardinier, avait fait négliger tous ces soins qu'on appelle de pur agrément, et qui ajoutent un charme si puissant à la plus simple résidence champêtre : les

ronces et l'ivraie avaient envahi les allées, qui n'étaient plus ratissées; une végétation luxuriante mais désordonnée s'étendait partout et dressait à chaque pas des barricades de branchages; les roseaux et les nénuphars s'épanouissaient en pleine liberté dans la pièce d'eau, dont la nappe, jadis si claire et si limpide, ne présentait plus qu'une surface moussue, d'un jaune verdâtre : on eût dit l'entrée du domaine de *la Belle au Bois dormant*.

Un soupir s'échappa de la poitrine oppressée de Raoul, et, pour la première fois peut-être, le jeune homme comprit tout ce que lui coûtait l'amour d'Eugénie. Il revoyait, pour lui dire un éternel adieu, cette haute toiture en ardoises, à crête fleuronnée, qui avait abrité son enfance et sa première jeunesse; il saluait encore une fois, sous leur manteau de lierre, les quatre tours inégales avec leurs girouettes et leurs bouquets de plomb; et son œil s'attachait mélancoliquement sur son blason sculpté dans la clef de voûte de la porte ogivale, donnant accès à la principale tour. Ce blason auquel chacun de ses aïeux avait ajouté sa part de gloire allait devenir un objet de stupide curiosité, sinon même de raillerie pour quelque marchand enrichi, auquel les chances du commerce permettraient de faire l'acquisition du domaine seigneurial de La Fare.

Ce jour-là, Raoul eut presque un regard de tendresse pour ces graves portraits de famille, dont l'aspect rébarbatif lui faisait peur quand il était enfant, et que plus tard il avait dédaignés comme de naïves et informes ébauches de la peinture dauphinoise. Enfin, il ne voulut pas laisser passer la soirée sans aller, dans l'humble cimetière du bourg voisin, visiter la tombe de son père, et il y resta longtemps agenouillé et priant.

En se relevant, il ne fut pas peu surpris de trouver à ses côtés un chartreux également en prières. Celui-ci lui dit en se relevant :

« Ne me reconnaissez-vous pas? »

Et, sur un signe négatif de Raoul, il continua :

« Je vous ai vu tout enfant chez votre père, qui était l'un des bienfaiteurs de notre ordre, lorsque je venais lui demander des secours pour les villageois de ces environs ruinés par la grêle ou par quelque incendie. Je suis le procureur général des chartreux.

— En effet, répondit Raoul, le souvenir de vos traits revient à ma mémoire. Pardonnez-moi, mon père, d'avoir pu les oublier un instant. C'est qu'aussi, sous ce costume, vous vous ressemblez tous.

— Et puis, il y a longtemps, mon fils, que vous n'êtes venu nous visiter.

— Il est vrai, j'arrive de Paris.

— Et vous venez sans doute passer la saison des grandes chasses dans votre château? Pendant votre séjour ici, nous vous verrons quel-

quefois au monastère, n'est-ce pas? car votre intention sans doute est de rester quelque temps en Dauphiné?

— Je ne sais encore, dit Raoul avec hésitation; mais, en tous cas, je ne manquerai point d'aller visiter la Grande-Chartreuse.

— Nous nous en réjouirons, mon fils, et croyez-moi, vous vous en réjouirez vous-même. Vous êtes à l'âge des passions, et les passions se calment là-haut; vous êtes à l'âge où l'on a faim et soif, et il n'y a pas de faim qui ne s'apaise, pas de soif qui ne s'éteigne dans notre sainte maison.

— En êtes-vous bien sûr, mon père?

— Essayez, mon fils, et puissiez-vous n'avoir pas à vous souvenir trop tôt de cette parole du divin Maître : « Venez à moi, vous qui » pleurez et vous serez consolés. »

Ayant ainsi parlé, le chartreux salua Raoul et s'éloigna. Le jeune homme le suivit des yeux pendant quelques instants, et, à la faveur du crépuscule, il le vit gravir d'un pas allègre le chemin qui conduit au monastère. Quand il eut disparu entre les arbres, Raoul demeura absorbé dans une rêverie profonde, et il rentra à pas lents au château, se demandant si ce chartreux qu'il venait de rencontrer, et qui semblait si étranger aux troubles et aux orages du cœur, ne les avait pas ressentis lui-même avant de porter le froc et le scapulaire de saint Bruno. Il se reprochait de l'avoir laissé partir sans l'interroger sur son passé, sur celui des religieux qu'il allait rejoindre. Plus d'une fois il lui était arrivé de traiter ce sujet avec l'abbé Doucerain, qui avait lui-même, on se le rappelle, porté, avant la Révolution, l'habit de chartreux; mais, entré au monastère à une époque où la société française était si différente de ce qu'elle est devenue dans notre siècle, M. Doucerain n'avait pu donner, sous ce rapport, à son élève que des indications fort vagues.

Le lendemain, le cours des idées de Raoul changea complétement, lorsque, en s'éveillant, il avisa sur le pupitre de son piano la cavatine qu'il se plaisait jadis à faire répéter au petit François, et qui avait si bien donné l'éveil à son père sur sa passion naissante. Il ne put s'empêcher de fredonner durant toute la matinée, d'une voix malheureusement assez fausse, ce refrain, dont les paroles étaient si bien en harmonie avec sa situation et le vœu le plus ardent de son cœur :

Viens, gentille dame!
De toi je réclame
La foi des serments.

Il y a d'ailleurs, dans le spectacle des lieux où l'on a ressenti les premières atteintes de l'amour, un charme souverain et ineffaçable, que Raoul était appelé à subir plus profondément encore que tout

autre. S'il demeurait renfermé dans sa chambre, il ne pouvait s'approcher d'une fenêtre sans qu'aussitôt ses regards se portassent sur le clocher du bourg voisin, qu'on apercevait à peu de distance ; car, au pied de ce clocher, ses yeux perçants pénétraient jusqu'à l'humble maisonnette, invisible pour d'autres que pour lui, où était situé le bureau de poste, cette maisonnette où Eugénie était venue passer les vacances, où il l'avait aperçue derrière le rideau de mousseline qu'elle avait soulevé pour lui faire signe, où bientôt sans doute elle allait revenir ; cette maisonnette si souvent apparue dans ses rêves, et qui, grâce à la présence de la femme aimée, s'était métamorphosée pour lui en un palais enchanté, comme jamais Fra Giocondo ni Bramante n'ont pu en construire.

Si au contraire, las de prolonger son séjour dans cette enceinte, où il était réduit à vivre avec son vieux maître dans une sorte de quarantaine, comme un lépreux ou un pestiféré, Raoul profitait de quelque journée d'automne presque tiède, comme on en compte tant en Dauphiné, pour aller se promener à l'aventure, une attraction magnétique l'entraînait aussitôt dans les bois qui s'étendent au pied des montagnes de la Grande-Chartreuse, dans ces bois où il avait rencontré Eugénie lisant les vers de Lamartine, sous l'ombrage d'un châtaignier séculaire ; il retrouvait ce rocher toujours suspendu sur l'abîme où son cheval avait failli le précipiter ; il entendait encore le cri de terreur de la jeune fille, et il lui semblait que, comme dans les légendes, le châtaignier allait prendre une voix pour lui parler d'elle, et que le Guier lui-même, dont les ondes torrentueuses mugissaient à ses pieds, avait conservé à cette place l'image de son adorée.

Dans une de ses promenades, vers le déclin du jour, il arriva une fois à Raoul de rencontrer les chartreux, qui, à certaines époques, se promènent processionnellement dans les grands bois dont le monastère est entouré, et qui semblent, avec leurs frocs et leurs robes de bure blanche, leur attitude silencieuse et méditative, un essaim de fantômes. A cet aspect inattendu, le jeune homme fut saisi d'une frayeur instinctive, et il se cacha, pour laisser passer les religieux, derrière un massif d'arbres. Au premier rang de l'imposante théorie il avait reconnu distinctement le procureur général de la Grande-Chartreuse, à côté du général de l'ordre, et il s'était rappelé ses paroles : « Il n'y a pas de faim qui ne s'apaise, pas de soif qui ne s'éteigne dans notre sainte maison. » Mais l'amour est un mal dont on souffre parfois cruellement, et dont on serait pourtant bien fâché de guérir. Et puis l'heure des larmes n'était pas encore venue. C'est pour cela que Raoul, superstitieux comme le sont tous ceux qu'une passion profonde a subjugués, s'était abstenu de pousser ses prome-

nades jusqu'au monastère et d'en franchir le seuil, comme s'il eût appréhendé d'y laisser son cœur.

Ce cœur n'était-il pas d'ailleurs tout à Eugénie ? D'où venait donc que, depuis plus de quinze jours qu'il avait quitté Paris, M. de La Fare n'entendait plus parler d'elle ni même de Frantz, dont les journaux seuls continuaient d'enregistrer les triomphes ? Sans doute l'étroite et sévère surveillance de la veuve Brossier pouvait, à la rigueur, empêcher sa fille de se livrer aux soins d'une correspondance amoureuse ; mais en était-il de même de la cousine Sophie, dans laquelle il avait espéré une complaisante intermédiaire ? C'est en vain que Raoul avait écrit à cette dernière, il n'avait point encore de réponse.

D'un autre côté, le jour fixé pour la mise en vente du domaine de La Fare approchait sensiblement ; la ruine complète du dernier représentant de ce nom glorieux était désormais un fait de notoriété publique dans toute la contrée, et, sous de pareils auspices, il devenait bien douteux que la veuve Brossier donnât son consentement au mariage projeté. Aussi Raoul était-il disposé, pour sa part, à s'affranchir du préliminaire d'une demande, pour peu qu'Eugénie elle-même, persuadée de l'inanité d'une pareille démarche, persistât dans la résolution qu'elle avait annoncée. Pouvait-il en être autrement, alors que cette résolution était due à son initiative ?

Les choses en étaient là lorsque, par une soirée un peu brumeuse du commencement de décembre, mais à laquelle fort heureusement la lune prêtait son flambeau, une berline de poste, annoncée au loin par d'énergiques claquements de fouet, s'arrêta devant la grille du château. En toute autre occurrence, c'eût été un événement assez considérable ; mais, comme la vente du domaine devait avoir lieu le lendemain même à Grenoble, Raoul pensa naturellement que c'était quelque amateur attardé qui venait visiter le château. De pareilles visites étaient fréquentes depuis que les annonces des journaux et les affiches placardées dans toute l'étendue du département avaient fait connaître la mise en adjudication en trois lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, du superbe domaine seigneurial de La Fare, composé d'un château en parfait état de conservation, avec des bois, un moulin et une métairie, le tout d'un rapport net d'environ dix à douze mille francs.

L'héritier nominal de cette petite fortune qui, il y a vingt ans, n'était pas sans quelque importance, attendu que les millions ne couraient pas encore les rues, le jeune vicomte de La Fare était occupé en ce moment, avec son vieux maître, à classer un certain nombre d'objets mobiliers qui ne devaient pas être compris dans la vente du château, et ni l'un ni l'autre ne crurent devoir se déranger, en dépit des claquements de fouet répétés du postillon, laissant à

l'unique serviteur qui leur était resté le soin d'introduire le nouveau venu, et de lui faire l'exhibition de tout ce qui pouvait l'intéresser. Mais tout à coup, ils tressaillirent, car une voix bien connue, une voix douée de cette sonorité qui caractérise l'organe des races méridionales, s'était écriée avec un accent marseillais des plus prononcés :

« Tron de Diou! où sont-ils donc? que je les embrasse, ces chers amis! Dites-leur que c'est leur ancien voisin Mirandol qui vient leur demander à coucher. »

En même temps, une voix beaucoup plus jeune et d'un timbre plein de fraîcheur et de mélodie, fit entendre le refrain de ce chœur si connu que chantent les compagnons du comte Ory, à la porte du château de Faremoutiers :

Donnez-nous, par grâce,
L'hospitalité!

« Morbleu! s'écria l'abbé, entendez-vous cette cadence? quelle pureté et comme le son est filé! Il n'y a que le petit François pour chanter ainsi.

— Ce n'est plus François, dit Raoul, dont le front se rembrunit légèrement, c'est Frantz. Je ne l'attendais pas sitôt!

IX. — UN CLOU CHASSE L'AUTRE

Le moment est venu de faire un retour sur ce qui avait pu se passer à Paris pendant que Raoul attendait impatiemment au château de La Fare l'arrivée d'Eugénie et l'accomplissement de ses promesses. C'est une revue rétrospective que nous devons au lecteur, avant de faire rentrer en scène le chanteur à la mode, escorté de celui qu'on serait peut-être en droit d'appeler son cornac, s'il ne s'agissait d'un inoffensif rossignol.

Voyons d'abord quelle était la situation d'esprit des trois personnages principaux que nous avons laissés à Paris, à la suite de la représentation de *la Sonnambula* au Théâtre-Italien, et commençons par Frantz. Au milieu de l'enivrement de son triomphe, il ne pouvait s'empêcher de reporter sa pensée sur les beaux yeux de M^lle^ Eugénie Brossier : il se rappelait avec émotion l'attention profonde qu'elle avait apportée à la représentation, la part si sympathique qu'elle paraissait avoir prise à son succès, et surtout le bouquet qu'elle lui avait jeté..... un bouquet de fête! un bouquet choisi et envoyé par Raoul lui-même! Tout cela chatouillait agréablement le cœur de l'artiste; mais en même temps, il songeait que Raoul aimait Eugénie

et qu'il en était aimé. Son devoir dès lors, à lui, Frantz, n'était-il pas tout tracé? Non certes, il ne devait plus chercher à revoir cette jeune fille; le soin de son propre repos lui en faisait une loi; puis quand il était à peu près résolu à s'arracher à cette périlleuse tentation, les dernières paroles de sa conversation avec l'abbé Doucerain lui revenaient à la mémoire : « Celui-là rendrait à Raoul un bien signalé service, qui parviendrait à lui souffler sa maîtresse. » Et alors, Frantz retombait dans des perplexités sans fin.

Passons maintenant à Eugénie. Malgré son amour pour le jeune vicomte de La Fare, elle avait éprouvé pour l'artiste un enthousiasme dont il est facile de se rendre compte en songeant à l'accueil qu'il avait reçu du public dilettante. Cet enthousiasme s'était traduit chez elle non-seulement par des applaudissements, mais même par des larmes, effet presque obligé de cette sensibilité nerveuse qui caractérise au suprême degré le sexe féminin, et que tant de circonstances développent parfois dans des proportions presque effrayantes, surtout au sein de nos grandes villes. Il y aurait à cet égard de curieuses observations physiologiques à enregistrer ; mais ce n'est point ici leur place. D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, à toutes les époques, les chanteurs ont exercé sur les imaginations féminines un prestige incontestable, et ce prestige a été poussé de nos jours par les ténors aussi loin que possible. Enfin, nul n'ignore tout ce que l'optique de la scène enfante de mirages, surtout à l'époque où l'on entre en quelque sorte dans la vie et où tout n'est encore qu'illusion. Grâce au prisme à travers lequel tous les objets apparaissent alors, la physionomie la plus rustique, la plus vulgaire revêt promptement au théâtre un caractère idéal. On est tenté d'assimiler le comédien au personnage qu'il représente, de lui prêter les sentiments, les passions qu'il exprime. C'est une sorte de transsubstantiation, à laquelle l'art du musicien, le plus émouvant de tous, celui qui parle le plus aux sens, ajoute encore un charme souvent irrésistible. Doit-on s'étonner que la voix de Frantz, interprétant avec un si merveilleux talent les plus pathétiques inspirations de Bellini, dans sa plus amoureuse idylle, eût ébranlé si profondément toutes les fibres de l'organisme chez une jeune pensionnaire à peine échappée du pensionnat? Combien de jeunes filles, de femmes même, ont subi cette influence et pourraient apporter ici l'appui de leur témoignage!

Est-ce à dire que l'amour de Raoul, cet amour si noble et si pur, ne devait plus offrir qu'une égide insuffisante contre l'envahissement d'impressions presque purement physiques? Loin de nous la pensée de nous prêter à une pareille calomnie. Nous avons voulu seulement constater un phénomène plus commun qu'on ne le pense, laissant au lecteur le soin d'en tirer telles déductions que bon lui semblera, et,

pour nous résumer en quelques mots, nous dirons que le cœur d'Eugénie était toujours fidèle à Raoul, mais quand elle entendait chanter Frantz, la voix de l'artiste éveillait en elle je ne sais quel clavier mystérieux.

Il faut bien à présent descendre des hauteurs de cette psychologie ou, mieux encore, de cette physiologie expérimentale, pour abaisser un regard sur une personnalité secondaire, beaucoup moins sensible au pouvoir magique d'un ténor qu'au bruissement mélodieux des pièces d'or qui s'échappaient à flots de ce gosier privilégié. Nous voulons parler de la veuve Brossier. On a pu voir qu'avec cette perspicacité qui est l'un des attributs de son sexe, elle avait parfaitement remarqué, dès le premier moment, l'impression que sa fille produisait sur Frantz. En même temps, elle n'avait pu s'empêcher de supputer les profits considérables qui résultaient déjà pour son ancien commis aux écritures de l'exercice de son art. Ce n'était, il est vrai, que ce que les gens mal élevés appellent un cabotin ; mais ce cabotin ne pouvait manquer de s'élever bientôt au rang de millionnaire. Or, y a-t-il pour les personnes de l'espèce de la veuve Brossier (et elles sont en grand nombre à notre époque) une position sociale plus digne d'envie que celle qui se résume par ce vocable magique : « millionnaire ! »

D'un autre côté, depuis qu'Eugénie était sortie de pension, la veuve Brossier avait eu le temps de réfléchir aux dangers de toute espèce que présente la garde d'une fille nubile, et elle s'était demandé, non sans beaucoup d'appréhensions, si, n'ayant pas de dot à lui donner, elle trouverait aisément un mari pour sa fille dans les rangs de la bourgeoisie, la noblesse étant expressément exclue du concours. Frantz n'appartenait, il est vrai, ni à cette caste abhorrée, ni même au tiers état; mais sa profession le plaçait évidemment en dehors de toutes les hiérarchies sociales, en même temps qu'elle restreignait singulièrement pour lui le champ des aspirations matrimoniales ; seulement, Frantz n'avait plus que quelques jours à passer à Paris. Il était d'un naturel timide et réservé; comment, dans ces conditions, l'amener à se prononcer? C'était évidemment une affaire à brusquer et qui ne pouvait réussir que par une sorte de surprise. Voici ce que la veuve Brossier imagina à cet égard : comme toute politesse en vaut une autre, suivant un des dictons favoris du défunt capitaine, sa veuve ne trouva rien de mieux à faire que d'inviter Frantz à venir déjeuner sans cérémonie avec elle et avec sa fille, le surlendemain de sa représentation de début. Frantz était déjà trop féru des beaux yeux de M^lle^ Brossier, pour refuser une semblable invitation. Dès qu'il eut formulé son acceptation, une joie vraiment diabolique illumina la sèche et longue figure de la buraliste, qui,

contre son ordinaire, se montra, ce jour-là, presque caressante pour sa fille. L'araignée avait tendu sa toile et elle flairait un riche butin.

La nuit qui précéda le déjeuner, la veuve Brossier dormit fort peu. Une mère, à la piste d'un mari pour sa fille, ressemble beaucoup à un général d'armée prêt à livrer une bataille décisive, et l'on a beau dire, il n'est pas démontré que les généraux aient un sommeil bien calme et bien paisible en pareille circonstance.

Le lendemain, après un déjeuner pendant la durée duquel François fut l'objet de mille attentions délicates de la part de la directrice de poste et de toutes sortes de coquetteries plus ou moins innocentes de la part de sa fille, cette dernière, sur un signe de sa mère, sortit de table au dessert, et la conversation suivante s'engagea entre les deux convives :

« Eh bien ! s'écria à brûle-pourpoint Mme Brossier, en choquant son petit verre rempli de vieille eau-de-vie de Cognac, choisie jadis par le capitaine lui-même, contre le verre de l'artiste, causons un peu maintenant à cœur ouvert : que pensez-vous de ma fille ?

— Je la trouve charmante, répondit François, avec encore plus de conviction que de galanterie.

— N'est-ce pas que celui qui sera son mari ne sera pas trop à plaindre ?

— Oh ! certes, non, et son sort sera au contraire bien digne d'envie ! »

Ici, Mme Brossier attacha sur son interlocuteur un regard d'une fixité inquiétante.

« Est-ce que, dit-elle, vous ne songez pas vous-même à vous marier ?

— Oh ! balbutia le chanteur en baissant les yeux sous le feu sombre de ce regard dont il se sentait presque terrifié, à mon âge..... dans ma position, c'est bien difficile.

— Pourquoi donc ? reprit la veuve ; d'abord, gagnant beaucoup plus d'argent qu'il ne vous en faut pour subvenir à votre existence, vous n'avez pas besoin de vous inquiéter, comme tant d'autres, de ce qu'on appelle une dot ou des espérances.

— C'est vrai, madame Brossier.

— Il faut seulement trouver une femme qui vous plaise, qui soit bien élevée, disposée à vous suivre partout où les hasards de votre profession pourront vous pousser.

— Je ne dis pas non. »

En s'exprimant ainsi, François s'efforçait d'éluder tout ce qu'il y avait d'embarrassant dans les questions de son interlocutrice, et demeurait d'ailleurs impénétrable comme un sphinx. Ce n'était pas là

le compte de la buraliste, qui jugea incontinent le moment venu de démasquer ses batteries et d'attaquer vigoureusement la place.

« Ecoutez, dit-elle, mon cher François, je n'ai pas de préjugés, moi, quoique je sois la veuve d'un brave officier, qui aurait dû devenir général pour le moins, s'il ne s'était pas trouvé en concurrence avec des nobles. Il y a déjà longtemps que je vous connais, et si vous croyez devoir me demander la main de ma fille, je suis toute prête à vous l'accorder, quoi qu'on en puisse dire, parce que vous êtes un brave garçon et que vous me plaisez. »

Pour le coup, il n'y avait plus à reculer, et François comprit qu'il ne lui restait qu'un moyen de parer la botte redoutable qui lui était portée.

« Je vous remercie bien, lui dit-il, ma chère madame Brossier, de la bonne opinion que vous avez de moi ; mais suis-je aussi sûr de plaire à votre fille ?

— Je voudrais bien voir qu'il en fût autrement, repartit vivement la veuve. D'ailleurs, vous lui plaisez déjà beaucoup, j'en suis sûre, et vous lui plairez encore bien davantage quand vous serez son mari.

— Oui-da ! repartit François, chez lequel le naturel défiant et narquois du paysan reparaissait sous l'enveloppe de l'artiste; permettez, madame Brossier, que je conserve encore à cet égard quelques doutes.

— Des doutes ? Et pourquoi donc ? Apprenez, François, que c'est m'offenser moi et ma fille elle-même.

— Pardon, madame Brossier, pardon ; mais enfin, soyez de bon compte avec moi : comment voulez-vous que je m'empêche de me rappeler ce qui s'est passé..... autrefois..... l'an dernier..... avec M. Raoul ? »

Une légère rougeur passa sur les joues sèches et parcheminées de la veuve, qui, se remettant aussitôt, répondit d'un ton dégagé :

« En effet, je me souviens que ce monsieur Raoul s'est cru permis de faire la cour à ma fille, comme si un noble, fût-il riche comme Crésus, pouvait espérer d'être jamais accueilli dans la famille du capitaine Brossier. Il a pu y avoir peut-être alors un semblant d'inclination de la part d'Eugénie. Vous savez, mon cher François, qu'une jeune fille est toujours disposée à écouter le premier chien coiffé qui vient lui parler d'amour ; mais aujourd'hui, Eugénie est devenue raisonnable et elle ne songe plus le moins du monde à ce godelureau.

— En êtes-vous bien sûre, madame Brossier ?

— Si j'en suis sûre, saperlotte ! mais je suis prête à le jurer sur les cendres du capitaine Brossier. Que vous faut-il de plus ?

— A la bonne heure ! Pourtant, M. Raoul ne paraît pas avoir encore renoncé à ses prétentions sur M^lle^ Eugénie.

— Que m'importe votre M. Raoul ? Je vous préfère à lui. Cela doit vous suffire. On dira peut-être : la maman Brossier donne sa fille à un comédien, c'est drôle ! Qu'est-ce que cela me fait, à moi ? Je suis sans préjugés, comme le capitaine Brossier. Je ne vous demande même pas ce que vous gagnez. La belle affaire ! Est-ce que je tiens à cela, moi ? Allons donc ! Vous me ferez la pension que vous voudrez, pour que je ne sois pas tout à fait dans votre dépendance. Je donnerai ma démission de mon bureau de poste, et puis nous vivrons tous ensemble en famille. Je voyagerai avec vous ; cela me rappellera les campagnes de mon pauvre défunt. Ce sera charmant ! »

Frantz était tout étourdi de ce flux de paroles ; pourtant, il eut assez de présence d'esprit pour répondre :

« Je vous remercie beaucoup, madame Brossier, de vos bonnes dispositions pour moi ; mais je désire savoir si M^lle^ Eugénie les partage elle-même, et pour cela, il faut qu'elle me les confirme de sa propre bouche.

— N'est-ce que cela ? reprit la buraliste, en réprimant bien vite une légère grimace qui venait d'allonger encore son visage, vous serez satisfait. Embrassez-moi, mon cher François ! Dès à présent, je vous considère comme mon futur gendre, et je vous autorise à venir ici, tous les jours, faire votre cour à ma fille. Seulement, j'y mets une condition aussi, moi : c'est que toute cette affaire demeurera secrète entre nous, même vis-à-vis d'Eugénie. J'ai mes raisons pour cela. »

Est-il besoin d'apprendre au lecteur quelles raisons pouvait avoir la veuve Brossier de ne point poser de prime abord Frantz aux yeux de sa fille comme un prétendant agréé, et n'a-t-on pas deviné l'habileté d'un calcul qui, en laissant ignorer à la jeune fille un projet contre lequel il était à craindre qu'elle ne se mît incontinent en révolte ouverte, supprimait toute pensée de résistance de sa part ? Quant à Frantz, soit qu'il comprît ou non le mobile auquel obéissait la buraliste, il n'avait garde de s'opposer à des vues tout à fait en harmonie avec ses propres sentiments ; mais, dans le fond de son âme, il n'en était pas moins plein d'appréhensions sur le dénoûment d'une trame où il ne s'engageait pas sous des auspices bien rassurants. Il y a des natures pour lesquelles la défiance de soi-même est un instinct en même temps peut-être qu'une sauvegarde, et auxquelles les plus grands succès ne sauraient donner une ombre d'audace.

Ce jour-là même, comme l'automne était fort doux, les deux

cousines sortirent ensemble pour aller faire leur promenade habituelle aux Champs-Elysées et se réchauffer aux rayons bienfaisants d'un soleil de mi-novembre, attardé par aventure dans ses adieux sur les bords de la Seine. Frantz, informé de cette circonstance, ne manqua pas de se rendre, de son côté, aux Champs-Elysées, dans une de ces voitures découvertes qu'on appelle *américaines*, et il voulut conduire lui-même l'attelage, ainsi qu'il l'avait vu faire à Raoul. Mais quelle différence entre les deux automédons ! Cependant, quelques personnes l'ayant reconnu pour le chanteur en vogue au Théâtre-Italien, il devint bientôt le point de mire de tous les regards de cette portion de la société élégante et oisive qui hante, à certaines heures, la promenade à la mode, comme plus tard elle se rend au spectacle ou au bal, pour tuer le temps.

« Tiens ! disait-on en le montrant du doigt, c'est le ténor hongrois qui vient de débuter aux Italiens ! Comme on voit bien qu'il est étranger ! Ce n'est pas là une physionomie ordinaire. Il est plein d'originalité dans toute sa personne. »

Décidément, le Phocéen de Marseille avait bien jugé les Athéniens de Paris, lorsqu'avant de lancer dans le monde théâtral le paysan dauphinois dont il avait fait son filleul, il lui avait imposé un nom et une nationalité d'emprunt. Grâce à ce baptême salutaire, les côtés défectueux de cette nature rustique devenaient des qualités. Et puis, à Paris, on va si vite en matière d'engouement ! Frantz passait déjà à l'état de lion pour une semaine ou deux, et sa présence aux Champs-Elysées acquérait l'importance d'un événement, destiné à être enregistré par les chroniqueurs bien informés.

En toute autre circonstance, il eût été vivement embarrassé des marques de curiosité dont il était l'objet ; mais en proie à une préoccupation exclusive depuis son entrevue avec la mère d'Eugénie, il ne paraissait même pas y faire attention, cherchant d'un œil inquiet, au milieu de la foule des piétons qui suivaient la contre-allée, les deux jeunes femmes pour lesquelles il était venu. Dès qu'il les eut aperçues, il mit pied à terre et se dirigea vers elles.

La cousine Sophie devint rouge de plaisir et d'orgueil, en voyant s'arrêter, chapeau bas, devant elle et devant Eugénie le chanteur à la mode, qui leur tendait familièrement la main, en surprenant dans les yeux des belles dames à équipage qui passaient en ce moment dans la grande avenue plus d'un regard de surprise et peut-être d'envie ; mais Eugénie demeura froide et calme. Elle était évidemment distraite, et sa pensée semblait ailleurs qu'à la promenade. Frantz proposa aux deux cousines de monter dans sa voiture, ajoutant qu'il s'était muni par avance du consentement de M^me^ Brossier. La cousine Sophie sourit avec une grâce parfaite, qui impliquait un

acquiescement des plus empressés ; mais Eugénie répondit qu'elle préférait marcher. Frantz se retira tout décontenancé, et, comme il venait de reprendre les rênes de son attelage et s'éloignait tristement, Sophie murmura tout bas à l'oreille d'Eugénie :

« Sais-tu, ma chère, que tu viens de te montrer bien cruelle pour ce pauvre garçon ? Tu ne l'as même pas regardé ! »

La jeune fille répondit avec une mélancolie profonde :

« C'est qu'aujourd'hui il était seul.

— Ce n'est pourtant pas sa faute si M. Raoul est parti. »

Eugénie garda le silence. Elle avait des larmes dans les yeux. Peut-être était-elle mécontente d'elle-même ; peut-être aussi se trouvait-elle sous l'impression pénible que lui avait fait ressentir le départ de Raoul. Bien que, depuis l'arrivée de sa mère, elle n'eût que bien peu d'occasions de l'apercevoir, la seule pensée qu'ils respiraient tous deux le même air, qu'une faible distance les séparait, était pour elle une consolation, tandis qu'en songeant qu'ils allaient vivre à cent soixante lieues l'un de l'autre, pendant quinze jours au moins, elle éprouvait un véritable déchirement et comme le pressentiment d'une angoisse mortelle.

Le soir, elle se retira de bonne heure dans sa chambre, en se plaignant d'une migraine. Au bout de quelque temps, sa cousine Sophie vint l'y rejoindre, et l'embrassant tendrement :

« Ah çà, lui dit-elle, sais-tu que j'ai une bien importante nouvelle à t'apprendre ; mais tu me promets le secret le plus absolu ?

— Je te le promets. De quoi s'agit-il ?

— On veut te marier.

— O ciel ! murmura la jeune fille terrifiée.

— Devine avec qui. Tu ne devines pas ? C'est avec M. Frantz.

— C'est impossible. Raoul a ma parole, et je la tiendrai.

— Je le sais ; mais, ma pauvre enfant, d'abord, seras-tu bien en mesure de la tenir ? Ensuite, si tu te détermines à te laisser enlever par lui, qu'allez-vous devenir tous les deux ? On dit qu'il est ruiné. »

Eugénie se mit à fondre en larmes. Après qu'elle eut ainsi un peu soulagé son cœur, elle s'écria :

« Penses-tu donc qu'on voudra me contraindre à épouser M. Frantz ?

— Oh ! reprit la cousine, c'était bien l'avis de ta mère ; mais il paraît que M. Frantz a dit qu'il ne voulait te tenir que de toi-même.

— Ah ! il a dit cela ? C'est très bien : je lui en sais beaucoup de gré. Il a vraiment de bons sentiments, ce pauvre Frantz ! Je crois que si je n'avais pas donné mon cœur à Raoul, il serait peut-être à

la longue parvenu à me plaire ; mais à présent, il n'y faut plus songer.

— Et cela eût mieux valu pourtant sous tous les rapports, et surtout dans l'intérêt de M. Raoul lui-même ; car enfin, avec son nom, ses qualités, il aurait pu faire un beau mariage et relever ainsi sa fortune, tandis qu'une fois ton mari, vous voilà condamnés tous les deux à végéter dans la gêne, peut-être même dans la misère.

— Oh ! tais-toi ! tais-toi ! Qu'importe d'ailleurs ? Nous nous aimerons tant ! »

Là-dessus les deux cousines se séparèrent pour se coucher ; mais Eugénie ne dormit guère : si, d'un côté, Raoul lui apparaissait avec sa physionomie si pleine de noblesse et de douceur, de l'autre côté, elle ne pouvait s'empêcher de voir Frantz, dédaignant toutes ces duchesses et toutes ces ambassadrices qui avaient déchiré leurs gants pour l'applaudir et lui reprochant son indifférence. Comme il avait paru malheureux lorsqu'elle avait refusé ce que tant d'autres eussent brigué avec ardeur, de prendre place dans sa voiture ! N'était-il pas à craindre que le chagrin entraînât tôt au tard le malheureux artiste à quelque résolution funeste ? Oh ! ce serait pour elle une grande source de remords, elle le sentait par avance. Et puis, n'y aurait-il pas réellement, comme l'avait pensé la cousine Sophie, quelque indélicatesse de sa part à profiter de l'amour qu'elle avait inspiré à Raoul pour détruire toutes ses espérances d'avenir, lorsqu'il dépendait d'elle, au contraire, de se montrer généreuse envers lui et de lui assurer le sort le plus brillant ? C'était un sacrifice bien cruel qu'elle s'imposerait ainsi, sans doute ; mais n'est-ce pas dans ce monde le rôle sublime des femmes de se sacrifier, jeunes filles, pour l'homme qu'elles aiment et mères pour leurs enfants ? N'est-ce pas là leur lot traditionnel, inévitable ?

Peu s'en fallut qu'au moment où Eugénie se mit à approfondir cette pensée, dont elle n'apercevait alors que les aspects de grandeur et de générosité, elle ne se relevât incontinent au milieu de la nuit pour écrire à Raoul une de ces lettres qu'on trace avec toutes les larmes de son cœur et que le cœur désavoue si vite. A la fin, peu à peu, son agitation se calma ; elle s'endormit, mais pendant le reste de la nuit, des rêves terribles vinrent frapper son imagination surexcitée par les angoisses de sa situation. Elle voyait Raoul, à ses pieds, mourant de froid et de faim et lui demandant compte de ses souffrances, pendant que Frantz passait devant elle traîné dans un brillant équipage et lui criait : « C'est toi qui l'as voulu ! » Puis il tirait un pistolet de sa poche et se faisait sauter la cervelle. Ce fut avec un soulagement inexprimable qu'elle se réveilla en sursaut, affranchie

enfin de cet horrible cauchemar qui était peut-être un avertissement du ciel.

Frantz vint dans la journée, et bien qu'il se trouvât seul avec la jeune fille, par un hasard calculé, sans aucun doute, il se montra pour elle plein de respectueuse sympathie, mais sans l'inquiéter le moins du monde par les démonstrations d'un sentiment qu'il ne la voyait nullement disposée à partager. Elle en éprouva intérieurement une vive reconnaissance, qu'elle chercha à exprimer de son mieux par ses regards et par ses paroles. Afin de conjurer les émotions périlleuses d'un semblable tête-à-tête, Frantz lui proposa de chanter avec elle, et elle s'en montra naturellement flattée.

A partir de ce moment, la contrainte, la froideur et la réserve disparurent pour faire place à une aimable familiarité. Frantz, plus à son aise, fut moins gauche, et Eugénie, débarrassée d'un souci bien cuisant, fut pleine d'abandon. Tous les jours, l'artiste venait passer au moins une heure ou deux dans la maison du passementier, prodiguant, pour charmer les hôtes de cette demeure plus que bourgeoise, tous les trésors de son merveilleux talent.

Sur ces entrefaites, la lettre de Raoul arriva. Le jeune homme s'inquiétait, on le sait, du silence que l'on gardait vis-à-vis de lui, et il s'adressait à la cousine Sophie pour en connaître la cause. En même temps, il lui envoyait un message destiné à être remis à Eugénie elle-même. Celle-ci crut devoir demander conseil à sa cousine.

« Que dois-je répondre? lui dit-elle. Faut-il dire à Raoul tout ce qui s'est passé? Mais en apprenant qu'il est question pour moi d'un mariage, il sera bien malheureux. D'un autre côté, si je lui fais un mystère d'une chose aussi grave, il sera certainement en droit de m'en vouloir.

— A ta place, fit la cousine Sophie, qui était une femme fort avisée, moi, je ne répondrais pas. C'est le moyen le plus sûr de ne rien compromettre. Et puis, vous allez partir, ta mère et toi. C'est un retard bien insignifiant.

— Tu as peut-être raison, reprit Eugénie. Et pourtant, il va être bien inquiet de ne pas recevoir de mes nouvelles. Ah! je suis bien malheureuse! »

Ces perplexités, ces angoisses même se seraient-elles produites si l'amour d'Eugénie avait été aussi profond que l'était celui de Raoul? Faut-il donc admettre que, dans toute liaison de ce genre, il est impossible de trouver deux cœurs qui battent à l'unisson, et qu'il y a presque toujours en pareil cas un tyran et une victime! Les femmes ont cherché à accréditer l'opinion que ce dernier rôle, le rôle intéressant, était constamment le leur. Sans doute, leur organisation physique et morale, jointe à la constitution même de notre société,

leur donne trop souvent raison ; mais il n'en est pas moins vrai qu'en plus d'une circonstance les rôles se trouvent fatalement intervertis, et qu'un homme dépense toutes les facultés de son cœur, au moment même où la femme se montre à cet égard le plus ménagère.

Remarquons d'ailleurs que les lois qui régissent le monde moral sont presque en tous points identiques à celles qui régissent le monde physique. L'action enfante la réaction. Or, Eugénie, toute prête à se cabrer contre la violence qu'on eût pu vouloir lui faire pour épouser Frantz, voyait, au contraire, que nul dans la maison, ni sa mère, ce Machiavel en jupons, ni Frantz lui-même, ne l'entretenaient d'un projet auquel l'un et l'autre paraissaient avoir renoncé. Peut-être même en éprouvait-elle au fond de son âme un secret dépit, tant les femmes sont souvent portées à la contradiction !

Les choses en étaient là. On allait se séparer de part et d'autre, sans avoir rien conclu, Eugénie pour retourner avec sa mère reprendre la gestion du bureau de poste, Frantz avec M. Mirandol, pour s'en aller à Turin et à Milan, d'où l'on devait gagner la capitale de l'empire d'Autriche. Dans la matinée du jour fixé pour ce quadruple départ, le chanteur se présenta, comme à l'ordinaire, dans la maison Brossier, mais cette fois pour des adieux définitifs. Eugénie était seule.

« Je viens, dit-il d'une voix tremblante d'émotion, je viens vous dire adieu pour bien longtemps, pour toujours peut-être.

— Avant de partir, fit Eugénie, ne me chanterez-vous pas encore une fois cette petite canzonnette italienne que vous nous chantiez hier, et dont le refrain voltigeait sur mes lèvres quand je me suis endormie ?

Addio, Teresa !
Al mio ritorno,
Ti rivedero.

— Volontiers, dit l'artiste, si vous daignez m'accompagner sur votre piano. »

Et il se mit à chanter ; mais il fut obligé de s'arrêter à plusieurs reprises. Sa voix, étouffée par les larmes qui l'envahissaient, était à peine perceptible.

« Allons ! s'écria la jeune fille, en affectant un sang-froid qu'elle avait perdu elle-même, vous n'êtes pas en voix ce matin, il faut y renoncer ; seulement, dites-moi en français ce que dit la canzonnette en italien, non pas adieu, mais au revoir ! C'est moins triste.

— Je vous tromperais, mademoiselle, s'écria Frantz, renonçant désormais à tout effort pour se dominer, c'est un adieu éternel que je viens vous dire, une confidence suprême que je viens vous demander la permission de vous faire. J'avais promis le secret à votre mère,

mais je n'y tiens plus : cela m'étouffe. Ecoutez, mademoiselle Eugénie : Mme Brossier m'avait accepté pour son gendre, et elle m'avait autorisé à vous faire la cour. J'ai fait de mon mieux ; je n'ai pas réussi..... je ne pouvais pas réussir. Maintenant, je renonce à vous voir jamais. Cela me rend trop malheureux. J'ai brûlé ce matin le bouquet que vous aviez jeté à mes pieds le soir de mes débuts, ce bouquet qui a eu de moi tant de baisers..... Oh ! pardon, et aussi tant de larmes ! Je n'ai plus qu'une grâce à vous demander : c'est de me permettre de vous offrir la bague que vous savez, la bague où j'ai fait enchâsser la petite pièce que vous m'avez donnée le jour de l'orage ; cette bague, je ne veux plus la porter, elle me parle aussi trop de vous, elle me brûle. Quand je ne l'aurai plus, peut-être parviendrai-je avec le temps, non pas à vous oublier, c'est impossible, mais à penser un peu moins à vous. »

Eugénie était demeurée muette et pensive. A la fin, attachant sur Frantz un regard dans lequel tous les combats qui se livraient dans son âme semblaient se traduire en éclairs :

« Cette bague, dit-elle d'une voix étouffée, gardez-la, je le veux !

— Mais alors, balbutia le chanteur éperdu, vous me permettez donc de penser à vous, de vous aimer ?

— Ne m'interrogez pas à ce sujet, reprit la jeune fille palpitante, je ne puis vous répondre en ce moment. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je me suis fait une habitude de vous voir, de vous entendre, que je ne puis me résigner à l'idée d'y renoncer. Nous partons ce soir, maman et moi, pour le Dauphiné. C'est le chemin du Piémont, où vous vous rendez. Partez avec nous ; je ferai en sorte que vous n'ayez pas à vous en repentir. »

Heureux Frantz ! pauvre Raoul ! C'est à la suite de cet entretien que son frère de lait et celle qu'il avait cru pouvoir nommer son Eugénie revenaient auprès de lui.

ALEXANDRE DE LAVERGNE.

(La fin à la prochaine livraison.)

UN ESSAI

DE

RÉHABILITATION HISTORIQUE

LE CARDINAL DUBOIS ET LA POLITIQUE DU RÉGENT

Histoire du cardinal Dubois, par M. DE SEILHAC.

La critique a pris une si grande place aujourd'hui dans l'histoire, qu'elle en a renouvelé presque entièrement toutes les époques, aussi bien les siècles lointains qui virent naître et grandir les anciens empires de l'Orient, de la Grèce et de Rome, que les âges plus récents de la fondation des Etats modernes, et même les temps les plus rapprochés de la génération présente. Combien d'opinions accréditées ont été examinées, débattues, renversées ! combien de faits nouveaux, tirés de l'obscurité ou de l'oubli, ont donné une autre couleur et des aspects différents aux faits plus anciennement établis ! combien de personnages, mieux appréciés et mieux connus, ont été mis à la vraie place que doit leur assigner la justice de l'histoire ! Malheureusement, le goût de la critique a fait naître celui du paradoxe. On ne s'est pas contenté d'éclaircir, de corriger, d'expliquer les événements qui sont la matière première de l'histoire, on a voulu ébranler ou réformer les notions les plus authentiques. On en a appelé des sentences de la postérité au caprice des opinions individuelles ; on a essayé de troubler par des jugements étranges et inattendus cette conscience du genre humain dont parle Tacite, et que rien ne saurait étouffer. Les uns, sur la foi de menteuses médailles, qui attestent la

clémence divine des empereurs romains et la paix des provinces, nous ont conviés à admirer tous les excès d'un « despotisme superbe ; » les autres vont découvrir ce qu'il y a de plus triste et de plus flétrissant dans notre histoire, le gouvernement des favorites et les règnes effrontés des courtisanes, et ils entreprennent de nous faire un honneur de cette honte. Parce que les historiens ont pu se tromper sur certaines époques et sur certains hommes, parce que la postérité, qui voit de loin, peut s'égarer dans les jugements, de même que les contemporains, qui, voyant les choses et les personnes de trop près, sont sujets à un autre genre d'illusion, on a pensé que la vérité est toujours du côté où n'est point l'opinion publique, et que la plus saine manière d'apprécier les hommes et les faits consiste à croire le contraire de ce qui est reçu communément. Il s'est ainsi formé une nouvelle branche des études historiques, et la manie de réhabiliter les mauvaises institutions et les méchants personnages est devenue un des signes manifestes du trouble des opinions et de la confusion des esprits. Faut-il accuser de ce travers le seul amour du paradoxe ? Est-ce l'appât du fruit nouveau offert à l'avidité irréfléchie des lecteurs ? est-ce le goût du scandale ? Nous ne voulons pas le croire, et nous sommes loin de le supposer ; nous aimons mieux soupçonner que les auteurs de ces tentatives obéissent au désir de rendre justice à ce qui a été méconnu, ou qu'ils cèdent à ce sentiment naturel et respectable, jadis exprimé par Tite-Live dans sa magnifique préface, et sous l'empire duquel chaque historien nouveau qui aborde un sujet se croit en mesure d'y apporter plus de certitude ou plus d'intérêt que ses devanciers. Le premier devoir de la critique est de ne prêter aux écrivains dont elle s'occupe que des intentions droites et des motifs généreux. Aussi bien y a-t-il quelque générosité, nous dirons même un peu de dévouement, dans ces essais de réhabilitation de certains personnages depuis longtemps en possession du mépris public. Au nombre de ces victimes immolées à la conscience de l'histoire, on en trouverait difficilement une qui doive savoir plus de gré à ses champions que « ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y ait au monde. » Ainsi l'a nommé, dans un accès de mauvaise humeur, la princesse Palatine, dont la correspondance, publiée naguère plus complétement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, attire l'attention par les révélations curieuses et importantes qu'elle contient. Mais la publication intéressante de M. Léopold Ranke n'a pas mis au jour, on le sait, tout ce qui est sorti de la plume infatigable de la princesse Elisabeth-Charlotte. C'est en s'appuyant sur plusieurs autres lettres inédites de cette correspondance que le nouvel auteur de l'*Histoire de l'abbé Dubois* a entrepris de réhabiliter la mémoire du ministre du Régent. Il a eu la bonne fortune de puiser

encore à une autre source plus abondante, les Mémoires manuscrits de l'abbé d'Espagnac, dont la famille est devenue propriétaire des papiers de la famille Dubois par le mariage d'une petite-nièce du cardinal avec un frère de l'abbé d'Espagnac. Les papiers de la famille Dubois forment une collection volumineuse. Les travaux accomplis par le précepteur du duc de Chartres ou sous sa direction, pour l'éducation de ce prince, feraient à eux seuls plus de cinquante volumes imprimés. La correspondance, dont les lettres de la princesse Palatine font partie, ne semble pas moins riche, à en juger par les nombreux extraits dont les deux volumes de cette histoire sont accompagnés. Plus de cent lettres relatives à la succession du cardinal, et qui ont été conservées, seraient précieuses à connaître pour établir exactement la fortune de Dubois, que Saint-Simon semble avoir exagérée beaucoup; elles pourraient nous édifier sur l'accusation d'avidité et de péculat qu'on a fait peser sur Dubois, comme sur Mazarin. Nous avons insisté sur la nature et l'importance de ces documents nouveaux, à cause des conclusions que M. de Seilhac a tirées de l'étude de tous ces papiers et de ces mémoires inédits. Si ces conclusions sont vraies, il faut rejeter tout ce qu'on a pensé, tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur Dubois; il faut le placer au niveau des plus grands ministres et des serviteurs les plus zélés et les plus purs de leur pays. Mais nous croyons que, si la calomnie a exagéré les fautes de ce personnage, son panégyriste a dépassé toute mesure en rejetant jusqu'au moindre blâme qui pouvait atteindre Dubois, en disant de lui qu'il eut « toutes les facultés élevées qui font l'homme supérieur, tous les agréments de l'esprit qui font le charme de la société; » enfin, en mettant au nombre de ses qualités « l'indépendance de caractère, la générosité, l'abnégation et la vertu. » Nous estimons cependant qu'il y a lieu d'examiner de plus près la valeur de ce ministre si décrié par les contemporains et par une certaine classe de politiques, et de voir ce qu'il a été successivement dans les fonctions de précepteur, de diplomate et de ministre. Le progrès seul de sa fortune est, pour l'historien comme pour le moraliste, un piquant et sérieux sujet d'étude.

I

On a souvent reproché aux gouvernements populaires la mobilité de leurs caprices et la facilité avec laquelle la multitude élève ou abaisse les objets de sa faveur ou de ses dédains; il n'y a pas de matière plus propre aux déclamations des rhéteurs et des écoliers que

l'indignité de ces choix qui, des degrés les plus bas et de la plus vile condition, font monter tout à coup au faîte des honneurs et de la puissance les favoris de la fortune et du hasard. Soit qu'à Athènes elle mette au rang des maîtres de l'Etat le fils obscur d'un corroyeur ou qu'à Naples elle fasse d'un humble pêcheur le chef de tout un peuple, la multitude fournit aux esprits sévères de beaux prétextes d'indignation et de raillerie. Mais, en s'indignant, en se moquant de ces mouvements soudains et désordonnés qui font brusquement sortir les hommes des rangs où la nature et la société les ont placés, on ne s'en étonne pas. Ce qui étonne, c'est de voir que les Etats les mieux réglés en apparence, et les monarchies même, où tout repose sur une sévère distinction des rangs, n'échappent pas toujours à l'imprévu de ces élévations extraordinaires, et que les caprices de la fortune ne sont pas moins étranges quand la faveur descend du haut d'un trône que lorsqu'elle monte de la rue et de la place publique. Il était réservé à la monarchie superbe de Louis XIV de donner cet exemple, de prodiguer tout ce que la France avait de dignités et d'honneurs au plus humble des sujets, de l'élever jusqu'à un rang au-dessus duquel il n'y a plus que la couronne et la tiare, d'abaisser enfin les princes de l'Etat et de l'Eglise aux pieds du fils d'un apothicaire. Il y a là de quoi consoler les Athéniens du reproche d'avoir donné leur faveur à Cléon.

La calomnie qui s'est attachée à la mémoire de Dubois n'a pas même respecté les circonstances les plus indifférentes de sa vie. Son origine, sa jeunesse, ses premiers pas dans la carrière, le premier essor de sa fortune, tout a été altéré par l'esprit de dénigrement. M. de Seilhac nous l'affirme, il arrive presque à le prouver. Il a pris soin de rétablir la vérité sur la naissance de son héros et sur les commencements obscurs d'une existence qui devait avoir, plus tard, un si grand éclat. Il a poussé les scrupules d'exactitude et d'impartialité jusqu'à contester que la future Eminence ait été le fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde, et il reproche à tous les historiens qui ont suivi Saint-Simon d'avoir reproduit avec une malignité évidente cette assertion téméraire du fanatique champion de la pairie. La famille de Dubois était honorée parmi ses compatriotes et méritait de l'être. Son père était médecin et M. de Seilhac avoue lui-même qu'il avait au bas de sa maison, au rez-de-chaussée, une officine pour la vente des drogues et des remèdes, « chose fort ordinaire chez les médecins de cette époque. » Il nous semble qu'en cette matière la calomnie n'a pas beaucoup exagéré, et que sa malignité n'est pas si noire. Quand il s'agit de mesurer les degrés parcourus par l'abbé Dubois pour arriver au comble des dignités humaines, il importe bien peu d'équivoquer sur le plus ou le moins d'humilité de la con-

dition paternelle, et de savoir si Jean Dubois, père de Guillaume cardinal et premier ministre, doit reconnaître pour chef d'emploi M. Purgon ou M. Fleurant, ou s'il ne les eut pas tous les deux pour patrons.

On sait comment Saint-Simon a raconté les gradations de la fortune de Dubois. Il le fait passer tout d'un coup de la boutique de son père chez un docteur de Reims, nommé Le Tellier, qui lui fit faire ses études et qui le légua au curé de Saint-Eustache, et celui-ci en fit présent à Saint-Laurent. Mais ce témoignage de Saint-Simon est incomplet et inexact. Nous trouvons une tout autre version dans un petit mémoire communiqué jadis à l'abbé Barthélemy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par une personne qui avait vécu avec l'abbé Dubois. On y voit que Dubois, fils d'un médecin de Brives, commença ses études au lieu de sa naissance. Son père obtint pour lui la promesse d'une bourse au collége de Saint-Michel, fondé à Paris, rue de Bièvre, par la famille de Pompadour. Sur cette promesse, qui ne fut jamais exécutée, son frère aîné, apothicaire à Brives, le força de se rendre à Paris ; il n'était alors âgé que de douze ans. En attendant l'effet de la libéralité de ses protecteurs, Dubois fut accueilli dans le collége de Reims, au service de l'abbé Gayac, grand-vicaire et intendant particulier de l'archevêque. Tout en continuant de s'instruire, il remplit auprès de M. Gayac les fonctions de valet ; « il entra de là précepteur chez un marchand du Petit-Pont, nommé Maroy, ensuite chez M. de Gourgues, maître des requêtes ; enfin chez le marquis de Pluvant, maître de la garde-robe de Monsieur, qui le fit connaître à M. de Saint-Laurent, sous-gouverneur du duc de Chartres. Celui-ci le mit auprès de son élève, avec un prêtre de Saint-Eustache, nommé Saunier, pour apprendre au prince les principes de la religion et de la latinité. » Le récent auteur de la vie du cardinal semble avoir ignoré cette tradition, recueillie à la fin du siècle dernier par le savant académicien, et les documents auxquels il a puisé lui-même diffèrent un peu de ceux que nous venons d'analyser. Ainsi, il nous apprend que Dubois appartenait, par sa mère, à la famille noble de Joyet ; qu'à l'âge de treize ans il prit la tonsure (28 novembre 1669, il était né le 6 septembre 1656), et qu'à partir de ce moment on ne le nomma plus que le petit abbé. Le 18 mai 1672, il fut gratifié d'une bourse par le lieutenant général de la province de Limousin, Jean, marquis de Pompadour. Ce fut Joseph, son frère aîné, qui en alla prendre possession par procuration, et l'acte en fut signé, le 13 août, par M. Faure, principal du collége de Saint-Michel. Dubois se rendit ensuite à Paris, au mois de novembre, entra à Pompadour, et, jusqu'au 9 août 1674, il étudia la philosophie et la théologie au collége de Navarre. Le principal du collége de

Saint-Michel, docteur en Sorbonne, était en même temps vicaire général de M. Le Tellier, archevêque de Reims. C'est ce qui explique les contradictions évidentes et les confusions de noms et de personnes qui se rencontrent dans le récit de Saint-Simon et dans le mémoire remis à l'abbé Barthélemy. On a là un exemple de la légèreté avec laquelle Saint-Simon, qui écrit souvent de mémoire, a traité certaines circonstances et certains personnages. Nous avons rapproché à dessein le récit de M. de Seilhac et les deux autres versions dont il ne dit rien. Ce que le nouvel historien nous apprend de plus saillant, c'est que Dubois ne revit jamais sa ville natale ; ce fait constaté met à néant l'incroyable anecdote du mariage de l'abbé racontée par Saint-Simon.

Dubois sortit du collége en 1774; il commença ses fonctions de sous-précepteur du duc de Chartres le 15 juin 1683. Cet intervalle de neuf années fut sans doute utilement rempli, mais on n'en connaît presque rien. M. de Seilhac se contente de nous dire que Dubois fut placé, en qualité de précepteur, dans une famille honorable, et qu'à cette époque de sa vie il fréquenta assidûment le salon de M^lle^ de Lenclos, dont il resta l'ami; il s'y fit apprécier par la souplesse de son esprit, par la finesse et l'éclat de sa conversation. Le choix de M. de Saint-Laurent et la faveur de Monsieur lui ouvrirent enfin une carrière plus brillante et lui permirent d'exercer ses qualités sur un théâtre plus élevé.

Les fonctions de précepteur, toujours délicates, sont surtout difficiles auprès des princes. L'extrême différence du rang exige un mélange adroit des qualités les plus opposées ; il faut combiner la fermeté avec la souplesse, l'autorité avec la déférence, et c'est un tempérament qui se trouve rarement. Supérieur par les lumières, par la confiance dont il est investi, par la gravité de son ministère et l'autorité de ses leçons, le maître ne doit pas oublier qu'il commande à celui que la société n'a pas fait son égal. Il doit encore considérer qu'autre chose est de former un homme destiné à se perdre dans la foule, autre chose d'élever un prince destiné à tenir un rang éclatant, où aucune de ses actions ne sera indifférente, et dans lequel sa conduite servira de modèle aux gens de bien ou d'excuse aux pervers.

Jamais charge de précepteur n'offrit plus de dangers et d'écueils que celle qui fut confiée à l'abbé Dubois le 30 septembre 1687. La cour de France commençait à être livrée à toutes les intrigues qui signalèrent la faveur croissante de M^me^ de Maintenon et les dernières années de la puissance de Louvois. Les fêtes, les amusements, n'étaient plus guère que des cérémonies d'étiquette, où le sérieux, la contrainte, l'embarras remplaçaient la gaieté des premiers jours. Déjà les princesses, filles de Louis XIV, se dédommageaient de la

gravité de Marly par des « repas allongés » qui dégénéraient quelquefois en orgies. La maison de Monsieur gardait un peu plus de réserve, grâce à la sévérité de la princesse Palatine ; mais la position que pouvait y prendre le précepteur du jeune duc de Chartres était d'autant plus indécise, que le roi surveillait avec un soin jaloux tous les membres de la famille royale. Son contrôle s'exerçait particulièrement sur les personnes préposées à l'éducation de son neveu, aussi bien sur les gouverneurs qui se succédaient avec rapidité, que sur le précepteur, M. de Saint-Laurent, et après lui l'abbé Dubois.

Jusqu'à présent, on s'en est tenu, sur l'entrée de Dubois dans les fonctions de précepteur, au témoignage de Saint-Simon. Cet historien, qui ne pardonna jamais à l'abbé Dubois l'influence qu'il avait su prendre sur son élève, et qui a, par esprit de rivalité, exagéré le scandale des progrès de sa fortune, a prétendu qu'à la mort de M. de Saint-Laurent (3 août 1687) le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat, maîtres absolus dans la maison de Monsieur, avaient usé de détours pour faire nommer Dubois précepteur. N'osant pas le faire tout d'abord, parce que le souvenir des humbles commencements de ce personnage était encore trop récent, ils obtinrent que la nomination fut différée, et, tout à coup, la déclarèrent quand on n'y pensait plus. Or, l'élévation de Dubois n'est postérieure que de deux mois à la mort de M. de Saint-Laurent, qui en mourant avait exprimé le désir de le voir maintenu auprès de son élève, et ce délai paraît strictement nécessaire pour les informations que le roi fit prendre sur le nouveau précepteur. Il est difficile d'ailleurs de s'expliquer l'intérêt que le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat pouvaient avoir à la fortune de Dubois, et le secours qu'ils pouvaient espérer du petit abbé. Leurs intrigues auraient dû plutôt avoir pour objet le choix du gouverneur. C'était le gouverneur, ou en son absence le sous-gouverneur, qui avait la haute main dans l'éducation du prince, qui le servait à table et l'accompagnait chez le roi. Le précepteur était à la lettre un instituteur disant la prière et donnant des leçons aux heures fixées.

Dubois, élevé à la charge de précepteur du duc de Chartres, se traça un plan développé pour l'éducation de son élève. Cette œuvre, remarquable à tous égards, est datée du mois de juillet 1688. L'abbé d'Espagnac en a conservé un extrait qui nous inspire le regret de ne pas avoir l'ouvrage en entier. On voit, à la première lecture de ce document, avec quel soin Dubois avait étudié le caractère du duc de Chartres, avec quelle sagacité il l'avait pénétré. « Beaucoup d'esprit, extrêmement de bon sens, un génie particulier pour les affaires, » voilà les traits éminents qu'il y signale ; « que si cet esprit est bien cultivé, dit-il, et qu'il soit juste, il se distinguera par là, et s'il se-

trouve dans des temps où les princes aient part aux affaires, il se rendra très considérable. » Dubois s'appliqua à développer cet esprit excellent qu'il avait reconnu chez son élève ; mais il éprouva de ce côté des difficultés et des ennuis de toutes sortes. Les gouverneurs qui se succédèrent auprès du jeune prince, M. de Navailles, M. de Vieuville, le maréchal d'Estrades, le marquis d'Arci, s'occupaient plus de l'étiquette que de l'instruction, et ils croyaient mettre le prince assez en état de tenir son rang s'ils le mettaient en état de tenir sa maison avec honneur. La plupart avaient un esprit médiocre. Le marquis d'Arci, qui avait brillé dans les ambassades et qui avait place au conseil d'Etat, comprit seul que, loin d'être un luxe inutile chez un prince, l'instruction lui est plus nécessaire qu'à un autre homme. Dubois se plaignait que le duc de Vieuville donnât à son élève des « idées basses, » par exemple d'aller à la chasse pour avoir des perdreaux, afin de traiter le Père Lachaise. « Le Père s'en moque, » ajoute-t-il. Il s'indignait que l'on contestât l'utilité d'une instruction variée. Il ne pouvait souffrir qu'on répétât autour de lui qu'un prince est né pour la guerre. « Il y a temps pour tout ; il y en a où il ne suffit pas d'être homme de guerre ; mais il n'y en a point où il ne soit utile d'être un habile homme. Il est même nécessaire, pour bien faire la guerre, de savoir comment les autres l'ont faite, ce que l'on apprend par l'histoire. Il y a apparence que feu Monsieur le Prince et Gustave-Adolphe ne seraient pas devenus si grands hommes de guerre s'ils n'avaient rien su. » « Les princes, disait-il encore, ne voient la vérité que dans leur bas âge et dans les livres. » On ne peut donc se dispenser de leur donner de bonne heure des connaissances qu'ils ne pourraient acquérir plus tard. Le nombre de ces connaissances et leur étendue sont considérables et dépassent de beaucoup la limite des études ordinaires et des intelligences communes. On est effrayé tout d'abord du programme que l'abbé traça pour son élève, et surtout de la rapidité avec laquelle il se proposait de le lui faire parcourir ; on a d'autant plus droit de s'en étonner que le jeune prince haïssait l'application soutenue.

Le plan d'éducation de Dubois est fondé sur une méthode rationnelle : tout est ramené aux considérations suivantes : « Premièrement, qu'il faut élever un prince comme un chrétien ; deuxièmement, comme tenant un premier rang dans l'Etat ; troisièmement, comme étant né pour commander ; quatrièmement, comme devant vivre avec *les honnêtes gens ;* cinquièmement, comme devant passer quelque temps en son particulier. A chacun de ces états conviennent des études particulières : Comme chrétien, le prince devra connaître le catéchisme, l'Ecriture Sainte, la Vie des Saints, l'Histoire Ecclésiastique, « sur lesquelles choses on doit former une morale chrétienne. » —

Comme étant des premiers dans l'Etat, il doit connaître les principales familles du royaume, leurs généalogies, leurs droits et leurs priviléges ; il doit savoir quels sont les princes qui ont des liaisons d'intérêt avec l'Etat où il est, quelles sont leurs alliances et leurs forces. — Comme destiné à un commandement, attendu qu'il peut : 1° commander sur terre, 2° sur mer, 3° dans une province ou une ville, 4° à l'attaque ou à la défense d'une place, il devra connaître les noms et les fonctions des officiers de guerre, les exercices de la pique, du mousquet, du canon et les évolutions ; la manière de conduire la marche des troupes, le campement ou la castramétation ; la manière de lever le plan d'un pays, de construire des ponts sur les rivières, les forts de campagne et les retranchements, et enfin les ordonnances pour les gens de guerre. Il doit savoir au moins la différence des vaisseaux, leurs principales parties, leurs principales manœuvres, ce qu'il y a de plus important dans la conduite des vaisseaux ou dans le pilotage, et enfin la manière de faire la guerre par mer, d'attaquer, de se défendre, d'aller en course et d'assiéger. Un prince, en qualité de gouverneur de province ou de ville, doit savoir les fortifications, ce qui suppose l'arithmétique, la géométrie, les ordonnances pour les gens de guerre, et le droit, pour rendre justice à tout le monde. Enfin, pour l'attaque et la défense des places, il doit savoir la manière de camper, de se retrancher, de faire les approches, d'établir des batteries, des ponts, de lever le plan d'une place et des environs ; il doit connaître l'effet des machines de guerre, le jet des bombes, c'est-à-dire la statique et la mécanique. » Les deux derniers articles sont expliqués avec le même développement. En résumé, les sciences qu'un prince doit savoir sont l'histoire générale, sainte et profane, la *fable*, la géographie, la sphère, l'arithmétique, la géométrie, la statique, les *mécaniques*, la musique, les langues latine, italienne, espagnole, allemande. Dubois va jusqu'à recommander l'étude de l'anatomie et de l'architecture. Ce qui frappe dans ce plan, surtout quand on le compare avec celui que Bossuet avait tracé pour l'éducation du Dauphin, c'est la place très large faite aux sciences et aux langues vivantes. En donnant à l'éducation du neveu de Louis XIV cette direction pratique, Dubois devançait son temps ; il était déjà du XVIII^e^ siècle.

Les efforts de Dubois ne furent pas inutiles : le duc de Chartres fut initié à toutes les sciences. La promptitude de son intelligence était aidée par la mémoire la plus sûre. Saint-Simon nous dit qu'il était en état de parler de tout, aisément et à propos : politique, histoire, physique, chimie, généalogie, blason, il n'ignorait rien. Il était capable de suffire à tous les devoirs d'un grand commandement, et d'être à la fois ingénieur, intendant, munitionnaire. Dans la campagne de

1691, où il fit ses premières armes et dans les suivantes, il envoya au roi, à plusieurs reprises, le plan des opérations militaires et les cartes des lieux de campement. Les lettres qui contiennent ces relations, au nombre de douze, font le plus grand honneur à son intelligence précoce. Il est probable toutefois que Dubois y eut beaucoup de part; les brouillons de ces lettres sont entièrement écrits de la main de l'ancien précepteur, qui avait suivi le duc de Chartres en Flandre en qualité de secrétaire. Il en est de même du journal du siége de Charleroi (septembre 1693), que le duc de Chartres composa pour le roi. Louis XIV se montra juge équitable des talents de son neveu, et il l'employa, les années suivantes surtout, à surveiller l'organisation des troupes en campagne, et même en 1696 il lui donna le commandement de toute la cavalerie de Flandre. Il serait injuste de ne pas faire honneur à Dubois de l'habileté et de la persévérance qu'il mit à développer les qualités naturelles de son élève. Il est difficile de parler de l'éducation d'un prince de la cour de Louis XIV sans songer aux noms illustres de Bossuet et de Fénelon. Loin de nous la pensée de mettre sur le même rang que ces deux grands prélats la future éminence, qui cependant devait un jour diriger, comme le précepteur du dauphin, l'assemblée du clergé de France, et s'asseoir sur le même siége épiscopal que le précepteur du duc de Bourgogne. Mais s'il fallait marquer les différences de l'enseignement donné à leurs élèves par ces trois personnages, on verrait que Bossuet et Fénelon renfermèrent trop l'instruction du dauphin et du duc de Bourgogne dans le cercle de l'enseignement des anciennes universités; ils ne sortirent guère de l'histoire sacrée ou profane, des lettres grecques et latines, de la morale, de la logique, de la métaphysique et des éléments des sciences naturelles dans leurs rapports avec la psychologie. Dubois dépassa ces limites et eut comme une révélation des besoins et des idées d'un nouveau siècle. A côté des belles-lettres, il plaça les connaissances utiles.

En remplissant avec un zèle intelligent ses fonctions de précepteur, Dubois n'avait rien négligé pour étendre et pour assurer son crédit. Il avait gagné la confiance de la mère du duc de Chartres, la princesse Palatine, qui aimait à s'entretenir avec lui. L'amitié qu'elle lui portait alors éclate sans contrainte dans la correspondance qu'ils échangèrent pendant qu'il accompagnait le jeune prince aux siéges de Mons et de Namur (1691-1692), et dans les quatre campagnes suivantes (1693-1696). C'est de lui qu'elle veut apprendre les moindres circonstances des opérations militaires et de la conduite de son fils. Elle le presse de lui écrire : « Vos lettres, lui dit-elle, me font un vrai plaisir à lire, comme quelque chose de très bien écrit; je vous prie, monsieur l'abbé, laissez-m'en manquer le moins qu'il

sera possible. » Les compliments qu'elle lui prodigue ne sont point des formules banales de politesse; on voit qu'ils partent d'un esprit sincèrement convaincu des talents de l'abbé Dubois, et d'un cœur profondément touché du mérite et de la vertu de ce personnage. Elle l'associe aux plans qu'elle forme pour corriger les mœurs et le caractère de son fils, à qui elle le propose pour modèle. Elle le confond dans son estime avec les personnes les plus honnêtes : « Faites les amitiés de ma part, dit-elle à son fils, à M. d'Arcy, de la Bertière et à l'abbé Dubois. Si vous pouviez avoir le cœur fait comme eux, vous n'en vaudriez pas moins; mais le naturel prévaut. » Ou ce vœu d'une mère est insensé, ou il fait le plus grand honneur au précepteur du prince. On ne peut s'empêcher de rapprocher ces sentiments du tableau bien différent que Saint-Simon a tracé : « Tous les vices, dit-il, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient à qui en demeurerait le maître..... » Et ailleurs, « Une fumée de fausseté lui sortait par tous les pores. » Il est juste d'opposer les témoignages, pour que le lecteur puisse former son jugement en connaissance de cause.

La faveur de l'abbé lui avait créé de nombreux ennemis : il fut desservi auprès de Monsieur et auprès du roi, et l'ardeur de ces attaques fut telle qu'il songea un instant à s'éloigner. Mais la duchesse d'Orléans prit sa défense, et Fénelon lui-même plaida sa cause avec succès auprès de M^me^ de Maintenon : « Vous ne voulez pas de mes compliments, et je vous honore trop pour vous en faire, » (mai 1691). « Vous savez avec quel attachement cordial je vous honore, » (18 juillet). « Je suis toujours à vous du fond du cœur, » (12 août 1691). Voilà en quels termes l'abbé Fénelon écrivait à l'abbé Dubois. Cette estime ne s'affaiblit jamais; elle se fortifia au contraire avec le temps et devint une véritable affection. La mémoire de ces deux personnages si célèbres, et d'une célébrité si différente, est une affaire assez sérieuse pour qu'on fasse attention à l'amitié qui les a unis, et qui place l'historien impartial dans l'alternative inévitable d'en faire un titre d'honneur à l'un ou un sujet de blâme à l'autre. Quelle qu'ait été la douceur de caractère de Fénelon et l'aménité de son langage, aurait-il écrit sur ce ton à un homme décrié et méprisable? Aurait-il accepté de lui les bons offices qui lui imposaient à son égard des devoirs de reconnaissance? Quinze ans encore après les lettres que nous venons de citer, l'archevêque de Cambrai adressait à Dubois des paroles d'éloge et d'affection : « Jugez, lui dit-il, combien je suis touché lorsque je joins une chose si digne de votre cœur avec tant d'autres qui m'ont rempli depuis si longtemps des sentiments les plus vifs et les plus sincères pour vous. »

Cette amitié illustre n'est pas la seule que Dubois ait recherchée ou méritée. Par l'entremise de Fénelon, chez qui il dînait souvent, il gagna la bienveillance de Mme de Maintenon, du Père Lachaise et du duc de Beauvilliers. Enfin, il est peu de personnes distinguées de cette époque qu'il n'ait connues familièrement au point de se les attacher. De ce nombre furent Néricault-Destouches, Fontenelle, Massillon même et le peintre Rigaut. Ce dernier nous a laissé du cardinal un portrait qui dément la fameuse caricature qu'en a faite Saint-Simon. On lit facilement sur ces traits la finesse, l'élégance, une certaine malignité d'esprit; aucun signe n'y révèle les détestables qualités dont on a composé le caractère traditionnel de ce personnage. Ce n'est pas là ce « petit homme maigre, effilé, à mine de fouine. » N'est-il pas juste de signaler cette contradiction flagrante qu'offrent le pinceau fidèle de Rigaut et la plume acérée de Saint-Simon?

Malgré son habileté, ses hautes relations et deux ou trois missions diplomatiques en Espagne, en Angleterre, 1698, 1702, 1715, Dubois n'était qu'un personnage secondaire, lorsque son élève devint, par la mort de Louis XIV, régent du royaume. Le duc d'Orléans, très intelligent, mais peu appliqué, capable de gouverner, mais ne voulant pas s'en donner la peine, trouva commode de laisser le poids et le détail des affaires à l'homme sûr, spirituel et actif qu'il avait sous la main. Dubois, nommé conseiller d'Etat, devint vite un véritable premier ministre, moins le titre, qu'il n'eut que plus tard. Relations étrangères, administration intérieure, il ne laissa rien échapper; s'il ne dirigea pas tout, il eut l'œil à tout. Ici commence sa carrière politique, fort diversement appréciée; c'est par ses résultats en définitive qu'il la faut juger. Les questions s'agrandissent et s'élèvent, et l'histoire prend la place de la biographie.

II

Pour se rendre un compte exact du caractère et de l'importance des transactions politiques qui ont signalé les premières années du règne de Louis XV, pour se guider au milieu de toutes les vicissitudes où la diplomatie se trouve engagée depuis la pacification générale des années 1713, 1714, jusqu'au renouvellement des grandes hostilités à propos de la succession de Pologne, il faut s'attacher fermement à cette pensée, que toutes ces transactions et toutes ces vicissitudes découlent d'un principe commun, la conservation de

l'équilibre européen tel qu'il avait été réglé par les traités d'Utrecht, de Bade et de Rastadt. Tous les fils de ces intrigues politiques se rassemblent en ce centre commun, d'où il devient facile de les démêler et de les suivre. Hors de cette règle, le jugement de l'historien s'égare en hypothèses superflues ou en raisonnements vagues et incertains. Cette règle a encore un autre avantage, qui est de nous permettre d'apprécier avec sûreté la politique des différents Etats, celle des princes et de leurs conseillers, et de déterminer le plus ou moins de conformité de cette politique, d'une part, avec les intérêts de ces Etats et de ces princes; d'autre part, avec les devoirs que leur imposait le respect des derniers traités. C'est à ce point de vue qu'il convient de se placer pour comprendre la politique du Régent, celle que l'abbé Dubois servit et qu'il avait inspirée. Il faut donc examiner s'il était de l'intérêt de la France de renverser l'œuvre accomplie à Utrecht, et par quels moyens légitimes elle l'aurait pu faire. Si nous prouvons que la France devait désirer le maintien de la paix, et qu'au cas où elle ne l'eût point désiré, elle n'avait aucun moyen sûr d'en modifier les conditions, il nous sera facile d'en tirer une conclusion favorable à la politique souvent blâmée du Régent et de son confident.

Les dispositions de la paix d'Utrecht et des nombreux traités qui s'y rapportent forment un ensemble presque aussi complet que celui de la paix de Westphalie. Mais dans cette quantité innombrable d'arrangements particuliers, il y a quatre points essentiels qui impriment aux actes du congrès d'Utrecht leur caractère original, et qui véritablement constituent l'essence de ces traités : 1° limitation de la puissance prépondérante de la France par la séparation perpétuelle des couronnes de France et d'Espagne ; 2° substitution de la domination de l'Autriche en Italie à la domination de l'Espagne ; 3° fin de la rivalité de l'Espagne et de la France, qui durait depuis deux siècles, et commencement de la rivalité entre l'Espagne et la maison d'Autriche : cette rivalité est le principe de la plupart des guerres et des querelles jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle ; 4° établissement de la prépondérance de l'Angleterre.

L'Angleterre avait, dans la guerre de la succession d'Espagne, occupé le même rang et joué le même rôle que la France pendant la fameuse guerre de Trente ans. Comme la France, elle avait adroitement confondu l'intérêt de sa propre cause et la défense de l'indépendance des autres Etats. Avec la même habileté et avec un succès plus durable, elle avait couvert, sous le voile de la générosité et du dévouement à la liberté d'autrui, le soin jaloux de sa grandeur et l'accomplissement de ses desseins ambitieux. Comme la France enfin, elle avait entraîné dans sa sphère d'action un satellite dont la

gloire était un reflet de la sienne, et dont l'exemple devait montrer d'une façon éclatante comment elle savait récompenser ceux qui se plaçaient sous sa protection et qui avaient foi dans ses destinées. Quoique le lien plus étroit qui l'avait unie longtemps à la Hollande se trouvât brisé par la mort du roi Guillaume, le pacte d'alliance avait été maintenu, et le traité de la Barrière paya les services des marins d'Amsterdam avec autant de libéralité qu'ils auraient pu en attendre, si leur stathouder eût encore trôné à Westminster. Elevée à ce point de grandeur, l'Angleterre avait à cœur le maintien d'une paix qui était son ouvrage, et qui favorisait le développement de ses forces maritimes et de son influence sur les affaires du continent. La moindre secousse qui eût ébranlé l'édifice récemment élevé aurait remis tout en question. L'Angleterre, satisfaite du bien acquis, veillait donc attentivement à ce que rien ne vînt lui en rendre la jouissance précaire. En cela, les tories, auteurs de la paix, montraient plus de prudence que les whigs, qui avaient protesté contre les traités plutôt par dépit et par ressentiment de leur défaite que par la pensée, dont ils coloraient leur opposition, que les négociateurs anglais à Utrecht n'avaient pas exigé les avantages que réclamaient l'honneur et l'intérêt de leur pays. Les avantages obtenus étaient certes suffisants. D'abord, la puissance, jusqu'alors excessive de la France, se trouvait limitée par les renonciations réciproques de Philippe V à la couronne de France, et du duc de Berri, son frère, ainsi que du duc d'Orléans, à la succession éventuelle du trône d'Espagne. L'Angleterre avait exigé que les actes de ces renonciations fussent insérés dans les traités, ce qui les érigeait en une loi inviolable du droit public européen. En prévision de l'extinction de la lignée de Philippe V, la maison de Savoie était appelée à la succession espagnole. L'Angleterre s'était fait ainsi un allié du duc de Savoie ; elle l'avait intéressé autant qu'elle au maintien des traités sur lesquels se fondaient de telles espérances. La nouvelle dignité conférée à ce prince, devenu roi de Sicile, avait encore été imaginée pour maintenir l'équilibre si profitable à l'Angleterre, en empêchant que l'Autriche, fort agrandie du côté de l'Italie, maîtresse de Milan, de Naples, de Mantoue, de la Sardaigne et des ports de Toscane, n'en tirât avantage pour faire revivre les droits des anciens empereurs et rois d'Italie. L'Autriche eut aussi, dans le nouveau royaume de Prusse, un autre contre-poids qui compensa l'acquisition des Pays-Bas espagnols. Enfin, l'opposition d'intérêts créée entre les Bourbons d'Espagne et la maison de Habsbourg, par le seul fait du partage de la monarchie espagnole, servait admirablement les intérêts propres de l'Angleterre. Mais cette puissance avait, au maintien du traité, un intérêt encore plus direct : c'était la paix d'Utrecht, qui avait garanti à la

maison de Hanovre le trône de la Grande-Bretagne. Cet intérêt personnel et dynastique devint dès lors la règle de conduite de la diplomatie anglaise, et c'est sur ce terrain que se placèrent aussi le régent de France et Dubois. Philippe d'Orléans, qui avait montré de l'ambition et de la fermeté pour obtenir le pouvoir, concentrait toute sa politique sur deux points : se maintenir dans l'exercice de la régence, et, au cas où la couronne de France deviendrait vacante, s'assurer de la succession au détriment de la branche espagnole. Or, Philippe V avait eu un instant la pensée de lui enlever la régence, et il n'était pas douteux que, dans le second cas, celui de la vacance du trône de France, il n'entreprît d'y monter, au mépris de la paix d'Utrecht et de ses propres renonciations.

Ce n'est pas, du reste, du côté de l'Espagne seule qu'on pouvait craindre quelque atteinte à la paix. L'empereur désirait la guerre, et il était évident qu'il saisirait la première occasion favorable de prendre les armes contre l'Espagne, avec laquelle il n'avait point traité. Dans cette prévision, il s'était rapproché de l'électeur de Hanovre. Celui-ci, de son côté, avait besoin de l'empereur pour conserver les duchés de Brême et de Verden, que le roi de Danemarck, Frédéric IV, lui avait remis récemment, après les avoir conquis sur la Suède. Ces acquisitions même étaient un cas de contestation, peut-être de guerre, avec la France qui, par la paix de Westphalie, avait garanti les possessions de la Suède dans l'empire, et qui même les lui avait fait restituer une première fois à la paix de Nimègue. La Hollande seule, parmi les puissances continentales étrangères, était sincèrement attachée à la paix, dont elle avait besoin pour réparer ses finances et rétablir son commerce. Le repos était encore plus nécessaire à la France : le trésor était vide, la marine presque ruinée, les provinces épuisées par l'impôt et par la disette; la dette s'élevait au chiffre effrayant, pour cette époque, de trois milliards quatre cent soixante millions, et les revenus des années à venir étaient dépensés, par anticipations, totales ou partielles, jusqu'en 1722.

Dans cet état de choses, il n'y avait pas seulement danger à faire la guerre, il y avait impossibilité absolue. L'Angleterre et la France, le roi George Ier et le régent Orléans avaient donc des motifs divers, mais également sérieux, pour désirer la continuation de la paix. Ce fut le roi George qui prit les devants, et dès le mois d'octobre 1715 il fit proposer au duc d'Orléans, par le comte Stairs, son ambassadeur à Paris, de garantir de nouveau la renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France. Le Régent écarta cette proposition et répondit que le seul traité qu'il pourrait signer avec l'Angleterre était une ligue défensive pour le maintien de la paix (novembre 1715). Cette réponse ne satisfit pas l'Angleterre et mit fin, pour le moment, à ses

propositions. C'est là une circonstance qui, jusqu'à présent, n'a pas été assez remarquée ; peut-être a-t-elle été ignorée de la plupart des historiens qui, déterminés à dénigrer la politique du Régent et de Dubois, les ont accusés d'avoir été tout d'abord au-devant de l'alliance anglaise comme au-devant d'un embarras et d'une honte inutiles. Nous nous étonnons que M. de Seilhac n'ait pas mis ce point en lumière. Il est certain que l'Angleterre fit les premières ouvertures, et qu'elles furent d'abord écartées par le Régent. Le roi George, en effet, était peut-être plus inquiet que le Régent, à cause des menées du parti jacobite, qui avait des appuis jusque parmi les whigs. Il soupçonnait le duc d'Orléans, sinon de complicité, comme Louis XIV, au moins de connivence avec ses ennemis personnels. Cette méfiance explique l'insuccès de la première tentative du comte de Stairs. Ne voulant pas s'engager avec l'Angleterre, le Régent imita la conduite de Louis XIV après la triple alliance de 1668 ; il entreprit d'amener la Hollande à un traité particulier, qui eût été à l'adresse du roi George ce que le traité de Douvres (1670) avait été jadis à l'égard des Provinces-Unies. Dans le temps même où il rejetait les offres du cabinet anglais, il fit proposer par M. de Chateauneuf, ambassadeur de France à La Haye, un traité de neutralité pour les Pays-Bas (novembre 1715). C'était une affaire de grave conséquence, parce que, en cas de guerre, la neutralité de ce territoire aurait empêché, ou tout au moins gêné la jonction des troupes anglaises avec celles de l'empereur. Les préventions étaient encore trop fortes en Hollande contre la France pour que ce plan pût réussir. Mais ce qui montre que le coup était habilement porté, c'est que l'Angleterre se hâta d'adresser aux états généraux une demande d'alliance défensive pour contre-balancer la proposition française de neutralité. La Hollande, qui ne voulait s'engager avec personne, déclina les offres de l'Angleterre comme elle avait fait de celles de la France. Sur ces entrefaites, l'expédition du prétendant (janvier 1716) vint ranimer les alarmes de George I^er^ et confirmer ses soupçons contre la France. Le comte de Stairs se plaignit vivement au Régent, qui profita de l'occasion pour obtenir de l'Angleterre une assurance catégorique en faveur du maintien de le paix d'Utrecht. M. d'Iberville, envoyé extraordinaire à Londres, fut chargé de déclarer que le Régent donnerait « toutes les satisfactions particulières à Sa Majesté britannique,» si elle voulait confirmer et exécuter ponctuellement le traité d'Utrecht. Lord Stanhope refusa, ou plutôt il renversa la proposition, et promit d'entrer en négociations si le Régent donnait d'abord *les satisfactions particulières* (ces mots concernent le prétendant). Cette réponse masquait l'antipathie des whigs pour toute confirmation directe de la paix d'Utrecht, qu'ils avaient attaquée avec tant de passion. Dubois,

qui conduisit les négociations préliminaires purement officieuses, ne fut point déconcerté par cette fin de non-recevoir. Il se retourna du côté de la Hollande, et décida le grand-pensionnaire Heinsius à s'entremettre dans cette affaire. L'ambassadeur des états généraux à Londres, Duiwenworden, lié personnellement avec les whigs, parvint à les faire s'expliquer sur ce qu'ils exigeaient du Régent, et dressa lui-même un projet de traité d'une triple alliance. Mais il n'obtint aucun engagement formel des ministres anglais (mars-avril 1716). Cependant la Hollande jouait ici un double jeu, et, tandis que son représentant plaidait à Londres la cause de la France, le grand-pensionnaire proposait aux états généraux, de la part de George Ier et de l'empereur, une autre sorte de triple alliance entre ces deux princes et la République. Le Régent, qui le sut, s'anima à la lutte et pressa si bien les députés des états généraux, que le marquis de Châteauneuf fut invité par Heinsius à demander à sa cour des instructions pour négocier en forme avec la Hollande. Le Régent autorisa son ambassadeur à négocier sur le pied du projet Duiwenworden. En ce moment, l'avantage de la partie était à la France. Le ministère anglais, justement alarmé, riposta à cette attaque par le traité de Westminster (15 mai 1716), signé avec le comte de Volkra, envoyé de l'empereur. George Ier et Charles VI se garantirent réciproquement tous leurs états et territoires, « et ceux qu'ils pourraient acquérir d'un commun accord, » avec un secours de douze mille hommes en cas d'agression. Le dernier article de cette convention portait que les états généraux seraient admis à y prendre part, et même qu'ils y seraient invités. En conséquence, Robert Walpole, envoyé du roi George à La Haye, concerta ses efforts avec les ministres impériaux pour obtenir l'accession de la Hollande. Mais la France avait déjà conquis une influence assez grande dans les conseils de la République pour arrêter les effets de cette coalition qui, si elle eût été complétée par cette dernière adhésion, aurait pris un caractère d'hostilité contre le gouvernement français, et amené probablement la guerre. La Hollande prévit ce danger, et elle l'écarta par sa résistance énergique. Le ministère anglais comprit aussi qu'il lui serait plus facile d'attirer la Hollande à lui par un accord avec la France, et que la paix était aussi solidement garantie par cette triple alliance qu'elle aurait été sérieusement compromise par l'achèvement du traité de Westminster. Il adressa donc à La Haye (juin 1716) un projet de traité où il évitait de faire aucune mention du traité d'Utrecht, et où toutes les conditions étaient à son avantage. En même temps, lord Stairs recut l'ordre de déclarer que l'éloignement du prétendant, avant la signature du traité, était un préliminaire indispensable. Un pareil projet, qui passait sous silence le seul point qui pût intéresser le Régent,

c'est-à-dire la garantie de la paix d'Utrecht, était par lui-même inacceptable, quand même il n'eût pas été accompagné de la condition injurieuse concernant le prétendant. Mais l'Angleterre se sentait forte et profitait de sa position. Dans cette situation, quelle devait être la conduite du Régent? Il ne pouvait ni accepter le projet du ministère anglais, ni le rejeter. L'acceptait-il? il fallait non-seulement éloigner le prétendant, mais l'éloigner avant qu'on signât le traité. Et si l'Angleterre, quand le prince exilé aurait repassé les Alpes, reprenait sa parole et refusait la signature! quel affront pour le Régent! c'eût été le comble de l'odieux et du ridicule. D'ailleurs, on ne lui offrait rien pour compenser les autres avantages réclamés par l'Angleterre, tels que l'abandon de Mardick et l'engagement de refuser l'asile aux rebelles anglais. Rejetait-il au contraire ce projet? la guerre était au bout du refus. On vient de voir si la France était en état de la faire. Dira-t-on qu'elle aurait pu se fortifier par des alliances? A coup sûr, elle n'aurait pas eu celle de la Hollande. L'empereur était engagé déjà avec l'Angleterre, et si l'on regarde à l'orient ou au nord de l'Europe, on voit que la France n'aurait eu aucun secours de ce côté. Restait l'Espagne, qu'on affecte d'appeler à cette époque notre alliée naturelle: certains historiens modernes ont bâti sur cette idée tout une théorie qui nous paraît reposer d'une part sur une antipathie systématique contre l'Angleterre, vers qui le Régent finit par se tourner; et d'autre part sur la conception d'une sorte d'être de raison, tel que l'union naturelle des races prétendues latines. Si précaire que fût l'espoir d'obtenir des secours de l'Espagne, le Régent ne l'avait pas négligé. Dès le mois d'avril, il avait donné ordre au duc de Saint-Aignan, notre ambassadeur à Madrid, d'exposer au roi d'Espagne les motifs qui devaient l'intéresser au succès des négociations que la France avait entamées pour la paix. Mais Philippe V, animé d'intentions hostiles contre le duc d'Orléans, et tout entier déjà aux folles espérances que lui faisait concevoir son ministre Alberoni, fit une réponse sèche et hautaine qui coupa court à toute tentative d'accommodement. Il déclara au duc de Saint-Aignan « qu'il s'était fait représenter les clauses des derniers traités, et qu'il n'en avait découvert aucune qui eût besoin de confirmation. » Il était évident que le cabinet de Madrid n'entrerait volontairement dans aucune combinaison qui, par la garantie des traités d'Utrecht, consacrerait une fois de plus le démembrement de la monarchie espagnole.

Ainsi, qu'elle dût être avantageuse comme le prétendent certains historiens; qu'elle fût au contraire, comme nous le croyons, vaine, pleine de déceptions et de dangers, l'alliance espagnole était hors de

cause. Si on désirait le maintien de la paix, c'était sur une autre puissance qu'il fallait s'appuyer.

Convaincu que l'Espagne ne voulait ni ne pouvait être notre alliée, Dubois résolut d'obtenir l'alliance anglaise aux meilleures conditions possibles. Il fit agréer ses plans au Régent et il en poursuivit activement l'exécution, malgré l'opposition d'une partie du conseil, et surtout du maréchal d'Uxelles, président du conseil des affaires étrangères. Informé que le roi d'Angleterre devait aller visiter l'électorat de Hanovre en passant par La Haye, Dubois se rendit dans cette dernière ville, avec une mission secrète du Régent, et, sous prétexte d'acheter des livres et des tableaux. (C'est alors qu'il acheta à des marchands juifs les *Sept Sacrements* du Poussin.) En réalité, il était porteur d'un projet du Régent, qui modifiait le projet anglais sur deux points importants. Le premier article concernait la garantie du traité d'Utrecht dans son intégrité, le second stipulait que l'éloignement du chevalier de Saint-Georges aurait lieu entre la signature du traité et l'échange des ratifications. Dubois arriva le 5 juillet à La Haye, où le roi George ne se rendit que quinze jours plus tard. Dans l'intervalle, des obstacles de différente nature faillirent entraver les négociations. Les agents d'Espagne cherchaient à prévenir contre la France les députés des états généraux ; ceux-ci n'ignoraient point la réponse arrogante que la cour de Madrid avait faite aux propositions du Régent, et ils craignaient, en s'engageant avec trop de précipitation dans la triple alliance, de compromettre leur commerce avec l'Espagne. Dès le 2 juillet, le grand-pensionnaire avait fait savoir à M. de Châteauneuf que l'Angleterre, exigeant le renvoi préalable du prétendant, les Etats, avant de continuer les négociations, devaient attendre que la France et l'Angleterre se fussent entendues sur ce point. Cette réserve des diplomates hollandais, au lieu de déconcerter Dubois, lui inspira un plus vif désir de convaincre lord Stanhope qui accompagnait George Ier dans son voyage, et avec qui il eut trois longues conférences, le 21 et le 22 juillet. Ces conférences méritent, dit M. de Sevelinges, de fixer l'attention des diplomates : « Tout y est serré, précis ; il n'y a ni divagation, ni épisode ; chacun des interlocuteurs défendit son terrain pied à pied, et le champ de bataille resta à l'abbé Dubois. » Lord Stanhope y prononça ces paroles remarquables, qui ont pu être vérifiées depuis, et que notre époque peut utilement méditer : « L'Angleterre et la France unies ensemble n'ont rien à craindre de toutes les autres puissances ; elles peuvent maintenir la tranquillité de l'Europe et même la gouverner. » Dubois sortit de ces entretiens convaincu que le roi George désirait le traité, qu'il en avait besoin et qu'il le signerait dans la forme même où le

Régent l'avait proposé. De retour à Paris, le 31 juillet, il rendit compte au Régent de sa mission, et reçut l'ordre de repartir pour Hanovre, où, après deux mois d'efforts (19 août, 9 octobre), il décida lord Stanhope à signer une convention préliminaire qui contenait les articles du traité dans leur forme définitive. La négociation s'acheva à La Haye, malgré les intrigues du marquis de Prié, ministre de l'empereur. L'Angleterre et la France signèrent d'abord leur traité particulier le 28 novembre. Les états généraux hésitaient encore ; mais le maréchal d'Uxelles les ayant mis en demeure de fixer un terme à leur acceptation ou à leur refus, ils se décidèrent à donner leur adhésion (4 janvier 1717).

Le traité de la triple alliance changea tout d'un coup la situation de l'Europe. L'empereur en conçut un vif ressentiment, mais il lui était impossible de s'y opposer. Le roi d'Espagne se jeta dans les aventures. Le 22 août 1717, des troupes espagnoles débarquèrent en Sardaigne et s'emparèrent de cette île. La nouvelle de cette agression inattendue décida les puissances signataires de la triple alliance à ouvrir une conférence à Londres, afin d'aviser au rétablissement de la paix (octobre 1717). Dans cette circonstance, Dubois ne négligea pas les intérêts de l'Espagne, quoique cette puissance eût donné le signal des hostilités. Comme il fallait décider Philippe V à des renonciations qu'on savait lui être fort pénibles, Dubois amena lord Stanhope à promettre la restitution de Gibraltar. Mais le ministre anglais exigea que la clause restât secrète jusqu'à la fin de la négociation. Le Régent voulait, au contraire, un engagement formel, et menaçait d'interrompre les pourparlers si l'Angleterre lui refusait satisfaction sur cet objet. Mais, tandis qu'il soutenait ainsi les intérêts de l'Espagne, on apprit que les troupes de Philippe V avaient envahi et conquis la Sicile (juillet 1718). Cette nouvelle invasion produisit un arrêt dans les conférences de Londres. Lord Stanhope vint lui-même à Paris pour déclarer au Régent que l'Angleterre s'opposerait par la force aux entreprises du cardinal Alberoni. Déjà une escadre anglaise s'était rendue dans les eaux de Sicile. Le Régent n'hésita plus et signa, le 18 juillet, une convention préparatoire qui fut convertie en un traité définitif le 2 août entre la France, l'Angleterre et l'empereur. Le roi d'Espagne était invité à y accéder. En vertu de ce traité de Londres ou de la quadruple alliance, « l'empereur devait renoncer à ses droits à la monarchie espagnole et reconnaître Philippe V comme légitime roi d'Espagne, moyennant la renonciation que faisait ce prince aux provinces d'Italie et des Pays-Bas, que les traités d'Utrecht et de la quadruple alliance adjugeaient à l'empereur. Le duc de Savoie, en cédant la Sicile au monarque autrichien, recevait en échange la Sardaigne, dont le roi d'Espagne devait se dessaisir.

Le droit de réversion à la couronne d'Espagne, que la paix d'Utrecht avait établi à l'égard de la Sicile, fut transféré à la Sardaigne. Le traité accordait d'ailleurs à don Carlos, fils aîné du second lit de Philippe V, l'expectative et l'investiture éventuelle des duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que du grand-duché de Toscane, à la charge de les tenir à titre de fiefs mâles de l'empereur et de l'empire, après le décès des derniers rejetons mâles des maisons de Farnèse et de Médicis, qui en jouissaient alors; et, afin de mieux assurer cette double succession à l'infant, on convint d'introduire dans les deux duchés un corps de six mille Suisses pour être réparti dans les places de Livourne, de Porto-Ferrajo, de Parme et de Plaisance. Les puissances contractantes et médiatrices prirent sur elles de pourvoir au payement de ces troupes. Le roi d'Espagne n'accéda pas à ce traité dans le délai de trois mois, qui lui avait été assigné, de sorte que, le 2 novembre, les relations diplomatiques furent rompues entre la France et l'Espagne. L'Angleterre déclara la guerre à cette dernière puissance le 28 décembre et la France quelques jours après (9 janvier 1719). Enfin, le mois suivant (16 février), la Hollande accéda au traité de Londres. Le duc de Savoie l'avait déjà fait en sa nouvelle qualité de roi de Sardaigne (10 novembre 1718).

Dubois, qui avait conduit toutes ces négociations au nom du Régent, en recueillit personnellement un premier résultat. L'assurance que communiquait au duc d'Orléans la signature de la quadruple alliance amena un changement complet dans la situation du gouvernement à l'intérieur. L'opposition turbulente du Parlement fut brisée, et le lit de justice du 26 août enleva à cette illustre compagnie le droit de remontrance. Un mois après, les conseils furent supprimés, et l'on plaça à la tête de chacun des grands services publics, désignés sous le nom de départements, des secrétaires d'Etat aussi puissants qu'au temps de Louis XIV. Dubois reçut le département des affaires étrangères (21 septembre 1718). Dans cette nouvelle position, il porta aux partisans de l'Espagne un dernier coup par l'arrestation du prince de Cellamare, qui avait ourdi contre le Régent une conspiration assez étendue, et dont il ne faut point juger la gravité par les effets mesquins et ridicules qu'elle produisit. C'eût été un grave malheur qu'elle réussît. Philippe, investi de la régence en France, poussé par son ambition et par celle de son ministre Alberoni, n'aurait pas manqué de remettre en question ce qui avait été décidé par le congrès d'Utrecht et plus récemment par le traité de Londres. Une guerre générale, probablement désastreuse, certainement inutile pour la France, serait sortie de cette politique. Dubois suivit, en cette circonstance, la seule voie que lui laissaient ouverte l'obstination et le mauvais vouloir de la cour de Madrid. Philippe V eut la

guerre qu'il voulait absolument ; mais l'armée française, qui, de concert avec la flotte anglaise, lui imposa la paix (10 janvier 1720), ne porta aucune atteinte à l'intégrité de ses Etats. Il y a plus, dans le règlement définitif, la cour de France fit insérer un article secret qui promettait la restitution de Gibraltar à l'Espagne. Si on ne peut pas affirmer que l'article secret ait été joint au traité, le témoignage deux fois répété du maréchal de Villars ne permet pas de douter que la promesse en ait été faite dans une lettre du roi George à Philippe V. Du reste, on trouve des traces évidentes de cette négociation dans la correspondance diplomatique de Dubois. Le 7 février 1720, le jour même où les plénipotentiaires espagnols signèrent à La Haye l'acte du traité, Dubois écrivit à lord Stanhope pour lui rappeler la promesse qu'il avait faite jadis, au nom de son maître, de renoncer à Gibraltar, et le Régent appuya cette demande en s'adressant directement au roi d'Angleterre. Mais celui-ci, persuadé que la France n'en ferait point un cas de guerre, refusa de donner de bonne grâce ce qu'on n'eût jamais songé à lui enlever de force. Tout ce que l'Espagne put obtenir, c'est que cette demande serait représentée dans un futur congrès, rendu nécessaire par les réserves que la plupart des puissances signataires du traité de Londres avaient jointes à leur acceptation. Philippe V dut bien regretter alors que le cardinal Alberoni eût laissé échapper, trois ans plus tôt, l'occasion de recouvrer Gibraltar.

Les divers traités connus sous le nom de traités de la quadruple alliance avaient plutôt fait cesser la guerre qu'établi une paix durable. L'Autriche n'était pas encore contente d'avoir reçu la Sicile au lieu de la Sardaigne ; on avait de plus implicitement reconnu la souveraineté de l'empereur sur les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. Il n'y avait point de doute pour le premier de ces Etats ; quant aux deux autres, le Saint-Siége revendiquait en sa faveur les droits qu'on avait assignés à l'empire. Cette prétention rivale fut l'objet de longues discussions, où l'abbé Dubois eut la principale part. De plus, le duc de Parme et de Plaisance et le grand-duc de Toscane n'avaient pas vu sans un sentiment bien naturel de dépit et de douleur que l'on disposât de leur succession avant leur mort, et comme s'ils n'eussent pas été des princes souverains. A vrai dire, cette souveraineté aurait pu être contestée au nom des anciens droits de l'empire sur ces pays ; mais ces droits, qui n'avaient jamais été bien reconnus, semblaient tombés en désuétude, et c'était une prétention singulière de faire revivre, au XVIII^e^ siècle, la politique et les droits incertains des Othon et des Frédéric. L'Angleterre était satisfaite du rétablissement de la paix et surtout de ce qu'on n'avait exigé d'elle aucun sacrifice. Le duc de Savoie, devenu malgré lui roi de

Sardaigne, subissait le sort des petits Etats, ordinairement sacrifiés aux convenances des grands. En résumé, personne, excepté la France et l'Angleterre, n'était content de la quadruple alliance, et l'on se retrouvait en 1720, après le traité de Londres (17 février), dans la même situation qu'après les traités d'Utrecht. Toutefois, le but de la politique de Dubois était atteint : l'équilibre des puissances européennes avait été maintenu ; les derniers changements n'y portaient point atteinte; l'agrandissement de l'Autriche en Sicile se trouvait compensé par celui de l'Espagne à Parme, à Plaisance et en Toscane. En plaçant face à face, et de manière qu'elles se fissent contre-poids, l'Autriche et l'Espagne rivales, la quadruple alliance avait consolidé l'œuvre du congrès d'Utrecht.

Néanmoins tout désaccord n'avait pas cessé, et aux graves questions qui étaient encore en suspens, la politique de l'empereur vint ajouter de nouveaux embarras par deux actes importants qui furent désormais l'objet principal de la diplomatie autrichienne : la pragmatique-sanction et la création d'une compagnie privilégiée de commerce pour les Grandes-Indes dans le port d'Ostende. Ce dernier acte surtout excita la méfiance des puissances maritimes, qui élevèrent les plus vives réclamations.

A peine les traités de la quadruple alliance étaient-ils signés que tous les cabinets travaillèrent à la réunion du congrès. Dubois désirait qu'il se tînt à Paris. Dans une lettre du 17 mars 1720, il promit ses bons offices au Saint-Siége pour les investitures de Parme et de Plaisance, et pour les fiefs de Castro et de Ronciglione, que l'Espagne prétendait enlever au pape. Il y revint encore, dans sa lettre du 24 mars et dans celle du 17 avril, écrite trois jours après qu'il eut été nommé à l'archevêché de Cambrai. Assuré de la cour de Rome, qui avait autant besoin de lui qu'il avait besoin d'elle, il entreprit de fortifier la France dans ce congrès par une union étroite avec l'Espagne. Philippe V refusait de faire valider ses renonciations par les Cortès espagnoles, ainsi que l'empereur l'exigeait. Dubois encouragea cette résistance à des prétentions que Philippe V regardait comme incompatibles avec l'autorité absolue du monarque. En conséquence, il conclut à Madrid un traité secret (27 mars 1721) où il s'engageait à soutenir dans le futur congrès les réclamations du roi d'Espagne contre l'empereur, et à solliciter de l'Angleterre la restitution de Gibraltar. Il voulut entraîner dans la même alliance le duc de Parme; mais ce prince, fort irrité contre les conventions de la quadruple alliance qui le concernaient, demandait, avant d'entrer dans cette coalition, que le Régent mît à sa disposition un corps d'armée pour l'affranchir de la suzeraineté de l'empereur. C'était proposer la guerre, tandis que Dubois travaillait obstinément à la

paix. Le ministre français songea à unir plus étroitement encore les deux familles royales de France et d'Espagne. L'intervention du pape Innocent XIII lui fut utile en cette circonstance. On arrêta d'abord le mariage de l'infante Marie-Anne-Victoire avec le jeune roi Louis XV, alors âgé de onze ans ; mais ce n'était pas encore assez au gré de Dubois, il voulut une alliance directe de la maison d'Orléans avec la maison royale d'Espagne. Le duc de Saint-Simon fut envoyé, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour négocier le mariage de M^lle^ de Montpensier, fille du Régent, avec le prince des Asturies, héritier de la couronne d'Espagne. Ce mariage entraîna des effets politiques : Philippe V exigea du Régent la renonciation aux droits que cette union pouvait donner à la maison d'Orléans sur la couronne d'Espagne (16 novembre 1721) ; de son côté, le Régent exigea que la maison d'Autriche ne pût être appelée en aucun cas à la succession d'Espagne, et qu'à défaut d'héritier de la maison d'Anjou, le trône revînt à un prince de Savoie. L'échange des princesses se fit dans l'île des Faisans, le 9 janvier 1722.

L'Angleterre avait vu avec dépit ce rapprochement des deux branches de la maison de Bourbon. Dès qu'elle soupçonna le traité du 27 mars, elle fit tous ses efforts pour entrer en tiers dans cette alliance. Elle obtint d'abord de la cour de Madrid un traité de commerce plus avantageux que celui de l'Assiento, puis elle réussit à faire signer l'acte du 21 septembre 1721, par lequel l'Angleterre et la France s'engageaient à garantir les renonciations mutuelles de l'Espagne et de l'Autriche. Dubois n'en continua pas moins l'affaire des mariages, qu'il acheva, comme on l'a vu, avec bonheur. Ce premier succès l'engagea à en poursuivre un second; il entreprit d'unir M^lle^ de Beaujolais, cinquième fille du Régent, avec l'infant Don Carlos, déjà investi des duchés de Toscane et de Parme. Dans cette négociation, comme dans la précédente, il l'emporta sur l'Autriche, qui avait projeté de faire épouser des archiduchesses aux deux infants. Le contrat de mariage de M^lle^ de Beaujolais et de Don Carlos fut signé le 25 novembre 1722, dans l'appartement de Dubois, en présence de l'ambassadeur d'Espagne.

Grâce à cette diplomatie active, la France allait se présenter au congrès indiqué dans la ville de Cambrai, forte de l'appui de l'Espagne, du Saint-Siége et du duc de Parme, et assurée du concours de l'Angleterre. Cette situation était aussi favorable que les circonstances pouvaient l'exiger, et tout faisait croire qu'on pourrait arriver à la solution des principales difficultés que cette assemblée était appelée à examiner. Mais Dubois ne devait point voir l'ouverture du congrès, qui se fit seulement au mois d'avril 1724. Il espérait peu d'ailleurs de cette réunion, dont il avait prévu l'inutilité quand il di-

sait dans une de ses lettres : « Nous verrons le congrès de Cambrai employer la moitié de sa durée à régler son cérémonial, et l'autre moitié à ne rien faire, jusqu'à ce que des incidents inattendus le fassent dissoudre. »

Dubois tourna aussi les vues de la France du côté des puissances du Nord, engagées alors dans une rivalité fort compliquée. La prépondérance que les traités de Westphalie, de Copenhague, d'Oliva et de Kardis avaient donnée à la Suède, allait passer à la Russie et à la Prusse. Le czar Pierre vint lui-même solliciter à Paris l'alliance de la France (avril-juin 1717). Les négociations s'achevèrent en Hollande après son départ ; par le traité du 15 août 1717, la France, la Prusse et la Russie se donnèrent une garantie mutuelle des traités d'Utrecht et de Bade, et de ceux qui seraient conclus pour rétablir la paix entre les puissances du Nord. La France fut donc appelée à exercer sa médiation dans les traités de Stockholm (1720), signés entre la Suède d'une part et le Hanovre, la Prusse et le Danemark de l'autre part. Cette intervention fut moins favorable à la Suède qu'elle aurait pu l'être à cause de la supériorité incontestable que les ennemis de ce pays avaient acquise depuis la bataille de Pultawa, et en raison même de la situation particulière de la France et des difficultés dont le Régent était entouré en Occident. Dubois fut donc obligé de laisser le czar imposer sa volonté aux Suédois par la paix de Nystadt (10 septembre 1721), à laquelle travailla M. de Campredon, ministre du roi Louis XV à Stockholm. Sa médiation adoucit un peu les conditions exigées de la Suède, qui rentra en possession de la Finlande, moyennant la cession formelle des provinces de Livonie, d'Estonie et de Carélie. Nous n'avons pas la prétention d'exposer en quelques pages toutes les relations diplomatiques du gouvernement français, de 1715 à 1723 ; il nous suffit d'avoir signalé les traits essentiels de la politique extérieure du Régent. L'abbé Dubois en fut l'inspirateur et l'instrument le plus actif. Sans doute, il n'eut, comme ministre des affaires étrangères, ni la grandeur de Richelieu ni l'éclatant bonheur de Mazarin ; mais il continua leurs traditions, et, quoi qu'on en ait dit, il fut un des plus habiles et des plus utiles serviteurs de la France. Sa politique a été mal appréciée, parce qu'elle est trop peu connue. Quelques ouvrages, d'un caractère trop général pour être complets, ont à peine effleuré l'histoire diplomatique du XVIII^e^ siècle : la politique du Régent, celle du cardinal Fleury, celle du duc de Choiseul et du comte de Vergennes, attendent encore une de ces monographies qui ont éclairé d'une lumière si vive et si pleine les travaux des diplomates du XVII^e^ siècle.

III

Dubois ne prit qu'une faible part aux négociations diplomatiques des trois dernières années de la régence. Quoiqu'il fût véritablement chef du gouvernement et qu'aucune affaire ne fût décidée sans son aveu, il s'occupa beaucoup moins alors de la politique étrangère. L'Europe était en paix, et cette paix était son ouvrage; il appliqua toutes les forces de son génie à consolider son propre pouvoir et à le mettre à l'abri des revirements de la fortune. Il osa briguer le chapeau de cardinal, persuadé que cette dignité donnerait à sa personne le prestige qui lui manquait du côté de la naissance. M. de Seilhac a mis tous ses soins à expliquer cette longue et intéressante négociation « du chapeau. » Les pièces qu'il a publiées la présentent sous un nouveau jour. Lemontey s'est fait un malin plaisir de compter tous les millions que la pourpre romaine avait coûtés à Dubois ou plutôt à la France. D'autres historiens ont répété que le chapeau de cardinal avait payé Dubois de son zèle ultramontain dans l'affaire de la Constitution *Unigenitus*. Les deux versions ne sont pas inconciliables. La cour de Rome voulait faire admettre la bulle en France, elle voulait aussi de l'argent pour suffire à l'établissement du prétendant, fils de Jacques II, qu'elle regardait comme un martyr de la foi catholique. La pension faite à ce prince fut le prix de l'élévation de Dubois. Le titre de premier ministre mit le comble à ses honneurs, sans ajouter beaucoup à sa puissance. Depuis plusieurs années déjà, il gouvernait la France.

Le trait caractéristique de la politique intérieure de l'abbé Dubois c'est le maintien de la tranquillité, comme le maintien de la paix au dehors a été l'objet de sa diplomatie. Dès les premiers temps de la régence, lorsque tous les esprits étaient au changement, il fut conservateur. Il continua simplement l'application du système d'autorité absolue qui avait été établie par Richelieu et confirmée par Louis XIV. Dans l'ancienne monarchie française, l'autorité royale ne pouvait être contrôlée ou contenue que par des corps privilégiés entre les mains de qui le temps et la coutume, en l'absence d'une constitution fixe, avaient déposé une part de l'autorité publique. Mais le clergé, la noblesse, le parlement, les villes, avaient perdu, sous Louis XIV, toute l'efficacité de leur pouvoir politique.

Sous Louis XIV la nation n'avait point eu d'états généraux; on ne convoqua même pas les assemblées de notables, ordinairement nommés par le roi et tout dévoués à la royauté. Cette ombre de représentation nationale offusquait l'autorité suprême de la couronne, et

paraissait en être comme une diminution. Après la mort de Louis XIV les circonstances parurent plusieurs fois favorables à une réunion des états, et le Régent ne manqua pas de personnes qui lui conseillèrent de les rassembler pour tirer le pays de la crise redoutable où le désordre des finances l'avait plongé. Le comte de Boulainvilliers lui présenta plusieurs mémoires, pour l'inviter à convoquer les états généraux, qui devaient travailler à la libération du trésor et à la réforme administrative de la France. Saint-Simon conseillait aussi les états généraux, avec le dessein de faire proclamer par cette assemblée solennelle une banqueroute qui eût tout d'un coup débarrassé l'Etat de ses dettes. Le duc de Noailles, président du conseil des finances, et qui avait formé un plan pour libérer le trésor en onze années, s'opposa vivement à cette mesure ; mais aucun des conseillers du Régent ne l'écarta avec plus de force que l'abbé Dubois. Quelque temps après, à la fin de 1716, le duc de Noailles demanda aussi les états généraux, et cette fois ce fut Saint-Simon qui en dissuada le Régent, parce qu'il craignait « l'excès de liberté maintenant si à la mode. » Quand le conseil de régence eut rendu son arrêt mémorable, qui enlevait aux princes légitimés le rang et les droits de princes du sang, la noblesse de province tout entière s'agita, fit des assemblées, rédigea des actes collectifs, et malgré la défense du Régent trente-neuf gentilshommes firent une protestation où ils invoquèrent l'autorité des états généraux, juges souverains des questions d'Etat. De nombreux écrits furent publiés où l'autorité royale était considérée comme un dépôt et un mandat, la monarchie comme un simple contrat civil, et la nation comme la maîtresse et l'arbitre de ses droits. Dans ces trois circonstances (septembre 1715, décembre 1716 et juillet 1717), Dubois s'opposa de toute son énergie à la réunion des états. Il revint à la charge au mois d'août 1718, à l'époque de la crise parlementaire et des menées du prince Cellamare. Le mémoire qu'il adressa alors au Régent est fort curieux. Il n'y examine point la question comme un théoricien et ne discute pas les principes du gouvernement monarchique, ni les droits réciproques de la nation et du roi ; les arguments qu'il présente sont tirés de la pratique des affaires. Jamais on n'avait exposé des idées sur la souveraineté politique avec plus de mépris pour les droits des sujets.

Ce n'est pas sans raison, dit-il, que les rois de France sont parvenus à éviter les assemblées connues sous le nom d'états généraux. Un roi n'est rien sans les sujets, et quoique un monarque en soit le chef, l'idée qu'il tient d'eux tout ce qu'il possède, l'appareil des députés du peuple, la permission de parler devant le roi, de lui présenter des cahiers de doléance ont je ne sais quoi de triste qu'un roi doit toujours éloigner de sa personne ; que Votre Altesse royale réfléchisse un moment sur ce qui se passe

en France. Le roi a établi une loi ou créé des impôts. La loi déjà discutée dans son conseil émane de la plénitude de son autorité, et il l'envoie à ses parlements pour la faire exécuter. Qui pourrait s'opposer alors à l'exécution de la volonté du roi? Les parlements? Ils ne peuvent faire que des remontrances; encore est-ce une grâce qu'ils doivent à Votre Altesse royale, le feu roi, extrêmement jaloux de son pouvoir, leur ayant sévèrement défendu d'en faire. Encore si, toutes les remontrances finies, il ne plaît pas au roi de retirer ou de modifier la loi, ils la doivent enregistrer. Si au contraire le Parlement la refuse encore, le monarque lui envoie des ordres ultérieurs pour le forcer d'enregistrer. Alors paraissent de nouvelles remontrances qui sentent la faction; les parlements ne manquent pas de faire entendre qu'ils représentent les peuples, qu'ils sont les soutiens de l'Etat, les gardiens des lois, les défenseurs de la patrie, avec bien d'autres raisons de cette espèce. A quoi l'autorité répond par un ordre d'enregistrer, ajoutant que les officiers du Parlement ne sont que les officiers du roi et non les représentants de la France. Petit à petit, le feu s'allume au Parlement, les factions s'y forment et s'agitent. Alors il est d'usage de tenir un lit de justice pour conduire au point qu'il faut messieurs du Parlement. S'ils se soumettent, on est obéi, et c'est tout ce que peut vouloir le plus grand roi du monde; s'ils résistent encore, au retour dans leurs Chambres, on exile les plus mutins, les chefs de faction, ou bien on exile à Pontoise tout le corps du Parlement. Alors on suscite contre lui la noblesse et le clergé, ses ennemis naturels, on fait chanter des chansons, on fait courir des poésies légères et fugitives, opérations dont nous connaissons bien aujourd'hui les résultats et n'occasionnant que des émotions légères, qui n'ont aucun grave inconvénient, et le Parlement n'est pas moins exilé pour avoir été désobéissant. On prend les jeunes conseillers, qui dominent dans ce corps, par famine, et l'ordre des choses leur commande impérieusement de revenir à leurs foyers, à leurs femmes entretenues et à leurs véritables épouses. On enregistre, on obéit et on revient dans la capitale. Voilà, Monseigneur, toute la mécanique de ces circonstances, qu'il serait bien dangereux de changer.

A présent, Votre Altesse Royale connaît-elle des moyens plus efficaces pour s'opposer aux entreprises d'une assemblée qui serait véritablement nationale et qui résisterait à ses volontés? Le monarque pourrait-il dire à la nation, comme au Parlement : Vous n'êtes pas la nation? Pourrait-il dire aux représentants de ses sujets qu'ils ne les représentent pas? Un roi de France peut-il exiler la nation pour la faire obéir, comme il exile les parlements? Pourrait-il faire la guerre à la France en cas de refus de nouveaux impôts? Le roi est assuré de ses troupes contre les parlements; le serait-il contre la France?.... N'oublions jamais que le dernier malheur des rois est de ne pas jouir de l'obéissance aveugle du soldat; que compromettre ce genre d'autorité, qui est la seule ressource des rois, c'est s'exposer aux plus grands dangers. C'est véritablement la partie douteuse du monarque, qu'il ne faut pas montrer au peuple, même dans les plus grands maux de l'Etat.

Voyez, monseigneur, la rage de la nation anglaise, presque toujours as-

semblée en forme d'états généraux contre ses rois ; elle les a dévoués à la mort, bannis et détrônés. L'Angleterre était pourtant jadis la nation la plus catholique, la plus superstitieuse et la plus soumise des nations à ses monarques. Eh ! monseigneur, que votre bon esprit éloigne de la France le projet dangereux de faire des Français un peuple anglais et libre !

Il n'y a point là, comme on le voit, de théorie sur la nature du gouvernement, sur les droits du peuple, sur la pondération des pouvoirs. Dubois prend la monarchie française au point où il la trouve. La couronne y est en possession d'une autorité absolue ; il constate le fait sans s'inquiéter du droit, et il donne les moyens de conserver cet état de choses. Il explique les ressorts de la machine qu'il s'agit de faire mouvoir, et il donne le détail de toute cette mécanique, comme il l'appelle. Ses arguments sont excellents contre ceux qui pensaient que les états généraux seraient plus maniables, moins récalcitrants et moins dangereux dans leur opposition que les parlements ; mais ils ne prouvent rien contre ceux qui pensent que la monarchie française avait besoin d'être rajeunie et fortifiée, et qu'elle ne pouvait se rajeunir et se fortifier qu'en faisant participer dans une certaine mesure la nation au gouvernement. Que gagnèrent Dubois et ses successeurs à reculer, à éluder cette nécessité ? Soixante-dix ans de gouvernement faible aboutissant à une ruine complète. En eût-il été de même si les états généraux eussent été rassemblés en 1716 ou en 1720 ? Nous ne le croyons pas. Il nous est impossible d'admirer en cette occasion la prévoyance de Dubois. Quant à la bassesse de cœur que trahit son Mémoire, nous n'avons pas besoin de la signaler à ceux qui savent tout ce que la liberté donne de dignité au citoyen et de force à l'Etat.

On comprendra facilement, après avoir lu ces maximes de l'abbé Dubois, la conduite qu'il dut tenir à l'égard du Parlement ; on sera convaincu que le rétablissement du droit de remontrance n'a été, de la part du Régent et de son conseiller intime, qu'un acte de politique adroite et non l'application d'un principe nouveau de gouvernement. En effet, quand la crise fut passée, on reprit au Parlement la faveur qu'on avait accordée, et on le fit avec un succès qui prouve combien la pratique de la monarchie absolue était devenue facile en France. Il ne faut donc pas faire honneur à Dubois de cette apparence d'esprit libéral qu'on a voulu trouver aux premiers actes de la régence. Partisan de l'exercice de l'autorité royale, sans contrôle et sans limite, il était assez habile pour reculer au besoin, afin de prendre mieux ses avantages. Il y aurait eu cependant une pensée politique de quelque utilité dans le respect de certains priviléges consacrés par le temps, et qui auraient contenu l'autorité royale,

souvent aussi capable d'excès que le gouvernement populaire. Or, dans ce long silence des états généraux, c'est par les parlements que la France avait le plus souvent fait entendre sa voix ; c'est de ces corps si recommandables qu'étaient sorties les dernières protestations de la liberté. Les parlements, par des concessions soigneusement conservées, par des usurpations habilement ménagées, avaient acquis une sorte d'importance politique. Parmi tous ces corps, se distinguait le parlement de Paris, élevé au-dessus des autres par son ancienneté, par le souvenir des services rendus au pays, par les talents supérieurs de ses magistrats, enfin par le prestige dont l'environnaient le voisinage de la cour et cette communication perpétuelle avec l'autorité et la personne royale. Mais son action ne pouvait s'exercer sur le gouvernement que par le droit de remontrances et du refus d'enregistrement. Dubois vient de nous apprendre lui-même comment on forçait à l'obéissance messieurs du Parlement. Les cours des provinces ne furent pas traitées par lui avec moins de sévérité et de hauteur ; le parlement de Bretagne fut l'objet d'une rigueur d'autant plus grande qu'il avait montré plus d'indépendance.

Les maximes d'autorité absolue qui avaient présidé au lit de justice du 26 août 1718 eurent aussi leur effet dans la suppression des conseils établis au commencement de la régence. Dubois n'avait cessé de blâmer ce rouage compliqué ; il disait de ces conseils que c'était l'objet idolâtré des esprits creux de l'ancienne cour, c'est-à-dire de Fénelon, de ses amis et de son élève. On rétablit donc les ministères ou départements. Dubois eut celui des affaires étrangères (24 septembre 1718). Cette charge importante lui permit d'imprimer aux négociations entamées avec l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande et l'Autriche un mouvement plus rapide et plus régulier. Dès ce moment aussi, son influence dans les affaires générales à l'intérieur devint plus décisive ; la fortune le poussa par degrés aux fonctions les plus éminentes ; le 14 avril 1720, il fut nommé à l'archevêché de Cambrai ; le 16 juillet 1721, il fut fait cardinal ; le 22 août 1722, premier ministre. Enfin, l'Académie française (9 novembre) et, quelques jours après, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'admirent dans leur sein ; et l'assemblée du clergé, qui s'ouvrit à Paris le 26 mai 1723, lui déféra la présidence de ses séances.

IV

Pourquoi et comment tant d'honneurs accumulés si rapidement

sur un seul homme? Dubois est resté quarante ans (1683-1723) attaché à la personne du prince qui avait été son élève, et dont il partagea la bonne fortune comme la mauvaise. L'amitié du duc d'Orléans, par quelque moyen qu'il l'ait conquise et conservée, suffira-t-elle à expliquer cette continuité de faveur et ce progrès constant d'honneurs et de prospérité poursuivi à travers tous les mouvements capricieux des cours et des intrigues qui s'y croisent et s'y combattent? Si cette amitié, comme l'ont prétendu les ennemis du cardinal, eut son premier fondement dans le commerce des mêmes vices et dans la reconnaissance du Régent pour des services honteux et pour d'ignobles complaisances, il n'y aurait pas, il faut l'avouer, dans l'histoire des passions humaines, un cas plus extraordinaire que ce long empire de la corruption et de son détestable auteur sur une âme indolente et faible, il est vrai, mais exempte de bassesse et d'ignorance. Les historiens les plus sévères à l'égard des mœurs du Régent ont vanté ou tout au moins reconnu la justesse de son esprit, sa pénétration, son discernement exquis, qualités peu compatibles avec un assujettissement prolongé au joug le plus odieux. L'empire que Dubois continua d'exercer si longtemps sur son ancien disciple tient à d'autres causes plus vraisemblables, à son ambition patiente et opiniâtre, à la souplesse de son esprit, à son habileté consommée, à son génie pour l'intrigue, enfin à son dévouement incontestable pour le duc d'Orléans, et au besoin que le duc a eu de ses services. Dubois eut l'art de se rendre nécessaire. Pourquoi le fut-il? La réponse est facile pour ceux qui voudront prendre la peine d'examiner attentivement les circonstances critiques où le duc d'Orléans fut placé depuis son adolescence. Entouré d'ennemis, de jaloux et d'espions, suspect à Louis XIV et aux favoris de M^me^ de Maintenon, il trouva dans son ancien précepteur un auxiliaire utile, doué d'une activité infatigable et d'une incomparable aptitude pour toutes sortes de négociations et d'entreprises, qui sut veiller à ses intérêts, déjouer les desseins hostiles et déconcerter les trames ourdies secrètement contre lui. Le duc d'Orléans n'opposait à ses ennemis avoués ou mystérieux que le dédain et l'indifférence ou d'indolentes apologies. Dubois parla, écrivit, agit, intrigua pour lui. De bonne heure, il manifesta tous les talents qui se développent par la pratique des affaires. En 1691, il cesse d'être précepteur, et l'année suivante il accompagne le duc de Chartres en Flandres. Il s'y conduit de façon à mériter les éloges du maréchal de Luxembourg, qui le signala au roi. Depuis ce moment, Louis XIV eut les yeux sur lui, et Dubois supporta jusqu'à la fin cette surveillance sévère et minutieuse avec tant d'assurance et de bonheur, qu'on peut aisément trouver là quelque argument favorable à sa mémoire. Il eut aussi des éloges

du roi, qui ne les prodiguait pas même aux plus distingués et aux plus honnêtes gens de sa cour. Déjà sa faveur ne se contient plus dans les limites de la maison de Monsieur, et lorsque Tallard est envoyé en Angleterre pour négocier le traité de partage de la monarchie espagnole (avril 1698), Dubois l'accompagne avec l'agrément du roi. Il soutint alors les intérêts de Monsieur avec tant d'ardeur et de vivacité que Tallard s'en inquiéta et le fit rappeler de peur qu'il ne compromît la négociation par son désir d'être utile à la maison d'Orléans. Ce fut un échec, mais qui le servit encore par l'éclat qu'il sut donner à son zèle, et quand le duc de Chartres fut devenu duc d'Orléans par la mort de son père (9 juin 1701), il nomma l'abbé secrétaire de ses commandements, premier prix de ses services.

Alors commence une ère nouvelle dans la fortune de Dubois. Que le lecteur veuille bien remarquer chacun des pas de ce personnage, et les circonstances où il agit. La guerre d'Espagne éclate; le duc d'Orléans a protesté contre le testament de Charles II; il a de graves intérêts à ménager, des droits éventuels à défendre. Dubois s'y applique avec son activité et sa ténacité ordinaires. Il est déjà, pour son maître, une sorte de ministre des affaires étrangères, engagé dans l'action multiple d'une diplomatie souterraine. On le craint à Madrid, on l'y déteste même autant que le prince dont il soutient les prétentions et pour qui il fait jouer toute espèce de ressorts. Aussi, quand le duc d'Orléans est envoyé en Espagne (1707-1708), M^me^ des Ursins fait défendre à Dubois de l'accompagner, disgrâce utile à sa fortune, car le Régent lui en tiendra compte plus tard comme d'une épreuve subie en le servant. Bientôt les malheurs domestiques s'accumulent autour du grand roi; la mort éclaircit les rangs de ses plus proches héritiers et précipite ses coups comme la foudre sur le dauphin, sur le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et le duc de Berri. Un seul prince qu'elle a épargné, le futur roi Louis XV, sépare le duc d'Orléans de la couronne, et la régence ne peut manquer d'échoir au premier prince du sang, si Philippe V se résigne à rester roi d'Espagne. Dubois, retiré depuis cinq ans à son abbaye d'Airvaux, redevient le conseiller indispensable de son ancien élève. Il est rappelé auprès de lui, et une mission secrète en Angleterre jette les premiers fondements de l'alliance du Régent avec la maison de Hanovre et de sa sécurité contre les manœuvres et les prétentions du roi d'Espagne. Conçoit-on maintenant que le duc d'Orléans n'ait pas hésité, en prenant possession du pouvoir, à consacrer par le titre de conseiller d'Etat les services d'un homme dont il était décidé à ne pas se séparer, parce qu'il avait éprouvé son habileté et son dévouement? Désormais, la fortune de Dubois suivra son cours rapide

et régulier, et nous avons essayé de montrer avec quelle activité il s'empara de la conduite des négociations délicates où le gouvernement de la régence fut engagé dès l'origine. On a blâmé cette politique, on l'a même flétrie comme une trahison. Des juges mieux informés penseront peut-être qu'elle n'a été empreinte ni de sottise ni de lâcheté. Est-ce à dire que nous voulions nous faire aussi l'apologiste du cardinal? Assurément non ; mais il fut habile, il fut heureux, et il nous répugnerait de croire que quarante ans de crédit et de prospérité n'ont été que le prix de la bassesse. En définitive, deux graves accusations pèsent sur la mémoire de l'abbé Dubois : ministre d'un roi de France, il reçut une pension du roi d'Angleterre ; archevêque et cardinal, il eut de mauvaises mœurs. Ce second grief est d'un examen difficile. Aux invectives de Saint-Simon, aux témoignages suspects de pamphlets contemporains dont la violence et le cynisme discréditent la véracité, M. de Seilhac oppose avec une généreuse indignation les éloges de la princesse Palatine, qui n'a commencé à médire du cardinal qu'après avoir appris la part qu'il avait eue au mariage de son fils avec une bâtarde du roi. Jusque-là, elle l'assure de son amitié, elle loue son mérite et sa vertu. L'amitié de Fénelon, qui n'a jamais fait défaut à Dubois, plaide aussi pour lui : des lettres jusqu'alors inédites en font foi aujourd'hui. Si malheureusement tous ces arguments venaient échouer contre l'opinion publique, qui a marqué Dubois du sceau de sa réprobation, au moins doivent-ils nous engager à suspendre notre jugement et à ramener la balance à un plus juste point d'équilibre. L'autre grief, la pension reçue de l'Angleterre, est depuis longtemps abandonné par les historiens impartiaux. M. G. de Rayneval, un des diplomates les plus honorables de l'ancienne monarchie, en a vainement cherché la trace dans les chancelleries étrangères. Mais encore ici faudrait-il reconnaître, pour être juste, que le soupçon seul est une tache sur la mémoire du cardinal. Il y a des situations si hautes et qui exigent des personnages qui s'y élèvent un tel degré d'honneur et une telle marque de vertu, qu'ils cessent d'en être dignes quand la pureté de leur réputation n'égale plus la noblesse de leur ministère. M. de Seilhac a pu, inspiré par une pensée de justice, renverser ou détruire le corps des accusations qui se dressent contre la vie du cardinal Dubois ; il n'en effacera, il n'en dissipera jamais l'ombre fatale et vengeresse.

ERNEST DOTTAIN.

BABYLONE

SON HISTOIRE D'APRÈS LES RÉCENTES DÉCOUVERTES

Le nom de Babylone se lie aux plus vieux souvenirs du monde, et nous reporte à cet âge où l'humanité, vagissante dans la boue du déluge, entreprenait déjà des travaux dont Dieu seul pouvait arrêter l'audace. Les enfants des hommes pétrissaient alors d'une main vigoureuse et hardie la terre sur laquelle on devait jeter les fondements de la civilisation. De leur prodigieux travail, il sortit une ville dont l'enfance, assez obscure, s'est passée dans les rudes labeurs qui devaient assurer la fertilité du sol, gigantesques travaux de canalisation dont la plaine de Senahr porte encore la trace, puis, cette ville devint la capitale du monde; et, comme toute chose ici-bas doit finir, elle a eu aussi ses jours de décadence et de ruine. De cruels vainqueurs en ont fait, pendant sa longue agonie, la plus belle de leurs provinces, puis elle s'est couchée dans la tombe. Les sables du désert l'ont enveloppée comme un immense linceul, et maintenant elle gît, avec trois capitales, ses filles, parmi les tombeaux de trois empires qu'elle a vus naître, au milieu des ruines de trois civilisations qui la couvrent de leurs débris.

Pendant mille ans, le vieil Orient s'est ainsi reposé, oublié du reste du monde, et, pendant ce long repos, d'autres nationalités ont grandi du côté de l'occident. Maintenant, ce sont les peuples du couchant qui viennent à Babylone, à Persépolis, à Ninive, éveiller les ombres qu'on croit voir errer la nuit au milieu de leurs débris. Babylone, comme au sortir d'un rêve, retrouve déjà confusément ses souvenirs; bientôt on va connaître sa longue vie et on saura comment elle devint la reine des nations, cette merveille des mer-

veilles, qui prépara pendant plus de deux siècles des jougs pour tous les rois.

Cependant, quand on parle des ruines de Babylone et qu'on ignore ce que les voyageurs modernes ont vu sur les rives de l'Euphrate, l'imagination se figure trop facilement des colonnes, des palais, des temples plus ou moins ravagés, ou des traces quelconques de cette splendeur traditionnelle dont cette ville brilla jadis. Babylone, hélas ! ne présente rien de tout cela ; et plus d'une caravane traverse maintenant la grande cité sans soupçonner autour d'elle autre chose qu'un désert éternel !

Ce vaste pays, qui s'étend depuis Bagdad jusqu'à la mer et qui formait jadis la plus grande partie de la richesse de l'empire de Darius, ne renferme plus que des villages épars çà et là dans une plaine aride et sauvage. En quittant Mohaouil, pour descendre la rive gauche du cours actuel de l'Euphrate, on commence à distinguer, au-dessus de la ligne du désert, les ondulations d'un sol accidenté, que dominent quelques rares monticules. Ces éminences, qui de loin ne paraissent être autre chose que des accidents naturels du terrain, et que recouvrent quelques broussailles rabougries, sont tout ce qui reste de Babylone. On parcourt treize kilomètres sur un terrain ainsi relevé et ondulé de toute part. Du reste, pas un monument, pas une pierre sculptée, rien ; des monceaux de briques au milieu d'un désert de sable coupé par des marais fétides.

La ville qui s'élève aujourd'hui au milieu de ces ruines porte le nom de Hillah. C'était, au X^e^ siècle, une ville déjà ancienne et très étendue ; elle était entourée de murs qui ont dû être détruits plusieurs fois, car ceux qui la protégent maintenant ne remontent pas à une époque bien reculée. Hillah forme une sous-division du pachalik de Bagdad, et contient tout au plus dix ou quinze mille habitants. Les maisons sont construites avec des briques que l'on extrait des anciens monuments babyloniens. Depuis des siècles, ces ruines sont exploitées, comme des carrières, par des hommes que les Arabes nomment *sakkar*, et dont le métier spécial est de rechercher ces anciens matériaux pour en édifier des maisons, des hameaux, des villages et des villes : Séleucie, Ctésiphon, Bagdad sont bâties avec les débris de Babylone. On comprend combien le travail des hommes a dû accélérer les ravages du temps ; aussi ces grands palais, qui faisaient la gloire de l'antique cité, ne marquent plus leur place sur le sol, que par des monceaux de décombres dont les besoins du moment changent souvent la forme et la position. On dirait que ces contrées, jadis si florissantes, ont été frappées d'une stérilité complète ; le temps et les hommes marchent à l'envi pour effacer la trace de leur grandeur, tandis que la terre se repose en attendant

peut-être une culture féconde, dont Dieu seul a fixé l'époque par de mystérieux assolements.

Cependant une circonstance particulière a contribué à la ruine de Babylone. Lorsque Persépolis a été détruite par Alexandre, la capitale de l'Assyrie était dans un état tel, que le vainqueur du dernier des Darius avait songé à lui conserver ou à lui rendre son antique splendeur. Les palais de Persépolis, dont les colonnes sont encore debout, étaient en marbre. La pierre est commune dans la plaine de Merdract, tandis qu'elle est inconnue à Babylone. En creusant le sol, on ne trouve que de la terre, et les constructions de briques ou de bois ont moins résisté aux injures du temps et aux ravages des hommes que les constructions de granit de l'Inde et de l'Egypte, ou que les palais de marbre de Persépolis et de Ninive. Tous ces peuples sont cependant rentrés dans l'éternelle nuit, et nous ne songerions pas à les tirer de l'oubli s'il ne restait autre chose de leur grandeur passée qu'une renommée plus ou moins éphémère, qui nous survivra peut-être pendant des siècles ou des jours, mais que le temps balayera tôt ou tard d'un coup d'aile, avec la même facilité. L'histoire des générations mortes sera toujours l'éternel enseignement des générations vivantes, et les peuples qui viendront après nous recueilleront avec empressement les traditions que nous leur aurons léguées, comme nous recueillons celles des peuples qui nous ont précédés. Babylone, dont on va ressusciter l'histoire, a cruellement expié sa grandeur passée. Mémorable exemple des vanités de la terre, elle a donné son sang et ses trésors à ses premiers vainqueurs. Chacun est venu lui arracher un lambeau de sa gloire, et de ce colosse, à la tête d'or, il ne reste plus, cachés dans les sables du désert, que les pieds d'argile sur lesquels on va lire les étonnants récits de l'époque la plus glorieuse de son histoire.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler plusieurs fois, dans la *Revue*, des inscriptions assyriennes que les fouilles modernes nous ont fait connaître. La lecture de ces inscriptions est un fait acquis. Nous avons longuement exposé les différentes phases de cette découverte, les procédés de la science et les résultats auxquels on était arrivé, et auxquels je me suis associé dans la limite de mes forces. Il nous suffit donc de renvoyer à ce que nous avons dit pour ne plus entrer dans de nouveaux détails à ce sujet[1]. Il ne faut pas, en effet, être condamné, toutes les fois qu'on parle des inscriptions de Babylone et de Ninive, à entrer dans d'éternelles redites sur les faits qui en assurent la lecture et l'interprétation. Il est désormais certain que la

[1] Voyez les livraisons du 31 mai et du 15 juin 1859.

langue assyrienne peut être régulièrement étudiée. C'est une langue essentiellement sémitique, qui tient par les rapports les plus intimes à l'hébreu, à l'arabe, au syriaque, au chaldéen, tout en conservant, pour son caractère particulier, des différences aussi marquées que celles qui séparent ces idiômes les uns des autres, sans les faire sortir du groupe général auquel ils appartiennent. Je ne veux pas sans doute exagérer les résultats auxquels on est si rapidement arrivé dans cette science nouvelle ; mais il ne faut pas non plus en diminuer l'importance. Car ces inscriptions, désormais faciles à consulter, n'ont plus de secrets pour ceux qui ne se laissent pas rebuter par les difficultés qu'une étude aussi neuve présente, et qui veulent arriver à lire les premiers un texte sur lequel trois mille ans de silence et d'oubli ont passé.

Quoi qu'il en soit, esquissons rapidement les grands événements que l'histoire nous fait connaître sur l'existence de Babylone. Il nous sera plus facile de comprendre par là l'importance des documents nouveaux qui commencent à nous révéler les détails de son histoire.

Les traditions chaldéennes nous parlent d'abord d'une période fabuleuse dont toutes les légendes des peuples de l'Orient nous offrent les étonnantes exagérations. Bérose en fixe la durée au chiffre énorme de quatre cent trente-deux mille années humaines. Dix rois inconnus ont régné sur ces contrées pendant cette immense période qu'on peut évaluer à dix années cosmiques, et qui s'arrête à un cataclysme dont on retrouve la trace dans tous les livres sacrés du monde.

Les plus vieux souvenirs que les traditions hébraïques nous aient conservés nous font assister à la fondation de Babylone : « Faisons des briques, pétrissons la terre, dirent les fils de Noé rassemblés dans la plaine de Senahr, et construisons une ville. » Cette ville, c'est Babylone. La Bible nous apprend encore comment l'orgueil de ces hardis architectes les porta à construire une tour qui devait s'élever jusqu'au ciel pour rendre leur nom célèbre dans l'avenir, et comment l'Eternel souffla sur leur œuvre pour ne laisser de leurs efforts que le souvenir de leur impuissance.

Après cette première mention de Babylone, les saintes Ecritures se taisent sur le développement de la grande cité, et rien ne viendrait nous renseigner sur cette phase de l'histoire des peuples de la haute Asie, si les découvertes modernes ne nous avaient apporté sur ce point les renseignements les plus inattendus et les plus incontestables. L'Egypte devint, en effet, le théâtre sur lequel il faut désormais suivre le peuple de Dieu, et la Mésopotamie est pour ainsi dire oubliée.

Quel était donc le peuple qui régnait alors sur les bords de

l'Euphrate ? A quelle branche de la famille humaine faut-il le rapporter ? Bérose signale, il est vrai, plusieurs périodes, pendant lesquelles les Chamites, les Mèdes et les Scythes ont régné sur ces contrées, jusqu'au moment de la fondation de l'empire de Babylone ; mais il est impossible de distinguer la part qui revient à chacun de ces peuples dans l'exercice de sa souveraineté. Peut-être existe-t-il dans les galeries du *British Museum* quelque tablette encore incomprise qui nous fera connaître au moins le caractère de la plus récente de ces dominations ; mais, en l'absence d'un document précis, tout commande une réserve d'autant plus grande que le champ est plus vaste pour les hypothèses, dans cet âge où la légende ne se distingue pas de l'histoire, où le sentiment du temps semble s'effacer, et où il est si facile de confondre les origines et les nationalités. Quoi qu'il en soit, il est permis d'affirmer qu'il exista, dans cette période reculée, une civilisation différente de celle que nous allons voir bientôt surgir. On est convenu de désigner par un nom auquel je veux laisser tout le vague qu'il comporte, cette antique occupation de la haute Asie. C'est l'époque *scythique* ou *touranienne.* Justin assigne une durée de quinze cents ans à cette civilisation, qui semble caractérisée d'abord par un sabéisme grossier, auquel il faut peut-être rattacher les mythes qui ont donné naissance à la religion de Zoroastre, mais surtout par l'usage d'un système graphique dont les documents modernes permettent de comprendre l'origine et les développements, et qui, après avoir subi des modifications plus ou moins importantes, a été accepté par les Assyriens, qui nous en ont conservé l'étonnante complication.

On peut fixer vers l'an 2000 avant Jésus-Christ l'origine de la domination sémitique sur ces plages. Babylone devint alors le siége d'un empire dont on va suivre les prodigieux développements. Nous sortons des légendes, on commence à distinguer nettement les hommes des villes et les rois des royaumes. Nous voyons apparaître des dynasties dans lesquelles on peut reconnaître les souverains qui ont figuré à différents titres dans les grands événements de cette période reculée. La basse Chaldée formait alors un riche territoire, sur lequel s'élevaient des villes nombreuses et puissantes. Elles étaient gouvernées par des rois qui ont laissé leurs noms sur les briques de leurs palais à Mugahir, à Warka, à Sinkerey, à Niffer, à Abusharein, partout où des centres puissants se sont élevés jadis autour du centre commun qui devait les réunir un jour.

Les fouilles de M. Loftus, dans la Mésopotamie inférieure, ont fait connaître un grand nombre de monuments qui appartiennent à ce premier empire chaldéen. Le *British Museum* a publié une grande partie de ces documents, et la direction de cette publication, confiée à sir H.

Rawlinson, assisté de M. Norris, est faite avec un soin bien remarquable; elle permettra de consulter désormais avec facilité les vieilles archives de cette première phase de l'histoire de l'empire assyro-chaldéen. Cette période devait comprendre quarante-neuf rois, qui ont régné pendant un espace de quatre cent cinquante-huit années. La belle publication du *British Museum* nous fait connaître déjà les noms et les titres de vingt-cinq rois de cette époque, et M. Oppert a découvert une liste, rédigée sous le règne de Sardanapale, fils d'Assarhaddon, vers l'an 650 avant Jésus-Christ, qui permet d'en porter aujourd'hui le nombre à quarante-cinq. Les noms de ces rois étaient restés inconnus jusqu'ici; le plus ancien paraît être contemporain d'Abraham. On lit son nom sur les briques de Mugahir, *Uruch*, *Arioch* ou *Orcham*. Je ne cherche pas à dissimuler l'embarras que ce nom présente à prononcer. Je dirai cependant que le docteur Hincks, qui le nomme *Arioch*, l'identifie avec l'*Ariach* de l'Ecriture; mais que cette identification ne me paraît pas soutenable. Toutefois, si des raisons philologiques et paléographiques, qu'il est inutile d'exposer ici, m'empêchent d'arriver à l'identification des deux personnages ou au moins des deux noms, je regarde comme certain, avec tous ceux, du reste, qui se sont occupés de ces études, que les briques qui portent ce nom sont de la plus haute antiquité. On ne connaît guère encore que les titres de tous ces rois. La plupart des documents de cette période sont d'une lecture difficile et n'offrent pas, pour l'interprétation, les ressources que l'on a trouvées dans les grands documents historiques des rois de Ninive. Ces difficultés sont telles, que sir H. Rawlinson et ceux qui s'inspirent de ses idées de l'autre côté du détroit avaient pensé que les rois de Babylone de cette époque étaient différents de race et d'origine de leurs derniers successeurs, et parlaient une langue différente de celle qui était parlée au temps de Nabonide et de Nabuchodonosor. M. Oppert avait cependant annoncé qu'il devait en être autrement; mais il fallait appuyer cette conjecture sur un fait précis, pour que l'histoire pût embrasser dans un vaste ensemble l'unité du grand empire assyrien. J'ai eu le bonheur de trouver, au Louvre, un monument dont je dois une copie à l'obligeance de M. de Longpérier, et qui me paraît de nature à jeter un grand jour sur cet intéressant problème. C'est une tablette de gypse marmoriforme, couverte de soixante-deux lignes d'écriture en caractères archaïques de Babylone; elle appartient à un roi nommé *Hammourabi*, dont on trouve les monuments sur plusieurs points de la basse Chaldée. J'ai, le premier, donné une traduction de cette curieuse inscription, qu'on me pardonnera de citer ici en entier, parce qu'elle caractérise, à différents points de vue, cette

grande période de l'histoire, dont elle est un des rares débris[1].

« Hammourabi, roi puissant, roi de Babylone, roi vénéré dans les quatre régions du monde, adversaire des ennemis de Mérodach, roi favori de son cœur, moi ! Je dis ceci : Le dieu Ilu et le dieu Bel m'ont donné le pouvoir sur les peuples de Sumir et d'Accad ; ils ont remis dans mes mains le soin de leur bonheur, c'est pourquoi j'ai dirigé le Fleuve-Hammourabi, Bonheur-des-hommes, vers le peuple de la Babylonie, et un canal vers le peuple de Sumir et d'Accad. J'ai dirigé son cours sinueux dans le désert, et j'ai procuré des eaux continuelles aux peuples de Sumir et d'Accad. J'ai ainsi répandu des richesses abondantes parmi les habitants de Sumir et d'Accad, et les plaines désertes sont devenues des plaines fertiles ; je les ai arrosées par des canaux et des..... et je les ai rendues habitables. Je dis ceci, moi, Hammourabi, roi puissant, adorateur du plus grand des dieux : d'après les décrets immuables que le dieu Mérodach m'a transmis, j'ai construit un fort élevé, dont les murailles se dressent, comme des montagnes, à l'entrée du Fleuve-Hammourabi, Bonheur-des-hommes, et j'ai nommé cette citadelle du nom de la déesse qui a donné le jour au père qui m'a engendré. Aussi, avec la protection de la déesse Ri (?), la mère qui a donné le jour au père qui m'a engendré, je demeure dans les quatre régions du monde. »

Cette inscription ne renferme pas, il est vrai, le récit d'une grande guerre, d'une conquête armée, mais elle nous donne le secret de la grandeur et de la puissance de la Babylonie : arrosez cette terre féconde que les rayons brûlants du soleil altèrent, et vous verrez encore aujourd'hui, comme il y a quarante siècles, revenir la prospérité et la richesse dans les lieux déserts, et les plaines arides deviendront encore égales aux plaines fertiles. Ce n'est pas tout : cette inscription, par les facilités de traduction qu'elle présente, nous permet d'apprécier un fait bien caractéristique, en nous prouvant que la langue que l'on retrouve sur les monuments de cette époque est bien la même que celle que l'on a constatée sur les monuments des derniers rois de ce puissant empire.

Nous avons maintenant une interruption dans le développement de la grandeur de Babylone. Cette ville, qui avait jusque-là attiré autour d'elle toutes les puissances secondaires qui s'étaient élevées dans la basse Chaldée, s'absorbe à son tour dans le vaste empire d'Assyrie. Que s'est-il passé à cette époque ? Les détails sont encore inconnus, mais l'ensemble des inscriptions de cette période nous donne une indication précieuse et nous révèle un fait qui caractérise

[1] M. Ménant a lu la traduction de cette inscription à l'Institut, dans la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 6 février 1862. (*Note du Directeur.*

d'une manière bien remarquable cette nouvelle phase de l'histoire de la civilisation assyrienne. En effet, à partir du XV^e^ siècle avant Jésus-Christ, le titre de *roi de Babylone* n'apparaît plus dans les inscriptions, la Chaldée n'est plus qu'une province assyrienne, quelquefois rebelle, mais toujours soumise au nouvel empire. Les rois d'Assyrie, dont Ninive paraît être la capitale ordinaire, n'ajoutent pas à leurs titres celui de *rois de Babylone*, mais ils prennent un titre particulier que nous traduisons par *vicaire des dieux à Babylone*. La destinée politique de cette ville est entièrement subordonnée à la politique de Ninive, et Babylone ne paraît plus avoir qu'une destinée religieuse. C'est pendant cette période que les inscriptions assyriennes sont les plus nombreuses. Des milliers d'inscriptions nous font connaître, jusque dans leurs plus grands détails, l'histoire de cette civilisation si longtemps ignorée, et des inscriptions historiques d'une grande étendue racontent les exploits des rois assyriens, leurs guerres et leurs conquêtes. Je mentionnerai seulement ici les inscriptions de Tiglat-Pileser, de Sardanapale, de Sargon et de Sennachérib, car il faudrait faire l'histoire de l'Assyrie tout entière si je voulais rechercher la part que Babylone a prise dans ce grand développement. Ce n'est qu'après avoir franchi toute cette glorieuse période de l'empire assyrien que nous pouvons arriver à celle où l'empire de Chaldée va reprendre son essor et parvenir à son tour à la domination du monde.

Vers la fin du VII^e^ siècle avant Jésus-Christ, l'empire du nord s'écroula, en effet, sous le poids d'une invasion dont on ignore la cause et dont on ne peut apprécier que les résultats. Des peuples nomades apparurent alors, comme ils ont toujours apparu depuis, au milieu des grandes catastrophes qui sont venues arrêter la marche de la civilisation. On dirait que ces peuples sont les ministres redoutables d'une puissance inconnue qui lutte contre le développement régulier des arts, des lois, des sciences, des religions, car ces hordes terribles, après avoir accompli leur sinistre mission, rentrent dans leurs déserts sans qu'on ait pu saisir encore les secrets de leur mystérieuse vitalité. Ninive, souvent menacée, souvent avertie, devait succomber sous leurs puissants efforts. Le vaste empire d'Assyrie, après avoir duré plus de cinq siècles, se partagea d'abord en plusieurs royaumes, dont on retrouve les centres en Médie, en Perse, à Babylone et à Suse ; puis Ninive disparut enfin pour ne plus se relever.

La destruction définitive de cette grande cité, dont on peut fixer la date vers l'an 625 avant Jésus-Christ, est le signal d'une nouvelle phase de grandeur pour l'empire de Chaldée. Babylone reprend son rang dans le monde ; nous voyons surgir de nouveaux rois de Baby-

lone, et Nabopalassar ouvre une ère nouvelle. Nabopalassar commença de vastes travaux de restauration dans sa nouvelle capitale. Babylone avait souffert depuis cinq siècles au moins de cet abandon qui reportait vers Ninive toutes les forces actives dc la nation ; ses palais étaient abandonnés, ses temples ruinés ; le nouveau roi de Babylone se mit à l'œuvre, et les briques qui portent son nom sont là pour marquer les monuments sur lesquels il avait d'abord jeté les regards. Il mourut sans avoir pu accomplir son œuvre, et légua à son fils la tâche difficile de restaurer Babylone et de fonder un nouvel empire.

Nabuchodonosor succéda, jeune encore, à Nabopalassar, son père. Il continua son œuvre, transforma la vieille cité ; il en fut ainsi le second fondateur, et porta l'empire de Chaldée au comble de la gloire. On commence à entrevoir déjà sous son véritable jour ce grand règne, qui résume une des plus grandes phases de la civilisation orientale ; mais il faudra du temps encore pour déterminer le caractère qui lui est propre, au milieu des jugements si diversement formulés, suivant les circonstances, par ceux qui nous avaient transmis jusqu'ici les lambeaux de son histoire. Mais d'abord écoutons ce que les Juifs captifs disaient de leur vainqueur : « Au commencement du règne de Joachim, fils de Josias, roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie de cette sorte (ch. XXVII) : Faites-vous des liens et des chaînes, et mettez-les à votre cou, et vous les enverrez au roi d'Edom, au roi de Moab, au roi des Ammonites, au roi de Tyr et au roi de Sydon par les ambassadeurs qui sont venus à Jérusalem vers Sédécias, roi de Judée, et vous leur ordonnerez de parler ainsi à leurs maîtres, car voici ce que dit le Seigneur, le dieu des armées, le dieu d'Israël : « C'est moi qui ai créé la terre, les hommes et les » animaux qui sont sur la surface de la terre. Par ma puissance et » par la force de mon bras, j'ai donné la terre à qui il m'a plu, et je » remets maintenant toutes ces terres entre les mains de Nabucho- » donosor, roi de Babylone, mon serviteur..... Et tous les peuples » lui seront soumis, à lui, à son fils, et aux fils de ses fils, jusqu'à ce » que son temps et le temps de son royaume soit venu. » Telles sont les expressions du texte hébraïque ; et maintenant, si nous voulons connaître les travaux que ce roi, si puissant au dehors, exécutait dans sa capitale, il nous suffit de jeter les yeux sur les ruines de la plaine de Senahr. Toutes les briques que l'on exhume de ces collines de débris épars çà et là sur les deux rives de l'Euphrate portent le nom de Nabuchodonosor. Ces inscriptions, déjà remarquées au XVII^e^ siècle par Pietro della Valle, résistaient tout d'abord à l'interprétation, à cause des difficultés paléographiques qu'elles renferment, mais aujourd'hui leur interprétation est élémentaire. Elles repro-

duisent toutes le même texte, ou à peu près ; elles ne diffèrent que par le nombre des lignes qui forment l'inscription. Elles sont imprimées à l'aide d'un timbre en bois que l'on appliquait sur la terre encore fraîche, avant leur cuisson ; et lorsque le feu leur avait donné la dureté de la pierre, elles entraient ainsi, chargées des titres du roi, dans la construction des monuments pour lesquels on rêvait une durée éternelle ! Ces inscriptions sont ainsi conçues : « Nabuchodonosor, roi de Babylone, reconstructeur du temple et du palais, fils aîné de Nabopolassar, roi de Babylone, moi ! »

Après ces courtes inscriptions, mais qui se reproduisent par milliers, les textes qui nous donnent les plus longs renseignements sur les immenses travaux de Nabuchodonosor sont écrits sur des cylindres ou sur des tablettes d'argile. L'inscription qui est arrivée pour la première fois à la connaissance de l'Occident a été publiée par Rich, et la traduction en a été donnée par M. Oppert, dans son expédition de Mésopotamie. Elle nous fait connaître la construction d'un de ces innombrables canaux qui sillonnent cette contrée, et qui furent toujours l'objet de la sollicitude des rois de Babylone. La plus considérable est celle qui a été découverte par John Harford et envoyée, en 1803, au musée de la compagnie des Indes ; elle contient dix colonnes d'écriture en caractères archaïques de soixante lignes chacune. Elle est gravée sur une plaque de basalte noire, d'une assez grande dimension. Cette longue inscription, qui a été souvent l'objet des investigations des savants, est aujourd'hui comprise dans son ensemble ; elle renferme de nombreux détails topographiques sur Babylone et elle est du plus grand intérêt. Mais, précisément à cause du caractère technique de quelques détails, il reste un certain nombre de passages assez difficiles à expliquer, bien qu'ils n'altèrent en rien le sens général qu'elle présente.

Je passe sur les autres inscriptions de Nabuchodonosor, qui sont, du reste, comme celles-ci, exclusivement architectoniques, si je puis m'exprimer ainsi, car elles ne nous initient qu'aux travaux de l'administrateur. Nous n'avons pas encore rencontré sur ce long règne, des récits analogues à ceux qui nous font connaître les exploits des rois de Ninive. Le vainqueur des Juifs avait cependant de grandes conquêtes à enregistrer, et tout porte à croire qu'il n'a pas dérogé à l'usage des rois assyriens, qui enfouissaient avec une si précieuse profusion pour l'avenir, dans les fondations des monuments, la copie du récit de leurs hauts faits ; aussi, d'un moment à l'autre, les documents de la vie militaire de Nabuchodonosor pourront surgir, et nous saurons alors comment ce grand roi a pu fonder une puissance dont la tradition reporte l'influence jusqu'au delà de la Grèce, sur les côtes de l'Afrique et de l'Espagne.

Cependant, cette puissance ne devait pas être éternelle ; le peuple juif lime sourdement ses chaînes, et ses prophètes, en même temps qu'ils prodiguent la louange, jettent la menace à la ville superbe. Poursuivons en effet la lecture du texte sacré : « Annoncez ceci parmi les nations, dit le prophète, faites-le entendre, levez l'étendard, publiez-le, ne le cachez point. Dites : Babylone a été prise, Bel confondu, Mérodach est vaincu, leurs statues sont brisées et leurs idoles détruites. Car un peuple vient de l'aquilon contre Babylone, qui réduira son pays en une solitude, sans qu'il y ait plus ni hommes ni bêtes qui y habitent..... Attaquez Babylone de tous côtés, vous tous qui savez manier l'arc ; combattez-la, n'épargnez point les flèches, parce qu'elle a péché contre le Seigneur. Jetez de grands cris contre elle ; elle tend déjà les mains de toute part, ses fondements sont renversés, ses murailles tombent par terre, parce que le jour de la vengeance du Seigneur est venu. » Ce moment ne s'est pas fait attendre. Après la menace, nous voyons bientôt surgir l'injure. Dès les dernières années du règne de Nabuchodonosor, Babylone n'est plus la ville sainte, la préférée de Dieu, c'est la ville maudite, la ville des abominations, la coupe d'or dans laquelle s'enivrent tous les peuples, ou plutôt la grande prostituée qui ouvre ses portes et son cœur à tous les étrangers, à tous les vices. Aussi, la folie du plus grand de ses rois et le scandale de ses débordements sont les souvenirs les plus vivants qui surnagent encore aujourd'hui comme une écume sur son antique renommée.

Les monuments des successeurs de Nabuchodonosor sont de moins en moins nombreux, et nous conduisent rapidement, à travers les règnes d'Evil-Mérodach, de Nériglissor et de Nabonide, à la chute de l'empire de Chaldée. A défaut peut-être d'exploits qui lui soient propres, le dernier roi de Babylone, se fait l'historien du passé. Les monuments de Nabonide nous parlent, en effet, des rois qui ont régné avant lui sur Babylone et nous donnent des renseignements jusque sur les rois du premier empire de Chaldée, en nous faisant connaître leur nom et quelquefois même leur filiation. Malheureusement ces inscriptions, très mutilées, sont loin de suffire pour reconstruire dès maintenant l'histoire de ces vieilles dynasties, mais ils nous donnent l'espoir qu'on pourra y arriver un jour.

Nabonide est le dernier roi de Babylone dont nous ayons des monuments sérieux. Après lui, l'empire assyro-chaldéen s'écroule. Nous voyons, avec le prophète, un peuple qui sort de l'aquilon, menaçant, redoutable. De grands rois s'élèvent des extrémités de la terre, ils prennent leur arc et leur bouclier, ils sont impitoyables, et le bruit de leurs cohortes retentit comme celui de la mer. C'en est assez pour reconnaître l'approche de ce peuple habile à tirer de l'arc, qui

s'avance à son tour à la conquête du monde. On sait, en effet, par toutes les sources de l'histoire, comment Cyrus s'est emparé de Babylone. Il rendit la liberté aux Juifs et jeta les fondements d'un empire qui devait, à son tour, imposer son influence sur ces contrées. Les monuments assyriens n'ont plus rien à nous apprendre sur cette ère nouvelle, qui appartient désormais à la civilisation arienne, et dont il faut lire l'histoire sur d'autres monuments et dans une autre capitale également en ruine. Mais l'œuvre de destruction commença dès lors pour cette grande cité : le marteau qui avait démoli tant de trônes fut brisé à son tour.

Babylone essaya plusieurs fois, sous les rois Achéménides, de relever la tête ; mais chacune de ses révoltes appela sur elle la vengeance des vainqueurs. Darius renversa ses tours, ses murs, ses fortifications gigantesques, et mit à mort trois mille de ses principaux habitants. Un peu plus tard, Xerxès continua l'œuvre de son père, et ravagea les palais de Babylone. Hérodote nous apprend qu'il mit la main sur la statue d'or du dieu Nébo et sur les trésors du temple de Mérodach. Quand l'empire des Perses s'écroula, et que le vainqueur d'Arbelles vint se ranger en bataille devant Babylone, les habitants le saluèrent en libérateur et lui ouvrirent leurs portes. L'admirable position de Babylone frappa le Macédonien; il voulut en faire la capitale de son empire. Aussi, tandis que les palais bâtis par Darius fumaient encore dans Persépolis en ruine, il essaya de relever les palais que Darius et Xerxès avaient renversés dans Babylone. Il employa dix mille hommes pour en déblayer les décombres, et il mourut sans avoir pu accomplir son projet. Babylone ne devait plus se relever.

Au moment où Démétrius Poliorcète (310 ans avant Jésus-Christ) en prit possession, il restait encore deux forteresses. Quoi qu'il en soit, Séleucus-Nicator, qui succéda à Alexandre, avait abandonné les idées de son prédécesseur, et il fonda sur le Tigre une capitale nouvelle, à laquelle il donna son nom. Environ 127 avant Jésus-Christ, un général parthe ravagea Babylone, et semble lui avoir porté le dernier coup : car Diodore de Sicile en parle, sous Auguste, comme d'une ville qui tombait en ruine. En effet, vingt-neuf ans après Jésus-Christ, sous le règne de Caligula, Babylone était oubliée; il en est à peine fait mention dans l'expédition de Trajan et de Sévère en Mésopotamie. Lucien de Samotrace, qui vivait sous Marc-Aurèle, la cite comme une ville dont on allait perdre la trace. Effectivement, les historiens n'en font plus mention. Du IV^{e} au X^{e} siècle de l'ère chrétienne, Babylone est accidentellement nommée dans les auteurs, qui la confondent quelquefois avec Séleucie. L'abréviateur de Strabon (X^{e} siècle) dit positivement que Babylone était alors déserte.

Les auteurs ecclésiastiques la regardent déjà comme abandonnée depuis longtemps. Eusèbe, saint Jérôme, Cyrille d'Alexandrie, ne signalent que des ruines. Ibn-Haukal, géographe persan, qui vivait en 917, cite Babel comme un village, et le voyageur juif Benjamin de Tudèle (XII^e siècle) n'ose plus visiter ses ruines à cause de la grande quantité d'animaux malfaisants qui les habitent. Cependant, vers la fin du XVI^e siècle, en 1583, un marchand anglais, Eldred, attira l'attention de l'Occident sur les derniers vestiges de Babylone. Quelque temps après, Rawolff, voyageur allemand, constata et signala les vestiges qui pouvaient encore faire soupçonner son emplacement. Depuis cette époque, un intérêt toujours croissant s'est attaché à ces débris, comme à toutes les ruines des anciens empires de l'Orient. Aujourd'hui, de nombreux voyageurs ont exploré la Mésopotamie, et nous ont fait connaître dans tous leurs détails les plaines qui sont arrosées par le Tigre et l'Euphrate. Il suffit de parcourir les travaux de Rich, de Chesney, de Layard, de John Taylor, de Loftus, et, parmi nous, les récits de l'expédition française en Mésopotamie, pour connaître cette terre, sur laquelle on fait chaque jour les découvertes les plus intéressantes et les plus inattendues.

Si maintenant nous reportons nos regards sur les ruines de la grande cité, il nous sera peut-être possible de retrouver, à la lueur des documents nouveaux que les inscriptions nous ont fournis, la place de ces murs, de ces palais, de ces jardins, si fameux jadis ; de reconstruire ces merveilles par la pensée, et de donner une idée de ce qu'elles pouvaient être jadis. Mais tout le monde connaît les descriptions de Babylone qui ont été conservées dans les auteurs grecs; aussi nous n'en citerons que quelques passages, qui suffiront pour nous faire comprendre jusqu'à quel point on peut en constater l'exactitude. Les fouilles, exécutées par MM. Fresnel, Oppert et Thomas, ont donné des résultats très satisfaisants. Tous les points du territoire de Babylone ont été fouillés. On a extrait des briques de toutes les ruines, de tous les monticules épars çà et là sur les deux rives du fleuve, et il a été facile de se convaincre que toutes ces briques appartenaient à la même époque ; les inscriptions dont elles étaient chargées ont été lues, ont été interprétées. Elles portent toutes la même formule ou à peu près ; car cette formule ne varie guère que par le nom du roi. Les plus récentes appartiennent à Nabonide, les plus nombreuses à Nabuchodonosor ; elles nous donnent la preuve qu'il s'est opéré sous le règne de ce grand roi un vaste travail de reconstruction dans la capitale de la Chaldée, et que nous pouvons désormais en toucher du doigt la grandeur et l'importance Examinons, en effet, d'abord, quelle était l'étendue de la grande cité. Lorsqu'on parle des murs de Babylone et qu'on consulte les

données des auteurs anciens, il est facile de tomber dans une confusion, car il est donné aux murs d'enceinte des dimensions très différentes, qu'il paraît difficile de concilier. Pour faire disparaître toute incertitude à cet égard, il suffit de savoir que les divers quartiers de Babylone avaient des enceintes spéciales. La cité royale, par exemple, avait des murs et des fossés qui la séparaient du reste de la ville, qui avait également ses murs et ses remparts. Aussi, lorsqu'on parle de l'enceinte de Babylone, il n'est pas toujours facile de savoir de quelle enceinte on a entendu parler. Pour éviter toute équivoque, prenons les plus grandes dimensions qui nous sont données par les auteurs grecs, et voyons ce qui résultera de leur comparaison avec les inscriptions. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans Hérodote : « Cette ville, dit-il, située dans une grande plaine, est de forme carrée; chacun de ses côtés a 120 stades de long, ce qui fait pour l'enceinte de la place 480 stades. » On a souvent dit que ces dimensions devaient être exagérées; il n'en est rien : la grande inscription de Nabuchodonosor, déposée au musée de la Compagnie des Indes, nous donne de précieux détails, non-seulement sur la construction du mur, mais encore sur les portes et sur les tours que le roi y fit construire. Nous y lisons : « Je (Nabuchodonosor) fis, en les alignant, six enceintes comme défense contre la guerre. Je fis *imgur-bel*, le mur indestructible de Babylone, long de 480 stades, qui entoure *nivitti-bel*, le boulevard de Babylone. » Babylone avait donc bien les dimensions indiquées par l'historien grec, dont la véracité, du reste, est souvent attestée par les découvertes modernes.

Quels étaient maintenant les principaux édifices compris dans cette vaste enceinte, qui devait enlacer une ville plus grande que Paris et Londres réunis? Nous trouvons d'abord *Babil*, la première ruine que l'on rencontre en venant de Mohaouil à Hillah. C'est la ruine la plus imposante par sa masse, par sa position, par l'effet qu'elle produit. C'est une masse énorme de 180 mètres de longueur et de 40 mètres de haut, débris des matériaux accumulés par la main de l'homme pour construire un édifice immense sur un terrain parfaitement plat, et dont l'aspect, aujourd'hui désert, fait ressortir encore davantage la grandeur. Babil est le seul nom qui rappelle Babylone dans ces contrées; les Arabes l'appellent quelquefois *Makloubey*, c'est-à-dire *la ruine*, et non pas *Mudjelibey;* c'est un nom qui désigne une autre ruine dont nous parlerons bientôt, et qui s'applique même à d'autres encore. En fouillant le monticule de Babil, on y trouve, comme partout, les briques estampées au nom de Nabuchodonosor; il a donc construit ou restauré ce grand bâtiment, dont il ne reste plus que les débris; mais quelle en était la destination? Est-ce la tour de Bélus dont parle Hérodote, comme Raynel, sir

Henry Rawlinson, Quatremer, l'ont pensé? Est-ce le sépulcre de Bélus, comme cherche à le prouver M. Oppert, en s'appuyant sur l'autorité des inscriptions qu'il a traduites et sur la connaissance personnelle du terroir? Il y a là une question que nous ne voulons pas résoudre, parce que, après tout, le nom du monument signifie peu de chose. Mais s'il y a incertitude sur le nom, il ne peut y avoir de doute sur la chose désignée, et les inscriptions viennent même nous en donner la description et l'usage. C'est le monument qui est désigné dans ces textes antiques par le nom de *Bit-Saggatu*, le *Temple* par excellence, et qui renfermait, outre la coupole des oracles où reposait le dieu, une chapelle consacrée à son épouse, à Mylitta Zarpanit, la Déléphat des Grecs. Ce temple avait alors une grande célébrité. Les rois d'Assyrie en parlent souvent dans leurs inscriptions. Assarhaddon, et surtout Nabuchodonosor, puis, après lui, Nériglissor, ont orné, enrichi ce temple. Il fut détruit par Xerxès, et plus tard Alexandre fit d'inutiles efforts pour le restaurer; sa position avancée engagea le Macédonien à en changer la destination : c'était un temple, il en fit un fort. Ce fort subsistait peut-être encore du temps des Arsacides, mais, dans tous les cas, ses matériaux semblent avoir servi pour construire Séleucie et Ctésiphon. C'est par lui que la destruction de Babylone devait commencer. Quant à la forme que ce monument affectait, c'était une pyramide, plus élancée peut-être que celles de l'Egypte, et qui devait avoir environ 550 pieds d'élévation. Ce temple renfermait d'immenses richesses, si on en juge par les précautions qu'on prenait pour les renfermer, et dont les inscriptions racontent le détail. L'importance de ces richesses nous est du reste attestée par Diodore, qui semble avoir puisé ses renseignements à une source babylonienne. C'était d'abord une statue de *Jupiter* (?) (c'est un auteur grec qui parle), évaluée 1,000 talents; puis la statue de *Rhéa* (?), 1,000 talents; la statue de *Junon* (?), 800 talents; une table d'or, 500 talents; deux coupes, 30 talents; deux autels, 600 talents; trois cratères, 2,400 talents; ce qui donne un total de 6,330 talents, c'est-à-dire une somme de plus de 28 millions de francs, représentée par 12,000 kilogrammes d'or. Rien, sans doute, ne nous autorise à accepter ce chiffre d'une manière absolue; cependant, quand on songe que Nabuchodonosor, qui a porté si loin ses conquêtes, et qui avait pris un si grand soin d'orner et d'embellir ce temple, a dû y apporter non-seulement les richesses provenant du sac de Tyr et de Jérusalem, mais encore du monde entier, on ne trouve rien d'exagéré dans l'accumulation de ces richesses, qui devaient tenter bientôt les rois ariens, et exposer Babylone aux représailles que Xerxès et ses successeurs allaient exercer contre elle.

La seconde ruine sur laquelle nous portons maintenant nos re-

gards, en suivant le cours de l'Euphrate, est celle que les Arabes nomment *El-Kasr* (le château), ou encore *Mudjelibey* (la petite ruine), bien qu'ils appliquent assez indifféremment cette désignation à toutes les ruines de la plaine, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer. Cette ruine cache, selon Bérose et les inscriptions, les restes du palais que le roi Nabuchodonosor fit élever en dehors de celui de ses pères. Un rapprochement suffit pour qu'il n'y ait aucune incertitude à cet égard ; l'historien grec nous dit que la construction de ce monument fut achevée en *quinze jours*, or cette donnée se trouve précisément reproduite dans un passage de la grande inscription de Nabuchodonosor que nous avons déjà souvent citée ; il ne peut donc y avoir aucune équivoque sur le monument ainsi désigné ; c'est là que le vainqueur des Perses a rendu le dernier soupir. Les briques que l'on extrait de cette ruine sont, comme les autres, couvertes d'inscriptions ; elles portent la même formule, elles désignent le même roi. Cependant, quelques-unes ont été vernissées, elles proviennent du revêtement extérieur des murs. Les explorateurs de l'expédition de Mésopotamie ont reconnu que ces briques devaient être disposées de manière à représenter des sujets. En réunissant un certain nombre de fragments, on a pu, en effet, reconnaître des montagnes, des forêts, de l'eau, des murailles, et même des images d'hommes et d'animaux, et il est peut-être permis d'y voir des vestiges de quelques-unes des chasses décrites par Ctésias. Enfin, quelques débris présentent des restes d'inscriptions. Ces fragments sont trop peu nombreux pour qu'il ait été possible de les réunir ; mais ils sont suffisants pour qu'on puisse comprendre que les palais de Babylone ne différaient des palais de Ninive que par la nature des matériaux employés à leur construction. Le marbre des palais de Ninive a résisté au fléau destructeur; aussi on a pu exhumer les nombreux bas-reliefs, les nombreuses inscriptions qui nous donnent sur la civilisation assyrienne de si précieux détails ; la décoration des monuments de la Chaldée, au contraire, a disparu. Les briques peintes des palais de Babylone se sont d'abord détachées des gros murs, puis elles ont été broyées pendant qu'on exploitait leurs soutiens pour construire des cités nouvelles, qui sont détruites à leur tour. C'est ce qui nous explique la rareté des monuments de Nabuchodonosor, et l'absence de documents historiques. Cependant, on peut croire que ces documents ne sont pas perdus pour toujours. Les rois de Babylone ont dû, comme les rois d'Assyrie, déposer, dans les fondations des monuments qu'ils construisaient, des tablettes, des cylindres, des prismes sur lesquels ils inscrivaient, pour les transmettre à la postérité la plus reculée, la copie du récit de leurs exploits que les contemporains pouvaient lire dans les frises des monuments. Plusieurs

de ces documents ont été retrouvés en Assyrie et même à Babylone ; mais il faut attendre que les fouilles soient recommencées pour les rencontrer dans les fondations des monuments dont on connaît désormais la construction.

La position du palais dont nous nous occupons est admirablement choisie ; elle domine toute la plaine de Senahr : c'est là peut-être que Nabuchodonosor, en promenant ses regards sur les monuments marqués de son empreinte qui s'élevaient à ses pieds, a prononcé ces paroles que la sainte Ecriture nous a transmises : « N'est-ce pas là cette grande Babylone, dont j'ai fait le siége de mon royaume, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire ! » Sur le sommet de cette ruine, on voit aujourd'hui le seul arbre de la contrée, c'est un tamaris assez vieux déjà, mais auquel les légendes populaires prêtent plusieurs origines fabuleuses, que je rappellerai ici. Suivant les fervents disciples de Mahomet qui visitent ces ruines, Ali aurait fait croître cet arbre pour s'abriter du soleil lors de la bataille de Hillah, en enfonçant son bâton dans la terre ; suivant les visiteurs qui ne trouvent pas cette légende assez merveilleuse, cet arbre serait un débris des fameux jardins suspendus bâtis ou plantés par Sémiramis. Ces deux légendes ont sans doute leur charme, mais je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elles ne peuvent se justifier ni l'une ni l'autre. C'est encore dans cette ruine que depuis longtemps on a remarqué le seul débris de la sculpture babylonienne qui soit parvenu jusqu'à nous. C'est un lion gigantesque en basalte noir, d'un assez mauvais travail, et qui se trouve ballotté au milieu de cette mer de décombres, suivant les ondulations que les chercheurs de briques font faire au terrain, et qui, tantôt caché, tantôt découvert, a pu ainsi parvenir à peu près entier jusqu'à nous, et qui se perpétuera dans ces ruines par la grossièreté du travail qu'il accuse et par l'inutilité de le briser pour en employer les fragments.

En quittant El-Kasr, on rencontre, en suivant toujours le cours de l'Euphrate, une autre ruine. C'est la plus méridionale parmi le groupe de collines qui comprennent les débris de la cité royale ; elle porte le nom de *Tel-Amran-ibn-Ali*. C'est là qu'Amran, un des fils d'Ali, a été tué avec sept de ses compagnons ; son tombeau a été construit au pied de la ruine. C'est un lieu de pèlerinage pour les crédules mahométans qui demandent l'accomplissement d'un désir, et qui vont attacher un ruban à la balustrade de l'intérieur de la coupole, l'y laissant flotter jusqu'à ce que leur but soit atteint. La ruine présente un aspect fort irrégulier, élevée d'environ trente mètres du côté du fleuve ; elle s'étend en s'affaissant dans la plaine sur une base de plus de cinq cents mètres. Cette colline recèle un grand

nombre de tombeaux qui ont été fouillés à différentes époques, et parmi lesquels on en trouve cependant encore une certaine quantité d'intacts et qui renferment des bagues, des anneaux, des colliers. Ces tombeaux proviennent de l'époque des Parthes : ce sont peut-être ceux des compagnons d'Alexandre. Cependant, en fouillant plus avant, on s'aperçoit bientôt que ces tombeaux sont d'une époque plus récente que le monument dans lequel ils reposent. Les briques qui forment, en effet, la masse de la ruine, sont encore, comme partout, estampées au nom de Nabuchodonosor. M. Oppert pense que cette ruine est formée des débris des fameux jardins suspendus, dont Strabon et Diodore de Sicile nous ont donné la description, et il puise ses preuves dans la comparaison des passages anciens qui ont parlé de cette merveille, et dans les connaissances topographiques qu'il a personnellement acquises sur les lieux. Je dois dire que cette opinion a été combattue par sir H. Rawlinson ; mais jusqu'ici, aucune preuve, tirée des nouveaux textes, n'est venue éclaircir le débat. D'après Bérose, la construction de cet édifice serait un des derniers travaux de Nabuchodonosor, et la plus récente des inscriptions qui soit parvenue à notre connaissance ne fait pas mention de cette merveille.

Les autres ruines qui marquent encore sur le sol de Babylone la place des anciens monuments de cette antique cité, sont assez nombreuses, mais d'une importance beaucoup moins considérable, et tellement remuées par les chercheurs de briques, qu'elles ne présentent plus que des décombres, d'après lesquels il est impossible de se faire une idée de l'édifice primitif, de son plan ou de sa destination.

En traversant le fleuve sur le pont de bateaux qui réunit les deux rives, on retrouve les mêmes mouvements de terrain, et, sous chacune de ces vagues solides, les débris d'un palais assyrien. Mais la ruine qui frappe le plus par son étendue et par sa masse est située à douze kilomètres au sud de Hillah; on l'appelle *Birs-Nimroud.* C'est un des nombreux monuments qui perpétuent dans ces parages le nom de l'Ethiopien révolté qui, d'après la Genèse, plus de vingt siècles avant Jésus-Christ, aurait abordé sur ces plages en y laissant l'empreinte de son audace, de sa puissance et de son génie. Cependant, il faut bien le reconnaître, les briques que l'on extrait de ce monticule ressemblent encore à celles que l'on trouve au Kasr, à Babil, à Tel-Amran. Ce sont partout les mêmes, et ces briques sont, par rapport à Nemrod, d'une époque relativement moderne. Le sommet de cette ruine s'élève à la hauteur de 46 mètres, et forme une masse énorme, qui s'élargit en pain de sucre sur une base de plus de sept cents mètres de pourtour. On gravit d'abord un ravin qui conduit

sur une vaste plate-forme, puis le sentier devient plus facile, et on atteint bientôt le sommet de la colline qui domine toute la plaine de Babylone. On se croirait sur une colline naturelle, si ce n'est qu'en effleurant le sol on retrouve les briques que nous connaissons déjà, et qui portent encore la légende de Nabuchodonosor. Des blocs énormes de maçonnerie sont entièrement vitrifiés, et n'ont pu arriver à cet état que par suite d'un incendie dont il est impossible d'imaginer la violence. C'est là cependant que se dresse un pilier de 10 mètres de hauteur, tellement entamé de tous côtés, qu'on ne peut plus en reconnaître la forme primitive. Si l'on n'avait que les données de la science ordinaire, il serait aussi difficile de reconstruire l'édifice dont nous nous occupons que ceux dont il a été parlé ; mais, pour ce dernier, nous n'avons plus à nous lancer dans les conjectures. Nous savons, en effet, de la manière la plus positive, quand, pour quoi et par qui cet édifice a été construit. Sir Henri Rawlinson a eu le bonheur de découvrir l'inscription que le fondateur de ce monument avait cachée dans ses fondations. Elle est écrite sur des barils en terre cuite chargés de soixante lignes d'écriture. On en a trouvé deux exemplaires identiques ; il doit en exister encore un plus grand nombre, que des fouilles habiles ne manqueront pas de mettre à nu. Cette inscription a déjà été plusieurs fois interprétée. Sir H. Rawlinson, Fox-Talbot et Oppert en ont donné des traductions qui diffèrent sur quelques points d'une façon assez notable. Nous avons comparé ces trois traductions, et c'est après un examen sérieux du texte et des difficultés qu'il comporte que nous nous arrêtons à celle que nous donnons ici.

« Nabuchodonosor, pasteur des peuples, adorateur de Mérodach, seigneur suprême qui révère Nébo, le sauveur, le sage qui prête son oreille au conseil du Dieu suprême, le vicaire des dieux, juste, restaurateur du *Bit-Saggatu* (Babil) et du *Bit-Zida* (el Kasr), fils aîné de Nabopalassar, moi! Nous disons : Mérodach le seigneur suprême m'a engendré, il m'a enjoint de reconstruire ses sanctuaires ! Nébo, qui surveille les légions du ciel et de la terre, a chargé ma main du sceptre de la justice. — Le *Bit-Saggatu* (Babil) est le temple du ciel et de la terre, la demeure du maître des dieux, Mérodach ; j'ai fait recouvrir en or pur le sanctuaire où repose sa divinité. — Le *Bit-Zida* (el Kasr) est la maison forte, je l'ai restaurée, rebâtie, en argent, en or, en autres métaux, en pierre, en briques vernissées, en lentisque et en cèdre ; j'en ai achevé la magnificence. C'est le temple des bases de la terre, et auquel se rattachent les plus anciennes traditions de Babylone ; je l'ai reconstruit en briques et je l'ai couvert en cuivre jusqu'au sommet. Je dis ceci : ce palais des sept lumières de la terre, auquel se rattachent les plus vieux souvenirs de Borsippa, fut

bâti par un roi antique, il y a de cela quarante-deux âges d'homme ; mais il n'en a pas élevé le faîte ; depuis ce jour éloigné, les hommes se sont séparés sans pouvoir s'entendre. Les masses de terrassements et de briques crues se sont ébranlées, les briques cuites des revêtements se sont fendues, et les briques crues se sont affaissées en formant des collines. Le grand dieu Mérodach m'a donné l'ordre de rebâtir ces ruines; je n'en ai point changé la place, je n'en ai pas attaqué les fondations; mais dans un mois heureux et sous un jour propice, j'ai relevé la brique crue des terrasses et la brique cuite des murs, et j'ai inscrit la gloire de mon nom dans ses fondations. Je l'ai reconstruit de ma main, j'en ai élevé le faîte comme il aurait dû être jadis. Je l'ai reconstruit comme il l'eût été dans ces temps reculés et j'en ai élevé le sommet. Nébo qui t'engendre toi-même, le ministre des dieux, et toi Mérodach, sois favorable à mes œuvres et à ma gloire ! accorde-moi pour toujours la prospérité de ma race, une grande fécondité, la solidité du trône, la victoire de l'épée, la soumission des rebelles et la conquête des pays ennemis ! Dans la table éternelle qui fixe le sort des habitants du ciel et de la terre, inscris le cours heureux et fécond de mes jours ! Je t'invoque, ô Mérodach ! roi du ciel et de la terre, pour que tu bénisses mes œuvres et soutiennes ma domination ! Que Nabuchodonosor, le royal architecte qui relève les ruines, demeure toujours sous ta protection ! »

Il est facile de comprendre l'importance de cette inscription, qui nous donne de si curieux renseignements sur l'origine du monument le plus antique dont les traditions religieuses nous aient transmis le souvenir. Si Nabuchodonosor a conservé, comme il le dit du reste, la forme primitive du monument, on peut aujourd'hui s'en faire une idée assez juste, en se laissant guider par l'aspect des lieux. C'était une série de tours superposées les unes sur les autres, et qui s'élevaient à une hauteur de plus de deux cent cinquante pieds, en formant sept étages de différentes hauteurs. Chacun de ces étages était diversement colorié, suivant la divinité à laquelle il était consacré, et on peut, d'après la couleur des briques qui restent encore dans la ruine, retrouver l'ordre de cette disposition, qui paraît avoir distribué les couleurs de la manière suivante de la base au sommet : noir, blanc, orange, bleu, rouge, argent et or. Au surplus, je passerai sous silence les graves questions que ce texte vient soulever ou résoudre. J'avoue même qu'il eût été téméraire de les indiquer, il y a quelques années à peine; mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi; on sait que la science qui marche dans ces découvertes se fortifie de jour en jour, et qu'elle n'a plus besoin de se défendre lorsqu'elle rencontre, dans ses rapports avec les livres sacrés, la récompense de ses efforts par la confirmation la plus précieuse qu'elle puisse envier.

Telles sont les principales ruines qui marquent encore l'emplacement de Babylone et qui en mesurent l'étendue, de Babil au Bisr, comme les deux points extrêmes de la grande cité. Si maintenant nous sortons des murs qui l'entouraient, et dont on retrouve çà et là la trace, nous voyons encore des ruines, et ces ruines nous conduisent de proche en proche à la découverte de nouveaux centres, de nouvelles cités, et bientôt à la découverte de l'Assyrie tout entière.

Je n'ai point voulu exagérer l'étendue des découvertes, je ne la diminuerai pas en indiquant ce qui nous reste à découvrir dans la politique, dans la religion, dans les sciences, dans les arts de ce peuple si longtemps oublié.

Le système religieux que les textes assyro-chaldéens nous révèlent présente un polythéisme des plus compliqués, et dans lequel il est assez difficile de distinguer encore l'ordre qui, dans la hiérarchie céleste, doit subordonner toutes les autres divinités au plus grand des dieux. Cette qualification se trouve, en effet, souvent reproduite dans les invocations ; elle y apparaît avec une prodigalité qui accuse plus de ferveur dans l'invoquant que de discernement dans sa foi. Aussi, à défaut d'un document spécial, qu'on ne manquera pas de trouver, il n'est encore permis que de faire ici des conjectures. — Le système politique est plus caractérisé; chaque inscription, où la personne royale est toujours en jeu, où elle nous raconte elle-même ce qu'elle fait, ce qu'elle dit, nous laisse facilement comprendre les principes au nom desquels on gouverne. C'est une monarchie absolue, organisée de droit divin. Non-seulement les rois tiennent leur pouvoir de Dieu, mais encore ils en tiennent directement l'existence : aussi, les souverains de Babylone se succèdent en se transmettant un pouvoir légitime que les séditions ont quelquefois ébranlé en fait, mais dont elles n'ont pu faire fléchir le principe.—La famille semble avoir été organisée sur des bases dont le patriarcat des Juifs ne saurait donner une idée ; j'y verrais plutôt quelque rapport avec ces familles troyennes dont Homère nous a dépeint la forte organisation. Les détails manquent encore ; cependant, pour montrer jusqu'à quel point on peut compter sur les découvertes modernes, je mentionnerai ici un curieux document, connu sous le nom de *Caillou de Michaux*, et qui n'est autre qu'un *contrat de mariage*, relatant les stipulations intervenues pour régler les avantages matrimoniaux que les parents des futurs époux avaient stipulés en faveur de leur union. Il s'agit d'une terre assez considérable, située dans la ville de Kar-Nabou, sur les bords du fleuve Mi-Kaldan : « Siroussour, est-il dit, fils de K..... (le nom n'est pas lu), a donné ce terrain en éternelle propriété à sa fille la Khorsabadienne, la fiancée de Tab-Achap-Mardouk, fils de In-Haram-Ichib..... El-Tab-Achap-Mardouk, fils

de In-Haram-Ichib a, en souvenir ineffable, commémoré dans cette inscription la grâce des grands dieux. » Comme on le voit, c'est un contrat de mariage en forme ; mais d'autres inscriptions nous font connaître des contrats de vente, des obligations, et ces documents du droit privé ne sont pas les moins nombreux ni les moins intéressants.

Quand une fois on a pénétré dans cet âge, il est assez difficile de s'arrêter : les renseignements abondent ; mais pour donner à chaque détail la place qu'il doit rigoureusement avoir, ce ne sont pas seulement les découvertes babyloniennes qu'il faut consulter, mais encore celles de Ninive et de l'Assyrie tout entière. Aussi, je n'ai pu indiquer ici que les points les plus saillants sur lesquels j'aimerais à m'étendre, si ce n'est que l'aridité des recherches philologiques sur lesquelles on est encore obligé de s'appuyer rejaillirait sur cette esquisse. Je ne parlerai donc pas de l'état des sciences, des arts, des lettres à Babylone, dans cette ville qui a laissé sous ce rapport une réputation si considérable dans le monde antique. Il me suffit de dire que nous avons sous la main des relevés astronomiques qui nous font supposer les plus savants calculs. Mais si l'on veut cependant se donner une idée du haut degré de développement auquel cette civilisation avait dû atteindre dès l'antiquité la plus reculée, il suffit de jeter les yeux sur un petit monument, publié par Ker-Porter longtemps avant que les études assyriennes aient pu en révéler l'importance. C'est une pierre gravée, un cachet, sur lequel on lit le nom de Orcham, le plus ancien roi de Babylone, qui régnait, comme nous l'avons dit, plus de vingt siècles avant Jésus-Christ. En examinant cette pierre, on comprendra combien ce petit monument exige de connaissances préalables pour qu'on ait pu l'exécuter, et combien il a fallu déjà être saturé des choses nécessaires pour songer à produire ce superflu.

Mais il faut savoir se restreindre, il faut savoir s'arrêter dans cette esquisse. Si insuffisante qu'elle soit pour faire connaître l'étendue des découvertes modernes, on peut cependant comprendre déjà qu'il y a là tout un passé mystérieux qui s'éveille. C'est une vie nouvelle qui s'ébauche, une civilisation engourdie qui va renaître. Déjà, les froides inscriptions se font comprendre et nous racontent des événements que nous écoutons avec respect, pleins d'amour pour les secrets qu'ils nous font déjà connaître et pour les trésors qu'ils nous font espérer. Mais ne nous hâtons pas de formuler des jugements généraux que l'analyse ultérieure viendrait démentir un jour. Nous sommes à peine au seuil des découvertes, et chacun des documents qui surgissent ne peut prendre sa place dans l'ensemble qu'après un sérieux examen. Nous ne sommes plus au temps où il était vrai de

dire que la langue de Ninive et de Babylone était à jamais perdue. Aujourd'hui, ces hardis fils de Sem se font comprendre et réclament leur place dans l'influence des peuples sémitiques sur les destinées de la haute Asie. Si le XIX^e^ siècle a été marqué dès son aurore par un esprit de généralisation qui a donné les plus heureux résultats, on comprit bientôt que ces synthèses ne pouvaient être que le point de départ de nouvelles recherches, et qu'on n'avait atteint qu'à des solutions provisoires. N'est-ce pas la destinée de l'homme de n'arriver ici-bas qu'à des vérités relatives? Si donc les généralisations ne sont légitimes qu'à la condition de reposer sur des analyses complètes, qui pourrait dire aujourd'hui que les éléments de l'histoire de la haute Asie n'ont pas changé? Il y a vingt ans, l'Assyrie était ignorée; on regardait comme les représentants les plus fidèles du monde sémitique un groupe de peuples fort restreint, dont les monuments étaient bien connus, dont l'histoire avait été comprise et étudiée sous toutes ses faces, et dont le peuple juif perpétuait, à côté du prodigieux développement de l'islamisme, la personnification vivante. Dès lors, il semblait qu'il ne s'agissait plus que de généraliser les données qu'on pouvait exprimer de ces documents pour en déterminer le véritable caractère. Ces bases étaient inexactes. On ne peut plus parler aujourd'hui des Sémites sans tenir compte de ces immenses matériaux que les fouilles modernes apportent sur l'existence d'un grand empire sémitique qui a compris, comme centres, Ninive et Babylone, et qui a eu une si grande influence sur la destinée des peuples de l'antiquité.

J. MÉNANT.

ALCYONE

CONTE ANTIQUE

I

A l'endroit où le chemin qui traverse l'isthme de Corinthe se rétrécit entre deux coteaux escarpés, s'ouvrait, non loin de la mer Ionienne, la caverne de Sinnis. L'entrée en était large et profonde, mais cachée aux regards par des chênes peu élevés dont les rameaux touffus pendaient jusqu'à terre ; on ne pouvait y pénétrer sans écarter les branches avec la main ou ramper sur le sol. A l'affût, comme un chasseur, derrière cet épais rideau de verdure, Sinnis épiait les voyageurs et se précipitait sur eux avant qu'ils eussent le temps de se mettre en défense.

Vis-à-vis de la caverne, de l'autre côté du chemin, se dressait un promontoire dont les flancs abrupts étaient couverts de pins, à l'ombre desquels croissaient des arbrisseaux de toute espèce : des lauriers-roses, des oliviers, des myrtes et des vignes sauvages. Le sommet en était aride et nu, et formait une langue de terre étroite, qui se prolongeait au-dessus des flots de la mer. Sinnis, durant les heures du jour, venait s'asseoir sur ces hauteurs, d'où son regard embrassait tout le pays environnant : il voyait ainsi venir de loin les malheureux que leur destinée conduisait à la mort. Parfois, quand il était lassé d'attendre en vain sa proie, il ramassait de lourdes pierres et les jetait sur les pêcheurs qui abordaient, pour y chercher un peu de fraîcheur et de sommeil, à la grotte verdoyante creusée sous le promontoire ; non qu'il voulût dépouiller ces hommes indigents, qui n'avaient d'autre richesse que leur barque et leurs filets, mais parce qu'il trouvait à faire le mal un plaisir cruel.

En effet, l'âme de Sinnis était orgueilleuse et méchante ; il se prétendait issu de ces fiers géants qui avaient tenté d'escalader le ciel, et il avait conservé, avec leur force prodigieuse, l'humeur féroce de ses ancêtres. Il méprisait les dieux bienfaisants, qui, pour adoucir le sort éphémère et triste des mortels, leur ont enseigné la justice et l'amour des lois. La Violence, qui marche précédée de l'aveugle Colère et se plaît à répandre le sang humain, telle était la divinité de Sinnis.

Le géant n'habitait pas seul dans la caverne; sa fille Alcyone y vivait avec lui. Servante docile et craintive de son père, elle ne paraissait jamais devant lui sans éprouver un secret effroi, car elle ne pouvait oublier comment avait péri sa mère. Celle-ci était fille d'un pêcheur et se nommait Phénice. Sinnis l'ayant surprise sur le rivage, un jour qu'elle s'y était endormie, l'avait entraînée malgré ses cris dans sa caverne et l'avait forcée de partager sa couche. Phénice n'aimait pas à voir couler le sang; elle se tenait souvent, à l'insu de Sinnis, à quelque distance de la caverne pour avertir les voyageurs de prendre un autre chemin s'ils voulaient éviter la mort. Un jour, le géant découvrit cette pieuse trahison et fut transporté de fureur; il saisit Phénice par le milieu du corps et, l'ayant élevée au-dessus de sa tête, la jeta contre le rocher. Tel un homme ivre lance sa coupe contre le mur de la salle du festin, la coupe fragile vole en éclats, nul désormais n'y trempe ses lèvres ; ainsi Phénice retomba brisée sur le sol. Alcyone, encore tout enfant, avait été témoin de l'action de Sinnis ; l'image sanglante de sa mère ne s'effaça plus de sa mémoire ; elle ne pouvait voir le géant sans frémir, quoiqu'il n'eût jamais pour elle de rudes paroles.

Or, une nuit, le père et la fille reposaient sur leurs couches d'herbes marines, Alcyone à l'entrée et Sinnis au fond de la caverne. Le géant avait jeté sur lui un manteau de pourpre, riche dépouille d'un marchand de Sicyone. Il dormait d'un sommeil profond et bruyant, s'étant gorgé ce jour-là de viande et de vin que les bergers et les laboureurs du voisinage lui apportaient comme un tribut, dans l'espoir incertain d'échapper à ses violences. Ces hommes vivaient dans un état de continuelle inquiétude, qui leur rendait amers les plus heureux dons de la vie.

Tandis que son père dormait, Alcyone s'agitait sur sa couche sans que le sommeil vînt clore ses yeux, quoique la nuit silencieuse fût sur le point d'achever son cours. Dans la matinée, un voyageur avait passé devant la caverne et Sinnis l'avait arrêté. C'était un vieillard vêtu de haillons; d'une main, il tenait une lyre grossière et de l'autre appuyait sur un bâton sa marche chancelante. Déjà le

géant levait sur lui sa massue; mais le vieillard, se jetant à ses pieds, lui avait dit :

« Pourquoi me tuer, ô Sinnis? Quels avantages peux-tu recueillir de la mort d'un homme aussi pauvre que moi? Je n'ai aucune richesse, aucun champ, ni même aucun toit où je puisse m'abriter. J'erre de ville en ville, et j'y trouve, grâce aux muses, l'hospitalité à la table des riches; c'est ainsi que j'évite la faim cruelle.

— Tu es chanteur, avait répondu Sinnis. Eh bien! fais-moi entendre ta voix; je ne suis pas ennemi des muses, si tu sais me plaire, tu ne mourras point. »

Le vieillard avait accordé sa lyre; il avait célébré la justice des dieux immortels et la gloire des rois, pasteurs des peuples; il avait dit la splendeur des villes naissantes, les fêtes religieuses, les jeux et les festins, les joies du foyer domestique et de l'hyménée. Mais Sinnis l'interrompant brusquement :

« Tais-toi, s'était-il écrié! Tes chants m'irritent, ô vieillard! Je hais ces villes dont tu me parles; je voudrais qu'elles fussent toutes englouties au sein de la terre. Je hais ces rois que tu me vantes, ces pasteurs qui renferment comme un troupeau, à l'aide de paroles artificieuses, les autres hommes entre d'étroites murailles, afin de les asservir. »

Le vieillard, interdit, s'était tu. Après quelques instants, il avait repris sa lyre d'une main tremblante et raconté les combats que les géants soutinrent contre les dieux; il avait loué leur audace sans parler de leur défaite. Sinnis s'était apaisé; loin de faire aucun mal au vieillard, il l'avait renvoyé avec un présent. Or, Alcyone avait été frappée des premiers chants du mendiant, de ceux surtout qui célébraient les charmes du foyer domestique. Elle pensait avec tristesse qu'elle n'aurait jamais ni époux, ni enfants, ni compagnes, et que ses jours stériles s'écouleraient dans la solitude. Voilà pourquoi le sommeil s'éloignait des paupières fatiguées de la jeune fille.

Les premières lueurs de l'aurore, pénétrant dans la caverne à travers les rameaux des chênes, la trouvent veillant encore. Elle se lève, et, gravissant la colline, s'arrête sur le sommet du promontoire.

Déjà le soleil dore de ses feux les vagues de la mer et les fait ressembler à des flammes; les oiseaux s'éveillent et chantent, tandis que la brise matinale agite les branches des pins.

Alcyone a pour tout vêtement une tunique blanche sans ceinture. Un jeune homme l'avait achetée à Corinthe pour l'offrir à sa fiancée avec un bracelet d'argent et un collier de perles. Hélas! il n'a revu ni sa mère, ni sa fiancée! Sinnis l'a tué, et a donné la tunique à

Alcyone, qui ne la revêt qu'avec répugnance; mais elle n'ose désobéir à son père. Pourtant, elle n'a voulu porter ni le bracelet d'argent, ni le collier de perles.

La jeune fille se tient debout, appuyée contre un fragment de rocher. Ses cheveux blonds retombent en boucles ondoyantes sur son cou blanc ; ses bras et ses pieds sont aussi d'une éclatante blancheur ; son visage seul est bruni par les ardeurs du soleil. Ses yeux bleus sont clairs et limpides comme l'eau d'une transparente fontaine ; elle est grande et s'incline un peu en marchant, comme la fleur qui penche sur sa tige.

Alcyone est attentive au spectacle que les clartés du jour croissant déploient à ses regards. Des barques rapides glissent sur les flots ; les voiles s'ouvrent et se gonflent ; la chanson des pêcheurs se mêle au bruit des vagues et monte joyeuse à son oreille. Du côté de la terre s'étendent, sous ses pieds, un bois, une prairie et une longue plaine. Dans la prairie s'avancent lentement des troupeaux ; elle entend la voix des bergers qui s'appellent les uns les autres, le bêlement des brebis et l'aboiement des chiens ; dans la plaine, couverte d'épis dorés, arrivent des moissonneurs avec leurs faucilles ; un chariot attelé de grands bœufs attend les gerbes ; le vieux bouvier, nonchalamment accoudé sur le joug et l'aiguillon à la main, regarde avec un sourire passer les jeunes filles.

Alcyone verse des larmes amères et s'écrie :

« O néréides, qui habitez le vaste sein de l'Océan, écoutez-moi ! Que ne puis-je vivre avec vous au fond des flots, dans le palais de Thétis aux pieds d'argent ! je dormirais sur un lit de roseaux, au bruit des vagues ; jamais le dernier cri des mourants ne troublerait mon oreille. Ecoutez-moi, nymphes des bois et des prairies ! Que ne puis-je vivre avec vous dans ces grottes fraîches où vous cherchez un abri contre la chaleur du jour ; et, la nuit, aux clartés de Phœbé, la pâle déesse, me joindre à vos cœurs légers sur l'herbe humide de rosée ! jamais la vue du sang n'effrayerait mes yeux ! Mais peut-être, ô nymphes, et vous, ô néréides, il vous semble impie que je souhaite de vous avoir pour compagnes, moi qui ne suis qu'une mortelle. Hélas ! si je vous fais cette prière, c'est que je ne puis me choisir, parmi les jeunes filles et les jeunes hommes de mon âge, aucun ami ; tous me craignent et me repoussent à cause de mon père. L'autre jour, des glaneuses se reposaient au bout d'un sillon ; elles causaient et riaient entre elles; je m'approchai ; aussitôt l'une d'elles se leva et se remit à glaner ; une autre la suivit, puis une troisième ; toutes s'en allèrent, et mon cœur était triste, parce qu'elles m'avaient laissée seule. Hier encore, je m'étais égarée loin de la caverne ; j'aperçus trois bergers assis sous un platane. Le plus jeune jouait de la

flûte; le second tenait aussi une flûte, prêt à jouer à son tour, et le plus âgé, qui sans doute était leur juge, les regardait. Je leur demandai ma route; l'un d'eux me la montra silencieusement de la main; je m'éloignai tout affligée de ce qu'aucun de ces bergers ne m'avait parlé ! O dieux cruels, pourquoi me contraignez-vous de passer mes jeunes années dans la solitude ? Hélas ! quand mon père sera mort, que deviendrai-je ? J'irai de contrée en contrée sans avoir aucun asile où me reposer, aucun époux ne me protégera contre les insultes des hommes; je n'aurai point de fils qui, tout enfant, me réjouisse de ses caresses, et qui, plus tard, entoure ma vieillesse de soins. »

Au moment où Alcyone achève d'exhaler ainsi sa plainte, elle aperçoit un voyageur se dirigeant vers la caverne; il est déjà parvenu au pied de la colline, il marche avec vitesse, malgré les armes dont il est couvert. L'aigrette de son casque s'agite dans l'air, son bouclier d'acier poli étincelle aux rayons du soleil; un glaive pend et sonne à sa cuisse.

Alcyone est saisie de pitié à la vue du péril auquel s'expose le jeune étranger; car elle juge, à la rapidité de sa course, qu'il est dans la fleur de l'âge. Elle réfléchit un instant; puis, levant les mains vers le ciel :

« Est-ce toi, ô Jupiter hospitalier, dit-elle, qui m'envoie la pensée de préserver ce voyageur de la mort ? N'est-ce pas plutôt quelque divinité malveillante qui veut me perdre ? Sans doute, je désirerais qu'il pût, grâce à moi, revoir ceux qui lui sont chers; mais, si mon père me surprend, il me tuera comme il a tué ma mère. Est-il juste que je périsse pour sauver un inconnu ? J'aime la lumière du soleil, et il me semble doux de vivre, quoique, depuis quelque temps, mon âme soit remplie d'un amer chagrin. Sois-moi donc favorable, ô Jupiter ! fais que ce jeune homme ne meure point, et que moi-même je ne visite pas avant l'heure le triste empire des ombres ! »

Elle se hâte; elle descend un sentier à peine frayé qui mène au pied de la colline et s'arrête au bord de la route derrière un arbre. Le voyageur est tout près d'elle; mais elle n'aperçoit pas d'abord son visage. Il y a près de l'endroit où s'est cachée la jeune fille une source qui tombe d'un rocher. L'étranger s'est baissé pour boire, il se relève et s'assied sur le gazon; Alcyone peut alors distinguer ses traits. Elle est éblouie; un nuage passe devant ses yeux; elle rougit et pâlit tour à tour. L'étranger est d'une beauté divine. Son visage, où brille la jeunesse dans tout son charme, est à la fois doux et fier, ses yeux noirs annoncent l'audace et la noblesse de son âme; son corps est souple et nerveux. Cependant, il reste assis dans une attitude tranquille, soit qu'il ignore le danger dont il est menacé, soit qu'il se fie à son courage et à la protection secrète de quelque divinité.

Alcyone hésite ; elle tremble et n'ose lui parler. Elle est prête à s'avancer vers lui, lorsqu'il se lève à la hâte ; son regard s'anime d'une subite fureur ; il se couvre de son bouclier et tire son épée. Au même instant, Alcyone voit son père qui vient de sortir de la caverne. Le géant considère avec un sourire cruel la victime que la fortune lui abandonne. La jeune fille pousse un cri étouffé et détourne la tête pour n'être pas témoin de la mort de cet étranger, dont la beauté égale celle des dieux mêmes.

II

Par l'élévation de sa taille et par la force de ses membres, Sinnis offrait encore l'image, affaiblie il est vrai, des géants ses ancêtres, fils monstrueux de la Terre, qui déracinaient un jeune orme pour s'en faire une arme, arrachaient d'une montagne un fragment de rocher qu'ils lançaient au loin, ou prenaient un taureau par les cornes et le chargeaient, palpitant et mugissant, sur leurs épaules. Les jambes de Sinnis et ses bras étaient aussi énormes, aussi robustes que ceux des cyclopes, compagnons de Vulcain ; sa chevelure rousse se hérissait comme la crinière d'un lion, et sa barbe avait l'éclat de la flamme ; ses yeux, cachés par d'épais sourcils, s'agitaient avec une mobilité effrayante et jetaient des lueurs sinistres ; sa bouche laissait voir de longues dents, pareilles à celles d'un loup. Il portait une cuirasse d'airain et ses pieds étaient chaussés de cnémides en peau de chèvre, grossièrement travaillées. Il tenait à la main une massue dont le bout était garni de lames d'airain plus tranchantes que le glaive le mieux aiguisé ; d'un seul coup de cette arme, il enlevait une tête aussi facilement qu'un berger, en se jouant, détache une fleur délicate de l'extrémité de sa tige.

Or, Sinnis voyant que le jeune homme continue d'avancer :

« Etranger, lui dit-il, pourquoi viens-tu vers moi avec un visage menaçant, armé de ton épée et couvert de ton bouclier ? Crains-tu que je t'empêche de goûter ici quelques heures de repos ? J'aime les hôtes que Jupiter m'envoie, et je ne puis me résoudre à permettre qu'ils repartent ; souvent même je les garde près de moi plus longtemps qu'ils ne le désirent.

— Sinnis, répond l'inconnu, cesse de m'adresser ainsi des paroles moqueuses. Pourtant, tu dis la vérité ; je suis l'envoyé de Jupiter et des dieux de l'Olympe. Ils savent que tu es impie et méchant, et ils m'ont chargé de te punir, moi qui les honore. Je viens venger un de mes amis que tu as fait mourir. Quand tu seras gisant sur la terre,

et que tes yeux ne verront plus la lumière du soleil, alors, ô Sinnis ! joyeux de ma victoire, je m'assiérai près de ta caverne et je m'y reposerai ; puis, j'emporterai dans ma demeure les richesses que tu possèdes et qui m'appartiendront parce que j'aurai triomphé de toi.

— Etranger, réplique Sinnis, ces dieux dont tu parles avec tant de respect me semblent s'être raillés de toi. Ta jeunesse a reçu d'eux une grande beauté ; c'est un présent dont ils n'ont pas voulu que tu jouisses de longues années, puisque tu dois périr. N'espère pas venger ton ami, toi qui bientôt iras le rejoindre. Ecoute-moi. Vois-tu ces pins jumeaux qui mêlent leur feuillage ? Entre eux et la source où tu buvais tout-à-l'heure, il y a un chemin qui descend dans une vallée étroite et profonde; elle est pleine d'ossements autour desquels hurlent des chiens affamés ; sur les chênes de la vallée sont perchés des vautours qui attendent leur proie. Tu serviras de pâture à ces chiens et à ces vautours, comme ceux que j'ai tués avant toi. »

L'inconnu répond aussitôt sans manifester aucun trouble et en marchant vers le géant :

« Tes chiens et tes vautours, ô Sinnis ! feront aujourd'hui leur dernier repas ; c'est toi qui seras leur proie. Mais pourquoi nous disputer ainsi que de vieilles femmes en colère ? Combattons plutôt, comme il sied à des hommes.

— Arrête, jeune étranger, lui cria Sinnis. J'aime à me souvenir de ceux que j'ai tués, et, quand parmi ces hommes il s'en trouve qui ne sont pas d'une naissance obscure, je m'en réjouis. Or, si j'en crois la richesse de tes armes et l'arrogance de tes discours, tu dois la vie à d'illustres parents. Dis-moi donc qui tu es.

— Je m'appelle Thésée, ô Sinnis ! Le roi Egée est mon père, OEthra la femme qui m'a enfanté, Pitthée mon aïeul, le plus sage des mortels, celui qui m'a élevé. J'ai Athènes pour patrie : c'est une ville ornée de temples et de palais magnifiques ; le peuple athénien est brave à la guerre, il est habile dans tous les arts, il excelle surtout à conduire sur les flots de légers navires. A présent, tu n'ignores plus quel est mon nom ni quels sont mes parents et ma patrie.

— Je hais ton père Egée entre tous les rois, repart Sinnis, et ta ville d'Athènes entre toutes les villes ; c'est donc avec plaisir que je combattrai contre toi. »

Il dit, et posant à terre sa massue, il saisit une pierre énorme que deux hommes robustes auraient de la peine à soulever; il la lance sans effort sur Thésée; elle frappe le bouclier du jeune Athénien avec un bruit terrible et le brise; Thésée roule dans la poussière ; Alcyone pousse un cri d'effroi ; Sinnis, un rire éclatant et sinistre, répété par les échos de la montagne. En entendant ce rire du géant, un berger, qui se tenait non loin de là, pâlit ; car, il sait que Sinnis

crime dans l'asile le plus reculé ; tu marches précédée de l'Angoisse taciturne et du pâle Effroi. Ta main droite agite un fouet armé de vipères entrelacées et sifflantes, et menace les méchants épouvantés; ta main gauche étend, comme un bouclier, ton manteau sous l'abri duquel les faibles trouvent un refuge. O déesse ! reçois la victime que je te présente aujourd'hui ; puissé-je plusieurs fois encore t'en offrir de semblables, afin que la paix et la justice règnent parmi les mortels ! »

Ayant ainsi remercié Némésis, il dépouille le géant de sa cuirasse et de ses cnémides, et le traîne vers cette vallée où Sinnis lui-même avait coutume d'exposer ceux qu'il avait vaincus, afin qu'à son tour il y soit dévoré par les chiens et les oiseaux de proie.

Cependant Alcyone, en voyant tomber son père, a été saisie d'une grande terreur ; elle tremble de tous ses membres et se dit : « Ah ! ce jeune homme si beau est vraiment terrible, puisqu'il a tué mon père, que personne jusqu'ici n'avait pu vaincre ! s'il me voit, il me tuera moi-même ; il faut que je m'éloigne. »

La jeune fille traverse le chemin d'un pied craintif et silencieux ; elle entre dans un petit bois de genévriers et fait bruire, en marchant, le feuillage des arbustes. Thésée se retourne ; il aperçoit Alcyone dont la tête dépasse la hauteur des genévriers ; aussitôt il abandonne Sinnis et s'élance à sa poursuite.

III

Alcyone, entendant Thésée marcher derrière elle, redouble de vitesse ; elle s'approche d'un ruisseau qui descend de la colline et coule, lent et sinueux, dans la campagne ; elle court le long de la rive, laissant à peine sur le sable l'empreinte de ses pieds. Parvenue à l'endroit où le ruisseau tourne brusquement, elle s'en éloigne ; elle entre dans un bois d'oliviers. Là s'élève un autel de gazon consacré aux nymphes par les bergers du voisinage ; derrière l'autel est un buisson de myrtes. Alcyone se cache sous ce frêle abri ; elle écoute, inquiète et palpitante, si le jeune homme ne vient pas vers elle, et murmure une prière aux nymphes :

« O nymphes ! soyez-moi propices. Sauvez-moi de la colère de cet étranger qui me cherche pour me faire mourir. N'oubliez pas que je n'ai jamais négligé de vous offrir soit des gâteaux, soit des corbeilles de fruits, soit des couronnes de fleurs. Il est vrai que je ne vous ai pas immolé d'agneau ni de brebis, selon la coutume des pasteurs qui ont élevé cet autel en votre honneur. Une fois, j'ai voulu

vous sacrifier une colombe; mais au moment de la tuer j'ai eu pitié d'elle et j'ai ouvert la main, elle s'est envolée, joyeuse d'être libre et d'échapper à la mort. Ah! que n'ai-je aussi des ailes pour fuir dans les airs! Et vous, myrtes que j'ai plantés moi-même et que j'ai vus croître, souvenez-vous que je n'ai point manqué d'arracher autour de vous les plantes nuisibles, et de vous arroser durant les chaleurs de l'été; dérobez-moi aux yeux de ce jeune homme terrible! »

Ainsi parle Alcyone. Cependant Thésée arrive au bois d'oliviers, il y pénètre; il aperçoit l'autel des nymphes et le buisson de myrtes où il entre aussitôt. Il ne tarde pas à découvrir Alcyone. Eperdue de crainte, elle cache sa tête dans ses mains et frissonne, attendant la mort. Thésée la considère un instant: puis la touchant doucement sur l'épaule, il lui dit de le suivre. Elle se lève et marche toute tremblante, n'osant le regarder. Quand ils sont arrivés devant l'autel des Nymphes, elle se jette à terre et embrasse ses genoux.

« O jeune étranger! dit-elle, je t'en conjure, ne me fais pas mourir; il te sera facile de me tuer, si telle est ta volonté. Assurément, tu es doué d'une grande force, puisque tu as vaincu Sinnis dont personne jusqu'ici n'avait triomphé, et moi je suis faible et sans défense. Tu penses sans doute que, comme mon père, j'aime à voir couler le sang. Ne le crois pas, je te prie; la vue du sang m'est odieuse et me remplit d'effroi. Ecoute ceci : ce matin, je t'ai aperçu, des hauteurs de la colline, te diriger vers la caverne; je suis descendue en hâte pour t'avertir de prendre une autre route; je ne prévoyais pas ta victoire et je voulais te dérober à la mort. Peut-être n'ajoutes-tu aucune foi à mes paroles; ceux qui sont menacés d'un péril ne craignent pas de mentir pour sauver leur vie. J'en atteste les dieux immortels qui punissent le parjure : je t'ai dit la vérité! Quel bien te reviendra-t-il de m'avoir privée de la lumière du soleil? Mais si tu me laisses vivre, je pourrai te servir, toi, ou ta vieille mère, ou ta jeune épouse. Je suis habile à soigner les troupeaux; je sais cultiver les fleurs et les plantes salutaires; je ne suis point étrangère aux arts de Minerve; ma mère Phédyme me les a enseignés. Si tu m'épargnes, je te servirai, toi et les tiens, de longs jours encore. Vois, je suis jeune. Il y a peu d'années je n'étais qu'un enfant; j'errais dans les bois et sur le rivage sans croire que je devais sitôt mourir.

Thésée lui répond :

« Jeune fille, relève-toi, je ne te ferai aucun mal; je n'ai pas une âme inaccessible aux prières. Dans la ville d'Athènes, ma patrie, nous avons élevé des temples à la Pitié, qui, de toutes les divinités, doit être la plus chère aux mortels; car, quel homme est assuré de n'avoir jamais besoin de recourir aux supplications? Sois donc sans

crainte ; je t'emmènerai dans mon palais et je te donnerai à ma mère OEthra, l'épouse du magnanime Egée, roi d'Athènes. Moi, je suis Thésée, leur fils. Mais viens ; retournons à la caverne et montre-moi les richesses que possédait ton père : il est juste qu'elles m'appartiennent. »

Alcyone entre la première dans la caverne où Thésée la suit. Elle allume une torche dont la vive lumière éclaire jusque dans ses profondeurs l'antre spacieux du géant. L'extrémité de la caverne est occupée par des ustensiles grossiers et des instruments de chasse. Contre l'une des parois sont entassés pêle-mêle des peaux de bêtes, des étoffes précieuses et des vêtements ensanglantés ; à l'autre paroi sont suspendus des casques et des épées, des boucliers et des cuirasses. Ces armes attirent d'abord les regards de Thésée ; il les examine attentivement, puis, se tournant vers Alcyone :

« Ton père, lui dit-il, devait avoir un bouclier d'airain que je suis étonné de ne pas trouver ici. Au centre de ce bouclier sont assises, sur des siéges éclatants, les divinités de l'Olympe ; sur les bords, un habile ouvrier a représenté les différents aspects de la terre : les montagnes et les bois, les mers azurées, les fleuves et les campagnes verdoyantes. Fais-moi connaître ce qu'il est devenu.

— J'ai vu souvent, répond Alcyone, le bouclier dont tu me parles entre les mains de mon père. Craignant que l'humidité de la caverne n'en altérât la beauté, il l'avait renfermé dans un coffre que voici. »

Et Alcyone, ouvrant le coffre, montre à Thésée le bouclier qu'il cherche. A cette vue, le héros ne peut retenir ses larmes.

« O mon cher Iphytus, s'écrie-t-il, voici le bouclier dont je t'avais fait présent. Hélas ! il ne t'a point préservé du trépas ! Que n'étais-je auprès de toi ! tu ne serais point mort, ou nous eussions péri ensemble. Les dieux ne t'avaient pas donné une grande force ; ils n'accordent jamais toutes leurs faveurs au même mortel ; mais ton visage était beau et ta voix harmonieuse. Aucun de mes compagnons ne m'était aussi cher que toi. Hélas ! tu n'es plus ! Je ne t'ai pas élevé de tombeau, et tes os ne reposent point sous la terre ; ton corps a été la proie des chiens et des vautours ! »

Alcyone interrompit Thésée.

« Thésée, lui dit-elle, j'ai vu cet Iphytus que tu regrettes. Son visage était beau, sa voix douce à entendre. Il est mort, mais il n'a pas été dévoré par les chiens et les vautours, il a reçu de moi (cela sans doute adoucira l'amertume de ta douleur) les devoirs qui sont dus aux morts.

— Je te rends grâce, ô jeune fille, s'écrie Thésée. Conduis-moi sans retard à l'endroit où repose Iphytus. »

Alcyone sort avec lui de la caverne. Ils se rendent auprès de la

source; elle lui montre un olivier au pied duquel sont ensevelis les restes de son ami. Là, Thésée s'abandonne longtemps au plaisir amer de pleurer; puis, quand il a rassasié son cœur de larmes, il revient vers la caverne. Touché du pieux service que la fille de Sinnis a rendu à son ami, il lève sur elle ses yeux que n'enflamme plus la colère, et lui demande son nom.

« Alcyone, répond-elle.

— Alcyone! Est-ce le nom de ta mère ou celui de ton aïeule?

— Ce n'est ni le nom de ma mère, ni celui de mon aïeule. Voici pourquoi je m'appelle Alcyone : Ma mère Phénice, souvent elle-même me l'a raconté, s'était enfuie de la caverne, parce que mon père s'était irrité contre elle; elle emportait le berceau où je reposais, à peine âgée de quelques jours. Vers le soir, fatiguée d'une longue marche, elle s'assit sur le rivage et s'endormit. Or, il s'éleva, la nuit, une tempête, et les flots montant jusqu'à nous, entraînèrent au loin le berceau et vinrent mouiller les pieds de ma mère, qui se réveilla. Ne m'ayant plus retrouvée, elle jeta des cris et courut éplorée, le long du rivage, suppliant les divinités qui vivent au sein de l'Océan de lui rendre sa fille. Tout à coup, une barque aborda près d'elle, deux pêcheurs en sortirent; ils lui rapportaient l'enfant qu'elle pleurait. La joie de ma mère fut grande; elle voulut que je fusse nommée Alcyone, parce que mon berceau avait flotté sur les vagues comme un nid d'alcyon. »

C'est ainsi qu'Alcyone s'entretient avec Thésée. Cependant, elle ne peut oublier son père; son âme s'est émue; un noir chagrin la saisit à la pensée que Sinnis ne recevra pas les honneurs dus aux morts; la pitié lui donne la hardiesse de parler ainsi au vainqueur du géant :

« Thésée, combien les mortels tombés dans l'infortune me semblent à plaindre! Toujours ils ont quelque grâce à demander à ceux qui sont devenus les maîtres de leur destinée; ils craignent de se rendre importuns et d'essuyer un refus. Il n'y a qu'un moment je t'ai prié de ne point me faire mourir, et tu m'as laissée vivre; maintenant je t'implore pour que tu me permettes de brûler le corps de mon père et d'enterrer ses os sous la terre qui l'a nourri. Si personne ne lui rend les honneurs funèbres, son ombre ne sera point reçue dans l'Erèbe. Sinnis n'a jamais été méchant pour moi; ne serais-je pas blâmable si, étant sa fille, je laisse son corps sans sépulture? »

Le visage de Thésée devint sévère; il garde d'abord le silence, puis il répond :

« Ta prière, Alcyone, ne m'est point agréable à entendre; j'avais résolu que Sinnis deviendrait la pâture des chiens et des vautours; mais je n'oublie pas que tu as eu pitié d'Iphytus, et ce que tu as fait

pour mon ami je consens à ce que tu le fasses pour ton père. Qui viendra t'aider à brûler son corps?

— J'irai trouver, réplique Alcyone, des moissonneurs que j'ai vus ce matin dans la plaine. Ils ne me repousseront pas, moi qui ne leur ai jamais nui, et viendront m'aider à brûler le corps. Peut-être crains-tu que, m'étant éloignée, je ne reparaisse plus à tes yeux? Mais, où irais-je? Je n'ai point d'amis ni de parents qui puissent me recevoir; ne vaut-il pas mieux que j'habite ton palais, sous les ordres de ta mère OEthra, que d'errer misérable et sans asile, exposée aux affronts, à la faim et aux bêtes féroces? »

Elle dit, et, sur un signe favorable du héros, elle s'éloigne. Elle descend le chemin et s'avance dans la plaine; elle y trouve des moissonneurs chargeant des gerbes sur leur chariot. « Ecoutez-moi, leur dit-elle en gémissant, mon père n'est plus; Thésée a triomphé de lui. » Déjà ils ne l'entendent plus; ils jettent de grands cris de joie, ils appellent d'autres moissonneurs qui plus loin chargent un autre chariot; les deux groupes se réunissent en un seul, auquel se joignent des femmes et des enfants. Ils s'embrassent les uns les autres en disant : « Sinnis est mort! Sinnis est mort! » Aucun d'eux ne semble voir la triste Alcyone qui s'éloigne à pas lents. Elle retourne auprès de Thésée; elle s'arrête devant lui, baissant la tête. Il lui demande pourquoi elle revient seule.

« Hélas! dit-elle, ils ne m'ont pas écoutée. Dès qu'ils ont su que Sinnis était mort, ils ont poussé de grands cris, s'embrassant les uns les autres; aucun d'eux n'a songé à me répondre. Je ne pourrai brûler le corps de mon père, ni lui rendre aucun honneur! »

Et la jeune fille éclate en sanglots.

Thésée est touché de sa douleur. Il se lève, il prend une hache pesante et bien affilée, dont se servait Sinnis, et, s'approchant d'un pin qui croissait devant la caverne, il frappe l'arbre un peu au-dessus de la racine; le pin gémit sous la hache retentissante et le feuillage s'agite; bientôt l'arbre ne tient plus à la terre que par une mince partie du tronc; alors Thésée le pousse avec les deux mains : le tronc craque et se déchire, et le pin tombe sur le chemin, qu'il couvre dans toute sa largeur.

En ce moment, Alcyone et Thésée entendent un grand tumulte au bas de la colline. Ils voient s'avancer vers eux des laboureurs et des bergers, accompagnés de femmes, de jeunes filles et d'enfants. Les laboureurs conduisent une génisse blanche; les bergers deux béliers, l'un blanc et l'autre noir; les femmes portent des corbeilles de fruits et les jeunes filles des guirlandes de fleurs. Lorsqu'ils ne sont plus qu'à une courte distance, ils s'arrêtent; le plus âgé des laboureurs se détache de la troupe, et, s'approchant de Thésée, lui parle ainsi :

« Héros redoutable et bienfaisant, nous te rendons grâces de nous avoir délivrés d'un méchant qui tuait les voyageurs et nous accablait de maux. Tu mérites le même honneur que les dieux. Nous les adorons parce qu'ils sont secourables. Ne leur ressembles-tu pas, toi qui combats pour le salut des autres ? Reçois nos présents et ne les méprise pas, bien qu'ils soient indignes de toi. Demain, ô magnanime Thésée ! nous offrirons un sacrifice à Cérès, et ton nom, dans nos chants, s'unira à celui de la déesse : c'est elle qui rend nos travaux féconds et mûrit les blés de nos campagnes ; c'est toi qui nous auras permis, par ta victoire, de posséder sans trouble les richesses que nous donne la terre.

— Laboureurs, répond Thésée, je suis un homme comme vous ; quand les Parques auront filé mes destinées, je descendrai dans les noires profondeurs de l'Erèbe, et mes os reposeront, comme les vôtres, sous la terre qui reçoit tous les êtres. Ne me comparez donc pas aux dieux, de peur d'attirer sur moi leur colère ; car ils punissent les hommes assez vains pour oser s'égaler aux immortels. J'accepte avec plaisir vos dons ; je ne vous méprise point, vous qui déchirez la plaine avec la charrue, ni vous qui menez les troupeaux dans les campagnes ; sans vous, sans vos travaux, les villes florissantes ne pourraient subsister, et les rois eux-mêmes connaîtraient les rigueurs de la faim. Aussi, je hais ceux qui vous nuisent, et j'ai tué Sinnis qui vous dépouillait de vos biens péniblement acquis. »

Ainsi parle Thésée aux laboureurs et aux bergers. Ceux-ci attachent la génisse blanche et les deux béliers aux rameaux des chênes qui sont devant la caverne ; ils y suspendent les guirlandes de fleurs ; les corbeilles de fruits sont déposées à terre. Alors Thésée leur commande d'aider Alcyone à brûler le corps de son père, et d'amener pour le lendemain, au lever du soleil, deux chariots attelés des bœufs les plus forts, afin qu'il transporte dans sa demeure les richesses de Sinnis.

Tous se retirent, excepté quatre laboureurs et deux jeunes filles. Les quatre laboureurs abattent trois autres pins ; ils dépouillent ces arbres de leurs branches et les fendent ; ils dressent ainsi un large bûcher, qui s'élève à la hauteur d'un homme. Alcyone, avec l'aide des jeunes filles, lave le corps de Sinnis ; et, l'ayant parfumé d'essence et frotté d'huile, l'enveloppe d'une pièce de toile fine. Ces préparatifs achevés, les quatre laboureurs portent le corps sur le bûcher, auquel ils mettent le feu ; aussitôt les pins résineux s'allument et pétillent, et le vent du soir excite les flammes dévorantes.

Thésée est entré dans la caverne pour s'y livrer au sommeil. Les laboureurs et les jeunes filles se sont éloignés. Alcyone reste seule ; elle regarde, immobile et pleine d'affliction, le bûcher où se con-

sume le corps de son père. La nuit lente descend sur elle et la couvre de ses ombres ; la lune ne se lève point à l'horizon ; quelques étoiles scintillent dans le sombre azur du ciel.

Cependant le bûcher brille au sein de l'obscurité comme une fournaise ardente : tantôt, les flammes montent droites dans les airs, pareilles à la lumière d'un flambeau ; tantôt, elles se courbent sous le vent, elles ondoient comme une mer orageuse. Les ombres qu'elles projettent, mobiles comme elles, tantôt s'allongent et rampent sur le sol, tantôt s'élèvent à la hauteur des plus grands arbres. Alcyone pleure et gémit. Vers le milieu de la nuit, sa tête se penche et ses yeux se ferment ; son âme est suspendue entre la veille et le sommeil, et des visions, semblables aux fantômes peuplant les régions de l'Erèbe, passent devant elle. D'abord, c'est son père qui lance des regards sinistres et brandit sa massue ; puis, sa mère, ombre souriante, qui remue ses lèvres décolorées, comme pour lui parler, et s'évapore ; enfin, Thésée, dont le visage menaçant devient doux et paisible.

Aux premières lueurs du jour, elle s'approche du bûcher presque éteint, d'où s'échappe une blanche fumée. Elle recueille les cendres et les os de Sinnis dans une urne, puis elle se dirige vers le buisson de myrtes, où, la veille, elle avait cherché un refuge ; là, elle enfouit les restes de son père, regardant avec inquiétude si personne ne la voit.

« O myrtes! dit-elle, hier vous n'avez pas su me dérober aux yeux de ce jeune homme qui me poursuivait ; pourtant, je vous confie les cendres et les os de mon père. Gardez-les fidèlement, afin qu'ils ne subissent aucun outrage. Quant à moi, vous ne devez plus me revoir ; je vivrai désormais dans le palais de Thésée ; il m'emmène avec lui et me donne à sa mère OEthra. Adieu donc, ô myrtes! et vous, nymphes dont j'aimais à parer l'autel, et toi, ruisseau où je baignais, l'été, mes pieds couverts de poussière, je vieillirai loin de vous, et je mourrai esclave dans une demeure étrangère ! »

Elle retourne à la caverne ; elle y trouve les deux chariots que viennent d'amener les bouviers ; au même instant, Thésée sort. Dès que les chariots ont reçu la meilleure partie des richesses de Sinnis, ils s'ébranlent et s'éloignent. Thésée les suit. Alcyone marche à ses côtés, sans déplaisir, quoiqu'elle soit triste au fond de son âme.

IV

Alcyone, depuis un an, habitait la demeure d'OEthra. Elle était douce et soumise, et très industrieuse dans ses travaux ; elle repré-

sentait sur de riches tapisseries, avec des laines teintes de nuances variées, des figures de toute sorte : des animaux, des arbres et des fleurs. OEthra, émerveillée des ouvrages d'Alcyone, remerciait chaque jour Minerve de lui avoir donné une aussi habile ouvrière ; elle comblait de louanges la jeune fille, et rendait ainsi les autres femmes jalouses d'elle.

Thésée poursuivait ses travaux héroïques et s'éloignait souvent d'Athènes. A de longs intervalles, il apparaissait, fier d'une nouvelle victoire. Il vint une fois visiter sa mère, tandis qu'elle était assise au milieu de ses femmes. Alcyone, à sa vue, baissa la tête. Les jours suivants, elle se montra distraite et pensive. OEthra, remarquant sa tristesse, lui dit :

« Qu'as-tu donc, Alcyone? A peine as-tu commencé ta tâche que la navette languit entre tes doigts. As-tu offensé Minerve? Elle semble avoir retiré de toi le grand zèle que tu avais pour les travaux qu'elle protége. »

Alcyone ne répondit pas; elle rougit, et des pleurs mouillèrent ses yeux.

Or, OEthra était fort avare et n'oubliait rien de ce qui pouvait accroître ses richesses. Un jour donc, elle fit venir Alcyone et lui dit :

« Alcyone, tandis que tu es dans toute la force de la jeunesse, il n'est pas utile que tu vives ainsi seule. Désormais, tu habiteras avec Callidore, l'un des esclaves de Thésée, et tu partageras sa couche, afin que tu sois mère et que tes enfants servent plus tard les enfants de mon fils. »

Alcyone fut surprise; elle s'affligea des paroles de sa maîtresse, et, se jetant à ses pieds :

« Vénérable OEthra, s'écria-t-elle, permets que je n'habite ni avec Callidore ni avec aucun autre esclave ; je désire n'être jamais mère, imitant en cela Minerve, la déesse qui veille sur Athènes, où règne Egée, ton époux magnanime. »

La vieille reine fut offensée de la réponse d'Alcyone; elle lui répondit avec colère :

« Relève-toi, jeune fille, et sois prête à m'obéir. Sied-il qu'un esclave ait une volonté contraire à celle de ses maîtres? »

Et elle s'éloigna, laissant Alcyone interdite et désolée.

Lorsque le soir fut venu, la jeune fille monta dans la chambre où elle reposait avec les autres femmes, et qui était située dans la partie supérieure du palais. Mais elle ne put dormir. Longtemps elle chercha dans son esprit comment elle se déroberait aux ordres d'OEthra. Elle résolut de fuir et de retourner au pays où elle était née; là, elle se mettrait au service de quelque laboureur.

Elle se lève donc dès qu'elle croit les autres femmes livrées au som-

meil; elle s'habille dans l'obscurité, puis sort d'un pied léger. Cependant elle a été vue de Mélantho, celle des servantes d'OEthra qui la hait le plus. Mélantho s'élance du lit, et, s'approchant d'Aglaonice, son amie, qui hait aussi Alcyone :

« Réveille-toi, Aglaonice, lui dit-elle. Alcyone vient de s'échapper furtivement. Sans doute elle médite un acte coupable. Marchons sans bruit derrière elle, et nous révèlerons sa faute à OEthra, notre maîtresse. »

Aglaonice se lève aux paroles de Mélantho, et toutes deux suivent la fugitive.

Celle-ci se rend d'abord sur la haute terrasse du palais ; elle s'arrête à l'un des angles, et, s'appuyant sur le rebord en marbre, considère un instant la ville endormie dans l'ombre, et le mont Hymette, qui se dresse immobile, et, comme un noir géant, semble être le gardien d'Athènes. Le ciel est azuré comme les eaux d'une mer profonde qu'aucun souffle n'agite ; à peine quelques nuages flottent suspendus dans l'éther paisible ; Phœbé ne verse sur la terre aucune clarté, mais les étoiles brillantes y répandent une douteuse lumière, qui fait de la nuit un doux crépuscule. Alcyone implore la pitié d'Aphrodite :

« O puissante Aphrodite, tu es la souveraine des hommes et des dieux, tu es l'âme et la joie de la nature entière ; tu as un sourire pour tous les êtres qui peuplent les campagnes, et les forêts, et le vaste Océan ; pour moi seule tu es cruelle et sans pitié ! Ah ! pourquoi ne m'a-t-il pas tuée ! Ne valait-il pas mieux recevoir la mort que de vivre sans espérance? Je t'implore, Aphrodite, et je ne t'adresse qu'un seul vœu : fais que je n'appartienne pas à un autre homme, ce qui me serait plus cruel que la mort même. Hélas ! il ne saura jamais pourquoi je me suis enfuie ; il croira que je suis une esclave infidèle, tandis que je souffrirai à cause de lui. Non, jamais son image ne s'éloignera de mes yeux, soit que, loin d'ici, je garde le troupeau d'un laboureur, soit que je coupe les blés dans la plaine, soit qu'assise au foyer, je file la toison des agneaux. Si même je descends avant l'heure dans l'empire de Pluton, je le reverrai encore, et je regretterai, ombre vaine, d'ouvrir mes lèvres sans pouvoir lui parler. »

Alcyone descend un escalier qui mène à une galerie extérieure, traversant, dans sa longueur, la façade du palais. Tout à coup, elle s'arrête ; elle vient d'apercevoir à l'extrémité de la galerie une femme debout. Elle se cache derrière une colonne, attendant que cette femme, qui n'est autre que Mélantho, lui laisse le passage libre. Mélantho ne fait aucun mouvement. Alcyone revient sur ses pas ; mais elle voit à l'autre extrémité de la galerie une seconde femme

assise sur les marches de l'escalier qui monte à la terrasse : c'est Aglaonice. La jeune fille est saisie de crainte; elle comprend qu'elle est épiée.

Elle se jette au fond de la galerie et s'adosse contre le mur ; puis, se retournant, elle cherche avec ses mains une issue qui lui permette de s'évader. Elle rencontre une porte entr'ouverte qu'elle pousse, et, suivant un large corridor, pénètre dans une chambre éclairée par une lampe près de laquelle un jeune homme est assis ; ce jeune homme est Thésée. Revenu la veille, il doit repartir le lendemain pour aller combattre le brigand Cercyon.

Alcyone est stupéfaite et troublée; elle sent battre son cœur et ses genoux fléchir. Honteuse et tremblante, elle hésite et veut se retirer; mais il semble qu'une divinité puissante la retienne. La jeune fille ne peut détacher ses regards de Thésée ; elle savoure avidement sa joie inquiète et rapide. Thésée est vêtu d'une tunique à manches courtes; ses pieds sont chaussés de brodequins de pourpre brodés d'or; une étroite bandelette en laine blanche entoure ses cheveux. Il examine ses armes les unes après les autres avec beaucoup de soin : d'abord son glaive à deux tranchants, puis son baudrier et sa lance de frêne, ses javelots aigus et son casque à l'ondoyante crinière ; enfin, sa cuirasse d'acier. Cependant Alcyone fait un effort sur elle-même pour s'arracher de la présence de Thésée ; elle recule à pas lents, elle marche craintive et légère ; mais, arrivée près de la porte, elle heurte un bouclier posé contre la muraille. Le bouclier sonore roule dans la chambre. Thésée, au bruit, tourne la tête ; il se lève, et, prenant la lampe, s'approche d'Alcyone, qui reste immobile, et, confuse, baisse les yeux. Il est tout étonné de la voir ; il la conduit près du siége où il était assis.

« Alcyone, est-ce toi ? lui dit-il en se rasseyant. Que viens-tu faire ici ? Ton visage est triste, et tu as versé des larmes ; quelle est la cause de ta douleur ?

— Hélas ! Thésée, répond-elle d'une voix faible, je suis bien coupable ! Sans doute tu regretteras de m'avoir laissé la vie, quand je t'aurai appris que je voulais m'éloigner de ta demeure et retourner aux montagnes où je suis née.

— Toi, Alcyone ! pourquoi voulais-tu fuir ? As-tu reçu de ma mère une punition qui te semble injuste ? Quelques-unes de tes compagnes t'ont-elles injuriée par jalousie ou frappée ? Tu es douce et facile à effrayer ; rassure-toi, j'empêcherai que personne ne te nuise

— O Thésée, tu es juste et bienveillant pour tous les hommes et pour toutes les femmes, qu'ils soient libres ou qu'ils soient esclaves; aussi nul ne prononce ton nom sans y joindre une louange, et cela

t'est commun avec les dieux immortels. Non, ta mère ne m'a point châtiée; aucune de tes femmes ne m'a nui; écoute ce qui s'est passé. Ce matin, la vénérable OEthra m'a dit que j'habiterais désormais avec Callidore, et que je partagerais sa couche; je lui ai répondu que je désire n'habiter avec aucun homme. Alors, irritée contre moi, elle m'a dit qu'elle me forcerait à lui obéir. J'ai résolu de fuir; j'ai été découverte par deux de nos compagnes, qui m'ont suivie, et c'est pour leur échapper que je suis entré dans cette chambre, sans savoir que je dusse t'y rencontrer. O Thésée, que ta mère me punisse comme elle le croira convenable; mais toi, je te prie, ne souffre pas que j'habite malgré moi avec Callidore.

— Pourquoi hais-tu Callidore, jeune fille? C'est le plus beau de mes esclaves. Peut-être en est-il un autre que tu lui préfères?

— Je ne hais point Callidore; mais je ne veux partager la couche d'aucun homme.

— Alcyone, ton âme est simple, parce que ton enfance s'est écoulée dans la solitude; mais tu es fière et tu n'as point oublié ton illustre origine. Ton père n'était-il pas issu de ces géants, fils de la Terre, qui ont combattu les dieux mêmes; voilà pourquoi tu as honte de vivre avec un esclave. Eh bien! sois libre. Je donnerai deux jeunes filles lesbiennes à ma mère, afin qu'elle n'éprouve aucun dommage, et je te choisirai pour époux un de mes compagnons dont tu n'auras point à rougir.

— J'avais raison, ô Thésée, de te comparer aux dieux de l'Olympe, et même ils ne m'ont pas été aussi favorables que toi; car je n'ai jamais manqué de les invoquer, et pourtant, quoique jeune, j'ai déjà souffert bien des infortunes. Toi, tu m'as laissé la vie et tu me donnes aujourd'hui la liberté, qui est un bien précieux. Assurément, je serais insensée de refuser le présent que tu me fais; seulement, je ne veux pas de l'époux que tu m'offres. Je désire vivre dans la même demeure que toi; j'y servirai toujours la vénérable OEthra, et, plus tard, ta jeune épouse. Je vieillirai près de toi, Thésée, et quand je serai morte, tu diras : « Alcyone, quoiqu'elle fût libre, nous a fidèlement servis. »

Ayant ainsi parlé, elle baisse les yeux, une vive rougeur colore son visage, son sein s'agite avec force sous le léger tissu qui le recouvre, et ses cheveux dénoués flottent en désordre sur ses épaules nues; son attitude timide est pleine d'une grâce naïve et charmante; il semble qu'Aphrodite, écoutant la voix d'Alcyone, ait voulu la revêtir d'une beauté divine : telle Hébé se montra devant Hercule, lorsqu'il la reçut des mains de Jupiter.

Thésée est saisi d'admiration, et le désir pénètre dans son cœur. Le désir est le plus subtil et le plus rapide de tous les dieux; il a des

ailes de flamme et brûle ceux qu'il approche. Malheur à celui qu'il touche de son dard étincelant ! il ne connaît plus le sommeil ; il se roule sur sa couche comme un homme en proie à la douleur ; il se consume, s'il ne possède enfin celle qu'il aime.

Thésée considère quelque temps Alcyone, muette devant lui :

« C'est Aphrodite elle-même, s'écrie-t-il ; c'est la plus aimable des divinités qui t'a conduite ici, Alcyone. Jamais une femme plus belle que toi n'est apparue à mes regards ; aucune des jeunes filles qui chantent les hymnes consacrés à Cérès ne peut, avec justice, t'être comparée ; aucune des nymphes qui suivent Diane chasseresse sur le sommet des montagnes ne te surpasse, quoiqu'elles soient immortelles ! »

Alcyone, entendant Thésée lui parler de la sorte, devient pâle et fait quelques pas en arrière, par un mouvement de pudeur craintive ; elle balbutie d'une voix éteinte :

« Thésée, ton langage est agréable à entendre ; quelle femme n'aime pas à recevoir des louanges ? Personne avant toi ne m'avait dit que je suis belle, si ce n'est ma mère, lorsque j'étais toute petite et qu'elle me prenait dans ses bras pour me caresser. Mais les paroles de ma mère ne me causaient aucun trouble ; les tiennes m'agitent et m'effrayent. Adieu, il faut que je me retire, car je me soutiens à peine. »

Thésée prend la main de la jeune fille. Celle-ci, levant sur lui un regard plein d'une douce flamme :

« Je veux m'éloigner, Thésée, murmure-t-elle. Le jour où tu me découvris sous ces myrtes, près de l'autel des Nymphes, j'eus beaucoup de frayeur ; je craignais que tu ne voulusses me tuer. Aujourd'hui, je ne redoute pas ta colère, cependant vois comme je tremble ; je me sens mourir.

— Ne prononces pas des paroles de mauvais présage. Sache, Alcyone, que les dieux, dans leur inaltérable félicité, se raillent de ceux qui n'usent pas des heures favorables qu'ils leur accordent ; Aphrodite surtout hait les hommes qui méprisent ses présents, et sa colère est terrible à ceux qui l'ont offensée. Hâtons-nous, puisque nous sommes l'un et l'autre dans la fleur de notre âge, d'obéir aux ordres de la déesse.

— Je ne veux point offenser Aphrodite ; mais je ne sais quelle crainte m'accable, plus puissante que le charme de tes paroles. Dans peu, tu conduiras dans ta demeure une jeune épouse de sang royal ; elle me haïra, sachant que j'ai partagé ta couche, et moi, je ne l'aimerai point ; je vivrai donc consumée de honte et de regret. »

Alcyone se détourne pour éviter les regards ardents de Thésée, qui

sont fixés sur elle. Ils se taisent tous les deux : la jeune fille incline la tête et pleure.

V

Alcyone et la vieille OEthra sont livrées à la plus grande affliction. OEthra, vêtue de longs habits de deuil, ne profère aucune plainte et ne verse point de larmes; mais ses traits ridés et flétris sont empreints du plus profond désespoir. Assise auprès d'elle, Alcyone tient sur ses genoux l'enfant qui lui est né de Thésée; il est âgé de cinq ans et s'appelle Mélampus. Elle regarde OEthra en silence, elle ne trouve aucune parole qui puisse la consoler, car elle est elle-même en proie à la plus violente douleur. On vient d'apprendre que Thésée a succombé dans son expédition de la Crète. Il avait voulu délivrer sa patrie du cruel tribut que les Athéniens, en expiation du meurtre d'Androgée, payaient au roi Minos. Chaque année, sept garçons et sept jeunes filles, choisis par le sort, étaient livrés aux Crétois et trouvaient chez eux la mort. En s'éloignant d'Athènes, Thésée avait mis à son navire des voiles noires qu'il devait changer pour des voiles blanches s'il était vainqueur. Or, le matin même, Egée, qui du haut d'un rocher épiait avec anxiété le retour de son fils, a vu paraître à l'horizon le navire couvert des voiles noires; et, persuadé que Thésée a péri, il s'est jeté dans la mer.

Tandis que les deux femmes sont ainsi plongées dans la désolation, un esclave entre précipitamment et s'écrie :

« O vénérable OEthra, ne gémis plus sur ton fils Thésée : il est vivant! »

OEthra leva lentement les yeux sur l'esclave :

« Pourquoi, lui dit-elle, veux-tu m'abuser par un mensonge? Mon fils est mort! Son navire n'a-t-il pas été aperçu portant encore les voiles noires qu'il avait au départ? Egée, mon époux infortuné, pour ne pas lui survivre, ne s'est-il pas jeté dans la mer?

—Je déplore, ô reine! répond l'esclave, le malheur du magnanime Egée; je ne sais pas pourquoi les voiles n'ont pas été changées par ton fils; mais, j'en atteste les dieux immortels, il voit encore la lumière du soleil; il ramène ici les sept garçons et les sept jeunes filles qu'il a sauvés du trépas, et le peuple en foule court pour le recevoir. »

L'esclave parlait ainsi, ignorant que, dans la joie de sa victoire, Thésée avait oublié de changer les voiles du navire. OEthra se lève,

mais elle ne peut marcher. Elle chancelle et tombe dans les bras d'Alcyone, qui n'est pas moins troublée qu'elle; enfin, soutenue par l'esclave, elle s'éloigne.

Alcyone, restée seule, fléchit sous l'excès du bonheur; elle se jette sur un siége, elle reste quelques instants immobile, puis elle prend Mélampus et le couvre de baisers.

« Il revient! s'écrie-t-elle, je reverrai son visage et j'entendrai sa voix. Mélampus, tu pourras encore caresser ton père et lui sourire; il protégera ton enfance, il fera de toi un homme puissant et glorieux. Oh! j'étais insensée d'accuser les dieux de l'avoir abandonné, et de croire qu'il eût été vaincu par ses ennemis! »

Elle descend dans le jardin du palais; elle y cueille des branches de laurier et remonte chez elle. Là, elle pose sur la tête de Mélampus une couronne de lauriers; elle lui met une tunique blanche et lui chausse des brodequins magnifiques. Elle se revêt elle-même d'une tunique, et, par-dessus la tunique, d'une robe longue et flottante; elle couvre son visage d'un voile; ensuite, tenant d'une main Mélampus et de l'autre une branche de laurier, elle s'avance à la rencontre de Thésée.

Elle trouve rassemblés sous le péristyle du palais les amis et les serviteurs du jeune prince, et sur la place une multitude confuse qui pousse des cris de triomphe. Alcyone se tient à l'écart, et s'appuie contre une colonne, attendant, pleine d'impatience, que Thésée paraisse. Bientôt il se fait dans le peuple un grand silence, puis les clameurs redoublent. D'abord se montrent les sept jeunes filles et les sept garçons échappés à la mort; ils sont accompagnés de leurs parents, qui versent des larmes. Après eux vient Thésée; il s'arrête sous le péristyle. Il se réjouit des louanges qu'il reçoit; son visage est animé d'une vive allégresse; il ne sait pas encore que son père n'est plus.

Alcyone se présente à lui, ayant avec elle Mélampus. Elle s'agenouille à demi, elle écarte son voile : « Thésée,» lui dit-elle..... Mais la parole expire aussitôt sur ses lèvres; elle voit auprès de Thésée une jeune femme le front ceint d'un diadème éclatant, et vêtue d'habits splendides; la beauté de l'étrangère frappe Alcyone d'admiration et de crainte; car, il y a en elle quelque chose de sinistre. Elle ressemble à l'un de ces astres chevelus qui paraissent la nuit dans le ciel et qu'aperçoit un berger assis sur les coteaux du Cythéron ou de l'Erymanthe; il admire la comète lumineuse et il en est effrayé; il prévoit qu'un grand malheur va fondre sur la contrée qu'il habite, soit qu'une guerre sanglante ravage les campagnes, soit qu'une peste terrible enlève les animaux et les hommes.

Thésée, par un geste de la main, écarte Alcyone et s'éloigne. Tan-

dis qu'elle est encore agenouillée, la jeune femme qui marche à côté de Thésée se retourne et l'aperçoit; elle se penche alors vers l'un des serviteurs du palais et l'interroge à voix basse, et, sur la réponse qu'elle en reçoit, elle abaisse sur Alcyone un regard froid, empreint de mépris et de haine. Alcyone se relève et rentre dans sa demeure. Là, elle retire lentement à Mélampus sa couronne de laurier et sa tunique; elle s'écrie, accablée de tristesse : « O dieux puissants, qu'elle est belle ! »

Or, il s'écoula la moitié d'une année depuis le retour de Thésée de la Crète sans qu'Alcyone le revît ; une seule fois, elle rencontra dans le palais Phèdre, la jeune reine, et passa tremblante devant elle, tandis que celle-ci lui jetait un regard farouche. Elle eut grand soin, depuis ce jour, d'éviter d'en être aperçue ; mais est-il un mortel qui puisse échapper à la destinée, qui dompte les dieux eux-mêmes ?

Un soir, Alcyone était debout sur le seuil de sa demeure, à l'extrémité du palais. Elle regardait Mélampus jouer avec d'autres enfants plus âgés que lui ; ces enfants s'amusaient à diriger des javelots contre un vieil olivier ; et, chaque fois qu'un javelot s'attachait à l'arbre, Mélampus courait le chercher et le rapportait, tout joyeux, à celui qui l'avait lancé. Thésée, en ce moment, se promenait sous une galerie qui terminait le palais ; souvent, il jetait les yeux, tantôt sur Mélampus, tantôt sur Alcyone, qui ne savait pas qu'il fût près d'elle. Une autre personne considérait aussi la mère et l'enfant ; c'était Phèdre, assise sur la terrasse avec quelques-unes de ses femmes et sa nourrice ; mais la vue d'Alcyone et de Mélampus était amère à son âme et y réveillait la haine.

Cependant, le plus âgé des compagnons de Mélampus, tandis que celui-ci se tient près de l'olivier, lance imprudemment son javelot ; il atteint Mélampus au bras et le trait pénètre dans les chairs. Sa mère se précipite vers lui ; elle veut retirer le javelot ; l'enfant, effrayé, lui résiste et pousse des cris déchirants. Thésée accourt ; il rassure Alcyone éplorée ; il apaise Mélampus par ses paroles et ses caresses ; il retire doucement le javelot, et, avec ses lèvres, il étanche le sang qui coule de la blessure ; puis, enlevant Mélampus dans ses bras, il l'emporte chez sa mère, qui s'empresse de les suivre.

Phèdre a tout vu ; la jalousie la dévore ; un nuage obscur couvre son front ; elle tremble, elle pâlit de colère ; elle renvoie brusquement ses femmes, et ne retient auprès d'elle que la nourrice. Les yeux fixés sur la demeure d'Alcyone, elle ne prononce aucune parole, elle ne fait aucun mouvement, comme si la vengeance de quelque divinité l'eût changée tout à coup en un rocher insensible. La nourrice est toute surprise, et, voyant que le soleil s'est caché

derrière les montagnes, et que le jour tombe et s'efface, elle dit à sa maîtresse :

« Ma fille, voici la nuit, retourne dans ta chambre nuptiale ; est-il convenable que tu restes ici plus longtemps ? »

Phèdre ne répond rien ; la nourrice ayant renouvelé plusieurs fois sa prière, elle garde un silence obstiné.

La lune se lève et les heures s'écoulent ; la nuit est sur le point d'atteindre la moitié de son cours, la nourrice, désolée, s'écrie :

« Phèdre, un dieu a-t-il donc aveuglé tes esprits ? Ne crains-tu pas que Thésée ne vienne dans la chambre nuptiale, et ne s'étonne de n'y point trouver son épouse ? »

Phèdre rit amèrement :

« Rassure-toi, nourrice, répond-elle, Thésée ne viendra point dans la chambre nuptiale ! »

L'aube commence à blanchir le faîte du palais ; l'obscurité diminue, et bientôt les objets prennent des formes visibles ; la nourrice recommence ses exhortations :

« Ma fille, voici l'aurore ; va, je te prie, goûter un peu de repos.

— Regarde, » répond la reine, en montrant du doigt à la nourrice Thésée qui sort de la demeure d'Alcyone.

Cependant le soleil monte à l'horizon ; il répand sa clarté sur le mont Hymette, la mer et la ville. Phèdre se tourne vers l'astre sacré, elle s'écrie :

« O soleil ! sois témoin de l'injure que j'ai reçue, écoute aussi mon serment ! Aujourd'hui, pour la dernière fois, Alcyone verra ta lumière ; demain, ses yeux seront fermés par la mort ! S'il n'en est pas ainsi, que je sois punie de mon parjure, et plongée, au lieu d'elle, dans les ténèbres de l'Erèbe !

— Ma fille, dit alors la nourrice, tes paroles sont effrayantes. Sans doute, la vengeance est un plaisir, mais il est mêlé de beaucoup de périls ; souvent, celui qui veut perdre trop promptement son ennemi se perd lui-même ; il vaut mieux attendre avec patience l'occasion de lui nuire sans s'exposer soi-même à périr.

— Nourrice, répond Phèdre, tu parles comme une esclave qui, n'osant s'élever ouvertement contre son maître, lui dresse un piége dans l'ombre. Moi, je veux agir en reine ; je frapperai Alcyone sans crainte. Viens, nourrice, il convient à présent que je me retire. Et toi, soleil, que ne peux-tu, hâtant ta course trop lente, abréger les heures du dernier jour qu'elle doit vivre ! »

VI

Alcyone est assise auprès du berceau de son fils ; elle veille et regarde l'enfant qui dort d'un sommeil paisible. La jeune mère se réjouit au fond du cœur, parce que Thésée lui a promis que Mélampus deviendrait le chef d'un peuple considérable ; néanmoins, à sa joie il se mêle beaucoup d'inquiétude : elle redoute la colère de Phèdre.

« Dors, ô mon fils ! murmure-t-elle, et que les dieux te soient favorables ! Tu ne seras point un homme obscur et méprisé parmi les autres hommes ; tu régneras dans une belle ville, sur un peuple riche et puissant. Assis sur un trône d'ivoire et d'or, tu rendras la justice; les méchants trembleront en ta présence, et ceux qui pratiquent l'équité te combleront d'éloges; et moi, parce que je suis ta mère, je serai heureuse des louanges qui te seront données. — Dors, ô mon fils ! et qu'aucune divinité ne te prenne en aversion ! Je conduirai dans ta demeure une épouse sage et prudente ; par elle, l'ordre se maintiendra parmi ses esclaves ; elle empêchera que tes richesses ne soient dissipées ; les vieillards souhaiteront dans leur famille une femme semblable ; et moi, je serai heureuse, voyant suspendu au sein de ta jeune épouse l'enfant qui sera né de toi. — Dors, ô mon fils! et que Jupiter te protége contre tes ennemis ! Si des voisins belliqueux viennent attaquer ta ville, tu sortiras revêtu de tes armes et suivi de tes braves compagnons, et tu repousseras les étrangers loin des murailles. Tu reviendras, chargé d'opulentes dépouilles, offrir un sacrifice aux dieux ; et moi, je serai heureuse de ce que tu n'auras point dégénéré du courage de ton père. — Dors, ô mon fils ! et que les Parques te filent une longue vieillesse ! Quand je serai morte, tu me prépareras de magnifiques funérailles ; de jeunes filles couperont leur chevelure sur mon bûcher, d'autres répandront dans les flammes des parfums précieux et feront des libations aux divinités infernales; toi, la tête couverte d'un voile, tu verseras des larmes ; et mon ombre, au sein de l'Erèbe, sera heureuse, sachant que tu m'as rendu de grands honneurs et que tu as pleuré sur moi. »

C'est ainsi qu'Alcyone nourrit en son âme les plus douces espérances. Soudain, un bruit de pas se fait entendre, la porte s'ouvre et Phèdre paraît ; un esclave éthiopien, armé d'un glaive, l'accompagne. Le visage de la reine est menaçant ; l'esclave, noir comme l'ébène et presque nu, est impassible. A la vue de Phèdre, Alcyone tressaille et se lève ; elle tremble, elle frissonne de tous ses membres

et la vie semble près de l'abandonner. Phèdre lui jette un regard sinistre et lui dit d'une voix brève :

« Alcyone, pourquoi trembles-tu devant moi? Tu regardes, effrayée, cet esclave qui tient un glaive; as-tu compris que tu dois mourir? »

Le visage d'Alcyone se couvre d'une pâleur extrême; deux fois elle ouvre la bouche pour parler et deux fois elle reste muette. Enfin elle répond :

« O Phèdre! je suis troublée, il est vrai, parce que je te vois paraître au milieu de la nuit avec cet esclave. Tu es venue, ayant le désir de me donner la mort; mais tu ne le feras point. O reine! il serait peu glorieux pour toi de perdre une femme sans défense et dont l'humble destinée est bien inférieure à la tienne.

— Que dis-tu, Alcyone? N'as-tu pas partagé la couche de Thésée? n'es-tu pas ma rivale? Grâce à l'amour de Thésée, tu n'es pas indigne de ma vengeance.

— Phèdre, je ne puis nier que j'aie partagé la couche de Thésée. Savais-je qu'il deviendrait ton époux, moi qu'Apollon n'a point douée du don de prévoir l'avenir? Le savais-tu toi-même? Peut-être n'avais-tu jamais entendu prononcer son nom, quoiqu'il fût déjà célèbre parmi les hommes de cette contrée?

— Hier, ignorais-tu que je suis l'épouse de Thésée? Pourtant, il est venu ici et il a dormi près de toi, tandis que, l'œil fixé sur ta porte, j'ai passé les heures de la nuit dévorée par la jalousie et versant des larmes amères. Dis, n'as-tu pas mérité de mourir?

— J'en atteste les dieux, je ne t'abuserai pas par un mensonge. J'ai dit à Thésée : « Retourne auprès de la reine, je redoute sa colère. » Je me suis jetée à ses pieds, et je l'ai supplié de s'éloigner.

— Et il est resté, parce que tu es belle, Alcyone, et qu'il a préféré la couche de l'esclave à celle de la reine elle-même!

— Jeune reine, ne sais-tu pas que les désirs des hommes sont inconstants? Souvent ils abaissent leurs regards sur une femme dont la beauté n'a rien qui soit digne d'éloge, et qu'ils ont bientôt oubliée. Comment pourrais-tu craindre que Thésée me préfère à toi? Ne connais-tu pas combien tu es belle? Quand je te vis pour la première fois (ce fut le jour où je me présentai devant Thésée, à son retour de la Crète, mais il se détourna de moi, tant il était fier de conduire ici sa jeune épouse), je fus tellement saisie d'admiration que je demeurai immobile. Aujourd'hui même, quoique ton visage soit irrité et tes yeux pleins de colère, je te compare volontiers à quelque déesse, soit à Diane quand elle s'apprête à lancer une flèche sur un daim, soit à Minerve quand elle agite sa lance et se couvre de son égide.

— Alcyone, tu me prodigues des louanges pour que j'épargne ta vie. Ecoute-moi : si je parais belle aux yeux des hommes, le mérite en est aux dieux, qui m'ont faite ce que je suis; mais, si je me venge de ceux qui m'offensent, il est juste que j'en sois louée, parce que c'est une chose qui vient de moi seule. Ainsi, tu mourras.

— Pourquoi ne t'avouerai-je pas qu'il me semble doux de vivre et triste d'habiter l'empire de Pluton ! Cependant, puisque je t'ai offensée, je mourrais sans me plaindre et sans t'importuner de mes prières, si je n'avais un fils. Mais vois, ô Phèdre ! dans ce berceau, Mélampus, qui sommeille, ignorant que sa mère va périr. Hélas ! celui qui a perdu sa mère dès ses plus tendres années échappe rarement à l'infortune. Laisse-moi vivre pour lui, je fuirai loin de ces lieux, l'emportant avec moi ; jamais tu ne reverras mon visage, ni le sien.

— Rassure-toi sur la destinée de ton fils ; je prendrai soin qu'il ne connaisse pas le malheur.

— Toi ! non, je ne soupçonne pas que tu veuilles me tromper ; mais comment croirai-je que tu protégeras mon fils, toi qui auras tué sa mère ?

— O femme insensée ! la terreur a jeté ton esprit dans le délire ! Mélampus ne connaîtra pas le malheur, parce qu'il n'y a, dit-on, pour les morts, ni peines, ni plaisirs ; il doit mourir avec toi ! »

Alcyone pousse un cri d'épouvante.

« Quoi ! dit-elle, tu veux tuer Mélampus ! De quelle injure s'est-il rendu coupable envers toi ? Il est impie de nuire aux enfants qui n'ont encore nui à personne ; ceux qui, s'étant emparés d'une ville, en égorgent les enfants sont haïs des dieux ; ils éprouvent bientôt de grands revers. Phèdre, tu n'es pas encore mère ; autrement, tu ne parlerais pas ainsi ! Tu le seras un jour, et, s'il arrive quelque malheur à ton fils, tu regretteras ce que tu auras fait au mien. Diane a percé de ses flèches les fils et les filles de Niobé ; mais Diane n'a jamais été mère, sans quoi elles les eût épargnés.

— Sois certaine que Mélampus va périr ; et, pour que tu n'en puisses douter, c'est lui qui mourra le premier. »

Phèdre fait un signe à l'Ethiopien ; celui-ci se dirige vers le berceau. Aussitôt Alcyone s'élance et saisit Mélampus encore endormi. Elle emporte l'enfant dans ses bras et s'enfuit dans l'un des coins de la chambre ; là, elle le cache contre le mur et le couvre de son corps. C'est ainsi que la femelle d'un passereau se tient sur le bord de son nid, devant un reptile prêt à dévorer sa couvée ; elle agite ses ailes et pousse des cris aigus ; sans doute, elle ne pourra se défendre du reptile qui se dresse au-dessus d'elle ; pourtant elle n'abandonne pas ses petits et ne voit pas le danger qui la menace elle-même.

L'Ethiopien semble hésiter.

« Exécute mes ordres, esclave ! » lui crie Phèdre.

Il s'avance vers Alcyone, qui entoure Mélampus de ses bras pour le protéger. Il la blesse d'abord au visage ; d'un second coup, il lui traverse le corps, mais il n'atteint pas l'enfant. Elle tombe sans abandonner son fils. Alors l'Ethiopien saisit Mélampus, qui jette des cris perçants ; il l'arrache à sa mère ; d'une main il le tient par le pied, de l'autre il suspend sur lui l'épée. En ce moment, Thésée se précipite dans la chambre.

Phèdre, à sa vue, est d'abord interdite ; elle reprend bientôt son orgueil et son audace. L'Ethiopien pose Mélampus à terre ; l'enfant court se réfugier auprès de son père et s'attache à lui. Thésée, voyant Alcyone expirante, est saisi d'horreur. Il pousse un grand cri, il tire à demi son épée du fourreau, prêt à percer l'Ethiopien ; mais il dédaigne d'immoler un serviteur qui n'a fait qu'obéir aux ordres de sa maîtresse. Il jette à celle-ci un regard où se peignent l'indignation et la fureur. Phèdre soutient ce regard sans pâlir.

« Malheureuse ! s'écrie-t-il, qu'as-tu fait ? Est-ce toi qui as tué cette femme ?

— C'est moi-même, Thésée.

— N'as-tu pas mérité de mourir pour avoir commis ce meurtre détestable ?

— Frappe, si tu l'oses, une reine qui a châtié une esclave.

— Puisse Jupiter t'écraser de sa foudre ! Puisse une divinité implacable te poursuivre de sa haine et te perdre, toi, qui es venue la nuit, comme un voleur, la surprendre seule et sans défense. Quel droit avais-tu sur elle ?

— L'injure que j'en ai reçue !

— Est-ce toi qui commandes ici ?

— Si je n'y commande pas, je n'y suis point esclave. Ai-je renoncé, quand j'ai consenti à te suivre dans ta demeure, à punir mes ennemis ?

— Pourquoi t'ai-je amenée ? Hélas ! un triste pressentiment m'agite ! Que de malheurs tu causeras dans ma famille !

— Ces malheurs, je les partagerai, puisque je suis ton épouse.

— Et tu voulais aussi sacrifier mon fils à ta vengeance !

— Toi seul m'en as empêchée.

— Prends garde ! je te défends de lui nuire ; s'il meurt, tu mourras.

— Je t'obéirai ; mais ne me défends pas de le haïr.

— Retire-toi ; ton visage m'est odieux, quoique tu sois belle.

— Adieu ! ta présence n'a rien qui me soit agréable, quoique ton nom soit célèbre parmi les hommes.

— Fuis ! Je me souviendrai toujours de ton crime.

rit ainsi chaque fois qu'il vient de tuer un voyageur ; il rappelle ses chiens et s'éloigne précipitamment avec son troupeau.

Cependant, une divinité propice a sauvé Thésée du trépas. Il se relève et court, l'épée haute, à son ennemi. Sinnis, de son côté, marche sur lui, brandissant sa massue. Trois fois, l'arme redoutable s'abaisse sur le héros athénien ; trois fois celui-ci, par son adresse, évite le coup mortel et blesse le géant ; d'abord, il le touche à la poitrine, près du cœur, mais la cuirasse arrête le glaive aigu, qui effleure seulement la peau ; puis, il lui déchire le visage ; ensuite, il l'atteint à l'épaule gauche, et l'épée se brise dans sa main. Sinnis rugit ; il se précipite furieux sur le jeune homme, qui recule tout en lui faisant face. Le géant, lassé de frapper l'air inutilement, jette sur Thésée sa massue. Thésée s'incline rapidement jusqu'à terre ; la massue passe au-dessus de lui, et va s'enfoncer au pied d'un arbre.

Ils sont tous les deux désarmés. Thésée saisit Sinnis par le milieu du corps ; il s'enlace à ses flancs et s'efforce de le renverser. Le géant inébranlable appesantit ses larges mains sur le jeune homme, dont le dos nerveux ne fléchit pas sous elles. Ils offrent comme un de ces groupes que le ciseau de la sculpture devait plus tard tailler dans le marbre, où deux athlètes, attachés l'un à l'autre, luttent immobiles. Leurs muscles se tendent et se roidissent ; leur respiration est haletante ; la sueur coule de leur visage et de tous leurs membres ; leurs yeux sont enflammés de colère ; ils ne profèrent aucun cri, mais la fureur les dévore et leur cœur bat avec violence. Thésée, sentant que ses forces s'affaiblissent, abandonne le géant et fait en arrière un bond rapide. Sinnis, au lieu de le poursuivre, s'éloigne lui-même. Il respire bruyamment comme un homme délivré d'un lourd fardeau, et va s'asseoir sur une pierre. Thésée s'assied en face de lui.

Ils ne cessent de s'observer avec une sombre défiance. C'est ainsi que deux taureaux, fatigués d'avoir combattu longtemps, se couchent dans la prairie ; leurs yeux sont rouges de sang, l'écume couvre leur bouche et leurs naseaux fument ; ils agitent encore leurs cornes et se jettent des regards menaçants, prêts à recommencer une lutte que la mort de l'un d'eux terminera seule.

Le premier, Sinnis prend la parole, car la crainte a pénétré dans son âme :

« Thésée, dit-il, je vois que tu as reçu de tes dieux une grande force, puisque je n'ai pu encore te vaincre, quoique je doive finir par triompher de toi. Mais j'ai pitié de ta jeunesse et j'aime ton courage ; je te laisserai donc vivre. Tu reverras ta ville d'Athènes, tes parents et tes amis ; je veux même te faire un présent : je te destine une coupe d'or. Tu diras à tes compagnons : « Voici la coupe où buvait

Sinnis ; j'y bois après lui parce qu'il me l'a donnée, n'ayant pu me vaincre. »

Thésée répond :

« Depuis quand, ô Sinnis ! ton âme est-elle accessible à la pitié ? N'est-ce pas plutôt que tu as peur de mourir? Jusqu'ici, tu n'as attaqué que des voyageurs inoffensifs, des vieillards, des enfants ou même des femmes, et tu n'as pas eu de peine à les tuer. Aujourd'hui, c'est un homme qui est devant toi et tu trembles ; voilà pourquoi tu me parles ainsi. N'espère pas me persuader ; je ne m'éloignerai pas avant d'avoir puni tes crimes. Garde ta coupe d'or ; les présents d'un homme tel que toi me sont odieux. D'ailleurs, je l'aurai sans que tu me la donnes ; une fois que tu seras mort, toutes les richesses que tu as ravies ne seront-elles pas à moi? Je dirai à mes compagnons : « Voici la coupe où buvait Sinnis ; j'y bois à mon tour parce que je l'ai tué. »

Sinnis s'irrite de ces paroles ; il se lève, et, se baissant aussitôt, il veut saisir la pierre sur laquelle il était assis pour en écraser Thésée. Celui-ci ne lui en laisse pas le temps ; il se précipite sur le géant tandis qu'il est baissé ; il appuie les genoux sur les vastes épaules de son ennemi ; d'une main il lui serre la gorge, de l'autre il le prend par les cheveux, et, courbant sa tête vers le sol, il la choque violemment contre la pierre ; il lui fait au front une large blessure ; un sang noir coule à flots de la tempe entr'ouverte. Sinnis pousse un cri horrible, pareil au hurlement d'un loup atteint par la flèche du chasseur ; il se redresse de toute sa hauteur ; il secoue son dos puissant et d'un mouvement désespéré rejette Thésée à terre. Le jeune homme se retourne vivement sur lui avant qu'il ait le temps de se mettre en défense ; il lui assène un coup entre les deux sourcils, et lui dépouille la peau du front qui retombe et pend sur les yeux ; d'un second coup, il lui brise la mâchoire et les dents. Sinnis aveuglé chancelle comme un homme ivre ; il se renverse, et c'est en vain qu'il essaye de se relever.

Alors Thésée, portant ses regards autour de lui, cherche une arme avec laquelle il puisse achever le géant ; il aperçoit la massue, il la saisit, et, se rapprochant de Sinnis, le frappe à la tête ; la cervelle jaillit du crâne fracassé ; ses mains convulsives s'agitent en l'air ; il se tord dans la poussière, puis il reste immobile, cadavre inerte et sans vie.

« O Némésis ! s'écrie Thésée, ô sombre déesse ! dont la vengeance pour être tardive n'en est pas moins inévitable, je te rends grâce de ce que j'ai remporté la victoire ! Tu es la souveraine de l'univers ; sans toi les hommes se dévoreraient les uns les autres et seraient bientôt détruits. Infatigable, tu parcours la terre et tu poursuis le

— Et moi, Thésée, je n'oublierai jamais tes paroles. »

Phèdre s'éloigne, suivie de l'esclave éthiopien. Alors Thésée considère avec désespoir Alcyone baignée dans son sang. La jeune femme respire encore ; elle tourne vers lui ses yeux environnés déjà des ténèbres de la mort, et les reporte sur Mélampus. Thésée a compris cette prière muette ; il étend la main sur la tête de Mélampus et s'écrie :

« Alcyone, si tu peux encore m'entendre, écoute le serment que je prononce ici : J'en jure par Jupiter, qui est le maître des dieux et des hommes, par l'éclatant Soleil et par le noir Ténare, jamais je n'abandonnerai ton fils. Je veux qu'il devienne un roi puissant ; je ferai pour lui plus que je ne t'ai promis, Alcyone, parce que, me souvenant de toi, je le chérirai davantage. »

Un faible sourire éclaire le pâle visage de la mourante ; elle se soulève à demi et tend les bras vers Mélampus. Epuisée par cet effort suprême, elle retombe, elle expire aux pieds de Thésée.

ALFRED DE TANOUARN.

LES

FUSÉES DE GUERRE

LEUR FABRICATION, LEUR EMPLOI DANS LES ARMÉES MODERNES

Lectures sur les Fusées de guerre, faites en 1860 à Saint-Pétersbourg, et publiées en russe et en français, en 1862, par le général-major **KONSTANTINOFF.**

I

Dans ce pays de France, auquel l'opinion publique octroie avec tant d'injustice des goûts exclusivement militaires, l'ignorance de tout ce qui tient aux armements et aux machines de guerre est un fait qui mérite d'être remarqué. Il a fallu les derniers événements de la guerre d'Amérique pour qu'on s'intéressât à l'efficacité plus ou moins destructive de tel ou tel engin meurtrier. Mais après s'être un instant préoccupé de la lutte du *Merrimac* et du *Monitor*, on ne s'est point demandé quelle influence pouvait avoir sur le commerce international la terrible puissance de ces monstres invulnérables, et l'intérêt s'est porté ailleurs. Devant cette indifférence, il était naturel que la librairie militaire ne fît pas de grands efforts pour satisfaire une trop rare curiosité, et qu'elle y regardât à deux fois avant de publier des livres savants sur les engins de guerre. Aussi n'avons-nous sur ce sujet, à part un livre considérable sur l'artillerie, que de petits manuels écourtés, incomplets, des livres sans portée, tronqués, enfantins, peu instructifs, faits de seconde main avec des matériaux puisés à des sources suspectes, et dont les auteurs le plus souvent

se targuent de leur ignorance. Néanmoins, depuis quelques années, il se manifeste une tendance à s'éclairer sur ces matières; mais c'est à l'étranger qu'il faut encore demander les écrits qui suivent de plus près les progrès de la science. Aujourd'hui, c'est la Russie, notre ennemie d'hier, qui nous apporte le fruit de ses recherches et de ses découvertes; elle nous convie à appliquer notre sérieuse attention sur un système d'engins offensifs dont nos officiers n'ont pas fait grand cas jusqu'ici, et qui, à en croire un des plus savants généraux d'artillerie de l'Europe, M. le général-major de Konstantinoff, mériteraient pourtant qu'on y prît garde davantage. Nous lui aurions dû à Sébastopol des succès inconnus, et il n'aurait pas été étranger au grand nombre de victimes que nous avons laissées dans les champs de Solferino.

M. de Konstantinoff est directeur de la fabrication et de l'emploi des fusées de guerre en Russie ; il a appliqué depuis plusieurs années son intelligence et son zèle à perfectionner ces projectiles, et a beaucoup contribué à leur faire prendre une place importante à côté de la grosse artillerie. Dès le début de sa carrière (le général Konstantinoff est né en 1819), ses aptitudes et ses goûts l'avaient porté vers les recherches scientifiques et lui avaient fait une place à part dans l'arme de l'artillerie de la garde, où ses succès d'école l'avaient fait entrer. C'est ainsi qu'au lieu de suivre une carrière exclusivement militaire, nous avons pu le voir, au bout de quelques années de grade, envoyé par son gouvernement en France, où il a séjourné longtemps depuis, et où la grâce de son esprit et la solidité de son intelligence lui ont valu de nombreuses amitiés.

Dès le début de son séjour à l'étranger, M. de Konstantinoff s'attacha à suivre les applications des sciences à l'art militaire. Il fut un des premiers à appliquer l'électricité aux recherches expérimentales de la balistique, et il réussit à établir un appareil pour mesurer le temps du mouvement d'un projectile lancé par une pièce d'artillerie entre une série de points de sa trajectoire. De retour en Russie, il fut appelé successivement à commander l'école de pyrotechnie, puis la capsulerie de guerre, et enfin la fabrique des fusées de guerre. Actuellement, il est attaché à l'état-major du grand-maître de l'artillerie, il est directeur de la fabrication et de l'emploi des fusées de guerre, membre du comité d'artillerie et du comité scientifique de la marine. Ses occupations ne le laissent point sédentaire. Le gouvernement russe lui a plusieurs fois confié des missions importantes qui lui ont fait souvent parcourir l'Europe. C'est ainsi qu'il fut nommé commissaire du gouvernement russe pour traiter avec MM. Schenlein et Rether, à l'époque où ces inventeurs occupèrent fort l'attention publique à propos d'une poudre nouvelle, qu'ils an-

noncèrent comme étant à tous égards supérieure à celle que les légendes attribuent à Berthold Schwarts, mais qui en définitive n'a été jusqu'à présent une acquisition d'un prix inestimable que pour la photographie.

Les fusées de guerre, nous l'avons dit, ont particulièrement attiré l'attention du général Konstantinoff. Le mystère qui enveloppe ce projectile, les avis si partagés sur sa valeur, en ont fait pour lui l'objet d'une étude attachante, et insensiblement il est arrivé à y consacrer sa vie et à en faire la principale occupation de son existence. Avant de se livrer à ses inspirations, nous le voyons mettre un soin extrême à s'instruire, utiliser dans ce but toutes ses relations, tous ses voyages et les missions nombreuses dont il est chargé, et n'émettre enfin sa propre opinion qu'après de longs travaux, alors qu'entraîné par l'évidence des bons résultats obtenus par M. de Konstantinoff, le grand-duc Michel le charge de faire, en présence des officiers d'artillerie, à Saint-Pétersbourg, des lectures sur les fusées de guerre. Ces lectures, qui furent faites au commencement de 1860, n'affectèrent pas la forme d'un traité complet sur la matière; elles eurent pour principal but de réunir quelques faits, desquels devait ressortir l'utilité spéciale des fusées. L'auteur y exposa l'ensemble des procédés de fabrication alors en usage en Russie aussi bien qu'en Autriche et en France; il s'appliqua à faire ressortir les avantages qu'on avait pu tirer d'elles pendant la guerre de Crimée; enfin, il donna communication des perfectionnements réalisés dans les derniers temps à la fabrique de Saint-Pétersbourg. Ces lectures n'avaient pas d'abord été destinées à être publiées, et elles ne furent communiquées, en dehors des séances, qu'oralement, par une espèce de tradition qui a transmis les paroles du professeur à toutes les personnes intéressées à la question; mais elles firent une très grande sensation, et dès lors il sembla nécessaire de ne plus les dérober à la publicité. M. de Konstantinoff agrandit donc le cadre de ses lectures, et, après les avoir publiées en russe, il vient de les publier en français. L'étude sur les services que les fusées peuvent rendre, comme arme de guerre, ouvre les premières pages du nouveau livre, et il raconte les circonstances récentes où les fusées ont été utilisées à la guerre. Il s'occupe ensuite de la fabrication des fusées de guerre, des perfectionnements qu'elles ont subis, du matériel de tir et de transport des batteries, de l'emploi des fusées de guerre en Angleterre et en France, et des effets souvent inattendus qu'elles ont produits pendant la guerre d'Orient, et qui n'ont été que plus tard connus en France; des procédés employés pour remplacer les baguettes des fusées par des ailettes, ou pour leur imprimer un mouvement de ro-

tation ; des espolettes de sûreté pour les projectiles creux des fusées, etc. L'ouvrage se termine par quelques mots sur l'organisation de l'arme des fuséens. Au volume de M. de Konstantinoff est joint un bel atlas qui éclaire et explique le texte, et met sous les yeux les perfectionnements apportés dans les appareils pour la construction des fusées. Ces dessins, très soigneusement faits, comprennent neuf planches tant pour les fusées autrichiennes que pour les fusées françaises, prussiennes et russes ; elles montrent enfin tous les appareils de fabrication qui seront mis en œuvre dans le nouvel établissement que l'on construit en ce moment à Pétersbourg sur les données et d'après les perfectionnements de M. de Konstantinoff.

II

L'origine des fusées de guerre, comme l'origine de tous les engins destinés à la guerre et de toute invention humaine, peut être rapportée aux temps les plus reculés ; on en a signalé la présence dans les pyrotechnies militaires des siècles passés, et elles formaient l'une des diverses applications primitives de la poudre, alors qu'elle était dans la première époque de son invention et qu'elle émerveillait les imaginations sous le nom de feu grégeois. On pourrait, sans trop d'érudition, retrouver les fusées de guerre chez les Romains et chez les Grecs ; mais ces recherches rétrospectives sont plutôt du ressort de l'archéologie que de la technologie militaire ; nous n'étudierons donc l'histoire des fusées de guerre que dans ce qu'elles peuvent nous présenter de profitable aux services qu'on attend aujourd'hui de cette arme, et il nous suffira, pour relier l'histoire de leur passé à leur histoire moderne, de dire qu'à la fin du XVIII[e] siècle les fusées de guerre, délaissées en Europe, se maintenaient encore aux Indes, d'où les Anglais les ont apportées, après en avoir subi les désastreux effets sous Seringapatan, en 1799, dans la guerre avec Tipo-Saïb.

C'est au célèbre Congrève, en même temps ingénieur, artilleur, technologue et homme d'Etat, qu'appartient l'honneur de la réorganisation des fusées dans les armées européennes. Son mérite consiste surtout en ce qu'il a mis en évidence les applications variées dont cette arme est susceptible ; mais Congrève a nui à l'engin destructeur, dont il venait de doter de nouveau l'Europe, en prétendant, mal à propos, substituer ses fusées, encore très imparfaites, non-seulement aux canons, mais même aux armes à feu à main. Ainsi, en même temps qu'il fut l'introducteur des fusées, il donna

l'occasion et le motif de la résistance qu'on opposa à leur introduction.

Les premières fusées anglaises avaient des baguettes latérales et étaient principalement incendiaires ; telles étaient les fusées mises en usage par les Anglais contre Boulogne, en 1806, et au fameux bombardement de Copenhague, en 1807, où les Anglais lancèrent, sous la direction de Congrève lui-même, quarante mille projectiles d'artillerie et quarante mille fusées. A la suite de ce bombardement, Schumacher, aide de camp du roi de Danemark, fut chargé d'initier l'armée danoise aux secrets de l'arme qui venait de lui être si funeste. Ce fut une tentative heureuse, et Schumacher en assura le succès en réalisant avec les fusées un perfectionnement très important, basé sur leurs propriétés balistiques. Jusqu'à cette époque, les fusées des Anglais et celles des Indiens, par exemple celles de Tipo-Saïb, dont on conserve encore aujourd'hui des échantillons au musée de Woolwich, n'avaient différé des fusées d'artifice que par la garniture — la garniture de la fusée d'artifice étant formée d'étoiles, de marrons ou de serpentaux, tandis que l'autre est munie d'un projectile incendiaire. — C'est à Schumacher qu'appartient l'observation que la force motrice des fusées se développe en totalité dans le commencement de leur trajectoire, et que, par conséquent, la fusée peut être utilisée comme moyen de jet d'un projectile d'artillerie qui se détacherait au moment où la fusée aurait acquis sa plus grande vitesse. Aujourd'hui, cette idée paraît bien simple, mais, à cette époque, elle a réclamé autant d'observation que de savoir. Quoi qu'il en soit, l'application des fusées au lancement des projectiles d'artillerie n'a pas été inutilement mise à jour ; elle a servi de point de départ pour la création des fusées autrichiennes, qui devraient être nommées fusées Schumacher-Augustin, pour que le nom du premier inventeur du principe fût rattaché au nom de celui qui en a développé l'application. Ces fusées, qui ont été si justement vantées et autour desquelles on a si longtemps maintenu un formidable secret, sont exclusivement de deux calibres, expression qui se rapporte particulièrement au diamètre extérieur des cartouches des fusées, qui est de 2,2 et 2,75 de pouces anglais. La disposition générale des deux calibres est semblable : le cartouche est en tôle mince, rivé à froid au moyen de rivets à tête extérieurement, en goutte de suif. Les cartouches n'ont pas de culot, l'issue pour l'écoulement des gaz occupe presque toute la section intérieure du cartouche. La matière fusante qui engendre la force motrice n'est que de la galette de poudre de guerre, qui tapisse l'intérieur de la fusée d'une mince couche. L'âme est à peu près cylindrique, un peu évasée. Cet évasement, dans les deux calibres, a été indiqué par l'expérience comme

un moyen d'écarter les chances d'éclatement, en facilitant l'issue des gaz qui s'échappent de l'âme. Le massif, dans les deux calibres, a un peu moins d'un calibre et demi de hauteur; il est formé, dans la partie opposée à l'issue des gaz de la fusée, de composition incendiaire chargée à sel et ayant pour base les mêmes ingrédients que la poudre, avec l'addition d'une petite quantité d'antimoine. Le massif est perforé, le long de son axe, d'un canal qui pénètre dans la composition motrice de la fusée; il est maintenu dans le cartouche par un enfoncement de la tête du cartouche qui forme un renflement sur sa surface extérieure, servant en même temps d'arrêt à la ligature au moyen de laquelle on fixe les obus. Au-dessus du massif, on ménage un espace vide, afin que l'obus ou son espolette ne viennent pas toucher le massif. Les obus pour le tir de plein fouet et sous de petits angles, sont fixés au moyen de rubans en fil qui sont comburés immédiatement après que la force motrice emmagasinée dans la fusée a eu tout son développement. Primitivement, en Autriche, on faisait détacher les obus des fusées au moyen d'un pétard; mais ce procédé a été abandonné, parce qu'il donnait lieu à des irrégularités dans le vol des projectiles. Il a été remplacé par le procédé actuel, dans lequel la flamme de la composition incendiaire du massif détruit les attaches du projectile sans commotion. Ce système a été introduit pour régulariser autant que possible le tir de plein fouet des fusées, et assurer à leurs obus un feu roulant tout aussi exact que celui des projectiles sphériques lancés au moyen du canon. Les projectiles pesants, qui ne se lancent que sous de grands angles, et qui, par cela même, ne fournissent pas de ricochet, sont fixés par des bandes de tôle et ne se détachent pas de la fusée dans son vol, l'expérience ayant indiqué que, pour ce genre de projectile, la justesse n'est pas diminuée par la réunion de la fusée et de sa baguette au projectile durant toute le trajet à travers l'espace, et que même, dans cette occasion, cet appendice offre quelques avantages pour munir le projectile d'une espolette à percussion. Les baguettes des fusées autrichiennes sont en sapin bien sec, longues de 9 et de 13 pieds, formées de plusieurs morceaux collés et chevillés ensemble, pour qu'elles ne gauchissent pas; elles sont réunies aux fusées au moment du tir. Pour le transport dans les montagnes, on se sert de baguettes brisées en deux, qu'on ajuste pour en faire usage. Les Autrichiens se servirent pour la première fois de fusées de guerre au siége de Huningue, en 1815. De cette époque date leur introduction au nombre des pièces de l'artillerie de campagne autrichienne, dont elles forment actuellement une partie intégrante comme artillerie de réserve.

Après le bombardement de Copenhague, Congrève continua de

s'occuper du perfectionnement des fusées, et c'est en 1819 qu'il a inventé les fusées à baguettes centrales, dans lesquelles la baguette est maintenue dans le prolongement de l'axe du cartouche au moyen d'un culot en fer soudé dans le cartouche et muni d'évents à sa circonférence. Dans ce dernier système de fusées, on ne peut employer que des compositions plus faibles que dans les fusées à baguettes latérales, dans lesquelles l'orifice d'écoulement des gaz peut être égal à la section transversale de l'intérieur du cartouche. En diminuant la force des compositions dans les fusées à baguette centrale, il faut en augmenter la durée, ce que l'on atteint en diminuant le diamètre de l'âme et en augmentant par cela l'épaisseur de la couche de composition qui tapisse l'intérieur du cartouche. La prolongation de l'action de la force motrice est très avantageuse sous le rapport de la portée, mais elle est désavantageuse quant à la précision du tir, à cause de la déviation qu'elle engendre. D'autre part, dans les fusées à baguettes latérales, si l'on veut prévenir l'irrégularité de la trajectoire, il suffit de diminuer autant qu'on le peut le temps d'action de la force motrice. Ces deux conditions ont donné lieu à la création de deux systèmes de fusées, que l'on désigne communément sous les deux appellations de système autrichien et de système anglais, dont la différence se caractérise, pour les premières, par la grande vitesse initiale et par la courte durée de la force motrice; pour les secondes, par la faiblesse de la vitesse initiale, compensée par une prolongation très marquée de l'action de la force motrice. Conformément à ces différences de propriétés, le premier de ces systèmes de fusées donne le moyen d'atteindre une très grande justesse de tir, tandis que le second rend possible la réalisation des portées qui, jusqu'en ce dernier temps, étaient inaccessibles à l'artillerie ordinaire, et sont encore inaccessibles aux projectiles sphériques tirés par des pièces sans rayure.

Enfin, un troisième système a pris place entre les fusées autrichiennes et les fusées anglaises : c'est le système prussien, dans lequel, avec une ouverture pour l'écoulement des gaz presque égale à la section tranversale de l'intérieur du cartouche, la baguette est fixée dans le prolongement de l'axe du cartouche au moyen de trois branches en fer de la longueur de deux calibres. Ce n'est là, en réalité, qu'un perfectionnement du système des fusées à baguettes centrales, mais il faut reconnaître qu'il réunit le double avantage de la justesse et de la portée. Il paraîtrait que jusqu'à présent il n'y a eu, en Prusse, que des fusées de deux pouces établies par ce système; le cartouche en est long de quinze pouces, le diamètre de l'âme est d'un pouce. La composition de ces fusées est le pulvérin de la poudre de guerre, tiré de la poudrerie de l'Etat de Spandau. Les fusées sont

chargées pleines, après quoi l'âme en est forée. Leurs baguettes ont trois pieds, et elles ont le même diamètre que les fusées. Le poids de la baguette et de la fusée est de sept livres de Prusse. Au moyen de cette arme, on lance des projectiles sphériques d'artillerie et des projectiles explosifs spéciaux, d'une forme cylindro-ogivale, pesant cinq livres. Pour unir les projectiles aux fusées, celles-ci sont munies d'un collier en fer fixé à la fusée par des goupilles et taraudé intérieurement jusqu'au cartouche. La courbe obtenue dans le tir marque une très grande régularité, ce qui démontre pleinement que les fusées du système prussien sont tout aussi aptes à se soumettre à des lois déterminées du mouvement à travers l'espace que les projectiles lancés par les pièces d'artillerie.

Pendant longtemps, en Prusse, les fusées n'ont été qu'un prétexte d'étude, non-seulement pour arriver à leur meilleure confection, mais aussi pour se rendre mieux compte des propriétés de la poudre; car les fusées de guerre ne sont qu'une manière d'utiliser la force motrice de la poudre de guerre. Ne différant que par les détails mécaniques de son emploi dans les canons et les fusils, elles présentent surtout un moyen d'étudier les effets de la poudre sous forme de galette. C'est la voie indiquée par le général Piobert, qui, en observant la combustion de la galette, a su établir une théorie rationnelle sur les effets de la poudre dans les armes à feu et les projectiles explosifs. Ce ne fut qu'en 1856, lorsque, à l'occasion de la question de Neufchâtel, la guerre parut imminente entre la Suisse et la Prusse, qu'on tenta, en Prusse, de suppléer l'artillerie de montagne par des batteries de fusées dans lesquelles seraient réunies et la justesse du tir et la facilité du transport. C'était là un problème difficile; on arriva à le résoudre après un long essai de tous les systèmes connus, et surtout après l'étude attentive des perfectionnements réalisés en France, et que révéla la guerre de Crimée. L'approvisionnement des batteries de combat de fuséens devait être transporté à dos de cheval, et des caissons spéciaux étaient préparés pour l'approvisionnement de réserve. En même temps, on procéda à une fabrication en grand et rapide, si bien qu'une année après, en 1857, le personnel des batteries s'exerçait régulièrement au maniement et au tir des fusées, ainsi qu'à la manœuvre sur le terrain et en rase campagne, et montrait déjà, dans la pratique, cette recherche du fini qu'on apporte en Prusse aux objets qu'on se décide à introduire dans l'armée, et qui a valu un si haut degré de développement à la pyrotechnie militaire de ce pays; depuis l'introduction de la poudre dans les armées européennes, cet art a toujours été plus développé en Allemagne que partout ailleurs.

En France, après la guerre de Crimée, on entreprit, à Suippe, de

grandes expériences sur les fusées, dans le but de régulariser leur confection ; à la suite de ces expériences, qui furent terminées en 1857, le choix du calibre de 12 et de 9,5 centimètres fut adopté pour l'artillerie de place et de siége ; pour l'usage en campagne on choisit le calibre de 6 centimètres, en appelant calibre le diamètre intérieur des cartouches. Les fusées de 6 furent acceptées pour remplacer celles de 5 centimètres, reconnues peu efficaces et de trop peu de portée, et pour remplacer celles de 7 centimètres, trouvées trop pesantes pour l'usage en campagne. Comme armement de ces fusées, on accepta les chapiteaux incendiaires et explosifs, ainsi que les obus, plus les boîtes à balles pour la fusée de 6 centimètres. Pour les trois calibres, les cartouches sont en tôle soudée à soudure forte. La longueur des fusées mesure près de neuf calibres, sans compter la baguette et le projectile. Les culots sont en fer, à cinq évents formés par des canaux cylindriques ayant une direction légèrement divergente vers l'extérieur. Les trois calibres se chargent avec une seule et même composition, consistant en poudre de mine française à dosage de : salpêtre, 62 ; charbon, 18 ; soufre, 20. On charge avec de la poudre de mine en grains sphériques, au moyen de presses hydrauliques à main, avec lesquelles on peut exercer jusqu'à 300,000 kilogrammes de pression. Ce chargement s'opère dans des moules en fonte, sur broche d'acier, au moyen de baguettes de chargement en fonte creuses ou pleines, selon la hauteur du chargement. Les fusées françaises de tous les calibres ont une portée considérable ; on peut même affirmer qu'elles l'emportent, sous ce rapport, sur tous les autres systèmes de fusées. Cette grande portée dépend de la durée prolongée de la force motrice, de sa quantité considérable et de la légèreté relative des fusées avec leur baguette et des projectiles dont elles sont armées. La durée prolongée de la force motrice et sa quantité considérable s'obtiennent dans les fusées au moyen d'une combustion lente, pour laquelle on rachète l'insuffisance de la production du gaz par unité de surface en ignition par rapport au temps, en augmentant la surface en ignition depuis le commencement de la combustion de la composition motrice jusqu'à la fin, car, selon toute probabilité, la combustion de la composition motrice des fusées s'opère en couches parallèles et concentriques à la surface de première inflammation. Les fusées françaises ont pu être ainsi chargées d'une composition très faible présentant la composition des fusées russes, ralentie par 10 pour 100 de soufre ; mais le manque de vivacité de la composition est compensé, chez nous, par la profondeur de l'âme ; dans les fusées russes, la profondeur de l'âme ne dépasse pas cinq calibres, tandis qu'elle en a jusqu'à huit dans nos fusées. Outre une plus grande durée de l'action de la force motrice

acquise par la lenteur de la combustion de la composition, cette durée est encore augmentée, dans les fusées françaises, par une plus grande épaisseur de la couche de la composition autour de l'âme de la fusée, obtenue par la réduction des dimensions transversales de l'âme jusqu'au minimum le plus extrême. La conception du système des fusées françaises est ingenieuse ; mais il faut déclarer, et nous ne ferons ici que rapporter les aveux des artilleurs français, que parfois, à Sébastopol, elles éclataient au départ. Les imperfections de nos fusées ont pour origine le mode de chargement des fusées, qui s'opère sur broche, sans enlever, par le forage, la couche friable de la composition qui se forme autour des broches à cause du jeu inévitable entre la broche et le vide des baguettes de chargement. Cette couche se désagrége par le transport des fusées ou à la suite d'une manutention prolongée, et rend alors trop instantané le premier dégagement des gaz. La tension de ces gaz fait parfois éclater la fusée avant qu'elle ait eu le temps de diminuer suffisamment par l'écoulement du gaz à travers les évents du culot. Une autre cause d'imperfection consiste en ce que les presses en usage chez nous ne sont pas automatiques, et que, par conséquent, l'uniformité du chargement dépend trop de l'habileté et de l'intelligence des ouvriers. L'indication de l'aiguille du manomètre de ces presses n'avertit qu'à la vue que la pression voulue est atteinte. Cette pression a-t-elle été obtenue ou non? Rien ne l'indique quand le chargement est terminé, et rien ne règle le temps pendant lequel les ouvriers doivent faire durer chaque compression, ce temps étant abandonné à leur appréciation. Dans ces circonstances, le chargement de quelques fusées pour des essais au polygone, et celui que réclame la fabrication courante, n'ont plus lieu dans les mêmes conditions, et des ouvriers peu surveillés, comme cela ne manque pas d'arriver avec l'activité de fabrication que réclament des besoins immédiats, peuvent chercher à s'épargner la fatigue et à augmenter la rapidité du travail. Ce défaut de pression régulière et suffisante entraîne invariablement le manque d'uniformité dans le chargement, et, par cela même, le manque d'uniformité dans la force motrice des fusées et leur explosion. Enfin, pour ce qui est de la certitude du tir, la justesse de tir de nos fusées a été un peu sacrifiée à leur portée, et pour obtenir plus de justesse il faudrait s'astreindre à de moindres portées; car l'action de la force motrice durant le vol des fusées à travers l'espace, tout en activant le mouvement de la fusée, est en même temps une source d'irrégularité, parce que la force motrice varie continuellement, dans de certaines limites, d'intensité et de direction par rapport à la fusée même.

III

C'est la Russie, d'abord retardataire, qui, dans ces derniers temps, a rendu tout son intérêt à la question des fusées de guerre. En Russie, comme partout, ce n'est qu'à la suite de Congrève qu'on se mit à faire des fusées. Le général d'artillerie Zasiadko réussit le premier à en fabriquer; on nomme ensuite le général Kosen et le colonel Wnoukoff, et, pour les recherches qui eurent lieu à Varsovie par ordre de feu le grand-duc Constantin, le général Bontemps, qui plus tard paya de sa vie son zèle au polygone en devenant la victime de l'explosion d'un caisson d'artillerie contre lequel il avait essayé l'effet de la balle incendiaire de Picard. Enfin, le capitaine Bem a publié, en 1825, sur ces travaux, un ouvrage en français et en allemand plein d'intérêt. La guerre de Turquie de 1828-29 fournit à l'armée russe la première occasion d'employer les fusées de guerre, qui eurent alors pour protecteur zélé le général de génie militaire Schilder, novateur ardent dans les choses de la guerre; elles eurent toutefois peu de succès dans la guerre de Turquie et ensuite dans la guerre de Pologne, où du reste elles ne furent employées que par l'armée polonaise. Ces insuccès des fusées dans deux campagnes consécutives refroidirent complétement le zèle que les Russes montraient pour ce projectile; la fabrication en fut concentrée alors, à Saint-Pétersbourg, dans un établissement de très peu d'importance, dont le but officiel était de poursuivre le perfectionnement des fusées, mais qui en réalité n'existait que pour faire nombre et compléter la nomenclature des établissements de technologie militaire de la Russie. C'est au prince Worontzoff, lieutenant du Caucase, qu'à partir de1845, la fabrication des fusées doit de s'être relevée de ce discrédit. A cette époque, le prince demanda un approvisionnement annuel de 6,000 fusées de campagne pour la guerre du Caucase. En 1850, il en demanda 10,000, et appuya sa demande par des faits, sur les résultats obtenus pendant la campagne et en prouvant que le manque de précision dans le tir des fusées qui se confectionnaient alors, était en partie racheté par des avantages inhérents aux fusées. On envoya les 10,000 fusées demandées, mais le gouvernement se refusa à augmenter la fabrique de fusées de Saint-Pétersbourg; aussi ne put-on jamais envoyer au Caucase, du temps du prince Worontzoff, le nombre de fusées qu'il demanda dans la suite de cette campagne.

Depuis l'introduction des fusées de guerre en Russie jusqu'en 1847, leur fabrication s'opéra un peu au hasard, et l'uniformité

manquait totalement ; mais en 1847 le colonel Kostirko, qui commandait alors la fabrique des fusées, reçut l'ordre de fixer, sous forme de règlement, les traditions de la fabrique ; c'est là le premier manuel russe de la fabrication des fusées ; il n'existe qu'en manuscrit ; néanmoins il a rendu des services très importants et a été le point de départ de tous les perfectionnements ultérieurs. A l'époque de la demande des fusées par le prince Worontzoff, en 1845, il y avait arrêt complet en Russie dans les recherches pour le perfectionnement des fusées de guerre. De longs tâtonnements avaient conduit à la fabrication que résume le manuel de 1847 ; on manquait de moyens d'exécution pour arriver à la précision et à l'uniformité et l'on procédait sans méthode aux essais de construction rationnelle. On produisit des fusées inoffensives au fuséen et résistantes au transport, mais fausses au tir ; on les acceptait faute de mieux, mais on considérait l'arme comme réfractaire à tout perfectionnement, et l'on jugeait les fusées inutiles, surtout à cause de leur peu de justesse dans le tir. Telle était l'appréciation du commandement supérieur de l'artillerie et des personnages de qui dépendait la direction des travaux de perfectionnement de l'artillerie ; néanmoins, les chefs de troupe aux prises avec l'ennemi persévéraient à utiliser les fusées; les demandes, loin de diminuer, augmentaient constamment, et dans la dernière guerre d'Orient la fabrique de Saint-Pétersbourg eut tout à coup à satisfaire aux instances des chefs de presque toutes les forces de l'empire russe échelonnées le long des frontières d'Asie et d'Europe. Il n'était possible de fournir que peu de fusées à la fois et il fallait faire attendre longtemps les livraisons. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que les demandes s'expliquaient de toutes les manières, mais jamais par la supposition de l'utilité réelle ; on en conclut que les chefs des armées actives finiraient par se lasser de ce projectile, que les demandes cesseraient et qu'ainsi il mourrait de sa propre mort. On comprend que, sous l'influence d'une semblable conviction, toute sollicitation de l'établissement pour réformer les appareils, installer des machines perfectionnées, ait été écartée, et que l'on ait refusé d'agrandir la manufacture. Ceci a duré jusqu'en 1856. De cette époque date une ère nouvelle, toute favorable aux fusées de guerre en Russie. Grâce à l'introduction du nouveau projectile dans l'armement de la marine russe, et grâce aussi à l'appui du grand-duc Michel, grand-maître de l'artillerie, les fusées ont été dès lors mises en voie de prendre un développement conforme à l'état des autres branches de la technologie militaire, et de s'assimiler les progrès passés, dans ces derniers temps, du domaine de la science dans celui de l'application pratique. L'empereur de Russie ordonna l'établissement d'une fabri-

que de fusées de guerre dans laquelle durent être réunis tous les moyens pour donner aux fusées la plus grande perfection possible. Les progrès ont été surtout remarquables à partir du moment où cette fabrication fut confiée à M. de Konstantinoff. Du jour où il prit la direction de l'établissement, il s'appliqua sans hésiter à introduire toutes les modifications qu'il réclamait. Il s'est attaché dès lors à mettre à profit des études préalablement entreprises à l'école de pyrotechnie qu'il dirigeait auparavant, et n'a point négligé le concours des hommes spéciaux, toujours fidèlement consultés par lui, non-seulement en Russie, mais en France, en Autriche, en Angleterre, en Suisse, partout. C'est une conviction chez de M. Konstantinoff, que, pour arriver à fixer le matériel le plus convenable pour les différentes occasions où l'on peut utiliser les fusées, il faut que les hommes de guerre qui emploient l'arme concourent simultanément avec les hommes pratiques qui les fabriquent. Quelque mauvaises que soient les premières fusées que l'on emploiera, dit-il, pourvu qu'elles soient inoffensives à l'encontre de ceux qui s'en servent, il faut les employer à la guerre, afin de recueillir des données qui puissent guider dans leur fabrication ultérieure. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut espérer d'obtenir le choix judicieux du meilleur calibre applicable selon les diverses circonstances, le choix des projectiles dont on doit armer les fusées en vue des différents résultats à obtenir, la meilleure disposition des chevalets de tir, et enfin le modèle le plus convenable de transport, d'approvisionnement de combat et des approvisionnements de réserve. Il faut insister là-dessus, car on a souvent émis l'opinion qu'on devra n'employer les fusées de guerre que lorsqu'elles seront définitivement perfectionnées. A ce compte, il eût fallu, lors de l'invention des armes à feu à main, renoncer à les utiliser dans les armées avant qu'elles fussent définitivement perfectionnées par les fabriques d'armes; mais nous ne croyons pas que c'eût été là le moyen de hâter la venue des armes de précision. Et d'ailleurs, n'est-ce pas le cas d'appliquer ici l'aphorisme vulgaire, mais irréfutable, que c'est la consommation qui stimule la production? La comparaison des différents systèmes de fusées, des propriétés balistiques des divers engins des nations différentes, amèneraient d'ailleurs une série d'observations qui, à en juger par ce qui a déjà été obtenu par le même procédé, permettrait de créer une théorie mathématique de la construction et du tir des fusées, en un mot, d'une balistique des fusées. C'est là une science à créer, et qui, incontestablement, rendrait service aux gens qui font des recherches pour perfectionner ce projectile; mais on se tromperait fort en supposant que c'est là l'unique voie ou le plus avantageux chemin à prendre. C'est bien plus aux praticiens que l'on

doit les perfectionnements et le tir de précision des armes à feu à poudre en grains, tant des armes à main que des canons, qu'aux savants de premier ordre, qui successivement se sont occupés de balistique extérieure et intérieure ; chacun a apporté ses données, mais sans parvenir cependant à des formules qui représentent toujours les résultats du tir conformément aux besoins de la pratique. C'est par la voie expérimentale, aidée du calcul comme d'un moyen auxiliaire, qu'il faut s'astreindre à chercher le perfectionnement des fusées de guerre. Outre le concours des militaires et des praticiens, M. de Konstantinoff réclame un champ d'épreuves suffisant, qui donne la facilité de multiplier les expérimentations pendant le cours même de la fabrication, sans perte de temps et à mesure que les besoins se présentent. Si l'on joint à cet avantage la possession de procédés de fabrication qui permettent de fabriquer, à jours différents, des fusées rigoureusement semblables et qui donnent des résultats identiques non-seulement pour mesurer les différentes parties des fusées, mais aussi pour contrôler les propriétés physiques et chimiques des matériaux dont ces parties sont formées ; nul doute qu'il ne devienne facile de déterminer la meilleure dimension des différentes parties des fusées, le meilleur dosage de la composition, et qu'on ne puisse arriver à fixer successivement tous les détails d'une construction irréprochable.

Dans ces derniers temps, l'industrie privée a dépassé de beaucoup la technologie militaire. Pour le travail des métaux, la construction des machines à vapeur, l'établissement des chemins de fer, l'application de la fonte et du fer, dans des proportions colossales, aux travaux du génie et à la navigation, ont créé des moyens d'exécution qui ont laissé bien en arrière les forges à bras, la petite serrurerie et quelques machines-outils pour forer et tourner les canons qui, à l'exception des moteurs, représentaient, il y a à peine quelques années, tout le domaine mécanique des plus grands arsenaux de l'artillerie. Pour réaliser ces merveilles, l'industrie privée a dû s'approprier des moyens de travailler les métaux et d'exécuter des mécanismes de toutes les dimensions possibles avec une précision qui n'appartenait jusque-là qu'aux instruments astronomiques, aux chronomètres et à des appareils semblables. Avec un pareil développement des arts mécaniques, la fabrication des pièces métalliques qui font partie des fusées ne présenterait aucune difficulté si l'on avait à sa disposition des moyens d'exécution suffisants ; il n'en est pas ainsi dans tous les arsenaux, et il faut alors recourir à l'industrie privée. Les établissements militaires y gagnent tout d'abord, et ils ont beaucoup à y apprendre, car l'industrie a constamment les devants à cause de sa liberté d'action et du puissant stimulant qui la

fait continuellement progresser sous l'aiguillon de l'intérêt privé. Mais l'on commettrait, ce semble, une bien grande erreur en substituant l'industrie privée aux établissements de technologie militaire. Le pire de ce qui pourrait arriver, c'est la nécessité, après la première guerre, ainsi que cela s'est passé en Angleterre à la suite de la guerre d'Orient, de revenir à la fabrication par l'Etat, et de recréer ainsi, non sans de grandes pertes, des établissements abandonnés. Sans contredit, l'industrie privée peut produire à meilleur compte que les établissements du gouvernement, et, avec une concurrence suffisante, elle peut livrer à très bon marché ; mais, pour évoquer cette concurrence, il faut que la demande soit considérable, assurée pour longtemps, et que les objets à fabriquer ne varient pas de modèle, pour qu'ils puissent être produits mécaniquement. Donner ces assurances à l'industrie, c'est déjà limiter les perfectionnements du matériel, mais on accepte en même temps un inconvénient bien autrement grave. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'obtenir de l'industrie privée, à moins de prix de revient considérables, une perfection constante dans la fabrication courante et l'identité dans les produits. Ajoutons que la réception des objets livrés devient tellement difficile, et réclame un si grand nombre de vérificateurs, que la plupart du temps elle absorbe à elle seule tous les bénéfices d'économie. Pour éclairer la question, prenons pour exemple une branche de l'industrie, à l'assistance de laquelle les gouvernements doivent toujours recourir s'ils veulent opérer une entrée rapide en campagne, je veux parler des équipages militaires. Un carossier qui établit une voiture la construit d'après certaines proportions, mais presque sans échelle, ne se guidant que par quelques mesures générales, dans lesquelles il ne tient aucun compte, pour certaines pièces, d'un millimètre, et pour d'autres, de plusieurs centimètres même, en plus ou en moins. La détermination des mesures pour ces travaux s'opère pendant l'exécution sans dessin préalable, mais selon la convenance. La raison d'une fabrication semblable est que l'industrie réclame une production rapide, et que le fabricant n'attend pas de l'acheteur la vérification des mesures en millimètres, mais seulement si l'objet répond à sa destination. Le travail marche ainsi bien plus facilement et plus vite que lorsque les objets sont soumis aux conditions de l'identité, indispensables dans le matériel de guerre pour l'uniformité des approvisionnements en pièces de rechange et pour la rapidité des réparations. C'est surtout en Russie qu'il est difficile d'obtenir de l'industrie cette précision dans les travaux, car l'enseignement professionnel y est encore dans l'enfance. La plupart du temps, les ouvriers, dans les différents métiers qui ont pour objet le travail du bois et

des métaux, ne possèdent que les notions rudimentaires que l'homme acquiert au milieu d'une société peu avancée, dans laquelle il doit seul et sans secours d'autrui subvenir à ses besoins les plus variés avec des outils imparfaits et peu nombreux. L'enseignement est même presque encore impossible en Russie, car ce qui doit en constituer la base, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin et les éléments de la géométrie descriptive n'ont pas suffisamment pénétré dans la classe ouvrière. Les difficultés qui surgissent quand on a commandé un petit nombre d'objets de précision à l'industrie privée se renouvellent en partie quand on se trouve forcé de recourir à un établissement du gouvernement que l'on n'a pas sous sa dépendance directe. Il s'ensuit que, dans un établissement de fusées de guerre, qui a pour objet non-seulement une fabrication constante, mais encore des recherches pour perfectionner les fusées, i faut avoir des moyens d'exécuter tous les objets variés que ces recherches peuvent réclamer, tels que projectiles de fusées, chevalets pour le tir des fusées, etc. Ce principe a été admis même en France pour l'établissement de fusées de Metz, bien que Metz ait une industrie richement dotée pour tout ce qui concerne la fonte et le travail des métaux, et que l'arsenal de cette ville soit situé à proximité de la fabrique de fusées ; aussi, dans la nouvelle manufacture qui s'établit en Russie, on s'occupe de réunir absolument tout ce que réclament la fabrication courante et l'expérimentation.

Dans les procédés de fabrication, pour obtenir des résultats identiques, il faut un outillage convenable, en majeure partie automatique, dans lequel les machines remplacent, autant que possible, non-seulement la force et l'habileté des ouvriers, mais même leur attention, quand du défaut d'attention peut résulter la lenteur ou l'insuccès de la fabrication ; mais, outre la machine, la pyrotechnie exige un personnel d'ouvriers habiles et consciencieux, soit pour surveiller constamment les combinaisons automatiques et les maintenir en bon fonctionnement, soit pour exécuter certains travaux qui réclament tant de prudence et une si minutieuse attention qu'on ne peut les confier qu'à des mains humaines. Il est difficile de former un pareil personnel d'ouvriers civils travaillant à la tâche ou à la journée, bien que dans ces derniers temps on préconise beaucoup ce système comme supérieur au travail obligatoire fourni par des hommes au service militaire. Les travaux de la pyrotechnie militaire demandent un apprentissage que l'ouvrier civil ne peut acquérir en dehors des établissements de la pyrotechnie. On n'échapperait donc pas, avec les ouvriers civils, à l'inconvénient de former et d'instruire les ouvriers dans les établissements mêmes. Parmi les nombreux désavantages que présentent les ouvriers civils sur les

ouvriers militaires dans les établissements de pyrotechnie, il en est qui sont extrêmement graves. Un établissement qui ne marche qu'avec des ouvriers civils d'une spécialité très restreinte n'est pas assez assuré de la continuité de ses travaux, et peut se trouver arrêté à tout moment par le manque de bras. Ceci se rapporte surtout aux établissements de pyrotechnie dans lesquels, outre la difficulté de trouver des ouvriers spéciaux, on ne doit admettre les nouveaux venus qu'avec une circonspection extrême. En second lieu, il est plus difficile d'assujettir des ouvriers civils que des ouvriers militaires à la propreté et à toutes les précautions minutieuses indispensables pour diminuer, autant que possible, les chances d'accidents dans les manipulations dangereuses. Enfin, il est plus difficile d'obtenir des ouvriers civils l'exactitude et l'uniformité dans le travail. Ce n'est, en réalité, que la discipline militaire qui peut imposer et transformer ensuite en habitude les règlements de rigueur dans les ateliers de pyrotechnie pour éviter les pertes de temps, les malfaçons et les accidents. Ce n'est pas tout : l'ouvrier civil tient à honneur de ne travailler qu'autant que cela lui plaît, quelle qu'en soit pour lui la perte de salaire; généralement, il est bien plus porté que l'ouvrier militaire à dédaigner les mesures de précautions pour s'alléger quelque peu la peine. Quant à l'exactitude au travail, il semble que la manière de vivre de l'ouvrier civil et de l'ouvrier militaire se reproduise dans leur manière de travailler. Ce que l'on peut dire en faveur de l'ouvrier civil, c'est qu'il est généralement plus adroit dans les tours de mains que l'ouvrier militaire, et pour ainsi dire plus artiste dans le métier; mais ce sont là des qualités qui, tout en étant extrêmement précieuses dans certaines professions, sont moins essentielles dans la pyrotechnie, qui réclame avant tout l'exactitude absolue et une prudence de chaque instant. On objecte que ce n'est pas la destination du soldat d'être employé en temps de paix à des travaux dangereux ou délétères; mais pourquoi former le personnel des établissements de pyrotechnie autrement qu'avec des militaires de bonne volonté ? En recrutant parmi les militaires de bonne volonté les travailleurs des établissements de pyrotechnie, et, à plus forte raison, en envisageant le service dans ces établissements comme rentrant dans les obligations des militaires, il faudrait, pour être juste, leur prodiguer des encouragements et leur offrir des avantages compensateurs des dangers toujours imminents que l'on court dans ces établissements et que l'on ne peut jamais en écarter complétement. Le moyen le plus convenable serait peut-être de leur assurer autant de bien-être que possible, en leur assignant une paye en raison du travail ou du moins un entretien qui ne soit pas au-dessous de celui des troupes d'élite, et, pour les avantages

matériels et honorifiques, d'assimiler le travail dans les poudreries, dans les capsuleries, dans les troupes et dans les compagnies d'artificiers chargés de la confection des munitions de guerre, et dans les fabriques de fusées de guerre, au service effectif en campagne. Il faudrait mettre en évidence l'honneur de ce genre de service pour un militaire, à cause des dangers qui en sont inséparables. Dans les poudreries, les hommes préposés à suivre les meules des moulins à poudre ont un costume qui couvre l'homme entièrement de peaux épaisses, et abrite la tête par un capuchon de peau de buffle à masque, avec deux ouvertures circulaires fermées par de fortes plaques en verre à glace pour les yeux. Ce costume indique qu'en cas d'explosion d'un moulin, ce qui arrive presque annuellement, et quelquefois même plus souvent, les hommes qui y travaillent sont préservés, autant que possible, des brûlures ; mais ceci ne les empêche pas parfois d'être fortement contusionnés ou même d'y perdre la vie. Dans les capsuleries, les ouvriers qui manipulent la poudre au fulminate de mercure, qui la grainent, qui la sèchent, en font des pesées, la transportent, la mettent en magasin, et la distribuent dans les ateliers de chargement des capsules, n'échappent journellement à la mort qu'à force d'attention, d'intelligence et d'adresse. Le danger est plus grand encore pour ceux qui préparent le fulminate même. La chimie industrielle n'a pu encore les préserver de l'influence des vapeurs mercurielles qui se dégagent dans cette opération ; les ouvriers n'ont pas même l'espérance d'échapper aux conséquences désastreuses des travaux qui leur sont confiés ; ils sont fatalement voués à la souffrance et aux ravages dans leur organisme. Hâtons-nous de le dire, pour obvier autant que possible au mal, on change les ouvriers dans ces derniers travaux toutes les fois qu'on le peut. A l'apparition des symptômes graves, on libère l'ouvrier et on le livre aux médecins; mais presque toujours le mal est irréparable. On n'en finirait pas d'énumérer les dangers qui accompagnent la confection des munitions par les compagnies d'artificiers ou par la troupe. En parcourant les ateliers de la fabrique de fusées de Saint-Pétersbourg, le visiteur est frappé de la quantité de dispositions, qui ont pour but de diminuer le danger des travaux qui s'y accomplissent ; c'est du plomb en feuille qui recouvre les planchers, des sonneries de toute nature, des transmissions de mouvements lointaines. Eh bien ! tous ces dispositifs, établis l'un après l'autre, ont pour origine quelque accident. A chacun d'eux se rattache le souvenir d'une ou de plusieurs victimes, et ils forment ainsi des palliatifs plus ou moins efficaces pour s'opposer au retour de cas pareils à ceux qui en ont donné l'idée. Voici, par exemple, des ouvriers qui chargent un cartouche en fer de pulverin de poudre et qui le compriment à une pression

énorme au moyen d'une baguette en acier trempé ; ils savent parfaitement qu'un grain de sable dans le pulvérin peut leur coûter la vie. Et qu'on y songe, ils n'ont pour s'encourager dans leur besogne, ni l'entraînement de l'assaut, ni l'ardeur de la bataille ; ils doivent froidement veiller les uns sur les autres pour qu'une maladresse quelconque de l'un d'eux, un oubli, un grain de sable, ne vienne pas compromettre l'existence de tous. Les mêmes dangers se représentent chaque jour, pendant de longues années parfois pour chaque individu ; les chances de la guerre seraient moins redoutables à leurs yeux, elles trouveraient du moins des compensations dans le péril affronté en commun ; la mort y paraît moins dure, moins assurée ; elle s'offre sous un aspect glorieux, qui lui communique des grâces. Ceux qui l'attendent de l'empoisonnement ou de l'explosion des ateliers, et ceux qui la bravent dans les combats, se sacrifient également à la défense du pays ; ils ont donc droit aux mêmes avantages, aux mêmes priviléges, aux mêmes honneurs. Quand on examine les dangers toujours menaçants qui sont suspendus sur la tête des ouvriers des pyrotechnies militaires, on est particulièrement frappé des conséquences terribles auxquelles peut donner lieu la présence d'un mauvais sujet dans ces établissements ; il en ressort que le choix d'un personnel de tout établissement de ce genre, indépendamment de la question de la perfection dans la fabrication, doit toujours être fait avec un soin exceptionnel, et ceci est une nouvelle raison pour assurer des avantages aux ouvriers de ce service. Ce n'est que quand le renvoi d'un ouvrier d'un établissement pareil sera la plus redoutable punition qu'on ait à lui infliger que l'on pourra être sûr du zèle des autres ouvriers, et qu'au moyen de leurs travaux on pourra arriver à exécuter des engins excellents et irréprochables. La technologie militaire n'est pas la seule à déplorer une telle insalubrité de travail, l'industrie privée en offre des exemples tout aussi terribles : la fabrication du blanc de céruse, l'étamage des glaces au mercure, la fabrication des allumettes au phosphore ordinaire, le travail des métaux à la meule, le travail dans les mines, etc. C'est l'impossibilité de gagner la vie par un travail salubre, c'est le manque d'habileté, la concurrence, la mauvaise heure qui frappe au hasard sur certaines existences, qui condamnent l'ouvrier à braver la maladie et la mort pour gagner son pain, et ne lui offrent que la possibilité d'éloigner le moment de succomber à sa position au lieu de s'en rendre maître ; mais les fatalités qui accompagnent certains travaux dans l'industrie privée ne peuvent être invoquées pour justifier les accidents funestes qui peuvent survenir dans un établissement militaire, et les avantages honorifiques que l'Etat offrirait à ses ouvriers seraient en même temps une flétrissure et un stimulant pour l'industrie privée,

qui frappe les victimes et n'offre à leurs souffrances aucune compensation.

IV

C'est dans la question périlleuse et délicate des secrets de la fabrication que l'influence de M. de Konstantinoff s'est fait principalement remarquer. Ici, grâce à lui, il s'est accompli une révolution qui de la Russie passera inévitablement dans le reste du monde. Personne n'ignore en quel mystère absolu les établissements de pyrotechnie militaire se complaisent à enfermer ce qu'ils appellent à tort ou à raison leurs secrets, et cela s'explique. Il est, en effet, très avantageux de monopoliser les procédés par lesquels la suprématie dans les combats se trouve assurée. Aussi les établissements de pyrotechnie se montrent en général très avares de communications relativement à leurs engins et à leurs moyens de destruction, et ils multiplient les épreuves pour enchaîner la discrétion du personnel réservé à la fabrication. En Suisse, par exemple, dans l'espoir de s'assurer la possession exclusive de leur fabrication, ils imposent le serment aux employés qui, dans les arsenaux, sont chargés de la conservation des fusées. Il ne sera pas sans intérêt de citer ici le texte précis de cet engagement, qui se trouve originairement dans l'ordonnance suisse sur l'organisation de batteries à fusées du 26 mai 1853, à la page 7 :

« Je promets, par serment, de garder fidèlement les fusées de guerre qui me sont confiées en vertu de mon emploi, de ne les livrer à personne sans l'ordre de l'autorité compétente, et de ne chercher moi-même ni faire chercher par d'autres à découvrir le secret de leur fabrication ; je le promets devant Dieu tout-puissant aussi vrai que je désire que sa grâce m'assiste. » Un semblable serment donne sans doute à réfléchir, et sa pompe austère doit exercer son influence sur les gens que sollicitent l'indiscrétion, la curiosité ou même simplement le désir de s'instruire. Néanmoins, un serment, si solennel qu'il soit, ne prouve peut-être pas d'abord que la chose qui fait l'objet du secret soit bonne, et ensuite qu'on puisse retirer d'énormes avantages d'un secret, si bien gardé qu'on le tienne, surtout lorsqu'il s'agit de technologie militaire. On pourrait écrire un chapitre très curieux à propos des secrets destinés à la guerre. Certains de ces secrets des temps passés étaient de nature à rivaliser avec le pendule explorateur ou avec les tables tournantes. Ainsi, en remontant dans les annales de la pyrotechnie, on rencontre des secrets pour devenir inaccessible aux balles, des secrets pour que, soit à la chasse, soit à la

guerre, les coups des armes à feu soient infaillibles; des recettes pour rendre la poudre muette, afin de pouvoir tirer sans faire du bruit, et, comme pendant, des recettes pour rendre le canon plus bruyant. Il n'est peut-être pas une seule artillerie qui n'ait quelque mystérieuse recette pour la confection des obus à balles, des espolettes à percussion ou à concussion, une hausse ou un procédé de pointage particulier; mais, on le croira sans peine, la valeur de ces recettes, l'importance de ces secrets diminuent grandement dès que le grand jour se lève sur tous ces petits mystères, et qu'on en peut étudier le fond, car c'est là un de leurs premiers inconvénients. Dans l'armée qui s'en attribue le privilége, ces secrets sont mis à l'abri de toute critique, et ils jouissent, dans leur pays natal ou dans leur pays d'adoption, d'une famosité exagérée, qui cause bien des mécomptes et prépare bien des fautes. N'a-t-on pas, en Russie, possédé les obusiers tromblons Schouwaloff, exclusivement destinés au tir à mitraille, et dont l'âme, évasée horizontalement à la bouche de la pièce, devait disperser la mitraille en largeur, et faucher ainsi les bataillons ennemis? Le dispositif de ces pièces secrètes, ainsi qu'on les dénommait dans le temps, était protégé contre tout regard curieux au moyen de masques en bronze cadenassés sur leur bouche. Le personnel qui desservait ces pièces était lié par serment à n'en jamais divulguer le mystère. Le comte Schouwaloff, grand-maître de l'artillerie, n'en confiait le commandement qu'aux meilleurs officiers, honneur qui était alors fortement brigué par les officiers d'artillerie russe. Mais l'usage, à la guerre, a fait justice de cette invention mal contrôlée. Dans la guerre de Sept ans, à la bataille de Zornedorf, en 1758, l'armée russe perdit vingt de ces pièces. Frédéric le Grand les fit exposer sur les places de Berlin avec leur âme dévoilée et cette inscription : « Secret des Russes! » Ces pièces, méprisées par l'ennemi, n'en sortaient pas moins victorieuses des luttes au polygone, entreprises du temps du comte Schouwaloff, contre les obusiers ordinaires. Il y eut même de grandes expériences, en 1760, dans le but de constater la supériorité de toutes les nouvelles pièces introduites dans l'artillerie russe par le comte Schouwaloff, alors très puissant et comblé de toutes les marques de la faveur impériale. Les résultats de ces expériences furent publiés par un ukase de l'impératrice Elisabeth du 16 février 1760 : « Considérant, y est-il dit, qu'il se produit encore des appréciations mal fondées tendant à amoindrir l'utilité que procure réellement l'artillerie nouvellement inventée, afin de les annuler une fois pour toutes, et d'écarter tout doute à cet égard, surtout dans l'armée, etc. » Mais, après la mort du comte Schouwaloff, survenue en 1762, ses obusiers-tromblons, gravement discrédités par la guerre de Sept ans, discrédit dont ne put les rele-

ver l'ukase impérial, eurent à soutenir derechef la comparaison au polygone avec les obusiers ordinaires par ordre du grand-maître de l'artillerie Vilebois, successeur du comte Schouwaloff, et cette fois, ils ne surent plus se maintenir à la hauteur du mérite constaté par l'ukase. Il fut reconnu qu'ils ne présentaient aucun avantage pour le tir à mitraille sur les obus ordinaires, et, par cela même, ils furent abandonnés. Ces pièces, eussent-elles même un certain avantage sur les pièces ordinaires pour le tir à mitraille, n'auraient peut-être jamais dû être acceptées, car la mitraille était leur unique projectile, la forme de leur âme rendant impossible le tir du boulet ou de l'obus.

Un semblable mécompte a frappé le secret des *projectiles excentriques*, réglés chacun dans un bain de mercure. Un autre secret, qui a beaucoup préoccupé les principales armées européennes, c'est le *fusil à aiguille*, le *Zundnadel Gevehr*. Dès son introduction dans une des premières armées d'Allemagne, cette arme a été mise à l'étude dans presque toutes les principales armées européennes, mais elle n'a conservé son prestige nulle part, excepté dans son pays natal, où elle a fait mentir le proverbe, et où elle continue d'être en grand honneur et l'objet d'un secret officiel.

Telle était la magique puissance du secret dans les anciennes artilleries. Dans les temps modernes, il est plus difficile d'en imposer; les croyances absurdes sont élaguées des sciences et des arts; les secrets pour les armes de guerre ne sont plus du domaine du surnaturel; mais l'on n'y attache pas moins d'importance. Ainsi les Russes, pendant la guerre d'Orient, découvrirent le secret des projectiles à percussion Billette, en usage dans la marine française, qui ne devaient se briser qu'au moment du choc du projectile, à son arrivée au but; ainsi que le secret des projectiles à percussion Moorsom, introduits dans la marine anglaise, et dans lesquels on avait obvié à toute chance d'éclatement prématuré. Ces secrets se révélèrent aux Russes d'eux-mêmes, lorsqu'un bon nombre de bombes et d'obus, leur étant arrivés sans éclater, ils les déchargèrent et découvrirent les mécanismes qu'on avait tenus en si profond mystère. Il est à remarquer que si ces projectiles, tant français qu'anglais, ont rarement éclaté au moment où ils furent lancés, ils éclatent souvent, et jusqu'à présent même sous la pioche des ouvriers qui les déterrent, ou à la suite d'imprudences de ceux qui les relèvent, et ils ont ainsi causé de nombreux accidents, après la guerre, à Pétropawlowsk et à Sébastopol, comme on a pu le voir maintes fois dans les journaux.

Tels sont les mécomptes inévitables qui frappent tous ces secrets bien gardés; mais ce n'est peut-être pas leur plus grave inconvé-

nient : ce qu'on leur reproche avec le plus de juste rigueur, c'est qu'en matière d'armement le secret n'est la plupart du temps un empêchement sérieux que pour les officiers de l'armée où il est maintenu. Quelque bien gardé qu'il soit, il finit toujours par transpirer au dehors, et cela arrive même d'autant plus vite qu'il est plus important, chaque armée étant obligée de suivre à tout prix les progrès et les perfectionnements qui se réalisent chez les autres. Le système des secrets, tout en laissant bien problématique le monopole des inventions dont on veut profiter seul et à l'exclusion des autres nations, a donc pour premier désavantage d'entraver l'instruction dans l'armée qui en veut tirer profit, de nuire à son développement intellectuel, et sans doute aussi de retarder les perfectionnements ultérieurs. L'illusion engendre l'illusion, et l'espérance du monopole exclusif d'un secret pousse à en exagérer la valeur. En définitive, on arrive à une stagnation complète avec des conséquences pareilles à ce que nous offrent en grand les habitants du Céleste-Empire, ces premiers inventeurs de toute chose qui, infatués du mérite de leurs œuvres, en sont encore à l'arc et au fusil à mèche. Même en admettant qu'à force de précautions et de serments on parvienne à obtenir pour une découverte ou une invention quelconque une discrétion absolue, s'en assurera-t-on pour cela la possession exclusive et indéfinie ? N'est-il pas constaté que, dans les pays civilisés, indépendamment des efforts tentés pour surprendre le secret du voisin, on atteint presque simultanément aux mêmes résultats dans le perfectionnement des objets destinés à la guerre ? Et, en effet, le niveau du savoir est le même dans tous les grands centres de la civilisation de l'ancien et du nouveau monde. Les nouvelles découvertes et les nouvelles inventions de toute nature qui en sont la conséquence naturelle, dépendent moins des intelligences isolées que de la nécessité qui les provoque. Des besoins semblables engendrent des solutions pareilles, et c'est ainsi que presque toutes les découvertes et toutes les inventions, y compris les inventions militaires, surgissent presque toujours, et comme spontanément, en plusieurs endrcits à la fois, sans qu'il soit possible d'établir d'une manière certaine un droit de priorité.

Incontestablement, il y aurait grand avantage à devancer ses antagonistes dans les sciences et les arts, et plus particulièrement à se présenter à la guerre avec un matériel plus parfait que celui de l'ennemi ; mais cette suprématie ne s'acquiert pas au moyen de la possession de secrets. C'est le développement général de la civilisation d'une nation, de son industrie, de sa richesse qui l'assure. Le savoir et les inventions ne servent à rien, s'ils ne sont pas mis en œuvre ; or, pour les mettre en œuvre, ce qu'il faut, ce sont des matières pre-

mières, des moyens de travail, une organisation administrative prompte et étendue, et, par-dessus tout, l'initiative dans l'appréciation du degré de maturité des nouvelles inventions et de l'opportunité de leur introduction. En guerre comme en industrie, pour accepter un nouvel engin, il faut savoir apprécier si l'usage qu'on en fera répondra aux effets qu'on en attend, et si ces effets ne seront pas dépassés bientôt par de nouveaux perfectionnements ; car les causes de ruine sont aussi imminentes pour ceux qui s'attardent dans la routine que pour ceux qui se passionnent pour les innovations, devancent les exigences de leur temps et se trouvent constamment dans la nécessité de recourir à de nouveaux changements ou à de nouvelles modifications, par la raison qu'ils ont mis trop de précipitation à accepter des inventions ou des perfectionnements encore incomplétement élaborés. C'est ainsi que la supériorité des armes de précision dans les armées anglaises et françaises, en ces derniers temps, sur les champs de bataille européens, doit être attribuée non pas à ce que ces puissances en possédaient le secret, mais à ce qu'elles ont su les introduire à temps et les mettre en œuvre promptement. Il leur a été donné d'atteindre aisément ce double but, parce qu'à leur prépondérance en richesses et en moyens d'exécution, ainsi qu'à leurs arsenaux puissamment organisés, venait se joindre l'assistance de l'industrie privée la plus avancée.

Ils sont loin de nous les temps où les savants jaloux s'adressaient, en manière de défi, des problèmes dont ils gardaient secrètes les méthodes de solution. Chacun, au contraire, est désireux d'apporter sa part de découvertes au fonds commun et de professer au grand jour, au lieu de réserver sa science pour quelques rares adeptes. D'ancienne date, la France a donné l'exemple de ce libéralisme intellectuel ; ses établissements scientifiques sont accessibles à toutes les nationalités ; être étranger, c'est même posséder un titre de plus pour en profiter. La France prodigue ainsi non-seulement l'enseignement scientifique, mais aussi l'enseignement industriel ; dans les salles du Conservatoire des Arts et Métiers, elle livre à la publicité les procédés des principales industries du pays, sans s'opposer à ce que ses rivaux étrangers en industrie en profitent aussi largement qu'elle-même. Bien certainement, la France n'a point à regretter d'avoir suivi ce régime traditionnel de libéralité dans le savoir et dans l'enseignement, et de n'avoir point cherché à abriter derrière une muraille ni les connaissances de ses savants qui ont tant fait pour vulgariser les sciences et les appliquer à l'industrie, ni l'habileté de ses industriels qui ont réalisé tant de perfectionnements dans les divers procédés de fabrication. Au contraire, elle y a gagné de marcher à la tête de la civilisation, et elle y a conquis en

émulation un bénéfice indubitablement supérieur à ce qu'elle peut perdre matériellement en aidant ses concurrents, sur les marchés étrangers, à rivaliser avec elle pour les produits. Espérons que les sciences et la technologie militaire seront placées un jour, dans tous les pays, dans les mêmes conditions de publicité où se trouvent actuellement en France les sciences et l'enseignement scientifique et industriel, et que, dans tout pays civilisé, un militaire étranger sera tout aussi libre de communiquer, à titre d'échange et de réciprocité, la part de ses connaissances et le fruit de ses veilles, que l'est le savant du pays lointain, au sein d'une académie, pour ses travaux scientifiques. En attendant, il faut constater que c'est la Russie qui, une des premières, s'est engagée dans cette voie libérale. Son initiative s'est manifestée d'abord dans son *Recueil de la marine ;* elle l'a continuée dans son *Journal de l'artillerie*, et M. de Konstantinoff vient couronner cette œuvre de diffusion en livrant à la publicité tout ce qui touche à la fabrication et à l'emploi des fusées de guerre, qui ont fait l'occupation et le but de sa vie. Le gouvernement russe s'est associé à cette généreuse initiative. Nous nous croyons permis de l'appeler de ce nom ; car, s'il est vrai de dire que chaque perfectionnement nouveau dans la mécanique industrielle a pour effet de ménager davantage la vie humaine, il est plus vrai encore de le dire du perfectionnement des instruments de guerre. Plus les coups frappés seront rapides, plus ils seront décisifs et plus ils imposeront vite la paix. En provoquant la discussion sur les engins qu'il préconise, en appelant l'examen sur ses procédés, l'auteur fait donc ici une œuvre d'humanité autant que de sage libéralisme. Il a d'ailleurs appuyé la publication de son livre d'un acte qui peut aider à en mesurer l'importance ; il a fait, sur l'ordre de son gouvernement, construire à Paris, à la vue de tous, sous le contrôle facile de toutes les artilleries de France, d'Angleterre, d'Allemagne, les appareils destinés à la fabrication des fusées de guerre, et il s'est fait autoriser à accorder aux autres artilleries, qui n'ont pas manqué d'en profiter, le droit de se servir de ses modèles et de recueillir le fruit de ses investigations, dont la plupart des gouvernements n'eussent pas manqué de lui ordonner de faire un secret.

V

Les fusées de guerre ont leurs fanatiques, elles ont aussi leurs détracteurs. Le succès de la nouvelle arme ne tardera pas à concilier leurs opinions ; mais il est bon, en attendant, de détruire les pré-

jugés, de prévenir les espérances exagérées et de répondre aux critiques mal informés. Réclamer des fusées de guerre les services qui ne rentrent pas dans le cadre de leur spécialité est une erreur que ne manquent pas de commettre les fanatiques du nouveau projectile. Au commencement du siècle, lors de l'introduction des fusées dans presque toutes les armées européennes, les partisans des fusées voulaient les appliquer à la production d'un effet mécanique quelconque, comme par exemple à mettre en mouvement les aérostats, les vaisseaux, les mines flottantes, les brûlots, etc. L'application des fusées au lancement des brûlots séduit encore beaucoup d'esprits peu observateurs. C'est, au reste, une idée aussi vieille que les fusées elles-mêmes : on rencontre dans les anciens ouvrages de pyrotechnie cette application, qui fut maintes fois essayée dans tous les pays, mais qui, ainsi que les chandelles romaines et d'autres inventions pyrotechniques, a passé de la pyrotechnie militaire aux fabricants de feux d'artifice; c'est de là que nous sont venues la baleine, les dauphins, les cygnes, qui sont généralement des fougasses flottantes, mises en mouvement par quelques fusées. Rien qu'à voir la difficulté de faire mouvoir ces machines sur l'eau, même avec des fusées de fort calibre, on comprend que les fusées manquent d'une force motrice suffisante pour produire un effet mécanique utile. Ce qui induit en erreur sur cette force motrice, c'est l'écoulement des gaz, qui persiste presque pendant tout le temps du mouvement des fusées, et donne ainsi l'idée d'une impulsion persistante et continue ; mais il faut se rappeler que la combustion du massif ne produit aucune force appréciable, et qu'elle ne donne lieu qu'à la formation d'une quantité de gaz très minime, relativement à celle qui se produit par la combustion de la composition qui enveloppe l'âme de la fusée. Les fusées appliquées à mettre en mouvement un corps flottant sur l'eau, d'un poids considérable et par conséquent d'une grande inertie, ne produisent qu'un effet de courte durée, pour ainsi dire qu'un choc, qui ne donne lieu qu'à un déplacement peu considérable en raison du peu de vitesse qui en résulte pour le corps flottant et de sa prompte absorption par la résistance de l'eau. Si la force des fusées produit des portées énormes dans certaines conditions, cela dépend de ce que les fusées, avec leur armement, sont alors comparativement très légères, et de ce que, à cause de leur forme allongée et de leur petite vitesse, en comparaison des projectiles de l'artillerie, elles n'ont à surmonter qu'une très faible résistance de l'air.

Les partisans des fusées les ont encore envisagées comme moyen de remplacer l'artillerie, et lors de la réapparition des fusées dites à la Congrève, on se complut, dans presque toutes les armées européennes, à créer un matériel pour le transport et pour le tir des

fusées, aussi semblable que possible au matériel d'artillerie; on chercha aussi à armer les fusées de tous les projectiles en usage pour les pièces d'artillerie, et, dans le nombre, de boulets pleins ; on espérait même appliquer les fusées à boulets pleins pour battre en brèche les revêtements en pierre, et en général pour agir, au moyen du choc, contre les obstacles matériels. A cette prétention, il faut opposer que la force du choc des fusées, même dans les circonstances les plus favorables, est très minime comparativement à la force du choc des projectiles d'artillerie ; il en résulte que l'effet du choc des fusées n'est applicable que contre les troupes, pour mettre hors de combat hommes et chevaux et tout au plus détruire les caissons ; à cet usage, les fusées de grand calibre sont même de trop. En technologie militaire, on revient souvent aux mêmes idées; il en est ainsi pour bon nombre d'engins de guerre, au nombre desquels prennent place les chandelles romaines dont il a été question plus haut. En 1848, en Danemarck, elles ont été réhabilitées et réintégrées comme armes de guerre sous le nom d'espingoles, et une batterie de ces pièces, avec tout leur matériel de transport et de combat, offerte par le Danemarck à la Russie, est encore placée au musée de l'Arsenal de Saint-Pétersbourg, où elle restera toujours sans doute sans emploi. On ne peut pas ne pas accorder aux espingoles danoises la possibilité de produire un certain effet ; mais elles prêtent bien prise à la critique par ce seul fait qu'elles ne remplissent leur but qu'à la condition de dépenser en une fois tous leurs coups et leurs approvisionnements, et par cette raison que les cas sont très rares où de pareils engins peuvent rendre service. Il ne faudrait cependant qu'une heureuse inspiration pour en faire des machines infernales, qu'on pourrait utiliser à la guerre, et dès lors qu'on juge de leur effet, surtout dans la marine militaire, tout émerveillée encore des dernières inventions américaines ! Ce n'est pas le seul changement des goûts qui ressuscite parfois les anciennes modes ; ces retours de vogue ont des motifs plus sérieux et dérivent non pas des caprices et de la fantaisie, mais de la perspective que les nouvelles découvertes viennent ouvrir pour réaliser les avantages que les anciennes conceptions s'étaient proposés et que les lacunes de la science ont forcé d'ajourner. Au nombre de ces perfectionnements, qui peut-être se réaliseront dans un avenir prochain, et qui sont les *desiderata* de la fabrication des fusées, il faut citer l'emploi de l'électricité pour régulariser les effets des presses à charger ; l'application de la galvanoplastie, l'emploi de la tôle cannelée pour la confection des baguettes, enfin l'emploi du coton-poudre, sur lequel il est bon de s'arrêter un instant. Il faut environ le quart en coton-poudre du poids de la poudre à canon, pour égaler l'effet de celle-ci dans les

mines et dans les projectiles creux. Cette puissance d'explosion, à volume égal de la poudre ordinaire, sous un poids beaucoup moindre que celle-ci, rend la poudre-coton digne d'attention pour la charge des projectiles des fusées de guerre, surtout dans des chapiteaux explosifs ou, comme on les appelle en technologie militaire, fougasses. L'avantage de la poudre-coton tient ici à ce que la portée des fusées est en raison inverse du poids du projectile qu'elles portent. En remplaçant les charges des projectiles des fusées par des charges de coton-poudre d'un effet équivalent, on obtiendrait donc, par l'allégement de la fusée, une augmentation considérable de portée, et, d'un autre côté, la poudre-coton donne la possibilité de quadrupler l'effet des chapiteaux actuellement en usage, si on ne tient pas à augmenter la portée. La fusée de deux pouces, armée d'un chapiteau explosif contenant deux livres et demie de poudre-coton, serait un moyen très efficace pour raser les travaux de l'attaquant qui précèdent la prise du chemin couvert et le passage du fossé. Il est vrai qu'il se présente encore bien des difficultés pratiques pour arriver à tirer parti de cet avantage du coton; les plus sérieuses sont que le coton-poudre, à l'état sec, ne conserve pas à la longue ses propriétés explosives, et qu'il est sujet, dans cet état, à des explosions spontanées en magasin; il n'en faut pas davantage pour rendre son emploi impossible en campagne. Mais dans la défense des places, on pourrait l'utiliser à cause de cette propriété remarquable qu'il a de pouvoir être gardé indéfiniment à l'état humide, sans altération, et de plus à l'état incombustible. Dans les forteresses, il serait facile d'avoir un petit séchoir à l'épreuve de la bombe, pour y dessécher de petites quantités de coton à la fois, destinées à faire face aux besoins journaliers, et cela d'autant plus facilement que la quantité de coton nécessaire pour les approvisionnements journaliers de la défense ne serait jamais bien considérable, même avec un très grand développement de l'arme des fusées. Quant à l'inflammation spontanée, la consommation presque immédiate de tout le coton desséché en amoindrirait considérablement les chances. Au reste, pour plus de précaution, les chapiteaux chargés de coton pourraient n'être réunis aux fusées qu'au moment du tir. Dans de telles conditions, il serait facile de pratiquer des mesures de précaution pendant la garde en magasin, la mise en œuvre des chapiteaux explosifs et le transport, pour que l'explosion spontanée de l'un d'eux venant à avoir lieu, le désastre fût aussi restreint que possible. Presque tous les Etats d'Allemagne, mais surtout l'Autriche, poursuivent actuellement, sans se rebuter, les études et les applications pratiques de cette nouvelle poudre, avec l'espérance d'obtenir, avant toute autre nation, une découverte qui lui donne une revanche dans le domaine

de l'art, et qui l'indemnise de l'échec qu'elle a subi dans la première application des canons rayés. Pour ces recherches, on ne s'en rapporte pas, et avec raison, exclusivement aux travaux des chimistes ; on cherche à élaborer la question directement en grand, au polygone, et dans les conditions de l'application réelle.

Aux espérances prématurées des partisans des fusées, il faut opposer les critiques de leurs détracteurs. Ceux-ci, et on les trouverait surtout dans l'armée française, refusent toute valeur à cette arme de guerre ; ils dénaturent l'effet du projectile ou le déclarent nul. On a déjà répondu, dans l'article de la *Revue* que nous avons cité, à la plupart des objections qui ont été présentées ; mais, depuis, il s'est produit quelques faits qu'il est à propos de mentionner, et dont personne d'ailleurs ne contestera l'intérêt. Après la prise de Sébastopol, le général major Krijanowski étant entré en relation avec les officiers de notre armée, leur fit plusieurs questions relatives aux fusées à la Congrève à grande portée. Le général qu'il interrogeait, ainsi que les officiers de l'état-major, lui répondirent constamment par des sourires, et avouèrent que l'on s'était servi de fusées pendant le siége de Sébastopol, parce qu'elles étaient envoyées en très grand nombre de France, et qu'il fallait bien les utiliser, mais qu'on l'avait fait sans profit réel. Cet aveu n'étonna pas M. Krijanowski, et il s'empressa de déclarer, pour sa part, que, pendant les quelques mois d'établissement du quartier général du côté du nord, sur un assez grand nombre de fusées tirées presque journellement par les alliés, une seule avait fait quelque mal. M. Krijanowski, s'appuyant sur cette conversation et sur plusieurs expériences personnelles, donnait pour conclusion que l'usage des fusées de guerre doit être très restreint. C'était la confirmation de l'opinion que les Russes s'étaient déjà faite lors du premier essai de cette arme dans la campagne de Turquie, de 1828 et 1829. Au souvenir des officiers russes, ces projectiles étaient fort mauvais ; ils éclataient sur les chevalets, au préjudice de ceux qui les lançaient, et parfois revenaient en arrière. Aussi les artilleurs trouvaient qu'ils étaient moins nuisibles à l'ennemi qu'à eux-mêmes, et ils avaient pris l'habitude de dire que le meilleur emploi qu'on en pût faire était de les donner aux Turcs, afin qu'ils s'en servissent à leur tour. Cette manière d'envisager les fusées est encore celle de bon nombre de militaires français ; mais elle n'est point partagée par ceux de qui dépend l'emploi des engins de guerre. Nous avons, au reste, à nous élever contre toute prévention non fondée, et nous allons nous enquérir de la manière dont les fusées ont opéré sur les différents théâtres de la guerre où elles ont été appelées à agir dans ces dernières années ; c'est la méthode la meilleure pour constater les effets de ce projectile et les services qu'il peut rendre. Nous tire-

rons nos premières preuves de l'historique du service de l'artillerie au siége de Sébastopol, publié par ordre du ministre de la guerre en France. L'auteur principal de cet ouvrage est le général Auger, successeur du général Lebeuf dans les fonctions de chef d'état-major de l'artillerie en Crimée, et nommé, en mai 1859, chef de l'artillerie du second corps de l'armée d'Italie. Au milieu des dangers et des fatigues d'une campagne aussi active, il trouva encore le temps de corriger les épreuves de son ouvrage. La mort vint le frapper à Solferino au milieu des combats, et tout occupé de travaux qui ne dépassent pas d'ordinaire le seuil du cabinet. Ainsi, la correction des épreuves eut lieu sur les champs de bataille d'Italie, et incontestablement l'expérience acquise dans cette campagne a dû réagir sur la discussion des résultats obtenus, et surtout sur l'appréciation générale des différentes espèces de projectiles. Aussi serait-il opportun de passer ici en revue, en le condensant selon nos besoins, tout ce que l'*Historique* contient de marquant par rapport aux fusées, et nous pouvons, en toute confiance, en accepter les déductions comme sanctionnées par les dernières applications dans la campagne d'Italie.

En février 1855, des fusées de guerre furent envoyées sur les divers points les plus éloignés occupés par l'ennemi. A part quelques éclatements prématurés, les résultats du tir furent satisfaisants, notamment dans la journée du 7 mars. Depuis plusieurs jours, on voyait défiler des convois nombreux sur le plateau du nord ; les voitures descendaient au bord de la baie et y avaient formé un grand parc d'environ deux mille voitures. On dirigea dessus, de la baie de Straletska, une vingtaine de fusées, dont dix explosives, dix incendiaires ; elles arrivèrent convenablement au but, et, au bout de peu de temps, on vit l'ennemi atteler ses voitures et les disperser dans toutes les directions. Le succès fit qu'on réclama, outre différents approvisionnements en matériel, l'envoi de 24,000 fusées. Mais jamais ce chiffre ne fut atteint dans les envois, et les Français n'en lancèrent guère, à Sébastopol, au delà de 3,000 sur 2,180,000 projectiles de différentes espèces, ce qui revient à dire que, sur 700 projectiles de l'artillerie, il fut lancé une fusée. Du 2 mars au 29, le tir des batteries fut également appuyé par de grosses fusées de guerre qui, croisant leurs feux avec les fusées lancées par les attaques de gauche et par les Anglais, déterminèrent plusieurs incendies dans la ville et inquiétèrent fortement l'ennemi sur la sécurité de communication de ses transports et de ses approvisionnements. Une cinquantaine de fusées furent aussi lancées sur la ville et y déterminèrent plusieurs incendies qu'il fut difficile aux Russes d'éteindre, à cause du tir des mortiers qu'on fit converger sur ces points. La reconnaissance d'Omer-Pacha, du 7 au 19 avril, du côté de Tchor-

goun, entraîna encore l'emploi efficace des fusées. La colonne expéditionnaire se composait de quatorze bataillons turcs, d'une brigade de cavalerie anglaise, d'une brigade de cavalerie française, d'une de nos batteries à cheval, et de deux détachements de fuséens. En outre, la batterie de montagne avait fourni un détachement de 60 mulets portant des munitions de réserve. La reconnaissance suivit les crêtes au delà de Balaklava jusqu'aux mamelons de Tchorgoun. On constata la présence de douze à quinze mille Russes, qui se retirèrent aussitôt, et l'on eut occasion de tirer contre les postes avancés une cinquantaine de fusées qui produisirent un très bon effet. Les fusées furent encore utilisées aux attaques du 18 juin et du 16 août. On avait établi des fuséens à la baie de Streletzka, et ils y avaient rendu d'éminents services. Les travaux de la batterie n° 37 donnèrent l'idée de les porter aussi en avant ; on leur trouva dans le voisinage, tout près de l'église Saint-Vladimir, un emplacement très favorable pour découvrir l'intérieur de la rade, ainsi que tous les terrains de la rive nord occupés par l'ennemi. On y fit construire un épaulement propre à abriter des chevalets pour lancer de grosses fusées, le but étant de le faire concourir au même objet que toutes les pièces à longue portée de la gauche de Malakoff. Là encore le succès accompagna l'emploi des fusées. Quand les Français eurent connaissance de l'intention qu'avaient les Russes de les attaquer sur la Tchernaia, ils prirent des mesures pour renforcer la défense de ce côté ; on augmenta l'artillerie dans les redoutes turques et la batterie Canrobert ; à côté de cette dernière, on plaça des chevalets de tir pour lancer des fusées à longue portée. Pendant l'affaire même, des hauteurs d'Inkermann le général Bosquet considérait le champ de bataille, et il donna l'ordre au poste de fuséens de lancer des fusées à longue portée au moment où l'ennemi s'amoncelait vers les gorges qui conduisent aux défilés de Chouliou et de Makensie ; elles arrivèrent avec un rare bonheur au milieu de la cavalerie et des parcs d'artillerie, et y causèrent beaucoup de désordre.

D'après l'*Historique*, les fusées de guerre ont été employées, du côté de l'attaque de Sébastopol, presque dans toutes les entreprises, et le compte qu'il en rend est à l'avantage des fusées, tout en maintenant la réserve que leur perfection laisse à désirer, ce qui est l'avis de M. Konstantinoff. Voici du reste le résumé sur la matière, contenu dans l'*Historique*, que l'on trouvera peut-être bien sévère si on le compare avec les faits qu'il raconte et dont nous venons de détacher quelques-uns : « Les fusées de guerre, y est-il dit, ont été employées, mais malheureusement leur nombre a toujours été trop restreint ; on pense que la fusée de guerre est un artifice non pas indispensable ni qui puisse jamais remplacer le canon, mais on la considère comme

un accessoire utile et qu'on regrettera toujours de n'avoir pas à sa disposition. » C'est justement la conclusion que les vrais partisans de la fusée veulent faire admettre, et qu'il serait temps de voir accepter par nos artilleries. Personne ne croit plus aujourd'hui qu'elles puissent remplacer le canon, mais on peut hardiment prétendre que ce projectile, aux termes de l'*Historique*, soit considéré comme un accessoire utile qu'on regrettera toujours d'avoir négligé. C'est ici l'occasion de citer, toujours d'après l'*Historique*, l'effet produit à Sébastopol par une fusée russe. On y verra la preuve incontestable que les fusées auraient pu, à l'encontre de l'opinion de quelques officiers russes et français, être dépensées au détriment de l'assaillant. Lors du transport de l'artillerie pour armer la batterie française n° 27, pendant les nuits du 12 au 14 avril, la place fesait un feu excessivement vif, une sortie avait lieu, on lançait des obus et des balles en grande quantité. Les chevaux du premier porte-corps, effrayés par une fusée de guerre qui rasa le dessus de la voiture, tournèrent brusquement et le timon fut brisé. En même temps la roue droite du deuxième porte-corps s'enfonça jusqu'au moyeu dans un trou de bombe. Ainsi une fusée égarée arrêta le convoi dont le cheminement ne pouvait être interrompu ni par les projectiles explosifs de l'artillerie, ni par les balles des armes à main. Les Français durent dételer les chevaux, les abriter dans la tranchée la plus proche, et s'en retourner au parc pour y chercher des chevaux de renfort, un cric et un autre avant-train, ce qui demanda plus d'une heure, de telle sorte que les pièces ne purent être amenées à destination la nuit même ainsi qu'il en avait été décidé, et que ce n'est que la nuit suivante qu'elles purent être placées en batterie. Il n'y eut pas pour les Russes occasion d'employer toutes leurs fusées à Sébastopol; mais celles qui n'ont pas été tirées pendant le siége auraient dû être lancées toutes en une fois pour nuire n'importe comment à l'assaillant, ou du moins pour détruire les fusées et les rendre impropres au service. Le motif de cet inutile abandon a été l'absence, désormais comblée chez les Russes, de compagnies permanentes de fuséens dont la fusée soit le service exclusif en temps de paix et de guerre; mais les Russes en ont retiré un certain profit et voici comment. Ces fusées, expédiées à Metz, y ont été essayées, et l'expérimentation a mis en évidence un mérite incontestable des fusées russes : au bout de quatre ans de confection, après le voyage de Saint-Pétersbourg à Sébastopol et de Sébastopol à Metz, malgré un transport accompli au milieu des circonstances destructives qui peuvent altérer des artifices de guerre, il n'y a pas eu une seule de ces fusées qui n'ait éclaté ou qui n'ait dépoté. On en peut tirer la conclusion que les fusées russes, maniées même sans soins bien minutieux pendant le trans-

port et la manutention, se conservent bonnes pendant un certain temps, qu'on peut limiter au moins à quatre ans.

Les fusées à longue portée auraient pu être d'une grande utilité aux Russes lors de la défense de Sébastopol. Le prince Menschikoff, avant la descente des alliés en Crimée, en avait demandé pour agir contre les bâtiments; mais l'établissement de Saint-Pétersbourg ne possédait pas encore des moyens mécaniques suffisants pour en confectionner, et la défense fut privée de cette ressource. A la demande du général Schilder, 100 fusées de grand calibre, formées chacune d'un chapiteau contenant dix livres de poudre et établies pour détruire des parapets en terre de distance très rapprochée, furent expédiées, mais n'arrivèrent pas à Sébastopol. Voici cependant, d'après le témoignage de l'artillerie française, l'avantage que la possession de semblables fusées aurait pu assurer à la défense de Sébastopol. Le grand parc de siége de l'artillerie était placé à environ quatre mille mètres de l'angle saillant du quatrième bastion, nommé par les Français bastion du Mât, sur un terrain en pente dont les crêtes abritaient le parc de la vue des Russes. Les magasins à poudre et les salles d'artifices étaient établis à 500 mètres derrière le grand parc. D'après l'*Historique*, malgré l'éloignement du grand parc des ouvrages de l'ennemi, les projectiles d'artillerie y arrivaient parfois, tirés de grandes pièces aux angles des plus grandes portées : ainsi, le 8 avril 1855, à la veille du renouvellement du bombardement de Sébastopol, deux bombes tombèrent dans le camp des batteries françaises à pied et y éclatèrent. Dans le mois d'août suivant on exécuta de Sébastopol un tir de longue portée assez précis, et chaque soir on dirigea des projectiles contre le parc, contre le premier corps et contre les Anglais. Pendant ce temps, du côté des établissements d'artillerie française, il n'y eut que des boulets froids de trente-deux et de trente-six, qui arrivèrent, pénétrant en terre de 1^m à $1^m,50$; mais pas un seul de ces boulets n'atteignit les magasins à poudre, et les plus rapprochés étaient encore éloignés de 200 mètres. Malgré son peu d'efficacité, le tir, au dire de l'artillerie française, préoccupait à cause des conséquences graves qui auraient pu en résulter ; mais au début de ce tir, à cause de la période de l'attaque où il apparut, on ne pouvait pas même penser à déplacer les grands approvisionnements accumulés dans le parc, et rien ne fut entrepris pour en changer la disposition. Aucun accident ne le fit regretter : « Mais, est-il dit dans l'*Historique*, si les Russes avaient eu à leur disposition des fusées à longue portée, alors probablement il eût fallu déplacer le grand parc, et il en serait résulté momentanément, pour les Français, de graves embarras et un surcroît de fatigue pour le service des batteries. »

La dernière guerre d'Italie semblait devoir offrir l'occasion la plus

favorable de constater définitivement l'efficacité des fusées. En effet, parmi les armées en présence, l'armée autrichienne et l'armée française étaient précisément celles qui, dans ces derniers temps, avaient le plus perfectionné ce projectile. En outre, les conditions spéciales du terrain du théâtre de la guerre, l'attaque et la défense du fameux quadrilatère, que tout rendait imminentes, assuraient un vaste champ d'application; mais cette attente a été trompée, et à juger par les relations françaises des opérations de la guerre, cette preuve n'a fourni qu'un résultat négatif ou plutôt de nature à compromettre l'avenir des fusées; cependant, il ne faudrait pas se hâter de tirer des conclusions. Les données manquent pour apprécier complétement le profit que les Autrichiens ont pu tirer de leurs nombreuses batteries de fusées, et ils n'ont rien livré à la publicité sur ce sujet; mais on peut chercher ailleurs les moyens d'éclairer la question. D'après le quatrième numéro du *Journal de l'Artillerie russe*, de l'anné 1859, l'artillerie autrichienne comptait 10 batteries de fusées, formant 80 chevalets pour 480 canons, ce qui fait une proportion de 1/6. Du côté de l'armée française on fit venir d'Afrique la batterie de fusées, mais elle n'arriva sur le champ de bataille de Solferino que trois jours après la bataille; elle ne se trouva ainsi en ligne qu'à la signature de la paix, et ne prit aucune part aux opérations militaires. Les fusées n'ont donc été réellement employées que du côté des Autrichiens, et, par la nature même de la lutte, ceux-ci n'ont fait usage que des fusées de campagne. Dans ces circonstances, les fusées autrichiennes ne devaient pas justifier la confiance qu'elles inspiraient. « Les Français ont leurs canons rayés disait-on, dans l'armée autrichienne, mais nous nous avons nos fusées. » Ce qui a nui d'abord à leur effet, c'est leur trop faible portée. L'emploi des fusées autrichiennes de campagne, telles que les a créées le baron Augustin et dont l'Autriche possédait de grands approvisionnements au début de la guerre en Lombardie, a été grandement limité par l'augmentation de la portée et de la précision du tir des armes rayées en général et surtout des canons. Non-seulement les fusées, mais toute l'artillerie autrichienne s'est trouvée dans des conditions accablantes d'infériorité de portée. La portée extrême des fusées de campagne en Autriche était alors de 900 mètres environ, et celle de l'artillerie de campagne ne dépassait guère 1,000 mètres. L'artillerie française, avec son canon de l'empereur et ses canons rayés, avait une supériorité de portée et de justesse tellement marquée qu'elle atteignait de son feu les lignes ennemies à des distances auxquelles elle n'avait à redouter de leur part que l'arrivée des boulets morts ou des fusées impuissantes. Dans les rares occasions où l'armée française a été exposée aux coups des fusées autrichiennes, aux distances acces-

sibles à ces projectiles, une chose a dû rendre presque impossible aux Français de juger exactement de leur effet, c'est que, dans le système du baron Augustin, le principal effet meurtrier est produit par les obus sphériques dont les fusées sont armées, et qui s'en détachent au moment où la fusée a acquis sa plus grande vitesse, ce qui a lieu très près du chevalet et pas au delà de 50 mètres du point de départ de la fusée. L'obus détaché, muni d'une espolette en ignition, continue alors sa route presque invisible à la manière d'un projectile lancé par le canon, et quoique animé de la même vitesse que le reste de la fusée au moment de la séparation, il ne tarde pas à prendre les devants. Pendant que l'obus s'achemine ainsi vers le but, la fusée, privée de sa tête et dérangée dans la position de son centre de gravité, s'attardant de plus en plus, attire les regards de ceux contre qui elle a été lancée, et frappe seule l'attention par la traînée de gaz qui la suit le jour comme une queue blanche et la nuit sous la forme d'une gerbe de feu. Cette traînée de gaz se prolonge, dans les fusées autrichiennes, après la combustion de la composition motrice terminée au moment où se détache le projectile, par suite de la combustion de la composition incendiaire qui forme le massif de la fusée. Au premier ricochet, la fusée autrichienne perd presque toujours sa baguette directrice qui se brise en morceaux; en même temps, le cartouche se déforme par l'effet du choc. Ainsi divisés en fragments irréguliers, le cartouche et la baguette décrivent parfois dans l'air, bien avant d'avoir atteint l'ennemi, les évolutions les plus bizarres qui les font ressembler plutôt aux débris d'un feu de joie qu'à des engins de combat; tandis que les obus des fusées accomplissent régulièrement leur parcours et arrivent à leur but par des ricochets allongés ou tendus selon le mode de tir des fusées. Il en résulte que les Français atteints par les projectiles des fusées autrichiennes, ont dû, la plupart du temps, se croire les victimes du canon, sans se douter que les obus qui éclataient au milieu d'eux étaient des émissaires de ces mêmes fusées dont le vol leur avait inspiré si peu de préoccupation. Ainsi, les pertes occasionnées par les projectiles de ces fusées ont été consignées dans les rapports des ambulances et des hôpitaux comme provenant d'obus, et l'on n'a attribué aux fusées que les blessures produites par les cartouches et leurs baguettes. D'ailleurs, pour observer avec succès, il faut avoir un programme tracé d'avance, être renseigné sur ce qu'il y a à voir et à observer, sans quoi l'on risque de laisser échapper bien des faits importants; mais c'est bien pis encore si, dépourvu de ce programme, on subit l'influence de préventions déjà conçues : c'est ce qui nous est arrivé lorsque nous avons voulu porter nos observations sur les fusées autrichiennes. Les fusées de guerre, en France, ne sont pas

un *lance-projectile* mais un *porte-projectile;* le projectile forme corps avec la fusée, et il ne se détache pas de la fusée pendant le vol à travers l'espace. Nos fusées portent bien des obus, même des obus sphériques, mais, en réalité, ce ne sont que des chapiteaux dont l'effet termine le vol de la fusée. Habitués à ne voir que de pareilles fusées, les officiers français n'ont rapporté aux fusées autrichiennes que ce qui en rend le trajet apparent. Et, en effet, les troupes françaises ne contestent point la portée des fusées autrichiennes, mais toute leur incertitude se porte sur le mode d'action relatif à l'effet des obus qui devancent la fusée; il faut dire que leur opinion a changé depuis qu'ils ont pu étudier par le tir, à Metz, les fusées autrichiennes prises au nombre des trophées d'artillerie.

Sans doute, prétendre, comme on l'a dit, par exemple, des fusées autrichiennes, qu'elles sont inoffensives, c'est affirmer que les obus, pareils à ceux que lance l'artillerie à canons lisses, ne produisent aucun effet; car on ne peut s'appuyer sur la petitesse du calibre des obus des fusées autrichiennes, pour en déduire leur peu d'effet, les petits obus étant tout aussi meurtriers que les grands, quand il ne s'agit que d'atteindre des hommes et des chevaux, et la différence n'existant que dans le nombre des éclats qui, pour les petits obus, peut être compensé par le nombre des coups. Les obus autrichiens, qui sont d'un poids considérable, variant de trois à vingt livres, lancés par les fusées, peuvent, par l'effet de leurs éclats, surpasser même les obus de l'artillerie. En effet, les obus de l'artillerie, surtout ceux de l'artillerie de campagne, éclatent rarement, et, le cas échéant, nuisent moins par leur éclatement qu'on se le figure. Ainsi, il arrive souvent que les obus d'artillerie n'éclatent pas parce que l'espolette n'a pas pris feu; pour que l'espolette prenne feu, il faut qu'elle soit soigneusement décoiffée avant le chargement, opération qui n'est que trop souvent négligée pendant le combat. En admettant que cette opération ait réussi, et que l'espolette se soit enflammée dans la pièce, les espolettes des obus de l'artillerie s'éteignent souvent dans le vol à travers l'espace, et, plus souvent encore, au contact du projectile avec le terrain. Une bonne espolette de bombe ou d'obus d'artillerie, d'un effet sûr, constitue un problème qui exerce depuis longtemps l'esprit inventif des plus habiles artificiers; mais le succès n'a pas encore couronné leurs efforts; or, ce défaut commun aux deux artilleries ne peut pas être imputé aux seuls obus des fusées, comme on l'a fait à tort quelquefois. La question des espolettes de bombe ou des obus d'artillerie est même loin d'être résolue pour les canons rayés, ces enfants prodiges qui semblaient avoir réussi sous tous les rapports; aussi, voyons-nous que, dans les campagnes de Lom-

bardie, la plupart des projectiles des canons rayés n'ont pas éclaté, ce qui a fait le profit des vendeurs de souvenirs de Magenta et de Solferino. Quant aux projectiles qui éclatent, ce qui diminue l'effet de leur éclatement, c'est la grande profondeur à laquelle ils s'enterrent dans les feux courbes, et la position indéterminée de leur point d'arrêt dans le tir rasant. On objectera peut-être qu'il serait possible d'augmenter l'effet des obus de l'artillerie en les munissant d'espolettes à obus à balles que l'on gradue selon les distances du tir ; mais nous croyons qu'ici le remède serait pire que le mal, car des espolettes de ce genre entraîneraient dans le tir de nouvelles complications avec de nouvelles sources d'erreur, qui feraient regretter les espolettes ordinaires ajustées pour les plus grandes distances possibles.

C'est un fait à remarquer, que la pénétration en terre des obus des fusées autrichiennes est presque nulle, tandis qu'elle est très considérable dans les fusées à baguette centrale, dont les projectiles ne se détachent pas. En conséquence, la fusée autrichienne est, sous le rapport de la force du choc, moins avantageuse que la fusée à baguette centrale, dont le projectile ne se détache pas, mais elle lui est supérieure quand il ne s'agit que de lancer des obus contre des troupes qu'on peut atteindre à découvert. Quant à la précision de tir des fusées autrichiennes, d'après les renseignements autrichiens, elles l'emportent en justesse même sur les mortiers et sur les obusiers non rayés. M. de Konstantinoff a assisté à plusieurs tirs comparatifs qui confirment cette opinion, et il ne manque pas de faire remarquer que le tir des fuséens de campagne est susceptible d'être exécuté avec une extrême rapidité, et que l'on peut lancer d'un seul chevalet jusqu'à quatre fusées par minute, ce que l'on peut à peine obtenir avec des armes à main se chargeant par la culasse. Cette rapidité de tir, jointe à une extrême facilité de transport, sont en réalité d'un grand secours pour procéder à l'attaque et pour soutenir l'assaut de vive force d'un retranchement de campagne.

Il est opportun de consulter, sur les fusées autrichiennes, l'opinion de la Suisse, qui est parfaitement renseignée sur la question, comme c'est toujours le cas dans les petites armées qui, faute de moyens, ne pouvant se livrer à de grandes recherches pour le perfectionnement de leur matériel de guerre, s'appliquent surtout à étudier les institutions des armées voisines. Durant la dernière guerre d'Italie, l'armée suisse a été, par sa position topographique et sa neutralité entre les combattants, dans les meilleures conditions pour suivre les opérations militaires des parties belligérantes et pour les apprécier. Aussi un des meilleurs récits de ces événements est-il l'œuvre d'un officier d'état-major de l'armée fédérale, M. Ferdinand Le-

comte, actuellement major-général de l'armée suisse. Dans l'introduction de son ouvrage, il se livre à l'étude comparative de l'armement des deux armées, et il oppose aux canons rayés français les fusées autrichiennes, non pas sans doute comme rivales de portée ou de précision, mais seulement comme éminemment supérieures par leur mobilité. A l'encontre de ce qui arrive continuellement à la guerre, quand il s'agit de juger de la valeur des coups en matière de fusées, dans la dernière campagne de la Lombardie l'Autriche a été plus à même d'apprécier les effets produits que ceux contre lesquels ils ont été dirigés ; car elle n'a pu avoir aucun doute, quant à l'origine des obus qu'elle a envoyés. D'ailleurs, les fusées sont par excellence l'arme de salut pour couvrir les retraites dans les terrains difficiles et entrecoupés, où l'on risquerait de perdre toute l'artillerie ordinaire dont on voudrait se servir pour l'opposer aux poursuites d'un ennemi victorieux. Il faut donc attendre, pour nous fixer sur la valeur définitive des fusées autrichiennes, que les hommes spéciaux de l'Autriche aient parlé, et surtout que l'armée ait montré le parti qu'elle va prendre avec ses nombreuses batteries de fusées. Si l'armée autrichienne conserve ses batteries de campagne en partie ou en totalité, elle se trouvera dans la nécessité d'en modifier le système pour en augmenter la portée et les mettre en accord avec les progrès réalisés dans ces derniers temps pour les armes rayées, de même que l'artillerie ordinaire a dû s'engager dans cette voie pour reconquérir la supériorité dont les carabines de précision l'avaient fait déchoir. Il ne faudrait pas d'ailleurs en conclure que les fusées du système du baron Augustin ne pourront plus être utiles à l'armée autrichienne. La défense des places offre à ces fusées un vaste champ d'action, et à partir de l'introduction d'un nouveau système de fusées de campagne, quels que soient les approvisionnements existant en Autriche de fusées du système actuel, ils trouveront leur emploi comme armement de forteresses.

Le peu d'efficacité des fusées autrichiennes dans la guerre s'est accrédité dans l'opinion publique sous l'influence de la presse périodique, et même de beaucoup d'acteurs de ce drame pour lesquels cette campagne rapide a été une épopée dont les incidents précipités, empiétant les uns sur les autres, ont pu rester confus dans la mémoire, et dont les détails nombreux ont pu s'effacer devant la grandeur des événements. Mais nous ne trouvons pas ce dédain dans les jugements des hommes spéciaux émis en France sur les fusées de guerre à l'occasion des événements qui ont précédé la campagne d'Italie, et qui n'ayant été publiés qu'après cette campagne, ont dû nécessairement se corroborer de l'expérience acquise dans cette dernière guerre. Ainsi, dans la *Description de la campagne de*

Kabylie en 1857, le capitaine Eugène Clerc parle à plusieurs reprises des fusées, et toujours en faveur de cette arme ; mais pour donner un exemple du rôle que les fusées peuvent jouer dans la guerre de montagne, il suffira de rapporter ici une circonstance où, du côté des Français, il n'y eut que des fuséens engagés comme artillerie. En descendant d'Afensou à Bolias, à 300 mètres environ de distance, il existe un petit contrefort qui se détache perpendiculairement de la crête et s'avance à 700 mètres dans la direction de Aït-Oumalaou, sur un vaste bassin formé par la réunion d'une multitude de petits ravins boisés et très tourmentés. Deux compagnies d'infanterie avaient été laissées sur ce contrefort pour protéger le passage de l'arrière-garde. Les ennemis, rejetés de ce côté par l'attaque, occupaient ce bassin en assez grand nombre, et, s'approchant du contrefort, commençaient une très vive fusillade dans l'intention évidente de couper l'arrière-garde sur ce point. Vers neuf heures, le commandant de l'artillerie reçut l'ordre de se porter sur ce contrefort avec la section des fuséens et un obusier de montagne, pour repousser cette attaque, dégager la position et assurer le flanc gauche de l'arrière-garde. Au moment où l'artillerie arrivait, caché derrière chaque arbre, chaque buisson, chaque versant de terrain, un ennemi invisible entourait le devant du contrefort d'un demi-cercle de feux. La fumée et le bruit des explosions révélaient seuls sa présence et sa force. Ce terrain, couvert et tourmenté, occupé par un ennemi épars dont il fallait deviner la position, était admirablement propice à l'action des fusées ; on la fit donc agir exclusivement. Par quelques embuscades placées à 200 mètres environ sur la droite, derrière le rebord d'un chemin creux, il partait des coups très dangereux et qui avaient déjà mis plusieurs hommes hors de combat. Les premières fusées furent dirigées sur ce point et délogèrent tout à coup les Kabyles qui les occupaient. Le feu continuant ensuite autour de la position, les quatre affûts furent mis en batterie à la fois contre les points rapprochés et les plus gênants ; la fusillade était ainsi ralentie et éloignée, mais elle était encore excessivement meurtrière, et il fallait à tout prix chasser l'ennemi au loin pour permettre à l'infanterie de se couvrir par un épaulement et de s'abriter de la fusillade. Jusqu'alors, le tir des fusées s'était fait lentement, autant pour assurer le tir que pour bien reconnaître les points sur lesquels il importait de les diriger d'abord. Ces points, où les Kabyles étaient réunis en force, étant enfin mieux connus, pour frapper un coup décisif on accéléra tout à coup le tir en dirigeant sur eux tous les projectiles avec les quatre affûts à la fois. Sous cette pluie de fusées, les Kabyles sortirent enfin de leurs embuscades et battirent en retraite de l'autre côté du bassin ; tous les sentiers qui conduisaient à cette direction

se garnirent de fuyards, et alors seulement on put juger du grand nombre d'ennemis rassemblés pour cette attaque. Quelques fusées, lancées à d'assez grandes distances, précipitèrent la retraite, et le terrain étant définitivement abandonné, la position cessa d'être inquiétée. Remarquons que les fusées dont il s'agit ici participaient de toute l'imperfection que nous avons déjà signalée ; mais on ne dédaignait pas de les utiliser ; et, d'après M. Clerc, les fuséens, en Kabylie, étaient surtout employés là où les obusiers n'auraient pu agir facilement, c'est-à-dire dans les ravins profonds et boisés, sur les pentes escarpées, et, dans ces circonstances, les fusées rendirent toujours d'inappréciables services.

Après la dernière campagne d'Italie, nos troupes accomplirent de nouveaux faits d'armes, et les fuséens y concoururent. Lors de l'expédition occidentale en Algérie, couronnée d'un succès si complet, les troupes, confiées au général de division Martimprey, comprenaient une section de fuséens de la 4e batterie de fusées, et l'effet des fusées dans cette expédition égala l'effet de l'artillerie. A l'enlèvement du plateau d'Aïn-Taffouralt, les Kabyles nous accueillirent par une terrible fusillade ; mais les obus de l'artillerie, et surtout les fusées, les dispersèrent aussitôt. Ainsi, à la suite de la guerre d'Italie, comme pour protester contre l'opinion émise sur l'impuissance des fusées, opinion qui gagnait quelques officiers, nos généraux leur gardèrent assez d'estime pour en continuer l'usage, et même pour les citer en première ligne dans le compte rendu d'une affaire où elles ont partagé l'honneur de l'action avec l'artillerie ordinaire.

Dans l'expédition de Chine, entreprise à la suite de l'échec du Peï-ho, nos troupes avaient emporté plusieurs batteries de campagne et un parc de siége approvisionné de fusées. C'était un utile engin contre les bandes de troupes nombreuses, mais mal aguerries, et contre ces villes, dont l'étendue et le genre de bâtisses se prêtent à merveille à l'action des fusées, tandis que les canaux qui les environnent en rendent l'accès impossible à l'artillerie ordinaire. De son côté, l'armée anglaise fut amplement approvisionnée de fusées. A tout le train de l'artillerie ordinaire on joignait plusieurs compagnies de fuséens, munies de nouvelles fusées essayées déjà au polygone de Woolwich. Ceci prouve que les Anglais et les Français, malgré des dédains apparents, ont trouvé les fusées dignes de paraître, conjointement avec les canons rayés, à cette expédition lointaine, dans laquelle il fallait l'emporter non par le nombre, mais par la suprématie que la science et les arts assurent, en matière militaire, sur la force brutale. L'éloignement, les difficultés de transport, réclamaient pourtant un choix judicieux dans les instruments de combat ; si des études préalables n'avaient démontré l'efficacité des fusées,

il est probable qu'on ne s'en serait pas inutilement embarrassé. Ces prévisions que l'on avait conçues ont, du reste, été confirmées par les événements.

VI

Il n'entre point dans notre plan d'énumérer ici toutes les applications que l'on peut faire des fusées. Il faut attendre, d'ailleurs, que de nouvelles expériences, dont les guerres d'Amérique ou du Mexique ne manqueront de nous offrir les résultats, aient mûri le problème de leur effet utile et dissipé les préventions qu'elles inspirent. Ce que l'on peut constater dès à présent, comme fait acquis, c'est leur efficacité dans des usages multiples, et là précisément où l'artillerie ordinaire aurait peine à manœuvrer. Les fusées se rapprochent, par leurs effets, beaucoup plus des obusiers que des canons, et, à cause de cela, elles sont surtout utiles dans les terrains entrecoupés ; « mais — c'est le feld-maréchal Kellemer qui parle — elles ne sont efficaces qu'employées en grand nombre. » Tirées isolément, elles ne présentent pas les mêmes avantages, et il n'y a de profit à les employer ainsi que dans la guerre de montagnes. Sur un terrain uni, surtout contre la cavalerie, les fuséens, même en batteries entières, ne devront pas être employés, à moins qu'ils ne soient soutenus par l'artillerie, car, autrement, on courrait le risque de les faire mitrailler par l'artillerie ennemie. Au passage des rivières et dans les débarquements, on expédie, au plus vite, une ou plusieurs batteries de fuséens avec les premières embarcations, afin de donner la possibilité aux troupes débarquées de résister aux attaques. Les fusées sont surtout utiles dans la guerre de montagne, parce qu'on peut les faire arriver partout sur les points même où l'homme seul peut gravir et dans les positions où il serait de toute impossibilité d'établir des bouches à feu. Dans ce cas, on se sert de chariots ou de bêtes de somme pour le transport des fusées tant que le terrain le permet ; ensuite on les fait arriver à destination à bras d'homme. Dans ce genre de guerre, les fusées sont particulièrement utiles, lors des opérations agressives, pour tourner les positions de l'ennemi, et dans la défense pour renforcer ses propres positions, surtout si elles sont prises dans les hautes montagnes. Le peu de place qu'exige la mise en batterie d'un chevalet de fusées, et la facilité de le mettre à couvert, permettent d'employer les fusées à la défense des espaces clos de murs, des anciennes fortifications consistant en murailles flanquées de tours, des abords des portes de villes, et, en général, de tous les endroits où,

par manque de place ou de solidité, il aurait été impossible de placer de l'artillerie ordinaire. Les embarcations maritimes et fluviales peuvent être aussi armées de fusées, pourvu que leurs dimensions soient suffisantes pour y installer des fusées sans gêner la manœuvre. Le peu d'emplacement que nécessitent les batteries des fusées permet de les concentrer bien plus facilement que l'artillerie ordinaire pour les employer en masse dans les instants décisifs, pour augmenter l'effet meurtrier du feu d'artillerie, foudroyer l'ennemi qu'on attaque ou arrêter l'agression, et décider ainsi du sort de la lutte. Quand on veut mettre hors de combat les hommes et les chevaux, pour ajouter à l'effet de leur choc, on arme les fusées de projectiles à explosion. Pour multiplier les points d'atteintes, surtout aux distances rapprochées, les fusées se garnissent de mitraille, avec un obus à balles ou un paquet de mitraille contenue dans une boîte en tôle. Les fusées à mitraille sont peu efficaces en rase campagne, à cause du peu de balles qu'elles peuvent contenir et de leur portée trop limitée : aussi, ne peut-on en conseiller l'usage que pour résister aux assauts de vive force, ou quand on peut les tirer dans des masses agglomérées d'assaillants. Dans ce cas, il ne faut commencer le feu qu'en deçà de 500 mètres. Dans les occasions où l'artillerie ordinaire a recours à la mitraille, il est plus avantageux pour les fuséens de lancer, au lieu de fusées à mitraille, un grand nombre de fusées à la fois, armées d'obus et tirées simultanément par paquets. En France, on a proposé, pour ce tir, des caisses de transport d'où les fusées peuvent être lancées toutes à la fois.

Une application essentielle des fusées est celle qu'on en fait comme moyen incendiaire. Fort souvent, cette application se réalise par le seul effet de leur gerbe ou de l'explosion du projectile qu'elles portent ; mais il est reconnu utile d'avoir, outre cela, des fusées incendiaires spéciales. On garnit des fusées d'une composition incendiaire, qui se place au-dessus du massif dont on la sépare par une couche d'argile. Quand les circonstances favorisent la prise et la propagation du feu, pour produire un incendie il suffit d'une étincelle, et dans ces cas les espolettes des projectiles et les gerbes de feu des fusées sont plus que suffisantes ; mais quand les circonstances ne sont pas favorables à la production d'un commencement d'incendie, à son entretien et à sa propagation, alors les meilleures compositions incendiaires, la combustion des substances les plus combustibles, activées par de l'oxygène pur, si cela était possible, ou même le feu grégeois avec ses propriétés telles que les légendes nous le dépeignent, ne parviendraient pas à atteindre le but. Ainsi, en réalité, la plus ou moins grande efficacité des compositions incendiaires dépend de circonstances qu'il n'est au pouvoir de personne de déter-

miner, et non pas de la plus ou moins grande efficacité de la composition incendiaire elle-même; les recherches que l'on fait pour augmenter la puissance des compositions incendiaires sont donc sans intérêt et sans avenir, et les recettes déjà existantes de la pyrotechnie militaire sont plus que suffisantes. Le choix doit se porter sur celles que recommande la facilité de confection, de transport et d'emmagasinage; mais il est un liquide incendiaire qui mérite quelque attention, à cause de ses propriétés particulières, et dont on pourrait tirer parti, au moyen des fusées, plus facilement qu'avec l'artillerie ordinaire : c'est la dissolution de phosphore dans du sulfure de carbone. Quand on répand ce liquide sur une surface exposée à l'air, le sulfure de carbone s'évapore même malgré une forte gelée, et le phosphore se dépose sous forme de cristaux microscopiques, état dans lequel il ne tarde pas à s'enflammer par le contact de l'air. Si l'on arrête la combustion de ce liquide incendiaire avant que le phosphore qu'il contient ait été comburé en entier, en interceptant, de quelque manière que ce soit, le libre accès de l'air, la combustion recommence au rétablissement du contact avec l'air : c'est ainsi qu'une planche sur laquelle ce liquide incendiaire aurait été répandu, se remettra à brûler au bout d'un certain temps, après avoir été éteinte par une immersion complète dans l'eau, et ceci se renouvellera jusqu'à ce que le phosphore soit entièrement comburé. Ce liquide incendiaire a une autre propriété, qui peut en rendre l'effet très efficace en de certaines conditions : il est très fluide, alors même qu'on y ajoute un tiers de phosphore; il pénètre ainsi plus promptement dans les corps et devient, on le comprend, presqu'impossible à éteindre. Il serait d'un usage très précieux, surtout dans la défense des forteresses, si l'on parvenait à le répandre sur les dépôts de bois, de gabions et de fascines, et ce serait un moyen de chicane qui ne serait pas à dédaigner contre les batteries de l'assiégeant pour mettre le feu aux revêtements des batteries et des embrasures, et aux plates-formes des pièces, ainsi que contre les têtes de sape pour détruire le gabion farci et les gabions qui l'avoisinent. Pour projeter ainsi au loin un liquide, les pièces d'artillerie seraient de mauvais engins à cause de la résistance que doivent offrir les projectiles de ces pièces, même aux charges les plus minimes, et des difficultés qu'il y aurait de faire éclater, au moyen d'une charge de poudre, des projectiles arrivés au but, remplis de liquide, de manière à en répandre le contenu sur un espace qui ne soit pas trop étendu; car il est plus que probable que l'explosion diviserait le liquide à l'infini et rendrait l'effet nul pour l'ennemi, périlleux pour ceux qui le lanceraient. Par contre, les fusées semblent offrir toutes les facilités désirables; leur faible vitesse initiale permet de s'en servir pour

lancer les projectiles les moins solides, et rien n'empêcherait de fixer à l'extrémité de la fusée, en guise de projectile, un récipient en verre contenant la dissolution de phosphore. Pour les diverses fusées, la bouteille et la demi-bouteille à vin de champagne sont d'excellents récipients; on pourra y recourir selon le calibre des fusées et le tir à exécuter. Ces bouteilles offrent toute la solidité nécessaire, car elles sont essayées, à leur réception pour la fabrication du vin de champagne, à une pression intérieure de douze ou quinze atmosphères, et elles sont munies d'un dispositif convenable pour être hermétiquement bouchées. Le bouchon de liége est le bouchon convenable; la surface intérieure du bouchon, en contact avec la dissolution, ne tarde pas à se couvrir d'une pellicule de phosphore, dissous à l'état latent dans le sulfure; mais l'inflammation n'a pas lieu dans la bouteille à cause du manque d'air; le bouchon ne s'enflamme que s'il est extrait de la bouteille et exposé à l'air. Le bouchon en liége est même préférable au bouchon en verre ajusté à l'émeri hermétiquement maintenu dans le goulot, car ces derniers bouchons font parfois éclater les goulots aux changements brusques de la température. On pourrait plus avantageusement encore substituer à la bouteille de champagne un récipient en verre, en forme de globe, à parois assez épaisses pour assurer la sécurité de l'emploi. Ce globe devrait être muni d'un goulot à rebord extérieur, pour être bouché comme la bouteille de champagne, et, du côté opposé au goulot, d'une culasse cylindrique faisant corps avec le globe pour être implantée dans le cartouche de la fusée; on ne pratiquerait la jonction de ces récipients aux fusées qu'au moment du tir, ce qui donnerait plus de sécurité dans le transport et le maniement des récipients remplis du liquide incendiaire. Fixés à l'extrémité des cartouches des fusées, projetés par le tir, ces projectiles de verre se briseraient en tombant, par l'effet direct du choc, et s'ils résistaient à cet effort, ils se briseraient immanquablement par les lois de l'inertie qui, au moment de l'arrêt du projectile, forceraient le cartouche de la fusée à pénétrer dans le projectile même.

Le phosphore se conservant indéfiniment dans l'eau, il serait facile de ne préparer le liquide qu'au fur et à mesure des besoins, surtout dans la défense des places. D'après le prix de revient du phosphore et du sulfure de carbone, le coût d'un kilogramme de liquide incendiaire, au quart de phosphore, quantité plus que suffisante, ne dépasserait pas trois francs. Ce serait donc la composition incendiaire la moins chère. En appliquant cette dissolution à la défense des places, outre les propriétés incendiaires on aurait le bénéfice d'un effet très meurtrier. Les éclaboussures, tombant sur les hommes, non-seulement sur les parties découvertes du corps, mais sur les vête-

ments, sans parler des cartouchières chargées de cartouches, produiraient de terribles brûlures qui, la plupart du temps, seraient mortelles, ce qui rendrait le service dans les batteries d'attaque non pas impossible, car il n'y a pas de limite au dévouement du soldat, mais infiniment désastreux et difficile, et ainsi serait restituée à la défense sur l'attaque un peu de cette ancienne prépondérance perdue depuis le perfectionnement de l'artillerie dans la guerre de siége.

Tous les avantages que présentent les fusées, joints au peu de temps qu'il faut pour les tirer en grand nombre, peuvent facilement entraîner l'abus dans l'emploi de ce projectile précieux, et comme le remplacement en est généralement plus difficile que celui des autres projectiles, les batteries de fusées ne doivent être employées que dans les moments décisifs, et, autant que possible, ne pas rester engagées longtemps. Il est donc essentiel que ces batteries demeurent à la disposition exclusive du commandant en chef et de son chef d'artillerie.

L'organisation de l'arme des fusées et la tactique de l'arme seront encore d'une très grande influence sur les services que rendront les fusées. Quelle que soit l'organisation qu'on voudra donner aux fuséens, il faut en faire une arme distincte. Tant que les fusées ne seront pas confiées à un personnel dont elles constitueront le service exclusif, il ne faudra pas s'attendre à des résultats entièrement satisfaisants. Le maniement et le tir des fusées réclament des artificiers qu'on n'improvise point, de même qu'on n'improvise point des artilleurs qui sachent estimer les distances à la vue, confectionner et entretenir les munitions, tirer parti des obus à balles et des obus réglés, faire le service de l'artillerie à cheval et celui de la montagne, desservir les canons rayés, etc. Ce que l'on pourrait faire de plus nuisible pour les fusées serait de les adjoindre à l'artillerie ou à une arme quelconque, pour en former une partie des éléments d'une arme mixte. Une semblable adjonction ne s'effectuera jamais qu'au détriment de l'une des parties. Ce qui serait le plus avantageux, ce serait d'organiser les fuséens en arme distincte, pour s'en servir sur l'échiquier des combats, comme d'une nouvelle pièce du jeu de la guerre, dotée de propriétés spéciales, et qui relève du commandement supérieur, ainsi que chacune des armes constituant l'effectif des troupes différentes, réunies sous un même chef. Au reste, c'est là que tendent toutes les améliorations introduites dans la formation des corps d'armée, et la question des fusées occupe désormais une place à part dans les travaux et les recherches des principales artilleries. En Hollande, en 1859, on s'est décidé à établir, à Delft, une fabrique de fusées de guerre, pour concourir à la défense de la mère-patrie et aux opérations militaires dans les colonies. De même, en Belgique, les fortifications d'Anvers s'établissent en vue de l'effet qui peut être

obtenu au moyen de fusées à longue portée du côté de l'attaque, ainsi qu'en vue d'une large application des fusées à la défense. En 1861, le gouvernement espagnol, qui jusqu'ici n'a pas eu de fabrique de fusées, s'est résolu à en établir une à Séville. M. de Konstantinoff, alors occupé à Paris à faire construire le matériel de la nouvelle fabrique de fusées de guerre de Russie, fut naturellement consulté par les envoyés espagnols. Sur leur demande, il établit devant eux l'opportunité des fusées comme arme de guerre, leur expliqua tous les détails de l'outillage et leur soumit enfin les perfectionnements qu'il a appliqués à cet outillage : le remplacement du chargement avec la composition humide par le chargement avec une composition sèche et inaltérable; l'augmentation de la profondeur de l'âme ; la fermeture du bord du cartouche opposé aux évents avec du plomb à froid ; bref, tout son matériel de fabrication perfectionné. Les envoyés, après avoir entendu les explications de M. de Konstantinoff et s'en être bien rendu compte, adoptèrent son système de fabrication. Les machines et appareils ont été commandés chez M. Farcot, avec la clause dans le marché que toutes ces machines et appareils seraient exactement semblables à ceux que le même ingénieur-mécanicien avait déjà construits pour le gouvernement russe sous la direction du général Konstantinoff. Parmi les machines-outils qui en forment l'ensemble, nous citerons en particulier la machine automatique à poinçonner les rectangles de tôle destinés à être roulés et rivés en cartouche ; cet instrument perce la tôle de manière à obtenir de légers enfoncements coniques autour des ouvertures qui se superposent dans le cartouche roulé, et vont en se rétrécissant de l'intérieur du cartouche à l'extérieur, pour loger la tête du rivet à fleur de la surface intérieure du cartouche ; les tonneaux inclinés, en cuivre rouge, pour pulvériser les substances, et les tonneaux en bois, pour les mélanger, qui sont munis d'un désembrayage à compteur ; une presse automatique à charger les fusées avec le système de meule Konstantinoff ; une machine à forer l'âme des fusées, avec son avertisseur acoustique ; un pendule balistique, avec chronographe électrique, etc.

De son côté, malgré les préventions que nous avons signalées, la France paraît vouloir mettre sérieusement à profit l'arme de guerre dont nous venons d'esquisser rapidement les emplois divers. Un décret impérial, du 20 février 1860, concernant la réorganisation de l'artillerie, porte qu'en temps de guerre l'artillerie à pied et le train formeront des batteries mixtes, auxquelles sera exclusivement dévolu le service des batteries de montagne et des fusées, et une partie du service des batteries de réserve. C'est mettre les fusées, pour honneur du service, sur la même ligne que les obusiers de monta-

gne, et que le canon de l'Empereur qui doit fournir les batteries de réserve. Dès ce moment, la cause des fusées est gagnée. Il ne nous reste, pour terminer et pour présenter aux lecteurs amis de la paix notre excuse de les avoir occupés de questions de pyrotechnie militaire, qu'à citer les belles paroles par lesquelles M. de Konstantinoff a clos son étude sur les compositions incendiaires : « On se demande s'il n'y a pas félonie ou cruauté de se servir de pareils moyens à la guerre ; à quoi nous répondrons que la guerre, par elle-même, est une des plus grandes calamités ; qu'elle est contraire à tous les sentiments d'humanité ; mais une fois inévitable, elle ne peut être ni un jugement de Dieu, un duel d'après les traditions du point d'honneur, ni une lutte courtoise, un tournoi avec des armes de convention. Elle est le recours à la violence pour dominer par la force. Une fois que l'on en est à ce moyen extrême, il faut en subir toutes les conséquences, et on se trouve dans la nécessité de chercher à amoindrir, par tous les moyens, les forces de son ennemi, et à annuler ses moyens d'attaque et de résistance avec le moins de perte et de frais possibles pour soi. Dans ces conditions, l'on ne peut faire la part aux sentiments d'humanité qu'en éloignant, autant qu'il se peut de ceux qui ne participent pas à la lutte, les conséquences des calamités de la guerre, et en allégeant, autant qu'il se peut aussi, le sort des victimes. Et encore, malheureusement, ne peut-on laisser un entier cours à ces sentiments d'humanité que tant que cela ne compromettra pas le succès des opérations. »

MAURICE CRISTAL.

REVUE MUSICALE

C'est surtout en changements de direction que l'année dernière a été féconde. Comme nous l'avons déjà constaté, une double restauration s'était accomplie, à l'Opéra-Comique par le retour de M. Emile Perrin, et au Théâtre-Lyrique par celui de M. Carvalho. Nous comptions en avoir fini avec les événements de ce genre, lorsque tout-à-coup M. Alphonse Royer s'est démis de ses fonctions d'administrateur du grand Opéra : M. Emile Perrin a pris sa place, et M. Adolphe de Leuven est devenu le successeur de M. Emile Perrin. Voilà encore deux révolutions à la fois, et peu s'en est fallu que le ricochet ne se fît sentir jusqu'au Théâtre du Châtelet, dont le directeur aspirait au Théâtre-Favart; mais, pour le moment du moins, il lui faudra s'en tenir au poste qu'il occupe, et que nul ne remplirait mieux que lui. Quant à M. Alphonse Royer, il a été appelé aux fonctions d'inspecteur des beaux-arts, et il s'y reposera de la tâche souvent ingrate, qui pesait sur lui depuis plusieurs années. M. Emile Perrin sera-t-il plus heureux, en ce sens qu'il n'aura d'autre responsabilité à subir que celle de ses actes? C'est ce qu'on peut souhaiter de mieux à un directeur de l'Opéra, machine immense et compliquée, dont tant d'obstacles différents arrêtent les rouages, et qu'il est toujours si difficile de remettre en mouvement. A cette heure, la reprise de *la Muette de Portici* s'y prépare avec des soins minutieux. Le nouveau directeur veut en quelque sorte la refrapper à son millésime, en la rajeunissant dans ses moindres détails. Et ce qu'il fait pour *la Muette*, il devra le faire également pour tous les grands ouvrages du répertoire. En attendant, signalons-lui le sans-façon avec lequel on a traité *la Juive* dans la représentation qui a clos l'année. Les artistes et l'orchestre semblaient défigurer à l'envi un chef-d'œuvre immortel. Dans la belle scène de la Pâque, M. Gueymard, par une distraction étrange, a confondu la seconde strophe avec la première, et il en est résulté, pendant quelques mesures, une dissonance effroyable entre le chant et l'orchestre. La plupart des rentrées d'instruments à vent arrivaient trop tard, et surprenaient fort durement l'oreille. Que de fautes à prévenir, de dommages à réparer dans une de ces partitions que tout le monde devrait savoir par cœur!

Mais laissons le chapitre des directions; passons à celui des nouveautés que la présente année, quoique bien jeune encore, a déjà soumises à notre examen. Au Théâtre-Italien, le besoin de nouveautés était moins impérieux que dans tout autre : ne possède-t-il pas en la personue de M^lle^ Adelina Patti quelque chose d'étonnant, de merveilleux, d'incroyable, nous ne disons pas au point de vue du talent, mais au point de vue de la recette?

Et, comme il faut pourtant que tout phénomène s'explique, disons le mot de M^lle^ Adelina Patti comme il se présente à notre pensée, à notre intelligence des choses théâtrales. Nous étions depuis longtemps à un régime doux et bourgeois, sauf les rares et fulgurantes apparitions de M. Tamberlik. Les cantatrices avaient toutes du talent, mais un talent tranquille, ne dépassant pas un certain niveau ; peu à peu, l'Opéra italien se momifiait, artistes et public : le mariage de raison ne se maintenait plus entre eux que par la force de l'habitude. C'est alors que nous est venue une jeune fille, une enfant, vive, alerte comme on l'est à son âge, jolie et chantant bien, même quand elle ne chante pas dans toutes les règles ; jouant aussi bien, peut-être mieux qu'on n'a joué jamais, originale surtout, captivan le regard et l'intérêt dès qu'elle se montre. Que fallait-il de plus ? Le charme a opéré, le charme continue, et cela est tout simple. Le public de Paris s'est épris de la jeune artiste, comme l'avait fait celui de Bruxelles, de Londres et de tant d'autres villes. Le prestige est si grand, que la variété des rôles devient même superflue. M^lle^ Patti n'a joué encore que dans la *Sonnambula*, *Lucia*, *le Barbier* ; toujours l'affluence a été la même. Elle ne jouerait qu'un rôle, on ne s'empresserait pas moins. Appelez le fait comme vous voudrez, engouement, délire, fièvre, *Patti's fever*, comme dans le temps on disait à Londres *Jenny Lind's fever*, le fait n'en est pas moins évident, incontestable, et le Théâtre-Italien avait d'excellentes raisons pour s'en contenter.

Cependant le Théâtre-Italien n'a pas résisté au louable désir de nous donner du neuf, non plus en artistes, mais en opéras. A la vérité, ce neuf, il a été le chercher un peu loin ; il est remonté aux commencements lyriques de M. Verdi, et il a précisément choisi l'ouvrage que ce compositeur avait arrangé lui-même pour la scène française, en le corrigeant et en l'amplifiant d'une façon remarquable, lorsqu'il voulut s'essayer chez nous. L'ouvrage, représenté d'abord à Milan le 11 février 1843 (onze mois après *Nabucco*), sous le titre de *I Lombardi alla prima crociata*, fut ensuite joué au Grand-Opéra de Paris, le 20 novembre 1847, sous le titre de *Jérusalem*. Ne parlons que des *Lombardi*. Lorsque M. Verdi en composa la musique, il était dans la pleine ferveur de la jeunesse et du succès. Son *Nabucco* venait de le tirer de la foule et de le poser à côté des maîtres de l'art ; il n'avait plus qu'à marcher en avant, et il s'abandonnait aux entraînements de sa verve naturelle, dont rien encore ne tempérait les élans audacieux, le caractère sauvage. Quel libretto pouvait lui convenir mieux que celui dans lequel Témistocle Solera s'était plu à entasser les passions les plus violentes et les coups de théâtre les plus variés ? Le point de départ de tout le drame était la haine féroce et *infiniment trop prolongée* d'un frère contre un frère, à cause de la préférence obtenue par celui-ci auprès d'une noble dame qui lui avait accordé sa main. Dans sa jalouse fureur, le misérable Pagano avait voulu tuer Arvino ; mais, ayant manqué son coup, il était allé près des lieux saints expier son crime. Après de longues années, il en est revenu, et au premier acte il s'agit de la réconciliation des deux frères ; mais, à peine le baiser de paix est-il donné, que la vengeance reprend son empire, et que Pagano médite un nouveau forfait.

Cette fois encore, le meurtre échoue, et l'assassin reprend le chemin de l'Orient. C'était bien la peine de l'en faire revenir!

Au second acte, qui se passe à Antioche et dans les environs, on retrouve Pagano sous l'habit d'un ermite renommé par ses vertus. Quand les croisés approchent, l'ermite se joint à eux, le casque en tête et l'épée à la main. Pagano et Arvino se rencontrent à quelques pas du harem dans lequel Giselda, fille d'Arvino, est prisonnière et, nouvelle Zaïre, brûle pour un nouvel Orosmane. Dans les *Lombardi*, Orosmane se nomme Oronte, et il est blessé de la propre main d'Arvino. C'est alors que Gisella maudit la sainte entreprise et s'inscrit en faux contre le cri général : *Dieu le veut!* Non, dit-elle, dans l'égarement du désespoir,

Queste del cielo non fur parole.
No, Dio nol vuole! no, Dio nol vuole!

Dans l'acte suivant, nous arrivons à la vallée de Josaphat, sous les murs de Jérusalem. Oronte a revêtu le costume lombard; c'était le meilleur moyen d'échapper au péril et de parvenir jusqu'à sa bien-aimée. Gisella et lui tombent dans les bras l'un de l'autre. Au moment où ils songent à fuir, un bruit d'armes se fait entendre : le décor change et nous revoyons les deux amants dans une grotte obscure. Oronte est décidément blessé à mort, et nous assistons à son baptême. Qui le croirait? C'est Pagano qui va puiser dans son casque l'eau du Jourdain nécessaire à la pieuse cérémonie. Le quatrième acte nous montre Gisella au saint sépulcre. Elle a une vision pendant son sommeil. Oronte lui apparaît, environné d'esprits célestes, et l'exhorte à encourager les croisés. Un dernier combat se livre; Jérusalem est conquise. Enfin, Pagano, qui a baptisé Oronte et sauvé Gisella aux dépens de ses jours, vient expirer sous la tente d'Arvino, consolé par les cris de victoire et le spectacle de la cité délivrée.

Les tendances d'un musicien se révèlent tout d'abord dans le choix de ses poêmes : où en chercher de plus accidenté, de plus vagabond, de plus tapageur que celui dont nous n'avons tracé qu'une rapide analyse? La partition de Verdi ressemble comme une sœur jumelle au libretto de Solera : c'est la même agitation, la même fougue, le même éclat; le jeune compositeur s'y manifeste tout entier avec ses instincts fiers et hardis, qui se modifieront plus tard, mais en conservant toujours un peu de leur rudesse native. Les *Lombardi*, chantés à Milan par M^me^ Frezzolini, alors sans rivale pour la beauté comme pour la voix, par Guasco, Severi et Derivis, obtinrent un succès immense et qui se prolongea dans toute l'Italie; mais ce succès même avait ses dangers, car il précipita l'auteur dans une voie où, sauf *Ernani*, qui suivit immédiatement les *Lombardi*, on remarque une suite d'ouvrages d'un mérite toujours décroissant d'année en année, *I due Foscari*, *Giovanna d'Arco*, *Alzira*, *Macbeth*, *I Masnadieri*. Il était temps que Verdi fût appelé à Paris, et, nous l'avons dit plus haut, il ne trouva rien de mieux à nous apporter que ses *Lombardi*, qu'il allait transformer en *Jérusalem*. Mais cette transformation fut pour lui la cause d'une étude, l'occasion d'un travail qui portèrent leurs fruits. Il n'est pas douteux que *Rigoletto*, *il Trovatore* et la *Traviata* se

ressentirent du voyage de Verdi en France et des progrès sensibles que lui dut la manière du maître. Tout ce que Verdi a fait de meilleur se trouve en germe dans les *Lombardi*. Mais seulement entre les *Lombardi* et *Jérusalem* quelle différence! Il est curieux de comparer les deux partitions et de voir comment le compositeur a lui-même retouché son inspiration première. Lisez par exemple l'air charmant que chante Oronte au second acte de la partition italienne : *La mia letizia infondere*, et voyez comme, dans la partition française, ce même air a été sagement débarrassé de sa ridicule et banale stretta ; aussi le morceau est-il devenu populaire et entendons-nous même les orgues de Barbarie répéter la simple et triste mélodie écrite sur ces paroles : *Je veux encore entendre ta voix, ta voix si tendre.*

Aujourd'hui, que M. Verdi nous a donné mieux que les *Lombardi*, mieux que *Jérusalem*, pourquoi nous ramener à cette œuvre de jeunesse? Qui donc a pu se faire illusion sur ses chances de succès? Serait-ce Mme Frezzolini, si heureuse et si triomphante jadis dans le rôle de Giselda, écrit exprès pour elle, à l'époque où les fanatiques dételaient ses chevaux au sortir du théâtre? Près de vingt ans se sont écoulés depuis que les *Lombardi* ont vu le jour. Personne n'ignore que Mme Frezzolini est toujours une grande artiste, d'autant plus grande même que sa voix n'est plus que l'ombre d'une voix. Avec un organe si défaillant, si éteint, comment se flatter de reproduire les principaux effets d'un rôle qui, presque toujours, exige une puissance exceptionnelle? Mme Frezzolini n'a réellement bien dit que la prière à la Vierge, dans le premier acte, et quelques phrases de son duo avec Oronte, dans le troisième ; mais le finale du second est resté au-dessus de ses forces, et, ce qu'elle a dû regretter le plus, ce sont les transports d'enthousiasme qu'elle excitait avec l'éblouissant feu d'artifice de la cavatine du dernier acte : *Non fu sogno*, traduite ainsi dans l'opéra français : *Quelle ivresse! bonheur suprême!* Remarquons, en passant, que cette cavatine rappelle beaucoup celle de Paolina, dans *Poliuto*, opéra italien français, comme les *Lombardi*, sous le titre des *Martyrs*. M. Naudin et M. Bartolini ne s'acquittent pas mal des rôles d'Oronte et de Pagano, quoique fort inférieurs à ce qu'étaient MM. Duprez et Alizard dans les rôles analogues sur notre scène. Mais ce dont ils ont droit de se plaindre sérieusement, c'est du savoir-faire de leur costumier, qui les a traités comme s'il eût eu l'intention de les livrer à la risée publique. Jamais Turc de carnaval n'a pu être plus plaisant que M. Naudin, avec son turban et sa veste mi-partis de blanc et de bleu, avec ses manches de tulle, au bout desquelles pendillaient de petits glands.

Au Théâtre-Lyrique, la reprise de *Faust*, de M. Gounod, et la rentrée de Mme Carvalho dans le rôle de Marguerite ont inauguré la veine de prospérité que nous souhaitions à cette entreprise. La partition de *Faust*, protégée par ce nom d'illustration européenne, a fait son chemin à l'étranger, et nous revient en France avec plus d'autorité qu'elle n'en était sortie. Ce n'est pas que notre pays ait refusé sa justice et son hommage au talent du compositeur. Pour notre part, nous n'avons pas hésité à dire ce que nous trouvions dans son œuvre d'inspiration et d'art, d'art surtout, et nous y

reconnaissions le charme continu qui résulte de l'habile agencement de toutes les parties, plutôt que ce plaisir saisissant qui naît de la supériorité de l'un sur l'autre. Comme restriction à nos éloges, nous ne formulions qu'une critique, et la suite a prouvé que nous ne nous trompions pas. Sous la musique de *Faust*, toute charmante qu'elle était, nous apercevions l'invasion menaçante du système qui paraît mettre la mélodie partout, pour dissimuler qu'il n'y en a nulle part, et qui nous a valu la *Reine de Saba!* Puisse la leçon profiter à l'auteur des deux partitions dont la destinée a été si différente, et l'éclairer dans son retour aux principes fondamentaux de la composition dramatique, hors desquels, en France comme ailleurs, il n'est pas de salut!

Avant que M. Carvalho fût rentré dans son ancienne direction, le théâtre Lyrique devait faire sa réouverture par la première représentation du nouvel opéra qui vient d'être joué sous le titre d'*Ondine*, paroles de MM. Lockroy et Mestépès, musique de M. Semet. M. Garvalho a changé l'ordre et la marche : *Ondine* n'est venue qu'après *Faust*, et le théâtre eût été plus heureux encore si elle n'était pas venue du tout. Nous savons bien que les libretti d'opéras n'ont d'autre mission que de fournir des prétextes à chanter des airs, des duos, trios et morceaux d'ensemble; mais il faut, du moins, que ces prétextes aient quelque apparence de raison et ne choquent pas le sens commun au point de vous rendre insipide la musique dont ils sont les introducteurs obligés. *Ondine* est issue d'un conte dont la popularité fut grande en Allemagne. L'auteur de ce conte était le baron de Lamotte-Fouqué, officier prussien, qui se reposait, la plume à la main, des fatigues de la guerre. M^me^ de Montolieu traduisit l'ouvrage et le publia vers 1819, mais le succès de la traduction n'égala pas, à beaucoup près, celui de l'original. La France n'a jamais eu de goût bien vif pour ces vagues créations mythologiques, toujours prêtes à se confondre avec l'humanité.

L'héroïne de l'opéra nouveau n'est absolument ni une fille de la terre, ni une nymphe des eaux : si elle n'a pas l'*âme* de la jeune fille, et elle ne l'aura qu'en inspirant de l'amour à un être de notre espèce, elle n'a pas non plus la queue de la sirène, mais elle en manifeste assez fréquemment les penchants aquatiques. Elevée par le pêcheur Ulrich et Martha, sa femme, qui la prennent pour leur enfant, elle est aperçue d'un jeune seigneur, dont elle fait la conquête, et qui l'épouse presque sur-le-champ. Mais le jeune seigneur était déjà fiancé à Bertha, sa cousine, pour laquelle il s'enflamme derechef après le mariage, et voilà que la pauvre Ondine commence à regretter d'avoir payé si cher son âme et son mari! En fin de compte, il se trouve que la cousine Bertha, qu'on croyait de haute origine, est la fille d'Ulrich et de Martha, que Fraisondin leur a enlevée, pour lui substituer sa nièce Ondine. Que de peines Fraisondin s'est données et se donne-t-il, pendant toute la pièce, pour ne rien faire de bon ni d'utile! Sa nièce finit par mourir de chagrin, toute immortelle qu'elle devrait être. Heureusement, Fraisondin a le pouvoir de lui rendre la vie, et il la remet entre les bras de son infidèle époux, moyennant la promesse qu'il sera, à l'avenir, moins volage. Comment est-il possible que des au-

teurs, qui n'en sont pas à leur début, se trompent sur la valeur d'un sujet pareil, et perdent leur temps à en tirer une pièce qu'il leur faut ensuite écrire en prose et en vers, faire répéter pendant des mois et représenter devant une assemblée nombreuse, qui se moque d'eux, ce dont, en conscience, nous ne saurions la blâmer?

Le jeune compositeur destiné par un sort rigoureux à mettre *Ondine* en musique est M. Semet, l'auteur de deux ou trois autres partitions, au nombre desquelles on compte celle de *Gil Blas*, dont le libretto, moins mauvais que celui d'*Ondine*, était aussi de qualité douteuse. Trop souvent, hélas! les musiciens n'ont pas de plus cruels ennemis, de plus impitoyables bourreaux que les librettistes. Nous plaignons sincèrement M. Semet du préjudice que vont lui causer les erreurs de MM. Lockroy et Mestépès. En Allemagne, c'est Lamotte-Fouqué lui-même qui avait arrangé en libretto son petit roman pour le fantastique Hoffmann, qui écrivit sur ce texte la plus célèbre de ses partitions. L'ouvrage fut représenté à Berlin; la vogue s'empara de quelques morceaux, et l'on assure que l'illustre Weber avait de l'estime pour la partition entière. On vante aussi celle que le général Lwolf, l'ex-directeur de la chapelle impériale russe, a écrite sur le même sujet. La musique de M. Semet servira peut-être à sa réputation, sinon à sa fortune. Ce n'est pas qu'il ait montré une grande abondance d'idées, et qu'il semble avoir fait beaucoup de progrès depuis *Gil Blas*. Mais son style est toujours élégant, ingénieux, plus fin que fort, moins brillant que juste. On a eu raison d'applaudir et de redemander les gracieux couplets chantés par Ondine. Nous aimons moins la chanson à deux voix sur le *Roi des grillons*, dans laquelle la basse-taille accompagne le soprano à bouche fermée. Chose singulière! les couplets du taupier sont incontestablement ce que la partition contient de plus saillant, de plus original, de plus applaudi, et pourtant nous savons, à n'en pas douter, que personne dans la salle n'a compris ce morceau, et n'eût pu dire, le premier jour, quelle en était l'intention, la signification, la portée!

Quant à la distribution des rôles, nous sommes d'avis qu'une faute grave a été commise. M^lle^ Girard, qui chante et joue si bien, se méconnaît elle-même lorsqu'elle tente de changer d'emploi. Ce n'est pas aux rôles de jeunes premières, de nymphes, de princesses, de miracle de beauté que sa piquante physionomie l'appelle. M^lle^ Girard sera toujours une aimable dugazon, une séduisante gavaudan, pas autre chose. M. Battaille n'a rien non plus de ce qu'il faudrait à des rôles qui s'élèvent tant soit peu au-dessus de la terre; à mesure que sa voix perd de ses qualités naturelles, il s'efforce de les remplacer par des sonorités factices, qui donnent à son chant quelque chose de lourd et de caverneux. Que le Théâtre-Lyrique y prenne bien garde : pour justifier son titre, légitimer son existence, il est absolument tenu de chanter; mais, pour chanter, il faut des voix, et nous ne connaissons rien de plus désolant, de plus déplorable que des chanteurs qui persistent à croire qu'on leur permettra de s'en passer.

WILHELM.

CHRONIQUE POLITIQUE

14 janvier 1863.

Si nous en jugeons d'après le discours prononcé avant-hier par l'Empereur, la session législative qui s'ouvre sera peu agitée, et probablement aussi peu occupée. A part un crédit à demander pour les ouvriers sans travail de la Seine-Inférieure, douloureuse et impérieuse nécessité de circonstance, le discours impérial ne signale aucune grande mesure, aucune réforme importante, qui appellerait particulièrement la sollicitude du Corps législatif. Nous aurons une session de clôture; la Chambre sortie des élections générales de 1857, et réunie aujourd'hui pour la dernière fois, voterait les indispensables lois financières et les mesures d'urgence que les événements pourraient encore évoquer; elle expédierait l'arriéré, que le manque de temps ou d'autres raisons ont pu, dans les sessions précédentes, laisser à son ordre du jour. Tel est du moins, si nous ne nous trompons, le programme que le discours impérial entend discrètement indiquer à la session du Corps législatif en 1863. Le programme semble tout à fait conforme à la situation. Des impatiences, tantôt dévouées, tantôt intéressées, poussaient le gouvernement à devancer d'un an, pour le renouvellement du Corps législatif, le terme légal; le discours du trône dit les motifs qui ont empêché le gouvernement de céder à ces instances : « Le temps n'est plus où l'on croyait nécessaire de saisir l'occasion d'un incident heureux pour s'assurer les suffrages d'un nombre restreint d'électeurs; aujourd'hui, que tout le monde vote, il n'y a plus dans les masses cette mobilité d'autrefois, et les convictions ne changent pas au moindre souffle qui semble agiter l'atmosphère politique. » S'il n'y avait aucun profit pour l'administration à hâter les élections, il y avait avantage pour le pays à ne rien précipiter; laisser les rouages de la Constitution de 1852 fonctionner dans toute leur régularité, et n'intervenir en rien pour accélérer ou ralentir leur marche, n'est-ce pas fournir une preuve de plus et de la solidité première de l'œuvre et de l'état normal où elle continue à se maintenir? Néanmoins, tout en applaudissant à la résolution du gouvernement de laisser le Corps législatif achever paisiblement et intégralement sa carrière, on pourra admettre qu'ils n'étaient pas entièrement dans le tort, au point de vue des faits, ceux qui, pour motiver la demande d'élections anticipées, arguaient des changements accomplis depuis 1857. Hommes et choses se sont grandement modifiés; au milieu de nous et autour de nous, tout s'est transformé. Est-ce, pour citer un ou deux

exemples seulement, est-ce que pour la doctrine et la pratique commerciales, le pays engagé dans les liens des traités anglo-français, franco-belge, et bientôt aussi franco-allemand, franco-italien, franco-suisse, est encore cette France fortement protectionniste, rejetant le projet de loi où, le lendemain de l'exposition universelle de Paris et la veille des élections de 1857, le gouvernement impérial proposait une modeste réforme douanière? Touchant la liberté intérieure et la souveraineté nationale, les réformes du 24 novembre 1860 et du 2 décembre 1861 nous ont-elles laissés au point où nous avait trouvés à sa rentrée la seconde législature? Dans la politique extérieure, la guerre contre l'Autriche, la création du royaume d'Italie, la lutte fratricide de l'Amérique, l'expédition contre le Mexique, n'ont-elles pas modifié nos relations avec les deux mondes? La question romaine, devenue beaucoup plus palpitante depuis la guerre d'Italie et ses conséquences bien connues, n'a-t-elle pas changé bien des choses et bien des rapports à l'intérieur de l'empire? Et autour de nous, dans l'Europe, qui s'est également réveillée et remuée, on a vu s'accomplir des transformations dont le contre-coup doit nous atteindre nous-mêmes. Oui, le monde marche; il a marché autant que jamais dans ces six ou sept dernières années. Cela est manifeste à ce point qu'en se reportant par la pensée à l'état des choses et des esprits tel qu'il était chez nous en 1857, on est étonné que tant et de si profonds changements aient pu, dans un espace de temps relativement court, s'effectuer sans commotion violente, presqu'imperceptiblement, au jour le jour. Non, la France que retrouveront, de retour dans leurs foyers, les membres de la seconde législature impériale, n'est plus celle qui les avait envoyés au palais Bourbon; la France de 1863 n'est pas la France de 1857. Empressons-nous d'ajouter que nous n'avons pas perdu à l'échange : aux points de vue politique, économique et religieux, la France du jour est incontestablement fort avancée sur la France d'il y a six ans.

Le gouvernement n'a pas vu dans l'ensemble de ces faits un motif suffisant pour hâter l'appel au pays; il ne voulait pas commettre cet « acte d'ingratitude » envers une Chambre qui ne lui avait donné que des motifs de satisfaction. Toutefois, ces égards de l'administration envers les mandataires du pays ne dispensent pas ces derniers d'en avoir envers leurs mandants. La veille du jour où le pays va avoir à se prononcer lui-même par le suffrage universel sur une situation si profondément modifiée et sur tant de questions nouvelles qui le remuent, n'y aurait-il pas quelque présomption à vouloir devancer son avis là où il n'y a pas péril en la demeure? On pourrait donc dire : les questions qui n'appellent pas d'urgence une solution paraissent ne plus être moralement, quoiqu'elles le soient légalement, de la compétence de la législature actuelle; elles demanderaient à être réservées à la Chambre qui sortira des élections de 1863. L'Empereur semble vouloir donner lui-même l'exemple de cette abstention, de cet ajournement, jusqu'à ce que le pays ait prononcé. L'auguste orateur touche à peine aux problèmes brûlants du jour. La question de Rome elle-même, sur laquelle les dispositions, dans les hautes sphères du gouvernement, paraissaient modifiées depuis quelques mois,

est effleurée seulement ; l'Empereur se borne à constater, en parlant de la guerre de 1859, que la France, par son honneur et ses engagements passés, se croyait tenue à ne pas abandonner le Souverain Pontife : cela ne définit pas le présent et n'engage point l'avenir ; à peine si cette rapide indication caractérise le passé. C'est pourtant du passé surtout que s'occupe le discours du trône ; la revue de ce qui a été accompli en France et par la France, depuis l'entrée en fonction de la seconde législature, en fait l'objet principal. Toute la France a lu et médité déjà ce tableau tracé de main de maître ; l'éclat des grandes choses réalisées par le génie national s'y rehausse par la simplicité et la mesure du langage. En traversant les Alpes, et en livrant les batailles de Magenta et de Solférino, nous avons seulement « *défendu* l'indépendance de l'Italie ; » les vaillants exploits de nos soldats dans les parages reculés de l'univers sont rappelés uniquement comme une preuve de plus qu'il « n'y a pas de contrée si lointaine où une atteinte portée à l'honneur de la France reste impunie. » Si le souvenir des services rendus aux nations amies, des défaites infligées aux ennemis est évoqué, c'est avec une modération qui doit dissiper toutes les appréhensions. Les réformes accomplies à l'intérieur, notamment depuis deux ans, sont signalées avec la même réserve. En général, le discours du 12 janvier respire la satisfaction du devoir intelligemment compris et courageusement accompli, le légitime orgueil de grandes œuvres tentées et en partie exécutées ; mais cette satisfaction nationale, cet orgueil patriotique, dont le discours du souverain se fait l'interprète éloquent et discret, semblent tempérés ou voilés par une légère nuance de regret à l'idée des obstacles, indépendants de la volonté du pays, qui sont venus contrecarrer parfois son action ou en paralyser l'effet. L'Empire, faisant « disparaître des cartons diplomatiques des vieilles questions en litige, afin d'enlever le prétexte de mésintelligence, » tendait à consolider les bons rapports avec ses voisins ; peut-on lui faire un crime cependant de ne pas entretenir en ce moment les plus amicales relations avec l'Espagne ? En imprimant, à l'aide des réformes de 1860 et de 1861, un essor plus vigoureux à la vie politique ; en favorisant, par la liberté économique et par les traités internationaux, le développement de l'activité industrielle et commerciale ; en perfectionnant le système de contrôle des revenus et des dépenses publics, la seconde période législative de la France impériale a beaucoup fait pour la prospérité générale ; pouvions-nous empêcher de naître ce gros conflit transocéanique, qui est venu « tarir une des sources les plus fécondes de notre industrie ? » La France a tenté du moins d'arrêter la cause de cette perturbation, en faisant « parvenir au delà de l'Atlantique des conseils inspirés par une sympathie sincère ; mais, dit l'auguste orateur, les grandes puissances maritimes n'ayant pas cru pouvoir encore se joindre à moi, j'ai dû remettre à une époque plus propice l'offre d'une médiation qui avait pour but d'arrêter l'effusion du sang, et prévenir l'épuisement d'un pays dont l'avenir ne saurait nous être indifférent. » La résignation de l'Empereur, énoncée d'un ton si modéré, n'atténuera point aux yeux de l'opinion éclairée et de l'histoire impartiale, le tort de ceux qui la lui imposent. Elle n'est pas en vérité aussi entière

qu'on s'est empressé de la représenter. La médiation collective se trouve ajournée seulement; or, des « accidents, » — ainsi l'appelle l'euphémisme vraiment phénoménal de M. Lincoln, — comme celui de Frédericksbourg, se résumant dans le massacre entièrement stérile de douze à quinze mille Américains fédérés et confédérés, plaident éloquemment en faveur des tentatives de paix; les convictions des cours de Saint-Pétersbourg et de Londres peuvent donc se modifier d'un jour à l'autre. Et n'en fût-il point ainsi, le gouvernement français ne renoncerait pas pour cela, si l'occasion se montrait propice, à s'employer aux Etats-Unis en faveur de l'humanité. Tout en reconnaissant qu'il « n'y a pas lieu pour nous, aujourd'hui, de reprendre isolément l'initiative d'un projet qui, dans notre pensée première, devait être exécuté avec le concours de nos alliés, nous n'avons pas laissé ignorer à Washington — ainsi parle l'*Exposé de la situation de l'Empire*, présenté hier aux deux Chambres — que nous étions tout prêts, si on nous en témoignait le désir, à faciliter, seuls ou collectivement, sous telle forme qui nous serait indiquée, l'œuvre de paix à laquelle nous avons voulu associer la Grande-Bretagne et la Russie. »

Nous continuons à croire, malgré tout, qu'elles finiront par s'y associer. Nous comptons notamment sur l'absence manifeste de tout motif fondé pour la résolution contraire. On allègue la crainte d'attiser le feu qu'on voudrait éteindre, comme si la fureur des combats et la rage de destruction n'avaient pas atteint déjà leur paroxysme sur les rives du Potomac et du Rappahannok! Le pis qui pourrait arriver, et cela arriverait probablement, serait que les frères ennemis, importunés de l'immixtion de l'étranger, s'empressassent de mettre à l'écart le conciliateur officieux, pour s'entendre ensemble directement. Où serait le mal? Dans les termes où l'Empereur lui-même et l'*Exposé* officiel parlent du projet de médiation, cette démarche ne préjugerait rien; elle ne porterait pas la moindre atteinte aux droits du Nord; elle ne prêterait aucun appui aux prétentions du Sud. Son plus grave tort pourrait consister dans son insuccès éventuel. Le rejet des offres de service, peu vraisemblable en face des démonstrations pacifiques qui commencent à se produire à New-York même et dans plusieurs villes importantes du Nord et du Sud, ne serait, en tous cas, que momentané; l'offre, écartée une première fois, subsisterait dans la pensée de tous en Amérique; les amis de la paix, à qui elle donnerait des forces nouvelles, la remettraient sur le tapis au premier moment favorable. Repoussée aujourd'hui à Washington et à Richmond, la médiation serait peut-être sollicitée demain à la fois par les agents de M. Abraham Lincoln et par ceux de M. Jefferson Davis. Mais admettons le cas le plus invraisemblable, l'échec complet. Est-ce que la prétendue humiliation de cet échec n'est pas effacée d'avance par la grandeur et la noblesse du but en faveur duquel la diplomatie européenne s'y exposerait? Une considération aussi secondaire peut-elle entrer en ligne de compte quand il s'agit de rendre un service signalé à la cause de l'humanité et à la paix des deux mondes? La plus faible espérance de succès ne légitime-t-elle, ne commande-t-elle pas même la tentative de médiation, lorsqu'il est question d'arrêter la guerre la plus meurtrière des temps modernes, une lutte doublement fra-

tricide, qui fait presque autant de victimes de ce côté-ci de l'Océan, où les bras tombent d'inanition, que de l'autre côté de l'Atlantique, où les agite la fièvre du carnage?

La crainte de verser de l'huile sur l'incendie qui dévore les Etats-Unis est puérile et présomptueuse aussi ; la crainte d'un échec, d'un affront, est piteusement mesquine. Il y a quelque chose de plus « humiliant » et surtout de plus affligeant que le rejet éventuel de nos bons offices ; c'est l'impuissance des premiers pays d'Europe à parer les coups terribles que portent les belligérants américains à nos propres populations. Chose étrange ! on voit des journaux déployer une activité prodigieuse à quêter pour les innocentes victimes de la crise cotonnière, et se refuser obstinément à remonter à la source du désastre pour aider à la faire tarir ; ils mettent un généreux dévouement à adoucir l'agonie des victimes, et ne tentent rien pour rendre ces agonisants à la vie. Notre génération s'enorgueillit de ses tendances prévoyantes, de son esprit d'investigation ; elle aime mieux empêcher la misère de naître que de se voir forcée de la secourir ; elle préfère couper le mal dans sa racine que d'en combattre l'expansion. Ce système est digne d'éloges ; la société lui doit des effets merveilleux dans la lutte contre les maux habituels qui l'affligent. Pourquoi ne pas l'appliquer aux désastres extraordinaires qui aujourd'hui nous accablent? En parlant conciliation et transaction aux belligérants américains, qui peut-être ne demandent pas mieux que d'y prêter l'oreille et la main, au lieu de prêcher la charité et le dévouement à des Européens qui paraissent avoir l'oreille et la main également dures ; en aidant le bon vouloir et les efforts de ceux qui cherchent à arrêter la stérile effusion du sang, au lieu de se tenir à l'étroit sur l'abstention rigoureuse et sur le « chacun pour soi, » qui n'a jamais été moins opportun que dans cette occasion ; si, au lieu de s'épuiser vainement à amortir le contre-coup de la lutte américaine, on avait essayé d'arrêter les bras qui portent les coups : on aurait abouti déjà à des résultats tout autres pour nos ouvriers inoccupés, pour l'humanité et la liberté, et pour l'Amérique elle-même. Nous le répétons : on ne saurait trop applaudir au zèle généreux que plusieurs de nos confrères ont mis au service de ceux qui souffrent ; l'attitude admirablement résignée des classes ouvrières elles-mêmes est encore autrement louable, ou plutôt elle est au-dessus de tout éloge : nulle part, ni en Angleterre, ni en France, on n'a vu encore la faim, cette mauvaise conseillère, les pousser au moindre excès ; décimées par une crise dont elles connaissent la cause première, les classes travailleuses n'ont pas même tenté d'exercer la moindre pression, dans le but de précipiter le dénoûment. Mais leur souffrance, parce qu'elles la supportent en silence, est-elle moins digne de commisération ? Les efforts de leurs amis, tout nobles et incessants qu'ils soient, en restent-ils moins inefficaces, ou du moins de beaucoup au-dessous de la tâche à accomplir, des malheurs à soulager ?

Pour la France, cette insuffisance de la charité privée est aujourd'hui officiellement constatée ; l'Empereur annonce la demande d'un crédit destiné à combattre les effets du chômage forcé. On le votera d'emblée sur tous les bancs de la Chambre ; le besoin est trop poignant, et l'impos-

sibilité d'y pourvoir par la charité privée est trop évidente. Peut être le Corps législatif, tout en accordant largement les subsides voulus pour secourir « une misère digne, dit l'Empereur, de toutes nos sollicitudes, » ferait-il bien de remonter à l'origine même du mal et de prêter son concours au gouvernement pour faire tarir, s'il est possible, la source de ces misères. Quelque étourdissant que soit le bruit des canons de l'autre côté de l'Océan, la voix d'un des premiers corps représentatifs de l'Europe, faisant entendre des paroles de conciliation, ne se perdrait pas sans écho. Au surplus, puisque la médiation n'est qu'ajournée jusqu'à ce que les grandes puissances maritimes soient tout aussi convaincues de son opportunité que le gouvernement impérial l'est dès aujourd'hui, une discussion franche et nette sur ce sujet, dans le sein de nos deux grands corps d'Etat, aiderait peut-être à porter cette conviction dans l'esprit des populations et des gouvernements étrangers ; elle hâterait ainsi la mise en œuvre du projet de médiation qui, à notre sens, recèle l'unique chance d'un allégement prompt et effectif des souffrances imméritées de nos classes travailleuses. L'article, résumé par le télégraphe, que le *Times* consacre aujourd'hui même à la médiation, témoigne d'un revirement dont l'importance ne saurait être méconnue. L'organe de la cité donne sa complète approbation aux idées et aux considérations dont s'était inspiré le projet français; il constate et la légitimité et l'opportunité de l'intercession amicale de l'Europe pour arrêter l'effusion du sang dans le Nouveau Monde. Ainsi, la conversion à laquelle nous convions le Corps législatif de coopérer, est en train déjà de se faire toute seule au delà de la Manche.

Faut-il nous excuser de revenir fréquemment et de nous arrêter longuement à la guerre de sécession ? Nous ne le pensons pas. Elle domine la situation. Ce n'est pas une question étrangère ; elle exerce son influence sur toute notre vie politique, économique, sociale même. Aussi ne saurait-on s'étonner de voir les affaires d'Amérique prendre de plus en plus, dans les préoccupations de l'Europe, la place qu'y tenaient naguère la question d'Orient et ensuite la question d'Italie. Cette dernière est loin, certes, d'être vidée ; elle n'a pas non plus épuisé l'intérêt de l'Europe ; un moment d'arrêt semble pourtant avoir sonné pour elle. Dans sa marche jusque-là si heureuse, elle est venue enfin se heurter, paraît-il, contre des obstacles qu'on ne saurait ni franchir ni briser, qu'il faut miner ou tourner. L'*Exposé* déjà cité veut bien reconnaître que ces difficultés sont « le fait des circonstances plus encore que celui des hommes; » il ne trouve pas « étonnant si la solution n'en est pas aussi rapide que le font désirer les grands intérêts qui s'y rattachent. » C'est dire que, à l'hôtel des affaires étrangères, à Paris, ces difficultés ne sont point regardées comme insolubles. Le gouvernement français continue de voir le principal obstacle à « l'organisation définitive » de la Péninsule dans le « désaccord qui divise la papauté et l'Italie ; » mais il ne discontinue point les efforts pour mettre un terme à ce regrettable différend; il ne désespère pas du succès. Pour mieux l'assurer, « l'Empereur a pensé qu'il y aurait avantage à faire appel à des hommes étrangers aux discussions antérieures, et ainsi plus favorablement placés pour reprendre l'œuvre de conciliation. » On se flatte que les

intentions de l'Empereur ont été comprises et sont justement appréciées dans les deux camps ; le nouveau ministère italien, consacrant ses soins à l'administration intérieure, s'abstient « de faire au pays des promesses qui ne pourraient être suivies de faits ; » le gouvernement pontifical, de son côté, commencerait à reconnaître l'opportunité des améliorations qui lui ont constamment été recommandées par le gouvernement impérial. Ce dernier a obtenu du Saint-Père « l'assurance de ses intentions bienveillantes, » et on a « *lieu de penser* que d'utiles réformes *administratives* et *judiciaires* ne tarderont pas à être accordées » aux provinces restées sous la souveraineté pontificale. C'est peu, même comme début ; mais on avouera aussi qu'il n'est pas donné beaucoup en retour. Ni le discours du trône, ni l'*Exposé* ne justifient l'espérance de ceux qui avaient compté trouver dans les documents officiels la confirmation ou plutôt la révélation d'un complet revirement qui se serait opéré dans notre politique italienne[1]. De l'aveu même de l'honorable M. Drouyn de Lhuys, corroboré par le ton du discours impérial, nos agents seuls ont été changés. Rien n'autorise à croire que « l'organisation définitive » de la péninsule, que le gouvernement français veut continuer de favoriser de ses conseils et de ses efforts, soit autrement comprise aux Tuileries, en janvier 1863, qu'on ne l'y comprenait au nouvel an de 1859.

Le zèle et l'esprit conciliant dont M. Drouyn de Lhuys fait preuve dans les négociations relatives au traité de commerce franco-italien fournissent une preuve de plus de la continuité de nos bonnes relations avec le jeune royaume d'Italie. Dès le lendemain de la reconnaissance de l'Italie par la France, on conçut à Paris la pensée d'étendre aux échanges avec ce pays le régime conventionnel appliqué déjà dans les traités conclus avec l'Angleterre et la Belgique. Les ouvertures faites à Turin par M. Benedetti, en novembre 1861, rencontrèrent le meilleur accueil. Professant l'un et l'autre des principes libéraux en matière de douane, les deux gouvernements tombèrent vite d'accord sur les bases générales des arrangements à négocier ; dès le 4 février 1862, des conférences purent être ouvertes au ministère des affaires étrangères à Paris ; elles portaient sur un arrangement quadruple : traité de commerce, traité de navigation, convention consulaire et convention littéraire. Le traité de navigation, dont la clause la plus importante consiste dans la libre navigation de cabotage ou d'escale que les deux pays s'accordent mutuellement dans leurs ports de la Méditerranée, a été signé à Paris, dès le 13 juin dernier. Le 29 du même mois, les deux gouvernements signaient, à Turin, la convention littéraire ; elle reproduit les stipulations essentielles des conventions spéciales conclues avec la Sardaigne en 1843, en 1846 et en 1850; elle les complète par l'addition de clauses empruntées aux conventions signées en 1851 avec la Belgique, et en 1857 avec le grand-duché de Bade. La convention consu-

[1] Elle est exposée, nous assure-t-on, avec une remarquable lucidité dans les dépêches de M. Drouyn de Lhuys, que renferme le recueil des documents diplomatiques destiné aux Chambres. Un accident, sur lequel il serait inopportun d'insister, a retardé de quelques jours la distribution de ce recueil, dont nous devons, à notre grand regret, renvoyer l'analyse à quinzaine.

laire, signée le 26 juillet à Paris, réunirait, dans un ensemble complet, toutes les dispositions que comporte un acte de cette nature; on aurait, pour la rédaction de ce document, largement profité des études spéciales faites à propos de la convention consulaire, signée le 7 janvier 1862 entre la France et l'Espagne. Le retard seul qu'éprouvait la signature du traité de commerce empêchait la ratification et la mise en pratique de ces trois conventions ; aujourd'hui, l'accident qui avait causé le fâcheux retard et fait interrompre, l'automne dernier, les négociations, est heureusement écarté. Tout porte à croire que le traité de commerce franco-italien, destiné à imprimer une vigoureuse impulsion à nos échanges avec un des pays les plus riches de l'Europe et si plein d'avenir, ne tardera pas à être signé; l'incertitude qui, depuis plusieurs mois, avait pesé d'une manière fâcheuse sur les relations, notamment de nos contrées méridionales, avec l'Italie, disparaîtra ainsi sous peu de temps. Avons-nous besoin de faire ressortir la haute portée économique et politique du nouveau lien créé ainsi entre la France et son allié transalpin? Les avantages de notre régime conventionnel sont appréciés de mieux en mieux dans toute l'Europe. L'*Exposé*, en affirmant de nouveau que les conventions franco-prussiennes du 2 août ne succomberont pas sous la résistance qui leur est faite dans quelques petites cours allemandes, constate, avec une légitime satisfaction, le progrès visible de nos idées de liberté commerciale, et le désir qui se manifeste de tous côtés de profiter des facilités de notre nouveau régime. Des conférences pour la négociation de traités de commerce s'ouvriront bientôt avec la Suisse et avec les villes hanséatiques. Le gouvernement néerlandais réclame, dans la même intention, la réforme du traité du 25 juillet 1840; de leur côté, la Suède et la Norwége aspirent aux mêmes faveurs. La liberté de commerce, adoptée par nous depuis quatre ans à peine, est en train déjà de faire son tour d'Europe sous la bannière française.

Le succès, il faut le dire, est fait pour nous encourager; il se manifeste surtout dans nos échanges avec l'Angleterre. Grâce au traité du 23 janvier 1860, les importations d'Angleterre en France, pendant les onze premiers mois de 1862 — pour les principales marchandises et en dehors des céréales et des soies (86.8 millions de francs) — se sont accrues, comparativement à 1861, de 108.4 millions; elles ont dépassé le chiffre de 286 millions. L'exportation de produits français à destination de l'Angleterre, et seulement pour les principales marchandises, s'est augmentée de 130 millions environ; elle est arrivée au chiffre de 525.3 millions de francs. Empressons-nous d'ajouter que les tissus qui devaient « envahir » le marché français, font dans l'augmentation la plus modeste figure; l'importation des tissus de coton est naturellement influencée par la crise cotonnière; celle des tissus de lin et de chanvre a également fléchi; mais voici ce qu'il importe surtout de constater : l'importation des tissus de laine, qui s'était élevée à 15 millions dans le dernier trimestre de 1861 (où la prohibition venait d'être levée) n'a été que de 30 millions pour les onze premiers mois de 1862. L'expérience se charge donc et de démentir les craintes de ruine qu'on cherchait à inspirer à quelques grandes industries françaises, et de légitimer par des faits les prévisions des partisans

de la liberté commerciale. L'*Exposé* n'hésite pas à proclamer que, si la fermeture complète des débouchés américains et le contre-coup de la guerre sécessionniste sur tous les marchés européens, ne pèsent pas plus lourdement sur notre situation économique, nous en sommes surtout redevables à notre nouveau régime douanier. Il y a des souffrances qui ne sauraient être contestées et que la rareté du coton rendait inévitables; cependant, les souffrances mêmes de l'industrie cotonnière n'ont pas le même degré d'intensité dans les diverses contrées où celle-là s'exerce; en Alsace notamment, grâce à la vigoureuse constitution de l'industrie, les chômages sont à peine sensibles; dans les départements du Nord, on n'a pas non plus à déplorer de nombreuses cessations de travail. En dehors de l'industrie cotonnière, la situation, sans être brillante, n'est pas de nature à inspirer de graves inquiétudes; le développement que l'administration a déjà donné et entend donner encore aux travaux publics, aidera puissamment les classes ouvrières à traverser sans trop de souffrances les rudes mois d'épreuves de l'hiver.

Mais il y a, dans le discours de l'Empereur et dans l'*Exposé*, un autre indice rassurant : c'est la tendance pacifique que respirent ces documents. « Si j'étais souverain de France, disait Frédéric II, pas un coup de canon ne serait tiré en Europe sans ma permission ; » plus récemment, c'est encore l'étranger qui l'a dit : « L'Europe est tranquille quand la France est satisfaite. » Moins ambitieux que l'étranger veut nous faire, nous pouvons cependant admettre que l'attitude pacifique de la France est une précieuse garantie de la paix européenne. Aussi marque-t-on déjà, avec une réelle satisfaction, ce passage du discours où l'Empereur constate ses « relations amicales » avec l'étranger, « qui sont autant de gages de la paix de l'Europe. » L'horizon politique est couvert, mais il ne paraît pas que la foudre doive éclater; nous aurons du gros temps, mais pas d'ouragan. Ce n'est assurément pas de l'autre côté du Rhin que viendrait, en 1863, le signal des tempêtes. Nous n'avons décidément pas trop présumé des tendances pacifiques ou de la force d'inertie de M. de Bismarck-Schœnhausen. Son horreur de l'action énergique égale tout au moins son amour de la parole superbe. Il avait de nouveau réussi, dans les premiers jours de 1863, à inquiéter quelques esprits timorés : on parlait d'un « cas de guerre ! » Les notes verbales et écrites lancées à la cour d'Autriche par l'intermédiaire de M. le comte Karoly, accrédité à Berlin, et de M. le baron Werther, ministre prussien à Vienne, respiraient une forte odeur de poudre. Heureusement, il n'y avait que de la poudre ; le danger était donc purement imaginaire. Déjà les nuages se dissipent; de nouveau, un rapprochement s'opère entre M. de Bismarck-Schœnhausen et M. le comte de Rechberg. On ne dit pas que la cour de Vienne se soit engagée à faire cesser, dans la presse autrichienne, les attaques contre le régime intérieur de la Prusse, à l'endroit desquelles le cabinet berlinois s'était montré si chatouilleux ; elle n'a pas promis non plus de remplacer à Berlin son ministre plénipotentiaire par un ambassadeur, distinction dont la plus jeune des grandes puissances officielles paraît très friande ; mais l'Autriche aurait « consenti » à faire disparaître de l'ordre du jour du Bundestag allemand le projet

touchant l'assemblée des délégués, dont la Prusse s'était si grandement inquiétée et indignée. Le sacrifice, on le comprend, coûte peu au cabinet de Vienne; il ne demande pas mieux que de conserver telle quelle la diète fédérale; l'ancienne organisation, rétablie en 1850 par le prince Schwarzenberg, assure très bien la prépondérance de l'Autriche. Habile comme toujours, surtout vis-à-vis de la diplomatie prussienne qui l'est moins, la cour de Vienne tire de cette courte campagne, entreprise contre elle, toute une série d'avantages appréciables : elle se fait un mérite de ses concessions en faveur de la paix fédérale, à laquelle elle sacrifie le projet de l'assemblée des délégués; elle démontre et elle proclame bien haut que ce n'est point elle, mais bien la Prusse, qui empêche toute réforme dans l'organisation du Bundestag et lutte pour le maintien du *statu quo;* enfin, tout en renonçant à faire voter sur le projet en litige, elle le maintient suspendu comme une menace perpétuelle sur la tête de la Prusse, comme une arme prête à être déchargée aussitôt que la Prusse s'aviserait de reprendre ses velléités « d'hégémonie petite-allemande. » Comme en 1850 et comme tant de fois depuis, la nouvelle équipée diplomatique du cabinet de Berlin aboutit à une défaite de plus pour la Prusse et à un nouveau triomphe pour la politique autrichienne. La guerre diplomatique contre l'Autriche jouait pourtant un rôle principal dans les combinaisons du ministère du 23 septembre 1862. Le successeur de M. le comte Bernstorff espérait, par les coups d'éclat de sa politique extérieure, se faire pardonner les coups de force de sa politique intérieure; c'est en se montrant hautain et provocant envers l'Autriche, en ouvrant la perspective d'une lutte armée contre ce rival éternel de la Prusse, que M. de Bismarck-Schœnhausen pensait « enlever » la question de l'accroissement des forces militaires, obstinément repoussée par le parlement.

La manœuvre a échoué; elle ne pouvait pas réussir, et pour plus d'une raison. Le terrain était mal choisi. L'Autriche apparaissait comme le représentant des idées de réforme, tandis que la Prusse défendait l'immobilité. Eclairé par l'expérience, on ne prenait au sérieux ni à Vienne, ni à Berlin, ni dans le reste de l'Allemagne, les démonstrations belliqueuses du nouveau ministre; enfin, l'opinion libérale en Prusse tient aujourd'hui beaucoup plus au développement et à la consolidation des libertés intérieures qu'aux « grandeurs » que l'on pourrait acquérir dans une lutte contre l'Autriche. Les changements qui s'effectuent dans cet empire et qui affaiblissent l'antagonisme naguère si accentué entre les deux tendances et les deux régimes que la Prusse et l'Autriche étaient censées représenter, n'auront pas été non plus sans influence sur l'accueil peu encourageant que la population prussienne elle-même a fait aux airs vainqueurs de son gouvernement. Forcément il y renonce; or, du moment que le cabinet Bismarck-Schœnhausen devient pacifique et presque soumis vis-à-vis de l'Autriche, le système tout entier qu'il représente perd jusqu'à l'apparence d'une raison d'être; cela est de la dernière évidence : on ne saurait la méconnaître dans les conseils mêmes du roi Guillaume Ier. Les faits répondront-ils à cette conviction? Le gouvernement reconnaîtra-t-il qu'il s'est fourvoyé, qu'il a mal jugé les signes du temps à l'intérieur et à l'extérieur?

qu'en déterrant un programme suranné il s'est fatalement condamné à n'avancer d'aucun côté? Peut-être la réponse à cette question est-elle donnée au moment où nous écrivons; les Chambres prussiennes doivent être ouvertes aujourd'hui même. Les conjectures sont inutiles quand, à chaque instant, le télégraphe peut apporter des renseignements précis. Risquons cependant cette remarque générale : Si l'ensemble des faits, tels que nous venons de les résumer, expliquait et commandait même un revirement radical dans la politique prussienne, nous ne pensons guère que ce retour soit franchement annoncé dans le discours du trône et accentué nettement dans les mesures que le gouvernement proposera aux Chambres. Les mesures franches ne sont point dans la tendance du gouvernement de Berlin; qu'il s'agisse d'avancer ou de reculer, il aime à louvoyer.

Ne savoir ni avancer ni reculer, voilà en quoi paraît aujourd'hui se résumer aussi la situation de la Grèce. Elle n'entend pas renoncer au prince Alfred ; il est certain pourtant que l'Angleterre ne veut ni ne peut le lui donner. La notification officieuse faite au gouvernement provisoire par M. Elliot, et plus encore la conférence, rapportée tout au long par le *Moniteur*, entre le représentant du gouvernement britannique et la députation du club « l'Opinion nationale, » enlèvent le dernier doute à cet égard. L'*Exposé* du gouvernement français nous apprend, en outre, que les cours de Russie et d'Angleterre se sont engagées réciproquement, par un échange spécial de notes, à ne pas accepter le trône grec pour le prince Alfred, et respectivement pour le duc de Leuchtenberg ; le gouvernement français, qui avait « repoussé d'avance toute idée d'une candidature française », et qui, « dans l'intérêt de l'équilibre général qui serait altéré si l'une des trois puissances protectrices devenait prépondérante en Grèce », avait, dès l'abord, jugé très opportun le maintien de la clause du 27 février 1830, a lui-même adhéré à la nouvelle convention anglo-russe. Ainsi, l'Angleterre, le voulût-elle, ne saurait plus obtempérer aux vœux des Hellènes. Il ne paraît pas, d'autre part, que la Grèce, en renonçant au prince anglais, ait à craindre de perdre le fruit du bon vouloir manifesté par le gouvernement britannique dans la question des îles Ioniennes. La diplomatie européenne ne voit pas, dans la résolution de l'Angleterre d'abandonner le protectorat, un pur acte de générosité qu'elle puisse rétracter à volonté ; l'*Exposé* la trouve « entièrement conforme à l'esprit des arrangements qui ont réglé en 1815 le sort de l'archipel des Sept-Iles. » Voulant respecter et la nationalité et la liberté des Ioniens, l'Europe ne pouvait les rattacher à l'Italie, de laquelle les éloignait la différence d'origine, ni à la Grèce, alors soumise au joug ottoman ; faute de mieux, on recourut au protectorat anglais; mais « tout fait supposer que si le royaume hellénique eût existé alors, les cabinets auraient disposé des Sept-Iles comme le gouvernement anglais propose de le faire aujourd'hui. » C'est donc une affaire consommée, à laquelle la sanction de l'Europe ne saurait faire défaut. Quel que soit le successeur d'Othon Ier, il régnera sur une Grèce agrandie. Malgré cela, elle ne paraît pas tenter fortement les convoitises. La succession d'Othon Ier, qui, au premier

moment, semblait devoir être vivement disputée, est aujourd'hui tombée dans un étrange discrédit. L'ancien régent de Portugal, recommandé et sollicité par l'Angleterre, refuse péremptoirement de changer sa paisible retraite de Lisbonne contre l'orageuse royauté d'Athènes ; il est resté sourd aux instances même du roi Léopold Ier, le patriarche religieusement écouté de la dynastie à branches multiples des Saxe-Cobourg. Les autres candidatures mises en avant il y a trois mois s'évanouissent également. Lorsqu'ailleurs on se dispute les couronnes, la pauvre Grèce serait-elle condamnée encore une fois à perdre des années à la recherche d'un souverain, ou bien en sera-t-elle réduite à rappeler le prince qu'elle a récemment repoussé ? Une nouvelle candidature, ayant de sérieuses chances de succès, serait toutefois sur le point de se produire ; le nouveau candidat au trône grec réunirait déjà les suffrages des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg : ce serait le prince Alexandre-Louis, frère du grand-duc de Hesse, beau-frère de l'empereur de Russie et apparenté à la cour anglaise par la récente union de la princesse Alice à un prince hessois. Le nouveau candidat acceptera-t-il le trône de la Grèce et sera-t-il accepté par celle-ci ? Nous ne pouvons pas tarder à le savoir. L'Assemblée nationale vient enfin de se constituer à Athènes ; peut-être fera-t-elle faire un pas décisif au mouvement grec, qui menace de s'embourber dans le provisoire. Toutefois, l'ascendant que les dernières nouvelles attribuent au jeune Grivas, autour duquel se grouperait une fraction considérable de la Chambre, pourrait bien ne pas se manifester précisément par ce « respect des circonscriptions territoriales » que l'Angleterre surtout demande aux Grecs ; de son côté, la Porte paraît moins disposée que jamais à accorder les « rectifications de frontières » qu'ambitionne le patriotisme hellénique.

Il est fort douteux encore, malgré le ton d'assurance sur lequel on l'a affirmé, que l'Angleterre ait eu le projet de doubler la valeur du cadeau fait aux Grecs par l'abandon des îles Ioniennes, en intercédant auprès de la Turquie pour la décider, elle aussi, à une cession de territoire ; on dit aujourd'hui ce projet abandonné ; lord Elliot renonce à son voyage à Constantinople. En tous cas, la crise ministérielle qui vient de se produire en Turquie ne semble pas de nature à assurer un bon accueil aux leçons de désintéressement que lord Palmerston voudrait y faire entendre. La crise est inexpliquée encore pour la diplomatie européenne elle-même ; elle n'en aurait pas été, assure-t-on, moins surprise que la masse du public. On peut aisément le croire. Depuis longtemps, les affaires du sultan n'avaient paru être en aussi bon état. Les craintes d'invasion et de descente garibaldiennes qui, en 1860 et 1861, avaient si profondément effrayé les ministres du sultan, sont maintenant dissipées ; les victoires remportées sur les Serbes et les Monténégrins ont raffermi la force matérielle et l'autorité morale de la Turquie ; ses finances se sont relevées au point que les premières maisons financières de Paris, de Londres, de Francfort, se disputent la concession d'une banque turque ; la révolution grecque, qui devait, ainsi qu'on le prédisait depuis des années, devenir le signal d'un soulèvement général des populations chrétiennes de la Turquie, se montre pleine de respect vis-à-vis du territoire turc, soit que l'esprit d'indépendance

ait perdu de son intensité parmi les populations, soit que les mesures de sûreté aient été mieux prises par le gouvernement que l'opinion ne l'avait supposé. En un mot, Abdul-Azis semblait avoir toutes les raisons du monde pour n'être pas trop mécontent du cabinet où son beau-frère occupait la place principale. Qu'est-ce qui a pu le décider, sans qu'aucun événement subit et manifeste y ait donné lieu, à renverser ce cabinet par un coup d'éclat? L'aurait-il réellement trouvé trop peu énergique dans la réalisation des avantages que les récentes conventions avec le prince Michel de Serbie et le prince Nicolas de Monténégro assurent à la Porte ottomane? Aurait-il eu raison de redouter de la part de ses conseillers des dispositions à écouter trop favorablement les demandes qu'on attendait d'Angleterre? ou le renvoi du ministère Fuad-Pacha serait-il dû à un de ces caprices de grand seigneur qui ont toujours été la suprême raison politique des cours d'Orient, et que l'état mental du sultan actuel menacerait de rendre plus fréquents que jamais? Faut-il croire enfin que c'est le vieil islamisme qui se réveille pour repousser, dans la personne de quelques hauts fonctionnaires éclairés, les conquêtes que l'esprit moderne a pu faire depuis quelques années dans l'empire turc? ou le sultan, comme le dit une dernière version, la moins vraisemblable, aurait-il conçu l'étrange idée de vouloir être maître chez lui, et de régner à la place des ambassadeurs européens? Nous ne déciderons pas entre ces versions différentes, qui toutes prétendent venir de bonne source. Quelle que soit la vraie, le mystérieux événement dont le palais du sultan vient d'être le théâtre prouve du moins que tout n'est pas encore rentré, à Constantinople, dans son état normal; l'Europe ne saurait encore se dispenser de diriger son attention de ce côté.

On parle, malgré cela, d'un déplacement de la question d'Orient; des diplomates à longue vue prétendent que c'est à Téhéran et non à Stamboul que doit se vider la grande lutte d'influence et de pouvoir qui constitue l'âme même de la question orientale. L'affaire d'Hérat a de nouveau attiré l'attention de l'Europe sur un point que depuis cinq ou six ans elle avait presque perdu de vue. La confirmation officielle manque encore à la nouvelle qui annonce l'entrée de Dost-Mohamed à Hérat; cette ville paraît, en tout cas, sérieusement menacée depuis plusieurs mois déjà. L'Angleterre est la garante, pour ainsi dire, de son autonomie, grâce au traité du 4 mars 1857. Ce traité, on se le rappelle, était survenu à la suite de la guerre anglo-persane, dont la prise d'Hérat par les troupes persanes (25 octobre 1856) avait été la cause déterminante. Dost-Mohamed, d'ancien vaincu et prisonnier de l'Angleterre devenu son protégé et son allié, s'était engagé contre une subvention mensuelle de 250,000 fr., à entretenir, durant la guerre anglo-persane, une armée destinée à menacer la Perse et à envahir le Khorassan, si les Anglais le jugeaient nécessaire. La prompte fin de ce conflit, due à la soumission empressée du shah, ne permettait pas au traité du 6 janvier 1857 de produire tout son effet; l'Angleterre néanmoins, dans le traité signé le 4 mars 1857, à Paris, par lord Cowley et par Feruk-Khan, eut soin de sauvegarder les intérêts de son client. Il est vrai qu'elle regarde un peu ces intérêts comme les siens propres : l'au-

tonomie plus ou moins effective des pays de l'Afghanistan est envisagée en Angleterre comme une garantie contre les visées ambitieuses de la Russie, qui seraient particulièrement favorisées par l'influence que les envoyés de Saint-Pétersbourg ont su conquérir à la cour de Téhéran. Par les art. 5 et 6 du traité du 4 mars 1857, le shah dut donc s'engager à faire sortir du territoire d'Hérat, ainsi que de toute autre partie de l'Afghanistan, les troupes et les autorités persanes; il renonce à toute prétention de souveraineté sur ces pays, à toute intervention dans leurs affaires, et s'en rapportera aux bons offices de l'Angleterre pour les différends qui pourraient surgir entre la Perse et l'Afghanistan ; le gouvernement anglais, de son côté, s'appliquera à prévenir ces différends, et éventuellement à les aplanir avec impartialité. La neutralité d'Hérat et jusqu'à un certain point l'autonomie de l'Afghanistan, ainsi que la paix entre ces contrées et la Perse, se trouvent ainsi placées en quelque sorte sous la sauvegarde de la bonne foi, de la suzeraineté anglaise. Quoi qu'il en soit, la paix avec la Perse, mais surtout l'alliance avec l'Afghanistan, avaient été conclues au moment le plus opportun pour l'Angleterre : la révolte des Indiens, éclatant le lendemain de ces arrangements, aurait pu devenir bien autrement périlleuse, si les Afghans, libres de ce côté, étaient accourus au secours de leurs coreligionnaires au delà du Gange.

Le vieux chef afghan, par son abstention, croyait avoir conquis des titres à l'indulgence de l'Angleterre; le fait est que, passant outre aux traités de 1853 et 1857 qui consacrent le *statu quo* dans l'Asie centrale, Dost-Mohamed vient d'envahir le territoire de son voisin d'Hérat, et de prendre cette capitale, ou du moins de la menacer. Le shah, enchaîné par le traité de 1857, se voit obligé de réclamer les bons offices de l'Angleterre avant de combattre lui-même une entreprise qui lui porte gravement ombrage ; cette entreprise, si elle réussissait, menacerait le shah de l'établissement sur ses frontières d'un Etat puissant et remuant. Mais, tout en sollicitant l'intervention de l'Angleterre pour ramener Dost-Mohamed dans les limites de son territoire, la cour de Téhéran incline, et on paraît très disposé à Saint-Pétersbourg, à voir la main même de l'Angleterre dans la nouvelle équipée du chef octogénaire. L'absence, peut-être purement accidentelle, de M. Alison, ministre anglais à Téhéran, et la présence d'un agent anglais à Kaboul, sont faites pour accroître ce soupçon. Il faut attendre l'arrivée des prochains courriers pour voir clair dans cet imbroglio ; mais on ne se trompera pas en soupçonnant que l'Angleterre et la Russie s'apprêtent à se livrer dans ces contrées une de ces longues luttes d'influences dont le palais du sultan a souvent été le théâtre. A Londres, et plus encore à Calcutta, on commence à s'inquiéter sérieusement des progrès que le gouvernement de Saint-Pétersbourg fait en Asie ; ces progrès n'ont jamais été plus marqués que depuis l'époque où la Russie a été forcée de « se recueillir » et de renoncer à ses projets de conquête en Europe. Le traité russo-chinois, signé le 14 novembre 1860 à Péking, a étendu l'influence moscovite sur le Turkestan oriental jusqu'aux frontières du Thibet ; les consulats qui viennent d'être établis à Kaschga et à Ili, à Tarbagatai et à Urga, paraissent destinés à devenir les centres d'un réseau

qui s'étendrait sur toute l'Asie centrale. La « première puissance musulmane du monde » — comme l'Angleterre s'intitule modestement — ne saurait pas voir sans inquiétude cette extension de l'empire russe. A-t-elle les moyens, et surtout les moyens pacifiques, de s'y opposer efficacement? Voilà une des questions desquelles dépend peut-être la paix du monde dans un prochain avenir.

J.-E. HORN.

La Justice administrative en France, ou Traité du contentieux de l'administration par M. Rodolphe DARESTE, in-8°. Paris, Durand.

Depuis la révolution de 1789, l'administration n'a cessé de prendre une place de plus en plus considérable dans l'organisation de la société française. Les développements de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, le perfectionnement des voies de communication, les rapports multipliés qu'amène entre les citoyens et l'Etat une civilisation avancée, ont rendu l'action administrative infiniment multiple et variée. Pour répondre à des besoins nouveaux, elle a dû se faire de plus en plus active et savante ; pour ménager l'intérêt particulier, autant que le permettaient les exigences de l'intérêt général, elle a dû pénétrer d'un regard plus ferme et plus sûr toutes les dispositions législatives qui ont eu pour but de la fortifier ou de la contenir ; pour se tenir constamment à la hauteur des progrès de l'esprit moderne, elle a dû créer des services nouveaux, provoquer des lois nouvelles qui, s'ajoutant aux services anciens et aux anciennes lois, ont produit cette apparente complication de rouages qu'on lui a souvent reprochée.

Cette complication, en effet, est plus apparente que réelle, et tient plutôt à la multiplicité, toujours croissante, des objets confiés à la vigilance de l'administration qu'à l'imperfection de son mécanisme. Non que je prétende que, sous ce dernier rapport, nous n'ayons plus aucun progrès à réaliser : la perfection n'est pas de la nature des choses humaines ; mais du moins est-il juste de reconnaître que la mission des administrations est, de nos jours, incomparablement plus étendue que sous l'ancien régime ou même au commencement de ce siècle. Pour n'en citer qu'un exemple entre cent, on sait ce qu'étaient autrefois les voies de communication, et combien peu elles répondaient aux besoins les plus pressants de la société ; aujourd'hui, au contraire, l'administration n'a-t-elle pas à s'occuper des chemins de fer, des canaux, des rivières navigables et flottables, des routes impériales et départementales, des chemins de grande et de moyenne communication, et enfin des chemins ruraux ? N'est-ce pas par des milliers de kilomètres que ces nécessités se traduisent dans chaque département ? Qu'on juge par là de l'immensité de la tâche qu'il s'agit de remplir !

L'action administrative s'exerce sous deux formes principales : l'administration proprement dite, le contentieux administratif. Quand l'autorité fait un choix entre les divers moyens qui se présentent de donner satis-

faction aux grands intérêts dont la defense lui est confiée ; quand elle trace un chemin, impose une contribution, fait une levée de troupes, elle agit dans la plénitude de son action, elle « administre, » à proprement parler ; mais du moment où, passant de la sphère supérieure de la résolution à l'application, elle rencontre et heurte des intérêts particuliers ; quand elle cause un dommage direct et matériel, surtaxe un contribuable, lèse des droits acquis, de ce moment naît le *contentieux* de l'administration. C'est alors que le citoyen peut discuter, d'égal à égal, avec l'autorité, rétablir ses droits méconnus ou froissés, et poursuivre devant la justice administrative toutes les réparations auxquelles il prétend.

C'est à l'exposition des règles de la justice administrative en France que M. Rodolphe Dareste vient de consacrer un important ouvrage. M. Dareste nous semble inaugurer avec bonheur une voie nouvelle, dans laquelle ne peuvent manquer de le suivre les jurisconsultes dont les travaux facilitent si singulièrement la tâche imposée aux administrateurs. Il applique à l'étude de son sujet la méthode historique qui a été, pour le droit civil, le signal de progrès considérables ; il l'éclaire par la comparaison de nos lois avec les législations étrangères ; il la varie et la renouvelle en appliquant au contentieux administratif la classification rationnelle dont le droit romain nous avait donné l'exemple, et dont le Code Napoléon est la formule la plus connue. C'est là une très heureuse idée : on gagne toujours à varier les points de vue, et il n'est pas sans utilité de montrer le lien qui rattache les matières en apparence les plus éloignées. L'ouvrage de M. Dareste est marqué au coin d'une érudition de bon aloi : le droit romain, le droit ancien et les législations des nations voisines sont mis à contribution avec beaucoup de discrétion et de mesure, et jettent sur le sujet une lumière qui dissipe bien des obscurités.

M. Dareste assure dans sa préface que son livre a « la prétention d'être lu plus que d'être consulté. » C'est là une modestie exagérée ; sans doute son livre sera lu et lu avec beaucoup de fruit et d'intérêt ; mais il peut aussi, il doit être consulté souvent. Nous savons qu'il ne peut suppléer les grands recueils de jurisprudence ; mais, par cela seul qu'il groupe dans une synthèse heureuse et une division méthodique les grands principes qui dominent les diverses branches du contentieux, il sera très utilement consulté par les administrateurs et les juges du contentieux administratif. Combien de fois, en effet, n'arrive-t-il pas aux hommes mêlés chaque jour à la pratique des affaires de voir, d'une façon très nette et très sûre, la solution à donner à une question, et de n'avoir pas présente à l'esprit la disposition qui doit lui servir de base? A ceux-là, l'ouvrage de M. Dareste sera éminemment utile.

JULES LIÉGEOIS.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à **M. LÉO JOUBERT,** rédacteur en chef, **1,** rue du Pont-de-Lodi.

La direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec cette livraison sont priés de le renouveler dans la quinzaine, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

S'adresser à l'administration, 1, rue du Pont-de-Lodi.

Prix de la REVUE CONTEMPORAINE à l'étranger,

SERVIE DIRECTEMENT PAR LA POSTE.

	fr.
* Alexandrie (Egypte)	69
Australie	76
Autriche	69
Bade (grand-duché de)	69
Bavière	70
Belgique	70
* Bolivie	98
* Bornéo	76
* Brésil	76
* Buénos-Ayres	76
Chili	98
* Chine	76
* Colonies anglaises, espagnoles, portugaises et néerlandaises	76
Colonies françaises	70
* Danemark	58
Egypte (moins Alexandrie)	79
* Equateur (république de l')	98
Espagne	65
Etablissements français dans l'Inde	76
* Etats de l'Amérique du centre	76
* Etats-Unis du Nord	76
Etats-Romains	90
* Francfort-sur-le-Mein	58
Grande-Bretagne. liv. st.	3
* Grèce	69
* Hambourg	58
Hanovre	70
Iles Ioniennes	79
* Indes-Orientales	76
Italie (royaume d')	62
* Japon	76
* Mexique	76
Moldavie et Valachie	79
Monténégro	69
* Norwége	58
* Nouvelle-Zélande	76
Pays-Bas	65
* Pérou	98
* Pologne	70
* Portugal	62
Prusse	70
* Russie	70
Saxe	70
Servie	96
Suède	70
Suisse	60
* Tunis	69
* Turquie d'Europe et d'Asie	69
Wurtemberg	69

* Les pays précédés d'un astérisque sont ceux où les destinataires ont un droit à payer en sus à la réception des numéros.

LA REVUE CONTEMPORAINE paraît tous les quinze jours, le 15 et à la fin de chaque mois, par livraisons de 14 à 15 feuilles d'impression, contenant la matière d'un volume de 600 pages, et forme, tous les deux mois, un volume de 1,000 pages environ, six volumes par an; plus un supplément de BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, formant à part un 7e volume. — Le prix de l'abonnement est de

Paris.	Un an, **50** fr. — Six mois, **26** fr. — Trois mois, **14** fr.
Départements. .	Un an, **56** fr. — Six mois, **29** fr. — Trois mois, **15** fr.
Étranger.	LE PORT EN SUS, suivant le pays. (*Voir ci-contre.*)

On s'abonne, pour la France, à tous les Bureaux de Poste, chez tous les Libraires et dans les Bureaux des Messageries. — Pour l'Etranger, dans toutes les Librairies et aux Directions des Postes.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

Allemagne.

LEIPZIG	Maison FIRMIN DIDOT. ALPHONSE DURR. H. BROCKHAUS. MICHELSEN.
VIENNE	GEROLD fils. SINTENIS.
BERLIN	SCHNEIDER et Ce.
AUGSBOURG CARLSRUHE COLOGNE FRANCFORT HAMBOURG MAYENCE MUNICH SARREBRUCK WURZBOURG	DIRECTION DES POSTES.

Grande-Bretagne.

EDIMBOURG	SETON ET MACKENZIE.
LONDRES	P.S. KING, Parliamentary Bookseller, 34, Parliament street. BARTHES et LOWELL, 14, Great Marlborough street. H. BAILLIÈRE, 219, Regent str. A. B. DULAU et Ce, Soho sq., 37. W. JEFFS, Foreign Bookseller, 15, Burlington Arcade, Picadilly.
OXFORD	PARKER.

Belgique.

BRUXELLES	LIBRAIRIE NOUVELLE 39, Montagne de la Cour. MUQUARDT. DECQ.

Canada.

QUEBEC	ROZEZ. MOREL et GRAVEL.

Brésil.

RIO-JANEIRO	GARNIER frères.

Chili.

VALPARAISO	FLOURY. PASCUAL EZQUERRA.

Cuba.

LA HAVANE	CHARLAIN.

Danemark.

COPENHAGUE	HOEST. C.-A. REITZEL.

Égypte.

ALEXANDRIE	E.-H. SCHUTZ.
LE CAIRE	OZANNE.

Espagne.

BARCELONE	VERDAGUER.
MADRID	J. BAILLY-BAILLIÈRE.

États-Unis.

BOSTON	LITTLE, BROWN et Ce.
NEW-YORK	BAILLIÈRE. CHRISTERN.
NOUVELLE-ORLEANS.	HÉBERT. LIBRAIRIE NOUVELLE.
PHILADELPHIE	JOHN PENNIGTON and SON.
SAN-FRANCISCO	HENRI PAYOT.

Hollande.

AMSTERDAM	VAN BAKKENÈS. CAARELSEN et Ce.
BRÉDA	BROESE et Ce.
LA HAYE	KOOL.
ROTTERDAM	KRAMERS.
UTRECHT	BROESE et Ce. KEMINK et fils.

Hongrie.

PESTH	EMICH.

Italie.

ROME	MERLE.
NAPLES	DUFRESNE.
TURIN	BOCCA frères. PIC (DEGIORGIS). GIANINI et FIORE.
MILAN	DUMOLARD. MOLINARI
GÊNES	BEUF.
TRIESTE VENISE VERONE	H.-F. MUNSTER.
FLORENCE	VIEUSSEUX.

Mexique.

MEXICO	BRUN.

Pérou.

LIMA	MORINIÈRE.

Pologne.

CRACOVIE	FRIEDLEIN.
VARSOVIE	ROD. FRIEDLEIN. GEBETNER. NATANSON.

Portugal.

LISBONNE	SILVA.

République Argentine.

BUENOS-AYRES	CH. VILLATE.

Russie.

ODESSA	VILIETTY.
MOSCOU	GAUTHIER. RENAUD. URBAIN.
SAINT-PETERSBOURG.	S. DUFOUR. JACQUES ISSAKOFF. BASILE ISSAKOFF. A. CLUZEL et Ce.

Suède et Norwége.

STOCKHOLM	BONNIER.

Suisse.

BERNE	DALP.
GENÈVE	J. CHERBULIEZ. DESROGIS.
LAUSANNE.	BRIDEL.

Turquie.

CONSTANTINOPLE	WICK.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce rue Coq-Héron, 5.

REVUE

CONTEMPORAINE

(REVUE EUROPÉENNE ET ATHENÆUM FRANÇAIS)

XII^e^ ANNÉE — DEUXIÈME SÉRIE

TOME TRENTE ET UNIÈME

(LXVI^e^ DE LA COLLECTION)

---

31 JANVIER 1863

2^e^ LIVRAISON

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

ET A LA LIBRAIRIE DENTU, PALAIS-ROYAL

LONDRES

P. S. King, Parliamentary bookseller
34 Parliament-street, W. E.

BRUXELLES

BROUWET, Librairie Nouvelle
rue Montagne de-la-Cour, 39.

1863

LIVRAISON DU 31 JANVIER 1863 (N° 260).

I. — CHATEAU A VENDRE, roman (4e et dernière partie), par M. **ALEXANDRE DE LAVERGNE.**

II. — UN GENTILHOMME PAUVRE SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII, par M. **EUGÈNE ASSE.**

III. — LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ (1re partie), par M. **XAVIER EYMA.**

IV. — DES INONDATIONS : LEUR HISTOIRE ; MOYENS PROPOSÉS POUR Y REMÉDIER, par M. le baron **ERNOUF.**

V. — PASQUETTA, poëme, par M. **GEORGES LAFENESTRE.**

VI. — LES RÉPUTATIONS POSTHUMES : MAURICE ET EUGÉNIE DE GUÉRIN, par M. **ANATOLE CLAVEAU.**

VII. — TRAVAUX DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES. — V, — par M. **HENRI MONTUCCI.**

VIII. — CHRONIQUE DES COURS PUBLICS, par M. **XAVIER NEUJEAN.**

IX. — M. GUSTAVE FLAUBERT ET M. GUILLAUME FRŒHNER, A PROPOS DE *SALAMMBO.*

X. — CHRONIQUE LITTÉRAIRE, LES ROMANS, par M. **A. CLAVEAU.**

XI. — CHRONIQUE POLITIQUE, par M. **J.-E. HORN.**

XII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE : ATHENÆUM FRANÇAIS; LIVRES NOUVEAUX.

La REVUE CONTEMPORAINE prépare, pour l'année 1863, des travaux de MM. TROPLONG, président du Sénat; le général DAUMAS, DE FORCADE LA ROQUETTE, ancien ministre des finances, sénateurs ; E. DE PARIEU, vice-président du conseil d'Etat ; FRANCK, DE ROUGÉ, membres de l'Institut ; Oscar DE VALLÉE, Ed. BOINVILLIERS, Em. LEVASSEUR, Alex. PEY, le général AMBERT, J.-E. HORN, G. LAFENESTRE, VIVIEN DE SAINT-MARTIN, Ch. DE SOURDEVAL, R. LANÇON, Alex. DE LAVERGNE, Henri RIVIÈRE, ERNOUF, Léo JOUBERT, A. ROXDELET, etc.

CHATEAU A VENDRE

QUATRIÈME PARTIE [1]

X. — L'ADJUDICATION

Raoul reçut assez froidement l'embrassade de son frère de lait, qui, depuis la représentation de la *Sonnambula*, lui était devenu un peu suspect. Pendant ce temps-là, M. Mirandol étreignait, de son côté, l'abbé Doucerain dans une cordiale accolade, et bientôt les quatre amis se trouvèrent réunis dans la grande salle du manoir, transformée par les soins du général de La Fare en bibliothèque, en galerie de portraits et en salon de conversation.

« Ah çà, s'écria M. Mirandol, dont le lecteur a déjà pu apprécier la loquacité, vous voyez, monsieur Raoul, que je suis homme de parole. Je vous avais promis de venir vous surprendre, un beau jour, dans votre château, et me voici. Qu'en dites-vous? »

Et, sans laisser le temps à son interlocuteur de lui répondre, le Marseillais s'empressa d'ajouter :

« Nous nous rendons à Vienne par Turin et Milan, comme vous savez, et nous venons chercher un gîte d'étape dans votre château. Eh mais, je ne vous ai pas encore fait compliment de votre résidence. Peste! mon cher monsieur, savez-vous que c'est un vrai décor d'opéra? J'ai cru voir, en entrant tout à l'heure, au clair de lune, le manoir d'Avenel, vous savez, dans *la Dame blanche*, et je regrette de n'avoir pas la voix de Frantz pour vous chanter la ballade :

Voyez d'ici ce beau domaine.

[1] Voir 2e série, t. XXX, p. 480 (livr. du 15 décembre 1862); p. 758 (livr. du 31 décembre); t. XXXI, p. 34 (livr. du 15 janvier 1863).

— Ma foi ! interrompit l'abbé, vous êtes arrivé à propos ce soir ; car demain ou après, vous auriez bien pu trouver ici visage de bois.

— Ah bah !

— Oui, c'est demain qu'on met en vente le domaine de La Fare. Ne le saviez-vous pas ?

— Comment voulez-vous, mon cher maître, s'écria vivement Raoul, que M. Mirandol ait entendu parler de cela..... à Paris ? Je gage d'ailleurs qu'il ne me désapprouvera pas. Ce château est beaucoup trop vaste pour moi : je m'y perds, et puis je préfère une fortune en portefeuille. Vous comprenez, monsieur Mirandol, qu'à une époque aussi agitée que la nôtre, on ne saurait se rendre trop mobile.

— Parfaitement ! répondit le Marseillais, c'est mon système à moi.

— Et ce sera désormais le mien, reprit Raoul. Il faut être de son siècle, mon cher abbé.

— Diantre ! repartit M. Doucerain, à ce compte, je vous assure que nous en serons largement, de notre siècle, demain. Nous serons même d'un siècle beaucoup plus reculé, celui du philosophe Bias, qui portait tout avec lui. Notre bagage ne sera pas plus lourd que le sien.

— Vous vous trompez, l'abbé, dit Raoul avec un certain enjouement, il sera même beaucoup plus léger, attendu que les billets de banque n'existaient pas du temps de Bias. C'est vous qui m'avez appris cela. Mais nous ne sommes pas encore à demain, et ces messieurs, après une longue route, doivent avoir besoin d'un bon souper et d'un bon lit. Je vais donner des ordres.

— Pour le souper, reprit M. Mirandol, je vous en dispense, mon cher hôte, car nous avons amplement dîné en route, à Grenoble, mon compagnon et moi ; mais demain, je serai votre homme, au déjeuner ; c'est mon repas favori.

— A la bonne heure ! J'ai encore dans les caves du château quelques vieilles bouteilles de vin de l'Ermitage et de la Côte-Rôtie, dont vous me direz votre avis ; nous trouverons au moins une carpe dans la pièce d'eau, et je serai bien malheureux si, en me levant matin, je ne tue pas quelques perdreaux et quelques coqs de bruyère dans le parc ou dans les bois voisins.

— Mais c'est un déjeuner de Balthasar que vous me promettez là.

— C'est notre ordinaire, répondit Raoul avec un admirable aplomb ; n'est-ce pas, l'abbé ?

— Certainement..... certainement, balbutia l'honnête M. Doucerain en baissant les yeux, de peur de rencontrer un regard scrutateur chez M. Mirandol.

— Excusez-moi, mon cher Raoul, s'écria François ; je ne pourrai être des vôtres demain matin. Il faut que j'aille passer cette matinée avec mon vieux père. J'ai d'ailleurs des parents, des amis à visiter dans le bourg. Enfin, j'ai moi-même accepté tout à l'heure une invitation à déjeuner.

— Chez qui donc ?

— Chez Mme Brossier. Nous l'avons rencontrée à Grenoble, et nous l'avons ramenée ici, dans notre berline. Elle arrive de Paris avec sa fille.

— Hum ! murmura M. Mirandol avec un clignement d'yeux des plus significatifs, savez-vous qu'elle est jolie, la petite, et qu'il y a là de quoi achalander un bureau de poste ? Tron de Diou ! si toutes les Dauphinoises ont ces yeux-là, je voudrais bien m'arrêter un peu en Dauphiné. »

Raoul était devenu fort pâle, et l'abbé Doucerain, assailli tout à coup par un importun souvenir, promenait ses regards avec inquiétude de l'un à l'autre des interlocuteurs, comme s'il eût attendu l'éclaircissement de quelque mystère ; mais à partir de ce moment, il sembla qu'une avalanche de neige et de glace se fût abattue dans le salon et que toutes les langues en fussent paralysées. Chacun s'observait avec défiance, et il y eut un soulagement visible pour tous lorsque M. Mirandol, qui, seul, avait été enrayé dans sa loquacité par une sensation purement physique, le besoin de sommeil, s'écria après un bâillement, dont l'antique manoir retentit jusque dans ses fondements :

« Mes chers amis, si vous m'en croyez, allons nous coucher ! »

Au moment où chacun se disposait à gagner son lit, Raoul invita à voix basse son frère de lait à venir le trouver dans sa chambre, et dès que la porte se fut refermée :

« Est-ce que tu n'as pas une lettre pour moi ? » lui dit-il.

Frantz fit un signe de tête négatif.

« Au moins, reprit Raoul, on t'a chargé de quelque commission auprès de moi ?

— De qui..... voulez-vous parler ? Je n'ai aucune commission pour vous.

— Ah ! ai-je besoin de te dire que c'est de Mlle Eugénie Brossier ? Pourquoi ne m'a-t-elle pas écrit et me laisse-t-elle ainsi sans nouvelles ?

— Je l'ignore.

— Comment l'as-tu trouvée ? Etait-elle gaie ou triste ?

— Elle paraissait assez gaie.

— Ah ! je comprends le sentiment qui l'animait en songeant à ce

que j'éprouve moi-même. Mais que s'est-il passé ? A-t-il été question de moi ?

— En aucune façon.

— Quoi ! elle n'a pas même prononcé mon nom ? Mais sa mère ?....

— Pas davantage.

— C'est étrange. Pourtant, Mme Brossier avait paru mieux disposée en ma faveur le jour où je l'ai rencontrée auprès de toi, au Théâtre-Italien.

— En effet.

— Mais toi, à ce que je vois, tu es avec elle dans les meilleures relations. Quel peut être le motif d'un pareil accueil de sa part après tout ce qui s'est passé ici l'an dernier ? »

François parut hésiter à répondre, et ce fut en rougissant qu'il balbutia :

« Je ne sais..... mon changement de position peut-être, et puis.....

— Achève !

— Permettez-moi de vous taire le reste, quant à présent. Plus tard, vous saurez tout.

— Des secrets pour moi, François, pour moi qui n'en eus jamais un seul à ton égard ! tu m'affliges et m'étonnes.

— Pardon, et deux mots seulement. Vous aimez donc toujours Mlle Eugénie ?

— Plus que jamais, mon ami. »

François baissa la tête et devint rêveur, puis il reprit :

« Et elle, croyez-vous qu'elle vous aime autant que par le passé ?

— Si je ne le croyais pas, songerais-je à l'épouser !

— L'épouser ! mais si Mme Brossier refuse son consentement ?

— Alors, je suis déterminé à l'enlever.

— L'enlever ! Seigneur mon Dieu ! Et vous êtes sûr qu'elle y consentira, qu'elle voudra quitter sa mère ?

— Il le faut. C'est une résolution fatale, désespérée, je le sais, et dont les conséquences peuvent être terribles ; mais il n'y a plus à hésiter. Est-ce que tu aurais, par aventure, quelque raison de supposer qu'Eugénie refusera de me suivre ?

— Moi ! pas du tout.

— Ah ! tant mieux ! »

Il y eut un nouveau silence. Au bout de quelques instants, François reprit :

« Excusez-moi de ne pas demeurer plus longtemps avec vous. Après un voyage comme celui que nous venons de faire si rapidement avec M. Mirandol, on a besoin de repos, de sommeil. Je vous reverrai demain. Bonsoir, Raoul !

— Bonsoir, François. »

Il y avait dans la physionomie de l'artiste, au moment où il prit congé de son interlocuteur, une contrainte et un embarras qui n'échappèrent pas à ce dernier. Quelle pouvait en être la cause? François n'avait pas seulement changé au physique, il semblait avoir subi également une transformation morale complète. Ce n'était plus cette nature un peu rustique sans doute, mais si franche et si pleine de naïveté et d'expansion, dont Raoul avait pu, au temps jadis, apprécier le dévouement. On eût dit, au contraire, qu'il prenait à tâche de mesurer ses paroles; son maintien, l'accent même de sa voix étaient devenus froids et gourmés. Avait-il donc déjà subi l'influence funeste qu'exercent si souvent les succès de la scène, les plus enivrants entre tous? Mais sa dernière lettre, qui n'avait pas précédé de longtemps son arrivée, eût suffi seule pour démentir une pareille supposition.

Que s'était-il passé entre François et la famille Brossier? A cet égard, le champ des conjectures était ouvert, et une fois que Raoul s'y trouva lancé, mille pensées cruelles vinrent assaillir son imagination, pensées particulièrement dictées par cette jalousie farouche, implacable, qui caractérise si souvent la passion de l'amour, et qui vient verser au fond du cœur le poison des plus odieux soupçons. Fallait-il donc voir un rival dans son frère de lait? A cette seule idée, Raoul se sentit frémir jusqu'à la moelle des os, et, pour s'en débarrasser, car il en demeura longtemps obsédé, il eut recours à un remède qui manque rarement son effet.

Il ouvrit un petit coffret dans lequel étaient renfermées toutes les lettres d'Eugénie, des boucles de ses cheveux, des fleurs desséchées qu'elle avait cueillies à son intention, et qu'elle avait portées sur son cœur avant de lui en faire l'envoi. Alors, s'absorbant dans l'ardente contemplation de ces doux gages d'amour, le jeune homme sentit peu à peu le calme renaître dans son âme, et il se demanda ce que nous nous demandons toujours en pareil cas, s'il serait humainement possible que la jeune fille qui avait écrit ces adorables lettres, qui elle-même s'était déclarée prête à devenir sa compagne, au mépris de tous les dangers, qu'Eugénie pût jamais songer à un autre qu'à lui. Est-ce que la fiancée de l'élégant gentilhomme, dont une glace devant laquelle il se trouvait lui renvoyait complaisamment l'image, pouvait accorder son attention à un petit paysan à peine dégrossi, alors même que ce paysan s'était trouvé pourvu, par la grâce de Dieu, d'une voix mélodieuse?

« Ah! s'écria Raoul, définitivement rentré en lui-même, j'étais fou, et comme Eugénie se moquera de moi quand je lui dirai ce que j'ai éprouvé ce soir! »

C'est sous le charme magique de cette dernière pensée que le

jeune amoureux s'endormit, et sans doute les rêves qu'il fit cette nuit-là sortirent tous de la porte d'ivoire ; car nous le retrouvons, le lendemain, le visage reposé et plein de bonne humeur, assis entre M. Mirandol et l'abbé Doucerain, dans la grande salle à manger du château, toute lambrissée en solives de chêne sculpté et décorée tout à l'entour de superbes ramures de cerf, devant une table couverte des produits de la pêche et de la chasse du domaine, dépouilles opimes d'un triomphe qui ne devait plus se renouveler. En effet, c'était dans cette matinée même que l'adjudication avait dû être prononcée, et avant la fin de la journée le château, avec toutes ses dépendances, allait passer entre les mains d'un nouveau maître.

Les bouteilles éparses çà et là, toutes couvertes encore de la poussière vénérable que les années y avaient déposée, et les verres de différentes dimensions et aux trois quarts vides, dont la table était chargée, témoignaient d'ailleurs hautement que les convives avaient fait honneur aux précieuses reliques de la cave du général. M. Mirandol paraissait s'acquitter fort consciencieusement de sa tâche, et son visage coloré, ses yeux pétillants sous leurs paupières demi-closes et surtout ses exclamations joyeuses, entremêlées à chaque instant de son juron familier, indiquaient assez chez lui l'absence complète de toute préoccupation sérieuse, ainsi qu'il convient à un épicurien consommé, en présence d'un bon repas arrosé d'excellents vins.

Seul, l'abbé Doucerain se tenait là, morne et soucieux, lui d'ordinaire si bouillant de vivacité et d'entrain. Il n'avait fait que peu d'honneur au plantureux déjeuner dont les restes s'épanouissaient devant lui. Son corps était attablé dans la salle à manger du château, mais évidemment son esprit flottait ailleurs. Toutes les fois que Raoul ou M. Mirandol avançaient leur verre pour trinquer ensemble, suivant la vieille coutume de nos pères, l'abbé tendait machinalement le sien, le portait à ses lèvres, et, après les avoir à peine mouillées, replaçait son verre sur la table. A plusieurs reprises, Raoul avait cherché à le réveiller de sa torpeur, mais c'était en vain.

« A quoi pensez-vous? lui dit-il enfin; vous ne mangez pas, mon cher abbé, vous ne buvez pas ! Savez-vous que vous allez faire croire à M. Mirandol que la visite qu'il veut bien nous faire vous est importune?

— Que le bon Dieu m'en préserve ! s'écria le vieillard comme réveillé en sursaut; allons, mon cher Raoul, versez-moi à boire ! que je boive à la santé de notre hôte. Pourtant, je lui demande, ainsi qu'à vous, la permission de porter d'abord un autre toast, qui me semble tout à fait de circonstance. Messieurs, je bois aux Girondins ! »

Raoul et le Marseillais échangèrent un regard plein de stupéfac-

tion, et le dernier ne put s'empêcher de dire d'un ton moitié sérieux moitié plaisant :

« Ah ça! l'abbé, est-ce que vous allez parler politique? Je vous préviens que cela trouble la digestion.

— Mon vieil ami, ajouta Raoul avec un peu d'inquiétude, seriez-vous malade? Que voulez-vous dire?

— Je veux dire, répondit M. Doucerain avec un grand calme, qu'avant de porter leurs têtes sur l'échafaud, les Girondins, qui étaient des hommes lettrés et qui se souvenaient du repas libre qu'à Rome on avait l'habitude d'offrir aux condamnés à mort, voulurent aussi solenniser, par un banquet, leur dernière réunion. Pourquoi donc refusez-vous de me faire raison quand je vous propose de boire à la mémoire des Girondins, que nous imitons en ce moment?

— Parce que, reprit Raoul, nul de nous, que je sache, n'est menacé du sort des Girondins.

— En effet, repartit l'abbé, il y a une différence : nous garderons, en sortant d'ici, nos têtes sur nos épaules, mais je ne sais trop où nous irons les reposer, puisque à cette heure le toit qui nous abrite encore a cessé de vous appartenir.

— Qu'importe? fit Raoul, il ne manque pas d'auberges en France ni à l'étranger, et M. Mirandol, qui a beaucoup voyagé, vous dira qu'il y en a d'excellentes.

— Ceci est une vérité, répondit le Marseillais. Tron de Diou! l'abbé, est-ce que vous avez peur de coucher à la belle étoile?

— Oh ! ce n'est pas pour moi, pauvre hère, que je parle, reprit l'abbé, j'ai appris à bivaquer dans l'émigration et plus tard avec les dragons de la garde ; mais, monsieur Raoul, malepeste ! c'est bien différent!

— Moi, répondit Raoul, je suis jeune et j'ai du courage.

— Bagasse ! s'écria M. Mirandol, mes bons amis, est-ce que vous allez me chanter le *De profundis* pour le dessert? Je n'en veux pas, entendez-vous? Allons, tendez-moi chacun votre verre; je veux boire à notre amphitryon avec son vin de l'Hermitage, que je proclame digne du gosier des plus fameux rossignols. »

En même temps, le fougueux dilettante entonna d'une voix sonore, mais qui laissait un peu à désirer sous le rapport de la justesse et de la mélodie, le cœur bachique du comte Ory :

Qu'il avait de bon vin
Le seigneur châtelain !
A sa santé si chère
Buvons jusqu'à demain!

« A la bonne heure ! reprit Raoul ; mais dépêchez-vous, mon cher hôte, de boire à ma santé ; car le seigneur châtelain ici, ce n'est déjà

plus moi. Entendez-vous ces cris, cette musique qui retentissent au dehors? C'est le nouvel acquéreur qui arrive, escorté par les paysans, pour prendre possession de son domaine. Eh bien, je vous propose, moi, de le recevoir, le verre à la main, et en portant sa santé. Ce sera original. Qu'en dites-vous? »

Comme Raoul parlait ainsi, les bruits qui avaient frappé son oreille se rapprochèrent, et une bande joyeuse de paysans et de paysannes pénétra dans le parc, précédée par les ménétriers du bourg voisin, s'escrimant à qui mieux mieux sur leur aigre violon. L'abbé Doucerain s'empressa de se boucher les oreilles; aussi bien, au concert discordant des voix et des instruments se mêlaient déjà, suivant l'usage, des salves de coups de fusils et des aubades de tambour, la garde nationale ayant jugé devoir prendre spontanément les armes dans cette circonstance solennelle.

Le notaire, qui avait procédé à la vente du domaine, et qui, comme on sait, possédait depuis longues années toute la confiance de la famille de La Fare, se présenta le premier dans la salle à manger. Il y avait dans sa physionomie je ne sais quoi de mystérieux et de compassé, et l'acte qu'il tenait roulé entre ses doigts, joint à sa tenue d'une irréprochable sévérité (il avait endossé l'habit noir et portait la cravate blanche), lui donnait une vague ressemblance avec les constables chargés, chez nos voisins d'outre-Manche, de présider aux arrestations. Raoul, qui s'était levé pour aller à sa rencontre, lui tendit la main :

« Soyez le bienvenu, mon cher notaire, lui dit-il, comme vous l'avez toujours été au château de La Fare! Tout est terminé, n'est-ce pas? »

Le notaire s'inclina avec un signe d'affirmation.

« Et le prix, quel est-il?

— A peu de chose près celui que je vous avais indiqué. Seulement, comme je vous en avais prévenu, la vente a eu lieu en trois lots distincts, dont le château forme naturellement le principal.

— C'est bien. Pourquoi l'acquéreur du château n'est-il pas entré avec vous? Nous l'attendions pour boire à sa santé.

— L'acquéreur, mon cher monsieur, c'est vous! »

Les deux compagnons de Raoul, qui étaient demeurés à table, ne purent réprimer une exclamation de surprise et se levèrent à leur tour.

« Moi! balbutia le jeune homme non moins stupéfait, allons donc! c'est une plaisanterie.

— Non pas. Mon âge et mon caractère vous répondent que c'est fort sérieux.

— Tant pis alors! Ecoutez, mon cher notaire, il se peut que je

sois devenu pauvre. Ce n'a jamais été un déshonneur que je sache; mais du moins, le nom que je porte m'oblige à ne recevoir l'aumône de personne, et mieux que quiconque vous devez le comprendre.

— Qui vous parle d'aumône, monsieur Raoul? La personne qui a cru devoir racheter pour vous et en votre nom le château de La Fare, a contracté envers votre famille une dette de reconnaissance qu'elle vous demande la permission d'acquitter sans se nommer, voilà tout.

— Par la sambleu! ce n'est pas moi, à coup sûr, dit l'abbé Doucerain, dont le front était devenu rayonnant sous sa perruque noire, et pourtant le bon Dieu sait si j'ai été, toute ma vie, l'obligé de la famille de monsieur Raoul.

— Ce n'est pas moi non plus, fit M. Mirandol.

— Qui est-ce donc alors? s'écria Raoul en se frappant le front; je ne connais personne en position de me rendre un pareil service. Suis-je bien éveillé, mes amis? N'est-ce point un rêve que je fais?

— Voici l'acte! » dit gravement le notaire en remettant entre les mains de son jeune client le papier qu'il tenait à la main et qu'il s'empressa de dérouler.

L'acte dont il s'agit n'était autre qu'un désistement en forme, signé par tous les créanciers, lesquels déclaraient avoir été désintéressés et renoncer à toutes poursuites, en ce qui concernait le château et ses dépendances immédiates; mais aucune indication n'y figurait, de nature à mettre sur la trace de l'auteur de cette générosité.

A ce moment, la porte de la salle à manger s'ouvrit avec un grand bruit, et les paysans, qui avaient envahi le parc, pénétrèrent dans la salle, en brandissant dans leurs mains calleuses d'énormes bouquets et en acclamant le fils de leur ancien seigneur avec le même enthousiasme, sans doute, qu'ils eussent dépensé pour un étranger. Raoul n'était plus ce pestiféré, ce lépreux, autour duquel une sorte de quarantaine avait été si rapidement organisée et continuée avec tant de persévérance, depuis qu'on l'avait cru complétement ruiné. C'était désormais un triomphateur qu'on abordait respectueusement, chapeau bas, et peu s'en fallut qu'à quelques années de date de la révolution de Juillet, les premiers qui s'approchèrent de lui ne tombassent à ses genoux, en criant : « Vive monseigneur! »

Celui qui portait le plus gros bouquet, en tête la bande, et dont l'allégresse pouvait, à la rigueur, être moins sujette à caution que celle de ses compagnons, n'était autre que le vieux jardinier du château, le père du petit François. L'abbé Doucerain, qui le reconnut, lui donna familièrement une tape sur la joue.

« Il y a longtemps qu'on ne t'a vu, père François, lui dit-il, et tu

nous a bien négligés, ce me semble ; mais à tout péché miséricorde ! M. le vicomte est indulgent, il te pardonne et accepte ton bouquet... Qu'as-tu fait, ce matin, de ton fils ? Sais-tu que ce garçon-là te fait honneur ?

— Me voici, monsieur l'abbé, balbutia timidement le jeune ténor, que sa taille un peu exiguë empêchait d'être aperçu au milieu du groupe, où il s'était glissé, à la suite de son père.

— Avance donc ! reprit le bouillant M. Doucerain, chez lequel la joie débordait par tous les pores ; avance, petit masque et viens te réjouir avec nous ; car c'est un beau jour que celui-ci ; n'est-ce pas, cher monsieur Mirandol ?

— Eh ! l'abbé, dit le Marseillais, je crois qu'à présent vous allez chanter le *Magnificat*. Je n'aime pas le plain-chant..... mais mieux vaut encore celui-là que le *De profundis*. »

Frantz, ou, si on l'aime mieux, le petit François, était rouge comme une cerise et semblait ému et embarrassé. Raoul n'eut pas plutôt jeté les yeux sur lui que, frappé d'une lueur subite, il tressaillit, poussa un faible cri, et, se jetant dans les bras de l'artiste.

« Ah ! s'écria-t-il en l'embrassant avec effusion, je devine tout maintenant. C'est toi ! ton embarras, ta froideur d'hier, tout s'explique : ce ne peut être que toi. Et quand je songe que j'ai pu te soupçonner un instant, toi mon ami, mon frère de lait ! Ah ! j'étais fou !

— Que voulez-vous dire ? monsieur..... Raoul, balbutia François.

— Je veux dire que c'est à toi que je dois de conserver le toit de mon père. N'est-ce pas, mon cher notaire; que c'est lui qui a racheté le château ? Osez me dire le contraire, vous qui n'avez jamais menti ! »

Le notaire baissa les yeux et détourna la tête. C'était confirmer par son silence même tout ce que son jeune client venait d'exprimer.

« Mais, reprit Raoul, je ne puis accepter un pareil sacrifice, qui engage à la fois ton présent et ton avenir.

— Taisez-vous ! par grâce, taisez-vous ! repartit François ; puis-je faire un meilleur usage de cet argent que je gagne et dont je suis embarrassé ? Cet argent, d'ailleurs, ne vous le dois-je pas, puisque sans vous je serais soldat ?

— C'est bien, François, dit l'abbé Doucerain en s'avançant à son tour ; c'est même très bien. Morbleu ! mon gaillard, sais-tu que tu viens de faire là un acte digne d'un gentilhomme ? Mais tu es mon élève ; nous acceptons.

— Quel bonheur ! s'écria François.

— Ah ! mon ami, mon frère, reprit Raoul, sois béni ! Je te dois

plus que la vie ; car tu viens de lever tous les obstacles que peut-être il m'aurait été refusé de vaincre ; et maintenant Eugénie est à moi ! »

En entendant Raoul s'exprimer ainsi, François détourna la tête, et un léger pli sillonna son front.

XI. — SOUVENT FEMME VARIE

Après avoir consommé le vin que le châtelain leur fit servir pour les remercier de leur ovation, les paysans se retirèrent, et Raoul se trouva seul avec l'abbé Doucerain ; car M. Mirandol avait demandé à visiter les environs, pensant peut-être y trouver encore un rossignol d'une autre espèce, un baryton, par exemple, et François s'était offert à lui servir de cicérone. Quant au notaire, il avait repris la voiture qui l'avait amené, et était retourné à Grenoble.

« Ah ça, dit l'abbé, mon cher Raoul, puisque la Providence a fait pour vous, en empruntant l'intermédiaire de votre frère de lait, ce que je n'eusse jamais osé espérer, le moment est venu de prendre un parti héroïque : il faut vous marier.

— J'y songeais, répondit Raoul.

— A la bonne heure ! corbleu ! à la bonne heure ! Si vous saviez quelle fête je me fais d'élever vos petits enfants ! Le bon Dieu permettra peut-être que je vive encore assez longtemps pour leur apprendre à leur tour le latin et le grec.

— Mon cher vieux maître, je l'espère bien ainsi.

— Tenez, je ne vous cache pas que je viens d'en causer avec votre notaire, en le conduisant jusqu'à la grille du château. La personne dont il vous a parlé est toujours libre, m'a-t-il dit, et il va s'occuper de vous ménager une entrevue avec elle.

— C'est inutile.

— Pourquoi donc, ventrebleu ? Il s'agit d'une demoiselle de fort bonne maison, riche et digne de vous sous tous les rapports.

— Que m'importe, mon cher abbé ? Mon cœur appartient à une autre.

— Bonté divine ! que me dites-vous là ? Encore une amourette comme l'an passé ! Prenez garde, morbleu ! Tant va la cruche à l'eau...

— Ecoutez, mon bon vieux maître, ne me grondez pas trop fort, bien que je le mérite, et surtout pardonnez-moi de vous avoir caché un secret que vingt fois j'ai été sur le point de vous révéler. La personne que j'aime de toutes les forces de mon âme n'est point une

inconnue pour vous ; car je n'ai jamais aimé qu'elle et je n'aurai jamais d'autre femme. C'est M^lle^ Eugénie Brossier. »

Lorsque retentit ce simple nom, prononcé par l'amoureux jeune homme avec cette modulation harmonieusement émue que l'on emploie toujours quand on nomme la personne aimée, M. Doucerain faillit tomber à la renverse.

« Ouf ! s'écria-t-il dès qu'il fut un peu remis et en tourmentant sa perruque en tous sens, je serai donc toute ma vie un sot et un bélître ! J'avais bien une vague idée que vous pouviez avoir encore de l'inclination pour cette petite Brossier ; mais l'épouser ! jour de Dieu ! Y avez-vous bien pensé? Est-ce qu'on épouse ces péronnelles-là ?

— Ah ! l'abbé !....

— Tenez, vous me faites dire ce que je ne devrais pas dire ; mais aussi, malheureux enfant ! comment voulez-vous qu'il me vienne dans l'esprit que vous méditez une aussi épouvantable mésalliance ? Vous voulez donc vous encanailler, vous, le vicomte de La Fare? Ah ! ventrebleu ! mon devoir est de m'y opposer, comme votre père s'y serait opposé lui-même et de par tous les diables ! Je m'y oppose, entendez-vous ? »

Là-dessus, le vieillard une fois lancé, n'était pas homme à s'arrêter à moitié chemin. Il improvisa un discours fort pathétique, dans lequel il fit valoir avec l'éloquence du cœur tous les arguments que lui suggéra son imagination pour détourner Raoul de son projet, employant tour à tour à cet effet toutes les formes de la rhétorique, entremêlées de tous les jurons des dragons de la garde et de l'armée de Condé. Il eut des imprécations et des larmes, des anathèmes et des prières. Enfin, arrivé à la péroraison de son discours, il se souvint d'un argument qui lui avait toujours réussi avec le défunt général. Il déclara que si M^lle^ Brossier entrait jamais dans le château, en qualité de vicomtesse de La Fare, il se verrait forcé, lui, vieillard de soixante-treize ans, d'en sortir incontinent et d'aller chercher un refuge au monastère de la Grande-Chartreuse, laissant son élève en proie à tous les démons de l'enfer, personnifiés sans doute dans une jolie femme.

Raoul écouta avec patience et componction la philippique de son vieux maître. Il savait que le flux de paroles que laissait échapper en bouillonnant cette nature expansive et volcanique, était comme l'excès de vapeur que dégage la soupape d'une machine, et, qu'à cette seule condition, le mécanicien reste maître d'en régler le fonctionnement. Aussi, lorsque l'abbé eut bien épanché sa bile, lorsque, à bout d'arguments comme de poumons, il demeura sans voix et pres-

que sans haleine, Raoul courba la tête, et, après être resté quelques instants triste et pensif, il laissa tomber ces mots :

« Vous le voulez, mon cher vieux maître, je renoncerai à elle; mais je sens que j'en mourrai. »

Il y avait dans l'accent avec lequel Raoul prononça ces paroles, une expression de désespoir si navrante que le vieillard en fut profondément ému, et, après avoir contemplé avec compassion le pauvre amoureux, il saisit sa main et lui dit avec une adorable brusquerie :

« Allons! morbleu ! mon cher Raoul, venez avec moi ; je veux que nous nous rendions ensemble chez cette M^me^ Brossier, pour lui demander la main de sa fille. »

Raoul se jeta, les yeux humides, dans les bras de son vieux maître, qui venait de parodier, sans y penser, la scène célèbre d'Oreste et Pylade, dans *Andromaque*, et qui, comme ce prototype de la fidélité et du dévouement, couronnait tous ses arguments contre la fille d'Hélène en proposant à son jeune ami de l'enlever.

Lorsque l'abbé et Raoul entrèrent dans l'humble logis de la directrice de poste, la mère et la fille se trouvaient entourées de malles et de paquets qu'on n'avait pas sans doute eu le temps de remettre en place, puisque toutes deux étaient de retour seulement depuis la veille. En apercevant deux étrangers, Eugénie tourna machinalement les yeux de leur côté, et, ayant reconnu Raoul, elle pâlit et rougit en même temps, puis sur un signe de M^me^ Brossier, elle se leva, fit une révérence et disparut, non sans avoir échangé à la dérobée avec Raoul un regard triste et inquiet. Ce regard avait suffi au jeune homme pour remarquer que des traces de larmes toutes récentes marbraient les joues de sa bien-aimée, dont les grands yeux de velours brillaient en même temps, sous leurs longs cils noirs, d'un éclat inaccoutumé. Suivant toute apparence, l'arrivée des deux nouveaux venus avait interrompu quelque sévère mercuriale adressée à la jeune fille, qui l'avait reçue en pleurant, et l'objet de cette mercuriale n'était-il pas pour Raoul trop facile à deviner ?

Cependant, la buraliste, quoique habituée à froncer le sourcil au seul aspect d'un noble ou d'un prêtre, fut presque polie avec les deux visiteurs ; bien plus, elle les invita à s'asseoir, leur demandant en même temps quel motif lui valait l'avantage de les recevoir. Raoul conclut naturellement de cet accueil préliminaire que les obstacles qu'il avait pu appréhender dans le principe devaient disparaître devant la grande nouvelle qui était en ce moment le thème de toutes les conversations dans le bourg, et qui était parvenue, sans aucun doute, aux oreilles de M^me^ Brossier. Toutefois, il crut devoir laisser à l'abbé Doucerain, par respect pour son âge, le soin de décliner une

requête que sa qualité de propriétaire définitif du château de La Fare était de nature à simplifier singulièrement.

Quelle ne fut pas la surprise du jeune homme et de son compagnon lorsque Mme Brossier, après s'être rengorgée majestueusement, répondit d'un ton sec et péremptoire, qui faisait ressortir encore davantage l'impertinence de ses phrases :

« Messieurs, ma fille n'a pas un sou de dot et je sais que M. de La Fare a un château à présent. Toute autre mère, à ma place, serait donc probablement bien aise de pouvoir se débarrasser ainsi de sa fille ; mais quand on a l'honneur d'être la veuve d'un brave officier de l'Empire, on raisonne autrement. Je regrette, messieurs, de n'avoir pas été prévenue du motif de votre visite, car je vous aurais évité la peine de vous déranger. J'ai fait serment au capitaine Brossier, ajouta-t-elle avec une certaine solennité, que jamais sa fille ne serait la femme d'un noble, ce noble eût-il tous les trésors du Pérou, et j'ai l'habitude de tenir parole.

— En voici bien d'une autre, corbleu ! s'écria l'abbé avec indignation ; peut-on savoir, madame, ce que les nobles ont fait au capitaine Brossier ?

— Ce qu'ils ont fait ? Vous me le demandez ! Apprenez, monsieur, que le capitaine Brossier, qui aurait dû devenir colonel pour le moins.....

— Pourquoi pas maréchal de France ? grommela l'abbé.

— Eh bien, oui, reprit la veuve d'un ton de défi, tout comme un autre et mieux qu'un autre même ! Et pourtant, il n'a jamais pu obtenir la grosse épaulette ni même la croix. Toutes les fois qu'il y avait une promotion à faire, c'était un noble qui l'emportait, et il en serait mort de chagrin, mon pauvre mari, s'il n'avait été tué glorieusement en se battant contre les nobles, dans les affaires de la Vendée.

— Ouais ! reprit l'abbé, à la bonne heure ! voilà une raison. Mais nous n'étions pas en Vendée, nous autres.

— Ce n'est pas bien sûr, messieurs. D'ailleurs je ne veux pas que ma fille épouse un homme qui n'a rien à faire. Quand le capitaine Brossier n'était pas de service, il passait tout son temps au café.

— Par la sambleu ! madame, croyez-vous donc que M. le vicomte Raoul de La Fare ressemble le moins du monde au capitaine Brossier ?

— Monsieur, respectez la mémoire de mon mari !

— Eh ! madame, commencez donc par nous donner l'exemple. Au surplus, croyez-moi, tout ce que vous venez de dire ne constitue pas des raisons. Moi aussi, madame, j'ai servi dans l'armée, entendez-vous, et j'ai appris là à marcher droit au but, sans feintes ni dé-

tours. Donc je vais tout vous dire, puisque vous m'y forcez : M. le vicomte Raoul de La Fare aime votre fille, et il a tout sujet de s'en croire aimé. Voulez-vous faire le malheur de votre fille?

— Une amourette sans conséquence! reprit la veuve Brossier, je connais cela. Qui est-ce qui n'a pas passé par là?

— Madame! madame! repartit l'abbé Doucerain en se levant avec violence, parlez pour vous, ventrebleu!

— Par grâce! mon cher vieux maître, s'écria Raoul, qui jugea devoir rompre le silence, n'ajoutez pas un mot de plus et laissez-moi parler à mon tour. »

Puis se tournant vers la buraliste :

« Non, madame, ajouta-t-il, ce n'est pas, comme vous paraissez le croire, d'une simple amourette qu'il s'agit, et puisque M. l'abbé Doucerain a cru devoir aller plus loin que je ne l'aurais voulu, je n'ai plus rien à vous cacher. Depuis longtemps, j'aime M^lle^ Eugénie de toute la force de mon âme, et j'ai la conviction qu'elle partage mes sentiments. Je vous demande de me la donner pour femme.

— Oh! pour le coup, dit l'abbé, il n'y a plus à hésiter. Si je vous ai offensée tout à l'heure, madame la buraliste, je vous en fais mes excuses.

— Messieurs, reprit M^me^ Brossier, dont la longue et sèche figure trahit un semblant d'émotion, je regrette d'avoir à vous refuser; mais, comme disait le capitaine Brossier, quand je me suis mis quelque chose en tête, c'est comme si le notaire y avait passé, et j'ai en tête un autre mari pour ma fille.

— Un autre! s'écria le jeune homme, qui se releva en bondissant et le front instantanément couvert d'une sueur froide; quel est cet autre? Eugénie ne l'acceptera pas.

— Elle l'acceptera, monsieur, car le premier devoir d'une fille est d'obéir à sa mère, et qui vous dit d'ailleurs qu'elle n'y est point portée d'inclination elle-même?

— Permettez moi, madame, de n'en rien croire.

— Alors, comme disait le capitaine Brossier, j'en ai donc menti?

— Je ne sais, madame; mais ce que je sais bien, c'est que votre fille m'a promis d'être ma femme et qu'elle ne peut être à un autre.

— C'est ce que nous verrons.

— Songez-vous donc à lui faire violence? Un mariage indigne d'elle! j'en suis sûr.

— Vous vous trompez, monsieur, et puisque vous m'y forcez, bien que j'eusse promis de me taire, tant pis pour vous : apprenez que nul moins que vous n'a le droit d'attaquer le mari que je donne à ma fille.

— O mon Dieu! s'écria Raoul saisi d'une terreur indicible, mes

soupçons ne m'avaient donc pas trompé! C'est François, n'est-ce pas?

— Et quand ce serait lui, reprit la veuve s'animant de plus en plus, qu'auriez-vous à dire contre un pareil choix? Gardez vos préjugés, s'il vous plaît, messieurs de la noblesse, moi je ne suis qu'une bourgeoise et je n'ai pas de préjugés. Le capitaine Brossier était comme moi, le pauvre cher homme! S'il me convient de donner pour mari à ma fille un chanteur, est-ce que je n'en suis pas la maîtresse? Cela prouve que je ne suis pas fière, voilà tout : il n'a pas de château, il n'a pas de titre, lui; il monte sur les planches : qu'est-ce que cela me fait? J'aime mieux que mon gendre monte sur les planches que dans les carrosses du roi! Voilà comme je suis, moi, voilà comme était le capitaine Brossier, voilà comme nous sommes tous dans la famille!

— Ouais! repartit l'abbé, qui avait supporté impatiemment cette harangue, c'est-à-dire que, dans votre désintéressement, madame la buraliste, vous préférez un bon gros portefeuille bien sale, mais bien bourré de billets de banque, à une jolie bourse de velours garnie d'un peu d'or! Vous jetez votre dévolu sur un petit paysan mal bâti, mal éduqué, mais qui a cent mille francs de rente dans son gosier, pour vous faire rouler carrosse, et vous dites *raca* à un beau jeune gentilhomme qui se contentera de rendre votre fille heureuse. Tudieu! quelle vertu! Voulez-vous que j'écrive à l'Académie pour vous faire avoir le prix Monthyon?

— De grâce, mon ami, fit Raoul, pas un mot de plus! Retirons-nous.

— Oui, retirons-nous, dit l'abbé, ce n'est plus ici notre place; mais madame n'en est pas encore à ses fins. Pour faire un mariage, il ne faut pas seulement le consentement des parents, il faut aussi, et avant tout, ventrebleu! celui des conjoints, et quand bien même M^lle^ votre fille partagerait vos sentiments, ce dont je doute pour son honneur, apprenez, madame, que François est mon élève, qu'il a été comblé des bienfaits de la famille de La Fare, et qu'il n'épousera pas une personne sur laquelle M. le vicomte a fixé son choix. C'est le calomnier que d'oser dire le contraire, et je vais vous le faire dire par lui-même.

— Ah! vous me défiez, messieurs, repartit la buraliste transportée de colère, parce que ce beau monsieur est noble, il s'est imaginé qu'il n'avait qu'à se baisser pour me prendre ma fille, et que je serais trop heureuse de la lui donner! Eh bien, aussi vrai que je suis la veuve du capitaine Brossier, un brave qui a vécu et qui est mort en détestant la noblesse et les calotins, entendez-vous, monsieur

l'abbé? avant huit jours, M. François sera le mari de ma fille. Etes-vous satisfaits à présent?

— Ouais! dit l'abbé, c'est là votre projet, madame la buraliste? Eh bien, à mon tour, si vous m'en croyez, gardez encore votre bureau de poste et ne donnez pas votre démission! Le carrosse que vous attendez pourrait bien rester chez le carrossier. Allons, mon cher Raoul, sortons bien vite de cette baraque, où vous n'auriez jamais dû mettre les pieds, palsambleu! et secouez bien vos souliers, pour ne pas emporter de cette poussière. »

En parlant ainsi, l'abbé Doucerain, hors de lui, prit le jeune homme par le bras et l'entraîna au dehors. Celui-ci était pâle et respirait à peine, et durant le trajet du bourg au château, il ne prononça pas une parole. Lorsqu'ils furent rentrés, il prit les mains de l'abbé dans les siennes, et les yeux pleins de larmes :

« Merci, mon cher vieux maître, lui dit-il, vous venez de me donner la plus grande preuve d'amitié que je pusse recevoir de vous, après tout ce que vous avez déjà fait pour moi.

— Ne parlons pas de cela, reprit M. Doucerain; il y a dans ce moment quelque chose de bien plus pressé pour vous : il faut prendre une résolution. Cette femme nous a porté un défi : j'ai relevé le gant, moi, un prêtre, un ancien chartreux! C'est égal, je ne reculerai pas d'une semelle, ni vous non plus, n'est-ce pas? Que voulez-vous tenter?

— Ce que je veux, mon ami! Tenez, à cette heure, je serais le dernier des hommes si j'avais pour vous l'ombre d'un secret : j'ai résolu, si Eugénie m'était refusée par sa mère, j'ai résolu de l'enlever.

— Ah! diable! ceci devient grave. Je vous aime beaucoup, mon cher Raoul; mais avec l'habit que je porte, me rendre complice d'un enlèvement! Je ne le puis ni ne le dois.

— C'est pour épouser Eugénie à l'étranger.

— Je le crois parbleu bien! mais la jeune fille consentira-t-elle?

— C'est une affaire convenue avec elle.

— Ouf! Raoul, mon cher Raoul, avouez que vous me faites commettre bien des péchés depuis quelque temps.

— Celui-là sera le dernier. D'ailleurs, mon intention n'est pas de vous mêler dans cette affaire. Nous sommes ici à deux pas de la frontière. J'ai une berline de poste à ma disposition, celle de François. Je vous demande seulement de venir me rejoindre à Turin. Il s'agit de faire prévenir Eugénie, afin qu'elle puisse échapper quelques instants à la surveillance de sa mère. Pour cela, j'ai besoin de François.

— François! moi aussi j'ai besoin de le voir et de le chapitrer vertement. Ce vilain petit masque, a-t-il joué franc jeu dans toute cette

affaire ? Je commence à en douter, corbleu! Il a une trop jolie voix : c'est la voix qu'avait sans doute le serpent dans le paradis terrestre, et avec laquelle il perdit notre première mère.

— Oh ! ne me parlez pas ainsi ! s'écria Raoul en se frappant le front; dans ces derniers temps, j'ai soupçonné plus d'une fois mon frère de lait, et si vous saviez quel mal cela m'a fait ! mais je ne puis croire qu'il ait voulu me faire payer d'un tel prix le château de mes pères. Oh ! ce serait odieux ! Plutôt la misère, plutôt la mort qu'une pareille rançon ! »

Pauvre Raoul ! ne savait-il donc pas que l'homme le plus foncièrement honnête, celui-là qui rougirait à la seule pensée d'une indélicatesse, n'est jamais à l'épreuve d'une félonie en matière amoureuse ?

En proie à un doute cruel, il allait et venait, obstinément suivi dans ses marches et contre-marches fébriles et désordonnées par son vieux maître, attaché à ses pas comme un chien fidèle ; tout à coup l'on entendit la grille du château, qui était restée entr'ouverte, rouler bruyamment sur ses gonds, et M. Mirandol parut. Il était fort rouge et tout hors d'haleine.

« Est-ce que vous ne nous ramenez pas François ? lui cria l'abbé du plus loin qu'il l'aperçut.

— A d'autres ! répondit le Marseillais en s'essuyant le front ; je suis tout essoufflé, je n'en puis plus. Voilà plus de deux heures que je cours après lui.

— Mais n'êtes-vous pas sortis ensemble ?

— Parfaitement ; et comme je n'aime pas à marcher, nous avions envoyé chercher des chevaux de poste et nous avions pris la berline pour parcourir les environs. A trois quarts de lieue d'ici, le petit me laisse pour aller faire une visite et s'en va avec la berline, en m'annonçant qu'il va venir me reprendre. Mais bast ! le temps se passe et le petit ne revient pas. Au bout d'une heure d'attente, je me détermine à revenir à pied, et qu'est-ce que j'apprends sur le chemin ? C'est que le petit, en me quittant, a fait mettre les chevaux au galop et qu'il a pris la route du bourg. Or, qu'avait-il à faire au bourg, je vous le demande ? Mais il me le payera, le bandit ! Je lui ferai une retenue sur son compte. Oh ! les rossignols ! les rossignols ! Il faudrait, voyez-vous, les tenir toujours en cage ! »

Les naïves lamentations du Marseillais étaient comme autant d'éclairs qui sillonnaient le sombre nuage étendu devant les yeux de Raoul. En rapprochant cet étrange incident de certaines paroles échappées à la veuve Brossier, il devenait évident qu'il y avait connivence tout au moins entre Frantz et la buraliste. Peut-être même Eugénie n'était-elle pas étrangère à tout ce qui se passait. Si M. de La Fare avait pu conserver quelques doutes à cet égard, ces doutes

ne furent pas de longue durée ; car un petit paysan se présentait en ce moment même au château, porteur d'une lettre qu'il avait ordre de remettre entre les mains de Raoul lui-même. En reconnaissant, sur la suscription de cette lettre, la main d'Eugénie, une teinte pourprée passa sur les joues pâles du jeune homme et une sueur froide inonda son front.

« Tenez, dit-il à l'abbé, je n'ai pas la force d'ouvrir moi-même ce message ; il me semble que c'est le coup de grâce... Lisez vous-même ! oh ! vous pouvez lire à haute voix : je n'ai plus de secrets pour vous à présent, et ce message contient sans doute des nouvelles de celui que cherche M. Mirandol. »

L'abbé décacheta la lettre et lut ce qui suit :

« Pardonnez-moi, Raoul ! quand vous recevrez cette lettre, je serai déjà loin de vous. Je pars avec ma mère, avec M. Frantz, dont je suis la fiancée, et que je vais épouser hors de France... »

« Mais c'est une infâme trahison ! interrompit M. Mirandol. Le petit ne m'a pas prévenu ! C'est un vol ! je suis assassiné ! »

L'abbé ne put s'empêcher de hausser les épaules et continua :

« Le pauvre garçon n'a pas eu le courage de vous dire ce que je gémis d'avoir à vous apprendre moi-même ; mais croyez-moi, Raoul, croyez-en surtout M. l'abbé Doucerain, qui lui en a donné l'idée le premier : c'est un grand service qu'il vous rend, puisque, dégagé des liens qui vous unissaient à moi, vous pourrez faire un mariage suivant votre rang, et qui vous rendra la fortune et la position dont vous êtes si digne. Nous n'aurions pas été heureux ensemble, Raoul ; car nous sommes nés dans des conditions trop différentes. Je l'ai reconnu peut-être bien tard, mais pourtant encore assez à temps, j'espère, pour éviter que vous soyez malheureux par moi. Pensez quelquefois à celle qui vous dit adieu aujourd'hui du fond du cœur, mais qui sera toujours votre amie. »

« Est-ce tout ? s'écria le Marseillais en s'arrachant les cheveux. Tron de Diou ! c'est ainsi qu'on me berne, moi, Mirandol ! Je cours moi-même au bourg ; je prends le premier cheval de poste, et je les rattraperai ou j'y perdrai mon nom. Quelle horrible aventure ! un mariage ! Le petit est capable d'en perdre la voix, et je n'ai pas prévu ce cas-là dans mon contrat. Je suis ruiné ! Plaignez-moi, mes amis, plaignez-moi ! vous retrouverez une autre maîtresse, vous, monsieur Raoul ; mais un rossignol ! un ténor ! c'est introuvable, à présent. Ah ! plaignez-moi ! plaignez-moi ! »

Ayant ainsi exhalé sa douleur et son indignation, le Marseillais sortit en courant, comme il était entré.

Raoul, de son côté, restait muet, immobile, glacé. Il n'y a pas d'expression possible pour rendre ce qui se passait dans cette âme

bouleversée et précipitée ainsi, de chute en chute, du faîte de ses illusions au fond d'un abîme de désespoir. Comme il gardait un silence farouche, cent fois plus terrible que l'explosion de la colère ou de la douleur, l'abbé Doucerain s'approcha de lui avec inquiétude, et, lui prenant la main, qui avait la froideur du marbre :

« Allons, lui dit-il, mon pauvre Raoul, du courage, que diable! Je suis de l'avis de Mirandol, moi, et la petite pécore a raison aussi; ce dénoûment-là est peut-être ce qui pouvait vous arriver de plus heureux. Vous voilà débarrassé de cette péronnelle et de la mégère qui l'a enfantée! Quant à François, il faut bien vous l'avouer, j'ai comme un vague souvenir de l'avoir incité à ce qu'il vient de faire. Je vous en demande pardon aujourd'hui, parce que je vois que vous avez beaucoup de chagrin; mais, plus tard, c'est vous qui me remercierez.

— Je ne vous en veux pas, mon ami,» répondit Raoul toujours calme et impassible; puis il ajouta, comme s'il se parlait à lui-même : « Elle n'a oublié qu'une chose dans sa lettre, c'est de me dire qu'elle aime Frantz et qu'elle en est aimée.

— Ah! je vous en supplie, mon enfant, reprit l'abbé, pleurez, criez, tempétez, mais n'ayez pas cet horrible sang-froid qui me fait peur.

— Pourquoi donc, mon ami? repartit le jeune homme en grimaçant un sourire; oh! je veux qu'aujourd'hui vous soyez content de moi jusqu'à la fin. Tenez, je vais répondre sur-le-champ à la lettre de M^lle^ Brossier. »

Raoul prit une plume, et sa main fiévreuse traça les lignes suivantes :

« Mademoiselle,

» En me faisant part de votre prochain mariage avec M. Frantz, vous m'autorisez à déposer mon offrande dans votre corbeille de noce. Ce sera, si vous le voulez bien, le contrat relatif au château de La Fare, dont la vente a été arrêtée, sans ma participation, avec les deniers de votre futur mari. En vous imaginant l'un et l'autre que je garderais un pareil don, vous vous êtes trompés, car s'il y a des gens qui ne donnent jamais, j'en connais de bien pires encore: je veux parler de ceux qui vendent ce qu'on croit qu'ils donnent. »

« Morbleu! s'écria l'abbé après avoir lu la lettre, à la bonne heure! le fils de votre père ne pouvait répondre autrement. Il va vous rester bien peu de chose, mon pauvre Raoul.

— Il me reste un ami, c'est beaucoup.

— Oui, mais cet ami est un vieillard, hélas !

— Mon cher maître, à présent je me sens encore plus vieux que vous.

— Vous avez raison, car vous avez plus souffert.

— Oh ! oui, murmura le jeune homme en poussant un profond soupir. »

En même temps, il ferma les yeux ; sa tête s'inclina, et il tomba évanoui sur un des bras du fauteuil où il s'était assis.

Il ne s'était pas trompé : la lettre d'Eugénie avait été pour lui le coup de grâce.

XII. — LA GRANDE CHARTREUSE

Raoul revint bientôt de son évanouissement ; mais, en même temps, il tomba dans un état de langueur et de prostration inexprimable, et il dut se mettre au lit. L'abbé Doucerain, justement alarmé, envoya chercher en toute hâte le médecin le plus en renom de Grenoble. L'homme de l'art, après avoir examiné le malade avec la plus minutieuse attention, hocha la tête et demeura quelques instants pensif. M. Doucerain, qui tenait ses regards avidement attachés sur lui, ne put s'empêcher de frémir. Le docteur rompit enfin le silence et dit :

« Pour que l'invasion du mal ait été si violente et si soudaine, ce jeune homme a dû éprouver quelque commotion bien profonde et bien terrible.

— En effet, balbutia l'abbé, haletant, éperdu.

— Et l'évanouissement qu'il a éprouvé était-il le premier ?

— Certainement.

— Il y en aura d'autres encore ; c'est là un des symptômes.....

— Mais vous le guérirez bien vite, n'est-ce pas, monsieur ?

— J'y ferai tous mes efforts ; mais, en pareil cas, ajouta le médecin en baissant la voix et en se retirant avec son interlocuteur dans une embrasure de fenêtre, il faut plus compter sur la nature que sur la science.

— Seigneur, mon Dieu ! murmura l'abbé, c'est donc une maladie bien terrible que celle que vous appréhendez, docteur ?

— Vous en jugerez vous-même. Si les symptômes que j'observe ne sont pas trompeurs, le malade va perdre bientôt toutes les facultés de son intelligence, en même temps que ses facultés physiques. Non-seulement il ne pensera plus, mais il ne pourra plus émettre une parole, du moins une parole perceptible.

— O ciel ! s'écria M. Doucerain en frissonnant, mon cher Raoul serait-il donc menacé de perdre la raison ?

— Le mal qui se déclare, répondit le médecin, n'est pas moins terrible, et il pardonne rarement, hélas! à ceux qui en subissent les atteintes : c'est la fièvre typhoïde. »

En recueillant cet oracle funèbre, l'abbé se couvrit le visage de ses deux mains pour cacher ses larmes ; puis, lorsque le médecin, après avoir écrit son ordonnance, se fut retiré, il se laissa tomber à genoux dans un coin de la chambre, et se frappant la poitrine, il s'écria :

« Mon Dieu, c'est ma faute, c'est ma très grande faute. Ils l'ont dit l'un et l'autre : « C'est l'abbé Doucerain qui a soufflé cette idée. » Oui, Seigneur mon Dieu, c'est moi ; mais n'aurez-vous point pitié d'un pauvre vieillard, dont vous avez pu juger les intentions ? Permettrez-vous donc que j'aie perdu mon cher Raoul en voulant le sauver ? Il est si jeune et moi si vieux ! Je l'aime tant ! Seigneur, prenez ma vie en échange de la sienne ! »

M. Doucerain demeura longtemps en prières.

La nuit fut très mauvaise, et bientôt, ainsi que l'avait pronostiqué le médecin, on vit se manifester tous ces épouvantables symptômes, dont on ne saurait se faire une idée, si l'on n'a hanté le chevet de quelque victime atteinte de ce mal cruel, dans lequel il semble que tous les autres viennent se résumer. Privé de l'usage de toutes ses facultés physiques et intellectuelles, et réduit de son vivant à l'état de cadavre, Raoul restait plongé, la plupart du temps, dans un sommeil comateux, traversé par des songes horribles, ou interrompu, au moins en apparence (car les médecins prétendent qu'en pareil cas la sensibilité est éteinte), par des souffrances inouïes. Alors, il poussait des cris plaintifs qui se transformaient parfois en véritables hurlements, semblables à ceux du patient dont le tortionnaire brise les membres, et, le front ruisselant de sueur, il s'éveillait en sursaut. L'abbé Doucerain, qui s'était installé auprès de son lit, sans vouloir le quitter un instant, l'interrogeait avec anxiété sur ses souffrances. Mais lui, contemplant son vieux maître d'un œil terne et dont toute flamme intérieure avait disparu, murmurait d'une voix inintelligible quelques paroles incohérentes, et retombait presque aussitôt dans sa torpeur habituelle. .

Deux semaines se passèrent dans cet état. Avec le troisième septenaire commença ce terrible réveil de l'organisme qui se traduit par des crises nerveuses presque incessantes et si cruelles. On eût dit alors que tous les principes de vie qui animaient encore cette nature naguère si pleine de séve et de vigueur juvéniles, engageaient une lutte suprême et désespérée avec la mort, toute prête à les détruire. Le malade était en proie à de tels accès qu'il fallait souvent les efforts combinés de plusieurs bras des plus vigoureux pour le main-

tenir dans son lit, spectacle horrible qui a pu faire croire, dans des temps d'ignorance, que le patient était possédé par le démon.

C'est dans ces circonstances que le pauvre abbé Doucerain, épuisé par les veilles non moins que par la douleur, continuait auprès de son cher malade sa tâche d'infirmier, qu'il n'eût voulu céder à personne. A bout de forces, mais toujours soutenu par l'exaltation de son dévouement, le vieillard se consumait en efforts stériles pour faire entendre raison à ce moribond qui, dans son délire, le reconnaissait par intervalles et lui serrait affectueusement la main. Il l'exhortait à la patience, à la résignation et lui tenait les discours les plus touchants et les plus pathétiques, absolument comme si Raoul eût pu les comprendre. C'était l'âme d'une mère passée sous la rude enveloppe du vieil aumônier de l'armée de Condé, de l'ancien religieux de la Grande-Chartreuse.

A la fin, Dieu eut pitié sans doute du pauvre vieillard, et le malade commença à éprouver un peu d'amélioration dans son état. Il y a d'ailleurs, à l'âge où était Raoul et avec la constitution saine et vigoureuse dont il était doué, sous des apparences un peu délicates, des ressources si grandes et un tel foyer de vitalité, que le mal, si violent qu'il puisse être, n'a chance de vaincre qu'à la condition de progresser sans cesse. Du moment où il recule, il est vaincu ; mais la convalescence fut longue, et déjà le printemps commençait à faire sentir sa tiède haleine, lorsque Raoul put enfin quitter sa chambre de malade.

Le jeune homme jugea que le moment était venu de mettre à exécution la pensée qu'il avait exprimée, dans sa réponse à la lettre d'Eugénie et de dire un éternel adieu au manoir de ses pères. Après avoir fait à cet égard toutes les dispositions nécessaires, il se préparait à prendre le bâton de pèlerin et à s'en aller avec son vieux maître chercher sous d'autres cieux l'oubli des événements qui avaient marqué si fatalement sa vie depuis près de deux années, lorsque l'abbé Doucerain tomba malade à son tour.

Tant qu'il avait été soutenu par l'espoir, disons mieux par le besoin de sauver les jours de son cher malade, M. Doucerain avait déployé dans l'accomplissement de cette tâche une vigueur toute juvénile ; mais il était à un âge (il venait d'entrer dans sa soixante-quinzième année) où il devient bien difficile de supporter les fatigues physiques, mêlées aux angoisses et aux souffrances morales. Il avait usé les forces qui lui restaient à disputer en quelque sorte pied à pied son élève à la mort ; mais lorsqu'il le lui eut arraché, lorsque de par la loi de la nature qui protége et conserve la jeunesse, parce qu'elle représente les forces vives de l'humanité, Raoul se trouva en état de résister aux nouvelles épreuves qui l'attendaient, une réac-

tion tout opposée se manifesta chez son vieux maître. L'exaltation fébrile qui avait soutenu ce dernier, dans ses veilles, tomba tout à coup pour faire place à un affaissement visible, et la veille même du jour où l'on devait quitter le château, M. Doucerain fut obligé de s'aliter.

Le médecin du bourg voisin, qui fut appelé, déclara n'avoir pas la moindre inquiétude, attendu qu'il n'y avait pas de fièvre chez le malade. Le pouls était, au contraire, d'une extrême faiblesse. Cependant, cette faiblesse alla toujours en croissant, et bientôt elle devint telle que Raoul, sérieusement alarmé, voulut qu'on allât quérir immédiatement le praticien de Grenoble, dont il avait lui-même reçu les soins ; mais le vieillard s'y opposa énergiquement.

« A quoi bon ? dit-il ; ce n'est qu'un malaise passager, et c'est déjà trop d'avoir appelé le médecin du bourg voisin; s'ils se mettent deux pour me soigner, je suis un homme mort.

— Vous ne croyez donc pas à la médecine, mon cher maître? reprit Raoul.

— Moi ! je ne crois qu'au bon Dieu. »

Le fait est que l'abbé Doucerain cherchait par son calme et son sang-froid à inspirer à Raoul une confiance qu'il n'avait déjà plus, et il sentait bien que les ressorts de son organisme étaient usés et qu'il n'avait plus que peu de temps à vivre. Lorsque ne pouvant plus même se soutenir sur son séant, il jugea que le moment suprême était venu, il dit à Raoul :

« Ecoutez, mon cher enfant, je ne sais ce que le bon Dieu décidera de moi ; mais comme il est présumable, à mon âge, que je vous servirai auprès de lui de fourrier des logis, comme nous disions à l'armée de Condé, j'ai une prière à vous adresser, c'est de profiter du crédit dont la maison de La Fare a toujours joui auprès des bons pères de la Grande-Chartreuse pour obtenir, par leur entremise, la permission de me faire inhumer au monastère que j'ai quitté bien contre mon gré, il y a près d'un demi-siècle. Je ne m'en repens pas, attendu que j'ai passé presque tout ce laps de temps soit avec votre digne père, soit avec vous. Vous m'avez donné l'un et l'autre des gages d'affection que je vous ai rendus de tout mon cœur, un peu au détriment du bon Dieu peut-être, mais je suis bien sûr qu'il me le pardonnera. »

Comme Raoul, attendri, ne pouvait réprimer ses larmes, le moribond ajouta :

« Ne pleurez pas, mon enfant, si vous ne voulez me faire aussi du chagrin, et ce serait le premier ! Quand je dis le premier, je me trompe, ce serait le second. Ah ! vous m'avez causé, dans votre vie, un grand chagrin et une vive inquiétude par votre fol attachement

pour cette petite péronnelle qui est devenue Mme François. Grâce au ciel, vous avez eu le courage d'arracher de votre dos la tunique du centaure Nessus, et ce sera une satisfaction bien vive que j'emporterai avec moi de savoir que le dernier vicomte de La Fare n'a pas eu la sottise de se mésallier avec une mademoiselle Eugénie Brossier. Mariez-vous, mon ami, mariez-vous bien vite avec une bonne ménagère, comme notre ami le notaire ne saurait manquer de vous en trouver une, dans notre cher Dauphiné, parmi les familles de ceux qui ont servi avec votre père dans les rangs de l'armée de Condé. Croyez-moi, de toutes les institutions humaines, le mariage est encore la meilleure. »

M. Doucerain s'était beaucoup fatigué dans cette conversation, qui avait été le dernier effort de son intelligence et de ses facultés physiques, avant qu'on lui administrât les derniers sacrements. Peu après, ses yeux se troublèrent, ses extrémités se refroidirent, et, sur le soir, comme on sonnait l'angelus à la Grande-Chartreuse, Raoul eut la douleur de lui fermer les yeux. Il s'éteignit sans souffrance, sans agonie, et c'est de lui surtout que le bon La Fontaine aurait pu dire :

Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

Le surlendemain, par une radieuse matinée de printemps et par une tiède brise de sud-est, qui faisait éclater dans leurs bourgeons les feuilles des grands arbres, épanouis en amphithéâtre tout alentour du monastère de la Grande-Chartreuse, un funèbre cortége gravissait les pentes abruptes qui y conduisent. Les paysans des environs, qui se relayaient à tour de rôle, avaient voulu porter eux-mêmes le cercueil dans lequel gisait le corps de l'abbé Doucerain. Derrière le cercueil, et tête nue, marchait le jeune vicomte de La Fare, escorté par toute la population du bourg. C'était la première fois qu'il sortait depuis sa convalescence, et les grosses gouttes de sueur qui perlaient sur son front pâle et sur ses tempes flétries accusaient toute la fatigue que cette marche longue et pénible lui avait fait éprouver.

L'un des paysans sonna à la porte, qui s'ouvrit aussitôt, et les frères lais étant venus prendre le cercueil, Raoul entra seul, à leur suite, dans le monastère. Le général de l'ordre l'attendait dans la grande cour d'honneur, ayant à ses côtés le procureur général, et derrière lui, rangés en demi-cercle, tous les religieux. Raoul se trouvait ainsi face à face avec tous ceux qu'il avait vus passer, dans cette promenade solitaire, où, le cœur rempli de tout autres pensées,

il s'était effrayé d'une pareille rencontre et s'était caché derrière un massif d'arbres séculaires.

« Mon père, dit le jeune homme, après avoir repris haleine, je vous rapporte la dépouille mortelle de celui qui, il y a bien longtemps, avait le droit de se dire des vôtres, et qu'on nommait en religion frère Etienne. Dieu l'a rappelé à lui ; mais vous avez bien voulu permettre que, mort, il vînt reposer à côté de ses frères, auxquels l'attachement qu'il me portait l'a empêché de se réunir vivant. En présence de vos religieux, je viens vous demander une faveur qui m'est, cette fois, toute personnelle. La maison que j'habitais, la maison paternelle, a cessé de m'appartenir, et je n'ai plus d'asile. Le dernier ami qui m'était resté est là, couché dans ce cercueil. Je viens vous demander l'hospitalité pour le reste de mon existence terrestre, et le droit de porter un jour, si j'en suis jugé digne, l'habit qu'a porté jadis mon vieux maître. »

Un sourire plein de bonté, mais en même temps de mélancolie, se dessina sur les lèvres du général de l'ordre. Tous les chartreux étaient demeurés impassibles.

« Mon fils, fut-il répondu, vous êtes bien jeune encore. Beaucoup se sont crus appelés, comme vous, et bien peu ont été élus. Nous aurons beaucoup à causer ensemble à ce sujet. En attendant, considérez cette maison comme la vôtre. C'est bien le moins que nous puissions faire que d'offrir l'hospitalité au dernier rejeton d'une famille, qui, depuis bien des générations, a voulu marquer son nom dans les archives de la Grande-Chartreuse par tant d'aumônes et de bienfaits. »

Après que le général de l'ordre eut ainsi parlé, les chartreux s'agenouillèrent autour du cercueil, puis ayant prononcé une courte prière, ils le prirent sur leurs épaules et entrèrent dans le monastère avec leur fardeau. Raoul les suivit.

Admis, à peu de temps de là, sur son instante prière, aux rigoureuses épreuves du noviciat, au fond de cette thébaïde, presque inaccessible, située, comme elle l'est, au milieu des rochers et des précipices, et ensevelie, la moitié de l'année, sous la neige, Raoul supporta avec patience et courage des privations et des souffrances physiques, devenues bien peu de chose pour lui en comparaison des tortures morales qu'il avait eu à subir dans les derniers temps de sa vie mondaine. Ce fut avec une véritable joie qu'il vit venir le jour où il lui serait donné de prononcer ses vœux sous le nom de frère Etienne, qu'il avait adopté en mémoire de son vieil et bien-aimé maître. Il avait éprouvé alors toute la vérité des paroles du procureur général de la Grande-Chartreuse : « Il n'y a pas de faim qui ne s'apaise, de soif qui ne s'éteigne dans notre sainte maison. »

Et c'est l'inscription qu'il avait fait graver, suivant l'usage des chartreux, au-dessus de la porte de sa cellule.

Peu de jours avant l'époque fixée pour cette imposante solennité, Raoul avait pris place dans les rangs des religieux qui allaient faire leur promenade accoutumée dans la forêt. On était en automne, les feuilles commençaient à tomber, et jonchaient déjà les sentiers qui conduisent au monastère. Les religieux descendaient lentement et silencieusement dans la direction du bourg, sans qu'on entendît d'autre bruit que celui des feuilles sèches qui, foulées sous leurs sandales, s'écrasaient, en mêlant comme une plainte suprême au mugissement des eaux torrentueuses du Guier, dont leur blanche cohorte côtoyait les bords. La promenade avait été poussée si loin du monastère que déjà à travers les éclaircies, que la chute des feuilles ménageait dans les massifs des arbres, on pouvait apercevoir au loin le moulin placé sur le Guier et le rocher qui surplombe le cours de la rivière, à quelques centaines de mètres en avant.

A l'aspect de ces lieux qu'il n'avait pas revus depuis si longtemps, et auxquels s'attachaient pour lui tant d'orageux souvenirs, le jeune moine sentit se dissiper cet engourdissement moral, que procure la vie calme et monotone du cloître. Son cœur commença à s'agiter dans sa poitrine, et les importunes et périlleuses visions du passé vinrent assiéger son imagination avec tant de violence qu'un moment il essaya de fermer les yeux, comme s'il eût espéré ainsi les chasser de son esprit, en cessant de contempler ce qui les avait évoquées. Aussi bien, on venait de faire une courte halte, et l'on se disposait à remonter au monastère.

Lorsqu'il fallut se remettre en marche et que Raoul, ou le frère Etienne, puisque tel était désormais son nom, rouvrit ses paupières, il aperçut distinctement, — était-ce une hallucination de son cerveau enfiévré par les jeûnes et les austérités de la règle de saint Bruno? — il aperçut sur la cîme de ce même rocher, où ses destinées avaient failli prendre fin, un cheval monté par une femme. Cette femme était vêtue d'une amazone de drap noir et coiffée d'un feutre ombragé d'une plume noire; enfin, elle était également gantée de noir. Elle avait le dos tourné et semblait contempler pensivement, du haut de sa monture, les flots du Guier qui venaient se briser au bas du rocher, en projetant au loin leur écume blanche comme la neige.

Au léger bruit que firent les religieux qui se remettaient en marche, la femme dont nous parlons tourna la tête de leur côté; ses regards se portèrent instantanément, avec une expression singulière d'avidité et d'inquiétude, sur cet essaim de blancs fantômes, parmi lesquels elle sembla chercher un visage connu. Raoul qui ne l'avait pas perdue de vue, devint pâle comme un mort, une sueur froide

inonda son front, et il saisit un branchage pour ne pas tomber à la renverse. Il avait reconnu Eugénie. Celle-ci, de son côté, avait soudain baissé la tête, comme si par une corrélation magnétique les émotions que venait d'éprouver le jeune chartreux eussent retenti dans son propre cœur, et imprimant d'abord à son cheval un mouvement de recul, elle l'avait ensuite lancé du côté opposé avec une vivacité extraordinaire et une habileté digne d'une écuyère consommée, mais avec l'intention manifeste de s'arracher par une prompte fuite au spectacle qui venait de frapper ses regards.

Le frère Etienne se trouva sans force pour remonter les pentes escarpées qui conduisent au monastère, et il fallut qu'un des religieux vînt soutenir ses pas chancelants. Le général de l'ordre fut tellement frappé de l'altération dont ses traits portaient l'empreinte, qu'il crut devoir le dispenser de se rendre aux matines. Mais, renfermé dans sa cellule, il ne put fermer l'œil pendant la nuit. En proie à une fièvre ardente, il se prosternait devant le crucifix, en se tordant les bras et en demandant à Dieu de le délivrer de toutes les sensations tumultueuses qu'avait éveillées dans son âme une rencontre aussi imprévue. Dieu devait-il donc se montrer sourd à ses prières et à ses larmes?

Le lendemain, dans la matinée, on vint le prévenir qu'une autorisation avait été demandée au général de l'ordre, pour le visiter dans sa cellule, et que cette autorisation avait été accordée. En effet, peu d'instants après, la porte s'ouvrit devant un homme de haute taille et de puissante encolure, vêtu en grand deuil.

« Tron de Diou! bagasse! s'écria le visiteur, en clignant des yeux, est-ce bien à M. le vicomte de La Fare que j'ai l'honneur de parler?

— On m'appelle en religion frère Etienne, répondit le chartreux en tendant la main à son interlocuteur, avec un sourire mélancolique. Soyez le bien venu à la Grande-Chartreuse, M. Mirandol!

— Eh bien, mon frère, reprit le Marseillais avec sa loquacité habituelle, puisque frère il y a, embrassons-nous d'abord, comme de vieux amis que nous sommes; nous causerons ensuite. Mais pardonnez-moi d'abord si j'ai hésité un instant à vous reconnaître. Qui diable aussi voudrait saluer sous ce froc et cette robe de bure, avec cette tête rasée, cette longue barbe, le jeune et élégant gentilhomme que j'ai connu naguère à Paris, et qui semblait né pour être la coqueluche de toutes les jolies femmes? Oui-dà! savez-vous que vous n'avez pas engraissé ici, et que tout jeune que vous êtes encore, je vois déjà des poils blancs dans votre barbe, tandis que moi qui ai

cinquante-sept ans bien sonnés, regardez mes favoris! et pas l'ombre de teinture!

— Il est vrai, dit le chartreux dont le front s'était assombri, mais mon cœur a bien plus vieilli encore. »

Et il demeura quelques instants pensif et recueilli; car il se sentait assaiili de plus en plus par tous les souvenirs d'un passé qu'il aurait voulu pouvoir refouler au plus profond de son âme, et que cette visite, rapprochée de sa rencontre de la veille, venait d'y faire remonter plus vivants et plus brûlants que jamais.

Voyant qu'il gardait le silence, M. Mirandol reprit avec bonhomie :

« Eh bien! est-ce que vous ne me demandez pas des nouvelles de vos anciennes connaissances ?

— A quoi bon? répondit le chartreux en baissant les yeux et en cherchant à cacher son trouble; nul de ceux qui m'ont connu dans le monde ne pense à moi, sans doute, depuis le temps que je l'ai quitté, et, quant à moi, mon devoir est de ne penser qu'à Dieu.

— Pourtant, il faut que je vous apprenne une nouvelle qui pourra vous intéresser. Le pauvre Frantz, vous savez bien, celui que le bon M. Doucerain appelait toujours le petit François, et moi simplement le petit, bien qu'il fût un grand artiste, il est mort l'hiver dernier à Saint-Pétersbourg d'un refroidissement. »

Le chartreux leva les yeux au ciel, mais sans prononcer une parole. Le Marseillais s'empressa d'ajouter :

« Quelle perte pour l'art! Ah! il a été bien regretté, allez! par moi d'abord, qui étais en train de faire ma fortune avec lui. Aussi, je porte son deuil, comme vous voyez, et tous les véritables dilettanti auraient dû m'imiter; car on ne retrouvera plus un pareil ténor. C'est fini; aussi, j'ai quitté mon commerce et je voyage pour mon agrément, à présent.

— Seul? murmura le chartreux avec une inflexion de voix singulière.

— Non pas précisément, balbutia Mirandol avec un peu d'embarras; un de mes neveux m'accompagne. Il est venu ici avec moi : je l'ai laissé dans la cour d'honneur, où il prend un croquis de votre monastère; car c'est un jeune peintre qui promet d'avoir du talent, et si vous le permettez, et que vous vouliez bien me reconduire, je vous le présenterai.

— Très volontiers.

— Eh bien! sortons d'ici! le froid me tombe sur les épaules. Comment pouvez-vous passer votre vie entre ces quatre murs? Cela doit casser la voix. »

M. Mirandol n'avait pas cru pouvoir, comme on l'a remarqué sans doute, prononcer dans cette cellule de chartreux un nom qui voltigeait incessamment sur le bord de ses lèvres, et que Raoul attend it avec une anxieuse impatience. Ne pouvant maîtriser plus longtemps les impressions auxquelles son âme était en proie, le frère Etienne ne fut pas plutôt sorti de sa cellule, qu'il murmura d'une voix brève et saccadée :

« Vous m'avez parlé de Frantz : d'où vient que vous ne me dites rien de sa veuve ?

— En effet, reprit Mirandol, comme soulagé d'un grand poids ; elle est en bonne santé et toujours charmante. Elle est venue à cheval avec nous jusqu'à la porte du monastère ; car nous habitons votre château pour quelque temps. Elle aurait bien voulu pénétrer dans l'intérieur de la Grande-Chartreuse ; oh ! par simple curiosité ; mais il paraît que la règle est impitoyable, et, en sa qualité de fille d'Eve, elle a dû rester en dehors, pour nous attendre. »

Si l'on eût pu s'approcher de Raoul pendant que ces paroles retentissaient, au milieu du silence solennel qui règne dans les longs corridors du monastère, on aurait entendu le cœur du jeune moine bondir dans sa poitrine avec une telle violence, qu'il semblait devoir s'y briser.

— Elle est bien jeune encore, balbutia-t-il d'une voix sourde et à peine perceptible, trop jeune pour rester veuve.

— Oh ! repartit M. Mirandol avec un sourire narquois, je la crois très disposée à se remarier, malgré l'opposition de sa mère. La maman Brossier a conservé tous ses préjugés, quoiqu'elle n'ait plus de bureau de poste. »

Sur ces entrefaites, les deux interlocuteurs étaient arrivés, tout en conversant, jusqu'à la place où le jeune peintre esquissait son croquis. Ils s'approchèrent de lui, sans qu'il les aperçut ; car il était tout entier à son travail.

Mirandol lui ayant frappé sur l'épaule, le jeune peintre se leva, et s'étant incliné devant le chartreux, parut l'examiner avec curiosité, soit que l'occasion lui eût manqué jusqu'alors de se trouver face à face avec un disciple de saint Bruno, soit plutôt encore qu'il eût reçu quelques confidences au sujet des motifs qui avaient déterminé M. de La Fare à entrer en religion. Le neveu de M. Mirandol était, physiquement parlant, un homme assez ordinaire, remarquable seulement par cette excentricité de costume qu'affectaient, sous le dernier régne, certains jeunes peintres novateurs, et qui devait constituer, hélas ! la seule distinction qu'ils aient jamais acquise.

Le frère Etienne à qui, de son côté, il avait suffi d'un regard

pour apprécier l'homme devant lequel il se trouvait, abaissa instantanément ses yeux sur le croquis de l'artiste, et, après lui avoir adressé un compliment plus ou moins banal, il l'engagea à reprendre son travail, ajoutant qu'il s'éloignait pour ne pas l'interrompre.

« Eh bien ! que dites-vous de mon neveu ? s'écria le Marseillais, dès qu'ils furent un peu à l'écart.

— Je n'ai pas eu le temps de le juger, répondit le chartreux, distrait et rêveur ; mais il me paraît... fort convenable.

— Tant mieux ! répondit Mirandol ; je ne voulais pas le dire ; mais puisque vous êtes si bien revenu des vanités de ce monde, je n'hésite plus à vous apprendre que c'est le successeur désigné de mon pauvre ami Frantz : Eugénie est folle de lui et de ses tableaux, et on n'attend que la fin du deuil pour faire le mariage. »

Le chartreux avait tressailli d'abord, comme s'il eût reçu un choc violent ; mais bientôt il parut se remettre et tomba dans une méditation profonde.

« A quoi pensez-vous donc ? dit Mirandol un peu inquiet, est-ce que cette nouvelle vous fait quelque impression fâcheuse ? pardonnez-moi !

— Je pense, répondit le chartreux, les yeux obstinément baissés vers la terre, que l'esprit et le cœur sont quelquefois sujets à d'étranges variations. M^lle^ Eugénie Brossier aimait la poésie... quand je l'ai connue ; plus tard, elle a aimé la musique ; aujourd'hui, elle aime la peinture.

— Et l'année prochaine, reprit gaiement Mirandol, ce sera peut-être la danse. Que voulez-vous? les muses sont sœurs, comme aurait dit jadis notre vieil ami, l'abbé Doucerain.

— Mon pauvre cher maître ! s'écria le chartreux, dont une larme mouilla les paupières, lui seul n'a jamais varié dans son attachement pour moi. »

Là-dessus les deux interlocuteurs s'embrassèrent.

« Un dernier mot, dit Mirandol, avant de nous séparer. Est-ce qu'il ne serait pas possible d'assister à la prononciation de vos vœux ? C'est pour mon neveu que je parle : il y aurait là un beau sujet de tableau. »

Le novice eut un sourire plein d'une ineffable mélancolie.

« Peut-être, murmura-t-il ; cependant, il est possible que cette solennité soit retardée ; au surplus, je vous écrirai. Comptez-vous rester quelque temps en Dauphiné?

— Non, certes pas : la saison de l'Opéra italien me rappelle à Paris, où j'ai l'intention de passer l'hiver. On n'y trouve plus de

rossignols, c'est vrai, mais, à mon âge, on commence à vivre de souvenirs. Quoi qu'il en soit, je suis homme à faire le voyage de la Grande-Chartreuse avec mon neveu, à quelque époque que la cérémonie ait lieu. Souvenez-vous-en, mon frère.

— Je m'en souviendrai. »

A quelque temps de là, M. Mirandol reçut une lettre portant le timbre de la poste des établissements français en Algérie, comme on disait alors. Voici les premières lignes de cette lettre :

« Vous serez bien surpris, mon cher monsieur Mirandol, en lisant ce message ; mais, depuis que nous nous sommes quittés, j'ai fait des réflexions qui m'ont conduit à jeter le froc aux orties. Je me suis fait soldat, pensant qu'à notre époque on peut trouver un refuge, sous la capote d'uniforme aussi bien que sous une robe de bure et un scapulaire, contre les vaines agitations de ce monde. Il me semble même aujourd'hui qu'il y a peut-être là une égide plus sûre contre les passions qui dévastent et parfois brisent le cœur. Je suis brigadier au 1^er^ escadron de spahis. Je fais tous mes efforts pour devenir maréchal-des-logis, et, quand j'en devrais rester là, cela ne vaut-il pas bien mieux que d'être un mauvais moine? »

Un mois après environ, le *Moniteur universel* enregistrait dans ses colonnes le rapport d'un des plus glorieux généraux de l'Afrique, sur une sanglante affaire d'avant-garde entre un escadron de spahis et les réguliers d'Ab-el-Kader. En rendant compte au ministre de ce nouveau fait d'armes, le général mentionnait d'une façon toute spéciale la part qu'y avait prise le brigadier de La Fare, dont l'exemple avait entraîné l'escadron, et qui méritait ainsi d'être mis à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique. Malheureusement, le jeune La Fare avait payé de sa vie le service signalé qu'il venait de rendre ; il était tombé bravement au champ d'honneur, fidèle, en cette occasion solennelle, aux traditions de ses ancêtres, dont le nom, si honorablement connu dans l'ancienne province du Dauphiné, s'éteignait avec leur dernier représentant.

En lisant ce rapport, qui fut reproduit par tous les journaux, Eugénie, devenue la femme du jeune peintre dont nous avons parlé, ne put s'empêcher de verser quelques larmes, et elle s'écria même, à plusieurs reprises, en présence de sa cousine Sophie qui était venue la voir ce jour-là :

« Pauvre Raoul ! comme il m'aimait ! »

Puis, afin de se distraire des pensées mélancoliques qui venaient assiéger son âme, elle se mit à son piano ; mais ses doigts, errant machinalement sur les touches, ramenaient à chaque instant à sa

mémoire l'inévitable thème de cette cavatine de *la Dame Blanche* qui avait, en quelque sorte, sonné pour elle et pour Raoul la diane de l'amour. Cette journée-là s'écoula bien tristement.

Cependant, le soir venu, Eugénie pensa qu'elle ne pouvait se dispenser de se rendre au bal du préfet de la Seine, bal pour lequel elle avait commandé une nouvelle toilette. Elle y parut les yeux encore humides, le visage animé, et partant plus jolie que jamais. De toutes les réunions de la saison, ce fut celle où la jeune femme obtint le plus de succès, et l'on parla pendant trois jours au moins, dans le monde parisien, de la grâce enchanteresse avec laquelle elle avait inauguré, à la préfecture, en compagnie d'un élégant auditeur au conseil d'Etat, une danse nouvelle, d'importation moscovite et polonaise à la fois, appelée la mazurka.

ALEXANDRE DE LAVERGNE.

UN

GENTILHOMME PAUVRE

SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis, publiés par M. DE MONTMERQUÉ. *Société de l'Histoire de France*, 1 vol. in-8°. Paris, 1862.

Il fut un temps où l'historien croyait avoir fait merveille lorsqu'il avait soigneusement relevé les marches et contre-marches d'une campagne, énuméré, comme Homère, tous les chefs d'une armée, parlé beaucoup de la cour, moins de la ville, nullement des campagnes, et fort peu de ce mouvement des esprits qui est cependant le principe même des actions humaines, et qui seul peut en livrer le secret. Aujourd'hui, l'histoire est devenue une science plus philosophique, et, à son honneur, au lieu de s'arrêter au seul spectacle des événements qui se déroulent devant elle, c'est à l'homme même, à sa condition dans la famille et dans la société, à ses aspirations politiques, morales et religieuses, aux mœurs, aux institutions surtout, qu'elle s'adresse pour trouver la raison des faits eux-mêmes et en faire autre chose qu'une suite de tableaux sans liaison comme sans enseignement. Tantôt, usant d'un procédé hardi de synthèse, elle explique les actes par les idées ; tantôt, partant, comme Bacon, des actes pour remonter aux idées, elle conclut des effets aux causes, et pénètre le mystère des uns par l'éclatante manifestation des autres. De là, l'intérêt qu'offrent, à un égal degré, deux sortes de documents historiques bien distincts : les premiers, où les faits seuls ont laissé leur empreinte, mais où l'action, prise sur le vif,

trahit tous les secrets et tous les mobiles de l'âme ; les seconds, où l'homme a déposé avec soin ses propres pensées ou celles de son époque, et qui sont comme la confession que chaque siècle fait à ceux qui le suivent.

C'est une de ces confidences que le regrettable M. Montmerqué nous a livrée en publiant pour la première fois les *Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis*. Il ne faut pas sans doute s'attendre, en ouvrant ce livre, à d'importantes révélations politiques sur la période si troublée de notre histoire qui s'étend de l'année 1569 à l'année 1641. Tel n'est pas le caractère de ces mémoires, plus domestiques que politiques. C'est pour l'instruction de ses enfants que leur auteur les a composés, et lui-même ne les appelle guère que de simples discours. « Mon fils, dit-il au début de ce livre, vous voyant en aage d'entrer en la court, j'ay creu qu'il n'étoit pas hors de propos de vous faire un discours de la fortune de vostre grand-père, l'un des plus galands hommes de son temps..... J'y adjousteray aussy quelque chose, non pas de ma fortune, car je n'en eûs jamays ; seulement, je vous diray ma conduite à la court, afin que vous apreniés par les défauts que vous y remarqueray de vous y conduire plus prudemment que moy. » Nous avons donc sous les yeux un de ces registres de famille où chaque ancêtre écrivait l'histoire de sa vie, et qui devait être pour lui une raison, et pour ses descendants un exemple de bien vivre. La famille des Lamoignon conserva ce pieux usage jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, et nul ne saurait dire que ce ne fût pas dans ces graves entretiens que se forma la vertu du dernier d'entre eux, l'illustre Malesherbes. La solidarité fait la force de la famille comme de la patrie, et peuples ou individus sont d'autant plus tenaces dans leurs vertus, qu'ils ont un plus vieux patrimoine d'honneur à conserver. Ces nouveaux mémoires font donc mieux connaître les mœurs de cour, qu'ils ne découvrent les ressorts de la politique, et c'est leur originalité de nous montrer de près et bien circonscrit un coin de la société française, celui de la noblesse au moment où les grandes existences féodales et indépendantes disparaissent pour faire place à cette autre noblesse commensale de la royauté, et attendant d'elle ses titres et jusqu'à ses richesses : avec eux, nous vivons au milieu d'une famille de gentilshommes, assez bien en cour pour y voir, quoique au second rang, ce qui s'y passe, mais trop pressés du besoin d'accroître un patrimoine plus que modeste pour ne pas donner à des menées et à des intérêts tout personnels une importance qui n'en fait que mieux connaître l'existence de ce qu'on pourrait appeler un gentilhomme pauvre sous Henri IV et sous Louis XIII.

Placé sans cesse entre la nécessité de faire figure et une modestie

que le manque d'argent ne conseillait pas moins impérieusement, Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, offre le type du gentilhomme tout à la fois fier et besoigneux, et qui, condamné à soutenir, sans patrimoine et dans un office de cour secondaire, l'éclat dé son nom, parvient cependant à en maintenir la dignité en même temps qu'il conserve fermement l'indépendance de l'homme. Cette situation précaire est d'autant plus en relief, qu'elle contraste davantage avec celle du père de l'auteur des Mémoires, Antoine de Brichanteau, dont il donne la vie en exemple à son propre fils, et que nous essayerons d'abord de faire connaître.

Antoine de Brichanteau, né en 1552, appartenait à une très ancienne famille de la Beauce. Comme il était d'usage alors dans la noblesse, après quatre années passées au collége de Lisieux, il fut mis à l'Académie, où il fit près d'un an ses exercices, c'est-à-dire apprit tout ce qu'alors comportait le métier des armes. Ses premières campagnes, il les fit à Jarnac et au siége de Saint-Jean-d'Angely (1569). Ce qui frappe dans tous les mémoires sur le XVI^e^ siècle, c'est le besoin incessant de mouvement qui se manifeste dans les actions comme dans les idées. C'était l'époque où il était peu de gentilshommes en France qui n'eussent guerroyé dans toutes les parties de l'Europe, et n'eussent visité l'Allemagne luthérienne, comme l'Italie catholique. Antoine de Brichanteau suivit donc le duc de Mayenne dans une expédition dirigée contre le Turc. Il ne fut pas le seul, car dans « ce voyage force gentilshommes de qualité l'accompagnèrent ; » mais tout s'étant borné à quelques descentes sur les côtes et à quelques légères escarmouches, il sut mettre mieux son temps à profit, en se séparant de ses compagnons, pour aller visiter cette ville de Rome qui était alors comme le rendez-vous de tous les esprits cultivés. Ce serait une histoire curieuse à faire que celle de tous ces voyages à la grande ville italienne, où, presque à la même époque, on rencontrait Rabelais y méditant peut-être ses chapitres de *l'Ile Sonnante* et de *l'Abbaye de Thélème* ; du Belloy y trouvant le sonnet dont il apporta la mode en France ; Michel de l'Hospital, de Thou, enfin notre aimable et profond Montaigne. Brichanteau mit donc pied à terre en Calabre, où il faillit mourir par les chemins, et arriva enfin à Rome, où il resta plus d'une année. Il ne revint en France, en 1573, que pour accompagner le duc d'Anjou allant prendre possession de cette couronne que le libre choix des Polonais venait de lui offrir. La vie de Brichanteau fut ainsi entremêlée de faits brillants de guerre et de faveurs de cour ; et cependant sa fortune ne s'éleva jamais à cette hauteur qu'auraient justifiée ses services et que faisaient présager ses royales amitiés. Il fut, en effet, l'ami très dévoué du roi Henri III, ne ménagea pour lui ni son sang ni sa bourse, et s'il n'eut

pas de plus éclatantes destinées, il faut en accuser une droiture d'âme, un respect de lui-même, et une indépendance d'actions et surtout de paroles, titres excellents auprès de la postérité, mais bagage assez embarrassant pour faire un rapide chemin à la cour. Cette délicatesse extrême d'honneur a bien, il est vrai, ses côtés humains et quelquefois tourne à la vanité et à la petitesse ; mais combien souvent aussi elle lui inspire de généreuses résolutions, et combien elle grandit le caractère de l'homme si elle n'élève pas en dignités le courtisan! Porté sur la liste des gentilshommes qui doivent accompagner le duc d'Anjou en Pologne, son premier mouvement est de refuser parce que, « estant auprès du roy, le voyant touts les jours, il trouvoit fort étrange qu'il luy eût escrit une lettre, alors que, s'il avoit quelque commandement à luy faire, il luy pouvoit dire de bouche, sans luy escrire. » Il se plaignit donc, disant : « qu'il n'estoit point de condition pour estre traité de la façon ; que le roy en avoit parlé à d'autres qui ne devoient point estre en plus de considération que luy, que s'il servoit ledit roy de Pologne, c'estoit par affection et non point pour ses bienfaits. » Cette scène ne serait pas complète si l'on n'ajoutait que Brichanteau avait vingt ans, que le roi écouta « très débonnairement » les plaintes du hardi jeune homme. « Quelle humeur, » s'écria-t-il, et il lui ordonna de le suivre. Plus tard, il se démet de la charge de gentilhomme de la chambre, « parce que le roy l'avoit rendue un peu commune ; » ou bien encore il refuse la dignité de maréchal de France, qu'on lui offre en dédommagement de la charge d'amiral qui lui est disputée par Biron, uniquement « parce qu'il avoit sa fantaisie sur la mer, » et surtout parce qu'il pensait, à très bon droit, du reste, « être si bien pourveu de la charge d'admiral qu'on ne pouvoit l'en déposséder sans luy faire son procès. » Il ne fut donc jamais maréchal et fut amiral de nom seulement et par prétention ; mais il eut cette satisfaction d'avoir eu plus de confiance que le prince de fidélité à la parole royale. Si l'intérêt personnel nous gâte un peu ici cette fermeté de caractère qui ne s'isole pas encore assez, voici où elle est elle-même et sans aucun alliage qui l'altère. Les états généraux s'étaient ouverts à Blois, en 1588; le duc de Guise, appuyé sur l'ardent catholicisme des députés, ne déguisait plus ses desseins et aspirait ouvertement à la royauté. De part et d'autre, un coup de force semblait imminent, et le roi lui-même croyait ne pouvoir sauver sa couronne que par un de ces actes sanglants que la raison d'Etat, mauvaise conseillère, est toujours si prompte à indiquer, mais que la politique définitive, d'accord avec la postérité, n'approuve jamais. Voilà ce que comprit l'âme droite de Brichanteau, et ce que sa fermeté lui fit un devoir de dire. Cette page des *Mémoires* est à la fois

une des plus honorables pour lui et une des plus précieuses pour l'histoire. Ecoutons ce témoin qui nous fait avec lui assister au conseil secret où fut résolu l'assassinat du duc de Guise : « La trop grande autorité du duc commençoit d'ennuyer non-seulement le roy, mais touts ceux qui aymoient le bien, la paix et le repos de l'Estat. Un jour, vostre grand-père (on sait que c'est le fils d'Antoine de Brichanteau qui a composé ces *Mémoires*), quy a toujours aymé ledict duc de Guise, hors l'intérêt du service de Sa Majesté et de l'Estat, l'aborda dans la chambre du roy et luy dit que comme son serviteur très humble, il le supplioit de considérer la jalousie qu'il donnoit au roy, de ce que tous les jours l'on tenoit un conseil particulier dans sa chambre, où l'on luy venoit rendre compte de tout ce quy se résolvoit dans l'assemblée des états, et que là il décidoit de ce qui se devoit proposer le lendemain ; que c'estoit partager l'autorité avec le roy, lequel enfin ne le pouvoit plus supporter. Ledit duc luy en fit quelque excuse, alléguant que ce n'estoit point pour ses interests, mays pour celuy de la religion catholique, le remerciant néantmoings de l'advis qu'il luy donnoit, le recevant comme de son ancien amy et serviteur. A peu de jours de là, il se trouva à un conseil..... Le roy, qui avoit plus de confiance en luy qu'en un seul de tous ses serviteurs, luy communiqua le dessein qu'il avoit de faire tuer le duc de Guise, luy en demandant son advys. Vostre grand-père, fort sage et fort advisé, luy dit que l'affaire estoit si importante qu'elle meritoit bien d'en conférer à ses serviteurs confidents, quy avoient plus d'expérience que luy. » Brichanteau proposa le maréchal d'Aumont et les deux frères d'Angennes, l'un seigneur de Rambouillet, l'autre marquis de Maintenon. Alors eut lieu cette scène qui, dans ces *Mémoires*, semble se passer sous nos yeux. « A minuit, le roy les appela tous quatre dans son cabinet, n'y ayant pas un huyssier ; seulement M. de Bellegarde, grand escuyer et favory, estoit un peu éloigné, appuyé contre le manteau de la cheminée. Le roy leur fist la proposition. Vostre grand-père, comme le plus jeune, opina le premier et remonstra les grands inconvenients quy en pourroient arriver, l'affection que le peuple avoit pour le duc de Guise, et le hazard qu'il y auroit de faire faire une révolte dans la France ; que le roy se pouvoit saisir dudit duc, et si le peuple ne s'esmouvoit point, le garder ; que s'il arrivoit quelque émotion, il pourroit lui faire faire son procès par des commissaires et l'exécuter dans la prison ; que ceste procedure, se faisant selon l'ordre de la justice, animeroit moins les peuples..... Les trois autres opinèrent tous à la mort et le roy y conclut. » Ainsi Brichanteau seul donnait un avis conforme à la saine politique autant qu'à la justice ; car nul doute que le duc de Guise ne fût coupable de

conspiration contre la royauté, et que la vraie faute, devenue un crime, de Henri III ait été de faire tuer en guet-apens celui qu'il aurait pu faire juger et exécuter d'après les lois du royaume. Quant à Brichanteau, il prévoyait les malheurs qui devaient suivre cette fatale résolution, et il se retira l'âme navrée de douleur. Il était une heure après minuit. Le lendemain matin, en montant à la chambre du roi, il rencontra « sur le haut du degré » le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, Pierre d'Epinac, que Larchant, capitaine des gardes du corps, conduisait prisonniers. En entrant dans la chambre du roi, il vit « le duc de Guise mort, quy sembloit seulement dormir tant il estoit peu changé. » Puis, passant dans le cabinet royal, Henri III lui dit : « Eh bien, Beauvais, je peux dire maintenant que » je suis roy. — Je prie Dieu, sire, répondit-il, que tout réussisse à » vostre contentement. » Il se retira alors dans la garde-robe, où le roi étant survenu, et lui voyant les larmes aux yeux, lui dit : « Comment, » vous pleurez ! » Il répliqua : « Sire, Votre Majesté sait que je n'ay » d'autre but, ny d'autre intérest que vostre service, mays la pitié » de ce que j'ay veü et le malheur que je prevoys qui arrivera » me tirent des larmes des yeux. » Le roi lui répondit : « J'y don- » neray bon ordre. »

Tel est le récit de ce sombre événement qui jamais n'avait apparu dans une réalité plus saisissante que dans les nouveaux mémoires : on y suit en quelque sorte le témoin qui a vu de ses yeux ce grand corps du duc, grandi par la rigidité de la mort, et qui, froid et étendu sur le parquet, paraît encore menaçant.

Ce n'était donc pas appuyé sur le seul intérêt personnel, que Brichanteau montrait cette fermeté d'âme et cette indépendance d'action et de langage dont nous avons parlé : c'était au service même de l'Etat et du prince qu'il employait ces rares et précieuses qualités. Il en donna une nouvelle preuve en refusant, comme gentilhomme de la chambre, de prêter serment entre les mains de d'O, maître de la garde-robe, au lieu de le faire, ainsi que c'était l'usage, au roi lui-même et sans intermédiaire. C'était là un débat assez frivole en apparence, très sérieux au fond, et qui ne touchait à rien moins qu'à cette surveillance jalouse qui est le devoir de ceux qui ont reçu en dépôt des fonctions et des charges qui ne doivent pas s'amoindrir entre leurs mains. « Il ne vouloit pas, disait-il fort bien, qu'il luy fût un jour reproché par ceux quy succéderoient, qu'il eût consenti à chose injuste. »

Cette hardiesse, cette franchise d'action et de parole n'aida pas toujours, on peut le penser, à la fortune de Brichanteau, et deux disgrâces qu'il encourut en furent une conséquence qu'on pourrait peut-être, d'après la vieille coutume des cours, appeler

naturelles. La première de ces disgrâces dura peu : il s'agissait d'une querelle que Brichanteau avait eue avec le maréchal des logis du roi qui lui avait paru se moquer de lui en s'occupant fort peu de son logement durant le voyage de Pologne. De là, un duel, que le roi blâma d'abord très sévèrement ; mais on lui conta, en un jour de belle humeur, « que le maréchal des logis, ayant ouï dire que Beauvais-Nangis avoit les armes bien à la main, avoit voulu s'escrimer avec luy, et l'avoit trouvé un peu trop rude ; » cette explication amena sur les lèvres du roi un sourire, et en même temps le pardon de Beauvais-Nangis. La seconde disgrâce dura sept ans, sans avoir cependant de plus graves motifs que la première. Beauvais-Nangis la supporta avec une sérénité qui tient presque du dédain, et qui ferait un parfait contraste avec celle de l'éternel mécontent et de l'éternel flatteur Bussy-Rabutin. Quelle différence d'attitude ! Le roi avait fait demander à Nangis sa démission de la charge de maître-de-camp, il la donna sans mot dire, et quand Henri III demanda quel visage il avait fait à ce moment : « Le même, lui fut-il répondu, que lorsqu'il estoit en sa plus grande faveur. » Qu'on relise, à côté du passage de nos Mémoires les nombreuses lettres de Bussy-Rabutin à M^me^ de Sévigné, dans lesquelles il se dit *perdu*, *mort*, *anéanti*, et l'on verra auquel de ces deux hommes reste la supériorité, et ce que, en pareilles circonstances, les qualités de l'âme peuvent pour la dignité du caractère et pour cette grandeur qui tient à l'homme même et n'emprunte rien du dehors.

Il faut rendre cette justice à Henri III, qu'il appréciait à sa valeur la fidélité de Beauvais-Nangis. N'étant encore que duc d'Anjou et roi de Pologne, il en avait reçu une preuve que ses serviteurs ne lui avaient pas tous donnée. A peine arrivé en Pologne, un grand nombre de gentilshommes qui l'accompagnaient lui demandèrent permission de prendre part à une excursion contre les Turcs, à la tête de laquelle, comme toujours, s'était placé le duc de Mayenne. On était sur la frontière, rien n'était donc plus engageant pour cette jeune noblesse, seulement on promit de revenir auprès du roi aussitôt l'aventure terminée. Nangis, lui aussi, fut de l'entreprise, mais seul de ses compagnons il tint sa promesse et reprit son poste auprès de Henri III. On n'avait pas vu le Turc, et l'expédition fut si vite abandonnée qu'elle parut n'avoir été qu'une occasion de retourner en France. Le roi de Pologne fit grand accueil à Nangis, « se sentant d'autant plus obligé à luy que tous les autres quy estoient allés avec le duc de Mayenne lui avoient manqué, et il sembloit qu'ils eussent entrepris ce voyage pour avoir sujet de le quitter. » Au-dessus de ces supercheries de courtisans, qui n'ont guère d'intérêt pour l'histoire, ce qui se dégage de cet incident, c'est la pensée de la France,

depuis les croisades ne cessant de se tourner vers l'Orient envahi par les infidèles. Nous venons d'assister à deux expéditions du duc de Mayenne, qui sont comme le témoignage de cette politique instinctive et toute française ; celle du marquis de Coligny et sa victoire de Saint-Gothard, la défense de Candie par le duc de Beaufort, seront plus tard, sous Louis XIV, de nouvelles preuves de ces nobles et persistantes préoccupations.

Beauvais-Nangis fut, à partir de cette époque, le confident et l'ami de Henri III, et nous savons comment il usa de ces titres. Le malheureux Charles IX, que la mort avait déjà marqué, et qui, dans sa cour, devenue presque solitaire, sentait l'empressement des courtisans se tourner vers l'astre d'un nouveau règne, disait, en se plaignant de ceux qui avaient suivi le duc d'Anjou en Pologne, ou son frère d'Alençon en Hollande : « Je voudroys avoir un serviteur quy me tesmoignast autant d'affection que Nangis fait au roy de Pologne. » Quand la nouvelle de la mort du roi de France parvint en Pologne, ce fut à Beauvais-Nangis qu'Henri d'Anjou, devenu Henri III, confia son dessein de retourner aussitôt en France. Ce retour, on le sait, fut une véritable fuite : le roi partit à cheval, pendant la nuit du 16 au 17 juin 1574, escorté seulement de sept ou huit compagnons. On fit vingt lieues d'une seule traite, et quand on eut passé une rivière qui sépare la Pologne de la Moravie, ce fut Beauvais-Nangis qui reçut l'ordre de mettre pied à terre pour rompre le pont de bois qu'on venait de franchir, afin de mettre obstacle à la poursuite des Polonais courant après le monarque déserteur. L'opération finie, Beauvais-Nangis « se mit à suyvre le chemin tout doucement, à pied, » jusqu'à ce qu'il eût rejoint l'escorte royale.

La récompense de Nangis fut force promesses et peu de réalité. Après avoir assisté à presque tous les combats qui se donnèrent sous le règne de Henri III, il n'obtint que la charge de colonel des gardes. Il est vrai qu'il refusait nettement toutes celles qui lui semblaient secondaires ; son ambition était d'être colonel-général de l'infanterie ; il en eut souvent la promesse, qui ne fut jamais tenue. Après le meurtre du duc de Guise, Henri III lui envoya bien les lettres patentes d'amiral de France, mais la démission du titulaire, le duc d'Epernon, ne se retrouva pas plus tard, en sorte que Nangis n'eut que le titre et jamais l'exercice de ce grand office militaire. Il est vrai qu'il eut l'honneur d'être envoyé ambassadeur extraordinaire en Portugal, après la mort de don Sébastien, et le mérite, sinon la sagesse, de s'y ruiner. Cette ambassade nous montre au vif un des traits les plus particuliers de son caractère. C'était en 1578 : le roi s'était plaint qu'un gentilhomme de sa cour avait refusé d'aller en ambassade pour complimenter le nouveau roi de Portugal, parce

que la somme de 4,000 écus ne lui paraissait pas suffisante pour les frais du voyage. Beauvais-Nangis, allant au-devant de ce que d'autres évitaient, dit au roi « que s'il plaisoit à Sa Majesté luy faire l'honneur de luy donner cette commission, il feroit le voyage pour le prix, » ce que le roi accepta. Pour lui, il s'acquitta si *dignement* de cette charge, qu'il y dépensa 12,000 écus tout d'abord, et ne cessa, par la suite, de tenir sa bourse ouverte aux Portugais que l'usurpation de Philippe II amena en France ; en sorte qu'à sa mort les trop nombreux enfants qu'il laissa de son mariage avec Antoinette de La Rochefoucault étaient bien des plus pauvres en même temps que des plus nobles gentilshommes du royaume.

Telle fut cette vie brillante, un peu aventureuse, mais pleine d'honneur et de généreuse singularité. Nous avons caractérisé d'avance, par le titre même de cette étude, l'existence de son fils Nicolas de Brichanteau, marquis de Nangis, auteur des Mémoires. Il était l'aîné de quatorze enfants ; son père, retiré à Nangis, ne lui laissait d'autre recommandation au Louvre qu'un nom honoré et des amis de cour, c'est-à-dire aussi changeants que le visage du prince. Les grâces royales s'effarouchaient à l'avance de cette nombreuse famille à pourvoir, et se tenaient en garde des Brichanteau, de peur des conséquences. « Ma vie, dit-il avec une certaine tristesse, n'a esté que nécessité ; jamais d'appuy ni d'assistance de personne, esloigné des charges et de la faveur. »

Quand il débuta à la cour, en 1697, il avait quinze ans, étant né en 1582. C'était un jeune garçon « étourdi et aimant la chasse, » plus campagnard que citadin, mais manquant plutôt du savoir raffiné de l'époque que d'étude. Sauf une année passée au collége de Navarre, son éducation s'était faite au château paternel, entre un précepteur et deux femmes, sa mère et Jeanne d'Aguerre, sa grand'mère, le tout entremêlé de chasses et de voyages continuels entre le Berri et la Brie, et de résidences alternatives à Linières et à Nangis. Il en résulta une instruction un peu tronquée, mais qui fait encore beaucoup d'honneur, sinon à Brichanteau, du moins à un temps où l'on pouvait écrire, sans paraître se contredire : « Je n'étudiay pas assez pour sçavoir beaucoup, mays j'en sçavois assez pour n'estre pas tenu pour ignorant ; car je parlois latin aussi bien que le françois, et pour les sciences j'en étois assez instruit pour m'en servir. » Il avait du naturel, une droiture naïve qui fait encore le charme de ses Mémoires, et assez d'esprit pour que Henri IV ne se soit pas déplu en sa compagnie. Il ne fit, du reste, alors que paraître à la cour, où il venait prendre possession de la charge de *capitaine des toiles* de la chasse du roi. C'était une bien chétive fonction, dont son père, le fier Nangis, n'avait pas voulu pour lui-même, et qu'il avait laissée

tomber sur son fils encore enfant; elle n'avait d'autres avantages que de donner accès près de la personne du prince, et de conduire à une intimité presque forcée entre un roi chasseur et le directeur de cet amusement royal. A peine eut-il prêté serment en cette qualité et « fait la révérence » au roi, qu'il retourna aussitôt à Nangis, fort mécontent de ne pas suivre Henri IV au siége d'Amiens, et de perdre ainsi l'occasion de se faire valoir. Son père, qui ménageait la dépense, le voulait ainsi. C'est le commencement d'une série de retraites précipitées à Nangis, qui, suivant de bien près ses apparitions à la cour, vont si souvent rompre ses projets et arrêter en lui l'essor du courtişan. La cour est un pays où il aborde sans cesse; il n'y prend jamais bien pied, et il semble qu'il dût y apporter toujours l'air d'un nouveau venu. A peine a-t-il commencé à se donner le ton, à prendre place dans les compagnies et à y former des amitiés, qu'un brusque retour à la vie des champs, ou plutôt des bois, lui fait perdre tout cet acquis, le rejette d'un petit succès dont il se promettait tout, dans son néant d'inconnu, et le ramène à ces hésitations d'égaré dans un labyrinthe dont le fil conducteur se rompt toujours entre ses mains.

A la cour, on le rencontre dans ces régions froides et écartées où errent les âmes en peine de ceux que la familiarité et la faveur du prince n'ont pas placés sur le devant de la scène. Il avait lui-même conscience de son air étranger dans un pays que ses brusques départs rendaient toujours nouveau pour lui. « Je trouvai, dit-il à son fils, que pour peu de séjour que vous fassiez hors de la court, à votre retour, ceux que vous avez creu vos meilleurs amys vous méconnoissent. » Il est vrai qu'un sourire ou une parole bienveillante du prince faisait aussitôt fondre cette glace d'alentour, et que les mains se tendaient, les visages souriaient, que tout enfin se mettait à l'unisson du maître, dès qu'on pouvait deviner dans le nouveau venu un futur favori. Un jour le roi le reçoit assez bien, aussitôt les amis de son père lui font de grandes caresses; déjà il se croit « un grand courtisan. » Deux jours après, le roi a oublié son visage, et personne ne le reconnaît plus. Rien de plus charmant, de plus vivant et de mieux conté que la scène où il n'est offre de service qu'on ne lui prodigue pour un bon accueil que le roi lui a fait. C'est à qui lui prêtera, dans l'espoir d'un gros intérêt, qui son crédit, qui son argent. « MM. de Montbazon et de Bouillon sçavoient bien de quoy le roy me parloit: M. de Bellegarde le leur demanda, et après me vint embrasser et me dit : « Comment! vous avez des » affaires à la court, et vous ne m'employez point! Je me plains » de vous. » Je luy fis mes excuses, et tout ce qui estoit dans la chambre, voyant que le roy m'avoit fait bon visage, *sans sçavoir*

de quoy il m'avoit parlé, me firent de grands compliments. »

Souvent ainsi la fortune se présente à lui ; mais il faudrait qu'il s'attachât à elle, qu'il suivît la cour : et aussitôt les calculs d'argent viennent à la traverse, et il laisse échapper l'occasion qui se montrait propice. Si le roi va à Blois, « il n'a pas le moyen de le suivre. » En 1600, alors qu'il avait dix-huit ans, Henri IV part pour la Savoie, dont il va réunir une partie à la France : la faveur royale semble se déclarer pour Beauvais-Nangis ; le roi lui commande publiquement de dire à son père qu'il ne manque pas de l'envoyer à ce voyage : « Jamais, dit-il, le roi ne me fit si bon visage, et je n'espérois pas peu de ma fortune. » Ardeur de jeunesse, qui s'échappe où la portent ses désirs et qui ne compte pas avec la réalité ! Pendant qu'il faisait de beaux rêves, son père calculait, dans sa retraite agreste de Linières, que ce voyage coûterait beaucoup d'argent pour peu de gloire, si la paix venait bientôt à se faire. Tout ce que gagna le jeune Nangis à cette temporisation paternelle, qui traitait toute dépense en ennemie, fut de se faire dire par Henri IV qu'il était des *tard-venus*, et de compromettre beaucoup sa faveur naissante.

Les mêmes embarras financiers avaient jusque-là ajourné un voyage en Italie, qui était dans les mœurs de cette époque et qu'avait fait le père d'Antoine de Brichanteau. Quand l'argent fut prêt, Nangis partit de Lyon, s'embarqua sur le Rhône. Il visita une grande partie du midi de la France. Son itinéraire est curieux aujourd'hui, en ce qu'il fait connaître quels étaient les lieux désignés alors au touriste par leur célébrité, et aussi parce qu'il fournit un moyen de comparaison entre l'Italie du XVI^e^ siècle et l'Italie moderne. Parti en janvier 1601, le jeune Nangis visite d'abord Vienne, Valence, Avignon ; puis Aix, Fréjus, Cannes, Antibes ; s'embarque, dans cette dernière ville, pour Nice, qu'il traverse, ainsi que Monaco et Menton, et arrive à Gênes, où il séjourne trois jours. Après avoir vu Massa, Lucques, Pise et Florence, il entre dans Rome, où il demeure pendant sept mois. Naples, Bologne, Ravenne, Ferrare, Venise, puis Vérone, Brescia, Milan, Turin, et tout le Piémont et la Savoie furent les étapes du retour.

C'était là un fort beau voyage, mais qui ne l'avançait guère sur le chemin des honneurs : de ce côté, tout pour lui était obstacle, jusqu'à cette petite charge de capitaine des toiles, qui ne lui rapportait presque rien, et qui cependant donnait prétexte à le prétendre pourvu et satisfait. D'un autre côté, le roi, qui venait pendant son absence de donner à l'un de ses frères la coadjutorerie de l'abbaye de Sainte-Geneviève, se tenait en garde contre lui-même à l'égard d'une famille dont le nombre effrayait sa bonté un peu parcimonieuse. « Il sembloit,

dit naïvement Beauvais-Nangis, qu'il craignît que j'approchasse, parce qu'il sçavoit que mon père étoit chargé d'enfants et d'affaires. » Ainsi tenu à distance par la prévoyance économe de Henri IV, se sentant dans l'impuissance de faire figure à la cour, il prit le parti de voyager encore. En 1602, il prit congé du roi pour accompagner le duc de Nevers. Celui-ci était un jeune seigneur riche et de grande maison, qui bientôt allait devenir duc de Mantoue, et que la conformité d'âge avait rapproché de Beauvais-Nangis. Ce fut une vraie partie de plaisir concertée entre les plus jeunes de la cour : le marquis de Cœuvres, frère de la belle Gabrielle ; le comte de Cramail, le futur auteur de la *Comédie des proverbes*, l'une des pièces les plus comiques de son temps, et, au dire de Mathurin Regnier :

> Dont l'aimable pensée et la douce nature
> Fait voir, inaccessible aux efforts médisants,
> Que vertu n'est pas morte en tous les courtisans ;

Pompignan, son frère, Chabot, Fraucourt. On devait aller en Angleterre ; mais, arrivé à Calais, on se détourne, on va à Nieuport, visiter l'archiduc et les tranchées qu'il ouvre contre les révoltés de Hollande ; les plus ardents, et Beauvais-Nangis est du nombre, s'aventurent plus avant et vont voir Bruges, Gand, Anvers, Malines, Lille, Saint-Omer. On retrouve le duc de Nevers à Calais, et bientôt l'on débarqua à Douvres. On peut croire que la reine Elisabeth ne vit pas sans un secret plaisir cette brillante jeunesse venir lui rendre hommage ; et le cœur de la femme ne fut peut-être pas moins satisfait que l'orgueil de la souveraine de l'espèce de pèlerinage galant des meilleurs gentilshommes de France. Elle fut pour eux noblement gracieuse, fit de grands honneurs au duc de Nevers, parla à Nangis de son père, donna pour eux des bals et des fêtes, et les retint un mois dans son palais. En quittant l'Angleterre, Beauvais-Nangis fut invité, par le duc de Nevers, à le suivre dans la suite de ses voyages. Pourquoi donc n'accepta-t-il pas d'achever ce qu'il avait si allègrement et si joyeusement commencé ? C'est que l'argent manquait dans sa bourse, et que, comme toujours, il lui fallait compter avec ses minces ressources. Peut-être aussi à cette résolution se mêlait-il un grain de cet orgueil paternel que nous connaissons : « il n'étoit pas trop satisfait du duc de Nevers, et avoit eu quelque prise avec Pompignan, qui avoit beaucoup plus d'accès que les autres. » Ainsi, un peu de jalousie et surtout, sans doute, le malaise de sentir son rang et sa dignité s'amoindrir dans des parallèles de fortune trop peu à son avantage, le ramenèrent tristement en France. Il en eut de bien amers regrets ; et quand il sut que ses compagnons avaient assisté au siége de Bude, visité la cour de l'empereur, la Bohême, la

Saxe et toute l'Allemagne, « il souhaita, dit-il, d'avoir racheté de son sang l'occasion perdue. »

Avec son retour à la cour recommence cette vie de gêne, d'expédients, pour faire figure au meilleur marché possible ; puis ces tristes tiraillements entre ce qu'exigeaient sa charge ou ses intérêts de courtisan et ce que commande la médiocrité du patrimoine. Du mois de mai au mois d'août 1602, il suit le roi à Saint-Germain et à Fontainebleau, mais déjà il est à bout de ressources ; il faut économiser : « Les moyens me manquant, dit-il, je fus contraint de m'en aller trouver ma mère à Lignières ; » et voilà de nouveau le campagnard qui remplace l'homme de cour. Le pauvre garçon n'est occupé qu'à ménager ses beaux habits brodés et à faire habilement succéder, suivant les besoins de sa bourse ou de son nom, le luxe à la simplicité, et le juste-au-corps de gros drap à l'élégant pourpoint de soie. Un jour, qu'il part avec un certain du Terrail, espèce d'aventurier qui avait formé le projet de s'emparer à lui tout seul de la forteresse de Berg-op-Zoom, voici tout le bagage qu'il porte avec lui : « Je n'avois, dit-il, que cent sous avec l'habit quy estoit sur mon dos. » On ne prit pas Berg-op-Zoom, et, comme toujours, Beauvais-Nangis vit avec le fond de sa bourse la fin de ce nouveau voyage. Mais que faire ? si ses courses ne lui réussissent guère, rester à la cour lui est bien plus difficile encore. Là, tantôt les chevaux lui manquent pour accompagner le roi à Sedan, ou, ce qui est pis encore, pour suivre la chasse, c'est-à-dire pour exercer son office, et il est obligé d'en emprunter à la Chataigneraie; tantôt, lorsque la guerre imminente amène la création de nouveaux régiments et que les charges militaires sont largement distribuées à la noblesse, il garde un silence volontaire, se rejette dans l'ombre pour éviter une faveur qui aurait achevé sa ruine. « M. de La Vieuville, dit-il, me pressoit de parler au roy pour demander d'être employé ; mais, comme je n'avois ny crédit ny argent, je prenois d'autres prétextes pour m'en excuser. » Singulière situation que celle de ce gentilhomme pauvre, qui se donne autant de mal et cherche autant d'expédients pour se soustraire à cette apparence de bonne fortune qui s'offre à lui que d'autres pour faire naître de pareilles occurrences et les mettre à profit !

Jusqu'ici, nous voyons Beauvais-Nangis aux prises avec les exigences d'une situation qu'il lui faut faire mille efforts pour soutenir tant bien que mal : ce n'est là qu'un côté du tableau, et pour le voir tout entier, il faut mettre le pauvre *capitaine des toiles* en présence du roi et montrer les fiévreuses anxiétés du solliciteur, en même temps que la protection calme et un peu froide du monarque. C'est dans cette partie des Mémoires que nous apparaît un Henri IV, non pas conventionnel et portant en tête le panache blanc, mais très prudent, très

fin, rusé même, économe surtout, mais de cette économie qui, née d'un fonds naturel d'avarice, sut se transformer en une vertu vraiment royale par l'épargne paternelle et pleine de sollicitude de l'argent de son peuple. A la charge de *capitaine des toiles* était attaché un traitement de douze cents livres ; elle aurait dû, sous un roi plus prodigue, rapporter bien davantage au titulaire. Mais il aurait fallu que le roi, en style du temps, *entretînt sa chasse*, c'est-à-dire donnât une grosse somme à son capitaine des toiles pour chiens, engins et équipages. C'est ce que ne faisait pas le roi, qui mettait à profit sur le trône, et pour le plus grand soulagement de la France, les leçons de parcimonie qu'il avait reçues dans son aventureuse jeunesse. Le récit de Beauvais-Nangis est très vif et fait tableau. « Il y avoit un vieil gentilhomme, lieutenant des toiles, nommé Chearoches, qui avoit esté au roy du temps qu'il n'estoit que roy de Navarre, et avoit grand accès auprès de Sa Majesté. Le roy lui faisoit tous les commandements qui se devoient adresser à moy... De plus, il lui donnoit de l'argent pour la nourriture des chiens et despans des officiers, tellement que le roy, ayant son plaisir à meilleur marché, ne faisoit rien pour moy. » Ce que Henri IV ne faisait pas indirectement pour garnir la bourse de son capitaine des toiles, il fallut bien que Nangis le lui demandât ouvertement. C'est alors que s'engage entre lui et le roi une sorte de lutte courtoise, dans laquelle Henri IV emploie mille habiletés et mille manéges pour échapper à de continuelles demandes, et qui semble des scènes détachées d'une comédie des *solliciteurs d'autrefois*. La tactique habituelle de Henri IV, dans cette sorte de guerre, était d'éviter ceux dont il prévoyait les demandes : à cet égard, il ne se piquait pas de voir l'ennemi en face et faisait volontiers retraite. « M'estant arrêté dans les premiers qui marchoient devant luy, nous dit Nangis, il appela quelqu'un qui estoit proche de luy, de peur que je lui parlasse... » Une autre ruse du roi était, quand il n'avait pu éviter l'abord d'un solliciteur, de le gourmander « pour avoir sujet de ne rien faire pour lui. » Enfin quand, la main un peu forcée, il avait accordé quelque grâce, il trouvait quelque moyen d'en diminuer l'importance. C'est ainsi que les pensions qu'il donnait étaient toujours sur les *menus plaisirs*, en sorte qu'elles se trouvaient diminuées de plein droit des pertes qu'il faisait au jeu, et qu'il fallait tous les trimestres se faire porter de nouveau sur l'*état* qui en était dressé. Nangis qui, par son amour profond pour Henri IV ne doit pas être suspect, nous dit « qu'il estoit si peu enclin à la libéralité que, quand il donnoit pension, ou faisoit autre bien, c'estoit avec tel regret qu'il sembloit que s'il l'eust pu, il l'eust osté après l'avoir donné. »

Cependant un jour, le roi, vaincu par tant d'instances, accorda à

Beauvais-Nangis une pension de mille écus ; mais jusque dans cette largesse, on sent le roi habile et économe ; il avait calculé qu'il en aurait beaucoup meilleur marché que d'entretenir l'état des toiles qui eût monté à plus de trente mille livres. Alors cessant un peu de temps d'être un solliciteur, Beauvais-Nangis put entrer plus avant dans l'intimité du roi, et il nous fait assister à quelques scènes où Henri IV revit tout entier, témoin celle-ci : « Je me trouvay au lever du roy, quy ne me dit rien, et, l'après-dîner, il alla voler des perdreaux, où je me présentay plusieurs fois devant luy sans qu'il me dist rien. Le soir, à son souper, je me mys à la fenestre, proche du bout de la table. Il commença de m'entretenir de l'aage de ma grand'mère, de sa grande santé et autres discours. Après qu'il eut soupé, il s'appuya sur ses mains, et me dist que le temps étoit pesant et qu'il avoit mal à la tête. J'avois grande envie de rire, et un des ordinaires, s'approchant de moy, me dit : « Le roy a quelque chose » en la fantaisie. » Je luy dis en souriant : « Je sçays bien ce qué » c'est. » Que désirait le roi ? c'est un secret que le passage suivant peut facilement laisser deviner : « Le roy à demi-heure de là sortit et alla jouer aux tarots dans sa chambre, où j'entray..... Je voulus sortir, mais il me commanda de demeurer et de tenir la bougie pendant qu'il joueroit. Pendant qu'il jouoit, on lui apporta une lettre d'une de ses maîtresses et me commanda d'approcher la bougie, ce que je fis, et de peur de lire la lettre, ce que je pouvois faire facilement, je tournay la teste de l'autre côté. Il se tourna pour me surprendre et voir si je liroys la lettre, et cognus bien qu'il n'estoit pas fasché de ma discrétion. Il quitta le jeu et se retira dans son cabinet. » Cette attitude de Beauvais-Nangis, moitié discrète, moitié souriante, et où l'esprit surnage sur le respect, ne déplut pas au roi, qui, se retournant tout court comme il lui faisait la révérence, le prit par la main et se promena quelque temps avec lui.

Henri IV, d'ailleurs, se plaisait à ces familiarités gracieuses, qui sont comme la coquetterie de la grandeur, et qui, de sa part, furent plus souvent une habitude et un plaisir de l'âme qu'un calcul de la politique. Il ne faudrait pas, en effet, se faire de Henri IV une sorte de Machiavel *vert galant* et *diable-à-quatre*, abordable et ami par habileté plus que par nature, et n'ayant d'abandon que ce qui lui en était nécessaire pour cacher ses desseins ou pour apaiser quelques compagnons d'armes grondeurs et toujours prêts à en appeler à une ancienne communauté de misères et de périls. Sans que cela fasse tort au politique, l'homme, dans ce prince, se sent très bien sous le souverain, et, si l'intérêt supérieur de l'Etat l'oblige à tenir en bride les ambitions et à mesurer parcimonieusement la faveur royale, son cœur n'est pas toujours à l'aise dans cette réserve et cette prudence.

Beauvais-Nangis, qui avait souvent, et presque toujours en vain, sollicité sa bonté, lui rend cette justice. « Le roy, dit-il, estoit si bon et si plein de clémence, que, quoyqu'il fut offensé de ce qu'on luy avoit demandé pour moy, néantmoins, parce qu'il croyoit en quelque chose estre obligé de faire pour moy, parce qu'il y avoit desjà trois ou quatre ans que je le suyvois et parce que ma charge m'avoit esté donnée pour récompense des services de mon père, il ne voulut pas me maltraiter et me gourmander. » De souverain à sujet, ou même seulement d'homme d'âge mûr à jeune homme, ces ménagements et ces délicatesses ont quelque chose de tendre et de généreux qui va droit au cœur.

Il y a aussi dans les Mémoires plus d'une scène de genre pleine de simplicité et de bonhomie. Ici, c'est une visite inattendue du roi à l'abbaye de Sainte-Geneviève, « pour y voir des tableaux qui estoient au vieil abbé, » et où il rencontre Nangis, qu'il n'y soupçonnait guère. Dans le cloître, chez son fils le coadjuteur, se trouve le vieux Nangis, et le roi, qui l'aperçoit, lui crie : « Où est votre fils? — lequel, sire, lui répond le père, qui le matin même a recueilli notre jeune Nangis tout honteux de son escapade en Hollande. — Comment, dit le roi, Nangis est-il de retour? » Aussitôt on va chercher le fugitif repentant, qui se préparait déjà à éviter par la fuite la colère du roi, et qui en fut quitte pour ces paroles, plus paternelles que sévères : « Je suis bien ayse, lui dit Henri IV, de vous faire une réprimande en présence de vostre père, afin qu'une autre foys vous ne soyez point si malavisé de sortir de France sans mon congé et le sien. » Puis il ajouta avec douceur : « Allez, je vous pardonne, pourveu que vous soyiez une autre foys plus sage. » La reine, qui accompagnait le roi, ne se montra pas si facile, et le contraste entre Marie de Médicis et Henri IV n'a jamais été mieux marqué que dans ce passage des Mémoires : « S'approchant d'elle, le roi luy dit : « Voilà Nangis qui revient de Flandre. » Mais elle ne tourna jamays les yeux de mon côté. » C'est bien le portrait que Rubens nous a laissé d'elle : la tête hautaine et un peu en arrière, le cou faisant effort d'immobilité, le regard calme et froid. — Ailleurs, on rencontre des peintures plus simples encore : tantôt c'est Henri IV qui, revenant de se baigner, passe en bateau à la pointe de l'île Saint-Louis, et, apercevant Nangis nageant avec quelques amis, s'écrie tout haut et bonnement : « Voilà Nangis qui se baigne. » Tantôt on assiste à un dîner du roi chez Sully, où, comme toujours, on le retrouve en garde contre l'assaut des solliciteurs. Là, un M. de Montigny « habile homme, du reste, fort galant et parlant librement, » l'aborde en faveur de Nangis ; mais le roi, qui était près de se mettre à table, « se doutant qu'il vouloit parler, sans savoir de quoy, lui dit

bien vite : « Montigny, mettez-vous à table ou vous en allez, car je » ne veux pas que personne parle à moy ; » et Montigny de répondre « qu'il ne se mettra point à table, ne sortira point et parlera à luy. » Le roi ne put s'empêcher de rire, écouta et n'accorda rien.

Cependant Nangis parvint à être placé sur l'état des pensions, en même temps que son père le fournit un peu moins rarement d'argent. Il prit alors son parti, et, selon son expression, « résolut de s'embarquer tout à fait dans la cour. » Il commença à en prendre l'air et à « se hausser le courage, » en se mêlant davantage aux plaisirs des gentilshommes de son âge. Toutefois, il lui faut encore ménager et en venir parfois aux expédients, et il nous montre en lui ce qu'on pouvait appeler la vie de cour *à bon marché*. Et d'abord, pour simplifier son train de maison, il se loge avec un ami d'enfance, Charles de Balsac, baron de Dunes, que les Mémoires nous font connaître par quelques lignes seulement, mais pleines de charme et de tendresse. Un nuage s'était élevé sur leur amitié, mais avait fui bien vite pour ne plus reparaître. « Un peu de jalousie d'honneur, nous dit Nangis, se mit entre Dunes et moy, quy faillit nous séparer ; mays, de bonne fortune, il se logea avec Varennes-Hagus, et, ne trouvant pas peut-être sa conversation si douce que la mienne, il me vint me dire qu'il ne logeroit jamoys avec aultres qu'avec moy, et depuys ce temps nous ne nous sommes jamoys séparés jusqu'à la mort. »

Ainsi pourvu de logis et d'ami, Nangis commence à être des fêtes de la cour, et il figure souvent dans des carrousels qui étaient encore l'amusement favori de la noblesse, et qui plaisaient au roi « lorsqu'il ne lui en coûtait rien. » La première fois, il en fut pour quatre cents écus, qu'il trouva « avec l'aide de ses amis et le crédit des marchands, » se consolant, du reste, de la dépense par l'honneur qui lui en revenait, et par cette réflexion de gentilhomme philosophe : « que dans cette petite galanterie il n'estoit entré que les plus honnestes gens de la cour. » Il pensa même bientôt « qu'il y avoit honte à un jeune courtisan qu'il se fist quelque partie sans en estre, » et, l'année suivante, il employa de la même manière et très résolûment mille écus, dont il n'avait pas le premier dans sa bourse, « aimant mieux, dit-il, dépenser moins le reste du temps. » En résumé, Nangis s'endettait beaucoup, et ne faisait pas encore très brillante figure, ou du moins sa splendeur avait de tristes éclipses, car, un peu plus loin, lors des fêtes qui, en 1606, eurent lieu à l'occasion du baptême du dauphin, il en est réduit à cette fâcheuse restriction : « qu'il parut assez bien vêtu pour le peu de moyens qu'il avoit. »

A l'avénement de Louis XIII, sa fortune sembla cependant devoir changer. Une profusion sans bornes avait succédé à l'économie

tenace de Henri IV, les intrigues se nouaient et les ambitions longtemps contenues se donnaient carrière. La faveur reprenait le pas sur le mérite, et Nangis était presque le compagnon d'hier du roi d'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, en effet, il accompagnait le jeune dauphin à la chasse, et il était devenu une sorte de favori. Mais Nangis était de race maladroite à se faire valoir de la sorte, et comme son père il ignora toujours un peu *le moyen de parvenir*. Le nouveau règne commençait donc à peine que Nangis était déjà de ceux qui sont tout à fait dans le lointain des grâces royales, et qu'on oublie volontiers. Le motif qu'il en donne est curieux à connaître : « La pluspart s'appuyoient des princes et leurs faisoient la cour. » C'est ce qu'il ne fit pas, ne se mêlant point aux ligues des Condé, des Vendôme, des Bouillon, des Nevers et autres dont le but était de vider à leur profit les coffres que le roi Henri avait si bien remplis. Il ne sut pas, comme il le dit, « faire le mécontent pour obtenir argent et grandes charges. » Il ne prit pas le bon chemin de la faveur, et resta attaché au jeune Louis XIII alors que la puissance était ailleurs. On aime à l'entendre donner ainsi raison de sa conduite : « Ce quy m'obligea encore plus de le suyvre, fut que tout le monde l'abandonnoit et alloit du côté de la royne, sa mère, qui avoit toute l'autorité. » Si dans cette voie de fidélité et de droiture, il ne rencontra pas ce qu'on appelle vulgairement la fortune, il y recueillit une approbation qui dut souvent le consoler de ses mésaventures de courtisan. Aussi le jour qu'il poursuivit à outrance, devant la justice royale, les meurtriers de son ami de Dunes, tué dans un duel qui fut un vrai guet-apens, cette fermeté put bien changer en froideur les bonnes dispositions du chancelier à son égard, mais il fut reçu par ses amis de façon à lui faire oublier cette espèce de disgrâce. « Quand je retournay à la cour, dit-il, mes amis me félicitèrent, et force gens se vinrent offrir à moi, me priant de les vouloir aymer, puisque j'aymoys mes amys jusque après leur mort, et que je quittoys ma fortune pour leur en rendre preuve. » D'un autre côté, sa persévérance d'homme de cour avait enfin triomphé : il avait accompagné le roi au sacre de Reims, et il allait être choisi pour suivre le duc de Mayenne qui se rendait en Espagne, avec la mission d'y épouser au nom du roi la jeune infante Anne d'Autriche. Mais il avait récemment dépensé 2,500 écus « en galanteries de carousels, courses de bagues, armes et habits, » et il lui fallut renoncer à cet honneur. Son mariage, qui eut lieu l'année suivante, fut comme le terme de sa vie de courtisan. Retiré la plus grande partie de l'année dans son château de Nangis, il cesse dès lors de poursuivre des faveurs qui semblent le fuir. Ce mariage, qui fixait ainsi, dans le calme et une demi-obscurité, cette existence aventureuse, n'est pas le récit le

moins curieux de ces Mémoires. Son père avait voulu le marier à Charlotte d'Etampes-Valançay; c'était une belle personne, « honneste et de grand discours, » comme le disait un peu ironiquement le frère de Nangis. A la veille des fiançailles, elle demandait « si, quand elle seroit mariée, elle ne garderoit point la bourse. » Le propos effraya Nangis, et quand son père voulut lui faire prendre la poste pour courir à Valançay, il s'en excusa et fit en sorte de rompre ce mariage. Ce ne fut pas sans argumenter assez vivement contre son père, et sans clore le débat par cette péroraison qui n'est pas tout à fait dans le ton de l'époque : « Mon père se fâchant un peu contre moi, raconte-t-il, je luy dis avec respect que c'estoit moy qui me mariois et non pas luy, que je ne vouloys pas prendre à regret une femme pour vivre avec elle le reste de mes jours. » L'avenir donna raison à Nangis et son père, qui le reconnut de bonne grâce, lui disait quelquefois « qu'il avoit été plus sage que lui, et que, s'il eût épousé M^lle^ de Valançay, leur maison eût été ruinée en dix ans. » En 1612, il se maria avec Aimée de Rochefort, à laquelle, trente ans plus tard, il rendait ce témoignage qu'il ne s'était pas encore repenti de son union avec elle.

Nangis vécut jusqu'en 1650 : à sa mort, il était chevalier des ordres du roi et maréchal de camp ; c'étaient là tous les honneurs qu'avaient reçus sa fidélité et sa droiture. Aussi en fermant ce livre, il vous vient une pensée qui en est comme l'enseignement. Quel pouvait être l'avenir d'une noblesse privée de sa puissance et de son indépendance féodales, qui tenait tout du roi, et qui ne s'était pas fait une position libre dans un pays libre ? Et, en se plaçant à son point de vue, en partageant pour un instant sa légitime ambition d'influence sociale et politique, n'aurait-elle pas eu tout à gagner à une révolution qui, en conférant des droits à la nation entière, l'aurait comprise elle-même dans ses stipulations avec la royauté, et, lui ouvrant une bien autre carrière que celle des emplois de cour, aurait donné satisfaction à ses plus hautes et à ses plus généreuses aspirations?

EUGÈNE ASSE.

LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ[1]

PREMIÈRE PARTIE

Recueil des Voyages au Nord. — GAYARRÉ, *Histoire de la Louisiane* (Louisiana, its Colonial History and Romance. — Le R. P. HENNEPIN, *Relation d'un Voyage en un pays plus grand que l'Europe, entre la mer glaciale et le Nouveau-Mexique.* — Le R. P. ANASTASE, *Relation sur la découverte du Mississipi.* — CHARLEVOIX, *Journal de Voyages.* — MARTIN, *Histoire de la Louisiane.* — JARED SPARKS, *Biographies américaines.* — Henri DE TONTI, *Relations.* — Etc., etc.

L'établissement définitif de la France au Canada ne date guère que de l'année 1663. Ce glorieux résultat avait coûté bien des efforts, bien des tâtonnements, bien du sang, beaucoup de courage et de persistance de la part des hardis aventuriers qui avaient tenté cette conquête et cette colonisation, beaucoup de dévouement et d'abnégation de la part des missionnaires. « L'Eglise et l'armée, dit un historien, déployaient un zèle égal à faire des conquêtes ; l'une en gagnant les âmes au ciel, l'autre en acquérant des territoires qui augmentaient la puissance de la France. » Trois de ces missionnaires se sont particulièrement illustrés pour avoir coopéré à la découverte du Mississipi ; mais combien d'autres les avaient égalés en charité, en dévouement, et dont les noms sont oubliés ! La part du martyre et des succès des missionnaires dans l'histoire de la colonisation de la France en Amérique, est comme noyée dans les détails de cette

[1] Voir la *Légende de la Floride*, dans la *Revue Contemporaine* des 31 août et 15 septembre 1861

œuvre gigantesque, et effacée par les éclatantes prouesses des chevaliers errants de l'Océan et des déserts. Pour être plus humble peut-être, cette coopération ne fut ni moins active, ni moins fructueuse, et les figures de ces ardents conquérants d'âmes occupent une place sympathique dans la galerie des héros légendaires du Nouveau Monde.

« Je ne saurois m'empêcher, lit-on dans un document contemporain, de rendre ici la justice qui est due aux Pères jésuites sur le chapitre des missions. Rien n'est plus édifiant pour la religion que leur conduite et le zèle infatigable avec lesquels ils travaillent à la conversion de ces nations (les sauvages). Représentez-vous, madame [1], un jésuite comme un héros de roman, à quatre cents lieues avant dans les bois, sans commoditez, sans provisions, et n'ayant souvent d'autres ressources que les libéralitez de ces gens qui ne connoissent pas Dieu ; obligé de vivre comme eux, de passer des années entières, sans recevoir aucunes nouvelles, avec des barbares qui n'ont de l'homme que la figure ; chez qui, loin de trouver ni société ni secours dans les maladies, ils sont exposez tous les jours à périr et à être massacrez. C'est cependant ce que font tous les jours ces Pères dans la Louisiane et dans le Canada, où plusieurs ont versé leur sang pour la religion. » Un de ces missionnaires avait suivi dans leurs courses les débris d'une tribu indienne, dispersée dans le désert par une autre tribu victorieuse. Du fond d'une de ces solitudes, où la pauvre famille, chassée de ses villages et de ses territoires, avait trouvé un asile provisoire après deux ans d'un périlleux vagabondage à travers les forêts, les lacs et les fleuves, ce missionnaire écrivait à son supérieur : « Nous sommes ici cinquante, hommes, femmes et enfants, dans la plus misérable des conditions. Pour notre subsistance, nous dépendons de celui qui nourrit les jeunes corbeaux ; nous portons notre croix de peines et de douleurs, et avons grand besoin des prières de nos frères chrétiens. » La suite de ce récit consacré à l'histoire de la découverte du Mississipi, perdu ensuite, puis retrouvé, nous donnera l'occasion de signaler plus d'un acte de dévouement des missionnaires, et plus d'un martyre à côté de l'épopée des aventuriers qui entreprirent par trois fois la conquête de ce fleuve, la grande route aujourd'hui du commerce et de la richesse aux Etats-Unis.

[1] *Relation de la Louisiane ou Mississipi*, écrite à une dame par un officier de marine, dans le *Recueil de Voyages au Nord*, t. V.

I

La France était solidement établie dans le Canada en 1663. Le rocher de Québec, où la colonisation avait, plus de cent ans auparavant, jeté son premier germe, était bien fortifié contre les attaques des Anglais et des Indiens. Montréal, la grande cité future du Canada, sortait déjà de terre ; des forts solidement bâtis bordaient les lacs Richelieu et Champlain ; les tribus sauvages, moitié soumises par les armes, moitié gagnées par l'influence pacifique des missionnaires, s'étaient rangées sous la protection de la France. Les immenses espaces livrés aux colons, trop peu nombreux, ne suffisaient pas à leur ardeur. L'amour de la gloire et du lucre, la soif des aventures, les poussaient vers les régions inconnues, les déserts vierges, qui cachaient peut-être, on le croyait alors, ce chemin direct tant cherché de l'Europe à la Chine. Si la moitié de l'ardeur, la moitié du génie, la moitié des efforts qui ont été dépensés à courir les aventures, s'était concentrée sur des points occupés de l'Amérique, l'activité de chacune des nations de l'Europe qui se disputaient alors l'honneur des découvertes, eût enfanté, dès cette époque, les prodiges que nous avons vu éclore depuis ; mais ce n'était pas là l'esprit du temps. La patience féconde n'était pas le fait de ces successeurs des conquérants espagnols du XVI^e^ siècle. Ils allaient devant eux, sans s'effrayer d'aucun obstacle. Se faisant pardonner leurs fautes, leurs échecs, à force de courage, ils ont laissé après eux d'héroïques souvenirs que doivent recueillir l'histoire et la légende.

Avant de raconter l'aventureuse et glorieuse existence de Robert de La Salle, le véritable génie du Mississipi, et celle de son digne et fidèle compagnon Henri de Tonti, il convient de parler des deux hommes qui leur ouvrirent la voie. Un jeune colon nommé Joliet, natif de Picardie, et établi à Québec où il faisait du commerce, s'était mis en tête d'accompagner, dans une de ses lointaines missions au milieu des tribus sauvages, le père Marquette, moine récollet. En parcourant ensemble ces contrées à peine explorées encore, où la guerre seule avait fait quelques trouées, Marquette et Joliet apprirent des Hurons et des Iroquois que dans les régions de l'Ouest il existait une rivière monstrueusement grande, que les Hurons nommaient Meschacébé (*père des eaux*), les Iroquois Mississipi ou plutôt Namesi-si-pou (*rivière aux poissons*). Le cours de cette rivière, d'après leur dire, était si long, que l'on ne connaissait ni sa source, ni son embouchure.

Loin d'encourager les deux Français, émerveillés de cette confidence, à entreprendre la navigation du Meschacébé, les Hurons les y voyant décidés, s'efforcèrent de les dissuader en leur racontant que les bords et les eaux de ce fleuve étaient habités par des monstres qui dévoraient les hommes et les canots. Soit calcul et regret de la part de ceux-ci d'en avoir trop dit, ou article général de foi chez les crédules enfants du désert, tous les Indiens qui avoisinaient le Mississipi et en avaient ouï parler, racontaient la même fable. Ces récits qu'un des compagnons de La Salle, le père Hennepin, a trop fidèlement recueillis, n'effrayèrent point les deux Français. Dans cette excursion à la recherche du grand fleuve, le Père Marquette ne voyait que le moyen de porter à de nouvelles tribus la parole de Dieu. Mais l'ambition de Joliet et de Talon l'intendant de la France au Canada, allait plus loin : ils s'imaginèrent que le Meschacébé était le grand canal naturel qui ouvrait par le nord-ouest le fameux passage vers l'Inde, ce rêve fantastique de tous les explorateurs de l'Amérique, depuis Christophe Colomb; qu'en remontant à sa source, on arriverait tout droit en Chine, tandis que son embouchure devait se jeter dans l'Atlantique. Ce rêve fut de plus longue durée qu'il ne semblait raisonnable de le croire. Nous verrons de La Salle donner dans les mêmes imaginations.

Le bon et modeste Père Marquette n'y trouva pas à redire; peu lui importait la source et l'embouchure du Meschacébé. S'il n'était pas tout-à-fait insensible à l'honneur d'attacher son nom à une pareille découverte, il était plus ému encore des services qu'il allait rendre à la religion.

Marquette et Joliet partirent accompagnés de quatre Indiens iroquois. La route qu'ils parcoururent a quelque chose d'effrayant quand on songe, à l'époque où ils l'entreprirent, aux moyens de voyage dont ils disposaient. Si longue et si pénible que fût cette route, presqu'un jeu pour les touristes d'aujourd'hui, ils ne s'y étaient pas aventurés tout à fait au hasard; ils avaient suivi l'itinéraire indiqué par les Indiens, sans se préoccuper du point où ils aborderaient la grande rivière. Partis de Québec, ils remontèrent le Saint-Laurent jusqu'à la tête du lac Ontario, traversèrent les immenses étendues de terres dépendant actuellement du Canada occidental (*West-Canada*), et qui s'étendent entre le lac Ontario et le lac Huron, du 79e au 81e degré de longitude, remontèrent ce dernier lac dans toute son étendue, passèrent dans celui de Michigan à l'extrémité nord-ouest duquel ils atteignirent la Baie-Verte (*Green-Bay*), remontèrent la rivière du Renard (*Fox-River*), qu'ils quittèrent pour reprendre une route de terre longue et pénible à travers des pays inexplorés, jusqu'à la rivière Wisconsin (ou Ouïsconsin, comme on

écrivait alors), et dont le courant les conduisit droit au Meschacébé, dans les eaux duquel ils entrèrent, le 7 juillet 1673, à la grande terreur de leurs guides indiens.

La rivière Wisconsin prend sa source dans un groupe de petits lacs, sur la frontière septentrionale de l'Etat actuel de ce nom, et le baigne dans toute son étendue, en courant au sud et au sud-ouest, sur une longueur de 600 milles dont 160 sont aujourd'hui navigables pour les steamboats ; elle se jette finalement dans le Mississipi par le 43ᵉ degré de latitude nord, près de la petite ville actuelle de Fort-Crawford, dans le voisinage de la vaste contrée qu'on nomme la Prairie-du-Chien, du nom du chef célèbre d'une tribu dont il ne reste plus rien, depuis longtemps, qu'un groupe de petites pyramides que la civilisation envahissante des Etats-Unis n'a pas eu encore intérêt à détruire. L'embouchure de la Wisconsin, comme celle de tous les tributaires du Mississipi, prend, à son approche du fleuve, des proportions gigantesques auxquelles ne répondent pas les dimensions de son cours supérieur. Marquette et Joliet furent frappés de la majesté du fleuve dont les rives présentaient de vastes solitudes et des horizons de verdure que le regard pouvait à peine embrasser. Le spectacle était nouveau pour les deux Français ; leurs yeux n'étaient pas encore habitués à de telles magnificences, et le Saint-Laurent lui-même, qu'ils avaient exploré dans tout son parcours, n'offre pas, malgré l'ampleur des contrées qu'il baigne, le grandiose qui saisit le voyageur à l'aspect du Mississipi. Le caractère de chacun des deux explorateurs se manifesta au moment solennel où ils débouchèrent de la Wisconsin dans le fleuve. A peine eurent-ils posé le pied sur les rives du Meschacébé, que Joliet s'enfonça dans les plaines et dans les forêts gigantesques qui se déroulaient devant lui, puis gravit les collines et les rochers escarpés pour jouir de la vue de cette conquête que son audace et celle de son compagnon venaient de donner à la France. Le Père Marquette, plus humble dans son triomphe, s'était jeté à genoux pour remercier le ciel d'avoir protégé leur entreprise, et pour lui demander la force de la poursuivre. Ils se confièrent ensuite au cours du fleuve, et descendirent jusqu'à l'embouchure de l'Arkansas, au 33ᵉ degré 51ᵐ nord, l'espace qui renferme, à l'est et à l'ouest du Mississipi, huit des Etats actuels de l'Amérique du Nord [1]. Accueillis avec amitié et respect par les tribus sauvages, ce qui était loin de répondre aux sinistres prédictions des Indiens et à leurs terribles peintures de ce fleuve mystérieux, l'un trafiquait tout le long de sa route, l'autre prêchait la parole évangé-

[1] Sur la rive droite, c'est-à-dire à l'ouest : l'Iowa, le Missouri, l'Arkansas ; sur la rive gauche : le Wisconsin, l'Illinois, le Kentucky, le Tennessee et le Mississipi.

lique. Jusqu'où devaient-ils aller de la sorte? Ils l'ignoraient. Le fleuve descendait, descendait toujours, roulant ses ondes impétueuses, et se grossissant, chemin faisant, à droite et à gauche, du tribut de vingt autres rivières dont les embouchures s'ouvraient vastes comme des golfes.

Parvenus à l'Arkansas, le plus puissant des affluents du Mississipi après le Missouri, les deux courageux explorateurs s'aperçurent que leurs provisions étaient épuisées ; les peuplades qu'ils rencontrèrent alors étaient moins hospitalières que celles qu'ils avaient visitées précédemment ; elles ne parlaient plus le même idiome. Fallait-il poursuivre cette course entreprise au hasard? Pour Marquette, cela n'était pas douteux ; son œuvre à lui pouvait s'accomplir toujours, en tout lieu. Peu lui importait la férocité de ces tribus nouvelles ! peu lui importait la langue parlée par ceux qu'il se proposait de convertir ! Cette langue, il l'apprendrait, comme il avait appris celle des Hurons, des Iroquois, des Algonquins. Les privations, les dangers, le martyre même au milieu des déserts, ne l'épouvantaient pas. Mais pour Joliet, il en était autrement : sa mission était plus terrestre, son ambition moins dégagée des intérêts humains. Sur ses instances, il fut résolu que l'exploration du Mississipi se terminerait là. Ils avaient d'ailleurs pu constater un point important, c'est que le Mississipi était le réceptacle de trop grands cours d'eau pour être lui-même un tributaire, et qu'il devait nécessairement aboutir à la mer. Il semblait que, pour le moment, c'était assez de cette découverte. Joliet et Marquette se décidèrent donc à remonter le grand fleuve.

Cent trente ans avant les deux Français, d'autres Européens avaient également abordé les rives du Mississipi, mais à une centaine de lieues plus bas que le point où Joliet et Marquette le découvrirent. Ces aventuriers étaient les héroïques soldats de Ferdinand de Soto [1] ; ils s'étaient contentés d'admirer l'immensité du fleuve au point où est bâtie aujourd'hui la ville de Memphis, à l'extrémité de l'Etat du Tennessee, puis ils l'avaient franchi, déflorant seulement du regard cette conquête future, refoulés, harcelés par les flèches des Indiens au milieu des déserts de la rive occidentale. Ces mêmes soldats, véritables chevaliers errants, avaient descendu au sud pour reparaître sur les bords du Mississipi, à l'embouchure de la rivière Rouge ; à cinquante lieues plus bas que le point où s'arrêtèrent Joliet et Marquette ; ils y avaient perdu leur vaillant général à qui ils donnèrent pour sépulture le fleuve lui-même. Les débris de cette troupe s'embarquèrent sur le Mississipi, assaillis encore par une

[1] Voir la *Légende de la Floride.*

armée de 20,000 Indiens coalisés qui ne leur laissaient pas de trêve, et débouchèrent dans le golfe du Mexique en vrais fugitifs. De la rivière Rouge à la mer, les Espagnols n'avaient donc pas pu débarquer une seule fois ; cette partie des rives du fleuve était conséquemment restée vierge de toute conquête européenne. Avant les débris misérables de l'armée de Soto, les survivants d'une autre expédition avaient quitté également en fugitifs les côtes ennemies de la Floride, et entrevu les embouchures géantes du Mississipi, où ils tentèrent de pénétrer ; mais la force du courant entraîna au large du golfe leurs frêles embarcations devenues le jouet de tempêtes où elles périrent. Cent trente ans avaient passé sur ces événements dont le souvenir même s'était effacé. Le Mississipi avait continué de rouler ses ondes puissantes au milieu des solitudes de ses rives.

Comment ces Indiens défiants, qui avaient reçu à coups de flèches et de tomahawks leurs premiers visiteurs, se montrèrent-ils si bienveillants et si soumis à l'approche de Joliet et de Marquette ? C'est que les premiers, dit Gayarré, se présentèrent couverts d'armures de guerre, et la lance au poing, tandis que les seconds remplissaient une mission de paix. « Les Indiens se montrèrent pleins de respect pour ce vieux moine à cheveux blancs, lisant son bréviaire, assis au fond de sa barque aventureuse, à la proue de laquelle se dressait la longue crosse d'argent surmontée de l'image du Christ promenée dans ces déserts. »

Joliet et Marquette revinrent par la rivière Illinois, qu'ils remontèrent en coupant presque en diagonale l'Etat actuel de ce nom, du sud-ouest au nord-est, jusque sur les bords du lac Michigan, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la riche cité de Chicago. Là, les deux explorateurs du Mississipi se séparèrent. Le vénérable missionnaire s'enfonça de nouveau dans les déserts, pour aller prêcher parmi les Indiens Miamis. Peu de temps après, il mourut en saint homme, et on lui creusa sur les bords du lac une humble fosse longtemps vénérée des Indiens, qui avaient conservé la mémoire de ses bienfaits. Joliet rentra en triomphateur dans Québec. Le *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale, peu majestueuse alors, de cette petite ville française, au son des cloches, qui furent en branle tout le jour. Le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, en habile courtisan, donna au Mississipi le nom de fleuve Colbert, que le temps a effacé comme il a effacé presque tous les souvenirs de la France en Amérique, où les fleuves, les rivières, les lacs, les villes, ont peu à peu repris leurs anciennes dénominations indiennes.

Marquette étant mort, et Joliet enrichi et absorbé dans de vastes opérations commerciales, il ne fut plus question du Mississipi pendant quelques années. Il s'est rencontré un homme pour contester à

Joliet sa découverte. Ce contradicteur a lui-même une part très grande dans la légende du Meschacébé. Il se nomme le Père Louis Hennepin, de l'ordre de Saint-François. Nous le verrons tout à l'heure à l'œuvre, à la suite de Robert de La Salle, accomplissant en réalité une tâche assez belle pour n'avoir pas besoin d'usurper un rôle que l'histoire impartiale ne saurait lui attribuer. Le Père Hennepin a publié sur le Mississipi plusieurs relations, toutes sous le même titre que nous avons déjà cité. Dans les unes, il se montre chroniqueur fidèle, enthousiaste de La Salle, modeste jusqu'à l'excès pour ses propres travaux ; quelques autres de ses récits sont pleins de fiel et d'invectives. L'histoire a oublié ou ignoré ces pages passionnées du Père Hennepin, et elle lui a laissé toute sa part glorieuse dans l'œuvre de la découverte du Mississipi. Dans un de ses moments d'aberration, le franciscain s'imagine, affirme et raconte que personne avant lui ne parcourut les rives du Mississipi ; que, le premier, il le descendit jusqu'à son embouchure, et, le premier, le remonta jusqu'à sa source.

Convaincu de ce qu'il appelait son droit sur le Mississipi, il s'exprime ainsi : « Pendant que j'étois à Québec, on me dit que le sieur Joliet avoit autrefois été sur ce fleuve Meschasipi, et qu'il avoit été obligé de retourner au Canada, parce qu'il n'avoit pu passer au delà de ces monstres, (ceux dont les Indiens avaient tant parlé aux explorateurs) en partie à cause qu'il en avoit été effraïé, et en partie aussi parce qu'il craignoit d'être pris par les Espagnols ; mais je dois dire ici que j'ay voïagé fort souvent en canot avec ledit sieur Joliet sur le fleuve Saint-Laurent, et même dans des temps fort dangereux par les grands vents dont pourtant nous étions heureusement échappez au grand étonnement de tout le monde, parce qu'il étoit très bon canoteur. J'ay donc eu occasion de lui demander bien des fois si, en effet, il avoit été jusqu'aux Akansa (*sic*). Cet homme, qui avoit beaucoup de considération pour les jésuites qui étoient Normands de nation (parce que son père étoit Normand), m'a avoué qu'il avoit souvent ouï parler de ces monstres aux Outaouats, mais *qu'il n'avoit jamais été jusques là et qu'il étoit resté parmi les Outaouats et les Hurons* pour la traite des castors et des autres pelleteries. » Mais du vénérable Père Marquette, Hennepin ne dit mot ; de franciscain à récollet, il eût été hardi de s'accuser de mensonge ! Malgré les dénégations du Père Hennepin, Joliet et Marquette gardent l'honneur d'avoir, les premiers, exploré le Mississipi, de l'embouchure de la Wisconsin à l'embouchure de l'Arkansas.

II

Le Capitole de Washington, qui est à la fois l'unique musée et le Panthéon des Etats-Unis, renferme dans sa partie dite la Rotonde, entre les médaillons de Christophe Colomb, de Cabot et de Walter Raleigh, celui d'un Français, Robert Cavelier de La Salle, le plus grand colonisateur que la France ait eu à son service; il avait donné à son pays le plus vaste territoire qu'aucune nation eût possédé dans l'Amérique du Nord, avant les Anglo-Saxons.

Robert Cavelier était né à Rouen en 1640. Il avait été élevé par les jésuites et entra même dans leur ordre, un peu contre son gré sans doute, puisqu'à la mort de son père il quitta la société. Cette détermination ne marqua pas comme une mauvaise note dans sa vie, même aux yeux des religieux qui furent les compagnons de ses entreprises. L'un d'eux, le pieux Père Hennepin, dont l'hommage ne saurait être suspect, s'exprime ainsi sur son compte : « Le sieur de La Salle m'a conté bien des fois, pendant que nous étions ensemble au fort de Frontenac, avant le temps de nos découvertes et même lorsque nous y travaillions, que quand il étoit jésuite, les Pères de cette société faisoient faire de fréquentes lectures pendant les deux premières années à tous ceux qui se rendoient parmi eux, des morts tragiques et de funestes aventures arrivées à ceux qui avoient déserté de leur compagnie, afin d'y faire demeurer ceux qui y étoient une fois entrez. Je dois cette justice au sieur de La Salle, qui me laissa autrefois tous ses papiers en dépôt pendant un voyage qu'il fit en France et que je restoi au fort de Frontenac, que sa sortie de la société s'étoit faite du consentement de ses supérieurs, et qu'il avoit de grands témoignages par écrit de sa bonne conduite pendant qu'il avoit été parmi les jésuites. Il me montra une lettre du général de cet ordre écrite à Rome, qui témoignoit que ledit sieur de La Salle s'étoit comporté en toutes choses avec beaucoup de sagesse, sans avoir même donné le moindre soupçon de péché véniel. » Le Père Hennepin était dans un de ses bons moments quand il écrivait ceci, et son témoignage mérite d'être recueilli. Se trouvant dans le monde sans fortune, ambitieux, avide de gloire et de richesse, de La Salle passa en Amérique, et arriva au Canada en 1663, avant le retour de Marquette et de Joliet de leur expédition sur le Mississipi. Une fois dans le Nouveau Monde, il sentit ses désirs grandir avec le théâtre qui s'ouvrait maintenant à son ambition. Pour compenser les désavantages de sa condition person-

nelle, c'est-à-dire la pauvreté et l'obscurité de sa naissance, le ciel avait placé dans un corps chétif, dit un chroniqueur, « une âme forte, une persévérance inébranlable, une audace à qui le danger souriait. »

De La Salle se trouvait donc au Canada au retour de Joliet ; les récits de cet aventurier frappèrent son imagination, et dans son ardeur d'entreprises il songea à profiter de l'indifférence qu'on montrait autour de lui pour cette découverte incomplète. Les deux explorateurs n'avaient vu que le tronc du Mississipi, sans pénétrer dans l'intérieur des terres, et laissant inexplorées et la source et l'embouchure du grand fleuve. Soit illusion sincère chez lui, soit calcul habile pour exploiter les illusions d'autrui, de La Salle s'enflamma ou parut s'enflammer à cette idée que les sources du Mississipi étaient voisines de la Chine, et comme les embouchures aboutissaient incontestablement à la mer, il étendait ainsi la puissance de la France sur deux hémisphères. Il résolut donc de reprendre l'œuvre abandonnée et d'explorer le Mississipi dans toute sa longueur.

Le comte de Frontenac n'osa prendre sur lui d'autoriser les dépenses de ce voyage, et engagea de La Salle à aller en France solliciter l'appui et les ordres du gouvernement. La Salle n'hésita point. Avec des « manières insinuantes », il avait « la ténacité de Christophe Colomb, la ténacité du génie convaincu. » Il se multiplia en démarches, en sollicitations ; repoussé d'un côté, il recommençait de l'autre, s'adressant aux ministres, aux grands seigneurs, aux capitalistes avides, à tous les puissants de la France. On eût dit, en effet, Christophe Colomb allant frapper aux portes des rois de l'Europe pour obtenir les vaisseaux et les équipages nécessaires à la découverte du Nouveau Monde. De La Salle rencontra enfin dans le prince de Conti ce protecteur éclairé et enthousiaste qu'il cherchait. Le prince le présenta à Louis XIV, obtint du monarque pour son protégé des titres de noblesse, des concessions de terres considérables dans les pays qu'il allait découvrir, et le privilége exclusif du commerce des fourrures avec les Indiens. Hommes, argent, missionnaires religieux, tout fut mis à la disposition de La Salle, qui partit de la Rochelle le 14 juillet 1678.

Parmi les officiers qui l'accompagnaient, il en était un que le prince de Conti lui avait recommandé tout particulièrement et que de La Salle accueillit à bras ouverts, gagné qu'il fut, dès l'abord, par la loyauté de son caractère, par la franchise de ses manières, par ses malheurs passés, par son courage. Ce jeune compagnon des gloires et des épreuves futures de La Salle se nommait Henri de Tonti. Il était fils du financier napolitain Lorenzo Tonti qui avait apporté en France, sous le ministère de Mazarin, le plan des associations mu-

tuelles connues depuis lors sous le nom de *tontines*. Lorenzo, bien accueilli par le ministre, son compatriote, ne jouit pas de la même faveur sous l'administration de Colbert, et, pour des causes restées inconnues, il fut jeté à la Bastille où il passa huit ans. Il ne sortit de prison que pour tomber dans l'obscurité et l'indigence. Dès l'année 1668, qui avait précédé l'incarcération de son père à la Bastille, Henri de Tonti était entré dans la marine. Attaché aux ports de Marseille et de Toulon, il avait fait, en qualité de garde-marine, sept campagnes. Il avait pris part ensuite au mouvement insurrectionnel de Naples contre les Espagnols, ce qui fut une des causes de la haine que lui voua le Père Hennepin, espagnol d'origine, et qui ne pouvait lui pardonner d'avoir pris les armes contre l'Espagne. Au combat de Messine, Tonti avait eu le poignet gauche emporté par l'éclat d'une grenade ; prisonnier et détenu pendant six mois à Melazzo, il fut échangé ensuite contre le fils du gouverneur de cette place. Il revint en France un moment, puis repartit pour la Sicile et y resta jusqu'à l'évacuation de l'île par les Français. A son retour, se trouvant sans emploi, il accepta l'offre que lui fit le prince de Conti, d'accompagner de La Salle dans son voyage de découvertes. Pendant tout le cours de cette rude campagne, Tonti montra un dévouement et un attachement des plus vifs à de La Salle, et son nom ne saurait être séparé de celui de l'illustre explorateur du Mississipi.

De La Salle, arrivé à Québec le 15 septembre 1678, après une traversée de soixante jours, ne perdit pas de temps pour se mettre en route, déployant dans les préparatifs de son expédition une activité extraordinaire. Ses plans avaient quelque chose de plus large qu'une simple découverte du Mississipi et de ses affluents : il entendait conquérir, donner un empire à la France, assurer sa domination sur cet immense territoire baigné par tant de lacs et par tant de cours d'eau providentiellement enchaînés les uns aux autres. Chacune des stations où il comptait poser le pied, devenait dans sa pensée un centre autour duquel rayonnerait l'activité coloniale. Il était admirablement secondé par Tonti. Courage et intelligence, cet italien avait tout mis au service du chef dans lequel il avait reconnu « un grand esprit et un rare mérite [1]. »

De La Salle se dirigea d'abord vers le lac Ontario (alors lac Frontenac). Conformément au plan qu'il avait proposé au gouvernement, d'asseoir la domination de la France sur le Mississipi, par une chaîne de forts reliés les uns aux autres, il commença par relever le fort Frontenac établi à la tête du lac de ce nom, près de la source du Saint-Laurent. Pendant un séjour de deux semaines environ sur ce

[1] Relation de Tonti. (*Archives du ministère de la marine et des colonies.*)

point, il étudia le pays et fit mettre sur chantiers un navire de 80 tonneaux qui devait être prêt au printemps suivant, et le 18 novembre (1678) il entreprit, sur une barque de 40 tonneaux, le premier navire dont le sillage ait marqué sur les flots de cette petite mer intérieure, la traversée du lac Ontario. Son intention était de pénétrer dans le lac Erié ; mais la saison était avancée ; les tempêtes de neige soufflaient terribles et menaçantes sur ces lacs où les glaces gênaient déjà la navigation. De La Salle fut obligé de débarquer avant d'avoir atteint l'extrémité de l'Ontario et gagna à pied le Niagara, sur le territoire des Iroquois, la nation la plus belliqueuse et la plus cruelle de toutes celles que les Français rencontrèrent en Amérique. De La Salle entra en relations avec les Iroquois par des échanges commerciaux et de généreuses distributions de cadeaux, en sorte qu'il reçut de ces sauvages un accueil bienveillant ; mais dès qu'ils le virent construire un fort, ils manifestèrent de l'inquiétude et des dispositions hostiles. De La Salle jugea prudent d'y renoncer momentanément, et laissant au Niagara la petite troupe qui l'avait accompagné, il résolut de retourner au fort Frontenac pour y chercher des provisions, son intention étant de prendre pied dans le pays où il venait de jeter les fondements de l'occupation. Quelques supplications que lui adressassent ses compagnons sur l'imprudence du voyage qu'il allait entreprendre, il se montra inébranlable, confiant en Dieu qui, dit le Père Hennepin, « l'avoit garanti, comme nous, de beaucoup de dangers depuis Québec jusqu'au fort. » Le pays était couvert d'une neige haute de plusieurs pieds, les lacs n'étaient plus « qu'une grande campagne glacée sur laquelle on pouvoit aller comme sur un marbre uni, » ajoute Tonti. Du Niagara au fort Frontenac, la distance était de plus de 80 lieues. Entreprendre un pareil voyage à pied, dans de telles conditions, aurait pu passer pour un acte de folle intrépidité, s'il ne s'y était joint le sentiment d'un grand devoir à remplir, et l'enthousiasme d'une vaste conception devant laquelle toute considération personnelle devait céder.

De La Salle partit donc à pied, ayant deux hommes avec lui et un chien pour traîner son petit équipage sur ces immenses plaines de neige et de glace ; pour toute provision, il avait emporté un sac de blé grillé, qui ne dura pas au delà de la moitié du voyage. Pour le reste, il s'en rapporta à la grâce de Dieu. Dieu ne l'abandonna point. Il ne fallut rien moins qu'un miracle sans doute pour qu'il survécût à ces rudes épreuves de la faim, du froid et des fatigues. Mais cet homme était trempé de telle sorte que son courage ne faiblit point au milieu de tant de vicissitudes, et on eût dit qu'il se préparait par là aux souffrances morales et physiques qui l'attendaient dans la

suite. De La Salle revint au Niagara au commencement du printemps et trouva, prêt à être lancé, le navire de 80 tonneaux mis par lui sur chantier l'année précédente. Ce navire fut baptisé du nom de *Griffon*, en l'honneur du comte de Frontenac dont le blason avait pour supports deux griffons ailés. Bien muni de provisions, le *Griffon* leva l'ancre vers la mi-août de l'année 1679, au milieu de l'étonnement des Indiens, entre une volée d'artillerie et un *Te Deum* entonné par l'équipage de 40 hommes qui le montait. Ce petit navire, tournant sa proue vers l'inconnu, allait braver les tempêtes et les hasards d'une navigation sur des lacs et des fleuves encore inexplorés. Le 8 octobre de la même année, le *Griffon* mouillait dans la baie des Puans, à l'extrémité du lac des Illinois, auquel de La Salle donna le nom de lac Seignelay. En moins de deux mois, il avait traversé les lacs Erié, Huron, Michigan, et était venu prendre position dans ce pays des Illinois, où il se proposait de faire une étape prolongée.

Le séjour au fort Frontenac et au Niagara avait été marqué par des incidents divers et de mauvais augure pour l'avenir de l'entreprise, et la longue station aux Illinois devait être, elle aussi, traversée par de sinistres épreuves. Dès Frontenac, on voit poindre les dissentiments entre Hennepin et Tonti à qui le moine refuse de se soumettre, et les tentatives d'empiétement de celui-ci sur l'autorité de La Salle lui-même qu'il commence à accuser de jalousie, de despotisme, d'ambition; lui reprochant enfin de vouloir garder pour lui seul l'honneur de son entreprise et de ses découvertes. De telles animosités peu dissimulées n'étaient pas, comme on le peut croire, d'un bon exemple sur le gros des aventuriers, que l'énergie de La Salle et de Tonti avait peine à contenir dans le devoir. Souvent abandonnés et trahis par leurs compagnons, l'un ou l'autre entreprenaient des courses périlleuses à leur recherche, courses fécondes quelquefois par les découvertes qui en résultaient et signalées par des misères capables d'abattre des cœurs moins forts. C'est ainsi que de Tonti remonta à la poursuite des déserteurs jusqu'au lac Supérieur, où il fut réduit pendant trois jours, « faute de vivres, à se nourrir de glands. » Ces déserteurs étaient rudement traités, d'ailleurs, et payaient cher souvent leur lâcheté. Tonti raconte encore que, lors du séjour aux Illinois, il fut obligé pendant une absence de son chef, de s'éloigner pour une excursion, et qu'à son retour il trouva le camp abandonné. Les fugitifs avaient emporté, en outre, toutes les provisions. Il restait seul, sans défense, à la merci des sauvages, avec trois Français nouvellement arrivés et les trois missionnaires qui accompagnaient l'expédition. Tonti fit prévenir de sa position désespérée de La Salle, alors en expédition lui-même; car

il utilisait son séjour pour explorer le pays, ouvrir des relations commerciales avec les Indiens, bâtir des forts ou en marquer la place future. De La Salle, sur l'avis de Tonti, se mit en route pour guetter les fuyards, au passage du lac Frontenac qu'ils devaient nécessairement traverser pour regagner le Canada; il en reprit une partie et « tua l'autre. » Ainsi s'exprime Tonti, qui lui-même avait sur la conscience pour le moins deux ou trois exécutions de la même sorte.

III

De larges distributions d'eau-de-vie et des cadeaux de menus objets en verroterie valurent à La Salle un accueil amical chez les Illinois; il avait pu s'emparer à la fois de leur esprit et de leurs terres, et avait descendu sans encombre une partie de la rivière Illinois sur les bords de laquelle il entreprit de construire un fort, à un point nommé le lac de Pimedy. « Jusques-là, rapporte Tonti, nous ne pouvions nous plaindre du ciel ou de la fortune. La plupart des sauvages s'étaient volontairement rangés sous nos lois, et les moins traitables d'entre eux nous avaient laissé tranquillement pousser nos progrès; nous ne trouvâmes point d'autres ennemis que nous-mêmes, et ce fut dans nos dissensions que nous rencontrâmes la source de nos plus grandes disgraces. » Les désertions se multipliaient, des symptômes de révolte, heureusement et énergiquement comprimés, se manifestaient; un navire, que de La Salle avait expédié au Niagara « richement chargé, » ne reparaissait plus. De tout cela, il avait conçu beaucoup de peine, ajoute Tonti; la douleur le consumait à vue d'œil, « mais, renfermant ses chagrins au dedans de lui-même, il se contenta de les faire éclater par le nom de *Crève-Cœur* qu'il donna à son nouveau fort, » avant même qu'il fût achevé.

Bien que de La Salle eût parcouru 600 lieues dans de bonnes conditions de succès, ses gens, qui avaient peut-être rêvé de ramasser au pas de course et au bout de leur mousquet des fortunes considérables, se fatiguèrent de rencontrer toujours devant eux des déserts et de ne faire que de pacifiques excursions, dont ils ne comprenaient ni le but ni les résultats. Le mécontentement et l'irritation s'étaient glissés parmi eux; ils demandaient où était le bénéfice des épreuves auxquelles on les condamnait, où était le gage de leurs services. A leurs yeux, de La Salle n'était « qu'un visionnaire. »

Pour de telles gens, de la critique sourde autour des bivouacs à l'action brutale et violente, il ne pouvait y avoir loin. Les jaloux, et ils ne manquaient pas, exploitèrent ces dispositions malveillantes,

les encouragèrent d'abord secrètement, puis bientôt à haute voix, et on parla enfin de se débarrasser de La Salle. Personne, cependant, n'ayant osé se charger de commettre cet abominable crime, les conspirateurs usèrent de ruse en insinuant aux Illinois que de La Salle n'avait d'autre but, en captivant leurs bonnes grâces, que de les livrer aux Iroquois, leurs mortels ennemis. Cette lâche tactique réussit. De La Salle, n'ayant pas tardé à s'apercevoir de la froideur et de la défiance des Indiens, découvrit la vérité. « Alors, il fit sentir aux Indiens toute la perfidie de ses compagnons, contre lesquels il réussit à exciter une vive indignation. Il leur fit comprendre l'impossibilité qu'il pût avoir aucune liaison avec les Iroquois, qui avaient toujours été les ennemis des Français. Enfin, il jura qu'il serait toujours l'ami des Illinois. » Ces protestations, auxquelles l'accent de la vérité donnait une force irrésistible, dissipèrent toutes les inquiétudes des Indiens. Ce danger écarté, l'intrépide chef réunit ses compagnons et, dans un langage plein d'une énergique indignation, il leur reprocha la lâcheté de leur conduite : « Je croyais m'être associé, leur dit-il, des Français, non des assassins. Retournez dans le monde impur dont vous sortez; ne souillez pas de votre présence les contrées que je vais parcourir; je veux vous épargner un crime, éloignez-vous! » Ces misérables, plus honteux que repentants d'avoir été démasqués, couvrirent d'acclamations enthousiastes les paroles de La Salle et lui jurèrent un dévouement sans bornes. De ce moment, rapporte un chroniqueur, de La Salle fut frappé de sinistres pressentiments. Il avait comme entrevu le dénouement sanglant de sa vie; mais il n'était pas homme à reculer devant le danger. Il demanda au ciel, qui l'exauça, de pouvoir achever, quelles que fussent les épreuves qui l'attendaient, cette œuvre si glorieuse pour lui-même et pour la France.

La conspiration, dont il venait de déjouer une des trames, se renoua immédiatement par une singulière coïncidence. Dans le voisinage des Illinois se trouvait une peuplade indienne, appelée les Mascoutans, qui avait été vaincue par les Iroquois et leur payait un lourd tribut. Parmi les Mascoutans vivait un homme vraiment extraordinaire, une sorte de prophète comme il s'en est si souvent rencontré chez les crédules Indiens. Celui-là se nommait Mansolia. Doué d'une rare éloquence, habile à manier les sortiléges, il passait pour avoir des « intelligences avec les génies. » Les Iroquois, qui avaient médité la conquête des Illinois, s'inquiétèrent de les voir en si bons rapports avec les Français; ils étaient convaincus que ceux-ci, en cas d'une attaque, prêteraient secours à leurs hôtes. Ils imaginèrent donc de troubler cette amitié en chargeant Mansolia de persuader aux Illinois que les Français étaient des ennemis déclarés de la race indienne,

et que leur unique dessein était d'endormir la vigilance des Illinois, afin de les réduire, par surprise, en esclavage.

Les événements que j'ai racontés tout à l'heure favorisèrent étrangement la ténébreuse mission de Mansolia. Feignant d'ignorer ce qui s'était passé entre de La Salle, ses compagnons et les Illinois, le prophète s'introduisit pendant la nuit au milieu des Indiens, et leur raconta tout ce qu'il avait mission de leur dire, en les excitant à se débarrasser au plus vite des Français. Les Illinois trouvèrent au moins bizarre la concordance qui existait entre les confidences des traîtres compagnons de La Salle et les révélations de Mansolia. Le prétendu prophète exploita habilement les arguments en apparence concluants contre les Français « qui avaient déjà, disait-il, subjugué toutes les nations établies entre les lacs et la mer; pour arriver à ce but, ils avaient employé non-seulement leurs armes terribles et le feu du ciel, qu'un mauvais génie leur avait donné, mais aussi les flèches des Indiens, dont ils avaient fomenté les haines héréditaires. » Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les soupçons et les craintes endormies des Illinois. Le lendemain, à la visite qu'il avait accoutumé de leur faire chaque matin dans leur camp, de La Salle les trouva inquiets, alarmés, défiants, menaçants même et tout prêts, au moindre geste, à se jeter sur leurs armes. Il ne douta pas que l'esprit de ces mobiles enfants du désert n'eût été de nouveau travaillé en secret. Toute hésitation devenait un péril en un pareil moment. De La Salle se jeta hardiment dans cette foule, au milieu de laquelle il entendait gronder déjà de sourdes colères, et s'adressant aux Indiens, avec une véhémence qui faisait vibrer sa parole, il leur reprocha l'inconstance de leur amitié et leur foi aveugle et coupable en ceux qui voulaient le perdre à leurs yeux. « Me voilà sans armes parmi vous, leur dit-il; si vous me croyez perfide, tuez-moi. » Les Illinois hésitèrent, intimidés d'abord ; puis, émus et frappés de ce courage, de cette franchise, de cette confiance, les chefs se réunirent pour se concerter, et finalement lui firent part des perfides menées de Mansolia et des craintes qu'il avait semées dans la nation. De La Salle s'avança alors résolument vers le prophète mascoutan, et le somma d'articuler un seul fait qui pût rendre suspecte son amitié pour les Illinois. Ceux-ci, loin de se montrer défiants contre les forts qu'il avait déjà élevés, sans compter ceux qu'il se proposait de construire encore, ne devaient y voir qu'une preuve de son amitié pour eux et un moyen de les défendre contre la férocité des Iroquois qui méditaient, eux, de conquérir et de soumettre toutes les tribus. Mansolia se voyant démasqué et battu, crut prudent de prendre la fuite. Mais là ne devait pas encore se terminer cet étrange complot. Pour le moment, de La Salle vit

avec satisfaction l'harmonie se rétablir entre lui et les Illinois ; il comptait peu sur leur constance, car il n'avait pas grande estime pour eux. « Il y a ici, dit-il dans une de ses dépêches, autant de coquins qu'ailleurs. » Il n'avait pas une grande confiance, non plus, dans la perfectibilité de la race sauvage. Il raconte que les femmes étaient en nombre bien plus considérable que les hommes, « n'y ayant point d'hommes, ajoute-t-il, qui n'ait plusieurs femmes, quelques-uns en ont jusqu'à dix, et, autant qu'ils peuvent, toutes sœurs, afin qu'elles s'accordent mieux, comme en effet elles font. » De La Salle rapporte qu'il n'a rencontré dans toute la nation des Illinois que trois enfants baptisés, et qui vraisemblablement ne vaudront pas mieux que leurs parents, « puisque le Père d'Allouez, qui les a baptisés, a quitté les Illinois ; à moins que son bâton, qu'il a laissé bien enveloppé pour marquer que cette terre lui appartient' n'ait quelque vertu extraordinaire. » Tonti ne ménage pas non plus ses expressions à leur égard. « Ces canailles, » dit-il des Indiens. Tonti était bien payé pour parler de la sorte ; nous le verrons plus loin.

De La Salle, après avoir refait sa paix avec les Indiens, se disposait à se mettre en route, pour continuer ses explorations, lorsque le jour de Noël de l'année 1679, les misérables qui avaient déjà songé à l'assassiner méditèrent de nouveau sa mort, et cette fois ils eurent recours au poison. De La Salle échappa miraculeusement à ce nouvel attentat. Les coupables, se voyant découverts, prirent la fuite et se réfugièrent dans les bois. Tonti dans sa relation, laisse entendre que la fuite des traîtres et la tentative d'empoisonnement furent deux actes simultanés ; il dit simplement : « Une partie de nos gens déserta, et même ils mirent du poison dans notre marmite. » Après ce beau coup, de La Salle fut obligé de retarder son départ, faute de monde ; il passa l'hiver dans le fort de Crèvecœur, et au printemps suivant remonta au fort Frontenac pour y chercher un nouvel équipage et des approvisionnements. Tonti était demeuré aux Illinois avec les quelques hommes restés fidèles à la fortune de La Salle. Ce brave officier allait subir la plus dure épreuve qui fût réservée à cette expédition et qui faillit en faire perdre tout le bénéfice.

Les Iroquois n'ayant pas réussi à détacher par la ruse les Illinois des Français, et ayant appris le départ de La Salle, profitèrent de cette occasion pour envahir le territoire des Illinois. Ceux-ci se plaignirent amèrement de l'abandon des Français, avec d'autant plus de raison apparente, que l'on avait constaté la présence, dans l'armée des Iroquois, de plusieurs Français, probablement les déserteurs de La Salle. Cette circonstance ne laissa plus de doutes aux Illinois que les Français ne fussent ligués avec leurs ennemis. Tonti fort embar-

rassé prit le parti d'aller trouver les Iroquois, avec des colliers, en signe d'amitié, pour leur témoigner sa surprise de leur invasion sur le territoire d'une nation qui dépendait du gouvernement de la nouvelle France. « Comme je fus arrivé à la portée de fusil, raconte Tonti dans sa relation, les ennemis firent une grande décharge sur nous. Etant arrivé à eux, ces misérables me saisirent et me prirent le collier que j'avais à la main ; un autre, au travers de la foule, me plongea un coup de couteau dans le sein et me coupa une côte à côté du cœur ; néanmoins, m'ayant reconnu, ils me menèrent au milieu de leur camp et me demandèrent le sujet de ma venue. Je leur fis connaître que les Illinois étaient sous la protection du roi de France et du gouverneur du pays ; que j'étais surpris qu'ils voulussent rompre avec les Français et qu'ils voulussent *attendre à une paix* [1]. Ils tinrent conseil entre eux de ce qu'ils feraient de moi. Il y en avait un derrière moi qui tenait un couteau dans sa main, et qui, de temps en temps, me levait les cheveux. Ils étaient de divers sentiments. Tegancouti, chef du parti tsonnoutouan, voulait absolument que je fusse brûlé, et Agoustot, chef du parti des Onoutagués, comme ami de La Salle, voulait ma délivrance. Il l'emporta sur l'autre. »

Les Iroquois chargèrent Tonti de négocier la paix avec les Illinois que le brave aventurier eut beaucoup de peine à joindre, « à cause de la grande quantité de sang qu'il avait perdu tant par sa plaie que par sa bouche. » Ce ne fut pas sans grands efforts et sans avoir été deux ou trois fois sur le point de perdre la vie, que Tonti parvint à réconcilier ces irréconciliables ennemis.

IV

De La Salle revint de sa tournée au mois d'août 1681, et se prépara pour la descente au Mississipi. Plus de deux ans s'étaient écoulés depuis le départ de Québec, et il n'avait pas encore abordé le grand fleuve, but principal de son expédition. Certes, l'illustre aventurier n'avait point perdu son temps en prolongeant son séjour dans l'Illinois, où il jeta les bases de fécondes relations pour l'avenir. On ne pensait pas de même en France, où le gouvernement semblait être aux regrets des dépenses que la découverte du Mississipi lui occasionnerait. Ne voyant pas arriver le dénoûment de cette entre-

[1] Rapport manuscrit rapporté récemment par la *Revue maritime et colontale*, d'après des pièces authentiques des archives du ministère de la marine. Il ne faut pas oublier que Tonti était Italien, et qu'il ne maniait la langue française que médiocrement.

prise qu'il considérait bien, lui aussi, comme « une vision romanesque, » peu éclairé sur son importance pour l'avenir, et inquiet de voir que d'autres habitants du Canada cherchaient à se jeter dans des aventures analogues, le gouvernement français avait envoyé au gouverneur de la Nouvelle-France des instructions qui démontrent combien ses vues à l'endroit du Nouveau Monde étaient étroites :

Plusieurs particuliers, habitants du Canada, disaient ces instructions, excités par l'espérance des profits qn'ils trouveraient dans le commerce des pelleteries avec les sauvages, ont entrepris, en différents lieux, des découvertes dans le pays des Nadouessioux, la rivière du Mississipi et autres endroits de l'Amérique septentrionale; mais, comme Sa Majesté *n'estime pas que ces découvertes soient avantageuses*, et qu'il vaut mieux s'appliquer à la culture de la terre dans les habitations défrichées, Sa Majesté ne veut pas que M. de La Barre (le gouverneur) continue à donner de ces permissions de découvertes, mais seulement qu'il laisse achever celle commencée par M. de La Salle jusqu'à l'embouchure du Mississipi, en cas que, par l'examen qu'il en fera avec l'intendant, il estime que *cette découverte puisse être de quelque utilité*.

Comment s'étonner, après cela, du peu d'énergie que mit la France à conserver l'immense empire que les aventuriers lui avaient donné dans le Nouveau Monde? Comment s'étonner du honteux abandon du Canada en 1763? On croit qu'à la réception de cette dépêche, des ordres avaient été expédiés à de La Salle, qui n'en tint aucun compte, de discontinuer son voyage. En tout cas, le gouvernement ne devait pas se plaindre que la découverte du Mississipi lui eût coûté bien cher, à juger par les observations consignées dans le rapport de La Salle, où il dit « n'en avoir retiré aucune utilité pour luy-mesme, ses malheurs et les fréquents obstacles qu'il a trouvez luy ayant fait perdre plus de deux cent mille livres, ainsi qu'il le justifiera par des comptes fidèles à son retour en France. » De La Salle ne s'en estimait pas moins « fort heureux s'il avait pu faire quelque chose pour la gloire et pour l'avantage de la France. » Quant à Tonti, il était resté bien des années « sans avoir touché un sou de ses appointements de capitaine. »

Au moment de quitter les Illinois, de La Salle choisit, pour opérer sa descente du Mississipi, 23 Français, 18 Indiens, qui tinrent absolument « à mener avec eux 10 de leurs femmes pour aprester à manger selon leur coutume pendant qu'ils seroient à la chasse ou à la pêche, et ces femmes conduisirent avec elles trois enfants. » L'expédition se composait donc de 54 personnes. Tout fut prêt le 24 janvier 1682. Mais, les rivières étant gelées, Tonti fut chargé de faire construire des traîneaux sur lesquels on transporta tous les

bagages, provisions, embarcations, etc., « sur l'espace de quatre-vingts lieues. » Il fallut que de La Salle fût bien pressé par quelque motif secret, peut-être la crainte d'être arrêté par un ordre du gouvernement, pour s'être mis en campagne au milieu d'un si rude hiver et avec un si mince équipage. Il fit comme Pizarre, qui, de crainte d'être arrêté à son départ de San-Lucar, pour la conquête du Pérou, mit à la voile clandestinement, et échappa à l'inspection des officiers du conseil des Indes.

De La Salle déboucha dans le Mississipi par la rivière Illinois, le 2 février 1682. Avait-il jamais cru sérieusement à la jonction du Mississipi avec la Chine? S'il en avait été ainsi, il est probable qu'au lieu de descendre le fleuve il eût remonté à sa source. Quelques récits, dont nous n'avons pas de raisons de contester l'authenticité, laisseraient croire que, dans ses fréquentes excursions, pendant son séjour aux Illinois, de la Salle put secrètement éclaircir ses doutes à cet égard. Une fois entré dans le Mississipi, il n'hésita pas sur la route à suivre; mais il n'avait pas voulu cependant perdre le bénéfice d'une découverte, curieuse au moins pour le moment, et féconde peut-être pour l'avenir, en explorant le Mississipi jusqu'à sa source. Pendant son séjour aux Illinois, il avait confié cette mission à l'un des trois moines qui l'accompagnaient.

Ici, nous nous trouvons en présence de deux versions, l'une ayant pour elle l'autorité de l'histoire, l'autre inspirée par un sentiment d'envie et de haine inexplicable de la part de son auteur. L'histoire, appuyée sur les témoignages de La Salle, de Tonti et des autres religieux, dit que le Père Hennepin, en compagnie de deux Français, s'embarqua courageusement dans un canot et remonta le fleuve au delà du point déjà exploré par Marquette et Joliet, qui, on se le rappelle, avaient abordé le Mississipi par l'embouchure de la rivière Wisconsin. Ces trois enfants perdus de la civilisation avaient remonté le fleuve jusqu'à une distance de 600 milles environ, lorsqu'ils se trouvèrent en présence d'une cataracte tombant d'une hauteur de 70 pieds dans le Mississipi, et qui leur barrait le passage. Hennepin donna à cette chute d'eau le nom de Saint-Antoine-de-Padoue [1], qu'elle a conservé; après en avoir admiré le spectacle splendide en cet endroit, il tourna la chute et s'embarqua de nouveau sur le fleuve, qui, dans cette partie de son cours, roule profondément encaissé entre des falaises de calcaires « de plus de cent pieds de hauteur. » A une centaine de lieues plus haut, il arriva au milieu de la région des lacs sauvages, parmi les quels

[1] Les chutes de Saint-Antoine sont à 2,200 milles de l'embouchure du Mississipi, ou 3,539 kilomètres.

se trouve le lac Itasca, où le Mississipi prend sa source ; mais il ne fut pas permis aux trois hardis explorateurs d'atteindre ce lac ; ils furent arrêtés par les Indiens Sioux, qui les emmenèrent prisonniers au fond de leurs retraites, où ils les gardèrent pendant six mois environ, les traitant avec plus ou moins d'humanité, suivant leur bonne ou mauvaise fortune en chasse et en guerre. Rendus à la liberté, le Père Hennepin et ses deux compagnons redescendirent le fleuve et rentrèrent au Canada par la Wisconsin. Tel est à grands traits le récit qui paraît le plus avéré sur le voyage d'Hennepin dans le haut Mississipi ; il en est un autre, écrit par lui-même, qui a un côté plus légendaire et moins digne du pieux caractère du Père franciscain. Nous y reviendrons ; mais il faut suivre maintenant de La Salle.

Le voici descendant le Mississipi lentement, en explorateur qui veut approfondir, et en conquérant pacifique, évitant les querelles avec les Indiens, pénétrant dans toutes les rivières importantes qu'il rencontrait sur son passage, émerveillé de la grandeur du spectacle, de la richesse de ces rives bordées de plaines fécondes et de forêts immenses, et qu'il trouva peuplées presque toutes, sauf sur un espace « de 100 lieues qu'il fit, à partir de l'embouchure du Missouri, sans rencontrer un seul homme. »

Ce qui frappa le plus l'esprit calculateur en même temps qu'enthousiaste de La Salle, ce fut l'admirable parcours de tous les affluents du Mississipi et l'ampleur de quelques-uns, tels que l'Illinois, l'Ohio, le Missouri, qui semblaient eux-mêmes aussi puissants que le grand déversoir auquel ils apportent le tribut de leurs eaux. Quelle conquête promettaient de si admirables voies de circulation ! Ce fut un peu au-dessous de l'embouchure du Missouri que de La Salle prit « pour la première fois possession formelle du fleuve, » au lieu où il bâtit un fort appelé Fort à Prudhomme, du nom d'un des hommes de l'expédition qui s'égara à la chasse et demeura perdu pendant neuf jours. « Comme on étoit à le chercher, rapporte Tonti, on prit deux sauvages, Chickassas de nation, dont le village est à trois lieues de là, dans les terres. Ils sont nombreux de près de 2,000 combattants dont la plupart ont la tête plate, ce qui est une beauté parmi eux, les femmes ayant soin d'aplatir ainsi la tête à leurs enfants, par le moyen d'un coussin qu'elles leur mettent sur le front et qu'elles sanglent avec une bande sur le berceau, ce qui leur fait prendre cette figure, et quand ils sont grands, ils ont la face aussi grande qu'une grande assiette creuse. »

Le récit que fait Tonti d'une visite chez les Taensas, tribu de l'Arkansas, prouve jusqu'à quel point de La Salle tenait à conquérir l'amitié des Indiens et avec quelle audace il bravait la perfidie

proverbiale et tant de fois éprouvée de ces sauvages. Le village des Taensas était à plus de soixante-dix lieues des bords du Mississipi, dans l'intérieur des terres. Tonti, qui était de toutes les aventures hardies, fut chargé par La Salle d'aller sonder le terrain et d'avertir le chef des Taensas de son arrivée prochaine. Le chemin n'était pas commode, à juger par le rapport de Tonti : « Il nous fallut, dit-il, porter un canot d'écorce environ dix arpents, pour tomber dans un petit lac sur lequel est leur village. » Tonti fut reçu parfaitement par ce chef qu'il trouva « assis sur un lit de camp avec trois de ses femmes à ses côtés, environné de plus de soixante vieillards ; des esclaves lui servaient à boire dans une tasse particulière et avec propreté. » Ce qui ne surprit pas moins Tonti, ce fut les marques de respect que l'on prodiguait à ces souverains des déserts, « devant qui personne ne passait, à qui on nettoyait la place où ils allaient marcher ; » car, ajoute-t-il, « ils sont aussi considérés que nos rois.» On est tenté de s'étonner, en effet, et de sourire de ces respects quand on a vu de près ces souverains grotesques. « Surpris ou plutôt charmé, raconte Tonti, des beautés de cette cour sauvage, j'adressai la parole à ce vénérable chef, et lui dis au nom de M. de La Salle, qu'ayant l'honneur d'être envoyé de la part du roi de France, le plus puissant des rois de la terre, pour reconnaître toutes les nations de l'Amérique, et pour les inviter à vivre sous la domination d'un si grand prince, nous venions leur offrir notre alliance et notre protection sous laquelle toutes les nations d'en haut s'étaient déjà rangées. » Le chef embrassa Tonti, et l'assura « d'un air doux et riant, » de ses sentiments de respect pour le grand monarque qu'il lui avait dépeint. « Là-dessus, dit le narrateur, je lui offris de la part de M. de La Salle une épée damasquinée d'or et d'argent, quelques étuis garnis de rasoirs, ciseaux et couteaux, avec quelques bouteilles d'eau-de-vie. » Aux femmes qui lui « souriaient de temps en temps, » Tonti distribua des ciseaux, des épingles, des rassades bleues, et à la façon dont elles lui pressèrent la main pour le remercier, il conclut « que ces femmes n'ont pas tout à fait le cœur sauvage, et qu'elles pourroient bien s'apprivoiser avec nous. »

Le lendemain, le chef des Taensas rendit visite à de La Salle. « Un maître de cérémonie, » dit celui-ci dans sa dépêche, « vint, deux heures auparavant, suivi de six hommes à qui il fit nettoyer le chemin par où il devait passer. Il leur fit préparer une place et la fit couvrir d'une natte de cannes très délicatement travaillée. Ce chef arriva ensuite vêtu d'une très belle nappe ou couverture blanche ; deux hommes le précédaient portant des éventails de plumes blanches ; un troisième portait une lance de cuivre et une plaque ronde de la même matière, toutes deux très polies. Il conserva une gravité extraordi-

naire dans cette visite, qui fut néanmoins pleine de confiance et de marques d'amitié. » Plusieurs observations, consignées dans les relations de Tonti, attestent combien de La Salle mettait de soin à ne montrer aucune hostilité contre les Indiens, et à se bien faire venir d'eux en leur témoignant toujours une grande confiance, qui ne manquait pas que d'être quelquefois fort téméraire. Le Père Hennepin fait remarquer, dans une de ses relations, que de La Salle, « avec ses manières insinuantes, donnait aux sauvages de grandes idées de la grandeur et de la gloire du roi son maître. Partout, aux premiers symptômes d'hostilité de la part des Indiens, il opposait prudemment des témoignages d'amitié et des offres de présents avec lesquels il adoucissait singulièrement le caractère défiant de ces enfants du désert. Ainsi, en quittant les Taensas, il rencontra une pirogue à laquelle Tonti reçut l'ordre de donner la chasse : « Ce que je fis, conte l'aventurier, et comme j'étais prêt de la prendre, plus de cent hommes parurent sur le bord de l'eau, l'arc bandé, pour défendre leurs gens. M. de La Salle me cria de me retirer, ce que je fis, et nous fûmes camper vis-à-vis d'eux. M. de La Salle m'ayant témoigné qu'il souhaitait les aborder en paix, je m'offris de leur porter le calumet. » Plus loin, Tonti rapporte l'arrivée chez les Quinipissas : « Ils tirèrent, dit-il, des flèches sur nos découvreurs, qui se retirèrent suivant l'ordre qu'ils en avoient. On en envoya d'autres qui ne furent pas mieux reçus et se retirèrent aussi. Comme M. de La Salle ne voulait combattre aucune nation, il nous fit embarquer. A douze lieues de ce village, nous y trouvâmes celui des Tangibas sur la gauche. Il n'y avoit pas huit jours que ce village avoit été entièrement défait. Les corps morts étoient les uns sur les autres, et les cabanes brûlées. »

Le 7 avril 1682, de La Salle arriva enfin aux embouchures du Mississipi, et en l'honneur du roi Louis XIV, il donna le nom de Louisiane au vaste pays qu'il venait de parcourir [1]. Ce n'était pas la première fois que les regards européens avaient entrevu cette partie du fleuve ; mais plus d'un siècle et demi s'était écoulé depuis que les eaux du Mississipi avaient refoulé vers la haute mer les débris de l'armée de Soto, conduits alors par Muscoso. Nul ne se souvenait de cette fuite désastreuse, et les cadavres laissés sur ces rives inhospitalières ne pouvaient certes pas attester la priorité des droits de l'Espagne sur le fleuve ; aussi le notaire royal qui rédigea l'acte de prise de possession du Mississipi se crut-il autorisé à dire, et de La

[1] L'Etat actuel de la Louisiane ne comprend donc qu'une minime partie de l'immense territoire découvert et visité par de La Salle.

Salle à répéter, qu'ils étaient « les premiers Européens qui eussent descendu ou remonté le fleuve Colbert. »

Une particularité digne de remarque, en vue des événements que nous aurons à raconter, c'est que de La Salle précisa avec soin la position du Mississipi à son entrée dans le golfe. « Au delà de la baie du Saint-Esprit (baie de la Mobile), entre le 27e et le 28e degré de latitude, et à l'endroit où quelques cartes marquent le *Rio de la Madalena* et d'autres le *Rio Escondido*, elle (la rivière Mississipi) est éloignée d'environ trente lieues du *Rio Bravo*, de soixante de *Rio Palmas* et de quatre-vingt-dix à cent lieues du *Rio Panero*, où est la plus prochaine habitation des Espagnols. » Comment, plus tard, de La Salle ne retrouva-t-il plus cette entrée du fleuve? « Le sieur de La Salle, qui porte toujours dans ses voyages un astrolabe, dit le rapport du notaire royal, a pris la hauteur précise de cette embouchure. » Il n'y parut pas, malheureusement, comme nous le verrons.

Après avoir visité les trois grands chenaux par lesquels le Mississipi envoie à la mer son immense volume d'eau, et qui furent trouvés « larges et profonds, » de La Salle fit préparer « une colonne et une croix, et sur ladite colonne on peignit les armes de France avec cette inscription : « LOUIS LE GRAND, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, » 9e AVRIL 1682. » Tout le monde « étant sous les armes, ajoute le notaire La Métairie, chargé du procès-verbal, on chanta le *Te Deum*, le *Vexilla Regis* et le *Domine salvum fac Regem.* » Après les saluts de mousqueterie et les cris de Vive le roi! de La Salle érigea la colonne, et, debout près d'elle, il prononça à haute voix « la prise de possession, de par très haut, très puissant, très invincible et victorieux prince Louis le Grand et ses successeurs à la couronne, du pays de la Louisiane, mers, havres, ports, baies, détroits adjacents, et de toutes les nations, peuples, provinces, villes, bourgs, villages, mines, pêches, fleuves, rivières, et ce, du consentement des Chabanons et Chickassas, y demeurant. » De La Salle fit mettre en terre, au pied de l'arbre auquel la croix fut attachée, une plaque de plomb avec cette inscription latine :

LVDOVICVS MAGNVS REGNAT NONO APRILIS CIↃIↃCLXXXII
ROBERTVS CAVELIER CVM DOMINO DE TONTY, LEGATO, R. P. ZENOBIO MEMBRE, RECOLLECTO,
ET VIGINTI GALLIS PRIMVS, HOC FLVMEN, INDE AB ILLINEORVM PAGO, ENAVIGAVIT,
EJVSQVE OSTIVM FECIT PERVIVM, NONO APRILIS, ANNO CIↃIↃCLXXXII.

Le Père Zénobé Membre, dont le nom figure dans cette inscription, a donné, lui aussi, sa description des embouchures du Mississipi. J'en extrais le détail suivant, dont ne parlent ni de La Salle, ni de

Tonti : « Les vivres, dit le récollet, nous avoient manqué ; nous trouvâmes seulement quelques viandes boucanisées auprès de notre embouchure, dont nous nous servîmes pour satisfaire à la grosse faim ; mais peu après on remarqua que c'était de la chair humaine, si bien que nous laissâmes le reste à nos sauvages. Elle se trouvoit *fort bonne et délicate.* Enfin, le 10 avril, nous commençâmes à remonter le fleuve, ne vivant que de pommes de terre et de crocodilles. » Le retour ne s'accomplit pas tout à fait aussi pacifiquement et aussi heureusement que la descente. Les Indiens montrèrent de moins bonnes dispositions. Le 12 avril, l'expédition s'arrêta au village des Tangibas, dont elle avait constaté le désastre en descendant. De La Salle envoya quelques-uns de ses hommes à la découverte de vivres ; ils furent reçus à coups de flèches, mais ramenèrent quatre femmes prisonnières. Une pirogue ayant paru, chargée de Quinipissas, de La Salle leur offrit le calumet, « ce drapeau blanc des déserts, » comme l'a appelé un écrivain américain ; mais ils le refusèrent, signe de mécontentement, de défiance ou d'hostilité. De La Salle chargea alors l'une des quatre femmes d'aller porter des présents aux gens de sa nation en témoignage des bonnes intentions dont les Français étaient animés ; cela les décida à revenir avec des vivres et à accepter le calumet. « Nous étions néanmoins sur nos gardes, » dit de Tonti, et bien en prit aux Français, car le lendemain, avant le lever du jour, ils furent vigoureusement attaqués par les Indiens. Le combat dura deux heures. « Le sieur de La Salle et ses gens firent grand feu, et le jour étant venu, les sauvages prirent la fuite, après avoir eu des hommes tués et plusieurs blessés, sans que pas un de la troupe du sieur de La Salle fût tué ni blessé. » De La Salle, « sous prétexte qu'ils avaient peu de munitions, » arrêta l'indignation de ses gens, qui voulaient aller brûler le village. C'est lui-même qui s'exprime ainsi. De Tonti parut croire à ce prétexte, car il dit dans sa relation : « Sans la munition, qui nous aurait pu manquer à l'avenir, nous aurions été attaquer leur village. » Cette réserve résultait tout simplement de la politique de La Salle, qui était, comme on l'a déjà vu, de « ménager l'esprit des sauvages. » Mais le mot d'ordre avait été donné et le cri de guerre avait retenti dans ces déserts naguère hospitaliers. En arrivant quelques jours après « au village de Koroa, » dit de La Salle, à celui « des Nachés, » dit de Tonti, les Français s'aperçurent qu'ils allaient être attaqués. « Les Koroa, alliés des Quinipissas, avaient, à dessein de les venger, assemblé les sauvages de quatre villages. » En un instant, les Français furent environnés de 1,500 hommes. « Ils nous apportèrent à manger, raconte Tonti, et nous mangeâmes toujours le fusil à la main. Comme ils craignent les armes à feu, ils

n'osèrent nous attaquer. » La partie n'eût pas été égale; aussi de La Salle jugea-t-il prudent de s'éloigner.

En arrivant au fort Prudhomme, de La Salle tomba malade et fut obligé de s'y arrêter. L'honneur de ce grand rêve réalisé menaça de lui échapper. « Ma maladie me réduisit à l'extrémité, » dit-il. « M. de La Salle tomba malade d'une maladie mortelle, écrit de Tonti, ce qui l'obligea à me faire prendre les devants, moi sixième, pour aller mettre ordre à ses affaires, à Missilimakinak, » et porter les premières nouvelles de sa découverte au comte de Frontenac. Mais le ciel voulut réserver à cet illustre explorateur la joie de jouir en personne de son triomphe. Après quarante jours, il se rétablit et put se remettre en route pour rejoindre de Tonti, qui n'était pas arrivé sans encombre à Missilimakinak. « En passant vers Oualache, raconte ce dernier, je trouvai quatre Iroquois qui nous dirent qu'il y avoit 100 hommes de leurs gens qui venoient derrière eux ; cela nous donna de l'appréhension, car il n'y a pas de plaisir de trouver des guerriers quand on est sur une route, surtout quand ils n'ont pas fait coup. Je les quittai à environ vingt lieues de Tamarvas. Nous aperçûmes de la fumée ; j'ordonnai à mes gens d'accommoder leurs armes, et nous résolûmes d'aller à eux, croyant que c'étoient ces Iroquois. Quand nous fûmes près de cette fumée, nous aperçûmes des pirogues, ce qui me fit croire que ce ne pouvoit être que des Illinois ou des Tamarvas. C'étoit effectivement de ces derniers. Dès qu'ils nous aperçurent, ils sortirent du bord en grand nombre pour nous attaquer, nous prenant pour des Iroquois. Je leur présentai d'abord le calumet ; ils mirent bas les armes et nous menèrent à leur village sans nous faire aucun mal. Les chefs tinrent conseil, et, nous prenant pour des Iroquois, ils avoient déjà résolu de nous faire brûler, et sans quelques Illinois qui se trouvoient parmi eux, nous aurions mal passé notre temps. » De Tonti arriva enfin sain et sauf, en juillet, à Missilimakinak, où de La Salle le rejoignit, et ils rentrèrent à Québec à la fin de septembre 1683, cinq ans après en être partis pour cette belle expédition. La rentrée de Cavelier de La Salle dans la capitale du Canada fut un triomphe. Il ne venait pas de donner seulement à la France un fleuve d'un parcours immense; il ne s'était pas lancé, comme on l'a vu, en explorateur aventureux sur cette longue rivière ; il l'avait descendue et remontée en conquérant pacifique et en colonisateur. Il avait jeté sur les rives du Meschacébé les bases d'un empire qui prospéra malgré l'indifférence et les fautes de la métropole, et qui s'écroula à la date néfaste du 24 novembre 1758, le jour où la garnison française du fort Duquesne (aujourd'hui la ville de Pittsburg en Pensylvanie) l'abandonna pour y laisser entrer le drapeau anglais victorieux. En possession des deux plus

beaux fleuves de l'Amérique septentrionale, le Saint-Laurent et le Mississipi, qui au temps des grandes eaux communiquent entre eux par le lac Michigan et la rivière des Illinois, et qui relient le Canada avec le golfe du Mexique et les Antilles, la France voyait s'ouvrir devant elle une immense perspective de grandeur et de richesse commerciales. Mais un autre peuple devait profiter des découvertes de l'héroïque Normand; ce ne sont pas les Français, ce sont les Anglo-Saxons d'Amérique qui ont gardé le souvenir et consacré la gloire de Cavelier de La Salle; son buste n'est pas dans l'Hôtel-de-Ville de Paris, il est dans le Capitole de Washington.

Avant de rapporter la tragique aventure qui fit perdre un moment à la France cette brillante conquête, je dois dire comment et par qui l'honneur de cette découverte est disputé à de La Salle.

Nous avons vu le Père Hennepin remontant bravement le Mississipi dans un canot en compagnie de deux hommes, et on sait les épreuves qu'ils eurent à supporter. Le moine franciscain est seul à raconter qu'arrivé à l'embouchure de l'Illinois la tentation lui prit de désobéir aux ordres de de La Salle, et qu'au lieu de remonter le fleuve il se laissa aller au courant du Mississipi et le descendit jusqu'à ses embouchures, où il arriva deux ans avant de La Salle. Là il fit tailler par « ses deux canotiers » un arbre de bois dur « dont nous fîmes, dit-il, une croix d'environ dix ou douze pieds de haut, que nous enfonçâmes ensuite dans la terre, laquelle, par bonheur, était d'une argile ferme en cet endroit. Nous y attachâmes une lettre avec mon nom et celui des deux hommes qui étaient avec moi, avec un récit succinct de nos qualités et du sujet de nos voyages, après quoi, nous étant mis à genoux, nous chantâmes quelques hymnes propres à notre dessein, comme le *Vexilla Regis*, et ensuite nous partîmes. »

Hâtons-nous de dire que l'on n'a point trouvé trace de cette croix dressée sur les rives du Mississipi par le Père Hennepin; en admettant même que de La Salle, si jaloux de se réserver l'honneur de découvrir le Mississipi qu'il ne voulait point permettre à Hennepin de « se servir de l'astrolabe pour prendre hauteur, » eût gardé le silence sur la rencontre de cette croix, quelqu'un de ses compagnons de voyage, parmi lesquels il y avait tant de mécontents, n'aurait-il pas dénoncé le plagiat? Et pourquoi Hennepin, si juste et si enthousiaste pour de La Salle dans toutes les relations de cette grande découverte, n'a-t-il pas revendiqué en temps opportun l'honneur auquel il aurait eu droit? Les raisons qu'il en donne sont au moins curieuses : il n'avoua point sa découverte plus tôt, parce qu'il était « assuré, à n'en pouvoir douter, » que de La Salle ne manquerait pas « de le décrier dans l'esprit de ses supérieurs » pour avoir quitté

la route du Nord. Selon lui, ce furent ses deux compagnons qui, par la menace, l'obligèrent à descendre le Mississipi ; plus loin il se contredit en accusant le mauvais vouloir de ceux-ci, qui refusaient de descendre le fleuve, prétextant la crainte « chimérique » d'y rencontrer des Espagnols.

Un fait encore plus frappant permet de suspecter la sincérité du Père Hennepin. Au retour de sa captivité chez les Sioux, il refusa obstinément de donner au comte de Frontenac des « détails précis sur ses découvertes dans le bas Mississipi, sachant que M. de La Salle avoit déjà passé à Québec et qu'il étoit homme à ne pas lui pardonner s'il en avait trop dit. » L'évêque de Québec, son supérieur, le presse de questions, lui ordonne même de rendre compte de son voyage ; Hennepin oppose à l'évêque le même refus qu'au comte de Frontenac. En effet, de La Salle avait passé par Québec, et Hennepin craignait sans doute que leurs récits ne concordassent pas. Quel intérêt pouvait donc avoir le Père Hennepin à disputer à de La Salle la gloire d'avoir exploré, le premier, le Mississipi jusqu'à son embouchure ? Un intérêt de vanité et d'ambition. La part qui lui revenait dans cette immense découverte ne lui suffisait pas, il la voulait tout entière. L'histoire ne lui a pas donné cette coupable satisfaction ; elle a distribué l'honneur de cette conquête du Mississipi entre tous ceux qui y ont contribué, à chacun selon son œuvre. Il est bien permis, après cela, de douter de l'exactitude du récit que fait ce moine vaniteux des misères qu'il a endurées chez les Indiens, au temps de sa captivité, et des miracles auxquels il devait sa subsistance pendant sa fuite à travers les déserts. Là, si on l'en croit, il n'avait, le plus souvent, pour toute nourriture que les poissons, « que les aigles, nombreux en ce pays, » laissaient, en passant au-dessus de sa tête, tomber de leurs serres. Toujours est-il que le bruit de quelques-unes de ses souffrances était parvenu jusqu'à Québec, où l'on raconta que le Révérend Père avait été étranglé et pendu avec son cordon de saint François. On célébra même un service funèbre pour sa mémoire, et à son retour les missionnaires de la ville le saluèrent du nom de Lazare. *Lazare veni foras*, lui disaient-ils en l'abordant. Pendant que le Père Hennepin travaillait à usurper la gloire de La Salle, le hardi explorateur était en France, où il sollicitait les moyens d'entreprendre une seconde expédition sur les bords du Mississipi.

XAVIER EYMA.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

DES
INONDATIONS

LEUR HISTOIRE, MOYENS PROPOSÉS POUR Y REMÉDIER

Etudes sur les Inondations, par M. VALLÈS, in-8°. — ***Etudes sur les phénomènes, l'aménagement et la législation au point de vue des Inondations***, par M. MONESTIER-SAVIGNAT. — ***Les Inondations de 1856***, par M. Octave FÉRÉ. — ***Des Inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours***, par M. Maurice CHAMPION, 5 vol. Paris, Dunod.

Les fleuves, « ces chemins qui marchent, » contribuent essentiellement à la prospérité des peuples dont ils traversent et vivifient le territoire. C'est sur leurs bords que naissent et grandissent les cités commerçantes et manufacturières ; à portée de leurs eaux bienfaisantes se développent de riches cultures. Mais plus ils rendent de services aux pays qu'ils arrosent, plus ils peuvent devenir nuisibles quand leur régime ordinaire vient à être modifié par des phénomènes météorologiques, malheureusement trop fréquents. « Tout est dangereux ici-bas, et tout est nécessaire, » a dit l'auteur de *Candide*. Le danger, ici, naît et se développe en proportion de l'utilité. Les fleuves qui s'épanchent librement parmi des déserts de sable ou des forêts vierges peuvent impunément se réduire aux proportions d'un filet d'eau imperceptible, bondir en cascades furieuses, s'étaler en flaques immenses ; le sol, qui ne leur doit rien, n'a rien à en craindre. Il n'en est pas de même de ceux de la vieille Europe, et, en particulier, de nos fleuves français. Nulle part peut-être plus bienfaisants auxiliaires ne se changent, dans

les grandes crues, en fléaux plus destructeurs. Jusqu'ici la science, tout en multipliant les ressources de l'exploitation du cours régulier des eaux, n'avait pas su prévenir ni dominer sûrement leurs fatals caprices. Elle semblait, dans la pratique, rester en défaut devant ces deux calamités alternatives, l'inondation et la sécheresse. C'est seulement depuis peu d'années qu'un ensemble de travaux plus rationnels paraît devoir assurer dans l'avenir la régularisation du régime des eaux. Pour mieux faire comprendre l'importance d'un problème dont la solution intéresse une grande partie de nos populations, nous allons rappeler sommairement les principaux désastres causés en France par les débordements, depuis les premiers siècles de notre histoire jusqu'à nos jours. Naguère une pareille analyse eût été singulièrement ardue, surtout pour les temps anciens. Les catastrophes de tout genre s'oublient vite en France, et les chroniqueurs du moyen âge daignaient à peine mentionner ces grandes calamités populaires ; mais aujourd'hui notre tâche se trouve allégée par les recherches de plusieurs ingénieurs distingués, et surtout par l'important travail historique de M. Champion. Cet ouvrage a coûté à son auteur plusieurs années de laborieuses investigations dans les dépôts publics ou particuliers, parmi les documents imprimés ou manuscrits de notre histoire générale ou provinciale. C'est une œuvre de patience et d'érudition bénédictines. Indépendamment des données qu'elle fournit pour la solution scientifique du problème des eaux, elle comble dans nos annales un vide qui se faisait vivement sentir, depuis qu'un système d'évocation plus large et plus libéral du passé réclame dans l'histoire une plus large place pour les souffrances des classes laborieuses.

I

Les inondations étaient-elles moins fréquentes dans la Gaule celtique ou romaine que dans la France actuelle? Le déboisement progressif du sol a-t-il augmenté leur fréquence et leur intensité? Nous nous bornons, pour le moment, à indiquer ces deux questions si controversées, en observant d'avance qu'elles n'ont pas toute l'importance qu'on leur attribue d'ordinaire. Si les débordements des fleuves deviennent d'autant plus sensibles, d'autant plus à redouter que l'agriculture, le commerce et l'industrie ont pris un plus grand développement sur leurs rives, il s'ensuit évidemment que, dans l'ancienne Gaule, moins civilisée, moins peuplée que la France, des inondations, même plus fréquentes et plus intenses que les nôtres, ont

pu n'occasionner que des dommages insignifiants, et passer inaperçues.

Le bassin hydrographique de la Seine, qui va nous occuper le premier, était incontestablement réputé, au IV^e^ siècle, comme moins sujet aux débordements que tous les autres bassins de la Gaule. Cela est prouvé par le texte si souvent cité de Julien. Le futur empereur, alors proconsul des Gaules, atteste que la rivière qui enserrait « sa chère Lutèce » se ressentait *rarement*, d'une manière sensible, des pluies de l'hiver et des sécheresses de l'été. C'était même là un des motifs de sa prédilection pour cette région, dont son génie semblait pressentir les grandes destinées. Cette observation de Julien, administrateur éclairé et vigilant de la Gaule, a, quoi qu'on en ait dit, une autorité supérieure à celle de l'expérience personnelle. Le jugement qu'il porte sur la Seine n'est pas seulement fondé sur ce fait, que lui-même à passé trois hivers paisibles auprès de cette rivière, mais sur un ensemble de témoignages contemporains, qu'il pouvait, mieux que personne, recueillir et comparer. Cette appréciation est, d'ailleurs, conforme à la nature des lieux. Descendant, par une pente souvent presque insensible, des coteaux de la Bourgogne, la Seine n'eut jamais un régime aussi inégal, aussi capricieux que les fleuves qui s'alimentent, à leur origine, par les avalanches et les chutes d'eaux du Velai, des Alpes et des Pyrénées. Si, plus tard, nous voyons les inondations de la Seine et de ses affluents tenir, dans la mémoire des hommes, une place si considérable, ce sera surtout en raison de l'importance politique et industrielle des régions qu'elle arrose, et des resserrements artificiels imposés de bonne heure à son cours dans les grandes cités qu'elle traverse.

Il ne faut pourtant pas tirer de l'affirmation de Julien des conséquences exagérées. Suivant lui, son fleuve favori ne débordait que rarement, c'est dire que cela lui arrivait bien quelquefois. Si la navigation de la Seine eût été toujours exempte de péril, les « nautes » païens de Lutèce auraient mis moins d'empressement pour ériger, à la pointe méridionale de leur cité, ces autels votifs dont on a exhumé, dans le siècle dernier, quelques débris. Enfin, plus d'un siècle avant les grandes inondations relatées par Grégoire de Tours, il y a eu bien certainement, dans le bassin de la Seine, un sinistre plus mémorable encore, et qui aurait dû figurer, comme point de départ, dans le travail de M. Champion. Il est vrai que la légende qui nous a conservé le souvenir de cet événement n'a été rédigée que plusieurs siècles plus tard, mais elle était basée sur une tradition qui nous paraît incontestable, malgré les ornements dont l'ont surchargée l'imagination et la reconnaissance populaires. Le fait remonte au commencement de la deuxième moitié du V^e^ siècle, époque de dissolution

sociale, où la Gaule romaine se débattait péniblement sous l'étreinte des invasions barbares. Dans ce chaos, les éléments déchaînés rivalisaient parfois avec les fureurs humaines. Une inondation formidable avait submergé, pendant plusieurs semaines, la vallée de la Seine tout entière, et interdit aux habitans de Lutèce à demi-noyée toute communication avec les plateaux environnants. Réfugiés sur les combles de leurs demeures ou dans des embarcations, ils tendaient vainement leurs mains suppliantes vers le ciel, à travers un voile continu de brouillard et d'averses torrentielles, qui faisaient du jour un faible crépuscule à peine différent de la nuit. Aux souffrances de l'inondation allaient se joindre les horreurs de la famine, car l'approvisionnement de la ville, qui tirait à sa fin, ne pouvait se renouveler que par la haute Seine, et les plus hardis nautonniers pâlissaient à l'idée de se risquer sur cette nappe brumeuse, qui avait ses vagues et ses écueils comme l'Océan. Une partie de la population, imparfaitement convertie au christianisme, se reprenait à croire aux anciens dieux ; le clergé lui-même, dernier pouvoir tutélaire de la cité agonisante, commençait à désespérer du secours divin, et l'on pouvait prévoir que ceux qui survivraient à la catastrophe abandonneraient pour toujours un lieu exposé à de tels cataclysmes. Mais au fort de cette crise intervint une femme qui, dès son enfance, avait semblé prédestinée à de grandes choses. Depuis bien des années déjà elle faisait l'admiration des chrétiens les plus douteux par ses prières, ses austérités incessantes, ses privations volontaires, qui lui permettaient de répandre autour d'elle d'abondantes aumônes. Cette fois, elle ne se contenta pas de secourir les malades, de consoler les enfants et les femmes, elle trouva des paroles inspirées qui ranimèrent le courage des hommes. Elle leur annonça que Lutèce était destinée à survivre aux assauts de la nature comme à ceux des barbares, et que les mariniers qui oseraient remonter la Seine pour aller chercher le blé nécessaire à la subsistance de leurs frères, triompheraient de la fureur des eaux. Les nautes consentirent à partir, mais à condition qu'elle les protégerait de sa présence. Sans hésiter, elle s'embarqua avec eux, et l'événement justifia ses prédictions. Ils accomplirent heureusement ce voyage, qui, en assurant le salut d'une humble population, décida du sort de générations innombrables. Les échos de la Seine domptée répétèrent alors, pour la première fois, un nom qui, dans le cours des siècles, chaque fois que la ville fut exposée au même danger, devait retentir comme une prière et une espérance, le nom de Geneviève, libératrice et patronne de Paris.

Les premières indications positives qu'on rencontre après cette légende sont celles de Grégoire de Tours. Il nous apprend que, de

580 à 588, la plus grande partie de la Gaule fut désolée par une série de pluies diluviennes, suivies de débordements inouïs. Ce fléau n'affecta gravement le bassin de la Seine qu'en 583, par suite de crues extraordinaires et simultanées de la Marne et de la Seine. C'est là un phénomène heureusement très rare, car le régime de la haute Seine et de ses affluents, réceptacle des eaux de la Bourgogne et du Morvan, diffère essentiellement de celui de la Marne, où se déversent les eaux de la Champagne. Les plus grands débordements se produisent quand, malgré la différence des conditions topographiques, des circonstances accidentelles font coïncider ces crues, ordinairement alternatives, et accumulent ainsi au confluent une masse d'eau que le lit de la basse Seine ne suffit plus à débiter. Suivant le texte de Grégoire, fort intelligible malgré tous les efforts des commentateurs, les eaux s'étalaient à perte de vue en amont de Paris, et beaucoup de barques périrent « entre la Cité et la basilique Saint-Laurent. » Comme il est probable que cette basilique occupait à peu près le même emplacement que l'église actuelle, Grégoire ne veut pas dire sans doute qu'elle fut atteinte par l'inondation, car alors l'eau aurait monté par-dessus les toits de la Cité. Il entend seulement que toutes les parties basses de la rive droite, en amont de Lutèce, ne formaient plus qu'un lac qui allait jusqu'au pied des collines où Saint-Laurent marquait alors un point culminant, et l'on comprend qu'une pareille nappe d'eau, submergeant des terrains d'inclinaison fort diverse et en grande partie boisés, devait être sillonnée de nombreux courants fort dangereux pour les embarcations.

Les rares annalistes des deux siècles suivants ne nous fournissent que quelques faits isolés. Le plus remarquable est consigné dans la fameuse légende rouennaise de saint Romain. On y voit ce prélat conjurer les flots avec sa croix pastorale, comme avait fait jadis saint Remi pour les flammes. Les inondations de la Seine, en 809 et 820, furent assez graves pour éveiller la sollicitude de Louis le Débonnaire. On doit à ce prince, auquel l'histoire n'a pas assez rendu justice, les premières ordonnances relatives aux réparations nécessitées par des désastres de ce genre. Le capitulaire concernant les travaux sur la Seine, en date de 830, prescrit le rétablissement de douze ponts emportés par des inondations récentes. Celle de 834, qui semble avoir été générale en France, fut particulièrement terrible à Paris. Ce fut alors, suivant le biographe anonyme de la patronne de Paris, qu'on vit les eaux furieuses refluer tout à coup, comme par respect héréditaire, et demeurer suspendues autour et au-dessus du lit où la sainte avait jadis rendu son âme à Dieu. L'un des historiens de Louis le Débonnaire affirme qu'il y eut une coïnci-

dence merveilleuse entre la décroissance de cette même inondation et le rétablissement du vieil empereur, comme si Dieu avait voulu faire merci aux hommes, pour les récompenser d'avoir mis fin à une grande iniquité.

En pénétrant plus avant dans le IX^e^ siècle, nous rencontrons un phénomène lugubre qu'on voit immuablement se reproduire aux sombres époques de l'histoire. Dans ces moments de crise, d'invasions barbares, où le pire malheur pour des hommes est souvent d'en rencontrer d'autres, les conditions normales de la société se trouvent interverties. Alors, les fléaux ordinairement les plus redoutés ont la chance d'être accueillis comme des bienfaits, car souvent ils évitent aux populations des calamités plus terribles encore. Ainsi, en 841, une forte crue de la Seine, arrêtant la marche de Charles le Chauve contre Lother, empêcha, ou du moins ajourna une lutte fratricide. En 886, un débordement extraordinaire vint, suivant l'expression d'Abbon, l'annaliste poète du fameux siége de Paris, prêter son concours aux habitants, en noyant un grand nombre de pirates et en effrayant les autres.

Certaines indications, incidemment échappées à quelques écrivains des deux siècles suivants, autorisent à penser que, même dans cet âge où tant d'autres calamités venaient affliger les hommes, celle-là ne leur fut pas toujours épargnée. L'un des chapitres les plus saisissants de l'historien Richer, oublié par M. Champion, est le récit d'une excursion qu'il fit, vers 980, à travers le Rémois, les comtés de Paris et de Chartres. Il rencontra des vallées transformées en lacs, des ruisseaux devenus torrents ; des ponts, même les plus importants, comme celui de Chartres, avaient été emportés ou menaçaient ruine. Le bassin de la Seine eut également sa part des désastres que nous fait connaître Raoul Glaber, le sombre chroniqueur du XI^e^ siècle. Mais c'est seulement à partir du XII^e^ que nous commençons à trouver des mentions fréquentes et détaillées de malheurs occasionnés par les eaux. Orderic Vital nous apprend que Paris et Rouen eurent beaucoup à souffrir en 1119. En 1134, suivant le même écrivain, il arriva « un de ces accidents terribles dont Dieu se sert pour punir quelques coupables, et inspirer aux autres une terreur salutaire. » Le jour des Innocents, il tomba en Normandie autant de neige que sur les plus hautes montagnes. Beaucoup de gens se trouvèrent bloqués dans leurs maisons, et l'on vit des églises demeurer inabordables pendant plusieurs jours. Au bout d'une semaine, un brusque dégel changea cette masse énorme de neige et de glace en torrents qui firent déborder violemment jusqu'aux moindres ruisseaux. En 1175, il y eut un furieux débordement de l'Yonne, dont les annales de Saint-Marion d'Auxerre nous ont con-

servé le souvenir. Le moine qui faisait la chronique dans ce temps-là fut particulièrement ému de voir le réfectoire submergé, les caves du couvent envahies, et les belles futailles pleines s'en allant à vau l'eau.

L'inondation mémorable de 1196 vint après une série d'années pluvieuses, pendant lesquelles les récoltes avaient tellement souffert que le blé avait renchéri, et même tout à fait manqué dans quelques contrées. A Paris, le froment se payait 16 sols le setier, l'orge 10 sols. En mars 1196, la Seine, constamment très grosse depuis plusieurs années, s'éleva à une hauteur effroyable. Elle envahit et détruisit des villages entiers, situés au-dessus de la moyenne ordinaire des plus hautes eaux. A Paris, plusieurs ponts furent emportés. « Le clergé et le peuple, dit Rigord, crurent à un second déluge. On fit des processions pieds nus ; le roi (Philippe-Auguste) y figurait en personne, avec larmes et soupirs, comme le plus humble de ses sujets. » Il s'était vu contraint d'abandonner son palais de la Cité, et de se réfugier à l'abbaye de Saint-Victor. Le débordement de 1196 fut encore dépassé par celui de 1206. « La veille de Saint-Nicolas (5 décembre), dit Guillaume de Nangis, le tonnerre gronda, les éclairs brillèrent, » et ce phénomène, si rare en hiver, fut suivi d'un véritable déluge. A cette occasion, il y eut procession des châsses de Saint-Denis et de Sainte-Geneviève. Chacune des deux communautés rapporta naturellement à son patron la cessation du fléau, mais un fait véritablement étrange parut donner raison aux partisans de la sainte. Ses reliques ayant été apportées à Notre-Dame et reportées avec un grand concours de peuple, le Petit-Pont, quoique déjà tout lézardé et chancelant, soutint pieusement cette surcharge, et sembla, au dire de l'annaliste, avoir attendu la nuit pour s'écrouler sans faire de mal à aucun fidèle.

La vallée de la Seine fut très maltraitée des eaux en 1219, où la neige commença à tomber dès le mois de septembre, et encore plus en 1280 et 1296. Les grandes crues transformaient alors la plaine de Saint-Denis en lac, et faisaient une île de la portion de la rive droite, déjà occupée par le nouveau Paris. Le religieux anonyme de Sainte-Geneviève, contemporain de ces derniers sinistres, remarque, avec une certaine amertume, que quelques Parisiens s'avisèrent, d'abord, de vouloir employer des moyens humains contre le fléau, et de consulter des astrologues; mais il ajoute que tous les travaux ayant été impuissants, et les prédictions rassurantes, outrageusement démenties par la persistance et l'accroissement du mal, on en revint bien vite à implorer uniquement le secours du ciel.

Il y eut une furieuse débâcle à Paris en 1306, et en 1315, de-

puis le milieu du mois d'avril jusqu'à fin juillet, des pluies presque continuelles et un froid peu ordinaire dans l'été. Nous avons vu, dit le continuateur anonyme de Guillaume de Nangis, pendant quinze jours consécutifs, une multitude innombrable de l'un et de l'autre sexe venir à l'église du saint martyr (Denis), non-seulement des environs mais de cinq lieues et plus, marchant nus pieds ou même absolument nus. Les femmes, toutefois, s'abstenaient de prendre part à ce surcroît de mortification. La persistance exceptionnelle du froid empêcha les moissons et les vignes d'arriver à maturité, et il s'ensuivit, pendant deux années, une détresse effroyable pour le pauvre peuple.

Le bassin de la Seine jouit ensuite d'un répit de plus de soixante ans. C'était bien assez des calamités de l'invasion étrangère et de la jacquerie, sans que le fléau des inondations vînt s'y joindre. Il y eut toutefois, en 1342, un sinistre considérable à Rouen, mais ce fut un accident tout local. Les débordements généraux ne reparurent que dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle. Tous leurs désastres furent renouvelés et surpassés en l'année 1407, désignée dans toutes les chroniques du temps comme « l'an du grand hiver. » A cette époque, les historiens commençaient à « devenir plus grands parleurs, » comme dit Sauval. « Depuis la Saint-Martin d'hiver jusqu'à la fin de janvier, rapporte le religieux de Saint-Denis, la neige tomba en abondance, et il ne cessa de geler, de quelque côté que soufflât le vent. La violence du froid fit périr bien des pauvres gens. Les chariots chargés passaient sur les fleuves comme sur terre ferme, et il y eut de la glace jusqu'au fond des puits. » Au Palais, « nonobstant que le graphier (greffier) eust feu pour garder l'ancre de son cornet de geler, néantmoins l'ancre se geloit en sa plume de deux ou de trois en trois mos..... Or, povez sentir en quel estat étoient povres gens qui n'avoient ne pain ne vin, n'argent ne busche, et qui avoient povre mestier et foison d'enfants. » Le plus terrible moment fut le dégel ; pendant plusieurs jours, les communications furent totalement interrompues entre la Cité et les deux rives par la débâcle et l'écroulement des ponts. Le religieux de Saint-Denis prétend avoir vu en Seine, dans ce moment, des glaçons de 300 pieds de long. Ce qui est certain, c'est que riches et pauvres souffrirent cette année-là des maux infinis, qu'il y eut quantité de gens noyés, de moulins et d'autres édifices mis à bas, non-seulement par la débâcle de la Seine, de la Bièvre et d'autres cours d'eau, mais par les torrents de neige fondue.

En 1426, « au mois de juing furent les eaux si grandes par toute la France, que la propre nuyt de la Sainct-Jéhan, quand le feu fut bien allumé, et que les gens danceoient autour, la rivière crut tant,

qu'elle vint destaindre le feu. Pour ce fut faitte une procession générale, et ung moult piteux sermon. » (*Journal d'un bourgeois de Paris.*) En 1427, nouveaux malheurs causés par l'intempérie exceptionnelle de la saison. « Depuis la moitié du moys d'avril jusques au lundy de la Pentecoste, qui fut le neufviesme jour de juing, ne fina (cessa) de pleuvoir, et toujours jusques à celluy jour faisoit très grand froit comme à l'entrée de mars. » Aussi « faisoit-on processions et dedans Paris et aux villaiges, pour la pitié de la grant eau..... » L'an 1448, en revanche, « fut la rivière de Seine si petite, que à la Toussaint on venoit de la place Maubert tout droit à Notre-Dame de Paris, à l'aide de quatre petites pierres..... » Il y eut encore, en 1496, un débordement considérable, dont le pont Notre-Dame demeura fort ébranlé ; si bien qu'il s'écroula deux ans après, avec toutes ses maisons. Bien que cet accident, depuis longtemps prévu, n'eût coûté la vie qu'à quatre ou cinq imprudents, le parlement sévit rigoureusement contre le prévôt des marchands et les échevins, convaincus d'avoir mis dans cette affaire plus que de la négligence. Ils furent condamnés à de fortes amendes, applicables au rétablissement du pont, et durent « tenir prison » jusqu'au payement. Ces mesures, celles qui suivirent pour la reconstruction du pont et pour l'exhaussement des rues de la Cité, témoignent enfin d'une attention plus sérieuse et plus suivie de l'autorité pour les travaux d'utilité publique. Mais pendant bien des années, toutes les dispositions prises n'aboutirent qu'à des palliatifs insuffisants. Le danger augmentait en proportion de l'accroissement de Paris. Dans son parcours à travers cette ville, la Seine déjà ne se reconnaissait plus. Elle n'y rencontrait point, comme autrefois, de ces grèves à pentes insensibles où s'amortissait l'effort des hautes eaux. Les anciens marécages en amont de l'antique Cité, où jadis elles se déversaient en toute liberté, avaient fait place à de massives constructions qui les repoussaient rudement. De l'Arsenal à l'hôtel de Nesle, Paris débordait à son tour sur la Seine ; ce n'était partout que bastions, souvent plus hardis que solides, ponts à arches surbaissées, couverts de lourds édifices, maisons projetées en pleine rivière, risquant des soupiraux, des ouvertures de toute espèce, au niveau des eaux les plus basses. Le fleuve se vengeait cruellement parfois de ces usurpations. Dans les crues extraordinaires, tous ces obstacles étaient bientôt surmontés ou tournés. Les ondes, violemment refoulées aux angles saillants des constructions, aux arches obstruées des ponts, refluaient par les caves les plus proches, par les égouts, par les ouvertures des rues et des ruelles aboutissant à la Seine, et dont la pente coupait imprudemment, de distance en distance, les quais à peine ébauchés. Ces barrières une fois franchies, les parties basses de la ville situées

fort au-dessous de cet exhaussement factice, étaient promptement envahies et submergées.

Nous possédons de nombreux documents sur les inondations de la Seine et de ses affluents au XVI[e] siècle. L'année 1565 fut particulièrement calamiteuse, non pas tant pour le débordement, qui toutefois renversa à Rouen une partie du grand pont, que pour l'horrible froid qu'il avait fait auparavant. « Le jour de la fête des Innocents, dit un contemporain, les mainz, les pieds, les aureilles, etc., de plusieurs hommes gelèrent. En divers endroicts par les champs, on trouva des hommes mortz, pas d'autre mal que de froict. » Même « les crestes des cocqs et poulles furent gelez et tombèrent. Et Dieu sait combien les pauvres gens endurèrent de la morfonture; la plupart demeurèrent dedans les litz. Ceux de la ville de Paris et aultres qui avoient meilleur moyen furent contraintz de brûler leur menuiserie. » L'année suivante (1566) il y eut, à l'occasion d'une nouvelle crue de la Seine, un jeûne public et une procession de Sainte-Geneviève dont on trouve le procès-verbal dans les registres du parlement. On y voit figurer Catherine de Médicis, Charles IX, les ducs d'Anjou et d'Alençon avec leur sœur Marguerite, enfin l'évêque de Paris et l'abbé de Sainte-Geneviève, « nus pieds en pontificat. » Il fut fait « inhibition et défenses à tous ceux ès maisons desquels se retirent plusieurs personnes pour voir passer la procession, de faire aucuns déjeuner ni banquets ni autre appareil pour vivre, boire et manger, comme cy-devant a été faict. » La nécessité de semblables prescriptions témoigne du progrès de l'hérésie, ou plutôt de l'incrédulité.

On trouve, dans l'année 1570, un ravage tout à fait extraordinaire fait à Provins, par une crue subite de la Voulzie, petite rivière qui, malgré son nom mélodieux et les hommages poétiques d'Hégésippe Moreau, n'en est pas moins l'un des cours d'eau les plus malfaisants de France, par ses débordements brusques et fréquents, et par le limon malsain qu'ils laissent après eux. Nous avons un récit naïf et très détaillé de ce terrible accident, par Claude Hatton, qui était du pays. Les habitants de Provins, qui avaient beaucoup souffert des guerres de religion, leur eurent en plus l'obligation de cette catastrophe. Il était tombé sur les plateaux, dans la nuit du 2 juin, une véritable trombe, et ce déluge n'ayant pu suivre son cours naturel et ordinaire, à cause « d'un bastard d'eaüe que les dictz de Provins y avoient fait durant les troubles, » il reflua contre les murailles, d'une telle impétuosité qu'elles rompirent. Toute la partie basse de la ville fut submergée tout à coup en pleine nuit, d'une hauteur de huit à quinze pieds. L'eau monta dans l'église Sainte-Croix jusqu'aux verrières des chapelles, disjoignit le dallage, et mit au jour des corps fraîchement enterrés. Ces exhumations violentes dans les

églises et les cimetières, sont l'un des résultats les plus hideux des grands débordements. Parmi les noyades, écroulements et dommages de tout genre, Hatton cite « les escritures des gens de loy totalement détruictes ou gastées, » perte qui, du moins, n'affligea pas tout le monde. Ce cataclysme de Provins fut en petit une reproduction fidèle de celui qui avait désolé Lyon au commencement de cette même année.

Il y eut dans le bassin de la Seine, pendant la première moitié du XVII[e] siècle, de fort grands débordements, notamment lors de la débâcle de 1616, où Sauval dit avoir vu, entre le pont Notre-Dame et le pont au Change, des glaçons épais de deux toises. Mais toutes ces crues furent dépassées par celle de 1658, la plus haute qui ait été anciennement observée sur le cours entier du fleuve. Le 1[er] mars, à minuit, le pont Marie s'écroula en partie avec plusieurs de ses maisons et leurs habitants. L'eau submergea, dans la ville et dans la banlieue, des terrains où elle n'avait pas reparu depuis bien des siècles. Le fléau sévit avec la même violence sur toute l'étendue de l'artère principale du bassin, et jusque dans ses moindres ramifications. A Soissons, deux inscriptions et de longues raies rouges fidèlement conservées jusqu'à nos jours dans plusieurs rues, au niveau des premiers étages, attestent la hauteur effrayante où s'élevèrent l'Aisne et l'un de ses affluents. Les villes de Pontoise, de Beauvais, etc., furent également submergées. Ce désastre avait tellement terrifié Paris, qu'on se préoccupa fort sérieusement, pendant quelques années, du projet d'un canal de décharge de la Seine, par Chaillot ou Saint-Ouen, projet dont M. Champion a eu la patience de rechercher et de reproduire le dossier. Il a également reproduit les doléances vraiment curieuses de l'administration municipale du temps sur son impuissance financière pour conjurer le retour de semblables fléaux. L'unique subside était alors l'imposition sur les boues, dont on ne pouvait faire rentrer annuellement qu'environ 50,000 livres sur les 88,000 qu'elle aurait dû produire, « étant impossible de pousser la recepte plus avant, sans avoir autant de procez que ce qui restoit de cottes, et mesme des criminels, si on avoit voulu entreprendre la levée dans les grandes maisons. » Il faut convenir que les modernes municipalités ont à leur disposition des ressources plus étendues, et surtout des contribuables moins récalcitrants.

Il semble qu'après ce prodigieux effort, la Seine elle-même eut besoin de se reposer, car les crues de la fin du XVII[e] siècle, dont on a conservé le souvenir, ne furent que peu de chose auprès de celle-là. Les travaux d'amélioration des quais et des ponts étaient d'ailleurs conduits avec plus d'ensemble et de soin qu'ils ne l'avaient

jamais été. Louis XIV continua le système d'encaissement de la Seine entre des murs de pierre, système dont ses prédécesseurs n'avaient fait que des applications partielles. Toutefois les dernières années du grand règne, si fécondes en calamités de tout genre, virent aussi se renouveler celle-là ; il y eut un furieux débordement de la Seine en 1711. M. Champion a recueilli des documents intéressants sur divers sinistres locaux, pendant la première moitié du XVIII^e^ siècle, mais il nous a semblé que plusieurs de ces pièces exagéraient visiblement les désastres, dans le but d'obtenir des exemptions d'impôts ou de logements militaires. Pour retrouver des débordements vraiment exceptionnels, il faut arriver à ceux de 1740, 1751 et 1764, sur lesquels on a d'amples détails. De ces trois débordements, celui de 1740 fut incontestablement le plus désastreux, quoique inférieur encore d'une hauteur moyenne d'au moins deux pieds et demi à la crue de 1658, et d'un pied à celle de 1711. On trouve dans le journal de l'avocat Barbier de pittoresques détails sur la situation de Paris en 1740. Les Champs-Elysées, les quais, le quartier des Invalides, les abords du Louvre et des Tuileries, tout était sous l'eau. « Du côté de Bercy, c'est une pleine mer. Toutes les boutiques sont fermées ; de tous côtés, on est réfugié au premier étage..... Sur le port au Blé, l'eau va au-dessus des portes cochères. La place de Grève est remplie d'eau, la rivière y tombe par-dessus le parapet : dans les maisons à porte cochère, les bateaux entrent jusqu'à l'escalier, comme les carrosses feroient, etc. » L'eau commença à décroître le 29 décembre, et « quitta les rues avec l'année. » Il était temps, car Paris n'avait plus que pour deux jours de farine, « par l'impossibilité d'aborder les moulins à vent, ni de jouir des moulins à eau. »

L'hiver exceptionnellement rigoureux de 1784 est mentionné par tous les historiens. Dans la plus grande partie de la France, il gela et neigea sans interruption pendant six semaines consécutives, et l'on dut prendre des mesures extraordinaires pour déblayer Paris. La fonte de ces amas énormes de neige et de glace produisit dans les provinces des effets désastreux. Les rapports des intendants des généralités de Paris, de Champagne et de Rouen contiennent à ce sujet des détails navrants. Dans les derniers jours de février, la vallée de l'Eure présentait l'aspect d'un vaste lac, et il y avait six pieds d'eau dans la plupart des rues d'Evreux. A Pontoise, la destruction de plusieurs quartiers ne fut évitée que par la vigilance et la fermeté de l'administration, qui protégea les habitants contre leur propre négligence, en les contraignant, sous peine de prison, à concourir aux travaux d'écoulement ou de détournement des eaux. La crue dépassa un moment le maximum de 1740, et ne resta qu'à quelques

pouces au-dessous de celui de 1658. La munificence royale vint directement au secours des victimes. Louis XVI fit reconstruire, sur les fonds de sa cassette particulière, un grand nombre de maisons de paysans. « Pour la première fois aussi, dit M. Champion, et à côté de la générosité royale qui donnait l'exemple, la charité privée se cotisa. » Il y eut des souscriptions, des représentations théâtrales, des fêtes au profit des pauvres. On érigea devant le Louvre, en l'honneur du roi et de la reine, un monument de neige, trop fidèle et trop fragile emblême de la reconnaissance populaire.

L'hiver de 1788, plus rigoureux encore que celui de 1784, se passa sans neige, et, par conséquent, n'amena pas de crue extraordinaire. Pendant les trop célèbres années qui suivirent, la Seine s'abstint de faire concurrence aux débordements révolutionnaires. Mais le fléau de l'inondation reparut en 1795 et 1799, et la troisième année du XIX^e^ siècle (an X) fut signalée par une crue qui compte, à juste titre, parmi les plus mémorables, tant par sa hauteur qui ne resta qu'à 45 centimètres au-dessous de celle de 1740, que par les conditions étranges dans lesquelles elle se produisit. L'ingénieur en chef de la Seine, M. Bralle, constata qu'elle n'avait été provoquée par aucun des accidents de température qui déterminent habituellement l'élévation des eaux. Dans les siècles de foi, on aurait cru à une manifestation de la colère divine, mais en 1802, toute explication scientifique faisait défaut, et l'on ne paraît pas avoir songé à la possibilité d'un brusque épanchement de quelque nappe d'eau souterraine. On s'en tint donc à déclarer le fait complétement incompréhensible. En effet, « il n'y avait presque point eu de neige, et la quantité de pluie tombée avait été, pendant les six mois précédents, fort au-dessous de la moyenne ordinaire. » Le niveau de la Seine n'était guère au-dessus de celui des plus basses eaux du siècle précédent (1719), quand soudain elle s'éleva, en moins de trois semaines, de 1^m^,85 à 6^m^,35, puis, après un abaissement momentané, elle se releva dans les premiers jours de nivôse et monta, cette fois, jusqu'à 7^m^,45. Pour comble de malheur, cette reprise coïncidait avec une forte gelée, ce qui lui donna de suite l'allure d'une formidable débâcle. Vue du haut de Notre-Dame, la Seine marquait, de distance en distance, par ses envahissements, les lacunes qui existaient encore dans l'endiguement longitudinal des quais, et s'épanchait à travers les quartiers adjacents, dans des conditions de largeur et de profondeur qui variaient suivant l'inclinaison des terrains. Plus de la moitié de la capitale fut ainsi envahie. Grâce à la vigilance des autorités, Paris n'eut pas de graves accidents à déplorer, mais, en amont comme en aval, les riverains souffrirent cruellement. A Rouen, l'eau revint encore une fois, comme au moyen âge, chercher son niveau à travers rues et

ruelles, jusqu'auprès de la cathédrale. A Sens, la submersion fut si profonde, qu'on vit un bateau passer impunément au-dessus d'un pont. L'eau envahit le village de Nanterre et tous ses alentours, sans exception, démentant ainsi l'ancienne tradition qui voulait que les terrains sur lesquels Geneviève avait jadis fait paître son troupeau demeurassent exempts du fléau. Des gens simples disaient tout bas qu'il n'était pas étonnant que la sainte, dont on avait récemment brisé la châsse et dispersé les ossements, gardât quelque rancune à sa cité de prédilection.

Depuis cette époque, le phénomène des crues s'est plus d'une fois manifesté dans le bassin de la Seine d'une façon menaçante, mais sans occasionner de grands désastres. Parmi ces crues, celles de 1836 (mai et décembre) furent de beaucoup les plus remarquables. Pour la première fois, depuis l'an X, les eaux atteignirent et dépassèrent 7 mètres. Par un effort suprême, le fleuve arriva encore une fois jusqu'à cette place de Grève, dont l'invasion n'était jadis qu'un jeu pour lui ; sur d'autres points dont l'accès direct lui était interdit par l'endiguement des quais, il s'introduisit en refluant violemment par les égouts. L'inondation fut également considérable dans la haute et basse Seine, et l'Yonne monta de 15 pieds en trente-six heures. La crue de 1856, si terrible partout ailleurs, a été comparativement insignifiante dans le bassin de la Seine.

Nous croyons inutile d'entrer dans de grands détails au sujet de la controverse qui s'est prolongée pendant plus de deux siècles, sur les moyens les plus efficaces de préserver Paris de l'inondation. Les uns pensaient qu'il suffirait de l'endiguement continu des quais et de l'exhaussement graduel des abords de la Seine ; d'autres voyaient dans ces améliorations même un nouveau danger, celui de resserrer de plus en plus le cours du fleuve, d'augmenter ainsi sa hauteur et d'accélérer sa marche dans les grandes crues, et proposaient des travaux de dérivation en amont de Paris, sur la Seine ou la Marne. L'expérience semble donner raison à un système mixte, qui emprunte à ces théories divergentes ce qu'elles ont de pratique et de vraiment utile. Elle a démontré que le système des digues longitudinales, plus nuisible qu'utile en rase campagne, comme nous le verrons bientôt à propos de la Loire, était exceptionnellement le meilleur ou plutôt le seul possible dans le parcours des grandes villes. Quant aux inconvénients très réels du resserrement de la Seine dans Paris, il faut reconnaître que, dans la situation actuelle, ils se trouvent fort atténués par des palliatifs aussi énergiques qu'habiles. Déjà, le premier Empire avait fait disparaître ces malheureuses maisons des ponts, dont les habitants, depuis plus de trois siècles, devaient toujours se tenir prêts à déménager à la première alerte. Si l'accroisse-

ment énorme de la population parisienne a forcé de multiplier les ponts, les améliorations de toute nature apportées à leur construction, notamment l'évidement considérable des arches, compensent jusqu'à un certain point le surcroît d'embarras qui pourrait en résulter pour la navigation et l'écoulement des grandes eaux. On ne peut aussi qu'applaudir à l'établissement des égouts collecteurs parallèles à la Seine, ainsi qu'au projet présentement en cours d'exécution pour le déversement de la Bièvre en aval de Paris. Suivant l'opinion d'ingénieurs capables et impartiaux, cet ensemble de travaux doit produire, dans la Seine, avant son entrée et pendant son parcours dans la capitale, une soustraction assez forte pour contre-balancer, dans les hautes crues, l'élévation factice, causée par l'étranglement des quais. Enfin, grâce aux perfectionnements récemment apportés aux travaux de forage, tant pour la pratique que pour l'économie, peut-être ne sera-t-il pas impossible, dans un intervalle de temps assez rapproché, d'ouvrir dans la Marne un souterrain de dérivation, dernier et puissant moyen de précaution qui permettrait de déverser, au besoin, en aval de Paris, une section de ce redoutable auxiliaire des grandes crues de la Seine. Quand ce dernier travail de défense sera exécuté, l'industrie humaine aura accompli tout ce qu'il lui est permis de tenter pour conjurer le fléau dans la métropole du monde civilisé.

II

Enfant sauvage des glaciers, le Rhône n'a pas les langueurs décevantes et perfides des autres fleuves français. C'est celui qui, de sa source à son embouchure, garde l'allure la plus constamment torrentielle, et la plupart des nombreux affluents qu'il recueille de droite et de gauche, dans sa course sur notre territoire, s'élançant comme lui de pentes abruptes, participent de son caractère franchement dévastateur. Ainsi que la Seine, il rencontre dans sa route le barrage d'une grande ville, à laquelle il a livré plus d'un rude assaut dans le cours des siècles, de concert avec la Saône, qui, malgré sa nature habituellement « tranquille et coye, » comme dit Paradin, devient parfois sa trop fidèle auxiliaire. Le fameux autel romain érigé à leur confluent témoigne des dangers terribles et fréquents qu'offrait ce passage de temps immémorial, et si nous ne trouvons, dans les anciens auteurs, que des mentions vagues et générales sur la véhémence du Rhône, c'est que les riverains, plus rares alors et aussi plus timides, laissaient une large part aux débordements. La frayeur

superstitieuse que le Rhône leur inspirait encore au moyen âge est attestée par la curieuse légende de Bénézet, ce pâtre ingénieur d'instinct, constructeur du premier pont qui ait existé sur le Rhône à la hauteur d'Avignon (XII[e] siècle). Bien que l'église honorât comme saint l'homme dont la bienfaisante témérité avait doté le pays d'une communication si utile, les populations voisines crurent longtemps qu'un tel ouvrage n'avait pu être exécuté avec succès sur un tel fleuve qu'avec l'aide de la magie.

La longue série des désastres, dans les temps modernes, s'ouvre, en 563, par un sinistre tout à fait exceptionnel, occasionné par l'éboulement d'une montagne ou portion de montagne appelée *Tauretunum* dans le Léman, où l'ébranlement causé par cette masse fit d'abord refluer violemment les eaux en amont; après quoi, elles se rejetèrent en aval avec une telle impétuosité, que toute la rive nord du lac fut violemment submergée, au grand détriment des riverains et de Genève elle-même. Cette simple description suffirait pour faire comprendre que ce cataclysme, fort semblable à ceux qui ont détruit, presque de nos jours, Yvorne et la vallée de Goldau, s'est accompli en amont du lac [1], quand même la chronique de Marius ne dirait pas formellement que l'accident arriva *in territorio Vallensi;* ce qui n'a pas empêché des commentateurs d'exercer, comme d'habitude, leur sagacité au rebours du bon sens, en cherchant cet emplacement en aval de Genève.

La fin du VI[e] siècle a visiblement été, pour la Gaule entière, une époque climatérique d'inondations. Le fléau se fit sentir sur le Rhône aussi bien que sur la Seine et la Loire. En 580, suivant Grégoire de Tours, une partie des murs de Lyon fut renversée. Une inscription fruste, placée sur l'un des piliers d'une maison de Tournus, et sur laquelle on croit distinguer la date de 817 ou 827, est le seul vestige qui semble indiquer que les grandes inondations du IX[e] siècle se seraient étendues jusque dans le sud-est de la France ; mais combien n'y a-t-il pas de misères et de douleurs à deviner, sur des indices non moins vagues, dans ces périodes sombres de l'histoire? Pour trouver enfin des témoignages positifs et détaillés, il nous faut redescendre jusqu'au déluge de Grenoble, en 1219; mais ce désastre ne fut, comme l'éboulement du VI[e] siècle, qu'un accident tout local, occasionné par la disjonction subite de fragments de rocher que les caprices torrentiels de la Romanche, affluent de l'Isère, avaient amoncelés depuis quelques années, formant ainsi un nouveau lac suspendu au-dessus de Grenoble, dans la plaine du Bourg-d'Oysans. Les eaux de ce ré-

[1] Au village de Bret, à la hauteur duquel on voit la trace visible de semblables déchirements.

servoir subitement effondré se précipitèrent à l'improviste sur la partie basse de Grenoble, qu'elles submergèrent à une énorme profondeur, noyant tous ceux qui n'eurent pas le temps de gagner les combles des plus hauts édifices ou de se réfugier dans la montagne en forçant la barrière du pont, qui précisément se trouvait fermée, car il était dix heures du soir. Ce déversement du lac avait refoulé à plus de deux lieues en amont, à travers la campagne, les eaux de l'Isère, qui refluèrent ensuite sur la ville avec une telle véhémence, qu'elles rompirent le pont. Pour qu'aucune fatalité ne manquât à cette complication de sinistres, ce jour-là même s'ouvrait la grande foire de Grenoble, et un chroniqueur contemporain, Vincent de Beauvais, affirme qu'il y eut plusieurs milliers de victimes.

Pendant le XIII^e^ et le XIV^e^ siècles, on ne trouve guère que des indications de sinistres locaux sur divers affluents et sous-affluents. Toutefois, il existe aux archives d'Avignon des notes sommaires constatant que, de 1338 à 1362, cette ville eut à souffrir huit débordements calamiteux du Rhône et de la Durance. Il y en eut aussi, au XV^e^ siècle, de très considérables, parmi lesquels il faut distinguer celui de 1433. Une autre inondation, en 1476, rompit, à Lyon, une arche du pont de la Guillotière, et interrompit le voyage d'un pèlerin de Notre-Dame-du-Puy, qui n'était autre que le roi Louis XI. Vingt-cinq ans plus tard, par une coïncidence singulière, une autre crue rompit encore ce pont au moment où Louis XII quittait cette ville : « C'est ainsi, dit pompeusement Claude de Seyssel, que le Rhône témoigna la douleur qu'il ressentait de voir s'éloigner le roi. » L'an 1524, un astrologue allemand, nommé Stoffler, « feignant, dit un contemporain, d'être guidé par l'art du mouvement des astres, non encore approuvé des honnêtes gens, » avait causé une panique en prédisant un déluge pour le mois de février, si bien que, dans nos provinces du Midi, où ce pronostic avait eu du retentissement, on rencontrait, en plein hiver, force gens émigrant aux montagnes avec des provisions. La prédiction de Stoffler ne se réalisa guère qu'à Grenoble. Là, suivant les propres expressions d'un grave secrétaire de la Chambre des comptes nommé Materon, très fort en mythologie, la « déesse Junon, irritée, jeta, de ses demeures aériennes, au milieu des vents échappés de l'antre d'Eole, des neiges et des pluies abondantes..... Mais Jupiter, n'oubliant point la promesse faite à Noé (*sic*), ordonna au fleuve de se retirer. »

En avançant dans le XVI^e^ siècle, nous voyons les sinistres généraux se multiplier et s'aggraver dans le bassin du Rhône. Une inscription murale, qui existe encore près d'Avignon, a permis de constater que la crue de 1548 dépassa, sur ce point, de 26 centimètres celle de 1856. L'inondation de 1570, longuement décrite par

Belleforest, Paradin et autres contemporains, produisit à Lyon et aux alentours un effet d'autant plus terrible qu'elle arriva « sur les onze heures avant la minuict, » sans qu'il y eût « aucun précédent indice, comme trop grandes pluyes ou neiges fondues aux Alpes. » Mézeray dit bien que la véhémence exceptionnelle du fleuve fut causée par un énorme rocher éboulé dans les gorges de l'Ecluse, et qui, pendant plusieurs jours, avait fait barrage ; mais on ne sait où il a pris ce fait, dont les relations du temps ne parlent pas. Cette catastrophe, sans apparence de cause naturelle, comme celle de la Seine en l'an X, n'en fut que plus sûrement considérée comme un effet direct du courroux céleste. Le catholique Belleforest remarque avec une certaine satisfaction que le quartier le plus maltraité fut celui de la Guillotière, où les calvinistes avaient prêché avec succès « leurs mondanitez, » et voit dans ce grand « desgat et massacre » du Rhône un reflet trop fidèle des désordres de toute espèce commis sur ses rives par les réformés. Il faut que la violence de ce débordement ait été vraiment étrange, s'il est vrai que Paradin ait vu, comme il le dit, « une grange entière, pleine de foin et de fourrage, arrachée par les fondements avec les bœufs attachez au ratelier, et flottant ainsi sur les ondes, comme une nef sans pilote ny gouvernail. » Les désastres auraient été plus grands encore sans l'intrépide et infatigable dévouement de Mandelot, gouverneur de Lyon : « Sachant, dit Paradin, qu'il est plus louable de sauver la vie à un citoyen que de tuer mille ennemis, monseigneur de Mandelot fust plus soudain à cheval, avec la troupe de ses gentilshommes, que l'on eust pensé qu'il fust adverty, et picqua par les rues inondées. Par cest exemple héroïque estoient incitez et animez les autres gentilshommes, si bien que c'estoit à qui mieux mieux. L'un tiroit une femme portant son enfant, l'autre se mettoit en l'eau jusque pardessus les arçons, pour tirer berceau et enfant flottant ; l'autre tiroit deux ou trois hommes hors du péril de mort, tant avec les mains que se tenant à la queue de son cheval..... »

A partir de cette seconde moitié du XVI^e^ siècle, nous rencontrons, ici comme partout, des mentions plus fréquentes de sinistres locaux ou généraux, en raison de l'intensité croissante des populations riveraines et de la pression qu'elles osaient exercer à leur tour sur ces eaux si véhémentes. En septembre 1579, l'Isère déborda, juste au moment où Catherine de Médicis arrivait à Grenoble, qui parut d'autant plus étrange, qu'il avait fait sec et chaud tout l'été. La reine fut fort effarouchée de cet événement qui semblait arriver exprès pour elle, et se retira vers le soir à un monastère, « au haut des vignes. »

Au XVII^e^ siècle, les accidents deviennent de plus en plus désas-

treux dans le bassin du Rhône, ou du moins l'on en parle davantage. « Durant l'équinoxe automnal de l'an 1602, dit le lyonnais Rubys, la rivière de Saosne surpassa de hauteur toutes les marques qui avoyen autrefois été mises..... » En 1605, nous trouvons le « discours pitoïable du grand desbordement de la rivière du Gardon, advenu en la ville d'Allez (Alais) et ses environs, le dixième jour du mois d'aoust,» un de ces rarissimes et curieux opuscules aujourd'hui si recherchés des bibliophiles. Celui-là se vendait « à Paris, chez François Juilliot, ruë du Poan (sic), au Soleil-d'Or, près la porte Saint-Victor. » L'auteur de cette relation avait vu de ses yeux les ravages terribles opérés par cette rivière torrentielle, dont le cours supérieur est encore aujourd'hui tellement inabordable et sauvage, qu'il est devenu, dit-on, le refuge des derniers individus de la race des castors, jadis si communs dans le bassin du Rhône, où leurs hardis endiguements avaient précédé ceux des hommes[1]. En 1605, les vieux remparts d'Alais, qui l'avaient protégé plus d'une fois au moyen âge et dans les guerres de religion, faillirent causer sa perte. Le Gardon avait fait irruption par une des portes, entourant et embrassant la ville, « mais pour, en la joignant, la renverser, comme un vigoureux lutteur. » L'eau, ne trouvant pas sa sortie libre, haussait toujours dans cette étroite enceinte, où déjà les maisons commençaient à chanceler et à crouler sous leur effort. Toute la ville aurait pu être ainsi renversée; mais, fort heureusement, l'effort combiné des vagues au-dedans et au-dehors des murs y pratiqua une large brèche, qui rendit à l'inondation son libre cours.

L'an 1608 fournit à l'histoire des débordements en France un épisode tragi-comique des plus curieux. A la suite d'une très forte gelée, survenue dans un moment où la Saône était très haute, il se produisit, en amont du pont, un effroyable amas de glaces. La ville entière crut son dernier jour arrivé, surtout quand on apprit, par des avis venus de la Haute-Saône et des affluents, qu'il se formait là de tout côté des amoncellements auxiliaires qui pouvaient descendre d'un moment à l'autre, et entasser montagnes sur montagnes. « Plus il se parloit de remedier au mal, plus il s'y trouvoit de danger et moingt de remède..... » Le prévôt des marchands et les échevins s'étant réunis « à desseing de prendre quelque solide résolution, décidèrent d'abord qu'il y auroit procession générale, prières et oraisons, auxquelles on adjoucteroit pour remède humain des coups de

[1] Au commencement du XIXe siècle, il existait encore, dans certaines îles du Rhône, quelques castors vivant isolés. Le dernier qui y ait été signalé fut pris vivant en 1810, et envoyé au préfet des Bouches-du-Rhône, à la table duquel il figura par suite de la méprise du cuisinier qui s'était empressé de mettre à la broche ce gibier extraordinaire. Nous tenons ce fait de l'un des convives.

canons chargés de chaisnes et aultres ferremens..... et des artifices à l'endroict des principales arches du pont, pour battre au passage, en forme de bassecules, » les fragments de glaçons brisés par l'artillerie, et, à la dernière extrémité, entailler le pont lui-même, afin de ménager un espace suffisant pour la débâcle. Jusque-là tout était bien, mais en ce moment même parut « un jeune compaignon tailleur d'habits, » qui offrit, moyennant bonne récompense payable après la chose faite, de dissoudre les glaces en trois jours au moyen d'un secret merveilleux qu'il avait ; et les magistrats, prenant alors cette proposition plus au sérieux qu'ils ne voulurent en convenir depuis, lui promirent « une couple de centaines d'escus, et quelque commission de la ville. » Ces dignes fonctionnaires crurent avoir accompli tout ce qui était en eux pour assurer le salut de leur cité, faisant ainsi marcher de front l'oraison, le jeu des machines et engins d'artillerie, et les opérations màgiques. A tout cet appareil défensif, un ramollissement sensible de la température vint heureusement en aide, si bien qu'après de merveilleux craquements, les glaces « s'acheminèrent passans queue à queue avec doulceur et facilité inespérées, et, en moins de trois jours, la rivière fut dégagée et navigable. » Comme tout le monde s'accordait à penser que le dégel et tous les artifices humains n'auraient pas suffi, à beaucoup près, pour opérer si vite un tel changement, il s'agissait d'y faire la part de la procession et celle de la magie, employées concurremment, car le tailleur, qui n'était pas le plus idiot en tout ceci, quoi qu'en disent les « actes consulaires » où cette comédie est narrée fort au long, avait fait sur la glace, à trois jours consécutifs, trois attisées, en marmottant quelques mots latins que personne ne comprenait, pas même le conseil de ville. Quand il vint réclamer le prix et l'office qu'on lui avait promis, les magistrats ajoutèrent à la sottise d'avoir autorisé et commandé cette sorcellerie, celle de vouloir la marchander. Ils lui firent d'abord compter en rechignant 80 écus, et comme il insistait pour avoir son reste, il s'ensuivit un procès qui dura douze ans. Finalement, ils avaient eu la méchante idée de se débarrasser de lui en le menaçant et poursuivant comme sorcier. A cet effet, ils se retirèrent par devers le gouverneur, lequel trouva la chose de grande et damnable conséquence. Benoît Besson fut donc arrêté ; on lui demanda gravement si « à l'entour de ses feux, il n'avait pas fait de cercles, et combien ; s'il n'avait pas fait des incantations, menaces et défenses aux quatre côtés, comme aux quatre parties du monde, appelant les démons à son aide, etc. » Benoît, qui ne manquait pas de partisans dans le menu peuple, se défendit victorieusement en prouvant qu'il n'avait fait que réciter, sans la comprendre, une oraison en latin de hasard, dont un vieil homme,

tailleur comme lui, lui avait jadis baillé copie comme d'un préservatif assuré en pareille conjoncture. Il insista surtout sur ce point décisif, que ceux-là qui lui avaient commandé de la magie au moment du danger étaient mal venus de lui en faire un crime. Cette ridicule affaire, qui aurait pu tourner au tragique, se termina par une transaction, accordant à Besson une somme supplémentaire de 100 livres, « en considération de sa pauvreté. »

Pendant le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles, les inondations continuèrent d'être fréquentes et désastreuses. On trouve de grands détails sur la plupart de ces sinistres, soit dans des relations imprimées séparément, soit dans les dépôts d'archives municipales qui ont échappé aux destructions révolutionnaires. On commence à remarquer plus de suite dans les travaux de défense. Il est question plus souvent aussi des distributions de secours faites aux victimes, non pas qu'on fût devenu beaucoup plus charitable que dans les âges précédents, mais parce qu'on en tenait plus régulièrement écriture.

Parmi les travaux les plus considérables, exécutés ou projetés à cette époque, il faut citer l'endiguement du Drac, sous-affluent torrentiel de l'Isère, qui faisait presque tous les ans des dégâts à Grenoble.[1] Colbert s'en occupa activement, perfectionna ces digues et affecta un fonds annuel à leur entretien; mais l'initiative de ce grand travail, comme de beaucoup d'autres, appartenait au célèbre connétable de Lesdiguières, aussi habile administrateur que grand capitaine. Indépendamment du Drac, Grenoble avait deux autres ennemis permanents : la Romanche, et l'Isère lui-même, encore plus redoutable. Lesdiguières avait aussi projeté le redressement du cours de cette rivière en amont de Grenoble; ce plan, tour à tour repris et délaissé, appuyé et combattu, venait d'être définitivement adopté, quand la Révolution en ajourna indéfiniment l'exécution. Parmi les crues exceptionnelles du XVII^e^ siècle, il faut citer celles de la Saône à Lyon, en 1612; du Rhône, en 1616 et 1640; en 1647, celle de la Durance, que l'historien Coulon « nomme la plus fâcheuse rivière de France, n'ayant rien d'arrêté que ses changements et ses ravages. » Viennent ensuite les dégâts terribles de l'Isère à Grenoble, en novembre 1651, une inondation générale en 1673, enfin, d'autres sinistres partiels, mais considérables sur le bas Rhône et l'Isère. L'opinion contraire au déboisement trouva, de bonne heure, dans le Dauphiné et en Provence, de fervents adeptes, et passa même dans la pratique administrative. Plusieurs arrêts du Parlement de Dauphiné, rendus de 1655 à 1682,

[1] D'anciens emblèmes représentent la ville de Grenoble entre un serpent et un dragon, personnifications de l'Isère et du Drac, avec cet exergue peu rassurant : ***Serpens et draco devorabunt urbem.***

défendent le déboisement sous des peines sévères, et par des considérations qui ont été plus d'une fois textuellement reproduites dans des ouvrages modernes.

Toutes les grandes inondations du XVII[e] siècle furent surpassées par celle de 1711, qui ne l'a été, elle-même, que de nos jours. Après cette calamité générale, nous ne trouvons guère que des débordements partiels, parmi lesquels on remarque ceux de l'infatigable Isère. L'un d'eux, qui eut lieu les 14 et 15 septembre 1733, fêta trop bien l'anniversaire du déluge de 1219. Mais l'Isère se surpassa lui-même dans l'inondation de 1740. En 1755, Avignon aussi fut submergé comme il ne l'avait jamais été : il n'y eut d'exempts de l'inondation que le palais des papes et ses abords immédiats.

L'inondation de 1840 est tristement célèbre parmi les grandes calamités publiques du XIX[e] siècle, déjà trop riche en semblables désastres. Le fort de celui-ci porta sur Lyon, qui fut tour à tour dévasté par le Rhône et par la Saône, puis sur Avignon. Dans la première de ces deux villes, l'inondation dépassa de plusieurs pieds le maximum de 1711, et dans la seconde, celui de 1755, ce qui occasionna de terribles dévastations dans les maisons situées au-dessus de ce dernier niveau, et dont les habitants avaient cru, en conséquence, pouvoir se dispenser de toute précaution. Il y eut également de grands malheurs au-dessous d'Avignon. Là aussi, grâce à l'intervention de la fougueuse Durance, le niveau de 1755 fut dépassé de 0[m],80. Beaucaire et Tarascon furent entièrement submergés; dans cette dernière ville, la salle de spectacle, où l'on avait abrité une partie des bestiaux, fut envahie à une telle hauteur que les barques chargées de fourrages arrivaient, rames déployées, dans le parterre, et que les porcs, mulets et brebis occupaient les premières et deuxièmes loges.

Il était permis d'espérer qu'une crue aussi prodigieuse ne se renouvellerait pas deux fois dans le même siècle. Elle fut pourtant presqu'égalée, du moins sur le bas Rhône, en 1843, et dépassée en 1856. Les malheurs causés par cette dernière crise sont encore présents à toutes les mémoires. Cette fois, la moitié de Lyon, la presque totalité des villes du bas Rhône furent submergées; plusieurs départements se trouvèrent enveloppés dans cet immense naufrage. Aux prodiges malfaisants du fléau répondirent d'autres prodiges de dévouement et de charité, qui sauvèrent et soulagèrent des milliers de victimes. Cette catastrophe a nécessité non-seulement des réparations, des consolidations et même de nouveaux ouvrages dans les localités les plus dévastées, mais des études ayant pour but de prévenir le mal en remontant à sa source, par des travaux d'un autre ordre, susceptibles de modifier le régime périlleux de ce bassin. Deux faits contemporains démontrent la sollicitude persistante du

gouvernement pour cette belle contrée : l'un est la création si longtemps différée du canal Saint-Louis ; il permettra enfin aux navires d'un fort tonnage l'accès du Rhône, accès que l'embouchure de ce fleuve, obstruée par ses charriages incessants de limon, persistait à leur refuser, malgré de coûteux travaux d'endiguement. L'autre fait est l'allocation considérable dévolue au bassin du Rhône, dans le chiffre officiel de la part contributive du trésor aux travaux de défense reconnus indispensables par suite des désastres de 1856. Cette part contributive, pour les ouvrages terminés ou en cours d'exécution dans ce bassin, s'élève au total imposant de 11,428,212 fr., dont 719,000 pour Avignon, 412,500 pour Givors, l'un des centres industriels qui ont été le plus maltraités; 600,000 pour Tarascon, 933,000 pour Grenoble, dévastée de nouveau par l'Isère en 1859; enfin, pour la seule ville de Lyon, 6,300,000 fr., plus de la moitié du chiffre total. La quotité de cette contribution du trésor dans les projets définitifs se règle, comme on sait, d'après les ressources des villes secourues; ainsi, l'Etat contribue pour les trois quarts aux défenses de Givors, pour les deux tiers à celles de Grenoble et Tarascon, pour moitié seulement à celles de Lyon. L'ensemble des immenses travaux de fortification et d'exhaussement déjà exécutés ou en voie d'exécution dans cette dernière ville, est conçu dans un système d'endiguement massif et continu de ses deux fleuves, analogue à celui de Paris, et le seul praticable dans des cités de cette importance. Sous ce rapport, la seconde ville de France était encore, il y a six ans, fort en retard sur la première, mais les améliorations ont marché avec une rapidité merveilleuse. Ceux qui n'ont pas vu les abords du Rhône et de la Saône depuis 1856, ne les reconnaîtraient plus, et il est permis d'espérer qu'une crue même plus forte que celle-là ne produirait plus aujourd'hui d'aussi déplorables effets.

Le bassin de la Garonne nous fournit, comparativement aux autres parties de la France, peu de désastres d'une importance majeure, surtout dans les temps anciens. C'est ici plus que jamais le cas de répéter : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! Le premier sinistre est contemporain de la guerre des Albigeois (1212), et fut plus utile que nuisible, en protégeant la fuite des hérétiques du comté de Comminges, que Simon de Montfort et ses croisés se préparaient à convertir assez rudement. Il faut arriver au XVIII^e^ siècle pour trouver des indications positives et détaillées de débordements généraux : le plus mémorable de beaucoup fut celui de 1770, auquel la tradition populaire a conservé longtemps le surnom de « Aygat dè Rameoüs, » *inondation des Rameaux*, parce qu'elle atteignit ce jour-là sa plus grande hauteur. Le fléau fit naturellement d'autant

plus de dégât qu'il avait été jusque-là plus rare dans cette partie de la France. La crue dépassa de trente pieds à Bordeaux, de quarante et plus en amont de cette ville, le niveau des basses eaux ; dans la riche vallée de la Garonne, les maisons riveraines furent submergées jusqu'au faîte. Dans la seule généralité de Bordeaux, les pertes, évaluées par procès-verbaux, dépassèrent quatre millions, somme énorme pour le temps.

Depuis cette époque, la Garonne semble avoir voulu rivaliser plus d'une fois avec les excès de nos autres fleuves. Elle a débordé d'une façon désastreuse en 1771, 1827, 1843, 1855, et s'est également signalée à cette date lugubre de 1856, formidable point de repère que les eaux de tous nos bassins de France n'atteindront sans doute plus de longtemps. La fixation du lit de la Garonne a été, depuis 1835, l'objet de travaux considérables, consistant en digues longitudinales et continues, mais non insubmersibles, comme celles de la Loire ; ces digues sont reliées à l'ancienne rive par des épis qui ont pour effet d'amortir l'effort des hautes eaux, tout en leur laissant une latitude prudente, et, par là même, de favoriser la formation et le développement des alluvions en arrière de la circonscription du nouveau lit. Ce système, plus rationnel que celui de l'endiguement prétendu insubmersible, contraint la Garonne à se fabriquer elle-même, par le colmatage, de nouvelles rives qui peu à peu deviendraient infranchissables. Le succès de ce plan ingénieux ne pourrait être compromis que par des perturbations profondes, qu'il serait aisé de prévenir en appliquant en amont la méthode des bassins de retenue dont nous aurons ultérieurement à parler.

III

Dès le temps de l'invasion romaine, la Loire avait déjà cette mauvaise réputation dont elle n'a cessé de se montrer digne jusqu'à nos jours. La fréquence et la nature particulièrement dévastatrice de ses débordements s'expliquent sans difficulté par le défaut d'encaissement naturel et la pente presque insensible des terrains pendant une notable partie de son cours ; mais une triste expérience atteste qu'ici, comme dans bien d'autres calamités morales et physiques, il est plus aisé de comprendre d'où vient le mal que d'y apporter remède. Dans ses *Commentaires*, César se plaint d une inondation de la Loire qui mit obstacle à ses mouvements militaires. Un intervalle de six siècles sépare cette mention de celle des sinistres consignés dans Grégoire de Tours et dans la relation anonyme des miracles de saint Martin ; mais il serait déraisonnable d'en déduire l'innocuité par-

faite du fleuve pendant ce long espace de temps. On peut même inférer le contraire de la prédilection que manifestait Julien, au IVe siècle, pour le régime comparativement pacifique de la Seine. La façon dont Grégoire de Tours s'exprime, au sujet des débordements, n'indique aucunement que ce fût là un phénomène nouveau pour ses contemporains, mais seulement qu'il se manifesta à cette époque, pendant plusieurs années consécutives, avec un acharnement exceptionnel. Dans l'espace de onze années, de 580 à 591, il constate, en effet, huit inondations dans le seul bassin de la Loire. Le cours des saisons semblait dérangé; « en plein été, on se seroit plutôt cru au cœur de l'hiver. » Les dépôts limoneux engendrèrent des maladies épidémiques, et la destruction périodique des récoltes, sur de vastes étendues de pays, finit par amener la famine. On fit du pain avec des pépins de raisin, des noisettes, des racines de fougère pulvérisées. Les plus affamés se jetaient sur des herbes humides, qui les faisaient enfler et périr misérablement. Grégoire remarque avec amertume que d'avides trafiquants profitaient de cette pénurie pour rançonner le pauvre peuple. Ce fut dans une de ces inondations que Fortunat, ce singulier bel esprit, demi-Romain, demi-barbare, courut les dangers qu'il a décrits dans son épître à sainte Radegonde. Il remarque aussi douloureusement que « les eaux étaient bien grosses et l'apparence des vendanges bien maigre » sur les coteaux de la Vienne et de la Loire.

Du VIe au IXe siècle on ne trouve qu'un seul grand débordement de la Loire, contemporain de la défaite d'Abdérame (732). Les écrivains du IXe siècle font mention de divers sinistres, dont plusieurs coïncident avec ceux de la Seine. Il faut que le premier, celui de 809, ait eu un caractère particulier de gravité, car c'est évidemment à cette époque qu'il faut faire remonter l'idée première d'une digue ou *levée* continue. Un capitulaire de 819 en prescrit la confection, sous la direction et la surveillance d'un délégué expert en ces sortes de travaux (*bonus missus*). Il nous paraît probable que l'idée d'un semblable ouvrage a été conçue par Charlemagne lui-même, qui vivait encore en 809. Toutefois, l'honneur d'avoir donné les ordres définitifs revient à Louis le Débonnaire, dont nous avons déjà vu la sollicitude se manifester à propos des dégâts de la Seine. Le capitulaire de 830 chargeait Pépin, roi d'Aquitaine, de donner des ordres immédiats pour l'exécution de ces travaux. Les fils de Louis le Débonnaire avaient malheureusement des préoccupations plus pressantes et moins honorables. Cette première levée fut donc faite avec une extrême négligence; on se borna à de petites digues en terre très étroites, côtoyant toutes les sinuosités du fleuve. La Loire se joua facilement de ces faibles barrières.

On voit encore, entre Beaufort et Saumur, quelques restes de levées qui doivent remonter à cette époque. Pendant le moyen âge, le cours de la Loire et de ses principaux affluents a subi des modifications considérables. Cette révolution hydrographique est prouvée par les explorations géologiques qui, dans toute la vallée, et jusque dans des terrains élevés de douze ou quinze mètres au-dessus des parties basses, ont révélé des alluvions identiques aux dépôts charriés par les débordements modernes. Ce témoignage scientifique est historiquement confirmé par d'anciennes chartes, qui mentionnent comme riverains des lieux fort éloignés des bords actuels de la Loire. Il semble qu'à partir de Langeais, le fleuve rasait le coteau septentrional, et diverses localités populeuses marquent encore aujourd'hui la direction de son ancien cours. Toutes ces mutations de la Loire et de ses affluents ont été parfaitement établies et exposées dans les *Etudes sur la Touraine*, de MM. Chevalier et Charlot, publiées en 1858.

L'année 852 nous offre une de ces bizarres anomalies, qui résultaient, comme nous l'avons déjà dit, du malheur des temps : une crue formidable du Cher et de la Loire, accueillie comme un bienfait du ciel par la ville de Tours, qu'elle préserva de l'invasion normande. Il y eut, en 1003, une submersion de la vallée, si subite et si profonde, qu'elle « surprit à la fois les laboureurs dans les champs et les cavaliers sur les chemins. » D'autres sinistres, occasionnés par ce fleuve « muant et aisé à déborder, » comme dit Belleforest, eurent lieu, en 1029, à la mort du roi Robert, en 1037, 1150, 1165, 1174, 1196, 1224, année où il plut sans discontinuer en Touraine depuis avril jusqu'en août, en 1235, 1271, 1309 et 1389. Parmi ces inondations, celle de 1150 paraît avoir été la plus mémorable, et c'est à elle que Bodin, qui avait recueilli beaucoup d'anciennes traditions disparues aujourd'hui, rapporte le changement définitif du cours de la Loire. Ce qui confirme son opinion, c'est que la fameuse charte de Saint-Florent, donnée par Henri II, comte d'Anjou et roi d'Angleterre, pour le perfectionnement de la levée, n'est postérieure que de peu d'années à cet événement, et semble avoir été conçue et rédigée sous l'impression récente d'un désastre considérable. Ceux qui ont vu le tableau que présentait encore, en 1857, la vallée de la Loire, comprendront facilement que les traces d'une désolation pareille avaient pu subsister pendant plusieurs années, à une époque où les riverains étaient moins nombreux et moins industrieux qu'aujourd'hui.

On n'a pas la date précise de cette charte de Saint-Florent, mais des inductions sérieuses permettent de lui assigner la date approximative de 1161. Le roi Henri II aimait fort les terrassements ; il

avait fait creuser, entre la France et la Normandie, des fossés larges et profonds pour interdire aux maraudeurs l'accès de son duché ; il fit faire en Anjou des travaux de défense (*torciæ*) contre la Loire, qui venait dévaster ses moissons et ses prés. M. Champion a reproduit en entier cette charte, l'un des monuments historiques les plus curieux du XII^e^ siècle. Ce qu'il faut y remarquer et y louer tout d'abord, c'est l'esprit généreux et relativement libéral qui l'a inspirée. Pour attirer sur ces digues le plus grand nombre possible de gardiens et de défenseurs en permanence, le roi leur octroyait une véritable charte d'affranchissement. Les serfs, en venant s'établir sur les levées, y trouvaient l'exemption de tout droit envers leur seigneur. Ce système de défense ne fut pas un travail entièrement nouveau, exécuté sur un plan uniforme et régulier. On utilisa, par des travaux permanents de consolidation et d'entretien, et par des raccordements dont la trace est encore visible aujourd'hui, des fragments d'anciennes levées d'origine carlovingienne, et des endiguements isolés. Suivant Bodin, qui s'autorise de traditions locales, ces premiers endiguements étaient pratiqués en général de façon à faire la part de l'eau, en laissant, entre les héritages, des retraites transversales, espacées à de courtes distances, pour l'étalage et l'amortissement des hautes eaux. Ainsi, l'expérience pratique de quelques agriculteurs avait deviné ce système des digues transversales auquel on revient de nos jours.

Le simulacre de liberté employé à propos par Henri II facilita et accéléra sensiblement l'œuvre qu'il avait si fort à cœur. D'après le témoignage d'un contemporain, il y avait déjà, en 1168, dans la partie du comté d'Anjou confinant à la Loire, un parcours continu de onze lieues de digues raccordées et bien entretenues ; elles furent encore améliorées et consolidées vers la fin du XIII^e^ siècle par Charles de Valois, comte d'Anjou et du Maine, et par ceux de Marguerite sa femme. Un peu plus tard, elles furent encore fortifiées et exhaussées par le roi de France, Philippe de Valois, ce qui n'empêcha pas le fléau de sévir avec intensité dans tout le cours de ce siècle et des suivants. Nous ne citons désormais que les faits les plus saillants, pour éviter la répétition de souvenirs tristement pareils. En 1407, la Loire emporta les ponts de Cé, cette singulière ville bâtie en travers du fleuve, et qui peut encore aujourd'hui donner une idée de ce qu'étaient jadis les ponts de Paris. En 1428, pendant le siége d'Orléans, l'eau monta jusqu'aux embrasures des forts. En 1438, durant plus de six semaines, les eaux de la Maine passèrent par-dessus les ponts d'Angers. L'inondation de 1481 causa des dommages immenses dans toute la vallée de la Loire. Il paraît que les anciennes franchises des habitants et rive-

rains de la levée avaient été mises en oubli depuis la réunion de l'Anjou à la France, car on voit Louis XI renouveler ces exemptions d'impôts de toute nature en faveur des pauvres manants ayant perdu « leurs bestes, foings, mesnages et autres biens qu'ils avoient, » à la condition de réparer et entretenir les digues, et d'obliger à cet entretien leurs « hoirs et successeurs. » Le confluent de la Nièvre et de la Loire fut longtemps renommé pour ses crues désastreuses ; de 1469 à 1628, le petit pont de Nevers a été emporté douze fois. Au XVI^e^ siècle, le fléau parut redoubler de fréquence et d'intensité. D'après des points de repère authentiques, la Loire monta à 7^m^,48 en 1596, époque où, suivant un opuscule du temps, il y eut, de Roanne à Tours, 800 maisons submergées, 60,000 bêtes et 600 personnes noyées.

Le plus mémorable des sinistres du XVII^e^ siècle fut celui de 1615. C'est aussi le plus considérable des anciens débordements de la Loire, sur lequel on possède des renseignements très détaillés. Il en existe deux relations contemporaines : l'une contient un récit des désastres de toute la vallée, depuis Toury jusqu'à Nantes ; l'autre, encore plus curieuse, est intitulée *le Déluge de Saumur*, et concerne spécialement cette ville, la plus maltraitée de toutes les cités riveraines de la Loire. Bourneau, auteur de cet ouvrage, ne se borne pas à raconter le désastre, il recherche les moyens de prévenir le retour du fléau. Sans autre guide que le simple bon sens, il signale comme une cause permanente de danger le système de l'endiguement continu, et propose « d'alléger cette rivière en y faisant telles ouvertures, qu'elle y puisse vuider une partie de ses eaux. » L'application de cette méthode lui semble surtout nécessaire à Saumur, « plus attaquée qu'aucune autre ville. » Trois ans après, elle fut de nouveau envahie par les eaux, qui pénétrèrent jusque dans le cabinet de l'auteur du *Déluge*, et faillirent emporter son manuscrit, « irritées qu'elles estoient de ce que ces feuilles avoient osé attenter à leur grandeur insupportable. » Cette « grandeur » ne devait pas s'abaisser de sitôt ; il y eut, de 1623 à 1633, dix inondations successives, dont l'une, celle de 1628, faillit faire une illustre victime : le cardinal de Richelieu lui-même, qui risqua d'être noyé en revenant de La Rochelle. Il existe une relation du désastre de 1633, pleine d'anecdotes dramatiques. On y voit un homme et une femme déjà agonisants de terreur, de fatigue et de faim, s'échapper miraculeusement à l'aide d'une cuve, qu'un caprice providentiel des vagues fait accoster à l'arbre chancelant sur lequel ils se tenaient cramponnés. Ailleurs, un enfant de quatre ans, dont toute la famille avait péri, fut recueilli sur un rameau, « nu en chemise, avec un poussin dans le sein. »

Les exemptions de tailles ayant cessé en 1645 pour les riverains, l'entretien des « turcies et levées » demeura fort négligé, et il en résulta de nouvelles submersions qui nécessitèrent le renouvellement des anciennes immunités, et l'établissement d'une contribution extraordinaire sur tous les grands propriétaires nobles, et même ecclésiastiques. Bientôt parut Colbert, et le bassin de la Loire, comme tout le reste de la France, se ressentit de sa vigilante administration. Il osa le premier réaliser l'idée si simple de confier à des hommes de l'art la direction supérieure des travaux, et surveilla de très près l'emploi des fonds qui leur étaient affectés. Grâce à lui, les riverains de la Loire jouirent de quelque répit pendant les dernières années du XVII[e] siècle. Mais ensuite, soit qu'il y eût des vices fondamentaux dans le système, soit que l'argent destiné aux levées recommençât à s'égarer en route, on vit les sinistres, tantôt généraux, tantôt partiels, reparaître et se succéder presque sans interruption. Nous trouvons d'abord l'inondation de 1707, au sujet de laquelle Saint-Simon dit injustement que la vallée en eut l'obligation au duc de la Feuillade, pour avoir fait sauter au-dessus de Roanne des rochers qui mettaient obstacle à la navigation dans ses domaines ; puis celles des années 1709, 1711, 1713, 1715, époque lamentable, où la fortune faisait payer à la vieillesse du grand roi, par des épreuves de toute nature, les prospérités et les emportements de sa jeunesse. Ces accidents réitérés provoquèrent d'importants travaux, malheureusement plus mal entendus que jamais. Ce n'était pas qu'on manquât d'ingénieurs habiles et dévoués, et l'histoire devrait notamment citer et honorer à l'égal de plus d'un capitaine le nom de M. de Régemorte ; mais que peuvent les meilleurs auxiliaires quand la direction suprême est remise aux mains d'hommes entêtés et incapables ? On avait bien reconnu que dans la situation présente des travaux de défense, le lit de la Loire se trouvait par trop resserré à l'époque des grandes crues. « Mais, après bien des réflexions sur lesquelles les ingénieurs seuls ne furent pas écoutés, » on se décida à persévérer dans le système de resserrement ; on l'exagéra encore, en portant de 15 à 21 pieds l'exhaussement des levées. On s'obstina à appliquer, sur un parcours rural de 70 lieues, l'endiguement longitudinal qui ne saurait convenir qu'à la traversée des grandes villes. On pratiqua néanmoins, de distance en distance, des déchargeoirs de superficie, mais si peu larges et solides, qu'ils cédaient au premier choc ; et, loin de soustraire à la crue un volume d'eau quelconque, ils lui restituaient les masses débordées en amont. Toutes ces prétendues améliorations furent cruellement battues en brèche par la crue de 1733, l'une des plus terribles du siècle. Cette fois l'eau passa par-dessus les ponts d'Orléans et de

Tours, et les habitants de cette dernière ville demeurèrent trois ours sans vivres. Toute la vallée subit une dévastation effroyable. Ces immenses malheurs firent briller la bienfaisance d'un prince auquel les philosophes ont fait un injuste renom de bigotterie inepte : Louis d'Orléans employa plus de 400 mille livres à des charités de toute espèce. « Fût-on sans grande religion, dit Barbier dans son journal, on doit avouer que cette dépense est plus louable et plus noble que celle de nos autres princes en bâtiments, chasses et filles. »

Les avaries innombrables de 1733 n'étaient encore que bien imparfaitement réparées, malgré les suppliques des riverains, quand il survint, en 1755, une nouvelle crue, qui porta principalement sur la partie de la vallée située entre Orléans et Tours. En 1770, il y eut un nouveau déluge de Saumur. Le bassin de la Loire ressentit, aussi vivement que celui de la Seine, l'effet des hivers de 1784 et de 1789; la débâcle de la Loire fut même, cette dernière année, infiniment plus violente et dommageable que celle de l'autre fleuve. La partie la plus riche des environs d'Orléans, le Val, fut envahie et submergée jusqu'à la hauteur des toits sur une étendue de sept lieues carrées, et il fallut quinze années de travaux assidus pour rendre à la culture les terrains ensablés. Il y eut encore, dans les dix dernières années du XVIII[e] siècle, plusieurs crues très fortes, mais sans avaries majeures, nonobstant l'état forcé de dégradation et d'abandon des ouvrages pendant la période révolutionnaire. Le gouvernement qui vint ensuite se connaissait en digues de tout genre, et n'eut garde d'oublier celles-là. Il n'y eut, dans le bassin de la Loire, sous le Consulat et le premier Empire, que des dégâts partiels, assez considérables encore toutefois pour qu'on se préoccupât sérieusement des moyens de mettre un terme à ces alertes incessantes. Ce n'est pas sans un pénible étonnement qu'on trouve, dans des mémoires anonymes de ce temps, imprimés à Saumur, l'idée salutaire et trop négligée des bassins de retenue en amont. Mais à cette époque on s'obstinait à dompter directement la Loire par la consolidation et l'exhaussement graduels de la levée, de manière à dominer les plus hautes crues possibles. En même temps qu'on poursuivait cette insubmersibilité fantastique, le désir de faciliter la navigation dans les basses eaux, de protéger certains empiétements agricoles trop hasardeux, entraînait à maintenir, à augmenter, même sur divers points, le resserrement. C'est ainsi que le cours de la Loire s'est trouvé réduit, à Orléans, d'une largeur primitive de 3,500 mètres à 280 ; à Jargeau, de 7,000 mètres à 250 ! Il était impossible de faire plus beau jeu à l'ennemi. Encaisser ainsi despotiquement dans des quais, sur une longeur de 294 kilomètres, un fleuve tel que la Loire,

était une œuvre grandiose, mais plus que téméraire. Pour accomplir sur la Seine, pendant la seule traversée de Paris, un travail analogue avec des chances sérieuses de succès, ce n'a pas été trop de toute l'activité des gouvernements qui se sont succédé, en France, depuis le XVII^e^ siècle. Encore leurs efforts ont-ils été secondés par l'exhaussement du sol de Paris, massif continu et compact qui, de bas en haut, soutient le rempart formé par les quais. Rien de pareil sur la Loire : si solides que soient les défenses extérieures de la levée, le revers de ce mur demeure sans appui. L'intérieur, emprunté aux terres adjacentes, c'est-à-dire à des portions du lit primitif, se compose d'un sable friable, auquel le contact de l'eau rend bien vite sa fluidité première, soit que le fleuve furieux enfonce directement, dans le parement extérieur de sa prison, des coins de glace jusqu'à deux mètres et plus de profondeur, soit qu'escaladant cette barrière, il s'y ouvre ensuite des brèches par érosion en se déversant sur le rebord opposé sous forme de cataracte. De plus, suivant un des principes fondamentaux de la dynamique, trop longtemps oublié, « l'épaisseur de semblables digues, et par conséquent leur résistance, diminue avec la hauteur, tandis que la force de destruction augmente, au contraire, à mesure que les niveaux s'élèvent. » (Vallès, 211.) Enfin, le rétrécissement continu produit inévitablement, dans le lit du fleuve, même en temps ordinaire, une plus forte accumulation de dépôts sablonneux et vaseux : par conséquent, une somme croissante d'exhaussement, et, dans les grandes crues, une augmentation notable de rapidité qui accroît leur véhémence.

Ainsi s'explique l'intensité croissante qui a signalé les inondations de la Loire en 1825, 1843, et surtout en 1846 et 1856. Le système d'endiguement continu rend les catastrophes plus rares, mais aussi plus désastreuses. Les dégâts opérés en 1846, à Orléans, où le Val entier fut submergé comme en 1789, à Blois, à Amboise et dans bien d'autres localités, ne furent pas un enseignement suffisant. « On parla beaucoup aux Chambres, on fit des rapports très lumineux, mais aucune impulsion définie ne fut donnée, et l'on se borna à faire des travaux partiels, qui n'ont servi qu'à rendre les effets du dernier fléau plus terribles [1]. » On se flattait encore d'amener les digues à un degré de consolidation et d'exhaussement suffisant pour contenir les plus hautes crues. La catastrophe de 1856, la plus grave peut-être de ce genre que la France ait jamais essuyée, fit cruellement justice de cette illusion obstinée. Déjà, du 11 au 15 mai, la Loire, la Maine, l'Indre, l'Allier avaient causé des dégâts considérables sur plusieurs points, comme pour essayer leurs forces. Il y eut ensuite

[1] *Lettre de S. M. Napoléon III au ministre des travaux publics*, du 19 juin 1856.

une baisse momentanée, puis une recrudescence formidable dans les derniers jours du mois. On vit alors ce que valaient ces digues prétendues insubmersibles. La Loire s'y fraya passage par *soixante-treize* brèches, sans compter les points où les eaux dépassèrent la crête du rempart. Sur tout le parcours du fleuve, malgré l'énergie des administrateurs, des ingénieurs et de la population, malgré la nouvelle et puissante ressource de la télégraphie électrique, dont les avertissements enlevaient au fléau le cruel avantage de l'imprévu, ses dégâts dépassèrent les prévisions les plus sinistres. A Orléans, la Loire ne se borna pas, cette fois, à noyer tous les environs et les bas quartiers : par un effort inouï, elle étendit ses ravages jusque dans la partie haute de la ville, où le reflux violent des eaux souterraines produisit des effets analogues à ceux d'un tremblement de terre. Les malheurs furent plus grands encore à Amboise, où la Loire dépassa le maximum de 8 mètres. Proportionnant sa véhémence destructive au travail redoublé de l'homme, elle s'ouvrit, à la même place qu'en 1846, une brêche plus large encore, et s'en alla de nouveau saccager, avec une rage jalouse, le chemin de fer, dont elle transforma la voie en un torrent d'une profondeur de 5 mètres. Saumur fut préservée d'un déluge plus terrible que tous les précédents, par la rupture d'une levée qui rejeta brusquement les eaux dans la vallée de l'Authion, submergée sur une étendue de 74 kilomètres. Mais à Tours, où la Loire trouvait dans le Cher un formidable auxiliaire, la victoire des eaux, plus disputée, n'en fut que plus désastreuse. Il en fut de même à Angers et dans les environs : les eaux, se déversant en cataractes gigantesques dans les ardoisières de Trélazé, longtemps et vivement défendues, offraient un tableau que n'oublieront jamais ceux qui en ont pu contempler la sublime horreur. Dans cette crise mémorable, chacun fit noblement son devoir. On vit le vénérable prélat que Paris a eu la douleur de perdre récemment, M^gr^ Morlot, alors archevêque de Tours, figurer, la pelle et la pioche à la main, au premier rang des travailleurs. Le chef de l'Etat donnait l'exemple : en revenant de Lyon, où l'avait appelé un semblable désastre, il accourut au fort de ce nouveau péril, encouragea par sa présence, dirigea même les travailleurs, partout où le travail était encore utile et possible, et prodigua des consolations et des secours aux victimes de l'immense naufrage. Cette catastrophe démontrait trop éloquemment que l'eau comprimée à outrance par l'endiguement longitudinal, puise un supplément de forces dans celles qu'on accumule pour le contenir. C'est un captif qui, de ses chaînes, se fait une arme contre son geôlier.

IV

Ce n'est pas pour satisfaire une stérile curiosité que nous rappelons ces désastres, auxquels il faudrait joindre encore ceux de nos bassins secondaires, depuis la Somme jusqu'à l'Adour, et les terribles dégâts du Rhin et de ses affluents français. Une solidarité, plus intime de jour en jour, relie désormais les différentes parties de notre territoire. Autrefois, les malheurs d'une province entière n'affectaient que médiocrement les autres; aujourd'hui, aucune calamité ne saurait désoler obscurément ni impunément la plus humble bourgade, et les inondés de 1856 ont trouvé partout une sympathie profonde et d'abondants secours. Mais pour ce fléau, comme pour tous les autres, la charité préventive est la meilleure. La nécessité d'obvier au retour de semblables malheurs, en utilisant, par une judicieuse répartition, la force aveugle qui les produit, était un objet bien digne de la sollicitude du gouvernement et de tous les hommes éclairés.

Le phénomène presque périodique des crues est inséparable d'un phénomène correspondant, l'irrégularité avec laquelle se répartissent les pluies. La quantité annuelle d'eau pluviale en France représente en moyenne, suivant les calculs réputés les plus exacts, une couche d'eau de 70 à 75 centimètres d'épaisseur, rapportée à la surface entière du pays. Les crues extraordinaires ont pour principe, en général, la coïncidence des fontes de neige et de glaces avec de nouveaux déversements d'eaux pluviales, parfois aussi avec des accidents souterrains, enfin avec les tempêtes, stimulant énergique et habituel des débordements. Ces divers accidents, se produisant ensemble avec une grande intensité, ont pour résultat l'afflux simultané des eaux dans plusieurs rivières d'un même bassin, et finalement leur accumulation dans le lit inférieur du fleuve central, émissaire unique de ces eaux.

Dans les luttes, tantôt individuelles, tantôt collectives soutenues depuis tant de siècles contre ce fléau, l'homme a été trop souvent vaincu, et de toutes ces défaites, celle de 1856 a été l'une des plus désastreuses, et, à coup sûr, la plus humiliante pour l'orgueil humain. Il a fallu reconnaître que depuis bien des années on avait marché au pas accéléré dans une fausse route, en élevant laborieusement, dans un but de protection, des ouvrages qui constituaient eux-mêmes, à un moment donné, une sérieuse aggravation de danger. Cet échec décisif et complet de l'endiguement longitudinal a

provoqué un retour à des idées plus rationnelles, idées fréquemment émises à des époques antérieures, mais qui n'avaient pas trouvé jusqu'ici, auprès des autorités, ni même auprès des hommes spéciaux, toute la faveur qu'elles méritent. Le point de départ du nouveau système se trouve dans un mémorable document, émanant du chef même de l'Etat, écrit sous l'impression récente et fortement raisonnée de la dernière catastrophe [1]. Ce document a servi de base au programme d'études imposé aux ingénieurs par l'autorité administrative [2]; il a influé heureusement sur la direction des nouveaux ouvrages de défense.

Ce système, qu'il nous reste à faire connaître, combine trois opérations bien distinctes : 1° l'imbibition des eaux pluviales dans les régions supérieures; 2° leur emmagasinement dans la région moyenne à l'aide de bassins de retenue ou lacs factices; 3° la substitution aux digues longitudinales, dans les vallées basses, de digues perpendiculaires formant des retenues ou réservoirs temporaires, où les hautes eaux s'étaleraient en flaques minces et forcément inoffensives.

Malgré des objections récentes, le reboisement des hauteurs escarpées nous semble devoir garder son rang parmi les moyens les plus énergiques d'imbibition. Il conserve des partisans nombreux et convaincus parmi les hommes les plus compétents, et il a de plus, pour lui, les témoignages unanimes du passé, témoignages considérables, car ils ne reposent pas sur des théories plus ou moins ingénieuses, mais sur des faits irréfragables d'expérience personnelle, que confirme le simple bon sens. Pour n'en citer qu'un exemple, les parlementaires du Dauphiné, qui, au XVII[e] siècle, proscrivaient coup sur coup le déboisement, en avaient reconnu de leurs propres yeux les pernicieux effets. Ils avaient vu encore debout, sur les versants les plus escarpés, ces sapins, «gazon des hautes montagnes,» barrages énergiques qui, sur les pentes les plus abruptes, retenaient les terres et amortissaient le déversement des eaux par des coudoiements multipliés à l'infini. On a dit que certains cours d'eau, parcourant des terrains boisés, fournissaient plus dans les crues que d'autres coulant constamment à découvert; mais cette expérience, faite sur deux ruisseaux insignifiants, ne paraît nullement décisive. Elle a d'ailleurs été faite sans tenir compte d'un élément important et difficile à préciser, la perméabilité respective des terrains. Un ingénieur distingué, adversaire zélé du reboisement, commence par démontrer que « les déboisements ont pour effet d'augmenter la quantité de pluie annuelle, » et fournit ainsi un argument de plus à l'opinion

[1] *Lettre* du 19 juillet 1856.
[2] *Circulaire* du 26 uillet 1856.

qu'il combat. Puis il va jusqu'à soutenir que « les déboisements diminuent plutôt qu'ils n'augmentent l'intensité des inondations, » assertion peu compatible avec la précédente. Enfin, il s'efforce d'atténuer l'importance des absorptions d'eaux opérées par les tiges et les feuilles, en attribuant à ces dernières la perméabilité « d'une simple feuille de papier, » tant l'ardeur de la polémique peut entraîner les meilleurs esprits à d'étranges paradoxes! Ces arguments nous paraissent peu sérieux; les partisans du reboisement peuvent toujours leur opposer un grand fait hydrologique qui n'est nié de personne, et que nous avons signalé dès le début de ce travail, la placidité relative du cours de la Seine, celui de tous nos fleuves qui traverse encore le plus de terrains boisés. Mais, indépendamment des reboisements et des gazonnements dans les terrains élevés, opérations coûteuses, et par conséquent de longue haleine, l'imbibition peut y être favorisée par une multitude de moyens peu dispendieux et purement administratifs. L'agriculture ne peut-elle pas combiner ses travaux avec ceux de la petite voirie, pour multiplier les fossés, les rigoles? Un bon régime d'imbibition aurait d'abord pour effet immédiat de diminuer les crues subites, mais il augmenterait aussi l'approvisionnement du sous-sol, alimenterait plus régulièrement les sources, favoriserait le drainage, et, par suite, améliorerait sensiblement la constitution hydrographique du pays. Le débit des rivières n'y perdrait rien, puisqu'elles recevraient régulièrement des sources une quantité d'eau égale en moyenne à celle que leur déversent capricieusement les ravins de la superficie. Le régime général y gagnerait sous tous les rapports : on obtiendrait ainsi plus de fraîcheur sur les plateaux, aujourd'hui trop promptement égouttés, plus d'égalité dans le débit des sources, moins d'inondations dans les grandes vallées.

La formation de bassins de retenue par le barrage de quelques vallons supérieurs dans les montagnes n'est point une idée nouvelle en France. Il en existe un spécimen considérable sur la haute Loire, à 12 kilomètres en amont de Roanne; c'est la digue de Piney, construite en 1711. Grâce à ce barrage, on peut retenir le fleuve, à l'époque des grandes crues, dans un vallon qu'il doit remplir jusqu'à une hauteur de 20 mètres au-dessus de l'étiage avant de pouvoir s'échapper par un pertuis large également de 20 mètres. Cette retenue énergique a sauvé plus d'une fois Roanne d'une destruction complète, et, sans elle, les désastres de 1856 eussent sans doute été plus grands encore. Un travail analogue, l'établissement du lac artificiel des Settons, a été récemment exécuté avec succès aux frais du syndicat des marchands de bois de Paris. On a organisé, dans une vallée supérieure du Morvan, la retenue et l'emmagasinement de la Cure,

l'un des affluents les plus capricieux de la rivière d'Yonne. Ce travail, qui permet de soustraire ou de déverser les eaux suivant les besoins de la navigation, a le double avantage de régulariser le service du flottage des bois, et de prévenir les inondations, en maintenant les eaux à un niveau à la fois utile et inoffensif.

Enfin, l'établissement des digues perpendiculaires et retenues temporaires, étagées de distance en distance dans les vallées basses, est incontestablement supérieur, *à priori*, à l'endiguement longitudinal, si rudement battu en brèche par les expériences de 1846 et 1856. Mais la question se complique et présente, au moins transitoirement, de graves difficultés quand il s'agit d'un fleuve comme la Loire, où le système des levées continues avait été établi sur une vaste échelle; où, à l'abri de ce rempart peu sûr, mais encore debout, l'industrie des riverains a développé, sur tous les points que, dans l'autre système, il faudrait sacrifier à l'étalage fréquent des eaux, des cultures bien autrement importantes et précieuses que de simples prairies. Il y aura là, tôt ou tard, des conflits difficiles à éviter entre l'intérêt public et des intérêts privés considérables. Suivant M. Vallès, le meilleur parti à prendre serait de combiner les deux systèmes, en ouvrant dans la levée actuelle, au-dessus du niveau des moyennes crues, une série de vannes destinées à l'épanchement pacifique des hautes eaux dans des retraites temporaires, protégées par la réserve des digues transversales.

Espérons que les efforts de la science et de la civilisation parviendront à soumettre et à marquer de leur empreinte le magnifique système hydraulique que Dieu a départi à la France. Peu de contrées présentent un relief plus favorable pour un bon aménagement des eaux courantes. On y retrouve cette tendance à un bienfaisant et puissant équilibre, cette heureuse moyenne de tempérament qui caractérise tout à la fois l'aggrégation des races dont s'est formée la nation française et le territoire qui lui a été dévolu, association providentielle de toutes les conditions physiques et morales nécessaires pour assurer la destinée d'un grand peuple. Dans certains pays, comme l'Espagne, la Grèce, l'Italie méridionale, le sol présente un relief essentiellement accidenté; les eaux s'y précipitent avec une rapidité qui rend leur aménagement difficile, et condamne les sommets à l'aridité. Dans d'autres, au contraire, comme certaines parties de l'Allemagne et de la Russie, la faible inclinaison des rivières donne lieu à d'immenses marécages. La configuration du sol français est entre ces deux extrêmes; elle offre des facilités exceptionnelles pour se préserver du péril des eaux et pour les utiliser, en les disciplinant, en les escortant depuis leur point de départ jusqu'à leur embouchure dans la mer.

L'appréciation raisonnée de nos ressources hydrauliques, la possibilité de les utiliser d'une manière plus complète, en mettant autant que possible nos campagnes à l'abri du double fléau de la sécheresse et de l'inondation, ont récemment inspiré à quelques bons esprits l'idée d'un aménagement général des cours d'eau qui arrosent la France. Cette idée, en ce moment même, fait son chemin, et deviendra tôt ou tard l'objet d'une grande préoccupation publique. Elle devait naturellement se faire jour dans un pays qui tend de plus en plus vers l'unité, où de plus en plus les intérêts divers se touchent, se pénètrent et s'unissent pour se fortifier mutuellement. C'est seulement au commencement de ce siècle que l'administration supérieure conçut la pensée d'appliquer le principe d'unité au régime de nos eaux intérieures. On en trouve comme le pressentiment dans une circulaire de Chaptal, recommandant aux préfets l'examen de notre régime hydraulique, au point de vue d'une utilisation plus complète. Cette idée, grande et féconde, ne fut comprise qu'imparfaitement. Depuis cette époque, d'importants travaux ont été projetés, exécutés, mais en quelque sorte au jour le jour, et seulement pour des fonctions spéciales du réseau hydraulique. La navigation intérieure, les desséchements et les irrigations, les endiguements, ont tour à tour attiré l'attention et provoqué les efforts de l'Etat ; mais, faute d'avoir été conçus sur un plan d'ensemble et dirigés vers un but général, les travaux sont restés en partie stériles. Les résultats ont rarement répondu au bon vouloir de l'Etat et aux espérances des populations. L'administration a presque toujours rencontré devant elle deux obstacles majeurs : l'un est la dépense; l'autre, plus grave encore, l'antagonisme des intérêts engagés dans les diverses fonctions du réseau hydraulique. Les riverains n'envisageaient les cours d'eau qu'au point de vue de tel ou tel service spécial d'utilité publique, ou, ce qui est pire encore, ils ne voyaient dans la question générale du bon emploi des eaux que la satisfaction d'intérêts individuels et immédiats. C'est ainsi qu'on a créé et multiplié des forces motrices, au détriment de l'intérêt de tous, chaque fois qu'on croyait pouvoir le faire impunément. Mais aujourd'hui les hauts administrateurs et ingénieurs ne se bornent plus à gémir sur ces conflits d'intérêts opposés; tous paraissent s'accorder à en chercher le remède et la conciliation dans un système d'aménagement général de nos ressources hydrauliques.

Ce plan embrasserait, dans chaque grand bassin fluvial d'abord, puis, en sous-ordre, dans chaque vallée, tous les services correspondants aux divers emplois des eaux : desséchements, irrigations, navigation, organisation des chutes hydrauliques, distribution des eaux potables, enfin, mesures préventives contre les inondations. Les tra-

vaux d'aménagement, se trouvant ainsi combinés au point de vue de tous les services entrepris d'ensemble, la somme des frais serait inévitablement inférieure à celle des dépenses afférentes à chaque service entrepris isolément. On comprend facilement, par exemple, que de cette réglementation générale ressortira virtuellement tout un ordre de choses préventif des inondations, ou, si l'on veut, l'exécution la plus économique et la plus rapide du système défensif que nous avons précédemment exposé. En effet, chacun des ordres de travaux qui forment pour ainsi dire les trois étapes de ce système, l'imbibition, les retenues supérieures, enfin, les digues de reflux, présentent une utilité complexe, puisque le volume d'eau qu'on parvient à soustraire ainsi au fleuve, où sa présence créait un danger, peut être utilisé pour l'irrigation, pour la création de forces motrices et pour le colmatage.

Cette œuvre de réglementation ne serait autre chose, au fond, qu'une prise de possession complète de notre territoire ; qu'une conquête pacifique, plus durable et plus fructueuse que celles de la guerre ou que les colonisations lointaines. Elle pourrait être opérée, soit par l'Etat seul, soit par le concours de l'industrie privée, mais toujours par une répartition normale du service des eaux suivant les circonscriptions hydrographiques. C'est surtout depuis que la concession des chemins de fer à des compagnies, a donné aux travaux publics une impulsion qui, autrement, n'eût été ni si prompte, ni si efficace, qu'on a entrevu la possibilité de charger également plusieurs grandes compagnies régionales de l'aménagement général des divers bassins. Ces compagnies s'engageraient à exécuter les travaux avec le concours limité de l'Etat, et trouveraient, pour l'excédant, une rémunération suffisante dans l'énorme plus-value des terrains reboisés, arrosés ou assainis. Sur ce terrain, comme sur celui des rail-ways, l'intérêt privé se ferait ainsi l'énergique auxiliaire de l'intérêt commun, avec l'aide et le contrôle du gouvernement. Ce mode de solution du grand problème des eaux nous paraît digne d'un mûr examen. Mais, de quelque façon que l'on s'y prenne, ce ne sera toujours qu'en utilisant les eaux de la manière la plus large et la plus complète, qu'on parviendra, sinon à en supprimer tout à fait, du moins à en amoindrir sensiblement le danger, et à éviter aux belles vallées de la France le retour périodique de calamités semblables à celles dont nous venons d'évoquer le souvenir.

B^on^ ERNOUF.

PASQUETTA

POÈME

A MADAME SABATIER-UNGHER

CHANT PREMIER

I

Printemps ! printemps ! l'Arno, soulevé dans ses rives,
Vers la mer à grand bruit porte l'eau des glaçons,
On sent monter partout des verdures craintives
Comme un désir aux yeux des timides garçons,
Et les cimes d'azur que l'Apennin déplie,
D'un long voile abritant la Toscane endormie,
Au bruit des vents grondeurs ferment ses horizons.

II

Les ceps aux bras lascifs, semés de perles blanches,
Grimpent en se tordant jusqu'aux plus hautes branches
Où la lumière chaude enivre les oiseaux ;
L'olivier rude et gris agite son front pâle
Comme un vieillard qui fuit le penser de ses maux,
Et, dans l'atelier sombre où forge la cigale,
Les seigles pour l'été tissent de blonds manteaux.

III

Printemps ! printemps ! printemps ! la nature immortelle
Rougit, après trois mois, de sa stérilité,
Et le soleil viril à sa grande mamelle

Porte le lait joyeux de la maternité :
Humanité, debout ! à l'œuvre, chêne et rose !
Croissez, pensez, vivez, malheur à qui repose !
Le squelette a frémi dans sa bière agité.

IV

Combien, sur l'herbe humide, au penchant des ravines,
S'ouvriront de bluets, et combien d'aubépines ?
Les nids s'empliront-ils dans la paix des buissons ?
Ainsi qu'un long essaim de mouches inquiètes
S'échappe de la gerbe à la fin des moissons,
Autour du front blanchi des tranquilles poètes,
Combien volera-t-il de nouvelles chansons?

V

Le sculpteur verra-t-il son imposant cortége
De fils obéissants joindre leurs mains de neige
Sur la tour formidable à l'ombre d'une croix ?
Combien entendra-t-on de baisers sous les treilles ?
Combien de nouveaux-nés, mordant leurs petits doigts,
Les bruns marins, penchés sur leurs femmes vermeilles,
Berceront-ils du pied devant leurs seuils étroits ?

VI

De tout ce qui naîtra Dieu seul saura le nombre ;
Enfants, bourgeons, épis, rêves de joie ou d'ombre,
Lui seul verra monter tous ces germes heureux !
Comme des ouvriers qui reçoivent leur tâche,
Sans savoir pour quelle œuvre, hommes, forêts et cieux,
Chacun de leur côté, travaillent sans relâche :
Le maître qui les paye a su penser pour eux !

VII

Printemps! printemps ! printemps ! Oh ! la fille charmante !
Ses yeux, doux et mutins, riaient dans ses cheveux ,
Comme au travers des joncs frétille une eau courante
Où se noie en passant le frelon curieux.
On l'appelait Pasqua : sa mère, une pauvresse,
Au prône, un jour de Pâque, en chuchotant sa messe,
L'avait laissé tomber dans l'encens des saints lieux.

VIII

Beppo, l'orphelin brun, cheminait avec elle
Dans le vallon qui fume autour de Bondoné;
Chacun d'eux ignorant comme une sauterelle
Depuis quelle semaille il pouvait être né :
Peut-être pensaient-ils qu'au delà des montagnes
Tourne un autre soleil sur d'étranges campagnes.....
L'oranger de quinze ans paraissait leur aîné.

IX

Si vous avez aimé, vous en savez l'histoire;
Si vous avez aimé sans remords et sans gloire,
Quand votre âme éclatait comme un bourgeon au vent!
Plus tard l'homme sait trop ce que son cœur désire :
Ce cœur souillé se ferme, et, sur son front souffrant,
Il cloue un masque lourd fardé d'un faux sourire
Que l'âcre passion ne lève qu'en pleurant.

X

Les nids s'effarouchaient de leurs éclats de rire!
Criant à tous propos, puis sautant sans rien dire,
Ils suivaient le hasard du sentier incertain :
Au moindre gué qui jase, au murmure d'un tremble,
Pour un méchant caillou tombé dans le chemin,
Comme des tiges sœurs qu'une haleine rassemble
Ils se prenaient bien vite et se gardaient la main.

XI

Derrière eux, au doux bruit des saisons disparues,
Les vieillards, accoudés sur les rudes charrues,
S'essuyaient quelques pleurs du revers de leur bras;
Les femmes, à pas lents, tirant leurs quenouillées,
Sous leurs chapeaux flottants se souriaient tout bas,
Et, rougissant un peu, cherchaient dans les feuillées
Ces chastes étourdis qui ne se tournaient pas.

XII

C'étaient de longs combats à coups de primevères,
Des fuites sous les bois, de farouches colères
Qu'apaise une rançon de baisers bien sonnants,

Puis des repos subits où le couple timide,
A l'ombre, dans les yeux se regardait longtemps,
Comme un passant qui voit, courbé sur l'herbe humide,
S'éclaircir son image en des flots transparents.

XIII

On faisait des projets, l'éternelle folie
Qu'on commet si bien seul, et mieux encore à deux,
Projets qu'une heure apporte et que l'autre heure oublie
Comme la mer qui joue avec l'éclair des cieux :
Quand on serait plus grand, on aurait, sous l'église,
Entre deux citronniers une chaumière grise,
Un gros chien pour garder les nourrissons peureux,

XIV

Quatre brebis à soi, se traînant dans la plaine,
Des brebis du bon Dieu, qui de lait et de laine
Fourniraient à foison tous les pays connus.....
Le haut soleil pourtant, monté sur les collines,
De son sourire ardent couvait les ingénus,
Le sable blond, criblé de lueurs argentines,
Pétillant et joyeux, chauffait leurs beaux pieds nus ;

XV

Et l'alouette, errant au travers des nuées,
Le vert lézard, frôlant les feuilles remuées,
Le grillon, sautillant sous la bruyère en pleur,
Le chêne qui s'égoutte, et la jeune prairie,
A la fois saluant l'amour et le bonheur,
Mêlaient, dans une sainte et charmante harmonie,
Les gaîtés de la terre aux gaîtés de leur cœur !

XVI

Leurs chèvres, autour d'eux, promenant des clochettes,
Couraient, sautaient, mêlaient leurs barbes inquiètes,
Frottaient leur corne usée aux buissons, et broutaient ;
Les boucs, graves et lents, dressant leur tête armée,
En paladins courtois sur le pré se heurtaient,
Et les agneaux gourmands dans l'orge clair-semée,
Tant que dure un baiser, en fraude s'écartaient.

XVII

Tout à coup Pasquetta s'arrête, cherche et crie :
« Carina ! Carina ! que devient l'étourdie ?
Quelque jour, tu verras, nous perdrons le troupeau ! »
Au vent le bouquet rose, au vent la blanche cape !
Un tintement s'agite au fond du Mugello :
Dans les sillons croulants la fillette s'échappe
Comme un caillou lancé qui rebondit sur l'eau.

XVIII

« Dans les blés, sans pudeur ! je vous lierai, princesse,
Si votre pied cornu vous égare sans cesse ;
Je vous lierai bien court comme un chien de deux mois.
Aujourd'hui, savez-vous ? on vous peint votre image ;
Traînez moins cette robe aux épines du bois :
Allons, le nez en l'air, l'œil vif et bon visage !
Regarde, mon Beppo, je la tiens cette fois. »

XIX

Le pâtre était muet ; ses yeux, pleins de lumière,
Traversaient le vallon, les grands monts, la rivière,
L'inconnu sommeillant dans sa sérénité ;
Dans ce torrent de bruits, d'ombres et d'étincelles,
Haletant, curieux, surpris, épouvanté,
Il se sentait au cœur trembler comme des ailes
Pour saisir de son vol l'ardente immensité :

XX

« Beppɔ, Beppo, dors-tu ? — L'Arno marche avec joie,
L'aigle, chargé d'éclairs, sans s'épuiser tournoie,
Dans l'air bleu le brouillard s'échappe pas à pas :
Où vont-ils ? où vont-ils ? — La méchante demande !
Crois-tu que les bergers s'embrassent mieux là-bas ?
Pour nous tenir tous deux, la vallée est bien grande :
Que t'importe une terre où je ne serais pas ?

XXI

La blanche Carina d'ailleurs s'impatiente.
Au feu des bûcherons, dans la cendre fumante,
J'ai pris trois gros charbons qui noirciraient l'enfer,

L'ombre à propos descend dans l'herbe qui bourdonne,
Voici nos bons rochers qui tendent leur dos clair :
Mon beau petit saint Luc, implore la madone
Qui descendra vers toi dans la fraîcheur de l'air !

XXII

— Un baiser, Pasquetta ? — Non, pasteur de paresse,
Qui dormez tout le jour mieux qu'un maigre olivier ;
Après. — De suite ! — Après. — Je le prendrai, traîtresse ! —
— Défends-moi, Carina ! » — Saisie à son collier,
La bête en vain s'effare, et bêle avec furie :
D'un bond charmant, l'enfant, derrière elle accroupie,
S'abrite de son front comme d'un bouclier.

XXIII

« Reste, cria Beppo, reste là, je t'en prie. »
Le groupe obéissant frémit sur la prairie ;
Les sureaux blanchissants, l'ébénier, les lilas,
Secouaient alentour leurs grappes enchaînées,
Et les yeux de la fille, ouvrant leurs noirs éclats,
Montèrent au-dessus des cornes étonnées
Comme des raisins mûrs dans les verts échalas.

XXIV

Oui, pauvre adolescent, oui, pâlis et frissonne,
C'est l'âcre amour du beau qui te gonfle le sein,
Vendange aux flots sanglants, bouillonnante à l'automne,
Qui brise sans pitié les amphores d'airain !
Sous ton doigt maladroit le dur charbon s'écrase,
Tous deux, peintre et modèle, errez dans votre extase,
Et vous n'entendez pas monter sur le chemin.

XXV

Vers vous, maigre et pensif, un homme s'achemine,
Longs cheveux étalés sous un bonnet vermeil ;
Dans ses plis nonchalants sa robe florentine
Lui roule jusqu'aux pieds la splendeur du soleil.
Au joyeux groupe, à l'œuvre informe qui s'achève,
Ses doux yeux, au travers du voile de leur rêve,
Sourient, comme un ruisseau qui s'éclaire au réveil :

XXVI

« Que fais-tu là ? » — Beppo trembla, Pasqua pourprée
Laisse en paix gambader la chèvre délivrée ;
La voix de l'étranger lui tombait sur le cœur !
« Pâtre, veux-tu me suivre, et venir à Florence ?
Je te ferai conduire aux grands arceaux du chœur,
De célestes agneaux défilant en silence
Sous les pieds blancs du Christ en robe de couleur.

XXVII

— « Seigneur, Pasquette et moi, nous n'avons qu'une mère,
La sienne. On rentre tard, et la nuit n'est pas claire ;
Quelquefois on a peine à tenir le troupeau.
Je vivrai dans le val, et j'y mourrai comme elle.
— Enfant, tu reviendras, tu seras riche et beau,
Et tu l'emmèneras, comme une demoiselle,
A son balcon sculpté chanter au bord de l'eau. »

XXVIII

La pauvrette surprise enveloppait son pâtre
De ces regards soumis, pleins d'amour idolâtre,
Que les femmes en pleurs font descendre des cieux :
« Il ment, fit-elle, il ment ! Seigneur, tu peux le prendre.
Seul, il voulait déjà suivre l'Arno joyeux :
Je suis grande, et bien forte, et je saurai l'attendre,
Pourvu qu'il m'aime encore, et qu'il soit plus heureux !.... »

XXIX

..... Quand le soleil roula, comme une hydre mourante,
Ses tronçons déchirés sur la plaine sanglante,
Un lourd cheval trottait loin de Vespignano ;
En croupe, bondissant à chaque fondrière,
Aux flancs du cavalier serré comme un anneau,
Le chevrier pensif se tournait en arrière
Vers un groupe obscurci debout sur le coteau.

XXX

La nuit calme allumait ses plus tendres lumières ;
Comme un groupe incertain qui fuit dans les clairières,
Les nuages muets, penchés avec langueur,

A pas lents défilaient sur les cimes lointaines,
Et le vent, tout chargé de rire et de fraîcheur,
Qui berçait dans les bois le sommeil des verveines,
Séchait en murmurant les yeux du voyageur.

XXXI

Oh ! qui saura jamais comment la voix des mères,
Les larmes du berceau, les cris des jeux bruyants,
Comment les noirs buissons, les oiseaux, les rivières,
Grossissent les pensers sous le front des enfants ?
Comme un bois nouveau-né qui veut croître à la vie,
Et, pour prendre sa séve à la brise et la pluie,
Agite autour de lui ses bras impatients,

XXXII

Beppo, de tous côtés respirant l'étendue,
Suivait les longs replis de l'horizon serein,
Et les reflets d'en haut sur la nuque tondue
Des moines attardés qui priaient en chemin ;
Comme un bonsoir du ciel qui passe et qui console
D'invisibles clochers l'*Ave Maria* s'envole,
Les grillons fatigués endorment leur refrain :

XXXIII

Ces bruits, ces visions, cette immense harmonie,
Sources d'où vient l'amour et d'où vient le génie,
Jaillissant çà et là, se gonflaient en ruisseau,
Et grondaient sourdement sur l'âme fleurissante
Du pâtre échevelé qui sera le Giotto !....
Pasquetta ? jusqu'au jour Pasquetta gémissante
Rêva seule dans l'ombre où gisait son troupeau.

CHANT DEUXIÈME

I

O puissance fatale ! ô génie ! ô génie !
D'où viens-tu ? qui t'envoie, étonnante folie ?
Du sein toujours brûlant d'un Dieu toujours fécond
Au hasard tombes-tu dans les âmes ouvertes
Comme un gland, pris au bec de l'aigle vagabond,
Que les pics étonnés des montagnes désertes
Ont senti tout à coup verdoyer à leur front ?

II

Comme une jeune mère à peine délivrée,
En te reconnaissant la terre déchirée
Tressaille dans l'espace et jette un cri d'orgueil !
D'où vient qu'en soi chacun t'appelle avec envie,
Mystérieux excès de la joie et du deuil,
Et jetterait au vent tous les jours de sa vie
Pour un lambeau de gloire étoilant son cercueil ?

III

Pourquoi t'en vas-tu dire au pâtre de Lydie :
« Debout ! coupe un bâton ; debout, chante et mendie ;
Demande aux bois ta couche et ton vin aux ruisseaux ;
Tu n'auras d'autres yeux que ton âme sonore
Pour voir blanchir la mer et planer les oiseaux ;
Mais ta voix défendra dans vingt siècles encore
Tes grands dieux avant toi pourris dans leurs tombeaux ? »

IV

Pourquoi t'en vas-tu dire à l'enfant qui caresse
Sa chamelle accroupie au pied des dattiers verts :
« La mer, la mer de sang à l'Orient s'abaisse,
Arrache-moi ce peuple aux soifs des longs déserts !
Quand tu seras lassé de ses lâches huées,
Sur l'âpre Sinaï tourmenté des nuées
Tu prendras dans la nuit le conseil des éclairs. »

V

« Phidias, au soleil fais enfanter la terre ;
Tout un peuple inconnu sommeille dans la pierre
Dont tes beaux Athéniens seront bientôt jaloux !
Toi, Démosthène, va mesurer sur la grève
Contre le cri des flots ton exorde en courroux !
Toi, Socrate, ô chercheur ! meurs, les yeux dans ton rêve,
Ton grand sourire au front, sans plier les genoux ! »

VI

Pourquoi vas-tu tirer sur le Tibre ou le Gange,
César de son falerne, Attila de sa fange ?
« Du bruit, du feu, du sang ! Glaive au poing, casque au front!
Au flanc des peuples neufs, écumantes montures,
Cavaliers de l'enfer retournant l'éperon,
Sans trêve et sans pitié fauchez les races mûres
Dans la plaine empestée où d'autres sèmeront ! »

VII

Pourquoi ? pourquoi l'été, pourquoi le vent d'automne ?
On n'a pas vu le maître, on fait ce qu'il ordonne :
Tous prêts, tous enivrés se lèvent sur-le-champ,
Tous, voyant devant eux fuir l'horizon immense
Où leur désir sans fin porte leur espérance,
Les uns, pris de fureur, d'autres, avec un chant,
Peinent sous le Destin qui les fouette en marchant.

VIII

La populace en vain les suit d'un œil stupide
Comme des étrangers dont les enfants ont peur,
Les vieillards épuisés hochent leur tête aride ;
N'ont-ils pas tous raison ? Rien ne vaut le bonheur !
Et les femmes, penchant leurs gorges transparentes,
Pour ralentir le cours de ces âmes errantes
Y jettent sans compter tous leurs baisers en fleur :

IX

Ces fleuves débordés, sourds aux cris de la plaine,
Engloutissent l'amour comme une épave humaine,
De pleurs et de regrets gonflés à chaque pas,

Et, ne sachant jamais sourire qu'aux étoiles,
Sur un lit écumeux roulent avec fracas
Vers le Grand sans limite, et vers le Beau sans voile,
Mer de l'éternité qui les attend là-bas !

X

N'eût-il pas mieux valu pour ce beau pâtre rose,
Dont un passant du geste a dirigé le sort,
Qu'il grandît au hasard où son ruisseau l'arrose,
Dans la glèbe où sa vie eût fleuri sans effort ?
N'eût-il pas mieux valu qu'il sentît en silence
Tour à tour se poser sur sa longue ignorance
Avec l'été la force, avec l'hiver la mort ?

XI

Qu'il mêlât flot à flot son amour tout entière
A ce limpide amour de l'humble chevrière
Qui voulait s'écouler sur le même chemin,
Et qu'au même cadran comptant chaque matin,
A d'autres ignorants il transmît l'existence,
Comme une coupe d'or qu'on passe en confiance,
Après l'avoir goûtée, à son proche voisin ?

XII

Non. Il faudra qu'il aille interroger sans cesse
La fleur qui lui sourit, le ciel qui le caresse,
L'ombre, qui, sans rien dire, offre un lit au penseur,
Qu'il demande au front pur des vierges printanières
Comment le vol d'un rêve en trouble la pâleur,
Au froc déguenillé de l'ermite en prières
Comment ses grands plis lourds déploient tant de ferveur !

XIII

De ses secrets puissants la nature est avare :
Comme un voleur armé qui viole un coffre-fort,
Lentement, sans haleine, il faudra qu'il s'empare
Des formes, des couleurs qu'enferme son trésor,
Pour jeter à son tour sous la grande lumière
Ses fantômes humains, plus vivants que leur père,
Dont l'immobilité méprisera la mort !

XIV

O montagnes d'azur dormant sur l'étendue,
Gigantesques sapins qui poussez dans la nue
Le roulis d'une mer suspendue à vos bras,
Quand Pasquetta s'en vient, amaigrie et souffrante,
Demander à la route un écho de ses pas,
Devant ses yeux gonflés, devant sa longue attente,
Arbres, clochers, maisons, ne vous abaissez pas !

XV

Dans le recueillement des muettes ogives
Ne lui laissez pas voir son peintre aux mains pensives
Peupler pieusement l'air du Campo-Santo,
Et, sous le vent de Dieu qui pousse en lui la flamme,
Comme un désespéré tordant le froid pinceau,
Jeter aux murs surpris les reflets de son âme
Qui luiront sur les morts dans la nuit du tombeau !

XVI

Car elle sentirait avec son cœur d'amante,
Ce cœur à qui suffit l'amour pour l'éclairer,
Comme un rayon d'étoile à l'herbe transparente,
Quel amas de rivaux elle va rencontrer :
Tous ces spectres, hélas ! ces ombres immortelles
Ont un regard si tendre et des robes si belles
Qu'elle-même, en pleurant, les voudrait adorer !

XVII

Car elle comprendrait que ces pâles ascètes
Dont il déchire encor la poitrine en haillons
L'entraînent jusqu'au fond de leurs maigres retraites
Qu'un crâne décharné peuple de ses rayons;
Que ces martyrs, roulés dans l'arène sanglante,
Partagent avec lui cette ivresse effrayante
Qui chante à pleine voix sous la dent des lions;

XVIII

Que ces blonds chérubins, que ces anges timides,
Qui l'ont à leur festin comme un frère accueilli,
Dans le frémissement de leurs ailes candides

Emportent sa mémoire et le bercent d'oubli !
Quel soupir, Pasquetta, quelle voix d'amoureuse
Lui pourront rappeler l'extase merveilleuse
Que leurs violes d'or ont fait pleuvoir sur lui?

XIX

Qui lui rendra surtout ces fièvres d'espérance
Que la Madone, ouvrant pour lui seul ses grands yeux,
Tout un long jour d'été lui jetait en silence
Aux chastes rendez-vous qu'ils prolongeaient tous deux ?
La rose fraîche est laide auprès de ce sourire;
Après la voix de Dieu qui lui pourra rien dire ?
La terre est trop petite à qui peut vivre aux cieux !

XX

Trop petite, et pourtant il y faut redescendre !
La chute en est plus lourde à qui planait plus haut,
Et la réalité, quand on la fait attendre,
Arrache à sa victime un plus rude sanglot.
Le meilleur des aiglons connaît la lassitude ;
La douleur grandissante avec la solitude
Ont bien des fois mouillé les yeux du grand Giotto ;

XXI

Bien des fois il a pris son cheval à la bride,
Sentant venir à lui dans le vent du matin
Les reproches soumis de la fille timide
Et l'appel suppliant de son bonheur lointain :
O grandes lâchetés dont l'âme se compose !
L'avenir hypocrite, étendant sa main close,
Lui conseillait toujours d'attendre au lendemain ;

XXII

Comme un bateau perdu, rebelle à son pilote,
Que le gouffre obstiné ressaisit et ballotte,
Il n'a pu s'arracher au divin tourbillon :
A chaque effort nouveau soulevant ses pensées,
Sans pitié l'a repris l'aveugle passion
Pour l'enivrer du bruit des œuvres commencées
Dans l'âcre volupté de la création !

XXIII

Ce soir, ce soir encor, que fait-il ? les ténèbres
Depuis longtemps déjà, sur les dalles funèbres,
Ont effacé l'orgueil des blasons insolents ;
Sous son front tourmenté le jour résiste encore,
Et comme un amoureux dont les baisers tremblants
Vingt fois se vont reprendre aux lèvres qu'il adore,
Vers sa fresque vingt fois il retourne à pas lents.

XXIV

A peine a-t-il senti le frôler en silence
Deux ombres qui longeaient les paisibles arceaux :
Ce murmure pourtant lui rend la conscience,
L'aile d'un roitelet ride parfois les eaux.
Lentement, son regard retombé dans la vie,
Sous un rayon furtif de la lune éclaircie,
Poursuit, sans y penser, ces amants des tombeaux.

XXV

Dans ces lieux effrayants qui s'égare à cette heure ?
La nuit bonne, ô Giotto ! la nuit, ne sais-tu pas ?
Plus que celui qui rêve aime celui qui pleure ;
C'est aux grandes douleurs qu'elle ouvre ses grands bras.
Cette ombre est l'orpheline, et cette ombre est la veuve :
Leur genou tressaillant heurte une pierre neuve
Qui porte, au lieu d'un nom, une empreinte de pas,

XXVI

Le pas mystérieux d'un voyageur céleste
Que la terre d'exil n'a retenu qu'un jour,
Plus qu'il n'en faut sans doute à l'affligé qui reste
Pour connaître la route et la prendre à son tour.
L'enfant, aux durs éclats des sanglots de la mère,
Comme un espoir lointain mêle un bruit de prière
Dans l'encens des jasmins qu'elle effeuille à l'entour.

XXVII

Si tu ne connais pas ce deuil ni cette femme,
Pourquoi trembler, Giotto? Sous son cercueil mouillé
Pourquoi réveilles-tu, des yeux jaloux de l'âme,

Ce mort que, par hasard, on n'a pas oublié?
Tu sais bien qu'au matin chaque soleil essuie
Plus de pleurs ici-bas que de gouttes de pluie,
Et qu'à voir tous nos maux on mourrait de pitié!

XXVIII

Ne fallait-il donc plus, dans ta poitrine lasse,
Qu'un soupir d'inconnus, une plainte qui passe,
Pour faire déborder ton fleuve de douleurs?
Les voilà les longs jeux de l'enfance envolée,
Les rires de Pasqua, les serments de bonheurs
Qui cherchent à la fois ta mémoire accablée,
Et c'est sur toi, Giotto, que tu répands ces pleurs!

XXIX

Car elle vient toujours cette heure inattendue
Où l'ambitieux pâle et l'artiste inconstant
Voient tout à coup s'ouvrir, sous leur marche éperdue,
Le gouffre empoisonné de leur isolement,
Heure de désespoir, de remords, d'agonie,
Où l'on rendrait à Dieu son reste de génie
Pour un baiser de femme et pour un cri d'enfant!

XXX

On a dit à son cœur de se taire et d'attendre;
Mais quand sa voix se lève, il la faut bien entendre :
Un sanglot dans la nuit venge l'humanité.
Quels que soient ici-bas les biens qu'on abandonne,
L'argent, le doux repos, sa joie ou sa santé,
Il reste un bien meilleur que n'a vendu personne :
Le besoin éternel d'aimer et d'être aimé.

XXXI

Mais le bonheur humain n'est qu'un oiseau volage
Qui s'amuse un matin à chanter sur nos toits,
Et si l'on n'a pas su le surprendre au passage,
Rien ne promet qu'il vienne une seconde fois.
Qui n'a rêvé pourtant, sur le bord des années,
A remonter le cours de ces eaux déchaînées?
Qui n'a cru voir le Temps reculer à sa voix?

XXXII

Le grand homme à genoux baise dans la poussière
Les pieds endoloris du blanc crucifié :
« Seigneur, à te servir, j'ai mis ma force entière ;
Je succombe, Seigneur, et j'implore pitié !
Laisse ton serviteur, après ta moisson faite,
S'il en est temps encor, prendre sa part de fête
A ce repas d'exil où tu l'as convié.

XXXIII

Un ange abandonné là-bas meurt à m'attendre ;
Tu ne fus jamais seul, toi qui fus homme un jour,
Et tu sentais, au bruit de ta parole tendre,
Marthe, Marie ou Jean tressaillir tour à tour.
Pour ne pas succomber aux plaisirs de la terre,
N'avais-tu pas besoin de regarder ton Père ?
Je ne suis pas un Dieu pour vivre sans amour !

XXXIV

Oui, ce mort est heureux qui reçoit dans sa bière
Les larmes d'une femme et les fleurs de l'été ;
Après l'avoir quittée il aime encor la terre,
Il sait pour qui prier dans ton éternité.....
Seigneur, préserve-moi de la douleur cruelle,
Eloigne de ton fils cette honte éternelle
D'avoir pu laisser tout sans être regretté ! »

CHANT TROISIÈME

I

Comme autrefois, quand vient la blanche matinée,
Un murmure vivant s'éveille au long du bois,
La source aux bonds joyeux ne s'est pas détournée,
Dans l'écho du sentier on suit encor sa voix,
Et les taureaux cornus, qu'elle abreuve en leur route,
Tranquilles, balançant leur naseau qui s'égoutte,
Vers le ciel rajeuni beuglent comme autrefois.

.....

II

Dans le vert Mugello rien n'a changé de place :
La même vieille vigne aux vieux piliers s'enlace
Sous le cloître désert qu'on traverse en montant,
La chapelle a gardé sa couronne de pierres,
Et du même côté, le soleil qu'on attend
Comme un ami qui heurte aux vitres coutumières,
Appelle à coups discrets le hameau chuchotant.

III

Voici le gros cyprès étalant son ombrage
Où le troupeau repu s'assoupissait en chœur,
L'oranger du voisin dépassant le treillage,
Comme un long bras qui tend ses fruits au voyageur ;
L'escalier caillouteux qu'ils gravissaient ensemble....
Giotto passe près d'eux, les cherche encore, et tremble :
Avant de le charmer son passé lui fait peur.

IV

Le vague souvenir, étendu par l'absence,
Qu'il avait emporté dans son âme d'enfance,
Pour l'humble paysage est devenu trop grand :
Déserteurs du foyer qui rentrez l'âme lasse,
Trouverez-vous toujours, pour le dernier tourment,
Votre champ rétréci, votre maison plus basse,
Comme un nain qu'on rencontre où l'on cherche un géant ?

V

Il lui semble qu'un autre, un enfant maigre et pâle,
Qu'il a connu jadis et qui lui ressemblait,
Venait, semant au vent sa chanson matinale,
Paître ici des chevreaux brouteurs de serpolet ;
Qu'un autre accompagnait, des baisers à la bouche,
Une petite fille, avisée et farouche,
Qui battait les grands bœufs et qu'un merle troublait.

VI

Mais entre l'homme ardent qui travaille et qui souffre,
Et ce pâtre étourdi, ce fantôme étranger,
Tout un obscur passé s'entr'ouvre comme un gouffre
Qu'il ne peut plus franchir et n'ose interroger.....
O nature ! ô despote ! en tes métamorphoses
Du cœur aux longs pensers, de l'arbre aux bourgeons roses,
De la brute ou de nous qui sais-tu mieux changer ?

VII

Le vent ronge la plaine et laboure la grève :
Leur rendra-t-il jamais tout ce qu'il leur enlève ?
Nos lambeaux à nos pieds saignent sur le chemin.
Dans un seul de ces corps qui croient vivre et pourrissent,
Auberges de hasard qui crouleront demain,
Combien peut-il passer d'êtres qui se trahissent,
Héritiers ennemis d'un unique destin ?

VIII

Que reste-t-il de vous, bambins toujours candides,
Chevaucheurs éternels du bâton de l'aïeul,
Dans ce tribun sanglant, dans ces chefs intrépides
Qui, vivant sans maison, dormiront sans linceul ?
Cheveux noirs, cheveux blancs, âme forte, âme folle,
Où l'homme s'emportait le vieillard se désole :
Sur le seuil ruiné l'écriteau reste seul !

IX

Oui, pense à toi, Giotto, pense à ton sort malade,
Tandis que le bouvier, sifflant et court vêtu,
Te frôle, sans chercher son pauvre camarade

Dans ce manteau de pourpre et ce front abattu ;
Va, tu peux retrouver sous la treille fleurie
Ta madone à sa place et Pasquette embellie :
Ton cœur, ton cœur d'enfant, le retrouveras-tu ?

X

Où prendras-tu la joie, et ces clartés du rire,
Langue chère aux amants dès qu'ils ont trop à dire,
Pâle désespéré qui ne sait plus aimer ?
Crains-tu pas qu'à son tour, devant ce doux visage,
Où tu cherches encore un rêve à rallumer,
Comme tes yeux déçus devant l'humble village
Ton âme avec terreur ne se sente fermer ?

XI

A grands pas, cependant, le voyageur se presse
Comme un lutteur en fièvre, altéré d'en finir,
Qui veut d'un coup descendre au fond de sa détresse
Et déchirer le masque au stupide avenir !....
La cabane, ô Jésus ! la cabane est ouverte :
Il entend haleter sous la tonnelle verte
La mère de Pasquette, et son rouet gémir.

XII

« Nanna, » cria Giotto — « Beppo, » cria la vieille,
Et pâle, et trébuchant vers la voix qui l'éveille,
Elle agite à tâtons ses deux bras étendus :
« C'est donc toi, mon enfant, j'ai l'oreille encor bonne.
Dieu saint ! moi qui croyais tous nos cierges perdus !
Donne-moi tes deux mains pour que je te pardonne,
Laisse-moi te toucher, car je ne te vois plus.

XIII

— Pauvre mère ! Et Pasqua ? — Pasqua t'attend, fit-elle ;
Quand mes yeux m'ont quittée, ils la trouvaient bien belle,
Voici deux ans. Depuis, je connais la saison
A la fraîcheur de l'aube et l'odeur du gazon.
On s'accoutume au mal, mais aujourd'hui j'en pleure :
Tu dois être si grand, si charmant à cette heure,
Et si joyeux !.... — Ta fille ? — Elle est dans la maison. »

XIV

Et l'aveugle, en tremblant, de ses mains décharnées
Le retient : « Elle dort, elle dort, marche bas.
Elle est allée, hélas ! pendant bien des années,
T'appeler chaque soir sous les vieux acacias ;
Moi, je branlais mon front, sachant la vie amère,
Mais elle me disait : « Tu l'insultes, ma mère !.... »
Ces enfants ont des cœurs qui ne leur mentent pas !

XV

Parfois on murmurait pourtant, à la veillée,
Qu'elle semblait malade et prête à se flétrir,
Et depuis vingt longs jours, dans mes bras effrayée,
Sur son lit, sanglotante, elle espérait mourir.
Ce matin, tout à coup, j'entends ses cris de joie :
« Il vient, je l'avais dit, la Vierge me l'envoie ! »
Elle s'est rendormie, et tu vas la guérir ! »

XVI

Elle dort ! Sombre nuit, couvre la vieille mère,
Prends au moins le chagrin si tu prends la lumière,
Cache-lui la langueur qui maigrit son enfant !
Elle dort : on croirait une image de cire,
Si son âme à son front n'envoyait par instant
S'éteindre le reflet d'un rapide sourire
Comme une lueur blême au cierge vacillant.

XVII

Oh ! comme la douleur grandit dans le silence !
Quand un geste, un soupir, une étreinte s'élance,
Les pleurs en leur chemin sont prompts à s'arrêter,
Mais devant ce lit blême où ne te voit personne
Un par un, tes remords, sens-les, sens-les monter,
Tel qu'un malade écoute, en sa nuit monotone,
Goutte à goutte l'orage à sa vitre tinter ;

XVIII

Cherche aux plis de ce front quelle indomptable peine
L'a pu creuser ainsi comme une jeune plaine
Où les torrents d'hiver sont trop tôt descendus ;

Compte tous les soupirs, les sanglots d'insomnies
Qui t'ont cherché dans l'air, et qui s'y sont perdus,
Les roses de l'amour que tu n'as pas cueillies,
Les baisers étouffés que tu n'as pas rendus :

XIX

« Pitié ! murmure-t-il, ô ma blanche endormie,
Pitié ! J'ai vu le fond de ma triste folie,
J'en sortirai de force, et la veux détester.
L'un sur l'autre appuyés, nous reprendrons la route,
Et je t'y conterai, si tu veux m'écouter,
Comme on apprend la vie, et combien il en coûte
Pour retrouver la paix qu'on n'eût pas dû quitter.

XX

Non, Dieu n'est pas jaloux dans ses calmes demeures
Où l'éternel soleil ne compte plus les heures,
De voir son œuvre bonne et ses enfants heureux ;
L'homme attend le bonheur comme un pré sa verdure ;
Rien ne lui défendit de confondre en ses vœux
L'amour du Créateur et de la créature :
Mon âme est assez grande et les tiendra tous deux !

XXI

Et plus il la contemple, et plus il la voit belle,
Plus il sent remonter sa pensée avec elle
Vers le rayonnement du ciel intérieur :
« Qu'allais-je donc poursuivre en mes veilles perdues,
Quand l'idéal vivant, à mes côtés en pleur,
M'apportait à la fois dans ses mains étendues
L'amour et la beauté, la gloire et le bonheur ?

XXII

Faudrait-il aux élus un plus profond sourire
Pour y puiser la soif de l'immortalité ?
N'es-tu pas la pudeur, n'es-tu pas le martyre,
La résignation et la virginité ?
Qui fait trembler ton rêve à tes lèvres pudiques,
Si ce n'est pas l'écho des harpes séraphiques
Qui roule autour de toi comme un parfum d'été?

XXIII

Oui, dans mes bras humains tu vas bientôt descendre,
Ton front refleurira sous mes baisers joyeux,
Mais l'ombre du beau corps qui peut tomber en cendre
Siégera par avance au cercle des heureux;
Si je t'aime, je veux que l'univers t'adore,
Et que les blancs dévots, traînant leur pied sonore,
Viennent du bout des mers se courber sous tes yeux ! »

XXIV

Et voici qu'à genoux, saisissant ses tablettes,
Comme sous un grand vent, de ses mains inquiètes
Giotto tremblant parcourt le rude parchemin,
Et lentement, la triste et radieuse image
Au travers de son cœur jette un reflet divin
Comme l'étoile pâle inclinant son sillage
Dans l'océan muet qui l'élargit sans fin.

XXV

Midi, midi splendide autour de la chaumière,
Avec ses cris d'oiseaux, ses parfums, ses rayons,
Eclatait, et la vieille achevait sa prière
Quand le peintre laissa retomber ses crayons :
« Comme elle dort longtemps aujourd'hui, fit la mère,
C'est le calme du cœur qui monte à sa paupière,
Et les réveils sont doux quand les sommeils sont longs. »

XXVI

En ce moment, Pasqua, sous la lumière vive,
Frémit comme un rosier surpris par le matin,
Sans chercher à rouvrir ses grands yeux, attentive
A l'invisible appel de son rêve lointain,
Se souleva, sembla suivre un bruit de l'oreille,
Puis pâlit ; la voilà, la voilà qui s'éveille :
Impatient, Giotto saisit la maigre main.

XXVII

Un soupir répondit, doux comme une volée
De colombes dans l'air, ou comme un dernier bruit
De fruit mûr qui descend de sa tige ébranlée,

Un soupir, et l'enfant retomba sur son lit :
« Pasqua, réveille-toi ; je fus mauvais, sois bonne,
Le coupable à son tour attend qu'on lui pardonne,
C'est Beppo qui revient, qui t'aime et te le dit ! »

XXVIII

Et sur le blanc visage où dort son espérance,
Pour trouver un baiser, une plainte, un seul mot,
L'amant blême jeta ses lèvres en silence.....
Mais il n'en retira qu'un horrible sanglot :
La bouche de Pasqua n'avait rien pu lui rendre,
Et, dans ce doux roseau fatigué de l'attendre,
L'Amour, trompé sur terre, était monté plus haut !....
. . . . . .

XXIX

Quand la sévère nuit d'un voile de silence
Etouffe par degrés les rires de Florence,
Devant Santa-Maria parfois viennent s'asseoir
Deux hommes en grand deuil, inclinés sous leurs rêves,
Que les derniers passants ne cherchent pas à voir,
Comme ces hauts sapins sanglotant sur les grèves
Dont le pêcheur troublé se détourne le soir.

XXX

Tous deux, l'un près de l'autre, accoudés sur la pierre,
Longtemps montent des yeux vers ces mers de lumière
Où naviguent en paix les mondes voyageurs,
Et l'immensité calme, ouvrant ses profondeurs,
Semble suffire à peine à leurs longues pensées,
Dans l'espace immobile et dans le temps chassées
Par l'ouragan brutal des humaines douleurs.

XXXI

Tous deux, les insensés, tous deux, pris dans la vie,
Ont voulu, pour combler leur âme inassouvie,
Saisir la gloire ensemble et la félicité ;
Mais sous leurs doigts ingrats l'amour tombe en poussière,

Et, tout meurtris des coups de la réalité,
Trop petits pour le ciel et trop grands pour la terre,
Leur vol infatigable entre eux reste arrêté.

XXXII

Deux fantômes au loin, sur la pénible voie,
Qui n'ont pris ici-bas que la douceur d'un nom,
Deux femmes, l'œil en pleurs et le front dans la joie,
A leurs doigts étoilés promènent le pardon,
Et les cœurs étonnés montent vers ce sourire
Comme les gouttes d'eau que le soleil attire
Dans le scintillement d'un paisible rayon.

XXXIII

. . . . . .

L'une est Pasqua riante, et l'autre est Béatrice
Qui parfois, en pitié prenant ce long supplice,
Descendent jusqu'au seuil escorter leurs amants ;
Et leur bouche de miel, sonnant comme une lyre,
D'un céleste récit amuse leurs tourments,
Tandis qu'en leurs grands yeux par instants revient luire
L'effroyable splendeur des douze firmaments !

XXXIV

Peintre et poète alors dans leur tête profonde
Entendent en sursaut se lever tout un monde,
Sous les rimes d'airain s'écrasent les pêcheurs,
L'Eternité s'entr'ouvre à la voûte éclatante,
Et le peuple étonné qui s'écarte avec peurs,
Du blanc Giotto qui passe au bras du maigre Dante
Boit l'ivresse divine aux larmes de leurs cœurs !

GEORGES LAFENESTRE.

Florence, 1862.

LES

RÉPUTATIONS POSTHUMES

MAURICE ET EUGÉNIE DE GUÉRIN

Maurice de Guérin, *Journal, Lettres et Poëmes.* — **Eugénie de Guérin**, *Journal et Lettres.* 2 vol. in-8o. Paris, Didier.

Tranchées avant le temps, les destinées les plus vulgaires inspirent toujours de l'intérêt. Une mort précoce nous touche, même quand elle ne paraît rien changer à l'avenir et remplace seulement, par un oubli un peu plus hâtif, une vie sans importance que l'obscurité attendait. Alors, aux êtres frappés ainsi prématurément, nous cherchons des dons particuliers, des qualités rares, qui nous fournissent une occasion de les louer, et qui justifient à la fois nos regrets et nos plaintes contre le sort. Cette habitude n'est pas sans excuse, car, outre qu'on est heureux, dans certaines circonstances irritantes, d'avoir un ennemi invisible à qui se prendre et de quereller le destin, il est bien vrai aussi qu'il y a toujours de quoi plaindre dans une jeune existence qui s'éteint, ne fût-ce que la beauté qui y périt, ou la vie même qui s'en échappe, ou, moins encore que cela, le chagrin naturel des gens à qui elle promettait d'être utile.

Mais si, au lieu de supprimer brusquement une vie de peu de prix, un être dans la masse, une âme dans la foule, la mort, plus difficile à satisfaire, dessèche tout à coup dans sa fleur une existence précieuse, une âme d'élite, à qui l'avenir semblait promis, s'étonnera-t-on qu'il y ait un peu d'excès dans nos éloges, un peu d'exagération dans nos regrets ? L'oraison funèbre est libre alors de se donner

carrière; les dons qu'elle vante, les vertus qu'elle célèbre, ont eu un commencement de réalité qui lui permet de déployer ses pompes à nos regards, et de nous éblouir sans nous surprendre. Elle peut à son gré, sans paraître suspecte, déchirer le voile tendu soudain sur cet avenir à peine ébauché, et lui communiquer sur-le-champ une splendeur parfaite, une beauté achevée et idéale, par cette miraculeuse perspective de la mort. La mort, dans ces conditions heureuses, est un lointain immédiat dont nous sommes quelquefois dupes et toujours complices, un décor grandiose dont nous serions fâchés de contester le relief, et auquel il nous serait pénible de ne point laisser prendre nos yeux. L'éclat des morts n'offusque point le regard des vivants ; l'amour-propre de ces derniers ne souffre guère de ces admirations posthumes où leur sensibilité trouve son compte ; et, au contraire, cette espérance pour eux n'est pas sans charme que, s'ils mouraient pareillement, on leur rendrait une égale justice, et qu'ils acquerraient le même droit, sous la pierre, à la même célébrité.

Combien ont été heureux de mourir jeunes ! combien se sont trouvés dispensés à propos de tenir des promesses que le coup qui les frappa fit regarder comme tenues ! Que de dettes qui semblèrent payées parce que le débiteur disparut ainsi avant l'échéance ! A ceux de qui on attendait du génie, la mort en tient lieu ; c'est une grande et victorieuse usurpatrice de réputation. Ils sont toute une génération, les Gilbert, les Malfilâtre, les Chatterton, à qui ce fut une fortune d'être victimes de cette bienfaisante fatalité, et de s'éteindre avant qu'on ne les mît en demeure de faire décidément leurs preuves. La postérité, toutefois, rectifie promptement ces jugements pleins de compassion que les contemporains portent au bord d'une fosse. Que reste-t-il aujourd'hui de Chatterton ? Un drame de M. de Vigny. Et de Malfilâtre ? Deux vers de Gilbert. Et de Gilbert lui-même ? Une strophe et peut-être le quart d'une satire. Un seul a survécu de ces génies improvisés sur un cercueil : c'est André Chénier. Mais celui-là s'est levé tout vivant du tombeau, sans aide ni charité de personne ; il s'est ressuscité lui-même, vingt-cinq ans déjà passés, ayant fait dans la poussière et dans l'oubli ce stage indispensable que la postérité réclame de ceux qu'elle prétend adopter pour jamais [1].

Je n'entends mettre sur la même ligne ni Maurice ni Eugénie de Guérin, dont la réputation toute nouvelle n'a encore rien à voir avec ce qu'on appelle la postérité. Eugénie de Guérin n'est pas célèbre : est-elle connue ? c'est beaucoup dire ; on vient seulement de publier

[1] Voir le travail que M. Léo Joubert lui a consacré dans la *Revue* (Livr. du 15 déc. 1862).

l'unique volume qui renferme toute son œuvre, et sa réputation, dans tous les cas, n'est guère sortie d'un petit cercle de discrets admirateurs. Je la crois destinée à grandir peu à peu, comme décline déjà celle de son frère. Ce ne sont point les mêmes talents. Nous verrons plus loin ce que l'union du sang et de la destinée laissa subsister entre eux de différences caractéristiques. En ce qui touche Maurice de Guérin, le mot de *génie* a été souvent prononcé et prononcé par des personnes qui s'y connaissent. M^me^ Sand et M. Sainte-Beuve qui, presque au lendemain de sa mort, le révélèrent à la France, n'ont pas été avares à son endroit de ce beau mot dont ils savent la portée et dont ils ont le droit de savourer la douceur. Ont-ils complétement échappé l'un et l'autre, dans l'éloge qu'ils ont fait de ce jeune homme, enlevé à vingt-neuf ans, à cette influence funéraire que subissent plus volontiers les âmes d'artistes, toujours ouvertes à l'enthousiasme, quand l'esprit critique se tait en elles en présence du tombeau? Le respect, la pitié qu'inspire l'infortune n'imposent-ils point silence, dans certains cas, aux objections et aux scrupules? En un mot, ne faut-il rien rabattre aujourd'hui de l'admiration que ces deux maîtres ont prodiguée à Maurice de Guérin, et abaisser, ne fût-ce que d'un degré, la place si haute qu'ils lui ont faite? J'éprouverais, pour mon compte, quelque peine à trancher résolûment une pareille question. La gloire, puisque gloire il y a, des deux Guérin, est une sorte d'affaire de famille où il y aurait mauvaise grâce à intervenir, une espèce de trésor domestique qu'on semblerait profaner en y portant les mains; leur réputation est comme privée, partant murée. La famille, par le soin qu'elle en a pris, en a fait un pieux dépôt que la vénération dont on l'entoure met en dehors des atteintes d'une critique trop rigoureusement impartiale. Voyons donc ce que furent Maurice et Eugénie de Guérin; voyons ce qu'ils firent, sans trop essayer de marquer des rangs et d'assigner des places.

Le nom de poète que M^me^ Sand et M. Sainte-Beuve donnent en toute occasion à Maurice de Guérin est moins justifié, ce semble, par ses vers que par sa prose. Quand M^me^ Sand le recommanda à notre admiration, c'est-à-dire dès 1840, elle ne savait point encore qu'il eût cousu parfois des rimes à ses idées, et l'auteur des *Causeries du Lundi*, qui le savait, ne lui en fait point trop d'honneur. Ses vers, en effet, sont la plupart du temps assez faibles, d'une facture molle ou monotone; l'abandon y tourne à la langueur; point de ces tours vifs, de ces mots rencontrés, de ces coupes fermes qui saisissent; une négligence préméditée aboutissant quelquefois à des négligences involontaires; et puis l'idée même en pâtit; la rime, trop facile, au lieu de la soutenir quand elle tombe, bronche avec elle, si bien que les paysages même, qui sont la grâce de Guérin, et la nature, qui est sa force,

dégénèrent en paysages et nature poétiques, c'est-à-dire de convention, dont l'épithète redondante et banale devient la marque de fabrique. Dans les douze ou quinze pièces qui composent le butin de ce versificateur malgré lui (son talent était ailleurs), j'en ai cherché vainement qui se lisent d'une haleine, sans fatigue, et qui soient achevées; la seule que l'on puisse citer n'a que dix vers, et rappelle, par le sentiment, quelque *quadro* d'André Chénier. Elle est intitulée la *Roche d'Onelle.*

Les siècles ont creusé dans la roche vieillie
Des creux où vont dormir des gouttes d'eau de pluie,
Et l'oiseau voyageur qui s'y pose le soir,
Plonge son bec avide en ce pur réservoir.
Ici je viens pleurer sur la roche d'Onelle,
De mon premier amour l'illusion cruelle :
Ici mon cœur souffrant en pleurs vient s'épancher.....
Mes pleurs vont s'amasser dans le creux du rocher.....
Si vous passez ici, colombes passagères,
Gardez-vous de ces eaux : les larmes sont amères.

On se tromperait en jugeant des autres vers de Maurice de Guérin par ce précieux fragment qui semble emprunté à la plus élégiaque, à la plus douce des églogues de Virgile. Nous l'avons signalé après M. Sainte-Beuve pour ne rien négliger des débris dont on a fait le buste de Guérin; mais, s'il survit, il le devra surtout à ses ouvrages en prose. Le morceau qui passionna dans le temps ses fanatiques est ce fameux *Centaure*, étude en quelques pages dont l'idée vint au poète à la suite d'une visite au cabinet des Antiques [1]. Depuis on y a joint *la Bacchante*, et cette *Bacchante* prouverait que Guérin avait conçu le projet de verser ainsi dans quelques moules anciens l'intime poésie qui fermentait au fond de son âme. En quoi consiste cette poésie? Je tiendrais à le préciser, car c'est là que réside, et non ailleurs, l'originalité très particulière et même un peu bizarre de Maurice de Guérin.

A voir ces titres : *le Centaure*, *la Bacchante*, on pourrait croire que c'est purement une originalité de forme, laquelle, en ce cas, ne lui serait guère personnelle, et qu'il essaya, comme un autre André Chénier, de faire revivre en des sujets grecs, le génie grec dont il se sentait pénétré. Et voici un nouveau Moschus, un nouveau Théocrite (nous en avons déjà beaucoup), un enfant de l'Attique, ou de l'Ionie, ou de la Sicile, un descendant d'Homère, au centième degré. Rassurez-vous, il n'en est rien. Si la conception du *Centaure* peut passer pour grecque, le style est loin d'avoir la sévérité de lignes que l'on

[1] Visite faite en compagnie de M. S. Trébutien, conservateur à la bibliothèque de Caen, qui est resté l'ami de la famille, et qui publie aujourd'hui les œuvres réunies d'Eugénie et de Maurice.

serait en droit de demander à ces imitations passionnées de l'antiquité. Il est plus tourmenté qu'énergique, et ce n'est pas ce qu'on appelle un style fait. Le relief en paraît quelquefois étrange, et tient surtout à un assemblage d'éléments disparates. L'élément latin y domine, mais mal fondu, mal assimilé dans l'ensemble. Guérin parle un peu le latin comme l'écolier de Rabelais, qui latinisait la langue nationale. On le surprend qui s'oublie à des curiosités de mots et de phrases. Il dira : « J'ai insisté sur mes traces primitives. » Il appartient, on le voit, à une école, ou du moins à un cercle de raffinés ; rien de mieux, mais la grande poésie ne s'accommode guère de ces minuties, et l'un des amis de Guérin, dont je vois le nom dans ses ouvrages, a poussé jusqu'à l'excentricité cette passion de raffinement. Guérin, sans aller aussi loin, se prévaut un peu gauchement de ce qu'il imite. Chez lui, cette belle harmonie du génie antique est souvent rompue par des contrastes qui font tache, par des saillies anguleuses. Il semble parfois qu'au moment où l'étoffe va retomber mollement de son propre poids, et s'arranger d'elle-même en plis majestueux, un nœud se présente qui la retient, la roidit, la casse, en détruit le charme unique et la beauté inimitable.

Si Maurice de Guérin est un néo-païen, comme on le donne à entendre, ce n'est donc point par la langue qui, chez lui, trahit l'effort, mais bien par la pensée. Nous touchons ici au point délicat. Nous sentons que nous allons froisser sans doute quelque honorable susceptibilité de famille ; c'est pourquoi nous éprouvons le besoin de nous appuyer d'un aveu du poète, aveu perdu dans son journal ou égaré dans une lettre intime, mais qu'on peut regarder comme l'explication de son système, comme la clef de son talent. Maurice de Guérin a écrit : « Il y a un mot qui est le dieu de mon imagination, le tyran, devrais-je dire, qui la fascine, l'attire, lui donne un travail sans relâche et l'entraînera je ne sais où : c'est le mot de *vie*. Mon amour des choses naturelles ne va pas au détail et aux recherches analytiques opiniâtres de la science, mais à l'universalité de ce qui est, à la manière orientale. »

Qu'importe, après cela, qu'on nous dise et qu'on nous répète que Guérin fit une fin chrétienne entre les bras d'un prêtre catholique ? Qu'importe que son âme, éclairée des lumières du dernier instant, ait paru, dans cette crise suprême, répudier son génie, et revenir à la foi simple du premier âge : il n'en est pas moins vrai que le Guérin réel et original, le vrai Guérin est tout entier dans ces quelques lignes. En tant que poète, il est bien plus que païen, il est indien, il est bouddhiste ; disons-le d'un seul mot, il est panthéiste, il ne vient ni de l'Eurotas, ni du Céphise, il arrive en droite ligne des bords du Gange. La confusion, non point prêchée et dogmatique,

non point brahmique ou hégélienne (Guérin n'a pas le loisir de se poser en philosophe), mais sentie, éprouvée, subie et acceptée, de l'homme avec la nature, leur identité, leur besoin de s'aimer et d'être ensemble, de se mêler et de ne former qu'un tout et une essence, telle est l'idée, telle est la passion qui, possédant Guérin jusqu'à l'obsession, l'enfanta poète et tira de lui quelques accents inconnus.

Le Centaure ne ressemble point à un de ces rêves, ou, si vous l'aimez mieux, à une de ces excentricités cosmogoniques, pareilles à celles qu'imagina Ballanche ; ce n'est point un tableau, un groupe antique à la façon d'André Chénier. Ce serait plutôt, sous une apparence grecque, une méditation hindoue. L'âme et la personnalité humaine s'y absorbent, s'y anéantissent dans le sentiment de la vie commune qui inonde la nature entière; l'homme ne s'y sent plus qu'à l'état de parcelle de cette immensité vivante à laquelle il tient par tout son être et qui est impuissante elle-même à le rejeter de son vaste sein. Oui, la sensation de la vie y domine, la jouissance de l'être y règne : c'est la palpitation de l'atome qui se glorifie d'être quelque chose du grand tout; il s'en élève une idée d'infini, et l'on y respire un mystérieux parfum d'éternité : « Puissants sur les fleuves, les bois, les vallées fertiles, les dieux se réjouissent à considérer la vie qui s'achemine sous leurs yeux. » C'est bien cela, une vie perpétuelle, marchante, grouillante et fourmillante incessamment, les êtres s'engendrant les uns les autres dans une spirale sans fin, l'immortalité transmise par la corruption. Pour surprendre les secrets de ce tourbillon divin, Maurice de Guérin a essayé de remonter jusqu'à l'origine, jusqu'aux dieux. Il a choisi pour type la monstrueuse trinité païenne, le composé de vie qui est à la fois dieu, homme, et bête tout ensemble, il a raconté la vie d'un centaure et peint l'émotion du monde enfant, encore engourdi dans l'éblouissement des premiers jours.

On pourrait en dire autant de *la Bacchante.* Au travers de ce second poême circule un même courant de vie organique et primitive, telle qu'elle dut se révéler à l'homme dans l'enfance de l'univers. C'est le premier étonnement de l'humanité qui sent son cœur battre au foyer de l'être et son sang cheminer dans l'artère commune; on y entend comme un bouillonnement généreux de la séve originelle. Il y court des frissons inconnus; un souffle y passe, qu'on prendrait pour l'haleine même du grand Pan. L'antique Cybèle, rajeunie par le poète, lui ouvre sa mamelle féconde, l'initie à ses plus profonds mystères et l'invite à mêler son âme à l'âme des choses.

Guérin, dans les rares morceaux qu'il ait achevés, est donc un

panthéiste ou plutôt un *vitaliste*, un païen à la manière du grand Gœthe. Là est sa voie, sa direction finale. Il mourut au moment où cette lente absorption de lui-même dans la nature venait définitivement de s'accomplir. *Le Centaure* et *la Bacchante* en marquent le terme ; mais on en découvre l'origine dans les écrits qui précédèrent ces deux poëmes, c'est-à-dire dans son *Journal* et dans ses *Lettres*. « Il est des sources, a dit Guérin lui-même, qui ne s'annoncent que par quelques gouttelettes d'eau. » Or, ces gouttes qui bientôt déborderont en torrent, déjà filtrent au travers des premières œuvres de Guérin et creusent un lit à sa poésie. Le *cahier vert*, c'est-à-dire le registre où il notait ses impressions de chaque jour, en est tout imbibé. N'était-il pas prédestiné à ce culte mystérieux de la déesse Nature, le contemplateur passionné qui s'écriait dès 1834 : « Si l'on pouvait s'identifier au printemps, forcer cette pensée au point de croire aspirer en soi toute la vie, tout l'amour qui fermentent dans la nature ; se sentir à la fois fleur, verdure, oiseau, chant, fraîcheur, élasticité, volupté, sérénité : que serait-ce de moi ! Il y a des moments où, à force de se concentrer dans cette idée et de regarder fixement la nature, on croit éprouver quelque chose comme cela. » Ailleurs, dans les élans d'un enthousiasme qui ressemble à une dévotion, il appellera le printemps « le divin printemps. » Enfin, voici une page du mois de septembre de la même année. Je ne crois pas que dans l'œuvre tout entière du poète on en trouve une seconde qui aille aussi loin :

« Le 28. — Tout se brouille au dedans et au dehors. Un immense chaos, la nature, les hommes, la science, l'universalité des choses roule ses flots contre un point isolé comme un écueil dans la mer, mon âme perdue dans l'écume et le bruit... Je soutiens l'assaut d'une onde infinie ; combien de temps tiendrai-je ferme? Si je m'abîme dans votre sein, vagues mystérieuses, m'arrivera-t-il comme à ces chevaliers qui, entraînés au fond des lacs, y rencontraient de merveilleux palais, ou, comme ce pêcheur de la fable, en tombant dans la mer, deviendrai-je un Dieu?

» J'ai douté de moi-même, d'un point imperceptible. Le doute qui couvrait ce point imperceptible a rompu ses limites, il couvre le monde; *un atome s'est dilaté sur l'univers entier. Je ne souffrais qu'en moi-même, je souffre en toutes choses.* »

« Le 29. — La graine qui germe pousse la vie en deux sens contraires; la plumule gagne en haut et la radicule en bas. Je voudrais être l'insecte qui se loge et vit dans la radicule. Je me placerais à la dernière pointe des racines, et je contemplerais l'action puissante des pores qui aspirent la vie ; je regarderais la vie passer du sein de la molécule féconde dans les pores, qui, comme autant de bouches,

l'éveillent et l'attirent par des appels mélodieux. Je serais témoin de l'amour ineffable avec lequel elle se précipite vers l'être qui l'invoque, et de la joie de l'être. J'assisterais à leurs embrassements. »

C'est à réjouir Hégel, Spinosa et Gœthe dans leurs tombeaux ! Cependant Guérin ne se monte pas constamment à ce ton ; il lui arrive parfois, surtout à ses débuts, de montrer moins d'abnégation, il s'oublie moins lui-même, résiste davantage à s'anéantir. Il craint de s'abîmer dans le gouffre qui l'attire, et dont il a le vertige. Enfin, il parvient encore à s'abstraire, non sans efforts, de la vie universelle vers laquelle il se sent entraîné. Avant de se plonger sans retour dans le sein de la nature, il l'étudie, il l'observe, la passe en revue. On dirait qu'il tient à se rendre compte, pour son excuse, de toutes les séductions qu'elle a et de toute la beauté dont elle dispose. La curiosité n'a pas encore cédé toute la place à la passion aveugle, et, bien que déjà le charme opère, on ne peut pas dire que la fascination soit complète. Guérin en est encore à se payer d'illusions comme celle-ci : « Ce n'est pas avec les yeux du corps, c'est avec l'œil de l'âme qu'il faut voir la nature réfléchie comme dans un miroir. » Attendez un peu, tout à l'heure, il ne la verra plus ni de l'âme ni des yeux du corps, mais des fibres, des nerfs, des moelles ; il ne la regardera plus, il la sentira en lui.

Pour en arriver à ce degré de sympathie organique et sensuelle, Guérin dut soutenir une grande lutte contre lui-même et se livrer de furieuses batailles. Les idées religieuses qu'il tenait de son éducation et de sa famille protestaient apparemment, et tandis que son génie le poussait à ce divin matérialisme, il dut sentir en lui de ces tiraillements chrétiens qui faisaient dire à Lamennais : « L'homme est écartelé, non pas à quatre chevaux, mais à deux mondes. » Cette période présumée de lutte et de transition où Guérin aimait déjà la nature avec transport, mais hésitait encore à lui faire les derniers sacrifices, nous a valu du moins de gracieuses pages. De cette époque datent ces jolis paysages, ces petits *coins* dont M. Sainte-Beuve a parlé. Le peintre, tout épris qu'il était de son modèle, restait assez maître de soi pour l'analyser en détail et le copier à loisir, en y ajoutant même une pointe d'idéal : « Journée belle à souhait : des nuages, mais seulement autant qu'il en faut pour faire paysage au ciel. Ils affectent de plus en plus leurs formes d'été. Leurs groupes divers se tiennent immobiles sous le soleil comme les troupeaux de moutons dans les pâturages quand il fait grand chaud. J'ai vu une hirondelle et j'ai entendu bourdonner une abeille sur les fleurs. En m'asseyant au soleil pour me pénétrer jusqu'à la moelle du divin printemps, j'ai ressenti quelques-unes de mes impressions d'enfance : un moment j'ai considéré le ciel avec ses nuages, la terre avec ses bois, ses

chants, ses bourdonnements, comme je faisais alors. Ce renouvellement du premier aspect des choses, de la physionomie qu'on leur a trouvée avec les premiers regards est, à mon avis, une des plus douces réactions de l'enfance sur le courant de la vie. » Plus tard, Guérin deviendra peut-être moins artiste, moins dilettante, moins gourmet de nature, moins habile à distiller ainsi de délicates impressions ; mais c'est qu'alors, perdu, noyé dans le sentiment de la *grande* vie, vaincu par le magnétisme du *grand* fluide, il aura conquis désormais ce qui fait aujourd'hui sa vraie et puissante originalité.

Il nous reste à parler de sa vie qui fut si courte. Nous ne l'avons point fait tout d'abord, non que ce soit un sujet à dédaigner (il n'est pas d'existence plus intéressante), mais parce que les oppositions qu'on y pourra remarquer avec son talent deviendront plus faciles à saisir, ce talent étant connu. Et, par la même raison, on comprendra mieux, malgré certaines divergences apparentes, comment le fond de la vie de Guérin et de son éducation devaient engendrer presque nécessairement un talent de cette nature. D'ailleurs, placés ici, ces quelques traits, les plus saillants de la biographie de Maurice de Guérin, brefs comme sa vie, nous conduiront par un chemin naturel à sa sœur Eugénie, cette autre moitié de Maurice, *animæ dimidium*.

Ils étaient nés au château du Cayla, près d'Alby, d'une famille noble, qui comptait des princes, des cardinaux, des grands-maîtres de chevalerie parmi ses membres, mais où la pauvreté était héréditaire. Fort jeunes, ils perdirent leur mère, et Eugénie, qui avait cinq ans de plus que Maurice, combla ce vide pour lui. La première éducation du poète lui vint de sa sœur. Il fut ensuite placé au séminaire, puis au collége Stanislas, un second séminaire après le premier, et destiné à l'état ecclésiastique. On lui croyait la vocation, on la lui désirait peut-être : mais on ne fit rien pour l'entraîner. Rien de ce côté ne perçait en lui de décisif, sinon que sa piété fervente le faisait prendre dès lors pour un jeune saint. Cette piété, toutefois, allait bientôt se compliquer de deux sentiments qui n'étaient point incompatibles avec elle : la mélancolie et l'amour. Rêveur par inclination, élevé presque orphelin dans un château solitaire qu'il n'abandonna que pour les froides murailles du cloître, Maurice devait arriver, par une pente insensible, à cet état presque maladif de l'âme qui se replie forcément sur elle-même, faute d'activité extérieure, et se consume ainsi comme un charbon sous la cendre. Son tempérament, non plus, ne l'en préservait pas. Il était d'une constitution frêle, d'une santé débile, tout lymphatique et nerveux, avec les grâces un peu efféminées d'une nature poétique. Il ne dura vingt-neuf ans qu'à

la grâce de Dieu, et sa vie de sensitive fut un secret continuel entre le soleil et lui.

Comment n'eût-il pas aimé ces divins rayons qui réchauffaient son être, cette vivifiante nature dont toutes les influences combinées ranimaient ses forces prêtes à s'éteindre? De là lui vinrent, sans doute, les courts instants d'aise et de contentement qu'il obtint dans sa fugitive existence. Rarement le bien-être, la jouissance de vivre alla, pour lui, jusqu'à la plénitude; mais il y suppléa par l'imagination. L'épanouissement que sa propre nature lui refusait, il le chercha autour de lui dans la nature extérieure, il l'admira, y participa; il devint panthéiste, si j'ose le dire, par tempérament, il aima l'univers fécond qui nous prête son immortelle jeunesse en échange de la nôtre qui nous manque, l'univers nourricier qui nous rend au centuple, quand nous savons en jouir, les biens que nous avons perdus.

Je disais qu'au sortir du séminaire l'amour était entré dans la vie de Maurice de Guérin, il n'y pénétra guère. C'était une première impression qui alla peu à peu s'effaçant et ne laissa bientôt plus de traces. Eugénie de Guérin, qui nous en nomme l'objet dans son journal, néglige même de nous dire si elle fut partagée. Il n'y paraît point. M^lle^ Louise de B..., vue au travers des confidences du frère et de la sœur, nous apparaît comme une bonne personne; mais un peu trop au-dessous des Eugénie et des Maurice. On peut conjecturer, toutefois, que ce penchant détourna ce dernier d'entrer dans les ordres et contribua surtout à développer ses instincts de poète. Enfin, ce fut, comme tout en Maurice, un sentiment d'imagination, un tendre souvenir, un excitant de rêverie.

Le jeune homme l'emporte avec lui dans un lieu fécond en émotions plus vives, en inspirations plus profondes, dans ce paraclet breton où Lamennais venait d'abriter son inquiétude, à la Chênaie, dans la solitude et le silence. L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, qui déjà couvait les *Paroles d'un Croyant*, y avait réuni autour de lui une petite congrégation de fidèles qu'il se préparait à lancer contre le siècle. Leurs noms ont survécu : c'étaient les Kertanguy, les Du Marsan, les Lamorvonnais, pour la plupart de jeunes saints comme Maurice. En eux, les erreurs, les préjugés, une certaine inclination à être dupes, tous les éléments enfin dont se compose ordinairement la sottise humaine et la poésie bretonne, prenaient de la grâce et du charme. Mais Guérin, quoiqu'il parût plus que jamais, sous les influences environnantes, catholique fervent et zélé, déjà inclinait en son sens, et suivait invinciblement sa propre direction. Je me le figure à cette époque comme un de ces beaux jeunes hommes de Platon, promenant leur jeunesse florissante dans les jardins

ou sur les rivages de l'Attique, lui toutefois, plus pâle et fatigué, ainsi qu'il convient à un moderne, une sorte de pieux Phédon, et pour guide, plus qu'un Socrate, un homme qui semblait alors le dernier envoyé de Jésus-Christ.

Lorsque la persécution, aveugle sans doute et injuste, mais en quelque façon provoquée, les dispersa, l'amitié recueillit Maurice déjà transformé. Cette âpre nature de Bretagne l'avait étreint, l'avait secoué; sa faiblesse la redoutait, et il lui préférait son ciel *bleu et arqué* du Midi ; mais plus l'émotion avait été violente, plus elle fut durable : le poète avait vu l'Océan et s'en souvint toujours. « Dites à l'Océan, écrivait-il plus tard de Paris, qu'un grain de sable le salue. » Après avoir passé au val de l'Arguenon, chez ses amis, quelques mois d'une vie charmante, tout imprégnée du parfum des affections domestiques, un beau jour Guérin s'envola vers Paris. Le poète était éclos, son éducation était faite. La Bretagne avait achevé ce que le Cayla avait commencé ; sur les grèves de l'une comme sous les arbres de l'autre, Guérin avait rencontré sa muse, laquelle, hélas ! n'est rien moins que catholique. Sa vie littéraire à Paris dura cinq ans (1834-1839), au bout desquels il mourut, et ne fut point heureuse. Nous l'offririons comme un nouvel exemple des obstacles que le talent rencontre et des luttes qu'il lui faut soutenir, si un pareil exemple était rare ; mais toute vie poétique nous en présenterait de semblables. Il professa, donna des leçons, courut les antichambres des journaux et des revues, et devint célèbre après sa mort. Le bonheur l'avait pourtant visité quelques mois avant. Il s'était marié selon son cœur à une jeune Indienne (remarquez ce détail) qui fut bientôt veuve. C'est au Cayla, où il était né, que Maurice de Guérin s'éteignit, le 19 juillet 1839. Et n'est-il pas vrai que, même en dehors de son talent, ou, si l'on y tient, de son génie, voilà un personnage intéressant, une destinée touchante, une excuse gracieuse à l'hyperbole?

Le personnage d'Eugénie Guérin n'a pas moins d'attrait, et même, s'il faut l'avouer :

La sœur nous touche ici ***presque autant*** que le frère.

Un peu plus âgée que lui, et réservée à le pleurer, car elle lui survécut de neuf ans, elle mériterait notre hommage rien que pour l'amitié étroite dont elle l'entoura, pour la tendresse maternelle dont elle couva son enfance rêveuse et sa jeunesse maladive ; mais cette amitié exceptionnelle, cette tendresse unique, elle ne s'est pas contentée de les ressentir, elle les a exprimées, et l'expression en est admirable. Son *Journal*, qui va nous occuper maintenant, en est plein et révèle une âme d'élite en même temps qu'un talent supé-

rieur. Ce *Journal* commence en 1834, c'est-à-dire à l'époque où Maurice vint à Paris. Plus fermement religieuse que lui, elle sentit qu'il était en danger, et voulut communiquer à toute heure, ne fût-ce que de loin, avec cette âme périclitante. Les conseils qu'elle lui donne, les avertissements, les prières qu'elle lui adresse sont à la fois d'une sœur et d'une sœur de charité ; elle essaye de le rattacher à ce dieu, qui n'est pas le dieu des poètes, et auquel elle demeure étroitement unie.

Mais que l'on se tromperait en ne voyant en elle qu'une dévote distinguée ! C'est un poète, elle aussi, un poète qu'une vocation sollicite et entraîne. Seulement, l'activité de la vie domestique, à laquelle se consacrent encore quelques provinciales, la préserve de l'abus et des langueurs du rêve. Elle a bien autre chose à faire qu'à rêver dans cet indigent château du Cayla. Et le ménage, et la lingerie, et la cuisine, et les pauvres, et les soins de la piété, et les nuits passées au chevet des malades ? Maison patriarcale où la pauvreté a sa poésie ! Là règne l'antique respect ; là, le serviteur appartient à la famille qu'il vénère et dont il est aimé. Et cette noble fille elle-même, Eugénie de Guérin, elle se fait la servante de tout le monde, avec un je ne sais quoi qui empêche de la confondre avec personne. Quand elle passe, accompagnée de sa sœur Marie (Mimi ou Mimin dans l'intimité), on ne s'y trompe point. Si simples qu'elles soient, on les appelle les demoiselles, *las doumaïselos*. Il y a aussi un frère, Eram, ou Erembert, grand chasseur et gai danseur celui-là, le mondain de la famille. Et au-dessus d'eux, le père, bon, grave, affairé, consulté, que l'on connaît au loin, et qui figure en toute circonstance. Tous aujourd'hui sont morts, excepté Mimin (je ne résiste pas à lui conserver ce nom), Mimin, dépositaire de tant de souvenirs sacrés ; Mimin, gardienne vigilante de toutes ces chères mémoires. Quel tableau, quel roman, si ce n'était la réalité même !

Il y avait, on le devine, une sympathie mystérieuse, une communauté immédiate entre Eugénie et Maurice. Quand elle éprouvait le besoin de s'épancher, elle écrivait sur son *Journal* : « Ceci n'est pas pour le public, c'est de l'intime, de l'âme, *c'est pour un.* » Et ailleurs : « Mon avenir s'attache au tien, ils sont frères, j'ai fait de beaux rêves à ce sujet. » Cet avenir n'alla loin ni pour l'un ni pour l'autre. Eugénie de Guérin, qui ne visait qu'à agrandir celui de son frère et à rétrécir le sien, échoua également dans cette double tentative. En vain elle a tout fait, elle a usé sa sollicitude pour sauver la vie de ce frère qu'elle aimait

Beaucoup moins que son Dieu, beaucoup plus qu'elle-même;

il lui est mort entre les bras ; en vain elle tenta de ressusciter sa mé-

moire, en livrant au public le peu qu'il avait écrit, elle mourut à son tour avant d'avoir achevé de publier ses œuvres ; en vain, pour dernier recours, elle se réfugia dans sa modestie et sa simplicité, et s'enferma dans son deuil, résolue à ne consacrer qu'à Dieu les restes d'une vie désormais sans but, elle n'a pas même réussi à s'anéantir. La voilà presque célèbre malgré elle, et ces confidences, ces regrets, ces larmes décorés du prestige d'un talent qui s'ignore, la mettent au niveau de ce frère en faveur de qui elle eût voulu s'effacer. Elle eût écrit, si elle l'eût daigné, de biens beaux livres; mais elle jugeait ce soin inutile, ou ne s'en croyait point capable. Elle s'en remettait à Maurice du souci d'écrire et de composer. « Joujou du cœur, disait-elle, qu'une plume pour une femme; vous autres hommes, c'est différent! » Mais en dépit d'elle-même, elle avait une âme sonore où vibraient toutes les émotions nobles. Quelquefois un cri lui échappe : « Moi je vivrais d'aimer : soit père, frères, sœur, il me faut quelque chose. » Elle a beau dire que « sa vie fournit peu, » la vie fournit toujours assez à quiconque unit comme elle au privilége de sentir le don de peindre. Le peu d'heures qui restaient inoccupées au château du Cayla, on les employait à la lecture, et la lecture profite dans la solitude. M^lle^ de Guérin était bien réellement une savante. Elle lisait surtout *la Vie des Saints ;* mais elle lisait aussi l'*Odyssée*, sinon dans le grec, au moins dans la traduction latine. Après une journée de lessive, elle se compare naïvement à la Nausicaa d'Homère, et la comparaison a du vrai, si l'on oublie certaine timidité que l'on puise dans *la Vie des Saints* et que ne connaissait point Nausicaa. Tous les classiques lui passèrent par les mains, et elle ne se contenta pas de les feuilleter, car elle les sait par cœur. Elle a tiré de ce commerce habituel ce qu'elle en devait tirer sans le vouloir, un style, et il est exquis. On y démêle bien, comme chez le frère, l'imitation des grands modèles, mais avec plus de naïveté, plus d'harmonie. L'archaïsme même, violent chez Maurice, arrive ici à propos, et fait merveille à la place qu'elle lui donne. Par exemple, il y a un mot, un petit mot excellent, juste et bien dérivé, que le désenchantement, l'ennui inévitable, ou quelque dépit, ramènent souvent sous sa plume, c'est le mot *se déprendre*. Elle *se déprit* de beaucoup de choses, la pauvre demoiselle, dans sa vie qui ne fut pas longue; mais que ce vieux mot rajeunit sur ses lèvres, et comme elle l'emploie bien!

S'il me fallait exprimer par une seule idée l'onction qu'on trouve à ce style, la saveur particulière de ces petits paysages, de ces intérieurs de famille, de ces tableaux pleins d'une douce lumière, où glisse comme une ombre nécessaire et attendue quelque mélancolique pensée de philosophie ou de religion, et pour cadre, pour

fond, pour ciel, ce constant amour fraternel qui tout illumine et qui tout remplit, je me hasarderais à dire que Mlle Eugénie de Guérin est une sorte de Joubert féminin, si ce n'est qu'à autant de charme elle joint plus de relief et d'accent : jamais sèche, jamais guindée, abondante en piété, en charité, et aussi en esprit. Elle cite à merveille ses auteurs, et même quelques-uns qui sont très profanes ; elle adore le petit soulier d'Esmeralda, elle dit à son frère, en copiant Mme de Sévigné : « L'air de Paris me fait mal à ta poitrine, » et, par-ci, par-là, une boutade de femme de lettres : « Sans encre ! de l'encre enfin ! » et de fins mots de critique, par exemple celui-ci, qui est à ravir : « L'amour est chez Walter Scott un fil de soie blanche dont il lie ses drames. » Elle plaisante même, quand elle est en bonne humeur, sur certaines idées de dévotion qui lui viennent, sur certaines prières bizarres qu'elle adressait au ciel dans son enfance : « Je lui demandai une fois que ma poupée eût une âme ; mais cette fois je n'obtins rien. » La même jeune fille qui, embrassée par un pauvre auquel elle venait de faire l'aumône, rencontrera cette phrase charmante : « Ce baiser de pauvre me fut au cœur comme un baiser de Dieu, » la même jeune fille va commencer un autre numéro de son journal par une vraie folie, une curieuse exclamation de ménagère : « Voilà une puce, une puce en hiver ! » Pour mon compte, j'adore cette puce, et c'est partout le même laisser-aller ; le même abandon.

Elle supprima pourtant, si nous l'en coyons sur parole, quelques confidences qui ne lui vinrent qu'au bord des lèvres : « Tout ne se dit pas ; que sert ? Dieu seul peut le comprendre et consoler le cœur quand il est triste. » Eh quoi ! la tristesse pénétra donc dans cette âme égale et candide ? Quelque flot d'amertume et d'ennui déborda le mur de résignation dont elle avait entouré son cœur ? Il y eut donc en elle, avant la mort de Maurice, je ne sais quels désirs voilés, quels regrets mystérieux, qui ne se rapportaient pas complétement à lui ? Mon Dieu oui, et elle-même nous l'avoue, et c'est tant mieux qu'il en soit ainsi, car Eugénie de Guérin, femme et poète, nous paraîtrait trop au-dessus de la vie réelle si quelque rêve, chaste et doux comme elle, ne s'était jamais insinué dans un coin de son âme. Elle dit quelque part : « J'aurais voulu un bonheur à moi, » et ne nous confie point lequel. On n'ose le rechercher, mais il paraît bien certain qu'à un moment donné elle conçut quelque secret espoir, souffrit d'une intime douleur. En elle enfin se brisa un je ne sais quoi où elle avait mis sa pensée, et c'est alors qu'elle se tourna plus avidememt vers le ciel. Ici je pourrais citer vingt passages : « Le 20 mars 1836. — J'ai besoin d'écrire et d'un confident à toute heure. Je parle quand je veux à ce petit cahier ; je lui dis tout, pensées, peines, plaisirs, émotions, tout enfin, hormis ce qui ne peut se dire qu'à Dieu, et en-

core j'ai regret de ce que je laisse au fond du cœur. Mais cela, je ferais mal, je crois, de le produire; ma conscience se met entre la plume et mon papier. Si ceci t'étonne, mon ami, avec la vie que tu me connais, souviens-toi que Marie l'Egyptienne était fort tourmentée dans la solitude. Il y a des esprits malins répandus dans l'air. »

Déjà, dans les années précédents, elle avait écrit un morceau curieux, qu'elle traita plus tard de folie, mais qui resta néanmoins dans son journal :

« 27 mai 1835. — Dans ma solitude aujourd'hui, je n'ai rien trouvé de mieux à faire que de paperasser, de revoir mes vieux souvenirs, mes écritures, mes pensées de jadis en tout genre. J'en ai vu de bonnes, c'est-à-dire de raisonnables, de pieuses, d'exagérées, de folles comme celle-ci : « Si j'osais, je demanderais à Dieu pourquoi je suis » en ce monde; qu'y fais-je? qu'ai-je à y faire? Je n'en sais rien. » Mes jours s'en vont inutiles, aussi je ne les regrette pas..... *Si je* » *pouvais* me faire du bien ou en faire à quelqu'un, seulement une » minute par jour! » Eh! mon Dieu, rien n'est plus facile : je n'avais qu'à prendre un verre d'eau et le donner à un pauvre. Voilà comme la tristesse fait extravaguer et mène à dire : « Pourquoi la vie, puis- » que la vie m'ennuie? pourquoi les devoirs, puisqu'ils me pèsent? » pourquoi un cœur? pourquoi une âme? » Des pourquoi sans fin; et on ne peut rien, on ne veut rien, on se délaisse, on pleure, on est malheureux, on s'enferme, et le diable, qui nous voit seuls, arrive pour nous distraire avec toutes ses séductions. Puis, quand elles sont épuisées, le suicide reste encore. »

Il ne faut pas s'y tromper, Eugénie de Guérin n'a écrit cela qu'une seule fois et s'en est aussitôt repentie. Désormais, dans cette âme religieuse, le chagrin se résoudra bien vite en prière : « Le 5 mai 1837. — Pour me distraire, j'ai feuilleté Lamartine, le cher poète. J'aime l'hymne au rossignol et bien d'autres de ses *Harmonies;* mais que c'est loin de l'effet que me faisaient ses *Méditations!* C'étaient des ravissements, des extases; j'avais seize ans : que c'était beau! Le temps change bien des choses. Le grand poète ne me fait plus vibrer le cœur, il ne m'a pas même pu distraire aujourd'hui..... Essayons autre chose, car il ne faut pas garder l'ennui qui ronge l'âme. Je le compare à ces petits vers qui se logent dans le bois des chaises et des meubles dont j'entends le crac-crac dans ma chambre quand ils travaillent et mettent leur loge en poussière. Que faire donc? Il ne m'est pas bon d'écrire, de répandre je ne sais quoi de troublé..... Je sais quelque chose de mieux. Cent fois je l'ai essayé, c'est la prière, la prière qui me calme. Quand, devant Dieu, je dis à mon âme : « Pourquoi êtes-vous triste et pourquoi me troublez-vous? »

je ne sais quoi lui répond et fait qu'elle s'apaise à peu près comme quand un enfant pleure et qu'il voit sa mère. »

Où vont toutes ces pages, dont quelques-unes sont funèbres? à Dieu qui les inspire, même quand il les condamne; à Dieu qui console et qui guérit. Quand Eugénie de Guérin, « trop inclinée sur ses pensées, » comme elle le dit, frémit de leur profondeur, elle relève tout à coup son cœur et ses regards vers ce ciel qu'elles réfléchissent et dont elle a l'instinct jusqu'à s'imaginer parfois qu'elle y est née, et se rappeler cette patrie divine. Elle a le mal du pays (ce sont ses propres paroles), elle est nostalgique du paradis.

« Pauvre corps humain! faut-il que notre âme soit là-dedans! » C'est ainsi qu'elle maudit *cette guenille* dans les mauvaises heures; mais à certains moments l'espérance lui revient, et avec l'espérance la gaieté. La guenille alors retrouve son prix. Eugénie de Guérin est bien femme, quoiqu'elle en ait, et toute la poésie du monde, mêlée au plus pur sentiment religieux, ne l'empêche pas d'avoir quelques petites idées de femme (on l'en aime davantage), des coquetteries, des curiosités, quelque désir secret de beauté, de jeunesse. Sans oublier jamais « de porter envie aux saints qui ont toutes ces belles étoiles sous leurs pieds, » elle se complaît aussi dans des pensées plus mondaines: elle parle du bal où elle fut, de la musique qu'elle entendit; elle aime enfin « à revoir le sentier de sa vie dans la solitude. » Cela va loin, et je ne sais si je m'abuse, mais je soupçonne au bord de ce sentier solitaire quelque épine où sa main fut blessée.

Ce qui est plus certain que toutes ces conjectures peut-être téméraires, c'est qu'elle finit par se consoler, soutenue par l'amour fraternel, et la poésie aidant. Son journal est parsemé de vers dont beaucoup ne sont que des citations et ne lui appartiennent point; mais ceux-ci, je crois, sont bien à elle :

Que ne puis-je accourir, enfant, quand tu m'appelles,
Quand tu me dis : je t'aime et te veux caresser;
Et que tes petits bras, comme deux blanches ailes,
S'ouvrent pour m'embrasser!
De blancs agneaux que j'ai me caressent souvent,
Une colombe aussi sur mes lèvres se joue;
Mais lorsque je reçois le baiser d'un enfant,
Il me semble qu'un lis s'est penché sur ma joue,
Que j'ai tout le visage embaumé d'innocence,
Que tout mon être enfin devient suave et pur.
Ineffable plaisir, céleste jouissance!
Que n'ai-je tes baisers, enfant aux yeux d'azur?

Ils méritent d'être encadrés à côté de la *Roche d'Onelle* de son frère.

Un jour vint où la poésie même manqua : Maurice était mort. Le *Journal* d'Eugénie de Guérin ne fut plus qu'un *De profundis*, mais tel que l'entonnèrent en des occasions pareilles un saint Augustin ou un saint Bernard. « Lui et moi, avait-elle dit, nous étions les deux yeux d'un même front. » Elle demeura comme aveuglée du coup qui éteignit le regard fraternel et ne retrouva de lumière qu'en Dieu.

« Le 21 juillet 1839. — Non, mon ami, la mort ne nous séparera pas, ne t'ôtera pas de ma pensée : la mort ne sépare que le corps ; l'âme, au lieu d'être là, est au ciel, et ce changement de demeure n'ôte rien à ses affections. Bien loin de là, j'espère ; on aime mieux au ciel où tout se divinise. O mon ami, Maurice, Maurice, es-tu loin de moi? m'entends-tu ? Qu'est-ce que les lieux où tu es maintenant? Qu'est-ce que Dieu si beau, si puissant, si bon, qui te rend heureux, par sa vue ineffable en te dévoilant l'éternité? Tu vois ce que j'attends, tu possèdes ce que j'espère, tu sais ce que je crois. Mystères de l'autre vie, que vous êtes profonds, que vous êtes terribles, que quelquefois vous êtes doux ! oui, bien doux, quand je pense que le ciel est le lieu du bonheur. Pauvre ami, tu n'en as guère eu ici-bas, de bonheur ; ta vie si courte n'a pas eu le temps du repos. O Dieu ! soutenez-moi, établissez mon cœur dans la foi. Hélas ! je n'ai pas assez de cet appui..... — Besoin d'écrire, besoin de penser, besoin d'être seule, non pas seule, avec Dieu et toi. Je me trouve isolée au milieu de tous. O solitude vivante, que tu seras longue ! »

Que ne puis-je citer des pages entières ? On n'a qu'à ouvrir le volume pour les trouver. Tout ce *Requiem* est à lire. Un peu de sérénité revint pourtant :

L'âme se met à l'aise en conservant son pli,

a dit en prose Eugénie de Guérin, sans s'apercevoir que sa pensée se tournait d'elle-même en un vers harmonieux. Elle vécut du souvenir de son frère comme elle avait vécu de sa vie. Elle essaya non-seulement de faire connaître son talent, mais, autant qu'il fut en elle, d'épurer sa mémoire. Elle avait à cœur d'en effacer certaines défaillances, à ce qu'il lui semblait, de Maurice, défaillances religieuses qui pesaient sur sa propre conscience. Le panthéisme qui perce dans *le Centaure* et dans *la Bacchante*, l'inquiétait, et elle allait publiant cette fin pieuse où l'Eglise avait triomphé. Ne blâmons pas même ce zèle : s'il fut indiscret, il a son côté respectable, et que nous fait après tout que Maurice de Guérin ait ou non en mourant répudié les doctrines et le souvenir de La Mennais? Il y resta du moins fidèle durant toute sa vie, malgré les efforts que l'on fit de toute part pour l'en détacher.

Aussi bien, la question n'est pas là. Il suffit de savoir maintenant si Maurice et Eugénie de Guérin, étroitement unis, et même un peu confondus dans la mémoire des hommes, se survivront longtemps et justifieront auprès de la postérité la réputation posthume qu'on leur a faite. En nous rappelant la puissance réelle du frère, le charme exquis de la sœur, nous regrettons presque ici d'avoir élevé quelque doute à cet égard. *Le Centaure* est bien original, et le *Journal* d'Eugénie de Guérin garde une inaltérable fraîcheur. Quoi qu'il en soit, que l'avenir infirme ou ratifie le jugement porté par M. Sainte-Beuve et M^me^ Sand, ce qu'il n'effacera jamais dans les esprits qui se souviennent, c'est la grâce de ce couple idéal, l'étroite et charmante fraternité de ces deux aimables figures.

A. CLAVEAU.

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES

V

Munich. *L'Astérisme*, par le professeur VON KOBELL. — *Expériences sur la respiration*, par le docteur PETTENKOFER. — Londres. *Introduction du système métrique en Angleterre*, rapport de la Commission parlementaire. — Edimbourg. Société royale. *Le refroidissement séculaire de la terre*, par le professeur William THOMSON. — *La chaleur solaire*, par le même ; réponse de M. FAYE. — Paris. Académie des sciences. *La respiration pendant le sommeil*, par M. J. DELBRUCK. — *Recherches sur la luxation de la mâchoire*, par M. le docteur MAISONNEUVE. — *Action du haschisch sur l'économie animale*, par M. DE LUCA. — *La génération spontanée*, travaux de MM. BALBIANI, POUCHET, JOLY et MUSSET. — *Dissolution de la soie*, par M. J. PERSOZ fils. — Société d'acclimatation : *Les animaux destructeurs des serpents dans l'Inde*, par M. HAYES. — *Certains arbres du Japon*, par M. Eugène SIMON. — *L'Eucalyptus globulus*, par M. RAMEL. — Industrie. *Une locomotive fumivore*, système *Friedmann*.

Après un repos de quelques mois, l'activité scientifique s'est réveillée, et le trimestre qui vient de finir nous offre divers travaux dignes d'intérêt. Suivant notre habitude, nous commençons par l'étranger, en signalant à l'attention de nos lecteurs un remarquable mémoire sur l'astérisme ou actinisme (rayonnement), présenté par le professeur von Kobell à l'Académie des sciences de Munich.

L'astérisme a déjà été l'objet des recherches de MM. Brewster, Babinet, et Vogler. Voici en quoi consiste ce curieux phénomène : Si l'on prend une plaque métallique polie, et que sur cette plaque on tire avec un burin, par exemple, des lignes parallèles assez rapprochées, on verra, en la tenant sous un certain angle contre la lumière d'une bougie, une ligne de

lumière qui coupe les parallèles perpendiculairement. Si l'on tire d'autres parallèles coupant les premières à angle droit, on verra une croix aux branches perpendiculaires entre elles. Si le deuxième système de parallèles est oblique au premier, les branches de la croix seront obliques. S'il y a trois systèmes de parallèles se coupant entre elles dans des directions parallèles aux côtés d'un triangle, on apercevra une étoile lumineuse à six rayons. Si enfin l'on tire des lignes partant d'un centre commun, on voit, sous un certain angle d'incidence, un cercle lumineux. Si nous regardons à travers les bouts parallèles et polis un cylindre de verre d'une longueur de deux centimètres et demi, et d'un diamètre d'un centimètre environ, nous voyons un cercle lumineux, dont la périphérie passe par l'image de la flamme. Des phénomènes semblables se remarquent dans différents cristaux et minéraux cristallisés, surtout lorsque leur surface a subi une légère corrosion, soit naturelle, soit artificielle. Les observations de M. von Kobell portent particulièrement sur ce dernier cas d'actinisme. Le procédé qu'il emploie pour obtenir l'image rayonnante est ingénieux : Il étend sur un carreau de croisée un morceau de drap dont un des bouts est mouillé; puis, sur la partie sèche du drap il place un cristal d'alun, par exemple. La chambre où se fait l'expérience est close et éclairée par une seule bougie. L'observateur avance son cristal de manière à le mettre en contact avec la partie mouillée du drap, et l'en retire aussitôt; il répète cette opération plus ou moins de fois suivant les circonstances. Puis, prenant le cristal entre le pouce et l'index, il l'approche de la flamme, de manière à obtenir une incidence à angle droit; il l'écarte ensuite de cette position en le faisant tourner peu à peu jusqu'à ce que le reflet de la lumière arrive à l'œil en produisant une image distincte sur la surface du cristal dont le contour se dessine sur une feuille de papier noir mat placée en dessous, afin que l'effet lumineux se détache plus nettement. Et pour que la lumière ne pénètre pas dans le cristal par les côtés, on les couvre avec le pouce et l'index. L'image se voit mieux lorsqu'on est à deux ou trois pas de la bougie : si la corrosion a eu lieu sur une seule surface de la lumière l'image est simple; mais s'il y a eu corrosion sur les deux faces opposées, on voit l'image directe, et cette même image renversée. Ainsi, dans le premier cas, on voit trois raies partant d'un centre; dans le deuxième cas, on en voit six. Si, pour corroder le cristal, au lieu d'eau on se sert d'acide nitrique ou chlorhydrique, on a immédiatement une étoile à six branches. Cette expérience suffit pour donner une idée de ces curieux phénomènes dont la cause est encore un mystère, mais qui peuvent conduire les savants à constater quelque nouvelle loi de l'optique.

Les ingénieuses recherches du docteur Pettenkofer, de Munich, sur la respiration, offrent un intérêt plus immédiat. Bien que cette fonction essentielle de la vie ait été l'objet des études d'hommes éminents, bien qu'elle se présente d'elle-même, dans des cas innombrables, à l'observation directe du médecin, elle est loin d'être parfaitement connue. Son principe, son mode d'action, ses effets sur l'ensemble de l'organisme, renferment encore bien des obscurités, de véritables problèmes, pour lesquels les expériences, telles qu'elles se pratiquaient, ne pouvaient fournir

que des solutions incomplètes. Dans les conditions naturelles et normales de la vie, la respiration se fait sans gêne aucune; l'animal mange, boit et dort librement; l'air se renouvelle autour de lui; il peut se promener et favoriser, par l'exercice, l'action de l'air sur les poumons. Mais, dès que ce même animal était soumis à des expériences scientifiques, ces conditions se trouvaient aussitôt modifiées : on enfermait le sujet dans un étroit espace, et l'air ne se renouvelant pas, sa respiration était bientôt plus ou moins gênée. Frappé de ces inconvénients, le docteur Max Pettenkofer s'est adressé au roi de Bavière, et a obtenu de ce prince les fonds nécessaires à la construction d'une chambre de grandeur suffisante, munie de tous les appareils nécessaires pour le renouvellement de l'air en des proportions déterminées, et pour la mesure et l'analyse des différents gaz dont l'air qui sort de la chambre est chargé. Il lui est ainsi permis d'étudier le sujet placé dans des conditions parfaitement normales, et de déterminer, en outre, les modifications qu'apporte aux produits de la respiration une alimentation donnée.

Avec cet appareil, on arrivera à résoudre rigoureusement, et d'après des données vraiment scientifiques, des questions restées douteuses en quelques points ou résolues empiriquement. Dans quelles proportions, par exemple, et dans quel espace de temps l'air doit-il être renouvelé dans une pièce? Ces conditions varient nécessairement, non-seulement pour chaque individu, mais aussi suivant le nombre de personnes qui y sont enfermées et suivant les dimensions de la pièce. Notons encore que ce n'est pas seulement la respiration qui modifie l'air respirable, la transpiration fournit sa part d'émanations organiques; c'est là surtout ce qui vicie l'atmosphère d'une chambre close. A moins donc de pouvoir renouveler l'air d'une quantité déterminée, et de pouvoir mesurer, au moyen d'une analyse exacte, le produit sortant, il est impossible d'arriver à des résultats satisfaisants. L'air est impropre à la respiration lorsqu'il contient une quantité anormale d'acide carbonique. M. Pettenkofer a d'abord fixé l'excédant de cet acide, que l'on peut supporter sans gêne, comparativement à celui qui existe dans l'air libre, qui en contient 0,0006. D'après ses expériences, ce chiffre peut s'élever à 0,001 avant que l'odeur de la pièce devienne désagréable. Mais ici ce n'est pas seulement l'acide carbonique qui agit, ce sont les autres émanations organiques provenant de la transpiration. Si l'on charge l'air d'un centième d'acide carbonique par la voie chimique, la respiration n'en est pas trop gênée; mais si ce centième est fourni par un être vivant, c'est-à-dire s'il est mêlé à des émanations animales, on a de la peine à le supporter.

La chambre construite sous la direction de M. Pettenkofer est un cube ayant deux mètres et un tiers environ de côté, ce qui donne un volume de $12^{m},7$ cubes. Cette pièce est meublée d'un lit et d'une table, et il reste de la place pour s'y promener. Le renouvellement de l'air se fait à l'aide d'un ventilateur que l'on peut régler de manière à fournir depuis 15 jusqu'à 75 mètres cubes d'air par heure. L'échange de l'air vicié contre l'air pur se fait de manière à ne pas produire de courant incommode. Lorsque la dose est fixée à 15 mètres cubes par heure, il n'entre par seconde que

5 millièmes de mètre cube ; à 75 mètres cubes par heure, il n'en entre par seconde que 2 centièmes. Or, pour constituer un courant incommode, il faudrait au moins un mètre par seconde. Quant aux moyens scientifiques nécessaires pour évaluer le produit de l'être vivant enfermé dans l'appareil, la physique et la chimie en offrent de nombreux, et il est inutile de les détailler ici. L'air introduit et l'air expulsé sont mesurés par des compteurs à gaz perfectionnés ; on les analyse à l'entrée et à la sortie. Les résultats acquis jusqu'ici à la science par les expériences auxquelles s'est livré M. Pettenkofer, de concert avec M. Voit, physiologiste distingué, ont du prix et en font espérer de plus intéressants encore. Une alimentation essentiellement azotée fournit à l'expiration le maximum d'acide carbonique, soit 841 grammes par vingt-quatre heures ; une diète de dix jours a donné un minimum de 289 grammes. Pour le chien, le maximum d'acide carbonique expiré est beaucoup plus élevé que pour l'homme. En d'autres termes, l'homme élimine plus de moitié moins d'azote que le chien. Le savant professeur poursuit ses expériences, et nous ne doutons pas qu'il n'arrive bientôt à des résultats nouveaux. Nous les constaterons avec d'autant plus de soin que tout ce qui touche au phénomène de la respiration est d'un intérêt capital pour l'hygiène.

Il se prépare en Angleterre une révolution aussi importante qu'elle est pacifique. Il ne s'agit de rien de moins que de l'introduction dans ce pays de l'admirable système métrique français. Pour se faire une idée de la valeur réelle de ce progrès, il suffit de se rendre compte des poids et mesures employés actuellement en Angleterre. Les Anglais ont deux espèces de livres : la livre *avoir-du-poids*, de 7,000 grains, divisée en 16 onces, et la livre *troy*, de 5,760 grains, divisée en 12 onces. Ce dernier poids ne s'emploie que pour l'or, l'argent, les pierres précieuses et les médicaments. Quant aux mesures de longueur, 12 pouces font un pied, 3 pieds un *yard*, 5 1/2 *yards* font une perche, 40 perches un *furlong*, et 8 de ces derniers un mille, dont 69 1/2 font un degré de l'équateur. En fait de liquides, 2 pintes font un quart, et 4 quarts un *gallon*. Pour les céréales, 4 *pecks* font un *bushel*, et 8 *bushels* un *quarter*. En voilà assez pour faire voir combien sont surannées et incommodes les divisions des mesures et des poids actuels. Plusieurs fois, ce système a été attaqué au sein du Parlement ; mais toujours l'attachement aux anciennes habitudes, qui caractérise les Anglais, l'a emporté. Cette fois cependant, il paraît que le système métrique sera vainqueur. Emu de ce fait que, depuis près de trente ans, les savants anglais se sont émancipés de l'ancienne routine, en se servant exclusivement, pour leurs recherches scientifiques, des poids et des mesures métriques, le Parlement a enfin nommé une commission, dont le rapport, qui vient d'être publié, est tout à fait favorable au changement désiré. On en jugera par les questions suivantes, adressées à M. Graham, directeur de la monnaie : « *Demande*. Le système métrique présente-t-il de grands avantages? — *Réponse*. Oui, et dans les recherches scientifiques il a remplacé le système ordinaire. — Trouvez-vous que ce soit un avantage du système métrique d'offrir dans ses divisions une espèce de langage commun, mieux compris par les savants à l'étranger que

l'ancien système? — Oui, c'est un grand avantage. — Est-il vrai qu'à cause de la différence entre les systèmes français et anglais, les Français négligent les mémoires scientifiques anglais où l'on a employé notre système national? — Sans doute, et à cause de cela on ne les traduit souvent pas. — Emploie-t-on le système métrique dans les ouvrages scientifiques destinés au peuple? — On commence à en faire usage dans les livres élémentaires. — L'emploie-t-on dans les mémoires destinés à la Société royale? — Oui. — La Société royale exige-t-elle qu'on l'emploie? — Pas formellement; mais je crois que l'usage du système anglais ne serait pas favorablement accueilli. — Si vous vouliez opérer un changement de système, n'aimeriez-vous pas à le faire de manière à vous conformer à ce qui se ferait partout ailleurs? — Oui. »

L'interrogatoire du professeur Miller, de Cambridge, n'a pas été moins favorable à la modification proposée. Ce savant a déclaré qu'il était absolument impossible de se servir sérieusement du système anglais pour la chimie, et que les fabricants de balances de précision à Londres ne fournissaient maintenant que des poids métriques. Depuis la publication de ce rapport, une députation s'est présentée chez M. Milner Gibson, président du bureau de commerce, pour insister auprès de lui sur la nécessité d'adopter généralement le système métrique. Le professeur Owen, qui en faisait partie, a montré l'utilité de ce système dans l'histoire naturelle. Si, par exemple, un physiologiste anglais s'avise de donner le poids du cerveau ou de quelqu'autre organe d'un animal suivant le système de sa nation, le physiologiste étranger se trouvera embarrassé à cause des deux livres, *avoir-du-poids* et *troy*; et, dans le cas des mesures linéaires, il ne saura pas si la « ligne » signifie la dixième ou la douzième partie du pouce. Bref, le procès est jugé, et il y a lieu de croire que le système métrique sera adopté législativement en Angleterre cette année même.

On sait, et nous en avons maintes fois parlé dans la *Revue*, qu'au dire de presque tous les géologues, le centre de la terre est occupé par de la matière fluide incandescente, et sujette à un refroidissement progressif. S'associant à cette théorie, le professeur William Thomson a récemment présenté à la Société royale d'Edimbourg un mémoire dans lequel il s'efforce de fixer l'époque où s'est formée la première écorce solide du globe, supposé parfaitement liquide à l'origine. On admet généralement qu'à mesure que nous descendons au-dessous de la surface terrestre, la température augmente dans le rapport d'un demi-degré centigrade par 16 mètres environ. M. Thomson fixe la température des roches en fusion à 3,889°; or, en admettant que la terre fût à l'origine dans un état d'incandescence fluide, il établit que sa solidification initiale a dû avoir lieu il y a 20 millions d'années au moins et 400 millions d'années au maximum. La marge, on le voit, n'est pas petite. Les millions d'années ne coûtent pas plus à l'intrépide géologue que ne coûtent les millions de francs au romancier qui veut enrichir un de ses héros. Il est vrai que ses comptes (ou contes) sont exactement faits, et ses calculs rigoureusement déduits, mais calculs et comptes ne reposent que sur des hypo-

thèses, et comme ces hypothèses sont gratuites, nous laissons à deviner ce que valent les résultats : *Ex nihilo nihil fit.* Que sont, nous le demandons, les profondeurs mesquines que nous avons atteintes, comparées aux 6,333 kilomètres du rayon terrestre? Comment arrivera-t-on jamais à déterminer la chaleur centrale par les quelques degrés que nous pouvons mesurer près de la surface, surtout si, comme le pense M. Thomson, la température doit augmenter en progression décroissante? Théorie d'ailleurs très douteuse, puisqu'on serait plutôt tenté de croire qu'à mesure que l'on approche de cet océan central de feu, la température devrait augmenter en progression croissante. Du reste, notre auteur rencontre sur son chemin des obstacles dont il ne peut se dissimuler l'importance, puisqu'il s'efforce de les écarter. Ainsi, par exemple, si on lui fait observer que la terre, étant à l'état de fusion complète, on ne saurait concevoir une action naturelle qui déterminât à un instant donné un refroidissement progressif et permanent, capable d'anéantir les 7,000 degrés de chaleur qui auraient existé dans le principe en sus de celle que nous avons maintenant, il répond en ces termes : « Je dis, *ce que l'on ne peut nier selon moi*, qu'une grande masse de roche en fusion, librement exposée à notre atmosphère, présentera, dès qu'elle aura fait son écorce, dans quelques heures ou dans quelques jours, ou tout au plus en quelques semaines, une surface tellement refroidie, qu'on pourra y marcher impunément. » Nous avouons pour notre part, que nous sommes très disposé à nier un pareil résultat. Un canon qui sort du moule conserve sa chaleur pendant plusieurs jours, et nous ne conseillerions pas au paysan napolitain de marcher sans souliers sur la lave, trois ou même quatre semaines après qu'elle a coulé du Vésuve. Que sera-ce donc quand il s'agit de notre globe? Mais ce qui donne le coup de grâce aux conclusions du professeur Thomson, c'est cet aveu qu'il fait lui-même un peu plus loin, « si à un moment quelconque la terre se trouvait avoir une mince écorce de 50 à 100 pieds d'épaisseur de granit, renfermant une masse fondue et continue d'une pesanteur spécifique moindre de 20 p. 100 à la surface, où la pression est petite, cet état ne saurait durer que quelques minutes, parce que la rigidité d'une coque solide d'une surface aussi vaste par rapport à son épaisseur ne compterait pour rien, et que le moindre dérangement en ferait plier et crever une partie, de sorte que le liquide incandescent déborderait par les crevasses de l'écorce solide et en recouvrirait la surface. » Mais alors, que devient toute la théorie de la liquidité du globe terrestre? Qui ne voit que dans cette hypothèse, la mince écorce initiale qu'on lui suppose, sans cesse crevassée, brisée et liquéfiée de nouveau ne se serait jamais consolidée? On s'étonne qu'un savant de tant de mérite, et aussi connu que M. Thomson, puisse se laisser ainsi entraîner de contradiction en contradiction par le désir de découvrir des faits qui échappent à nos recherches.

Ce même savant a tout récemment publié, dans le *Macmillan's Magazine*, un article non moins curieux sur l'origine et la durée passée et future de la chaleur solaire. Cet article a scientifiquement la même valeur que le mémoire précédent. M. Thomson commence par avouer que nous

ne savons pas du tout si le soleil perd ou non de la chaleur, ni combien il en perd dans le cas affirmatif. D'un autre côté, il regarde comme certain que le soleil en gagne par l'absorption de parcelles météoriques ou cosmiques. Ce qu'il gagne par ce moyen peut servir de compensation à la perte de chaleur qu'il subit par la radiation; mais il est possible aussi qu'il ne soit qu'une masse liquide incandescente perdant annuellement de la chaleur. Ici, l'auteur se livre à des calculs que nous ne reproduirons pas, mais qui le conduisent à adopter la dernière de ces deux hypothèses. De là il arrive à conclure que la chaleur spécifique du soleil est dix fois plus grande au moins, et dix mille fois au plus que celle de l'eau, et que par conséquent il perd 100° centigrades dans un temps qui se trouve compris entre sept cents et sept cent mille ans! Lorsqu'on s'accorde une marge aussi vaste, les conclusions deviennent faciles, mais d'un autre côté elles ne servent à rien, et l'on regrette qu'il ait fallu un tel luxe de considérations scientifiques pour arriver à un résultat aussi insignifiant.

Quant à la température actuelle du soleil, M. Thomson établit que très probablement la chaleur à sa surface n'excède pas de beaucoup la chaleur de nos fournaises, parce que, entre autres raisons, le soleil ne rayonne la chaleur de chaque pied carré de sa surface, qu'en raison d'une force de 7,000 chevaux, ce qui reviendrait à une demi-livre environ de charbon par seconde; or, une locomotive en consomme une livre par pied carré de foyer, dans un temps qui varie entre une demi-minute et une minute et demie. M. Thomson examine ensuite la question de l'origine et de somme totale de la chaleur solaire. Il rejette toutes les théories de compensation complète par l'absorption de matière météorique, mais il n'en admet pas moins que cette absorption existe comme une des causes de la chaleur solaire, « et comme la seule dont l'existence nous soit démontrée par des preuves indépendantes (de toute théorie). » La chaleur du soleil a donc pour cause une action chimique; M. Thomson l'admet, mais en même temps il déclare que cette cause seule serait insuffisante, parce que, selon lui, l'action chimique la plus énergique entre des substances constituant toute la masse solaire, n'engendrerait de la chaleur que pour une durée d'environ trois mille ans. Puis, par une singulière contradiction que nous ne nous expliquons pas, il nous dit : « Qu'il n'y a aucune difficulté à trouver une somme de chaleur suffisante pour 20 millions d'années par la théorie météorique. » En fin de compte, il arrive à la conclusion que la chaleur initiale du soleil a été au moins dix millions de fois la somme de chaleur annuelle actuelle, mais qu'elle peut avoir été cent millions de fois cette même chaleur, vu que la densité du soleil est plus grande au centre qu'à la surface. Et tout cela est le résultat de calculs mathématiques, très rigoureux sans doute, s'ils ne péchaient par la base, ou pour mieux dire s'ils avaient une base quelconque. Ne l'oublions pas, tout ce que nous savons de l'origine, de la déperdition, de la réparation de la chaleur solaire, c'est — M. Thomson l'avoue lui-même — c'est le point de départ de l'auteur même — que nous n'en savons rien.

En passant de M. Thomson à M. Faye, nous ne sortons pas du soleil. Le savant français vient d'adresser à l'Académie des sciences un mémoire

sur l'utilité qu'il y aurait à faire étudier la lumière zodiacale par les officiers de notre armée au Mexique. Dans ce mémoire, il se récrie contre ce « bombardement continuel d'aérolithes tombant de l'espace sur le soleil. Il est beaucoup plus difficile, dit-il, qu'on ne le croit communément, de faire tomber sur le soleil quelque chose venant des espaces célestes. Le soleil n'est qu'une unité dans le nombre immense de soleils qui peuplent l'espace ; il marche, et toute matière a aussi sa vitesse propre, résultat des actions diverses qui s'exercent sur elle de tous côtés. Dès lors le mouvement curviligne dans une orbite ouverte ou fermée est le cas général, et la chute rectiligne d'un astéroïde sur un de ces soleils, n'est plus qu'un cas particulier que notre esprit conçoit sans le voir. En fait, nous n'avons pas encore vu une seule comète tomber sur le soleil. Mais si ce flux permanent d'aérolithes solaires existait, par impossible, convergeant de toutes les régions de l'espace sur un seul point, le soleil, ne serait-il pas singulier que la terre parcourût son orbite sans en recevoir une partie, bien facile à distinguer des bolides ou des étoiles filantes ordinaires, par leur vitesse supérieure et surtout par leur direction propre? Et si les choses se sont passées ainsi depuis des milliers de siècles, l'écorce terrestre devrait être en partie formée de ces astéroïdes dirigés vers le soleil et interceptés par la terre, astéroïdes dont l'aspect tout particulier et la croûte vitrifiée seraient si faciles à reconnaître : or, on n'en a pas encore trouvé un seul dans les couches géologiques, où la science moderne a fait tant de découvertes. »

Nous avons en mainte occasion fait connaître à nos lecteurs la haute estime que nous professons pour M. Faye, mais nous ne pouvons laisser passer sans quelques remarques critiques l'opinion beaucoup trop absolue, suivant nous, qui est énoncée dans ce mémoire. D'abord nous ne comprenons pas pour quelle raison le savant académicien rejette absolument la théorie météorique. Rien ne s'oppose, ce nous semble, à ce qu'il arrive au soleil ce qui se voit sur notre terre, où la chute des aérolithes est assez fréquente. Nous n'apercevons pas non plus la nécessité qu'une partie des astéroïdes qui se portent vers le soleil soit interceptée par la terre. Nous voyons dans le soleil un centre d'attraction infiniment plus actif que notre terre : nous le concevons situé au milieu d'une poussière, pour ainsi dire, de matière cosmique, qu'il dévore incessamment pour s'alimenter, qu'il décompose et qu'il rejette sans doute sous une autre forme chimique. Nous n'admettons pas qu'une fournaise pareille puisse maintenir son feu sans un aliment quelconque, et nous croyons que le jour où cet aliment lui manquerait, elle commencerait à s'éteindre avec une rapidité qui dépasserait de beaucoup les prévisions de M. Thomson. Nous ne voyons pas, en un mot, pourquoi les choses se passeraient là-haut autrement qu'ici. Chez nous, un feu non alimenté s'éteint : pourquoi, et par quelle loi physique le soleil serait-il exempt de cette règle? Veut-on que ce soit l'électricité qui nourrisse ce foyer de calorique? Une pile ne marche pas sans aliment. Ou bien la chaleur serait-elle engendrée par le frottement? De quelque manière qu'elle le soit, elle produit des effets chimiques aussi bien que physiques, et ces effets exigent de la matière. Si ce

n'est pas de la matière étrangère, il faut que ce soit celle du soleil même; alors il se décomposera, et dans un temps donné beaucoup moins long que les millions d'années dont M. Thomson est si prodigue. Plus loin, M. Faye s'appuie sur le fait que nous ne voyons pas autour du soleil ces matières incandescentes prêtes à être absorbées par cet astre; mais cette assertion vient d'être réfutée par M. Poey, qui, dans une note adressée à l'Académie, cite une observation du professeur Alejandro Auber, faite à la Havane lors de l'éclipse du 15 mai 1836, d'après laquelle une quantité de globules lumineux circuleraient autour du soleil; et une autre observation du même genre faite à Embrun pendant l'éclipse du 7 septembre 1820. Dans cette dernière, le préfet et toute la population purent admirer à l'œil nu une quantité prodigieuse de globules de feu du diamètre des plus grosses étoiles qui se projetaient en divers sens de l'hémisphère supérieur du soleil. Bref, que M. Faye nous dise comment le soleil a pu ne rien perdre de sa chaleur pendant les temps historiques, sans recevoir un aliment quelconque permanent : alors seulement nous pourrons accepter sa doctrine. Quant à la perte de chaleur d'un septième de degré par an, indiquée par M. Thomson, il va sans dire qu'il n'y a pas à s'y arrêter; si elle existe, c'est une de ces quantités infinitésimales dont on ne tient pas compte dans les calculs. Mais M. Thomson n'a d'autre tort que celui d'avoir voulu soumettre au calcul une question où l'on manque de données; M. Faye, au contraire, rejette gratuitement la théorie de M. Thomson dans ce qu'elle a de logique, sans la remplacer par une autre.

Avec M. Thomson et M. Faye nous étions dans les hypothèses physiques; avec M. Delbruck, nous passons à une hypothèse physiologique non moins étonnante que les plus hardis calculs du savant écossais. Si quelque chose pouvait nous intéresser davantage aux recherches délicates et positives du docteur Pettenkofer, ce seraient les témérités de M. Delbruck dans le mémoire qu'il a récemment adressé à l'Académie des sciences, sur la quantité d'air nécessaire à l'être vivant pendant le sommeil. Il est généralement admis que, dans l'acte de la respiration, les animaux, y compris l'homme, absorbent de l'oxygène et rendent, au contraire, de l'acide carbonique. L'échange d'acide carbonique pour de l'oxygène est-il constant? A-t-il lieu dans les mêmes proportions pendant le sommeil qu'à l'état de veille? ou bien l'animal respire-t-il la nuit impunément, et pour ainsi dire normalement, une partie de l'acide carbonique qu'il rend? Ces questions curieuses, et assez importantes même au point de vue de la physiologie, nous les trouvons posées dans la note de M. Delbruck. L'auteur constate d'abord qu'au dire de la généralité des physiologistes, il faut pour chaque personne endormie un certain nombre de mètres cubes d'air qu'il est difficile d'obtenir dans la plupart des cas. Ceux, en effet, qui peuvent se donner le luxe d'un grand appartement largement aéré ne sont jamais qu'en minorité; le cas le plus commun est celui de plusieurs personnes réunies dans une chambre de très modestes proportions. Mais cette grande quantité d'air est-elle absolument nécessaire? « Que fait, dit M. Delbruck, l'animal sauvage quand vient l'heure

du sommeil? Il quitte le grand air, se retire au fond d'un antre, tout au fond, et se prive d'air le plus qu'il peut. Que fait le chien dans nos maisons? Il recherche sa niche ou un coin quelconque, et se cache, en outre, le museau sous le ventre. Tous les oiseaux qui vivent sans cesse dans l'air et succombent si aisément à l'asphyxie, que font-ils au moment du sommeil? Ils se retirent sous un abri, et tous, évitant avec soin de respirer de l'air, se cachent la tête sous le fin duvet de leurs ailes. Et l'homme, que fait-il quand il est livré à son propre instinct? Les grands rideaux de lit d'autrefois sont une première réponse. Mais voyons l'enfant, l'écolier qui couche dans un grand dortoir généralement bien aéré. S'il éprouve quelque difficulté à s'endormir, vite il enfonce sa tête sous la couverture, a peu près comme fait l'oiseau, ou rabat son bonnet de nuit jusque sur le menton. Enfin, le soldat en campagne, couchant à la belle étoile, est obligé, s'il veut bien dormir, de se couvrir la tête. » Il resterait à décider, car il faut prévoir les objections, si les animaux, les enfants, les soldats, qui, pour dormir, se retirent à l'écart ou se couvrent soigneusement, le font pour éviter l'air, s'ils ne le font pas plutôt pour obtenir de la chaleur. Quoi qu'il en soit, les faits rapportés par M. Delbruck méritent d'être étudiés avec attention. Ils donnent à réfléchir et nous amènent à cette modeste conclusion qu'il reste encore quelque chose à apprendre sur l'acte de la respiration? Sans vouloir se hasarder à expliquer le phénomène, M. Delbruck se contente de faire observer que les plantes exhalent, le jour, l'oxygène qu'elles absorbent pendant la nuit, et que l'analogie nous conduit à supposer que les animaux doivent respirer pendant le sommeil un peu de ce gaz qu'ils exhalent dans leur état de veille.

Nous croyons, pour notre part, que le phénomène indiqué peut s'expliquer, et par la nature du sommeil et par celle de l'acide carbonique. On définit le sommeil « une intermittence de la vie intellectuelle, » définition un peu trop métaphysique peut-être, puisqu'à côté du cerveau, organe de la vie intellectuelle, il y a aussi le système musculaire qui se repose; et, par suite, il y a un ralentissement général dans tous les rouages, pour ainsi dire, de la machine animale. La circulation, si intimement liée à la respiration, se ralentit de même. Le sang veineux, en passant par le poumon, se décarbonise au moyen de l'oxygène que fournit la respiration, il devient artériel; de là l'expiration que nous faisons de l'acide carbonique. Mais il faut bien se garder de croire que nous expirons ce gaz tout pur et en grande quantité; nous n'en fournissons, en réalité, qu'une fraction minime, c'est-à-dire de trois à quatre centièmes, mêlés à dix-huit ou dix-neuf centièmes d'oxygène; le reste du produit de la respiration est de la vapeur d'eau et de l'azote. Or, les observations de M. Delbruck tendent à prouver que, pendant le sommeil, nous réinspirons une partie de l'acide carbonique que nous venions d'expirer; nous fournissons donc aux poumons un peu moins d'oxygène qu'à l'état de veille; nous nous procurons, en d'autres termes, un très léger anesthésique, produisant chez nous ce premier degré de stupéfaction que nous appelons sommeil. Déjà l'acide carbonique étendu d'air a été employé au lieu du chloroforme pour déterminer l'anesthésie, qui n'est elle-même qu'un sommeil beaucoup plus fort que le sommeil na-

turel. Si l'acide carbonique à l'état pur détermine l'asphyxie foudroyante, qui arrête en une minute et demie la transformation du sang veineux en sang artériel, ce même acide étendu d'air ne fait que ralentir la circulation, et au lieu de l'asphyxie nous avons le sommeil. La nature nous fait donc prendre instinctivement le moyen de favoriser ce repos général; c'est par instinct que nous fuyons le grand air, et que nous réinspirons une partie minime de l'acide carbonique sorti de nos poumons, afin de ralentir légèrement la circulation du sang.

M. le docteur Maisonneuve a communiqué à l'Académie certaines recherches très intéressantes sur la luxation de la mâchoire. Il arrive parfois que, sous l'influence de causes très légères, un bâillement excessif, par exemple, la mâchoire inférieure reste tout à coup immobilisée dans une position vicieuse, de sorte que le malade se trouve dans l'impossibilité de parler, de manger, d'exercer aucune des fonctions dévolues à cet organe. Jusqu'à présent, on n'avait jamais pu reproduire sur un cadavre cette luxation de la mâchoire. M. Maisonneuve y est parvenu; il a pu l'opérer sur une trentaine de sujets, sans échouer une seule fois, en copiant simplement le mécanisme de la luxation spontanée, c'est-à-dire en abaissant fortement le menton, en poussant en avant les condyles (éminences transversales articulées avec les cavités glénoïdes du temporal), en plaçant les doigts derrière et enfin en relevant brusquement la mâchoire. Ces expériences ont amené M. Maisonneuve à une méthode facile et sûre pour la réduction de la luxation; il abaisse doucement le menton et pousse en même temps la mâchoire en arrière au moyen des pouces introduits dans la bouche et portés sur le sommet des apophyses coronoïdes.

Parmi les drogues dont se servent les Orientaux pour s'enivrer sans le secours du vin, défendu par Mahomet, figure une préparation de l'espèce de chanvre appelée *cannabis indica*, préparation assez célèbre maintenant en Europe sous le nom de *haschisch*. On l'appelle aussi *bang*, *ganga*, *tchenis*, etc., dans différents pays. Les propriétés enivrantes du chanvre ordinaire (*cannabis sativa*) étaient connues des anciens; Hérodote en fait mention (IV, 74, 75) en parlant des Scythes. Il y a quelques années, des archéologues allemands, se fondant sur la découverte d'anciens ustensiles qui affectaient une lointaine ressemblance avec les pipes d'aujourd'hui, ont cru pouvoir avancer que les anciens avaient l'habitude de fumer; et, comme le tabac leur était inconnu, on a songé au chanvre, qui pouvait, à certains égards, le remplacer. Il est plus que douteux que les anciens se soient jamais servis du chanvre pour un pareil usage, au moins pour un usage habituel, car il n'est point impossible que, dans certaines cérémonies, ils aient aspiré et rejeté quelques bouffées de fumée; mais il n'est pas douteux que cette plante eût pu recevoir cet emploi, puisque les Orientaux mêlent souvent des feuilles de chanvre à leur tabac. La préparation du haschisch n'est pas bien connue, mais on le rencontre sous deux formes différentes : en cylindres et en tablettes où il entre du sucre. C'est un extrait qui se dissout dans l'alcool; on le mêle quelquefois au café et au thé.

L'Académie a reçu dernièrement de M. de Luca une note assez intéres-

sante touchant l'action du haschisch sur l'économie animale. M. de Luca a voulu l'essayer sur lui-même : « Après un quart d'heure environ, dit-il, je sentis un mouvement particulier dans les parties extrêmes du corps ; je sentais comme si quelque chose entrait par l'extrémité des doigts et se dirigeait progressivement et sans interruption vers le cerveau, sans cependant produire le moindre dérangement dans les facultés intellectuelles ou la plus petite sensation de douleur. » Ici, on le voit, nous rencontrons la propriété générale de tous les narcotiques, celle d'agir tout d'abord sur les extrémités des nerfs. Mais voici ce qui est plus singulier : « A peine eus-je ouvert la porte qui donne dans la grande cour du Collége de France, continue M. de Luca, que je vis les maisons s'éloigner de moi, ainsi que les personnes, dont la voix m'arrivait aussi faible que si elle venait d'un endroit éloigné. Les distances me paraissaient très grandes, et je me croyais soulevé du sol comme si je marchais dans l'air ; cependant je remarquais que les personnes qui se trouvaient dans la rue touchaient avec leurs pieds la terre, comme si elles eussent été des êtres inférieurs à moi et incapables de s'élever du sol. » Malgré ces illusions, M. de Luca se rendait parfaitement compte qu'il était sous l'influence du haschisch, et que cette drogue seule rendait interminable le chemin jusqu'à sa maison. Arrivé chez lui, il monte dans son appartement, et d'abord il essaye d'ouvrir deux lettres que le concierge vient de lui remettre ; mais son état nerveux l'en empêche. Enfin, saisi d'un suprême dédain pour les choses d'ici-bas, il les jette par terre : « Les idées, dit-il, arrivaient en foule à mon esprit et devenaient claires et précises ; le mouvement nerveux était plus sensible, une sensation agréable se manifestait partout, et je pris le parti de me mettre au lit, après m'être débarrassé de mes habits. A peine entré dans le lit, il me sembla que les couvertures se tenaient à une certaine distance de mon corps, en signe de respect, et que moi, sans le moindre contact avec elles, je me trouvais dans une atmosphère particulière de contentement et de plaisir. Je voyais, dans ce moment-là, à ma grande satisfaction, tous les faits qui constituaient ma vie passée ; mais les idées passaient si rapidement, qu'il m'était impossible d'en fixer une seule. Pendant que je me trouvais sous cette influence, il me passa par l'esprit un doute. Je me disais : Tu crois être à la maison, et tu es peut-être au laboratoire, occupé, comme d'habitude, à tes travaux. Mais ce doute passa comme un éclair : mille raisons se présentèrent pour me convaincre que j'étais réellement à la maison, car je pouvais me lever du lit et marcher, ce que je fis ; je pouvais me remettre au lit, et je m'y remis, après avoir examiné mes habits, regardé les deux lettres qui se trouvaient par terre, et observé que la porte était fermée et la clef au dehors. A peine au lit, les couvertures se tinrent de nouveau à distance, et cette même atmosphère agréable continua à m'entourer. Cette action dura environ quatre heures, et, vers la fin, les idées se succédaient avec moins de rapidité, les distances diminuaient, les couvertures du lit se rapprochaient respectueusement de moi, le mouvement nerveux disparaissait, enfin, tout revint à l'état naturel, et alors, la seule chose que j'aie observée, ce fut que mes lèvres étaient moins humides que d'habitude. »

Il résulte de cette description que le haschisch se distingue sensiblement de l'opium quant à son action sur l'organisme. C'est une différence que nous pouvons constater d'après une expérience personnelle. Nous nous rappelons une époque de notre vie où nous fûmes obligé de combattre par l'opium une insomnie opiniâtre. Ce narcotique nous procurait une sorte d'extase, pendant laquelle les idées les plus poétiques se présentaient à notre esprit, idées que nous espérions toujours pouvoir mettre par écrit le lendemain, et qui ne revenaient plus. Mais nous n'avons jamais connu, sous l'influence de l'opium, ce sentiment de supériorité dont parle M. de Luca; les distances restaient les mêmes qu'à l'état naturel et les couvertures n'avaient pour nous aucun respect. Ces effets sont donc particuliers au haschisch. Nous rappellerons ici le curieux ouvrage de Quincey, connu sous le titre de *Confessions d'un mangeur d'opium*, où les singuliers effets de cette drogue prise en doses exorbitantes sont décrits d'une manière saisissante. La *Revue Contemporaine* a publié, il y a deux ans, un très intéressant article sur l'action de certains narcotiques[1]. Nous le recommandons à ceux de nos lecteurs qui n'en auraient pas connaissance.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la génération spontanée, mais cette importante question, qui n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour de l'Académie des sciences, mérite qu'on y revienne. Elle faisait le sujet d'un des prix Alhumbert, et ce prix fut décerné dans la dernière séance annuelle de l'Académie à M. Pasteur, pour son étude *sur les corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère*. Le travail de M. Pasteur avait été attaqué plus tard par MM. Joly et Musset; mais une découverte est venue inopinément à l'appui de sa théorie : M. Balbiani a distingué et décrit les organes propagateurs des infusoires, organes dont l'existence était précédemment ignorée. Cette découverte de M. Balbiani lui a valu le prix Montyon pour la physiologie expérimentale, et aux yeux de l'Académie la théorie de la génération spontanée n'est plus qu'un rêve, comme la recherche de la quadrature du cercle et du mouvement perpétuel.

Toutefois, MM. Pouchet, Joly et Musset se sont trop hâtés, selon nous, de retirer leurs mémoires du concours. La question n'était pas précisément, ce nous semble, de savoir si la génération des infusoires était assujettie à la loi générale, mais si, dans sa fécondité, la nature n'admettait pas *aussi* un autre moyen accidentel pour ces êtres d'une organisation infime: car il est de toute évidence que la solution actuelle ne dément pas un seul des faits nombreux et très positifs apportés à l'appui de la génération spontanée par MM. Pouchet, Joly et Musset. Ces faits, que nos lecteurs pourront revoir dans nos articles du 15 mai 1860 et du 31 octobre 1862, exigent une explication; et comme la découverte de M. Balbiani ne les explique point, il faut reconnaître qu'une partie au moins du problème reste encore à résoudre. M. Pouchet, du reste, va publier les mémoires qu'il avait destinés à ce concours.

M. J. Persoz fils vient de rendre compte à l'Académie d'un fait assez

[1] Voir *les Visions du lieutenant Féraud*. (*Revue Contemporaine* du 15 décembre 1860, p. 495).

remarquable : la propriété que possède le chlorure de zinc de dissoudre la soie très rapidement à chaud lorsque ce sel est en solution concentrée, et plus lentement lorsqu'on opère à froid ou avec une solution étendue. Par ce moyen, il sera désormais facile de déterminer la quantité de soie contenue dans certaines étoffes mélangées. Supposons-en une, en effet, composée de soie, de laine et de coton : on en soumettra un échantillon à l'action du chlorure de zinc, qui dissoudra toute la soie, sans cependant attaquer ni la laine ni le coton. Pour la laine, il y a une autre dissolvant : c'est la soude ; le résidu qu'on obtiendra après l'action de celle-ci, se composera entièrement de la fibre végétale. On pourra donc déterminer, avec une précision mathématique, la quantité de chacun de ces éléments dans l'étoffe donnée. Le dissolvant dont M. Persoz fils a fait usage marquait environ 60 degrés à l'aréomètre ; il avait été tenu en ébullition avec un excès d'oxyde de zinc, de manière à devenir sensiblement neutre au papier de tournesol ; on s'était ainsi assuré qu'il ne contenait pas d'acide capable d'attaquer la fibre végétale. Par son contact avec le chlorure de zinc, la soie se prend en une masse gommeuse, dont on peut ensuite séparer le chlorure par le dialyseur de M. Graham [1]. Il reste alors une gelée opaline, semblable à de l'empois d'amidon, dont elle a le goût et l'odeur fades, sans toutefois en avoir les caractères chimiques.

La Société d'acclimatation se distingue par son activité toujours croissante, et ses séances présentent toujours un grand intérêt. Entre les divers Mémoires qu'elle a reçus, nous signalons celui de M. Hayes, commissaire de la marine et chef de service à Chandernagor, sur les animaux destructeurs des serpents dans l'Inde. Parmi ces animaux, figure au premier rang la mangouste (*viverra ichneumon*), quadrupède au museau pointu, au corps allongé, et d'une longueur de deux pieds environ. Cet animal est insensible au poison des serpents ; lorsqu'il en a reçu une morsure, il s'enfuit ordinairement pendant quelques instants dans quelque fourré voisin, ce qui a fait croire qu'il mangeait une herbe agissant comme un contre-poison ; mais l'expérience que raconte M. Hayes dément cette supposition. Notre auteur enferma un jour, dans une chambre, une capelle ou serpent à lunettes, avec une mangouste, afin d'observer le combat. La mangouste commença la lutte en se précipitant sur le serpent : elle le saisit à la tête, le secoua et le jeta au loin. La capelle se redressa immédiatement, et cette fois elle tint tête à son adversaire. Après un combat acharné, le serpent se trouva réduit à l'extrémité ; la mangouste avait l'air agité, et son poil était hérissé. Elle portait son nez vers quelques parties de son corps qui avaient sans doute été atteintes par la capelle. Dès que la porte de la chambre fut ouverte, la mangouste se précipita dehors, et alla se rouler dans certaines touffes de chiendent, la seule verdure qui ornât la cour de la maison : elle n'en mangea même pas, ce qui prouve que cet animal n'a besoin d'aucune herbe pour résister au poison. M. Hayes croit qu'outre la faible garantie que lui donne son épaisse fourrure, sa peau doit contenir

[1] Voir notre article dans la *Revue Contemporaine* du 30 avril 1862.

une huile ou une graisse qui arrête le poison au passage. Cette explication nous paraît en effet la plus logique, puisqu'il est notoire, qu'en Amérique le cochon est un ennemi acharné du serpent à sonnettes, et qu'il ne ressent aucun effet nuisible de sa morsure.

Au nombre des ennemis des reptiles, M. Hayes compte encore le paon et la pintade. Le paon poursuit seul même un gros serpent; quant à la pintade, lorsqu'elle en voit un d'une taille au-dessus de sa force, elle se réunit à plusieurs volatiles de son espèce. Ces pintades forment un cercle autour du serpent, ayant toutes l'œil fixé sur lui, et lui présentant le bec. Il est rare qu'il échappe à ce cercle redoutable. M. Hayes parle enfin de différents remèdes employés dans l'Inde contre la morsure des serpents. Mais ces renseignements ne sont pas neufs, et nous en avons donné ici même d'à peu près semblables dans un article sur l'île de Ceylan [1].

Les traités qui nous ont ouvert le Japon nous ont permis en même temps d'acquérir des connaissances plus précises sur la flore de ce pays. La Société d'acclimatation a reçu de M. Eugène Simon, qui écrit de Nagasaki, de précieux renseignements sur certains arbres japonais, entre autres sur l'arbre à cire (*rhus succedanea*), qui fournit à l'empire un des principaux articles d'exportation. M. Simon a envoyé à la Société une vingtaine de kilogrammes de la graine de cet arbre, qui est de nature à s'acclimater parfaitement dans le midi de la France. Au Japon, on le plante le long des routes. Dès la cinquième année, l'arbre fournit deux kilogrammes environ de graine; dans la huitième année, 3 kilogrammes; dans la dixième, 9 kilogrammes; dans la douzième, 20 kilogrammes, et dans la quinzième année, 30 kilogrammes; à partir de la dix-huitième, l'arbre commence à vieillir. 400 kilogrammes de graine en donnent 100 d'une cire qui devient trop molle en été; mais les Japonais corrigent ce défaut en recouvrant les bougies qu'on en fait avec de la cire d'abeilles. L'extraction de cette cire végétale a quelque analogie avec celle des huiles qu'on tire de différentes graines. Après l'arbre à cire vient le palmier à chanvre (*chamærops excelsa*), qu'on n'a connu jusqu'ici que dans quelques jardins botaniques. Ce palmier réussirait très bien en France, puisqu'il résiste aisément à une température de plusieurs degrés au-dessous de zéro, et n'exige aucun soin. Les pétioles de chaque feuille sont recouverts de fibres de finesse différente; les plus grosses s'emploient à faire des cordes, les plus fines servent à faire des filets. Tous les deux ans, on coupe les feuilles tout près du tronc; on en laisse quelques-unes au sommet; on trie les fibres et on les réunit par paquets de 25 kilogrammes. Le prix de ce chanvre est de 50 à 70 fr. les 100 kilos, et chaque arbre en donne cinq environ. Le Japon possède encore une espèce de haricot appelé *soja*, dont on fait un condiment très recherché, qui se fabrique en grand. Cette fabrication est très compliquée, mais il n'y a guère de mets japonais qui n'en soit assaisonné; il convient surtout au poisson.

L'Australie aussi a ses richesses végétales. M. Ramel a communiqué à

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 15 avril 1860.

la société un mémoire sur l'*Eucalyptus globulus*, ou gommier bleu de la Tasmanie, arbre précieux à la fois par sa croissance rapide et par la dureté de son bois, sans compter qu'il atteint des proportions énormes. Il croît à vue d'œil : lorsqu'il est jeune, il grandit en été d'un mètre par mois ; en quatre-vingts ans, il peut atteindre une hauteur de 100 mètres sur une base de 28 mètres de circonférence. Labillardière fit abattre, en 1792, un eucalyptus qui avait à la base une circonférence de 30 mètres, et l'on estimait que son tronc présentait 800 anneaux concentriques. Les bâtiments baleiniers de la Tasmanie, remarquables par leur solidité, sont la plupart construits du bois de cet arbre. Les travaux maritimes, digues, jetées, quais, etc., exécutés dans le Yarra-Yarra et dans Hobson's Bay, ainsi que le port maritime de Melbourne, sont faits également avec le bois de l'eucalyptus. De plus, les émanations parfumées de ses feuilles sont très favorables à la santé et se recommandent particulièrement dans les contrées marécageuses. Grâce à M. Ramel, la Société d'acclimatation et le Muséum d'histoire naturelle possèdent maintenant des eucalyptus.

Un des problèmes qui ont le plus occupé les hommes pratiques depuis qu'on se sert de houille dans les usines et dans les chaudières à vapeur, c'est le moyen de se débarrasser de la fumée. D'un côté, la fumée est un désagrément et une cause d'insalubrité pour les quartiers où se trouvent plusieurs usines ; d'un autre côté, elle constitue une perte considérable de combustible. Ces bouffées noires qui sortent des cheminées ne sont, en réalité, que des gaz chargés de parcelles de combustible à un état de division extrême, et plus il y a de fumée, plus on perd de matière calorifique. Le problème consiste donc à fournir au foyer une quantité d'air suffisante pour que son oxygène s'empare des gaz et des matières hydrocarbonées et les consume complétement. Il faut encore que cet air lui soit fourni d'une manière plus ou moins détournée ; autrement on aurait un tirage qui ne laisserait pas à l'oxygène le temps de produire son effet. Il paraît que la première tentative de ce genre est due à Watt. En 1785, il obtint un brevet pour une invention qui consistait à faire passer la fumée, mêlée à une nouvelle quantité d'air, à travers le combustible déjà réduit au point de ne plus fumer ; car lorsque la combustion est avancée, le feu ne fume pas. Depuis Watt, on a imaginé d'innombrables appareils pour arriver au même but. Mais la plupart de ces moyens pèchent du côté de l'économie ; à les employer, on perd d'une part ce que l'on gagne d'une autre. Dans tous les cas, on a rencontré de graves difficultés à appliquer ces méthodes aux locomotives. Les mécaniciens ne sont pas toujours intelligents, et il importe de ne pas les embarrasser par des appareils trop savamment construits. Le foyer doit être tel qu'on puisse y brûler toute espèce de combustible, et l'appareil fumivore doit pouvoir s'adapter facilement à la machine; enfin, il doit être d'un prix assez modique pour ne pas absorber l'économie qu'il procure en combustible. Ces conditions semblent être parfaitement remplies par le système Friedmann, que l'on vient d'essayer avec succès en Belgique et sur le chemin de fer du Nord. Voici en quels

termes M. de Fourcy, ingénieur en chef du contrôle de ce chemin, décrit cet appareil ingénieux : « Imaginons une cloche en tôle, à base plus longue que large; coupons cette cloche verticalement suivant la plus petite dimension de sa base, et appliquons l'une de ces deux moitiés contre la face postérieure de la boîte à feu, celle où est pratiquée la porte de chargement. Si cette porte est tenue entr'ouverte, l'air extérieur appelé par le tirage de la cheminée, s'engouffrera dans la hotte ou demi-cloche, s'y échauffera sous l'influence du calorique qui rayonne de la grille, et s'échappera sur tout le contour inférieur de la hotte en nappe horizontale, rasant en tout sens la couche supérieure du combustible. La haute température que prendra l'air en passant par la hotte exaltera nécessairement l'affinité de son oxygène pour les gaz hydrocarbonés dégagés par la houille, et c'est en ce point que le système Friedmann se distingue éminemment de tous les systèmes fumivores employés jusqu'à ce jour. »

Rien de plus simple que ce système, et l'on s'étonne que l'on ait été si longtemps à le découvrir. D'après un certificat délivré par le directeur de la ligne de Hainault et Flandres, les avantages qui résultent de ce système sont les suivants : 1° fumivorité complète avec tous les combustibles essayés, tels que briquettes de charbons agglomérés, charbons demi-gras et charbons maigres flambants, contenant beaucoup de produits volatils; 2° économie notable dans la consommation des combustibles, variant d'après la nature des charbons employés; 3° service de chauffage usuel et n'exigeant aucune intelligence supérieure de la part du mécanicien; et 4° conservation plus durable et plus assurée de la boîte à feu et des tubes, à cause de la propreté de ces organes et de la chaudière après le service de la machine, et par la température plus croissante du foyer pendant la marche. Les expériences qui ont été faites sur la ligne de Creil par Pontoise, ont confirmé ces avantages : la locomotive Friedmann est fumivore à la marche, fumivore au stationnement. Il faut espérer que cette utile invention sera bientôt adoptée non-seulement sur tous les chemins de fer, mais aussi sur les bateaux à vapeur de la Seine. L'épaisse fumée qui sort de leurs cheminées noircit nos plus beaux ponts, et n'épargne pas les passants; c'est un inconvénient auquel il sera possible d'obvier désormais.

Nous aurions encore à parler de la *photo-sculpture*, invention remarquable de M. Willème pour obtenir en très peu de temps, et avec une exactitude étonnante, la reproduction des reliefs et de la bosse; mais l'espace nous manque pour traiter ce sujet convenablement; nous y reviendrons dans notre prochain article.

HENRY MONTUCCI.

CHRONIQUE DES COURS PUBLICS

A notre époque où l'on parle de tout, et où le plus mauvais roman a son compte rendu, il est bizarre que la presse, qui s'honore de la mission de répandre et de porter au loin toutes les idées, reste étrangère et presque indifférente au grand travail qui se fait chaque jour dans les nombreuses chaires d'enseignement de Paris. Ici pourtant, elle n'a rien à reprocher au législateur qui, depuis longtemps, a généreusement décrété la publicité des cours. Que d'idées neuves, fécondes, hardies, vraies peut-être, mais qui n'osent encore se produire définitivement, demeurent ensevelies dans la mémoire d'un nombre restreint d'auditeurs jusqu'à ce que le professeur ait le loisir d'en faire un livre, ou qu'un de ses auditeurs s'en empare pour en doter la science ! La presse, en suivant les cours publics, rendrait les professeurs plus circonspects, arrêterait en chemin les mauvaises tendances, empêcherait peut-être de mauvais livres, féconderait les bonnes idées en les divulguant, et rendrait souvent l'honneur de l'invention et de l'antériorité à qui le mérite. Aussi, entendons-nous surtout nous occuper des professeurs qui font autre chose que répéter leurs livres. Tous les cours publics ne sont pas également intéressants, et beaucoup d'entre eux, professés du reste par des savants illustres, déconcerteraient par leur spécialité même le plus grand nombre des lecteurs. La *Revue*, qui veut un peu parler à tout le monde, se refuse l'honneur d'en rendre compte ; mais le domaine qui lui reste est encore assez vaste. Tout lecteur a en lui et instinctivement l'intelligence des sciences littéraires, sociales ou philosophiques, parce que sa nature tend vers le beau, le vrai et le bien. Nous nous occuperons donc plus particulièrement de littérature et de philosophie, sans nous interdire des excursions sur le terrain de l'économie politique et des sciences physiques. Notre chronique laisse d'ailleurs à chacun son domaine ; elle n'entend ni être la doublure du professeur, ni se faire l'écho de ses paroles. Elle revendique seulement pour elle le droit de tout critique de saisir les idées au passage, de les contrôler, de les compléter quelquefois et de les signaler au grand public, trop souvent distrait et indifférent.

M. Paul Janet montait, il y a quelques jours, dans cette chaire que Jouffroy a occupée avec tant d'éclat, et dont la maladie éloigne momentanément M. Garnier. Son entrée a été une véritable ovation et a rappelé à plus d'un les triomphes si fréquents, il y a une vingtaine d'années, et dont le grand amphithéâtre de la Sorbonne retient encore les échos. Depuis longtemps, on désirait entendre le professeur que Strasbourg nous avait cédé avec de si vifs regrets, et pour qui Paris n'avait jusqu'à ce jour trouvé

qu'une étroite enceinte. Les applaudissements unanimes qui l'ont accueilli disaient assez que le ministre, en l'appelant à la suppléance de M. Garnier, venait de remplir les vœux de tous. Le succès, ce qui arrive rarement, a presque dépassé l'attente. Tous connaissent les douces et belles leçons de M. Janet sur la famille ; l'élégante facilité du style qui prêtait tant de charme à cette philosophie saine et touchante, a constamment captivé ses lecteurs devenus aujourd'hui ses auditeurs. Ici, le sujet est plus ardu ; il ne s'agit plus de philosophie morale et pratique, mais de la base même de toute morale, de toute philosophie, de toute science ; du plus lourd problème qu'ait jamais soulevé la raison humaine, de la question de l'existence et de la nature de Dieu. Dans de pareilles matières, ce n'est pas déjà une médiocre tâche que de se faire écouter et comprendre, et il faut être bien philosophe pour savoir se mettre à la portée de tous. La parole nette de M. Janet a triomphé de cette difficulté, et bon nombre d'auditeurs, étonnés de saisir si vite des notions aussi élevées, ont sans doute attribué à leur intelligence un mérite qui appartient bien plutôt à l'exposition lumineuse du professeur.

La première leçon de M. Janet nous aurait réconcilié avec la métaphysique, si nous étions de ceux qui, de parti pris, repoussent les études philosophiques. Et pourtant le désespoir gagne le penseur le plus fervent lorsqu'il se trouve en présence de ces systèmes qui se heurtent, qui se contredisent, qui se détruisent et se remplacent, qui brillent et dominent aujourd'hui pour être demain réputés des vieilleries et des rêveries creuses. Le savant se console d'avoir sacrifié des années à la recherche d'un problème géométrique ou physique, lorsque, pour prix de ses longs efforts, il trouve une solution indiscutable, admise de tous et qui passe en axiome. Mais quel intérêt et quels résultats offrent ces disputes métaphysiques sans fin et sans conclusion ? quel progrès peut-on signaler dans cette succession des systèmes qui se présentent toujours avec les mêmes arguments et qui subissent les mêmes objections ? Ces objections déconcerteront toujours ces travailleurs impatients, qui ne trouvent pas, dans l'élévation de l'objet de leurs études, une compensation suffisante pour des efforts dont ils n'aperçoivent pas immédiatement le résultat. Mais ceux-là méconnaissent la nature du problème, et ne se rendent pas compte du caractère des sciences morales. Dans ces sortes d'études, où la vérité ne peut toujours se vérifier par l'expérience, aucune certitude mathématique n'est possible. Ce qui détermine la conviction, c'est le choix du sujet pensant, c'est-à-dire un exercice de la volonté qui décide librement après examen. Mais, dira-t-on, c'est parce qu'on connaît d'avance l'inutilité des peines prodiguées à ces recherches qu'on doit porter ses investigations vers des objets plus accessibles et plus profitables à l'humanité. Cet argument n'est que spécieux. L'homme le plus enfermé dans le monde matériel ne peut s'abstraire de ces grands problèmes qui contiennent le mot de son origine et de sa fin ; il cherche une base, un principe à cette pensée, qui s'agite et se développe en lui, un auteur à la nature qu'il admire, et, malgré lui, il fait de la métaphysique. Ceux-là mêmes qui écrivent des volumes pour arriver à dire qu'ils ne veulent pas d'études philosophiques, ne font-ils pas de la

philosophie ? n'est-ce pas un système que de se réfugier, exclusivement par haine des systèmes, dans les sciences physiques et naturelles? La métaphysique, pour sa défense, n'a pas besoin d'afficher des prétentions qu'elle ne pourrait justifier ; il lui suffit de demander à ses détracteurs de considérer son point de départ, de voir où elle est arrivée, et de mesurer le chemin qu'elle a fait. Que de systèmes, que de conceptions elle a laissés en route, et définitivement rejetés ! Et pourtant ceux qui les avaient mis au jour n'avaient pas fait chose inutile, car ils avaient préparé la voie, et les sciences, moins oublieuses, verraient que c'est à la métaphysique qu'elles doivent faire honneur de la méthode qui a donné l'élan à leur prodigieux progrès. La vérité ressemble à ces fleurs cachées que la main ne peut atteindre immédiatement à travers les épines qui les enveloppent ; le chercheur patient, au risque de se déchirer, écarte une à une ces entraves jalouses qui lui dérobent la vérité, et peu à peu il approche de la fleur divine qui échappera longtemps encore peut-être à sa main, mais qui n'échappe plus à son regard. Aujourd'hui, la métaphysique, dégagée de mille autres conceptions, n'a plus laissé debout que deux grands systèmes. Cette vieille conception mythologique de Zoroastre qui expliquait le monde par la lutte des deux grands principes du bien et du mal personnifiés dans Ormus et Arimane ; le dualisme de la philosophie grecque qui n'était que la conception de Zoroastre, transformée par le génie de Platon et d'Aristote : cette hypothèse, qui faisait des deux principes des essences également originelles, éternelles et ignorantes l'une de l'autre, n'appartient plus aujourd'hui qu'à l'histoire de la philosophie, et ne joue plus un rôle actif dans les débats philosophiques. Le matérialisme d'Epicure et de Lucrèce, avec ses atomes qui s'accrochent, se combinent et se transforment, en se combinant, au point de devenir méconnaissables, n'a pas eu un meilleur sort. L'unité d'essence a détrôné les principes de la dualité ou de la pluralité indéfinie ; l'idée de l'ordre a remplacé l'idée du hasard et du désordre. N'y a-t-il pas là un progrès, et ne peut-on pas dire qu'on est plus près de la vérité ? Aujourd'hui, le problème simplifié est celui-ci : le monde est-il tout en Dieu, ou Dieu se distingue-t-il du monde, qui pourtant lui est relatif et subordonné ? Le développement que nous admirons chaque jour dans la nature et en toutes choses est-il un ordre mathématique et aveugle, ou un ordre moral et conscient de lui-même ? Deux phases d'un même problème. Suivant qu'on résoudra cette question dans un sens ou dans l'autre, on aboutira au fatalisme ou au libre arbitre, à la responsabilité morale et à l'immortalité de l'âme. Les deux systèmes eux-mêmes, le panthéisme et le déisme spiritualiste, se sont améliorés : le premier n'a pu rester enfermé dans la conception géométrique de Spinosa ; il a dû subir la violence des faits qui lui imposent le progrès ; le spiritualisme a de plus en plus dégagé l'idée de la personnalité humaine qui fait la dignité de notre espèce. Après avoir amené la métaphysique à ces deux termes opposés, M. Janet s'est prononcé franchement, et dès l'abord, pour la distinction de la nature et de Dieu. Indépendamment de notre préférence pour le système qui fait la part la plus large à l'action libre de Dieu et à la liberté de l'homme, nous

aimons cette décision ferme du professeur. Une opinion nette et tranchée donne à l'enseignement une clarté qui le fait pénétrer plus facilement dans l'esprit des auditeurs, et qui rend les discussions moins longues et moins embarrassées.

Presque en même temps, M. Faivre, en discutant au Collége de France le problème de l'origine et de la nature de l'espèce en histoire naturelle, montrait combien il est difficile à l'esprit humain de s'affranchir d'un Dieu prévoyant et ordonnateur. Les espèces ont-elles été créées telles qu'elles nous apparaissent et avec les caractères qui les distinguent aujourd'hui, ou bien le règne animal et le règne végétal sont-ils issus chacun de quelques types peu nombreux ou plutôt d'un seul prototype? Enfin, les caractères des espèces peuvent-ils varier sous l'influence du milieu ambiant? Le problème ainsi posé ressemble singulièrement au problème métaphysique qu'agitait M. Janet. Ici aussi; c'est l'existence de Dieu qui est mise en question; car que devient-il dans la supposition d'un seul prototype, aidée de l'hypothèse de la génération spontanée? M. Faivre, moins dans son discours d'ouverture au Collége de France que dans un autre discours à la rentrée de l'Académie de Lyon, maintient la fixité de l'espèce et de ses caractères ineffaçables et permanents. Darwin, qui a fondé sa théorie sur le principe de la sélection artificielle, en a singulièrement exagéré la puissance. La sélection naturelle, fruit de la concurrence vitale, procède d'une façon analogue par un travail incessant et séculaire, mais elle n'agit que sur les caractères extérieurs de l'espèce; or, n'est-ce pas dans les différences internes que gît la distinction des germes et des espèces? M. Faivre était bien inspiré en disant qu'il fallait avant tout définir l'espèce et s'entendre sur les caractères qui la constituent. Cette savante leçon aura appris deux choses à ceux qui n'ont pas des connaissances spéciales en histoire naturelle : d'abord, que pour les esprits élevés toute science a sa philosophie, et que, arrivée là, elle n'offre guère plus de certitude que la métaphysique. C'est le lieu de répéter avec Pascal : « Il faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, se soumettre où il faut. »

On l'a dit souvent, la jeunesse seule fait les belles fêtes. Rien de chaud, de spontané, d'unanime comme les applaudissements avec lesquels elle traduit son enthousiasme et accueille les hommes dont elle aime les idées et le caractère. Bien que M. Saint-Marc Girardin soit depuis plus longtemps que M. Janet habitué à ces chaleureux et bruyants accueils, sa joie était émue lorsqu'après une trop longue absence, il a retrouvé la foule de ses auditeurs aussi sympathique, aussi impatiente de l'écouter. Oublions la parole charmante du professeur et analysons froidement; nous ne trouverons de neuf, d'original dans ses idées que la manière de les exposer; et le succès de sa leçon, mieux que tous les arguments du maître, a prouvé ce qu'on peut faire de ce qu'il appelle avec tout le monde des lieux communs. Seulement, c'est avec une langue à lui qu'il rajeunit les idées de tous, tandis que, dans son opinion, l'originalité consiste à exprimer avec la langue de tous des idées à soi. Cela est-il tout à fait vrai, et l'originalité ne consiste-t-elle pas plus souvent dans l'expression que dans le fond des idées? Ici, nous tenons à dire toute notre pensée à des gens qui, sans

connaître davantage les vieilles productions, veulent toujours du neuf. Shakespeare, Milton, Voltaire et son théâtre (car Voltaire est si vaste que, pour l'étudier complétement, il faudrait passer en revue tous les genres littéraires) sont des sujets bien plus dignes de l'enseignement que les productions plus ou moins éphémères des dernières années; la passion nous rend souvent mauvais juges de nos contemporains.

Mettre dans la bouche des personnages du drame ou de la tragédie des idées générales, étrangères à leur rôle et sans portée apparente, est une idée renouvelée d'Euripide et de Plaute, de Rome et de la Grèce; la tragédie philosophique de Voltaire n'est pas sans aïeux dans l'histoire littéraire. Cette méthode diminuera l'intérêt du drame en lui enlevant son caractère essentiellement individuel; mais elle a ses bons côtés. Les vieilles vérités (si la vérité a un âge) n'ont pas seulement droit au respect pour le bien qu'elles ont fait à une époque où elles étaient des hardiesses; aujourd'hui encore, bien des pays et des peuples appellent de tous leurs vœux leur entrée dans la législation. Elles ont ainsi et à la fois « un côté absolu et pacifique, un côté contemporain et militant; » et toujours elles sont bien reçues de ce public qui représente à la fois des sentiments particuliers et des idées générales. Voilà ce que M. Saint-Marc Girardin avait dit plus d'une fois à ses auditeurs, et ce qu'il vient de leur répéter. Il n'y avait pas autre chose dans sa brillante leçon d'ouverture. Pourquoi donc alors nous a-t-il tenus tous sous le charme pendant une heure? C'est que lui-même réalise les conditions auxquelles les lieux communs ne fatiguent pas; c'est que, à part même ses saillies brusques, inattendues, il a travaillé, aimé et défendu ces idées partout, dans la presse comme dans ses livres et dans la chaire.

M. Saint-Marc Girardin n'enseigne pas, il se livre aux gracieuses fantaisies de son imagination et il cause; mais que sa causerie est pleine de finesse et d'élégance! que sa simplicité ressemble peu aux broderies faciles et fausses de professeurs qui se croient assez d'esprit pour plaire sans rien dire! Combien nous la préférons à ces phrases ronflantes dont d'autres semblent toujours attendre impatiemment l'effet! La soif des applaudissements est devenue une maladie chez quelques professeurs d'un grand mérite pourtant; peu leur importe parfois qu'une phrase soit creuse si elle est sonore et retentissante. Aux premiers mots, à l'enflure du débit, on sent déjà celles qu'ils destinent à l'honneur du *bravo*.

M. Alfred Mézières donne à la Sorbonne le cours de littérature étrangère. M. Mézières est un littérateur sérieux, qui, dans une langue correcte et élégante, fait part à ses auditeurs d'études approfondies et variées. Il semble avoir entrepris de nous initier aux secrets de la littérature anglaise, qu'en qualité de bons Français nous croyons presque de notre patriotisme de ne pas connaître. Le cours de cette année n'est que le complément des leçons données l'an dernier, et qui avaient pour objet le développement de la littérature anglaise au XVI^{e} siècle. L'Angleterre doit beaucoup à l'Italie; sa littérature est fille de la renaissance italienne. Shakespeare, le plus original de ses poètes, a emprunté à l'Italie bien des sujets, bien des types qu'il a rendus vrais en les rectifiant par le bon sens

anglo-saxon. La langue déjà douce et tendre de *Roméo et Juliette* n'est que l'écho rêveur de la langue si suave et si mélodieuse dans laquelle chantaient Boccace et Pétrarque. La parenté de ces deux littératures a été établie l'an dernier. Cette année, M. Mézières prend la littérature anglaise dans ce qu'elle a de plus original et dans ses deux représentants les plus élevés.

Shakespeare et Milton diffèrent entre eux comme les temps où ils ont écrit, et pour les bien apprécier, il faut d'abord bien se rendre compte de la différence de leurs époques. C'est la tâche de l'histoire telle qu'on la comprend aujourd'hui, de représenter les siècles lointains. Le grand historien n'est plus celui qui met les plus éloquents discours dans la bouche de ses héros, et qui hausse si bien leur taille qu'ils ne ressemblent plus à des hommes. L'histoire s'écrit sur les mémoires; elle est gravée dans les inscriptions, dans les monuments, dans les usages, dans la langue, dans le droit des peuples. Ce qu'on demande à l'historien, c'est de faire revivre un peuple avec ses mœurs, ses tendances; c'est de nous faire suivre une idée qui, éclose dans son sein, se développe à travers les phases de son existence. Ainsi comprise, l'histoire devient une philosophie et un enseignement moral; elle nous fait assister à ce travail intime et séculaire qui s'élabore au sein des masses, dont les événements ne sont que les conséquences et trop souvent les sanglantes conclusions. Un livre d'histoire, un roman même aujourd'hui n'ont droit à un succès durable que s'ils nous apprennent ce qu'est ou ce qu'a été telle ou telle classe de nos semblables, dans tel temps ou dans tel lieu. Sans doute, l'homme est toujours le même avec ses grandeurs et ses faiblesses; mais ces grandeurs et ces faiblesses doivent être de leur temps. Achille, qui aime Briséis, ne l'aimera pas comme Roméo aime Juliette; le courage de Guillaume Tell ne ressemble pas à celui de César. Les héros d'Homère, qui marchent, boivent et mangent comme nous, nous attachent parce qu'ils s'identifient avec leur milieu jusqu'à faire corps avec lui; au lieu que le pieux Enée, qui parle si bien latin, nous semble n'avoir jamais mis les pieds sur la terre. Byron, Châteaubriand, Georges Sand sont dans toutes les mains, parce que la mélancolie, le doute, les blasphèmes de René, de Lélia et de Manfred sont le cri des souffrances de notre siècle. C'est là le côté vrai du réalisme, la différence de la littérature du XIX^e^ siècle avec celle du XVII^e^ siècle, qui trop souvent se complut dans l'abstraction et ne tint pas assez compte du réel.

Shakespeare et Milton sont tous deux des enfants de leur siècle. L'un nous ramène aux temps heureux d'Elisabeth, qui rayonnent comme l'aurore des grandes destinées modernes de l'Angleterre ; avec l'autre, nous traversons une de ces périodes courtes, mais inquiètes, agitées, douloureuses, où son étoile pâlit, où la nation, séparée du souverain, refoule ses aspirations au dedans et oppose à la force brutale cette résistance sourde et comprimée, dans laquelle gronde déjà la menace de la catastrophe qui va trancher le nœud. Shakespeare est la représentation la plus complète de l'esprit national, l'Anglais se reconnaît dans chacun de ses portraits; toutes ses tendances, tous ses besoins, tous ses goûts, tous ses travers, tous ses vices, sont exprimés dans les œuvres du poète. Aussi, il aime Shakespeare comme son ami, son camarade ; il l'aime en tout temps et partout. Milton

est aussi un Anglais, mais un Anglais dominé par deux passions qui ne forment qu'un côté de la race anglo-saxonne, et qui animaient seules la grande majorité de la nation dans ces temps de deuil, un Anglais puritain et fanatique. Il est l'homme du moment de la crise, et ne répond qu'à des besoins déterminés. L'Angleterre souffre et lutte ; sa vie à lui est inspirée par cette pensée constante qu'il se doit à sa religion et à son pays ; les forces que Dieu lui a données, il ne peut les dépenser follement, il doit les augmenter, se ceindre les flancs et les reins pour combattre la tyrannie et l'oppression. Aussi sa poésie ressemble-t-elle à une souffrance, à une lutte; on y sent l'effort d'une volonté qui se roidit contre l'obstacle. Le poète creuse, élabore péniblement sa pensée, travaille son style, va chercher au fond de son âme aigrie toute cette colère qu'il amasse dans la bouche de Satan, et dont le XIX^e^ siècle répétera plus vaguement les blasphèmes. Son puissant génie, fortifié de tout ce que donne aux grandes âmes l'enthousiasme religieux, l'emporte dans un monde supérieur à l'humanité ; c'est dans le Ciel qu'il ne craint pas de placer la scène de son épopée et de chercher ses personnages ; et toujours leurs pensées et leur langue sont à la hauteur de leur nature et de leur rôle. Mais cette élévation soutenue, qui atteint le sublime, finit par engendrer la fatigue et l'ennui comme ces hymnes puritains dont cette poésie semble révéler le sens mystérieux. On sent trop le moraliste sous le poète ; il se surveille et tient enchaînée cette folle du logis que nous aimons tant à suivre dans ses courses brillantes. Une seule fois l'austérité de son âme s'est adoucie, et il nous a donné les amours d'Adam et Eve, touchant et suave épisode, aussi gracieux et plus pur que *Roméo et Juliette* ; mais morceau presque perdu dans ce vaste poême ! Ce qui en fait le caractère, et, il faut le dire, ce que Milton a voulu, c'est l'énergie ; la grâce en est bannie comme un ornement frivole, indigne du sujet et déplacé au milieu des malheurs du siècle. Milton, sectaire et puritain, a choisi un sujet religieux et fait de tous ses personnages des puritains. Shakespeare, lui, est le fils bien-aimé de la Muse. C'est elle qui le mène, le soir, dans les parcs, écouter le vent qui chante dans les arbres ; c'est elle qui le conduit à la cour, à ces fêtes brillantes et joyeuses qui célèbrent une bataille gagnée ou une conquête au delà des mers ; c'est elle qui parfois erre avec lui sur la bruyère, au milieu du monde des sorciers, et lui apprend leurs chants étranges. Sa plume, rapide et fidèle, écrit sous la dictée de ses impressions recueillies et commentées par sa vaste âme de poète. Les portraits, il en a vu, touché les originaux, il a vécu avec eux ; il y a trois siècles, on disait, c'est le comte D...., aujourd'hui, on dit c'est lord N.... C'est toujours cette nature anglo-saxonne, si vaste qu'elle nous échappe et qu'elle nous semble contradictoire. La variété même des œuvres de Shakespeare a quelque chose d'essentiellement anglais. Ecrivant la farce comme la tragédie, également supérieur dans la peinture des sentiments pathétiques ou comiques, il fait éclater le rire au milieu des larmes ; la gaieté la plus brutale, la plus bouffonne se mêle à la douleur profonde et concentrée, les fossoyeurs plaisantent sur la tombe d'Ophélie, devant Hamlet qui l'a creusée. N'imite-t-il pas en cela la nature qui fait éclore sur des tombes ses plus belles fleurs ? N'imite-t-il pas surtout

le caractère de la race anglo-saxonne? Macbeth et Falstaff ne sont pas si loin l'un de l'autre; bien des Anglais, impitoyables comme Macbeth lorsqu'il s'agit de la gloire et des intérêts de la Grande-Bretagne, se débitent, au dîner et après la fatigue du jour, des quolibets qui auraient fait honneur à sir John. Ajoutez à Falstaff et à Macbeth de la grandeur d'âme, faites-en le prince Henri, et vous aurez un Anglais d'aujourd'hui, qui, comme ses aïeux et Shakespeare lui-même, est honnête homme, gai convive et profond politique. La poésie, lorsqu'elle revêt un caractère aussi national, devient la clef de l'histoire, qu'elle explique ou qu'elle devine. La figure sombre et farouche de Macbeth rappelle à M. Mézières cette politique froide et sèche dont l'intérêt est le seul mobile, qui, indifférente sur le choix des moyens, n'hésite pas à se frayer un chemin dans le sang pour atteindre son but. Ici, nous croyons que M. Mézières attribue à la politique anglaise un caractère qui ne lui est pas particulier. Sans dire avec M. Proudhon que l'intérêt en politique est le premier des droits et des devoirs, n'oublions pas que jamais le plus habile politique n'a passé pour le plus honnête homme, et que Machiavel reste toujours le patron des hommes d'Etat. Les politiques de toutes les nations se ressemblent beaucoup; la perfide Albion devient à Londres la perfide Lutèce. Notre histoire, sous ce rapport, n'est guère plus édifiante que celle de nos voisins. Nous avons regretté cette petite sortie de M. Mézières contre la politique anglaise; outre qu'elle est inexacte, elle réveille dans certains esprits cette vieille rivalité qui pendant si longtemps a causé des conflits sanglants et a étouffé les progrès de l'industrie en multipliant les prohibitions et les tarifs. Aujourd'hui, grâce au Ciel, ces préjugés tendent à s'effacer; il ne faut pas les ranimer. D'ailleurs, les politiques n'ont plus autant à faire; leur principale habileté consiste à tendre l'oreille et à écouter la voix de l'opinion publique.

M. Louis de Loménie a pris, au Collége de France, la place de M. Ampère dans la chaire de littérature française. En présence du rôle du roman dans le monde et de l'influence universelle qu'il exerce, il n'a pas cru qu'il fût au-dessous de la gravité de l'enseignement de consacrer de nombreuses leçons à cette forme de littérature essentiellement moderne. L'année dernière, il s'était occupé des romans qui ont précédé le XIX^e^ siècle; aujourd'hui, il entreprend l'histoire du roman de nos jours. En montrer les origines, les parentés, les caractères; passer en revue les principaux romans et leurs auteurs; assigner à chacun sa valeur littéraire et morale; chercher, sous le tissu brodé par la fantaisie et l'imagination, l'idée philosophique qu'il cache et qui l'a inspiré, voilà son but et son programme.

M. de Loménie, qui, en général, prise peu le XVIII^e^ siècle, traite assez mal le roman moderne et ses tendances. Il flétrit énergiquement cette monstrueuse alliance qu'il y rencontre de la délicatesse du sentiment dans les paroles et du dévergondage dans les actes. Rien de plus dangereux, de plus malsain, selon lui, que ces déclamations pompeuses aboutissant, en fin de compte, à excuser individuellement les actes les plus contraires à la saine morale, et les plus destructifs de l'ordre social. Loin de nous la pensée de faire l'apologie de ces romans, dont les héros maladifs sont les tristes descendants de Werther et de Saint-Preux. Mais l'homme qui souffre

n'a-t-il pas le droit de faire entendre des plaintes? Quiconque souffre ne trouve-t-il pas un consolateur dans ce compagnon qui gémit du même mal que lui? Et pourquoi condamner impitoyablement ces cris d'une époque qui doute, cherche, tâtonne et s'efforce de relever sur de nouvelles bases tout un édifice moral renversé par le souffle destructeur et puissant du scepticisme d'un autre siècle? Si parfois, peintre trop complaisant des impressions individuelles, le roman bat en brèche certaines institutions essentiellement bonnes, mais qui, comme toutes les choses humaines, ont leurs côtés défectueux; si, oublieux de sa mission et entraîné par un instinct illogique de généralisation, il s'érige en accusateur contre la société, il a souvent le mérite de tourner les regards du législateur sur des abus surannés, dont le seul titre est la prescription, et, sans indiquer immédiatement les remèdes aux maux, de préparer les voies aux réformes et d'en faciliter l'exécution. Tout ce qui est socialement admis n'est pas moralement vrai et bon; la mélancolie et le désespoir des rêveurs personnifient parfois la protestation de la vérité idéale contre des préjugés abrités par les lois.

M. de Loménie est plutôt un littérateur sérieux qu'un orateur habile. Sa phrase, quoique simple et sans apprêt, s'élabore péniblement. Son érudition lui fournit des anecdotes d'autant plus piquantes, qu'elles jettent un vrai jour sur les auteurs et leurs œuvres; mais la lenteur de la parole du professeur en atténue beaucoup l'intérêt. Naturellement froid, M. de Loménie s'anime rarement et difficilement; mais, si une grande idée l'entraîne, si un sentiment puissant aiguillonne son imagination un peu paresseuse, il devient éloquent, et son éloquence saisit, car elle est naturelle et sans emphase. A des sympathies un peu vives pour le passé, M. de Loménie joint toute la hardiesse et l'indépendance d'une âme généreuse. En somme, ses leçons sont très instructives; la finesse de ses aperçus, l'exactitude de ses observations, l'originalité même de son exposition et la confiance qu'on sent généralement dans son érudition, préviennent la fatigue et l'ennui qu'une élocution pesante et tourmentée aurait pu engendrer.

Le rôle de la critique est facile lorsqu'elle n'a pour ainsi dire qu'à applaudir avec la foule des auditeurs. M. Franck est lui-même un de ces publicistes du XIX^e^ siècle dont il vient nous entretenir, qui travaillent sans relâche à accomplir la mission que semblent leur avoir léguée les siècles précédents. Le XVI^e^ siècle, qui réveilla les esprits par les souvenirs vivifiants de l'antiquité, et leur fit secouer le joug de la scolastique, avait besoin du XVII^e^ siècle pour fondre dans une forte unité ces éléments disparates encore en lutte, et briser cette féodalité qui, divisant le pays à l'infini, les affaiblissait, les mettait constamment en guerre l'un avec l'autre, et, par d'innombrables prohibitions, étouffait tout commerce et toute industrie. L'œuvre était inachevée, et bien des choses restaient à faire, au siècle de Voltaire et de Rousseau, pour cette foule sans nom que le XVII^e^ siècle avait entièrement oubliée. A côté de la liberté inaugurée dans la spéculation et les sciences élevées, subsistait l'intolérance religieuse et cette inégalité de castes, si lourde, si coûteuse et si honteuse pour le peuple. Embrassant courageusement sa mission, le XVIII^e^ siècle, grand entre tous, a

proclamé la tolérance et détruit à jamais les priviléges de rang et de classe. C'est à nous maintenant de découvrir complétement cette belle statue de la Liberté, encore voilée sur certains côtés; à nous de fournir à l'individu, rendu à son libre arbitre, les moyens de se développer intellectuellement et moralement; de répudier cette politique de l'équilibre européen, parfois salutaire dans ses résultats, mais dangereuse et fausse dans son principe, et de la remplacer par la reconnaissance des droits des nationalités pour ces masses d'hommes unies par les mêmes goûts, les mêmes mœurs, la même langue, les mêmes intérêts et les mêmes besoins; à nous enfin de proclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de faire cesser l'intervention de l'Etat dans les religions, et disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la théocratie. Telle est, suivant l'éminent professeur, la mission sociale et politique de notre siècle ; et il suffit de citer quelques noms, d'être surtout attentifs à ce qui se passe tous les jours devant nous, pour prouver qu'il n'y a pas faibli. Nous avons depuis longtemps signalé l'impartialité de M. Franck. Qu'il attaque les sombres doctrines de Joseph de Maistre ou qu'il démasque les utopies socialistes, il le fait avec le même respect pour le caractère et la vie privée de ses adversaires, et sans jamais méconnaître ce qu'il y a de vrai et de puissant dans leurs objections. M. Franck est, sous ce rapport, au-dessus de tout reproche. Nous répugnons à qualifier la conduite de gens qui ne craignent pas de faire du professeur le plus intègre un homme capable de dénaturer à dessein les doctrines de ses adversaires. S'il trouve des paroles énergiques et éloquentes pour flétrir les systèmes de de Maistre, c'est sa conscience révoltée qui les inspire, et il aura de son côté tous les honnêtes gens qui conservent du respect pour la dignité humaine. La meilleure réfutation de pareilles calomnies se fait en écoutant M. Franck et en lisant Joseph de Maistre. La seule vengeance du professeur se trouve dans ce conseil que nous donnons à ses détracteurs. Ce qui, du reste, consolera M. Franck de ces injustes attaques, réprouvées par tous ses auditeurs, c'est de trouver ses adversaires assez faibles pour en être réduits à renier leurs pères ou à ne les accepter qu'en refaisant leurs doctrines.

En dépit des vicissitudes de la politique, le professeur défend avec le même amour la cause des nationalités. C'est avec plus de vivacité encore qu'il n'en avait déployé contre *l'Eglise et la société chrétienne en* 1861, qu'il défend l'indépendance des peuples contre cette brochure tristement paradoxale de *la Fédération et de l'Unité de l'Italie*, dont l'auteur traite avec tant de légèreté les droits des nations. Ceux qui connaissent le libéralisme si éclairé de M. Franck s'étonneront peut-être de son appréciation du premier empire. Nous ne nous attendions pas à le voir montrer Napoléon, promenant jusqu'au fond de l'empire des czars le char triomphant de la liberté. Mais en y réfléchissant, on trouve qu'il n'y a point là contradiction. Ce que M. Franck admire dans le conquérant, c'est le génie puissant qui fit pénétrer de force dans la vieille Europe les grands principes du XVIII^e^ siècle, dont il fut, pour ainsi dire, le représentant armé. Pour nous qui aimons peu la guerre, nous avouons professer plus d'admiration pour le génie politique et administratif que pour l'épée victorieuse de Napoléon.

Faut-il encore parler de M. Laboulaye ? Ses auditeurs ne nous pardon-

neraient point notre silence, et pourtant, quelques éloges que nous lui donnions, nous n'en dirons jamais tout le bien qu'ils en pensent. M. Laboulaye est certainement le professeur le plus heureux et le mieux compris de Paris. Il traite cette année le même sujet que l'an dernier, l'histoire de la constitution fédérale des Etats-Unis. C'est toujours de la part du public même empressement pour l'écouter et l'applaudir, et toujours aussi du côté du professeur même netteté dans l'exposition, même simplicité élégante dans le style, même sincérité dans les opinions. Les mêlées sanglantes, toujours renouvelées et toujours sans issue, n'ont pas changé ses sentiments sur la légitimité de la guerre actuelle. C'est là une opinion généreuse, mais qui tend à perpétuer un conflit désastreux pour l'Europe, mortel pour l'Amérique dont il prodigue le sang. Dans l'intérêt de la prospérité future et de l'union morale des pays en guerre, ne serait-il pas désirable que la séparation fût consentie par le Nord? De bons esprits l'ont soutenu depuis quelque temps par de bien puissants motifs [1]; et, si l'on ne tient compte que du droit, il faut convenir que les Etats du Sud ont pour eux ce droit des nationalités que M. Laboulaye et les publicistes de la même opinion revendiquent justement ailleurs. Le libéralisme ne compte pas de champion plus ardent et en même temps plus modéré; nul n'aime mieux son pays. Mais il voit ce qui lui manque encore, et quand de l'autre côté du détroit, il voit quelque chose à imiter, il n'hésite pas à le montrer. Peut-être cette admiration pour l'Angleterre va trop loin, et son attachement à un pays qui fut le berceau de toutes les institutions libérales lui fait-il parfois perdre de vue que l'égalité sociale n'y est qu'ébauchée, et que la législation civile et pénale, dénuée de textes écrits, n'y repose que sur une base insuffisante, les mœurs et l'honnêteté des magistrats. M. Laboulaye croit aussi, et avec raison, qu'on peut être libéral et de son siècle, sans s'enthousiasmer également pour tout ce qu'a fait la révolution française. Il est indulgent pour le moyen âge, et, comme il s'efforce souvent de ramener les esprits contemporains à une plus juste appréciation de cette époque, longtemps méconnue et calomniée, il pourrait être accusé de n'en montrer que les bons côtés, de ne pas en marquer assez nettement les tristesses et les misères. Si le moyen âge a mis au monde et vulgarisé cette belle idée de l'honneur, qui seule vaut qu'on lui pardonne bien des colères et des défaillances, il n'a fait que l'emprunter à la race barbare et germaine, où elle était aussi vive et moins exagérée. Pour la Révolution, nous aurions une réserve à faire dans un sens contraire. Ici, ce sont les mauvais côtés que M. Laboulaye s'attache à faire ressortir. Sans doute, on ne peut trop blâmer et déplorer les excès de la Révolution; mais quoi qu'en disent certains optimistes, elle était nécessaire et le mal était trop enraciné pour être guéri par des moyens ordinaires : mieux vaut, dans certaines questions, trancher le nœud que mettre des siècles à tâcher de le délier. Il n'en est que plus fâcheux que les violences de cette époque, qui fit tant pour le progrès des nations modernes, aient si souvent compromis la cause même de la liberté.

XAVIER NEUJEAN.

[1] Voir dans la *Revue* des 15 et 31 décembre 1862, les articles de M. H.-Marie Martin.

M. GUSTAVE FLAUBERT

ET

M. GUILLAUME FRŒHNER

A PROPOS DE *SALAMMBÔ*

M. G. Flaubert nous avait dernièrement fait demander si la *Revue Contemporaine* admettrait une réponse de lui à l'article de M. G. Frœhner sur le *Roman archéologique*, publié dans notre numéro du 31 décembre dernier. Nous nous empressâmes de mettre les pages de la *Revue* à sa disposition. Ce n'est donc pas sans étonnement que nous avons pu lire cette réponse imprimée dans l'*Opinion nationale*, le vendredi soir 23 janvier, avant même d'avoir reçu le manuscrit de M. Flaubert, qui ne nous est arrivé que le lendemain matin. Cette publication anticipée nous dégageait complétement. Nous avons tenu cependant à remplir jusqu'au scrupule nos devoirs d'impartialité et à mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre de M. Flaubert. Le même scrupule, on le comprend, nous oblige à la faire suivre de la réponse que M. Frœhner a adressée à l'*Opinion nationale*.

A M. G. FRŒHNER, Rédacteur de la *Revue Contemporaine*.

Paris, 21 janvier 1863.

Monsieur,

Je viens de lire votre article sur *Salammbô*, paru dans la *Revue Contemporaine*, le 31 décembre 1862. Malgré l'habitude où je suis de ne répon-

dre à aucune critique, je ne puis accepter la vôtre. Elle est pleine de convenance et de choses extrêmement flatteuses pour moi ; mais comme elle met en doute la sincérité de mes études, vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je relève ici plusieurs de vos assertions.

Je vous demanderai d'abord, monsieur, pourquoi vous me mêlez si obstinément à la collection Campana en affirmant qu'elle a été ma ressource, mon inspiration permanente? Or, j'avais fini *Salammbô* au mois de mars, six semaines avant l'ouverture de ce musée. Voilà une erreur déjà. Nous en trouverons de plus graves.

Je n'ai, monsieur, nulle prétention à l'archéologie. J'ai donné mon livre pour un roman, sans préface, sans notes, et je m'étonne qu'un homme illustre, comme vous, par des travaux si considérables, perde ses loisirs à une littérature si légère! J'en sais cependant assez, monsieur, pour oser dire que vous errez complétement d'un bout à l'autre de votre travail, tout le long de vos dix-huit pages, à chaque paragraphe et presque à chaque ligne.

Vous me blâmez « de n'avoir consulté ni Falbe ni Dureau de la Malle, dont j'aurais pu tirer profit. » Mille pardons! je les ai lus, plus souvent que vous peut-être, et sur les ruines mêmes de Carthage. Que vous ne sachiez « rien de satisfaisant sur la forme ni sur les principaux quartiers, » cela se peut ; mais d'autres, mieux informés, ne partagent point votre scepticisme. Si l'on ignore où était le faubourg Aclas, l'endroit appelé Fuscianus, la position exacte des portes principales dont on a les noms, etc., on connaît assez bien l'emplacement de la ville, l'appareil architectonique des murailles, la Tænia, le Môle et le Cothon. On sait que les maisons étaient enduites de bitume et les rues dallées ; on a une idée de l'Ancô décrit dans mon chapitre XV, on a entendu parler de Malquâ, de Byrsa, de Megara, des Mappales et des Catacombes, et du temple d'Eschmoun situé sur l'acropole, et de celui de Tanit, un peu à droite en tournant le dos à la mer. Tout cela se trouve (sans parler d'Appien, de Pline et de Procope) dans ce même Dureau de la Malle que vous m'accusez d'ignorer. Il est donc regrettable, monsieur, que vous ne soyez pas « entré dans des détails fastidieux pour montrer » que je n'ai « eu aucune idée de l'emplacement et de la disposition de l'ancienne Carthage, — moins encore que Dureau de la Malle, » ajoutez-vous. Mais que faut-il croire? à qui se fier? puisque vous n'avez pas eu, jusqu'à présent, l'obligeance de révéler votre système sur la topographie carthaginoise.

Je ne possède, il est vrai, aucun texte pour vous prouver qu'il existait une rue des Tanneurs, des Parfumeurs, des Teinturiers. C'est, en tout cas, une hypothèse vraisemblable, convenez-en! Mais je n'ai pas inventé Kinisdo et Cynasyn « mots, dites-vous, dont la structure est étrangère à l'esprit des langues sémitiques, » Pas si étrangère, cependant, puisqu'ils sont dans Gesenius, — presque tous mes noms puniques, *défigurés*, selon vous, étant pris dans Gesenius (*Scripturæ linguæque phœnicæ*, etc.), ou dans Falbe[1], que j'ai consulté, je vous assure.

[1] Le manuscrit dit : ***Fable*** (Note du D.)

Un orientaliste de votre érudition, monsieur, aurait dû avoir un peu plus d'indulgence pour le nom numide de Naravase, que j'écris Narr' Havas, de *Nar-el-haouah*, feu du souffle. Vous auriez pu deviner que les deux *m* de Salammbô sont mis exprès pour faire prononcer Salam et non Salan, et supposer charitablement que Egates, au lieu de Ægates, était une faute de typographie, corrigée, du reste, dans la seconde édition de mon livre, antérieure de quinze jours à vos conseils. Il en est de même de *Scissites* pour *Syssites* et du mot Kabires, que l'on voit imprimé sans un K (horreur!) jusque dans les ouvrages les plus sérieux, tels que *les Religions de la Grèce antique*, par Maury. Quant à Schalischim, si je n'ai pas écrit (comme j'aurais dû le faire) Rosch-eisch-Schalischim, c'était pour raccourcir un nom déjà trop rébarbatif, ne supposant pas, d'ailleurs, que je serais examiné par des philologues. Mais puisque vous êtes descendu jusqu'à ces chicanes de mots, j'en reprendrai chez vous, deux, entre autres : 1° *Compendieusement*, que vous employez tout au rebours de sa signification pour dire abondamment, prolixement, et 2° *Carthachinoiserie*, plaisanterie excellente, bien qu'elle ne soit pas de vous, et que vous avez ramassée au commencement du mois dernier dans un petit journal. Vous voyez, monsieur, que si vous ignorez parfois mes auteurs, je sais les vôtres. Mais il eût mieux valu, peut-être, négliger « ces minuties, qui se refusent, » comme vous le dites fort bien, « à l'examen de la critique. »

Encore une, cependant! Pourquoi avez-vous souligné le *et* dans cette phrase (un peu tronquée) de ma page 209 : « Achète-moi des Cappadociens *et* des Asiatiques. » Etait-ce pour briller en voulant faire accroire aux badauds que je ne distingue pas la Cappadoce de l'Asie-Mineure? Mais je la connais, monsieur; je l'ai vue; je m'y suis promené.

Vous m'avez lu si négligemment que presque toujours vous me *citez à faux*. Je n'ai dit nulle part que les prêtres aient formé une caste particulière; ni page 118, que les soldats libyens fussent « possédés de l'envie de boire du fer, » mais que les Barbares menaçaient les Carthaginois de leur faire boire du fer; ni, page 145, que les gardes de la légion « portaient au milieu du front une corne d'argent pour les faire ressembler à des rhinocéros, » mais « leurs gros chevaux.... avaient, etc.; » ni, page 36, que les paysans un jour s'amusèrent à crucifier deux cents lions. Même observation pour ces malheureuses Syssites que j'ai employées, selon vous, « ne sachant pas, sans doute, que ce mot signifiait des corporations particulières. » *Sans doute* est aimable! Mais, sans doute, je savais ce qu'étaient ces corporations et l'étymologie du mot, puisque je le traduis, en français, la première fois qu'il apparaît dans mon livre, p. 10. « Syssites[1], compagnies (de commerçants) qui mangeaient en commun. » Vous avez, de même, faussé un passage de Plaute, car il n'est point démontré dans le *Pœnulus* que « les Carthaginois savaient toutes les langues, » ce qui eût été un curieux privilége pour une nation entière; il y a tout simplement dans le Prologue, v. 112 : « *Is omneis linguas scit;* » ce qu'il faut traduire : « Ce-

[1] Il faudrait *Syssities* (Note du D.)

lui-là sait toutes les langues,» le Carthaginois en question, et non tous les Carthaginois.

Il n'est pas vrai de dire que « Hannon n'a pas été crucifié dans la guerre des Mercenaires, attendu qu'il commandait des armées encore longtemps après, » car vous trouverez dans Polybe, monsieur, que les rebelles se saisirent de sa personne et l'attachèrent à une croix (en Sardaigne, il est vrai, mais à la même époque, liv. Ier, chap. XVII). Ce n'est donc pas « ce personnage » qui « aurait à se plaindre de M. Flaubert, » mais plutôt Polybe qui aurait à se plaindre de M. Frœhner.

Pour les sacrifices d'enfants, il est si peu *impossible* qu'au siècle d'Hamilcar on les brûlât vifs, qu'on en brûlait encore au temps de Jules César et de Tibère, s'il faut s'en rapporter à Cicéron (*Pro Balbo*) et à Strabon (liv. III). Cependant « la statue de Moloch ne ressemble pas à la machine infernale décrite dans *Salammbô*. Cette figure, composée de sept cases étagées l'une sur l'autre pour y enfermer les victimes, appartient à la religion gauloise. M. Flaubert n'a aucun prétexte d'analogie pour justifier son audacieuse transposition. » Non ! je n'ai aucun prétexte, c'est vrai ! mais j'ai un texte, à savoir le texte, la description même de Diodore, que vous rappelez, et qui n'est autre que la mienne, comme vous pourrez vous en convaincre en daignant relire ou lire le livre XX de Diodore, chapitre IV, auquel vous joindrez la paraphrase caldaïque de Paul Fage, dont vous ne parlez pas, et qui est citée par Selden, *De Diis syriis*, p. 164-170 avec Eusèbe, *Préparation évangélique*, livre Ier.

Comment se fait-il aussi que *l'histoire ne dise rien du manteau miraculeux*, puisque vous dites vous-même « qu'on le montrait dans le temple de Vénus, mais bien plus tard, et seulement à l'époque des empereurs romains ? » Or, je trouve dans Athénée, XII, 58, la description très minutieuse de ce manteau, *bien que l'histoire n'en dise rien.* Il fut acheté à Denys l'Ancien 120 talents, porté à Rome par Scipion Emilien, reporté à Carthage par Caïus Gracchus, revint à Rome sous Héliogabale, puis fut rendu à Carthage. Tout cela se trouve encore dans Dureau de la Malle, dont j'ai tiré profit décidément.

Trois lignes plus bas, vous affirmez avec la même..... candeur que « la plupart des autres dieux invoqués dans *Salammbô sont de pure invention*, » et vous ajoutez : « Qui a entendu parler d'un Aptoukhos ? » Qui ? d'Avezac (Cyrénaïque), à propos d'un temple dans les environs de Cyrène ; « d'un Schaoul ? » mais c'est un nom que je donne à un esclave (Voy. ma page 123) ; « ou d'un Mastimann ? » Il est mentionné comme Dieu par Corippus (V. *Johanneis* et *Mém. de l'Académie des inscriptions*, t. XII, p. 181). « Qui ne sait que Micipsa n'était pas une divinité, mais un homme ? » Or, c'est ce que je dis, monsieur, et très clairement, dans cette même page 123, quand Salammbô appelle ses esclaves : « A moi, Kroûm, Ewa, Micipsa, Schaoul ! »

Vous m'accusez de prendre pour deux divinités distinctes Astoreth et Astarté. Mais au commencement, page 65, lorsque Salammbô invoque Tanit, elle l'invoque par tous ses noms à la fois : « Anaïtis, Astarté, Derceto, Astoreth, Tiratha ; » et même j'ai pris soin de dire un peu plus bas

page 70, qu'elle répétait « tous ces noms sans qu'ils eussent pour elle de signification distincte. » Seriez-vous comme Salammbô? Je suis tenté de le croire, puisque vous faites de Tanit la déesse de la guerre et « non de l'amour, » de l'élément femelle, humide, fécond, en dépit de Tertullien et de ce nom même de Tiratha, dont vous rencontrerez l'explication peu décente, mais claire, dans Movers, *Phenic.*, t. Ier, p. 574.

Vous vous ébahissez ensuite des singes consacrés à la Lune et des chevaux consacrés au Soleil. « Ces détails, — vous en êtes sûr, — ne se trouvent dans aucun auteur ancien, ni dans aucun monument authentique. » Or, je me permettrai, pour les singes, de vous rappeler, monsieur, que les cynocéphales étaient, en Egypte, consacrés à la Lune, comme on le voit encore sur les murailles des temples, et que les cultes égyptiens avaient pénétré en Libye et dans les oasis. Quant aux chevaux, je ne dis pas qu'il y en avait de consacrés à Esculape, mais bien à Eschmoun, assimilé à Esculape, Iolaüs, Appollon, le Soleil. Or, je vois des chevaux consacrés au Soleil dans Pausanias (liv. Ier, chap. Ier, § 6) et dans la Bible (Rois, liv. II, chap. XXXII). Mais, peut-être nierez-vous que les temples d'Egypte soient des monuments authentiques, et la Bible et Pausanias des auteurs anciens?

A propos de la Bible, je prendrai encore, monsieur, la liberté grande de vous indiquer le tome II de la traduction de Cahen, p. 186, où vous lirez ceci : « Il portait au cou, suspendue à une chaîne d'or, une petite figure de pierres précieuses, qu'ils appelaient la Vérité. » « Les débats s'ouvraient lorsque le président mettait devant soi l'image de la Vérité. » C'est un texte de Diodore. En voici un autre d'Elien : « Le plus âgé d'entre eux était leur chef et le juge à tous. Il portait autour du cou une image de saphir. On appelait cette image la Vérité. » C'est ainsi, monsieur, que « cette Vérité-là est une jolie invention de l'auteur. »

Mais tout vous étonne : le malobathre, que l'on écrit très bien (ne vous en déplaise) malobathre ou malabathre, la poudre d'or que l'on ramasse aujourd'hui, comme autrefois, sur le rivage de Carthage, les oreilles des éléphants peintes en bleu, les hommes qui se barbouillent de vermillon et mangent de la vermine et des singes, les Lydiens en robes de femmes, « les escarboucles des lynx, » les mandragores qui sont dans Hippocrate, la chaînette des chevilles qui est dans le Cantique des Cantiques (Cahen, t. XVI, 37) et les arrosages de silphium, les barbes enveloppées, les lions en croix, etc., tout!

Eh bien! non, monsieur, je n'ai point « emprunté tous ces détails aux nègres de la Sénégambie. » Je vous renvoie, pour les éléphants, à l'ouvrage d'Armandi, p. 256, et aux autorités qu'il indique, tels que Florus, Diodore, Ammien-Marcellin et autres nègres de la Sénégambie.

Quant aux nomades qui mangent des singes, croquent des poux et se barbouillent de vermillon, comme on pourrait « vous demander à quelle source l'auteur a puisé ces précieux renseignements, » et que « vous seriez, » d'après votre aveu, « *très embarrassé* de le dire, » je vais vous donner, humblement, quelques indications qui faciliteront vos recherches.

« Les Maxyes..... se peignent le corps avec du vermillon. — Les Gyzantes se peignent tous avec du vermillon et mangent des singes.—Leurs

femmes (celles des Adyrmachides), si elles sont mordues par un pou, elles le prennent, le mordent, etc. » Vous verrez tout cela dans le IVe livre d'Hérodote, aux chapitres CXCIV. CXCI et CLXVIII. Je ne suis pas embarrassé de le dire.

Le même Hérodote m'a appris, dans la description de l'armée de Xerxès, que les Lydiens avaient des robes de femmes ; de plus, Athénée, dans le chapitre des Etrusques et de leur ressemblance avec les Lydiens, dit qu'ils portaient des robes de femmes ; enfin le Bacchus lydien est toujours représenté en costume de femme. Est-ce assez pour les Lydiens et leur costume ?

Les barbes enfermées en signe de deuil sont dans Cahen (Ezéchiel, chap. XXIV, 17) et au menton des colosses égyptiens, ceux d'Abou-Simbal, entre autres ; les escarboucles formées par l'urine des lynx, dans Théophraste, *Traité des Pierreries*, et dans Pline, liv. VIII, chap. 57. Et pour ce qui regarde les lions crucifiés (dont vous portez le nombre à deux cents, afin de me gratifier, sans doute, d'un ridicule que je n'ai pas), je vous prie de lire dans le même livre de Pline le chapitre XVIII, où vous apprendrez que Scipion Emilien et Polybe, se promenant ensemble dans la campagne carthaginoise, en virent de suppliciés dans cette position, « *quia cæteri metu pœnæ similis absterrerentur eâdem noxiâ.* »

Sont-ce là, monsieur, de ces passages pris sans discernement dans l'*Univers Pittoresque*, « et que la haute critique a employés avec succès contre moi ? » De quelle haute critique parlez-vous ? Est-ce de la vôtre ?

Vous vous égayez considérablement sur les grenadiers que l'on arrosait avec du silphium. Mais ce détail, monsieur, n'est pas de moi. Il est dans Pline, liv. XVII, chap. XLVII. J'en suis fâché pour votre plaisanterie sur « l'ellébore que l'on devrait cultiver à Charenton ; » mais, comme vous le dites vous-même, « l'esprit le plus pénétrant ne saurait suppléer au défaut de connaissances acquises. »

Vous en avez manqué complétement en affirmant que, « parmi les pierres précieuses du trésor d'Hamilcar, plus d'une appartient aux légendes et aux superstitions chrétiennes. « Non, monsieur, elles sont *toutes* dans Pline et dans Théophraste.

Les stèles d'émeraude à l'entrée du temple qui vous font rire, car vous êtes gai, sont mentionnées par Philostrate (*Vie d'Apollonius*) et par Théophraste (*Traité des Pierreries*). Heeren (t. II) cite sa phrase : « La plus grosse émeraude bactrienne se trouve à Tyr, dans le temple d'Hercule. C'est une colonne d'assez forte dimension. » Autre passage de Théophraste (traduction de Hill) : « Il y avait dans leur temple de Jupiter un obélisque composé de quatre émeraudes. »

Malgré « vos connaissances acquises, » vous confondez le jade, qui est une néphrite d'un vert brun et qui vient de Chine, avec le jaspe, variété de quartz que l'on trouve en Europe *et* en Sicile. Si vous aviez ouvert par hasard le Dictionnaire de l'Académie française au mot *jaspe*, vous eussiez appris, sans aller plus loin, qu'il y en a de noir, de rouge et de blanc. Il fallait donc, monsieur, modérer les transports de votre indomptable verve et ne pas reprocher folâtrement à mon maître et ami Théophile Gautier d'avoir prêté à une femme (dans son roman de *la Momie*)

des pieds verts quand il lui a donné des pieds blancs. Ainsi, ce n'est point lui, mais vous, qui avez fait « *une erreur ridicule.* »

Si vous dédaigniez un peu moins les voyages, vous auriez pu voir au musée de Turin le propre bras de sa momie, rapportée par M. Passalacqua, d'Egypte, et dans la pose que décrit Th. Gautier, *cette pose* qui, d'après vous, *n'est certainement pas égyptienne*. Sans être ingénieur non plus, vous auriez appris ce que sont les Sakiehs pour amener l'eau dans les maisons, et vous seriez convaincu que je n'ai point abusé des vêtements noirs en les mettant dans des pays où ils foisonnent et où les femmes de la haute classe ne sortent que vêtues de manteaux noirs. Mais comme vous préférez les témoignages écrits, je vous recommanderai, pour tout ce qui concerne la toilette des femmes, Isaïe, III, 3 ; la Mischna, tit. : *de Sabbatho;* Samuël, XIII, 18; saint Clément d'Alexandrie, Pæd, II, 12, et les dissertations de l'abbé Mignot, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLII. Et quant à cette abondance d'ornementation qui vous ébahit si fort, j'étais bien en droit d'en prodiguer à des peuples qui incrustaient dans le sol de leurs appartements des pierreries (Voy. Cahen, Ezéchiel, XXVIII, 14). Mais vous n'êtes pas heureux en fait de pierreries.

Je termine, monsieur, en vous remerciant des formes amènes que vous avez employées, chose rare maintenant. Je n'ai relevé parmi vos inexactitudes que les plus grossières, qui touchaient à des points spéciaux. Quant aux critiques vagues, aux appréciations personnelles et à l'examen littéraire de mon livre, je n'y ai pas même fait allusion. Je me suis tenu tout le temps sur votre terrain, celui de la science, et je vous répète encore une fois que j'y suis médiocrement solide. Je ne sais ni l'hébreu, ni l'arabe, ni l'allemand, ni le grec, ni le latin, et je ne me vante pas de savoir le français. J'ai usé souvent des traductions, mais quelquefois, aussi, des originaux. J'ai consulté, dans mes incertitudes, les hommes qui passent en France pour les plus compétents, et si je n'ai pas été *mieux guidé*, c'est que je n'avais point l'avantage de vous connaître : excusez-moi ! Si j'avais pris vos conseils, aurais-je « *mieux réussi* ? » J'en doute. En tous cas, j'eusse été privé des marques de bienveillance que vous me donnez, çà et là, dans votre article, et je vous aurais épargné l'espèce de remords qui le termine. Mais, rassurez-vous, monsieur : bien que vous paraissiez effrayé vous-même de votre force et que vous pensiez sérieusement « avoir déchiqueté mon livre pièce à pièce, » n'ayez aucune *peur*, tranquillisez-vous ! car vous n'avez pas été *cruel*, mais... léger.

J'ai l'honneur d'être, etc.

GUSTAVE FLAUBERT.

A M. le Rédacteur en chef de l'*Opinion nationale*.

Paris, le 27 janvier 1863.

Monsieur,

Votre numéro du 24 courant contient une lettre de M. Gustave Flaubert, qui m'est adressée, mais que je n'ai connue que par sa publication. J'ignore

si cette manière d'écrire aux gens est parfaitement courtoise, mais je ne m'y arrête pas. La lettre m'est parvenue et j'ai vu comme j'y suis malmené.

M. Flaubert n'y va pas de main morte : je suis un homme léger (heureux défaut pour un Allemand !), mon article est un tissu d'erreurs, presque d'impostures, et parmi toutes les inexactitudes que j'ai commises, il n'a relevé que les plus *grossières*. Et M. Flaubert dit avoir eu à se louer des formes *amènes* de ma critique, des convenances que j'ai gardées, des choses flatteuses que je lui ai dites. Comment donc m'aurait-il traité si j'avais eu, je ne dis pas de ces mots tranchants et implacables, dont la critique l'abreuve depuis deux mois, mais seulement moins de douceurs, moins de choses flatteuses à lui prodiguer? Et d'où vient qu'au milieu de tant d'écrivains qui ont rabaissé son livre, même au-dessous de sa valeur, c'est moi précisément qu'il va choisir pour sa victime? Je crois en deviner la raison. On raconte qu'un peintre, homme de génie dans son art, mettait tout son orgueil à jouer de la flûte, et il en jouait mal. La flûte de M. Flaubert, c'est l'archéologie. Je ne veux pas dire qu'il soit un homme de génie : il montre en littérature légère quelque talent. Mais, en dépit de ses modestes affirmations, c'est la science qui est sa corde sensible. Il ne veut pas qu'on lui en attribue les prétentions, et, au milieu de toutes les autres, il a surtout celles-là. S'il ne les a pas, pourquoi regimbe-t-il contre la critique *amène* qui ne s'est occupée que de l'*érudition* de *Salammbô?* M. Flaubert dit ne rien savoir, *ni l'hébreu*, *ni l'arabe*, *ni l'allemand*, *ni le grec*, *ni le latin*, *peut-être pas même le français*. Je m'en étais toujours douté ; je ferais maintenant injure à sa bonne foi si je ne me montrais pas complétement de son avis.

M. Flaubert est un homme sérieux. Il ne souffre pas qu'on plaisante avec lui, et l'on voit bien à la façon dont il manie l'ironie qu'il n'a aucun goût pour cette arme éminemment française. Il ne tolère pas qu'on détourne un mot de son sens habituel, pour lui faire exprimer le contraire de ce qu'il signifie ; ainsi, il ne me sera plus permis de dire *compendieux* en parlant de son gros volume et de ses gros chapitres. Quand je parlerai du savoir de M. Flaubert, on saura que je parle sérieusement, et s'il m'arrive d'écrire qu'il est homme d'esprit, il faudra me prendre au pied de la lettre.

Je le veux bien. Mon urbanité s'accommode à merveille de ce nouveau compromis.

Après avoir lu la terrible épître de M. Flaubert, cette réponse *accablante*, comme on a dit quelque part, je me suis moi-même apparu comme un prodige d'ignorance. Je me voyais étreint sous une main de savant irrité, poursuivi de sarcasmes, harcelé de points suspensifs, tenaillé par une infinité de petits guillemets qui me faisaient l'effet de ces fourches infernales dont sont armés les diables sculptés sous les porches de nos églises.

Ce doit avoir été une bien grande joie pour M. Flaubert de me voir ainsi garrotté et livré à la risée de vos quarante mille lecteurs, pendant qu'il vous énumérait mes crimes, tantôt en latin, tantôt dans son français de parade. Mais ce latin, croyez-moi, monsieur, est presque toujours faux, et quant à l'acte d'accusation qu'il dresse contre moi, nous allons voir si,

par hasard, il ne conduira pas son auteur sur la sellette où il veut me faire asseoir.

Sans doute, vous êtes persuadé, monsieur le rédacteur, que j'ai écrit une critique de *Salammbô*. Je n'y ai point songé. Ce n'est pas le romancier que j'ai pris à partie, c'est le genre, le roman archéologique tout entier qui, de la façon dont M. Flaubert l'a traité, n'est que le mont-de-piété de l'ancien monde, où chaque peuple vient engager quelques-unes de ses nippes et dont on égare les reconnaissances. J'ai ajouté que, une fois le genre admis, un poète instruit valait mieux qu'un poète mal informé, et j'ai soutenu cette thèse en montrant dans l'œuvre de M. Flaubert une foule d'erreurs que celui-ci, et pour cause, s'est bien gardé de rappeler dans sa lettre. J'ai eu le tort peut-être de toucher à quelques points sur lesquels il peut y avoir matière à discussion, mais je l'ai fait alors sous une forme dubitative, qui ne permettait pas que l'on s'y trompât. J'ai eu un autre tort, sans doute, c'est d'avoir ménagé beaucoup la science de M. Flaubert, de n'avoir fait qu'indiquer çà et là quelques fautes, alors qu'il m'eût été facile de détruire tout l'édifice laborieux de ses longues veilles. Ce tort, je le paye aujourd'hui des épithètes les plus dures, et tous les ménagements que j'ai gardés me sont comptés comme faiblesse, dont l'*accablante* érudition de M. Flaubert fait justice. Il me faudrait donc y revenir et, s'il en manifeste le désir, j'y suis prêt ; j'y reviendrai de façon à lui ôter désormais toute velléité de répondre.

Page 859 de mon article incriminé, je parle du culte à Carthage et je dis : *les sacrifices humains n'y ont jamais été abolis.* A première vue, il paraît difficile de s'exprimer en termes plus clairs. Ce qui n'a jamais été aboli a dû subsister fort longtemps. Mais non ; on a trouvé moyen de s'y méprendre. Bien que j'ajoute encore, immédiatement après : *Il n'est donc pas impossible qu'au siècle d'Hamilcar on ait brûlé vifs des enfants.* M. Flaubert y lit le contraire, et, pour faire croire au public que je suis en défaut dans ma critique, il se met à me démontrer longuement une chose élémentaire et que je n'ai pas songé à nier.

Cet acte de sincérité ne lui suffit pas. J'ai dit que la statue de Moloch n'a jamais ressemblé à la machine infernale décrite dans *Salammbô*. « Une figure (ce sont mes paroles) composée de sept cases étagées l'une sur l'autre pour y enfermer les victimes, appartient à la religion gauloise, et M. Flaubert n'a aucun prétexte d'analogie à invoquer pour justifier son audacieuse transposition. L'image de Moloch, telle qu'on la voyait à Carthage, nous est conservée dans la description de Diodore de Sicile. » — « *Non !* répond M. Flaubert avec un point d'exclamation, *je n'ai aucun prétexte, c'est vrai ! mais j'ai un texte, à savoir le texte, la description même de Diodore que vous rappelez et qui n'est autre que la mienne, comme vous pourrez vous en convaincre en daignant relire ou lire le vingtième livre de Diodore, au quatrième chapitre.* »

Il faut avouer que M. Flaubert a un don bien précieux ; il découvre dans les textes anciens des choses que nul autre ne saurait y voir. Son chapitre quatrième de Diodore de Sicile ne dit rien, pas un mot de la statue de Moloch. Qu'importe ! l'imagination du poète est si vive, qu'elle y voit un

texte ou un prétexte pour m'accabler. Il s'empresse, il est vrai, d'ajouter, avec une adorable..... candeur, que cette description n'est autre que la sienne. Et jamais il n'a rien dit de plus vrai ; cette description est la sienne, à ce point qu'elle lui appartient uniquement et tout entière. Voici ce que dit le vrai Diodore de Sicile : « Il y avait à Carthage une statue de bronze représentant Saturne qui étend ses paumes penchées vers la terre, de sorte que les enfants qu'on mettait dessus devaient rouler dans une fournaise pleine de feu. » Les sept compartiments superposés que j'ai vainement réclamés n'y apparaissent donc nulle part, et je mets au défi M. Flaubert et toutes les autorités dont il s'appuie de les y découvrir.

Je vais plus loin. Nous connaissons beaucoup d'idoles de Moloch, notamment à ce même musée de Turin qu'on me reproche si amèrement de n'avoir pas visité ; ce sont des figurines en bronze, tendant les bras et reproduisant ainsi le geste de la grande statue de Carthage. Elles forment le commentaire le plus clair, le plus précis du texte de Diodore, et témoignent hautement contre la description imaginaire que l'auteur de *Salammbô* lui a prêtée.

Mais M. Flaubert a bien d'autres preuves en réserve ! Il faut voir de quel air il les invoque contre moi, il faut entendre de quel ton superbe il les fait sortir de ses cartons ? Après m'avoir renvoyé au susdit chapitre, où nous n'avons rien trouvé, il continue : *Auquel vous joindrez la paraphrase caldaïque* (on écrit *chaldaïque*) *de Paul Fage, dont vous ne parlez pas, et qui est citée par Selden De diis Syriis* (il faut lire *Syris*) p. 164-170 (corrigez 169-170) *avec Eusèbe, Préparation évangélique, livre* 1er. Le premier livre de la « Préparation évangélique » est trop gros pour que je le relise en ce moment ; comme d'ailleurs j'ai écrit un mémoire sur cet ouvrage il y a neuf ans, je puis affirmer qu'il n'y est pas plus question des sept cases que dans *Madame Bovary*. Mais M. Flaubert ne se compromet pas si simplement. Il me cite, entre deux auteurs anciens, un personnage dont vous n'avez probablement jamais entendu parler, un nommé *Paul Fage* (nom français, n'est-ce pas ?), et ce Paul Fage aurait écrit une paraphrase chaldaïque de...., M. Flaubert ne dit pas de quoi. Un Français écrivant en idiome chaldaïque serait un phénomène que je serais bien curieux de voir. Mais, pour cette fois encore, ma curiosité sera trompée ; la chose est beaucoup moins extraordinaire qu'on ne l'a faite. Je connais un *Paul Buchlein*, célèbre théologue protestant du XVIe siècle. C'était un Allemand, et comme le mot allemand *Buchlein* signifie « petit hêtre, » les savant pasteur s'appelait en latin *Fagius*, selon la mode du temps. Mais bien qu'il fût Allemand, il n'écrivait pas en chaldaïque, comme le croit M. Flaubert. Paul Fagius n'est que le traducteur du rabbi Siméon et (enfin nous y sommes) ce dernier est le véritable auteur de la paraphrase en question. Les sept compartiments superposés de Moloch sont donc de l'invention d'un juif moderne, et, pour comble, Seldenius lui-même, auquel M. Flaubert me renvoie, fait justice de l'imposture de cet auteur. Quand on le prend de si haut, et qu'on apporte dans la discussion une telle superbe, il faudrait au moins savoir ce que l'on dit.

Autre exemple. Je prends au hasard, car toute l'érudition de cette

lettre est de la même force. Si *lucide et élevée* qu'elle soit, elle trébuche à chaque ligne, et je ne veux pas abuser de la patience de vos lecteurs au point de leur énumérer toutes ses chutes.

Dans mon article, j'ai reproché à M. Flaubert d'avoir écrit *un stèle d'émeraude*, au lieu de dire *une* stèle ; et puis, j'ajoute modestement qu'une stèle d'émeraude serait le monument minéralogique le plus surprenant dont on ait jamais ouï parler. Pour le sexe de cette stèle, j'en appellerai aux collégiens, qui l'apprendront à mon savant contradicteur ; pour la matière, je pourrais tout simplement invoquer le bon sens. Mais comme le bon sens est chose si rare qu'on ne doit pas y recourir imprudemment, écoutons les paroles du savant lui-même. M. Flaubert tient à scandaliser les minéralogistes ; il ne cite pas d'autorités pour ses *statues de corail*, mais quant à l'émeraude, il l'a vue quelque part. Il me renvoie à Philostrate et à Théophraste, c'est-à-dire aux passages qu'en a cités mon compatriote Heeren. Philostrate est, comme l'auteur de *Salammbô*, un romancier, et si M. Flaubert s'en est servi, il n'a pas puisé à une source historique, il a commis une imitation maladroite. Mais Théophraste n'est pas son collègue ; il se refuse absolument à devenir son collaborateur. Je l'ouvre, et qu'est-ce que j'y trouve ? (I, 8) « Quelques pierres sont extrêmement rares et petites, à savoir *l'émeraude*, la sardoine, le rubis et le saphir ; aussi, l'on ne s'en sert guère que pour les enchâsser dans les bagues. » Plus loin (IV, 24), il se répète et dit : « L'émeraude est rare et nullement grande, à moins qu'on ne veuille prêter foi aux livres sur les rois égyptiens ; » et il cite ensuite les exemples qui ont tant égayé les lecteurs de *l'Opinion nationale*. M. Flaubert traduit imperturbablement : « Il y avait dans leur temple de Jupiter *un obélisque* composé de quatre émeraudes, » et nous autres naïfs, nous pensions tout de suite à un obélisque comme celui de la place de la Concorde, mais formé de quatre blocs d'émeraude et reflétant tous les feux du soleil. Hélas ! qu'il m'en a fallu rabattre, quand, en consultant de plus près le texte grec, j'ai vu que ces quatre pierres avaient été déposées en offrande *sur la base de l'obélisque* de Jupiter ! Aussi, Théophraste ne parle-t-il pas d'une *colonne*, mais d'une *petite colonne*, ce qui est précisément l'objet de cette discussion. M. Flaubert, trop pressé de se justifier, s'arrête là où l'auteur lui aurait épargné une nouvelle bévue, car Théophraste poursuit : *Mais je crains qu'elle ne soit une des fausses émeraudes dont on connaît une espèce.* Voilà la clef de l'énigme ! On avait pris pour de l'émeraude ce qui n'était qu'un morceau de verre, comme on le fabriquait dans le royaume babylonien ; et, en effet, le roi de Babylone en avait fait cadeau à son cousin d'Egypte. M. Flaubert haussera les épaules et trouvera mes observations bien puériles : elles ont pourtant un côté sérieux ; elles montrent lequel de lui ou de moi apporte le plus de légèreté dans les critiques, et commet les erreurs les plus..... *grossières.*

Il veut aussi que j'aie commis une méprise à propos d'Astarté et d'Astoreth. Page 65 du roman, Salammbô prononce l'invocation suivante : *O Rabetna ! Baalet ! Tânit ! Anaïtis ! Astarté ! Derceto ! Astoreth ! Mylitta ! Athara ! Elissa ! Tiratha !.....* J'ai fait l'humble observation qu'il n'y

avait là qu'une série de noms désignant tous la même divinité. M. Flaubert s'en excuse ; cinq pages plus loin, il dit en effet que ces noms n'avaient pour Salammbô aucune signification distincte. J'admire le savoir de cette dévote qui se complaît à marmotter le nom de Vénus en dix langues différentes. Mais si de nos jours une jeune fille, avant de se coucher, invoquait la sainte Vierge en français, en italien, en espagnol, en anglais, en allemand, en latin et en grec, à savoir : « Sainte Marie, santa Virgine, santa Virgen, holy Virgin Mary, heilige Mutter Gottes, sancta Maria, hagia Parthénos ! » nous trouverions cela absurde, ou nous supposerions que sa raison a souffert de quelque lecture indigeste. Les inventions de M. Flaubert sont assurément toutes belles et originales ; mais il y aurait ajouté le trait le plus piquant, s'il y avait joint le nom même de Salammbô. Salammbô n'est autre, en effet, que la Vénus babylonienne, et elle ne constitue pas une divinité plus distincte d'Astarté qu'Astarté n'est distincte de presque toute la litanie de M. Flaubert.

Je m'arrête, monsieur ; je crois en avoir dit assez pour réduire à sa juste valeur la réplique que vous avez publiée, et pour montrer le néant de cette science qui se pavane si majestueusement. Sur quelques points, l'auteur confirme mes dires tout en croyant les réfuter ; sur d'autres, il se donne le malin plaisir de dénaturer le sens de mes paroles pour se procurer la joie d'un facile triomphe ; sur tout le reste, il administre clairement la preuve de son incompétence. Peut-être se rejettera-t-il encore sur les fautes d'impression ; mais cette fois, nous tenons un manuscrit en même temps qu'un imprimé, et les erreurs s'y trouvent scrupuleusement reproduites.

Ces ténèbreux arcanes de l'antiquité ne sont pas, après tout, des choses que tout le monde soit tenu de savoir, et il n'y a aucune honte à les ignorer. On n'y est repris que lorsqu'on y apporte un orgueil excessif. Un peu de tact et de mesure aurait épargné à M. Flaubert cette nouvelle déconvenue. N'est-ce pas, monsieur, le cas de s'écrier : « Que les gens d'esprit sont rares ! »

J'avais terminé mon article de la *Revue Contemporaine* par des paroles sympathiques ; je ne voudrais pas clore cette lettre par une épigramme. Je ne suis pas de ceux qui refusent à M. Flaubert tout talent, mais je crois que ce talent s'égare en s'appliquant à des matières qui ne sont pas de son ressort et pour lesquelles six ans d'études ne l'ont qu'imparfaitement préparé. L'antiquité est un pays mystérieux, tout sillonné de chausses-trappes ; les plus fins y font parfois des chutes cruelles. Pourquoi s'étonnerait-on que M. Flaubert y soit moins ferme que sur le sol familier de la Normandie ? Le romancier perd beaucoup à ces excursions en terre étrangère, et il a beau s'entourer de termes barbares, empruntés à tous les vocabulaires, substituer aux appellations vulgaires des mots étranges, dont il ne comprend pas lui-même le sens et dont il fausse l'orthographe, M. Flaubert ne sera jamais savant que pour ceux qui ne le sont pas.

Agréez, monsieur, etc.

GUILLAUME FRŒHNER.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Quelques idées et réflexions sur la critique. — Les oublis. — Le théâtre, la philosophie et la critique. — De quelques ouvrages divers. — Ce qu'il faut penser de la justice absolue. — Des causes de nos négligences et de nos erreurs. — Quittance générale.

Il y a déjà quatre ans que nous avons accepté la tâche de dire à cette place du bien et du mal des gens, métier ingrat, je pense, et tout au moins suspect, auquel un homme sage renoncerait bientôt s'il n'était de quelque profit, je ne dis pas à ceux envers qui on l'exerce, mais à celui-là même qui le pratique. Oui, dans cet emploi délicat et périlleux, nous touchons des honoraires réguliers, un traitement fixe, en reproches, querelles, injures, rancunes, dont les plus équitables dispensateurs de l'éloge et du blâme finissent toujours, au bout de leur carrière, par se faire, bon an mal an, un assez joli revenu. Mais nous avons nos aubaines, j'allais dire nos pourboires, qui nous dédommagent. Ces bonnes fortunes consistent en quelques observations utiles à recueillir, utiles à transmettre, que nous suggèrent le spectacle auquel nous sommes forcé d'assister et le rôle que nous sommes obligé d'y remplir. Je ne doute pas que nos confrères, plus vieux dans le métier, plus rompus à ses exigences et familiarisés avec ses mécomptes, ne les aient faites longtemps avant nous ; mais comme ils ont apparemment plus de philosophie ou moins de loisir, c'est un critique de quatre ans qui va essayer de vous confier, touchant la critique, cinq ou six vérités dont il s'est pénétré durant cette première olympiade.

La plus humiliante, assurément (bien qu'elles le soient toutes), c'est qu'il est absolument impossible d'être juste en ce monde, et que la meilleure volonté n'y peut rien. Qui de nous ne s'en est tristement convaincu mille fois ? Qui de nous, après quelque concession regrettable à l'amitié, aux passions, aux systèmes (je ne veux pas dire à la haine), n'a pris quelque subite résolution d'équité, et ne s'est levé un beau matin, plein du feu sacré, en s'écriant : Soyons juste ? Et le soir venu, celui-là, ce juste, en sa conscience toute neuve, s'examinait, pour lui seul équitable, et, réduit à une nouvelle contrition, il murmurait d'un ton moins assuré : Nous le serons demain.

C'est qu'il y a tant de raisons pour qu'on ne le soit pas, et tant de manières de ne pas l'être ! Pour la curiosité du fait, nous nous sommes dressé de ces manières et de ces raisons un petit catalogue destiné à notre usage particulier, et nous en avons compté, sans distinctions trop subtiles,

plus de cinquante faciles à énumérer ; mais nous sommes loin d'être au bout. Il faudrait être un Montaigne pour écrire là-dessus un de ces jolis chapitres après lesquels il n'y a plus rien à dire. Et notez que je mets hors de cause les indignes, les vendus, les traîtres de la critique, s'il en est, qui en font marchandise et profanent *notre sacerdoce* par intérêt, par vengeance, ou de gaieté de cœur. Ceux-là, dans tous les cas, sont bien peu nombreux, et le mépris public leur est acquis : ils ont reçu leur récompense. Mais les autres, les bons, les sincères, *homines bonæ voluntatis*, que de piéges encore autour d'eux, que d'embûches, que de *mea culpa* tout prêts ! que de manières de pécher !

Par omission d'abord. Nous ne voulons faire le procès à personne autre qu'à nous-même ; mais on frémirait comme nous frémissons si l'on se doutait du nombre d'œuvres dignes d'être signalées qui demeurent inaperçues par notre faute. Le bilan de nos négligences d'une année, si nous avions le cœur de l'établir, occuperait tout un volume. Ce serait une confession singulière, où l'on verrait figurer tant de travaux, estimables rien que pour la peine qu'ils ont coûtée à leurs auteurs, que les plus indulgents ne pourraient s'empêcher d'accuser notre incurie. Heureusement que notre métier n'est pas, comme on le prétend, un sacerdoce, et que les critiques n'ont pas charge d'esprits comme les prêtres ont charge d'âmes, sans quoi notre conscience plierait sous le poids de tant d'oublis. Est-il besoin de citer des exemples ? Pour ne parler que du théâtre, auquel nous nous devons particulièrement, que de pièces disparues dont nous n'avons même pas fait mention ? Avons-nous dit un traître mot du dernier drame de l'Odéon, le *Doyen de Saint-Patrik*, où deux hommes de talent avaient dépensé tant de bonnes intentions ? Avons-nous adressé le moindre compliment à la *Niobé*, qui mérite de vraies louanges ? Avons-nous parlé de cette charmante *Fille de Molière*, que M. Edouard Fournier a donnée au grand comique pour sa fête ? Et tant de petites comédies qui se jouent tous les soirs sur toutes les scènes : la *Clef de Metella*, l'*Ami du mari*..., les avons-nous seulement couchées sur notre liste ? Il n'est pas jusqu'à ces revues de fin d'année, les *Perruques*, *Eh ! allez donc*, *Turlurette*, qui n'aient le droit d'incriminer notre silence. Est-il possible qu'on manque à ce point d'égards pour *Turlurette* et les *Perruques ?* Mais, dira quelqu'un, ce sont des œuvres déjà mortes ou mourantes, sans portée, sans intérêt véritable, à peine supérieures aux *Mystères du Temple*, au *Château de Pontalec* et à *Philidor*, des œuvres dont le monde n'a pas besoin qu'on tienne registre, et dont la mémoire s'est déjà perdue, comme dirait Rabelais, « avec le son des cloches qui carillonnèrent à leur enterrement. » Fort bien ; mais le *Bossu*, par exemple, ce grand, ce merveilleux, cet incomparable *Bossu*, qui en est à sa 140e représentation, soutiendra-t-on aussi que c'est un drame sans conséquence ? Ce n'est pas, de toute façon, un drame sans durée; et rappelez-vous, je vous prie, que les auteurs de ce *Bossu* ont offert un dîner de reconnaissance aux acteurs qui le jouent, à Cocardasse, au petit Passepoil, dont la gaieté court les rues (a pas peur, macaille..... coquinas de sanguinos), avec le *pied qui remue*, *rêve Blaisinet* et la fameuse *claque* de Reinart.

Mais enfin, je veux bien admettre avec vous que ce sont là des ouvrages moins sérieux que les Dialogues de Platon ou les Mémoires de M. Guizot, et que l'oubli en est véniel. Pensez-vous donc que nous n'ayons pas de plus gros péchés à nous reprocher? Avez-vous mesuré le monceau de livres qui attendent patiemment sur notre table le tour de faveur que nous leur devons? Avez-vous compté les *hommages de l'auteur*, qui sollicitent un moment d'attention, et auxquels nous n'avons pas encore donné, nous ne donnerons sans doute jamais audience? Ah! que de fois, en voyant cette petite ligne noire et signée qui semblait nous accuser d'impolitesse, nous avons réuni dans une commune apostrophe tous ces livres épars! Que d'excuses muettes nous leur avons adressées. Un domestique italien ne répète pas plus souvent que nous son fameux *scusi*, *signor*, *scusi*, *scusate mi*. Certes, l'auteur lui-même ne se contenterait plus de nous envoyer son *hommage*, il nous accorderait de bon cœur son pardon s'il savait ce qu'il nous a causé de chagrins, de remords, et quelle cuisante réparation nous lui octroyons chaque jour dans notre for intérieur. Il n'en est pas un, de ces écrivains en apparence oubliés par nous, auquel nous n'ayons fait mille fois amende honorable pour tout le mal que nous aurions dû dire de lui et que nous avons négligé d'en dire.

Que si par hasard ce sont, au contraire, des louanges que nous avons différées ou omises, quoiqu'il y ait cent bonnes raisons pour que ce cas soit moins fréquent, on devine bien qu'alors notre dépit contre nous-mêmes se change en une véritable fureur. Oui, nous sommes furieux quand nous songeons à quatre ou cinq ouvrages faits de main d'ouvrier, auxquels nous n'avons pas encore rendu la justice qu'ils méritent, et nous ne faisons pas difficulté de reconnaître que notre négligence, peut-être préméditée, envers *Turlurette* et *les Perruques*, toute coupable qu'elle est, nous cause moins de souci que notre retard involontaire à parler de ces quelques œuvres capitales sur lesquelles nous n'avons pas même écrit une ligne, tandis qu'on ne leur ferait encore que peu d'honneur en leur consacrant tout un chapitre. Croira-t-on que nous laissions moisir à l'humidité cette belle et populaire réimpression des *Œuvres* de Jouffroy, publiée, il y aura tantôt deux ans, par la librairie Hachette, sans nous donner le plaisir exquis de récapituler, ne fût-ce que pour notre satisfaction personnelle, toutes les douces émotions qu'elle nous a procurées? Mais Jouffroy n'est qu'un philosophe mort, et il y a encore en France des philosophes vivants. Imagine-t-on que leurs travaux s'alignent là devant nous, sous nos yeux, sous notre main, presque sous notre plume, et que nous ayons pu résister jusqu'ici à la tentation d'avouer que, malgré l'enthousiasme du public, ils ont presque autant de prix pour nous que *les Perruques* et *Turlurette*, ou même que *le Bossu* de la Porte-Saint-Martin? Je demande humblement pardon à ces philosophes de les mettre pour une fois en pareille compagnie; c'est pour leur épargner des rencontres analogues que je me suis abstenu si longtemps de les saluer au passage, et de constater au moins que je n'ignore pas tout à fait leur existence. Un des leurs, M. Alaux, leur rendra sans doute ici, quelque jour, bonne et entière justice. Il analysera tout au long, s'il ne l'a déjà fait, ce savant ouvrage, tout suc et tout moelle,

la Philosophie de Leibnitz, par M. Nourrisson, et surtout il payera pour nous une dette dès longtemps contractée envers M. Emile Saisset, et son *Introduction critique aux Œuvres de Spinosa*. M. Saisset a résolu, seul peut-être en France, un problème bien difficile : il a réussi à rester savant sans cesser d'être aimable, et à rester aimable sans sortir de la science. M. Cousin, son maître, n'est arrivé au même résultat qu'en abandonnant les routes philosophiques, et en s'égarant dans des sentiers mondains sur les pas de Mme de Longueville. M. Saisset, tout aussi attrayant, a su demeurer philosophe, et par sa grâce à traiter les hautes questions qui agiteront sans cesse les âmes délicates, il eût rendu la philosophie mondaine si elle pouvait jamais le devenir. Mme de Sévigné, qui lisait Nicole, aurait lu avec bien autrement de plaisir, j'aime à le croire, cette *Introduction* aux œuvres de Spinosa. Spinosa! Leibnitz! Où vas-tu te fourvoyer, chroniqueur?

A défaut des philosophes, dont le nom seul effraye, et qui vraiment, pour l'honneur de la philosophie, doivent se trouver mal à l'aise dans nos pages, à côté de telle actrice des Variétés et du Palais-Royal qu'ils n'ont jamais, que je pense, lorgnée sur son théâtre ; à défaut des philosophes que nous ne voulons pas compromettre plus longtemps, que d'hommes de goût, que de gens d'esprit s'offraient à nous naturellement, et devaient tenter notre amour de la justice ! Hélas! nous n'avons pas même eu l'air de les apercevoir. C'était plus qu'un crime, c'était une faute ; car la plupart d'entre eux sont des critiques, et, s'ils sont vindicatifs, qui les empêche de se venger? Les critiques tiennent toujours une vengeance toute prête ; ils n'ont pour vous punir qu'à vous rendre la pareille, c'est-à-dire à ne jamais parler de vous : heureux s'ils s'en tiennent là! Un homme prudent les ménage, car il comprend qu'ils veillent toujours la main sur leur épée, ou qu'ils ne dorment que d'un œil, avec des pistolets sur leur table de nuit : des confrères, d'ailleurs, et, par esprit de corps, ne doit-on pas à des confrères un peu de dévouement? Ceux dont j'aurais voulu parler n'en ont pas besoin ; ils se recommandent et se font lire d'eux-mêmes. L'un d'eux écrivait récemment : « La chose essentielle, c'est d'avoir une âme qui aime le vrai et s'ouvre à lui là où elle le trouve. » Oui, assurément, c'est l'important, c'est la grosse affaire ; mais reste-t-on fidèle à ce programme quand on se croit obligé de porter dans la littérature les passions et l'esprit du journal politique où l'on écrit? Cet esprit fût-il excellent, l'art ne s'accommode point d'un certain chauvinisme, auquel il faut absolument renoncer pour apprécier délicatement les ouvrages délicats.

Je ne quitterai pas cette catégorie de critiques, sans mentionner le dernier ouvrage de M. Francisque Sarcey, *le Mot et la Chose*. M. Francisque Sarcey est tout à fait notre confrère. S'il faut dire le vrai, nous le croyons plongé dans certaines eaux où nous ne nous baignerons jamais ; il s'y plonge sincèrement, et c'est ce qu'on peut dire de mieux à la louange d'un homme. En général, une différence profonde nous sépare de ces esprits ardents et convaincus ; ils sont des *chauvins*, nous sommes des *dilettantes* ; notre mot d'ordre est *choix*, et le leur est *sys-*

tème. Ils confondent à dessein, dans leur enthousiasme, l'art et la politique, demandant à celle-ci des inspirations sur l'autre. De nuances, ils n'en admettent guère ; ils sont tout d'une pièce, vraies têtes carrées, cerveaux absolus, qui, dans une époque moins sceptique, tiendraient avec justice le haut du pavé. Malheureusement, on est trop habitué à leur refuser certains dons de finesse et de grâce, qui ne sont point en effet dans leur nature, mais qu'ils peuvent acquérir tout comme d'autres. Ceux qui ont lu *le Mot et la Chose* ont trouvé sans doute que M. Sarcey était fort spirituel. Ce que j'aime surtout dans son livre, c'est la proche parenté avec ces vocabulaires malins du dernier siècle, où les simples rapprochements de l'ordre alphabétique fournissaient à Diderot, à d'Alembert et à Voltaire lui-même tant de vives et ingénieuses saillies. Donnez à un de ces hommes le mot que vous voudrez, ils n'en feront ni un calembour ni une charade, mais ils épuiseront immédiatement, avec mille traits perçants, ce qu'il renferme et ce qu'il peut faire naître d'idées. De même, La Rochefoucauld ; il met tout dans une définition, après laquelle les commentaires paraissent froids et les développements inutiles. Ce La Rochefoucauld disait, par exemple, que l'amour était, « dans le corps, une envie cachée et délicate de posséder ce qu'on aime, après beaucoup de mystères. » Le XVIII^e^ siècle inventa un mot hardi pour exprimer cette envie cachée et délicate, il l'appela *tempérament*, et M. Sarcey nous dit spirituellement d'excellentes choses sur les destinées de ce mot bizarre. Voici sa conclusion : « Je doute que *tempérament* dure bien longtemps encore. Il s'écrivait beaucoup au siècle dernier, et je l'ai trouvé plusieurs fois dans les œuvres de Diderot, de Champfort et de Duclos. Je ne crois pas qu'un romancier oserait s'en servir aujourd'hui. Je l'ai cherché vainement dans les livres où il eût été le mieux de mise ; ni M^me^ Bovary, ni Fanny n'avouent qu'elles ont du tempérament ; elles se contentent de le prouver. Elles témoignent d'une envie fort peu cachée et fort peu délicate de posséder ce qu'elles aiment sans le moindre mystère ; mais elles ne connaissent pas de nom pour cette envie-là. »

Nous souhaitons avec M. Sarcey qu'un pareil mot ne reprenne jamais pied dans la bonne compagnie ; mais, à vrai dire, nous ne le craignons guère. Aujourd'hui, les *mystères* dont parlait La Rochefoucauld sont revenus, et cet innocent qu'on va marier se contente de demander, à voix couverte, si la femme qu'on lui destine est brune.

Que nous sommes loin encore d'avoir réparé tous nos oublis ! S'il est une branche de la littérature que l'on cultive de préférence et outre mesure, bien que, depuis quelques années, elle ne fructifie guère, c'est le roman, n'est-il pas vrai ? Eh bien, durant douze longs mois, nous n'avons rien dit du roman, rien de M^me^ Sand et de son éternelle jeunesse, un peu trop moralisante ; rien de M. Octave Feuillet, devenu mystique, et qui s'en ira en fumée s'il a en tête beaucoup de *Sibylles* ; rien non plus de tant d'essais d'auteurs nouveaux qui méritent bien qu'on s'occupe de leurs œuvres, car ils font tout leur possible pour amuser l'époque la plus ennuyée qui fut jamais. Qu'ils sachent donc que, si notre lente critique ne peut répondre à leur fécondité, nous suivons du moins avec le plus vif

intérêt les efforts qu'ils tentent pour nous plaire et pour satisfaire à ce besoin sacré qu'on appelle le caprice du public. Ils sont toute une pléiade, les Malot, les Müller, les Bayeux, les Fabre, les Perret, les Deltuf, les Baignères, tous méritants, tous doués à des degrés divers, tous appelés à se faire leur place au soleil. M. Hector Malot, si je ne me trompe, a l'avenir pour lui, s'il ne s'endort point, s'il met à profit cette jeunesse d'inspiration et de talent qu'on ne retrouve jamais, et surtout s'il ne sort pas de sa voie pour écrire sur la *Vie anglaise* de jolis chapitres qui se font lire, mais qui donnent en même temps des regrets à ceux qui ont vu jaillir la séve primitive des *Victimes de l'Amour* et des *Amours de Jacques*. Enfin, M. Hector Malot avait peut-être besoin de se reposer, n'allons pas lui en faire un crime ; l'esprit aime à s'égarer de temps en temps à droite et à gauche, à faire l'école buissonnière. Ne parquons personne, nous savons trop ce que souffrent les gens parqués.

M. A. Fabre est l'auteur de ces *Courbezon*, qui sont de beaucoup, à notre avis, le meilleur roman de ces cinq dernières années. M. Paul Perret, après avoir écrit ici même *les Verts-Galants de la Thulaye* de cette plume éprouvée et délicate, qui imite parfois jusqu'à l'excès nos tours exquis du grand siècle, publiait récemment, dans le *Journal des Débats*, une charmante nouvelle intitulée *la Statue*. Et, voyez un peu, ce fin, ce subtil, cet élégant abstracteur de quintessences, on l'accusait, je ne sais plus dans quelle feuille, de se négliger, de ne pas prendre assez de soin du style. Il faut dire qu'il avait écrit une phrase à peu près analogue à celle-ci : « La duchesse, après avoir *combattu* ce long *combat*..... » Et nos lourdauds de s'écrier : « Quel oubli, quelle négligence ! » Voyons, monsieur Perret, jetez-leur donc à la face tout ce que vous savez de latin et de grec, pour leur prouver qu'il n'y a pas là une négligence, mais une affectation. Citez-leur donc le *vivere vitam*, le *machesthai machên* et tout votre bagage. Accablez-les donc des beaux vers de M. de Lamartine :

> Et fier du grand combat qu'il avait combattu,
> En racontant sa vie, enseignait la vertu.

Je m'arrête pour ne pas les traiter, à votre place, comme ils le méritent, et je reviens à ma confession. Je m'accuse encore une fois de n'avoir pas consacré la moindre étude sérieuse à tant de beaux esprits ; mais j'y reviendrai quelque jour, et j'essayerai de montrer qu'ils ne seraient guère inférieurs à leurs devanciers dans les œuvres d'imagination, si l'époque, dans sa rage de critique, ne desséchait d'abord les facultés spontanées qui sont en nous, ne brûlait ce qu'il y a de fécond dans nos organes littéraires, et, en nous imposant de juger ne nous interdisait de créer. Je crois bien sincèrement que MM. Malot, Fabre, Deltuf, Perret, Baignères, et surtout MM. Malot et Fabre, auraient plus de chaleur s'ils possédaient moins de finesse, et s'ils s'analysaient moins, nous toucheraient davantage. Ce n'est pas leur faute : l'analyse n'est point communicative ; on n'échauffe qu'avec du feu ; et la réflexion trop pénétrante que l'on pratique sur soi-même et sur ses propres œuvres est une glace qui les refroidit, qui les éteint.

Une négligence tout à fait grave, et je dirais la plus grave de toutes, si elle n'était réparable, c'est de n'avoir pas encore signalé cette belle collection des *Grands Ecrivains de la France*, dont la maison Hachette a confié la publication aux soins de M. Adolphe Régnier, membre de l'Institut. Si nous jugeons par ce qui a déjà paru, c'est-à-dire le *Malherbe*, le premier volume du *Corneille* et les quatre premiers volumes de *Madame de Sévigné*, cette collection est destinée à marquer dans les annales de la librairie, et déjà elle réjouit le cœur de ces bibliophiles sérieux qui s'attachent plutôt à la valeur foncière de ce qu'on édite qu'à certaines raretés de date ou de texte chères aux amateurs maniaques. *Madame de Sévigné* nous intéresse particulièrement, et nous nous promettons, quand l'édition sera achevée, de consacrer une étude complète à cette femme extraordinaire qui a touché à tout, dans son siècle, avec tant de grâce et d'esprit. C'est un plaisir délicat dont nous savourons par avance toute la douceur ; c'est un de ces aimables dédommagements dont nous parlions au début même de cet article ; un critique est trop heureux quand il lui tombe du ciel une occasion de *sévigner* un peu. En attendant que l'achèvement de ce travail monumental nous la fournisse, rien ne nous empêche dès à présent de rendre justice à l'édition même, et de dire ce qui en fait la nouveauté. On sait que M. Monmerqué, après avoir publié une première fois les *Lettres* de M^me^ de Sévigné, il y a de cela quarante-cinq ans, avait voué sa vie à l'incomparable marquise. Son édition de 1818 ne le satisfaisait qu'à demi, et il avait résolu de restituer au vrai cette figure mutilée ou fardée, dans le dernier siècle, par le chevalier Perrin. Son existence tout entière y passa, et il eut la douleur de mourir sans avoir mis la dernière main à son œuvre. Heureusement, il avait légué ce soin à M. Adolphe Régnier, qui est devenu aujourd'hui l'exécuteur de son testament littéraire. Le texte entier a été revu sur les manuscrits originaux, quand on a pu les retrouver, sur d'excellentes copies faites par des ignorants qui n'ont pas eu l'idée de dénaturer la marquise en la corrigeant, et aussi sur les bonnes éditions antérieures. On n'imagine pas les résultats qu'ont obtenus la science et la patience de M. Monmerqué et de M. Adolphe Régnier. Les éditeurs, pour nous les rendre plus sensibles, ont noté dans un spécimen les changements ou les suppressions que s'étaient permis leurs prédécesseurs : je n'en veux citer qu'un exemple. Texte tronqué : « Je me repens (écrit M^me^ de Sévigné à M^me^ de Grignan) de vous avoir écrit mes douleurs : elles vous donneront de la peine quand je n'en aurai plus. Voilà le malheur d'être éloignés : hélas ! il n'est pas le seul. » Sans parler de quelques changements d'orthographe, le texte complet ajoute : « Mais savez-vous bien ce qu'elles étaient devenues, ces chères lettres que j'attends et que je reçois avec tant de joie ? On avait pris la peine de les envoyer à Rennes, parce que mon fils y a été. Ces faussétés qu'on dit toujours ici sur toutes choses, s'étaient répandues jusque-là ; vous pouvez penser si j'ai fait un beau sabbat à la poste ! » Supprimer le *sabbat à la poste*, les barbares ! Ils voulaient sans doute apprendre les bienséances à M^me^ de Sévigné. En vérité, c'est trop de prétention..... nous y reviendrons à loisir.

Notre confession touche à son terme. Elle demeurerait cependant incomplète, et nous aurions encore un aveu à faire, si un critique plus compétent que nous, M. Max Berthaud, ne s'était chargé d'exprimer son opinion, qui est aussi la nôtre, sur l'*Atala* de M. Gustave Doré. Oui, le talent de l'intrépide dessinateur est entré là dans une voie nouvelle : je n'en veux pour preuve que la *vue* du Meschacébé et la *vue* du désert. M. Doré a dessiné ces deux sujets grandioses comme on ne peint guère et comme il ne peindrait pas lui-même. Pour notre compte, nous ne nous attendions guère à trouver un Claude Lorrain sous son crayon, et le Meschacébé est un vrai Claude, ou peu s'en faut. Je ne m'étendrai pas sur ses forêts vierges ; on ne parle dans Paris que des forêts vierges de M. Doré ; il me suffira de dire à ceux qui s'intéressent aux révolutions du talent, qu'une révolution s'est accomplie dans cette nature si hardie et si vivace. Ou plutôt, une nouvelle mine s'y est révélée, qui nous reposera du fantastique et des excentricités familières à M. Gustave Doré. Une chose bien certaine, c'est que ceux qui n'ont point vu cette Atala ne peuvent se faire une idée complète de l'artiste. Et nous n'en n'avions encore rien dit !

Voilà donc notre grande injustice : l'omission, le silence. Car je ne parle pas d'un autre défaut qu'on nous reproche pourtant bien souvent avec aigreur, la faiblesse. Nous manquons de courage, disent les braves. Quel courage ? Consiste-t-il à harceler les forts, à décourager les faibles ? à être contre le public quand il admire, avec lui quand il dénigre ? Le courage, est-ce l'attaque à tout propos, la querelle continuelle au succès, le défi à la puissance, l'envie enfin de se montrer original et supérieur en découvrant le faible de tout ce qui réussit ? Le courage, est-ce le besoin de blesser ? Courage facile, courage de bretteur, et qui pourtant fait honneur à son homme. Nous répudions, pour notre part, cette qualité brutale. Tant de gens aujourd'hui font les importants et se mettent en travers, qu'il peut y avoir une certaine audace à suivre l'opinion quand on est de son avis ; ce n'est point timidité, mais franchise : et pourquoi voulez-vous qu'on pousse le paradoxe au point de ne pas avouer, une fois dans sa vie, qu'on pense à peu près comme tout le monde ?

Comment se fait-il maintenant que nous ayons pu, dans une seule année, rester indifférents, ou du moins ne prêter qu'une attention stérile à tant de travaux, dont la valeur eût dû commander notre admiration et s'imposer à nos éloges ? La duchesse de Rohan en a dit autrefois la raison à son peintre Penel : « La vie est si courte, qu'on n'a pas seulement le temps de se faire peindre. » Les habiles, les puissants, les Sainte-Beuve s'en tirent, en ne s'occupant que des œuvres tout à fait dignes d'intérêt ; mais ceux qui n'ont pas la même autorité peuvent-ils avoir les mêmes priviléges ? Ne sont-ils pas obligés de disséminer leur attention sur tout ce qui se produit, de se faire beaucoup pardonner par beaucoup d'exactitude ?

Ils n'arrivent pas, on l'a vu, à tenir des registres réguliers et complets ; mais admettons, pour un moment, que tout leur passe sous les yeux et qu'ils fassent tout passer sous les yeux du public. Allons plus loin : admettons que ce sont tous d'excellents critiques, doués d'une clairvoyance exceptionnelle, armés d'une balance mathématique, dégagés en ce qui

les touche, de toute prévention et de tout système ; vous vous dites : voilà des gens comme il nous les faut, des justes, en un mot, qui vont inaugurer le règne de l'équité sur la terre. Eh bien ! vous vous trompez ; ces gens-là ne sont pas encore vos hommes, ou c'est qu'alors ils seraient des tigres ; s'ils n'en sont point, la justice, l'exacte justice leur est absolument défendue. Car, enfin, s'ils ont tant de qualités, ils doivent aussi avoir des amis, je suppose, et s'ils ont des amis, que devient, je vous prie, leur justice ? Croyez-vous qu'un homme comme il faut consen e à écrire contre le livre d'un de ses familiers, même quand il est convaincu que ce livre est mauvais? croyez-vous même qu'il se fasse un cas de conscience de tourner une petite annonce en faveur de ce livre, si ce familier vient l'en prier ? Dans l'intimité, il se fâchera peut-être, il jettera feu et flamme ; mais il rendra le service demandé. Rappelez-vous la mésaventure de M. de Pontmartin à qui l'envie prit un jour d'être juste et de le prouver. Il le prouva, et le plus judicieux des hommes, M. Sainte-Beuve, lui cria aussitôt qu'il n'avait point de mœurs, qu'il n'était point un Parisien.

Or, on a des amis partout : outre ceux que l'amitié nous donne, il y a ceux que les positions nous procurent. Un critique a les amis de son journal, de son monde, de ses préférences littéraires et de ses goûts. Autant de gens qu'il faut contenter, sous peine de n'être point un galant homme. Nous-mêmes, s'il est permis aux humbles de se citer en exemple, on ne saura jamais ce que nous avons soulevé contre nous de haine, en disant franchement notre pensée bienveillante sur le *Fils de Giboyer*, et en ne l'écorchant point tout vif. Allez, la vie et surtout la vie d'un critique est pleine de sous-entendus dont il lui faut absolument tenir compte. Et remarquez encore que je suppose un critique incomparable, un oiseau rare, un critique fin, brave, sûr de lui, dédaigneux des sots, un critique aussi toujours prêt, n'ayant jamais de ces paresses, de ces tristesses qui nous énervent ; un critique content de son sort, sans regrets, sans arrière-pensées, un critique indocile au joug et ne relevant que de lui-même ; ce critique sera esclave de mille convenances ; or, avec les convenances, point de liberté, et sans liberté, point de justice.

La morale de tout ceci c'est que les personnes qui nous lisent doivent témoigner quelque indulgence à nos fautes, ne point trop se presser de nous condamner, et songer, avant de nous accabler de leur sentence, qu'il n'est point de métier plus difficile que le nôtre, qu'à chaque pas on y bronche, et que les plus intrépides y périssent. Heureux qui n'y laisse que son intelligence ou son imagination ! heureux même celui qui n'y laisse que la partie sévère de sa conscience, et qui n'est injuste que pour dire trop de bien de son prochain ! heureux qui n'oublie, plus heureux qui ne blesse personne que lui-même. Celui-là peut établir, sans trop d'inquiétude, son arrêté de compte, comme on dit en langage de commerce, et demander aux lecteurs et aux auteurs ce que nous leur demandons nous-même aujourd'hui, une quittance pour solde.

A. CLAVEAU.

CHRONIQUE POLITIQUE

30 janvier 1863.

« La voilà donc enfin réalisée, cette redoutable invasion sur le sol britannique, prédite depuis si longtemps! Vous avez franchi le détroit; vous vous êtes hardiment établis dans la capitale de l'Angleterre; vous avez courageusement lutté avec les vétérans de l'industrie. Cette campagne n'a pas été sans gloire, et je viens aujourd'hui vous donner la récompense des braves. » Ainsi parlait l'Empereur en présidant, dimanche dernier, à la distribution des récompenses accordées aux exposants français qui avaient le plus brillamment représenté l'industrie française à l'Exposition universelle de 1862. De vifs applaudissements ont accueilli cette belle apostrophe, où le trait finement aiguisé cache un sens très profond. Du même coup, on raille les terreurs qu'une politique surannée s'efforce de communiquer au peuple britannique, et l'on indique aux Français qui seraient avides d'émulation et de gloire la voie où, de nos jours, s'exerce l'une et se conquiert l'autre. Les applaudissements donnés aux paroles de l'Empereur par le public d'élite qui l'écoutait dans la grande salle du Louvre, ont rencontré un écho dans tout le pays. L'Europe à son tour y applaudit avec une satisfaction non moins vive; pour elle, le discours du 25 janvier sera un témoignage nouveau et irrécusable, que notre gouvernement, dans les sphères les plus élevées, est fortement préoccupé des idées de progrès, et imbu des pensées les plus libérales. Le trait, d'une portée générale, s'adresse toutefois particulièrement à notre « chère alliée » d'hier, qui persiste à se regarder comme notre ennemie obligée de demain. Le moment ne serait-il pas venu pour la nation la plus superbe du monde, la plus pénétrée du sentiment de sa puissance, qu'elle cessât de se dire effrayée en permanence par un voisin qui, depuis dix ans, a partagé avec elle sur tant de champs de bataille, des périls, des honneurs et des triomphes, qui n'ont pas laissé d'être féconds; avec lequel, grâce à l'échange si actif des produits, des mœurs, des idées, ses relations deviennent de jour en jour plus nombreuses, plus intimes? A quel chiffre, pourtant, ne s'élèvent pas les sacrifices pécuniaires que s'impose l'Angleterre pour l'entretien de jalousies, de défiances et de craintes, qui n'aspirent qu'à s'éteindre! Elle est assez riche, certes, pour se donner le luxe des plus coûteux anachronismes; elle est libre aussi de ne pas se soucier de l'émulation ruineuse qu'elle provoque dans d'autres pays. Mais l'intérêt même de son influence dans le monde, dont elle est si justement fière; l'intérêt

de la liberté et du progrès, dont elle veut être le fidèle promoteur ; l'intérêt de la paix générale, sur laquelle la Grande-Bretagne a tant de raisons de veiller : tous ces intérêts ne lui commandent-ils pas d'abandonner la politique de la défiance systématisée et des antagonismes prétendus naturels, qui, sur tant de points, troublent la bonne entente et assombrissent l'horizon? Depuis longtemps, il n'y a plus qu'une voix là-dessus dans l'Europe libérale : l'accord franc et sincère entre les deux puissances occidentales, et, partout où des intérêts supérieurs l'exigeraient, leur énergique activité combinée, constitueraient la meilleure garantie de la paix du monde, la sauvegarde la plus efficace de la liberté générale, le levier le plus énergique du progrès universel; la marche des affaires d'Orient, de Grèce, d'Amérique, — nous ne citons parmi les questions que les plus brûlantes, — en subirait aussitôt une influence avantageuse pour tous. Or, cet accord et cette action commune resteront de simples accidents heureux, tant que les hommes d'Etat anglais croiront faire œuvre pie en entretenant chez leurs compatriotes des sentiments et des tendances d'un autre âge, en nous représentant comme animés des plus terribles desseins, politique dont le discours de l'Empereur vient de faire si spirituellement justice.

Le comte Russell a fait exprimer au gouvernement français la satisfaction que lui a causée ce discours. Est-ce pour l'épigramme qu'on remercie? Il faudrait s'en féliciter ; cela autoriserait à croire que cette leçon délicate ne sera pas perdue. En tous cas, la « satisfaction » anglaise est largement motivée par l'éloge que l'Empereur a fait, dans la même harangue, des côtés excellents, des qualités solides du peuple et des institutions de l'Angleterre. L'Empereur se flatte que les visiteurs français de l'Exposition de 1862 n'auront pas été frappés seulement des merveilles industrielles qu'accomplit la nation anglaise ; ils auront pénétré aussi le secret ressort qui, dans des domaines si divers, fait sa grandeur et sa prospérité ; ils auront étudié et apprécié « cette liberté sans restriction laissée à la manifestation de toutes les opinions comme au développement de tous les intérêts ; » l'initiative vigoureuse et l'ardeur entreprenante de tous, qui dispensent le gouvernement « d'être le seul promoteur des forces vitales d'une nation. » L'Empereur invite la France à « imiter de si profitables exemples ; » qu'elle se « pénètre sans cesse des saines doctrines politiques et commerciales ; » qu'elle stimule chez les individus « une spontanéité énergiqne pour tout ce qui est beau et utile. » Pour sa part, le souverain « prendra constamment le sage progrès de l'opinion publique pour mesure des améliorations. » Cette promesse ne tend-elle pas à intervertir les rôles? Est-ce bien, dans la France du jour, l'opinion qui *ouvre* la marche? On serait parfois tenté d'en douter. Le système qui nous régit ne répond peut-être pas à toutes les exigences, ne satisfait point toutes les aspirations : l'Empereur en convient avec une mâle franchise. A plusieurs reprises déjà, le gouvernement a proclamé la perfectibilité de nos institutions et a fait espérer, dans un prochain avenir, le « couronnement de l'édifice. » C'est assez dire que, dans sa pensée, le régime actuel admet et appelle des développements successifs, l'élargissement continu

des droits et des libertés du citoyen. Certaines voix les réclament avec une impatience fébrile, affirmant que tout retard est un accroissement de souffrance pour le pays. Et ce pays ne paraît pourtant pas s'en douter. Tous les progrès accomplis dans ce sens l'ont été, de la part du gouvernement, avec la plus entière spontanéité. De prime abord, chacun d'eux excitait la surprise plutôt que la satisfaction, tant ils semblaient peu commandés par la situation. Dans les réformes douanières, politiques, financières, économiques qui se sont succédé depuis janvier 1860, l'initiative appartenait tout entière et exclusivement au souverain. A peine si un faible courant de l'opinion, dans les couches élevées de la société, indiquait la voie; il n'y avait certes pas de courant général qui y poussât impétueusement, irrésistiblement. C'est plutôt le fait accompli qui traîne l'opinion à sa remorque. Il ne réussit pas toujours à la faire avancer; la preuve en est dans la faiblesse relative où ce courant, pour ainsi dire imprimé au pays, s'attarde. Il se produit alors l'étrange phénomène que voici : tandis qu'une minorité avancée trouve insuffisante la dose de liberté que nous donne la loi, l'immense majorité des populations n'épuise pas même la mesure de celle que nous possédons.

Et majorité n'est point synonyme ici de masses, dans le sens habituel du mot; elle se recrute dans toutes les classes. Il y a cinq ou six ans, le Sénat fut gourmandé pour n'user pas du droit d'initiative que lui reconnaît la Constitution; quelques années plus tard, on reprocha au Corps législatif de ne pas exercer, en matière de finances, « le contrôle sérieux » auquel son mandat l'autorise et l'oblige; aujourd'hui, c'est particulièrement aux classes industrielles que l'Empereur voudrait inoculer un peu de cette « spontanéité énergique » dont il donne l'exemple. Serait-il donc vrai que « l'esprit français..... n'est point un esprit de liberté, » comme l'affirmait un écrivain démocrate à la veille de 1848, dans une étude *ex professo* sur la liberté? « Rien ne séduit moins ses effervescences un peu fanfaronnes que le modeste concours qu'exige de chaque citoyen la conservation d'un gouvernement libre; rien de plus onéreux pour ce peuple léger, distrait, frivole que la pratique assidue et sévère de ces droits dont la théorie, prêchée par des bouches éloquentes, le jette en de fiévreuses extases.[1] » Ce portrait, remis en circulation avec un grand à-propos, serait-il exact aujourd'hui encore? Ces dix dernières années, avec leurs graves enseignements de toutes natures, semblent pourtant avoir enlevé quelque chose de notre « frivolité, » en même temps qu'elles ont affaibli notre proverbiale tendance à l'enthousiasme. Y aura-t-il compensation par un surcroît de raison et de persévérance? Les exhortations impériales du 25 janvier auraient alors bien des chances de ne point demeurer stériles. Nous le souhaitons de tout notre cœur. La situation est trop singulière pour durer sans inconvénients. Comprend-on que le pays qui se glorifie à juste titre de son esprit d'initiative, qui se vante même volontiers de penchants révolutionnaires, ait besoin qu'on l'excite ainsi du haut du trône pour manifester sa force et son énergie dans la pratique de la liberté? Lors-

[1] *Essai sur la liberté*, par Daniel Stern. Nouvelle édit. 1863. Paris, M. Lévy.

qu'il invite le pays à conquérir la liberté en usant bien des libertés qu'il a, l'Empereur fait à la fois échec aux optimistes qui veulent que la France n'ait plus rien à attendre en fait de liberté, et aux pessimistes qui la croient incapable de jouir jamais de la liberté à l'anglaise. C'est précisément cette liberté que l'Empereur nous invite à nous approprier.

Il est une liberté d'origine anglaise que l'initiative de l'Empereur est parvenue déjà à acclimater chez nous : l'essai a trop bien réussi pour ne pas engager à continuer. Ainsi que le prince Napoléon, dans le discours adressé dimanche dernier à l'Empereur, en a fait la juste remarque : l'un des premiers effets et le plus heureux assurément de la liberté commerciale — c'est d'elle qu'il s'agit — a été d'amortir chez nous, en 1861, les conséquences, jadis meurtrières pour les classes pauvres, de la mauvaise récolte ; la lutte pacifique, dont la solennité du 25 était le dernier acte, avait également donné la victoire au nouveau régime : l'issue, si flatteuse pour la France, de cette lutte montrait que la liberté, loin de « ruiner » nos industries, le savait aguerries et mieux assuré leurs succès. Faut-il s'étonner si, en face de résultats aussi encourageants, l'Empereur croit devoir pousser en tous sens au développement de l'activité individuelle, et affranchir peu à peu l'administration du rôle bien onéreux de providence terrestre ? De cette tendance s'est inspiré évidemment le projet de loi, présenté samedi dernier au Corps législatif : il s'agit des secours de l'Etat pour les victimes de la crise cotonnière. Pour la première fois, depuis bien des années, une demande de crédit est restée fort au-dessous de l'attente générale. On avait parlé de 10 à 12 millions ; le gouvernement s'est borné à en demander cinq : il tenait à « préciser la limite et la mesure de son intervention. » A son avis aussi, la part principale dans l'œuvre de salut à organiser incombe à la bienfaisance locale et à la charité libre d'abord, aux communes et aux départements ensuite ; venant après eux et restant sur l'arrière-plan, le gouvernement stimulera celles-là, secondera les efforts de ceux-ci, et suppléera à l'insuffisance des unes et des autres. Une somme de 5 millions de francs, mise par parts égales à la disposition des ministres de l'intérieur et des travaux publics, suffira, pense-t-il, à cette tâche. Il va de soi que si, par malheur, l'allocation était trop faible, le Corps législatif s'empresserait d'y pourvoir. Mais que le chiffre auquel l'administration estime pouvoir s'arrêter pour le moment réponde ou non à l'étendue des besoins, le principe qui a dicté cette limitation est digne d'éloges et de tous points conforme au programme élevé de l'Empereur. Le crédit demandé a été voté d'urgence et à l'unanimité (de 248 voix) dès le surlendemain de la présentation du projet de loi ; aucune discussion n'a eu lieu ; le vote a été précédé seulement du rapport de M. Pouyer-Quertier : le député de la Seine-Inférieure cherchait à faire toucher du doigt le vaste développement de la crise et l'impossibilité de compter sur une amélioration prochaine. En effet, au point où la culture du coton a été réduite par la guerre sécessionniste, le rétablissement même des communications avec le Sud, soit par une victoire décisive du Nord, soit par la cessation des hostilités, serait loin de combler immédiatement

les vides dans les magasins et les fabriques d'Europe ; l'industrie cotonnière ne sera pas de sitôt replacée dans son état normal.

Rien n'autorise malheureusement à croire que nous approchions du terme de la terrible crise. La nouvelle année n'a rien changé encore à l'état des choses et à la marche des événements en Amérique. Les batailles de cinq jours livrées à Murfreesboro et devant Viksburg sont restées tout aussi stériles que les batailles de Fredrikbourg ou de Corinth ; la destruction de cinq steamers fédéraux par des canonnières confédérées est venue prouver que, sur mer même, la domination de la bannière étoilée n'est pas aussi absolue qu'on était disposé à l'admettre en ces derniers temps. Une supériorité incontestable et incontestée du Nord sur le Sud consistait dans la facilité plus grande avec laquelle le premier pourvoyait aux besoins financiers de la guerre. Dans la voie où il vient de s'engager, il détruira bientôt ce précieux avantage. Les plus grandes ressources finissent par tarir si on leur demande plus qu'elles ne peuvent donner. Jamais nation en guerre n'a dévoré les centaines de millions avec l'effrayante rapidité qu'y met l'autorité fédérale. M. Chase vient de se faire autoriser par le Congrès à emprunter, sur diverses catégories de titres, la somme colossale de onze cents millions de dollars, soit cinq milliards et demi de francs ! Ce chiffre a son éloquence. Par contre, certains journaux réclament à grands cris des éclaircissements sur la dernière proclamation du président Lincoln (du 1er janvier). Elle nous semble pourtant fort claire : M. Lincoln prononce l'affranchissement des noirs dans l'Arkansas, le Texas, le Mississipi, l'Alabama, la Floride, la Géorgie, ainsi que dans les autres Etats ou parties d'Etats où le gouvernement fédéral ne possède pas le moindre pouvoir ; l'esclavage est maintenu dans tous les Etats, districts et paroisses qui appartiennent à la fédération ! Rien n'est plus simple. Par une déférence des plus délicates envers M. Lincoln, les rebelles ont tenu, paraît-il, à assurer la portée la plus large à son manifeste de nouvel an. Depuis le 22 septembre, la menace de l'affranchissement immédiat et sans indemnité de leurs noirs était suspendue sur la tête des sécessionnistes ; ni un Etat, ni un district, ni même une seule paroisse ne se sont laissé déterminer, par cette menace, à rentrer dans le giron de l'Union. Grâce à quoi la proclamation d'affranchissement étend aujourd'hui ses effets platoniques sur plus de trois millions cent mille esclaves ; un million à peine de noirs, appartenant aux Etats et contrées unionistes, reste maintenu dans la « servitude involontaire. » Ainsi, ce sont l'insuccès des armes fédérales et l'inefficacité des menaces présidentielles qui donnent une portée si vaste à la proclamation émancipatrice. Plus les armées de l'Union auraient été victorieuses dans le dernier quart de l'année 1862, plus les menaces du président auraient agi, et plus aurait été réduit l'effet de la « grande mesure ! » Ce singulier contre-sens ne suffit-il pas pour faire juger le manifeste du 1er janvier ? Il y a un document de plus dans les archives de la Maison-Blanche, voilà tout. Les noirs restent asservis comme auparavant, légalement dans les Etats fidèles, extralégalement dans les Etats soulevés ; les blancs continuent à s'entr'égorger en 1863 comme ils se sont égorgés

en 1861 et en 1862, sans autre résultat appréciable que les flots de sang, que les monceaux de cadavres humains, que les plaines dévastées, que les villes détruites, et les souffrances de l'univers pour corollaire.

La France veut tenter encore une fois de faire entendre la voix de la raison. Ainsi que nous le faisions pressentir il y a quinze jours, le cabinet des Tuileries ne se croit pas dégagé, par le refus de coopération des cabinets anglais et russe, des devoirs que l'humanité, le bien de l'Amérique et l'intérêt de la France lui paraissent imposer. M. Drouyn de Lhuys persiste à croire que la médiation n'est pas « incompatible en soi avec la fierté si légitime chez un grand peuple; » il veut cependant « tenir compte de toutes les susceptibilités du sentiment national. » Mais si le gouvernement fédéral croit devoir repousser toute intervention étrangère, ne pourrait-il « accepter honorablement la pensée de pourparlers directs avec l'autorité qui représente les Etats du Sud? » C'est là la « pensée » que développe la nouvelle dépêche de M. Drouyn de Lhuys, adressée le 9 janvier 1863 à M. le baron Mercier, ministre de France à Washington. On objecte contre la médiation que la trève par elle réclamée tournerait à l'avantage exclusif du Sud; la trève n'est point le préliminaire indispensable des négociations directes à entamer entre les belligérants. Les généraux continueront la guerre, si l'on y tient absolument, pendant que les hommes d'Etat discuteront les moyens de la faire cesser. La dépêche rappelle un précédent puisé dans l'histoire même des Etats-Unis. Les négociations qui ont consacré leur indépendance avaient commencé longtemps avant que les hostilités eussent cessé dans le Nouveau-Monde, l'armistice n'ayant été établi que par l'acte du 30 novembre 1782, qui fournit les bases du traité définitif de 1783. On peut invoquer aussi un précédent de fraîche date : au plus fort de la guerre de Crimée, les représentants des puissances belligérantes discutaient à Vienne les conditions de la paix, en avril 1855 ; le travail sorti de ces conférences, restées pour le moment stériles, servit ultérieurement de base aux stipulations du traité du 30 mars 1856. Le gouvernement français ne veut préjuger ni la marche, ni le résultat des pourparlers qu'il conseille d'entamer ; il désire seulement provoquer « une discussion contradictoire des intérêts qui divisent le Nord et le Sud ; » leurs commissaires « rechercheraient, par une délibération régulière et approfondie, si ces intérêts sont définitivement inconciliables, si la séparation est une extrémité qui ne puisse plus être évitée, ou si les souvenirs d'une existence commune, si les liens de toute nature, qui ont fait du Nord et du Sud un seul et même Etat fédératif, et l'ont porté à un aussi haut degré de prospérité, ne sont pas plus puissants que les causes qui ont mis les armes à la main aux deux populations. » On ne voit réellement pas ce que la susceptibilité la plus jalouse du Nord — c'est à lui seul que l'on s'adresse — pourrait objecter contre cette pensée, à moins que le gouvernement fédéral ne s'approprie d'une façon absolue la doctrine surannée du vieux monde : *On ne traite point avec des rebelles!*

Nous professons un respect religieux pour l'autonomie des Etats; nous sommes convaincus que le principe de non-intervention est une excellente garantie et de la liberté intérieure, et de la paix internationale. Mais

d'abord, il faut tenir compte du mode d'intervention. La loi me punit pour violation de domicile si je pénètre de vive force chez mon voisin pour étouffer, à l'aide du bâton, ses querelles de ménage; on pourra tout au plus me taxer d'importun si je cherche à prévenir ou à aplanir ces conflits domestiques par des paroles de conciliation, par des conseils de paix. Ensuite, le rigorisme doctrinaire ne doit pas être poussé jusqu'à dire : « Périsse l'humanité plutôt qu'un principe ! » Enfin, le principe même est, dans l'espèce, fort sujet à restriction. Pour notre part du moins, dans la vie politique pas plus que dans la vie sociale, nous ne voudrions pas que l'étroite maxime du « chacun pour soi et chacun chez soi » fût élevée à la hauteur d'un dogme, qu'elle devînt la règle de conduite des hommes et des peuples du XIX^e^ siècle. Grâce à Dieu, l'isolement volontaire ou forcé des peuples a cessé; la théorie des antagonismes naturels et éternels passe avec raison pour un anachronisme barbare; en facilitant de plus en plus le rapprochement des hommes et des choses, l'époque actuelle mêle les idées, les sentiments et les intérêts des diverses parties du globe. En un mot : la solidarité internationale n'est plus un rêve d'utopistes; les hommes les plus « pratiques » en proclament la réalité. Le moyen de la contester lorsque chaque jour, chaque heure en apporte des témoignages irrécusables? Mais si l'unanimité des suffrages reconnaît le fait de la solidarité internationale et en vante les inappréciables bienfaits, il faut de toute nécessité admettre les conséquences logiques du nouvel ordre de choses ainsi créé. L'entrée et l'existence de l'homme dans la société exigent l'abandon d'une partie des droits absolus à l'action libre qu'il possédait dans l'état isolé; on peut dire que le ciment des sociétés civiles et politiques se compose précisément de ces parcelles de droit abandonnées par les sociétaires. Rationnellement organisée, la société ne donne pas de motifs à ses sociétaires pour regretter ce sacrifice; non-seulement, parce que lui seul rend possible les avantages qu'ils tirent de l'association, mais encore parce que le pouvoir collectif qu'ils ont créé des parcelles abandonnées des pouvoirs individuels, est exercé par tous et à l'avantage de tous. Eh bien ! grâce à la solidarité internationale, aux progrès de la fusion universelle des intérêts, le monde civilisé tout entier tend de plus en plus à devenir une grande collectivité, ayant des aspirations, des tendances et des intérêts communs. Le jour, peut-être, n'est pas éloigné où cette vaste association humaine, dont les membres (Etats) ne sont aujourd'hui encore que mollement reliés entre eux par le droit des gens, les traités de paix, les conventions commerciales et autres, sera formellement constituée par un grand pacte. En attendant qu'elle soit ainsi réglée et légalisée, l'association n'en existe pas moins; les peuples civilisés la bénissent chaque jour, parce qu'ils en recueillent les fruits dans l'accroissement des lumières, de la sûreté, du bien-être. Ne lui doivent-ils rien en retour? Des droits peuvent-ils exister sans des devoirs qui leur correspondent? Des avantages peuvent-ils durer sans compensation? A la solidarité internationale, de laquelle les Etats policés tirent tant de bénéfices, ils doivent tout au moins l'aumône de ce qui est absolument indispensable à son existence et à son maintien : la reconnaissance d'un certain devoir social pour chaque

membre-Etat, et la reconnaissance du droit qui en résulte pour la collectivité, de ne pas rester spectatrice forcément indifférente d'événements en apparence particuliers à tel ou tel membre, mais touchant au fond les intérêts de la collectivité sociale. Faut-il longuement démontrer que la guerre d'Amérique, par ses tristes effets, par les vastes conséquences qui en sortent, offre l'un des cas les plus flagrants où la solidarité internationale impose ces devoirs et donne ces droits, qui découlent de toute association légale ou purement morale?

Les occasions d'appliquer ces principes ne manquent pas en Europe non plus. Qui contesterait, par exemple, à la diplomatie européenne le droit — nous parlons au point de vue des principes modernes de justice et des lois éternelles de l'humanité — de faire entendre sa voix à propos des actes de désolation qui viennent d'affliger l'ancien royaume de Pologne? Les dépêches télégraphiques de Saint-Pétersbourg et de Varsovie nous montrent le pays comme en état d'insurrection; elles nous parlent d'attaques à main armée contre les postes militaires, dans la capitale polonaise, de bandes d'insurgés tenant la campagne, et d'engagements sérieux avec la troupe. En admettant que ces nouvelles soient parfaitement exactes, que les faits n'aient point été grossis, soit par calcul, soit par frayeur, faudrait-il y voir la tentative d'un soulèvement général, d'une nouvelle guerre d'indépendance, comme celle de 1831? Nous ne le croyons pas. La Pologne, aujourd'hui, peut être aussi unanime dans ses aspirations vers l'autonomie qu'elle l'était il y a trente ans; mais pour tenter de traduire ces aspirations en faits, les moyens matériels lui manquent. Dans cette situation, un soulèvement national serait une entreprise bien hasardée; ainsi en jugent, en Pologne même, les patriotes les moins suspects de tiédeur; le soulèvement, pensent-ils, serait facilement comprimé et attirerait de terribles représailles. Les populations le comprennent. Les étudiants de Varsovie, les propriétaires ruraux, les paysans refusaient d'entrer dans un mouvement inopportun et funeste. Le comité central lui-même, cette tête invisible du parti de l'action, avait repoussé jusqu'à ces derniers jours la pensée d'une insurrection; il la trouvait prématurée et jugeait la réussite impossible. On paraissait résolu à contenir aussi l'irritation produite par le recrutement; nos lecteurs savent que le recrutement n'avait d'autre règle que l'arbitraire des autorités locales, guidées par des instructions qui le transformaient en une razzia de suspects. Il était, de sa nature, assez propre à surexciter les esprits les plus calmes; les agents du gouvernement ne s'étaient guère appliqués à adoucir dans l'exécution ce que le système avait de violent. L'opération s'est, malgré cela, effectuée sans incidents graves. Elle était en grande partie terminée, et cette épreuve généralement redoutée semblait conjurée, quand une sourde agitation commença, vers le 20, à se manifester à Varsovie; dans la nuit du 22 au 23, des conflits sanglants entre la population et la force armée éclataient simultanément dans la capitale et dans les campagnes environnantes. D'où venait cette explosion subite qui, pour ainsi dire, entraînait ses propres acteurs malgré eux, puisqu'on était fermement résolu à l'inaction? Serait-il vrai, comme le prétendent des correspondances particulières en mesure d'être bien infor-

mées, que l'article publié le 19 dans le journal officiel, pour constater « l'empressement » des conscrits polonais à prendre l'uniforme russe, aurait agi comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase plein? que la jeunesse patriote ait cru « devoir laver dans son propre sang et dans le sang de l'ennemi l'opprobre que celui-ci jetait ainsi à sa face? »

Le mystère qui plane sur les tristes scènes du 23 janvier ne tardera sans doute pas à être éclairci. Quelle qu'ait été la cause directe de ces explosions locales et partielles de l'indignation nationale, on ne saurait en déplorer trop profondément les tristes effets, ni trop énergiquement condamner l'état de choses qui engendre ces convulsions chroniques. La tentative insurrectionnelle paraît comprimée à Varsovie ; en présence des forces dont dispose le gouvernement du grand-duc Constantin, en présence des dispositions contraires au soulèvement immédiat qui existent chez la majorité des patriotes polonais eux-mêmes, il ne paraît pas que les bandes isolées dans les campagnes puissent tenir longtemps. La victoire, selon toute probabilité, restera aux autorités russes ; mais ce sont de ces victoires qui ne sont pas moins redoutables au vainqueur qu'au vaincu. L'empereur de Russie s'est empressé de déclarer, dans une allocution adressée aux officiers de la garde impériale à Saint-Pétersbourg, qu'il n'entendait point rendre la nation polonaise responsable des conflits locaux qui viennent de se produire : c'était faire preuve de haut discernement et d'une habileté réelle. Pourra-t-il persévérer dans les vues que trahit cette déclaration ? pourra-t-il les faire prévaloir sur le zèle aveugle des subalternes ? L'Europe aimerait à le croire. Par les changements introduits ou projetés depuis quelques années dans l'administration de la Pologne, par les concessions faites ou offertes depuis son avénement, l'empereur Alexandre II a donné à penser qu'il comprenait et l'iniquité et le danger du régime que, durant quarante ans, on avait fait peser sur la Pologne. N'est-il pas bien désirable qu'on comprenne également à Saint-Pétersbourg que l'intervention de la baïonnette doit avoir pour premier et inévitable résultat de déchirer les rescrits les plus sensés du czar ? qu'une seule nuit de violences détruit l'effet d'une année de tentatives conciliatrices? Les rigueurs qui blessaient l'opinion libérale de l'Europe, mais dont personne ne s'étonnait sous le régime ancien, parce qu'elles cadraient avec l'ensemble du système qui régnait et dans le royaume et dans l'empire, deviennent une faute quand leur apparition vient interrompre l'œuvre d'amélioration que le fils de l'empereur Nicolas semble poursuivre en Russie, l'œuvre de réparation qu'il veut tenter en Pologne. Dans l'intérêt même du trône, on ne saurait donc trop vivement recommander au pouvoir d'effacer le plus promptement possible, par une amnistie large et sincère, les traces des nouveaux malheurs qui viennent d'ensanglanter le sol de la pauvre Pologne, et surtout d'y mettre une diligence qui désarme les conflits. Espérons que, de leur côté, les plus impatients parmi les patriotes polonais se rangeront à l'avis de la majorité polonaise elle-même. Dans la pensée de celle-ci, s'il y a des iniquités qui échappent à la prescription, et des douleurs contre lesquelles s'émousse la dent meurtrière du temps, tous les moments ne sont pas également favorables pour faire

éclater les unes, pour venger les autres. Quiconque observe avec attention le courant du jour ne saurait le méconnaître : le moment actuel n'est pas propice au triomphe des tendances révolutionnaires, des causes nationales, dans ce qu'elles ont d'absolu.

L'Italie aussi paraît le comprendre. Son Parlement, réouvert depuis deux jours, semble vouloir justifier cette phrase fort remarquée dans l'Adresse du Sénat français : « A Turin, on ne parle plus de Rome. » Si nous en croyons le télégraphe, les deux premières séances du Parlement italien ont été consacrées exclusivement aux affaires intérieures, et particulièrement aux questions de finances. Les représentants de l'Italie persévéreront-ils dans cette déférence respectueuse à l'endroit de la question romaine, ou s'autoriseront-ils de l'exemple donné par notre Sénat même pour en sortir? Contrairement à ce que semblait indiquer la phrase signalée de son Adresse, l'Assemblée du palais du Luxembourg a réouvert le débat sur la question de Rome dans la discussion de l'Adresse commencée hier, et qui, selon toute probabilité, sera close aujourd'hui même. Le paragraphe 7 a donné lieu à un vif tournoi entre M. Thouvenel et son « ami, » M. le marquis de La Rochejaquelein. L'ex-ministre des affaires étrangères tenait à expliquer devant le Sénat les motifs qui avaient amené l'Empereur à se priver des services d'un conseiller si intelligent et si dévoué. En face de l'insuccès complet de la dernière tentative de conciliation faite à Rome par M. le marquis de La Valette à la suite de la lettre impériale du 20 mai, l'honorable M. Thouvenel croyait épuisé son rôle dans la question romaine ; l'Empereur, ne jugeait pas que le dernier mot fût dit dans ce problème éternel ; il a pensé que si les négociations devaient être reprises, il fallait en confier la direction à un homme nouveau, qui n'avait pas, comme le ministre sortant, « par deux années d'efforts vains, perdu toute confiance sur le succès des démarches de conciliation à tenter à Rome. » L'attention flatteuse avec laquelle le Sénat a écouté l'honorable membre qui prenait pour la première fois la parole; le silence approbateur qui accueillait les protestations de M. Thouvenel en faveur de l'unité italienne; les interruptions fréquentes contre lesquelles a eu à lutter M. le marquis de La Rochejaquelein, soit dans sa défense de la cour romaine, soit dans ses attaques contre la régénération de l'Italie et le droit populaire en général, jettent des lumières intéressantes sur les tendances réelles du Sénat. Evidemment, si le Sénat adhère de cœur et d'esprit aux tendances de conciliation que l'Empereur ne se lasse pas de poursuivre, il ne veut pas de la réaction contre les faits accomplis, où quelques-uns de ses membres et leur organe spécial dans la presse quotidienne voudraient entraîner le premier grand corps de l'Etat. Le Sénat s'est empressé de clore le débat et de voter le paragraphe 7, après avoir entendu les explications remarquablement laconiques de M. Billault. L'orateur du gouvernement s'est borné à affirmer que « la politique de l'Empereur, depuis que la question romaine est dans le domaine de la discussion, n'a pas varié un seul instant; » l'Empereur continue à vouloir « l'indépendance de l'Italie et l'indépendance du Saint Siége ; » si les divers moyens jusqu'à présent proposés n'ont pas abouti, le gouvernement impérial ne juge pas épuisée la

série des combinaisons conciliatrices ; au besoin, il saura attendre, si le moment n'est pas propice à leur réussite.

Personne n'oserait dire combien doit encore durer cette attente. On peut cependant affirmer, sans trop d'optimisme, que la phase nouvelle où est entrée la question romaine est de nature à accroître les chances de la conciliation. La lecture du recueil diplomatique présenté aux Chambres françaises autorise cette croyance. Les documents contenus dans ce recueil complètent d'une façon heureuse les explications données hier au Sénat ; ils permettent de se rendre bien compte de l'évolution en voie de s'accomplir dans les opinions et les tendances dominantes au Vatican aussi bien qu'à Turin, ainsi que de l'état actuel de la question. Le point de départ de cette évolution est toujours dans la lettre du 20 mai 1862, où l'Empereur s'était chargé lui-même de retracer le programme de sa politique vis-à-vis de Rome. Toutefois, depuis que cet important document a été rédigé, et surtout depuis sa publication dans *le Moniteur* du 25 septembre dernier, l'état des choses s'est sensiblement modifié. On ne l'a pas oublié : les propositions du 20 mai n'avaient pas eu un grand succès à Rome. Tout en reconnaissant la « bienveillance » du gouvernement impérial, le cardinal Antonelli s'était efforcé de démontrer que les propositions étaient inacceptables pour le Saint-Père. On n'était pas moins absolu à Turin ; le lendemain d'Aspromonte, M. le général Durando déclarait que le mot d'ordre des volontaires vaincus « avait été, cette fois, l'expression d'un besoin plus impérieux que jamais ; » il sommait pour ainsi dire la France d'abandonner un « système qui avait déjà fait ses preuves, » déclarant que son gouvernement ne se prêterait à examiner des propositions d'arrangement que lorsque « l'occupation étrangère aurait cessé. » En un mot, on ne voulait entendre parler de propositions d'arrangement : à Rome, avant que l'Italie n'eût restitué au Saint-Père les provinces détachées depuis deux ans de son territoire ; à Turin, avant que l'Italie ne fût mise en possession du dernier reste que l'occupation étrangère conservait encore au Saint-Père.

Voilà où l'on en était, d'après l'ensemble des documents diplomatiques que nous possédons aujourd'hui, vers la mi-octobre 1862. L'antagonisme ne pouvait pas être accentué d'une façon plus nette. Nous tenions à relever cet antagonisme, qui semblait exclure toute possibilité d'un rapprochement, parce que, seul, il permet de juger le chemin qui a été fait depuis trois mois : de part et d'autre, à Rome et à Turin, le *non possumus* semble écarté, ou du moins ramené à un sens moins absolu ; les tentatives d'accommodement redeviennent possibles. Faut-il, quant à la cour de Rome, attribuer le mérite du revirement à la dépêche, très remarquable en effet, où M. Drouyn de Lhuys retraçait de nouveau le programme de la politique impériale touchant la question romaine ? Le successeur de M. Thouvenel, tout en réitérant au pape les assurances du bon vouloir impérial, énonce très nettement aussi ce que le pape ne doit pas attendre de la France ; il admet les réserves de droit faites ou à faire par le pape contre les faits accomplis, mais il n'en plaide pas moins avec beaucoup de raison et une grande fermeté la nécessité de renoncer aux « résistances abso-

lues, » quant à la question territoriale ; il affirme le « droit » qu'a le gouvernement de l'Empereur de demander au Saint-Siége « de lui faciliter sa tâche en désarmant, par l'usage éclairé et libéral de son pouvoir, les adversaires de sa souveraineté. » Ce langage, venant d'un ami, ne pouvait manquer de faire impression à Rome. Le nouvel ambassadeur de France, le prince de La Tour d'Auvergne, transmet aujourd'hui des impressions beaucoup plus favorables que son prédécesseur. Quand, dès sa première entrevue avec le cardinal Antonelli, il entretient celui-ci « de la gravité et des difficultés de la situation, et enfin de l'impérieuse nécessité pour le saint Père..... de s'inspirer des conseils de la prudence et de la modération, » le cardinal «paraît comprendre lui-même cette nécessité ; » il n'attriste pas le successeur de M. de La Valette par les « refus absolus » que celui-ci avait constamment à enregistrer. Présenté quelques jours après à Pie IX, il trouve celui-ci également disposé à reconnaître que, « dans la situation donnée, le Saint-Siége pouvait, devait même faire quelque chose qui pût être considéré tout au moins comme une preuve de sa bonne volonté. » La cour de Rome veut bien prendre la peine de démontrer au représentant de la France qu'elle est moins « arriérée » que l'Europe ne le pense ; que bien des choses ont été faites depuis plusieurs années, que l'opinion ne discontinue pas de réclamer du Saint-Père ; elle promet d'autres réformes, dans l'administration notamment et les finances ; pour mettre le gouvernement français et le public européen en mesure de juger en connaissance de cause, on résumera dans un Mémoire officiel ce qui a été fait, ce qui se fait et ce qui se prépare.

Cette pièce justificative, nous la connaissons déjà en grande partie par l'indiscrétion complaisante d'un journal franco-romain. Il faut être très indulgent quant au passé, fort peu exigeant quant au présent, bien modeste dans ses espérances, pour trouver concluant le mémoire adressé de Rome à Mgr Chigi. Mais là n'est pas la question. L'essentiel est qu'au Vatican on n'oppose plus la « spoliation » à toute demande de concessions ; on ne renvoie plus toute réforme jusqu'à la « restitution » des provinces détachées. Les « refus absolus» ont cessé. Les « revendications péremptoires» qui leur correspondaient paraissent également avoir fait leur temps. Le nouveau cabinet italien, qui devait, à ce qui se disait d'avance, se distinguer du cabinet Rattazzi par plus de roideur vis-à-vis de la France, s'empresse, dès son avènement, de proclamer sa reconnaissance pour les sacrifices que la France a faits en faveur de l'Italie ; M. le comte Pasolini et ses collègues sentent—ainsi l'affirme M. le comte Sartiges, le successeur de M. Benedetti à Turin, dans sa dépêche du 10 décembre 1862 — « qu'ils ne peuvent marcher en avant sans elle, à plus forte raison malgré elle ; que, sans une solution honorable pour tous les partis, l'Empereur ne peut pas retirer ses troupes de Rome. » Quand *l'Opinione* déclare « qu'entre la France qui nie Rome aux Italiens et l'Italie qui la veut irrévocablement, il n'y a pas d'entente possible, » M. Pasolini et M. Farini désavouent cette parole superbe ; ils maintiennent bien que Rome est la capitale « naturelle» de l'Italie, mais ils protestent contre la supposition que « le cabinet actuel puisse jamais se montrer ingrat envers la France ; » ils insistent en leur

nom et au nom de leurs collègues « sur leur parfaite détermination de marcher d'accord avec le gouvernement de l'Empereur, de s'appuyer sur lui. » Contrairement à ce qui s'était dit dans ce dernier temps, de la reprise d'une ancienne tentative cavourienne de négociations directes avec Rome, le cabinet des Tuileries redevient donc plus que jamais le centre des tentatives d'accommodement entre Victor-Emmanuel et Pie IX ; les deux parties paraissent mieux disposés que l'année précédente à écouter les conseils de l'intermédiaire officieux, et la seule chose que M. Drouyn de Lhuys juge « essentielle » pour le moment, c'est « qu'à Turin aussi bien qu'à Rome on ne prenne aucune résolution ou que l'on ne fasse aucune déclaration qui seraient de nature à enchaîner l'avenir et à écarter les chances de la conciliation. » Voilà l'avis, adressé à nos ministres en Italie, qui clôt pour le moment la correspondance diplomatique. Les « chances » dont parle M. Drouyn de Lhuys seront-elles réalisées ? Peuvent-elles l'être ? Parviendra-t-on jamais à réconcilier le pape avec ses sujets, le Saint-Siége avec le gouvernement de Turin ? Trop d'encre, hélas ! a coulé depuis trois ans sur cette question pour que nous soyons tenté de la reprendre à fond. L'avenir décidera. Il importait pour aujourd'hui d'établir « l'état des faits, » comme dit l'Allemand ; de faire voir que cet état s'est sensiblement modifié, et non en mal. Il y a trois mois encore, toute tentative d'arrangement était rendue mpossible par le refus préalable des deux parties d'admettre n'importe quelle proposition conciliante ; aujourd'hui, l'entrée en matière est redevenue possible ; les difficultés intrinsèques de l'entreprise peuvent seules la faire échouer. M. Billault vient d'en donner l'assurance nouvelle au Sénat : ce n'est ni le zèle ni l'activité de l'intermédiaire qui feront défaut.

Cette assurance est fortement accentuée aussi dans la dépêche que M. Drouyn de Lhuys adresse, le 25 novembre 1862, au marquis de Cadore, chargé d'affaires de France à Londres. La dépêche se rapporte à une communication du Cabinet anglais du 31 octobre, touchant les affaires de Rome. Le gouvernement britannique, qui repousse toute idée d'une simple médiation en Amérique pour arrêter une guerre des plus meurtrières et qui touche ses populations d'une façon si directe, ce même gouvernement semblait pris, vers la fin de 1862, d'une envie irrésistible de faire cesser l'antagonisme tout pacifique entre Rome et Turin, de protéger le Saint-Père, avec lequel l'Angleterre protestante a si peu de rapports, et de compléter au plus vite l'unification de l'Italie, qui naguère encore ne valait pour la Grande-Bretagne le sacrifice « ni d'un homme, ni d'une guinée. » On connaît déjà l'offre d'un refuge à Malte, faite au pape par M. Odo Russell, le représentant officieux de l'Angleterre près la cour pontificale. On ignorait la démarche directe faite auprès du gouvernement français : elle avait pour but de lui faire savoir que, dans le sentiment du cabinet anglais, « le moment était venu pour l'intervention française de prendre fin. » Vers le milieu de décembre, lord Cowley s'adresse de nouveau au ministre des affaires étrangères à Paris pour lui annoncer, que cinq ou six cents soldats espagnols et bavarois auraient quitté, dans un uniforme imitant celui des soldats français, le territoire pontifical pour se rendre dans les Etats napolitains ; on rend le gouvernement français res-

ponsable de ces méfaits, qui se commettent à l'ombre de nos drapeaux. M. Drouyn de Lhuys emploie de préférence contre ces importunités anglaises l'arme de l'ironie. Quand il est informé du projet Odo Russell d'emmener le pape à Malte, M. Drouyn de Lhuys se borne à exprimer au nonce l'espoir que, « si le pape était obligé de quitter l'Italie, Sa Sainteté nous accorderait la préférence sur l'Angleterre ; » lorsque l'ambassadeur anglais demande à la France de faire partir François II de Rome : « l'Angleterre, répond M. Drouyn de Lhuys, l'Angleterre, qui pratique si largement chez elle les devoirs de l'hospitalité, comprendra certainement que le gouvernement de l'Empereur n'ait pas la pensée de faire usage de l'autorité dont il dispose à Rome pour amener l'éloignement du roi François II ; » quant aux six cents soldats bavarois-espagnols, M. Drouyn de Lhuys, après avoir démontré l'entière inexactitude des renseignements anglais, conclut par cette fine raillerie : « Enfin, si l'on veut admettre que cinq ou six cents hommes aient été enrôlés, organisés et équipés et qu'ils aient traversé les postes français sans être aperçus, comment se fait-il que le nombre total des brigands dans les provinces napolitaines s'élève à peine au même nombre, d'après le rapport que M. le général de La Marmora a adressé au gouvernement italien ? » John Bull, qui sait apprécier l'*humour*, paraît avoir trouvé ces réponses parfaitement suffisantes.

Serait-ce, par hasard, la contagion de cette inopportune immixtion anglaise qui aurait amené M. le baron Charles Dupin à nous conseiller d'étendre notre cercle des interventions? L'honorable sénateur a profité de la discussion de l'Adresse pour citer la Prusse à la barre du Sénat. M. Dupin lui reproche d'abord son intolérance envers les catholiques, et son prosélytisme protestant, tout en nous reprochant à nous-mêmes de laisser aux conférences de Saint-Vincent de Paul moins de liberté qu'elles n'en ont en Prusse ; il dénonce ensuite les tendances destructives de l'*hégélianisme*, qui, avec une adresse machiavélique, aurait su peupler de ses élèves toute la fameuse buraucratie prussienne. L'honorable sénateur, quelque peu gêné par des irrévérencieuses exclamations de l'auditoire, n'a pas dit si la France devait retirer nos zouaves du Mexique pour les envoyer en Prusse remplacer les professeurs de philosophie et les conseillers intimes du roi. Guillaume Ier serait capable de nous en savoir sérieusement gré ; les bons conseillers et surtout les conseillers expéditifs ne paraissent pas abonder aujourd'hui dans son entourage. Il devient de plus en plus manifeste qu'en présence de la Chambre qui vient d'être r'ouverte, le ministère Bismark ne sait pas se résigner à prendre une résolution quelconque. On est promptement revenu au point de départ de la crise actuelle, au point où on en était le lendemain du vote législatif du 13 octobre dernier. Le gouvernement maintient et ses propositions concernant la réorganisation militaire et ses vues relatives à la gestion budgétaire ; la Chambre, dans une adresse qui ressemble grandement à un réquisitoire, repousse de nouveau les projets militaires du gouvernement, conteste la légalité de ses procédés financiers, et attaque, comme contraire à la Constitution, toute la politique du cabinet actuel. Le chef de ce

cabinet a donné à entendre dans la commission, et répété dans la Chambre, que le roi refusera probablement d'accepter l'adresse. Cela n'a pas empêché la Chambre de l'adopter dans la séance d'hier, et, après une discussion de trois jours, à la majorité de 255 voix contre 68. Après ce vote de la Chambre et les déclarations ministérielles qui l'ont précédé, il est difficile de ne pas le reconnaître : l'entente est impossible entre cette Chambre et ce cabinet. Mais cette Chambre représente manifestement l'opinion du pays, qui, en cas de dissolution, la renommerait tout entière. Ce ministère, d'autre part, paraît fidèlement représenter les opinions personnelles, les convictions intimes du roi, telles qu'il les a manifestées avec une grande énergie dans tous ses discours improvisés récemment devant les députations campagnardes que lui expédiait le parti feodal. La crise a évidemment atteint son apogée ; nous ne pouvons pas tarder à connaître la solution que le roi entend lui donner.

La crise de cabinet avec laquelle le sultan nous avait dernièrement surpris paraît close sans que le mystère qui planait sur les causes et la portée réelles de cet événement soit éclairci. A l'encontre des bruits qui attribuaient à la démission de Fuad-Pacha le caractère d'une réaction contre les tendances éclairées de son ministère, Abdul-Azis s'est empressé de proclamer, dans un nouvel hatt du 12 janvier, le maintien des concessions faites en ces dernières années aux populations turques ; on veillera sur la « jouissance égale, pour tous les sujets, de la justice, de la sécurité et de la prospérité ; » on poussera au « progrès incessant de l'agriculture et du commerce ; » on s'appliquera « non-seulement à ne pas porter la moindre atteinte aux mesures qui ont été adoptées pour consolider le crédit et la sécurité, qui sont l'âme de toute bonne administration financière, mais aussi à les faire avancer. » Des déclarations non moins libérales viennent d'être faites, devant le corps consulaire, par le nouveau vice-roi d'Egypte, appelé à succéder à Saïd-Pacha, qu'une mort rapide vient d'enlever, après un règne heureux et prospère de huit ans. Certes, dans l'Orient plus encore qu'en Europe, des distances immenses séparent parfois les beaux programmes de leur réalisation ; mais n'est-ce pas déjà un signe du temps bien caractéristique que de voir des souverains, regardés naguère encore comme barbares, mettre un tel empressement à capter l'opinion par des professions de foi libérales ?

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

2e SÉRIE. — N° 1er. 31 JANVIER 1863.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Le Mistère du siége d'Orléans, publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique conservé à la bibliothèque du Vatican, par MM. F. GUESSARD et E. DE CERTAIN. Paris, imprimerie impériale. 1862.

On sait que, le jour même où les Anglais furent obligés de lever le siége d'Orléans (8 mai 1429), les habitants célébrèrent aussitôt leur délivrance par une procession solennelle où figurèrent la Pucelle, le Bâtard d'Orléans et tous les capitaines, soldats et bourgeois qui avaient concouru à la défense de la ville. Cette procession se renouvela les années suivantes à la même date, et bientôt même on joignit à la cérémonie religieuse la représentation de l'heureux fait d'armes dont on fêtait l'anniversaire, comme l'attestent les passages suivants, extraits du registre des comptes de la municipalité orléanaise : « A Guillaume le charron et Michelet Filleul, pour don à eulx faict pour leur aider à paier leurs eschaffaulx et aultres dépenses par eux faictes le VIIIe jour de mai, que ilz firent certain mistaire ou boloart du pont durant la procession, payé III réaux d'or (1435). » — A Jehan Hilaire, pour l'achat d'un estandart et bannière qui furent à monseigneur de Reys pour faire la manière de l'assault comment les tourelles furent prinses sur les Anglais, le VIIIe jour de may, VII livres tournois (1439). » Par une bonne fortune dont les historiens ne sauraient trop se féliciter, ce mystère, composé si peu de temps après les événements qu'il retraçait et joué devant ceux mêmes qui les avaient vus s'accomplir, est parvenu jusqu'à nous et vient d'être publié dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, par deux éditeurs aussi savants que consciencieux. Nous nous bornerons aujourd'hui à recommander cette œuvre importante à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à nos vieilles annales, nous réservant d'y revenir prochainement pour l'étudier avec tout le soin dont elle est digne. A. P.

Le Merveilleux dans l'antiquité. — Apollonius de Tyane, par PHILOSTRATE.—*Lettres d'Apollonius*, ouvrages traduits du grec, avec introduction, notes et éclaircissements, par M. CHASSANG. Paris, Didier.

La vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate, présente une analogie frappante avec les légendes hagiographiques du moyen âge. Pour le rhéteur grec, comme pour les scribes des monastères latins ou byzantins, les renseignements écrits où traditionnels concernant les héros de leurs récits ne sont qu'un thème à propos duquel leur imagination se donne carrière sans scrupule, et de semblables élucubrations manquent complétement d'autorité, dans le sens littéral du mot. Elles n'en ont pas moins un réel intérêt, car si elles ne nous donnent qu'une idée incomplète ou même fausse des personnages qui servent de prétexte à ces amplifications fantastiques, elles peuvent du moins nous faire connaître leurs propres auteurs, et surtout l'esprit du temps où elles ont été composées. M. Chassang a donc rendu à la science historique un véritable service, par cette traduction très complète et très soignée de la « Légende dorée » du célèbre thaumaturge païen. Il y aurait à faire, au sujet de ce personnage, un travail critique, que M. Chassang s'est borné à indiquer. Ce travail consisterait à rechercher les rares paroles de vérité qu'on voit reluire çà et là dans la verbeuse narration de Philostrate; à contrôler tout ce qu'on pourrait recueillir ainsi d'à peu près authentique avec les témoignages et les renseignements épars, dans les auteurs profanes ou ecclésiastiques ; enfin à

faire usage des découvertes et des inductions de la science pour l'examen de certains prodiges attribués à Apollonius, et dont la tradition paraît constante. Sans doute, il ne faut pas espérer d'arriver jamais à récomposer la vie de ce personnage, si étrangement défigurée à l'envi par ses panégyristes, aussi bien que par ses détracteurs ; mais peut-être ne serait-il pas impossible de réussir à former quelques conjectures vraisemblables et suivies sur cette singulière existence, dont les biographes les plus anciens d'Apollonius, et lui-même peut-être, semblent avoir voulu faire, dès le principe, une sorte de contre-partie, de contre-façon païenne de la figure du Christ. B. E.

Cinq semaines en ballon, par M. Jules VERNE. Paris, Hetzel.

Charmant volume, d'une allure aisée, gracieuse et rapide comme la nacelle aérienne dont il décrit les aventures. L'idée de cette pérégrination aérostatique est simple et pourtant originale. Un Anglais touriste forcené, doué de toutes les aptitudes naturelles et scientifiques nécessaires pour jouir de ses voyages et en faire profiter les autres, le docteur Fergusson a conçu le projet plus que hardi d'une exploration au-dessus de ces régions africaines, où des tribus anthropophages connaissent déjà les cotonnades de Manchester, mais n'ont pas encore vu d'Européens. Il se rend à Zanzibar, tournée préliminaire, qui n'est pour lui qu'une bagatelle, et s'envole de là sur un ballon merveilleusement outillé et perfectionné, en compagnie d'un Ecossais de ses amis, chasseur intrépide, qui se détermine à l'accompagner, n'ayant pu le détourner de son voyage, et de Joé, son domestique, garçon déterminé et dévoué au possible, et n'ayant pas son pareil pour les grillades d'éléphant et d'antilope. L'auteur de ce voyage aérien avait devant lui un champ indéfini pour toutes les aventures imaginables. Il s'est efforcé de les rendre vraisemblables, et nous sommes surpris qu'il n'ait pas ajouté à la fin le prix de revient des appareils et des approvisionnements à l'usage des amateurs. On peut s'étonner aussi que Fergusson, au lieu d'installer dans son véhicule une sorte de calorifère qui ne peut lui donner que la facilité de monter et de descendre, avec le risque constant d'incendie, n'ait pas eu l'idée de tenter l'application du double ballon et du ventilateur à palettes de M. Terzuolo, qui suppriment le danger du feu, et ajoutent à l'ascension et à la descente facultatives la possibilité non moins précieuse de locomotion dans les calmes plats. Théorie pour théorie, celle-là vaut bien l'autre, et, avec elle, M. Verne aurait épargné à ses voyageurs une station on ne peut plus désagréable en plein désert, auprès d'un puits complétement sec, entouré des ossements d'une caravane morte de soif en présence de cet orifice trompeur. Il est vrai que le simoun les enlève à cette affreuse agonie, et que l'emploi du ventilateur aurait supprimé cette scène, l'une des plus émouvantes du volume. La part de l'imagination est grande dans ce voyage, et nul ne songera à s'en plaindre; a beau mentir qui vient de si haut. Il est juste aussi de reconnaître que l'auteur a tiré un grand parti des dernières notions positives résultant des explorations *terre à terre* les plus avancées, qu'il s'efforce de compléter et de raccorder par des inductions souvent ingénieuses. Il n'a rien épargné, en un mot, pour fondre sans trop de disparates le certain, l'inconnu probable ou seulement possible, et la pure fantaisie. Un tel livre appelait naturellement l'illustration, et l'obtiendra, sans doute, tôt ou tard. On voit déjà d'ici le merveilleux parti que le crayon de Gustave Doré saura tirer de ces ébahissements stupides, irrités ou effrayés des bipèdes et quadrupèdes africains, éléphants, crocodiles, singes et nègres, à l'aspect de la mystérieuse machine planant ou voguant dans les airs.

BARON ERNOUF.

Des Soins à donner aux malades, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter, par Miss NIGHTINGALE, in-12. Paris, Didier. 1862.

M. Guizot, au nom de la morale chrétienne, M. Daremberg, au nom de la science, recommandent cet ouvrage, qui s'honore de tels suffrages, mais qui pouvait s'en passer, car il se recommande assez par lui-même et par le nom de son auteur. Qui ne connaît miss Florence Nightingale, cette belle jeune fille, noble et riche, qui se déroba aux joies de la famille pour aller soigner les blessés de l'armée anglaise pendant la guerre d'Orient? Cette mission de charité, elle l'a continuée dans des circonstances moins éclatantes et auprès d'une autre classe de malades, mais avec un égal dévouement, depuis son retour en Angleterre. Elle la continue encore en faisant part au public, sous forme de notes brèves, nettes, parfaitement claires, des résultats de sa vaste expérience de « garde-malade. » On ne saurait porter la vigilance plus loin. Les précautions hygiéniques qui conviennent aux malades, les conditions de propreté et d'aération dans lesquelles il faut les tenir, les soins minutieux, incessants, dont il faut les entourer, tout est prévu, exposé, sans que l'auteur se rebute d'aucun détail ; rien n'est oublié. Cependant, la notice anonyme placée en tête du livre lui reproche d'y avoir laissé « une lacune immense : le sentiment du surnaturel ne s'y trouve nulle part. » On ne s'y occupe que « des souffrances du corps, on semble avoir oublié l'âme. » C'est qu'en effet miss Nightingale traite des soins à donner aux malades, et non point des secours spirituels qu'il convient de leur administrer. Elle pense que la tâche de les soigner est bien assez compliquée, sans qu'on y ajoute la mission de leur faire des sermons sur les vanités de ce monde et les joies de l'autre. A les vouloir remplir toutes les deux à la fois, on courrait risque de ne s'acquitter convenablement d'aucune. Si l'auteur de la notice regrette de ne pas trouver dans les *Soins à donner aux malades* le sentiment du surnaturel, le docteur Daremberg y signale l'absence de « ten-

dresse de cœur. » Il est vrai que Miss Florence Nightingale n'est point romanesque ; elle se moque même gaiement des romanciers du temps qui font des infirmières de leurs héroïnes malheureuses en amour. Elle veut que l'on pratique la charité et le dévouement aux souffrances de ses semblables simplement, sans phrases, sans fade sensiblerie sans fausse pruderie, sans s'inquiéter si telle ou telle chose « est convenable pour une femme. » « Laissez parler, dit-elle, et allez droit votre chemin pour l'œuvre de Dieu, dans la simplicité et la sincérité de votre cœur. » Avec les malades, elle est d'une délicatesse infinie, mais elle ne les dorlote pas ; elle veut qu'on leur épargne ces banales consolations, dont le moindre inconvénient est de ne pas consoler du tout ; au besoin, elle veut qu'on leur dise la vérité. Cela est rude, ou plutôt cela est « anglais, » s'écrie le sensible M. Daremberg. « Un Anglo-Saxon peut éprouver deux fois plus de souffrances qu'il n'en exprime, et une femme de même race, trois fois davantage. Vous ne devez croire, en général, que la moitié des souffrances dont un Gallois se plaint, et un dixième de celles que déclare une femme de cette race. » C'est Miss Florence Nightingale qui le dit ; on voit bien qu'elle est de race anglo-saxonne, et nous, qui ne lui trouvons pas assez de « tendresse de cœur, » nous sommes de race galloise. L. J.

Aonio Paleario, étude sur la réforme en Italie, par M. J. BONNET, 1 vol. in-12. Paris, Michel Lévy. 1862.

Le nom modeste de Paleario n'a pas le relief qui s'attache aux grands hérésiarques du XVIe siècle. L'Italie d'alors ne se prêtait pas au rôle d'un Luther ; Paleario ne s'en fût pas accommodé non plus. Il y a deux courants dans le mouvement qu'on est convenu d'appeler la Renaissance : l'un est une réaction religieuse contre la corruption de l'Eglise officielle ; il est âpre, austère, fanatique, mais profondément moral. L'autre courant résulte de l'étude nouvelle des monuments de la civilisation grecque et romaine ; son esprit est naturellement anti-évangélique, il est artiste, sceptique ; le progrès matériel est son idéal. Paleario, comme la plupart des humanistes ses confrères, voulut s'associer à tous les deux. Ces deux directions contradictoires l'empêchèrent d'aller bien loin, de sorte qu'il n'était pas dangereux. Mais l'inquisition romaine, qui ne pouvait atteindre Luther, avait Paleario sous la main ; elle le frappa et fit un martyr de ce philologue presque inoffensif. Paleario n'est donc qu'un prétexte autour duquel M. Jules Bonnet a groupé une partie de ses études sur l'Italie du XVIe siècle. Comme la monographie d'*Olympia Morata*, publiée par lui, il y a quelques années, *Paleario* n'est qu'un épisode d'un ouvrage considérable que l'auteur prépare sous le titre de : *Récits du XVIe siècle*. L'Italie réformée a presqu'échappé aux investigations de l'histoire ; le mouvement y a été peu important, et étouffé dès le début ; les témoignages qui en restent sont rares ou encore enfouis dans des archives fermées au public. Pourtant les recherches de M. Jules Bonnet n'ont pas été infructueuses. Il a parcouru l'Italie dans tous les sens ; il en connaît la langue et les mœurs ; il a interrogé les traditions locales, fouillé dans les bibliothèques, c'est-à-dire que son livre est plein d'une érudition puisée aux meilleures sources. Le sujet reste inépuisé ; mais ceux qui viendront après M. Bonnet seront obligés de le consulter et de tenir grand compte de ses travaux. L. DEROME.

Saint-Martin, le philosophe inconnu, par M. MATTER. Paris, Didier. 1862.

La vie de cet homme bizarre, surnommé *le philosophe inconnu*, et ses écrits, qu'il avait rendus à dessein aussi obscurs que possible, ont déjà servi de texte à plusieurs écrivains. On ne saurait contester que Saint-Martin offre un type curieux et original, digne d'être mis en lumière par ceux qui aiment à suivre la marche des idées humaines, et la trace même de nos aberrations. Gentilhomme tourangeau, destiné à la magistrature, ayant essayé un instant de l'état militaire, il erra de ville en ville, fondant partout de petites églises, dont il était le prêtre et un peu aussi le dieu. Ce public de la fin du XVIIIe siècle, qui se passionna tour à tour pour Mesmer et pour Cagliostro, pour le comte de Saint-Germain et pour Emmanuel Swedenborg, ne pouvait rester indifférent aux théories supernaturelles du noble voyageur. Une organisation délicate, un corps presque immatériel, une figure charmante, de fort beaux yeux, ne nuisaient point à ses prédications, et tout naturellement les femmes y affluaient. Que pouvait-on, en effet, reprocher au théosophe ? De l'orgueil ; c'est le péché ordinaire des illuminés, et celui-ci le cachait si bien sous l'humilité chrétienne ! Saint-Martin, par des pratiques dont l'invention lui faisait honneur, remontait directement à Dieu, l'entretenait en toute intimité et lui demandait des conseils toujours obtenus. Après cela, la fierté était bien permise. Partant de prémices semblables, il eût été assez logique que Saint-Martin devînt un fou ou un fripon ; il est juste de dire que, dans le détail, il conserva en général son bon sens, et que ce fut, au fond, un honnête homme, incapable de nuire sciemment, et ne trompant les autres que parce qu'il était arrivé à se tromper lui-même. M. Matter a éclairé complétement le récit de cette vie étrange par des documents presque tous inédits, et il a jugé ses écrits avec une impartialité dont les biographes et les commentateurs ne font pas souvent preuve.

PHILIBERT SOUPÉ.

Les Amoureux de Mme de Sévigné, — Les Femmes vertueuses du grand siècle, par M. Hippolyte BABOU, in-8o. Paris. Didier, 1862.

Ce livre ne vise pas à l'érudition et il est d'une frappante vérité ; il instruit tout en amusant ; il

ne songe pas à réclamer le mérite d'une unité de composition irréprochable : au contraire, c'est comme une collection fortuite de chapitres, écrits au jour le jour et selon les hasards de la plume. Mais tous ces chapitres réunis jettent une vive et agréable lumière sur une des époques, que, depuis quelque temps, on aime le plus à étudier, sur le XVII^e^ siècle, siècle de grandeurs et de petitesses, très brillant et très compliqué, où il semble qu'il reste toujours quelque chose à apprendre. M. Babou, après avoir puisé aux sources et confronté les textes, a gardé généreusement pour lui les épines de la science, et il nous en donne les résultats sous une forme aimable et légère. En quelques traits nets et justes, il a fait revivre à nos yeux cette M^me^ de Sévigné, si vertueuse et si enjouée, honnête sans pruderie, spirituelle sans licence, figure rare et originale entre les héroïnes romanesques de la Fronde, les saintes mystiques de Port-Royal et les précieuses subtiles de l'hôtel de Rambouillet. Ménage, son précepteur pédant et galant, Bussy-Rabutin, son cousin caustique et téméraire, le chansonnier Marigny, le chanoine Maucroy, le médecin Guy-Patin, lui font cortége. M. Babou n'a pas esquissé avec moins de succès M^me^ de la Guette, amazone aux allures hardies, la douce reine Marie-Thérèse, la fondatrice de Saint-Cyr, M^me^ de Maintenon, M^me^ de Miramion et plusieurs autres belles âmes, éprises de la religion et de la charité, la princesse Palatine, mère du régent. C'est une agréable galerie de portraits. A. P.-S.

Madame de Maintenon et sa famille, Lettres et documents inédits publiés par H. BONHOMME, 1 vol. in-12. Paris, Didier, 1863.

Un érudit délicat, un chercheur plein de conscience et de goût, M. H. Bonhomme, a eu la bonne fortune méritée de trouver quelque chose de nouveau à dire sur une des personnes dont les historiens ont le plus parlé depuis deux siècles. De M^me^ de Maintenon ce que l'on connaît le moins, c'est sa famille ; ses alliances royales ont fait perdre de vue sa parenté. Et cependant, sans se prendre de passion pour la veuve bien peu affligée de Scarron, et l'amie très tendre de Louis XIV, on ne saurait méconnaître dans les siens, comme dans elle-même, un mérite personnel qui s'est élevé souvent jusqu'à la célébrité, et que la postérité n'a pas toujours mis en oubli. Tous ceux qu'on nous présente dans ce livre ne sont pas des nouveaux visages, mais tous gagnent à nous faire pénétrer dans leur intimité, et laissent d'eux un souvenir plus vif et plus précis. C'est d'abord Agrippa d'Aubigné, le grand-père de M^me^ de Maintenon, et qui, dans son âpreté de farouche calviniste, forme un si étrange contraste avec sa petite-fille, compagne écoutée du roi qui révoqua l'édit de Nantes. Dans les quatre lettres de lui que contient ce recueil, il semble que, retiré à Genève et uni à une femme de rare mérite, Renée Burlamachi, il ait ressenti un apaisement qui donne à sa mâle figure un calme qu'elle n'avait pas toujours eu : « Je serais bien aise de voir vostre doux maytre et vous, écrit-il à sa fille aînée, M^me^ de Villette, pour vous faire gouster la douceur que Dieu donne à ma vieillesse. » Le sourire naît sans effort sur ses lèvres quand, après avoir été un des chefs les plus ardents des huguenots de France, il s'occupe des détails les plus humbles de sa maison, et demande « un couple de pliées de toile, sans regarder ce qu'elle coustera. » Voici, ajoute-t-il avec grâce, les affaires d'Estat desquelles je vous entretiens. « Pour cette fille, qu'il aime d'autant plus que son affection a dû s'éloigner de ses deux autres enfants, il n'est terme de tendresse qu'il ne trouve dans son cœur ; pour elle, son rude langage s'adoucit ; il l'appelle « son unique, » et il semble qu'il se soit approprié le français italianisé de Renée Burlamachi, pour lui donner le nom plus doux encore de « ma fillie. » Mais comme le ton change lorsqu'il parle de son fils, ce Constant d'Aubigné, propre père de M^me^ de Maintenon, aventurier suspect, qui fut accusé à la fois d'assassinat sur sa première femme, de trahison envers la France, de fabrication de fausse monnaie, et ne connut la paternité que dans les prisons d'Etat. On sait que c'est là que naquit M^me^ de Maintenon. Je ne sais si Louis XIV, qui n'aimait guère entendre prononcer devant lui le nom du pauvre Scarron, aurait préféré lire ces lignes d'Agrippa d'Aubigné parlant de son fils : « Je suis après à envoyer mon desbauché dans l'armée de Danemarck. Je le connois bien pour estre ennemi des entreprises rudes... mais je veus éloigner de mon nez et d'autrui la puanteur de sa vie. Si je pouvois le faire employer plus loin, je le ferois pour luy faire gouster là quelque vie honneste. » Mais pourquoi noter ces taches légères, si ce n'est pour relever l'éclat de renommées plus pures : telles que celles de M^me^ de Maintenon elle-même, de M^me^ de Caylus, cette charmante cousine (et non pas sa nièce, comme on le dit toujours), dont les *Souvenirs* sont comme une inspiration de la grave et cependant aimable maison de Saint-Cyr ; et enfin de son fils, le comte de Caylus, le fameux antiquaire, qui passa sa vie à brusquer et à aimer les artistes. Telles sont les différentes personnes dont M. H. Bonhomme nous livre aujourd'hui une correspondance inédite qui n'a d'autre défaut que d'être trop peu nombreuse. E. A.

Le Maréchal de Richelieu et la Présidente de Saint-Vincent, par M. MARY-LAFON. Paris, Didier.

S'il y eut jamais une expiation méritée et vraiment providentielle, ce fut bien celle que subit le maréchal de Richelieu à l'occasion de ce fameux procès. Ainsi qu'il arrive souvent dans les affaires de ce monde, la mésaventure la plus cruelle fut en même temps la plus imprévue. Incessamment en quête de bonnes fortunes mercenaires, les seules accessibles à un libertin décrépit, Richelieu avait cru en avoir trouvé une à bon marché avec une femme déjà perdue, prisonnière pour cause d'inconduite, assez gênée de toute façon pour se con-

tenter d'un peu d'argent et de liberté. Ce calcul d'avare débauché fut cruellement déçu. Cette femme, d'une audace et d'une perversité profondes, était prédestinée à venger sur la vieillesse du maréchal les trop nombreuses victimes de sa jeunesse. On sait que, de concert avec deux escrocs, qui avaient été tour à tour et peut-être à la fois ses amants, elle profita de ses relations passagères avec Richelieu pour contrefaire sa signature sur des mandats ou billets au porteur d'une valeur totale de 420,000 livres, pensant que la crainte du scandale lui fermerait la bouche, ou qu'on ne le croirait pas s'il osait se plaindre. L'événement prouva en effet qu'en faisant un éclat, Richelieu n'avait pas pris le plus sage parti. L'opinion publique était pour ses adversaires, si méprisables qu'ils fussent ; sa plainte lui coûta, en définitive, au delà de soixante mille livres en frais, épices et dépens de toute sorte, sans parler du préjudice moral. Il aurait pu conclure à meilleur compte, sous tous les rapports, un arrangement tel quel avec les escompteurs, notamment avec le juif Ruby, qui, sur un billet de 80,000 livres, en avait donné seulement 6,000 en espèces, et fourni comme appoint pour le reste « un petit vaisseau avec ses agrès », et autres objets mobiliers, dont l'énumération rappelle le mémoire d'Harpagon. On trouvera dans l'ouvrage de M. Mary-Lafon beaucoup de détails, les uns inédits, les autres peu connus, sur ce débat qui compromit Richelieu plus que lui-même n'avait compromis jamais aucune femme. Il avait affaire cette fois à forte partie, et son sac, comme on disait alors, ne valait pas mieux que celui de son ennemie. Les lettres de cette présidente faussaire ne sont pas la partie la moins curieuse du dossier : on y trouve çà et là, nonobstant les incorrections de langage et une orthographe aussi capricieuse que son cœur, une certaine verve qui rappelle de loin sa bisaïeule, la marquise de Sévigné. Elle avait d'ailleurs un esprit fécond en ressources de toute nature, et prompt à la riposte. « Regardez donc votre figure dans le miroir, madame, lui disait grossièrement Richelieu lors de la confrontation, et voyez s'il est possible qu'elle vaille cent mille écus. — Regardez plutôt la vôtre, monsieur le maréchal, et voyez si elle peut s'agréer à moins. »

Une considération toute particulière a engagé M. Mary-Lafon à traiter ce sujet ; son aïeule avait figuré, de la façon la plus honorable, parmi les principaux témoins du procès, et plusieurs des circonstances qu'il rapporte sont pour lui des souvenirs de famille. Il juge avec une rigueur peut-être excessive l'arrêt qui, tout en constatant la fausseté des signatures, s'abstint, en raison des circonstances exceptionnelles de l'affaire, de prononcer aucune condamnation criminelle contre la présidente, et par suite exonéra ses complices, évidemment moins coupables qu'elle. Nous doutons que les rancunes parlementaires aient eu autant de part à cette décision judiciaire que le croit M. Lafon ; elle fut plutôt le résultat d'une irrésistible pression de l'opinion publique, suivant laquelle le plaignant n'avait eu que ce qu'il travaillait depuis longtemps à mériter. Conformément aux conclusions du mémoire présenté par les parents de Mme de Saint-Vincent, les magistrats pensèrent « qu'en l'associant à ses vices, Richelieu s'était fait garant et complice de tout le mal qu'elle avait pu lui faire, et qu'aucun garant et complice ne peut être accusateur. » B. E.

La Russie au XVIIIe siècle, Mémoires inédits sur les règnes de Pierre le Grand, Catherine Ire et Pierre II, publiés par le prince Auguste GALITZIN, in-8°. Paris, Didier, 1862.

Au train dont nous allons, l'histoire, refaite sans cesse, ne sera jamais faite, et il faut autant de peine pour oublier ce qu'on savait que pour apprendre ce qu'on ignore. On fouille dans les archives les plus secrètes ; on exhume les papiers de famille, les correspondances intimes ; les découvertes abondent, souvent peu importantes, mais parfois dignes d'intérêt. C'est ainsi qu'un écrivain russe, d'une illustre famille, vient nous présenter sous un jour, en partie nouveau, les règnes de plusieurs princes, dont l'histoire s'est déjà fréquemment occupée, sans avoir pu ou su dire le dernier mot sur leur compte. Nous n'en sommes plus à cette époque d'admiration naïve pour les anciens autocrates, où les champions de l'indépendance philosophique, Voltaire, Diderot, d'Alembert, La Harpe, tournaient leurs yeux éblouis vers ce nord, d'où leur venaient la lumière et les pensions. Il y a bien, si l'on veut quelques traits de lumière chez cet étrange civilisateur, qui régénéra la Russie à sa façon ; mais tout à côté que d'ombres et de taches ! mauvais époux, père cruel, despote violent, le Pierre Ier du prince Galitzin ne ressemble guère au héros de Thomas. Comme appendice à son ouvrage, l'auteur a rassemblé des détails intéressants, peu connus ou même tout à fait ignorés sur les princes Menzikoff, Dolgorouki, Wolkowski, Galitzin, sur l'hetman Mazeppa et autres victimes de la politique arbitraire et vindicative des tzars, A. S.

Le Comte Kostia, par M. Victor CHERBULIEZ, in-18. Paris, Hachette.

Georges Sand eut une pensée féconde, qui nous valut une de ses plus belles études : celle d'une nature inculte, aigrie par la souffrance et livrée aux emportements d'un orgueil indomptable, s'épurant et s'adoucissant peu à peu sous l'influence de l'amour. M. Victor Cherbuliez s'est demandé à son tour ce qu'il adviendrait si le héros de Georges Sand se changeait en héroïne ; surtout quelles seraient les nuances si, tout en gardant ses ignorances, ses colères et ses fiertés, l'adolescent, transformé en jeune fille, avait les faiblesses et la mobilité d'impressions de son nouveau sexe. Problème délicat, curieuse analyse psychologique dont les difficultés ont tenté le talent de l'auteur.

La première de ces difficultés, la seule qu'il n'ait

pas vaincue, était de composer une fable vraisemblable. Comme son frère Mauprat, Stéphane, l'héroïne devait se trouver jetée dans un milieu exceptionnel. Créer ce milieu devenait chose peu aisée lorsqu'il s'agissait d'une femme. Aussi, M. Victor Cherbuliez a-t-il été obligé d'inventer une ténébreuse et tragique histoire, qui a le tort de toucher au mélodrame. L'intrigue en est forcée et rappelle malheureusement certains contes noirs d'Anne Radcliffe. La sombre figure qui domine l'œuvre, le comte Kostia, est indéfinissable; c'est un ogre doublé d'un sceptique et d'un diplomate, très vindicatif et très peu sympathique. La fable acceptée, Stéphane emplit l'œuvre de son étrange fascination. Comme elle est séduisante, vêtue de cette blouse de velours noir, sous laquelle le comte, son père, exige qu'elle déguise son sexe! Elle a toutes les colères de l'homme et toutes les faiblesses de la femme. Elle se plairait peut-être à verser le sang, si elle ne s'évanouissait à le voir couler. Instruite à l'école du comte, elle rougit d'être fille, fait baiser ses pieds aux petits paysans, et fouette l'image de ses saints, lorsqu'ils n'exaucent pas ses prières. Dans sa retraite forcée, elle ne peut deviner l'amour, mais elle le pressent vaguement, et elle se trouble, s'irrite de ce sentiment inconnu. Elle souffre, elle meurt lentement du mal mystérieux, lorsque apparaît le sauveur Gilbert, une Edmée faite homme. Gilbert est un jeune savant, qui a eu le rare bonheur d'apprendre la science de la vie sans perdre l'amour de l'idéal. Il s'émeut de pitié pour ce bel adolescent et jure de le sauver de son père. Il le voit en secret, il éveille en lui les instincts généreux; il l'appelle enfin à une vie morale. Il l'aime, il en est aimé avant d'apprendre que Stéphane est une femme. Cette révélation amène la crise du drame, qui se termine heureusement par un mariage.

Un souffle vigoureux circule dans ce livre; la touche en est large et originale; l'intrigue y fait oublier son invraisemblance par l'intérêt dramatique des détails. M. Victor Cherbuliez parle une langue qui lui est propre, langue souple, tantôt spirituelle, tantôt passionnée, toujours libre dans son allure. C'est ainsi qu'il arrive à des effets neufs et saisissants, et que son œuvre, tout en donnant prise à la critique, n'en est pas moins lue d'une haleine par ceux-là mêmes que fâche l'abus des mystères et des vengeances.

E. ZOLA.

Un Drame électoral, par L.-M. GAGNEUR, in-12. Paris, Dentu, 1862.

Il s'est produit, depuis quelque temps, toute une pléiade de jeunes dames que la célébrité conquise par Mme Sand empêche de dormir. Il en est venu à Paris des quatre points cardinaux, du Midi surtout. Ce n'est point cependant de Bordeaux ou de Marseille qu'arrive l'auteur d'un *Drame électoral*. Mme Gagneur est franc-comtoise, son nom est connu des lecteurs de feuilletons. Mme Gagneur, pour donner plus d'autorité à ses livres, sans doute, n'a point jugé à propos de révéler au public qu'elle est femme, et certes, le public ne pourrait le deviner à la lecture de ce roman. Peut-être commettons-nous une indiscrétion... Mais non, ce secret n'en est déjà plus un dans le monde littéraire, et si nous ne feignons pas de l'ignorer, c'est que nous voulons conseiller à l'auteur de choisir désormais des sujets mieux appropriés à une plume féminine.

Ce *Drame électoral* est une satire. L'auteur s'est proposé de peindre les ridicules de la province, ce qui n'a rien de bien neuf; que n'a-t-on pas écrit sur les types provinciaux! et surtout de montrer les mobiles cachés qui font mouvoir certaines associations. Il s'attaque à « l'hypocrisie, à l'intolérance, à l'astuce, aux manœuvres ténébreuses des partis. » Ce sont là de gros mots, et bien lourds à manier pour une femme. L'auteur du *Drame électoral* ne s'en tire pas trop mal; mais, en somme, cette croisade anti-cléricale n'est pas des plus récréatives; le moindre petit conte ferait bien mieux notre affaire.

ALF. DE B.

Une Femme hors ligne, par L.-M. GAGNEUR. 1 vol. Paris, Dentu.

Femme hors ligne est bien le mot: « Elle monte à cheval à ravir, elle est aussi forte au billard qu'au piano; au whist, comme au piquet, elle perd vaillamment son argent. Quant à son instruction, elle est universelle. Parlez-lui sport ou littérature, peinture ou musique, histoire ou voyages, chimie ou philosophie, elle sait tout. Elle parle cinq ou six langues, voire même le latin. Elle a tout lu: Kant et Schelling, Pierre Leroux et Fourier, César et Montecuculli, Balzac et Eugène Sue, George Sand, etc..... Elle peint admirablement et elle a une voix ravissante..... Enfin, elle fait les vers comme Lamartine (pages 5 et 6). » Elle n'a pas vingt ans! mais « elle fit son éducation presque seule (page 20). » Voilà ce qui explique tout. On le devine: « elle fume. » Pour ce qui est de l'escrime, « elle y est passée maître, et, au pistolet, elle atteint la mire à cinquante pas (page 14). » En dépit de cette effrayante accumulation de talents, portés tous, vrai miracle! au degré de l'extraordinaire, — en dépit de cette universelle et profonde science, sans compter le génie, l'héroïne est charmante. C'est qu'elle est, en dépit de tout cela, parfaitement, vraiment femme, c'est-à-dire..... qu'elle n'est rien de tout cela. Elle nous le montre, et assez vite. On voit son très tendre cœur se rendre sans résistance dès la première attaque. Apparemment, elle a oublié d'étudier dans Montecuculli l'art de défendre les approches d'une place, et on ne lui en sait pas mauvais gré. Au reste, dès la quinzième page du livre, l'auteur semble douter de la vraisemblance ou du charme du portrait. Après avoir revêtu son héroïne de merveilles, et fait d'une jeune fille le prodige ou le monstre de l'intelligence humaine, il laisse là tout à coup cet attirail formidable. C'est que, en vérité, il était plus qu'inutile; il nous eût empêché de voir les vraies grâces qui nous sont mon-

trées ensuite : la simplicité de cœur, la passion inébranlablement pure, la dignité et le courage dans la douleur. Cette jeune fille, qui n'est plus hors ligne, est touchante; on la plaint, on l'approuve, on l'admire et l'on pleure avec elle. Malheureusement pour le livre et pour elle, elle n'est tirée d'une situation où sa vertu semble ne plus pouvoir tenir que par un moyen bien extrême, et qui n'est pas un exemple : elle n'est victorieuse de l'amour que par la mort. Sans doute, on conçoit ce suicide ; il est ici le dénoûment tout logique d'une passion qui paraît sans issue. Dénoûment, oui, mais est-ce une solution ? Et les amants qui ne pourront ni s'appartenir légitimement ni s'oublier jamais, n'auront-ils plus qu'à se tuer ! P. M.

Victoire Normand ; — Le marquis de Crémant ; — Un Drame en province: — La Statue d'Apollon, par Claude VIGNON. 2 vol. Paris, collection Hetzel.

Ces deux volumes décèlent un talent remarquable et encore trop peu remarqué. Des quatre nouvelles qu'ils renferment, les trois premières sont des scènes de la vie de province. Déjà, dans un joli récit intitulé *Christel*, M. Sainte-Beuve avait su nous émouvoir par la peinture des peines de cœur de la fille d'une directrice de poste. Victoire Normand appartient, elle aussi, à l'administration des postes, et ses chagrins ne sont pas moins délicatement racontés que ceux de Christel. On s'intéresse à la modeste odyssée de cette buraliste sensible, séparée de l'humble félicité longtemps rêvée, par des obstacles qui, dans le milieu où elle vit, semblent et demeurent en effet, insurmontables pendant bien des années. On aime à voir la Providence clémente changer ce doux rêve en réalité ; on se plaît surtout au tableau du bonheur complet et recueilli de la buraliste devenue notaresse. La description de cette humble et prosaïque petite maison, de ce pauvre jardin, que le caprice tout-puissant de l'amour transforme en un lieu enchanté, est faite de main de maître, et termine on ne peut plus heureusement cette nouvelle, selon nous, supérieure aux trois autres. Il y a néanmoins aussi dans celles-ci de la finesse et d'heureux détails. La donnée du marquis de Crémant ne manque pas d'originalité. C'est un hobereau, non pas champenois, comme son nom et sa simplicité pourraient le faire croire, mais dauphinois, et entiché à l'excès de sa noblesse. Parvenu à son cinquantième printemps sans avoir trouvé, malgré d'incessantes recherches, une jeune fille suffisamment pure d'extraction et exquise de sentiments pour mériter de faire souche avec lui, il finit par s'éprendre de la fille d'un maître d'école de campagne. Après une lutte intérieure malheureusement trop prolongée, il se décide à une mésalliance; mais quand il arrive pour faire sa demande, il trouve la place prise, et retourne mourir de consomption dans son colombier féodal. Nous aimons moins le « Drame en province; » mais la « Statue d'Apollon, » d'un genre tout différent des autres, dénote chez l'auteur une rare souplesse de talent. On y voit un mari débonnaire et confiant à l'excès, qui, rappelé brusquement à Paris par un procès, au beau milieu d'une excursion en Italie, commet l'imprudence de laisser toute seule à la Spezzia, durant quinze grands jours, une épouse trop sensible. Tandis qu'il gagne une cause, sa femme lui en perd une autre contre un jeune ténor en disponibilité. Après sa chute, elle a le chagrin de s'apercevoir que cet amant est purement et simplement un imbécile, et, pour l'achever, le mari, qui ne se doute naturellement de rien, lui fait la gracieuse surprise d'acheter et de faire installer dans leur salle à manger de Paris une statue d'Apollon, dont la tête est le portrait de l'artiste en question. Ainsi, la femme, déjà bien repentante, se voit condamnée à garder toujours sous ses yeux cet humiliant souvenir de voyage. Ce genre d'expiation est ingénieux, et il fait honneur à l'imagination de l'auteur, s'il ne suffit pas à la moralité de l'œuvre. B. E.

Contes rustiques, par M. Eug. MULLER. Paris, collection Hetzel.

M. Eugène Müller est déjà bien connu des lecteurs de la *Revue Contemporaine* par son joli roman de *Madame Claude*. Ils retrouveront dans les « Contes rustiques » du même auteur une autre ancienne connaissance également agréable à revoir, *la Vierge de mai*, et plusieurs légendes aussi gracieuses que naïves, notamment celles du « Trésor de Blaise » et « des Hirondelles. » M. Eugène Müller est du nombre de ces auteurs d'élite qui n'aiment à exciter que des émotions douces et honnêtes, et dont les livres peuvent être mis dans toutes les mains. E. DE V.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Adet de Resseville (docteur). Guide médical des mères de famille. In-18. jésus. Paris, Asselin.

Achard (Amédée). Histoire d'un homme. Grand in 16. Paris, L. Hachette et Ce.

Alary (P.). Les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort, par M. Guadet, neveu du représentant. In-8. Bordeaux, Mons.

Anccelot (Mme). Gabrielle. In-18 jésus. Paris, Cadet.

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe, publié par M. Borel d'Hauterive, avocat, 1863, 20e année. In-12. Paris, Dentu.

Annuaire de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, pour

l'année académique, 1862-1863. In-18. Toulouse, Douladoure.

Audeval (H.). La Dernière. Un mariage grec. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Augier (Emile). Le Fils de Giboyer, comédie en cinq actes et en prose. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Augustin (Saint). Les Confessions, traduction nouvelle, par l'abbé Gabriel. 2, vol. in-18. Lyon, Périsse frères, Paris, Ruffet.

Bachelet et **Dezobry**. Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques, 2e partie, In-8 à 2 col. Paris, Dezobry, Tandou et Ce.

Barbier (docteur E.). L'Orient au point de vue médical. Les maladies régnantes et les eaux minérales de Vichy. In-12. Paris, Renou et Maulde.

Bataillard (Ch.). Martial de Paris, dit Martial d'Auvergne (Martialis Arvernus), notice sur sa vie et ses ouvrages. In-8. Caen, Hardel.

Bayeux (Aug.-Marc). La Sœur aînée. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Bazancourt (baron de). Le Mexique contemporain. In-8 jésus et carte. Paris, Amyot.

Béchard (Ferdinand). Etudes administratives. Municipalisme et unitarisme italiens. In-8. Nîmes, Soustelle.

Bellarmin (cardinal). Montée de l'âme vers Dieu par l'échelle des créatures. Opuscule traduit et mis au niveau des connaissances actuelles, par L.-F. Morel, curé-doyen. In-32. Paris, Lecoffre.

Belleval (René). Rôle des nobles et fieffés du bailliage d'Amiens, convoqués pour la guerre le 25 août 1337. In-8. Amiens, Lemer aîné.

Biographie universelle (Michaud). T. XXXI. Mog-Puj. Grand in-8 à 2 col. Paris, Mme Desplaces.

Bonhomme (Honoré). Madame de Maintenon et sa famille. Lettres et documents inédits, publiés sur les manuscrits autographes originaux, avec une une introduction, des notes et une conclusion. In-18 jésus, Paris, Didier et Ce.

Bonvallet (Adrien). Armorial de la Franche-Comté. In-8. Besançon, Bulle.

Borie (Victor). Le Pain. In-8. Paris, Dentu,

Bouchet de Perthes. Sous dix rois. Souvenirs de 1791 à 1860. T. I, in-12. Paris, Derache, Dumoulin, Didron.

Boyer (H.). Histoire d'Alsace depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. T. I, in-8. Paris, Aubry.

Brunet (Jacques-Charles). Manuel du libraire et de l'amateur de livres. 5e édition, originale, entièrement refondue et augmentée d'un tiers par l'auteur. T. IV. 2e partie. Naasefé-Pomponius. Grand in-8 à 2 col. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France. 1858. T. XXV, 3e série, t. V. In-8. Paris, Dumoulin.

Campardon (Emile). Marie-Antoinette à la Conciergerie (du 1er août au 16 octobre 1793). Pièces originales conservées aux archives de l'Empire, suivies de notes historiques et du procès imprimé de la reine. In-18 jésus. Paris, Gay.

Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto Juliano collatis), publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, avec des notes et des tables. par M. Henri Doniol. In-4. Clermont, Thibaud, Paris, Dumoulin.

Cassassoles (Ferdinand). Histoire de la ville de Saramond depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours, In-8. Auch, Foix.

Chadeuil (Gustave) et Lucas (Hippolyte). Le Panthéon des hommes utiles, avec portraits gravés par Leguay. Grand in-8. Paris, Dentu.

Champagny (comte Napoléon de). Traité de la police municipale ou de l'autorité des maires, de l'administration et du gouvernement en matières réglementaires. T. IV, in-8. Paris, Dupont.

Chaumelin (Marius). Les Trésors d'arts de la Provence exposés à Marseille en 1861. In-8 Paris, veuve J. Renouard.

Chenu (J.-C.), des Murs (O.) et Verreaux (J.). Leçons élémentaires sur l'histoire naturelle des oiseaux. T. II. 2e partie, grand in-18. Paris, L. Hachette et Ce.

Cholet. Notice historique sur la cathédrale de la Rochelle. In-8. La Rochelle, Deslandes.

Coffinières (A.-S.-G.). Les Institutions judiciaires mises à la portée des gens du monde, dans le but de diminuer le nombre et la durée des procès. In-8. Paris, Amyot.

Complément de l'encyclopédie moderne, dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, publié par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de MM. Noël des Vergers et Léon Renier, et de M. Edouard Carteron. T. X, XI et XII. (Fin). In-8, avec 43 planches. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. T. XI, in-8. Paris, Plon, Dumaine.

Courot (A.-G.). Esprits, fantômes et revenants, Le Pour et le Contre. In-8. Sedan, Demeurat.

Deltuf (Paul). Les Femmes sensibles. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Deschamps (P.) Essai bibliographique sur M. T. Cicéron, avec une préface, par M. J. Janin. In-8. Paris, Potier.

Desdevises du Dézert (Th.). Géographie ancienne de la Macédoine. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8 avec carte. Paris, Durand.

Destombes (C.-J.). La Persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Elisabeth. In-8. Paris, Lecoffre et Ce.

Dora d'Istria (Mme). Excursions en Roumélie et en Morée, premier volume. In-18 jésus. Paris, Cherbuliez.

Doury (P.). Voyage au pays des bêtes, scènes familières d'histoire naturelle. In-18 jésus. Paris, Bray.

Dubois de Gennes. Drames des casernes et des

camps. Le Troupier tel qu'il est..... à cheval. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Dubois (Lucien). Le Pôle nord et l'Equateur. Etudes sur les dernières explorations du globe. Le Pôle nord. Météorologie. L'Afrique intérieure. In-18 jésus. Paris, Douniol.

Duchâtellier (A.). L'Agriculture et les classes agricoles de la Bretagne. In-8. Paris, Guillaumin, Dumoulin.

Du Clésieux (Achille). Une voix dans la solitude. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Dulac (Pierre). Marais de sangsues. Photographies d'hommes de loi. In-12. Paris, tous les libraires.

Du Moncel (comte Th.). Exposé des explications de l'électricité. T. V. (2e fascicule). Revue des découvertes faites en 1859, 1860, 1861 et 1862. Fin. In-8. Paris, L. Hachette et Ce, Mallet-Bachelier.

Dupanloup (Mgr). Panégyrique de saint Martin, évêque de Tours, prononcé à Tours dans l'église cathédrale, le 16 novembre 1862. In-8. Paris, Cathier.

Enault (Louis). Stella. Grand in-16. Paris, L. Hachette et Ce.

Félix (le R. P.). Le Progrès par le christianisme. Conférences de Notre-Dame de Paris, année 1862, Paris, Adr. Leclère et Ce, Dillet.

Ferraz. De la Psychologie de saint Augustin. In-8. Paris, Durand.

Flamm (P.). Le Verrier du XIXe siècle. In-8. Nancy, Lepage.

Flammarion (Camille). La Pluralité des mondes habités. In-8 avec tableau. Paris, Mallet-Bachelier.

Forgeais (Arthur). Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine, 2e série. Enseignes de pèlerinages. In-8 avec 170 figures. Paris, Aubry.

Fouqueau de Pussy (Mme J.-J.). Pensées, conseils et réflexions d'une vieille femme qui a été jeune. In-18. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Fournier (Casimir). Traité des contributions directes. In-18 jésus. Strasbourg et Paris, veuve Berger-Levrault et fils.

Francs propos, morale, politique, littérature. In-18 jésus. Paris, Didier.

Frédault (docteur F.). Physiologie générale, traité d'anthropologie physiologique et philosophique. In-8. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Fromentin (Eugène). Dominique. In-18 jésus. Paris, L. Hachette et Ce.

Galitzin (prince Augustin). La Russie au XVIIIe siècle, Mémoires inédits sur les règnes de Pierre le Grand, Catherine Ire et Pierre II, publiés et précédés d'une Introduction. In-8. Paris, Didier et Ce.

Gerdil. Œuvres du cardinal Gerdil, de l'ordre des Barnabites : Introduction à l'étude de la religion; Exposition des caractères de la vraie religion; De la Divinité de la religion chrétienne; Essai d'instruction théologique; De l'Homme dans l'état de nature et dans l'état social, texte et traduction en regard, publiés par M. l'abbé Migne. Grand in-8 à 2 col. Paris, Migne.

Gergovia, Vercingétorix, César et Napoléon III. In-18 et vignettes. Clermont-Ferrand, Veysset.

Giacomelli (H.). Raffet, son œuvre lithographique et ses eaux-fortes, suivi de la bibliographie complète des ouvrages illustrés de vignettes d'après ses dessins, orné d'eaux-fortes inédites et de son portrait par H.-J. Bracquemond. In-8. Paris, bureau de la *Gazette des Beaux-Arts*.

Girardin (Mme Emile de). Œuvres complètes : le Vicomte de Launay; Lettres parisiennes, précédées d'une introduction par Théophile Gautier, nouvelle édition, considérablement augmentée, et la seule complète, ornée du portrait de Mme Emile de Girardin, t. I. Gr. in-18. Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Gougenot des Mousseaux (chevalier). Les Méditateurs et les moyens de la magie; les Hallucinations et les savants; le Fantôme humain et le principe vital. In-8. Paris, Plon.

Grégoire de Tours et **Frédégaire**. Histoire des Francs, traduction de M. Guizot, nouvelle édition entièrement revue et augmentée de la géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire, par Alfred Jacobs, 2 vol. in-12. Paris, Didier et Ce.

Grégoire (saint). Le Livre des miracles et opuscules de Georges-Florent Grégoire, évêque de Tours, revus et collationnés sur de nouveaux manuscrits, et traduits pour la Société de l'histoire de France, par H.-L. Bordier, t. III. In-8. Paris, J. Renouard et Ce.

Grün (Alphonse). Pensées des divers âges de la vie; une Heure de solitude; Extrait d'une correspondance; les Dernières années. In-18 jésus. Paris, Didier et Ce.

Guadet (J.). De la représentation nationale en France. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Guéroult (Adolphe). Etudes de politique et de philosophie religieuse. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Hugo (Victor). Dessins gravés par Paul Chenay, texte par Th. Gautier, précédé d'une lettre de l'auteur à l'éditeur. In-4o (25 dessins). Paris, Castel.

Husson (Armand). Etude sur les hôpitaux considérés sous le rapport de leur construction, de la distribution de leurs bâtiments, de l'ameublement, de l'hygiène et du service des salles des malades. In-4, dessins dans le texte et 17 planches. Paris, Dupont.

Imitation (de l') de Jésus-Christ, traduction de P. Lallemand, avec des méditations composées par feu M. l'abbé Chesnard, chan. hon. In-32. Paris, Bray.

Jeannel (docteur J.). Mémoire sur la prostitution publique, et parallèle complet de la prostitution romaine et de la prostitution contemporaine. In-8. Paris, Germer Baillière.

Jourdan (Louis). Les Martyrs de l'amour. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Jourdain (Charles). L'Université de Toulouse au XVIIe siècle, documents inédits. In-8. Paris, Durand.

La Blanchère (H. de). Répertoire encyclopédique de photographie. 2 vol. in-8. Paris.

Lacordaire (H.). Lettres à des jeunes gens, recueillies et publiées par M. l'abbé H. Perreyve, chan. hon. d'Orléans. In-8. Paris, Douniol.

La Jugie (François de). Les Psaumes, d'après l'hébreu. In-12. Paris, Bray.

La Pérouse (Gustave). Etude sur le lieu de la défaite d'Attila dans les plaines de la Champagne. In-4 et carte. Troyes, Dufour-Bouquet.

La Pommerais (Edmond, C. de). Cours d'homœopathie. In-8. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Larousse (P.). Fleurs historiques des dames et des gens du monde, clef des allusions aux faits et aux mots célèbres que l'on rencontre fréquemment dans les ouvrages des écrivains français. Grand in-8. Paris, Larousse et Boyer.

La Rive (W. de). Le comte de Cavour, récits et souvenirs. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Lefaure (Amédée). Le Socialisme pendant la Révolution française. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Loiseleur (J.). Les Crimes et les Peines dans l'antiquité et dans les temps modernes, étude historique. In-18 jésus. Paris, L. Hachette et Ce.

Magny (E. de). Nobiliaire de Normandie. Grand in-8. Paris, Aubry.

Maisonneuve (J.-G.). Clinique chirurgicale, t. I. Grand in-8. Paris, Savy.

Mary-Lafon. Le maréchal de Richelieu et Mme de Saint-Vincent. In-8. Paris, Didier et Ce.

Mazure (A.). Les Poètes antiques, études morales et littéraires. Latins. In-8. Paris, Palmé.

Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758), publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes, par MM. Dussieux et Soulié, t. IX et X (1748-1750). In-8. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Mémoires ou Travaux originaux présentés et lus à l'Institut égyptien, publiés sous les auspices de S. A. Mohammed-Saïd, vice-roi d'Egypte, sous la direction de M. le docteur Schnepp, t. I. In-4. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Merle d'Aubigné (J.-H.). Histoire de la réformation en Europe au temps de Calvin, t. I et II. Genève et France. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Moléri. La Traite des blanches. in-18 jésus. Paris, Pagnerre.

Musset (Paul de). Extravagants et originaux du XVIIe siècle. In-18 jésus. Paris, Charpentier.

Nostradamus. Réédition du livre de prophéties de Nostradamus, publié en 1566, chez Pierre Rigaud. Vie de Nostradamus, etc. Petit in-12. Bordeaux, Ve Dupuy et Ce.

Peletier (A.-C.). Affaire de Louvain, traditionalisme et ontologisme, pour faire suite aux Lettres du R. P. Deschamps. In-8. Paris, Repos.

Piette (Amédée). Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne. In-8 avec 17 planches. Laon, Fleury.

Pujos (Maurice). Essai sur la répression du duel. In-18 jésus. Paris, Dupray de la Mahérie.

Rainneville (Joseph de). Lettre d'un gentilhomme à M. Emile Augier, auteur du Fils de Giboyer. In-8. Paris, Henry.

Ravenez (L.-W.). Gey-Berland, archevêque de Bordeaux, études historiques. In-8. Bordeaux, Ve Dupuy et Ce.

Rendu (Eugène). La Souveraineté pontificale et l'Italie. In-8. Paris, Dentu.

Rigaud (R.-P.). Souvenirs de Rome. Pèlerinage pour la canonisation des martyrs japonais. In-12. Paris, Palmé.

Ruffini (J.). Lavinia, traduction d'Octave Sachot. 2 vol. in-12. Paris, Dentu.

Sachot (Octave). L'Ile de Ceylan et ses curiosités naturelles. In-12. Paris, Sarlit.

Saint-Germain (J.-C. de). La Feuille de coudrier et la Fontaine de Médicis, légendes. In-18. Paris, Tardieu.

Servan (A.). Les Conseils d'un père à son fils. In-12. Paris, Didier.

S. Em. le cardinal Morlot, archevêque de Paris. Portrait et biographie, avec une photographie, par M. Pierre Petit. In-12. Paris, Palmé.

Teulet (Alexandre). Layettes du Trésor des Chartes, t. I. — 753 à 1223. In-4. Paris, Plon.

Tisserand (E.). Chronique de Provence. Histoire civile et religieuse de la cité de Nice et du département des Alpes-Maritimes, 2e vol. In-8. Nice, les principaux libraires de la Provence.

Vassal (de). Généalogie de la famille Orléans de Rère. In-4. Orléans, Herluison.

Vassal (de). Généalogie de la famille de Fauvignon de Basonnière. In-4. Orléans, Herluison.

Verne (Jules). Cinq semaines en ballon, voyage de découvertes en Afrique par trois Anglais, rédigé sur les notes du docteur Fergusson. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Zeller (Jules). Les Empereurs romains, caractères et portraits historiques. In-8. Paris, Didier et Ce.

LIVRES ANGLAIS.

Adams (W.-H.). Memorable Battles in English history; where fought. Why fought, and their results. With the military lives of their commanders. Post 8vo. Griffith and F.

Ansted (David-Thomas) and **Latham** (Robert-Gordon). The Channel Island. With illustrations drawn by Paul J. Nuftel. 8vo. V.-H. Allen.

Baldwin (William-Charles). African Hunting, from Natal to the Zambezi, including lake Ngami, the Kalahari desert, etc., from 1852 to 1860. With illustrations by James Wolf and J.-B. Zwecker. 8vo. Bentley.

Blagden (Isabella). The Cost of a Secret. 3 vols post 8vo. Chapman.

Blakiston (Thomas-W.). Five Months on the Yang-Tsze; with a narrative of the exploration of its Upper Waters, and Notices of the present rebellions in Chine. Illustrated from sketches by A. Barton. 8vo. Murray.

Borrow (George). Wild Wales; its people, language and scenery. 3 vols post 8vo. Murray.

Bradley (Lonsdale). An Inquiry into the deposition of lead ore in the mineral veins of Swaledale, Yorkshire. Royal 8vo. Stanford.

Butler (lady Rachel). The Prophecy. 2 vols post 8vo. Bentley.

Cairnes (John-Elliot). The Revolution in America, a lecture delivered before the Dublin youg men's Christian Association. 12mo. Simpkin.

Calendar of Letters relating to negociations between England and Spain. Vol. 1. Henry VII, 1485 to 1509. Edited by F.-A. Bergenroth. 8vo. Longman.

Campbell (Donald). A Treatise on the language, Poetry and Music of the Highland Clans, with illustrative traditions and anecdotes, and numerous ancient Highland airs. Royal 8vo. Edimburgh, Collie; London, Simpkin.

Campbell (John). Lost among the Affghans; being the adventures of John Campbell (otherwise Feringhee Bacha) among the wild tribes of central Asia. Related by himseff to Hubert Oswald Fry. Post 8vo. Smith, Elder, and Co.

Carleton (William). The Double Prophecy; or, Trials of the Heart. 2 vols post 8vo. Duffy.

Chambers (Sir William). A Treatise on the decorative part of civil Architecture. Whith illustrations, notes, and an examination of Grecian architecture, by Joseph Gwilt, revised and edited by W.-H. Leeds. 4to. Lockwood.

Churton (Edwards). Gongora : an historical and critical Essay on the times of Philip III and IV, of Spain. 2 vols post 8vo. Murray.

Cunningham (Williams). Historical Theology; a review of the principal doctrinal discussions in the Christian Church since the apostolic age; edited by his literary executors, 2 vols 8vo. Hamilton.

Cust (Sir Edward). Annals of the wars of the nineteenth century, 1800-15. Vols 1 and 2 (to be completed in 4 vols). 8vo. Murray.

Davis (Nathan). Ruined Cities within Numidian and Carthaginian territories. With map and 12 illustrations. 8vo. Murray.

Fergusson (James). History of the modern styles of Architecture, with 310 illustrations. 8vo. Murray.

Fuller (Henry-William). On Diseases of the Chest; including Diseases of the heart and great vessels, their pathology, physical, diagnoses, symptoms, and treatment. 8vo. Churchill.

Gosse (P.-H.). The Romance of natural history, with illustrations by Wolf. 2 vols post 8vo, Nisbet and Co.

Gronow. Reminiscences of capt. Gronow, related by himself, crown 8vo. Smith, Elder and Co.

Grote. History of Greece. From the earliest period to the time of Alexander the Great. Edition complete in 8 vols. Portrait and maps. 8vo. Murray.

Grote (Mrs). Collected papers in prose and verse (original and reprinted). 8vo. Murray.

Hallam (Arthur). Remains, with Preface and Memoir. 8vo. Murray.

Handbook to the Eastern cathedrals of England: Oxford, Peterborough, Norwich, Ely, and Lincoln, with 90 illustrations, crown 8vo. Murray.

Hardcastle (Charlotte). Family Troubles. 2 vols post 8vo. Newby.

Kingsmill (Joseph). Prisons and Prisoners, and the prevention of crime. 8vo. Longmand and Co.

Kington (T.-L.). History of Frederick the Second, emperor of the Romans, from chronicles and documents published within the last ten years. 2 vols 8vo. Macmillan.

Kingston (W.-H.). Our Sailors; or, Anecdotes of the engagements and gallant deeds of the British navy during the reing of her Majesty Queen Victoria. 12mo. Griffith and F.

Lemprière (Charles). Notes in Mexico in 1861 and 1862, politically and socially considered. Post 8vo. Longman.

Lewis (Sir G.-G.). An Essay on the origin and formation of the Romance Languages, containing an examination of M. Raynouard's theory on the relation of the italian, spanish, provençal, and french to the latin. Post 8vo. Parker and S.

Lives of George and Robert Stephenson. Forming the third volume of Mr. Smiles' Lives of British engineers, with portraits and illustrations. Medium 8vo. Murray.

Mackay (Charles). The Gouty Philosopher, or the opinions, whims and eccentricities of John Wagstaffe, esq., of Wilbye Grange. Post 8vo. Saunders and Co.

Mackensie (Lord). Studies in Roman law, with comparative views of the laws of France, England and Scotland. 8vo. Blackwood.

Machachlan (David). A Treatise on the law of merchant shipping; with a supplement. 8vo. Seeley.

Mallet (Robert). The First principles of observational seismology, as developped in the report to the royal Society of London, of the expedition made into the interior of the Kingdom of Naples, to investigate the circumstances of the great earthquake of december 1857. 8vo. Chapman.

Mayne. Four years in British Colombia and Vancouver Island. Their forests, rivers, coasts, and gold fields, and resources for colonisation. 8vo. Murray.

Mazzini (Joseph). The Duties of man. Post 8vo. Chapman.

Morgan (Lady). Memoirs : autobiography, diaries, and correspondence. 2 vols 8vo. Allen en Co.

Prince (the) consort : His principal speeches and addresses, with an Introduction giving some outlines of his character; portrait. 8vo. Murray.

Rawlinson. The five great Monarchies of the ancient world; or the history, geography and antiquities of Assyria, Babylonia, Chaldæa, Media and Persia. With 230 illustrations. 8vo. Murray.

Stanley (Canon). Lectures on the history of the Jewish Church. Abraham to Samuel. Maps and plans. 8vo. Murray.

Story (W.-W.). Rob di Roma. 2 vols post 8vo Chapman.

Taeping (the) rebellion in China, from information collected on the spot, by commander Brine, with 7 maps and plans. Post 8vo. Murray.

Trollope (Anthony). Orley Farm. 2 vols 8vo. Chapman.

Trollope (Adolphus). A Lenten Journey in Umbria and the Marches of Ancone. 8vo. Chapman.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales archéologiques (septembre et octobre 1862).

Claude Sauvageot. Etude sur les Cloches. — De la Fons-Melicoq. Voyage archéologique au XVe siècle. Terre Sainte, et retour par l'Espagne et la France (fin). — Barbier de Montault. Iconographie du Chemin de la Croix. (Suite et fin de la première station.) — Edouard Didron. Les Vitraux du Grand Andely. Rapport à M. Alphonse Durand, architecte du gouvernement. — Didron, aîné. Acoustique monumentale. — Bibliographie d'art et d'archéologie. — Cette livraison renferme sept dessins.

Archives de la Théologie catholique (décembre 1862).

L'abbé H.-J. Crelier. M. Renan guerroyant contre le surnaturel (suite). — L'abbé P. Bélet. Le Mouvement de la science dans le catholicisme, de 1830 à 1860 (suite). — Les Missions chrétiennes, leurs agents, leurs méthodes, leurs résultats, par T.-W. M. Marshall (d'après la revue de Dublin). — L'abbé P. Bélet. Mélanges. — Bibliographie. — Nouvelles théologiques.

Beaux-Arts (15 decembre 1862, 1er et 15 janvier 1863).

A. de Laqueuille. Entretiens sur l'Art. — Th. Fragonard. La Céramique (suite). — Charles Gueullette. Les Peintres espagnols. Ribera. — H. d'Urclé, Puget. Sa vie ; son œuvre. — A. Saint-Vincent Duvivier. Nécrologie. M. Caristie. — Adrasto del Pusiano. Les Arts et Métiers d'après les épitaphes à Rome (suite). — Histoire des Sociétés artistiques. Société d'archéologie lorraine. — Hébert. L'Art et le Monde. — Courrier des Beaux-Arts. E. L.-L. L. Le Crucifiement du Christ, groupe par M. Du Seigneur (gravure). — E. de Laqueuille. L'Art chez les peuples primitifs. Madagascar. — Th. Fragonard. La Céramique (suite). — H. d'Urclé, Puget. Sa vie ; son œuvre. — Ch. Gueullette. Les Peintres espagnols. Ribera. — E. de Barthélemy. L'Isle de la Portraiture (suite). — Hébert. L'Art et le Monde. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — Courrier des Beaux-Arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — Bibliographie littéraire. — Questionnaire artistique. — Th. Fragonard. La Peinture antique. — A. Saint-Vincent Duvivier. Nécrologie : M. Jarry de Mancy. — Charles Gueullette. Les Peintres espagnols, IX : Velasquez, — H. d'Urclé, Puget. Sa vie ; son œuvre (suite). — Paul Buchère. L'Art en Province ; Exposition de Rouen. — E. de Laqueuille. Livres d'Art (Raflet). — A. Le Brethon. Variétés : Le Théâtre dans les réjouissances publiques à Paris, 1483-1584. — E. de Barthélemy. Isle de Portraiture (suite). — F. d'Aldin. Chronique théâtrale. — A. Elwart. Société des Concerts. — Courrier des Beaux-Arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — Bulletin bibliographique.

Bulletin du Bouquiniste. (1er et 15 décembre 1862, 1er janvier 1863).

Etat des ventes. — Variétés bibliographiques. — Duprat. Aperçu sur les progrès de la typographie en France depuis le XVIe siècle et sur l'état actuel de l'imprimerie de Paris. — Raymond Bardeaux. Essai sur l'emplacement de Noviodunum, Suessionum et de Bratuspantium, par A. Gratier. — Bellier de la Chavignerie. Acte de décès d'Antoine, jardinier de Boileau. — Livres en vente à prix marqués. — Publications nouvelles. — Etat des ventes. — Variétés bibliographiques. — Duprat. Aperçu sur les progrès de la typographie en France (fin). — Catalogue de livres. — Publications nouvelles. — Etat des ventes. — Variétés bibliographiques. — Vergnaud-Romagnesi, Rousseau, juge de Jean-Jacques. — E. Bellier de la Chavignerie. Les Peintres de la réalité sous Louis XIII. Les frères Lenain, par H. Champfleury. — Prosper Bailly. La noblesse de Saintonge et d'Aunis, convoquée par les Etats généraux en 1789. — Catalogue de livres. — Publications nouvelles.

Le Correspondant (25 décembre 1862).

Le comte de Falloux. Dix ans d'agriculture. — L'abbé Aug. Deschamps. Le Sémitisme. — Lucien Dubois. Les Races et les langues de l'Afrique. — Marin de Livonnière. Otto Gartner. Nouvelle (suite). — E. Yémeniz. Alexandre et Démétrius Ypsilanti. — Victor de Laprade. La Chasse aux vaincus. Poésie. — P. Douhaire. Revue critique. — Léon Lavedan. *Le Fils de Giboyer.*

Etudes religieuses, historiques, littéraires (novembre et décembre 1862).

A. Matignon. Les Rapports de la philosophie et de la théologie. — Ch. Daniel. Les Catholiques de Genève depuis la réforme. — P. Toulemont. De quelques travaux récents sur la philosophie de saint Augustin. — H. Mertian. La Mission allemande à Paris. — L. Langlois. Théâtre de Lope de Véga, traduit en vers français par M. Damas-Hinard. — F. Gazeau. L'Apostolat catholique aux Etats-Unis pendant la guerre. — J. Noury. Bulletin des œuvres catholiques. — Bibliographie. — Revue de la presse.

Revue de l'Art Chrétien (novembre et décembre 1862).

Ch. de Linas. Les Sandales et les Bas (4e article). — J. Corblet. Grandes découvertes historiques rela-

tives à saint Jean-Baptiste et aux évangélistes. — Dupré. Sainte Cécile glorifiée par les arts. — La Mort de saint Joseph, tableau attribué à Raphaël. — Ch. de Linas. Les Sandales et les Bas (5e article). — L'abbé Pardiac. Histoire de saint Jacques le majeur et du pèlerinage de Compostelle (7e article). — J. Corblet. De la Sculpture chrétienne au XIIe siècle. — J. Corblet. Chronique. — Tables des articles contenus dans le tome VI de la Revue de l'Art Chrétien. — Tables des dessins. — Table analytique des matières.

Revue Britannique (décembre 1862).

Les Colonies anglaises dans l'Afrique méridionale. — La Jeunesse d'un ingénieur : Sir M. B. Brunel. — Les Antiquités égyptiennes du Musée de Berlin. — Un Artiste norwégien : Ole Bull. — Les voleurs d'autrefois et les voleurs d'aujourd'hui. — L'Homme au cheval blanc.

Revue Contemporaine (15 et 31 décembre 1862, 15 janvier 1863).

Albert Lefaivre. Le Traité de commerce entre la France et le Zollverein. — Alexandre de Lavergne. Château à vendre, roman (1re partie). — E. Lamé. Des Principes de la physique moderne, d'après l'ensemble des récentes découvertes scientifiques. — Jules Grenier. La Question grecque. — Léo Joubert. Une nouvelle Edition d'André Chénier. — H.-Marie Martin. La Révolution américaine, ses causes et ses conséquences (1re partie). — Le général E. Daumas. Les Coureurs arabes. — Revue critique : baron Ernouf. Poétique, ou Introduction à l'Esthétique, de Jean-Paul-Fr. Richter (traduction de MM. Al. Büchner et Léon Dumont). — François Beslay. Child-Harold, poème de lord Byron (traduction de M. Davésiès de Pontès. — A. de Calonne. Dernières Scènes de la Comédie enfantine, de M. Louis Ratisbonne. — A. de C. L'Amour et Psyché, texte d'Apulée, 20 dessins, eaux-fortes, de M. Lorenz Frælich. — B.-E. La Mythologie des bords du Rhin, de M. H.-B. Saintine. — Arthur Desjardins. Discours de M. le procureur général Vigliani, prononcé à la rentrée de la cour de Turin. — A. Claveau. Chronique littéraire : Salammbô, le Fils de Giboyer. — J.-E. Horn. Chronique politique. — Correspondance : J. Mayer. Lettre sur la critique française. — Bulletin bibliographique : Athenæum français ; Livres nouveaux.

Alexandre Pey. L'Autriche constitutionnelle (1861-1862). — Le baron Ernouf. Restauration du culte catholique en Chine, d'après des documents inédits. — H.-Marie Martin. La Révolution américaine, ses causes et ses conséquences (2e partie). — Alexandre de Lavergne. Château à vendre, roman (2e partie). — Edmond Husson. La Liberté du travail et de la propriété en France; ses conséquences depuis 1789. — Henri Rivière. Terre et mer, nouvelle. — G. Frœhner. Le Roman archéologique en France. — Leconte de Lisle. Poésie : Ekhidna. — Em. Levasseur. Travaux des Académies et des Sociétés savantes; sciences économiques et politiques, bibliographie. — Revue critique : J.-E. Alaux. Le Système du monde moral, de M. Charles Lambert. — Alfred de Bougy. Calvin, sa vie, son œuvre et ses écrits, de M. Félix Bungener. — Eugène Asse. Journal du procès du marquis de Laboulaye, de M. Taillandier. — J.-E. Horn. Histoire de la Révolution de 1848, de Daniel Stern. — G. Lafenestre. Degli Amori e della prigiona di Torquato Tasso, de M. Cibrario. — Max Berthaud. Atala, de Chateaubriand ; Croquemitaine, de M. Lépine (illustrés par M. G. Doré). — De Loisne. Instructions pastorales, lettres et discours du cardinal Donnet. — Baron Ernouf. La Nouvelle-Calédonie et ses habitants, de M. de Rochas. — Philibert Soupé. Mémoires de littérature ancienne, de M. E. Egger. — A. Baignères. Histoire du palais de Compiégne, de M. Pellassy de l'Ousle. — J.-E. Horn. Chronique politique.

Baron Ambert. Portraits militaires : Le baron Larrey. — Alexandre de Lavergne. Château à vendrs (3e partie). — Ernest Dottain. Un Essai de réhabilitation historique : le Cardinal Dubois et la politique du Régent. — J. Menant. Babylone, son histoire, d'après les récentes découvertes. — Alfred de Tanouarn. Alcyone, conte antique. — Maurice Cristal. Les Fusées de guerre, leur fabrication, leur emploi dans les armés modernes. — Wilhelm. Revue musicale. — J.-E. Horn. Chronique politique. — Jules Liégeois. La Justice administrative en France, de M. Rod. Dareste.

Revue des Deux Mondes (15 décembre 1862, 1er et 15 janvier 1863).

Alph. Esquiros. L'Angleterre et la vie anglaise. L'Or et l'argent dans la Grande-Bretagne. Les Chasseurs d'or. Les Raffineurs de Londres et l'hôtel des monnaies. — Edgar Saveney. Papovitza, scènes et récits des bords du Danube. — Ed. du Hailly. Une Station sur les côtes d'Amérique. Les Acadiens et la Nouvelle-Ecosse. — Elisée Reclus. Le Littoral de la France. L'embouchure de la Gironde et la péninsule de Grave. — Charles de Mazade. Deux portraits de la Pologne contemporaine. Le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski. — C. Clarigny. Une Famille puritaine, roman de Mme Beecher Stowe. — John Lemoinne. La Révolution grecque de 1862. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire. — L. de Lavergne. Essais et notices. La Vigne en France. Théâtre-Français. Le Fils de Giboyer. — Bulletin bibliographique.

Mme George Sand. Théâtre de Nohant. Plutus, étude d'après le théâtre antique. — Charles de Rémusat. De la mission des écrivains. — M. Beulé. Polygnote. — M. Payen. Des agents de la production agricole. La chimie et la mécanique dans l'agriculture à l'exposition de Londres. — E.-D. Forgues. La Chasse aux têtes. Scènes d'un voyage à Bornéo. — Jules Le Berquier. Une Réforme au palais. De la plaidoirie moderne à

propos de quelques ouvrages récents. — Prevost Paradol. Le Théâtre contemporain. Le Fils de Giboyer, de M. Emile Augier. — A. Geffroy. Une Intervention anglaise dans les affaires du Danemark. — P. Verdeil. La Disette du coton en Angleterre et les comités de prévoyance. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire. — P. Scudo. Revue musicale. — Bulletin bibliographique;

Julian Klaczko. L'Agitation unitaire en Allemagne et le régime constitutionnel en Prusse. La réaction féodale et les débuts de la nouvelle ère à Berlin. — Théodore Pavie. Miss Nella. Souvenirs des mers de l'Inde. — L. de Lavergne. Les assemblées provinciales en France avant 1789. Les provinces de l'Est (dernière partie). — L. Reybaud. L'Instruction primaire et les enfants des classes pauvres en Angleterre. — Louis de Vieil-Castel. Le Fanatisme politique. Joseph Le Bon, à propos d'un livre récent de M. Emile Le Bon. — P. Laur. Des Terrains aurifères de la Californie et d'une nouvelle exploitation des mines de la Sierra-Nevada. — J. Michelet. Six mois de la régence. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire. — Charles de Mazade. Les affaires du Mexique au congrès de Madrid. — Bulletin bibliographique.

Revue Française (1er et 15 décembre 1862. 1er janvier 1863).

Henri Desbordes. Chronique de la quinzaine. — Jules Claretie. Le Mariage de Claude (nouvelle). — Attale du Cournau. Etudes satiriques : la Monnaie des médailles contemporaines. Monsieur Grandvarlet. — Ernest Fillonneau. Les Nouveaux théâtres. — Hiver de Beauvoir. La Chronique secrète et les pamphlets au XVIIIe siècle (suite). — Poésies. E. d'Haraucourt. Le Matin. — Alfred de Bougy. Niente. — Revue littéraire : les Livres. Attale du Cournau. L'Enfant de la Maison noire, par le vicomte Oscar de Poli. — Francis Aubert. Souvenirs du Maroc, par Charles Yriarte. — Emile Richebourg. L'Homme de Lerouze, par Emile Dumont. — Henri Desbordes. Les Revues. — Francis Aubert. Revue musicale. — Léon Grenier. Mélanges et variétés.

Henri Desbordes. Chronique de la quinzaine. — Léon Chapron. Etudes contemporaines : M. de Barante. — Jules Claretie. Le Mariage de Claude (nouvelle). — Hiver de Beauvoir. La Chronique secrète et les pamphlets au XVIIIe siècle (suite). — Henri de Suckau. Les Etoiles, poésie. — Joseph Rouyer. La Jeune aveugle, poésie. — Revue littéraire : les Livres; Adolphe Amat; les Amours de théâtre, par Aurélien Scholl. — Alcide Dusolier. Une Femme du monde, par M. Semenow. — Jules de Carné. Un Monde honnête, par Jules Malherbe. — Alcide Dusolier. Edmée, par Camille Dutripon. — Jules Claretie. La Méditerranée et ses bords, par Louis Enault. — André Rivière. Les Revues. — Léon Grenier. Mélanges et variétés.

Adolphe Amat. La Revue française. — Attale du Cournau. La Poésie et les poètes contemporains. — Ernest Daudet. Les Fiançailles sans lendemain, roman (1re partie). — Jules Claretie. M. de la Guéronnière. — Léon Fallue Les Nouvelles fouilles d'Alise Sainte-Reine. — Frédéric Dubner. Le grec provisoire dans nos écoles. — Emmanuel Gonzalès. Grandeur et Décadence de maître Ragueneau. — Poésies : Jules Bailly. Le Roi des Huns. — Henri Cantel. Le Voyageur. — Emmanuel Des Essarts. Cynthia. — Revue littéraire : Alcide Dusolier et Attale du Cournau. Les Livres. — André Rivière. Les Revues. — Eugène Vignon. Revue des cours publics. — Francis Aubert. Revue artistique. Chronique musicale. — Léon Grenier. Revue scientifique : la Science en 1862 (1re partie). — Jules Claretie, Chronique du mois.

Revue indépendante (1er et 15 décembre 1862).

G. Véran. Vérité vraie. — L'abbé A. Fayet. De la paix entre la raison et la foi (deuxième partie, suite). — Prince Henri de Valori. Une page sur le P. Félix. — L. R. de Lombarès. Le libre examen. — G. de Chaulmes. Propagande catholique. Société des agrégations. — Léon Lavedan. Fête de Saint-Martin à Tours, le 11 novembre 1862. — E. Esprit. Le Monument d'Henri Abel. — G. Véran. M. E. de Girardin. — L'abbé A. Fayet. De la paix entre la raison et la foi (deuxième partie, suite, et troisième partie). — G. de Chaulmes. Les Coups de griffes de George Sand. — Louis de Laincel. Des Livres et des lecteurs. — A. Désandré. L'Amour et la femme, par Mme la vicomtesse de Dax. — G. de Chaulmes. Pourquoi je n'aime pas Cicéron. — Bibliographie. — Hippolyte Minier. On ne rit plus; poésie.

Revue de l'Instruction publique
(11, 18 et 25 décembre 1862; 1er, 8 et 15 janvier 1863).

Bibliographie. — Publications nouvelles et réimpressions; Analyses et comptes rendus. — A. Legrelle. Œuvres de Gœthe, traduction nouvelle, par Jacques Porchat (deuxième article). — Victor Chauvin. La Terre avant le déluge, par Louis Figuier. — S. Luce. Faculté des lettres de Paris. Doctorat. *De ingenio et fortunâ Græcarum apud Thraces coloniarum;* Etude sur les lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières, Thèses présentées et soutenues par B. Nicolas. — J. Larocque. Académie des inscriptions et belles-lettres (séances du mois de novembre 1862). — A Claveau. Cours d'histoire à l'Ecole polytechnique. — B. Hauréau. Episode judiciaire des temps carlovingiens. Fausses Chartes de Saint-Calais (troisième article). — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels. — Examens, concours, etc.

Bibliographie. — A. Legrelle. Œuvres de Gœthe (troisième article). — L. Mallet. Cours d'Esthétique, par Ch. Jouffroy. — Ch. Henry. Hélène et Suzanne, par M. Xav. Marmier. — Variétés scientifiques : Em. Fernet. Sur les sons des anches libres, et leur application aux expériences de composition des mouvements vibratoires, par

M. Wolf; Nouvelles recherches sur les aurores boréales et australes, par M. A. de la Rive. — B. Hauréau. Episode judiciaire des temps carlovingiens. Fausses chartes de Saint-Calais (fin). — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels, etc.

Bibliographie. — A. Legrelle. Œuvres de Gœthe (quatrième et dernier article). — Ch. Asselineau. Les Amoureux de Mme de Sévigné. — Les Femmes vertueuses du grand siècle, par M. Hippolyte Babou. — A. Lefèvre. Etude sur le Portus Itius de Jules César. Réfutation d'un mémoire de M. F. de Saulcy, par M. l'abbé D. Haigneré, archiviste de la ville de Boulogne. — Arthur Arnould. Les Courbezon, scènes de la vie cléricale, par Ferdin. Fabre. — E. de C. Atala, de Châteaubriand. — V. Gérusez. Histoire d'une bouchée de pain, par M. J. Macé. — E. Simmer. Journal des Maîtrises ; Revue du Chant liturgique et de la musique religieuse. — Correspondance. — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels. — Examens, concours, etc.

Bibliographie. — Francisque Bouillier. Précurseurs et disciples de Descartes, par Em. Saisset. — A. Leterrier. Petit traité de rhétorique et de littérature, par B. Jullien. — J. Gourdault. Les Temps difficiles, par Ch. Dickens. — Ch. Defodon. Deux Ménages (mœurs champenoises), par M. Roux-Ferrand. — Variétés : J. M. Guardia. Documents pour servir à l'histoire du mysticisme en Espagne. — Correspondance. — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels.

Bibliographie. — Ch. Dreyss. Un projet de mariage royal, par M. Guizot. — L. Derôme. Les Moines d'Occident, par le comte de Montalembert (troisième article). — Julien Girard. Histoire du Roman et de ses rapports avec l'histoire dans l'antiquité grecque et latine, par A. Chassang. — C. Mallet. Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, compte rendu par M. Ch. Vergé, sous la direction de M. Mignet, 1862, quatrième trimestre. — J. Larocque. Académie des inscriptions et belles-lettres, séances du mois de décembre 1862. — Barreau. De l'interprétation et de l'application de l'arrêté du 1er juin 1862 sur l'admission des livres dans les écoles publiques. — Alex. de Lamothe. Une journée des dupes au Kremlin, en 1730, d'après les dépêches manuscrites et originales du duc de Liria, ambassadeur de la cour d'Espagne en Russie pendant les années 1728, 1729, 1730 et 1731. — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels.

Bibliographie. — Charles Nisard. Garin le Lohérain, chanson de geste, composée au XIIe siècle, par Jean de Flagy, mise en nouveau langage par A. Paulin Paris. — L. Derôme. Les Moines d'Occident, par le comte de Montalembert (quatrième article). — P. Lacombe. Saint-Martin, le philosophe inconnu, sa vie et ses écrits, d'après des documents inédits, par M. Matter. — B. Jullien. L'Enseignement actuel de la philosophie dans les lycées et les colléges, ou les antinomies de la logique classique, par M. Bénard. — Sim. Luce. Livres du boudoir de la reine Marie Antoinette, par Louis Lacour; Marie Antoinette à la conciergerie, par Emile Campardon. — V. Chauvin. Association polytechnique. Entretiens populaires, publiés par Evariste Thévenin, deuxième série, 1861. Leçons de H. M. Babinet, F. Saint-Hilaire, Barral, Bouchardat, Perdonnet, Homberg, Etex. — Alex. de Lamothe. Une journée des dupes au Kremlin. en 1730 (suite). — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels.

Revue du Monde catholique (10 et 25 décembre 1862).

L'abbé Thomas. Du Libre examen en philosophie. — H.-E. Manning. Saint Vincent de Paul, son temps et ses œuvres. — Jean Lander. Rose de Bretagne (suite). — J. Jaris. Victor II, pape et régent de l'empire. — Pensées d'Eugénie de Guérin. — Georges Seigneur. Les Soirées de M. de la Palisse (suite). — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine. Bulletin bibliographique.

Le P. Marin de Boylesve. Le Surnaturel dans l'établissement de l'Eglise. — Raymond Brucker. Mentzikoff et Dalila. — B. Chauvelot. Proudhon. — J. Lander. Rose de Bretagne (suite et fin). — Prédanet. De l'Unité du principe animateur. — J. Chantrel. L'Eglise catholique en Ecosse. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine. — MM. Venet, Léon Aubineau, A. Vaillant, Levé, J. Chantrel, J. Jaris, E. Challemont. Bulletin bibliographique. Nouvelles du pays littéraire. Livres et Revues.

Revue du Lyonnais (décembre 1862 et janvier 1863).

Victor de Laprade. Le Mois des Morts, poésie. — Le comte de Poncins. Une Commune sous l'ancien régime; Lyon avant 89 (suite). — Philippe Michaud. Histoire du Beaujolais au XIIe siècle (suite). — Paul Saint-Olive. Emplacement du champ de bataille entre Albin et Sévère. — Petrus P.... Une nuit de dissolution. — Le comte de Poncins. Mémoire sur les tendances de l'art. — Travaux de l'Académie (suite). — Bibliographie : Arthur de Gravillon. La Malice des choses. — De la Cottière. Par monts et par vaux. — F. B. Rentrée des facultés, Discours de M. Faivre. — A. V. Chronique locale. — Poésies : Léon Gontier. Petites fleurs. — Joannès-Juron. Loin de la foule. — P. Saint-Olive. Juvénal serait-il une ganache? — T. Doucet. La Panacée. — Dareste de la Chavanne. Histoire des associations ouvrières jusqu'à nos jours. — Le comte de Poncins. Une Commune sous l'ancien régime ; Lyon avant 89 (suite). — Philippe Michaud. Histoire du Beaujolais au XIIe siècle (suite). — Michalowski. Notice sur les plus anciennes langues de la France. — Dareste de la Chavanne. Chronique archéologique. — Travaux de l'Académie (suite). — Martin Daussigny. Une nouvelle inscription trouvée sur le pont de Nemours. — Bibliographie : Paul Saint-Olive, les Anciens Hôtels-de-Ville de Lyon, par M. de Valoux. — A. V. Chronique locale. — Planches de la Revue :

le Tombeau de Jacquard à Oullins, gravé par Séon, d'après les dessins de Clair Tisseur.

Revue de Toulouse (1er janvier 1863).

Emile Vaïsse. Essai sur la Critique contemporaine; MM. Gustave Planche, Sainte-Beuve et D. Nisard. — Mathieu Guesde. Sisyphe (nouvelle). — Théodore Parmentier. Poésies à Mme Desbordes-Valmore. — L'abbé Henri Perreyre. Fragments de lettres écrites par le R. P. Lacordaire à des jeunes gens. — Bibliographie : M. Lavocat. Thèse sur les oscillaires, par M. Ch. Musset, docteur ès sciences naturelles. — Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, séances des 4 et 11 décembre 1862. — Aug. Pujol. Correspondance : Lettres au directeur de la Revue, sur la crise actuelle des théâtres lyriques. — E. V. Revue théâtrale. — F. Lacointa. Chronique.

PERIODIQUES ANGLAIS.

Dublin Universily Magazine (january 1863).

Shakespeare. His biographers and critics. — The Yang-tsze river and the Taepings in China. — The House by the Church-Yard : a Souvenir of Chapelizod, by Charles de Cresseron. — Sterne and his day. — Little flaggs. — The Almshouse foundling. — Leinster folk-lore. — Voltaire, his life and genius. — Lady May's Mystery. — The English penal system : its failure and its vices.

The Edinburgh Review (january 1863).

India under Lord Dalhousie. — The Diaries of Frederic von Gentz. — Gold-fields and Gold-miners. — Contributions to the life of Rubens. — The Campaign of 1815. — Modern Judaism. — Victor Hugo. Les Misérables. — Convict System in England and Ireland. — Public affairs.

The Quarterby Review (january 1863).

Travels in Peru. — Institutes for working-men. — Constitutional governement in Russia. — Editions of the Greek Testament. — The Ticket-of-leave system. — The Art loan exhibition. — Life of Christopher North. — The Stanhope Miscellanies. — Four years of a reform administration.

The Westminster Review (january 1863).

English Convicts : What should be done with them? — The literature of Bohemia. — Bishop Colenso on the Peutatench. — Les Misérables, by Victor Hugo. — Indian annexations : British Treatment of native Princes. — The Microscope and its revelations. — Greece and the Greeks. — Rattazzi and his administration. — Contemporary literature : Theology and Philosophy ; politics, sociology and travels; science history and biography. — Belles-lettres.

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS.

Revista Iberica (15 y 29 diciembre 1862).

Sigismundo Moret. La Libertad, por John Stuart-Mill. — Baltasar Peon Rodriguez. Una Página de cronologia técnica. De los Calendarios en la edad antigua, estudio historico-descriptivo (continuacion). — F. de Paulo Canalejas. Historia critica de la literatura española, por don José Amador de los Rios. — Federico Hebbel. Maria Magdalena, drama en 3 actos. — Bibliografia. Historias del Andalus, por Aben-Adhari de Mazruecos. — Revista de Portugal. — Boletin de instruccion pública. — Variedades.

Federico de Castro. Exposicion historico-critica de los sistemas filosóficos modernos y verdaderos principios de la ciencia, por don Patricio Azcarate. — J. Canalejas y Casas. Apuntes sobre los últimos perfeccionamientos mecánicos, aceptados en la fabricacion del hierro maleable. — B. Peon Rodriguez. Una Página de chronologia técnica (continuacion). — F. Hebbel. Maria Magdalena, drama en 3 actos. — Revista de teatros. — Alzugaray. Revista politica. — Boletin de instruccion pública.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (dicembre 1862).

Costantino Vojnovic. La Penisola slavo-ellenica, studii statistici. — Luigi Dasti. Pensieri sul Romanzo intimo italiano dopo Manzoni. — Antonio Selmi. Degli Istituti tecnici, e particolarmente della sezione agricola nei medesimi. — Francesco Dini. Dell' Epigrafia. — Lodovico Bosellini. Alcuni cenni sopra Modena e la sua storia. — Fr. Selmi. Di alcuni tratti e dell' intero episodio della Francesca da Rimini. — Luciano Scarabelli. Processo di stato contro Giulio Vachero in Genova, 1628. — Vagezzi-Ruscalia. Rassegna politica.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque universelle et Revue suisse (20 décembre 1862).

A. Rivier. La Crise du Zollverein. — A.-E. Cherbuliez. Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, par Guizot (2e article). — Desor. Les Constructions lacustres du lac de Neufchâtel (fin). — E. Ebrard. Les Grillons. — Lettres de C.-V. de Bonstetten. — H.-Fl. Calame. Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique. — B. Studer. Observations géologiques dans les Alpes du lac de Thoune. — P.-L. Ryke. Sur quelques propriétés du courant induit. — Bulletin scientifique. Physique, géologie, anatomie, paléontologie, médecine, — Observations météorologiques.

Galignani's Paris Guide (nouvelle édition entièrement refondue), 1 vol. in-12. Paris, Galignani et Ce.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. LÉO JOUBERT, rédacteur en chef, 1, rue du Pont-de-Lodi.

La direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec cette livraison sont priés de le renouveler dans la quinzaine, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

S'adresser à l'administration, 1, rue du Pont-de-Lodi.

Prix de la REVUE CONTEMPORAINE à l'étranger,

SERVIE DIRECTEMENT PAR LA POSTE.

	fr.
* Alexandrie (Egypte)	69
Australie	76
Autriche	69
Bade (grand-duché de)	69
Bavière	70
Belgique	70
* Bolivie	98
* Bornéo	76
* Brésil	76
* Buénos-Ayres	76
Chili	98
* Chine	76
* Colonies anglaises, espagnoles, portugaises et néerlandaises	76
Colonies françaises	70
* Danemark	58
Egypte (moins Alexandrie)	79
* Equateur (république de l')	98
Espagne	65
Etablissements français dans l'Inde	76
* Etats de l'Amérique du centre	76
* Etats-Unis du Nord	76
Etats-Romains	90
* Francfort-sur-le-Mein	58
Grande-Bretagne	liv. st. 3

	fr.
* Grèce	69
* Hambourg	58
Hanovre	70
Iles Ioniennes	79
* Indes-Orientales	76
Italie (royaume d')	62
* Japon	76
* Mexique	76
Moldavie et Valachie	79
Monténégro	69
* Norwége	58
* Nouvelle-Zélande	76
Pays-Bas	65
* Pérou	98
* Pologne	70
* Portugal	62
Prusse	70
* Russie	70
Saxe	70
Servie	96
Suède	70
Suisse	60
* Tunis	69
* Turquie d'Europe et d'Asie	69
Wurtemberg	69

* Les pays précédés d'un astérisque sont ceux où les destinataires ont un droit à payer en sus à la réception des numeros.

LA REVUE CONTEMPORAINE paraît tous les quinze jours, le 15 et à la fin de chaque mois, par livraisons de 14 à 15 feuilles d'impression, contenant la matière d'un volume de 600 pages, et forme, tous les deux mois, un volume de 1,000 pages environ, six volumes par an; plus un supplément de BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, formant à part un 7e volume. — Le prix de l'abonnement est de

Paris	Un an, **30** fr. — Six mois, **26** fr. — Trois mois, **14** fr.
Départements	Un an, **36** fr. — Six mois, **29** fr. — Trois mois, **15** fr.
Etranger	LE PORT EN SUS, suivant le pays. (*Voir ci-contre.*)

On s'abonne, pour la France, à tous les Bureaux de Poste, chez tous les Libraires et dans les Bureaux des Messageries. — Pour l'Etranger, dans toutes les Librairies et aux Directions des Postes.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

Allemagne.

LEIPZIG	MAISON FIRMIN DIDOT. ALPHONSE DURR. H. BROCKHAUS. MICHELSEN.
VIENNE	GEROLD fils. SINTENIS.
BERLIN	SCHNEIDER et Ce.
AUGSBOURG CARLSRUHE COLOGNE FRANCFORT HAMBOURG MAYENCE MUNICH SARREBRUCK WURZBOURG	DIRECTION DES POSTES.

Grande-Bretagne.

EDIMBOURG	SETON ET MACKENZIE.
LIVERPOOL	P.S. KING, Parliamentary Bookseller, 34, Parliament street. BARTHES et LOWELL, 14, Great Marlborough street. H. BAILLIÈRE, 219, Regent str. A. B. DULAU et Ce, Soho sq., 37. W. JEFFS, Foreign Bookseller, 15, Burlington Arcade, Picadilly.
OXFORD	PARKER.

Belgique.

BRUXELLES	LIBRAIRIE NOUVELLE 39, Montagne de la Cour. MUQUARDT. DECQ.

Canada.

QUEBEC	ROZEZ. MOREL et GRAVEL.

Brésil.

RIO JANEIRO	GARNIER frères.

Chili.

VALPARAISO	FLOURY. PASCUAL EZQUERRA.

Cuba.

LA HAVANE	CHARLAIN.

Danemark.

COPENHAGUE	HOEST. C.-A. REITZEL.

Égypte.

ALEXANDRIE	E.-H. SCHUTZ.
LE CAIRE	OZANNE.

Espagne.

BARCELONE	VERDAGUER.
MADRID	J. BAILLY-BAILLIÈRE.

États-Unis.

BOSTON	LITTLE, BROWN et Ce.
NEW-YORK	BAILLIÈRE. CHRISTERN.
NOUVELLE-ORLEANS	HÉBERT. LIBRAIRIE NOUVELLE.
PHILADELPHIE	JOHN PENNIGTON and SON.
SAN-FRANCISCO	HENRI PAYOT.

Hollande.

AMSTERDAM	VAN BAKKENÈS. CAARELSEN et Ce.
BRÉDA	BROESE et Ce.
LA HAYE	KOOL.
ROTTERDAM	KRAMERS.
UTRECHT	BROESE et Ce. KEMINK et fils.

Hongrie.

PESTH	EMICH.

Italie.

ROME	MERLE.
NAPLES	DUFRESNE.
TURIN	BOCCA frères. PIC (DEGIORGIS). GIANINI et FIORE.
MILAN	DUMOLARD. MOLINARI
GÊNES	BEUF.
TRIESTE VENISE VERONE	H.-F. MUNSTER.
FLORENCE	VIEUSSEUX.

Mexique.

MEXICO	BRUN.

Pérou.

LIMA	MORINIÈRE.

Pologne.

CRACOVIE	FRIEDLEIN.
VARSOVIE	ROD. FRIEDLEIN. GEBETNER. NATANSON.

Portugal.

LISBONNE	SILVA.

République Argentine.

BUENOS-AYRES	CH. VILLATE.

Russie.

ODESSA	VILJETTY.
MOSCOU	GAUTHIER. RENAUD. URBAIN.
SAINT-PETERSBOURG	S. DUFOUR. JACQUES ISSAKOFF. BASILE ISSAKOFF. A. CLUZEL et Ce.

Suède et Norwége.

STOCKHOLM	BONNIER.

Suisse.

BERNE	DALP.
GENÈVE	J. CHERBULIEZ. DESROGIS.
LAUSANNE	BRIDEL.

Turquie.

CONSTANTINOPLE	WICK.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce rue Coq-Héron, 5.

REVUE

CONTEMPORAINE

(REVUE EUROPÉENNE ET ATHENÆUM FRANÇAIS)

XII^e^ ANNÉE — DEUXIÈME SÉRIE

TOME TRENTE ET UNIÈME

(LXVI^e^ DE LA COLLECTION)

---

15 FÉVRIER 1863

3^e^ LIVRAISON

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

ET A LA LIBRAIRIE DENTU, PALAIS-ROYAL

LONDRES

P. S. KING, Parliamentary bookseller
34 Parliament-street, W E.

BRUXELLES

BROUWET, Librairie Nouvelle
rue Montagne de-la-Cour, 39.

1863

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1863 (N° 261).

I. — LES DOULEURS DU FOYER, roman (1re partie), par M. **Hippolyte Audeval.**

II. — LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ (2e partie), par M. **Xavier Eyma.**

III. — APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ AUX SÉMAPHORES SUR LES COTES DE FRANCE, par M. **Félix Julien.**

IV. — DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES EN FRANCE ET DU PROJET DE LOI SUR LES SOCIÉTÉS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, par MM. **Achille Moullard** et **Armand Ravelet.**

V. — ARTISTES CONTEMPORAINS : HORACE VERNET, par M. **Olivier Merson.**

VI. — POÉSIE : LA LÉGENDE DES TROIS BEAUX GARÇONS, par M. **Juste Olivier.**

VII. — LA QUESTION MEXICAINE DEVANT LES CHAMBRES ESPAGNOLES, par M. **Jules Grenier.**

VIII. — REVUE CRITIQUE :

Un Projet de Mariage royal, de M. Guizot, par M. **Léo Joubert.**

Dictionnaire analogique de la langue française, de M. P. Boissière, par M. **Émile Jonveaux.**

IX. — CHRONIQUE LITTÉRAIRE : *THÉATRE DE TIRSO DE MOLINA*, par M. **A. Claveau.**

X. — CHRONIQUE POLITIQUE, par M. **J.-E. Horn.**

XI. — LETTRE DU MARQUIS DE GROUCHY.

LES DOULEURS DU FOYER

PREMIÈRE PARTIE

17 août.

A quelqu'un qui lui demandait s'il devait prendre femme ou non, Socrate répondit : « Lequel des deux tu fasses, tu t'en repentiras. » Mais Socrate a pris femme. Montaigne a écrit ces mots : « De mon dessein, j'eusse fui d'épouser la sagesse même si elle m'eût voulu. » Mais ce philosophe s'est marié à mon âge, trente-trois ans ; il a fait comme tout le monde. J'ai quelque velléité de faire aussi comme tout le monde. Je pourrais, dans cette grave circonstance, réclamer les conseils de mes amis ; aucun d'eux n'est assez avare pour me les refuser. A quoi cette consultation m'avancerait-elle ? L'un me dirait : épouse ; l'autre : reste garçon. Je n'estime pas, d'ailleurs, ceux qui ont besoin d'avis pour se gouverner dans des actes purement personnels. La volonté n'est souvent qu'une eau morte et sans pente ; elle devrait être un fleuve fier et libre, capable de porter la destinée d'un homme.

Souvent, au bal, j'ai contemplé ces jeunes filles si pures de visage et de démarche, chez lesquelles la vie éclate et déborde par de furtifs coups d'œil. Je me plaisais à les voir traversant souriantes les tourbillons de la danse, qui semblait les entraîner vers des régions inconnues. Mais quelle pauvreté d'esprit, pensais-je, dans ces chefs-d'œuvre de la forme ! quelle déchéance pour ces idoles d'un instant quand on veut chercher en elles autre chose et mieux que des apparitions rayonnantes ! Et je plaignais ceux qui, peu soucieux de savoir

si l'âme s'éveillera au chevet de l'épouse et de la mère, se font une part indifféremment parmi ce troupeau blanc et rose. Je les plaignais! N'ai-je pas ici un triste aveu à faire? La nature humaine, si soigneuse de la conservation de chaque individu, n'a-t-elle pas mis en lui une personnalité résistante, qui lui fait mépriser ce qu'il ne peut obtenir? Il y a peu d'années encore, j'étais pauvre, mon titre d'avocat n'était qu'une promesse de fortune; on me considérait donc comme un homme insignifiant, et je dédaignais celles que l'on m'aurait très certainement refusées. Maintenant, on compte avec moi par la raison que je représente une position. Les mères me font mille avances, et peu à peu je me suis pris à songer que quelques-unes ont des filles charmantes. Mon âge fournirait motif à objections partout ailleurs qu'en France. Mais, dans ce pays si spirituel, l'esprit sert à abolir les principes naturels, qui sont impérissables chez les autres nations. En Angleterre, en Allemagne, chez tous les peuples dont les instincts primitifs n'ont pas été étouffés par une civilisation trop extrême, on n'est déjà plus un jeune homme à trente-trois ans. En revanche, chaque mariage réjouit le cœur, réjouit les yeux, qui ne voient que des couples jeunes et purs, plus riches de courage que d'argent, et marchant vaillamment dans la vie en s'affermissant par un mutuel effort. On les bénit, ces couples, on les protége; en France, ils seraient des objets de risée. « Vous vous êtes épousés, et vous n'aviez rien, leur dirait-on; vous êtes fous. » Et le monde les renierait comme de dangereux exemples à donner aux familles. Le plus extraordinaire en ceci, c'est que le mariage, dans des conditions aussi défavorables, se soutient à une telle hauteur, que le respect seul peut l'atteindre et l'entourer d'un cercle inviolable. J'ai vu des filles de dix-huit ans s'unir à des hommes de soixante, et se maintenir dans une irréprochable dignité de conduite, malgré ce renoncement volontaire à des joies réputées les plus complètes. Ce n'est pas de la raison, ce n'est pas de l'esprit, quoique tous les deux jouent un rôle dans les existences organisées de la sorte, c'est l'obéissance passive à des usages reçus, et l'art de les faire paraître excellents après les avoir acceptés. Quant à moi, je m'applaudis de prendre un terme moyen entre le mariage d'inclination, une folie, disent les gens sages, et le mariage de convenance, qui, n'en déplaise à mon siècle et à mon pays, n'est guère qu'une folie en sens inverse. J'aime; sois heureux, ô mon cœur, car ma préférée éveille en toi tout ce que tu renfermes de jeune et d'immortel; mais soyez satisfaits aussi, ô mes concitoyens, vous dont l'estime se traduit par un contrôle inexorable de toutes mes actions, accordez-moi votre approbation, je la mérite, car celle que j'ai choisie entre toutes les femmes est jolie, bien élevée, de bonne naissance, elle a une dot. J'ai, de mon côté,

un rang, une excellente situation de fortune, et le sort de mes enfants sera assuré.

J'aime, ai-je dit. Ce mot implique-t-il une attraction violente, passionnée, irrésistible, ou signifie-t-il tout simplement, selon le langage moderne, qu'il y a entre une jeune fille et moi conformité de position, d'âge, d'idées? Je ne sais. Je ne crois pas à une inévitable fatalité qui nous aurait poussés l'un vers l'autre. Mais je suis certain que, telle qu'elle est, elle me deviendra sacrée dès que je la posséderai. Le bonheur n'est pas un de ces lointains mirages que poursuivent, toujours vainement, les imaginations ardentes, les esprits malades; il réside en nous, autour de nous. Il se compose d'éléments simples, clairement définis. Ce qui a fait ma force, dans la carrière que j'ai embrassée, c'est que je n'en ai jamais souhaité d'autre. De même, quand je serai marié, je me dirai : « Ma femme est à moi, et tout ce qui n'est pas elle m'est indifférent. » De ce principe, si souvent oublié de nos jours, découle une source de prospérités ; il s'applique aux plus petites comme aux plus grandes choses. Un avocat, un médecin qui n'aiment pas leurs professions sont de mauvais praticiens. Un mari qui suppose des femmes au-dessus de la sienne est un mauvais mari. Heureusement, la nature nous aide beaucoup pour le maintien de ce grand principe, si essentiel au bonheur, et il est à peu près prouvé qu'un propriétaire trouve toujours sa maison plus belle que celle du voisin.

La jeune fille que j'aime se nomme Cécile.

J'ai entendu un homme, très expert en théories, prétendre qu'il n'épouserait qu'une femme ayant été malheureuse dans sa famille, parce que, en mettant les choses au pire, l'habitude serait prise. Voilà une qualité négative que je ne tiens pas à rencontrer chez Cécile. Elle est orpheline, il est vrai, et son enfance s'est écoulée auprès d'une tante. Mais le manque de caresses d'une mère, l'absence de l'affection sérieuse d'un père, ne constituent, pour une jeune fille, qu'une infortune relative, qui ne s'oppose pas à son complet développement. Peut-être même, dans le secret de mes espérances, ne suis-je pas désappointé de ce que les tendresses de Cécile ne se soient point encore librement épanouies; je me berce de l'idée de les voir naître plus vivaces, et de bénéficier seul de leur éclosion tardive.

Cécile est brune ; ses cheveux, son teint, ses yeux ont l'éclat tempéré, la suave tranquillité des blondes. Son visage aux lignes correctes a cette pureté d'expression qui indique une âme calme. J'aime ces femmes belles et sereines. Aux hommes, les passions ; leur accentuation profonde donne du caractère à un visage. Mais les femmes qui symbolisent la grâce, l'amour, les vertus tempérées, ne

deviennent dignes d'un culte réel que lorsqu'elles ont, comme des divinités, ce rayonnement doux et mystérieux qui fait naître autour d'elles une respectueuse émotion. Cécile est réservée. Ses qualités ne sautent pas aux yeux en forçant l'admiration ; on les devine sous une modestie qui les couvre sans les cacher. Elle ne rit pas bruyamment, elle ne parle pas d'une façon éclatante ; mais son sourire a un charme pénétrant, sa voix a des intonations discrètement musicales qui font flotter autour d'elle une caressante harmonie. Elle n'a pour famille qu'une tante, nommée M^lle^ de Pluyette. C'est une de ces femmes à esprit étroit dont toute la sagesse consiste à prendre des préjugés pour règles de conduite. Mais M^lle^ de Pluyette adore sa nièce, et cette tendresse, quoique exigeante par instants et peu éclairée, est le meilleur des titres à mes yeux.

L'homme est bizarre. Voilà deux mois que je vais dans cette maison avec des intentions qui ne sont un secret pour personne, et je n'ai point encore fait une demande formelle. Cette incertitude renferme une indéfinissable ivresse que je voudrais prolonger encore. Cécile m'aime-t-elle ? J'espère, par moments, qu'elle laissera entrevoir son penchant et nous entraînera ainsi vers une prompte solution. Et pourtant, si cela arrivait, qui sait si ma tendresse n'en serait pas diminuée ? Cécile a raison ; elle attend. C'est à moi de faire les premiers pas ; je les ferai dès demain.

18 août.

Ce matin, j'ai reçu cette lettre :

« Mon ami,

» Je ne veux pas te prendre en traître, quoique tu sois un confrère. On m'a demandé des renseignements sur toi. *On* est une femme, une vieille demoiselle. Tu devines ? Je les ai donnés détestables. Pour que tu puisses en juger, et les rectifier au besoin, je t'envoie copie de la pièce. Cela se fait entre avocats. Voici la note :

» Charles Maynard, avocat distingué du barreau de Paris. Caractère sociable, mais indépendant ; opinions politiques convenables ; discrétion, franchise, grande probité ; finesse ; dédain de ce qu'on appelle l'esprit : n'en use qu'à la dernière extrémité ; rêveur et original à ses heures ; ombre de tristesse ; point de fortune personnelle, doit tout à son travail ; gagne quinze à dix-huit mille francs ; ordre, économie, tout en vivant très honorablement ; belle bibliothèque (bon signe !) ; affabilité, générosité ; politesse pleine de discernement, jamais banale ; famille respectable ; père ayant traversé les plus hauts postes et étant mort pauvre ; oncle riche, mais pourvu d'un fils.

» Voilà ce que j'ai dit, et je t'en voudrai longtemps pour m'avoir forcé à tant d'éloges. Un seul motif pouvait m'y décider : tu vas te marier, et j'ai prononcé ton oraison funèbre. Pardonne-moi ce mot ; je suis garçon.

» Adieu, et bonne chance. »

La lecture de cette lettre m'a ému. On en est déjà aux renseignements. Et moi, à qui m'informerai-je du caractère de Cécile? Je serais, du reste, trompé à ce sujet par les plus honnêtes gens, à présent que l'éducation couvre toute les jeunes personnes d'une enveloppe uniforme qu'elles ne déchirent qu'étant femmes. Cette démarche, toutefois, m'a encouragé à l'égal d'une avance. Le soir, j'ai été chez M^lle^ de Pluyette. En m'apercevant, elle m'a regardé d'un air fin, et Cécile a rougi légèrement ; elle est dans la confidence. Après quelques instants de conversation, on m'a offert une place à une table de jeu. Cécile était assise près de moi ; je pouvais la contempler. Je suivais d'un œil attendri les jolis mouvements de ses mains blanches, plus blanches auprès des vives couleurs de la soie qu'elle travaillait. Son visage..... j'ai déjà fait son portrait ; je le ferai bien d'autres fois encore. Elle me semblait plus belle qu'hier. Demain, elle me paraîtra plus belle qu'aujourd'hui. C'est la feuille qui se déplie avec lenteur sous la rosée d'avril, et attend, frissonnante, l'ardente étreinte du soleil. L'été viendra, puis l'automne, et cette feuille, encore plus changeante qu'au printemps, prendra chaque jour une nouvelle teinte, chaude d'abord et lumineuse, et se ridera enfin par des transformations successives pour tomber doucement avec les premières neiges. D'après cette comparaison, que serai-je donc? Le soleil? Non pas. Le soleil, c'est l'amour. Je ne suis, comme ma Cécile, qu'une humble feuille, et toute mon ambition est d'être détaché en même temps qu'elle de l'arbre de la vie.

Bientôt est arrivée une amie, nouvellement mariée. C'est réellement une femme remarquable, et je m'étonnais de la voir unie à un homme d'assez piteuse mine, se reléguant à l'écart par un sentiment de modestie, qui n'était pas, cette fois, l'emblême de toutes les vertus. L'entretien m'apprit le mot de l'énigme. Cécile causa avec son amie et parla du mari, de ses habitudes et un peu de sa tendresse. La jeune épouse répondait longuement. Mais au lieu de dire : il a tel défaut, telle qualité ; elle disait : il a deux maisons à Paris, des propriétés superbes en province, entre autres un château féodal avec des préaux, des créneaux, des tourelles, des machicoulis et un souterrain qui va du donjon à la rivière. D'autres mots barbares et oubliés du moyen âge se pressaient dans la bouche de la jeune femme avec un cliquetis qui l'enchantait. Le souterrain, surtout,

revenait sans cesse; elle y avait éprouvé une émotion nouvelle et inespérée : la peur.

Mlle de Pluyette entremêlait le récit d'exclamations admiratives qui exprimaient aussi sans doute des souhaits pour sa nièce, et, la regardant tendrement, elle s'écria :

« Un souterrain ! »

Tous les joueurs, émerveillés, levèrent la tête, et, dans un coin du salon, on entendit cet écho grossi par le contentement et l'orgueil :

« J'ai un souterrain ! »

Je baissai le front, et me dis :

« Si j'avais un rival possédant un souterrain, je serais perdu. »

Inquiet, je tendis l'oreille pour savoir si un pareil titre allait être produit.

Puis je considérai Cécile à la dérobée, et l'amour m'inspira une platitude.

Platitude ! pourquoi ? Le monde est terrible à l'amour. Il y rencontre des niaiseries, des difficultés mesquines qui le déforment et le rapetissent. Mais ne faut-il pas parfois faire quelques concessions ? Je songeai, dans cet instant critique, que mon oncle est propriétaire d'une sorte de masure seigneuriale dont il ne peut se défaire ; il y a des fossés alentour. Je me promis de capter Mlle de Pluyette en offrant cette ruine.

La nouvelle mariée parla ensuite d'un voyage qu'elle avait fait en Italie.

« Il n'était pas stipulé dans le contrat, dit-elle en riant, mais mon mari m'avait donné sa parole d'honneur en me faisant la cour. Nous sommes restés six mois, c'était convenu.

— Ah ! vous êtes bien heureuse, madame ! s'écria Mlle de Pluyette ; n'est-ce pas, Cécile ?

— Oui, ma tante, » répondit la jeune fille, inhabile, sans doute, à ne recevoir ses impressions que d'elle-même.

De ce moment, mon plan fut arrêté. J'attendis que chacun fût parti. Mais alors, seul avec Cécile et sa tante, mes beaux projets s'évanouirent. Je ne pus d'abord trouver un mot ; ma pensée disait à Cécile : Je vous aime ; soyez ma femme. J'avais horreur, en la regardant, de tout ce qui était emphase, exagération, subterfuge.

« A quoi réfléchissez-vous donc ? » me dit Mlle de Pluyette.

Ces paroles vinrent fort à propos. Elles me montrèrent que la tante comptait sur un cérémonial, et que la simplicité lui paraîtrait fort peu éloquente. Il y a des jours où il faut savoir prononcer un discours académique.

« Oh ! mademoiselle, m'écriai-je, ces nouveaux époux ont réalisé un beau rêve.

— Serait-ce le vôtre ?

— Pourquoi le cacherais-je ? Oui, je voudrais compléter ma position en la partageant avec une femme qui me jugerait digne d'elle. Je voudrais préluder aux graves devoirs de la vie en visitant, avec l'élue de mon cœur, ces contrées que l'art et les souvenirs rendent chères à l'imagination.

— L'Italie !

— Je voudrais ensuite conduire ma femme dans une de ces demeures où la poésie des temps passés se mêle aux splendeurs de la nature toujours jeune.

— Le pourriez-vous?

— L'habitation est prête; elle appartient à un oncle qui me la céderait. C'est un antique manoir qui n'attend plus que sa châtelaine.

— Et cette châtelaine? »

J'hésitai, puis rassemblant tout mon courage :

« Mademoiselle, dis-je avec un certain élan, mon sort est dans vos mains.

— Je vous comprends, » répliqua M^lle^ de Pluyette.

Elle crut convenable de mettre aussi quelque solennité dans sa réponse.

« Nous avons souvent causé de vous, reprit-elle. Ce n'est pas le voyage d'Italie qui nous décide, ni l'espoir de passer la belle saison dans une demeure qui me rappellera une époque où les héros étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. Personnellement, vous nous convenez, et ma nièce est à vous. »

C'était précis. J'aurais souhaité interroger Cécile, apprendre d'elle-même son sentiment. Je n'ai pu que lui tendre la main. Elle m'a donné la sienne sans balancer. Cette réponse en vaut bien une autre.

24 août.

Tout va à merveille. Mon oncle, auquel j'ai écrit, me remercie de le débarrasser de son manoir des Eygalières. Il ne me demande, comme prix, que de guider à Paris son fils Maurice qui sera, dans peu d'années, en âge d'étudier pour devenir avocat. On ne saurait être plus généreux. Mais je n'ai besoin, Dieu merci, des libéralités de personne. Je ferai estimer les Eygalières, et je m'acquitterai envers mon oncle à une époque où, le plaisir du don étant passé, le remboursement ne sera pas désagréable. Cela ne m'empêchera pas de faire pour Maurice, en temps utile, tout ce qui sera en mon pou-

voir. Singulier homme que mon oncle ! Il m'offre, le plus gracieusement du monde, un cadeau d'une quarantaine de mille francs, et il me refuse d'assister à mon mariage, sous prétexte qu'au moment des vacances sa présence est indispensable dans ses terres.

En parcourant ces feuilles, je suis effrayé de la distance immense que, depuis dix jours, ont franchie les événements. D'abord, j'hésitais ; mais, en amour, dès qu'on hésite on est pris. A présent, je suis formellement engagé.

Mlle de Pluyette a réuni dernièrement ses amis. On a dansé. Les vieilles dames chuchotaient mystérieusement, en me désignant du doigt ; les jeunes et les demoiselles me considéraient avec ce sourire empreint d'une indifférence dédaigneuse, avec cette curiosité froide qui signifient : il n'est plus rien pour nous. Les hommes me regardaient aussi, puis une exclamation éclatait, équivalant à celle des marins : un homme à la mer ! Je tremblais que ma fiancée ne provoquât, parmi les jeunes gens, ces contenances tristes et résignées qui sont des accusations discrètes. Mais aucun d'eux ne dévoilait, sur sa physionomie, une espérance déçue ; ils étaient sérieux et respectueux. Même en dansant avec Cécile, ils n'avaient ni une familiarité trop grande ni cette roideur sous laquelle se cachent les souvenirs d'une intimité disparue. Nul, évidemment, ne s'arrogeait le droit de lui adresser des reproches ; sa démarche simple et calme, son visage chaste et doux, semblaient interdire, même à cette heure dangereuse où l'on annonçait son mariage, la plus passagère pensée dont elle aurait eu à rougir. Et je me disais : cette jeune fille que tous admirent n'a été et ne sera jamais femme que pour moi. Du reste, quelques mots seulement ont été échangés entre nous. Sa tante se substitue volontiers à elle, comme pour lui épargner quelque gaucherie ; ceci est assez commun. Les parents doutent généralement de leurs enfants et les supposent capables de toutes les maladresses. Il en résulte que pour s'épouser il ne s'agit plus de se comprendre, il faut se deviner.

Le lendemain, pourtant, un fait d'une haute signification m'a complétement rassuré. J'étais en visite, et, après les premiers compliments, Mlle de Pluyette me remit un papier.

« Méditez-le à loisir, me dit-elle ; c'est le code qui doit régir l'existence de ma Cécile et vos rapports mutuels. Vous l'approuverez, j'espère, et demain j'aurai votre réponse. »

Un instant après, Mlle de Pluyette est sortie du salon.

« Donnez-moi ce papier, » a dit Cécile.

— Mais il m'est destiné. »

Et, machinalement, j'ai déplié la feuille.

Elle portait en tête :

« Conditions proposées à M. Charles Maynard, et acceptées par lui, pour être suivies ponctuellement après son mariage avec ma nièce. »

Ce titre, que je lus à haute voix, me fit sourire et amena une apparence de gêne dans la contenance de Cécile.

« Ah ! lui dis-je, votre tante m'impose des conditions.

— Elles ne sont pas nécessaires, répondit Cécile ; je ne veux rien tenir que de vous et de votre attachement. »

Elle me prit vivement le papier, le roula dans ses mains d'un air décidé, avec une fermeté de geste que je ne lui connaissais pas encore, et le mit dans sa poche.

Puis, malgré mes instances, elle causa d'autre chose.

Quand sa tante rentra, Cécile lui dit :

« Nous avons lu tes conditions, M. Maynard et moi, et il les accepte.

— Les quatorze ?

— Oui, ma tante.

— Sans discussion ?

— Sans discussion. »

Je vis que M^lle^ de Pluyette allait en entamer une et je voulus l'épargner à Cécile.

« Mademoiselle, dis-je, tout ce que vous faites pour le bonheur de votre nièce me paraît légitime et sacré. A vos efforts je joindrai les miens, et nous réussirons, soyez-en certaine. »

Cécile m'a remercié par un coup-d'œil.

Elle n'est peut-être pas heureuse. Il n'y a sans doute, entre sa tante et elle, aucune conformité de goûts ni d'humeur. Mais quelle prudence, quelle présence d'esprit pour ne mécontenter ni M^lle^ de Pluyette ni moi ! Cécile chérit sa tante et respecte jusqu'à ses travers. Mais elle m'aime aussi, j'en ai la preuve à présent, puisqu'elle écarte d'une main ferme tout ce qui pourrait nous séparer.

30 août.

M^lle^ de Pluyette a quelque fortune. Elle a mis une certaine coquetterie à me faire visiter une maison de campagne qu'elle possède à Marly. Nous y sommes allés dimanche, comme de bons bourgeois se délassant après les fatigues d'une semaine bien remplie. La chère tante regrettait un peu d'être confondue dans la foule qui s'amuse après avoir travaillé. Mais elle a des principes solides et elle m'a déclaré qu'elle ne rougissait pas de s'encanailler parmi les gens du commun, car l'essentiel pour elle était d'unir sa nièce à un homme occupé. Je pense qu'elle a voulu m'adresser un compliment. Les

femmes, les vertueuses surtout, ont de pesants loisirs dans les rangs moyens de la société. Dès qu'elles ont une fille à marier, elles en profitent pour former des plans, étudier, s'informer, le tout au bénéfice de la jeune personne en tutelle, et beaucoup aussi pour donner à une grande activité de cœur et d'esprit des aliments qu'elle n'a plus. Il est rare qu'un garçon, et à plus forte raison une jeune fille, ne trouve pas, dès l'âge de douze ans, un programme arrêté d'avance par ses proches, pour réglementer le reste de son existence. Un enfant, aux yeux de ses parents, n'a jamais l'âge de raison. Ce système est presque aussi pernicieux qu'une incurie complète. Mais il indique le désir d'accomplir un devoir qui, bien qu'exagéré et entaché de vues personnelles, n'en est pas moins honorable. Aussi je ne blâme nullement M^lle^ de Pluyette d'imposer ses idées et ses penchants à Cécile. Ce sera gênant, mais c'est respectable. Il n'est point mal, d'ailleurs, qu'une femme connaisse de bonne heure ces entraves qu'elle conservera toujours, en les modifiant. L'obéissance filiale précède et amène l'obéissance due au mari.

La maison de campagne de M^lle^ de Pluyette a un joli aspect. En entrant, deux magnifiques saules pleureurs vous caressent de leurs branches éplorées. Des volets verts, un façade blanche, des ceps de vigne et des rosiers grimpants donnent à l'habitation une physionomie riante. Derrière elle, un vaste jardin, par sa régularité grandiose, rappelle les créations de Le Nôtre. Cécile n'a pas vu sans joie que tout me plaisait dans ce séjour tranquille. Elle a proposé une promenade. Naturellement, j'ai offert mon bras à la tante. Cécile, vêtue d'étoffes aux couleurs fraîches et vives, marchait auprès de nous, s'éloignant, se rapprochant, selon les caprices du sol. Nous suivions cette route large et déserte qui, dans sa majesté morne, avec ses arbres séculaires, poudreux squelettes du passé, semble en deuil des splendeurs du grand roi. Des troupeaux de bœufs, revenant, par Saint-Germain, du marché de Poissy, des paysans, quelques enfants taciturnes, animaient la solitude sans la troubler. Cécile allait plus vite que nous sur ce chemin montueux. Elle arriva bientôt à une éminence d'où la vue embrasse les lignes immenses de l'horizon, demi-voilé alors par une chaude vapeur. En face est la Seine, sinueuse autour de longues îles, et calme. Plus loin, une vaste étendue de terrain, coupée de prairies, de blés jaunissants, de bandes de trèfle ou de luzerne, de groupes d'arbres aux panaches immobiles, aboutit à Saint-Germain qui la couronne de son château sombre et des sombres dômes de sa forêt. A gauche, se profile dans le ciel l'imposant aqueduc qui conduit de l'eau de Seine à Versailles. A droite, et à chaque étage du coteau, de somptueuses demeures semblent écarter un rideau de feuillage jaloux, pour apparaître aux yeux

blanches et coquettes. Au sommet de ce tableau splendide, je vis Cécile, et je fus ébloui de la puissance de sa beauté. La lumière jouait en reflets brillants sur ses cheveux noirs. Ses yeux, grands ouverts, absorbaient d'un seul regard ces vastes espaces, si changeants d'aspect. Sa narine gonflée aspirait les chauds enivrements de l'air; son front s'élevait comme pour envoyer à Dieu une pensée de reconnaissance, et sa bouche s'entr'ouvrait comme eût fait une fleur au passage de la brise. La brise, en effet, caressait Cécile, l'enveloppait tout entière. Son léger châle, retombant sur sa taille, laissait à découvert les suaves contours de ses épaules et de sa poitrine. Sa robe, agitée par le vent, ondulait sous son souffle avec un bruit de feuilles entre-choquées. Je restai en extase devant cette jeune fille dont la beauté, déjà si complète, se doublait dans ce magnifique encadrement d'arbres, d'air lumineux et de ciel bleu. Je la remerciai du fond de l'âme de l'admiration que révélait son visage. Une femme qui comprend ces merveilles, me disai-je, a en elle la source féconde de ce qui est grand, beau et vrai. Mon enthousiasme allait éclater lorsque M^lle^ de Pluyette y fit diversion.

« Tiens mieux ton ombrelle, dit-elle, sans quoi tu seras ce soir noire comme un charbon. »

Puis elle ajouta :

« Ne t'éloigne pas de nous. Nous nous ennuyons sans toi. »

Le retour s'effectua lentement. Nous causâmes de Louis XIV, de M^lle^ de La Vallière, de M^me^ de Pompadour et même de M^me^ Dubarry. Les vieilles filles choisissent volontiers ces sujets d'entretien. Il me fallut discourir sur une époque qui a son mérite, mais qui est un peu surannée. J'aurais voulu, seul avec Cécile, lui parler d'elle, de l'avenir, de notre mariage, de nos projets, en un mot, d'actualités, de ce qui nous intéresse. Cela ne me fut possible que plus tard, et encore la tante était en tiers.

« Portons des chaises dans le jardin, » dit-elle.

J'en pris deux et me dirigeai vers un endroit qui me paraissait ombreux et frais.

« Pas par là, cria M^lle^ de Pluyette; suivez le jardinier. Le côté où vous allez est dangereux.

— Il y a des piéges à loups ? demandai-je en riant.

— Non. Mais j'ai pour voisin un capitaine retraité qui purge son jardin de cailloux en les jetant par-dessus mon mur.

— Ah ! »

Et intérieurement je m'étonnai de la mansuétude de ma future tante à supporter ce délit contre les lois de bon voisinage.

« J'ai fait faire des remontrances, continua M^lle^ Pluyette, mais le capitaine Goby, un rustre, a répondu que le gouvernement ne lui

donne que dix-sept cents francs de retraite, qu'il n'a pas de domestique pour porter ses pierres sur le chemin, qu'il ne peut compromettre sa dignité en les portant lui-même, et qu'il est donc forcé de les jeter dans mon jardin, ce qui doit m'être assez indifférent puisque je n'habite pas la campagne. »

Nous nous installâmes du côté qui n'est pas dangereux.

« J'ai une communication importante à vous faire, dit Mlle de Pluyette, concernant votre premier jour de noces. Reste, Cécile, ton avis nous sera nécessaire. Voici les dispositions que je vous propose. Il y aura chez moi un grand dîner. Ce sera selon l'usage, puisque je représente le père et la mère de la mariée. Vous aurez droit, monsieur, à huit invitations, et je m'en réserve un nombre égal. Après le dîner, soirée. A minuit, et c'est ici que je vous prie de m'écouter attentivement, à minuit, une voiture vous attendra. Vous y monterez, elle vous conduira dans cette maison. Ce sera un enlèvement. Ne t'en vas pas, Cécile, et dis-moi ce que tu penses de mon idée. »

Cécile ne répondit pas.

Je vis bien que la tante tenait à son projet romanesque et anacréontique. Je l'approuvai sur-le-champ.

L'idée de m'isoler avec ma femme me souriait d'ailleurs, bien qu'au fond cet enlèvement me parût puéril et affecté.

« Soit, mademoiselle, dis-je à la tante. Nous viendrons prendre possession de votre demeure; votre souvenir nous la rendra encore plus agréable.

— Que parlez-vous de mon souvenir? Je serai là pour vous recevoir et vous faire les honneurs. »

Elle y sera!

2 septembre.

Cette tante commence à m'impatienter. Pour les choses sérieuses aussi bien que pour l'achat d'un ruban, elle se croit obligée de me consulter. J'évite de la contredire; mais il arrive souvent qu'elle abandonne ses projets de la veille et me reproche vertement de n'avoir pas eu le sens commun en étant de son avis. En résumé, ces petites querelles sont toute la vie de certaines gens, et il serait cruel de les en priver. Mlle de Pluyette a arrangé ainsi ce qu'elle nomme complaisamment notre lune de miel : enlèvement à minuit, arrivée à Marly, séjour de trois jours; visite à mon oncle, séjour de trois jours; retraite aux Eygalières, séjour de trois jours, et départ pour l'Italie. Je ne suis pas très partisan de ce bonheur à grande vitesse. J'ai même risqué quelques mots pour remettre notre grand voyage au printemps prochain. A présent, nous ne verrons que des cam-

pagnes brûlées par le soleil et couvertes de poussière. Mais Mlle de Pluyette a presque vu un manque de foi dans ma proposition. A ses yeux, l'Italie est toujours l'Italie, n'importe la saison; de même que, pour beaucoup de personnes, la cour est toujours la cour, n'importe le souverain qui y règne. J'ai prononcé, avec de grands ménagements, un vœu de solitude à deux. La tante m'a demandé si je croyais enlever une femme de chambre.

O ma vie de garçon si libre et si pleine!

Mais si je ne te dis pas adieu, chère et douce existence, quelles compensations donneras-tu à ma vieillesse? Par quelles passions ou par quelle inertie calmeras-tu mon cœur que n'auront rempli ni la tendresse pour une épouse ni le dévouement pour un enfant?

Chaque fois que je suis tenté de quitter, pour n'y jamais rentrer, la maison de Mlle de Pluyette, un regard de Cécile me retient. Hier, je l'ai trouvée tout en pleurs.

« Qu'avez-vous donc? » lui ai-je dit.

Elle se taisait.

« Soyez juge entre nous, a dit la tante. Vous êtes intéressé dans la question, mais vous n'en serez pas moins équitable. Depuis que le mariage de mademoiselle est arrêté, elle ne cesse de rire et de chanter. Est-ce gracieux pour moi? J'aurais pu inspirer de grandes passions et récompenser la plus sincère. J'ai préféré consacrer à ma nièce toutes mes tendresses. J'ai remplacé son père, sa mère, et même des maîtres, car je lui ai appris la musique. Eh bien, je ne puis me le dissimuler, ce n'est pas moi que Cécile aime, c'est vous. Dès qu'elle sera mariée, je serai de trop dans son existence, et elle se souciera autant de moi que d'une robe fanée. »

Cécile s'est jetée dans les bras de sa tante.

Je me suis approché de la fenêtre et j'ai regardé les hirondelles se poursuivre sous les nuages.

10 septembre.

Feuilles volantes sur lesquelles je consigne mes joies immenses et mes déboires d'un instant, apprenez, chères confidentes, la grande nouvelle. Demain, je me marie. Demain, Cécile m'appartiendra.

11 septembre.

Suis-je un homme délicat ou un sot? En arrivant à Marly, Cécile a causé secrètement avec sa tante, et celle-ci m'a supplié de laisser, un jour encore, ma femme à sa solitude de jeune fille. J'ai consenti. Cécile le désirait. D'où vient cela? M'aime-t-elle ou me craint-elle? Voit-elle en moi un ennemi avec lequel elle redoute de pactiser, ou

un mari choisi librement? Elle pleurait en embrassant sa tante. Pourquoi? Il y a des larmes de joie, d'émotion trop vive. Mais si ces larmes-là sont les seules qui aient coulé, à quoi bon retarder le moment qui doit nous réunir? A quoi bon?..... O brutalité des instincts de l'homme! Je m'ingénie à chercher des motifs à la conduite de Cécile, et j'oublie qu'il n'en existe qu'un, simple, naturel, légitime : ma femme est écrasée de fatigue. Le rôle que je vais remplir doit renfermer les tendres sollicitudes d'une mère, la clairvoyante protection d'un père, et je le souille déjà, ce rôle sublime, par les rébellions d'une féroce convoitise. Eh! non. Le sacrifice qu'on m'a demandé, je l'ai fait sans hésiter, mais j'aurais préféré que Cécile l'eût obtenu de moi seul, en n'employant pas l'intervention de sa tante.

Cette journée, qui déjà s'appelle hier, m'apparaît comme une de ces déesses que les peintres font marcher sur les nues. Tantôt elle est sérieuse, pensive, elle me regarde d'un air de commisération, puis elle semble railleuse, dédaigneuse, et sourit méchamment sous l'inspiration d'une sanglante ironie. Allons, cette journée est comme toutes les autres, grave en apparence, bouffonne en réalité. Ces vingt-quatre heures d'un homme qui se marie sont l'imitation fidèle des épreuves terribles ou ridicules qu'ont à subir les francs-maçons avant d'être initiés aux mystères sacrés. J'ai vu aujourd'hui, face à face, ce qu'il y a sur terre de plus auguste, le représentant de Dieu et le représentant de la loi. Ces grandes figures, je les supposais plus imposantes. Le maire m'a paru emphatique et banal, et quand le prêtre a proclamé que le mariage est la base sur laquelle la société s'appuie, j'étais tenté de demander : comment le savez-vous, vous qui ne parlez pas par expérience? O problèmes de la vie humaine, de quel droit oserai-je vous sonder? Faut-il bouleverser le monde parce que ma femme n'est pas dans mes bras? Jouis donc, pauvre être qu'un souffle peut anéantir, jouis des quelques heures que tu as à vivre. La présente est pénible, espère en celles qui suivront. Tu t'es donné en spectacle; ta Cécile, ta chaste épouse, a été exposée, sous son transparent voile virginal, au feu de mille regards; mais l'homme, ce composé d'éléments bons et mauvais, est d'une nature trop changeante pour qu'il lui soit permis de prendre le créateur et la création comme seuls témoins de son amour, de sa constance, de sa fidélité à remplir ses engagements. Il lui faut d'autres liens, à lui qui trouve moyen de se parjurer, de manquer souvent à ses serments, même lorsqu'ils ont été enregistrés sous la lumière d'une éclatante publicité.

Tous les détails, toutes les solennelles trivialités de mon mariage me reviennent à la mémoire; on dirait ces oiseaux bavards, suspen-

dus dans des cages aux fenêtres, et dont le ramage est plus importun qu'agréable.

Cécile a eu trois toilettes, une pour la messe, une pour le dîner, une pour le bal. Au bal, M^lle^ de Pluyette chuchotait sans cesse avec quatre dames de ses amies; elle leur racontait de quelle manière elle avait distribué mon poême. Toutes répondaient, comme un chœur d'opéra-comique : « C'est charmant! c'est ravissant ! » Plus tard et tout à coup une vive émotion se manifesta dans l'assemblée. La tante, longtemps cherchée, était introuvable. Les quatre dames rompirent le silence presque gardé par elles jusqu'alors, et divulguèrent que M^lle^ de Pluyette était partie pour Marly, afin de préparer le logement des nouveaux époux. Quand minuit sonna, elles s'emparèrent de Cécile et l'aidèrent à s'esquiver discrètement. Une d'elles me fit un signe. Une autre, postée dans l'antichambre, jeta une mante sur les épaules de ma femme. Nous prîmes tous les deux la fuite sans retourner la tête, et j'eus bientôt près de moi, dans la voiture, une jeune fille qui tremblait, sous son blanc vêtement de cachemire, comme une fleur sous la neige. Alors, tout fut oublié, la foule, la contrainte, les amis, les sourires, les propos murmurés à l'oreille, le monde entier, la tante. Je la remerciai même tout bas de cet ingénieux enlèvement. Saisi par un transport de joie auquel rien n'est comparable, j'entourai d'un bras la taille de Cécile, je la pressai contre mon cœur dans une longue étreinte. Cette félicité était plus qu'humaine. Elle m'éblouissait comme font ces sillons lumineux qui succèdent à l'orage, et dont une extrémité touche à la terre, tandis que leur sommet se perd dans les cieux. J'étais plus heureux encore par l'âme que par les sens. Ces deux ivresses se confondaient pour s'épurer et s'augmenter l'une par l'autre. Il s'y mêlait une vague et délicieuse terreur qui, loin de les détruire, leur communiquait des sensations nouvelles. Je restai longtemps sous l'empire de cette émotion. Je doutais, je refusais d'en croire mes yeux et mes oreilles, et j'attirai Cécile près de moi. Je ne savais comment la remercier d'être ma femme. Je lui parlais à demi-voix; j'aurais voulu rire et chanter comme un enfant, redevenir jeune comme elle, plus jeune encore, pour lui inspirer confiance, pour lui faire comprendre que je suis à elle bien plus encore qu'elle n'est à moi. Elle a deviné sans doute ce que j'éprouvais, car peu à peu les premiers symptômes de gêne et d'embarras ont disparu. Elle laissait volontiers sa main dans la mienne, son regard sur mon regard, permettant ainsi à nos deux âmes de s'unir par un fluide invisible. J'ai pu enfin la connaître et l'apprécier complétement, ma Cécile. Elle est femme, tout à fait femme, c'est-à-dire douce, bonne, fine et candide, pas trop spirituelle, ce qui l'exempte de sottes prétentions, enjouée, rieuse, et

soucieuse pourtant des graves devoirs que la nature et la société lui imposent; mobile d'humeur, un peu craintive, naïvement étonnée de la révolution qui s'accomplit dans son existence. C'est la compagne belle et faible qu'un homme aime à protéger. Elle me rappelle ces femmes de l'Ecriture sainte qui suivaient leur époux d'un air recueilli et chastement souriant, fières d'avoir été choisies, le front calme, la démarche affermie par la confiance et l'obéissance volontaire. Ce que je souhaitais est arrivé : Cécile m'a donné son cœur avant de me donner sa personne. Graduellement, elle semblait prendre possession de moi, de même que je prenais possession d'elle. Notre voyage a été signalé par un fait dont un autre homme se fût offensé peut-être, mais dont j'ai été profondément touché. Aux trois quarts du chemin, sous l'influence d'une nuit chaude et chargée de langueurs, Cécile, dont la tête s'appuyait sur mon épaule, a tout à coup fermé les yeux; sa dernière parole voltigeait encore sur sa bouche. Je me suis penché vers cet adorable visage qui se reposait sur moi dans un abandon si fraternel, mes lèvres ont respecté ces lèvres entr'ouvertes, d'où s'exhalait, à intervalles réguliers, un souffle frais et pur; j'ai baisé pieusement le front de ma Cécile sans qu'elle s'éveillât, et je l'ai regardée dormir. Ecrasé moi-même par la plénitude de ma joie, je ne tardai pas à suivre Cécile au beau pays des songes. En r'ouvrant les yeux, je la vis qui me considérait fixement. Une larme glissait sous ses longs cils; elle pleurait. Est-ce que ma bien-aimée ne sait pas encore que, dans le mariage, il y a des phases tendres, passionnées, et des heures plates, où il faut céder à la loi commune? J'aime toutes tes innocences, ô ma chère sensitive.

A présent même, Cécile, tandis qu'en pensant à toi j'oublie ton absence et ma déconvenue, tu dors et tu dis adieu, dans tes rêves, à ton existence de jeune fille. Ta vie, dès aujourd'hui, se divise en deux parts, dont l'une est déjà écoulée, l'autre est dans la main de Dieu, dans la mienne peut-être. Vainement l'avenir, que j'interroge, se couvre, comme les vierges de l'Orient, d'un voile impénétrable; je pressens, je devine notre destinée. Tu peux dormir en paix, ma Cécile; ton bonheur m'est sacré, car ton bonheur sera le mien.

Le jour a lui depuis longtemps, et mes paupières appesanties n'ont plus la force de supporter sa lumière. A bientôt, Cécile.

12 septembre.

Me voici le héros d'une épopée burlesque. Ma femme est je ne sais où; je viens de laisser M^lle^ de Pluyette aux prises avec une attaque de nerfs, et je suis rentré dans mon appartement de garçon. Le mieux est de songer froidement à ce qui m'arrive et d'aviser. Froi-

dement, c'est bientôt dit. Voilà mon nom, ma réputation, mon sort entre les mains de femmes. Elles vont me livrer en pâture à la risée publique, me couvrir, m'envelopper de ridicule, sans que je puisse le déchirer, fût-ce avec une épée, et en sortir.

Ce matin, à Marly, après quelques heures de sommeil, je me suis levé. La maison était vide. Très étonné, je suis descendu au jardin. Un homme bêchait la terre.

« Où sont ces dames? ai-je démandé.

— Elles sont parties. »

Je l'ai pris par le bras, je l'ai secoué.

« Dormez-vous? où sont ces dames? »

Ma figure bouleversée donnait sans doute la comédie à cet homme, qui me répondit :

« M^lle de Pluyette m'a ordonné, vers six heures, de faire atteler. M^lle Cécile était avec elle. Elles ne se sont pas couchées. Je dis mademoiselle, parce que..... vous me comprenez. Elle était toute pâle. Sa tante la consolait. Puis il a été question de monsieur, et ces dames ont dit qu'elles ne vous reverraient plus. »

Ce jardinier m'a très lestement procuré une voiture qui m'a conduit à Rueil, à la station du chemin de fer. Mon inquiétude, ma surprise, se sont un peu apaisées pendant la route. N'ayant rien à me reprocher, je crus à un malentendu qu'il était urgent de faire cesser. Je courus chez la tante ; elle n'était pas chez elle. Je revins à midi : personne encore. Je m'installai dans une voiture de place et me mis en faction devant la porte. Je suis resté là quatre heures. Ce n'est rien. Cette tante me fera faire bien d'autres extravagances. Quand je songe à la gravité de ma profession, à ma jeunesse studieuse, et que je me vois lancé dans cette stupide aventure, je suis tenté de m'écrier : Dignité de l'homme, tu n'es qu'un vain mot ! Un caprice de femme suffit pour te profaner aux plus folles pasquinades ! Enfin M^lle de Pluyette est rentrée seule. Je me suis élancé vers elle. Son visage s'est relevé de façon à ce qu'elle pût me regarder de toute sa hauteur.

« Montez, m'a-t-elle dit d'un air de reine outragée, je vous attendais et ne vous crains pas. Quant à ma nièce, elle est en sûreté. »

Nous étions dans la rue ; je gardai le silence. A peine au salon, je m'écriai :

« Où est ma femme !

— Sous ma protection.

— Et la mienne?

— Cécile n'en a plus besoin. »

Je regardai M^lle de Pluyette en me demandant si elle perdait la raison. Sans doute elle devina ma pensée, car elle me dit :

« Cela vous surprend. Vous me jugez extravagante ; je ne suis que juste. Vous rappelez-vous tous les détails de votre voyage de Paris à Marly ? »

— Parfaitement.

— Cécile a fermé les yeux.

— C'est vrai.

— Puis vous.....

— C'est encore vrai.

— Et pendant votre sommeil, à côté de ma nièce, presque dans ses bras, vous avez prononcé le nom d'une autre femme. »

Je ne pus m'empêcher de rire.

« Est-ce là mon crime ?

— Oui.

— Tant mieux, car il est imaginaire. Je n'aime que Cécile. »

Cet incident me semblait si invraisemblable, si ridicule, que je crus qu'il allait se terminer sur-le-champ. Je me trompais. Je ne connaissais pas les femmes. Elles pardonnent, je le vois, les grands crimes, ajoutent foi aux contes les plus absurdes et sont impitoyables pour des puérilités. M^lle^ de Pluyette me considéra d'un air terrible, menaçant.

« N'essayez plus de nous tromper, reprit-elle, ma nièce m'a tout raconté. Immobile et glacée d'horreur, elle a entendu les révélations qui vous échappaient. Elle s'est vue trahie avant de vous appartenir. Jugez de son désespoir. Heureusement je suis là. Cécile ne vous aime plus ; elle vous perd, mais je lui reste.

— Ah ! prenez garde, mademoiselle, d'une chose plaisante vous allez faire un événement tragique par ses conséquences. »

Il m'était impossible de prendre cette accusation au sérieux. Ce fut un tort. La tante l'avait reçue, acceptée, grossie. Elle y entrevoyait un rôle à jouer, un rôle de protectrice qui la flattait évidemment, et auquel elle n'était pas disposée à renoncer de sitôt. Le peu de soin que je mis à me défendre gravement ne fit qu'accroître sa colère.

« Ecoutez-moi, me dit-elle en prenant une pose majestueuse qui disparut bientôt dans le feu du discours, mon histoire renferme une grande leçon. Un jeune homme m'a recherchée jadis comme vous avez recherché Cécile ; il m'adorait : cela vous fait sourire. Sachez qu'alors j'étais belle. A présent, c'est à peine si l'on me respecte, parce que je suis une vieille fille. Et pourtant, de même que ma nièce, je ne méritais ni l'abandon ni la trahison. J'ai été trompée, oui, monsieur, lâchement trompée. Passe encore si je n'avais pas eu de fortune. Les jeunes filles pauvres n'ont que deux partis à prendre : l'inconduite ou le célibat. Mais moi, j'étais riche, et ma ri-

chesse ne me préserva point. Mes parents donnèrent un bal pour célébrer mes fiançailles. Le bal fut précédé d'un concert où figura, entr'autres, une cantatrice à la démarche superbe, aux yeux noirs et provoquants, au front couvert et audacieux, une de ces héroïnes de scandale dont la vie est un perpétuel désordre. Mon futur me prévint qu'il l'inviterait à danser, pour ne pas paraître la traiter sans façon et en artiste. O misérable baladine, puisses-tu expier sur un grabat d'hôpital le mal que tu m'as fait. Ne cherchez pas à me consoler. Ma blessure saigne encore, mais ce sang sauvera mon prochain, sauvera ma Cécile. Savez-vous ce qu'ils firent, ce débauché et cette courtisane ? Ils s'enfuirent ensemble. Mon futur m'écrivit que j'étais trop parfaite pour lui. Vous n'avez pas eu, vous, tant de cynisme. Mais vous êtes plus coupable, ayant été plus hypocrite. Votre secret s'est échappé dès la première nuit de vos noces. Cécile, sans moi, n'eût pas compris tout son malheur ; comme elle, je doutai d'abord du mien. Dès qu'il ne me fut plus possible de nier l'évidence, je faillis devenir folle. Je restai trois jours dans un état désespéré. Ma fierté me soutint. C'eût été une honte de mourir pour un être indigne. J'ai vécu, et j'en suis bien aise ; cela me permettra d'adoucir l'infortune de ma nièce, de faire entendre à cette chère enfant qu'il lui sera accordé d'oublier le lien qui l'attache à vous, et de vivre calme, sinon heureuse, auprès de moi, soutenue par un petit nombre d'amies fidèles dont la discrète compassion ne lui fera jamais défaut. »

J'étais impatienté et je répondis :

« Ma femme n'a besoin de la compassion de personne. Je m'expliquerai plus tard avec vous. Dites-moi d'abord où elle est.

— Jamais. »

J'insistai.

« Tuez-moi si vous voulez, s'est écriée M^lle^ de Pluyette, mais vous ne m'arracherez pas mon secret. »

Je n'avais nulle envie de faire violence à ma tante. Elle fut prise cependant d'un spasme nerveux. La femme de chambre est accourue aux cris.

« Ah ! monsieur, m'a-t-elle dit, épargnez mademoiselle. Vous la ferez mourir. »

Que faire ? Je suis parti.

Même jour.

Je ne sais que devenir, que penser. Cette M^lle^ de Pluyette, avec son attachement pour Cécile, attachement aveugle et sourd, m'inspire presque de la sympathie. Et pourtant, je devrais la haïr. Elle est excusable, cette femme, elle a été malheureuse. Je comprends

à présent toutes les aigreurs, toutes les difformités de caractère ; la pitié me préserve de la colère. Mais ma Cécile, si je l'abandonne un jour de plus à ces influences délétères, sa jeune âme s'étiolera. A son âge, il est vrai, on a d'intarissables ressources ; on se tourne, sans y penser, du côté de l'espérance. Mais M^lle^ de Pluyette est de force à intercepter pour Cécile tous les rayons, à ne laisser pénétrer jusqu'à elle que l'ombre et les méfiances, à ne lui apprendre que la stérile science de la résignation : ma femme me reviendra morne et lasse, sans jeunesse, sans vie, sans élan, vieille de cœur et flétrie par le doute. O mon Dieu ! elle qui ne demandait qu'à être heureuse! Où est-elle ? que fait-elle ? Elle renie une à une ses naïves croyances ; elle leur dit : « Envolez-vous, vous qui m'avez trompée. » Son sourire si charmant s'efface, et l'ironie enlaidit déjà d'un pli désenchanté ses lèvres roses. Elle m'accuse, elle me maudit, et il ne m'est permis de rien tenter pour la désabuser. Je ne sais pas même où elle est. Ce rêve, ce rêve, absurde auquel je suis forcé d'attacher de l'importance, je ne puis dire à Cécile qu'il est inexplicable. Voilà trois ans qu'aucun amour, même passager, ne s'est emparé de moi. Je vivais pour le travail. Il me plaisait de marcher, d'un pas de plus en plus affermi, dans une existence grave et calme, de sentir mon âme s'agrandir, mon cœur s'épurer, mon intelligence se fortifier au sein de cette solitude austère. J'envisageais les femmes non comme des compagnes de plaisirs, mais comme des compagnes de devoirs. Ce rôle les transfigurait tellement à mes yeux, que je m'étais juré de n'en jamais approcher une seule, si ce n'est pour l'appeler à ces saints embrassements que Dieu lui-même bénit, sanctifie et féconde. Et pourtant, me voilà affublé d'une fausse passion qui, faussement révélée, a pour moi d'aussi funestes résultats que si elle était véritable. M^lle^ de Pluyette et Cécile savent sans doute que plusieurs crimes ont été découverts à la suite de paroles prononcées dans les songes. Oui, le fait existe, et il a dû frapper l'imagination des femmes. Mais si la vérité a quelquefois éclaté de cette façon, mille exemples prouvent l'insignifiance des rêves. Le mien, entre autres, ne repose sur rien, et quand je pense qu'il faudra me disculper d'une puérilité semblable, j'en rougis pour Cécile, pour M^lle^ de Pluyette et pour moi. Dès qu'elles veulent se mêler de rendre la justice, les femmes procèdent avec la partialité des magistrats sans conscience et la barbarie sommaire des sauvages. Elles ne s'appuient ni sur des inductions, ni sur des preuves, ni sur la logique ; elles tranchent la difficulté, s'inquiétant fort peu si ses tronçons vont revivre et multiplier. Avant de me traiter en parjure, qu'on s'informe, qu'on interroge mon passé, mes habitudes, mes amis et mes ennemis, si j'en ai. Ce débat entre M^lle^ Pluyette et moi

est d'une absurdité qui m'humilie. Il me fatigue et m'écrase, comme ferait un costume grotesque imposé à un homme sérieux. J'éprouve la plus terrible des infortunes, celle qui ne renferme pas même en elle, par sa propre grandeur, une consolation qui l'ennoblisse.

Qu'est-ce que je fais ici? Ma femme! Où est ma femme? M^lle^ de Pluyette est probablement remise de son attaque de nerfs. Il faut qu'elle me rende Cécile.

Soir.

Elles ont quitté Paris. Je n'ai trouvé qu'une lettre par laquelle ma tante (c'est ma tante) me fait savoir qu'elle emmène Cécile en Italie. Ma tante me défend de les suivre. La lettre est brève, digne, impérative. C'est magnifique. Il y a quelque chose de plus beau encore que votre style de général en chef, ma chère tante ; il y a sous un coin de l'enveloppe deux petits mots au crayon, de l'écriture de Cécile, timides et presque illisibles, qui valent tout un poème : *Marseille*, *Gênes*... Je partirai dans une heure.

15 septembre.

Me voilà à Marseille. Elles n'y sont plus. J'ai découvert l'hôtel où elles sont descendues. Elles se sont effectivement embarquées pour Gênes. Malheureusement, je ne puis partir aujourd'hui. Mais Cécile m'attendra. Elle trouvera un moyen. Elle sera malade, elle s'éprendra d'une belle passion pour le golfe ou les jardins Pallavicini. Elle m'aime, ma Cécile. Qui me l'a dit ? Ni elle, ni personne. Je me trompe. Ces deux mots au crayon sont un aveu, un repentir de ce qu'elle a fait, un pardon s'il était nécessaire. En attendant, M^lle^ de Pluyette me remplace. Quel dommage qu'elle ne puisse épouser sa nièce ? A mon défaut, elle régale Cécile d'un voyage d'Italie. O délicieuse tante, je ne te souhaite, pour tout châtiment, qu'un bon mal de mer. Elle nous rend service, cette chère demoiselle. Elle embellit notre mariage d'épisodes et d'incidents dont les amours coupables semblaient avoir la propriété exclusive. Je ne chéris pas ma femme plus qu'auparavant, mais je la chéris d'une autre manière, avec toutes les excitations d'amour-propre, de difficultés à vaincre, d'aventures à courir, avec tous ces condiments piquants et savoureux qui faisaient mouvoir jadis les héros de la chevalerie, et aiguillonnent, de nos jours, les adorateurs des princesses errantes toujours en quête de folles équipées. Que mon esprit, mes sens, ma vanité s'enivrent à l'aise dans ce grand air saturé d'ardeurs et d'orages. Cela n'est dangereux que si le cœur est usé ou flétri, s'il a besoin de fouetter sa langueur par une fièvre sans cesse renaissante ; mais le mien se retrouvera bientôt dans sa plénitude et sa simplicité,

assez pur, assez puissant pour jouir avec calme du bonheur qu'il aura conquis. Les deux mots au crayon de ma femme m'ont déjà débarrassé d'un mal cruel : l'incertitude. Cécile m'aime, elle croit en moi. L'amour, c'est la vie ; le doute, c'est la mort ; ma Cécile ne veut pas mourir.

En attendant, je voyage. Ce mot me fait sourire. Je sais le nom de la ville où je suis, parce qu'il m'a été indispensable de le connaître pour suivre ma femme, mais je n'ai rien remarqué, rien observé sur ma route. La contrée où je suis engagé corps et âme, contrée presque inconnue pour moi, je dois l'avouer, s'appelle la passion. Il y a là d'étranges aspects, une inépuisable variété, de frappants contrastes de lumière et d'obscurité, des haltes délicieuses, d'étincelants mirages, une succession continuelle de paysages riants et de sites désolés, une immense profondeur d'horizons, de brusques transitions d'orage et de beau temps, de jour et de ténèbres, qui tiennent en éveil toutes les facultés et triplent la nerveuse élasticité des sens. On parle d'excursions lointaines, d'études de pays et de mœurs. Vous qui voulez voir et savoir, ouvrez votre cœur et regardez, vous resterez éblouis devant les mondes de sentiments qu'il renferme. Là est la science, là est la vie. Vous oublierez qu'un étroit berceau vous a contenus et qu'un cercueil un peu moins petit vous enfermera. Vous vous sentirez forts et féconds comme la nature, grands comme l'infini.

20 septembre.

Quelle belle nuit ! Elle laisse dans mon souvenir un sillon lumineux, pareil à la longue traînée d'argent qui descend de la lune à la mer.

La ville dormait quand j'ai débarqué à Gênes. Je me suis fait conduire à un hôtel qu'on m'avait désigné comme le meilleur. Tout en se frottant les yeux, une servante me mena à une chambre. Le temps était superbe. Un vent frais s'élevait de la mer. J'ouvris ma fenêtre et je m'accoudai sur l'appui. Bientôt, en face de moi, un rideau fut tiré devant une croisée ouverte, et une forme blanche m'apparut. Je jetai un cri. La vision s'effaça, tandis que, le corps penché en avant, je me demandais :

« Est-ce Cécile ? »

La nuit était transparente. On eût dit un crépuscule. Je n'avais pu, cependant, distinguer si cette femme était la mienne. J'attendis quelques minutes dans une angoisse inexprimable ; puis je réfléchis que tant que je restais là immobile et visible, le rideau avidement interrogé par mes yeux ne s'agiterait plus. J'éteignis ma lumière. Un lueur faible comme celle d'une lampe couverte

d'un abat-jour éclairait la fenêtre en face de la mienne. Les bruits de l'hôtel, occasionnés par l'arrivée de deux ou trois voyageurs, tombèrent un à un. Tout à coup, le rideau glissa sans bruit sur sa tringle, et une femme se montra, timidement d'abord. Vêtue d'un peignoir blanc, elle promena ses regards autour d'elle pour s'assurer que la solitude était complète, puis, tout à fait rassurée, elle s'avança sans défiance et contempla le ciel. Cette fois, je n'eus plus de doutes : c'était Cécile. Je n'osai changer de place de peur de l'effrayer. L'admirer ainsi, quand elle se croyait seule, me parut d'abord la plus grande félicité désirable. Mais dès qu'elle faisait un mouvement, une anxiété violente s'emparait de moi.

« Elle va rentrer, me disais-je, et tout sera fini. »

En ce moment où toute ma vie se concentrait dans mes yeux, je ne concevais pas de malheur plus foudroyant que celui de voir disparaître Cécile.

Je me demandais si elle pensait à moi, si sa pâleur, sa rêverie, étaient des indices certains de regret et d'espoir; si son âme, qui semblait errer à l'aventure, comme une mouette blanche que le vent berce et dirige au-dessus des flots, ne se rapprochait pas de la mienne par une secrète et naturelle affinité. Je me demandais encore si un instinct sûr autant qu'inexplicable l'avertissait que j'étais auprès d'elle, si les pulsations de mon cœur résonnaient en écho dans le sien, ou si elle se trouvait sous l'empire de cette tranquillité imperturbable dont la nature a doué la plupart des femmes, et qui est la force de leur faiblesse. Peu à peu, ce que je considérais comme une suprême joie me parut une insuffisante compensation à l'attente cruelle que j'avais endurée. Je m'élançai vers Cécile comme le papillon vers la flamme, et je l'appelai par son nom.

Elle ne recula pas, elle ne s'étonna pas; on eût dit qu'elle m'attendait.

« C'est vous! » murmura-t-elle.

Mon cœur, plutôt que mon oreille, l'entendit.

Je ne me possédais plus. Je ne sais ce que j'allais dire ou faire lorsque Cécile ajouta d'une voix tremblante et pourtant bien accentuée :

« Descendez. »

A présent que j'y songe, j'admire combien les femmes, même les plus candides, sont savantes pour se tirer adroitement d'une circonstance délicate, d'une position difficile, combien leur ascendant est irrésistible et plie à leur volonté l'orgueil de l'homme, si intraitable pourtant.

Je ne répliquai rien, je descendis. Cécile arriva par un autre es-

calier que le mien, me rejoignit dans la cour, me prit par la main et me dit :

« Venez. »

Elle me conduisit sur une sorte de terrasse couverte d'une toiture en bois et ouverte d'un côté au grand air dans toute sa longueur. Des orangers, des rosiers, des myrtes et autres arbustes fleurissant dans des caisses qui se touchent, y forment par places des rideaux de verdure. Elle est garnie de chaises et de bancs. Après avoir refermé la porte sur nous, Cécile se jeta dans mes bras avec un élan si affectueux, si bon, si dévoué, que je restai muet et écrasé par un bonheur surhumain. Je retins ma femme contre ma poitrine, oubliant tout pour elle, plongeant mes regards dans ses yeux qui se levaient sur moi sans crainte, sans rancune, sans fausse honte.

« Nous sommes brouillés, monsieur, dit-elle en se dégageant de cette étreinte ; il va falloir songer à nous réconcilier.

— C'est déjà fait si vous m'aimez.

— Ah ! vous allez trop vite. J'ignore si je vous aime, j'ignore si je vous hais ; je sais seulement que vous êtes mon mari. Asseyons-nous sur ce banc et causons.

— Sur ce banc que la lune éclaire !

— Qu'importe qu'on nous voie, puisque je suis votre femme. »

Ce mot si doux et si railleur en même temps, ce mot que Cécile prononçait la première sans que j'eusse besoin de l'imposer, me fit involontairement regarder les arbustes qui projetaient une ombre épaisse. Les fenêtres, dont l'une pouvait s'ouvrir à l'improviste, m'effrayaient à l'égal de piéges. Je pris la main de Cécile déjà assise. Elle se leva sans résistance, et je lui dis à voix basse :

« Nous sommes époux ; nous sommes amants aussi. La nuit a deux bienfaits, deux parures, deux trésors : le silence et l'obscurité. Nous jouissons de l'un, cherchons l'autre ; venez. »

Mollement appuyée sur mon bras, elle fit quelques pas vers les sombres masses de verdure, puis s'arrêta.

« Je n'ai nulle crainte d'être avec vous, dit-elle, et j'irai où vous me conduirez. Mais là-bas, sous ce feuillage, je vous verrai moins, je vous verrai à peine. »

Et, plongeant dans mes yeux son regard franc et limpide, elle ajouta :

« J'ai à vous interroger. Ce n'est pas seulement votre voix, c'est votre visage aussi qui me répondra. Restons ici.

— Comme vous voudrez, Cécile. Où vous serez je serai bien. »

Je me plaçai auprès d'elle sur ce banc que nous venions de quitter. Cécile manifesta par un sourire doux et bon sa joie d'être obéie.

Bientôt ma femme redevint sérieuse, se demandant sans doute comment elle aborderait une question assez épineuse.

« Je dois d'abord m'accuser, dit-elle après un moment d'hésitation que je ne songeai pas à interrompre : j'ai eu tort de me confier à ma tante.

— Et moi, répliquai-je, j'ai eu tort de ne pas me défendre gravement d'une accusation à laquelle elle attachait tant d'importance. J'aurais dû lui dire que si les annales criminelles citent plusieurs forfaits découverts à la suite de paroles prononcées en dormant, elles ne peuvent pourtant s'empêcher de reconnaître, en thèse générale, qu'il ne faut point s'en rapporter aux rêves. Ce débat était si mesquin, si ridicule, qu'il devait forcément nous amoindrir tous les trois. J'ai essayé de l'éviter, de le traiter légèrement, comme il le mérite. Votre tante n'a vu dans ma conduite qu'une preuve, une aggravation de culpabilité, ce qui nous montre, ma Cécile, qu'entre mari et femme il ne doit pas y avoir d'autre intermédiaire que Dieu.

— Devant Dieu donc, mon ami, je vous adjure de me dire la vérité. Vous n'aimez.....

— Que vous ! » m'écriai-je.

Cécile se laissa facilement persuader et reconnut que ses craintes étaient mal fondées. Elle paraissait avoir mûrement réfléchi sur la folle équipée à laquelle sa tante l'avait entraînée. Ce qui me surprit, c'est qu'elle ne conservait aucun ressentiment contre M^lle^ de Pluyette.

« Pourquoi lui en vouloir? me dit Cécile; sans elle vous n'auriez pas été amené à me prouver combien vous tenez à moi. »

Cécile ne dévoilait pas encore le fond de sa pensée ; elle hésitait même et me regardait tendrement, avec une expression de coquetterie naissante, comme pour appuyer et fortifier cette excuse si légère.

« Chère enfant, répondis-je, vous défendez mal votre tante ; l'approuveriez-vous si elle vous précipitait au sein des mers afin de s'assurer que j'irais vous y chercher? Savez-vous ce qu'elle a fait, votre tante? Voyez ce rosier : ce n'était d'abord qu'un arbuste sans prix et sans parfum, enfoui dans des buissons ignorés. On a dû lui adjoindre une branche dont la séve délicate, odorante, féconde, mariât pour jamais la force à la grâce. Sans cette greffe, ce sauvageon n'eût pas eu de fleurs ; sans lui, elle eût été stérile. Ainsi sommes-nous : nous n'avons de valeur que parce que nous sommes greffés ensemble. Ce qu'avait fait l'institution réputée la plus sainte parmi les hommes, votre tante a voulu le défaire ; elle a essayé de nous disjoindre, nous qui sommes liés d'une façon telle que nous ne pouvons être séparés sans mourir, au moins moralement. Ne trouvez-vous là qu'une étour-

derie à peine blâmable? Croyez-moi, Cécile, il est nécessaire de nous éloigner de votre tante. Si c'était une mère, vous vous seriez arrachée de ses bras en pleurant, mais sans trop de regrets. La loi divine a dit : « Tu quitteras tes parents pour suivre ton mari. » Il est à présumer qu'une loi qui a survécu à tant de siècles n'est pas sans raison d'être. Vous ne me répondez pas; n'êtes-vous point décidée?

— Non, mon ami, je n'abandonnerai jamais ma tante.

— Vous hésitez entre elle et moi?

— Que deviendrait-elle sans nous? »

Comme je restais muet et évidemment affligé de la fermeté de Cécile, elle ajouta :

« Il faut avoir de l'indulgence pour elle; ce n'est pas une mère, c'est une tante. »

Ce mot si simple et si profond m'apparut lumineux comme un trait de feu; je le compris dans toute sa portée, je sus gré à Cécile de l'avoir dit, car il indiquait une sagacité de raisonnement, une clairvoyance de cœur qui me pénétrèrent d'admiration.

« Chère âme, m'écriai-je, je vous entends, je vous devine, et c'est de vous que je veux apprendre la sagesse. Oui, vous êtes sensée autant que bonne; votre instinct vous découvre tous les sentiments, vous fait apprécier leurs nuances les plus subtiles. Une mère, en effet, eût été plus calme, plus adroite, plus réfléchie; elle vous eût embrassée en vous disant : « Va avec ton mari, retiens-le s'il faiblit, » ramène-le s'il s'égare. » Même fautif, même coupable, elle vous eût exhortée à la patience, au pardon. Une mère a d'abord été épouse; elle est complète, elle est forte, elle est femme; elle a le secret de tous les sacrifices, de toutes les renonciations, de toutes les douleurs; elle sait faire la part de chaque exigence, et s'immole volontiers pour sa fille; elle coupe vaillamment dans son cœur le côté égoïste des tendresses humaines, et nul ne voit saigner cette plaie dont elle souffre sans se plaindre. Mais une tante, une vieille fille, quelle différence! Dieu nous a faits, dit-on, à son image, et c'est aussi l'ambition de chaque créature pour tous les êtres qui l'entourent. M^lle^ de Pluyette se croit une martyre, et rêve pour vous la même glorification. Une mère, dans un cas difficile, vous eût sauvée; votre tante, très innocemment, vous perdrait. Votre jeunesse, si vous l'écoutiez, se passerait dans les récriminations et les larmes; votre âme s'aigrirait par la jalousie et l'envie; le bonheur que vous rencontreriez chez d'autres couples vous paraîtrait une ironie affreuse, une injustice flagrante ou une amère hypocrisie. Quand une ride plisserait vos tempes, quand un cheveu blanc viendrait vous avertir que le temps a marché, vous vous révolteriez, car l'âge d'ai-

mer se serait écoulé sans vous laisser même un souvenir. Il ne vous resterait rien que votre tante ; à vous deux, vous maudiriez la société, les hommes, sans que la conscience de leurs torts et de votre perfection vous apportât le moindre soulagement. Voilà où votre tante vous conduisait, où vous n'avez pas voulu aller. Une femme ordinaire eût agi comme vous, Cécile, elle eût évité l'abîme de désolation, le terrible isolement où M^lle^ de Pluyette vous entraînait avec les meilleures intentions du monde. Mais ce qui vous rend admirable, digne de respect autant que d'amour, ce qui me gagne à vos idées malgré mon désir de conquérir la solitude auprès de vous, c'est votre bonté, c'est votre douceur, si précieuses et si pleines de promesses pour moi dans l'avenir ; c'est cet étonnant et sublime discernement à établir l'immense supériorité d'une mère sur une tante; c'est cette tendre pitié pour une pauvre créature dont vous avez, si jeune encore, sondé l'immense misère ; c'est cette protection compâtissante pour une âme blessée, souffrante, que vous espérez guérir à l'ombre de votre bonheur. Dès à présent, je me fie à vous. Votre raison m'est connue. Agissez ; je souscrirai à tout ce que vous ferez. »

Cécile m'avait écouté attentivement ; elle semblait me remercier de ma confiance. Tout à coup elle se leva :

« Voici le jour, » dit-elle.

Je me levai aussi, tout effrayé de voir qu'elle se disposait à s'éloigner.

« Vous me quittez ! » m'écriai-je.

Elle saisit ma main et me dit :

« Vous me retrouverez ici la nuit prochaine, et mon parti sera pris. Accordez-moi encore cette journée. »

Cécile s'enfuit rapidement. Au moment de franchir la porte de la terrasse, elle se retourna et ajouta, en me faisant un geste d'adieu :

« Ce soir ! »

Rentré chez moi, je n'ai cessé de penser à elle. Qu'il y a de courage et de charme attendrissant chez cette jeune fille si peu aguerrie et si forte pourtant ! Quand elle est arrivée auprès de moi, elle est restée un instant muette, et son front soucieux, sa démarche, ses yeux disaient :

« Où vais-je ? que fais-je ? quelles seront les conséquences ? »

Et, en s'aventurant dans ces vastes champs de l'inconnu, son cœur battait si fort, qu'on en voyait les palpitations sous la blanche mousseline.

Plus tard, après les premières paroles échangées, lorsque, transporté et ravi, j'attirais Cécile contre mon sein, et que mes lèvres

frémissantes cherchaient les siennes, elle m'a dit, en se dégageant doucement, et d'une voix si faible que je l'entendis à peine :

« Pas encore. »

Que d'amour dans ce mot ! Qu'elle est puissante, la grande, la simple, l'immortelle nature ! Comme elle éclate en cris soudains, en foudroyants éclairs ; comme elle efface vite les puériles leçons par lesquelles on essaye de l'entraver, de la dompter, de la corriger ! Voilà une jeune fille élevée dans l'ignorance de tout ce qui, aujourd'hui, l'intéresse et la touche. Ce qu'elle a appris ne lui sert à rien, et le mieux pour elle est de l'oublier. Que ferait-elle d'une science frivole, superficielle et mesquinement épurée, à l'heure où elle a à se conduire dans une circonstance si délicate, si grave ? On a préparé Cécile au mariage, mais par une initiation tout extérieure. On lui a enseigné le cérémonial, les convenances, l'uniforme à revêtir, le prêtre, l'autel, la mairie ; peut-être encore a-t-on discuté devant elle, sans qu'elle les comprît, les clauses du contrat qui nous lie. Mais de l'homme dont elle va partager la vie d'une façon si intime, de ses devoirs réels, pas un mot. Et cependant, il faut qu'elle les connaisse, aussi bien ceux qui, négligés, amèneraient la perte de son bonheur, que ceux dont l'oubli entraînerait la perte de son honneur. Un seul point est grossi au détriment de tous les autres, c'est une surveillance matérielle, continuelle, tellement active qu'on la supposerait inspirée par la jalousie, tellement sévère qu'elle devient offensante. Les jeunes filles sont esclaves, esclaves de fait, et, autant qu'il se peut, de pensée, avant d'être épouses. Il leur est impossible de connaître et de choisir. Elles ne sont libres qu'au moment où cette liberté ne leur est plus utile que pour se parjurer de serments prononcés sans discernement. Voilà ce qu'a fait l'éducation appliquée au mariage. Mais (spectacle consolant) la plupart des femmes possèdent une lumière intérieure qui les guide au travers des ténèbres qu'une longue préméditation a épaissies autour d'elles. J'en juge par Cécile. On lui montre en moi un ennemi ; on lui conseille de se défier, de craindre ; on tente d'endormir son cœur, de fausser sa raison ; on lui dit : « N'aime pas ; l'amour est une mer où tout te prouve que tu vas faire naufrage. » L'enfant réfléchit, délibère, n'écoute plus qu'elle-même, se débarrasse des entraves dont une expérience maladroite l'avait couverte, et s'élance, chaste et nue, dans cette mer de passions qu'on lui montrait si menaçante.

On a frappé à ma porte. Le garçon d'hôtel est venu me demander si je descendrais déjeuner ou s'il fallait me servir chez moi. Descendre ! Me rencontrer peut-être avec la tante de Cécile ! Jamais une explication de ce genre ne se serait offerte d'une façon plus inoppor-

tune. Je ne me sens d'irritation contre personne. Ma tête, un peu fatiguée par le voyage, la veille et les émotions, ne saurait supporter une discussion violente. Ce n'est pas que j'aie besoin de repos. Je jouis d'un calme si délicieux que je ne veux pas permettre au sommeil de m'en dérober une seule minute. Cécile, d'ailleurs, ne dort pas ; elle s'occupe de nos intérêts. Je ne veux pas les compromettre ni lui déplaire en brusquant une solution. Je resterai chez moi et j'attendrai.

22 septembre.

Elle ne m'a pas manqué de parole, ma Cécile ; elle est venue, elle est mienne. Mon cœur frémit encore d'une commotion profonde, et verse autour de lui d'harmonieuses vibrations. Notées, elles deviendraient le plus sublime des poêmes. L'humanité tout entière tressaille dans chacune d'elles, s'y condense et apporte, dans un éclair, un infini de grandeur et d'existence. Chaque objet me paraît embelli, poétisé ; je vois briller sur tous les fronts un rayonnement d'intelligence, dans tous les yeux une cordiale bonté ; je suis tenté de saluer chaque passant et de lui dire : Touche ma main, je suis ton frère.

A peine arrivé à la terrasse, toute parfumée encore de sa présence de la veille, Cécile me rejoignit et m'aborda d'un air résolu.

« Partons ensemble, me dit-elle ; ma tante ne souscrira jamais à un rapprochement ; il faut forcer son consentement. »

Je restai un instant surpris. Le projet de Cécile, qu'elle avait sans doute médité pendant tout le jour, et que j'ignorais, n'entra pas du premier coup dans ma pensée.

« Ne me comprenez-vous pas ? reprit-elle. Emmenez-moi ; nous reviendrons demain chercher ma tante.

— Venez ! » m'écriai-je.

Ayant Cécile à mon bras, et sans demander d'autre explication, je m'enfuis avec une hâte fébrile. Cécile, toute frissonnante, me dit :

« Vous m'enlevez !

— Oui, pour la deuxième fois. Mais cette fois-ci, c'est la bonne.

— Où irons-nous ?

— Où vous voudrez. »

Nous étions dehors. Je regardai la ville ; Cécile regarda la campagne.

« Il est nuit, ajoutai-je, et Gênes renferme cent logis prêts à nous recevoir. »

Cécile me désigna du doigt un point de la montagne circulaire qui descend vers le golfe.

« Allons là-bas, dit-elle..... c'est plus loin. »

Mes yeux cherchèrent les siens qui se baissèrent. Sur ses lèvres

glissa un sourire qui ajouta encore à la grâce ingénue de ces derniers mots. Nous nous mîmes en marche dans la rue déserte et montueuse. Cécile se retourna à plusieurs reprises comme pour adresser un adieu. Par moments elle pressait le pas et son bras tremblait sous le mien, comme si elle eût craint d'être poursuivie. Puis elle riait d'un rire un peu contraint, puis elle semblait songeuse, inquiète, et je sentais alors son cœur battre plus vite. Tout à coup, elle s'arrêta.

« C'est le bonheur de toute ma vie que je joue ici ce soir, me dit-elle d'une voix émue.

— Que redoutez-vous? » m'écriai-je.

Elle se rassura.

« Je ne redoute rien, me répondit-elle d'une voix ferme. Je suis sous votre protection. »

Et nous continuâmes notre route.

La nuit silencieuse nous permettait de distinguer, dans la demi-obscurité, les habitations d'été qui devenaient plus nombreuses au fur et à mesure que nous laissions la ville derrière nous. Je n'osai dissuader Cécile d'aller plus loin, ni l'attrister de sottes prévisions en lui parlant de la fatigue à laquelle elle s'exposait.

Cécile me raconta qu'elle avait écrit à sa tante.

« Entre deux devoirs, dit ma femme, je ne pouvais hésiter. J'ai obéi au plus sacré. Je dois à ma tante le respect, mais je vous dois ma présence, ma vie. Demain nous irons nous jeter aux pieds de ma seconde mère, en lui demandant pardon de la peine que nous lui aurons causée.

— Nous la marierons, m'écriai-je assez étourdiment.

— Ah ! mon ami, si cela était possible !

— Je m'en charge. »

Pendant cette nuit lumineuse, étincelante d'amour et d'étoiles, tout me semblait facile.

Nous marchions, nous marchions toujours.

Par instants, nous étions gais comme deux amis en vacances, ardents et muets comme deux chasseurs qui s'avancent dans les ténèbres, afin de surprendre le gibier aux premières lueurs du matin. Le charme de cette promenade était si grand que je finis par ne plus me préoccuper de savoir comment elle finirait. A force de monter, nous nous trouvâmes enfin sur un plateau élevé d'où la vue s'étendait sur l'immensité de la mer, calme et comme endormie. Eblouie, enchaînée par les yeux devant ce magnifique horizon, Cécile s'appuya plus fortement sur mon bras et resta en extase. Mais bientôt la fatigue se manifesta après ce temps d'arrêt. La subissant sans l'avouer, Cécile vint s'asseoir sur un quartier de roche, et sa jolie tête s'affaissa graduellement sur sa poitrine.

« Chère enfant, lui dis-je, vous êtes lasse.

— Moi ! répondit-elle, pas du tout. »

Et pour preuve, elle se leva, tandis que je demeurais assis.

« Laissons-la faire, pensai-je, l'air est pur, chaud et clément. Bientôt Cécile viendra s'assoupir sur mon cœur, aussi paisiblement que sur le sein d'une mère. »

Ma femme cria :

« Charles ! »

C'était la première fois que mon nom sortait ainsi de sa bouche. J'accourus.

« Je sais un peu d'italien, me dit-elle d'un air de naïf triomphe. Voyez plutôt. Cet écriteau signifie : maison de campagne à louer.

— Maison de campagne à louer ! répétai-je, eh bien, louons-la. »

J'avançai le bras pour sonner. Cécile retint ma main.

« Quelle folie ! » dit-elle.

Mais je vis que cette idée, par cela même peut-être qu'elle était bizarre et imprévue, plaisait à l'imagination de Cécile. Je ne voulus, néanmoins, la contraindre en rien.

« Faut-il sonner ? » lui demandai-je.

Elle hésita un peu et me dit :

« On ne vous répondra pas. »

Je sonnai de façon à réveiller tous les saints du paradis.

Bientôt un gros homme parut, tenant une lanterne à la main.

« Sauvons-nous, me dit Cécile tout bas et en riant.

— Non pas. Parlez, puisque vous savez l'italien.

— Je n'en sais pas si long.

— Attendez. Je vais user d'un langage commun à tous les peuples. »

J'offris poliment une pièce d'or au gros homme qui la prit, l'examina, puis se découvrit en nous disant, dans un jargon cosmopolite :

« Vous êtes Français ; voulez-vous entrer ? Qu'y a-t-il pour votre service ? »

Je désignai l'écriteau et fis sonner mon or de voyage. Cet homme intelligent me comprit. La grille s'ouvrit toute grande.

« C'est donc sérieux ? » me dit Cécile d'une voix basse, altérée.

Elle restait immobile. Je la pris doucement par la main et nous suivîmes le gardien. Il nous fit parcourir, de bas en haut, une maison fort propre et convenablement meublée. Puis il nous conduisit dans un vaste jardin dont les allées de vieux arbres, habituées sans doute à emprisonner le silence et la nuit, semblaient s'étonner d'être troublées par des voix humaines et de la vacillante clarté qui s'en allait mourir sous leurs feuilles.

Cécile marchait à mes côtés. Une émotion profonde la dominait. Toute la partie aventureuse et remuante de cette nuit singulière s'ef-

façait de son esprit comme du mien. Elle oubliait Gênes, l'Italie, le rendez-vous de la terrasse, la fuite, la promenade à pied, et cette folle idée d'aller sonner à une maison inconnue. Nous causions de tout ce qui se présentait à nous, mais sans suite, sans y songer, et nos âmes, qui s'étaient réfugiées dans nos yeux comme dans un poste d'observation, se regardaient souvent à la dérobée.

Voyant que Cécile hésitait pour rester, ce fut à elle que le gardien adressa ses instances. Il nous installa sans qu'elle eût dit ni oui ni non.

C'est donc en Italie, ma Cécile, que s'est tressé le premier anneau de la chaîne qui nous unit à jamais. T'en souviendras-tu, chère âme? Toujours, j'en suis sûr. Et lorsque cette chaîne sera assez longue pour que notre amour, fils de la terre, puisse s'en servir à monter jusqu'au ciel, tu penseras encore, n'est-ce pas, Cécile? à ce premier anneau que l'Italie a tressé.

Quand nous sommes revenus, le lendemain, auprès de M^lle^ de Pluyette, elle était à demi couchée dans un grand fauteuil et tenait encore entre ses mains la lettre de ma femme, qui se jeta au cou de sa tante et l'embrassa. Mais celle-ci était en proie à une consternation si navrante, que toutes les caresses de sa nièce ne réussirent pas à la dissiper. Du reste, pas un mot, pas une plainte. Des pleurs, rien que des pleurs et des sanglots. Devant cette douleur cruelle et concentrée, ma femme parut péniblement affectée. Elle me prit à part et me dit :

« Retirez-vous quelques instants. Le chagrin de ma tante m'effraye. Je préférerais des reproches. En votre présence, elle n'ose peut-être m'en adresser. Laissez-nous ensemble, et je me charge de l'apaiser. »

Je ne demandais pas mieux. M^lle^ de Pluyette ne saurait condamner Cécile à être enterrée toute vive. Voilà une heure et demie que dure l'entretien. J'ai beau rappeler à ma pensée ma femme, cela ne me suffit plus, et je m'ennuie sans elle. Il est temps d'aller voir si ma tante est consolée.

Même jour.

Le désespoir continue. M^lle^ de Pluyette espérait, m'a-t-elle dit, être emportée par cette crise, et se félicitait de mourir sous le beau ciel de l'Italie. Mais elle vient de changer d'idée. Elle préfère s'éteindre sous son ciel natal. Ses caprices sont des ordres pour nous. Ce soir, nous partons pour la France.

16 octobre.

Les idées funèbres persistent chez M^lle^ de Pluyette ; nous sommes

fixés à Marly depuis près d'un mois, et elle s'obstine à croire sa nièce la plus malheureuse des femmes. Ce qui me console, c'est que Cécile m'affirme tout bas qu'elle en est la plus heureuse. Mon oncle est venu nous confier son fils Maurice, qui va entrer dans un des collèges de Paris à la fin des vacances. Mon cher parent est moins patient que moi envers M^lle^ de Pluyette.

« Tu devrais, m'a-t-il dit, te débarrasser d'elle.

— J'y ai souvent pensé, ai-je répondu, mais elle m'inspire je ne sais quel sentiment complexe et difficile à exprimer. Je ne la déteste pas, je la plains. Je la considère comme une vieille enfant, et son inoffensive folie ne m'irrite plus. Tu vas me trouver singulier et prétendre que je ne suis pas un homme complet, puisqu'il me manque cet instinct grâce auquel on écarte le plus vite possible ce qui est désagréable ou nuisible. Le fait est que je me suis accoutumé à ma tante et que je la vois sans déplaisir. C'est peut-être parce que j'ai remporté sur elle un avantage, celui de rentrer en possession de ma femme, qu'elle voulait me ravir ; ou bien parce que Cécile lui est sincèrement attachée et que toutes les affections, toutes les idées de ma femme sont devenues les miennes. Par un motif ou par un autre, je préfère tolérer quelques doléances sans importance et ne pas reléguer M^lle^ de Pluyette dans une solitude qui lui serait dangereuse. Personnellement, tu n'as pas à te plaindre de la présence de ma tante, puisque tu prends plaisir à la tourmenter continuellement.

En effet, mon oncle a avec elle des conversations de ce genre :

« Pourquoi donc, mademoiselle, avez-vous empêché mon neveu et ma nièce de venir me voir avec vous, comme c'était convenu ? J'avais fait restaurer mon manoir des Eygalières, et mes soins sont perdus.

— Ah ! monsieur, va-t-on chez les gens pour y mourir ?

— Mourir ! vous n'en ferez rien. Quel âge avez-vous ?

— Mon cœur a cent ans.

— Si vous souhaitez tant de mourir, comment se fait-il que vous ayez refusé de manger, ce matin, des champignons dont la provenance vous paraissait douteuse?

— Je ne veux pas mourir empoisonnée.

— Comment se fait-il que vous ayez jeté les hauts cris, dans notre promenade sur l'eau, quand ce bateau à vapeur s'est avancé sur nous ?

— Je ne veux pas mourir noyée.

— Vous ne voulez pas mourir du tout. Vous vivrez quatre-vingt-seize ans, et on sera obligé de vous assommer. »

La bonne tante hausse les épaules ; mais elle est ravie de ces boutades, parce qu'elle aime par-dessus tout que l'on s'occupe d'elle.

Hier, nous sommes sortis tous ensemble. Déjà, dans ses nuits fraîches, la seconde quinzaine d'octobre attaque ce qui reste de végétation. Excepté l'herbe des prairies, tout prend une teinte jaune. Les peintres abondent dans les campagnes, calmes et laborieux pendant le jour, joyeux et bruyants dès que leur travail est fini. On aperçoit de loin leurs grands parasols piqués en terre sur les hauteurs de la Jonchère et de Voisins, ou dans l'île de Croissy. Les véritables artistes s'efforcent d'interpréter tout simplement la nature, de fixer avec leur palette ces nuances harmonieuses et fugitives du feuillage, qu'un seul jour, en cette saison, suffit à modifier. Ils sont fervents, infatigables, et avouent hautement leur impuissance à reproduire exactement, à idéaliser leur modèle. D'autres, ceux qui se prétendent les habiles, se contentent d'à-peu-près, vont vite, mais ont soin d'ajouter à leurs paysages une statue, un chalet suisse, un temple grec, une grotte, une ruine bien peignée, en donnant pour prétexte qu'à notre époque le faux peut seul faire accepter le vrai. Nous nous sommes arrêtés à causer avec ces peintres, gens d'esprit pour la plupart et que quelques louanges apprivoisent aisément. M^lle^ de Pluyette a donné à l'un d'eux un magnifique sujet de tableau.

« Ce serait, a-t-elle dit, une femme d'un âge raisonnable, mais belle encore, très belle, désabusée des affections du monde, n'ayant d'espérances qu'au Ciel, et venant mourir, au sein de la nature, tandis que le dernier soleil d'automne éclaire son pâle visage.

— Un portrait? a demandé l'artiste.

— Oui, monsieur ; le mien. »

Mon oncle resta plus longtemps que nous près du chevalet, puis accourut d'un air très affairé.

« Mademoiselle, dit-il, ce monsieur vous demande en mariage.

— Quelle extravagance ! » s'écria la tante qui prit au sérieux cette plaisanterie.

Puis elle ajouta :

« Est-ce bien vrai?

— Très vrai. Mais j'ai refusé net en votre nom. Vous méritez mieux qu'un artiste. »

Cécile seule souffre de ces moqueries, qui lui semblent cruelles. Elle m'a chargé d'en parler à mon oncle, qui m'a répondu :

« Ta tante mourra d'une passion rentrée. Tu sais que je suis très actif ; je veux la marier pendant mon séjour ici. »

En revenant, nous avons rencontré le capitaine Goby, notre voisin, celui qui jette des pierres dans notre jardin. Cette manie a été racontée à mon oncle.

« Voilà mon affaire, m'a-t-il dit, il sera très facile de persuader à ta tante que ces pierres sont des messages d'amour. »

17 octobre.

Je me suis laissé endoctriner. Malgré ses facéties perpétuelles, mon oncle a dans le caractère un côté très sérieux. Il tourne plaisamment les choses, et arrive à son but avec un imperturbable sang-froid. Notre entrevue chez le capitaine a été bizarre. Je m'étonne encore que l'on puisse accomplir si follement des actes si graves. Il est vrai que beaucoup de gens font très gravement de très grandes folies ; cela fait compensation.

Presque aussitôt après notre coup de sonnette, M. Goby se montra, tenant à la main une redingote qu'il était en train de brosser.

« Que demandez-vous ?

— Une conférence.

— Entrez au salon. Est-ce pour les pierres ? Je vous préviens que vous ne me faites pas peur. Attendez que que j'aie fini ma redingote. Je n'ai pas de domestique, moi. Le gouvernement ne me le permet pas avec sa pension. Je nettoie mes effets moi-même. »

Le début ne promettait rien de bon.

« Laisse-moi faire, me dit mon oncle ; pour adoucir ce sanglier, il faut le prendre à rebrousse poil. »

Dès que M. Goby nous rejoignit, mon oncle se mit dans un fauteuil, prit une grosse voix et dit d'un ton bourru :

« Asseyez-vous. »

Le capitaine le regarda d'un air surpris et obéit.

« Votre nom ? continua mon oncle.

— Monsieur, répondit l'officier d'un ton moitié colère et moitié soumis, à moins que vous ne soyez une autorité.....

— Votre nom ?

— Etienne Goby.

— Votre profession ?

— Capitaine retraité.

— Votre âge ?

— Cinquante-cinq ans.

— Combien d'années sous les drapeaux ?

— Trente-deux. Deux campagnes, quatre blessures, dont une imparfaitement guérie. Personne ne s'en aperçoit ; mais j'en souffre dans les temps humides, et je ne suis pas décoré. C'est honteux !

— Vous êtes célibataire ?

— Veuf. Marié trois fois.

— C'est beaucoup ; mais cela vaut mieux que d'être un homme sans mœurs. Capitaine Goby, j'ai des reproches à vous adresser. Pourquoi ne lancez-vous plus de pierres dans le jardin de M^lle^ de Pluyette ? Elle est habituée à votre exercice. Ne vous voyant

foudre sur les existences oisives et fourvoyées. Ces êtres incomplets, qu'un long loisir a énervés, doivent être contraints comme des enfants pour prendre une décision. Si on ne lui eût pas mis, pour ainsi dire le pistolet sur la gorge, jamais M^lle^ de Pluyette n'eût consenti à se marier. Quant au capitaine, je crois qu'épouser une femme riche était un rêve qu'il caressait depuis longtemps. Au demeurant, c'est un honnête homme dont la rudesse n'est qu'apparente.

8 novembre.

Nous sommes de retour à Paris. Maurice est au collége, ma tante est mariée, mais je n'ai plus le temps de raconter son bonheur. Elle a, d'elle-même, souhaité de loger séparément avec son cher époux, afin de se consacrer exclusivement à lui, et, n'aimant pas la campagne, elle nous a cédé sa maison de Marly. Mes journées, mes soirées parfois, sont consacrées au travail. Cécile, fort heureusement, s'accommode parfaitement de notre nouvelle existence. Quand je sors, son front s'approche pour un baiser. Quand je rentre, je ne la dérange jamais, elle n'a pas besoin de chasser des pensées étrangères pour me faire fête et (charme suprême de l'amour) elle a toujours l'air de m'attendre. Je m'aperçois que, pendant mes absences, elle s'occupe exclusivement des soins intérieurs, de ce bien-être que les femmes les mieux douées aiment à entretenir discrètement autour d'elles, s'offrant ensuite, avec une tendresse coquettement riante, comme couronnement d'un luxe sagement ordonné. L'acte le plus important de ma vie est accompli. Toutes les phases qui l'ont accompagné se terminent simplement, naturellement. Je ne regrette rien des jours passés, car ma jeunesse, mon éternelle jeunesse, c'est Cécile. Je ne me flatte pas d'être plus privilégié que les autres hommes, mais Cécile m'inspire confiance, et rendra faciles à traverser les épreuves que me réserve l'avenir.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

LA LÉGENDE

DU MESCHACÉBÉ[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

Recueil des Voyages au Nord. — GAYARRÉ, *Histoire de la Louisiane* (Louisiana, its Colonial History and Romance. — Le R. P. HENNEPIN, *Relation d'un Voyage en un pays plus grand que l'Europe, entre la mer glaciale et le Nouveau-Mexique.* — Le R. P. ANASTASE, *Relation sur la découverte du Mississipi.* — CHARLEVOIX, *Journal de Voyages.* — MARTIN, *Histoire de la Louisiane.* — JARED SPARKS, *Biographies américaines.* — Henri DE TONTI, *Relations.* — Etc., etc.

V

De La Salle avait voulu rendre compte en personne, au gouvernement de Louis XIV, du succès de son expédition, car il avait tenu au delà de sa promesse et donné à son souverain un territoire immense qui pouvait devenir un empire opulent. Il était en droit de dire « qu'il avait de cette sorte achevé la plus importante et la plus difficile découverte qui ait jamais été faite par aucun Français, sans avoir perdu un seul homme, dans des pays où Jean Ponce de Léon, Pamphilo de Narvaez et Ferdinand de Soto ont péri, sans aucun succès, avec plus de 2,000 Espagnols. Jamais Espagnol n'a fait de pareilles entreprises avec si peu de monde et tant d'ennemis. » L'orgueil que de La Salle montre dans cette dépêche est excusé par

[1] Voir la *Légende de la Floride*, dans la *Revue Contemporaine* des 31 août et 15 septembre 1861

[2] Voir 2e série, t. XXXI, p. 277 (livr. du 15 février 1863).

la grandeur de l'acte accompli. On ne peut que lui reprocher la confusion qu'il y fait à propos des voyages de ses illustres devanciers. De Soto seul avait erré dans les solitudes du Mississipi. Narvaez ni Ponce de Léon n'abordèrent les contrées que de La Salle parcourut. Il était bien, comme il le disait et plus qu'il ne le croyait lui-même, « le premier Européen qui eût descendu et remonté le Mississipi. »

De La Salle fut accueilli avec distinction par le roi. C'était encore le temps des chaleureux enthousiasmes et des étonnements pour les choses du Nouveau Monde. Ce conquérant pacifique excita donc facilement la curiosité publique par ses récits, sans compter l'admiration. On comprit qu'il venait de doter la France d'un empire qui, en la plaçant au cœur même du continent nord américain, pouvait, avec le temps, lui donner tout ce continent. De La Salle émerveilla son royal auditoire et les avides spéculateurs de la cour et de la ville par des descriptions qu'il n'eut certes pas besoin de poétiser, pour faire sentir l'importance de sa découverte. Mais ce n'était pas tout que d'avoir trouvé cet immense désert ; il s'agissait de le peupler, de le coloniser, de féconder ces terres qui promettaient tant de richesses. Cette tâche revenait de droit à celui qui avait l'honneur de la découverte. Louis XIV consentit à confier à de La Salle le commandement d'une seconde expédition composée de quatre navires, à bord desquels s'embarquèrent douze jeunes gentilshommes, « à qui les nouveautés plaisent ordinairement, » des ouvriers, cinq prêtres, huit ou dix familles, composées « d'assez bonnes gens, qui s'offrirent d'aller commencer la colonie, » en tout 208 personnes, dont 50 soldats, presque tous, il est vrai, des vagabonds et des indisciplinés, que leur commandant avait peine à maintenir, « tous gueux et misérables, dit le Père Hennepin, qui demandoient l'aumône, dont plusieurs étoient contrefoits et n'étoient pas capables de tirer un coup de mousquet. » On voit que le roi ne prodiguait pas les ressources. 200 personnes pour occuper, peupler, féconder une contrée qui devait demander plus tard des millions de bras ! Mais quand de La Salle avait pris possession d'un pareil territoire avec 50 hommes et des canots indiens, que n'espérait-il pas pouvoir faire avec 200 hommes et 4 bâtiments de guerre ! Pour lui c'était une armée, c'était une escadre !

Malheureusement, le vice qui a frappé d'impuissance presque toutes les entreprises de colonisation, après les découvertes les plus fécondes, les plus séduisantes et en apparence les plus faciles, se retrouva dans celle-ci : les soldats, comme je l'ai dit, étaient des vagabonds ; les ouvriers, des coquins ignorant les premières notions des métiers pour lesquels ils s'étaient donnés comme passé-maîtres. Ces gens-là étaient incapables d'avoir la patience, le dévouement,

l'abnégation nécessaires pour affronter de grands périls, supporter les souffrances, braver les déceptions. Pour de telles gens, il faut la réalisation immédiate du but; le fait seul de l'expatriation, même volontaire, est compté pour un sacrifice dont ils veulent trouver la récompense en touchant le sol de leur nouvelle patrie. Cette impatience qui engendre promptement le dégoût, le découragement, la révolte, a été le fléau de nos colonisations françaises. Plus les émigrants étaient nombreux et paraissaient, par conséquent, propres à avancer l'œuvre entreprise, moins ils lui ont été utiles. Les grandes expéditions de découvertes se sont faites, au contraire, par un petit nombre d'hommes énergiques, unis dans un même sentiment, se jetant résolûment dans l'inconnu, familiarisés par la pensée avec des périls qui restaient souvent au-dessous de leurs prévisions; ils étaient doués, avec des vices quelquefois immenses, de toutes les vertus viriles qui assurent le triomphe des entreprises hardies. Tous ont éprouvé des déceptions quand il s'est agi de féconder leurs découvertes, et quelques-uns ont recueilli pour récompense de leur dévouement : l'assassinat!

A ces causes violentes et brutales de ruine, il faut ajouter les sentiments de mesquine rivalité, qui ont rarement manqué de se produire, entre ceux qui venaient jouir du bénéfice des découvertes et ceux qui en avaient eu la gloire et les périls. Ainsi arriva-t-il à de La Salle, et ce fut la principale source de ses malheurs. La flottille chargée de conduire l'expédition était commandée par un capitaine de vaisseau nommé de Beaujeu, qui, soit ambition personnelle, soit préjugé militaire, ne pouvait souffrir d'être sous l'autorité de La Salle, « un ancien jésuite, un pauvre hère parvenu de la plus obscure des positions au comble de la gloire. » Pendant que se faisait à Rochefort l'armement des navires, Beaujeu écrivit lettres sur lettres au ministre pour se plaindre d'être obligé de recevoir des instructions de La Salle, qu'il croit « un brave homme, » mais qui n'a jamais fait la guerre qu'aux sauvages (Lettre du 30 mai 1684) ; qui « n'a aucun caractère et n'a jamais commandé qu'à des écoliers. » (Lettre du 24 juin.) Le ministre fut inflexible, et l'expédition partit, sous ces fâcheux auspices, le 4 juillet 1684. Harcelés par une furieuse tempête, les navires, à l'exception de l'un d'eux qui avait été capturé par des corsaires espagnols, furent obligés de relâcher au Petit-Goave, dans l'île d'Haïti, où de La Salle, atteint par une maladie grave, dut rester jusqu'au mois de novembre. Enfin, il mit à la voile le 27 de ce mois, et le 6 janvier 1685 on aperçut terre.

Personne, à bord d'aucun des navires, ne connaissait la côte, et de La Salle, quoiqu'il eût annoncé dans son premier mémoire, avoir relevé le point exact de l'embouchure du Mississipi, se laissant trom-

per par « le rapport des pilotes du vaisseau de Sa Majesté, » crut n'avoir pas encore dépassé la baie du Saint-Esprit (baie de la Mobile), c'est-à-dire être bien à l'est du Mississipi ; « mais, dit-il, dans sa dépêche au ministre (4 mars 1685), après avoir toujours costoyé la terre de fort près et de beau temps, la hauteur nous a fait remarquer qu'ils (les pilotes) se trompoient, et que ce que nous avions veu, le sixième janvier, estoit, en effet, la principale entrée de la rivière que nous cherchions. » Les bâtiments avaient donc porté trop à l'ouest, et de La Salle se trouvait sur les côtes du Texas, « à environ quatre-vingts lieues du Mississipi. Il voulut virer de bord et retourner dans l'est, afin de retrouver l'embouchure du fleuve ; mais de Beaujeu était animé de trop mauvaises dispositions contre de La Salle pour admettre que « ce brave homme » à qui il refusait toute qualité pour commander l'expédition, pût avoir raison contre lui ; il se refusa net à rebrousser chemin. La Salle débarqua avec six hommes et tenta une exploration de la côte ; mais un temps brumeux, des terres uniformément plates et marécageuses, l'absence d'eau potable ne lui permirent pas de poursuivre pendant plus d'un jour cette course inquiète. Il rejoignit son navire, et, après de nouvelles et inutiles instances pour obtenir de Beaujeu qu'il mît à la voile et ralliât le point de la côte où ils avaient aperçu la terre pour la première fois, il ordonna le débarquement de cent vingt hommes, à qui il donna mission de suivre les bords de la mer jusqu'à ce qu'ils arrivassent au Mississipi.

Les explorateurs rencontrèrent un grand fleuve, qui probablement dut être le Nueces, et y attendirent la flotte. Deux des bâtiments franchirent aisément les barres ; le troisième s'échoua, et une rafale de vent qui s'éleva tout à coup le mit en pièces. Quelques jours après, de Beaujeu, enchanté probablement des embarras où il voyait de La Salle, qui avait perdu dans le naufrage du dernier navire la presque totalité de ses outils et de ses provisions, annonça que, pour son compte, il considérait l'expédition comme manquée ; qu'il avait, en tout cas, rempli son devoir, et que, puisque de La Salle persistait à rester dans ce pays perdu, lui s'en retournait en France. Il leva l'ancre en effet, laissant à de La Salle l'un des deux navires, avec douze pièces d'artillerie, mais sans un seul boulet, « sous prétexte que les boulets étaient à fond de cale de son bâtiment, et qu'il ne pouvait les en retirer sans nuire à son arrimage. » Un préjugé de caste, la jalousie d'un officier subalterne, aveuglé par la passion du commandement, faillirent faire perdre à la France tout le profit des premières découvertes de La Salle. Voilà donc l'illustre explorateur abandonné, sans ressources, sur un rivage inconnu, responsable devant la France et devant sa conscience du sort

d'une colonie qui ne pouvait plus compter que sur son courage, son génie et sa fortune. Ici commence un drame sinistre, qui devait mettre en relief toutes les grandes qualités de La Salle et les montrer impuissantes à conjurer les mauvaises passions soulevées contre lui.

Le 15 avril 1685, de La Salle arriva sur les bords d'une grande rivière qu'il baptisa du nom de rivière des Vaches, à cause des immenses troupeaux de bêtes à cornes qu'il y rencontra ; c'est le fleuve que l'on nomme aujourd'hui le Rio Colorado. Il le redescendit d'abord jusqu'à son embouchure dans une baie qu'il baptisa du nom de Saint-Bernard, et qu'on appelle aujourd'hui la baie de Matagorda. Il y bâtit un fort, y laissa garnison, et explora non-seulement le Colorado, mais les nombreuses rivières qui se jettent dans la baie, espérant toujours découvrir une des embouchures du Mississipi ou quelque affluent. Il revint de chacun de ces voyages avec une déception nouvelle. On s'imagine aisément son désespoir. Chercher l'inconnu et ne pas le trouver, n'est rien ; c'est la condition ordinaire de la vie ; mais poursuivre un objet trouvé, touché, dont on a joui, et sentir qu'il vous échappe comme une chimère ; se voir exposé au doute, à la risée, aux plaintes de ceux qui ont placé leurs espérances sur votre succès, qui vous ont confié leur existence, c'est le comble de l'infortune. De La Salle ressentit vivement toutes les tortures de cette situation ; mais son énergie n'en fut pas affaiblie. Il était infatigable dans ses excursions à travers ce pays semé de périls, d'embûches, d'illusions. C'était au prix d'efforts incessants qu'il étouffait les murmures de ses compagnons ; mais la déception qui suivait chaque tentative nouvelle faisait renaître le mécontentement avec plus de turbulence.

Au milieu de ces cruelles épreuves, de La Salle eut un moment de joie. Toujours en se dirigeant vers l'ouest, il rencontra une rivière tellement large qu'il s'imagina avoir retrouvé le Mississipi : c'était probablement la baie de Galveston, à la double embouchure du Rio Jacinto et du Rio Trinidad. Une similitude parfaite entre les canots des Indiens, qu'il vit naviguant sur ces eaux, et ceux des Indiens du Mississipi, ajouta à l'illusion que lui avait donnée l'aspect grandiose des rives. Mais, hélas ! les naturels le détrompèrent ; ils ne savaient même pas de quel fleuve « l'homme blanc » leur voulait parler. Cette ignorance absolue des Indiens sur l'existence du Mississipi venait probablement de la variété des noms sous lesquels on désignait ce fleuve, de sa source à son embouchure. Chacune des nations disséminées sur ses rives lui donnait un nom particulier et ignorait celui qu'on lui attribuait à vingt lieues plus haut ou à vingt lieues plus bas. Encore une fois, l'espérance de La Salle s'évanouit

devant ces déserts dans lesquels il s'égarait à chaque pas, et qui semblaient s'élargir à mesure qu'il y pénétrait. Et comme aucune épreuve ne devait lui manquer, une tempête effroyable détruisit l'unique navire qui lui restait ; quatre hommes seulement et le chapelain du bord échappèrent au naufrage.

Ce vaisseau était la dernière ressource de La Salle. Reconnaissant l'impossibilité de poursuivre son exploration par terre, il venait de prendre la résolution de s'embarquer et de pousser une pointe à l'est, à la recherche des embouchures du Mississipi, toujours avec la conviction que Beaujeu avait dépassé le fleuve devenu introuvable. La perte de son unique vaisseau lui fermait la mer. Il entreprit alors de remonter dans le nord-est, en se dirigeant vers les Illinois, jusqu'à ce qu'il eût retrouvé les rives du Mississipi ou les traces de l'ancienne route qu'il avait suivie jadis pour y arriver. C'était presqu'un coup de désespoir ; mais c'était pour lui la seule chance de sortir vainqueur de la lutte terrible qu'il soutenait depuis près de deux ans. Le 25 mai 1686, il se mit donc en marche en compagnie de son frère, l'abbé Cavelier, de son neveu Morangiès, de quinze hommes et de deux Indiens, laissant le reste de la colonie au fort Saint-Louis, qu'il avait bâti sur la baie de Saint-Bernard.

VI

De La Salle nourrissait de sombres pressentiments. Quoique familiarisé avec les plus grands dangers, qui ne l'épouvantaient pas ; quoique doué d'une âme de fer, qu'aucune déception n'avait encore pu abattre, et qui triomphait d'un corps faible et accessible aux fatigues physiques, il gémissait de n'avoir pas à côté de lui un bras ferme, un cœur ouvert comme celui de Tonti, dont le dévouement égalait le courage. Seul, il payait d'exemple ; seul, il luttait contre le découragement, les faiblesses et les révoltes de ses compagnons. Si bien trempé que soit un esprit, il s'use à ces luttes incessantes. Ah ! s'il avait su qu'au nord de ces déserts, dont il explorait vainement l'extrémité méridionale, un ami fidèle veillait sur son entreprise, prêt à braver tous les périls pour venir à son secours ! Mais ce fut la cruelle destinée de cette seconde expédition, que l'obscure immensité du désert s'interposa constamment entre les deux amis, dont la rencontre eût assuré le succès du projet de colonisation.

En effet, de Tonti avait appris le départ de La Salle pour les embouchures du Mississipi, et, au lieu du succès qu'il en espérait, des

rumeurs sinistres lui apportèrent la nouvelle des désastres éprouvés par l'expédition.

« Sur les nouvelles que j'ay reçues au fort Saint-Louis, sur la rivière des Illinois, » écrit de Tonti (lettre du 24 août 1686), « que M. de La Salle étoit descendu à la coste de la Floride avec les gens de guerre et autres, que Sa Majesté luy avoit fait la grâce de luy octroyer, et qu'il seroit débarqué dans le mois d'avril de l'année 1685 ; que un de ses bastiments se seroit brisé à la coste, et que les sauvages de la Floride, luy ayant pillé les marchandises du dit bastiment, cela l'auroit obligé de se battre contre eux. » Dans la façon dont ces sinistres nouvelles arrivèrent au Canada, on reconnaît la main perfide, ou la suite du fatal entêtement de Beaujeu, sur la fausse direction du point de la côte où il avait abandonné de La Salle. De Tonti avait immédiatement expédié quelques sauvages au bas du Mississipi, qui rapportèrent « n'avoir veu ny entendu » des nouvelles de La Salle.

Après onze mois d'attente et d'anxiété sur son ancien chef, de Tonti se décida à descendre jusqu'à la mer, « dans l'espérance de lui donner secours tant de vivres que de canots d'écorce. » Il partit des Illinois avec 25 Français « de bonne volonté, » des marchandises, des provisions, des ustensiles et des canots. Arrivé au golfe du Mexique sans avoir rencontré trace de l'expédition, de Tonti envoya deux embarcations, l'une dans la direction du Mexique, l'autre à l'est ; mais, faute d'eau potable, elles ne purent pousser leurs explorations au delà de 25 à 30 lieues le long des côtes. Il n'y avait plus de doute pour de Tonti, ou que de La Salle s'était perdu, ou qu'il s'était enfoncé dans les terres. Ne pouvant, dans ce dernier cas, se mettre à sa recherche, il se décida à rentrer à son poste. « Je proposai à mon monde, dit-il dans sa relation, que, puisqu'il nous falloit cinq mois pour nous rendre aux habitations françoises, s'ils vouloient me croire, nous suivrions la coste jusqu'à la Menade (la Manhatte ou New-York), et que, par ce moyen, nous arriverions en bref à Montréal ; que nous ne perdrions pas notre temps, parce que nous pourrions découvrir quelque beau pays et même faire quelque prise en chemin. Une partie étoit de cet avis, et l'autre du contraire, ce qui me fit prendre la résolution de retourner sur mes pas. » Nous verrons comment il fut heureux que le premier projet de Tonti n'eût pas eu de suites ; en tout cas, il était inexécutable, et l'idée d'entreprendre un voyage des bouches du Mississipi à New-York avec les faibles ressources que possédait de Tonti, et dans des canots d'écorce, nous paraît aujourd'hui une extravagance qui ne s'explique que par l'insuffisance de ses connaissances géographiques.

Dans son voyage de retour, Tonti trouva l'écusson dressé par de La Salle, lors de la prise de possession du Mississipi, renversé par

les grandes eaux. Il en tira un mauvais augure, releva néanmoins les armes du roi, les transporta un peu plus haut, et les arbora en lieu mieux abrité. « Je mis un écu blanc, ajoute-t-il, dans le trou d'un arbre, pour servir de marque en temps et lieu. » Il laissa, en outre, au chef des Quinipissas une lettre à l'adresse de La Salle, pour lui être remise au besoin. On verra entre quelles mains tomba cette lettre quelques années plus tard.

Pendant ce temps, La Salle avait poussé sa route à travers les déserts du Texas. Il rencontra plusieurs tribus d'Indiens; deux d'entre elles, les Quoaquis et les Cénis, lui parurent à moitié civilisées. Les premiers furent baptisés *Nation des pleureurs*, parce qu'à l'arrivée des Français ils se mirent tous à pleurer à sanglots pendant un quart d'heure, ainsi que c'était leur coutume toutes les fois qu'ils voyaient des étrangers parmi eux, en souvenir de leurs parents morts, qu'ils croyaient en voyage, et dont ils attendaient le retour. Etonné de voir ces Indiens, et surtout les Cénis, porter des bottes, des éperons et manier habilement leurs chevaux, de La Salle apprit d'eux que les premiers établissements des Espagnols n'étaient pas éloignés, et qu'ils faisaient avec ceux-ci un grand commerce. Pour preuve, ils lui montrèrent des pièces de monnaie espagnole, de l'argenterie, et, dans leurs huttes, on trouva le texte d'une bulle du pape qui exemptait du jeûne, pendant l'été, les Espagnols du Mexique. Ces Indiens possédaient une si grande quantité de chevaux, qu'on en pouvait avoir jusqu'à deux en échange d'une hache. Un Cénis offrit même de troquer une superbe cavale contre le capuchon du père Anastase, qui lui faisait grande envie.

Cette rencontre fut fatale en un point à La Salle. Séduits sans doute par la perspective de trouver un établissement assuré auprès des Espagnols, plusieurs de ses compagnons désertèrent. Un historien attribue cette désertion aux charmes des femmes cénis, dont la beauté avait produit une grande impression sur les aventuriers. L'assertion n'est pas invraisemblable. Cet abandon, quelle qu'en fût la cause, ne laissa pas que d'affliger de La Salle et de l'inquiéter. Sa grande douleur était de voir s'en aller un par un les éléments de ce glorieux édifice qu'il avait entrepris d'élever, et dont il ne restait que des ruines, avant même qu'il en eût posé les assises. Toutes les épreuves lui étaient réservées; à quelques journées de marche du village des Cénis, il tomba malade parmi les Indiens nasonites, et fut hors d'état de continuer sa route. Quand il se trouva rétabli, ses ressources étaient épuisées, le découragement s'était emparé de ses compagnons, et, à l'unanimité, ils refusèrent de poursuivre cette course à travers les déserts. Force fut donc à de La Salle de revenir sur ses pas à la baie de Matagorda, dont il était déjà à plus de deux

cents lieues. A son grand étonnement peut-être, il trouva en prospérité la petite colonie qu'il avait laissée groupée autour du fort Saint-Louis. Les Français s'y étaient construit de bonnes cabanes et vivaient en parfaite intelligence avec les Indiens.

Ce fut l'unique joie que La Salle ressentit depuis le début de cette déplorable expédition. Mais cette prospérité relative de la petite colonie, achetée au prix de sacrifices cruels, était trop précaire pour qu'il s'endormît sur ce succès éphémère. Et puis ce Mississipi dont il voyait toujours, comme dans un rêve, les ondes puissantes rouler dans les solitudes où il avait planté le drapeau de la France, lui échappait encore. Il reprit son dessein de regagner par terre le Canada, d'où il se proposait de se rendre en France pour obtenir les secours nécessaires au développement de la colonie de la baie Matagorda. Toujours frappé de cette idée qu'il était à l'ouest du Mississipi, et qu'en remontant au nord-est pour gagner le Canada il devait rencontrer le grand fleuve, il se flattait de rapporter à la France une nouvelle et magnifique découverte à ajouter aux régions déjà si vastes qu'il lui avait données, c'est-à-dire le territoire encore inexploré dont il venait de visiter une partie seulement, et qu'il se proposait de traverser du sud au nord. Il aurait eu au moins à offrir une compensation à l'insuccès de son grand projet de colonisation.

De La Salle ne se croyait pas si près du dénoûment. Il laissa à Matagorda la plus grande partie de son monde et reprit la route qu'il venait de parcourir avec 17 hommes, son frère Cavelier, un moine récollet, le Père Anastase, et ses deux neveux Cavelier et Morangiès. Tout conspirait contre lui; il rencontra des Indiens ou hostiles ou malveillants, eut en outre à combattre la mauvaise volonté de ses gens, dont il fut obligé de renvoyer quelques-uns; pour comble, la famine les décima. Il fallut, comme les naturels du pays, se suffire à soi-même par la chasse et par la maraude dans les forêts. Cette vie de souffrances et d'aventures devait développer les mauvaises passions de tels hommes, et facilita l'exécution de leurs mauvais desseins. De La Salle avait été obligé, dans une de ses expéditions le long des côtes de la mer, de donner congé à un certain Lanquetot, dont la conduite était détestable. Celui-ci, en s'en retournant à Matagorda, fut pris et massacré par les Indiens. De là une sourde rage chez le frère de Lanquetot, qui jura de venger cette mort sur de La Salle, l'accusant d'en être la cause, peu s'en fallut qu'il ne dit l'auteur. Aussi, lorsqu'il fut question du voyage au Canada, ce second Lanquetot s'offrit, parmi les plus empressés, pour accompagner de La Salle. L'occasion lui parut bonne pour accomplir sa vengeance, et il associa à ce projet d'assassinat un nommé du Haut, un de ces vagabonds sinistres comme il ne pouvait man-

quer de s'en trouver dans une bande d'aventuriers à qui on avait promis la fortune et qui, depuis trois ans, traînaient une vie misérable sur des rivages inhospitaliers.

De La Salle était campé à environ trois journées des Indiens Nouadichés, entre le rio Brayos et la rivière Trinité, sur le territoire du comté actuel de Washington, dans le Texas. Il avait envoyé en chasse son neveu Marangiès et deux de ses gens. Ceux-ci n'étant pas revenus le soir, de La Salle demanda des hommes de bonne volonté pour les aller chercher. Lanquetot, du Haut et le domestique de ce dernier, s'offrirent aussitôt et partirent, résolus alors à accomplir le crime. Ayant rencontré les trois chasseurs, ils profitèrent de leur sommeil pour les tuer, diminuant d'autant le nombre des défenseurs de La Salle. Le lendemain matin, celui-ci, inquiet de ne voir revenir ni les trois chasseurs ni les hommes partis à leur recherche, se décida à aller lui-même à leur rencontre, en compagnie du Père Anastase. Tout en s'avançant dans le bois, il tirait de temps en temps des coups de pistolet, en signal d'appel. Les trois bandits, en entendant ce signal, se doutèrent que c'était l'homme même auquel ils en voulaient qui venait au devant de la mort. Ils se mirent en embuscade, « en postant devant eux, raconte Tonti, le laquais de du Haut. Comme M. de La Salle fut arrivé à lui, il demanda où était M. de Marangiès. Ce valet lui répondit, le chapeau sur la tête, qu'il était à la dérive. Comme M. de La Salle se voulut approcher de lui pour le faire rentrer dans son devoir, il reçut trois balles dans la tête dont il tomba mort. » Tonti ajoute : « Voilà la destinée d'un des plus grands hommes de ce siècle, d'un esprit admirable et capable d'entreprendre toutes sortes de découvertes! » De La Salle tomba sous les coups des assassins le 19 mars 1688, au lieu où s'élève aujourd'hui, dans le Texas, la petite ville de Washington, sur la rive gauche du rio Brayos. Ainsi succomba dans une obscure embûche, sous les balles de malfaiteurs vulgaires, un héros digne de la mort éclatante des champs de bataille. Ce sinistre dénoûment ne jette point d'ombre sur sa vie ; il en rehausse plutôt la grandeur en montrant contre quelles passions aveugles eurent à lutter ces conquérants, qui ouvrirent à la civilisation européenne les déserts du Nouveau Monde.

Le malheureux Père Anastase, « croyant passer le pas, » se jeta à genoux et demanda aux meurtriers un quart d'heure pour mettre ordre à sa conscience ; ils lui laissèrent la vie sauve ainsi qu'à l'abbé Cavelier, à la condition qu'ils ne donneraient point la sépulture au défunt. Par un lâche raffinement de cruauté, les assassins voulurent que le corps de cet homme illustre restât exposé à la voracité des oiseaux de proie. Un tel meurtre devait être vengé bientôt. On

s'étonne qu'il ne l'ait pas été sur l'heure ; mais il convient de faire la part à la terreur que les assassins avaient jetée dans ce petit groupe de Français démoralisés, abattus, sans guide désormais, exposés à la famine et à toutes les misères. Il fallait que le corps de ces malheureux reprît un peu de force pour que l'énergie et le sentiment de la justice rentrassent dans leur cœur. Ils continuèrent leur route vers le village des Nouadichés ; ceux-ci leur firent bon accueil et leur proposèrent, après quelques jours de repos, d'aller en guerre avec eux contre la tribu des Quanouatinos. Ce fut l'occasion que saisirent les vengeurs de La Salle. L'un d'eux était un flibustier anglais, fort attaché à l'illustre aventurier. Sous prétexte qu'il n'avait plus ni vêtements ni munitions pour suivre les sauvages dans leur expédition, le flibustier prit deux pistolets à sa ceinture, et, accompagné d'un Français « avec son fusil, » il se présenta à la cabane des assassins et leur demanda, puisqu'ils s'étaient emparés de tout le bagage de La Salle, « quelques munitions et quelques chemises. » Sur le refus obstiné de Lanquetot de se dessaisir de rien, l'Anglais lui lâcha un coup de pistolet en lui criant : « Tu es un misérable ! tu as tué mon maître ! » Lanquetot tomba roide mort. Du Haut voulut s'enfuir ; mais le Français lui brisa les reins d'une balle ; un troisième individu, accouru au bruit de la double détonnation, lui tira à son tour un coup de fusil à la tête. Le feu se prit à ses cheveux, et ensuite à sa chemise et à ses habits avec tant de violence qu'il n'y eut point de moyen de l'éteindre. Un Indien illinois, nommé Nikana, c'est-à-dire camarade, qui avait été un des serviteurs dévoués de La Salle, acheva le misérable agonisant en lui cassant la tête d'un coup de hache. Le flibustier anglais demeura maître de la dépouille de son ancien chef, et en donna, dit de Tonti, « une partie à M. Cavelier qui se retira aux Illinois. »

Telles étaient les sanglantes et étranges mœurs des déserts. A peine différaient-elles de celles des sauvages, dont il semblait que les aventuriers prissent le caractère et les féroces habitudes en respirant l'air âpre des forêts vierges. Ces assassinats, les meurtres qui les vengèrent n'étaient pas assez pour souiller cette épopée de souffrances, dont La Salle avait été le héros ; il fallut encore qu'une lâcheté inattendue vînt s'y joindre. Le flibustier anglais qui s'était emparé du sanglant héritage de Lanquetot et de du Haut, en avait donné, avons-nous vu, une partie à l'abbé Cavelier, le frère de La Salle. Ce triste abbé joua, à partir de ce moment, un rôle affligeant.

VII

De retour à son poste aux Illinois, après son infructueuse exploration aux embouchures du Mississipi, de Tonti avait entrepris contre les Iroquois une campagne, dans laquelle il déploya un rare courage. En rentrant à son fort Saint-Louis, une grande surprise l'attendait. Je ne saurais mieux faire que de rapporter les passages suivants de sa relation même : « J'y trouvai (au fort Saint-Louis) M. Cavelier, prêtre, M. son neveu, le révérend père Anastase, récollet, et deux hommes avec eux. Ils me cachèrent l'assassinat commis en la personne de M. de La Salle, et, sur ce qu'ils m'assuraient qu'il était resté au golfe du Mexique en bonne santé, je les reçus comme si ç'avait été lui-même, et *lui* prêtai (sans aucun doute à Cavelier) plus de 700 livres... Le 7 septembre (1688), un nommé Couture amena ici (au fort Saint-Louis) deux Arkansas, qui me donnèrent le calumet et m'apprirent la mort de M. de La Salle et toutes les circonstances qu'ils avaient sues de la bouche de M. Cavelier, qui avait trouvé par bonheur une maison que j'avais fait bâtir aux Arkansas, où était resté ledit Couture, avec trois Français. Le premier (Cavelier) me dit que la crainte qu'il avait eue *de n'avoir pas de moi ce qu'il souhaiterait*, lui avait fait cacher la mort de M. son frère, qu'il leur avait déclarée. » Cette réserve de Cavelier n'était édifiante ni de la part d'un prêtre, ni de la part d'un frère. Cette triste révélation et l'abandon où Cavelier avait laissé ses compagnons d'infortune inspirèrent aussitôt au généreux Tonti « la résolution d'aller aux Nouadichés pour exécuter ce que M. Cavelier n'avait osé entreprendre et retirer les gens de M. de La Salle, qui étaient restés au bord de la mer, sans savoir l'accident qui leur était arrivé. » De Tonti acheta une grande pirogue, s'y embarqua avec cinq Français et trois Indiens, et se dirigea en toute hâte vers le lieu désigné à ses investigations, sans accepter, au risque de les indisposer, les fêtes que, chemin faisant, lui offraient les Indiens.

La tâche qu'entreprenait là de Tonti n'était ni aisée, ni exempte de périls. Ce n'était pas tout que de descendre, pour la troisième fois, le Mississipi ; il fallait s'enfoncer dans des déserts inconnus, explorer de nouveaux pays, affronter des nations indiennes dont il ignorait les sentiments. Rien n'arrêta le généreux frère d'armes de La Salle ; il comptait sa vie pour peu quand il s'agissait d'accomplir une grande et surtout une bonne action ! Les aventures ne lui manquèrent pas dans ce long et pénible voyage. Tout d'abord, trois de

ses gens l'abandonnèrent en route. Réduit à si petit nombre, Tonti demanda des secours aux Indiens, qui les lui accordèrent ou les lui refusèrent alternativement. Tantôt deux des siens, qu'il envoie en éclaireurs, ne reparaissent plus, comme cela lui arriva dans une station chez les Natchez, et il apprend qu'ils ont été massacrés par ceux-ci. Il n'a pas le temps de tirer vengeance de ces trahisons, il n'est pas d'ailleurs en force; il se contente d'avancer toujours. Il arrive enfin aux Natchitoches, presque à la frontière ouest de la Louisiane actuelle, sur la rivière Rouge, où les Indiens lui refusent des guides pour le conduire à 40 lieues plus loin, chez les Cadodaquis, « à cause qu'il n'y avait pas trois jours qu'ils avaient massacré trois ambassadeurs qui venaient chez eux pour faire la paix. » Sur l'engagement solennel que prit de Tonti qu'il ne leur serait fait aucun mal, ils lui accordèrent cinq hommes. Chez les Cadodaquis, il apprend enfin qu'à 80 lieues de là se trouvaient les sept Français que Cavelier avait abandonnés. Les compagnons de Tonti refusent absolument d'aller plus loin. « Comme c'étaient des gens insupportables et dont je ne pouvais jouir dans un pays si éloigné, il fallut céder, et tout ce que je pus faire fut de gagner un Français et un sauvage pour aller avec moi au village des Nouadichés. »

Voilà de Tonti parti avec deux hommes. En route, il rencontre des Nouadichés en chasse, qui lui assurèrent que les Français étaient à leur village. De Tonti arriva le lendemain, demandant, avant que d'accepter le calumet, à embrasser les Français. « Voyant que je m'opiniâtrais, ils me dirent que les Français avaient accompagné leur chef chez les Espagnols, à sept journées de leur village, et que les Espagnols, les ayant aperçus, les avaient environnés avec leur cavalerie..... D'autres me dirent que la nation des Quanouatinos en avait tué trois, et que les quatre autres étaient allés chercher des fers de flèches. » Il n'y eut plus de doute alors pour de Tonti que les Indiens eussent massacré les sept malheureux. Il le leur dit avec fermeté; ceux-ci essayèrent encore de nier; mais les sanglots des femmes, qui éclatèrent tout à coup, les trahirent et les accusèrent. La mission de Tonti était achevée. Que pouvait-il tenter avec ses deux compagnons contre toute une tribu féroce? Tout ce qu'il put fut d'imposer assez au chef par son énergie et sa fière mine, pour obtenir les chevaux nécessaires à son voyage de retour, sans avoir pu réaliser le projet d'aller au moins recueillir sur la terre déserte, où son cadavre avait été abandonné, les restes de son ami.

Ce voyage de retour fut marqué par de cruelles épreuves. Le guide indien qui conduisait de Tonti l'abandonna au plus difficile de son chemin, dans cet écheveau de cours d'eau qui sillonnent les environs de la rivière Rouge. « Après avoir traversé sept rivières, dit de

Tonti, nous trouvâmes celle des Caroas. » Mais le sol qu'il rencontra de l'autre bord n'était point un sol, c'était un véritable marais qui semblait sans fin. Laissons parler de Tonti : « Nous traversâmes, dit-il, cinquante lieues de pays noyé, où le moins d'eau nous venait à mi-jambe, et nous ne trouvâmes qu'un petit îlot de terre pendant cet espace, où nous tuâmes un ours que nous fîmes sécher. Il serait difficile de concevoir la peine que nous eûmes à nous retirer de ce méchant pays, ayant la pluie sur nous nuit et jour. Il fallait dormir sur deux gros arbres que nous joignions, faire du feu sur lesdits arbres, de cayeux à chaque bout de champ, manger nos chiens, porter nos paquets au travers de grands pays de cannes. Enfin, je n'ai jamais tant souffert que dans cette traversée jusqu'au Mississipi, où nous arrivâmes le 11 juillet 1690. Nous étant reconnus, et voyant que nous n'étions qu'à trente lieues de Coroas, nous prîmes la résolution d'y aller, quoique nous n'eussions jamais mis le pied dans ce village. Nous y arrivâmes le 14 au soir. Il y avait trois jours que nous n'avions mangé, ne trouvant aucune bête à cause de la grande inondation. Je trouvai dans ce village deux Français, de ceux qui m'avaient abandonné. Les sauvages me reçurent très bien, et prirent part aux peines que nous avions eues, car, pendant huit jours, ils ne cessèrent de nous faire faire bonne chère. »

Tonti rentra aux Illinois au mois de septembre 1690, après une absence de dix mois. Il avait donc mis près d'un an à accomplir ce rude voyage, commandé par un dévouement qui devait rester stérile. Quand on examine, à la distance des âges, les extrémités où ces hommes, d'un caractère si élevé, se sont réduits pour conquérir des empires à l'Europe ; quand on pèse le peu de gloire qu'ils ont acquise à côté des misères et des souffrances qu'ils ont supportées, on s'étonne et on gémit de l'oubli où leur mémoire est tombée. Le nom même de La Salle avait disparu de cette terre ; il fallait que jusqu'à la dernière trace de cette expédition désastreuse fût effacée. Les infortunés laissés à la baie de Matagorda, ignorant le sort de leur illustre chef et de leurs camarades, abandonnés à eux-mêmes, sans défense, sans espoir, furent massacrés par les Indiens, à l'exception de cinq enfants qui, errant dans ces déserts comme les épaves vivantes de ce grand désastre, furent recueillis quelques jours après par les Espagnols.

Cependant, malgré tant de malheurs, l'expédition de La Salle n'avait pas été sans résultat. Il n'avait pas retrouvé le Mississipi, mais il avait conquis, sans le savoir, une province de plus à la France : le Texas. Le sang versé par nos compatriotes sur cette terre inhospitalière constitua un acte de prise de possession qui établit les droits de la France sur le Texas ; mais qu'importait à la

France? Des hommes dévoués comme ceux dont nous venons de raconter les épreuves, comme ceux dont nous avons à dire encore les misères et les luttes, lui eussent donné l'Amérique tout entière qu'elle n'en eût pas profité. Tant d'efforts héroïques devaient aboutir au honteux traité de 1763.

De La Salle mort, de Tonti rentré à son gouvernement du fort Saint-Louis, il ne fut plus question du Mississipi. En France ni en Amérique on n'en parla plus pendant longtemps ; il ne figurait pas même sur les cartes, ou figurait sur quelques-unes à des points purement de fantaisie. Dans une lettre adressée au célèbre Cassini par le géographe Delisle, à propos d'une carte d'Amérique envoyée à l'Académie par le duc d'Escalone, on lit que « c'était une grande question parmi les curieux de savoir positivement l'endroit où la rivière du Mississipi se jette dans la mer. » Dans cette carte, où M. d'Escalone fait de la Californie une île, l'embouchure du Mississipi est indiquée à l'extrémité ouest du golfe du Mexique, tandis que lui, Delisle, sur les indications à peu près précises qu'il avait pu réunir, le plaçait à cinq degrés plus à l'est, et il ajoute que l'indécision la plus complète régnait sur ce point, « soit que M. de La Salle ne l'eût pas assez observée, soit qu'il ne voulût confier son secret à personne. » C'est assez dire qu'il ne pouvait appartenir qu'à des esprits aventureux et enthousiastes de se jeter dans les ténèbres d'une nouvelle entreprise à la recherche du Mississipi. Mais toute semence doit tôt ou tard germer. Les souvenirs presque effacés de la tentative de La Salle devaient se ranimer et motiver des tentatives du même genre. L'ambition des grandes entreprises n'était pas éteinte dans les cœurs généreux.

VIII

Neuf ans s'étaient écoulés depuis la mort de Cavelier de La Salle, lorsqu'un officier de marine, le chevalier d'Iberville, offrit au gouvernement de Louis XIV de reprendre les projets de colonisation sur les bords du Mississipi. Il appartenait à une famille de colons français du Canada, les Bienville. Son père avait été tué dans une expédition contre les sauvages, laissant onze fils. Six d'entre eux, au moment où commence ce récit, avaient déjà donné leur vie à la France et étaient morts les armes à la main. Iberville était l'aîné des cinq frères survivants ; il avait passé dans le Canada ses premières années, toutes consacrées, et dès sa plus tendre jeunesse, à des expéditions téméraires, à d'héroïques coups de main contre les Indiens et contre les Anglais. Les forêts du Nouveau Monde, les fleuves,

les rivages de la baie d'Hudson avaient été les théâtres de ses exploits. Il avait fait de rudes guerres d'escarmouche aux sauvages, et avait enlevé aux Anglais plus d'un de leurs bâtiments prisonniers dans les glaces de la baie. Il s'était fait une telle réputation que, « si jeune qu'il fût, dit Charlevoix, ses compatriotes l'eussent suivi avec confiance aux confins du monde. » Plus tard, Iberville fit de son courage un emploi plus noble et plus profitable à son pays. Il abandonna la guerre des embuscades pour la guerre des combats réguliers en y apportant, toutefois, ce cachet de hardiesse, d'insouciance et d'autorité personnelle qui étaient la marque de son caractère. En moins de deux années, de 1694 à 1696, il livra aux Anglais, sur les côtes d'Amérique, vingt-deux combats, et leur prit huit ou dix villes ou forts. Il avait osé, en 1696, attaquer avec un seul bâtiment le fort Pemkuit, dans l'Acadie, défendu par 72 pièces d'artillerie et une garnison de 1,800 hommes. Le commandant de cette place se croyait assez sûr de sa position pour faire répondre à Iberville, qui le sommait de capituler après deux jours de bombardement : « Que quand même la mer serait toute blanche de voiles françaises, et la terre toute noire d'Indiens, il ne capitulerait pas. — Et moi je sais qu'il capitulera ! » avait affirmé Iberville. Cinq jours après, le fort Pemkuit était au pouvoir d'Iberville.

Son plus glorieux fait d'armes fut le combat qu'il soutint en 1693, avec une frégate de 42 canons contre trois bâtiments anglais, dont l'un de 54 et deux de 42 canons. Au moment où il fut rencontré par ses trois redoutables adversaires, Iberville, qui n'avait jamais reculé devant un combat, si disproportionné qu'il fût, éprouva pour la première fois une émotion qui le fit pâlir. Pendant que se faisaient les préparatifs de cette lutte inégale, il détourna « la tête, dit un biographe, et essuya une larme qui roulait dans ses yeux. » Pourquoi cette subite émotion ? Etait-ce la crainte du danger ? Il l'avait si souvent bravé, que le danger était un jeu pour lui. Le pressentiment de la mort ? Nul homme n'avait si bien prouvé le dédain qu'il avait de la vie. Non ! Mais le regard d'Iberville venait de s'arrêter sur un enfant qui, nonchalamment adossé à l'affût d'un canon, attendait avec calme les ordres de son chef. Cet enfant de treize ans, aux traits graves, et dans les yeux duquel brillait une vive intelligence, était le futur héros de ce récit, Bienville, le plus jeune des frères d'Iberville alors au service. Embarqué l'année précédente en qualité de garde-marine, il allait essuyer le baptême du feu.

Iberville avait vu tomber déjà six de ses frères sous le canon ennemi ; mais aucun d'eux n'avait été moissonné comme menaçait de l'être celui-ci, dans la fleur de sa jeunesse. Il ne pouvait se dissimu-

ler que le combat effroyablement disproportionné qui se préparait, était un véritable martyre où il conduisait cet enfant.

L'émotion ressentie par Iberville était donc bien excusable ; elle ne fut que passagère. Au sifflement du premier boulet qui traversa la mâture de sa frégate, son cœur se rassit, et les sentiments de l'homme de guerre prirent le dessus. Après un combat de cinq heures, le vaisseau anglais de 54 canons fut coulé à fond, l'un des deux autres fut capturé, et le troisième, démâté, ne parvint qu'à la faveur de la nuit à fuir le champ de bataille. Iberville put craindre de payer encore une fois une si rare fortune par la vie d'un des siens. En effet, ce frère de treize ans qu'il avait caressé d'un regard si tendrement maternel au moment où commença le feu, grièvement blessé à la tête, fut, pendant deux jours, considéré comme mort. Il se sauva miraculeusement de cette extrême épreuve dont il porta toujours la cicatrice. Pendant quatre autres années, Bienville navigua avec son frère, présent à tous ses combats, dans la baie d'Hudson, sur les côtes de l'Amérique du Nord, à Terre-Neuve.

On comprend que le cabinet de Versailles ait prêté une oreille favorable aux propositions d'Iberville qui, précédé de la réputation de ses exploits, venait solliciter l'honneur d'ajouter une immense province aux Etats du grand roi. L'expédition à la recherche du Mississipi perdu partit de la Rochelle le 24 septembre 1698. Iberville emmena avec lui deux de ses frères : Sauvolle, officier dans l'armée de terre, et Bienville, alors âgé de dix-huit ans. Le 25 janvier 1699, les bâtiments mouillaient en vue de la baie de Bilocchi, aujourd'hui Biloxi (dans l'Etat actuel du Mississipi), où les Français campèrent provisoirement. Un mois après, Iberville et Bienville, explorant intrépidement la côte dans de simples embarcations, rencontrèrent les embouchures d'un fleuve dont ils remontèrent le courant rapide à force de rames et de voiles. Etait-ce le Mississipi ? Rien ne le leur disait. A droite et à gauche, d'immenses déserts d'eau et de limon et d'arbres noyés jusqu'à leurs cimes ; aucune habitation, par conséquent aucun signe, aucune trace, aucun nom. Ils allaient à l'aventure, contournant les gigantesques coudes du fleuve, pour retrouver encore devant eux la même immensité d'eau et la même immensité de déserts silencieux. Ils arrivèrent enfin en vue d'un village indien appelé Quinipissas. Un sauvage dormait, étendu sur le bord du fleuve. A son cou pendait un livre, un bréviaire relié en chagrin noir, et sur la première page étaient écrits un nom et une date : ce nom était celui d'un des compagnons de La Salle ; la date, celle de l'année du premier voyage des Français aux embouchures du Mississipi (1682). C'était un indice, une surprise,

presque un miracle ! Comment ce sauvage, qui ne savait ni lire, ni prier, avait-il conservé ce livre, un objet inutile pour lui, et surtout sans valeur ? C'était un hasard providentiel. Mais ce n'est pas tout. A peine Iberville et son frère eurent-ils débarqué, que le chef de la tribu accourut et leur remit une lettre pieusement conservée depuis quatorze ans, car elle portait la date du 20 avril 1685. Cette lettre était celle adressée à de La Salle par de Tonti, pour lui annoncer son passage aux embouchures du Mississipi. Les Indiens avaient conservé cette lettre avec le respect qu'ils montraient à la *Main de fer*, ainsi qu'ils avaient surnommé de Tonti, à cause du gantelet au moyen duquel il suppléait son poignet perdu. Il n'y eut plus de doutes pour Iberville et Bienville ; ils avaient retrouvé le Mississipi. L'imagination d'un romancier n'eût pas mieux inventé pour mettre un terme aux angoisses des deux explorateurs. La tâche d'Iberville était remplie ; il avait retrouvé le fleuve perdu.

L'organisation et l'administration d'une colonie ne laissaient pas d'assez vastes horizons à son caractère aventureux. Il reprit donc la mer promptement, se réservant d'apporter plus tard, et en cas de danger, son contingent de courage ; d'énergie et d'intelligence à ce pays où il laissait ses deux frères, Sauvolle avec le titre de gouverneur, et Bienville avec celui de lieutenant du roi. Ces deux frères si jeunes, sur qui pesait une si lourde responsabilité, se dévouèrent corps et âme à cette œuvre de colonisation. Après quelques hésitations sur le point où ils devaient s'établir, ils choisirent, pour en faire le siége de la colonie, une île à l'embouchure de la baie de Mobile. Le premier spectacle qui frappa les Français, lorsqu'ils abordèrent cette île, excita leur horreur et leur curiosité. Le sol était jonché d'une masse énorme d'ossements humains, blanchis par le temps et brûlés par le soleil. Là s'était accompli quelque drame terrible sur lequel les traditions étaient muettes. Les Indiens, qui ont toujours eu des légendes divines à leur service pour expliquer les faits les plus simples de l'histoire des déserts, n'en avaient aucune sur cette île funèbre. Les Français la baptisèrent d'abord du nom sinistre de l'*Ile aux massacres*, nom qu'ils changèrent bientôt en celui d'île Dauphine.

Entre la baie de Mobile, où les Français venaient de s'établir, et celle de Biloxi où Iberville avait d'abord débarqué, se jette dans le golfe du Mexique le fleuve Pascagoula, ainsi nommé d'une tribu indienne les Pascagoulas, c'est-à-dire « mangeurs de pierres. » En même temps que les aventuriers français cherchaient vainement une explication à la sinistre découverte qu'ils avaient faite dans l'île aux Massacres, leur curiosité fut vivement excitée par l'invitation que leur firent les Indiens de venir entendre les chants mystérieux qui

s'élevaient sur les eaux de la Pascagoula, pendant les nuits calmes et par les clairs de lune. Des chroniqueurs du temps affirment le fait, et ajoutent que les chants délicieux qui frappèrent l'oreille des auditeurs, semblaient sortir du fond de la rivière et se répandaient dans l'air comme une vapeur qui se détache de la surface des eaux. Le fait constaté, les Indiens furent plus heureux que pour le drame de l'île aux Massacres, dans l'explication qu'ils donnèrent de ce phénomène sous forme de légende. Sur les bords de la Pascagoula, disaient-ils, avait existé, deux siècles auparavant, une nation différente des autres Indiens par la couleur de la peau, par le caractère, par les mœurs. Ses ancêtres étaient nés au fond de la mer. C'était une race douce, gaie, inoffensive, vivant uniquement, sans doute en raison de son origine, de coquillages et de poissons. Au lieu de chasser, de faire la guerre contre les autres tribus, les « fils de la mer » étaient toujours en fêtes et en danses. Leur divinité était une sirène qui habitait un temple de cristal. Les cérémonies religieuses consistaient à danser autour du temple de la sirène, en chantant des hymnes en une musique comme jamais oreille humaine n'en avait entendu. A une époque qui correspondait à celle où Fernand de Soto entreprit la conquête de la Floride, apparut au milieu de la nation « des fils de la mer » un homme d'une stature gigantesque, portant une longue barbe blanche, et armé d'une épée haute comme les plus grands des arbres de la forêt. Le bruit des batailles de Soto n'était pas encore parvenu jusqu'aux rives de la Pascagoula ; le fier Espagnol était en train, à ce moment, de vaincre la nation des féroces Mobiliens, appelés les invincibles. Soto venait de détruire Mauvila, leur principal village; il était encore assez loin de la Pascagoula, quand l'homme géant se présenta à la paisible tribu qui dansait sur les bords de la riante rivière. Sa grande épée rasa les plus gros arbres de la forêt ; par la force de son bras il arrêta le cours du fleuve, et au grondement de sa voix, qui ressemblait à un formidable tonnerre, les oiseaux prirent leur vol effarés et les animaux se sauvèrent en poussant des hurlements. Les pauvres enfants de la tribu, qui étaient de faibles êtres, se prosternèrent en demandant grâce. Le géant leur dit qu'il ne leur serait fait aucun mal, à la condition de reconnaître la puissance de celui qui marchait sur ses pas, et d'adorer le Dieu dont il leur expliquerait la loi et les grandeurs. Les « fils de la mer, » tremblant de frayeur, se soumirent et promirent tout ce qu'on exigeait d'eux. Déjà la terre frémissait sous les pas de l'armée de Soto, qui s'avançait en conquérant vers la Pascagoula. La nuit qui précéda son arrivée, et par le plus splendide clair de lune qui eût jamais brillé dans ces régions, au milieu du calme et du silence de la nature, la surface radieuse des eaux du fleuve commença à se

rider, puis à se charger de petites lames courtes et clapottantes, comme si des brises mystérieuses eussent soufflé uniquement pour produire ce phénomène, car pas une feuille d'arbre ne s'agitait à l'entour ; puis soudain, les flots de la Pascagoula s'animèrent, battant les rives avec une furie étrange, se jetant en masses puissantes tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, pour se réunir enfin dans le milieu de la rivière et s'élever en une colonne de vagues ruisselantes d'écume et d'étoiles phosphorescentes. Au sommet de cette colonne apparut la divinité des « fils de la mer, » promenant autour d'elle ses regards doux et magnétiques, qui attiraient tous les objets sur lesquels se fixaient ses yeux. Les « fils de la mer, » charmés en même temps par sa voix, se précipitèrent sur la rive pour contempler ce spectacle surnaturel. Quand la sirène les vit tous réunis, elle se mit à chanter sur un ton solennel une invocation dont le refrain était : « Venez à moi ! venez à moi ! fils de la mer, vous ne devez pas vous séparer de votre reine. » Les Indiens l'écoutaient en extase. L'un d'eux se jeta dans la rivière aux pieds de la colonne de vagues, et ne reparut plus. Tous les autres alors, hommes, femmes et enfants, le suivirent avec un irrésistible entraînement. Quand le dernier de cette race eut disparu dans les flots, le fleuve reprit son niveau et les eaux recommencèrent de couler, emportant cette musique qui devait être pour la famille entière des Indiens un éternel avertissement ; car, ajoutaient ceux-ci en manière de morale à cette légende, la destruction de la race des « fils de la mer » avait été un châtiment du Dieu des déserts, qui les punit d'avoir fait leur soumission avant d'avoir combattu pour leur indépendance et pour leur religion.

Les émigrants français comprirent le sens de l'apologue, mais ils n'en poursuivirent pas moins leur entreprise. Bienville, homme d'initiative et de ressources, laissa tout entière à son frère Sauvolle la tâche de l'administration de la petite colonie, et partit aussitôt pour explorer ce vaste pays, qu'il voulait au moins mesurer du regard. A ce propos, un des chroniqueurs du temps écrivait ces lignes, qui résument le caractère entreprenant et chevaleresque de Bienville : « Il est à souhaiter que le bonheur l'accompagne en cette occasion. Personne ne peut se donner plus de mal qu'il ne fait ; rien ne lui est difficile, et, s'il y a une possibilité d'exécution dans ce qu'il entreprend, on peut y compter sûrement. » Rien n'arrêta Bienville dans cette rapide excursion ; il fit une profonde trouée dans les déserts de l'Ouest, avec une poignée d'hommes aussi braves et aussi audacieux que lui-même, et remonta le Mississipi jusqu'aux Natchez, où quelques mois plus tard il bâtit, avec son frère Iberville, revenu un moment en Louisiane, ce fameux fort Rosalie, si célèbre dans le

roman de Châteaubriand, et dont il ne reste plus de vestiges aujourd'hui.

Au retour de ce voyage, Bienville rencontra, à un de ces coudes gigantesques que fait le fleuve, un bâtiment de guerre anglais qui y avait jeté l'ancre. Bienville, inquiet, aborda le bâtiment, questionna le capitaine, et apprit de lui qu'il avait mission de fonder un établissement sur les bords du Mississipi. « Le fleuve où nous nous trouvons est-il bien celui que je cherche? » demanda le capitaine. Bienville comprit qu'il était perdu s'il s'avisait, avec sa frêle embarcation et ses dix hommes d'équipage, de vouloir tirer raison d'un vaisseau armé de 30 canons. Quoique jeune et d'un courage bouillant, il eut assez de sang-froid et de présence d'esprit pour ruser avec l'Anglais : « Vous vous trompez, répondit-il au capitaine; ce fleuve est une dépendance des possessions françaises au Canada, et je reviens d'inspecter les forts que nous avons à quelques lieues un peu plus haut. Quant au Mississipi, son embouchure est beaucoup plus à l'ouest sur les côtes du golfe. » L'Anglais tomba dans le piége ; il vira de bord et redescendit le Mississipi pour reprendre la haute mer. Le point où Bienville sauva la colonie par cette ruse de flibustier prit le nom, qu'il a conservé depuis, de « Détour à l'Anglais. »

Bienville, par prudence, car il n'avait avec lui qu'un petit nombre de soldats et de colons français, et il se souvenait de l'apologue « des fils de la mer, » aussi, par humanité, se donna la tâche de conquérir l'alliance et l'amitié des Indiens, bien avant que de songer à les combattre. Il faut croire qu'il était particulièrement apte à cette conquête pacifique, car il réussit merveilleusement à gagner les sauvages. Plus tard, au moment où il se trouva en butte aux accusations les plus injustes, les Indiens réclamèrent avec insistance sa présence en Louisiane, et un des hauts fonctionnaires de la colonie écrivait à ce propos au gouvernement : « Je ne saurais trop exalter la manière admirable dont M. de Bienville a su s'emparer de l'esprit des sauvages pour les dominer. Il y a réussi par sa générosité, par sa loyauté, sa scrupuleuse exactitude à tenir sa parole à toute promesse faite, ainsi que par la manière ferme et équitable dont il rend la justice entre les différentes nations sauvages qui le prennent pour arbitre. » Ajoutons qu'il avait appris, avec une facilité inouïe, la langue des Indiens, qu'il feignit toujours d'ignorer, ce qui lui permettait de surprendre leurs secrets.

Bienville devait devenir bientôt le chef de la colonie et le maître de sa propre destinée à peine à l'âge de vingt ans. Ses deux frères Sauvolle et Iberville étaient morts à peu d'intervalle l'un de l'autre : le premier en Louisiane, le second à Saint-Domingue, où il était venu se

ravitailler avec une escadre qu'il conduisait sur les côtes de l'Atlantique, pour opérer contre les possessions anglaises de la Caroline. Ils furent remplacés dans l'œuvre de dévouement commun à toute la famille par un plus jeune frère, de Châteaugné, alors enseigne de marine, et qui arriva en Louisiane conduisant un navire chargé de provisions et d'émigrants. Il amenait également une vingtaine de femmes, dont Bienville avait demandé l'envoi comme urgent dans la colonie, afin d'empêcher les désertions par suite de mariages entre les Français et les « sauvagesses. » Ces femmes, d'après la dépêche annonçant leur arrivée, « étaient élevées dans la piété et la vertu, et savaient travailler. » Un historien a pris acte des termes, un peu hasardés peut-être, de cette dépêche, pour démontrer « combien est mal fondée l'impression générale qui admet que, dans la première période de la colonisation, le gouvernement n'envoyait en Louisiane que des filles perdues sorties des lieux de prostitution. » Ce qui permettrait de croire qu'il y avait au moins un mélange égal d'ivraie et de bon grain, c'est que, pendant qu'un fonctionnaire de la colonie écrivait au ministre que « les habitants étaient ruinés par leurs femmes, » un autre écrivait en même temps « que les femmes que l'on envoyait en Louisiane étaient si laides et si mal faites, que les habitants ne s'en souciaient pas. Il vaut mieux, ajoutait-il, s'attacher, dans ce choix, à la figure qu'à la vertu. » Il paraît que l'on prit si bien au pied de la lettre cette recommandation, que Bienville fut obligé, en plusieurs occasions, de rembarquer des femmes qui, par leur inconduite, avaient provoqué l'indignation d'une société naissante étrangement mêlée et peu facile à scandaliser.

Avec les femmes, le romanesque s'introduit dans la légende du Meschacébé. Parmi les émigrantes, il s'en trouvait une dont la destinée mystérieuse eut du retentissement. Etait-ce une aventurière cherchant à se donner de l'importance par une imposture? On l'ignore. Voici ce que l'on raconte d'elle. La princesse Charlotte de Brunswick Wolfenbuttel avait connu, dans la petite cour de son père, un officier français nommé d'Aubant, et lui avait inspiré une passion qu'elle partagea. Mariée de force à Alexis Pétrowich, fils de Pierre le Grand, et, maltraitée, battue même par ce prince brutal, elle but un narcotique, se fit passer pour morte, et fut, comme Juliette, enfermée dans un tombeau d'où elle put, grâce au dévouement d'une de ses dames d'honneur, sortir vivante pour s'enfuir et gagner la France. La princesse y chercha le jeune officier français; mais celui-ci avait passé en Louisiane, cherchant dans les dangers une consolation à son malheureux amour. Après avoir accompagné Bienville dans ses explorations sur les bords du Mississipi, et en attendant que l'on eût besoin de son épée, le chevalier d'Aubant s'était retiré sur un coin

de terre qu'il cultivait en philosophe beaucoup plus qu'en agriculteur, et où, comme tous les héros de roman, il vivait de ses rêves plus que de la vie réelle. Or, un soir qu'il rêvait à sa princesse allemande et la voyait en imagination trônant dans les salles du Kremlin, il l'aperçut sur le seuil de sa pauvre cabane. Il est inutile de raconter la scène qui suivit; scène d'émotion, de tendresse, de ravissement, etc., comme on en voit dans tous les romans d'aventures; nous passons rapidement sur cette tradition digne de l'abbé Prévost. La princesse Charlotte eut bientôt expliqué au pauvre officier comment elle se trouvait au fond d'un désert du Nouveau Monde; rien, en effet, n'était plus naturel. Quelques jours après, les deux amants se marièrent; et l'on voit sur les bords du bayon Saint-Jean, en Louisiane, deux chênes, gigantesques aujourd'hui, qu'ils plantèrent le jour de leur mariage. Ce ne fut pas la fin des aventures de la princesse Charlotte.

Rentré en France, d'Aubant fut envoyé, en qualité de major d'un régiment, à l'île Bourbon où il mourut. Sa veuve revint, avec une fille née de leur mariage, à Paris où ces deux femmes menèrent une vie difficile et moururent à peu de distance l'une de l'autre, dans la plus grande misère. Cette étrange tradition ne nous a pas paru indigne d'être recueillie. Comme ces immortelles créations du roman et de la poésie, *Manon Lescaut*, *Attala*, la «princesse Charlotte» appartient de droit à la légende du Meschacébé.

XAVIER EYMA.

(La fin à la prochaine livraison.)

APPLICATION

DE

L'ÉLECTRICITÉ AUX SÉMAPHORES

SUR LES COTES DE FRANCE

On voit depuis un an, sur les falaises les plus arides et les rochers les plus escarpés de nos côtes de France, s'élever des maisonnettes blanches surmontées d'une tour, dont la toiture rouge, les murs badigeonnés et les persiennes vertes offrent, le plus souvent, un singulier contraste avec l'aspect sauvage des lieux qui les entourent. Ce sont les nouveaux sémaphores que l'état fait construire sur toute l'étendue de notre littoral. De Dunkerque à Bayonne, de Port-Vendres à Menton, leur nombre ne s'élève pas à moins de cent cinquante, et la solidité, on peut dire le luxe de leur installation, atteste l'importance des services que l'on espère d'eux.

Destinés à remplacer les anciennes vigies, ils ne sont plus forcés de correspondre entre eux. Chaque poste est seulement chargé d'explorer l'horizon. Quelqu'avancé qu'il soit sur le bord de la mer, au milieu des rochers, il peut, à chaque instant du jour et de la nuit, entrer en communication avec l'autorité chargée du littoral. Un fil télégraphique le relie au grand réseau des lignes électriques. Deux gardiens veillent à l'appareil. Cet appareil est un télégraphe à cadran, d'un usage facile, analogue à ceux que l'on emploie sur les chemins de fer.

La tour du sémaphore est surmontée d'un arbre vertical de 10 mètres de haut, muni de trois ailes mobiles qui servent à faire aux bâtiments qui passent des signaux que l'on distingue encore à

plus de six milles au large. Le navire y répond avec ses pavillons, et c'est ainsi qu'entre la terre et les marins en mer, se trouvent établies des communications nouvelles que l'électricité peut instantanément propager du rivage sur toute l'étendue de notre continent.

I

Dans de telles conditions, le sémaphore devient, en temps de guerre, un instrument directement lié à la surveillance et à la sûreté de notre littoral ; c'est dans ce but qu'il a été construit. Il complète du côté de la mer nos moyens de défense ; car, de quelque manière que l'on envisage cette grave question de l'armement des côtes, il est évident qu'il faut, avant tout, se mettre en mesure d'être immédiatement averti, sur n'importe quel point du rivage, de l'apparition d'un navire ennemi.

Mais là ne se borne pas le rôle du nouveau sémaphore. Ce n'est point seulement celui d'une vigie isolée, d'un guetteur avancé et perdu sur le bord de la mer. Tout en signalant le danger, le nouveau sémaphore doit encore concourir à le combattre. Il possède, en effet, l'avantage de pouvoir entrer en communication avec tout bâtiment français ou allié qui passe à sa portée. Dès lors, au nom de l'autorité militaire chargée de la défense, il peut transmettre à ce navire des ordres relatifs au succès de ses opérations ; il peut le guider dans sa route, l'éclairer sur la position des croiseurs, lui ordonner enfin d'attaquer ou de fuir un ennemi caché dans telle direction. Grâce au sémaphore, nos bâtiments de guerre et de commerce pourront avec confiance côtoyer le rivage sans être exposés, au détour d'un cap ou d'une pointe, au danger de tomber à l'improviste au milieu d'une division ennemie, cachée dans une des nombreuses criques dont notre littoral est garni. Si de telles surprises n'étaient point rares à l'époque des bâtiments à voiles, avec quelle facilité doivent-elles se renouveler aujourd'hui, avec le concours des flottes à vapeur !

Nous ne nous permettrons pas de toucher ici à l'exposition générale de n'importe quel système de défense. C'est une question délicate confiée à des mains habiles, et qui n'a rien à gagner à la publicité. Nous ne parlerons pas non plus des chances plus ou moins probables que peuvent offrir dans l'avenir les rencontres d'escadres ou les tentatives de débarquements opérés sur nos rivages. Désormais deux flottes ennemies ne peuvent se combattre qu'à la vapeur. Elles ne seront, par conséquent, plus à la merci du vent, et par suite se trouveront toujours, l'une à l'égard de l'autre, dans des

conditions relatives de marche forcément inégales. Dès lors, la plus rapide sera maîtresse du combat, et si elle le tente, ce ne sera qu'en masse et avec des forces toujours supérieures. Ce sera sur la mer l'application du fameux principe des masses, principe si généralement vrai dans toutes les choses de la guerre, et si triomphalement inauguré sur le continent par l'empereur Napoléon Ier. Quant aux chances de débarquement d'un corps d'armée sur notre territoire, nous croyons que nos lignes de chemin de fer sont les meilleures armes défensives que nous ayons pour les combattre.

Ce que nous pouvons admettre toutefois, sans rien préjuger de l'avenir, c'est que, avec les armes nouvelles dont dispose l'ennemi, ce sera à l'entrée même de nos rades et de nos ports que s'engageront les grandes luttes maritimes que nous sommes destinés, tôt ou tard, à soutenir. Or, dans ces parties de notre littoral, aux approches de nos villes et de nos arsenaux, pour répondre aux vaisseaux blindés, rendus invulnérables et armés de canons dont le boulet incendiaire franchit 6 kilomètres, nous n'avons que des canons rayés de 30 qui ne percent point les cuirasses, et des mortiers de 32 centimètres, dont le pointage exige une précision qu'il est impossible d'atteindre en tirant sur un but mobile animé d'une vitesse de plus de six lieues à l'heure. A de pareilles armes, on ne peut opposer que des armes égales : cuirasses contre cuirasses, batteries blindées contre batteries blindées. Sur nos côtes, les défenses fixes, les batteries, dites de position, semblent donc destinées à être soutenues; on pourrait peut-être dire remplacées, par les éléments mobiles de notre marine garde-côte. Ces éléments mobiles sont nos vaisseaux eux-mêmes rendus invulnérables, et groupés de distance en distance sur les points accessibles de notre littoral.

Dès lors, tout le monde comprend le secours que le sémaphore électrique peut apporter dans l'organisation de ce nouveau service. C'est un instrument précieux qui met entre les mains d'un seul homme, du ministre ou du chef de l'Etat, la clef de la défense. En lui donnant la possibilité de faire manœuvrer à son gré, avec toute confiance, les vaisseaux *garde-côtes* en vue de nos rivages, il permet de porter, sur les points menacés, des forts bardés de fer, des batteries blindées, citadelles flottantes destinées avant tout à couvrir les abords de nos villes et de nos arsenaux.

Le dernier mot n'est pas dit, nous le savons, sur l'invulnérabilité des bâtiments blindés. De ce qu'une plaque isolée résiste au choc d'un projectile, il n'est pas démontré que l'ensemble des plaques chevillées sur le flanc d'un navire présente la même résistance aux chocs multipliés d'une salve d'artillerie. Sous le coup d'une masse de fer lancée par un feu convergent, un vaisseau cuirassé doit subir

un ébranlement général, une dislocation dont l'expérience seule pourra nous rendre compte. C'est encore à l'expérience qu'il faut recourir pour nous éclairer sur quelques autres points. Ainsi, l'ancien boulet rond qui, en rencontrant la surface de la mer, ne peut s'y enfoncer que de son demi-diamètre pour ricocher ensuite dans le plan de sa trajectoire, cet ancien boulet, disons-nous, ne peut frapper le navire que dans la partie supérieure à la ligne de flottaison. Mais il n'en est plus de même du boulet ogival. Ce nouveau projectile, au contraire, qui pénètre profondément dans l'eau et qui se relève avec une force nouvelle à plus de cinquante mètres au delà de son point d'immersion, peut, par conséquent, atteindre la partie immergée des carènes et nous forcer à prolonger jusqu'à la quille la cuirasse de nos vaisseaux.

On le voit, il n'y a point encore lieu de désespérer de pouvoir faire suivre à la défense les progrès de l'attaque. Sans nous attacher à discuter ici les raisons plus ou moins plausibles que l'on fait valoir pour demander que certains de nos ports soient déplacés et reportés dans l'intérieur des terres, pour que Marseille, par exemple, se réfugie dans le Rhône et Toulon dans l'étang de Berre, nous nous contenterons de faire remarquer que la défense possède encore la ressource des obstacles fixes, barrages, jetées ou estacades, placés à l'entrée ou en avant de nos ports. Dans cet ordre d'idées, bien que l'expérience ne nous ait rien appris, nous croyons qu'il existe, pour se défendre, des moyens efficaces, élémentaires et pratiques, que l'on trouvera toujours sous la main au moment du danger.

Au point de vue de la défense et comme arme de guerre, le sémaphore devient donc un instrument indispensable. Mais, comme tous les instruments délicats, il exige, pour son installation et pour son entretien, des soins minutieux ; il exige surtout, de la part des guetteurs, des connaissances assez spéciales, et de la part de nos officiers de vaisseaux une certaine pratique du langage sémaphorique, fort élémentaire sans doute, mais que l'on n'improviserait pas en un jour, au moment du combat. La pratique est donc nécessaire. Or, il se trouve que cet instrument, construit uniquement pour les prévisions de la guerre, nous offre en temps de paix, pour le commerce et la navigation, des ressources fécondes et des applications imprévues.

II

N'est-il pas étonnant, en effet, qu'à notre époque nos grandes villes maritimes telles que Marseille ne connaissent les arrivages de

leurs navires que lorsque ces navires eux-mêmes se présentent devant l'entrée du port? Et cependant, quel que soit d'ailleurs le point d'où ils arrivent, ils sont, pour la plupart, en vue de nos côtes de France, déjà depuis plusieurs journées. Tout le monde comprend l'intérêt que l'homme d'affaires et l'industriel peuvent avoir à connaître la position et la distance d'un navire attendu. Des circonstances atmosphériques qui l'accompagnent se déduisent les chances probables de l'arrivée, et des probabilités de cette arrivée aux combinaisons financières et aux spéculations de la bourse il n'y a pas loin.

Les exemples ne manquent pas pour faire saisir notre pensée. Les navires qui nous apportent les blés de la mer Noire touchent généralement à Messine, à Gênes ou à Livourne, pour recevoir de leurs armateurs des instructions définitives. Jusqu'au dernier moment, en effet, la plus ou moins grande abondance de céréales sur le marché de Marseille peut modifier leur destination et les faire diriger vers l'Océan ou sur tout autre point de la Méditerranée. Mais cette nécessité d'aller chercher un ordre dans un port de relâche entraîne des lenteurs qui, en affaires, se traduisent par des pertes d'argent. Or, cette obligation cesse le jour où se trouveront échelonnés au cap Corse ou aux bouches de Bonifacio, à Villefranche ou au cap Camarat, des postes sémaphoriques qui permettront aux navires, sans sortir de leur route, d'échanger avec leurs armateurs les communications les plus minutieuses.

Ce que nous disons pour le commerce de la mer Noire et du Levant, s'applique avec une égale justesse à l'immense courant d'affaires que l'ouverture de l'isthme de Suez va faire affluer dans nos eaux, et dont les premiers symptômes de vie se font déjà si fortement sentir entre Marseille et Alexandrie.

Mais les avantages de ces communications sémaphoriques s'étendent encore, sur une plus large échelle, à la grande navigation de l'Océan. Sous ce rapport, nos côtes de France semblent privilégiées : tous les bâtiments, en effet, qui arrivent du large pour entrer dans la Manche, viennent reconnaître la terre la plus avancée et la plus sûre, nous voulons dire Ouessant. Or, ne l'oublions pas, ces navires ont déjà, pour la plupart, des traversées fort longues, et rendus à ce point, ils peuvent encore compter, par semaines et par mois, le temps qui les sépare de leur point d'arrivée. Mais en dehors des affaires, en dehors de l'intérêt commercial qu'un capitaine peut avoir à s'entretenir avec ses armateurs du Havre ou à s'annoncer à l'avance à ses correspondants de Londres, de la Haye ou de Paris, ici, disons-nous, s'élève une question d'intérêt privé qui tient aussi sa place. Toutes les personnes qui ont fait sur l'Océan de longues traversées devinent notre

idée ; elles comprendront cette soif de nouvelles, cet impérieux besoin de communiquer avec ses semblables, que l'on éprouve dès qu'on arrive en vue des premières terres d'Europe. Désormais, il suffira de se trouver dans le voisinage de nos côtes de France pour ne plus se sentir entièrement retranché du monde. Le marin n'aura plus seulement le phare éclatant et muet qui, pendant la nuit, le guide dans sa route. Pendant le jour, il trouvera encore, sur nos falaises les plus sauvages, des points où sa pensée, son esprit pourront, comme par un fil merveilleux, se relier à tous les autres points de la terre. Le vent contraire a beau souffler pour ralentir sa marche, la tempête peut gronder autour de son navire, la mer furieuse peut déferler tout le long du rivage : n'importe ! il n'est plus isolé de la terre, il n'est plus séparé des hommes tant qu'il apercevra ces nouveaux phares de la pensée, ces tours intelligentes qui, du haut des rochers, du milieu des écueils, pourront lui envoyer encore, à plus de six milles au large, les vœux de ses amis ou les dépêches de son gouvernement.

Et pourtant, quelque merveilleuse que semble une pareille idée, elle n'a plus rien d'impossible, elle n'appartient plus au domaine des rêves ; elle est élémentaire et d'un usage infiniment pratique. On la verra se réaliser demain sur les côtes de l'Océan comme elle fonctionne depuis un an dans la Méditerranée. Il y a plus d'un an, en effet, que le vice-amiral Bouët-Willaumez a inauguré lui-même, à Toulon, cet important service. Embarqué sur la frégate cuirassée *l'Invincible*, et distant environ de trois milles de terre, il envoyait, à l'aide des signaux faits par le bâtiment aux divers sémaphores du littoral, des dépêches adressées à Paris, au ministre de la marine. Les réponses arrivaient instantanément aux mêmes sémaphores qui les transmettaient au bâtiment en mer, avec la promptitude et la précision de l'électricité. Plus récemment, le général d'artillerie, marquis de Laplace, chargé d'inspecter la défense des côtes et embarqué sur l'aviso à vapeur *le Castor*, a pu, sans rencontrer d'obstacles, échanger des dépêches avec la plupart des postes électro-sémaphoriques placés sur sa route, depuis les îles d'Hyères jusqu'à Villefranche. Le même résultat a été obtenu dans l'inspection du général Tripier et dans le voyage que l'aumônier en chef de la flotte, M^gr^ Coquereau, a effectué dernièrement sur cette partie de notre littoral. Tous les jours, enfin, des communications de ce genre se trouvent naturellement et presque régulièrement établies, avec les divers bâtiments de guerre placés sous les ordres supérieurs du capitaine de vaisseau Pothuau, chargé de la surveillance spéciale de la pêche sur les côtes de la Méditerranée. Pour la marine militaire, la question semble donc résolue. D'ailleurs, le système des signaux adoptés est d'une si

grande simplicité, qu'au bout de quelques heures le dernier pilotin doit être en mesure de les comprendre et de les pratiquer. L'expérience d'une année vient de démontrer, dans le 5e arrondissement maritime, que les communications des bâtiments avec les sémaphores n'ont été faites, dans presque tous les cas, qu'à l'aide des signaux de grande distance. Ces signaux de grande distance ne dépendent plus de la couleur des pavillons hissés au haut des mâts, mais seulement de la forme de ces pavillons. Les formes adoptées sont les trois figures primitives de la géométrie : le carré, le triangle et le cercle, c'est-à-dire un pavillon ordinaire, une flamme et une boule. La combinaison de ces trois objets, pris deux à deux, donne les dix premiers chiffres, lesquels chiffres, hissés simultanément à la tête des mâts et considérés de l'avant à l'arrière, dans le même ordre qu'on les évaluerait sur le papier en les lisant de gauche à droite, composent une série de nombres qui peuvent s'élever aisément jusqu'aux dizaines de mille. C'est à dix mille, en effet, que s'arrête le dictionnaire en usage dans les armées navales, et dans lequel chaque nombre est placé à côté d'un mot correspondant. Le dictionnaire de la langue universelle réglementaire pour les bâtiments de commerce de toutes les nations est composé de la même manière.

Le sémaphore répond à ces signaux à l'aide de ses trois ailes mobiles, dont on n'a fait varier les positions autour de leur centre de rotation que de 45 en 45 degrés seulement. Chaque aile ne peut donc prendre que six positions différentes, auxquelles on a affecté la valeur des six premiers chiffres. Maintenant, si l'on considère l'aile supérieure comme représentant les centaines, la seconde les dizaines et la plus basse les unités, on arrive ainsi à faire exprimer au sémaphore une certaine quantité de nombres qui peuvent avoir chacun un sens particulier. Mais, comme on le voit, ces nombres sont peu considérables et très insuffisants pour les exigences d'une correspondance un peu variée. Aussi, on a fort heureusement tourné cette difficulté en décomposant les signaux en deux temps, ainsi que cela se pratiquait, avec un plein succès, dans l'ancien système de télégraphie aérienne. Le premier temps du signal donne la page et le deuxième la ligne. L'avantage qui en résulte n'est pas douteux, puisqu'il permet de conserver, pour les communications sémaphoriques, le même dictionnaire déjà employé sur les bâtiments de guerre et les bâtiments de commerce. Toutefois, quand on veut se servir de ce dictionnaire pour ce nouvel usage, il suffit de modifier légèrement leur pagination en y faisant disparaître les 7, les 8 et les 9, seuls chiffres que les ailes du sémaphore, comme on l'a déjà remarqué, sont incapables de reproduire. Dès lors, pour faire participer les bâtiments de toutes les nations aux bienfaits d'une pareille

invention, et pour répondre ainsi aux vœux déjà exprimés à ce sujet par quelques-unes de nos principales chambres de commerce, il ne faut plus qu'un décret autorisant l'administration des lignes télégraphiques à recevoir et à transmettre, sur leur vaste réseau, les dépêches privées *adressées de la mer* à nos postes sémaphoriques. Ce décret, nous le savons, doit être conçu sur de très larges bases. Les hommes intelligents placés, de nos jours, à la tête de l'administration comprennent, en dehors même de la question du progrès, combien peut être profitable, au simple point de vue financier, le concours qu'ils sont appelés à prêter au service de la marine.

L'organisation du personnel des postes sémaphoriques vient d'être l'objet d'une récente décision, fixant le mode de recrutement et les conditions d'admissibilité pour les emplois de guetteurs. Jusqu'à cette heure, ces fonctions de guetteurs, dans les postes de la Méditerranée, ont été remplies par les marins du service actif de la flotte. Parmi les timoniers de nos vaisseaux, on a pu, sans aucune peine, réunir un nombre suffisant de jeunes gens capables, également familiarisés aux signaux de la mer et à la manipulation du télégraphe électrique. Cet élément maritime et discipliné, toujours sous la main de l'autorité et ne pouvant, dans aucun cas, lui faire défaut, offre, pour les éventualités de la guerre, des garanties que l'on a moins de chance de rencontrer dans le recrutement des employés civils.

III

En ne considérant qu'au point de vue de la guerre et du commerce les nombreuses applications que peuvent offrir les sémaphores électriques, nous n'avons point épuisé le sujet. Les avantages que l'on peut en tirer pour la sécurité de la navigation ne sont ni moins sérieux ni moins immédiats. Grâce au télégraphe sémaphorique, le marin ne sort plus du port sans connaître l'état du vent et de la mer sur toute l'étendue de notre littoral. De ces données, il en déduit le temps qu'il fait au large ; aussi affiche-t-on, dans chacun de nos ports de commerce, le bulletin météorologique des ports qui l'environnent : Marseille le reçoit chaque jour de Nice et de Port-Vendres ; Bordeaux, de Bayonne et de Lorient ; le Havre connaît celui de Brest et de Calais.

Mais cet inappréciable bienfait, que nous devons, en France, à l'illustre directeur de notre Observatoire, ne doit plus se borner seulement au marin dans le port ; il doit se répandre au delà, et s'éten-

dre à tout navire en mer qui aperçoit encore la tour d'un sémaphore. Et, dans ce cas, l'intérêt de connaître le temps n'est pas moins important, car tout le monde sait que c'est précisément quand on est près des côtes que se rencontrent les circonstances les plus difficiles de la navigation. Que l'on ne croit pas qu'il faille grand effort d'imagination pour trouver des preuves à l'appui de ce que nous disons. Dans une seule des dernières années qui ont précédé l'installation du service météorologique dans nos ports, la statistique constatait 2,320 naufrages. Dans ces désastres maritimes, la part de la France est de 460, et l'Angleterre en compte 1,300. Mais, relativement au chiffre total de ces pertes, bien faible est le nombre des navires perdus en pleine mer. La plupart ont été surpris par le gros temps sur des rades foraines, dans des ports mal abrités ou dans des passages étroits ou dangereux. A l'entrée de la Manche ou de Gibraltar, à l'ouverture de nos terribles golfes de Lyon et de Gascogne, un capitaine payerait souvent de toute sa fortune la simple connaissance du temps qui règne à quelques lieues de là. Mais comment le savoir une fois hors du port? de quel côté faut-il interroger le ciel? Le baromètre change, et l'horizon est bien souvent trompeur. S'il est près de la côte, la tour d'un sémaphore peut être son augure. Du haut de la falaise ou d'un cap avancé, elle peut encore, d'un signe de ses ailes, lui envoyer un message rapide, qui lui permet de corriger sa route et sauver son navire[1]. On a beaucoup parlé de la célèbre tempête qui, en 1854, sous la forme d'une onde atmosphérique se déroulant de l'occident à l'orient, mit trois jours à se développer de l'Atlantique au fond de la mer Noire. En quelques heures, le télégraphe aurait pu signaler le danger aux flottes alliées. Dans cette circonstance, l'importance des intérêts en jeu a perpétué le souvenir de l'événement. Mais chaque année, et malheureusement plus d'une fois par an, nos côtes sont ravagées par ces terribles tourmentes qui marquent par des ruines la trace de leur passage. Cet hiver a été surtout fécond en semblables sinistres. Et puisque, dans l'observation des lois de la nature, les faits sont les meilleures preuves que l'on puisse invoquer, nous nous permettrons de citer ici un exemple récent.

Vers la fin de novembre dernier, dans la journée du 24, nous nous trouvions en mer, devant Marseille, sur l'aviso à vapeur *le Castor*,

[1] La tour, servant de base et de piédestal à l'appareil sémaphorique, a été adoptée dans tous les postes dont la construction était confiée à l'habile direction de M. Noël, inspecteur général des travaux hydrauliques dans la Méditerranée. Les marins ont déjà pu apprécier les avantages de ces tours, comme points de reconnaissance et comme guides, pour les aider à découvrir plus aisément de loin l'arbre et les ailes mobiles du sémaphore. Malgré ces avantages, ce genre de construction n'a point prévalu dans les postes de l'Océan, où l'on ne voit le mât s'élever que sur le toit de la maisonnette seulement.

chargé précisément d'une mission spéciale relative à l'organisation du service sémaphorique dans la Méditerranée. Le ciel n'avait rien d'inquiétant, la mer était à peine houleuse. De grands navires de commerce passaient en vue des îles, toutes voiles dehors, faisant route sans défiance vers le golfe de Lyon. A la même heure cependant, le sémaphore du cap Croizette aurait pu leur signaler déjà l'explosion, dans l'ouest, de la formidable tempête qui, dans la nuit du 24 au 25 novembre, bouleversa toute l'étendue de nos côtes, depuis l'Espagne jusqu'au golfe de Gênes. Dans le port du Frioul, où nous avions cherché un refuge, six bâtiments périrent broyés sur les rochers ; *le Castor* seul s'en tira par miracle. On se demandera peut-être pourquoi le sémaphore est resté immobile et muet lorsqu'il pouvait par avance signaler aux bâtiments en vue un aussi grand danger. Il le pouvait, car le fil électrique qui le met en communication avec nos ports de France le relie également à l'Espagne, aux Baléares, à la Corse et à l'Algérie. Or, puisque les tempêtes, abstraction faite de leur mouvement giratoire, n'ont qu'une marche lente et presque régulière, il en résulte que dès le moment qu'elles s'élèvent de l'Atlantique pour éclater à Cadix ou à Gibraltar, on peut les observer et les suivre avant qu'elles ne s'abattent sur nos rivages. Pour connaître leur direction et déterminer, sur une carte, les divers points de la courbe qu'elles parcourent, il suffit que les villes qui se trouvent sur leur passage puissent les signaler sans retard à un centre commun d'observations. Or, ce centre n'est-il pas tout naturellement Paris, Paris où, grâce à l'initiative de M. Leverrier, aboutissent déjà chaque jour les observations météorologiques de Pétersbourg et de Moscou, de Londres et de Madrid, de Vienne et de Berlin ?

Ces observations, faites à heure fixe, ont leur utilité, mais elles ne sont point encore suffisantes. Ce qu'il faut, c'est qu'à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, le directeur de notre Observatoire puisse être immédiatement informé du point de l'Europe où une tempête se manifeste : si c'est à Cadix, par exemple, comme nous l'avons déjà supposé, et si la tempête doit s'avancer vers l'est, il recevra successivement les bulletins de Malaga, Valence, Barcelonne. Dès ce moment, la marche qu'elle suit est à peu près certaine ; on peut en prévenir Marseille et l'Italie. Si la tempête, au contraire, doit se propager vers l'ouest, c'est Lisbonne, Oporto, le Ferrol qui enverront à Paris leur bulletin d'alarme. Il sera temps alors d'avertir du danger nos ports de l'Océan.

Certes, on ne niera pas que ce moyen de prédire le temps n'a rien de chimérique, et que les services qu'on peut en espérer sont très réalisables. M. Leverrier, dans le merveilleux système d'observations météorologiques qu'il est parvenu à organiser en Europe, ne s'est

point proposé d'autre but. Ce but est digne de ses efforts, digne de rehausser l'éclat d'un nom rendu déjà illustre. Nous sommes heureux de voir aujourd'hui les sémaphores électriques sur toute l'étendue de nos côtes, de Dunkerque à Bayonne, de Port-Vendres à Menton lui offrir un concours assuré pour la réalisation de cette œuvre féconde, qui intéresse au même degré la science et l'humanité.

Si nous nous sommes arrêté avec complaisance aux avantages que les sémaphores peuvent offrir, pendant la paix, au progrès de la météorologie et du commerce, ne perdons pas de vue cependant leur origine et leur destination : ce sont avant tout des instruments de guerre, créés par la marine pour les éventualités du combat. Ces éventualités, on semble trop souvent les oublier parmi nous ; on se plaît, de nos jours, à douter de la guerre. Hélas! que de cruels réveils ! que de sanglants démentis donnés à ces rêves prématurés de paix universelle ! La guerre est un fléau, une calamité ; soit ! mais elle est aussi une loi de Dieu, vieille comme le monde. Sachons donc la subir. Les peuples les plus guerriers sont-ils d'ailleurs plus barbares et moins civilisés? Nous ne le pensons pas. Ce que nous croyons au contraire, c'est que la science aujourd'hui doit nous aider à subir le plus dignement possible cette mystérieuse nécessité. Nous croyons que la guerre n'est pas plus incompatible avec le progrès qu'elle ne l'est avec la morale ; nous croyons enfin qu'elle ne doit pas cesser de recevoir de la science cette consécration que la religion elle-même ne lui a jamais refusée.

FÉLIX JULIEN

DES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

EN FRANCE

ET DU

PROJET DE LOI SUR LES SOCIÉTÉS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

« Que nous sommes loin du régime de Colbert et de celui de 1808 ! » disait, il y a deux ans, à la cour de cassation, M. l'avocat général Blanche, dans ce discours de rentrée que personne n'a oublié et dont le sujet était *la loi commerciale*. L'éminent magistrat signalait ainsi avec force la nécessité de faire suivre une réforme économique par une réforme juridique, et, en particulier, il indiquait un complément à nos lois sur la société en commandite. Ses vœux ont été dépassés ; il n'osait aller jusqu'à vouloir que l'anonymat fût libre, jusqu'à demander que cette institution descendît de la sphère des grandes entreprises d'intérêt public aux usages quotidiens de l'industrie et du commerce ; non que sa haute raison refusât de voir la logique de cette innovation, mais il craignait qu'une réforme aussi radicale n'effrayât « certains esprits. » C'est pourtant cette réforme dont le gouvernement a pris l'initiative dans le projet de loi sur les sociétés à responsabilité limitée, présenté au Corps législatif ; il propose, en effet, sous ce nom, de donner à tous la libre faculté de fonder, sans avoir besoin d'aucune permission de sa part, de véritables sociétés anonymes, dans lesquelles la responsabilité de chaque associé sera également limitée au capital par lui engagé.

D'ardentes discussions ont accueilli ce projet. Quels qu'en soient la vivacité et l'à-propos, il est un point de départ qu'admet le gouvernement et qu'on ne saurait trop mettre en relief. Selon lui, le commerce et l'industrie sont des carrières libres, où doit pouvoir se déployer l'activité elle-même ; or, cette liberté civile n'existe pas si le champ où elle s'exerce n'est point ouvert par la loi à l'activité de tous. L'arène fût-elle plus vaste, fût-elle illimitée, si des agents quelconques peuvent seuls lever les barrières, y entrer n'est plus un droit, c'est un privilége.

Ce principe de liberté justifie la possibilité, donnée à tous par le projet, de se servir de l'anonymat comme d'un instrument utile à l'exploitation de la propriété privée. Sera-t-il contesté? Par qui le sera-t-il? En vérité, nous sommes sans malice en disant que nous serions bien embarrassés de le dire, et, sans entrer ici dans l'examen des objections qu'on pourrait faire au nom de la liberté à la liberté même inaugurée par le projet, nous croyons qu'il est mieux de traiter seulement les questions d'utilité et de convenance qu'il soulève, les principales dans ce débat.

Elles se posent avec évidence. L'autorisation du gouvernement qui lui permettait de contrôler les statuts des sociétés anonymes, était une garantie. Le projet de loi remplace-t-il suffisamment, pour celles qu'il veut libres, cette garantie supprimée? Entoure-t-il de précautions suffisantes l'usage d'un instrument prétendu dangereux? Ces précautions sont-elles en harmonie avec l'ensemble de notre législation? Sont-elles faciles à prendre et ne seront-elles pas en quelques points des entraves inutiles? L'anonymat privé ou la société à responsabilité limitée, réglementée par la loi, sera-t-elle, aux mains des commerçants français, une machine d'un usage aussi facile que celui de combinaisons analogues dont les commerçants étrangers peuvent se servir pour nous faire concurrence sur notre propre marché !

Questions importantes, difficiles ! Leur solution dépend de l'étude de notre législation française sur le type général des sociétés, de l'histoire des résultats pratiques de ces sociétés, de l'espèce nouvelle de société qu'on veut tirer du type et de sa comparaison avec ce que les législations étrangères nous offrent de plus parfait. Ces faits élucidés, notre conclusion sera facile.

I. — DU TYPE FRANÇAIS DE LA SOCIÉTÉ

La société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun certaines valeurs, argent, tra-

vail, invention, clientèle, en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter. Elle est fondée sur un fait économique : plus les capitaux qu'on met en œuvre sont considérables, plus le produit est grand ; il n'est pas seulement proportionnel à leur masse, mais s'ils s'accroissent, il s'accroît lui-même dans une proportion plus rapide.

Souvent, la société reste un pur contrat. Dans ce qu'on appelle les associations en participation, dans la plupart des sociétés civiles, les parties n'ont jamais l'intention de lui donner un autre caractère. Le droit français, dans ses développements, a dépassé cette conception ; du contrat de société appliqué, mis en exercice, il a dégagé un être nouveau, un corps moral, comme disent les jurisconsultes, une personne distincte de la personne de chacun des associés. Il y a là un progrès important. A Rome, en effet, et même jusqu'à ces derniers temps, chez les Anglais, nos rivaux heureux en tant de choses, nos inférieurs peut-être en fait de libertés civiles, la législation s'était arrêtée à l'idée restreinte du contrat successif ; pour qu'une association pût jouir des avantages d'un corps moral, il fallait une loi particulière, un sénatus-consulte ou un bill. Ce privilége, au contraire, est le caractère universel de nos sociétés commerciales les plus nombreuses et les plus importantes, et, depuis longtemps, dans un langage usuel, le mot société exprime à la fois et le contrat et l'individu moral auquel une personnalité est reconnue. Cette personnalité est complète ; elle a un patrimoine propre, sa capacité d'agir et le droit distinct d'ester en justice.

Mais l'existence individuelle de la société n'étant que juridique, il faut un détenteur de son patrimoine, un dépositaire de sa capacité, un procureur chargé de la représenter en justice. En fait, les mêmes mandataires sont investis de cette triple mission ; on les nomme indifféremment gérants, administrateurs ou directeurs. Il peut y avoir unité ou pluralité. On peut même organiser un conseil d'administration ayant le gouvernement des affaires de la société, et constituer un directeur chargé du pouvoir exécutif.

Le patrimoine de la société se compose au moins de l'ensemble des apports, convertis ou non en matériel ou en marchandises ; il est le gage exclusif des créanciers sociaux ; les associés et leurs créanciers personnels n'y ont de droit que s'il n'est pas absorbé par le payement intégral de ces tiers qui ont traité avec le représentant de la société en vue de ce patrimoine.

La capacité de faire les opérations nécessaires à l'exploitation entreprise est confiée à des mandataires ; son étendue est déterminée légalement par la nature de cette exploitation, mais elle peut être diminuée par les statuts. Dans ces limites, les mandataires peuvent valablement obliger la société envers les tiers, des tiers envers la

société. C'est par leur intermédiaire que la personne morale acquiert, aliène, devient créancière ou débitrice.

Enfin, quant au droit d'ester en justice, la société a un domicile distinct, et dans toutes les procédures judiciaires, elle pourra agir soit comme demanderesse, soit comme défenderesse par son représentant, sans qu'il soit nécessaire de mettre en cause tous les associés. Lorsque la société reste un contrat pur, on ne peut échapper à la nécessité de faire figurer en nom dans tous les actes de procédure la totalité des associés. Plus leur nombre grandit, plus la difficulté devient extrême, les moyens détournés sont incertains, et, dans beaucoup de cas, il en résulte pour les associés une impossibilité d'agir en justice. La gravité de cet inconvénient est manifestée par les laborieux efforts qu'a faits la jurisprudence pour reconnaître à certaines collections d'individus dont la personnalité morale était contestée, le droit d'agir en justice par un représentant sans être obligé de faire figurer chacune des personnes en nombre considérable qu'unissait le contrat. Ce motif principal, en 1846, a réduit les Anglais à demander au Parlement une loi qui donnât un moyen d'*incorporer* leurs sociétés pour qu'elles pussent agir en procédure comme de simples particuliers.

Ainsi, la société française est devenue un instrument d'une extrême simplicité. Pour atteindre, en dehors de la personnalité, tous les avantages que ce caractère lui confère dans ses transactions avec le public, il faudrait multiplier les contrats et les actes de toute nature, gage, hypothèque, mandat ; il faudrait que chaque associé consentît ou prît part individuellement à la plupart des opérations. A ces expédients longs, coûteux, difficiles, incertains, combien n'est pas supérieure la constitution si simple de nos sociétés commerciales ! Elles ont l'allure aisée, rapide et souple de la personne ordinaire, avec l'avantage d'une masse plus puissante et d'une force plus grande : c'est la supériorité de la bande sur l'individu et du régiment sur la bande.

Toutefois, il importe de comprendre que si l'association comme institution économique est un fait complétement libre et du domaine de la volonté individuelle, la société, comme personnalité juridique, et avec les avantages qui découlent de ce caractère, est une création de la loi. Les personnes morales n'ont pas d'existence réelle, la loi seule peut les formuler, leur donner l'être et la vie. Comment concevoir que des particuliers puissent créer juridiquement, si la loi ne le leur permet, ces êtres fictifs et les produire tout à coup devant les tribunaux avec les éléments plus ou moins étendus de patrimoine et de capacité dont les a doués leur imagination fertile? Nous ne discutons pas sur l'étendue métaphysique du pouvoir du législateur,

nous constatons des faits; il ne s'agit pas ici d'ôter des droits à un être réel, il s'agit de créer un être pour lui donner des droits. Quand une loi prohibe, on peut en contester le principe au nom de la liberté; quand une loi institue, on peut seulement la discuter au point de vue de l'utilité. Ce principe était nécessaire à poser pour établir la légitimité des restrictions que le législateur a cru devoir mettre jusqu'ici à la formation des sociétés, de celles qu'il laisse subsister et dont nous n'abordons l'examen qu'au point de vue de la convenance et non sous celui de la justice.

Sur le type de la société commerciale tel que nous l'avons constaté dans nos lois françaises, se sont greffées trois espèces, trois formes; elles sont des applications distinctes du même principe ou plutôt des développements successifs de l'idée primitive : la personnalité de la société. Aux avantages généraux par nous exposés, elles joignent des avantages particuliers, tirés de leur constitution même et qui font de chacune d'elles un instrument différent, qui a son utilité propre.

La première est la société en nom collectif. C'est une personne morale; les tiers ont donc déjà la garantie de l'actif social; mais de plus, chacun des associés est obligé personnel, solidaire, d'une façon illimitée et par corps dans toutes les dettes sociales. Une pareille combinaison présente peu de dangers, aussi son institution n'avait pas besoin d'être entourée de beaucoup de précautions : un acte écrit pour soustraire ces conventions aux incertitudes du témoignage, avec publication restreinte par voie d'affiche temporaire au greffe et d'insertion dans les journaux, de la raison sociale, des noms des associés, des noms des gérants et de l'époque à laquelle la société commence et devra finir, rien de plus; le strict nécessaire pour apprendre au public qu'un être nouveau est né, comment il s'appelle, comment il signe, par l'intermédiaire de qui on traite avec lui, quelles personnes enfin ont la lourde responsabilité que nous avons indiquée. En fait, la société en nom collectif a un corps moral, mais réduit à sa plus simple expression; les tiers contractent avec elle moins en vue de la garantie de son patrimoine distinct, que confiants dans l'engagement illimité de chaque associé. Ce qui prouve combien peu s'effacent les personnes des associés, comment tout le crédit vient d'eux, de l'idée que l'on se fait de leur habileté, de leur travail, de leur moralité même, c'est que la loi ne les oblige pas à publier le montant de leurs apports, élément principal cependant de la personne morale. La société en nom collectif n'est pas pour cela un instrument inférieur aux autres sociétés; c'est un instrument différent, dont l'usage fécond est et sera toujours possible entre un petit nombre d'invidus qui se connaissent et se choisissent.

Ainsi, dans la société en nom collectif, la personnalité morale apparaît, mais au dernier plan ; dans la société anonyme, c'est l'extrême opposé, les associés disparaissent ; il n'y a plus d'autre personne que celle de la société, d'autre patrimoine que le sien, d'autre crédit que celui venant de son capital, de l'utilité de son objet, de sa bonne constitution. C'est une véritable société à responsabilité limitée, chacun des associés n'engage qu'un capital fixe et il ne peut être poursuivi pour une somme supérieure à cet apport promis ou versé. L'action, car tel est le nom de la part qu'il a dans la société, étant éminemment cessible, l'associé peut, en la transmettant, se décharger de la responsabilité déjà si légère qui pèse sur lui. La responsabilité, dans l'anonymat, est donc à la fois limitée et quant au capital risqué et quant à la durée des riques.

Personne, en 1807, n'a songé à contester la légitimité de la limitation des risques de chaque associé à son apport. Ses créanciers, en effet, n'ont pas à se plaindre de leur gage restreint ; ils traitent avec le représentant de la société, qui, d'après les principes généraux du mandat, n'a mission d'obliger les associés que jusqu'à concurrence de leurs apports, c'est-à-dire du capital social. Rien de plus juste donc que la limitation du gage, si une éclatante publicité avertit constamment les tiers de l'étendue de ce mandat : de là les conditions prescrites par la loi, l'authenticité de l'acte de formation et sa publication intégrale ; il y a d'ailleurs une pratique quotidienne qui avertit sans cesse, « quand on voit, dit très bien une circulaire ministérielle de 1819, une entreprise sous le titre d'*administration* ou autre semblable, dont le gérant ne signe pas un *tel et compagnie*, mais se qualifie *directeur*, par cela seul, l'entreprise se donne pour *une société anonyme*, » par conséquent pour une société à responsabilité limitée.

La limitation des risques, quant à leur durée, avait paru réclamer de plus énergiques précautions. Le danger était d'autant plus grand, que la transmission de sa part sociale était facile à l'associé. On entrait à la légère dans des entreprises sans base sérieuse, sûr d'en sortir, même avec un bénéfice acquis au moyen de réclames déshonnêtes. Le nombre des victimes et des dupes qu'une pareille combinaison rendait possible pouvait, à un moment donné, ébranler le crédit public; les rédacteurs du Code, effrayés d'un instrument dont la puissance même pouvait être féconde en désastres ont cru devoir exiger, comme condition de la formation des sociétés anonymes, l'autorisation préalable du gouvernement.

Entre la société en nom collectif et l'anonymat autorisé se place une troisième forme : la commandite ; elle offre une combinaison de la responsabilité personnelle illimitée imposée aux associés en nom,

et de la responsabilité réelle et limitée pour les associés bailleurs de fonds, les commanditaires. Les rédacteurs du Code de commerce avaient autorisé les sociétés en commandite à diviser leur capital en actions, comme la société anonyme, en sorte qu'ils avaient de fait institué deux espèces de commandite : l'une par intérêt, l'autre par actions. L'intérêt est une part d'associé dont le caractère est d'être personnelle et incessible. En principe donc, la commandite par intérêt est une association de personnes, son existence est précaire comme celle de la société en nom collectif; elle est encore tellement échafaudée sur la personne des associés, que l'un d'eux, commandité ou commanditaire, venant à disparaître par mort ou incapacité survenues, la société est dissoute. L'action est également une part d'associé, mais éminemment cessible; aussi donne-t-elle à la commandite une nature et une utilité toutes spéciales. Les propriétaires d'actions changent et se succèdent, mais le capital reste et la personne morale demeure. La stabilité est encore plus grande si on est convenu qu'au cas de mort de l'un des associés en nom, la société continuera d'exister. De cette différence qui la distingue de la commandite par intérêt, la commandite par actions tire un avantage de fait qui l'a rend propre aux grandes entreprises : elle offre aux capitalistes la double limitation des risques qu'ils recherchent dans l'anonymat, et de plus elle les sollicite tous, même les plus minces, car l'action, comme l'a dit plaisamment un économiste, se fait si petite qu'elle pénètre dans toutes les poches.

Ainsi, la commandite par intérêt, par l'importance qu'elle donne aux personnes, par sa durée moins stable, se rapproche de la société en nom collectif, mais elle a sur elle ce grand avantage de permettre à des personnes étrangères au commerce et à l'industrie d'y placer leurs fonds. Le développement régulier et sans trouble de cette combinaison nous montrera qu'elle présente une utilité constante. Quant à la commandite par actions, elle se rapproche juridiquement de l'anonymat autorisé, mais elle a l'avantage d'être libre, seulement son histoire n'est pas aussi simple que celle de sa sœur.

Quoi qu'il en soit, la commandite par actions n'existant guère en 1807, et aucun des dangers qu'il avait tant redoutés dans les sociétés anonymes n'étant ni connu, ni prévu, le législateur de 1807 ne songea à prendre des précautions qu'en faveur des créanciers, des tiers qui contracteraient avec la société. Il exigea, pour la formation de la société en commandite, l'accomplissement des mêmes conditions que pour la société en nom collectif, mais il édicta de plus deux dispositions nouvelles. Le fait pour l'associé ou les associés en nom d'avoir recours à des commanditaires, prouve qu'ils n'ont pas les capitaux suffisants pour les opérations par eux entreprises, sans

quoi ils n'auraient pas recours à des bailleurs de fonds qui, sans travail et à cause des risques qu'ils courent, prélèveront les plus beaux bénéfices. L'associé en nom se présente donc aux tiers avec une signature, une raison sociale qui leur annonce un gage meilleur que sa solvabilité insuffisante; il leur demande un crédit plus grand que celui qu'on accorderait sur la seule garantie de sa responsabilité illimitée; il offre en un mot la garantie d'un capital souvent considérable, dont les commanditaires lui apportent le secours. Le patrimoine social est alors un élément de la société aussi important que la responsabilité personnelle aux yeux des créanciers, de là la nécessité d'en publier le montant dans l'extrait qui sera affiché au greffe et inséré dans les journaux.

La seconde précaution prise par le code est une défense absolue faite aux commanditaires de faire aucun acte de gestion, ni même d'être employés dans les affaires de la société. Il est à craindre que les commanditaires ne soient des spéculateurs masquant leur personnalité derrière un homme de paille, se livrant sous ce couvert à toutes sortes d'entreprises hasardées, et, en cas d'insuccès, abandonnant aux créanciers sociaux ce qui reste du capital restreint exposé par eux, et un gérant associé en nom, insolvable. Le Code de commerce a sanctionné cette défense par une pénalité dont la rigueur allait presque jusqu'à l'injustice; un seul acte de gestion entraînait pour le commanditaire imprudent la responsabilité illimitée des associés en nom, non-seulement quant aux conséquences de cet acte, mais pour tous les engagements de la société. La cour de cassation avait en vain essayé d'adoucir cette rigueur; un projet de loi est encore présenté au Corps législatif; il a pour but de n'infliger au commanditaire la responsabilité illimitée que pour les conséquences de l'acte dans lequel, en traitant avec les tiers, il leur a fait croire à son engagement personnel. Il ne sera assimilé à un associé en nom que si, par la fréquence de ses actes d'immixtion, il se présente aux créanciers comme ayant abdiqué sa qualité de commanditaire; ce sera une question de fait laissée à l'appréciation des tribunaux.

En 1856, on prit en faveur des actionnaires les précautions que le rédacteur du Code de commerce avait négligées. Nous ne les expliquerons pas en détail, parce que la plupart d'entre elles sont reproduites dans le projet de loi. Tantôt elles ont trait aux conditions de formation de la société : la souscription de la totalité des actions et le versement d'un quart, la déclaration faite devant notaire par le gérant de l'accomplissement de cette double condition, certaines règles concernant la forme d'émission et la négociation des actions, et enfin l'estimation, par l'assemblée générale des actionnaires, de la valeur des apports qui ne sont pas faits en nature; tantôt ces

précautions ont trait au fonctionnement de la société : la distinction entre l'associé en nom et le commanditaire est conservée, mais un conseil de surveillance, composé au moins de cinq actionnaires, est nommé par l'assemblée générale et doit contrôler les actes du gérant. Des pénalités sévères sont la garantie de l'exécution de ces dispositions préventives, et elles ont paru suffisantes au législateur de 1856 pour ne pas soumettre les commandites par actions à l'autorisation du gouvernement, qu'on lui demandait d'exiger.

La loi de 1856 avait ainsi pour but de compléter le système français des sociétés commerciales. On peut résumer les conditions juridiques de ce système en disant que, dans les diverses espèces, on voit la responsabilité personnelle et la garantie réelle suivre un développement en sens inverse. La responsabilité personnelle et illimitée reste le principal élément du crédit dont jouit la société en nom collectif; il est encore important dans la commandite par intérêt ; il s'efface dans la commandite par actions et il disparaît dans l'anonymat. Le crédit réel est tout dans l'anonymat, reste principal dans la commandite par actions, diminue dans la commandite par intérêt ; relativement il n'est presque plus rien dans les sociétés en nom collectif.

Enfin, nous voyons qu'en réalité la société anonyme autorisée est une pure société à responsabilité limitée ; qu'en partant de la société en nom collectif et en passant par des gradations nettes en droit, infiniment nuancées en fait, on arrive à cet anonymat comme à la dernière expression, à la forme la plus complète du type français de la société. C'est une pure personne morale. Avons-nous besoin d'ajouter que l'autorisation du gouvernement n'est pas de son essence; c'est une convenance, non une nécessité de justice. Reste à savoir si l'utilité que cette autorisation implique peut être remplacée par d'autres précautions.

II. — HISTOIRE DES SOCIÉTÉS DEPUIS 1807

Après avoir étudié la loi morte dans ses textes, voyons les mœurs vivantes et les sociétés se développant dans leur cercle légal. La science économique a constaté l'excellence de l'association comme instrument de production ; la législation positive a réglementé son exercice, après l'avoir reconnue, définie et précisée. Quelles ont été les conséquences de la mise en pratique des sociétés en nom collectif, en commandite ou anonymes créées par elles ? Quelle est l'histoire de ces personnes morales sortant d'un type commun, il est vrai, mais si différentes et par leur utilité et par les garanties qu'elles offrent au public ?

Nous laissons de côté le passé des sociétés avant la codification de

nos lois. Sans doute les sociétés anonymes et les commandites existaient déjà, mais leur nature juridique était incertaine ; aucune statistique n'existe, et d'ailleurs le régime économique est si différent du nôtre, qu'on ne pourrait guère tirer de renseignements de faits mieux connus. Le Code de commerce précisa mieux, nous l'avons montré, le type général, et dégagea de ce tronc commun trois espèces bien déterminées de sociétés. Mais à peine l'industrie fut-elle délivrée des entraves dont l'entourèrent tour à tour les troubles de la Révolution et les guerres de l'Empire, qu'on put voir combien le passé et le système économique présent avaient peu éclairé la législation de 1807 sur les destinées des sociétés. L'une de ses formes, la commandite par actions, permise comme par distraction et sans aucune précaution particulière, prit un essor inattendu. La pratique y voyait l'avantage de la double limitation des risques et quant à l'étendue et quant à la durée des risques. C'était un attrait puissant pour les capitalistes ; ils en exagérèrent même les avantages, et, dans des entreprises sans consistance, on voyait des commanditaires tout-puissants diriger des gérants leurs créatures, et déguiser ainsi de véritables sociétés anonymes sous l'apparence de commandite. Des catastrophes éclatèrent en proportion du nombre toujours croissant de ces sociétés. Le gouvernement s'en effraya, et, en 1838, un projet de loi fut présenté aux Chambres, qui supprimait la commandite par actions. Il ne passa pas. Malgré cette crise, les sociétés en commandite continuèrent de se développer, et on ne peut s'expliquer ce progrès que parce que le besoin pour l'industrie et le commerce d'une société à responsabilité limitée se faisait de plus en plus sentir, et parce que l'anonymat autorisé était seulement praticable pour de les grandes entreprises.

Toutes ces assertions doivent être prouvées par les faits ; nous devons les constater, les critiquer, les interroger ; dans ce dialogue qu'engage ainsi l'esprit avec l'histoire, nous trouverons la réponse à diverses questions dont la solution est nécessaire pour juger de l'utilité de la nouvelle loi. La statistique officielle est ici d'un grand secours. Après 1838, l'attention du gouvernement avait été appelée sur le nombre des diverses sociétés commerciales ; chaque année, le ministre de la justice adresse au chef du gouvernement un rapport sur l'administration de la justice commerciale et civile en France. A l'appui de ce rapport, et pour en devenir les éléments, sont dressés les tableaux du compte rendu officiel depuis 1840 ; il s'en trouve un distinct, qui constate le nombre et la nature des actes de société déposés dans les greffes des tribunaux. Nous avons relevé ces chiffres avec soin, et nous en avons fait un tableau comparatif, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

Mais disons d'abord pourquoi nous avons pris pour point de départ le nombre des sociétés plutôt que le chiffre des capitaux engagés. Nous n'avons, en effet, aucun moyen de connaître exactement le montant du capital des sociétés en nom collectif; dans les sociétés en commandite, quelles qu'elles soient, le chiffre déclaré n'est pas toujours vrai, et, avant la loi de 1856, on n'avait sur ce point, pour les commandites par actions, aucun moyen de contrôle. On n'aurait donc un peu de certitude que pour le capital des sociétés anonymes. Au contraire, la statistique officielle nous donne chaque année le nombre et les espèces des sociétés; or, dans notre travail, qui a pour but non pas de rechercher si la société à responsabilité limitée ou illimitée est légitime, mais si elle est, dans ses diverses espèces, un instrument voulu et recherché par le public commercial, il est nécessaire de constater la fréquence ou la rareté de son emploi. Peu nous importe donc de savoir quelle force la quantité de capitaux engagés donne à l'instrument, ce qu'il nous faut, c'est connaître combien de mains éprouvent le besoin de s'en servir. La statistique va nous le dire.

		EN COMMANDITE				
ANNÉES.	EN NOM collectif.	par intérêt.	par actions nominatives.	par actions au porteur.	ANONYMES.	TOTAL.
1841..	1,718	418	55	34	22	2,247
1842..	1,825	335	49	74	25	2,308
1843..	1,902	324	59	92	18	2,395
1844..	1,889	336	49	65	28	2,367
1845..	2,080	420	197	32	29	2,758
1846..	1,989	459	235	41	23	2,747
1847..	1,952	408	213	26	14	2,613
1848..	1,061	289	90	57	14	1,511
1849..	1,463	394	60	122	20	1,959
1850..	1,772	390	97	160	10	2,429
1851..	1,700	412	78	88	9	2,287
1852..	2,154	452	70	130	21	2,827
1853..	2,586	544	118	266	25	3,539
1854..	2,453	334	106	199	36	3,328
1855..	2,816	489	110	217	18	3,670
1856..	3,063	616	123	340	17	4,159
1857..	3,107	635	122	95	6	3,965
1858..	2,996	560	54	87	13	3,710
1859..	2,932	544	53	73	12	3,614
1860..	3,002	598	82	31	14	3,727
	44,460	8,857	1,960	2,229	374	57,880

Nous avons dans ce tableau des faits de vingt années ; avant d'examiner ce qu'ils nous disent, il faut se prémunir contre quelques causes d'erreur.

D'abord, il faut voir la marche constante et générale et ne pas s'occuper d'un arrêt apparent, si dans un nombre relativement considérable d'années, il y a un mouvement caractérisé dans un sens déterminé et dont on ne puisse contester la régularité. Il faut ensuite mettre de côté quatre années d'agitations politiques, de 1848 à 1851, leur influence sur la prospérité commerciale ou industrielle ne peut être niée ; elles nous servent même de moyen de prouver la constance des mœurs qui impriment aux associations un mouvement toujours croissant. En effet, on peut voir que le progrès, troublé ou arrêté d'une manière frappante pendant ces quatres années, reprend sa marche régulière au point où il l'avait laissée quand elles l'ont interrompue.

Dans le progrès général, on constate le développement parallèle de la société en nom collectif et de la commandite par intérêt : elles suffisent aux besoins ordinaires du commerce et de l'industrie, leur essor est sans éclat, leur histoire sans catastrophe, et, dans l'espace de vingt ans, on voit leur moyenne presque doubler.

Quant aux sociétés anonymes et en commandite par actions, il faut considérer deux périodes : avant et après la loi de 1856. Dans la première période, le nombre des commandites par actions augmente chaque année ; la moyenne, qui paraît d'abord être d'un peu plus de 100, arrive, en 1856, à quadrupler presque. Dans la seconde période, elle tombe subitement, et la moyenne tend à devenir inférieure à celle de 1840. Si on veut demander plus aux nombres et distinguer parmi les commandites celles dont les actions sont nominatives de celles où elles sont au porteur, on remarque que, jusqu'en 1848, les premières augmentaient au point que leur moyenne actuelle paraît être de plus de 200 dans cette année, tandis que le nombre des autres paraît être, cette même année, de 26 seulement. Après 1848, un mouvement en sens inverse se produit et on peut le suivre dès ces années de crise commerciale : la moyenne annuelle des commandites par actions au porteur grandit sans cesse ; en 1856, elle était arrivée à être presque le triple des autres commandites. Que faut-il conclure de ce fait en faveur de l'un ou de l'autre système d'actions ? Les actions nominatives offrent-elles moins de prise à la fraude, et le public de 1838 les préférait-il d'abord ? puis après 1848 la fièvre du jeu donna-t-elle l'avantage aux actions au porteur ? Quoi qu'il en soit, nous rappelons dès à présent qu'en Angleterre, le système des actions nominatives est seul adopté.

Quant aux sociétés anonymes avant 1856, leur moyenne annuelle

ne varie guère ; après 1856, elle éprouve une baisse sensible. Ainsi, l'institution des sociétés, dans son ensemble, suit un progrès constant, et d'abord les commandites par actions se développent plus que toutes les autres. N'y a-t-il pas là preuve éclatante de la préférence donnée par les mœurs aux sociétés à responsabilité limitée? La commandite par actions et l'anonymat autorisé étaient les seules associations où le capitaliste pouvait à la fois limiter ses risques, et, l'entreprise fondée, porter facilement son capital dans une autre partie du champ industriel. La préférence appartenait aux commandites, et on peut affirmer qu'en effet l'anonymat autorisé était insuffisant. Dans les vingt années que nous avons prises, 375 sociétés anonymes ont été fondées ; il y a eu dans le même espace de temps 4,238 commandites par actions. Ce nombre de 375 lui-même doit-être réduit. La plupart des sociétés anonymes, publiées au *Bulletin des lois*, sont des sociétés civiles ; si on prend celles qui sont commerciales, on trouve que leur emploi est loin d'être général : les objets qu'elles poursuivent, s'ils rentrent dans le commerce et l'industrie, sont limités et restreints, ainsi les assurances à prime, l'exploitation d'un pont, l'éclairage d'une ville, les transports maritimes et surtout les transports terrestres. Si on examine plus au fond, on voit que, quelle que soit la loi, pour beaucoup de ces entreprises l'autorisation du gouvernement est nécessaire par la force même des choses : par exemple, l'exploitation des ponts, de l'éclairage, des chemins de fer, constitue des monopoles et ne peut avoir lieu sans une concession que l'Etat sera toujours libre d'accorder aux sociétés dont les statuts lui offriront le plus de garanties, qu'elles soient en commandite ou anonymes. En somme, dans ces 375 sociétés anonymes, il n'y en a guère que 25 ou 30 dont les objets n'aient pas de rapport direct avec l'intérêt public et soient la pure exploitation de la propriété privée.

Allons plus loin. Nous avons consulté le *Bulletin des lois* et recherché l'objet des sociétés anonymes. Or, de 1824 à 1833, c'est-à-dire pendant la période où la légalité de la commandite par actions était encore attaquée, et où par conséquent on la pratiquait peu, sur 98 sociétés anonymes il y en avait 32 consacrées au commerce et à l'industrie ; dans la période décennale suivante, sur 182 sociétés autorisées il n'y en a plus que 26 consacrées à ces deux branches ; et le chiffre va toujours baissant à chaque période. On s'explique ces faits, parce que la commandite par actions entrait de plus en plus dans la pratique.

D'un autre côté, les progrès économiques contribuaient aussi à augmenter le nombre des commandites, voilà pourquoi il était devenu considérable en 1856. Seules, elles répondaient à tous les besoins, car elles offraient aux capitalistes qui voulaient se lancer dans

les entreprises commerciales et industrielles un instrument d'un usage plus facile et non moins fécond cependant que l'anonymat autorisé. Leur utilité est si évidente qu'aucune déception ne décourage le public. On s'est plu dans ces derniers temps à exagérer les désastres et les fraudes auxquels la commandite par actions donnait lieu ; plus il y a de vérité dans de pareilles assertions, plus a dû être grande la défaveur jetée sur le système ; mais aussi son utilité est d'autant mieux prouvée qu'il aura résisté à de si forts et a de si bons motifs de l'abandonner. La loi de 1856 est à peine mise à exécution qu'une diminution considérable dans le nombre des commandites par actions a lieu, et que, par nous ne savons quel contre-coup, la moyenne des sociétés anonymes autorisées baisse aussi. C'est là un fait considérable. Personne ne met en doute qu'il faille l'attribuer à la loi ; mais ce qu'il importe de connaître, c'est le sens et la portée de ce fait, et par quelles causes la loi nouvelle a pu le produire. Cette double connaissance est nécessaire pour bien juger si les réclamations qui demandent la réforme de la loi devaient l'emporter sur celles qui demandent l'introduction d'une autre société nouvelle et complémentaire.

D'abord la persistance des mœurs à se servir de la société par actions, c'est-à-dire à responsabilité limitée, ne peut être niée ; elle est démontrée par la statistique que nous avons mise sous les yeux de nos lecteurs, et elle résulte surtout de ses données comparées. Jusqu'en 1856, le nombre des associations libres, de toute espèce, suit un progrès régulier et constant. Ce progrès est beaucoup plus rapide dans les commandites par actions, mais il n'est ni excessif ni fiévreux ; car si on admet, comme le fait aujourd'hui le gouvernement, que le commerce et l'industrie ont besoin avant tout de liberté, on comprendra que les capitalistes, ne pouvant se servir facilement de l'anonymat, aient recouru à la commandite par actions, qui leur offrait les avantages de la limitation avec la liberté en plus.

Mais en supposant, à la rigueur, que le développement de la commandite ait été excessif, au moins accordera-t-on qu'en dehors de toute idée de jeu il eût suivi la progression des autres sociétés libres. Or, ce progrès général pour toutes les associations libres, jusqu'en 1856, est non-seulement arrêté avec l'apparition de la loi pour les commandites par actions, mais tandis que les autres sociétés libres continuent d'augmenter chaque année, le nombre des commandites par actions diminue au point de devenir inférieur à ce qu'il était vingt ans auparavant.

Est-il nécessaire d'ajouter que le législateur de 1856 n'avait nullement l'intention de restreindre l'usage des commandites par actions dans lesquelles le besoin de la limitation des risques trouve satis-

faction, mais voulait seulement rendre cet usage moins dangereux? Aussi les hommes les plus compétents déclarent-ils qu'il faut mettre fin au malaise produit par la loi de 1856, et l'un d'eux, M. Denière, président du tribunal de commerce de la Seine, disait avec autorité : « On ne saurait oublier que, dans l'état de division de nos fortunes, chacun de nous est voué à de constants efforts ; que tous prennent plus ou moins directement part au commerce ; qu'il importe d'assurer le prix de ces luttes laborieuses, et que, parmi les voies à ouvrir à l'activité nationale, se place au premier rang une loi qui devienne un encouragement à la formation des sociétés, seules puissances capables de faire face aux promesses de l'avenir. » Et M. Denière aurait pu ajouter qu'il y avait urgence à mettre aux mains des commerçants français une arme nécessaire pour lutter avec avantage contre leurs rivaux étrangers, qui pouvaient plus facilement grouper les capitaux dans des sociétés plus larges.

Comment la loi de 1856 a-t-elle pu, sans que ce fût son but, arrêter ainsi le progrès désiré des sociétés par actions? Est-ce par sa sévérité? est-ce par des précautions exigées? Mais tous ces moyens préventifs ou répressifs pour empêcher la fraude étaient voulus et demandés par la pratique, par les commerçants aussi bien que par les magistrats ; ces derniers, chargés d'appliquer le Code de commerce, avaient pu voir les lacunes en cette matière et les abus qui en résultaient. La vérité, c'est que le législateur ne pouvait atteindre son but, la disparition de ces abus, sans surexciter, pour ainsi dire, le développement d'un principe qui était le plus grand obstacle à la marche des commandites par actions.

L'insuffisance du Code de commerce, en effet, était plutôt relative aux actionnaires qu'aux créanciers. Ceux-ci avaient la publicité pour les avertir, et, pour gage, la double garantie d'un capital déterminé et de la responsabilité illimitée de l'associé en nom. Ce dernier, gérant de la société, ne tentait le hasard que dans les limites de l'actif social, il s'arrêtait devant la faillite qui eût fait rejaillir sur lui seul le plus fort du désastre. Aussi, en fait, les sociétés en commandite par actions, quand le gérant est habile, vont souvent jusqu'à la liquidation, rarement jusqu'à la faillite. Les victimes d'une faillite sont les créanciers, celles d'une liquidation sont les actionnaires. C'étaient donc les actionnaires que la loi de 1856 devait protéger, et non-seulement les premiers souscripteurs, mais encore et surtout peut-être les actionnaires successifs qui les remplaçaient. Comment s'y prit-elle? Le danger dont nous parlons en ce moment venait de l'omnipotence du gérant, mandataire irrévocable parce qu'il était associé en nom et toujours disposé à risquer les fonds des actionnaires jusqu'à la liquidation forcée. La loi crut pouvoir arrêter ces abus de

pouvoir par une surveillance plus grande des commanditaires; cette surveillance, qui est un droit pour eux, ne leur est facile que si leur nombre est restreint, comme dans la commandite par intérêts; mais dans les autres commandites, la surveillance morcelée par la division en actions est impossible. La loi de 1856 cherche à la relever de son impuissance en la condensant, pour ainsi dire, dans un conseil spécial. Cette institution d'un conseil de surveillance placé auprès du gérant pour « vérifier les livres, la caisse, le portefeuille, » devait faire apparaître ou plutôt exagérer un antagonisme qui existait en germe. Surveiller avec plus de soin le gérant, c'était exalter en lui le sentiment de la responsabilité; dans un certain sens, ce n'est pas un mal, mais ici on ne tarda pas à voir qu'il y avait de graves inconvénients. Un homme mesure volontiers sa liberté d'action à sa responsabilité : étendre l'une c'est étendre l'autre. Le conseil de surveillance devait incessamment se tenir au courant des affaires de la société et des actes du gérant; il ne pouvait rien empêcher, rien autoriser; mais il devait souvent menacer, et la sévérité de certaines sanctions le rendait plus exigeant. Le gérant repoussait ce frein et se disait qu'après tout il devait être maître d'agir puisqu'il était indéfiniment responsable. De là des luttes incessantes. Des faits récents ont montré que le gérant luttait souvent avec succès et plus souvent encore au préjudice des actionnaires, dont il endormait la surveillance. Avant la loi de 1856, l'antagonisme des deux principes n'avait point éclaté avec cette évidence. Disons-le même, il n'est pas de l'essence de la commandite; en effet, dans la commandite par intérêt, l'associé en nom, qui a une industrie, un nom, du crédit, choisit son bailleur de fonds, il n'accepte pas la surveillance du premier venu : aussi n'a-t-elle alors rien de tracassier ni de gênant. Tant que les commandites par actions profitèrent des libertés que leur laissait le silence du code, elles ne présentèrent pas non plus ces inconvénients; la surveillance n'existait pas. Du jour où on voulut, avec raison, la rendre sérieuse, elle fit apparaître la lutte, la désunion, et cet antagonisme est fatal toutes les fois que le gérant, homme entreprenant et peu scrupuleux, ne voudra pas être réduit au rôle subalterne d'instrument des commanditaires. Ce qui n'est pas un mal quand l'associé en nom a des talents qui le rendent plus utile à un petit nombre de commanditaires, le devient quand ces commanditaires, par leurs capitaux, jouent le rôle important, et ont plutôt besoin d'un mandataire que d'un maître.

Que faire donc? M. Blanche reprochait au législateur de n'avoir point hardiment mis avant tout les intérêts des actionnaires : ils « restent dépourvus, disait-il, du droit de modérer l'action du gé-

rant et de donner à son administration la direction commandée par l'intérêt commun. » Il faut, ajoutait-il, « montrer moins de défiance contre l'action des commanditaires, et leur donner plus de pouvoir sans engager indéfiniment leur responsabilité. » Admettons ces principes, mais ne nous dissimulons pas leurs conséquences. Si l'assemblée générale des actionnaires n'impose pas l'exécution de ses délibérations au gérant, le gérant, que des conseils ne lient pas, reste omnipotent; si l'assemblée donne des ordres, le gérant est lié et l'omnipotence passe aux actionnaires. Dans ce dernier cas, qui voudra accepter une responsabilité illimitée, personnelle, par corps, pour des actes qu'il n'est pas libre de ne pas faire? Personne; mais alors sans associé en nom, la commandite par actions n'est plus une commandite, c'est une société anonyme.

Il faut bien le dire, depuis longtemps, les commanditaires faisaient brèche dans la direction et couraient à l'anonymat; la jurisprudence forçait elle-même les barrières de la loi. Nous ne citerons pas tous les arrêts qu'on a donnés comme une preuve de ces tendances, mais il en est un de la cour de Paris, en date du 5 juillet 1859 (Dalloz, année 1860, I, p. 180), remarquable entre tous par ses considérants. On demandait à la cour d'annuler la révocation d'un gérant, faite par l'assemblée générale en vertu des statuts; on prétendait qu'il y avait dans ce droit donné aux actionnaires quelque chose de contraire à l'essence des commandites; la cour ne cherche point à baser sa décision sur le texte de la loi, au contraire : « Considérant qu'il est impossible de ne pas reconnaître que, dans la pensée du Code de commerce, et alors que des sociétés en commandites ordinaires étaient seules existantes, on aurait difficilement pu admettre des commanditaires simples bailleurs de fonds, pouvant renvoyer le gérant, c'est-à-dire le chef de la maison de commerce, qui avait reçu leurs capitaux à titre de commandite; mais que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la création des sociétés par actions a forcément modifié l'application des règles du droit. » L'arrêt donne un exemple de ces modifications forcées, et dit que d'après la jurisprudence, le changement du gérant responsable n'amène pas la fin de la commandite par actions, comme elle produirait fatalement la dissolution de la commandite par intérêt. Il ajoute : « que par la force des choses la société en commandite par actions a étendu ses limites et s'est rapprochée en beaucoup de points de la société anonyme; qu'il est en effet impossible, dans une société où l'intervention des conseils de surveillance et des assemblées générales des actionnaires est continuellement admise, que le gérant puisse continuer ses fonctions si la bonne harmonie n'existe pas entre lui et ses

actionnaires ; » que la possibilité de la révocation du gérant par l'assemblée générale est « une condition presque indispensable dans la constitution d'une société par actions. »

L'arrêt déféré à la cour suprême fut maintenu; or, ses conséquences sont évidentes. Qu'est-ce, en effet, qu'un gérant révocable, sinon un agent que les actionnaires ont à leur merci, que, par une menace de révocation, ils peuvent diriger comme bon leur semble ? Quand l'associé en nom n'est plus rien, l'omnipotence encore est transportée à l'assemblée générale, et de nouveau nous pouvons dire qu'il y a une société anonyme dans ses caractères essentiels, non une commandite.

Ainsi, l'histoire démontre que l'anonymat libre est une institution juridique conforme aux tendances et aux besoins de la pratique, comme l'ensemble de notre législation fait voir qu'il est conforme au type général de nos sociétés. Aussi le projet, né du mouvement des esprits, remplit les conditions voulues ; une bonne loi, en effet, ne donne jamais l'initiative aux mœurs, elle en est plutôt l'expression arrêtée ; elle les dirige plutôt qu'elle ne les écoute, les protége plus qu'elle ne les éclaire, rend stable leur progrès plutôt qu'elle n'en crée un nouveau.

III. — EXAMEN DU PROJET DE LOI

Si la loi proposée est juste dans son principe, utile dans ses effets, désirée par la pratique, logiquement préparée par la jurisprudence antérieure, il reste, pour achever de la juger, à parcourir le détail des règles qui la composent.

La première question qui s'élève est celle du champ même de son action. Devait-elle ouvrir devant l'instrument qu'elle institue une carrière sans borne ? devait-elle, au contraire, en restreindre l'usage, et le soumettre à des conditions déterminées ? Le législateur a choisi ce dernier parti : il impose aux sociétés à responsabilité limitée sur le montant de leur capital et sur le nombre de leurs membres, des règles en dehors desquelles ces sociétés ne sont plus possibles. Il fixe sur ces deux points une limite minimum au-dessous de laquelle elles ne doivent pas descendre, et, sur le premier, un chiffre maximum qu'elles ne sauraient dépasser sans tomber dans la classe des sociétés anonymes autorisées que réglemente le Code de commerce.

La limite minimum du capital, fixée à deux cent mille francs, peut se justifier. Pour réaliser une somme moindre, une société anonyme n'est plus nécessaire, et là où elle cesse d'être utile, elle n'a

plus de raison d'être permise. L'importance du capital prouve que l'entreprise est sérieuse ; abaissé à un chiffre si faible, que la moindre opération malheureuse puisse l'absorber, il expose les tiers à se trouver subitement sans garantie, et il donne aux associés eux-mêmes la tentation de faire, d'un instrument impuissant pour le travail, un moyen de fraude et de jeu.

La limite minimum du nombre des associés, seule admise par la loi anglaise, semble, au premier abord, faire double emploi avec la précédente, et constituer en elle-même une entrave inutile à la liberté. Dès qu'on admet, en effet, le principe de la responsabilité limitée au capital, qu'importe le nombre des associés ? Puisqu'ils sont personnellement irresponsables, leur présence dans la société ne donne aux tiers aucune garantie nouvelle, et dès lors elle doit leur être indifférente. Toutefois, interrogeons la pratique : elle repousserait incontestablement, comme dangereuse, une loi qui permettrait aux spéculateurs isolés de limiter dans leur commerce privé leur responsabilité individuelle, et de dédoubler pour ainsi dire leur personnalité juridique ; on trouverait immoral qu'ils pussent agir partout en leur nom pour leur propre compte, et cependant n'engager qu'une somme déterminée, et soustraire le reste de leur patrimoine et leur personne à l'exécution de leurs engagements. On verrait là une dérogation au principe de nos lois, une source de méprises pour les tiers, un redoutable instrument de fraude. Or, ces périls sont les mêmes pour le commerçant, qu'il soit seul ou qu'il ait autour de lui un, deux, trois associés dont le nombre restreint met les personnes en relief et rend la connivence facile. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, ce serait là, pour le public et dans la réalité des faits, une société en nom collectif et non une société anonyme. Il est donc indispensable que le nombre des associés acquière quelque importance; car alors les individualités s'effacent, les garanties augmentent, la collision devient plus difficile, l'improbité a moins de chance de se trouver souveraine, et tant de têtes s'exposent en cas de fraude aux peines de l'escroquerie, que le danger à vrai dire s'évanouit.

La limitation maximum du capital, fixée dans le projet à 10 millions, le différencie de la loi anglaise, qui, sur ce point, a laissé toute liberté à l'association. En France, le gouvernement a craint de voir surgir trop de grandes puissances industrielles qui se mouvraient en dehors de son action, et qui pourraient même modifier profondément la constitution financière du pays. Ainsi, la restriction n'a pas eu l'intérêt privé pour objet ; et, en effet, une société n'est pas plus dangereuse pour le créancier avec un capital supérieur à 10 millions qu'avec un capital moindre ; tout au contraire ; et d'ailleurs, quel que soit le chiffre de ce capital, le même système de

garanties peut être organisé. Mais l'utilité de la règle, même au point de vue de l'intérêt public, n'est pas à l'abri de toute objection. L'administration n'avait pas besoin de réserver expressément son droit d'intervention ; tantôt on serait venu à elle pour obtenir une loi d'expropriation, un monopole, un privilége ; tantôt, en matière de banque, par exemple, elle avait avantage à laisser le champ libre à la spéculation privée, et à encourager par tous les moyens les grandes associations de capitaux : leur multiplicité eût affranchi le crédit public de la tyrannie du petit nombre, qui tient tout le monde dans sa dépendance ; et, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le meilleur moyen peut-être qu'aurait eu l'Etat d'avoir la liberté pour lui-même, c'eût été de la donner aux autres sans restriction.

La seconde question qui s'élève sur la loi nouvelle a pour objet l'examen des garanties qu'elle présente, et, sur ce point, elle est en butte aux plus vives attaques. On dit en effet que, loin d'être le complément de notre législation sur les sociétés, elle en sera la destruction, et qu'en substituant partout au principe de la responsabilité personnelle le principe de la responsabilité du capital, elle menace le pays des plus grands désastres. Ces machines silencieuses qu'elle institue, ajoute-t-on, ont devant elles le succès indéfini, mais elles ménagent, en cas de ruine, à ceux qui s'en servent, de prudentes retraites, et rendent ainsi la concurrence impossible aux commerçants en nom, qui risquent leur fortune, leur honneur, leur avenir, qui ont à redouter la faillite, la banqueroute, la contrainte par corps, la misère, sanctions terribles qui les atteignent même pour de simples imprudences. Dans cette lutte impossible, ils se retireront ; l'anonymat pénétrera partout, il envahira et absorbera tout, et le commerce verra disparaître tout ce qui avait fait jusqu'ici sa gloire, sa sécurité et sa force.

L'intérêt, en effet, ne peut plus, dans ces circonstances, servir de frein ; il modère dans sa témérité le commerçant qui veut se faire un nom, mais il ne retient pas une société, car rien ne vaut pour elle l'avantage du bénéfice immédiat. Qu'importe au détenteur d'une action de chemin de fer que la compagnie soit honnête, pourvu qu'il touche un beau dividende? que lui importe qu'elle soit conduite de façon à conserver longtemps son crédit? à tout il préfère un présent lucratif, prêt à vendre dès que le discrédit commencera. Donc, en suivant cette voie, le commerce sera profondément dénaturé ; au lieu de ces antiques maisons d'une probité proverbiale, et qui sont les colonnes du crédit public, prudentes et économes dans les temps prospères, et qui, dans les moments de crise, trouvent dans leurs épargnes des ressources pour attendre et sauver leur honneur, on n'aura plus qu'un nombre considérable d'entreprises inconnues, au-

dacieuses dans le succès, lâches dans la perte, d'une mobilité infinie, ingénieuses à se former, à se dissoudre, pour renaître sous un nom nouveau, en laissant les tiers surpris de ne tenir dans leur main qu'une illusion.

Il y a dans ces objections plusieurs erreurs : la responsabilité limitée et la responsabilité personnelle sont distinctes et ont leurs avantages propres; pour l'une, il faut un capital; pour l'autre, le crédit peut suffire. Dans l'une, le spéculateur ne risque qu'une somme d'argent, mais la confiance qu'il recueille se mesure à la valeur qu'il expose, et ne survit pas à la perte de cette valeur ; celui, au contraire, qui, outre sa fortune, engage sa personne, donne aux tiers des garanties de bon vouloir, de probité, de vigilance qui lui reviennent en crédit, et qui demeurent encore quand son capital a disparu.

Ainsi, la responsabilité limitée n'a point de tels avantages qu'elle doive pénétrer partout, mais elle n'a pas non plus de tels inconvénients qu'il faille partout la proscrire ; si elle donne une limite maximum que la garantie ne dépassera pas, elle donne aussi une limite minimum que cette garantie atteindra toujours, puisqu'elle représente le chiffre du capital d'émission. La responsabilité limitée est, en réalité, la responsabilité précisée. On oublie que la responsabilité personnelle est limitée aussi, en fait, par la solvabilité actuelle du commerçant. Il y a donc, entre les deux situations, moins de différence qu'on n'en voit généralement. Dans toutes deux, le gérant compromet son avenir par une gestion maladroite, son honneur et sa liberté par une gestion malhonnête. Dans toutes deux, la responsabilité pécuniaire est restreinte; seulement, dans un cas, elle est vague dans son chiffre, incertaine dans sa durée, et, dans l'autre cas, elle gagne en certitude tout ce qui lui manque en étendue.

On reproche à la responsabilité limitée d'être contraire au principe fondamental de nos lois; mais on oublie qu'elle existe dans la société anonyme; on oublie que le gérant, obligeant les associés jusqu'à concurrence de la somme qu'ils ont engagée, fait ce qu'un mandataire fait chaque jour, sans qu'on élève contre la limitation de son mandat aucune objection juridique. Il ne s'agit donc pas de savoir si la responsabilité est limitée, mais si elle est suffisante et connue de ceux qui ont compté sur elle.

Ici apparaissent deux intérêts ordinairement confondus et qu'il faut distinguer soigneusement, parce que, réclamant tous deux des garanties, ils n'ont à cet égard ni les mêmes exigences ni les mêmes droits : ce sont les tiers et les associés. Les tiers, dont on parle sans cesse, sont ceux qui courent le moins de périls. Contractants à titre onéreux, entrepreneurs, commissionnaires, fournisseurs, prêteurs

même ou banquiers, ils savent ce qu'ils reçoivent en échange de ce qu'ils donnent, et peuvent refuser les marchés désavantageux. Nous avons vu que la responsabilité réelle qu'on leur assure est tout aussi solide et beaucoup plus précise que la responsabilité personnelle dont ils sont privés; tout ce qu'ils ont le droit d'exiger, c'est de n'être pas trompés. L'intégralité de la souscription, sa réalité, la connaissance exacte de la nature de la société et du chiffre de son capital, telles sont les garanties essentielles auxquelles les tiers peuvent prétendre. La loi, sur tous ces points, a édicté des règles dont la pratique avait déjà démontré la sagesse, et qui ne sont que la reproduction de celles que la loi de 1856 avait établies pour les sociétés en commandite. Ainsi, la société ne peut être définitivement constituée qu'après la souscription de la totalité du capital et le versement du quart. Il faut en effet que cet être nouveau qui apparaît dans le monde de la spéculation s'y présente avec une réalité quelconque et offre un corps saisissable aux tiers qui contractent avec lui; ce corps doit être une personne ou une chose, et puisque la personne fait défaut, il est nécessaire qu'un capital réalisé la remplace. Jusqu'au versement de ce capital, les souscripteurs restent obligés personnellement. Le capital se divise en actions et en coupons d'actions d'une valeur égale: c'est la disposition même de l'art. 34 du Code de commerce, déclaré applicable aux nouvelles sociétés. Les actions ne pourront pas être moindres de 500 fr. quand le capital excédera 200,000 fr., moindres de 100 fr. quand il sera à ce chiffre juste, au-dessous duquel il ne pourra descendre. La latitude pour les actions de 100 fr. n'est pas grande. Cette règle a été empruntée, avec trop de respect pour le texte, à la loi des sociétés en commandite par actions, où elle a pour but, fort utilement d'ailleurs, d'interdire ces souscriptions minimes qui séduisaient par leur modicité même l'épargne du paysan et de l'ouvrier, tandis qu'il est sage, au contraire, de les éloigner de pareils placements. Le projet de loi décide que les actions seront nominatives jusqu'à leur entière libération; il déclare par là qu'à ce moment elles pourront être au porteur. Cette conséquence est d'accord avec la faveur dont les titres au porteur jouissent parmi nous, mais elle est incompatible avec le reste des dispositions de la loi. Comment, en effet, limiter le nombre des actionnaires quand la circulation rapide et insaisissable des titres transmissibles de la main à la main empêchera même de les connaître? La loi a pu être inspirée par une excellente intention, mais elle est inapplicable. De plus, elle rend très incertaine la réunion des assemblées générales. Comment, en effet, constituer des assemblées dont les éléments seront inconnus? Et alors que deviendront les affaires de la société et les engagements, si ces actions, dispersées

par le temps, arrivent à ces petits rentiers qui vivent en dehors de toute publicité et qu'aucune convocation, faite par la voie des journaux, n'atteindra? Le fait se présentera; il serait impossible dans ces grandes compagnies dont le capital est considérable, et qui ont toujours à leur centre même de gros actionnaires pour prendre part à la direction des opérations. Mais qu'y a-t-il d'invraisemblable à supposer une somme de 200,000 fr. éparpillée en quelques mains inconnues, qui ne se trouveront jamais réunies en nombre suffisant pour constituer une majorité? Nous préférons la loi anglaise, qui ne permet la transmission des actions que par voie de transfert, constaté sur les registres, et qui tient toujours à la disposition de l'administration sociale et du public les noms des associés. Enfin, le projet renferme encore quelques règles qui ne sont que la rédaction en articles des conditions que le gouvernement mettait à l'autorisation des sociétés anonymes. Ainsi, en cas de perte des trois quarts du capital social, la société doit être dissoute; déjà l'instruction ministérielle du 11 juillet 1818 exigeait l'insertion de cette clause dans les statuts; de même elle ordonnait la formation d'un capital de réserve que le projet fixe au quart du capital d'émission, et qui sera constitué par le prélèvement annuel du dixième sur les bénéfices.

Il ne suffit pas qu'à la fondation de la société son capital soit connu, il faut encore que d'année en année on puisse savoir d'une façon précise ce qu'il devient : les commerçants se distinguent par leur nom, car leur nom représente leur intelligence, leur activité, leur crédit; mais les sociétés anonymes se distinguent par le chiffre de leurs capitaux, c'est la qualité qui les désigne et la base de leurs opérations : aussi le bilan de leur situation active et passive est-il dressé tous les ans, soumis à la vérification minutieuse de commissaires désignés, qui pendant l'année entière ont suivi les opérations, présenté à l'assemblée générale, approuvé par elle s'il y a lieu, publié dans les journaux, affiché pendant l'exercice suivant au siége social, et délivré même par expédition à tout actionnaire qui le réclame. L'usage des inventaires annuels est universel, le code d'ailleurs l'exige; seulement, les commerçants individuels en gardent la connaissance pour eux-mêmes, les sociétés en commandite les communiquent timidement à leurs actionnaires, les sociétés anonymes les tiennent à la disposition du public; la progression est logique.

La première garantie des tiers, c'est la réalité du capital; la seconde, c'est sa publication, et la troisième, c'est la connaissance des statuts qui limitent à ce capital la garantie. Dans notre droit, la responsabilité personnelle est la règle, la responsabilité limitée est l'exception. Des tiers seront donc toujours disposés à croire, si on ne prend soin de les tirer de l'erreur, que la signature qu'on leur

donne représente un engagement indéfini, et qu'ils ont en face d'eux, dans la convention, une partie égale à eux-mêmes, tenue des mêmes liens, pourvue des mêmes ressources. Aussi la loi exige-t-elle que tous actes, factures, enseignes, publications portent les mots société à responsabilité limitée. Elle aurait pu même exiger que ces actes indiquassent le chiffre du capital, et peut-être faire plus encore, différencier radicalement et par leur appellation même ces associations des sociétés ordinaires; trouver pour une combinaison nouvelle un nom nouveau, et appeler ces institutions à l'imitation des Anglais : *Sociétés de capitaux*; de cette façon, le public eût su de suite et sans hésiter avec qui il traitait. On nous pardonnera ces détails, qui paraîtraient puérils si l'expérience de chaque jour ne montrait que la précision du langage empêche la confusion des idées, et qu'un nomenclature bien faite, qui prévient les erreurs dans toutes les sciences, en jurisprudence prévient en même temps les procès.

Le public doit connaître non-seulement la nature de la société, mais encore sa constitution. La loi exige la publication par la voie habituelle de transcription, d'insertion dans les journaux et d'affiches d'un extrait de l'acte de société contenant des renseignements, à notre avis insuffisants. Cette publicité est-elle assez large? Il serait bon de créer, pour ces êtres nouveaux qui aspirent à la vie commerciale, une sorte de registre de l'état civil qui apprenne à chacun ce qu'ils sont, ce qu'ils peuvent, ce qu'ils font, quand leur existence a commencé et quand elle doit finir; ces renseignements, perdus dans les archives des greffes de tous les tribunaux de commerce de France, sont-ils vraiment à la disposition du public? n'eût-il pas été bon de les centraliser, autant pour faciliter les recherches que pour remédier à la confusion qui naîtra de noms identiques pris par des sociétés diverses? Cet inconvénient, inévitable si les sociétés anonymes se multiplient, ce que le législateur doit supposer, amènera dans la pratique de regrettables erreurs; il a frappé l'attention du législateur en Angleterre, et il est digne d'appeler en France aussi l'examen. Peut-être alors reconnaîtra-t-on qu'en présence de cette tendance constante de nos lois et de nos mœurs à porter partout la lumière et à faire découler tout du principe de la publicité, notre organisation ne répond plus, sur ce point, à la grandeur de nos besoins; que le public, forcé, pour savoir ce qu'il a droit de connaître, de frapper à vingt portes différentes, se perd dans ce labyrinthe et va en définitive à l'aventure; mais ce n'est ni le lieu, ni le moment de traiter cette question.

Nous venons d'esquisser les garanties données au public; abordons l'examen de celles qu'on réserve aux actionnaires : ceux-ci, dans une société anonyme, ont, plus encore que les tiers, besoin de pro-

tection, et sont plus souvent victimes des spéculations malheureuses. Cependant, il ne faut pas exagérer le danger. On redoute la multiplication des sociétés, qui inonderont le marché de titres équivoques, absorberont les capitaux et exposeront les rentiers aux plus périlleuses illusions. Qu'y faire? Il faut que le capital se place si on n'aime mieux qu'il s'enterre : or, entre le prêt, la commandite et l'action de société anonyme, ce n'est pas cette dernière qui offre le plus d'écueils, et, en réalité, le plus honnête et le plus moral des placements est celui qui laisse au capitaliste un droit de complète surveillance, presque un droit de participation à l'emploi qui se fait de son argent.

Comme le public, l'actionnaire trouve sa première garantie dans une publicité claire, facile, complète, continue, qui lui permet de se tenir au courant de ce que devient son capital et de se rendre compte, quand il le veut, de l'état des affaires de la société. Ses droits à cet égard sont plus grands encore que ceux des tiers, et les mesures prises pour ces derniers doivent lui servir en premier lieu. Ce contrôle quotidien et sans intermédiaire sera plus efficace que celui de ces conseils de surveillance, spectateurs désarmés des fautes du gérant, qui ne peuvent ni le révoquer ni le suspendre, et qui, n'osant le dénoncer de crainte d'être rendus responsables de leur négligence, aiment mieux faire cause commune avec lui. Mais il y a pour l'actionnaire un autre droit bien plus précieux : en définitive, la société, c'est lui, il en est l'élément essentiel, constitutif et unique; dans la société en commandite, le gérant est plus engagé que tout autre, sa responsabilité est plus grande, et l'administration doit lui appartenir exclusivement : mais dans la société anonyme, composée exclusivement d'actionnaires, eux seuls ont des droits, et tout pouvoir dérive d'eux ; la société ne possède que ce qu'ils lui ont donné, elle n'existe que pour le but pour lequel ils l'ont créée, elle ne peut faire que ce qu'ils veulent : l'administration doit donc émaner d'eux, être dans leur complète et constante dépendance ; ce n'est que la conséquence de leur droit de propriété.

Maintenant, quel sera le mode d'action de cette administration? Sera-t-elle exercée par les associés eux-mêmes, réunis en assemblée générale toutes les fois que les besoins l'exigeront? sera-t-elle, au contraire, déléguée à des mandataires, et l'assemblée générale se bornera-t-elle à contrôler leurs actes ou à réviser leurs comptes? On s'explique qu'aucune règle ne soit posée à cet égard ; ces points ne pouvaient être résolus que par les associés eux-mêmes, en raison de leurs intentions et de la nature de leur entreprise : une société de dix associés, au capital de 200,000 fr., fondée pour une opération aussi simple que la recherche d'une mine ou le forage d'un puits ar-

tésien, ne s'administre pas comme une société de 20,000 actionnaires au capital de 10 millions fondée pour entreprendre des assurances ; autant la délégation peut sembler superflue dans le premier cas, autant elle est indispensable dans le second.

Ainsi l'administration, dans son exercice, est organisée par les statuts : la loi ne saurait le faire sous peine de gêner inutilement la liberté des conventions, et elle doit se borner à réserver les principes essentiels; par exemple, en stipulant que les administrateurs nommés, s'il y en a, le seront par l'assemblée générale et seront toujours révocables par elle.

La loi anglaise, par le silence qu'elle garde sur l'administration, paraît s'être renfermée dans cette limite ; le projet s'en est quelquefois écarté, troublé par le souvenir des anciennes sociétés anonymes qui, plus uniformes qu'elles ne le seront désormais, devaient présenter moins de différences dans les statuts. N'est-il pas inutile d'exiger, comme le fait l'art. 7, que la société soit administrée par des mandataires, et d'imposer aux associés une délégation de pouvoirs si elle est contre leurs intérêts? Est-il sage de contraindre les administrateurs à posséder le dixième du capital social? N'est-ce pas trop restreindre le cercle dans lequel ils peuvent être choisis? Possible en effet pour les sociétés nombreuses, cette nécessité sera lourde pour les petites ; elle gênera inutilement le libre choix des associés, elle empêchera souvent les révocations par la difficulté des remplacements, elle fera naître des rivalités parmi ceux qui aspireront à l'administration, et des rancunes entre ceux qui la posséderont et leurs prédécesseurs révoqués et toujours membres de la société. Cette exigence est donc une entrave; est-elle une garantie? n'est-elle pas un moyen pour les administrateurs d'arriver à l'omnipotence, en augmentant leur part de capital, et de reconstituer de véritables sociétés en commandite dont ils seraient les gérants à responsabilité limitée? Ne serait-ce point légal, et cet inconvénient ne ferait-il pas désirer une disposition inverse, une défense aux administrateurs d'être ou de devenir associés et de sortir du rôle de simple commis?

La loi laisse aux statuts le soin de déterminer la composition des assemblées générales, et le nombre d'actions nécessaire pour y assister et pour y voter ; elle se borne à poser des règles spéciales pour certains cas déterminés. La composition d'une assemblée générale n'est pas en effet toujours facile en matière de société anonyme : il ne faut ni sacrifier les intérêts de la société à l'indifférence de certains actionnaires ni permettre à un nombre trop restreint d'entre eux de conduire les affaires en l'absence des autres. La loi française a-t-elle su garder mesure entre ces deux extrémités, nous ne le pensons pas, et nous croyons qu'elle a trop sacrifié la propriété.

Elle décide, en effet, que l'assemblée générale, composée d'un nombre quelconque d'actionnaires représentant la moitié du capital social, peut délibérer sur la nomination des premiers administrateurs, la modification des statuts, la prolongation et la dissolution de la société, et comme, dans cette assemblée, un actionnaire ayant un peu plus du quart des actions aura la majorité, il en résulte qu'à lui seul il décidera souverainement des destinées mêmes de la société; sa décision, prise rapidement, en une seule séance, fera désormais loi pour les autres. Combien il y a loin de ce dédain des droits des associés au respect que témoigne pour eux la loi anglaise, où de pareilles décisions ne sauraient être prises qu'après un double vote, en deux assemblées distinctes, réunies à un mois d'intervalle, et dont la première comprendra au moins les trois quarts de la société en nombre et en somme. Des décisions qui ont la modification des statuts, la prolongation ou la dissolution de la société pour objet, ont-elles si peu de gravité, et un tel caractère d'urgence qu'il faille tout sacrifier à la célérité? C'est bien le moins que les actionnaires absents, s'ils représentent la moitié du capital, puissent empêcher, par leur abstention, des décisions modificatives du statut originel. De même, la loi décide qu'un nombre d'actionnaires représentant le quart du capital social suffit pour l'approbation des comptes ; et comme, dans cette assemblée, des actionnaires ayant le huitième du capital social auront la majorité, les directeurs qui, dans le système de la loi, ont le dixième du capital, pourront avoir, ou peu s'en faut, tout pouvoir pour approuver les comptes et pour ratifier leur propre gestion. Sans doute, les statuts remédieront à cette insuffisance ; mais, puisque la loi croit devoir imposer aux statuts mêmes des barrières qu'ils ne sauraient franchir, qu'elle impose des barrières qui les protégent contre le danger, et sans aller jusqu'aux précautions exagérées de la loi anglaise, qu'elle exige au moins la moitié en capital et en nombre pour les comptes, les deux tiers pour la modification des statuts.

La loi applique aux sociétés à responsabilité limitée, en la modifiant, l'institution des conseils de surveillance, déjà organisée par elle pour les sociétés en commandite : elle exige, en effet, que chaque année l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires qui, dans tout le cours de l'année, prennent connaissance des livres, suivent les opérations, surveillent en un mot la gestion, et fassent à l'assemblée leur rapport sur le bilan et sur les comptes ; ils peuvent même, au besoin, si l'intérêt de la société l'exige, convoquer l'assemblée générale ; en un mot, ils ont les attributs des conseils de surveillance; seulement, cette institution ici ne présente aucun des inconvénients qu'on lui reproche dans les autres sociétés ; elles ne font naître avec l'administration aucun conflit sérieux dont les gé-

rants soient en droit de se plaindre; et, d'un autre côté, les commissaires, tenus de la responsabilité des mandataires ordinaires, ne voient pas suspendues sur eux les terribles sanctions dont la loi de 1856 les menace, et qui amènent, comme toutes les lois draconiennes, l'impunité.

Cette question nous conduit à l'exposé des sanctions dont le projet de loi a fortifié ses dispositions. Ces sanctions sont de deux espèces: les unes sont l'application de l'article 1382 du Code Napoléon, qui oblige l'auteur de tout dommage à le réparer; les autres sont des sanctions pénales proprement dites.

Le projet de loi reproduit dans l'article 26 les dispositions de l'article 1382; il décide de plus que les administrateurs, qui distribuent ou laissent distribuer sans opposition des dividendes qui ne sont pas réellement acquis, sont tenus solidairement d'en rétablir le montant dans la caisse de la société, sans préjudice de plus amples dommages-intérêts. De même, il déclare les commissaires responsables de l'exécution de leur mandat. Ces pénalités sont légitimes, efficaces, éminemment réparatrices en ce qu'elles correspondent exactement au préjudice éprouvé, et moins rigoureuses, particulièrement pour les commissaires, que ne l'est la loi de 1856 pour les conseils de surveillance.

Il y a cependant quelques points où la loi, dans l'application d'un principe si équitable, se montre trop sévère et trop peu précise. L'article 11 prononce la nullité de toute société constituée contrairement aux dispositions des articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Ces articles contiennent des règles de détail nombreuses et compliquées. La plus légère infraction à ces règles sera-t-elle pour les tiers un prétexte de faire dissoudre la société, ou devra-t-on entrer dans la voie périlleuse des distinctions? quelques lignes de plus dans la loi eussent évité à la jurisprudence bien des arrêts. De même, l'art. 12 fait retomber sur les administrateurs toutes les conséquences de ces nullités, et en affranchit, sauf en un cas très spécial, les fondateurs, qui en sont les auteurs directs; est-ce équitable? Comment rendre les administrateurs responsables de fautes commises la plupart du temps avant leur nomination, les exposer même à l'action de ceux qui les auront commises? Ils auraient pu sans doute refuser le mandat d'une société qui violait la loi; mais encore avaient-ils besoin d'un délai pour constater la faute et la réparer, et leur responsabilité ne devait-elle pas assurer l'impunité aux fondateurs?

Outre les sanctions de droit civil, et qui ont pour objet la réparation du dommage, il y a dans le projet de loi toute une série de sanctions pénales, indépendantes du préjudice. destinées à assurer l'exécution des prescriptions d'ordre public, qui remplacent,

pour les nouvelles sociétés anonymes, la garantie de l'autorisation gouvernementale. Cette pénalité est accessoire et toute d'exception, comme il convient à une loi civile ; elle ne dispense pas de la réparation, elle se surajoute à elle, ou ne s'exerce seule que si le préjudice fait défaut.

Insuffisamment étudiées et mûries, ces sanctions ne sont pas complètes et ne s'harmonisent pas avec toutes les dispositions dont elles devraient assurer l'exécution ; nous trouvons dans la loi des prescriptions sans sanction et par conséquent sans valeur ; nous prévoyons des négligences qui resteront impunies, bien qu'elles soient plus graves que d'autres qui seront sévèrement réprimées. Ainsi, la loi défend que le nombre des associés soit moindre de dix, et nous avons vu que cette règle ne pourra jamais être constatée ni par conséquent exécutée ; elle ordonne aux administrateurs de dissoudre la société quand le capital est descendu au quart du chiffre d'émission, et elle ne frappe d'aucune peine leur désobéissance ; elle leur interdit de prendre et de conserver un intérêt dans une opération faite avec la société, et s'ils le font et qu'ils en tirent un bénéfice, honnête d'ailleurs, il sera impossible d'en exiger même la restitution.

Ces imperfections sont légères, elles sont inséparables d'un simple projet ; elles disparaîtront, sans nul doute, de la rédaction définitive ; toutefois, nous devions les signaler.

IV. — CONCLUSIONS

Nous avons fait connaître l'instrument nouveau que la loi proposée mettait à la disposition de l'industrie française ; nous avons justifié son principe, exposé ses avantages, signalé ses imperfections et les améliorations dont, à notre avis, elle serait susceptible ; il nous reste à voir si notre législation commerciale, ainsi complétée, peut soutenir la comparaison des législations étrangères, ou si, au contraire, celles-ci présentent une supériorité devant laquelle nous devons nous incliner.

Deux lois fixeront un moment notre attention : le Code de commerce allemand qui, récemment rédigé, passe pour une des œuvres législatives les plus étudiées de notre temps, et la loi anglaise, dont l'apparition a déterminé l'étude et la présentation de notre projet de loi.

Le Code de commerce allemand se tient, avec une prudence calculée d'ailleurs, fort en arrière de la liberté concédée à la spéculation par notre loi commerciale, et particulièrement par la loi nouvelle.

Les législateurs de Nuremberg ont longtemps hésité avant d'admettre la société en commandite, et ils n'ont fini par l'accepter qu'en l'entourant des plus minutieuses précautions, en la soumettant, en principe du moins, à la nécessité de l'autorisation gouvernementale et de l'acte authentique, en proscrivant les actions au porteur, en réglant minutieusement le mode de transmission des titres, les devoirs respectifs et la responsabilité des gérants et des conseils de surveillance, et les opérations de la liquidation. Quant à la société anonyme, elle est en Allemagne ce qu'elle est en France, et le Code de commerce allemand n'a fait que reproduire, en les précisant et en les développant, les principes du nôtre. En définitive, à l'exception de la ville de Hambourg, où la société anonyme est possible sans autorisation, et de l'Autriche, où l'autorisation est obtenue avec une facilité singulière, l'Allemagne n'offre rien qui ressemble aux sociétés que réglemente le projet de loi, et sa législation commerciale, plus sévère et plus restrictive que la nôtre, ne contient rien à envier pour nous, si ce n'est peut-être des dispositions de détail étrangères au sujet qui nous occupe. Si quelque emprunt devait lui être fait, ce serait plutôt en ce qui concerne les sociétés tacites, longtemps connues en Allemagne sous le nom de commandites, mais dans lesquelles le commanditaire, obligé seulement vis-à-vis du gérant, et le gérant seul connu du public, réalisent d'une manière plus précise et plus complète les combinaisons connues chez nous sous le nom d'associations en participation. Sauf en ce point, où d'ailleurs la jurisprudence s'est chargée de suppléer au laconisme de la loi, le système des sociétés commerciales sera plus vaste, plus libéral, plus commode ici qu'au delà du Rhin.

Il sera plus complet et plus libéral même qu'au delà de la Manche. La seule entrave importante qui se trouve dans notre loi, et que la loi anglaise n'ait pas édictée, c'est la nécessité de l'autorisation gouvernementale quand la société a plus de 10 millions de capital. L'Angleterre, qui avait à construire en entier l'édifice de sa législation sur les sociétés, n'y a point introduit de distinction basée sur leur importance. Notre loi, complémentaire d'un système établi depuis plus d'un demi-siècle, y a trouvé une barrière qu'elle a respectée, et elle n'a point envahi l'ancien domaine des sociétés anonymes.

Dans notre long exposé des dispositions du projet, nous avons fait ressortir les points saillants de la loi anglaise : plus de latitude laissée aux statuts pour l'organisation de l'administration sociale, une constatation régulière de la circulation des actions, la connaissance constante du nom des actionnaires, et ainsi la convocation toujours possible des assemblées générales, plus de garanties

données aux associés dans la composition de ces assemblées et dans la constitution de leur majorité, une réglementation très complète, trop détaillée peut-être, de la liquidation, dont le projet de loi, imitant le regrettable silence du Code, ne parle pas : tels sont ses avantages. Mais il est un autre point sur lequel nous devons insister. La pratique, recherchant chaque jour davantage la mobilisation et la rapidité de circulation des valeurs industrielles, entraîne la législation au delà même des bornes de la logique ; elle a fait pénétrer l'action au porteur non-seulement dans la société anonyme, qui semble être son domaine naturel, non-seulement dans la commandite, où sa présence se peut aussi justifier, mais encore dans la société nouvelle, où elle est incompatible, sinon avec le principe de ces sociétés, au moins avec quelques-unes de leurs dispositions fondamentales. Les législations étrangères n'ont point cédé à cet entraînement; la loi allemande a interdit aux sociétés en commandite l'usage de l'action au porteur; la loi anglaise a réagi plus énergiquement encore contre cette tendance. Par un statut de 1858, elle permet, autant que nous avons pu en juger sur la traduction, aux sociétés de fixer sur la tête des actionnaires leur part d'intérêt, en le rendant intransmissible. Ainsi, elle remonte le courant, et, renonçant au titre au porteur, elle revient même du titre transmissible par endossement à l'intérêt incessible. Nous ne disons pas que l'exemple soit à suivre, mais il est au moins à étudier.

De plus, il y a dans la loi française quelques lacunes qu'il serait utile de combler. Il faut qu'elle décide si elle s'applique aux sociétés par intérêt comme aux sociétés par actions. Pour ces dernières, qu'elle proscrive l'action au porteur ou qu'elle l'accepte, mais en ce cas qu'elle la concilie avec le reste de ces dispositions ; enfin, qu'elle prononce si la forme nouvelle est restreinte aux sociétés commerciales ou si elle s'étend aux sociétés civiles ; qu'elle modifie la composition de ces assemblées générales, qu'elle règle la liquidation. Ces points, laissés dans le doute, appellent une solution. Du reste, sous ces réserves, la loi française présente sur la loi anglaise un progrès incontestable : une publicité plus complète, non des éléments constitutifs de la société, mais de la marche de ses opérations et de la destinée de son capital, par la publication des inventaires annuels, une garantie considérable donnée aux actionnaires par la nomination des commissaires, rouage de surveillance efficace et facile, et en définitive une réglementation plus brève, plus claire, mieux entendue; elle offre, de plus, une conception plus libérale et plus large ; tandis que la loi anglaise interdit l'usage de l'institution qu'elle crée aux banques de circulation et à toutes les sociétés d'assurances, la loi française le permet à toutes les entreprises industrielles et finan-

cières. Et on comprendra l'importance de cette liberté, en considérant que la moitié des sociétés anonymes, autorisées sous le régime du Code, ont été des sociétés d'assurances. Enfin, tandis que la loi anglaise n'offre aux spéculateurs que la forme de la société en nom collectif et la forme anonyme, la loi française tient en plus à leur disposition, outre la commandite par intérêt, la commandite par actions, dont l'utilité, dépouillée des inconvénients qu'elle pouvait présenter, ne tardera point à apparaître. Nous ne croyons pas, en effet, qu'aucune des formes de nos sociétés commerciales soit superflue, et si l'une d'elles ne répondait plus à des besoins véritables, l'abandon de la pratique en ferait justice sans qu'il fût nécessaire de la supprimer.

La commandite par actions, si elle perd par l'effet de la loi nouvelle une partie de l'immense faveur dont elle a joui à cause de la limite de responsabilité dont elle offrait déjà l'avantage, ne devient pas cependant un instrument inutile; elle conserve ses avantages propres, et il lui reste, comme à la société en nom collectif, un champ restreint sans doute, mais où elle régnera sans partage. Il se trouvera toujours, en effet, des commerçants qui, sans avoir assez de capitaux pour monter seuls une entreprise, ne se résigneront cependant jamais à noyer leur crédit et leur nom dans une société anonyme, et à anéantir leur activité et leur esprit d'initiative dans un rôle d'actionnaire paralysé par ses coassociés, ou d'administrateur lié par la précision de son mandat; ces commerçants recourent à la société en commandite, où ils trouvent à la fois l'appui d'un capital étranger et les libertés de la gérance. Et il est à remarquer que la commandite, quand elle se renferme dans le cercle des besoins qui l'ont fait naître, et quand elle reste fidèle à son type, ne présente plus les inconvénients qu'on lui a reprochés, et qui résultent en général d'une déviation de son but. On critique, en effet, l'omnipotence du gérant, ou les rivalités qui s'élèvent entre lui et le capital commanditaire. Ces inconvénients existent quand le capital est l'élément principal de la société : quand la commandite n'est que la forme prise par le capital qui veut monter et diriger une entreprise en limitant les risques, ce capital ne se résigne point à un rôle inactif, d'où naît son hostilité contre le gérant. Mais pour atteindre à ce but, il adoptera désormais la forme de société à responsabilité limitée, où il peut être impunément omnipotent, et il laissera la commandite aux capitaux plus paisibles qui veulent courir les risques de la spéculation sans aspirer aux fatigues de la direction, et qui se contentent d'une simple surveillance dont le gérant accepterait facilement le joug. De cette sorte, chaque institution rentrera dans son lit naturel, suivra tranquillement son cours, et on n'aura à signaler ni envahissement, ni ruines, ni désastres.

Dans ce programme, il est facile d'assigner le rôle de la société nouvelle : à l'épargne, elle offre une participation directe aux chances heureuses de la spéculation avec une limitation dans les risques et la direction omnipotente de l'entreprise ; au public, une responsabilité certaine, précise, toujours efficace, et la publicité la plus complète ; à l'industrie, enfin, des capitaux groupés par masse, obéissant à une direction unique, et, par conséquent, libres, puissants, rapides dans leur allure, et prêts à se porter où le besoin s'en fait sentir : tels sont les avantages de la loi nouvelle, qui triompheront de toutes les résistances.

Ces avantages ne sont pas une concession gratuite de la loi, ils sont une conséquence naturelle de la liberté. Au conseil d'Etat, lorsque fut discuté l'art. 37 du Code de commerce, à la séance du 15 janvier 1807, le comte Treilhard demanda pourquoi l'on exigeait la nécessité de l'autorisation du gouvernement pour les sociétés anonymes, quand elles étaient d'intérêt privé, cette autorisation n'étant jamais nécessaire pour les sociétés commerciales ; il lui fut répondu que cette institution était trop récente encore pour que toutes les règles auxquelles il convenait de l'assujettir fussent établies ; et on donnait ainsi à la protection dont on les entourait un caractère transitoire et de circonstance. Ce caractère était mis en lumière dans une instruction du ministère de l'intérieur, du 22 octobre 1817, qui disait expressément : l'acte de l'autorité royale, qui renferme autorisation et approbation des sociétés anonymes, n'a pour but que de certifier au public la vérification des garanties qui lui sont données ; il ne concède rien. Ainsi, la liberté des sociétés commerciales, et en particulier la liberté de l'anonymat, a toujours été reconnue en principe. C'est à ce principe, proclamé depuis longtemps par la science et réclamé par la pratique, que la loi nouvelle donne satisfaction.

ACHILLE MOULARD et ARMAND RAVELET.

ARTISTES CONTEMPORAINS

HORACE VERNET

Il s'est rencontré, au temps de la plus grande vogue de l'école de David, un jeune homme qui, s'écartant de la route où tous les artistes se précipitaient, cherchait dans la vérité moderne l'élément de son imagination; non pas qu'il en tournât et retournât laborieusement le sol; il se contentait de l'effleurer, mais en l'effleurant, par fortune, il rencontra une mine féconde. Sur une scène que les Romains et les Grecs remplissaient de leurs formes sculpturales mal comprises, il semble qu'il ne devait guère s'attendre à jouer un rôle digne de son activité et de son ambition. Nul cependant n'a mieux été de son époque; il n'est venu ni trop tôt, ni trop tard, et il eut le bonheur, dès ses premières tentatives, de ne pas rester inaperçu. Un concours de circonstances le mit tout à fait en lumière. Après l'invasion des alliés et leur triomphe, l'attention générale se porta sur l'artiste dont les œuvres semblaient en protestation contre les malheurs de la patrie : ses compositions réveillaient les pensées viriles, ranimaient dans les cœurs les sentiments de la nationalité, et calmaient par l'image de la victoire les douleurs de la défaite. De ce moment, il devint le peintre de la gloire militaire de la France et il le fut complet, absolu, tout d'une pièce, pendant un demi-siècle, avec une continuité de verve, une facilité de production dont l'histoire de l'art n'offre que de très rares exemples. La popularité fut sa récompense, popularité extraordinaire et croissante, bien que la critique pût lui reprocher de chercher moins le succès dans les ressources de l'art que dans le choix de ses sujets. A l'heure où la postérité commence pour ce peintre, nous nous demandons dans quelles pro-

portions la popularité dont il a joui fut juste, fut méritée. C'est à cette étude que se rattachent les pages que l'on va lire. Elles sont consacrées à un homme dont le talent, français par le fond et par la forme, resta national jusque dans les dernières années d'une vieillesse encore occupée. Je vais essayer en même temps d'y montrer sous leurs principaux aspects le caractère, l'esprit et le cœur du peintre qui s'appelait Jean-Emile-Horace Vernet; de ce côté du moins, je rencontrerai peu de contradicteurs.

I

Horace Vernet appartenait à une dynastie d'artistes originaire d'Avignon. Autrefois, l'école avignonnaise était célèbre, si bien qu'au XIV^e^ et au XV^e^ siècles, il était passé en proverbe de dire *les peintres d'Avignon*, de même qu'on disait *les orfévres de Limoges*, *les chaudronniers de Dinan*. La présence des papes dans le comtat Venaissin dut contribuer beaucoup à la prospérité de cette école, dont l'importance se prolongea bien après le départ de la cour pontificale. Elle jeta même, au XVIII^e^ siècle, un très vif éclat, mais ce fut le dernier. Une circonstance concourut à cette suprême manifestation : ce fut le grand empressement que mirent, à cette époque, les diverses fabriques et communautés d'Avignon à décorer sur un nouveau plan les églises et les chapelles. Les pénitents, divisés en sept confréries, se jetèrent surtout dans ce mouvement avec une louable ardeur; ils s'affilièrent les artistes et leur confièrent des travaux considérables. C'est ainsi que l'architecte Servandoni, le peintre Pierre Mignard, le sculpteur Bernin, le graveur Balechou, entrèrent dans la confrérie des pénitents blancs, laquelle devint une sorte d'académie des beaux-arts. Un François Vernet, peintre, s'y fit admettre le 13 avril 1751; Antoine Vernet, frère de François, également peintre, le 25 mars 1777. Le père de ces deux Vernet fut aussi celui de Joseph, aïeul d'Horace, dernier du nom. Le nom de Vernet paraît avoir été très répandu à Avignon. Le savant M. Achard, archiviste du département de Vaucluse, a relevé, sur les registres des paroisses, un grand nombre d'actes de baptême relatifs à des Vernet. Les prénoms sont presque partout les mêmes :—Jean, François, Joseph ;—la profession n'est indiquée que pour Vernet (François), docteur en droit, père en 1674, et pour André, peintre, qui fait baptiser un de ses enfants le 5 mars 1669. Cet André a pu être le père ou le frère aîné d'Antoine, et, par conséquent, le grand-père ou l'oncle de notre Jo-

seph. On voit jusqu'où remontent, dans cette famille des Vernet, les traditions de l'art [1].

Antoine Vernet, père des deux pénitents blancs et de Joseph, peignait des ornements, des trumeaux, des écrans de cheminées, des panneaux de carrosses, de chaises à porteurs. Il eut vingt-deux enfants (plusieurs sont morts en bas âge), dont l'un des aînés, l'illustre Joseph, porta sur lui-même, en se comparant aux grands peintres ses rivaux, ce jugement qui ne manque certes pas de justesse : « Inférieur à chacun d'eux dans une partie, je les surpasse dans toutes les autres. »

Ce n'est pas le lieu d'écrire la biographie de Joseph Vernet; d'autres se sont acquittés de ce soin et fort bien. Cependant, quelques détails inédits peuvent, sans inconvénient, trouver leur place ici [2]. On sait que très jeune encore Joseph aidait son père dans ses travaux de peinture décorative ; mais, ce qu'on ignore, c'est que, l'ayant dépassé en talent, il excita sa jalousie. Cette circonstance fut sur le point de compromettre l'avenir de Joseph ; mais, comme il y a aussi un Dieu pour les vrais artistes, elle ouvrit au contraire à celui-ci de plus vastes horizons. Voici comment : Un jour, le père et le fils ornaient de fleurs et de fruits une salle à manger dans l'hôtel d'un cardinal établi à Avignon. Accompagné de quelques familiers, le cardinal visita les peintres à l'instant où Joseph achevait un magnifique groupe de raisins et de pêches, et ce groupe lui parut si merveilleusement réussi, qu'il ne se lassait pas de l'admirer. En revanche, il regarda plus négligemment les panneaux dont Antoine s'était réservé l'exécution. Grand ressentiment du père, qui défendit à son fils de continuer la peinture. Mais ce n'était pas là le compte de Joseph. Aussi, les pinceaux ne furent pas jetés par la fenêtre; seulement il fallut les cacher dans un grenier qui n'était ni commode ni bien éclairé, et là le jeune homme commença un paysage que des absences fréquentes d'Antoine lui permirent de pousser activement. Le cardinal n'ignorait rien de tout cela. Quand il sut le tableau avancé, il vint en pompeux équipage chez Antoine, où il demanda à Joseph — non sans provoquer la surprise de tous les Vernet présents — à voir le fameux paysage. Le paysage est au grenier; peu importe, Son Eminence n'en pénètre pas moins dans l'affreux réduit sanctuaire des ardentes espérances du jeune artiste. Le tableau est déclaré superbe. Le cardinal

[1] *Joseph Vernet, sa vie, sa famille, son siècle*, par M. Léon Lagrange.

[2] Les biographes des Vernet s'étonneront peut-être de rencontrer dans cette étude des faits qu'ils n'ont pas connus. Afin d'établir le degré d'authenticité de ces faits, je dois dire que j'ai sous les yeux un manuscrit plein de renseignements inédits, qui sera sans doute publié prochainement sous ce titre : *Les anciennes galeries du Louvre. Souvenirs de Mme Hip. Lecomte, née Carle Vernet.*

presse l'auteur d'aller se perfectionner en Italie ; bien mieux, il lui en fournit les moyens, et l'aïeul d'Horace part pour Rome, où il entre dans l'école de Fergioni, peintre de marine, qu'il ne tarde guère à surpasser. Quand il débarqua sur la terre classique des arts, il n'avait pas encore atteint sa vingtième année. Nous avons vu Joseph Vernet à la peine, nous allons le voir au triomphe. Lorsque, au bout d'un séjour de plus vingt ans à Rome, il revint dans sa patrie entreprendre, sur l'ordre du roi, la suite des *Ports de France*, le pape, qui voyait partir avec regret un artiste de ce mérite, rendit une ordonnance par laquelle il était sévèrement défendu de laisser sortir des Etats romains aucun tableau du peintre français. Joseph, on le sait, poursuivit sa carrière au milieu des applaudissements unanimes. Quand il eut achevé, par la *Vue de Dieppe*, l'œuvre considérable pour laquelle Louis XV l'avait enlevé à l'Italie, il vint à Paris. A son arrivée, le roi lui envoya les voitures de la cour pour l'amener à Versailles, où il le traita avec la plus haute distinction. Le souvenir de ce témoignage d'estime et d'admiration s'est perpétué dans la famille Vernet, où il a toujours été rappelé avec un sentiment de juste orgueil.

Un des fils d'Antoine, François, le pénitent blanc, s'adonna en même temps à la peinture, à l'impression et au commerce des estampes. Celui-là travailla beaucoup aux ornements de la salle de spectacle de Versailles, inaugurée aux fêtes du mariage du Dauphin. Le *Mercure de France*, du mois d'août 1770, fixe en ces termes la part que François prit aux merveilles de la nouvelle salle : « M. Vernet, frère du célèbre Vernet, peintre de marine, chargé de tous les rehaussés d'or et des peintures dont les loges particulières du roi sont ornées, ainsi que de parties du grand plafond et autres, n'a pas moins répondu à la confiance accordée à son mérite, et s'est également distingué par ses soins et son talent. » C'était, en effet, « un excellent artiste dans son genre,» au dire de Joseph. Un troisième fils d'Antoine, Jean, imitait les marines de Joseph et signait lui aussi ses tableaux : *J. Vernet.* « Quand vous rencontrerez, disait l'auteur de la *Smala*, une marine, évidemment faible et indigne de Joseph, mettez-la, sans balancer, sur le dos de Jean. » Un quatrième, nommé Ignace, était paysagiste. Plus haut on a vu un Antoine Vernet, frère, lui aussi, de Joseph, affilié comme peintre aux pénitents blancs d'Avignon. Enfin une sœur du peintre des *Ports de France* avait épousé un sculpteur ornemaniste, nommé Guibert. « Depuis dix-huit ans, écrivait Joseph le 14 août 1773, il travaille pour le roi, il a fait tout ce qu'il a de plus beau dans ce genre dans toutes les maisons royales. » Ce Guibert eut un fils qui se fit peintre, mais sans acquérir de réputation.

Joseph s'était marié à Rome avec M^lle^ Virginia Parker, fille d'un Anglais, officier dans la marine du pape, petite-fille d'un archevêque de Cantorbéry ; elle était fort jolie, grande, mince, très distinguée, et ayant conservé dans sa mise le goût anglais qu'elle tenait de sa famille; Josuah Reynolds en a fait un magnifique portrait. Malheureusement elle était portée à la mélancolie, et par la suite, il résulta de cette habitude de son esprit une affection mentale des plus graves. M^me^ Vernet était persuadée qu'on voulait l'empoisonner, et que si elle n'y prenait garde, le pain qu'elle mangerait, l'eau dont elle se désaltérerait lui donneraient la mort. Bientôt sa raison s'altéra plus encore. On pensa que l'air de la campagne pourrait faire une heureuse diversion à des idées aussi lugubres. Joseph loua une maison et un jardin du côté de Beaujon ; la malade y fut installée avec ses enfants et quelques domestiques ; elle y resta deux ans. Mais son état devenant plus inquiétant, il fallut la mettre dans une maison de santé, où elle mourut. De son mariage, Joseph avait eu quatre enfants : Livio, né à Rome, successivement avoué aux fermes, receveur général des tabacs à Avignon, et commissaire des vivres dans la marine : il n'eut aucun goût pour les arts ; Orazio, également né à Rome, il a peu vécu, un an ou deux ; — Horace-Charles, né à Bordeaux — sa mère, qui n'aimait parler que l'italien l'appelait *Carlo*, d'où l'on a fait *Carle* — et Emilie, née à Bayonne en 1760, deux ans après Carle, et qui épousa vers 1776 Chalgrin, le futur architecte de l'arc-de-triomphe de l'Etoile, académicien depuis 1770. M^me^ Chalgrin, dont Voltaire disait : « Voilà M^me^ Chalgrin qui nous quitte ; nous allons être bien malheureux, car sans *elle* (*L*) il ne reste plus que *chagrin*, » périt sur l'échafaud en 1794. Elle demeurait à Passy. Signalée comme suspecte, elle vit un jour son domicile envahi par des agents du tribunal révolutionnaire. Ses meubles furent visités. Le malheur fit que l'un d'eux contenait quelques bougies à la marque du comte de Provence. Quoi d'étonnant ? Chalgrin, architecte en titre du frère de Louis XVI, avait le privilége d'être chauffé et éclairé aux frais du prince. Il n'en fallut pourtant pas davantage pour perdre l'infortunée sœur de Carle. Celui-ci court tout en larmes chez son camarade David, le supplie d'intercéder pour elle auprès de Robespierre. David répond sèchement : « J'ai peint Brutus, je ne puis solliciter Robespierre ; — le tribunal est juste ; — ta sœur est une aristocrate, je ne me dérangerai pas pour elle.» Néanmoins, il finit par se laisser attendrir, demande la grâce de M^me^ Chalgrin et l'obtient. Mais, par une fatalité vraiment inexplicable, au lieu d'aller sur l'heure à la Conciergerie montrer l'ordre d'élargissement, il remet ce soin à plus tard, ploie le papier libérateur et l'oublie onze jours dans la poche de son gilet. L'échafaud n'attendit pas

jusque-là, et Mme Chalgrin vit arriver son tour de guillotine, avant que David se fût souvenu qu'il pouvait la sauver. Elle monta sur la sanglante machine le 6 thermidor ! Un biographe assure que Mme Chalgrin mourut sur l'échafaud, « parce que vertueuse autant que spirituelle et jolie, elle avait autrefois repoussé l'amour du grand peintre républicain. » Le biographe est ici d'accord avec les traditions de la famille. Horace Vernet conservait un portrait de Mme Chalgrin, ébauché par David.

Ceux qui voient Carle Vernet dans les biographies, fringant, dispos, alerte, grand amateur de chasses, de courses, toujours en mouvement, ne se doutent pas des misères que lui causa dans sa première enfance son corps chétif et malingre. D'abord, il eut un rhumatisme goutteux sur les yeux, qui fit redouter une cécité complète. Ensuite, il était tellement délicat qu'on le couchait sur des bandelettes pour mieux soutenir ses membres noués et souffreteux, et qu'à sept ans il fallait le conduire encore avec des lisières. Il s'est bien rattrapé depuis, il est vrai, et s'il ne gagna pas le prix de la course à pied, en plein Champ de Mars, un jour de fête nationale, du moins serrât-il le vainqueur d'assez près pour se retirer de l'arène bien convaincu que son jarret n'avait rien perdu pour attendre. M. Charles Blanc, dans sa biographie, fait à tort remporter par Carle Vernet ce prix de course à pied.

Marié en 1787 à la fille de Moreau, dit le jeune, l'auteur de ces vignettes charmantes que les amateurs se disputent à tout prix, Carle eut deux enfants : une fille — elle épousa Hippolyte Lecomte, auteur d'un grand nombre de planches de costumes et de tableaux militaires — et un fils qui fut Horace.

Un neveu de Joseph, le fils de Jean, était établi peintre à Naples. Deux autres neveux avaient appartenu à l'ancienne académie : Boizot, sculpteur, remporta le prix de Rome en 1762 et fut nommé académicien le 28 novembre 1778 et professeur le 26 novembre 1785. — On connaît de lui les sculptures de la fontaine du Châtelet et le buste de Joseph Vernet, que l'on voit au Louvre ; — et Callet, qui obtint le prix de peinture au concours de 1764 ; admis à l'Académie le 25 novembre 1780, il exécuta un plafond dans la galerie d'Apollon. D'autres cousins de Carle furent sculpteurs ou orfévres, mais ceux-là sans laisser de traces saisissables. Pour compléter le tableau de cette famille d'artistes, j'ajoute qu'un architecte, nommé Pineau, devint parent de Carle par les Moreau, de même que les paysagistes Delaberge, de Watelet entrèrent dans la famille d'Horace avec les Lecomte. Enfin, on sait qu'Horace Vernet n'a jamais eu d'autres enfants qu'une fille. Privé d'héritier direct de son nom, il voulut l'unir à celui d'un peintre illustré par le succès ; il maria à Paul Delaroche

M^lle^ Louise Vernet, qui avait en partage une beauté rare et accomplie ; mieux que tout cela, toutes les qualités d'un cœur élevé, d'un esprit supérieur. Mais des deux fils de Paul Delaroche aucun ne se destina à la peinture.

II

Horace Vernet est né le 30 juin 1789, au Louvre, où son grand-père, Joseph, mourut quelques mois plus tard (le 3 décembre de la même année). C'est ce qui faisait dire à l'auteur de la *Smala* qu'il avait, connu le peintre des *Ports de France* [1]. Prédestiné par sa

[1] Joseph Vernet et son fils Carle occupaient, sous la grande galerie, le logement portant le no 15; il avait été donné à Joseph par un brevet royal en date du 12 octobre 1761, c'est-à-dire avant l'achèvement des ***Ports de France***. Boule, le célèbre ébéniste, en avait été le précédent titulaire. On comptait dans les galeries du Louvre vingt-six appartements, dont la libre jouissance était abandonnée à des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, orfévres, horlogers, tapissiers, ingénieurs, mathématiciens, géographes, et même à des menuisiers. Il est vrai que ces derniers élevaient jusqu'à l'art les œuvres de leurs outils. L'imprimerie de la ***Gazette de France***, le journal officiel du temps, était installée dans le logement n° 14. L'origine de ces priviléges datait de la construction de la galerie. Henri IV, en faisant bâtir par Metezeau le père et Dupérac la grande galerie, en destina les logements inférieurs aux plus familiers de ses artistes et de ses artisans. Jusqu'au Consulat, rien ne fut changé à cet usage, et si tous les bons artistes n'ont pas habité le Louvre, on peut dire que depuis Jacob Bunel jusqu'à Horace Vernet qui y est né, le gros de cette colonie, comme l'appelle Sauval dans l'***Histoire des antiquités de la ville de Paris*** (t. II), s'est presque toujours composé des plus distingués, et que les appartements du Louvre ont été l'abri, le cœur et le foyer de l'art français et de notre industrie pendant deux siècles. Toutefois, l'ordre et la justice ne régnèrent pas constamment dans l'attribution des brevets qui concédaient ces logements; ainsi, dans les vingt-cinq ou trente années qui suivirent la régence, il n'y eut pas un rapin en faveur qui ne s'arrogeât le droit d'habiter le palais, devenu une vaste hôtellerie où ceux qui avaient des chevaux trouvaient encore le moyen de les abriter. Dans l'intérieur même de la cour du Louvre, des baraques avaient été construites au moment de la grande activité des travaux, pour l'usage des ouvriers. Elles furent envahies comme le reste : douze ou quinze ménages s'y installèrent. Le marquis de Marigny, directeur des bâtiments, rétablit les choses sur un meilleur pied; les logements ne furent plus donnés qu'aux artistes et aux artisans les plus méritants. Mais, par son décret qui consacrait le Louvre à l'***étude des beaux-arts***, la Convention fournit un excellent prétexte à quiconque affichait quelque civisme et maniait le crayon, de mettre dehors tous ceux qui habitaient le palais avant la chute de la royauté. Le désordre fut alors porté à son comble. On bâtissait des maisons entières dans des salles qui n'étaient pas terminées. D'ailleurs, on ne respectait pas davantage celles qui l'étaient, et c'était à qui prendrait le plus ses aises dans ce Louvre qui semblait condamné à être détruit par ceux qui auraient pu l'embellir. Heureusement, le Consulat profita des deux premières circonstances qui s'offrirent : le rétablissement des corps savants, et l'exposition des peintures et des sculptures rapportées d'Italie, pour reprendre aux artistes la plupart des logements du Louvre. (***Archives de l'art français***, t. I; — de Clarac, ***Musée de sculpture antique et moderne***, t. I; — Vitet, ***le Louvre*** (***Revue Contemporaine***, 1re série, t. III, p. 362, livr. du 15 septembre 1852) ; — Delécluze, ***David, son école et son temps***.) Les galeries ne furent toutefois évacuées que sous l'Empire. Chacun des ménages qui les habitaient reçut un titre de pension qui variait de 500 à 1,000 fr. Ces pensions, servies d'abord sur la cassette de l'Empereur, furent inscrites plus tard au grand-livre. La pension de

naissance à la palette, il entendit de bonne heure le sifflement des balles, cette musique qui chatouillait si agréablement l'oreille de Charles XII, et il avait tout au plus trois ans que notre futur peintre de batailles recevait le baptême du feu. Le 10 août 1792, au moment de l'attaque des Tuileries par le peuple, Carle entend les coups de fusil et voit voler ses vitres en morceaux : les assaillants hurlent qu'ils ont vu des Suisses se réfugier dans les galeries. Il n'y a pas de temps à perdre. M^me^ Vernet est en peignoir de mousseline blanche brodée, en souliers de soie rose ; Carle en uniforme de la garde nationale ; il saisit Horace dans ses bras ; sa femme s'empare de la petite Camille, et ils s'élancent haletants dans un corridor intérieur du palais qui s'offre à leur fuite. Ils débouchent rue Froidmanteau, d'où ils vont gagner la rue du Coq et par là le logis de Moreau, le grand-père des enfants. A ce moment, éclate une décharge de mousqueterie ; grâce à Dieu, personne n'est blessé ; seulement, en s'aplatissant sur le mur que longent les fugitifs, les balles les inondent de fragments de pierre. C'est sur eux que les républicains tiraient. On arrive enfin chez Moreau et les Vernet sont sauvés. Un biographe prétend que Carle Vernet monta à cheval, mit Horace sur ses épaules, traversa la place du Carousel, et reçut une balle dans la main ; un autre affirme que le chapeau d'Horace fut troué et l'habit du père déchiqueté par des projectiles. Tout cela est de trop. Le récit qui précède est de la plus rigoureuse exactitude.

Quoi qu'il en soit, voilà le petit Horace bien et dûment baptisé homme de guerre, et si son père avait dessiné, à l'âge de cinq ans, au milieu des invités de M. d'Angivilliers, des chevaux qui provoquèrent l'étonnement et l'admiration de tout le monde, il ne tarda pas non plus, lui, à couvrir les marges de ses livres et les feuilles de ses cahiers d'une foule de figures où les soldats formaient la majorité. Les soldats ! Ils eurent ses premiers coups de crayon. « Horace enfant, disait un jour à M. de Loménie, un vieil ami de Carle Vernet, était un charmant petit garçon, espiègle, intelligent, que son père, fort original lui-même, aimait à habiller d'une manière originale, et qui, sachant à peine écrire, était toujours en quête de petits morceaux de papier pour y gribouiller des petits soldats. » Comment en eût-il été autrement ? Doué de la verve de son père, de la vivacité qui était le propre du talent de Carle, il vivait dans un milieu et à une époque où l'on ne parlait que de combats, où les récits des rudes

Carle avait été fixée à 800 fr. En quittant le palais, la famille Vernet alla habiter rue de Lille. Si les logements du Louvre furent supprimés, on y laissa subsister quelques ateliers, et la révolution de février a retiré à MM. Larivière, Gudin, Couder, Siméon-Fort, Alaux et Granet, ceux dont ils jouissaient au second étage du palais, qui appartient désormais tout entier aux collections qu'on y a réunies.

travaux de nos armées servait de texte inépuisable aux conversations de chaque jour. A tout instant, des officiers, de retour des frontières, venaient chez Carle ; là, dans le cours des séances, interrogés sans relâche, pressés de répondre sur tous les points, ils faisaient pénétrer les auditeurs dans le cœur des batailles auxquelles ils avaient assisté, énuméraient leurs exploits, ceux de leurs compagnons de dangers et de gloire, et, Horace de croquer sans retard les épisodes guerriers dont il entendait raconter les détails par des témoins oculaires, quelquefois par les héros eux-mêmes. J'ai lu quelque part que plusieurs de ces croquis, faits par Horace à l'âge de huit ans, sont restés pour servir à l'histoire de ce beau talent qui faisait déjà merveille à son aurore. Je ne les ai pas vus ; mais je crois sans peine qu'ils portent en effet les signes de l'aisance et de l'entrain qui furent par la suite les caractères distinctifs du peintre.

Et qu'on le remarque, c'est de l'atelier de Carle que sortit la première protestation contre les principes de David ou plutôt contre ces principes devenus aveuglément exclusifs entre les mains des élèves de l'auteur des *Sabines*. La protestation était inconsciente sans aucun doute, mais nettement formulée et vivace, et, pour ne pas révéler la manifestation d'un parti pris d'opposition, on y voit cependant des instincts d'individualisme fortement enracinés, très impérieux. Qu'étaient les soldats français dans les œuvres de David, dans celles surtout de ses élèves? Des Agamemnons, des Achilles, revêtus d'uniformes brillants, traînant la sabretache, faisant résonner l'éperon. « Hercule avait couvert ses fortes épaules d'une cuirasse et maniait l'espadon, dit M. F. Mercey ; Bacchus endossait l'uniforme d'un hussard; Apollon, celui d'un grenadier; Diane et Vénus étaient devenues cantinières, et Cupidon battait la caisse. » Et les chevaux, quels sont ceux que l'école fit enfourcher aux dragons, aux chasseurs de César, qu'elle attela aux fourgons de la grande armée? Sans grandes variantes, toujours les mêmes, tantôt ceux de la cavalcade du Parthénon, tantôt les majestueux animaux de carrousel que Vander-Meulen avait fait si souvent caracoler sous l'imposante perruque du grand roi. Mais de vie propre, de variété d'allures, il n'en était guère question. Il est bien entendu que tout cela n'est pas applicable à Gros, qui fit pénétrer le mouvement et la réalité moderne dans ses immortelles compositions ; toutefois, il l'anima d'un souffle épique qui dépassait le niveau de bien des intelligences. Carle Vernet fut à coup sûr moins héroïque, moins fougueux, moins pathétique aussi ; il se montra plus exact ; en tous cas, il donna l'exemple de l'indépendance, le signal et l'introduction dans l'art officiel d'un élément jusque-là négligé, la vérité pure et simple, dans la peinture des batailles, de la stratégie littérale.

On comprend maintenant pourquoi le jeune Vernet ne fit jamais que de vrais soldats : il en voyait qui revenaient d'Egypte, d'Italie ou d'Allemagne, poser du matin au soir dans l'atelier de son père, et son père s'appliquait à les fixer sur la toile sans la moindre préoccupation des Grecs ni des Romains. Quant aux chevaux, il suivit aussi la pratique de Carle. Mais il faut reconnaître en même temps qu'il l'agrandit et qu'il ne s'en tint pas à ce type presque unique choisi dans une race fine et délicate que son père peignait en perfection, mais reproduisait à satiété; au contraire, il a su les varier à l'infini.

Ce n'est pas qu'Horace ne se soit jamais mis en tête de représenter les divinités de l'Olympe et les héros des légendes mythologiques. Ainsi que tant d'autres, il a dessiné d'après l'antique. C'est dans le temps qu'il étudiait chez Vincent, afin de se mettre en état de concourir au prix de Rome, qu'il n'obtint pas. Dès sa première défaite, il renonça à la lutte et rompit avec les grands personnages d'Athènes et de Rome pour s'en remettre à ses chers troupiers du soin de le consoler de son échec. La même année, battu avec les Grecs, il vainquit avec les Français : à l'exposition de 1810, il effaçait le souvenir de son insuccès de l'Ecole des beaux-arts, en produisant un tableau intitulé : *Prise d'un camp retranché de Glatz.* C'est un des morceaux où il a montré le plus de verve et d'action. C'est aussi à cette époque qu'Horace Vernet épousa M^lle^ Louise Pujol, qu'il avait connue et remarquée dans le salon d'Isabey.

Je n'ai rien dit de l'éducation d'Horace. Elle fut un peu négligée. Pendant la Révolution, au milieu des poignantes angoisses, des crises de chaque jour, ou plutôt de chaque heure, les parents étaient bien obligés de laisser leurs enfants croître et s'instruire au hasard. Ce ne fut pas tout à fait le cas d'Horace ; mais il dut, lui aussi, porter la marque du temps où s'écoula sa jeunesse. Cependant, bien que fort turbulent, parfois indocile aux remontrances, et très spontané, il était actif au travail et appliqué dès qu'il le fallait. Servi, d'ailleurs, par une merveilleuse mémoire, il apprit sans peine tout ce qu'il voulut apprendre, et sut finalement du grec et du latin autant que la plupart de ceux qui fréquentaient les colléges à cette époque tourmentée. J'ignore s'il rapporta du collége central des Quatre-Nations, où il poursuivit ses études, des palmes nombreuses; mais je crois qu'il ne fut pas à beaucoup près le plus faible des élèves de M. Dumonchel-Brongniart. On pouvait savoir plus que lui, on ne savait pas mieux, et il atteignit rapidement, à cet égard, une maturité relative. Quant aux heures de récréation, nul n'était aussi habile à les bien employer ; il avait toujours des inventions à lui qui divertissaient extrêmement ses camarades. Un jour, il en eut

une qui faillit priver la France de son peintre national. Carle ne voulait pas que son fils jouât avec des pistolets, des fusils et de la poudre. Sur ce point, ses ordres étaient si formels que le volontaire Horace ne songeait même pas à mordre au fruit défendu. Il y mordit pourtant un soir que les fils de Dumont, miniaturiste qui habitait les galeries, lui apportèrent un petit paquet de poudre. Trouver dans un tas de ferrailles un méchant gond de porte, y pratiquer une lumière, l'installer sur un semblant d'affut, le charger et le faire partir, tout cela ne demanda qu'un instant. Mais en partant, le canon improvisé vola en l'air, traversant la chevelure d'Horace sans blesser l'imprudent artilleur. Carle tança vertement son fils et Saint-Jean surtout. Saint-Jean? Oui, le domestique ou plutôt l'ami de la maison. Joseph Vernet ne voulait jamais imposer à ses intimes aucune de ces obligations qui peuvent un jour devenir onéreuses. Par exemple, quand un enfant lui était né, il allait le porter à l'église pour le baptême, et, sur les marches du temple les deux premiers pauvres qu'il rencontrait, c'était ceux-là qu'il choisissait pour parrain et marraine du petit. Puis, la cérémonie faite, Joseph remettait à chacun un louis, et tout était dit. Par une faveur toute spéciale, Anna Rosa, femme de chambre que M^me^ Vernet avait ramenée de Rome, fut la marraine de Carle. Quant au parrain, on rencontra fort à propos à la porte de la basilique, un jeune savoyard des environs de Chamouny. Lui ou un autre, peu importait; il tint le fils du célèbre peintre sur les fonts. Son nom était Saint-Jean, et comme Joseph trouva que Saint-Jean avait de l'intelligence dans la physionomie et des allures franches, au lieu de s'en séparer après le baptême, il l'amena au logis pour le garder à titre de petit laquais. Saint-Jean grandit, vieillit et mourut chez les Vernet. Après avoir élevé les enfants de Joseph, il éleva ceux de Carle ; il tricotait des bas à Horace, des jupons à Camille, leur apprenait à tous deux des histoires de Savoie et le patois de son pays.

J'ai dit qu'Horace suivit aux Quatre-Nations des cours dont il profita dans d'estimables proportions, et que, dans les jeux des récréations, il se montrait plein de fougue et très inventif. Il n'en apportait pas moins une application persévérante à l'art du dessin et à la peinture. Le crayon avait été son hochet, le pinceau son premier joujou. Il grandissait environné d'exemples et de maîtres. Carle, Moreau, Chalgrin, Vincent, ne le quittaient jamais ni du cœur, ni des yeux, et des succès précoces excitèrent encore sa verve et sa fécondité naturelle. Enfant, son travail était déjà productif ; adolescent, son talent suffisait à son indépendance. « A l'âge de onze ans, il fit, pour M^me^ de Périgord, un dessin de tulipe qu'elle lui paya vingt-quatre sous, et à l'âge de treize ans il avait des com-

mandes en assez grande quantité pour se suffire à lui-même. Une de ses premières œuvres fut la vignette qui, suivant le goût de ce temps, ornait les lettres d'invitation pour les parties de chasse impériales ; et tel en était le mérite, qu'un graveur d'une grande réputation, Duplessis-Bertaut, n'hésita pas à la déclarer digne de son propre burin. Les commandes abondaient rapidement chez le jeune Vernet ; dessins à six francs, tableaux à vingt francs. Il travaillait principalement pour le *Journal des Modes*, dont il devint le dessinateur en titre ; et c'est peut-être de ses travaux dans ce genre que lui vint ce talent de caricature dont il amusa ses amis intimes, souvent à leurs propres dépens[1]. »

Son père ne pouvait s'en séparer ; Carle n'allait guère à l'Opéra, à Feydeau, où chantait si bien son ami Chénard, sans l'emmener, ainsi qu'au café de Foy, dont Horace amusait les habitués par de pétillantes saillies et mille tours d'espièglerie. Le temps ne fit que fortifier cet attachement. « En 1827, Horace Vernet, ayant été nommé directeur de l'Académie de Rome, c'est M. Ch. Blanc qui parle, Carle voulut y suivre son fils ; à la promenade, il était dans des transes mortelles quand il le voyait galoper avec ce fou de Géricault ; il le visitait ou lui écrivait deux fois par jour, le poursuivant d'un amour inquiet et jaloux, auquel Horace répondit constamment par le dévouement, la complaisance et le respect. » La sainte passion de la famille était, du reste, héréditaire chez les Vernet : Joseph, l'inépuisable providence des siens, n'a pas cessé d'en donner les preuves les plus touchantes ; Carle a passé sa vie à adorer ses proches, et, fidèle à ces ferventes traditions du cœur, Horace chérissait sa femme, sa fille, ses petits-fils d'un amour sans égal. Ses lettres, datées de Jérusalem ou de Constantinople, d'Alger ou de Moscou, en font foi ; elles sont remplies de questions, d'avis, de recommandations qui témoignent d'une sollicitude toujours en éveil et du rôle continu que remplissaient dans sa pensée les tendres préoccupations de la famille. D'ailleurs, lui qu'on appelait le Français le plus gai et le plus malicieux de la terre, était d'une sensibilité extrême, et il n'a pas vu une seule douleur sans y compâtir du fond de l'âme. Un jour, en rade de Smyrne, le commandant du vaisseau le *Santi-Pietri* ordonne pour lui le simulacre d'un combat naval. Il s'agit de faciliter au peintre l'exécution de son tableau de la *Prise de Lisbonne*. Dans le branle-bas, deux artilleurs sont grièvement blessés. Voici en quels termes Horace raconte ce douloureux événement à sa femme : « Malgré mon enthousiasme guerrier, j'ai le cœur gros. Figure-toi que deux canonniers ont eu les bras emportés ! C'est ce qui arrive,

[1] *Art journal*, de Londres, coll. de 1842 à 1845.

dit-on, à chaque manœuvre de ce genre. Je me dépêche de te parler de ce fatal accident avant que la raison me revienne et que mon enthousiasme pour tout ce dont je viens d'être témoin ne fasse place à la triste et funeste pensée qu'involontairement (sans doute) je suis cause de la mutilation de ces malheureux ! Tiens, chère amie, voilà tout ce que j'avais à te dire qui s'échappe. Je ne vois plus que ces pauvres diables ! » Et la lettre qui devait se prolonger, finit là. Et en quels termes il peint la misère des soldats russes ! que de pitié vraie et sentie dans les récits qu'il en fait et sur lesquels il revient souvent, toujours avec un accent plus ému ! On dirait qu'il partage leurs souffrances.

Il était par excellence l'homme du premier mouvement, et chez lui le premier mouvement était toujours bon et venait à propos. Une foule de traits le prouveraient au besoin. Pour être connu, celui-ci mérite cependant d'être rapporté, parce qu'il est caractéristique. Un matin, traversant un peu vite — il n'aimait que les allures pressées — la place Dauphine en tilbury, il accrocha un camion, et le brancard de sa voiture se brisa. Un peintre d'attributs, juché près de là, tout en haut d'une échelle, peignait de fort beaux saucissons à la devanture d'un charcutier; il reconnaît l'artiste, descend précipitamment, rattache le brancard avec une corde, et l'auteur du *Siége de Constantine* est libre de continuer sa route. C'eût été trop simple; Vernet fût resté le débiteur de son obligeant confrère en lui offrant tout bonnement un vulgaire grand merci. Que fait le membre de l'Institut? Il s'empare de la palette et des pinceaux du Raphaël des charcutiers, s'installe lestement sur l'échelle, et en un clin d'œil achève le plus appétissant des jambons. Voici une autre anecdote très exacte — je ne crois pas qu'elle ait été publiée — qui montre qu'Horace Vernet cédait sans mesure à l'élan de son cœur. Il était intimement lié avec Lagrenée, fils et petit-fils de peintres, artiste lui-même, mais d'un ordre modeste, se contentant de fournir les tisseurs de soie et les fabricants de tapis, de modèles d'ornements. Toutefois, il faisait ses modèles dans une si belle manière, qu'ils étaient fort recherchés, et que Lyon et Aubusson lui furent redevables, dans le temps, de leurs plus riches produits. Au résumé, il rendait de notables services à des industries qui empruntent à l'art leur charme, leur éclat et leur importance. Dans un voyage que Vernet fit à Paris, alors qu'il était directeur de l'Académie de Rome, une de ses premières courses le mène chez Lagrenée. Le logis est clos. Vernet s'informe; son ami vient de partir pour Lyon, où l'attend une fête que lui offrent les fabricants et les ouvriers de la ville. Horace n'a jamais été long à prendre un parti; il court chez le ministre de l'intérieur, sollicite un brevet de chevalier de la Légion d'hon-

neur pour Lagrenée, dont il énumère les titres, vante les services, élève aux nues le mérite, emporte le ruban à la pointe d'arguments décisifs, monte en berline de poste, arrive à Lyon pour décorer lui-même, à l'issue d'un banquet solennel, la poitrine de son ami. Voilà l'homme.

Il a souvent sollicité pour autrui, et souvent il y mettait une ruse ingénieuse et employait de spirituels subterfuges. Un jour, Louis-Philippe vient le visiter dans son atelier du jeu de paume, à Versailles. Le peintre s'apprêtait à effacer certaine étoile qui étincelait au premier plan sur la veste d'un de ces fulgurants chasseurs d'Afrique qui font irruption dans la *Smala* et semblent bondir hors du cadre. On le sait, autant de soldats, autant de portraits. « Que faites-vous donc? dit le roi. — Je me suis trompé, sire; je croyais cet homme compris dans la dernière promotion : il n'en est rien. Donc, j'ôte la croix. C'est fâcheux; je connais ce chasseur depuis longtemps..... un terrible troupier..... Enfin, j'ôte la croix. » On devine le reste. Louis-Philippe arrêta le pinceau de l'artiste; rien ne fut changé au tableau, il n'y eut pas une croix de trop dans la *Smala*, mais, dans l'armée d'Afrique, on compta un légionnaire de plus. Une autre fois, c'est l'amour-propre de l'artiste qui s'efface. Pendant qu'Horace Vernet dirigeait l'école de Rome, le roi Charles X, désirant lui donner un témoignage exceptionnel d'estime, eut la pensée de le créer baron. Un ami intime du peintre eut la commission de le sonder à ce sujet. « Pour un peintre, répondit Horace, le nom de Vernet me semble parfaitement bien sans titre honorifique; mais si Sa Majesté, comme vous me l'assurez, est disposée à m'accorder ce qui me ferait le plus grand plaisir, dites-lui que je la prie d'accorder la distinction de la Légion d'honneur à M. Dumont, sculpteur, l'un de nos pensionnaires qui vient d'exécuter un groupe du plus grand mérite. » Il est juste d'ajouter que M. Dumont ne fut pas décoré dans cette circonstance.

A ce propos, il ne paraîtra pas indifférent de rappeler qu'il ne refusa pas seulement, sous Charles X, le titre de baron [1], mais que pendant le règne de Louis-Philippe, et depuis le nouvel Empire, il resta insensible aux ouvertures qui lui furent faites pour la pairie et le Sénat. « Pair! sénateur! disait-il, à quoi bon! Ce n'est pas mon affaire! » Mais si tel était son raisonnement pour lui-même, il pensait différemment pour les autres, et je suis en mesure d'affirmer qu'il insista plus d'une fois en haut lieu, afin que les portes du Luxem-

[1] Son aïeul Joseph avait refusé le grand cordon de Saint-Michel, parce qu'on l'offrait aussi à un fabricant de soie de Lyon. Quand, plus tard, le roi voulut l'anoblir, l'artiste lui répondit : « Sire, les hommes n'ont déjà que trop d'occasions de devenir des sots; il ne faut pas leur en fournir de nouvelles. »

bourg s'ouvrissent à M. Ingres. Je ne crois pas qu'il ait jamais eu pour l'auteur de l'*Apothéose d'Homère* un grand fonds d'amitié ; mais le talent de M. Ingres lui inspirait la plus haute admiration. Lors de l'exposition universelle, il en donna une preuve non équivoque. Le premier jour que la commission des beaux-arts se réunit pour l'attribution des récompenses, Horace Vernet prit la parole au début de la séance pour dire qu'il ne fallait pas que les devoirs de l'hospitalité fissent oublier les droits de la justice, et que, sous le frivole prétexte de faire acte de galanterie envers les exposants des autres nations, il serait souverainement absurde de gratifier l'un d'eux au préjudice d'un artiste français plus méritant, de la première des médailles d'honneur dont la commission avait la libre disposition; au contraire, qu'il importait beaucoup, à son avis, que le premier nom proclamé fût celui d'un compatriote. Ensuite, il pressa ses collègues de donner à la manifestation un caractère tout-à-fait imposant, en votant en masse pour M. Ingres, afin que le nom d'un artiste auquel il ne reconnaissait pas de rival sortît de l'urne avec l'unanimité des suffrages. A coup sûr, c'était le fait d'un noble esprit, d'un grand cœur. La proposition fut adoptée. Toutefois, elle devint sans objet lorsque, par une mesure générale, les noms des lauréats durent suivre le rang alphabétique [1].

Que de gens aussi il a aidés de ses avis, de son crédit, de sa bourse, et qui ne l'ont remboursé, suivant l'usage des âmes basses, qu'en monnaie d'ingratitude ! combien auxquels, de confiance, il a donné de cordiales étreintes et qui, le dos tourné, le déchiraient sans pudeur ! On sait qu'à la révolution de février quelques vauriens firent un feu de joie d'une partie des tableaux, des meubles et des livres du Palais-Royal. Plusieurs cadres de Vernet — et des meilleurs — périrent en cette occasion. Par aventure, un jeune garçon qui assistait à cet acte inintelligent de vengeance populaire, arracha aux flammes un coin de l'*Arrestation des Princes*. Il l'apporte à l'artiste et se prétend du métier, c'est-à-dire rapin. Le voilà à la maison. Vernet lui donne quelques écus, lui prête des études pour qu'il les copie, entr'autres une toile à laquelle il tient tout particulièrement, parce qu'il l'avait couverte des portraits de ses huit ou dix meilleurs amis, et il n'entend plus parler du drôle. Fort heureusement il retrouva les effigies

[1] Un écrivain qui se distingue surtout par l'acrimonie de ses attaques contre l'auteur du *Vœu de Louis XIII*, reproche à M. Ingres d'avoir « obtenu *la* grande médaille d'honneur dans un concours avec tous les peintres du globe. » Que cet écrivain prenne la peine de consulter la liste des récompenses distribuées aux artistes à la suite de l'exposition de 1855, et il se convaincra que M. Ingres n'a pas eu *la* médaille d'honneur, mais *une* des *dix*, toutes égales entre elles, qui furent données, et que MM. Delacroix, Decamps, Vernet et six autres se trouvèrent, à cet égard, aussi bien partagés que le peintre du *Martyre de Saint-Symphorien*.

de ses intimes chez un marchand de bric-à-brac de la rue Jacob ; il put donc les réintégrer dans son atelier. Un autre jour, un individu, photographe de son état et très besogneux, vient lui exposer sa détresse. Mais il y a pour lui un moyen d'en sortir : il suffit que Vernet le laisse reproduire et mettre dans le commerce un superbe médaillon dessiné par Delaroche. Le succès est infaillible. Le médaillon offre jumelés quatre profils, ceux de M. et M^me^ Delaroche et ceux de leurs deux enfants. Et l'on pense si le crayon délicat du peintre de *Jane Grey* a fait là une merveille de finesse et de précision. Vernet hésite à se séparer du cher cadre. Cependant les droits de l'humanité l'emportent et le photographe s'en va le médaillon sous le bras. Depuis lors, Horace ne revit jamais ni l'homme ni le dessin. Nous pourrions multiplier ces anecdotes sans épuiser les exemples de cette confiance d'enfant qui est incorrigible chez l'artiste, trop facile pour la refuser jamais, trop généreux pour ne pas l'avoir souvent mal placée.

Son désintéressement n'avait guère non plus de limite. J'en veux citer deux exemples. Reportons-nous à l'époque des inondations de la Loire. Un désastre immense est survenu ; des populations sont livrées aux tourments de la misère, et le mal est si grand, que, pour le calmer, tous les efforts de l'esprit de charité si ingénieux en France ne suffisent pas. Une vaste loterie d'objets d'art est organisée ; les peintres, les graveurs, les sculpteurs sont invités à en former gratuitement les lots. L'appel est général, chacun y répond dans la mesure de ses forces, et Horace Vernet s'inscrit pour un tableau. Cependant les dernières opérations de la loterie s'achèvent et tous les lots sont distribués. Tous, hormis un : celui de Vernet qui fait savoir à la commission qu'il le tiendra tel jour à la disposition du billet gagnant. En même temps il s'informe si l'on sait en quelles mains le hasard a fait tomber sa toile, et on lui apprend qu'une fort respectable dame de Blois, toute en dévotion et en bonnes œuvres, ira le réclamer le jour dit. Il reçut, en effet, la visite annoncée. Lorsque la bonne dame eut regardé à son aise le *Zouave épluchant des rats*, et qu'elle en eut parlé en personne qui n'a pas la moindre teinture des choses d'art, Vernet prit la parole : « Si en échange de mon zouave on vous offrait cinq cents francs comptant, je gage que vous n'hésiteriez pas une minute?—Que voulez-vous, je ne me connais point en peinture; c'est pourtant un beau tableau que vous me donnez là. Mais, pensez donc ! cinq cents francs ! on soulage bien des infortunes avec une pareille somme ! — Allons c'est convenu, vous le donneriez. Je m'en doutais. J'ai donc bien fait hier de le vendre à Goupil. Tenez, madame, voici une lettre pour lui ; c'est quatorze mille francs qu'il aura à vous compter, et si avec cinq cents francs vous deviez faire quelque bien, que n'accomplirez-vous pas avec vingt-sept fois da-

vantage ! » Le produit du *Zouave épluchant des rats* a servi à fonder un orphelinat. Il y a quelques semaines, pendant sa dernière et douloureuse maladie, le peintre reçut une lettre de Blois, où la directrice de l'orphelinat lui annonçait que tous les enfants de l'établissement venaient de commencer une neuvaine pour demander à Dieu l'apaisement des souffrances de leur illustre bienfaiteur.

Le premier tableau assez grassement payé qu'Horace Vernet exécuta est le portrait de Jérôme, roi de Westphalie. Pour ce travail, le peintre reçut huit mille francs. Il lui procura en même temps l'occasion d'un succès. Exposé en 1812, ce portrait fut très regardé, très loué, et le nom de l'auteur passa du coup parmi ceux des favoris de la foule. Enfin, cette toile valut à l'artiste une première médaille. Tout cela fit qu'Horace conserva pour le frère de l'Empereur, auquel il se plaisait à attribuer le commencement de sa fortune, un sentiment de réelle reconnaissance. A son retour de Crimée, le prince Napoléon commanda à Horace Vernet un tableau représentant la *Bataille de l'Alma*. Cette composition, la dernière de ce genre que le peintre ait traitée, une de ses meilleures à tous égards, figura au salon de 1857, où elle fut très remarquée. Pendant l'exposition, le prince envoya un de ses aides de camp féliciter Horace Vernet, et lui demander en même temps si trente mille francs lui semblaient une rémunération équitable de son travail, laissant d'ailleurs l'artiste maître de formuler des prétentions plus élevées, lesquelles étaient agréées d'avance. « Moi, vendre mon tableau, non pas ! — Cependant, c'est le prince qui vous en a donné la commande ? — Sans doute, et je le prie de recevoir mes respectueuses excuses, mais je le garde. » Rien ne put le faire démordre de ce parti ; seulement, le soir même il écrivit au prince Jérôme une lettre où il disait en substance : « C'est au roi de Westphalie que je dois mon premier succès ; Sa Majesté m'a témoigné, en 1812, une bienveillance que je n'ai certes pas oubliée, et comme marque que ce souvenir m'est resté, je supplie le prince Jérôme d'agréer l'hommage d'un tableau où j'ai eu le bonheur de représenter son auguste fils remportant sa première victoire. »

III

On a dit qu'Horace Vernet s'était trouvé à la bataille de Montmirail ; d'un autre côté, quelques-uns ont affirmé que deux fois son père l'avait soustrait à la conscription en lui fournissant des remplaçants. Tout cela est inexact. Marié à vingt ans, Horace était, par le

fait de son mariage, exempté du service militaire, et s'il parut un instant sous les drapeaux, en 1814, s'il s'engagea, en compagnie de son ami Géricault, dans un régiment de hussards, c'est que la victoire épuisée n'accompagnait plus nos soldats, c'est que les alliés se ruaient sur Paris. Mais tout cela fut l'affaire de quelques jours, d'une semaine peut-être, et le licenciement des troupes de Napoléon rendit le peintre à son atelier. En tous cas, il se comporta sans doute très vaillamment dans l'un des combats qui se livrèrent aux portes de la capitale avant sa reddition, témoin la croix d'honneur qu'il reçut de l'Emperenr pour sa belle conduite devant l'ennemi.

Le voilà donc reprenant ses habitudes d'artistes. Mais comme chez lui la corde nationale est très vibrante, les événements auxquels il assiste sont loin de lui être agréables. Aussi il fronde, il raille, il caricaturise, et les vainqueurs reçoivent la mitraille de ses sarcasmes, subissent les fourches caudines de son crayon. On prétend qu'il en étendit même quelques-uns sur le pré; la fameuse Lisette, — une solide épée bien en main, — sortit, dans ce temps-là, souvent du fourreau; ce qui fit que ses affaires s'embrouillèrent parfois d'une façon inquiétante. Fort heureusement, Carle réparait tout. Il était franchement royaliste, et chez lui ce sentiment datait de loin. Il avait songé à fuir la France; Carle Vernet faillit émigrer. Sa sœur Emilie était bien montée sur l'échafaud, victime des fureurs républicaines, et il avait été l'ami, tout au moins le compagnon de parties fines et de cavalcades de ces brillants seigneurs que la Révolution pourchassait, emprisonnait et massacrait. Rien de plus naturel qu'il ait mis de l'ardeur à servir de son pinceau la Restauration. Il avait peint, pour le salon de 1814, le duc de Berry dans son magnifique uniforme de colonel-général de chevau-légers. Il enseignait aussi la peinture à plusieurs princes de la famille royale, et toutes ces circonstances sauvaient Horace des embarras que son humeur batailleuse et son bonapartisme lui suscitaient. On se contenta de le mettre à l'index et de lui fermer les portes du salon. L'atelier du jeune artiste devint dès lors, pour le plus grand tourment de Carle, un repaire de mécontents, d'officiers en demi-solde et de carbonari. Le résultat de tout cela fut que l'artiste vit sa réputation grandir rapidement, et tandis qu'on s'obstinait, dans les régions officielles, à désapprouver ses sujets de prédilection, la presse opposante les exaltait et accablait le peintre de ses louanges. L'exposition publique qu'il fit dans son atelier de la rue de la Tour-des-Dames, de ses compositions repoussées du salon, acheva de mettre le sceau à sa renommée. Dans le nombre figurait le *Tombeau de Napoléon*. Ce cadre, entouré d'un crêpe, et ses autres ouvrages, produisirent une véritable sensation, non-seulement parmi ceux qui ne les jugeaient qu'au travers de leurs

visées politiques, mais aussi chez les artistes qui n'étaient pas accoutumés à tant d'aisance, de naturel et d'esprit. Il suffit de rappeler la *Bataille de Jemmapes* et la *Défense de la barrière de Clichy*, deux œuvres fort bien agencées, d'une exécution simple et facile et d'une allure complétement française. La *Barrière de Clichy* surtout est un modèle du genre. Point de figures oisives ; chacune concourt à l'action principale, et si plusieurs s'en écartent, c'est pour former des épisodes intéressants. Quant au travail manuel, il s'y révèle en touches nettes, rapides, sémillantes, expressives, non savantes peut-être, mais très habiles; touches de race que l'auteur tenait de son père, comme celui-ci les tenait du sien.

Un autre tableau de cette exposition, qui ravit tous les suffrages, est celui qui représente l'*Atelier du peintre*. On le connaît au moins par la gravure ; sa description serait donc superflue. Toutefois, faisons remarquer en passant qu'elle met en évidence l'aptitude qu'avait Horace Vernet, à un degré extraordinaire, de s'isoler au milieu du bruit. On bat du tambour, on sonne de la trompette, on va, on vient, on fume, on parle, on crie, on chante, on boxe, on joue du fleuret ! Est-ce donc là un lieu d'études et de travail ? Et pourtant c'est au milieu de ce tapage, auquel il ajoute par moments une note plus aiguë, dont il ravive l'éclat par quelque boutade, c'est à travers cette atmosphère de bruit et de fumée que Vernet prépare, commence, achève ses tableaux. Nous savons maintenant pourquoi l'artiste a si bien connu les détails de la guerre : dans les combats auxquels il a assisté, ni le crépitement de la fusillade, ni le tonnerre des canons, ni le choc des soldats ne l'ont empêché de suivre sa pensée, qui était toujours de bien voir ce qu'il voyait et de tout retenir. Il n'entendait que ce qu'il désirait entendre, il regardait seulement ce qu'il voulait voir, et, observateur judicieux et précis sous les dehors de la légèreté et de l'inattention, il allait sans laisser entamer son idée dominante par l'agitation et le mouvement du monde extérieur. Il est vrai qu'il n'a vu des hommes et des choses que la surface ; exact, mais peu pénétrant, son œil ne laissait dans son esprit que le souvenir d'une apparence ; il ne creusait ni ne fouillait ; l'épiderme le retenait, l'amusait et l'empêchait de poursuivre jusqu'aux arcanes de la passion. Aussi Vernet ne s'exprima qu'en prose, prose jeune, intelligible, remuante, allant vite au but, un peu prolixe, mais sincère ; d'ailleurs, sans portée morale comme sans but philosophique. Avec ses pages d'histoire, toutes écrites au courant du pinceau, il produit impression et fait battre le cœur de la foule ; mais c'est plutôt par l'éloquence des faits, que nul n'a exposés avec autant de clarté et d'assurance, que par l'éloquence de la pensée et de la forme, qui ne lui a jamais causé ni inquiétude ni souci. En résumé, il possédait le

don de charmer; parfois il émeut; il intéresse toujours; je doute fort qu'il ait souvent provoqué l'enthousiasme.

Admirablement servi par ses facultés mnémoniques, Vernet faisait peu ou point de croquis. Ce qu'il appelait « garnir son sac » c'était en quelque sorte photographier dans son cerveau des figures, des motifs de paysage, des animaux, des sites, des contrées, des populations avec leurs innombrables variétés de costumes, de physionomies, de types et de races. Il saisissait le tout d'un coup d'œil et l'emportait dans sa mémoire beaucoup plus commodément que dans ses cartons. Il retenait toutes les ressemblances, celle des grandes lignes, celle aussi des détails, celle des formes, celle encore des couleurs, et ce qu'il avait une fois logé dans l'une des cases de son esprit, conservait toujours la fraîcheur de la première impression. Le temps n'y avait aucune prise. « Un soldat passe devant M. Vernet, dit M. de Loménie, si l'artiste se donne la peine de l'examiner, et qu'au bout de six mois on lui demande de reproduire ce soldat, il le traduira sur le papier ou sur la toile, textuellement avec sa démarche, son geste et son costume, depuis la pose et le numéro de son schako jusqu'au dernier bouton de guêtre. » Sa tête était, suivant Géricault, un vrai meuble à tiroirs : il ouvrait, regardait et trouvait chaque chose à sa place. D'ailleurs il n'aimait pas, pour lui-même, le travail d'après nature. Je crois qu'au fond la nature l'embarrassait et le rendait petit garçon. Un modèle venait-il poser dans son atelier, l'artiste lui indiquait l'attitude à prendre, il l'examinait attentivement le temps d'achever une cigarette ; puis il le congédiait. C'est seulement alors qu'il maniait le pinceau. Quand il s'agissait d'un portrait, c'était à peu près la même cérémonie; il couchait sur un album une note au crayon, en manière de croquis : rien de plus ; on en était quitte, du reste, pour une séance d'un quart d'heure. Toutefois, on ne peut pas dire qu'il peignait sans modèle, mais bien qu'il peignait d'après un modèle que lui fournissait sa mémoire.

Cette mémoire, vraiment prodigieuse, lui permettait d'aborder directement son œuvre sans la faire passer, la prévît-il très compliquée, par une série d'esquisses préparatoires qui eussent ralenti l'essor de sa verve. Tout au plus a-t-il jeté, pour l'immense cadre de la *Smala*, quelques préliminaires sur le papier ; encore, dans cette sorte de brouillon, les personnages n'ont que trois ou quatre centimètres de hauteur. Après avoir créé dans sa pensée la composition qui le préoccupait, après l'avoir agrandie ou diminuée, revue, corrigée, conduite finalement à ce qu'il pouvait considérer comme son dernier perfectionnement, il arrivait tout de suite à l'exécution définitive qu'il menait tambour battant, d'une seule haleine ; il portait en lui-même son tableau tout fait, et il lui suffisait de transcrire l'image

dont il avait déposé l'empreinte dans son esprit vigilant et fidèle. En veut-on un exemple ? En 1838, il reçut la commande de trois tableaux, de vaste dimension, destinés au musée de Versailles : les batailles d'Iéna, de Friedland, de Wagram. Il fit monter le même jour les trois toiles sur leurs châssis, et l'on dit que lorsqu'il se vit la première fois devant cette triple surface — cent mètres carrés — il pâlit légèrement. Mais il sortit, monta à cheval, fit un tour au bois de Boulogne et revint à son atelier. Sa bataille de Wagram était déjà combinée : il s'installe sur une échelle, et sans le moindre croquis, sans prendre la peine de tracer une simple indication de personnages et de terrain, il attaque résolûment sur la toile vierge le profil de l'empereur, et tandis qu'il y est, la main de Napoléon qui tient la lorgnette près de l'œil s'ébauche et s'achève. En deux heures, voilà qui est terminé. On croira peut-être que le lendemain Vernet n'eut rien de plus pressé que d'ajouter à cette tête, qui ne se rattachant à rien semblait voltiger sur l'immense nappe blanche, des épaules, des bras, un corps, des jambes, et de mettre le tout à cheval ? Non, il s'en alla peindre à gauche un champ de blé que traversent les batteries de Lauriston, et prit ensuite par le coin de droite. C'est ainsi que gagnant de proche en proche, il sut rejoindre le profil, la main et la lorgnette du premier jour. Je crois qu'il employa quelquefois cette étrange manière de faire. Elle lui réussit, tant mieux; mais gardons-nous d'en conseiller l'usage à personne.

On aurait tort toutefois de s'imaginer le peintre se lançant en aveugle dans une entreprise, parce qu'il ne semble pas en avoir d'avance étudié les éléments ; de même, on se tromperait beaucoup si on se le figurait peignant avec la célérité fabuleuse qu'on lui a prêtée. On l'a représenté passant au galop devant une toile, le pinceau en main. Il marchait d'un bon pied, sans doute, mais il ne courait pas la poste, et je n'ai vu nulle part qu'il peignît à tour de bras, qu'il sabrât ses tableaux. Seulement, chez lui, jamais de tâtonnements, de retours en arrière, de repentirs ; il allait toujours en avant. Tant de sûreté dans le regard et dans la main désespérait Géricault. Ils avaient commencé ensemble une petite étude de chevaux ; Horace en a bientôt fini. « C'est bien cela pourtant, s'écrie Géricault stupéfait..... et dire que je ne suis pas encore à moitié de mon travail ! » En général, il arrêtait largement au fusain les lignes principales de sa composition, et dessinait à grands traits les figures ; ensuite, il travaillait au premier coup, c'est-à-dire qu'il achevait en même temps qu'il préparait. De la sorte, pas d'ébauche, pas d'exécution graduée. J'ajoute que toujours attentif à bien faire, il ne perdait jamais un coup de brosse : aucun n'était inutile ; tous portaient ; où le pinceau avait passé, il ne revenait plus, et n'y

eût-il eu qu'un bout d'oreille sur une toile, soyez persuadé que ce bout d'oreille était absolument fini. Voulait-il frapper une ombre, après en avoir raisonné mentalement le fort et le faible, il la plaçait, sans trop se presser, au bon endroit ; elle y restait ; tout était dit. Même système pour les lumières, pour les demi-teintes et les reflets. Poser le ton et le laisser, voilà une partie du secret de la rapidité d'exécution de l'artiste. Maintenant, si on veut l'avoir tout entier, on se rappellera qu'Horace Vernet économisait le temps de l'ébauche, qu'il gagnait celui des travaux préparatoires et s'exemptait des lenteurs des demi-pâtes et des glacis — que souvent il s'est contenté de peu — et après l'on comprendra qu'infatigable de corps et d'esprit, régulier à la besogne, obstiné au chevalet, d'une verve constamment prête que tout semblait alimenter et rajeunir, d'une activité insatiable, d'une santé de fer, il ait pu, en un demi-siècle, accomplir la quantité presque incalculable de travaux qui forment son œuvre.

Cependant, il exécutait seul ses tableaux, et n'avait recours à une collaboration étrangère que de loin en loin. Par exemple, pour la *Prise du fort de Saint-Jean d'Ulloa*, M. Morel-Fatio lui prêta l'aide de sa spécialité en s'occupant du gréement des navires; le ciel de la *Smala* a été peint à trois, MM. Morel-Fatio, Léon Fleury et Vernet; enfin, M. Féron avait, dans un temps, la charge des accessoires ; mais sans doute il se tirait médiocrement de sa part de besogne, puisqu'Horace était le plus souvent obligé de la recommencer. A tout prendre, les toiles qu'il a signées sont en entier de sa main.

Quant aux allures de vive opposition que Vernet fit paraître un moment contre les Bourbons, à les considérer de près, on y voit au moins autant une affaire d'art qu'une conviction politique. Il était, avant tout peintre de soldats ; le soldat était pour lui l'idéal de l'humanité. Type vieilli sous le harnais, usé à la peine, il le trouve superbe ; jeune, insouciant et léger, il le déclare magnifique ; sa naïve résignation l'enchante, son héroïsme sans parade le transporte ; au départ et au retour, en repos et à la fatigue, à la revue et dans la mêlée , ceint de lauriers ou tombant dans sa gloire comme un héros vaincu , il l'aime et l'admire. Ajoutez que si pour lui l'idéal de l'homme brille dans le soldat, la plus haute expression de celui-ci, c'est le troupier français. Voyez comme il en parle dans une lettre datée de Malte : « Je suis tout contristé d'avoir vu les soldats anglais ! Rien n'est mieux tenu, et il est impossible de voir de plus beaux hommes. Mais brisons là-dessus. Si notre armée a l'air d'une bande de galériens, sous nos simples habits bat une fameuse âme ! Vive la France ! » (Il écrivait cela à la fin de 1839). A ce compte, les victoires des immortelles légions étaient

bien faites pour exciter son enthousiasme, leurs infortunes pour l'attendrir. J'insiste sur ce point. Rien n'est indifférent quand il s'agit d'expliquer les effets par les causes. Des officiers, des soldats ont choisi leurs habitudes près de vous ; après chaque campagne, et quelles campagnes! ils s'assemblent dans votre logis. C'est là qu'ils épanchent leurs joies, qu'ils célèbrent leurs succès. Et puis quand l'heure des revers a sonné, humiliés et farouches ils se dirigent encore vers le lieu accoutumé de leurs réunions ; mais cette fois pour se plaindre et maudire! Que ferez-vous ? N'est-il pas vrai que vos bras leur seront tendus, et alors leurs désespoirs, leurs désirs deviendront un peu les vôtres, comme naguère vous aviez partagé leurs triomphes. Eh bien ! tels furent le génie propre de Vernet, son tempérament, ses goûts, ses relations, les instincts de son cœur, qu'il a été tenu d'en pousser les conséquences aussi loin que ses forces l'ont permis : par nécessité d'artiste, par devoir de citoyen, par sympathie de camarade, il s'est fait l'écho des regrets amers, des espérances chimériques qui éclataient avec une fiévreuse énergie autour de lui, et certes, s'il eut quelque mérite à ne pas se mêler aux intrigants qui foisonnent toujours aux pieds des puissances nouvelles, il en eut bien davantage de bercer le pays, courbé sous la dûreté de la catastrophe, aux récits rayonnants de l'épopée.

Cependant, tant d'agitations causaient les plus vives alarmes à Carle Vernet : il fit consentir son fils à l'accompagner en Italie. Ils partirent et furent l'un et l'autre, pendant tout le voyage, l'objet de véritables ovations. Déjà, en 1816, Horace avait commencé ce qu'il a appelé depuis « le métier d'hirondelle, » et à pied, le havre-sac au dos, le bâton au poing, vêtu d'une simple blouse de toile, il avait parcouru l'Auvergne, le Dauphiné et la Suisse, en compagnie de son excellent ami, le comte de Pontécoulant.

Quand Horace fut de retour d'Italie, où l'une de ses occupations favorites avait été de relever les champs de bataille illustrés par Napoléon et ses lieutenants, la cour, faisant le sacrifice de ses répugnances, comprit qu'il serait bon de s'attacher ce peintre populaire. Elle lui commanda donc une grande marine, qu'il exécuta en même temps qu'un portrait de Napoléon et que la *Bataille de Montmirail*, où il mit une solennité d'effet, une poésie mélancolique dont il n'a peut-être plus retrouvé les accents. L'année suivante (1823), il fit connaître la *Dernière cartouche* et deux autres portraits de l'Empereur. En 1824, nouvelles avances des Tuileries, à la suite desquelles l'artiste peignit le portrait du duc d'Angoulême en même temps qu'il acheva la *Bataille de Hanau*, et en 1825, lorsque le roi Charles X voulut qu'Horace Vernet le représentât à cheval, au milieu des princes de sa famille, passant une revue au Champ-de-Mars, le pein-

tre sut mener de front le tableau officiel et les *Adieux de Fontainebleau.* Le monarque eut le bon goût de ne voir dans l'artiste que l'auteur de son beau portrait (aujourd'hui à Versailles) : il le nomma officier de la Légion d'honneur. Mais Vernet ne se tint pas comme gagné et continua la réhabilitation généreuse des luttes que la monarchie eût aimé qu'on laissât dans l'oubli. En 1826, il produisait la *Bataille de Valmy* [1] et le *Pont d'Arcole.* Toutefois, si pendant l'année qui suivit et les premiers mois de 1828 il ne fit que quelques portraits de l'Empereur, c'est qu'il fut absorbé par les travaux que lui confia la liste civile, et qu'il entreprit et termina *Jules II*, *Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines* et la *Bataille de Fontenoy.* Cette dernière toile est certainement l'une des mieux entendues comme agencement de groupes, des plus agréables comme exécution, des plus vives comme caractères et comme couleur, de tout l'œuvre du peintre [2]. Il fit aussi, en 1828, l'*Arrestation des Princes*, tableau charmant d'aspect et de mise en scène, d'invention et d'esprit, qui se trouva compris dans l'auto-da-fé de février. Je l'ai vu quelques jours avant que les vainqueurs du Palais-Royal le réduisissent en cendres, et j'ai toujours gardé le souvenir de l'excellente impression qu'il m'a causée. M. Ch. Lenormant, dont la critique était ordinairement fort sévère pour l'artiste, en a porté, dans sa *Revue du Salon de* 1831, un jugement qui mérite d'être rappelé : « C'est d'abord, dit-il, un parti plein de hardiesse que d'avoir développé sa composition sur les zig-zags d'un escalier ; c'est aussi, comme sentiment d'observation, une donnée heureuse que le choix du moment où la première réflexion succède à une fâcheuse surprise et retrace à l'âme son désappointement et son dépit sous les plus vives couleurs. L'expression des physionomies est spirituellement graduée entre les trois princes : le geste de Condé dit bien cette crispation d'une âme forte à l'aspect du ridicule : c'est un lion pris au trébuchet ; Conti, plus charmant cent fois que nous le fait l'histoire, voudrait, au prix de sa vie, n'avoir pas trempé dans cette méchante

[1] Les batailles de ***Jemmapes***, de ***Valmy***, de ***Hanau*** et de ***Montmirail***, que l'on voit à Versailles, sont des copies très agrandies de celles dont il est parlé en ce moment, et dont les dimensions ne dépassaient pas deux mètres. En février 1848, ces dernières ne furent pas brûlées, mais seulement criblées de coups de baïonnettes. Réparées avec le plus grand soin par Horace Vernet lui-même, elles se trouvent aujourd'hui en Angleterre. ***Camille Desmoulins au Palais-Royal*** fut moins favorisé ; les émeutiers le jetèrent au feu avec l'***Arrestation des Princes.***

[2] Le garde-française serrant son fils dans ses bras est un emprunt fait par Horace à son père : sur le premier plan de l'***Entrée des Français à Milan***, on voit un groupe analogue. Cette imitation est peut-être unique dans l'ensemble des travaux d'Horace Vernet ; jamais artiste, en effet, s'est plus contenté de son propre fonds. L'***Entrée des Français à Milan***, que Carle laissa inachevée, se trouve aujourd'hui dans l'atelier de M. Emile Lecomte, son petit-fils.

affaire; quant au duc de Longueville, plus occupé de la goutte qui le travaille que de la prison qui l'attend, il regarde ses compagnons d'infortune pour connaître l'opinion de la contenance qu'il doit avoir; vrai *patito* de conspiration traîné par je ne sais quel malin génie à la remorque de deux jeunes gens impétueux, pécheur converti d'avance, et qui ne recommencera plus s'il met le pied hors de ce mauvais pas. Un vieil officier tient les trois épées et sert de guide aux princes; c'est un homme aussi poli dans ses formes que fidèle à sa consigne, type de gendarme moulé sur le patron des cours. Puis, au fond, de la curiosité, des chuchotements, du silence, de l'émotion, tout l'effet d'un événement étrange au milieu d'un temps romanesque. L'exécution de cet ouvrage est pleine de franchise, de facilité sans abus; toutes les figures se détachent en sombre sur le fond blanc de l'escalier; les vigueurs sont réparties entre elles de manière à les reporter progressivement à leurs plans; le suisse qui sert de repoussoir à tout le tableau mérite d'être comparé aux plus belles figures du *François Ier* de M. Gros; c'est, en somme, un excellent tableau, peut-être le chef-d'œuvre de M. Horace Vernet. »

C'est en 1826 qu'Horace Vernet entra à l'Institut [1], où il siégea auprès de son père, comme autrefois, dans l'ancienne Académie, celui-ci avait pris place auprès de Joseph, et au mois d'août 1828, il fut appelé à diriger l'Académie française à Rome, position qu'il conserva jusqu'au 1er janvier 1835. Il remplaça Pierre Guérin à la villa Médicis et eut M. Ingres pour successeur. Une fois installé dans ses fonctions, tout en donnant des fêtes splendides, des bals superbes, tout en accueillant avec une courtoisie quelque peu magnifique les voyageurs de distinction de tous pays qui venaient visiter la ville éternelle; tout en faisant, au lieu d'économies, des dettes sur son traitement, il commença une nouvelle série de productions : le *Combat de brigands contre les carabiniers du pape*, la *Confession du brigand* [2], le *Départ pour la chasse dans les marais Pontins*, *Judith et Holopherne*, le *Pape Pie VIII porté dans la basilique de Saint-Pierre*, une *Rencontre de Michel-Ange et de Raphaël au Vatican*, et fit sa première excursion en Afrique, d'où il rapporta les éléments des œuvres suivantes, qui parurent toutes avant son retour définitif de Rome : *Arabes conversant sous un figuier* (il répéta la même

[1] Il avait pour concurrents MM. Heim et Blondel; il ne passa qu'au quatrième tour de scrutin, avec dix-neuf voix contre dix-huit.

[2] Ce tableau, qui ornait l'un des salons du château de Neuilly, a été détruit par les républicains, en février 1848. Un autre tableau d'Horace Vernet, qui se trouvait aussi à Neuilly, *le Duc d'Orléans sauvant la vie à M. Sivais*, a été également brûlé; mais *le Duc d'Orléans sauvant la vie à un prêtre* n'a pas été compris dans le même désastre; il était, au moment de la révolution, chez M. Emile Lecomte, neveu d'Horace, qui en faisait une copie. Il est aujourd'hui en Angleterre.

année deux fois ce tableau), *Rébecca à la fontaine*, une *Chasse au sanglier* et une *Chasse au lion*. Je néglige une douzaine de portraits importants, ceux de Louis-Philippe et de Charles-Albert entre autres, et des compositions dont quelques-unes fort considérables : le *Duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville*, le *Choléra à bord de la Melpomène ;* et l'on se demande ce qu'il eût fait si ses devoirs de directeur de l'Académie, et ses fêtes, ses réceptions et ses voyages n'avaient par moments interrompu sa production et devoré le meilleur de son temps ! Il fut encore distrait des travaux de sa profession par le contre-coup de la révolution de Juillet. « Quand la Révolution de 1830 éclata, dit l'*Art journal*, tout le personnel de la légation française à Rome se retira à Naples, où l'ambassadeur était depuis quelque temps, et ainsi le directeur de l'Académie resta à Rome, seul fonctionnaire français. C'est dans cette situation des affaires que M. Horace Vernet fut nommé le représentant diplomatique de France près le Saint-Siége, muni de pleins pouvoirs pour traiter avec le gouvernement du pape, et au milieu de circonstances très difficiles. Il s'acquitta cependant de ses fonctions avec tant de jugement et de fermeté, qu'il obtint l'entière approbation du gouvernement français, dont l'expression lui fut transmise par une lettre de M. Guizot, alors ministre de l'intérieur. »

Ce n'est pas la seule fois qu'il se trouva investi de charges diplomatiques. Le gouvernement de Louis-Philippe ne désirait rien plus que d'établir sur un bon pied les relations toujours incertaines de la France avec la Russie. Mais les ambassadeurs des Tuileries étaient restés impuissants devant les dédains du czar, si bien qu'après douze années de tentatives, où sa dignité ne fut pas toujours sauvegardée, le roi se voyait en butte, à Saint-Pétersbourg, aux mêmes mauvais vouloirs, aux mêmes répulsions humiliantes que le lendemain de la révolution de Juillet. Le bénéfice du temps n'y avait rien fait. Il jeta les yeux sur Vernet; il savait que Nicolas honorait le peintre d'une estime cordiale, d'une amitié pleine d'épanchements et qu'il le sollicitait vivement de venir à sa cour, où il l'avait déjà reçu avec la plus bienveillante distinction. Horace partit donc.

En arrivant à Saint-Pétersbourg, il n'avait rien d'officiel qui déterminât sa situation auprès de l'empereur. Il en fut autrement du moment où le czar, se tournant vers les personnes de sa suite, leur eut présenté Horace en ces termes : « Messieurs, Vernet fait partie de mon état-major ; je mets à l'ordre qu'il sera libre de faire tout ce que bon lui semblera. » Quelques jours après, Nicolas emmenait l'artiste jusque dans les provinces les plus reculées de son vaste empire, et l'on pense si, pendant un voyage de trois mille quatre cents lieues, Vernet fit une ample récolte de croquis, dont sa mémoire, suivant

l'habitude, fut seule à recevoir le dépôt. Au bout d'un an de séjour à Saint-Pétersbourg [1], il revint à Paris, comblé de présents et d'honneurs, témoignages éclatants des sympathies de Nicolas. Ce n'était pas seulement pour son talent et son esprit que le souverain lui portait une si vive affection ; il estimait l'homme à cause de son caractère loyal, de sa franchise prompte à s'exprimer. Cette franchise surprenait bien les courtisans, mais elle ne déplaisait pas à l'autocrate, au contraire. A un repas durant lequel la conversation avait pris un tour politique, Nicolas s'adresse à Vernet et lui dit : « Eh bien ! mon cher Horace, avec vos belles idées de libéralisme, ce n'est donc pas vous qui représenteriez dans un tableau que je vous commanderais une victoire des Russes sur les Polonais? — Et pourquoi pas, sire? j'ai bien peint le Christ en croix ! » On juge de l'effet que produisirent ces paroles tombant au milieu de convives qui tremblaient au moindre signe du maître. Et comme le lendemain quelques hauts personnages s'en étonnaient auprès du czar, celui-ci leur ferma la bouche par ces mots : « Que voulez-vous? Horace et moi nous ne sommes pas toujours du même avis ; c'est probablement pour ça que je l'estime tant : les hommes francs sont si rares ! » Quant à la mission de confiance qui avait conduit Horace Vernet sur les bords de la Neva, il faut croire que l'artiste-diplomate la remplit avec autant de tact que de zèle, puisqu'il ne tarda pas à se manifester une détente marquée dans les préventions que l'empereur nourrissait depuis si longtemps contre le roi des Français.

On vient de voir un échantillon du franc-parler d'Horace Vernet. En voici un autre. Vernet désirait que sa fille fût reçue à la cour de Louis-Philippe. Des pourparlers s'engagèrent dans ce sens, et bien que la reine et le roi eussent du caractère très distingué de M^me^ Delaroche la plus haute idée, cette considération ne put l'emporter sur l'obligation où l'on se serait trouvé, au château, d'accorder le même honneur à d'autres femmes d'artistes qu'on ne tenait pas autant à voir. M^me^ Delaroche ne put donc être admise aux réunions intimes de la reine Amélie, et Vernet en éprouva une contrariété qui se donna carrière en plus d'un propos violent. Mais la mort moissonna

[1] Voici quels sont les principaux tableaux exécutés en Russie par Horace Vernet : la ***Famille impériale***, costumes du XVI^e^ siècle; les figures, de grandeur naturelle, sont à cheval ;— la ***Princesse Wicktenstein et sa famille***, costumes du XVI^e^ siècle, figures à cheval, de grandeur naturelle ; l'artiste a supposé un départ pour la chasse au faucon ; — ***Prise du fort de Woola*** (ce fait d'armes détermina la chute de Varsovie), toile de dix mètres de large, figures de la proportion de celles de la ***Prise de Constantine***; — ***Revue de la garde impériale passée dans la cour des Tuileries par l'empereur Napoléon I^er^***, toile de deux mètres; figures de soixante centimètres ; — ***Portrait de Napoléon I^er^ à cheval***, petite dimension. La liste de ces travaux devrait se compléter de celle de tous les portraits et de toutes les petites compositions que Vernet exécuta en Russie. Les documents me manquent pour l'établir.

la fille adorée du peintre. Rendons cette justice à Louis-Philippe : il était très sensible aux peines de ses familiers. A la nouvelle du coup qui venait de frapper Horace, il écrivit au malheureux père que, désirant le voir, il le priait de se rendre aux Tuileries ; et, dès qu'il l'aperçût, il courut à lui les bras affectueusement ouverts. L'artiste s'y précipita éclatant en sanglots. Le roi pleura aussi. Puis, après ce mutuel échange de larmes, Louis-Philippe s'écria : « Ah ! mon cher Vernet, croyez que la reine prend la part la plus sincère à votre cruel chagrin ; elle avait pour votre fille une si parfaite estime ! — C'est pour cela sans doute, répondit brusquement Horace, qu'elle n'a jamais voulu la recevoir ! » La plaie toute vive ne lui faisait pas oublier la vieille égratignure. La rancune, toutefois, n'avait pas survécu à la chute de la dynastie. Après le 2 décembre, il ne fut pas sans laisser échapper des mots peu mesurés, comme les enfants gâtés s'en permettent quelquefois. Parfois aussi, la parole s'échappait de ses lèvres avant la réflexion. A Compiègne, un jour qu'il figurait dans un cercle où Napoléon III tenait le dé de la conversation, à une opinion émise par l'Empereur il lui arriva de répondre : « Votre Majesté ne dit pas ce qu'elle pense. — Pardonnez-moi, reprit le souverain d'un ton où le gracieux se mêlait au sévère, pardonnez-moi, monsieur Vernet, je dis toujours ce que je pense, et je pense toujours à ce que je dis. » Cette fois, notre artiste ne trouva pas de réplique.

Mais il ne faut pas laisser notre héros sur un échec. Vernet a visité toutes les cours d'Europe ; partout il a été fêté, recherché et choyé. Il n'en montrait pas plus d'orgueil. Les souverains d'Orient eux-mêmes aimaient sa société : Mehemet-Ali, Ibrahim-Pacha, le bey de Tunis, le dernier vice-roi d'Egypte, le sultan Abdul-Medjid l'ont traité sur un pied tout à fait amical, ce qui ne lui inspira jamais de ces accès de vanité auxquels les artistes sont, dit-on, sujets. Il attribuait sans doute les flatteuses distinctions dont il était l'objet à son talent, et il avait de son talent une opinion assez considérable ; mais c'est à l'art qu'il en reportait surtout le mérite. Même avec les allures faciles et commodes qu'il lui prêtait, il voyait dans l'art une grande mission d'enseignement, et ce n'est pas lui qui en eût jamais compromis le caractère et la dignité. Il le prenait même de très haut, à cet égard, et ne supportait pas la pensée d'une complaisance. A son avis, la moindre concession eût été une lâcheté. C'est ainsi qu'au prix d'intérêts majeurs il risqua de se brouiller sans retour avec Louis-Philippe. Le roi demande un tableau représentant la *Prise de Valenciennes*. L'artiste fera le tableau. Mais le roi prétend que Louis XIV soit en vue, précédant la colonne d'assaut, franchissant les palissades d'un pied vainqueur. Le peintre se récrie et refuse

net. « C'est une tradition de famille, dit le monarque. — C'est possible, repartit le peintre ; mais l'histoire contrarie la tradition : Louis XIV était à trois lieues de la brèche. » Intervient M. de Cailleux : « Le roi vous paye, faites ce que veut le roi. — On ne me paye pas, monsieur, pour mentir, » répond fièrement Horace. Le jour même, il fit ses paquets, boucla ses malles et partit pour commencer son premier voyage de Russie.

IV

Quand, à l'expiration de son mandat de directeur de l'Académie de France, Horace Vernet revint de Rome, le musée de Versailles était en voie de formation. C'était une grande idée qu'avait eue là le roi de 1830. Malheureusement, ce ne fut pas beaucoup plus qu'une idée, et soit que la pensée dirigeante se trouvât au-dessous de la tâche ; soit que les artistes n'aient pas en général répondu à ce qu'on attendait d'eux, l'art a plus perdu que gagné à la fondation et au développement des Galeries historiques. Je crois que la pensée dirigeante a été insuffisante ; je crois aussi que les artistes ont fait passer bien avant la préoccupation de reculer les limites de leur talent le désir de profiter de l'aubaine par une production surmenée. En effet, s'il est certain que jamais plus belles occasions ne se sont présentées à l'esprit d'invention, à l'habileté pratique, que jamais champ plus magnifique et plus varié ne s'est ouvert à l'imagination, à l'intelligence et au zèle, il est non moins évident qu'on n'a pas vu le courage des peintres augmenter en raison des forces qu'ils étaient appelés à dépenser, et qu'en présence de beaucoup de leurs œuvres, la critique n'est que trop provoquée par des obscurités, des erreurs, des incorrections qui proclament assez l'insouciance ou l'incapacité de ceux qui les ont commises. Je n'exagère pas : à Versailles, un grand nombre de toiles sont d'une médiocrité risible lorsqu'elle n'est pas révoltante. Mais, de son côté, l'Etat est répréhensible non-seulement parce que, dans la distribution des commandes, il n'a pas assez tenu compte du caractère des aptitudes auxquelles il s'est adressé, mais encore parce qu'il n'aurait jamais dû hésiter à renvoyer à leurs auteurs les tableaux qui portent l'empreinte d'une négligence préméditée, d'une impuissance notoire. C'est sans doute ce que n'eût pas manqué de faire un simple particulier. Cette indulgence n'a pas même servi aux artistes, qu'elle a entraînés et fixés dans une voie déplorable.

Quoi qu'il en soit de ce qu'ont pu faire les autres, Horace Vernet,

largement approvisionné d'importantes commandes, ne faiblit dans aucune. Sa verve ne s'était pas encore trouvée à pareille fête : elle ne s'y compromit pas. Comme historiographe des batailles napoléoniennes, il le fut en compagnie d'artistes qu'il surpassa tous en vérité, en imprévu ; et quant à la transcription sur toile des bulletins de l'armée d'Afrique, il en eut seul la charge et la gloire. La charge était lourde, il suffit à la porter tout entière et jusqu'au bout, et la gloire s'est traduite pour lui en une popularité immense. L'Algérie était une mine d'or pour ce peintre d'entrain et de combinaisons improvisées, connaissant sur le bout du doigt le troupier moderne et s'en accommodant sans peine, raffolant des costumes pittoresques, des yatagans enjolivés de nacre, des burnous flottants, de toutes les bizarreries orientales. Quel excitant pour sa fécondité naturelle ! Dira-t-on que les ressources de l'artiste se sont amoindries en même temps qu'il en a fait un plus grand emploi ? On aurait tort, car l'abondance ininterrompue de la production, loin d'appauvrir ses facultés, semblerait, au contraire, en avoir fortifié et complété l'essor. Rien n'est plus vrai : la meilleure période de Vernet est assurément celle où il a donné coup sur coup ces vastes et intéressantes machines qui développèrent en termes plus chaleureux, plus francs que de coutume l'histoire des conquêtes africaines. Quelle fraîcheur dans les accents, quel charme ! quelle persistante jeunesse !

Toutefois, si Vernet remporta les honneurs du triomphe, ce ne fut pas sans que la critique se montrât souvent cruelle. Que de calices d'amertume, remplis jusqu'aux bords, il dut avaler ! On lui demandait bien peu de chose, cependant : tout bonnement que, dépouillant le vieil homme, il fît peau neuve et se transformât au point de ne plus se ressembler à lui-même. Il y eut des écrivains de talent qui allèrent jusqu'à lui refuser un peu plus que tout, prétendant ne reconnaître en lui rien du peintre, du coloriste, du dessinateur. Les plus indulgents, il faut leur en savoir gré, se contentaient de lui conseiller d'abdiquer ses qualités natives et de prendre une manière qui n'était pas la sienne. Après avoir cherché et découvert les qualités qui lui manquaient, on devait bientôt en arriver à nier celles qu'il possédait sans conteste. Bref, parce qu'il faisait simplement ce qu'il voyait, dans un mode un peu prosaïque, il est vrai, sans raffinement de poésie non plus, sans exaltation épique, ni transports homériques, mais en y mêlant une forte dose d'esprit et de sincérité et une proportion d'art très raisonnable, on le harcelait pour qu'il donnât précisément ce qu'il n'avait pas, ce que son tempérament lui interdisait d'avoir. Autant valait demander au peuplier de porter des tulipes. La preuve que le talent de Vernet a suivi là son vrai chemin, c'est que, dès qu'il a essayé de s'en écarter, il a failli se

perdre. S'il n'avait fourni à la postérité que *Raphaël au Vatican* et *Judith*, il serait condamné à un prompt oubli.

Les travaux de la salle de Constantine, à Versailles, datent de 1838 et 1839. Voici l'énumération des sujets traités : Trois épisodes du siége de Constantine ; d'un côté de ces trois tableaux, on voit l'*Attaque de la citadelle d'Anvers* ; de l'autre, l'*Occupation du col de Teniah ;* à l'une des extrémités de la salle, le *Bombardement de St-Jean d'Ulloa ;* en face, *le combat de l'Abrah*, et puis, au-dessus des portes, la *Prise de Bougie*, l'*Occupation d'Ancône*, l'*Entrée en Belgique*, la *Flotte forçant l'entrée du Tage*, le *Combat de Sickack*, le *Combat de Samah*, et le *Combat d'Afroum*—qui peut dire, en voyant tant d'épisodes de guerre, que le gouvernement de Louis-Philippe a été un gouvernement de paix à tout prix ?—Ajoutez à cela des bas-reliefs représentant des combats et des marches militaires, et huit grandes figures allégoriques, lesquelles ne sont pas les parties les mieux réussies de la salle. Tout était terminé en deux ans, ce qui n'empêcha pas l'artiste de mettre en même temps la dernière main à d'autres tableaux, ainsi qu'à plusieurs portraits, et de livrer à un éditeur environ 500 dessins composés pour une *Histoire de Napoléon*. La *Prise de la Smala*, (soixante-six pieds de large sur seize de hauteur, exécutée en dix mois) a figuré au salon de 1845, et la *Bataille de l'Isly* à celui de 1846.

Le portrait du frère Philippe a été exposé en même temps que la *Smala*. Comme il n'a été publié sur les conditions dans lesquelles ce portrait a été fait que des récits inexacts, voici qui servira à les rectifier. Les frères des écoles chrétiennes désiraient que quelques-uns d'entre eux s'instruisissent dans l'art de dessiner et de peindre ; les frères-artistes étaient destinés à montrer aux élèves de leurs écoles les premières notions du dessin, et le chef de l'ordre ne trouva rien de mieux que d'aller confier ce projet à Horace Vernet ; or, comme celui-ci n'était pas complaisant à demi, et ne reculait jamais devant un service à rendre, il ouvrit son atelier, et quelques frères s'y exercèrent bientôt, qui avec le crayon, qui avec le pinceau. N'appelle-t-on pas les frères des écoles chrétiennes des ignorantins ? Soit ; auquel cas, je sais fort bien qu'un de ces ignorantins-là exposait au dernier salon deux ou trois toiles dont la plus faible n'était pas de tout point à dédaigner. Cependant l'un des nouveaux élèves de Vernet, — élèves en robes noires et en rabats blancs, — étant à peu près de force à essayer une étude d'après nature, le frère Philippe, supérieur général s'offrit pour modèle. Vernet lui *donna la pose*, et le novice se mit à l'œuvre. Dès le début, tout alla de mal en pis ; le maître avait beau dire, le disciple dessinait de travers, peignait au rebours du bon sens, de telle sorte que Vernet, impatienté, saisit la

brosse et commença une correction, qui dura, ma foi, trois ou quatre séances : il avait achevé le sympathique portrait que nous connaissons.

Le portrait équestre du Prince-Président, accompagné des généraux Changarnier et Rulhière (1850), la *Prise de Rome* (1852), le portrait équestre de Napoléon III et celui du maréchal Bosquet (1857), sont les dernières grandes toiles du peintre, qui ne voulut plus faire que de petits tableaux. Non pas que l'intelligence d'Horace Vernet fléchît et cédât quelque chose à l'âge ; au contraire, jusqu'à l'heure suprême de sa laborieuse existence, l'artiste conserva toute la justesse, toute l'énergique virilité de son esprit. Mais le regard, qui s'était affaibli peu à peu ne pouvait embrasser désormais que des surfaces de moyenne étendue, et, dans sa main fatiguée, le pinceau n'était plus l'outil obéissant et sûr des anciens jours. C'est pourquoi il fallut se résigner à ne plus entreprendre que des cadres de dimensions restreintes. Qu'on ne croie pas cependant que les tableaux de cette dernière période laissent percer quelque trace d'hésitation sénile. L'artiste, qui savait toujours où il en voulait venir, poursuivait son travail jusqu'à ce qu'un bon résultat s'ensuivît. Seulement, il y mettait le temps, et, pour accomplir la besogne qui jadis l'eût retenu un mois au chevalet, c'était une année entière qu'il lui fallait dépenser. Alors la touche perdit naturellement de l'adresse et de la spontanéité qui la caractérisaient autrefois ; elle ne s'éparpilla plus ; elle se rapprocha, devint serrée et finit par se fondre dans un poli trop uniforme sans doute, trop satiné, mais séduisant, et qui donne aux œuvres récentes une apparence châtiée et substantielle que les anciennes n'ont pas. En réalité, on peut dire que, du commencement à la fin de sa carrière, l'auteur de la *Smala* s'est toujours aussi heureusement servi du pinceau. Devenu vieux, il fut bien obligé de mesurer sa besogne à ses moyens et de prendre quelques précautions ; il cessa donc d'être aussi productif que par le passé et d'aborder des toiles de trop grandes dimensions. Après avoir résisté à la fatigue de travaux excessifs, son talent n'éprouva rien de l'influence des années ; il resta jusqu'au dernier moment dans l'intégrale possession de ses qualités natives : le mouvement, la clarté, le naturel et l'esprit.

Les petits tableaux par lesquels Horace Vernet a clos la liste énorme de ses œuvres sont : un portrait en pied du duc de Magenta ; — *Prisonniers autrichiens labourant la terre dans le midi de la France* (site de la propriété du peintre) ; — *Soldat retenant une mule chargée de bagages dans un défilé de rochers en Afrique ;* — enfin, *Garde relevant des renards pris au piége.* Ce tableau, véritable bijou de finesse et d'exécution, n'est pas terminé ; encore deux jours de travail et l'artiste achevait une de ses meilleures toiles. Par mal-

heur, la maladie n'attendit pas et Vernet quitta ces pinceaux qu'il avait tant aimés, et qu'il ne devait plus reprendre.

C'est un bien vulgaire accident qui causa la mort d'Horace Vernet. Il possédait aux environs d'Hyères une superbe et vaste propriété; non-seulement il y dirigeait de nombreux travaux d'embellissements, mais il l'exploitait lui-même, surveillant de sa personne le labour, la semaille et la récolte, et lui, qui avait tant couru la poste sur toutes les grandes routes de l'Europe, il se reposait allant, monté sur un âne pacifique, du pré au champ d'oliviers, de la grange à la vigne, du moulin au pressoir. Un jour, il voulut assister aux débuts d'une nouvelle machine à battre. A peine arrivé sur le terrain, avant qu'il ne fût descendu de son âne, la machine est mise en mouvement. Au bruit, l'âne prend l'épouvante et se lance de côté; alors les sangles de la selle se rompent, et Vernet tombe à terre. Le choc fut rude. Cependant, on était loin de prévoir d'abord quelle devait être la gravité de ses conséquences. La fatalité avait voulu que la poitrine de l'artiste portât sur un caillou. Une tumeur se manifesta, puis un abcès, et le mal empira avec la plus inquiétante rapidité. Bientôt même, on désespéra du malade, qui fut ramené en hâte à Paris. Mais tout devait être inutile. Les efforts de la science, les soins, le dévouement infatigable de la famille purent seulement retarder l'heure de la catastrophe, et après sept mois de souffrance — sept mois de la plus douloureuse agonie — le dernier des Vernet s'éteignait, laissant dans l'art français un vide que nous ne verrons peut-être se combler jamais.

Horace Vernet est mort dans des sentiments de piété très prononcés. Disons tout de suite qu'il n'avait pas attendu que la maladie l'avertît d'une fin prochaine pour ouvrir son âme aux joies fortifiantes de la religion. Il n'avait jamais oublié les habitudes pieuses de Carle [1]; dans ses lointains voyages, son unique lecture était celle de la Bible, et ses relations d'amitié intime avec le père Régis — aujourd'hui supérieur de la Trappe de Staouëli, autrefois officier dans la garde royale — avaient surtout développé et raffermi dans son cœur les croyances chrétiennes. Cependant M^me^ Vernet [2], épouse aimante, femme de sollicitude éclairée, d'abnégation profonde et de courage, acheva de le pénétrer des saintes vérités, et c'est ainsi préparé qu'il a vu, d'un œil calme et indifférent pour lui-même, arriver l'heure de la grande séparation.

[1] Carle Vernet avait même montré de l'exaltation religieuse, et un instant il eut l'idée de se faire moine. Des biographes ont prétendu que cette pensée lui était venue à la suite d'un amour contrarié, pour M^lle^ de Montbars. C'est une erreur: M^lle^ de Montbars ne fut pour rien dans cette affaire.

[2] Horace Vernet, veuf de sa première femme, M^lle^ Louise Pujol, avait épousé, en 1838, M^me^ veuve de Boisricheux. M^me^ Horace Vernet, née Fuler, est fille d'un général anglais.

Horace Vernet est mort le 17 janvier dernier ; il était dans sa soixante-quatorzième année. Son père Carle avait vécu soixante-dix-neuf ans, son aïeul Joseph soixante-quinze.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1814, officier en 1825, il fut élevé au grade de commandeur en 1842. Peu de jours avant de mourir, il reçut la plaque de grand-officier de l'ordre. S. M. l'Empereur lui adressa, à cette occasion, une lettre autographe dans laquelle le souverain témoignait de son estime et de ses cordiales sympathies pour le peintre des fastes militaires de la France. Quant aux décorations étrangères, on peut dire qu'il les a eues toutes, et, à son titre de membre de l'Institut de France, il pouvait joindre celui de membre de vingt-neuf autres Académies d'Europe.

V

Horace Vernet n'a imité aucun des artistes qui, avant lui, ont peint des batailles. Sans doute il procède de son père, mais par quelques côtés seulement, et, à tous égards, il l'a dépassé. Néanmoins, c'est à Carle qu'il fut redevable d'avoir mis, au commencement de sa carrière, le pied sur le terrain dont son tempérament s'est toujours si bien accommodé. Quant à Lebrun, à Bourguignon, à Salvator-Rosa, à Vandermeulen, il ne leur a rien demandé, rien pris, et vécut aussi éloigné des uns que des autres. Aimant l'indépendance pour lui-même, il l'aimait également pour autrui. Il n'était pas de ceux qui prétendent exercer la suprématie dans les arts, et y faire sentir leur autorité. Dans le champ spécial où il tenait la meilleure place, il a bien pu exercer une sorte d'influence, mais elle s'est manifestée d'elle-même, sans que l'artiste fît le moindre effort pour s'en emparer. Il se tint à l'écart des luttes de l'école, et, se gardant d'épouser leurs querelles, laissa les classiques et les romantiques se renvoyer réciproquement l'anathème. A lui qui ne rêvait guère que pompons et gibernes, il importait peu qu'on opposât le casque du moyen âge à celui de l'antiquité, la bonne lame de Tolède et les souliers à poulaine au glaive de Tatius et aux sandales d'Agamemnon, les types débraillés du drame aux héros majestueux de la tragédie. Il passa donc entre les deux armées, indifférent aux chances d'un conflit dont le résultat ne pouvait, en aucune manière, affecter l'objet de ses préférences, la nature de son génie.

Son talent échappe pour ainsi dire à l'imitation. La raison en est simple : ce talent ne connut jamais les douleurs de l'enfantement; essentiellement primesautier et fécond, il se produisait d'un seul jet, sans s'attarder à caresser patiemment une idée pour en obtenir

la complète expression. Or, il est plus aisé d'admirer chez les autres l'élan facile et immédiat de la pensée que de l'imiter, et, pour se laisser entraîner sur ses traces, il faudrait soi-même être doué des facultés qui le déterminent. Demandons-nous quelles ont été les facultés dominantes d'Horace Vernet, celles qui ont constitué son originalité? l'infaillibilité de la mémoire, la promptitude de l'esprit, l'habileté de la main, le tout porté à l'extrême et se maintenant dans un état d'équilibre parfait. Réunies, fortement liées entre elles, extraordinairement développées, elles ont pu suppléer aux facultés absentes, comme la passion dans le mouvement, l'éclat de la pensée, l'éloquence de l'expression, la science du beau, le sentiment de l'harmonie; mais si une seule eût fait défaut, les deux autres n'eussent plus suffi à la tâche; au contraire, elles l'eussent entravée. S'il eût cherché sa force dans les calculs de la réflexion, s'il l'eût développée par l'étude et le recueillement, le génie d'Horace Vernet aurait suscité des imitateurs; il rendait toute imitation impossible dès que l'initiative personnelle et l'impatience de produire prenaient activement les devants.

Sur la question de savoir si Horace Vernet a été égalé par ses compétiteurs contemporains, pas de doutes sérieux : Gros restant hors du débat, il les a tous surpassés. Il convient cependant de prononcer ici le nom de ses principaux émules, de Charlet et de Raffet. C'étaient là deux artistes d'une grande valeur et qui honorent l'école à laquelle ils appartenaient. Il semble toutefois qu'on en exagère étrangement l'importance; aussi est-il à craindre que la réaction ne les fasse un jour descendre au-dessous de leur mérite. Mais c'est affaire à leurs admirateurs; je veux seulement examiner rapidement leurs droits à la supériorité que certains leur attribuent sur Horace Vernet. Charlet n'a guère connu qu'un troupier : le grognard triste et raisonneur, chagrin et vaincu. Il l'a mis dans un grand nombre de dessins fort intéressants, dignes à coup sûr de l'empressement du collectionneur; il en a aussi rempli deux tableaux : le *Ravin* et la *Retraite de Russie*, très remarquables sous le rapport de la composition, très saisissants par l'aspect général. Leur couleur est métallique, leur exécution est sèche et tranchante. Mais le soldat dans sa vie réelle, bon enfant, insoucieux de la fatigue, naïvement satisfait de tout, heureux de la lutte, joyeux du triomphe; mais l'entraînement des escadrons, le choc des combattants, la furie de l'assaut, et les mille épisodes sublimes ou familiers qui jaillissent à tout instant du caractère français, a-t-il connu tout cela? Il n'y paraît pas.

Pour Raffet, la question se simplifie d'une circonstance qui a bien quelque poids : il n'a jamais fait un pouce de peinture ; il s'est con-

tenté des ressources de la lithographie. Faire remuer des petits personnages sur un petit carré de papier n'est pourtant pas, à beaucoup près, la même chose que de remplir une toile de figures aussi grandes que dans la nature ; trouver un effet piquant sur une surface grande comme la main, et, par une amusante disposition de blancs et de noirs, obtenir l'aspect de l'existence et de l'expression, c'est beaucoup ; mais remplir un vaste cadre de ce mouvement et de cette existence, c'est incommensurablement davantage. L'œil se contente aisément d'une petite figure touchée de quelques hachures adroites, d'un paysage resté à l'état d'indication sommaire ; il ne se satisfait qu'avec peine dès que, l'échelle augmentant, il peut en quelque sorte mesurer les distances et les dimensions, se rendre un compte exact des lignes en perspective, de l'éloignement du ciel, de la transparence de l'eau, de la solidité des terrains, de la beauté de la végétation, de l'enchaînement des groupes, du caractère des types, du geste, de l'ajustement et de l'expression de chaque figure. L'esprit se laisse frapper et convaincre par un croquis dont les sous-entendus et les réticences ouvrent une carrière spacieuse que l'imagination arpente librement ; tandis que le tableau précise les impressions ; et l'esprit a besoin pour les admettre qu'un langage complet les lui explique et les lui impose. Loin de moi la pensée de contester un seul instant le mérite de la *Revue nocturne* et du *Bataillon sacré*, ce sont effectivement de nobles pages, qu'un souffle épique anime et traverse. Maintenant, convenir avec un critique, « qu'elles ont plus de valeur, qu'elles contiennent plus de chaleur et de grandeur que le carton de la *Bataille de Constantin*, de Raphaël, » voilà ce dont je me défends comme d'un blasphème, ou plutôt comme d'une mauvaise plaisanterie. Si Raffet, hissé jusqu'au septième ciel, devait prendre place au-dessus du peintre du Vatican, j'avoue que Vernet ne serait plus auprès de lui qu'un assez mince personnage. Et cependant, que le critique idolâtre de Raffet me le pardonne, je considère que l'auteur de la *Bataille de l'Isly* doit peser un peu plus dans la balance que l'auteur de la *Revue nocturne*, de même qu'il pèse plus que l'auteur de la *Retraite de Russie.* Est-ce à dire qu'Horace Vernet eût fait la *Revue nocturne* et la *Retraite de Russie*? je ne le pense pas. Mais à qui fera-t-on croire que Charlet et Raffet, à leur tour, eussent peint l'*Arrestation des Princes*, *Camille Desmoulins*, le portrait de Charles X et celui du frère Philippe ? A personne assurément, si l'on songe surtout que ces tableaux ont été exécutés avant, pendant ou après la *Bataille de Montmirail*, la *Barrière de Clichy*, la *Bataille de Fontenoy*, la *Smala*, et les tableaux de la salle de Constantine. Ces toiles, et cent autres, assurent dans l'histoire de l'art contemporain, à celui qui les a peintes, un rang consi-

dérable, et, n'en déplaise aux admirateurs de Raffet et de Charlet, à certains égards le premier.

Horace Vernet a été de son temps; il a peint, mieux que personne, l'époque où il a vécu, et, pour n'avoir pas également réussi dans tous les sujets qu'il a abordés, du moins a-t-il excellé dans beaucoup. Dessinateur savant et absolument correct, coloriste à la manière des Flamands ou des Vénitiens, ou même des Florentins, il ne le fut pas; mais il se montra toujours original, spirituel, moderne et Français; il resta clair, précis et logique. Il a rarement fait preuve d'une grande puissance dramatique; cependant l'*Assaut de Constantine* et l'*Attaque de la porte de cette ville* sont des morceaux d'une verve entraînante, où le drame est vigoureusement mené; rarement aussi, il a manifesté de l'émotion poétique; cependant, la *Bataille de Montmirail*, avec sa coloration livide, son ciel crépusculaire, est d'une poésie fatale qui saisit et pénètre. Sans doute qu'il ne s'est pas élevé à l'héroïsme de Gros; mais historien fidèle, quelquefois témoin des faits qu'il a représentés, sa parfaite exactitude ajoutera beaucoup à la part d'estime que lui réservent nos neveux. Le soldat tel que nous le voyons, tel qu'il est réellement, Horace Vernet l'a compris avec beaucoup d'à-propos et de finesse, et s'il n'en a pas élevé le caractère, s'il ne lui a pas donné des poses de demi-dieu, c'est que la vérité toute simple lui a semblé assez belle. Jamais enfin fécondité ne fut ni plus laborieuse, ni plus inépuisable : son œuvre se compose de plus de quinze cents dessins, de cent portraits et au moins de quatre cents tableaux. Au demeurant, Horace Vernet, dans son genre, n'a rencontré personne qui lui fût supérieur ou seulement qui l'égalât, et aujourd'hui personne ne le remplace. Il est seul; au besoin, voilà qui suffirait à sa gloire.

J'ai eu l'occasion de dire qu'Horace Vernet a souvent éprouvé les rigueurs de la critique. Dans le temps, un article d'Alfred de Musset fit bonne justice de ces attaques que ne ménagent pas aux artistes ceux qui s'obstinent à chercher dans une œuvre ce qui n'y est pas, au lieu d'y voir ce qui s'y trouve. « En vérité, disait Alfred de Musset en terminant, la critique est bien difficile! Quant à moi, je critiquerai M. Vernet lorsque je ne trouverai plus dans ses œuvres les qualités qui le distinguent et que je ne comprends pas qu'on puisse lui disputer; mais tant que je verrai cette verve, cette adresse, cette vigueur, je ne chercherai pas les ombres de ces précieux rayons de lumière. » On ne peut ni mieux dire, ni juger plus sainement.

OLIVIER MERSON.

LA LÉGENDE
DES
TROIS BEAUX GARÇONS

Variations sur le thème : ***Trois chevaliers revenant de la guerre.***

I

Trois beaux garçons s'en allaient par le monde,
Allaient roulant sur la machine ronde,
Et tra ! tralerala !
Sur la machine ronde.

Son père à l'un dit : « Tiens, prends cette canne,
Vois du pays, et ne sois pas un âne,
Et ne sois pas un âne ! »

Son oncle à l'autre a dit : « Prends cette bourse,
Pour la remplir n'épargne aucune course,
N'épargne aucune course. »

A l'autre, enfin, sa mère, vieille et triste,
A dit : « Mon fils, hélas ! que Dieu t'assiste !
Hélas ! que Dieu t'assiste ! »

Ont tant marché par la forêt profonde,
Ont tant cherché par la forêt du monde,
Par la forêt du monde,

Qu'ils sont venus au pied d'une tour forte,
Sans escalier, sans fenêtre et sans porte,
Sans fenêtre et sans porte.

Jeune beauté se tient sur la muraille,
Et de ses yeux leur sourit et les raille,
Leur sourit et les raille.

Son œil ressemble à la mer qui sommeille,
Et son sourire au flot blanc qui s'éveille,
Au flot blanc qui s'éveille.

Blanche est sa robe, et blanche sa poitrine,
Comme s'il eût neigé sur l'aubépine,
Neigé sur l'aubépine.

Dans ses cheveux l'églantine se joue :
Quelle est la fleur, ou la rose, ou la joue?
Ou la rose ou la joue?

Ainsi riant, vers eux elle se penche,
L'un de ses bras accoudé sous la manche,
Accoudé sous la manche.

II

« Dame, dit l'un, sur la terre et sur l'onde
J'ai fait le tour, j'ai fait le tour du monde,
J'ai fait le tour du monde.

» Mais à vos pieds, parmi tout ce qui brille,
Rien ne vous va pas même à la cheville,
Pas même à la cheville.

» J'ai cependant rapporté dans mon coffre
Cent raretés; prenez, je vous les offre,
Prenez, je vous les offre.

» Sur mon bâton sont inscrits mes voyages;
Je vous ferai voir tous ces beaux rivages,
Voir tous ces beaux rivages.

» Au gré du vent, sur l'élément liquide,
Ou sur les monts, je serai votre guide,
Je serai votre guide.

» — Beau voyageur, tout voir fort peu me tente,
Et de ma vue ici je me contente,
Ici je me contente :

» Là-bas, la mer, où les vents sont en plaine;
Ici, les bois, qui leur font perdre haleine,
Qui leur font perdre haleine.

» En haut, le ciel : il n'y manque l'espace!
En bas..... eh bien, le voyageur qui passe,
Le voyageur qui passe.

» — Par mon bâton! car mon bâton est fée,
Il portera votre nom pour trophée,
Votre nom pour trophée.

» Tant votre tour orgueilleuse soit-elle,
Pour lui, pour moi, ce n'est que bagatelle,
Ce n'est que bagatelle.

» Nous avons vu, tous deux, bien d'autres cimes,
Où, triomphants, enfin nous nous assîmes,
Enfin nous nous assîmes. »

Il dit, et fait dans le mur une entaille,
Y pose un pied, et grimpe la muraille,
Et grimpe la muraille.

A son bâton, qu'il plante dans la roche,
Il se suspend, toujours plus haut s'accroche,
Toujours plus haut s'accroche.

Mais son bâton, soudain, craque et se casse,
Et le voilà qui n'a plus son échasse,
Qui n'a plus son échasse.

Contre le mur il glisse, il dégringole,
Et notre belle en rit comme une folle,
En rit comme une folle.

« Pour vous guérir, beau conquérant superbe,
Dans la forêt cherchez quelque bonne herbe!
Cherchez quelque bonne herbe! »

III

Le second dit : « Ecoutez ma supplique :
Je suis un homme éminemment pratique,
Eminemment pratique.

» Achetez-vous trois cents robes de soie,
Trois cents colliers : j'en aurai de la joie,
J'en aurai de la joie.

» Bâtissez-vous des palais de plaisance,
Où, jour et nuit, on chante, on rie, on danse,
On chante, on rie, on danse.

» Et tout d'abord, pour ne pas être vague,
A votre doigt mettez donc cette bague,
Mettez donc cette bague.

» De diamants elle est tout égayée :
Vingt mille écus je l'ai, ma foi, payée,
Je l'ai, ma foi, payée!

» — Pour diamants, j'ai mes fleurs de montagne,
Et pour châteaux..... mes châteaux en Espagne,
Mes châteaux en Espagne.

» J'ai, pour chanteurs, le bouvreuil et le merle,
Et la fauvette avec sa voix de perle,
Avec sa voix de perle.

» Ainsi, monsieur l'homme de bien si riche,
Gardez votre or, et n'en soyez pas chiche,
Et n'en soyez pas chiche.

» — L'or, reprend-il, est le roi de la terre,
Roi de la paix, aussi roi de la guerre,
Aussi roi de la guerre.

» Rien ne le vaut pour les métamorphoses,
Vous l'allez voir ! car je fais bien les choses,
Car je fais bien les choses.

» J'ai fait couler, sur un nouveau système,
Des canons d'or et des boulets de même,
Et des boulets de même.

» En vain vos yeux me font rude sortie,
Ces canons-là savent la repartie,
Savent la repartie. »

Et ce disant, il les charge sur l'heure
De poudre d'or, c'est encor la meilleure,
C'est encor la meilleure.

Contre la tour il en tire à mitraille ;
Mais il en est pour ses frais de bataille,
Pour ses frais de bataille.

« Oh ! dit la belle, oh ! je vous rends justice,
Oh ! quel beau feu, quel beau feu d'artifice,
Quel beau feu d'artifice !

» Courez après, courez, je vous en prie,
Après votre or, qui gît dans la prairie,
Qui gît dans la prairie.

» Peut-être un jour irez-vous aux béquilles ;
Ramassez donc votre sac et vos quilles,
Votre sac et vos quilles. »

Et là-dessus, sans honte et sans rancune,
Ses boules d'or il ramasse une à une,
Il ramasse une à une.

IV

Le dernier dit..... Non, il ne peut rien dire,
Tant son cœur bat, et se gonfle et soupire,
Et se gonfle et soupire.

Il regardait en haut vers la tourelle :
« Oh ! pensait-il, oh ! j'irais bien vers elle,
Oh ! j'irais bien vers elle !

» Ni mur d'airain, ni tour inaccessible,
Non, rien pour moi ne serait impossible !
Ne serait impossible !

» En haut mon cœur me pousse et me soulève ;
Mais je n'aurais, hélas ! fait qu'un beau rêve !
Hélas ! fait qu'un beau rêve ! »

Et triste et fier, il détourna la tête.....
« Oh ! dit la belle, il est bien malhonnête !
Il est bien malhonnête ! »

Sourcils froncés, sa colère est si grande,
Que de sa tête en tomba sa guirlande,
En tomba sa guirlande.

Il la reçoit ; la belle le regarde :
« Au moins, fait-il, ceci, que je le garde !
Ceci, que je le garde !

» Pour le payer je n'ai rien ni personne,
Rien que mon cœur : belle, je vous le donne,
Belle, je vous le donne. »

Et tout soudain, comme au ciel l'alouette,
Monte au bon Dieu, le bonjour lui souhaite,
Le bonjour lui souhaite,

D'un tel essor, d'un élan si fidèle
Lui croît le cœur, que son cœur prend une aile,
Que son cœur prend une aile.

Et sans argent ni bâton de voyage,
Il est en haut, plus léger qu'un nuage,
Plus léger qu'un nuage.

Lors dit la belle avec un regard tendre :
« Pourquoi, monsieur, pourquoi me faire attendre ?
Pourquoi me faire attendre ?

» Mais, tout d'abord, rendez-moi ma courcnne,
En attendant que moi je vous la donne,
Que moi je vous la donne.

» Elle n'est d'or, mais bien de rose franche ;
Quant à ma main, on prétend qu'elle est blanche,
On prétend qu'elle est blanche.

» Mettez-vous là ; bientôt viendra mon père ;
Vous l'aimerez, j'aimerai votre mère,
J'aimerai votre mère. »

Et dans la tour, où jamais rien ne tremble,
Cachés au monde, ils sont heureux ensemble,
Ils sont heureux ensemble.

Ainsi l'amour fait quelquefois des siennes,
S'il l'on en croit les histoires anciennes,
Et tra ! tralerala !
Les histoires anciennes.

JUSTE OLIVIER.

LA QUESTION MEXICAINE

DEVANT LES CHAMBRES ESPAGNOLES

Bien qu'un mois à peine nous sépare des longs débats des Chambres de Madrid sur les affaires du Mexique, c'est se livrer à une étude quasi archéologique que d'y revenir. Tout vieillit vite de notre temps, les discours comme les hommes, et il suffit de quelques jours pour prêter aux choses les plus récentes cet air de vétusté qu'autrefois des années nombreuses suffisaient à peine à leur donner. Des changements ministériels importants ont suivi les discussions du Sénat et du Congrès : ni les hommes ni les choses ne sont, au delà des Pyrénées, les mêmes qu'en janvier; de plus, la marche des événements au Mexique et les débats de l'Adresse au Corps législatif ont détourné l'attention de Madrid.

Ces circonstances diverses nous placent dans une position favorable pour porter un jugement impartial sur la politique suivie, dans la question mexicaine, par le ministère espagnol et sur les débats du Parlement. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, c'est le terme d'archéologie qui est ici le mot propre ; soit au Sénat, dans la longue discussion qui a duré une grande partie du mois de décembre, soit dans les débats plus vifs qui ont eu lieu au Congrès dans le mois de janvier, tous les orateurs, sans exception, se sont étendus sur les causes et le sens de la convention du 31 octobre, sur les incidents qui ont signalé les débuts de l'expédition et sur la politique générale de l'Espagne en Amérique.

Mais, à l'exception du discours de M. Mon aux Cortès et de celui du marquis de la Havane au Sénat, les orateurs espagnols ont ap-

porté bien peu d'éclaircissements sur les faits généraux, sur le rôle de l'Espagne et sur les intentions des trois puissances. C'est une tâche ingrate, après avoir vu tous les grands corps de l'Etat prendre une part active et animée à une discussion de cette importance et les personnages les plus marquants, les plus mêlés aux affaires, les plus initiés dans les secrets de la diplomatie, épouser avec passion des partis contraires, de se voir obligé de constater qu'à si peu d'exceptions près, la déclamation a pris la place d'une élucidation calme et impartiale des faits. Il aurait été pourtant bien facile de définir le rôle du gouvernement espagnol dans l'affaire du Mexique, et, puisque la discussion s'est presque exclusivement renfermée dans la période antérieure aux opérations militaires, il était aisé de faire, preuves en main, l'historique des négociations entamées par l'Espagne relativement à l'expédition. M. Mon a abordé cette tâche dans son discours, et il lui a suffi d'un simple exposé des faits qui ont précédé immédiatement la phase militaire pour démontrer que M. Calderon Collantès était tombé dans de singulières contradictions. Toutefois, des considérations de position ont empêché l'ancien ambassadeur d'Espagne à Paris de formuler carrément l'idée qu'il se proposait de faire ressortir, à savoir, que la politique de l'Espagne à l'égard du Mexique avait complétement dévié de ses intentions primitives. Au milieu des interminables récriminations qui sont parties de la conférence d'Orizaba et de la rupture de la convention de Londres, ceux qui avaient suivi jusqu'alors avec attention les rôles respectifs des trois puissances ont été surpris au plus haut degré de l'acrimonie d'une partie de la presse de Madrid et de l'attitude indignée d'un grand nombre d'hommes politiques de tous les partis au delà des Pyrénées. Les Anglais, qui n'avaient jamais été engagés aussi avant dans l'expédition que les Espagnols, et qui l'avaient entravée bien plus que soutenue, se sont retirés sans bruit; tout au plus ont-ils accompagné leur retraite de quelques félicitations ironiques à propos du courage de nos troupes à braver seules les difficultés de l'entreprise. Mais, en réalité, l'Angleterre a de trop graves intérêts au Mexique pour y voir avec déplaisir l'établissement d'un ordre de choses nouveau. Créanciers du gouvernement mexicain ou propriétaires de mines importantes, les Anglais ne peuvent que faire des vœux en faveur de toute tentative pour relever le crédit du pays et développer ses ressources. En fin de compte, ils n'ont qu'à gagner à la réussite de l'expédition française, et ils sont d'autant plus enclins à désirer son succès que leur part dans l'œuvre commune aura été financièrement et militairement nulle. L'affaire est donc bonne pour eux sous tous les rapports. Le gouvernement britannique n'a participé à l'entreprise commune que par l'envoi de quelques vais-

seaux et de quelques compagnies de débarquement sur les côtes du Mexique ; il s'est toujours déclaré contraire à une expédition à l'intérieur, et, quel que soit le jugement que l'on porte sur sa politique, on ne saurait lui refuser du moins le mérite de la logique.

Il en est tout autrement de l'Espagne. Lorsque la France et l'Angleterre, malgré leurs griefs contre le gouvernement mexicain, ne songeaient nullement à intervenir et qu'elles se bornaient à déplorer l'état de désorganisation du Mexique, le cabinet de Madrid poussait de toutes ses forces à une immixtion dans les affaires de ce pays. L'Espagne, à vrai dire, avait ses motifs pour cela : l'établissement de ses rapports réguliers avec son ancienne colonie ne date que de 1836, et, depuis cette époque, il ne s'est pas écoulé d'année sans qu'elle ait, à tort ou à raison, articulé des griefs contre toutes les administrations mexicaines qui se sont succédé. La question mexicaine était pour elle à l'état de question permanente, et elle a été constamment marquée par des incidents désagréables. Ce serait le sujet d'une longue étude que de faire l'historique des réclamations de l'Espagne, de ses ruptures de rapports diplomatiques avec le Mexique et de ses menaces incessantes de se faire justice, si rarement suivies d'effets. Quelquefois le capitaine général de Cuba prenait des mesures coercitives pour appuyer ses demandes. Cela a eu lieu notamment sous l'administration du maréchal Concha ; mais en somme, l'attitude du cabinet de Madrid vis-à-vis de son ancienne colonie a été plutôt celle d'une aigreur impuissante que d'une politique ferme et suivie. Il y avait à cela plusieurs raisons. C'est seulement depuis peu d'années que la marine espagnole s'efforce de remonter au rang respectable qu'elle occupait autrefois. Récemment encore, ses forces maritimes suffisaient à peine pour protéger ses colonies du golfe du Mexique et de la mer des Antilles. Avant de songer à venger ses injures, l'Espagne avait à s'occuper de soustraire Cuba aux convoitises des flibustiers des Etats-Unis. Elle se trouvait donc réduite à prendre patience, et elle se rendait si bien compte de cette position, qu'au lieu de se proposer d'agir directement contre le Mexique, elle visait avant tout à se faire des alliés en Europe et à faire précéder son action en Amérique d'une entente avec les deux puissances maritimes. Celles-ci se souciaient médiocrement d'appuyer ces velléités d'intervention au Mexique, ayant pour habitude de n'agir qu'à la dernière extrémité contre les gouvernements retors de la Nouvelle-Espagne.

Il est assez curieux de voir avec quelle persistance le cabinet de Madrid a travaillé à faire sortir les gouvernements français et anglais de leur système de temporisation. Le 19 décembre 1858, M. Calderon Collantès écrivait à M. Mon : « Le gouvernement de la

reine croit qu'une attitude résolue et persévérante de la part de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, sur les questions ultérieures qui pourraient altérer l'existence politique ou la nationalité de la république mexicaine, serait suffisante pour conjurer les périls que Votre Excellence a montrés au comte Walewski avec tant d'opportunité, et qui sont corroborés par l'assentiment de ce ministre. Sans se mêler dans les questions intérieures du Mexique, ni exercer de protectorat; sans faire un déploiement de force qui donnerait occasion ou prétexte de ressentiment à la susceptibilité la plus exagérée, la France, l'Angleterre et l'Espagne peuvent adopter une attitude telle, qu'elle mette à couvert toutes les garanties nécessaires, l'intégrité du territoire de la république mexicaine et la conservation de sa nationalité. »

Cette dépêche était une réponse à une communication de M. Mon, rendant compte d'une conférence avec le comte Walewski, dans laquelle il avait insisté sur l'intérêt qu'avait non-seulement l'Espagne, mais l'Europe entière, à voir s'établir un gouvernement fort au Mexique. Les efforts de M. Mon eurent pour résultat d'amener une négociation en règle au sujet des affaires mexicaines avec les cabinets de Paris et de Londres. C'est ce qui ressort d'une dépêche adressée, en date du 18 avril, par M. Calderon Collantès au ministre de la reine à Londres : « Votre Excellence, disait cette dépêche, a connaissance des tentatives faites à plusieurs reprises par le gouvernement de Sa Majesté auprès de ceux d'Angleterre et de France, dans le but d'adopter une mesure pour mettre fin à l'anarchie qui épuise la république mexicaine et qui, si elle se prolongeait plus longtemps, finirait par détruire complétement l'indépendance de cet Etat. Il y a quelque temps, j'ai eu avec M. Barrot, ambassadeur de France à cette cour, une conférence sur cette grave affaire. Il m'a lu un extrait d'une de ses dépêches, où l'on témoigne que les gouvernements de France et d'Angleterre sont actuellement disposés à combiner leurs efforts, afin d'obtenir qu'il s'établisse à Mexico un gouvernement qui soit reconnu par toute la nation et qui mette un terme à la situation douloureuse dans laquelle se trouve depuis tant d'années déjà cette malheureuse république. M. Thouvenel croit que le meilleur moyen serait de proposer la convocation d'une assemblée constituante, qui déterminerait d'une manière définitive et stable la forme du gouvernement, et résoudrait toutes les questions pendantes, quelles que fussent leur nature et leur importance. Le gouvernement de Sa Majesté éprouve une vive satisfaction en voyant que le moment peut arriver de prendre quelque résolution en faveur d'un peuple dont l'indépendance et l'avenir inspirent un si grand intérêt à l'Espagne. »

Auprès du cabinet de Londres, M. Calderon Collantès était d'autant plus pressant, qu'il rencontrait une résistance passive plus forte. Le 11 mai, il écrivait derechef au ministre d'Espagne à Londres : « Sa Majesté est certaine que Votre Excellence ne négligera aucun effort pour obtenir que le gouvernement anglais, qui ne se compromet en rien en accédant aux désirs de l'Espagne, suive dans les affaires du Mexique une politique aussi conforme aux intérêts de l'Angleterre en particulier, qu'à ceux de l'Europe entière. Le gouvernement de Juarez pourra peut-être mieux répondre aux désirs égoïstes et aux vues étroites qui animent les détenteurs des bons mexicains ; mais si les intérêts économiques de quelques sujets anglais trouvent dans le triomphe de ce parti un intérêt momentané, les intérêts politiques de l'Angleterre y perdent, en retour, immensément, si le traité Mac-Lane-Ocampo est approuvé. Cette stipulation produira, si elle est ratifiée, des complications qui n'affecteront pas seulement l'Espagne, mais toutes les nations commerçantes, car celles-ci trouveront toutes les grandes voies de l'Océan dominées par un peuple qui prêche l'exclusion politique et commerciale de toutes les nations européennes en Amérique. »

Enfin, les négociations avancèrent assez pour que le cabinet de Madrid crût pouvoir entrer dans les détails au sujet de la médiation des trois puissances. Les bases proposées par M. Caldéron Collantès, en vue de la pacification du Mexique, rappellent d'une manière frappante celles qui furent mises en avant par l'amiral Jurien de la Gravière, qui ont si fort excité l'indignation du général Prim. On en jugera par l'extrait suivant :

Art. 2. — L'armistice proclamé, toutes les voies de communication seront ouvertes, le libre passage sur les chemins ne sera refusé à personne, aucun obstacle ne sera mis au commerce, de façon à ce que les marchandises qui arriveront dans les ports de la république pourront sans aucun inconvénient être internées pour leur consommation.

Art. 3. — Les troupes des partis belligérants demeureront aux points occupés par elles à la proclamation de l'armistice.

Art. 4. — Les chefs des partis belligérants convoqueront immédiatement une convention qui sera élue conformément aux titres IV et VIII de la constitution de 1843, promulguée le 12 juin de la même année, et connue sous le nom de bases organiques de la république mexicaine. Ladite convention se réunira dans la capitale, trois mois après que les respectives lettres auront été expédiées, et elle s'occupera immédiatement de donner une amnistie générale, afin que cessent les persécutions et revienne la paix dans le sein des familles ; ensuite, elle nommera un président ou chef suprême de la nation, qui ne restera que le temps nécessaire pour qu'un président soit élu selon le nouveau code constitutionnel que décrétera ladite convention. Les chefs des deux partis belligérants remettront le

commandement au président intérimaire, qui seul exercera le pouvoir exécutif dans toute la république.

Le gouvernement français se déclara disposé à avoir égard aux vœux du cabinet de Madrid, et, par une note du 2 juin 1860, M. Barrot fit savoir à M. Calderon Collantès que M. Dubois de Saligny avait reçu comme instruction d'amener les partis belligérants, au Mexique, à consentir un armistice et à réunir une assemblée nationale appelée à décider de la forme définitive du gouvernement. Il y avait donc accord parfait entre les cabinets de Madrid et de Paris.

M. Calderon Collantès n'avait poussé jusqu'alors qu'à une médiation pacifique des trois puissances, dans la pensée qu'il fallait avant tout obtenir une entente commune, quitte à aller plus loin si les circonstances l'exigeaient. Mais, comme l'a très bien dit M. Mon, les interventions commencent toutes pacifiquement et finissent toujours par les armes. La conduite de M. Pacheco, ambassadeur d'Espagne à Mexico, était de nature à faire prévoir ces démarches ultérieures secrètement appelées par M. Calderon Collantès. Non-seulement ce diplomate s'était empressé de reconnaître le gouvernement de Miramon après la déroute de Silao, c'est-à-dire à la veille de sa chute, mais, dans toutes ses dépêches, il soutenait la nécessité d'une intervention armée. Le ministre d'Etat ne repoussait point les suggestions de son agent, témoin sa dépêche du 9 septembre 1860, dans laquelle il lui écrivait : « Il faut de l'énergie, dites-vous, et cette opinion a inspiré au gouvernement toutes les dispositions qu'il a ordonnées, même avant votre départ de la Havane. Mais l'énergie ne suffit pas ; il est nécessaire d'avoir les moyens d'agir ; le juge le plus compétent, l'autorité la plus responsable des conséquences de toutes les dispositions, est le capitaine général de la Havane. Si celui-ci nous assure qu'il n'est pas possible d'attaquer la Vera-Cruz, si la marine le confirme, devons-nous nous exposer à ce que, attaquant, il soit repoussé, ou que, ne voulant pas attaquer, il donne sa démission pour ne pas accomplir des ordres mal concertés et périlleux ? Ce que la prudence conseille en pareil cas, c'est d'augmenter les moyens dont dispose ce haut fonctionnaire, de nous préparer à soutenir avec honneur et, de plus, avec gloire le conflit, lorsqu'il deviendra inévitable. C'est à cela que nous avons toujours pensé, c'est à cela que nous continuons de travailler sans repos. Pour cette œuvre, le capitaine général de Cuba possède tous les éléments, tous les moyens dont il peut avoir besoin. Lorsque nos communs efforts amèneront le résultat désiré, lorsque nous n'aurons pas à craindre un gouvernement plus fort que celui de Juarez, alors on

pourra et on devra rompre la digue au torrent d'indignation que, si longtemps, nous avons comprimé. »

La médiation pacifique échoua, grâce aux avantages décisifs remportés par le parti de Juarez, mais le torrent de l'indignation espagnole ne déborda point pour cela. L'expulsion de M. Pacheco vint ajouter un nouveau grief aux anciens sans épuiser la patience, si longtemps éprouvée, du cabinet de Madrid. On n'entendit même plus retentir de menaces d'intervention tant que l'Angleterre et la France, après le refus par Juarez d'accepter leur médiation, ne modifièrent point leurs rapports avec le gouvernement constitutionnel qui siégeait à Mexico. On sait qu'elles ne rompirent diplomatiquement avec Juarez qu'à la suite du décret spoliateur du 17 juillet 1861. Ce fut seulement après avoir été avisé par M. Mon de l'entente entre Paris et Londres et des préparatifs de l'expédition anglo-française, que M. Calderon Collantès fit parvenir à Paris sa dépêche du 6 septembre. Il est utile d'en rappeler les termes : « Le gouvernement de Sa Majesté, dit-elle, est résolu d'agir énergiquement. Il va partir un vapeur portant au capitaine général de Cuba des instructions décisives pour agir contre Vera-Cruz ou Tampico avec toutes les forces de terre ou de mer dont il pourra disposer. On enverra des navires renforcer l'escadre, qui se présentera dans ces mers comme il importe à la dignité de l'Espagne. Votre Excellence peut en instruire ce gouvernement. Si l'Angleterre et la France conviennent d'agir d'accord avec l'Espagne, les forces des trois puissances se réuniront, tant pour obtenir la réparation de leurs injures que pour établir un ordre régulier et stable au Mexique. Si elles se séparent de l'Espagne, le gouvernement de la reine, qui attendait le moment opportun d'agir avec vigueur, sans donner de motifs à ce qu'on le soupçonne de vues politiques d'aucune espèce, obtiendra les satisfactions qu'il a le droit de réclamer, en employant ses propres forces, supérieures à celles qui sont nécessaires pour réaliser une entreprise de cette sorte. »

Dès que l'Espagne fut assurée de la coopération des deux puissances, elle mit autant de précipitation dans ses préparatifs et dans son action qu'elle avait jusque-là montré de lenteur et de patience. Ce fut sa façon d'agir à ce moment important qui jeta les premières défiances entre les trois puissances signataires de la convention du 31 octobre, et qui entraîna la première augmentation du corps expéditionnaire français. On aurait dit, à voir l'ardeur de l'Espagne à devancer tout le monde, que l'entente des trois gouvernements n'avait été obtenue que pour lui servir de réserve et de point d'appui dans le cas où son action isolée se serait montrée insuffisante. M. Calderon Collantès n'a jamais pu répondre d'une

manière concluante aux reproches de précipitation intentionnelle qui lui furent adressés de Londres et de Paris. M. Mon a du reste péremptoirement démontré que ce n'est pas le temps qui a manqué à M. Calderon Collantès, pour aviser le maréchal Serrano de la conclusion de la convention, et arrêter le départ de la flotte. « Le 7 septembre, dit M. Mon dans son discours au Congrès, le gouvernement espagnol propose l'action commune; le 9, je fais savoir au gouvernement qu'elle est acceptée, et le 11 il communique au général Serrano les instructions pour l'expédition. L'ordre de suspendre l'expédition n'a été envoyé que longtemps après que celle-ci était partie de la Havane. Y avait-il le temps pour que le général Serrano reçût l'ordre de suspension? Du 11 septembre jusqu'au départ de l'expédition, il y eut cinq ou six vapeurs partant pour la Havane; cependant, à l'arrivée du général Prim, il n'y avait aucun ordre à la Havane pour suspendre l'expédition. M. le ministre d'Etat disait qu'on ne manquerait pas à l'action commune, qu'on ne faisait que des apprêts militaire, et cependant on ne suspendit point l'expédition. » Les instructions envoyées au maréchal Serrano étaient d'une telle roideur que ce haut fonctionnaire ne pouvait faire autrement que d'accélérer le plus possible le départ de la flotte et des troupes. On sait qu'il est avéré aujourd'hui, par l'aveu même de M. Calderon Collantès, qu'il avait été avisé de la candidature de l'archiduc Maximilien dès le 15 octobre, qu'il en avait été derechef instruit par une dépêche télégraphique du 15 novembre, qu'il a lui-même citée dans sa réplique à M. Mon, et par laquelle celui-ci demandait à connaître l'opinion du ministre. La connaissance de ces projets ne modifia en apparence rien à la politique du cabinet de Madrid, car les instructions remises au général Prim, en date du 17 novembre, deux jours après la réception de la dépêche ci-dessus étaient conçues, en termes très énergiques. Il y était dit, entre autres : « Il est possible aussi que le gouvernement insensé qui commande au Mexique oppose une résistance passive à l'action collective des trois nations, et que, retirant ses forces à l'intérieur, il laisse décimer les troupes par le climat et par tous les inconvénients qui accompagnent les expéditions lointaines, et qu'il prolonge ainsi d'une manière indéfinie le terme de cette importante entreprise. Dans ce cas, il n'y aura qu'à rechercher le gouvernement où qu'il réside et sur quelque point que ce soit, pour lui imposer une loi plus sévère que celle que l'on se proposait, si le gouvernement avait reconnu d'emblée la justice des réclamations des trois puissances et cédé à un sentiment d'honneur, de droiture et de prudence peut-être non complétement éteints en lui. En tout cas, l'union et l'intelligence parfaite avec les chefs des forces alliées sont des conditions indispensables pour éviter tout genre de

conflit et pour arriver rapidement à la réalisation de tous les desseins conçus. »

Les citations qui précèdent rendent sensible la contradiction singulière qui s'est manifestée dans la conduite du gouvernement espagnol entre la période préparatoire et la période d'action de l'expédition. Lorsqu'après avoir suivi pas à pas M. Calderon Collantès dans ses instances et dans ses efforts pour former une coalition contre le Mexique, on se transporte tout d'un coup au milieu des débats du Sénat et du Congrès, le sentiment dont on se sent dominé n'est pas celui de la surprise, mais de la stupéfaction. Les mots d'intervention, de pouvoir fort et stable, de politique énergique et ces sorties répétées contre l'*américanisme* sans frein des Etats-Unis, qui se rencontrent sans cesse dans les dépêches que nous avons citées et dans bien d'autres, ne se retrouvent plus dans les discours du ministre. Tout se borne à une interprétation étriquée de la convention du 31 octobre. Il n'est question que du principe de non-intervention, du respect qui est dû à la liberté des Mexicains de choisir leur gouvernement et de l'inutilité d'une marche sur Mexico. Si des fautes ont été commises, ça n'a jamais été par le fait de l'Espagne ou de son plénipotentiaire ; tout le mal provient de l'Angleterre ou de malentendus inexplicables. La convention du 31 octobre facilite ces faux-fuyant, à cause de sa rédaction plus négative que positive, qui enchaîne l'action des alliés au lieu de la définir. Due aux défiances de lord Russell contre l'Espagne, cette rédaction, par un retour singulier, a profité à celle-ci. Pendant tout le cours de la discussion, le ministre des affaires étrangères et ses collègues se sont trouvés dans la position difficile de prendre en main la défense de la politique du parti progressiste, affichée par le général Prim, tout en affectant d'être restés fidèles à la leur. Mais cette position n'était pas tenable. Ce n'est pas après avoir écrit les dépêches les plus fortes contre l'ambition des Etats-Unis, contre l'extension illimitée de la doctrine Monroë et contre les méfaits de Juarez, que l'on pouvait se poser sur le même terrain que le général Prim ou que M. Olozaga. Aussi le ministère a-t-il été attaqué de deux côtés : par les conservateurs qui l'ont blâmé d'avoir abandonné sa politique première, et par les progressistes qui ne lui ont tenu aucun compte de ses inconséquences. « Ce qui est inqualifiable, a dit M. Olozaga, c'est la conduite du ministre des affaires étrangères ne répondant pas aux indications de la France, touchant la candidature du prince Maximilien, candidature connue du cabinet espagnol dès le 15 octobre. »

Le ministère n'a reçu du chef des progressistes que la félicitation ironique d'avoir été tiré de sa fausse politique mexicaine uniquement par la conduite imprévue et vigoureuse du comte de Reuss.

Battu en brèche par deux partis à la fois, une crise était devenue inévitable, malgré la forte majorité obtenue par le cabinet dans les deux chambres. Quand une situation est devenue illogique à ce point, les majorités les plus imposantes sont impuissantes à sauver le pouvoir, tant il est vrai que la netteté des vues et la constance dans les desseins sont le premier besoin d'une politique digne de ce nom.

Une idée a été énoncée par plusieurs orateurs de l'une et de l'autre Chambre dans le cours des débats, c'est que le grand tort du ministère a été de laisser poser une autre candidature que celle d'un prince espagnol. Ce reproche a été formulé aussi bien par les conservateurs que par les progressistes, qui ont fait montre, ces derniers temps, d'un zèle dynastique extraordinaire. Etait-ce justice de l'adresser au gouvernement, et n'est-il pas plutôt à supposer que ce que les orateurs de l'opposition énonçaient ouvertement a été, de la part du ministère, une politique sous-entendue, qui explique son revirement, ses contradictions et cette précipitation du rembarquement qui n'a d'égale que celle du premier départ? La dépêche du 9 décembre, qui énonce si clairement les préférences du cabinet en faveur d'un prince espagnol, nous semble mettre les ministres de la reine à l'abri de cette accusation.

Nous comprenons que la pensée de placer un membre de sa dynastie sur le trône d'une ancienne colonie ait été caressé au delà des Pyrénées, mais, ce qui est moins aisé à comprendre, c'est qu'une déception à cet égard ait fait perdre de vue à l'Espagne un seul instant ses intérêts sérieux en Amérique. Evidemment, pour l'Espagne, il ne s'agit point d'étendre, mais simplement de conserver ses possessions. Il y a quatre-vingts ans, le comte d'Aranda conseillait à Charles III de ne garder, dans la mer des Antilles, que les îles de Cuba et de Portorico, c'est-à-dire ce qu'elle possède aujourd'hui moins Saint-Domingue; il donnait ce conseil dans un moment où l'empire colonial de l'Espagne était entier, et où rien ne semblait devoir l'ébranler. Les guerres d'indépendance de l'Amérique espagnole ont donné raison à ce ministre, et si l'Espagne était un jour tentée de céder à des velléités de restauration, elle trouverait sur son chemin, non-seulement la résistance de ses anciennes colonies, non-seulement le mauvais vouloir des Etats-Unis, mais le *veto* de la Grande-Bretagne, qui, depuis Canning, s'est constamment opposée à l'établissement de monarchies bourboniennes au delà de l'Atlantique. Une monarchie pareille n'aurait en sa faveur ni l'Amérique ni l'Europe. Se livrer secrètement à la poursuite de ce projet, c'était caresser une chimère, et réduire à une intrigue l'intervention de l'Europe. C'est là une de ces fautes dans lesquelles tombent volontiers les peuples chez lesquels la grandeur des souvenirs dépasse

celle de la réalité, et qui, longtemps exclus de l'hégémonie européenne, ne distinguent que confusément ce qui est admissible de ce qui ne l'est pas. D'ailleurs, s'il n'existe réellement pas au Mexique de parti monarchique, ainsi que l'ont assuré le général Prim et M. Calderon Collantès, la candidature de l'archiduc n'était pas à craindre, et elle se serait promptement évanouie, car il n'a jamais été question, les déclarations réitérées, anciennes et récentes, du gouvernement français et de tous ses agents en font foi, d'imposer aux Mexicains un gouvernement contraire à leur volonté. L'Espagne a donc tout simplement, par la légèreté du général Prim et par la conduite contradictoire de son gouvernement, perdu l'occasion propice d'obtenir le redressement de ses nombreux griefs; elle en est aujourd'hui, vis-à-vis du Mexique, au même point que le lendemain de l'expulsion de M. Pacheco; elle n'a ni garanties ni même une convention, et elle devra plus tard demander au bon vouloir de la France les réparations qu'elle pouvait obtenir de plein droit en marchant à côté de notre glorieuse armée. Au fond, on se doute en Espagne qu'il y a là une grosse faute commise. Ce sentiment inavoué est pour beaucoup dans le dépit qui s'est fait jour contre la France. Or, certes jamais dépit ne fut plus injuste, car, à vrai dire, et en reprenant les dépêches que nous avons citées, quelle est la politique poursuivie par la France au Mexique, sinon celle que l'Espagne a de tout temps préconisée? Il y a cependant une différence : Lorsque l'Espagne invoquait l'intérêt européen pour rétablir l'ordre au Mexique, elle ne poursuivait, en réalité, qu'un intérêt espagnol, et elle était prête à faire abandon de l'intérêt européen, pour peu qu'elle jugeât son intérêt spécial lésé. L'étroitesse de cette conception devait, dans ce moment-ci plus qu'en aucun autre, conduire à un échec. Deux courants politiques se disputent l'avenir du Nouveau Monde : l'un a son expression dans la doctrine Monroë, et revendique l'Amérique pour les Américains à l'exclusion de l'Europe ; l'autre vient d'être formulé par la lettre impériale du 3 juillet, et poursuit la création en Amérique d'un juste équilibre entre les races espagnole et anglo-saxonne et par là le maintien, dans une mesure donnée, de l'influence européenne.

Aujourd'hui, ces deux courants contraires agissent simultanément. Pour reconquérir leur prestige et leur avenir de puissance illimitée, les Etats du Nord jettent au vent leurs ressources accumulées et les éléments de leur prospérité. Plutôt que d'abdiquer une ambition grandiose, fortifiée par cinquante ans de succès, les Etats-Unis ont créé en deux ans une immense dette nationale et sacrifié des centaines de mille hommes. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est l'avenir du continent américain qui est en jeu dans la guerre civile entre le Nord

et le Sud. Pendant que les destinées de l'Union se décident dans une lutte sans trêve, la France travaille à élever une barrière contre la force d'expansion de la race anglo-saxonne. Jamais, depuis les jours de Washington, l'Amérique n'a offert un spectacle d'un attrait plus saisissant ; jamais elle n'a soulevé de plus grands et de plus nombreux problèmes de morale, d'histoire, de politique, ni sollicité au même degré l'attention des penseurs. D'un bout de l'Amérique à l'autre, bien mieux, de tous les points du globe, les regards sont fixés sur les bords du Mississipi et sur le plateau de Mexico. L'Europe et l'Amérique sont dans l'attente ; chacun voit qu'il se déroule là-bas un morceau d'histoire universelle, qu'il va s'y décider une de ces questions de suprématie qui prêtent à un siècle une partie de sa signification. A chacun la liberté de faire son choix entre ces deux courants politiques, et d'accorder ses sympathies à celui qui lui en paraît le plus digne, le but est grand des deux parts ; mais ce qui ne saurait être admis, c'est de venir mêler à des intérêts si puissants et si universels des considérations mesquines de jalousies dynastiques.

Heureusement, le ressentiment si peu raisonné de l'Espagne fait déjà place à des dispositions plus calmes ; on s'est promptement avisé au delà des Pyrénées qu'un refroidissement des rapports entre l'Espagne et la France ne convenait ni à l'une ni à l'autre, et encore moins à la première qu'à la seconde. En effet, si l'on récapitule à Madrid l'histoire des dix dernières années, on doit convenir qu'il n'est aucun pays dont l'Espagne ait moins à se plaindre que de la France. Nulle part on n'a salué avec un désintéressement plus sympathique la renaissance politique de ce noble pays, son retour graduel à la puissance et à l'influence qui lui reviennent naturellement dans les affaires générales. Ce sont les capitaux et les sociétés de crédit de la France qui ont sillonné l'Espagne de chemins de fer et qui contribueront ainsi à décupler en peu d'années sa richesse commerciale et agricole. Lors de la guerre du Maroc, qui a aidé l'Espagne à triompher des jalousies anglaises ? Qui, à la vue des progrès accomplis dans la Péninsule, s'est hâté de proposer sa rentrée dans le cénacle des grandes puissances ? La France. Enfin, est-il un pays avec lequel l'Espagne ait autant d'intérêts communs et aussi peu de causes de rivalité ? Tout ce qui trouble les bonnes relations des deux peuples et des deux gouvernements est donc un mal et une anomalie ; tout ce qui les maintient et les augmente est, au contraire, conforme au bon sens et à une politique saine et durable. Puissent tous les esprits éclairés se pénétrer, au delà des Pyrénées, de plus en plus de ces vérités ! Ce sera le meilleur moyen de prévenir le retour de malentendus pareils à celui qui est en train de se dissiper.

JULES GRENIER.

REVUE CRITIQUE

Un Projet de Mariage royal, par M. GUIZOT, in-12. Paris, Hachette. 1862.

Un mariage entre personnes royales est une affaire d'Etat; un simple projet de mariage donne lieu à de longues négociations et entraîne de graves conséquences. De tels liens, préparés, formés ou rompus, appartiennent donc à l'histoire; mais comme ils aboutissent forcément à la vie intime, et que c'est là en définitive qu'ils se nouent ou se brisent, ils rentrent aussi dans le domaine du roman. L'historien des unions royales rencontre parfois sous la poussière des archives ces passions tendres ou violentes, ces touchants et tragiques mystères, ces piquants secrets de la vie privée dont se compose d'ordinaire la trame des récits du romancier; s'il les démêle avec sagacité, s'il les expose avec délicatesse et animation, il peut, sans altérer en rien la sévère réalité des faits politiques, donner à sa narration l'attrait d'une fiction. M. Guizot le pense. Il fait mieux, il le prouve par des exemples. Qui n'a lu sa pathétique histoire de lady Russell publiée sous ce titre : *l'Amour dans le mariage?* On ne lira pas avec moins d'empressement son *Projet de mariage royal*. « C'est, dit l'auteur, une étude de haute comédie après une étude de tragédie politique. » Voyons cette comédie en deux parties, qui se pourraient intituler : *Peines d'amour perdues*; *Peines d'amour gagnées*. (Love's labours lost; Love's labours won). L'amoureux se nomme Charles d'Angleterre, prince de Galles; ses deux belles sont doña Maria d'Autriche, infante d'Espagne, et Mme Henriette, princesse royale de France.

Au commencement du XVIIe siècle, l'Espagne, épuisée par la politique excessive de Philippe II, ne gardait qu'une ombre de puissance, mais une ombre encore imposante, et, par ses immenses possessions, par ses liens de famille avec la maison d'Autriche, elle continuait d'effrayer l'Europe, qu'elle ne pouvait plus dominer. Henri IV, en quelques années de sage administration intérieure et d'admirable politique étrangère, avait replacé la France au premier rang des monarchies de l'Europe. Moins peuplée que la France, moins mêlée aux affaires du continent, mais riche, forte, peu soucieuse de son isolement, pleine de confiance en elle-même, l'Angleterre, après la mort de sa grande reine Elisabeth, avait pour roi un pédant en-

têté et poltron. Jacques possédait quelques qualités, mais c'étaient qualités dont un roi n'a que faire. Il était bon théologien, meilleur latiniste, curieux des choses de l'esprit, discoureur varié, parfois intéressant, mais il semblait que son savoir et son esprit ne servissent qu'à mieux éclairer sa sottise et son incapacité. Cependant son règne fut tranquille. A cela sa pusillanimité lui servit, l'empêchant de pousser à outrance ses querelles avec son Parlement.

L'Espagne et la France recherchaient, chacune pour soi et l'une contre l'autre, l'alliance anglaise ; chacune offrit à Jacques II, dès son avénement (1603), une princesse pour le prince de Galles (frère aîné de Charles). Jacques fut flatté, donna des promesses aux deux puissances, et ne décida rien. Ses tergiversations lui préparèrent d'humiliants embarras lorsque, plus tard, il demanda pour son second fils (l'aîné était mort) ce qu'on lui avait offert. Nettement évincé par l'Espagne, il s'adressa à la France, qui l'éconduisit poliment, et ne revint à l'Espagne que pour éprouver une plus longue déception. C'est ce dernier échec qui fait le fond du livre de M. Guizot ; c'est le projet de mariage entre le prince de Galles et l'infante doña Maria, sœur de Philippe IV, qu'il raconte avec une abondance et une nouveauté d'informations qui ne laissent rien à désirer.

Le plus notable incident de cette comédie royale fut le voyage que le prince de Galles, accompagné du marquis (depuis duc) de Buckingham, fit à Madrid pour aller chercher l'infante qu'on tardait trop à lui accorder. L'héritier protestant du trône d'Elisabeth paraissant à la cour du petit-fils de Philippe II était un spectacle étrange et dont l'idée seule excitait en Angleterre la crainte et l'indignation. L'explosion de l'opinion publique eût rendu le voyage impossible si on ne l'eût tenu très secret. Jacques eut quelque peine à y consentir, mais il se souvint que lui aussi, dans sa jeunesse, avait fait quelque chose de presque aussi aventureux. En 1589, lorsqu'il était roi d'Ecosse seulement, impatienté de ne pas voir arriver sa fiancée, la princesse Anne de Danemark, il était allé la chercher, laissant, à son départ, une lettre adressée au conseil privé d'Ecosse. J'en cite quelques lignes, elles peignent l'homme : « ..... Il est connu de tout le monde que tout le monde m'a reproché de différer si longtemps mon mariage ; j'étais seul, disait-on, sans père ni mère, frère ni sœur, roi de ce royaume et héritier présomptif d'Angleterre. Mon isolement me rendait faible et mes ennemis forts ; j'étais un homme qui ne semblait pas un homme, et le défaut de successeur engendre le mépris. Ces raisons et bien d'autres m'ont déterminé à presser mon mariage, car Dieu m'est témoin que, par ma nature, j'aurais pu m'en abstenir plus longtemps, si le bien de ma patrie l'eût permis..... J'ai donc résolu de mettre à la voile pour aller chercher ma fiancée..... J'ai tenu ma résolution secrète et ignorée de tous, même du chancelier..... J'en ai agi ainsi..... parce que je sais qu'il est injustement et haineusement accusé de me mener par le nez et selon toutes ses fantaisies, comme si j'étais une créature sans raison ou un bambin incapable de rien faire par lui-même. Pour mon propre honneur, je ne veux pas être considéré comme un âne irrésolu, pas plus que je ne veux qu'on calomnie l'honnêteté de cet homme. D'ailleurs, le passage est court,

exempt d'écueils et de bancs de sable ; les ports de cette contrée sont sûrs, et il n'y a sur ces mers point de flotte étrangère. »

C'est en ces termes pleins de dignité et de convenance que Jacques annonça sa résolution chevaleresque. Le souvenir de cette escapade de jeunesse le rendit indulgent pour le projet encore plus aventureux de Charles et de Buckingham. Il soupçonnait bien que les deux gentils garçons (*sweet lads*) faisaient une sottise, mais il n'eut pas la force de résister à leurs prières ; ils partirent donc de Londres le 27 février 1623, en très grand incognito, avec un seul serviteur, auquel, à Douvres, ils en adjoignirent deux autres. Avec cette suite, ils traversèrent rapidement la France, sans avoir hasardé leur incognito que pour assister à un bal de cour où Charles rencontra sa future femme, Henriette, coururent l'Espagne à franc étrier, et arrivèrent à Madrid le 17 mars. Ici commence leur comédie en partie double, d'un côté la pastorale galante, marchant à souhait, de l'autre la diplomatie, allant à rebours ; de sorte que le prince de Galles et l'infante étant d'accord pour s'épouser, Olivarès et Buckingham furent d'accord pour rompre. Charles revint en Angleterre, non avec une femme, mais avec la perspective d'une guerre prochaine. Il n'en fut que mieux accueilli des Anglais, qui craignaient beaucoup moins la guerre que le mariage d'un Stuart avec une princesse catholique. De fait, ils eurent l'une et l'autre. Richelieu, qui méditait sa grande lutte contre la maison d'Autriche, crut qu'il serait habile de donner un gage aux protestants d'Allemagne par l'union d'une princesse de France avec l'héritier de la couronne d'Angleterre ; il fit donc le mariage, malgré les difficultés qu'il y rencontra. Pour la première fois, dans cet imbroglio de rois médiocres et de ministres fourbes ou étourdis, on voit apparaître un homme de grand sens et de ferme résolution ; il arrive à point pour le dénoûment. Cette dernière négociation est de l'histoire sérieuse ; mais le roman y rentre d'une façon imprévue. Le duc de Buckingham, envoyé en France avec mission de ramener la princesse Henriette, devint amoureux de la reine Anne, femme de Louis XIII, et fut payé de retour, assez du moins pour exciter la jalousie du roi Louis XIII et du cardinal de Richelieu, qui ne le voulurent pas revoir en France. Le tout-puissant favori, ne pouvant revenir comme ambassadeur, rêva de revenir en conquérant, et fit si bien qu'il mit la guerre entre la France et l'Angleterre. Ainsi, le mariage n'eut point l'effet qu'on en attendait pour l'union des deux royaumes, et, pour les Stuarts, il devint une des principales causes de leur ruine.

C'est la moralité de cette comédie.

Tel est ce roman, qui se trouvait tout fait dans l'histoire, mais qu'il fallait en tirer. M. Guizot y a très bien réussi. Si, malgré tout, l'action paraît languissante, si toute cette diplomatie a des longueurs fastidieuses, ce sont défauts inhérents au sujet ; la plume sévère du narrateur ne les atténue pas, je l'avoue, mais comme elle les fait oublier par de belles et fortes pages d'histoire, telles que M. Guizot seul sait en écrire ! Qu'on relise tout le début (p. 1-26), ces hautes réflexions : « Parmi les conditions du succès » (p. 122) ; enfin, la conclusion (357-360), et bien d'autres

pages encore, qu'il serait trop long d'énumérer. Si, après cela, on était encore tenté de refuser à M. Guizot quelques-unes des aptitudes du romancier, on conviendrait du moins que, dans ce « Projet de mariage royal, » comme dans ses œuvres les plus célèbres, il a montré la ferme conscience, la haute intelligence et le grand style de l'historien. LÉO JOUBERT.

***Dictionnaire analogique de la langue française, ou Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots*, par M. P. BOISSIÈRE.**

La structure d'une langue offre un sujet d'études plein d'attrait et de surprises. On éprouve un véritable plaisir intellectuel quand on voit le germe, c'est-à-dire la racine ou le radical se développer, comme dans la création végétale, et produire un tronc, des rameaux, du feuillage et des fleurs, qui renferment elles-mêmes les semences d'une génération nouvelle. Les règles qui président à la composition et à la dérivation sont tellement exactes, que, pour un grand nombre de mots, on a pu, partant d'un radical et le suivant dans ses diverses ramifications, en dresser une curieuse échelle, comme celles qui représentent la dégradation des couleurs et des sons. L'analogie d'idées qui se manifeste entre les mots dérivés d'un même radical se montre, d'une manière moins évidente, mais bien plus compréhensive, dans des mots appartenant à des racines différentes.

Frappé de cette grande loi des analogies, l'auteur du *Répertoire complet des idées par les mots* a conçu l'idée féconde d'un dictionnaire où les mots, au lieu d'être disséminés, suivant les caprices de l'alphabet, sont groupés suivant les idées qu'ils expriment. Il introduit, au milieu de la variété infinie des termes qui composent la langue, l'ordre que les naturalistes ont apporté dans les sciences de la nature par la distribution des individus en espèces, en genres, en ordres. Comme l'auteur se proposait un but utile et pratique, comme il voulait avant tout « fournir un moyen commode de trouver les mots quand on a seulement l'idée des choses, » ce n'est pas sur de pures abstractions, telles que les catégories des anciens philosophes, qu'il a établi sa classification.

S'appuyant sur ce fait que, du moment où une chose devient l'objet de notre pensée, elle se formule en termes usuels quelconques, et que ce qui peut seul nous faire défaut, c'est le terme précis, spécial, appartenant à la langue non usuelle, M. Boissière a choisi environ deux mille mots usuels comme marquant la place où l'on devra chercher, pour ses idées, l'expression la plus juste. A la suite de chacun de ces mots, il a réuni tous les termes qui s'y rattachent d'une manière évidente, soit par une communauté d'idées, soit par des citations d'emploi habituel, de cause, de moyens, d'effets, etc., en un mot, par une analogie quelconque. Un répertoire alphabétique, placé dans le haut de chaque page, et contenant tous les mots de la langue, renvoie, pour chaque mot, au groupe où l'on peut le trouver réuni à tous les termes corrélatifs.

Unissant ainsi les avantages de l'ordre alphabétique à ceux de l'ordre

méthodique, ce dictionnaire est appelé à rendre d'inappréciables services à ceux qui, forcés d'écrire vite, veulent pourtant écrire avec justesse. Il ne dispense pas du travail de la réflexion, mais il l'abrège. Aux écrivains même les plus expérimentés, il révèlera des richesses et leur fournira les termes précis qu'une longue méditation ne leur eût pas fait trouver.

En dépit du fameux axiome formulé par Boileau :

> Ce que l'on conçoit bien s'exprime clairement,
> Et les mots pour le dire arrivent aisément,

à qui n'est-il pas arrivé d'avoir clairement dans la tête l'idée d'un objet, et, comme on dit familièrement, le mot sur la langue, sans pouvoir l'en détacher à temps? A quel saint se vouer dans un tel embarras? En vain vous interrogeriez soit le *Dictionnaire de l'Académie*, ce catalogue officiel de la langue, ou les lexiques de Napoléon Landais et de Bescherelle, plus riches encore. Quand vous aurez trouvé le mot, ils pourront vous en dire la signification précise, et même vous faire sentir, au besoin, les délicates nuances qui le distinguent de ses synonymes, mais là se bornera leur rôle et leur utilité. Il faut donc vous résoudre à tronquer votre pensée ou à l'alourdir par une périphrase. Attendez, voici un livre, le *Dictionnaire analogique*, qui vous viendra en aide. Quel que soit le terme dont vous ayez besoin, terme de stratégie, de jurisprudence, de science, d'industrie ou d'art, ce livre vous le donnera. Des exemples feraient, mieux que tous les éloges, sentir le prix de cette nomenclature synthétique ; mais, quoiqu'on en pût citer de piquants, ils allongeraient trop cet article. Nous préférons renvoyer simplement à ce gros volume, persuadé que ceux qui en feront usage ne seront pas tentés de le trouver trop long.

Le groupement méthodique de ce répertoire offre encore l'avantage de mettre en saillie ce qu'il y a d'inexact ou de puéril dans certaines définitions. S'il s'agit par exemple, d'idées abstraites, il n'est pas rare de voir, même dans le *Dictionnaire de l'Académie*, les mots *économie*, *épargne*, *étendue*, *dimension*, etc., définis littéralement l'un par l'autre. Or, il est évident que ces définitions, qui roulent dans une sorte de cercle vicieux, n'ont pu se glisser que grâce à la dissémination des termes analogues, et que leur rapprochement force l'écrivain à chercher, pour le sens de ces mots, des déterminations précises et distinctes, c'est-à-dire à mieux se rendre compte de ses idées. C'est ainsi que M. Boissière justifie le double titre de son dictionnaire : « Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots. »

EMILE JONVEAUX.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtre de Tirso de Molina, traduit pour la première fois par M. Alphonse ROYER.
1 vol. Paris, Michel Lévy.

Vers 1595, c'est-à-dire au moment où Henri IV livrait ses derniers combats aux Espagnols et les priait, avec son accent gascon, *de n'y plus revenir*, il y avait justement en Espagne, à l'université d'Alcala, un jeune étudiant nommé Gabriel Tellez qui était destiné à égaler la gloire poétique des Lope et des Calderon, et ainsi à avoir sa part, quoique moindre et surtout moins brillante, dans l'influence que le génie espagnol exerça sur le nôtre au XVII^e^ siècle. Il apprit la théologie et la philosophie dans ce fameux collége de Saint-Ildefonse, fondé par Ximénès et décoré par les plus illustres peintres et sculpteurs du temps. On y voit encore aujourd'hui le tombeau du cardinal, fort délabré comme le reste, avec une épitaphe espagnole, c'est-à-dire ambitieuse, dont Richelieu n'eût point voulu. C'est là que Tellez prit ses grades.

On sait peu de chose de la vocation de *fray* Gabriel, et de la manière dont elle se manifesta. Le goût du théâtre était alors général en Espagne; le roi Philippe III l'encourageait par son exemple, et bientôt Philippe IV allait avoir à Buen-Retiro son théâtre particulier. Tous ces rois graves avaient besoin d'être amusés, et leur faiblesse était incapable de porter l'ennui solennel de Charles-Quint et de Philippe II. Madrid était plein de comédiens, et les villes de province étaient inondées de troupes nomades, composées pour la plupart de prêtres défroqués et de jeunes gens échappés des monastères, dont les aventures laissent bien loin notre *Roman comique*. Ces troupes couraient l'Espagne, jouant, écorchant, mutilant, et surtout falsifiant les œuvres des maîtres, et ceux-ci parfois couraient à leur suite pour empêcher les contrefaçons trop effrontées ou trop maladroites, jaloux surtout, on l'imagine, d'exercer cette surveillance vagabonde lorsque l'actrice chargée des premiers rôles était célèbre et jolie. Telle était, par exemple, Ana de Barrios, Napolitaine née d'une blanchisseuse et d'un père étranger. Adoptée par des comédiens espagnols qui étaient venus donner des représentations à Naples, elle pensa causer de graves embarras à l'un d'eux, Jacinto de Barrios, qui avait rompu sans dispense, en l'épousant, des vœux religieux prononcés dans sa jeunesse. La beauté d'Ana sauva tout. La comédienne alla de sa personne à Rome demander

au pape la grâce de son mari, et elle l'obtint. On remarquait, dans la même troupe, Damian Arios de Peñafiel, un des plus célèbres acteurs de son siècle, dont le chroniqueur Caramuel a écrit : « Il avait une voix claire et argentine, une mémoire imperturbable, un jeu expressif et animé. Sa manière de réciter était pleine de grâce, et Apollon semblait diriger chacun de ses gestes. Enfin, les plus fameux prédicateurs de Madrid venaient l'entendre pour apprendre à bien dire. »

Les autres compagnies en renom étaient celles de Vallejo et d'Avendano, de Prado et d'Heredia. Chacune de ces troupes avait sa favorite : c'étaient la Damiana, femme du directeur Vallejo, une Lucrèce; la belle Amarillis, dont le poète Quevedo fut amoureux ; Maria de Heredia, et surtout Francisca Baltasara. Cette dernière jouait avec une grâce toute particulière les rôles travestis. Sa beauté était célèbre, nous dit M. Royer, et une chanson des rues qu'on fit sur elle avait pour refrain : « Tout est bien chez la Baltasara, tout est bien, même la figure. » Au milieu de ses triomphes, elle se retira de la scène pour entrer en religion, et l'on composa, sur sa conversion, une comédie où elle figurait avec le diable et le sultan Saladin.

Cependant, tout n'était pas rose dans leur métier. Ces favorites du public n'imposaient point toutes leurs fantaisies aux directeurs, et elles étaient loin d'exiger ces appointements fabuleux qui ruinent aujourd'hui les théâtres. Je crois bien qu'elles se dédommageaient, comme on en use aujourd'hui, sur les *aficionados* de Madrid, et qu'on tenait à honneur de faire des folies pour leur beauté. Mais là même elles ne régnaient point, et ces fiers hidalgos le prenaient sans doute très haut avec elles. Leur condition d'ailleurs n'était rien moins qu'attrayante. M. Alphonse Royer cite, à ce propos, un curieux passage d'Augustin de Rojas : « On ne vend pas de nègre en Espagne, dit-il, ni d'esclave à Alger qui ne mène meilleure vie qu'un *farsante*. L'esclave travaille du matin au soir, mais, la nuit, il dort. Il n'a qu'un ou deux maîtres à contenter, et, en leur obéissant, il a rempli sa tâche ; mais ces pauvres comédiens, avant que Dieu fasse le jour, sont là écrivant et étudiant depuis cinq heures jusqu'à neuf, et de neuf heures à midi ils ne cessent de répéter leurs rôles. Ils mangent, se rendent au théâtre et en sortent à sept heures ; quand ils voudraient se reposer, ils sont appelés par le président, par les auditeurs, par les alcades, les fiscaux et les régents, et ils sont à leurs ordres à quelque heure que ce soit. Comment est-il possible qu'ils étudient, cheminant sans cesse sous la pluie, le soleil, le vent, la neige, le froid et le chaud? »

Ce fut pourtant, ne l'oublions pas, leur âge d'or en Espagne. Encore une fois, la décadence espagnole avait besoin d'être amusée, et ils l'amusaient. Leurs folies servaient de joyeux accompagnement à la grande ruine nationale, et leurs grelots empêchaient qu'on entendît verser la voiture. Malgré tant de déboires, la faveur populaire et la faveur royale leur étaient également acquises. On ne les décorait point, non, et ils n'avaient rien à démêler avec la Toison-d'Or ; mais le roi lui-même, dans son théâtre particulier de Buen-Retiro, leur passait toutes sortes de privautés. Ils partageaient avec les prédicateurs le droit de dire leurs vérités aux courtisans. C'est ainsi que le gracioso Juan Rana, jouant le rôle d'un alcade qui est censé

faire les honneurs d'un palais à des étrangers et leur en montrer les peintures, s'arrêtait tout à coup devant deux dames très fardées, placées fort près de la scène, et disait à ses interlocuteurs, en amplifiant un peu son rôle : « Contemplez, je vous prie, ces peintures, comme elles sont bien travaillées ; il ne leur manque que la parole, et, si elles ouvraient la bouche, on les croirait vivantes. » Or, Philippe IV était présent, et ne se fâcha point. Le ministre lui-même rit à bouche close dans sa barbe et ne jugea pas nécessaire de se montrer plus sévère que le roi. C'était le comte-duc Olivarès, le plus aimable des hommes, comédien lui aussi à sa façon, et qui mit gaiement son pays au tombeau.

Comédiens et comédiennes nous ont entraîné un peu loin de *Fray* Gabriel Tellez, mais il importait, à défaut de sa vie qui est peu connue, de connaître au moins le milieu où il se produisit. On peut croire qu'il éprouva de bonne heure la fascination de ce monde brillant et léger, de cette vie galante à peine assombrie par des habitudes de dévotion qui voilaient le scandale en le multipliant. Né à Madrid vers 1570, c'est-à-dire sept ou huit ans après Lope de Véga, il quitta, aussitôt qu'il le put, les collines ombragées d'Alcala pour revenir dans cette capitale du succès et des fêtes. On présume toutefois qu'il voyagea quelques années avant d'y rentrer et fit peut-être son tour d'Espagne. Ce qui a donné lieu à cette conjecture, c'est la complaisance avec laquelle il s'arrête dans ses pièces aux descriptions géographiques. Il y a là, chez lui, tout un côté pittoresque dont lui feront honneur les amateurs de paysages, et rien n'égale en ce genre sa peinture de Lisbonne, au premier acte du *Séducteur de Séville*. « Au milieu, se trouve la belle vallée couronnée de trois collines que le pinceau d'Apelles serait impuissant à reproduire. Vues de loin, elles paraissent des cônes de perles qui pendent du ciel. » Mais on voit bien au tableau qu'il fait de Madrid, qu'il en a subi encore plus violemment l'influence et ressenti le prestige. C'était là seulement qu'on pouvait tenter la fortune du théâtre ; c'était là qu'une vocation impérieuse appelait Fray Gabriel Tellez, que nous appellerons désormais du pseudonyme qu'il a illustré, Tirso de Molina. « Maintenant, dit-il, la vue de Madrid ou de son pont de Ségovie nous fait oublier les jardins de Valladolid, la porte de Campo, Espolon, les ponts, les galères, et la rivière Esguéva, avec tout ce qu'elle emporte dans son cours, semblable à un bras justicier qui prouve sa pureté en chassant les immondices ; maintenant, nos soucis nous amènent vers ce pont célèbre, aux arches innombrables, où l'on voit le nain Manzanarès rouler sur un sable rouge son humble courant d'eau qui ressemble à une larme pour tant de paupières [1]. »

C'est un valet qui parle ainsi dans la comédie intitulée : *Gil aux chausses vertes*, mais on sent bien que ce valet n'est que l'interprète du poète lui-même, du poète pour qui Madrid fut le théâtre de bien des triomphes et de bien des désenchantements. On rencontre, dans un volume de Tirso, mêlé de prose et de vers, les *Vergers de Tolède* (*los Cigarrales de Toledo*),

[1] Lope de Véga disait aux riverains du Manzanarès : Faites changer vos ponts ou achetez une autre rivière.

quelques traits de mauvaise humeur qui témoignent de son dépit contre la critique et le public. Il est certain qu'on lui chercha des chicanes et qu'on le querella, notamment sur son peu de respect pour la règle des trois unités. Novateur hardi, Tirso devait nécessairement avoir pour adversaires tous les amis de la tradition. L'envie aussi s'en mêla, et l'on suppose que ses dernières pièces n'obtinrent pas le succès des premières. Le découragement qu'il en éprouva ne fut sans doute pas étranger à la résolution qu'il prit de se consacrer définitivement à la vie religieuse. Toujours est-il qu'après l'avoir à peu près perdu de vue pendant quatorze années, à partir de son arrivée à Madrid, c'est-à-dire au moment vraiment actif de sa carrière dramatique, on le retrouve, en 1613, à Tolède, au couvent de la Merci. Les critiques espagnols contemporains, qui ont longtemps débattu la question, inclinent à croire qu'il composa tous ses ouvrages avant d'entrer au couvent, soit, d'après son propre aveu, trois cents pièces, dont soixante-dix-sept ont survécu. Tirso est, à ce point de vue, le Scribe et l'Alexandre Dumas de l'Espagne.

Dans sa retraite, Tirso ne renonça point complétement aux lettres, mais seulement au théâtre et à la lutte ; il donna ses soins à la publication de ses poésies et de ses pièces, dont l'ensemble, revu par lui, formait cinq volumes en 1636. Il avait laissé de côté nombre de ses ouvrages, imprimés depuis en feuilles détachées par les compagnies théâtrales ou par les libraires qui voulurent se donner la peine de s'en emparer. Les éditions modernes de MM. Hartzenbusch et Aribau ne renferment que trente-six de ses comédies.

Fray Gabriel fut élu successivement dans son ordre *presentado*, maître en théologie, prédicateur, chroniqueur pour la province de la Nouvelle-Castille, et *definidor* pour la Vieille-Castille. En 1645, il devint commandeur du couvent de Soria, où il mourut en 16 8, à l'âge de soixante-dix-huit ans. L'estime de Calderon et l'amitié de Lope, supérieures à la rivalité littéraire, lui furent assurées durant toute sa vie et purent le consoler de bien des déceptions. Lope, qui était son compatriote, lui a consacré un souvenir dans son *Laurier d'Apollon*, où il lui donne le nom, assez peu justifié, de *Térence espagnol*. Déjà il lui avait dédié une tragi-comédie dans les termes les plus flatteurs et avec un accent de fraternité qui fait honneur à tous deux. Calderon, censeur royal, chargé d'examiner les comédies du père de la Merci, trouvait en elles «une doctrine exemplaire pour la moralité,» et donnait hautement son approbation officielle aux ouvrages d'un auteur qui, « faisant preuve de science, de vertu et de religion, nous donne à apprendre et nous enseigne à l'imiter. » Et, non content de ces témoignages, il empruntait à Tirso le sujet du *Jaloux prudent*, qui a donné naissance au célèbre drame *A Outrage secret Vengeance, secrète*. Or, si vous songez que Calderon est de tous les poètes espagnols le plus pur et le plus chaste, si vous vous rappelez en même temps que les œuvres de Tirso contiennent des passages d'une liberté qui laisse fort loin derrière elle ce que l'on a appelé la licence de Molière, vous établirez immédiatement entre le théâtre espagnol et le nôtre un rapprochement singulièrement défavorable à notre pruderie. Des Espagnols, des dévots, des prê-

tres, des élèves de Philippe II et de l'Inqnisition, ne s'alarmaient point de ce qui nous scandalise. Nos oreilles intraitables ne peuvent se résoudre à entendre ce qui faisait les délices de la cour de Madrid il y a deux cents ans, et notre théâtre en est encore à désirer la liberté comme en Espagne.

Les créations de Tirso de Molina ont rempli un cadre vaste et multiple qui en rend la classification très difficile. L'un des meilleurs critiques de l'Espagne contemporaine, don Agustin Duran, établit trois divisions : comédies d'intrigues et de mœurs, comédies historiques et héroïques, comédies religieuses. Les cinq pièces que M. Royer a choisies pour composer son volume donnent une idée de la manière dont le poète a traité ces différents genres : *le Séducteur de Séville*, *la Paysanne de Vallécas* et *Don Gil aux chausses vertes* sont de pures comédies où triomphe l'intrigue espagnole. Il faut dire que les écrivains de ce pays et de ce temps ne se mettaient pas en grands frais pour en nouer les fils et en faire jouer les ressorts. Tout ce qui est préparation, suite, continuité, et par conséquent vraisemblance, ils le suppriment d'emblée, ils ne procèdent que par coups de théâtre, dédaignant l'art qui les amène et l'adresse qui les excuse. Est-il nécessaire que deux personnages se rencontrent? ils les font se rencontrer tout simplement dans une scène qui n'a souvent aucun lien avec la précédente et qui ressemble presque à une nouvelle pièce, avant et après laquelle il faudrait baisser le rideau. Les *tableaux* de nos drames contemporains, qui imposent subitement tant de voltiges à notre imagination et à notre mémoire, ne sont rien en comparaison de cette perpétuelle métamorphose du théâtre espagnol, qui coupe son intrigue à chaque instant, la morcelle sans transition à chaque minute, et se contente de faire parler ses personnages sans jamais se soucier de les introduire. On voit d'ici l'effet d'un pareil système : chaque scène devient un acte ou plutôt une comédie tout entière, supportable à la rigueur dans un volume où l'on est prévenu par les noms des personnages, mais qui, sur le théâtre, déroute l'esprit ou l'oblige à des tours de force d'imagination et de clairvoyance. Les cinq pièces que nous offre aujourd'hui M. Alphonse Royer, et tout le théâtre de Tirso et tout le théâtre espagnol, se donnent, sur ce point, pleine et entière liberté.

Si *le Séducteur de Séville*, *la Paysanne de Vallécas* et *Don Gil aux chausses vertes* sont des comédies d'intrigue ou plutôt des épisodes juxtaposés, sans péripéties intermédiaires, *la Sagesse d'une Femme* est un drame historique, et *le Damné pour manque de foi* est un drame religieux. Je n'insisterai pas longtemps sur ce dernier, quoique le genre auquel il appartient occupe une place démesurée dans le vieux théâtre espagnol, et soit issu directement des mœurs de la nation. Mais, à propos des comédies de Cervantès publiées également par M. Alphonse Royer, j'ai eu l'occasion de m'étendre sur ces *autos* ou *mystères*, qui tiennent assez exactement le milieu entre nos mystères français et nos tragédies chrétiennes, comme *Polyeucte*. On rencontre dans ces *autos* moins de naïveté, moins d'enfantillage que dans nos farces grossièrement religieuses du moyen âge; mais la foi qui les inspire n'a pas non plus cette largeur, cette élévation, cette pureté dégagée de tout système; ni, pour tout dire enfin, cette subli-

mité qui fait de *Polyeucte* un drame divin. C'est une foi espagnole, théologique et entachée de doctrine, une foi sophistique qui s'éparpille en subtilités et cas de conscience, une foi inquiète, ergoteuse et timorée : Escobar et Molinos ont passé par là. L'inquisition, dont je sais qu'il ne faut point médire, est une mauvaise école de poésie dramatique ; elle amincit les esprits, rapetisse les âmes et surtout déprave l'imagination en la raffinant, en lui dérobant la vue de la grandeur simple et unique des choses célestes. Corneille n'a pas, je crois, la dévotion de frère Gabriel, et c'est pourquoi il rencontra dans l'indépendance de sa foi droite et simple une création plus haute et plus durable.

La Sagesse d'une Femme représente une autre face du génie espagnol ; c'est un drame historique, j'allais dire chevaleresque, dont le vieux *romancero* est la source, un de ces drames où se coudoient *les vaillants de la vaillante Espagne*, et dont sont nés à leur tour les Cid et les Hernani. J'y trouverais sans peine plus d'un rapprochement avec Corneille, qui ne l'a point connu. Le personnage de la régente Dona Maria, qui défend la couronne de son fils contre les ambitions environnantes, est plein de grandeur. Le rebelle Don Diego de Haro, qui ne se révolte contre la reine que par excès d'amour, et pour la forcer à lui donner sa main, est un Ruy Gomez avant la lettre. Le Don Sanche de Corneille, dans les beaux endroits, donne une assez juste idée de ce poême chevaleresque :

Mon épée est ma race et mon bras est mon père.

C'est la même fierté et, disons-le, la même outrecuidance. Il y a une vertu que les héros espagnols de Tirso comme ceux de Corneille ignorent absolument, c'est la délicatesse, lorsque leur orgueil est en jeu. La reine Dona Maria, accordant la vie aux rebelles, me gâte un peu, par les façons qu'elle y met, le *soyons amis, don Juan :* « La reine châtie ainsi votre perfidie et des crimes dignes de la mort. Elle est venue pour vaincre par les armes et par la courtoisie. A vous, hommes, une femme a résolu de faire grâce de la vie, comme un chasseur qui abandonne la trace du gibier, quitte à la reprendre plus tard. Si vous pensez que je vous pardonne par crainte de vos protecteurs, vous méconnaissez mes intentions ; pour vous mieux confondre, j'ai voulu vous accorder mes faveurs, afin que si, par hasard, l'ambition vous pousse de nouveau, je puisse vous ôter plus tard ce que je vous donne aujourd'hui. Celui qui terrasse son ennemi et qui reste armé estime peu son ennemi ; car un cœur noble souffre autant quand il châtie que lorsqu'il est châtié ! Si, en vous donnant la vie, je vous crée une obligation, prenez soin de votre nom, et si vous me faites de nouveau la guerre, nous verrons qui se lassera plus vite, vous de me servir ou moi de vous pardonner ! » N'est-ce pas de point en point le discours d'Auguste ?

Passons. Je pourrais citer quelques scènes fort belles, une entre autres qui fait songer au fameux dialogue d'Agrippine et de Néron. La régente trahie, abandonnée par son fils et livrée par lui aux ennemis dont elle l'a délivré, lui rappelle ses bienfaits moins équivoques assurément que les

bienfaits d'Agrippine. Elle n'a commis aucun crime pour ce fils ingrat, n'a séduit, circonvenu, empoisonné personne, mais *elle a mis ses coiffes en gage*, et, pour une reine espagnole, cela dit tout. Ces coiffes, d'ailleurs, représentent toute une poétique ; elles témoignent de l'habileté du théâtre espagnol et de sa hardiesse à tirer parti du plus vulgaire détail. Il est certain que Racine ne se serait jamais tiré de ces coiffes-là, car vous avouerez qu'elles sont encore plus embarrassantes que le bandeau de Monime ou les chiens de Jézabel.

J'ai hâte de revenir aux comédies pures, à ces pièces d'intrigue ou plutôt à ces romans dialogués où Tirso, libre de l'influence chevaleresque et religieuse, qui est comme un produit naturel de la terre espagnole, se retrouve véritablement lui-même et donne carrière à son originalité. Tirso nous semble être, avant tout, un génie comique ; mais il est poète, et le rire en lui se décore de toutes les grâces de la poésie. Même dans ses *autos*, même dans ses drames, on suit cette veine de gaieté gracieuse et brillante. Les plaisanteries y abondent. Les scènes comiques y reposent à tout moment de l'emphase espagnole. Rien n'est plus bouffon que la scène entre un alcade et la reine Maria, et cet alcade est tout du long un personnage qui ferait envie au Sganarelle de Molière. C'est un magistrat zélé qui ne connaît que sa consigne ; on l'a chargé d'arrêter quiconque se présenterait ; le roi se présente et il l'arrête : « Que le roi aille en prison, » dit-il, et on a là un équivalent espagnol de la fameuse consigne : « Quand bien même que vous seriez le petit caporal, on n'passe pas. » Tirso a eu la primeur de vingt traits qui sont devenus des plaisanteries proverbiales, et je citerais au besoin plusieurs mots dont on fait honneur à Voltaire, qui sont tombés de la bouche de frère Gabriel. Il a de l'esprit et il en a toujours, un esprit vif, abondant, pétillant, souvent caustique, mais plus souvent gai. M. Philarète Chasles a dit de lui, que c'était un *Beaumarchais en soutane*. Si ce jugement est vrai, on peut bien ajouter que *Gil aux chausses vertes* est son Figaro, un Figaro double : Gil est une femme ; et la *Paysanne de Vallicas* est encore un Gil, encore un Figaro. Tirso a varié les détails, mais l'argument des deux pièces et de plusieurs autres du même auteur est toujours le même ; c'est l'histoire d'une paysanne vraie ou supposée, poursuivant à travers mille intrigues un gentilhomme qui lui a dérobé l'honneur, et qu'elle amène, après bien des péripéties, à réparer sa faute en l'épousant. On imagine ce qu'il y faut d'adresse, de finesse, d'esprit et de grâce. Figaro en dépense moins pour soustraire Suzanne à Almaviva. Que la vraisemblance soit parfois sacrifiée, et les bienséances même, telles que nous les comprenons, oubliées de temps à autre, la chose est possible ; encore faut-il être absolument dépourvu d'imagination pour s'en apercevoir et pour s'en plaindre. Dans tous les cas, la *Villana* passe avec raison encore aujourd'hui pour une des plus charmantes comédies que Tirso ait écrites ; vive, rapide, toute en action, elle a de plus l'avantage de mettre en relief un magnifique rôle de femme. Le public espagnol ne s'en est jamais lassé, et les actrices tiennent à honneur d'y faire leurs preuves.

Le comique chez Tirso est souvent dans le mot, comme chez Beaumarchais ; souvent aussi dans les situations, comme l'exige une comédie d'in-

trigue, qui cesse d'être amusante si la seule rencontre des personnages n'a point de ces effets imprévus qui provoquent le rire, et où le hasard sert de grand ressort. Ce genre de comique abonde dans les pièces de notre auteur, mais il est, suivant nous, de qualité médiocre, parce qu'il est facile à obtenir, surtout avec les licences que se permet le théâtre espagnol. Quand un poète a le droit de faire sortir à l'improviste un personnage de dessous terre, il n'a pas besoin d'un grand art pour nous ménager de pareilles surprises. Oui, la seule apparition d'un tel personnage peut être gaie, plaisante, mais à condition que vos ressources pour l'amener soient elles-mêmes plaisantes et gaies. Ici c'est bien autre chose, l'auteur ne s'embarrasse pas même de nous le présenter, et Tirso comme les autres poètes espagnols semble nous dire : « Voilà monsieur qui vient on ne sait d'où; vous ne le connaissez pas, sa présence ici est absurde, mais il aura ou plutôt j'aurai de l'esprit pour vous faire rire. »

Il faut reconnaître que la vraie comédie n'est point là; elle réside dans la peinture des mœurs ou des caractères ridicules. Il y a dans toute pièce satirique un fonds général de comédie que fournit à l'écrivain l'ensemble de la société et des mœurs. Le ridicule ne s'y attache pas seulement à des individus, il s'attache à des espèces tout entières. C'est ainsi que Molière a pu s'en prendre aux marquis, aux médecins, et Beaumarchais battre en brèche les bases mêmes de la société. Tirso ne leur est guère inférieur sous ce rapport, il a vu d'un œil aussi perçant les hommes et les femmes de son époque. Considérez, s'il vous plaît, ce petit tableau : « Toutes les femmes ne sont pas des Violante, et Valence ne ressemble pas à Madrid. Ils sont encore là-bas au temps du Cid. Ici, on tient école de finesse, et les femmes les plus estimées jouent, en naissant, sur l'échiquier de l'intrigue et du mensonge. Comme vous avez été élevé à Anvers, vous ignorez qu'à Madrid les femmes ont leur jeu d'escrime, et que celle qui en sait le moins porterait dix bottes de plus que Caranza. Elles touchent toujours par le même moyen; elles tirent avec des fleurets, et au bout de deux passes, si l'on marque les coups et que le jeu vous amuse, fussiez-vous un roc, la coquine, maîtresse en fait d'armes, se fait payer habilement avant de vous laisser aller plus loin. A peine le feu est-il commencé qu'un ami, comme il y en a tant dans le monde, vient à son secours et vous dit : « Que votre grâce veuille bien s'asseoir, voici une visite qui « nous arrive. » Et c'est le tour d'un autre ! » Les médecins, les magistrats, les avocats et même les prêtres, ne sont pas à l'abri de la malice de Tirso. Dans *la Paysanne*, il a introduit à dessein un valet qui a été tour à tour au service de ces différentes catégories, pour les peindre l'une après l'autre, et à vrai dire il ne les ménage guère. Je ne sais si elles prêtaient le flanc à ses sarcasmes; mais il est curieux que ses compatriotes ne lui en aient pas su mauvais gré. Décidément la comparaison fait ressortir notre peu de libéralisme en ces matières. Molière eût été lapidé s'il eût pris ses coudées comme Tirso, et pourtant Molière est autrement sérieux que le poète espagnol, autrement inquiet de la portée morale de ses œuvres; là est sa force et sa grandeur.

Inférieur comme moraliste, Tirso ne lui cède en rien comme poète; il

a, non-seulement dans le drame, mais dans la comédie, des élans, des échappées lyriques où se trahit l'émotion d'une âme d'artiste. Je ne renouvellerai pas ici une comparaison devenue inutile (car vingt critiques l'ont faite) entre le *Don Juan* de Molière et *le Séducteur de Séville*, qui l'a inspiré. Il me semble, pour le dire d'un seul mot, que la pièce du poète français a tout à la fois plus de profondeur et moins de poésie. Molière mesura d'un seul coup *son pèlerin* et en trouva l'expression la plus forte et la plus simple en en faisant un athée. Cette conception, cette formule dépasse immédiatement l'idéal de Tirso. Mais à chaque instant, dans le détail, l'Espagnol se rattrape, et, si je l'ose dire, reprend la corde. Molière, partant sans doute de cette idée toute française qu'un peu de vulgarité ne messied pas à la comédie et lui donne un air de vraisemblance, a placé son puissant héros dans un cadre bourgeois. Combien plus poétiques, plus délicats chez Tirso le cadre et les accessoires! « Parmi toutes les pêcheuses dont la mer fugitive baise les pieds de jasmins et de roses, moi seule, exempte d'amour et seule heureuse, je me préserve de sa folle captivité. Ici où le soleil foule les ondes endormies, remplaçant l'obscurité par l'éclat des saphirs, se répandant sur le sable fin parfois en reflets de perles, parfois en poussière lumineuse, j'écoute les plaintes amoureuses des oiseaux et les doux combats de l'eau contre les rochers ; tantôt, armée d'un frêle roseau aussi léger que le folâtre petit poisson que berce la mer ; tantôt armée de l'épervier qui retient dans ses plis tout ce qui est revêtu d'écailles, je me divertis en liberté au fond de mon âme sans être blessé par le serpent de l'amour. » Qui parle ainsi ? C'est Tisbé, la fille du pêcheur, sur la plage de Tarragone ; et qu'a fait Molière de cette charmante figure ? Il en a fait sa Charlotte, sa Mathurine, deux paysannes normandes dont les amoureux *batifolent avec des mottes de tarre*. Quelle chute ! Aussi n'est-ce point de Molière, mais de Tirso que Byron s'est inspiré lorsqu'il a peint son naufrage de *Don Juan*.

D'ailleurs, si le *Don Juan* français a plus de profondeur, il y a, à la fois, dans le Don Juan espagnol, plus de fierté et d'accent dramatique : « Ah, pauvre honneur, si tu es l'âme de l'homme, pourquoi t'a-t-on placé dans la femme inconstante, qui est la légèreté même? » C'est du Corneille, cela. Et quel prestige dans ce mot de Don Juan : « Je suis un homme sans nom ! » et dans la réplique de son valet : « Vous êtes le châtiment des femmes. » Mais ce valet lui-même, il a au corps le diable de la poésie, et quand Tisbé lui demande : « Homme, qu'as-tu conservé au milieu de tes mésaventures? » il répond un mot qui va loin : « Pêcheuse, beaucoup de mots et l'absence de beaucoup de biens. » Ainsi, la *villana* vous dira tout à l'heure : « Madame, une paysanne fait tous les métiers, et avec ça elle ne gagne pas son pain. Tantôt je vends du froment, tantôt des balais, et je vendrais même des chagrins si quelqu'un voulait en acheter. »

Cet accent de tristesse domine chez Tirso. C'est son humour à lui ; cette petite ligne d'ombre sillonne en tous sens sa rayonnante gaieté, et l'effet en est extraordinairement sensible. Il a des mots, des résignations, des amertumes qui font songer à Shakspeare. Sont-elles plus touchantes, je le demande, les premières confidences de Juliette à sa nourrice, que ce pres-

sentiment de Tisbé, qui revient sans cesse comme un refrain sur ses lèvres : « Plaise à Dieu que vous ne mentiez pas ! » Et ce mot, ce terrible mot, trois fois répété de Don Juan, ce blasphème périodique comme une antienne : « J'ai du temps devant moi ; » ce défi intermittent à la Providence ne ressemble-t-il pas à un de ces éclats saisissants de Shakspeare, à une de ces percées violentes qui surpassent, d'un seul coup, la pénétration continue, la lente et philosophique profondeur de Molière ?

Et la poésie, et le vers, et cette belle langue espagnole vibrante et sonore pour tout relever, pour tout embellir ! M. Royer nous dit que le style de Tirso est peut-être son plus beau titre de gloire. Est-il aussi nerveux, aussi rapide, aussi riche que le prétend le traducteur? Il faut le croire, puisque les Espagnols le disent. Pour mon compte, j'en suis mauvais juge, mais je suis convaincu qu'un génie aussi intéressant doit avoir son style à lui, vivant et original. Tirso, toutefois, ne sut point échapper au *gongorisme*. Gongora fut la plaie de l'Espagne, son Scudéri, son cavalier Marin, et le gongorisme est un insupportable mélange du raffinement napolitain et de l'enflure castillane. Le langage de nos précieux et de nos précieuses est presque simple en comparaison de ce fatras. L'Espagne se passionna pour cette corruption de son génie, et elle en fut infectée. Lope en est plein ; Tirso est loin d'en être exempt. Il se plaît, comme tout son siècle, à ce clinquant que Boileau reprochait déjà au Tasse et dont les Italiens et les Espagnols de la décadence firent leur suprême ornement et leur unique ambition. Ce goût des verroteries et des bijoux faux est naturel aux peuples qui sont encore en enfance, et aux littératures qui y retombent. Il consiste, pour ces dernières, à parler une langue nouvelle, pareille à ces kiosques bourgeois, dont les vitrines de toutes les couleurs plaisent aux yeux affaiblis, en interceptant la vraie lumière blanche du soleil. Heureusement, la lumière blanche, l'éclat simple et pur de l'astre, perce bien souvent chez notre poète, en dépit qu'il en ait, et inonde son œuvre de rayons qui ne sont point falsifiés.

Peu importe à présent la place que l'on doit donner à Tirso à côté de Lope et de Calderon : est-il le premier? n'est-il que le troisième? C'est un problème bien stérile. Ce qui est autrement fécond, c'est l'idée qu'a eue M. Alphonse Royer de nous le faire connaître. De pareilles traductions, dans un temps, hélas ! aussi dépourvu que le nôtre, portent leurs fruits. Nous aurons l'occasion de dire la prochaine fois, à propos de la *Macbeth* de M. Jules Lacroix, tout le profit qu'il y a pour une littérature appauvrie à se retremper ainsi aux grandes sources. Ce sont nos eaux ferrugineuses ; elles seules peuvent nous fortifier et nous guérir. M. Alphonse Royer, en y puisant, a bien mérité de notre reconnaissance. Au reste, il s'est placé du premier coup à côté de nos *hispanisants* ordinaires, les Denis, les Puibusque, les Damas-Hinard et les de Latour.

A. CLAVEAU.

CHRONIQUE POLITIQUE

14 février 1863.

Le mouvement polonais acquiert une gravité croissante. Si l'ordre règne à Varsovie, selon la fameuse phrase de 1831, l'insurrection gouverne le pays. Son pouvoir se révèle dans la capitale même. Sous les yeux de l'autorité centrale, qui dispose d'une armée de 80,000 hommes, d'actives intelligences sont entretenues, par l'intermédiaire des femmes surtout, avec les campagnes en armes; la jeunesse émigre en masse pour s'enrôler sous l'étendard national : un avis du comité révolutionnaire a dû conjurer les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans d'attendre à Varsovie l'appel de la patrie; il ajoutait que les hommes faits ne manquent pas à l'insurrection. Elle recrute aujourd'hui ses combattants dans toutes les classes de la société ; plusieurs provinces lui appartiennent déjà en entier. Des corps armés surgissent de tous côtés ; les bulletins russes l'affirment. Ce sont les seuls qui, dans l'état actuel des communications, peuvent nous parvenir. Ils n'ont guère d'intérêt à exagérer la portée des événements dont la Pologne est le théâtre. Ils parlent aussi de combats livrés sur les points les plus divers du royaume, par l'armée russe, à des corps bien armés et bien équipés de plusieurs milliers d'hommes. Dans la plupart des cas, la victoire est attribuée aux troupes moscovites; les bulletins officiels ne peuvent guère faire autrement. Ils ont désappris, toutefois, à proclamer l'insignifiance et à prédire l'étouffement immédiat de l'insurrection. C'est une réserve qui a son éloquence. Au surplus, la nécessité même où se trouve l'armée de « vaincre » tant de fois et en tant d'endroits différents, en dit plus sur l'étendue et l'intensité du mouvement que ne pourraient le faire les plus brillantes relations polonaises. Il ne s'arrête plus aux limites du royaume; les provinces polonaises incorporées à la Russie sont ébranlées. Ordre vient d'être envoyé au gouverneur de Vilna de proclamer l'état de siége, de l'appliquer et de le faire appliquer dans toute sa rigueur. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* ne parle plus de « l'entreprise en commandite de révolutions » qu'il avait au premier moment chargée de la paternité et de la responsabilité de ce qui se passe en Pologne. L'invention était maladroite; il lui manquait l'apparence même de fondement. Depuis bien des années, l'Europe n'a vu un mouvement aussi « national, » dans le sens le plus complet du mot. Ceci n'est pas, comme on l'a remarqué ailleurs tant de fois, un soulèvement imposé au pays par une force révolu-

tionnaire devenue maîtresse de la capitale : Varsovie est aux mains du gouvernement. Elle reste tranquille et n'a pas cessé un instant de l'être, du moins à la surface. Ce n'est pas non plus l'éclat de quelques grands noms, puissants sur l'esprit des populations, qui entraîne celles-ci, la veille encore résignées au martyre, à se mesurer avec des troupes aguerries et bien conduites ; la *Gazette d'Augsbourg* seule a mis les Vysocki, les Mieroslawski et jusqu'à de célèbres généraux hongrois à la tête des corps francs ; jusqu'à présent, les « meneurs » sont des inconnus ; ils paraissent n'avoir, dans le passé et dans le présent, d'autre titre à ce périlleux honneur que leur dévouement sans phrase à la cause de la patrie, et un cœur qui bat à l'unisson du cœur de la nation. C'est moins encore l'impétuosité d'un courant général qui peut lancer les Polonais dans l'ornière de la révolution ; l'Europe, et nous n'entendons pas parler du monde officiel seulement, l'Europe du jour n'est point en veine de remaniements. Quand, malgré tout cela, les populations polonaises prennent les armes, elles agissent sous le stimulant de l'amertume, de souffrances longtemps endurées, d'une exaspération qui ne peut plus être contenue. C'est là, évidemment, la seule « excitation » à laquelle obéit le mouvement polonais ; c'est aussi ce qui le légitime. Personne n'ignore, d'ailleurs, que les amis de la Pologne, et jusqu'à ses fils émigrés, n'ont pas été moins surpris par l'explosion que les dominateurs eux-mêmes.

Le gouvernement russe, pourtant, ne veut pas avoir été surpris; il a, dit-il, connu d'avance jusqu'à la date exacte de la levée de boucliers qui était préméditée ; il a voulu, par le recrutement pousser les impatients à bout, forcer la conspiration à se découvrir et en saisir du moins les instruments, parce que les chefs résidant à l'étranger sont hors de son atteinte. Si le fait était vrai, sa divulgation — et encore dans une espèce de note *justificative*, — constituerait la plus grande maladresse que gouvernement ait jamais commise. Supposez que la presse étrangère eût attribué cette combinaison machiavélique au cabinet russe, son assertion n'aurait guère trouvé que des incrédules. La police russe se vante. Il y a pourtant un fond de vérité dans la note du journal officieux : oui, le soulèvement a été *forcé* par les autorités ; le recrutement, « dépouillé de toute garantie d'équité, transformé en opération discrétionnaire, en loi de suspects appliquée nuitamment à toute une nation, » — ainsi le caractérise le prince Czartoryski — a fait éclater la colère patriotique si longtemps contenue. Qui s'en étonnerait ? Ce résultat inévitable de la politique russe, nous n'avons cessé, pour notre part, de le prédire, et nous n'avons pas été seuls à le faire entrevoir. A l'envi, les organes de la presse libérale en Europe, en signalant les dangers permanents que recélait la situation de la Pologne, exhortaient le gouvernement russe à mieux conformer sa politique polonaise aux exigences de la justice, aux vues rationnelles dont le czar poursuit la réalisation en Russie même. Nous n'oserions dire si c'est la fermeté ou la force qui a manqué au pouvoir pour suivre résolûment des conseils dont (l'avénement du grand-duc Constantin et la nomination du marquis Wielopolski en témoignent) il ne méconnaissait ni le poids ni l'opportunité. Les conseil et les avertissements prodigués en vain par l'Europe libérale, viennent

d'acquérir par les événements une valeur malheureusement tardive et sanglante. Trouveront-ils pour cela les oreilles plus attentives, les résistances moins opiniâtres, les intentions réparatrices plus promptes et plus énergiques ?

Il est tard, bien tard pour que la Russie se ravise; nous ne croyons cependant pas que le fatal quart d'heure du « trop tard » ait sonné déjà. Les enfants de la Pologne ne renonceront peut-être jamais à leurs aspirations nationales; mais ils ont fait une trop longue école de souffrances et d'épreuves pour ne pas avoir appris à patienter, à espérer, à compter avec les situations données, à régler les exigences du moment sur ce que le moment semble pouvoir accorder. On ne se trompe peut-être pas en supposant ces sentiments à bien des patriotes polonais parmi ceux même à qui l'exaspération vient de mettre les armes à la main. Un changement complet de politique, des concessions larges et dûment garanties, en désarmeraient peut-être la majeure partie; en tout cas, cet acquiescement aux exigences légitimes de la Pologne ferait mieux et plus pour sa pacification efficace et durable qu'on ne pourra obtenir des 80,000 baïonnettes que commande le grand-duc, et du renfort de 50,000 cosaques qu'il aurait demandé à Saint-Pétersbourg. La souveraineté impériale, en présence surtout de la transformation par où passent aujourd'hui le gouvernement et le pays russes, peut ne pas être absolument incompatible avec une certaine dose de liberté et d'autonomie, suffisante pour calmer les impatiences et préparer un ordre de choses définitif où la Russie, aussi bien que la Pologne, trouverait son avantage et sa gloire. Le calme relatif que le gouvernement autrichien a su, depuis deux ans, ramener dans les esprits de ses populations polonaises, qui n'ont pas cessé assurément de partager les aspirations de leurs frères du royaume, pourrait être cité comme une preuve que la transaction n'est pas impossible ; elle n'entraîne pas plus l'abdication de la Russie que la soumission de la Pologne. Il ne s'agit guère, — est-il besoin de le dire? — d'en appeler, en faveur de cette dernière, à la magnanimité, au sentiment de justice, au libéralisme de la Russie; les Polonais ont assez chèrement payé le droit de réserver leur confiance. La question est de savoir si l'empereur Alexandre II qui, frappé par l'évidence des faits et pressé par l'imminence du danger, s'était résolu, dès son avénement, à rompre en Russie avec la tradition dynastique, avec la politique de l'arbitraire et de l'asservissement, se laissera déterminer, par les événements actuels, à adopter définitivement vis-à-vis de la Pologne une politique libérale et juste; s'il aura assez d'empire sur lui-même et sur quelques esprits d'un autre temps pour faire prévaloir ses idées malgré l'obstination aveugle ou intéressée qui ne manquera pas, comme partout ailleurs en pareille occurrence, de préconiser les mesures de rigueur !

Fatiguée des émotions de ces dernières années, absorbée par de graves questions intérieures, préoccupée aussi des embarras de la situation matérielle créée par la guerre sécessionniste, l'Europe occidentale a soif de quiétude. Le mouvement polonais, qu'elle aurait acclamé hier et que peut-être elle acclamera demain, paraît aujourd'hui l'importuner. Elle l'accom-

pagne de ses sympathies, mais ne voudrait pas, dans la lassitude qu'elle éprouve, faire beaucoup de chemin. Elle voudrait que le mouvement restât local, partiel ; elle se flatte de l'espoir que, dûment averti désormais, le gouvernement russe saura, par une de ces héroïques résolutions qui seules peuvent sauver les causes désespérées, en arrêter la marche et prévenir des complications qui menaceraient la paix de l'Europe. Le maintien de la paix est aujourd'hui le premier des vœux de la diplomatie ; nous le constatons sans le juger. Il donne seul la clé des réponses évasives par lesquelles viennent d'être écartées, au Corps législatif et à la Chambre des communes, les interpellations en faveur de la Pologne. Ni M. Billault, ni lord Palmerston, n'ont entendu légitimer au nom de leurs gouvernements, l'état de choses par lequel a été engendrée la crise actuelle ; moins encore peuvent-ils penser à en approuver le maintien. Aucun homme politique ne se méprendra là-dessus, pas même à Saint-Pétersbourg, où l'on pourrait avoir intérêt, mais où il y aurait aussi grand danger, à se faire illusion sur les vrais sentimenis de l'Europe occidentale. En effet, si l'attitude prise par les gouvernements français et anglais, de concert avec une grande partie de l'opinion libérale, est dictée surtout par le désir de la paix et par la pensée que le gouvernement russe le partage, le simple bon sens indique que cette attitude changerait le jour où serait acquise la fâcheuse certitude que la politique de la Russie ne tend point au rétablissement et à la consolidation de cette paix désirée ; qu'elle est de nature plutôt à généraliser le mouvement ou à maintenir, par des mesures de compression, un éternel foyer d'agitation en Pologne. Tout en aimant la paix, et parce qu'elle l'aime, la diplomatie est de nos jours assez disposée, parfois prompte même, à faire la part du feu. Une fois qu'il serait démontré que la Russie n'entend pas calmer la Pologne d'une façon rationnelle et efficace, l'Europe occidentale jugerait superflu de faire plus longtemps violence aux sympathies que lui a toujours inspirées la vaillante et malheureuse nation polonaise. On devine aisément quelle serait alors son attitude et l'immense influence que ce changement pourrait exercer sur la marche du mouvement ; il en accroîtrait la force de la façon la plus inquiétante pour la Russie.

Pour peu que la crise se prolonge, les incidents qui forceraient l'Europe à sortir du rôle de spectatrice impassible, mais non indifférente, où elle se complaît en ce moment, ne manqueraient pas de se produire ; la Prusse, entre autres, se chargerait de les faire naître. Le roi Guillaume Ier peut voir avec une sorte de contentement l'occasion qui s'offre à lui de démontrer par les faits que l'armée, pour l'augmentation de laquelle il combat contre le pays tout entier, peut servir parfois à quelque chose ; il s'est empressé, assure-t-on, d'envoyer, dès le 23 janvier, un de ses aides-de-camp à Saint-Pétersbourg pour concerter avec le czar les mesures à prendre contre le soulèvement polonais. Peut-être l'offre de concours est-elle moins désintéressée qu'elle n'en a l'air ; les conseillers du roi de Prusse peuvent avoir leurs bonnes raisons pour ne pas se sentir entièrement rassurés. Le grand-duché de Posen n'a pas été trop satisfait, depuis 1848 surtout, de l'administration prussienne ; les tendances générales du ministère Bismarck-

Schoenhausen, si peu goûtées des Allemands eux-mêmes, ne sont pas de nature à faire oublier aux Posnaniens leurs griefs particuliers, à les rendre absolument inaccessibles aux espérances d'amélioration. Quoi qu'il en soit, on mobilise l'armée en Prusse ; on renforce les garnisons dans le duché de Posen ; on établit sur les frontières russo-prussiennes de forts cordons de sûreté pour empêcher soit l'émigration des volontaires posnaniens, soit l'entrée des insurgés. Par contre, on ouvre largement le territoire aux marches et contre-marches des troupes russes. On met les voies ferrées, la poste et le télégraphe à leur disposition. En un mot, on les seconde de toutes les façons. La presse inspirée s'applique à démontrer l'intérêt direct qu'a la Prusse à une prompte et vigoureuse répression du soulèvement; elle insiste sur le concours que, pour son propre salut, le gouvernement de Berlin devra prêter à son voisin dans l'embarras. A merveille. Mais s'imagine-t-on réellement à Berlin que l'Europe, après avoir proclamé et maintenu malgré tout et envers tous le principe de la non-intervention, souffrirait patiemment cette immixtion de la Prusse dans le conflit russo-polonais? Si la possession prussienne de la Posnanie repose sur le même titre que la possession russe de l'ancien royaume polonais, est-ce un motif pour permettre à la Prusse cette intervention que toute l'Europe a repoussée à l'égard de l'Italie, dont l'Europe ne se reconnaît pas le droit vis-à-vis de l'Amérique? La question n'admet qu'une réponse, et elle ne peut être que négative. L'Europe libérale n'a pas encore abdiqué, grâce à Dieu. D'ailleurs, l'Allemagne elle-même, et le peuple prussien en première ligne, devanceraient les protestations de l'Europe occidentale.

On pouvait supposer que le gouvernement prussien, en face des dangers qu'il croit entrevoir dans le grand-duché de Posen, à la veille du rôle actif qu'il veut prendre au dehors, s'empresserait de mettre fin à la crise parlementaire qui, depuis plusieurs mois, entrave d'une façon si préjudiciable le fonctionnement des institutions politiques. Ainsi paraissait le vouloir la logique ; mais c'est une conseillère peu écoutée dans les délibérations du cabinet actuel. Les rapports entre la seconde chambre et le ministère ne s'améliorent point. Le projet de réorganisation militaire, déposé mardi dernier par M. de Roon, ministre de la guerre, sur le bureau de la seconde chambre, ne tient compte ni des vœux du pays, ni des réclamations de ses représentants : sur tous les points importants, les anciennes vues du gouvernement sont rigoureusement maintenues. La chambre vient de confier à une commission de 21 membres l'examen du nouveau projet de loi. Malgré l'esprit de conciliation dont la chambre a fait preuve dans la question financière, en consentant à passer à l'examen du budget de 1863, quand le conflit sur le budget de 1862 dure encore, il est peu probable que les propositions militaires de M. de Roon puissent trouver grâce devant elle. Et après? Si la chambre refuse encore une fois hommes et argent au gouvernement, que fera-t-on et où ira-t-on ? Le ministère, qui use toute son habileté à vivre au jour le jour, n'est pas à même de répondre. Ce n'est pourtant pas là un de ces conflits que résout ou du moins qu'use le temps. Au contraire, plus il dure, et plus il s'aggrave. Il n'est plus dans le budget, ni dans la réorganisation militaire. Le conflit s'agrandit, ou plutôt il se des-

sine mieux de jour en jour. On avait commencé par être divisé sur six à sept millions de thalers en plus ou en moins à consacrer annuellement aux dépenses de l'armée. Plus tard, de ce débat spécial sortit la question générale de la compétence budgétaire, des droits de chacune des deux chambres et de l'administration en matière de finances. Encore un pas et l'on était arrivé au grave problème politique touchant les limites et la portée des prérogatives que la constitution a entendu donner à chacun de ces trois pouvoirs, qui coopèrent à la confection des lois. Cette phase est aussi passée ; de part et d'autre on pousse bien au delà du point qui avait paru marquer, il y a quelques semaines encore, la limite extrême du conflit.

L'organe avoué du parti aujourd'hui tout-puissant, la *Gazette de la Croix*, le dit assez nettement : il ne s'agit plus d'une interprétation large ou étroite, d'une application franche ou jésuitique, de la constitution ; la conserver ou l'abolir, voilà la question ; ou encore : royauté ou parlement, il n'y a pas de milieu. De son côté, l'opinion libérale commence à fortement accentuer le côté social du conflit qui existe entre les conseillers de la couronne et les mandataires du pays. Elle croit comprendre que le maintien intact de la prérogative royale vis-à-vis des « empiètements » de la Chambre est un prétexte, un drapeau ; il masque, suivant elle, la féodalité qui, de ce réduit, veut reconquérir le pouvoir et ses anciens priviléges. On ajoute que, de fait, elle les possède et les pratique encore. Comme preuves à l'appui, on fait observer que l'élément bourgeois est systématiquement écarté des conseils du roi ; on montre encore le soldat qui n'est pas noble exclu presque systématiquement de tous les grades supérieurs de l'armée ; on cite l'inégale répartition entre la roture et la noblesse de toutes les hautes fonctions politiques ou administratives, diplomatiques ou judiciaires. Le maintien de cet état de choses, aussi contraire à la justice que préjudiciable à l'intérêt public, serait le vrai but de la réaction, qui affiche un zèle ultra-royaliste. Fondée ou non, cette appréciation des tendances intimes du cabinet Bismarck-Schoenhausen ou de ses inspirateurs influe d'une façon marquante sur l'attitude de la Chambre et du pays. L'avenir, l'existence même des classes moyennes et populaires semblent menacés ; comment la chambre pourrait-elle et oserait-elle céder ? Ainsi devient purement conservatoire la fermeté inébranlable, taxée souvent d'entêtement doctrinaire, qu'elle oppose aux visées du gouvernement ou du parti qui le dirige et le domine. En prêtant à tort et à travers son assistance au cabinet contre la Chambre des députés, la Chambre des seigneurs entretient le pays dans ses appréhensions. Elles sont assurément exagérées, probablement fausses ; mais elles ont l'apparence pour elles. Porté sur ce terrain, le conflit ne saurait plus être vidé par des concessions secondaires; le sacrifice de quelques mois sur le service effectif ou de quelques millions sur le budget annuel de l'armée — en supposant que le ministère puisse s'y résigner — ne suffirait plus pour combler l'abîme qui sépare les deux camps : d'un côté, le palais du roi, où l'on voudrait pousser jusqu'à ses dernières conséquences la fameuse profession de foi faite le 18 octobre 1861 à Kœnigsberg ; de l'autre côté, le palais de la nation, où l'on est résolu de conserver intacts et de développer les principes libéraux de notre épo-

que, reconnus aussi dans la constitution octroyée de 1850. Si cette tendance sociale du conflit en aggrave la portée, parce qu'elle en élargit les proportions, elle a son bon côté aussi : elle ne permet pas de douter auquel des deux camps restera la victoire. Il est impossible, dans l'état actuel du conflit, que le ministère ose aller jusqu'au bout dans la voie où le parti féodal veut l'entraîner. Il aurait contre lui l'immense majorité du pays ; ce ne sont plus les partisans de telles ou telles formes politiques, de tel ou tel mode de fonctionnement des institutions représentatives dont il aurait à briser la résistance. Les populations prussiennes sont arrivées à reconnaître que ce sont les droits du pays, les intérêts du bien public, que défend la seconde chambre. Son autorité et sa popularité grandissent à vue d'œil, en même temps que l'autorité et le prestige du gouvernement s'affaiblissent par la durée même de la lutte.

Ce n'est point, grâce à Dieu, par les luttes extrêmes contre le pouvoir exécutif, mais par le concours indépendant et éclairé qu'il lui prête, que, chez nous, le règne de la Constitution se consolide et conquiert une popularité croissante. Il la doit à la satisfaction donnée aux intérêts légitimes, et non à l'excitation des passions politiques ou autres. La session au vif de laquelle nous nous trouvons promet de contribuer largement à cette consolidation du régime représentatif. Le précieux droit de discussion d'une Adresse au Trône, restitué en 1860 aux Chambres françaises, vient de passer par sa troisième épreuve ; elle paraît décisive. La mémorable réforme du 24 novembre 1860 n'a entraîné aucun des dangers, aucun des inconvénients qu'avaient prédits les adorateurs du silence absolu et du pouvoir non contrôlé. A trois reprises, le Sénat et le Corps législatif ont pu discuter avec une entière liberté les actes et les tendances du gouvernement, scruter tous les plis, épier tous les mobiles, examiner tous les résultats de sa politique intérieure et extérieure ; la marche de l'administration en a-t-elle été, à l'intérieur, le moins du monde entravée ? La position de la France à l'extérieur en a-t-elle été ébranlée ou seulement atteinte ? La mauvaise foi elle-même oserait à peine le soutenir. A contraire, le prestige de la diplomatie française s'est accru de toute la force morale que lui apporte le concours sincère des deux corps de l'Etat. De son côté, l'administration française n'hésiterait certes pas à reconnaître qu'elle a tiré maint avis utile des débats si développés auxquels sont soumis, au sein des assemblées délibérantes, les grands intérêts du pays. On n'a abusé, ni au palais du Luxembourg ni au palais Bourbon, de la libre discussion, retrouvée, grâce à la généreuse initiative de l'Empereur, après sept ans de silence. Au Sénat, la discussion de l'Adresse s'est surtout fait remarquer cette année par le calme qui y dominait et par la rapidité de sa marche. Les grandes questions, de nature à passionner les intelligences, sinon les intérêts, ne faisaient pourtant pas défaut ; le discours de l'Empereur avait, au surplus, invité les Chambres à ne pas s'arrêter aux événements seuls de l'année ; elles pouvaient étendre leur examen à toute la période si remplie de la seconde législature impériale. La discussion de l'Adresse n'en a pas moins été terminée en deux séances. Sans l'incident presque personnel de l'exposé que l'honorable M. Thouvenel a cru devoir faire des causes de sa retraite et de son

remplacement au ministère des affaires étrangères par M. Drouyn de Lhuys, l'adresse du Sénat eût été discutée et votée en une seule séance. C'eût été peut-être un excès de bien. La meilleure manière de se montrer digne de libertés nouvelles, c'est de bien utiliser celles qu'on possède ; la liberté d'examiner et de juger une fois par an les affaires du pays est d'une portée trop réelle pour qu'on la laisse péricliter. En tous cas, le Corps législatif n'y incline guère. La discussion de l'Adresse, ouverte le 5 février, n'a été terminée au palais Bourbon que dans la soirée d'avant-hier ; elle avait occupé ainsi sept séances entières. Elle trahissait un progrès manifeste : la discussion a été moins orageuse ou moins tumultueuse que dans les deux sessions précédentes. Les opinions, mais surtout les hommes des camps opposés, se heurtaient moins violemment. Par un usage de deux ans, le Corps législatif a mieux appris à éviter les écarts de la libre discussion, à en modérer les emportements. Cette modération dans la forme n'a pas été obtenue aux dépens du fond. Ainsi que M. le duc de Morny en faisait la juste remarque, si les avis, dans le Corps législatif, différaient sur la valeur et l'étendue de certaines libertés dont nous jouissons, il en est une dont personne ne contestera l'existence et la pratique la plus large ; c'est la liberté de la discussion parlementaire.

Peut-être reprochera-t-on au Corps législatif de ne pas en varier suffisamment l'emploi. L'amendement proposé au paragraphe 8, pour demander la liberté des coalitions ouvrières, était le seul point nouveau que l'opposition, si prodigue en amendements, eût tenté cette année d'introduire dans la discussion. Encore eût-on dit que ses auteurs ne tendaient qu'à un acquit de conscience et à faire, tout au plus, une concession à l'actualité que de récents procès, notamment celui des ouvriers typographes, avaient donnée à la question ; un discours où l'honorable M. Darimon développait l'amendement des cinq, voilà tout ce que l'opposition croyait pouvoir ou devoir faire pour cette question nouvellement introduite. Elle ne daignait répondre ni à M. Nogent Saint-Laurent, qui n'admet que certains adoucissements à la loi en vigueur sur les coalitions, ni à M. Baroche, qui repousse, comme dangereux, tout changement qui viserait à affaiblir les rigueurs de la législation actuelle. Les autres amendements, proposés par les cinq, étaient des variations sur les thèmes discutés l'année précédente. Un peu moins de monotonie ne gâterait rien. Si la discussion de l'Adresse veut réellement être une grande revue des questions capitales qui agitent le monde et intéressent le pays, ne faudrait-il pas s'attacher à suivre le cours des événements, les pulsations de l'opinion? Au lieu de se servir des amendements et des interpellations stéréotypées, mieux vaudrait les recomposer à neuf chaque année. Sans méconnaître l'importance de la question romaine, il sera permis de croire qu'elle a cessé de tenir la première place dans les préoccupations du pays et du monde. On pouvait, à côté d'elle, accorder quelque attention à la question, par exemple, de la liberté des mers mise sur le tapis par l'amendement que M. Arman et quatre de ses collègues avaient proposé au paragraphe 3 ; la question de la neutralité absolue dans la guerre d'Amérique, question abordée à propos du même paragraphe par M. le vicomte Lemercier, n'était pas non plus à

dédaigner ; le problème de la production cotonnière, dont dépend aujourd'hui l'existence de 500,000 ouvriers français, et qu'un amendement proposé par M. Lefébure et vingt-quatre de ses collègues essayait d'appeler à la discussion, est encore d'une portée incontestable. Ces questions, souverainement actuelles, abordées dans la seule séance de lundi dernier, touchent à des intérêts libéraux et démocratiques dont l'opposition des cinq ambitionne tout particulièrement la représentation. Ce n'est donc pas à tort, ce nous semble, qu'on s'est étonné du silence où se renfermait la gauche démocratique lorsque ces questions se trouvaient portées devant le Corps législatif ; est-ce que la question d'Amérique, avec tout ce qui s'y rattache, ne nous touche pas aujourd'hui plus fortement, sous une foule de rapports, que la question de Rome ? Puisque, de toute part, on parle maintenant de liberté à l'anglaise, que gouvernement et opposition se renvoient et se recommandent réciproquement comme modèle à imiter, peut-être serait-il bon de se souvenir aussi que, si la Chambre des communes aime les grandes questions où se débattent les principes et les intérêts généraux, elle n'en prête pas moins attention aux questions pratiques, aux intérêts du jour. Notre Corps législatif semble professer encore une prédilection trop vive pour les discussions dites élevées, pour les harangues à effet ; cela l'empêche parfois de donner aux problèmes pratiques et immédiats tout le zèle et le soin qu'à juste titre ils réclament.

En regrettant que les questions qui se trouvent réellement à l'ordre du jour dans l'esprit public n'aient pas pris dans la discussion de l'Adresse la place qui leur revenait de droit, nous n'entendons pas dire que la discussion ait été moins féconde que les deux années précédentes ; l'attention sympathique et soutenue avec laquelle l'opinion la suivait suffirait pour témoigner du contraire. Le débat à tous égards le plus important a porté sur notre expédition du Mexique ; l'étude spéciale que la *Revue* consacre aujourd'hui même à cette importante question et celle qu'elle lui a déjà consacrée naguère, nous dispensent de nous y arrêter. Si l'attaque entreprise par MM. Ernest Picard et Jules Favre a été vive, parfois même violente, elle a fourni à M. Billault l'occasion du discours peut-être le plus éloquent que M. le ministre sans portefeuille ait encore fait entendre au Corps législatif ; l'assemblée, entraînée, électrisée par une péroraison vraiment magnifique, a récompensé par une triple salve d'applaudissements les efforts généreux de l'orateur. On a justement remarqué aussi l'abstention digne et de bon goût qui faisait éviter à M. Billault de toucher même aux insinuations malveillantes ou de mauvaise foi dont avait abondé la discussion de l'affaire du Mexique au Sénat et aux Cortès madrilènes. La question de la liberté à l'intérieur, notamment de la liberté des élections, a eu le privilége d'ouvrir et de clore les débats de l'Adresse. Le parti catholique, par l'organe de MM. Plichon et Lemercier, venait se joindre à l'opposition démocratique, représentée par MM. Picard, Ollivier et Favre, pour solliciter une application plus large des libertés en vigueur, une réalisation plus prompte des libertés promises. Avec un talent des plus remarquables et une grande modération dans la forme, relevée par l'excessive netteté et la vigueur de la pensée, M. Baroche s'est appliqué à démontrer,

tantôt que les plaintes sur l'exercice incomplet ou entravé des libertés constitutionnelles étaient mal fondées, tantôt que l'extension réclamée pour ces libertés était inadmissible, momentanément ou d'une façon absolue. Ainsi, à l'endroit de la liberté de la presse, M. le président du conseil d'Etat pense que le moment de l'accorder entière et illimitée à la France n'est pas venu; au sujet du droit de réunion, il ne juge pas qu'il puisse jamais être pratiqué en France de la manière illimitée dont il s'exerce en Angleterre.

M. Baroche n'estime pas non plus que les candidatures officielles, dont le besoin ne se fait guère sentir au delà du détroit, puissent être abandonnées en France, où une masse de dix millions d'électeurs, appartenant à tous les échelons de la hiérarchie sociale, demande impérieusement à être conseillée, guidée, dirigée dans ses choix. C'est encore par une grande franchise et une netteté parfaite que se distinguent les déclarations du gouvernement au sujet de la question romaine. Le débat, engagé entre MM. Kolb-Bernard et Favre d'une part, M. Billault de l'autre, est venu confirmer ce que nous disions récemment de la phase nouvelle où est entrée, depuis quelque temps, la question de Rome. Il suffit de comparer aux discours prononcés l'année dernière dans les deux enceintes législatives les harangues dont la question romaine a, cette semaine, été le thème, pour voir que ce n'est pas la tactique seule de l'opposition qui a changé; le fond même de ses exigences s'est modifié; elles sont devenues moins absolues. Mais le pas fait dans la question romaine se révèle particulièrement dans la réponse de M. le ministre sans portefeuille. Le fond de la politique impériale n'a pas changé, ainsi le proclame M. Billault; mais l'organe du gouvernement n'avait pas encore énoncé d'une façon aussi nette, on peut dire aussi catégorique, que la France n'a pas donné un seul instant à espérer qu'elle livrerait Rome à Victor-Emmanuel, que sa pensée n'a jamais été d'abandonner la ville éternelle au mouvement italien; jamais, non plus, si nos souvenirs sont exacts, l'orateur du gouvernement n'avait distingué si carrément entre l'intérêt italien qui « peut-être » trouverait avantage à notre retraite immédiate de Rome, et l'intérêt français, qui réclame le maintien de l'occupation. Le gouvernement avait ainsi devancé l'invitation que lui adressait M. Emile Ollivier après le discours de M. Billault, de se prononcer clairement. On ne saurait trop lui en savoir gré. Quoi qu'on pense de la solution finale de la question romaine, elle a beaucoup gagné à ce que, dans ce dernier temps, les positions se soient mieux dessinées.

La question romaine a eu, cette année, le privilége d'occuper aussi l'une des premières séances du parlement anglais. Il s'agissait de l'incident Odo Russell, relatif à l'offre faite au pape d'un refuge à Malte. Les documents diplomatiques déposés sur le bureau du Parlement modifient seulement dans quelques détails secondaires le récit de cette curieuse affaire, tel qu'on a pu le lire dans notre *Livre jaune*. D'après ces documents, l'initiative reviendrait au pape, qui, le premier, aurait entrevu l'éventualité de son départ de Rome et la possibilité de trouver un refuge sur le sol britannique. Le gouvernement anglais s'est empressé de saisir au vol et de fixer

cette idée, qui n'était qu'un projet vague et lointain dans l'esprit du pape. Ce n'est point faire injure au comte Russell que de penser que son empressement à offrir un refuge au Saint-Père n'était pas inspiré uniquement par le sentiment de commisération et le devoir de l'hospitalité. L'incident ne pouvait avoir aucune suite au Parlement ; d'ailleurs, dans la phase nouvelle où est entrée la question romaine, le Saint-Père se sent probablement moins pressé par cette dure extrémité qu'il entrevoyait alors. Le tournoi sur la question grecque, et particulièrement sur l'affaire des îles Ioniennes, se présentait sous des dehors plus sérieux. La politique du cabinet a été rudement attaquée par lord Derby à la Chambre des pairs et par M. Disraeli à la Chambre des communes. On contestait l'opportunité de la cession des Sept-Iles ; on contestait à la couronne le droit de faire ces abandons de son autorité propre ; on relevait l'incompatibilité qui paraît exister entre la politique traditionnelle de l'Angleterre à l'endroit de la Turquie et la faveur si prononcée avec laquelle le dernier mouvement grec a été accueilli par le ministère. Les échecs subis par le comte Russell et lord Palmerston dans leurs tentatives pour doter la Grèce d'un nouveau roi, donnaient de grands avantages à l'opposition. En effet, l'impasse où la révolution grecque se trouve acculée, grâce à la diplomatie anglaise — c'est elle qui, depuis quatre mois, règne et gouverne à Athènes — accuse ou une maladresse ou une impuissance exemplaires ; la Grande-Bretagne ne pardonne ni l'une ni l'autre à ceux qui sont appelés à défendre son prestige et à sauvegarder ses intérêts au dehors. Le cabinet ne mourra pas de ce fâcheux accident, mais la brèche est faite. Les circonstances aidant, le parti tory, ou une coalition de ce parti avec les radicaux, pourrait tenter, durant la session, de consommer la victoire. Tout en repoussant avec sa vigueur et son habileté accoutumées les attaques que lui attirait l'affaire des îles ioniennes, lord Palmerston en était manifestement atteint. On aime ne voir que le reflet de cette impression dans les étranges réserves dont le ministère entoure, devant les Chambres, l'engagement relatif aux îles ioniennes. A en croire les explications données au Parlement, il n'existerait pas même d'engagement ; la cession des îles ioniennes paraîtrait subordonnée encore à tant de « si » préalables, qu'on la pourrait prendre pour purement illusoire. Ce n'est pas ainsi que la générosité anglaise a été comprise par les Grecs, par la diplomatie européenne et par l'opinion publique. Est-ce que les embarras où lord Elliot a mis cette pauvre Grèce par sa succession de candidatures avortées donneraient à l'Angleterre le motif ou le droit de manquer de parole aux ex-sujets d'Othon Ier ? Ils n'ont péché, eux, que par un excès de confiance dans le pouvoir ou dans l'habileté des diplomates anglais. Au cas encore où cet avortement de toutes les candidatures possibles ramènerait Othon Ier sur le trône — ce qui paraît aujourd'hui la solution la plus vraisemblable de l'imbroglio athénien — la généreuse et chaleureuse protectrice des Grecs leur devrait bien cette fiche de consolation, pour quatre mois d'embarras inutiles et pour tant d'illusions évanouies.

Peut-être les ennuis que lord Palmerston s'est attirés par sa tendresse pour le soulèvement grec ne sont-ils pas étrangers à l'attitude très réser-

vée que le cabinet anglais paraît vouloir garder, pour le moment, vis-à-vis du mouvement polonais. Les tiraillements qui, à Constantinople, à Téhéran et sur bien d'autres points encore se sont produits récemment entre la Russie et l'Angleterre, le zèle pour le principe des nationalités que l'Angleterre déploie aujourd'hui à l'endroit de la Grèce et de l'Italie, les vives sympathies que ses populations ont toujours manifestées pour la race polonaise, eussent peut-être autorisé à attendre d'elle davantage. Toutefois, la réserve du gouvernement anglais est moins étrange encore que la position prise en cette affaire par le cabinet italien. Le ministère Peruzzi-Pasolini ne nous a pas, il est vrai, autorisé à compter de sa part sur un libéralisme bien ardent ni sur une attitude bien indépendante, fort courageuse; nous parlons, bien entendu, de ses actes et non de son origine et de son programme qui, au contraire, auraient fait espérer un ministère très avancé et très porté à l'action. On s'en souvient encore : le cabinet Rattazzi avait succombé sous le reproche d'un excès de déférence pour l'Europe conservatrice et d'un excès de rigueur envers le parti de l'action. Logiquement, il fallait s'attendre de la part de ceux qui l'avaient renversé et en héritaient, à une politique moins timide vis-à-vis de l'étranger, plus libérale à l'intérieur. Les actes jusqu'à présent accomplis ou annoncés par les successeurs de M. Rattazzi n'ont guère répondu à cette attente; personne ne s'étonnera d'apprendre que le parti de l'action est moins satisfait et se remue plus que jamais. Les mesures prises envers les sociétés émancipatrices et la récente circulaire de M. Peruzzi au sujet de la presse périodique, suffisent pour caractériser sa politique intérieure. Le Parlement paraît l'approuver; nous ne la discutons pas en ce moment. Avec la meilleure volonté du monde, nous ne parvenons cependant pas à découvrir la raison du zèle déployé par le cabinet dans la séance du 9 février pour étouffer l'expression de sympathies italiennes en faveur de la Pologne, que tendait à provoquer l'interpellation de M. Petruccelli della Gattina. Le mouvement dont la Pologne est aujourd'hui travaillée est tout au moins aussi légitime que le mouvement qui renversait, il y a deux ans, le trône de François II; le gouvernement de Saint-Pétersbourg, l'un des premiers piliers du système conservateur en Europe, a laissé à peine écouler le délai de rigueur, l'année de deuil, sur la chute du trône bourbonien, pour reconnaître et sanctionner les résultats de la belle épopée révolutionnaire commencée à Marsala et terminée six mois après à Gaëte. Est-ce que la royauté italienne, sortie hier seulement de toute une série de révolutions dont le dernier mot n'est pas encore dit, est obligée de se montrer plus légitimiste que le czar, et d'empêcher jusqu'à la simple manifestation des sentiments de la Chambre vis-à-vis d'une nation malheureuse, qui ne demande, au fond, que de reconquérir par ses propres efforts ce que l'Italie a obtenu par le concours matériel et moral de l'Europe? La reconnaissance toute fraîche du royaume de Victor-Emmanuel par l'empereur de Russie peut imposer au premier de certaines réserves; tout le monde comprendrait, par exemple, que le ministère de Turin empêchât la formation de corps armés destinés à coopérer à la délivrance de la Pologne. Mais les convenances diplomatiques ne lui com-

mandaient ni de dissoudre par la force la réunion toute pacifique qui, à Gênes, s'était assemblée chez le docteur Bertani pour faire une collecte en faveur des Polonais ; ni de saisir et de supprimer le supplément du *Movimento*, parce que ce journal publiait une proclamation du comité révolutionnaire que le *Czas* a pu répandre à Cracovie ; ni enfin de faire écarter, par un ordre du jour pur et simple, la motion de M. Petrucelli. Il nous semble que le royaume d'Italie oublie un peu vite d'où il vient et comment il est arrivé ; si nous avons bonne mémoire, plus d'une goutte de sang polonais a coulé sur les champs de bataille où l'Italie régénérée a reçu son baptême de liberté et d'indépendance. Ces oublis, hélas ! sont trop fréquents dans la vie des peuples, aussi bien que dans la vie privée, pour exciter l'étonnement ; on les regrette, on ne s'en plaint guère. Ce qu'il est moins permis d'oublier que la veille, c'est le lendemain. Si l'Italie tient sérieusement à se « compléter, » elle aura, dans un terme plus ou moins rapproché, à livrer encore un grand combat. Ce ne sera assurément pas la part la moins difficile de sa tâche. Il est peu présumable que la réserve diplomatique puisse lui apporter alors le concours que naturellement elle devrait trouver et qu'elle a trouvé déjà dans les aspirations analogues d'autres populations avides de liberté et d'autonomie. Grande puissance comme elle l'est aujourd'hui, l'Italie peut, à la rigueur, dédaigner les auxiliaires que le petit Piémont était bien heureux naguère de réunir sous ses drapeaux ; mais, toute grande puissance qu'on soit, de la veille ou même d'ancienne date, on reste soumis à la suprême puissance qui réellement gouverne aujourd'hui l'Europe : c'est (avons-nous besoin de la nommer ?) l'opinion publique. Après la France et peut-être même au-dessus de la France, c'est là le plus fort auxiliaire que l'Italie ait eu dans sa grande œuvre d'émancipation et d'unification. L'attitude prise vis-à-vis du mouvement polonais n'est pas de nature à reconquérir à l'Italie les sympathies de l'opinion libérale, si fortement ébranlées déjà par l'ensemble des actes qui ont marqué jusqu'à ce jour la carrière du cabinet Farini-Peruzzi.

Il s'agit des tendances politiques du ministère italien ; elles nous paraissent peu conformes à ce que commande la situation d'un pays qui se trouve au lendemain et à la veille de luttes libératrices. On ne peut, par contre, qu'approuver le zèle actif que déploie le cabinet pour aider au développement économique du pays par le concours de grandes institutions financières ; là est une des principales conditions d'avenir pour l'Italie. Sur ce terrain encore, c'est à la France que reviendra l'honneur et le mérite de faire l'éducation et de coopérer à la régénération de la Péninslue. Nous en félicitons les deux pays, tout en désirant que l'appât des grandes entreprises du dehors ne détourne pas trop les capitaux français de placements peut-être moins brillants, mais plus solides et tout aussi productifs. C'est vers l'Algérie que l'association des capitaux est appelée aujourd'hui par la mémorable lettre impériale du 7 février. Cette lettre ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de notre « royaume arabe. » Les capitaux se rendront-ils à l'appel ? déploieront-ils, sur le sol africain tout plein de promesses, cette « spontanéité énergique, » cet « esprit d'initiative » que recommandait le discours de l'Empereur aux exposants, et dont

M. Rouland a fait l'éloge éloquent en présidant, dimanche dernier, à la distribution des prix aux élèves des associations polytechnique et philotechnique? Tout paraît les y inviter, jusqu'à cette stagnation même des affaires commerciales et industrielles, conséquence de la guerre d'Amérique, qui fait refluer sur le marché financier les capitaux oisifs et avides d'emploi.

Gardons-nous, toutefois, d'exagérer l'étendue et la portée de la perturbation que la guerre d'Amérique jette dans la vie économique de l'Europe. Elle est grande, certes, et douloureusement profonde ; les souffrances en particulier qu'elle impose à toute une classe fort nombreuse de la population ouvrière sont d'autant plus regrettables que les efforts réunis de la charité privée et publique ne parviennent qu'à en adoucir les aspérités trop aiguës. Cette concession faite à la triste vérité, n'hésitons pas à le reconnaître : au point de vue général, l'effet de la guerre sécessionniste sur la situation économique de notre pays a été et est moins profond que l'opinion ne paraît le supposer. La solidarité d'intérêts qui relie aujourd'hui entre elles les diverses parties du monde civilisé entraîne inévitablement des contre-coups fâcheux pour toutes les parties aussitôt que, sur un point quelconque, la marche des affaires se trouve interrompue ; mais d'autre part, grâce à la multiplicité et à la diversité de ces relations, le pays atteint par une crise étrangère trouve aisément les moyens d'en atténuer l'effet, pourvu qu'il ait le temps de se reconnaître. A la veille de la guerre sécessionniste, en 1860, l'Amérique du Nord consommait pour 250 millions de francs de produits français, et nous fournissait de ses produits pour 240 millions ; comme importateurs aussi bien que comme exportateurs, les Etats-Unis prenaient ainsi dans le tableau de nos échanges avec l'étranger la seconde place. Ils venaient immédiatement après l'Angleterre. Encore le chiffre de 490 millions auquel s'était élevé en 1860 le montant de nos échanges directs avec l'Amérique, n'exprimait pas toute l'étendue des transactions respectives ; nous recevions beaucoup de produits d'Amérique et y envoyions beaucoup des nôtres par l'intermédiaire de l'Angleterre. La guerre sécessionniste coupait court aux importations américaines : en 1860, nous avions tiré des Etats-Unis 115 millions de kilos de coton en laine, tandis que l'importation de cet article se trouvait réduite, en 1862, à 295,343 kilos ! La guerre fermait la moitié de l'Amérique à nos produits et diminuait, dans l'autre moitié, le besoin et la faculté d'en acquérir. Tout portait à croire que la perte subite d'un marché d'approvisionnement et d'un débouché aussi importants amènerait une réduction très forte sur l'ensemble de nos échanges internationaux ; la crainte semblait particulièrement justifiée à l'endroit des exportations, parce que la pression exercée par la guerre d'Amérique devait diminuer partout l'écoulement de nos produits, qui sont surtout des produits de luxe. Malgré les raisons si légitimes sur lesquelles se fondaient ces craintes, celles-ci n'ont guère été confirmées par les faits ; les tableaux officiels qui viennent de paraître en font foi. L'exportation a monté de 1 milliard 926.3 millions (en 1861), à 2 milliards 189 millions. Il est vrai que l'importation, tombée de 2 milliards 442 millions à 2 milliards 127 millions, s'est amoindrie de 315 millions.

Le fait eût été bien fâcheux s'il avait fallu y voir une preuve que la faculté d'acquérir et de consommer les produits étrangers avait baissé chez la population française. Il n'en est pas ainsi. L'amoindrissement de la valeur importée provient en première ligne de la réduction si forte, mais si peu volontaire de la part du public français, sur la consommation de coton, tombée de 276 millions à 80.1 millions de francs. Une diminution presque aussi forte, mais d'une nature heureuse, se constate pour le blé. L'insuffisance de la récolte de 1861 avait forcé la France d'importer en 1861 pour 325.6 millions de francs en froment seulement; en 1862, la dépense de ce chef a pu être réduite au-dessous de 147 millions. Abstraction faite de ces deux articles, l'ensemble des importations françaises s'est donc sensiblement élevé en 1862, quoique à un degré moindre que l'exportation. Importations et exportations réunies, le mouvement des échanges en 1862 a été de 4,316,000,000; n'y a-t-il pas dans ce chiffre, atteint au milieu de circonstances si peu propices, une preuve nouvelle et irrécusable de la vitalité économique de notre pays, de sa vigueur et de sa force de résistance?

J.-E. HORN.

Nous avons reçu de M. le général marquis de Grouchy, à l'occasion d'un passage du récent travail de M. le baron Ernouf sur Waterloo, une réclamation que nous nous empressons de publier, ainsi que la lettre que nous adresse, sur le même sujet, notre collaborateur. Nous rappelons à nos lecteurs que le paragraphe sur lequel porte cette réclamation est celui qui reproduit, contre feu le général, depuis maréchal Grouchy, le reproche d'avoir causé par son irrésolution l'insuccès de l'expédition d'Irlande, dont le commandement lui revenait en l'absence du général Hoche, éloigné par la tempête de la rade de Bantry, où devait avoir lieu le débarquement.

Paris, le 27 janvier 1863.

Monsieur le Directeur,

De retour à Paris seulement à la fin de l'année 1862, je n'ai eu connaissance que très tardivement de deux articles insérés dans la *Revue Contemporaine*, les 31 octobre et 15 novembre derniers, signés baron Ernouf. Ces articles sont intitulés : *Bataille de Waterloo* et ses nouveaux historiens.

Je ne répondrai pas aujourd'hui à ce qui concerne mon père dans la campagne de 1815; M. le baron Ernouf, adoptant et amplifiant les erreurs et les inexactitudes du *drame militaire*, écrit avec beaucoup de talent, mais de parti pris par M. Thiers, que je me réserve de réfuter en détail.

Mais, en attendant, je ne saurais trop protester contre des faits erronés,

remontant à 1796 et relatifs à l'expédition d'Irlande : tout est inexact dans ce paragraphe injurieux pour la mémoire de mon père. J'ai vérifié, au ministère de la marine, au ministère de la guerre et au *Moniteur* de l'époque, toutes les pièces relatives à cette expédition.

Je citerai, entre autres documents officiels, au ministère de la guerre :

16 nivôse an V. — Rapport au directoire du général *Chérin*, chef d'état-major, sur les événements de l'expédition, son départ de Brest, la dispersion et la séparation des généraux de terre et de mer ; sur l'arrivée d'une partie de la flotte dans la baie de Bantry, sa rentrée à Brest, et sur la conduite de l'amiral commandant la flotte. Il *mentionne* que *le général Grouchy avait remis à l'amiral Bouvet un ordre écrit pour le débarquement*.

4 nivôse an V. — Le texte original de l'ordre et réquisition par le général Grouchy au contre-amiral Bouvet, de prendre toutes les dispositions pour débarquer.

Ces faits sont également confirmés :

1° Par le rapport du sieur *Bedout*, chef de division de l'armée navale. Brest (14 janvier 1797), 26 pluviôse an V. (Archives de la marine) :

« Le 4 il fit beau, le vent toujours dans la même partie. Le général chef de l'état-major fut conférer avec le général Grouchy. Il y avait, sur les divers bâtiments, six mille hommes ; suffisamment de munitions ; la descente fut résolue. Je voyais avec plaisir, qu'au moins en partie nous remplissions notre mission. Le vent se leva dans la nuit ; le 5 il augmenta beaucoup ; à six heures et demie du soir, un bâtiment (celui du contre-amiral Bouvet), qui paraissait aller en dérive, passa près de moi ; je le hélai ; plusieurs officiers me dirent qu'il m'ordonnait d'appareiller et de couper mes câbles. »

2° Extrait du journal de navigation de la frégate *l'Immortalité*, ayant à bord le pavillon de l'amiral Bouvet (du novembre 1796 à janvier 1797) :

« Le général Grouchy, commandant les troupes de débarquement par l'absence du général Hoche, se concerta avec les autres officiers généraux de terre, et détermina qu'on tenterait la descente avec le peu d'hommes qui restaient. »

3° Le comte *Dupetit-Thouars*, chef de division, et les capitaines de vaisseau *Lamorandais* et *Caro* constatent également, dans le résumé de chacun des journaux de bord, que les troupes passagères avaient décidé le *débarquement immédiat*.

17 Nivôse an V. — Ordre à l'amiral Bouvet de quitter son commandement et de garder les arrêts.

26 Pluviôse. — Arrêté du Directoire ordonnant la destitution et l'emprisonnement de cet officier, pour sa conduite dans l'expédition d'Irlande.

8 Floréal an V (28 avril 1797). — Lettre du contre-amiral Bouvet au major-général de la marine, à Brest. Cette lettre confirme que le gouvernement et l'armée imputaient à Bouvet le mauvais succès de l'expédition. Dans son *mémoire justificatif*, il n'allègue d'autre excuse que le mauvais temps, qui l'aurait empêché de déférer à l'ordre de débarquement donné par le général Grouchy.

Les mêmes faits sont consignés au *Moniteur*, des 25 frimaire an V —

20 nivôse an V — 21 nivôse an V — 26 nivôse an V. (Ce dernier article donne l'ordre général du 13 au 14 nivôse an V. Signé : *Chérin*).

J'aime à croire que M. Ernouf n'a jamais eu connaissance de ces pièces officielles ; il porte un nom militaire, et je m'adresse à sa loyauté mieux éclairée, pour rectifier ou même retirer tout le passage relatif à l'expédition d'Irlande, inséré dans le numéro du 15 novembre dernier, de la *Revue Contemporaine*.

Je vous prie également, monsieur le directeur, de vouloir bien insérer ma lettre dans le plus prochain numéro de votre revue périodique.

Recevez, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération.

Gal Mis DE GROUÇHY.

Paris, le 28 janvier 1863.

Monsieur le Directeur,

Le fait sur lequel porte la réclamation de M. le général marquis de Grouchy a été rapporté avec de grands détails dans un livre intitulé : *Essai sur la vie du général Hoche*, publié en 1852 par M. Bergounioux, et se retrouve mentionné à l'article Grouchy, dans la deuxième édition de la *Biographie universelle*.

En présence de ces affirmations jusqu'ici non contestées, j'avais cru pouvoir admettre cette version, mais je ne fais aucune difficulté de reconnaître qu'elle ne s'accorde pas avec les pièces officielles produites aujourd'hui par M. le général de Grouchy.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Bon ERNOUF.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. LÉO JOUBERT, rédacteur en chef, 1, rue du Pont-de-Lodi.

La direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec cette livraison sont priés de le renouveler dans la quinzaine, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

S'adresser à l'administration, 1, rue du Pont-de-Lodi.

Prix de la REVUE CONTEMPORAINE à l'étranger,

SERVIE DIRECTEMENT PAR LA POSTE.

	fr.
* Alexandrie (Egypte)	69
Australie	76
Autriche	69
Bade (grand-duché de)	69
Bavière	70
Belgique	70
* Bolivie	98
* Bornéo	76
* Brésil	76
* Buénos-Ayres	76
Chili	98
* Chine	76
* Colonies anglaises, espagnoles, portugaises et néerlandaises	76
Colonies françaises	70
* Danemark	58
Egypte (moins Alexandrie)	79
* Equateur (république de l')	98
Espagne	65
Etablissements français dans l'Inde	76
* Etats de l'Amérique du centre	76
* Etats-Unis du Nord	76
Etats-Romains	90
* Francfort-sur-le-Mein	58
Grande-Bretagne	liv. st. 3

	fr.
* Grèce	69
* Hambourg	58
Hanovre	70
Iles Ioniennes	79
* Indes-Orientales	76
Italie (royaume d')	62
* Japon	76
* Mexique	76
Moldavie et Valachie	79
Monténégro	69
* Norwége	58
* Nouvelle-Zélande	76
Pays-Bas	65
* Pérou	98
* Pologne	70
* Portugal	62
Prusse	70
* Russie	70
Saxe	70
Servie	96
Suède	70
Suisse	60
* Tunis	69
* Turquie d'Europe et d'Asie	69
Wurtemberg	69

* Les pays précédés d'un astérisque sont ceux où les destinataires ont un droit à payer en sus à la réception des numéros.

LA REVUE CONTEMPORAINE paraît tous les quinze jours, le 15 et à la fin de chaque mois, par livraisons de 14 à 15 feuilles d'impression, contenant la matière d'un volume de 600 pages, et forme, tous les deux mois, un volume de 1,000 pages environ, six volumes par an; plus un supplément de BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, formant à part un 7e volume. — Le prix de l'abonnement est de

Paris.	Un an, **50** fr. — Six mois, **26** fr. — Trois mois, **14** fr.
Départements. .	Un an, **56** fr. — Six mois, **29** fr. — Trois mois, **15** fr.
Étranger.	LE PORT EN SUS, suivant le pays. (*Voir ci-contre.*)

On s'abonne, pour la France, à tous les Bureaux de Poste, chez tous les Libraires et dans les Bureaux des Messageries. — Pour l'Etranger, dans toutes les Librairies et aux Directions des Postes.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

Allemagne.

LEIPZIG	Maison FIRMIN DIDOT.
	ALPHONSE DURR.
	H. BROCKHAUS.
	MICHELSEN.
VIENNE	GEROLD fils.
	SINTENIS.
BERLIN	SCHNEIDER et Ce.
AUGSBOURG, CARLSRUHE, COLOGNE, FRANCFORT, HAMBOURG, MAYENCE, MUNICH, SARREBRUCK, WURZBOURG	DIRECTION DES POSTES.

Grande-Bretagne.

EDIMBOURG	SETON ET MACKENZIE.
LONDRES	P. S. KING, Parliamentary Bookseller, 34, Parliament street.
	BARTHES et LOWELL, 14, Great Marlborough street.
	H. BAILLIÈRE, 219, Regent str.
	A. B. DULAU et Ce, Soho sq., 37.
	W. JEFFS, Foreign Bookseller, 15, Burlington Arcade, Picadilly.
OXFORD	PARKER.

Belgique.

BRUXELLES	LIBRAIRIE NOUVELLE 39, Montagne de la Cour.
	MUQUARDT.
	DECQ.

Canada.

QUEBEC	ROZEZ.
	MOREL et GRAVEL.

Brésil.

RIO JANEIRO	GARNIER frères.

Chili.

VALPARAISO	FLOURY.
	PASCUAL EZQUERRA.

Cuba.

LA HAVANE	CHARLAIN.

Danemark.

COPENHAGUE	HOEST.
	C.-A. REITZEL.

Égypte.

ALEXANDRIE	E.-H. SCHUTZ.
LE CAIRE	OZANNE.

Espagne.

BARCELONE	VERDAGUER.
MADRID	J. BAILLY-BAILLIÈRE.

États-Unis.

BOSTON	LITTLE, BROWN et Ce.
NEW-YORK	BAILLIÈRE.
	CHRISTERN.
NOUVELLE-ORLEANS.	HÉBERT.
	LIBRAIRIE NOUVELLE.
PHILADELPHIE	JOHN PENNIGTON and SON.
SAN-FRANCISCO	HENRI PAYOT.

Hollande.

AMSTERDAM	VAN BAKKENÈS.
	CAARELSEN et Ce.
BRÉDA	BROESE et Ce.
LA HAYE	KOOL.
ROTTERDAM	KRAMERS.
UTRECHT	BROESE et Ce.
	KEMINK et fils.

Hongrie.

PESTH	EMICH.

Italie.

ROME	MERLE.
NAPLES	DUFRESNE.
TURIN	BOCCA frères.
	PIC (DEGIORGIS).
	GIANINI et FIORE.
MILAN	DUMOLARD.
	MOLINARI.
GÊNES	BEUF.
TRIESTE, VENISE, VERONE	H.-F. MUNSTER.
FLORENCE	VIEUSSEUX.

Mexique.

MEXICO	BRUN.

Pérou.

LIMA	MORINIÈRE.

Pologne.

CRACOVIE	FRIEDLEIN.
VARSOVIE	ROD. FRIEDLEIN.
	GEBETNER.
	NATANSON.

Portugal.

LISBONNE	SILVA.

République Argentine.

BUENOS-AYRES	CH. VILLATE.

Russie.

ODESSA	VILIETTY.
MOSCOU	GAUTHIER.
	RENAUD.
	URBAIN.
SAINT-PETERSBOURG.	S. DUFOUR.
	JACQUES ISSAKOFF.
	BASILE ISSAKOFF.
	A. CLUZEL et Ce.

Suède et Norwége.

STOCKHOLM	BONNIER.

Suisse.

BERNE	DALP.
GENÈVE	J. CHERBULIEZ.
	DESROGIS.
LAUSANNE	BRIDEL.

Turquie.

CONSTANTINOPLE	WICK.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce rue Coq-Héron, 5.

REVUE

CONTEMPORAINE

(REVUE EUROPÉENNE ET ATHENÆUM FRANÇAIS

XII^e^ ANNÉE — DEUXIÈME SÉRIE

TOME TRENTE ET UNIÈME

(LXVI^e^ DE LA COLLECTION)

---

28 FÉVRIER 1863

4^e^ LIVRAISON

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

ET A LA LIBRAIRIE DENTU, PALAIS-ROYAL

LONDRES

P. S. KING, Parliamentary bookseller
34 Parliament-street, W E.

BRUXELLES

BROUWET, Librairie Nouvelle
rue Montagne de-la-Cour, 39.

1863

LIVRAISON DU 28 FÉVRIER 1863 (N° 262).

I. — LES DOULEURS DU FOYER, roman (2e partie), par M. **HIPPOLYTE AUDEVAL.**

II. — L'INDUSTRIE DU COTON; SON PASSÉ ET LA CRISE ACTUELLE, par M **HENRI VIERNE.**

III. — LE ROMAN CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE : LES ROMANS A SURPRISE (1re partie), par M. **ERNEST BOYSSE.**

IV. — LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ (3e partie), par M. **XAVIER EYMA.**

V. — DE L'ESPRIT DE SYSTÈME EN PHILOLOGIE : L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE M. LITTRÉ, par M. **ALEXANDRE PEŸ.**

VI. — LA GRAVURE EN MÉDAILLES AU XIXe SIÈCLE, par M. **PHILIPPE DAURIAC.**

VII. — DE LA LÉGALITÉ DES BLOCUS AMÉRICAINS : LEVÉE ET REPRISE DES BLOCUS DE GALVESTON ET DE CHARLESTON, par M. **HAUTEFEUILLE.**

VIII. — CHRONIQUE LITTÉRAIRE, *MACBETH*, de Shakspeare, par M. **A. CLAVEAU.**

IX. — REVUE MUSICALE, par M. **WILHELM.**

X. — CHRONIQUE POLITIQUE, par M. **J.-E. HORN.**

XI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE : ATHENÆUM FRANÇAIS; LIVRES NOUVEAUX.

LES DOULEURS DU FOYER

DEUXIÈME PARTIE[1]

18 mai.

Ma femme me trahit! après onze ans de mariage, ma femme me trahit! La foudre a déchiré le voile qui recouvrait ce secret terrible; non pas la foudre, mais un événement d'une importance si minime que je frémis en songeant à quoi tiennent les destinées humaines. J'aurais pu l'ignorer toujours, ce secret, et continuer à vivre heureux au fond de mon ignorance. Je préfère le savoir. Il m'étouffe, il m'écrase. A un ami qui me serre la main, à un passant qui me salue, je suis tenté de dire : Ne me souriez plus, pleurez avec moi, ma femme me trahit! Ces mots me sortent de la bouche comme une plainte, comme une imprécation, comme le cri de douleur d'un animal blessé à mort. Garde ton mal, misérable, et ne le confie pas. Tu as eu onze années de bonheur; il faut les expier.

Nous revenions de Paris à Marly, Cécile, Maurice et moi. Sous une des voûtes qu'on a à parcourir, un rayon de lumière brilla tout à coup. Ce fut un éclair. Mais j'eus le temps de voir que les mains de Cécile et de Maurice étaient entrelacées. L'obscurité recommença presque aussitôt et cacha mon émotion. D'ailleurs s'en seraient-ils aperçus ceux qui me trompent? Tout entiers à eux-mêmes, ont-ils loisir de s'occuper de moi? Un regard rapide jeté sur ma femme lorsque le jour reparut me la montra distraite et rougissant encore. Quant à Maurice, il se mit à parler avec une insouciance dégagée

[1] Voir 2e série, t. XXXI, p. 449 (livr. du 15 février 1863).

qui m'apprit que cette pression de main, cette caresse surprise avait à peine effleuré son cœur sans le remplir, sans l'absorber. Ce jeune homme n'en est probablement pas à son coup d'essai, et cette faveur accordée honteusement auprès de moi, dans l'ombre, n'est sans doute pas la première qu'il reçoit. En rentrant, je suivis dans sa chambre ma femme, et, ne pouvant plus me contenir, je lui dis :

« Vous aimez Maurice ? »

Elle recula. Je crus qu'elle allait tomber. Puis un cri s'échappa de ses lèvres, un cri où il y avait à la fois de la honte, du remords, de l'effroi, du mensonge :

« Ce n'est pas vrai ! » dit-elle.

Et quand je lui racontai ce dont je venais d'être témoin, elle réitéra son démenti formel, me reprocha de la soupçonner, de l'accuser. Elle se précipita dans mes bras en m'inondant de ses larmes, en m'accablant de ses protestations. Voilà donc les femmes et leurs comédies ! Eh bien, je les comprends à présent, ces atroces momeries. Il y a dans le cœur de l'homme une si grande réserve d'imbécillité, de lâcheté, qu'il est tout naturel de l'exploiter. Pendant que Cécile pleurait, pendant que toute la chair de ce corps adultère frémissait d'angoisses et de supplications, je la trouvais plus belle, je m'enivrais au contact de cette femme qui palpitait et tremblait sous ma main; je me disais stupidement : « Qu'importe ! elle est à moi. Sa faute ne lui ôte rien de sa beauté. De quoi vais-je m'inquiéter ? Elle est peut-être innocente. » Oui, je pensais cela comme si je n'étais pas un homme de quarante-quatre ans, un honnête homme ; comme si j'étais un enfant ou un vieillard follement épris d'une courtisane. Cécile me persuadait, me dominait. Les grandes questions d'honneur, de dignité, s'effaçaient peu à peu. Ma femme réduisait ce débat aux minces proportions d'une querelle d'amants.

« Si Maurice t'effraye, me dit-elle, éloigne-le, sacrifie-le à notre repos.

— J'y songerai, » répondis-je.

Cette proposition amena dans mon esprit une réaction subite. Le charme physique auquel je succombais disparut. Ma fierté se révolta. Maurice chassé, je ne vis plus en Cécile qu'une femme enchaînée à moi uniquement par le devoir, un cadavre vivant dont l'âme serait ailleurs. De plus, Maurice absent me sembla plus dangereux que présent.

« Si Cécile l'aime, pensai-je, elle saura bien le revoir. »

Je prévis toute une longue suite de trahisons accomplies impunément. Il serait si facile de me tromper tandis que je resterais là, naïf, crédule, confiant en apparence et dévoré d'incertitudes. Mon parti fut bientôt pris.

« Non, dis-je à ma femme, Maurice ne nous quittera pas. »

Et j'ajoutai intérieurement :

« Je veux voir, je veux savoir, je veux être certain. »

Cécile me regarda.

« Tu doutes, » me dit-elle.

Je fis un violent effort et répondis :

« Je dois beaucoup au père de Maurice ; il m'a rendu souvent service ; il a aplani les principales difficultés de ma vie de jeunesse. Irais-je l'affliger en me séparant de son fils, en divulguant des soupçons que tu m'affirmes être mal fondés ? D'ailleurs, si tu n'aimes pas Maurice, tu ne dois point, pas plus que moi, redouter qu'il demeure avec nous.

— Non, je ne l'aime pas ! s'écria Cécile avec un élan trop prononcé, trop exagéré pour être sincère.

— Eh bien, oublie ce que je t'ai dit ; n'en parle pas à Maurice, et vivons heureux comme par le passé. »

J'étais près de la porte.

« Charles ! » s'écria ma femme avec un cri déchirant.

Je ne me retournai point. Je n'avais plus la force de supporter cette scène douloureuse, la première qui ait eu lieu depuis notre mariage.

Soir.

J'ai prétexté ce soir un travail pressé pour pouvoir être seul. Maurice est au salon avec Cécile, le capitaine Goby et sa femme. Quelle différence entre la soirée d'hier et celle d'aujourd'hui ! Hier, j'étais calme, heureux, sûr de l'avenir ; je vivais. Aujourd'hui, j'hésite, je m'interroge, je n'ose prendre la main de Cécile de peur d'être attiré dans la fange des mensonges qui nous aviliraient tous les deux. J'épie les moindres bruits. Le pâle fantôme de l'adultère se dresse devant moi et me regarde avec un sourire plus glacé que le sourire de la mort. Puis il me semble voir apparaître, là contre ces murs, la silhouette enlacée des deux amants. Et mon bonheur, comme un plâtre vil, s'écroule, se disperse en poussière. Est-ce qu'elle m'aime encore, ma Cécile ? L'implacable vérité me crie : non ! Je la saurai tout entière, cette amère vérité. J'ai refusé de congédier Maurice. Quoi ! la vertu de ma femme ne dépend plus que d'une occasion. Qu'elle vienne donc, cette occasion ! Ensevelissons-nous tous dans un immense naufrage. Si onze années de tendresse réciproque peuvent être oubliées tout d'un coup dans une frénésie amoureuse, il faut se voiler la face, fermer les yeux afin de ne plus voir la lumière du jour. Par moments, accablé, écrasé sous mon malheur, je n'ai plus la force de me révolter, de blâmer, de condamner,

de haïr. Je songe à la fatalité, la grande déesse antique devant laquelle tous les fronts se courbaient, et je m'y soumets. Je songe aussi à cette implacable loi de la nature : dans les mers, dans les flancs de la terre, dans les cœurs, partout, la vie se nourrit de la mort. Une feuille tombe et engraisse l'arbre pour en former de nouvelles ; un sentiment s'éteint, et de ses cendres un autre s'élève. Je subis la loi commune. Pas d'exception pour personne. Je ne suis plus jeune. Ah ! ce mot me donne froid : je ne suis plus jeune ! Là est mon crime. Je l'expie sans que Cécile ose même me le reprocher. Mais elle le sent, elle le devine, elle le comprend. Elle obéit à cette loi cruelle qui brise tout ce qui est atteint de caducité et en tire des éléments nouveaux pour engendrer et créer. Maurice est jeune ; il me remplace ; c'est dans l'ordre. Mes cheveux s'éclaircissent, commencent à blanchir, et les siens, noirs et épais, ont ces tons chauds où la lumière se joue. Ses yeux ne sont pas usés au feu du travail ; ils ont cet éclat humide dont chaque étincelle éveille une sensation. Sa bouche, empourprée de santé, donne facilement l'idée du baiser. Sa pâleur mate, vivace, semble promettre d'inépuisables ardeurs. J'aime à le voir, moi qui suis homme ; sa vue me réjouit. Quel charme ne doit-elle pas avoir pour une femme ?

Avant de surprendre leur secret, la sympathie qui unit Cécile et Maurice me semblait bonne autant que charmante. Ma Cécile ! je lui ai donné un fils, je me plaisais à lui voir encore une amitié, c'est-à-dire des occupations, des soins fraternels, des plaisirs. Je souriais même, et j'applaudissais à ses affectueuses prévenances pour notre cousin. Avant-hier, nous nous promenions en voiture, Cécile et moi. J'étais muet, tranquille, je me reposais, je regardais la verdure frémissante, la Seine sinueuse, les prairies, les champs de blé que le vent agitait comme des flots. Et j'étais heureux. Et j'écoutais en silence la douce mélodie que chante le cœur lorsqu'il a autour de lui tout ce qu'il chérit, tout ce qu'il souhaite. Mais ma femme, dans quels rêves se berçait-elle ? Elle s'ennuyait ! J'y pense à présent, elle s'ennuyait. Je ne lui suffis plus. Et pourtant, je l'associe autant que possible à mes travaux, à mes espérances. Mais si elle se fait vieille et raisonnable pour me comprendre, je ne puis me faire jeune pour l'amuser. Ma tâche me paraissait douce. Pauvre homme, elle m'a écrasé, et Cécile n'a pas eu pitié de moi. Elle s'ennuie à mes côtés. Nous rencontrâmes Maurice. Il monta en voiture et tout changea. Cécile causait, riait, s'animait. La fleur s'épanouissait au soleil. Est-ce étonnant ? Non. Maurice a vingt ans. Son âme est ouverte à tous ces sentiments chaleureux qui s'épanchent au dehors, brillent et éclatent en gerbes lumineuses. Cécile aperçut des fleurs. Ils sont descendus tous les deux pour en cueillir.

Ah ! malheureux et insensé, je les contemplais avec des yeux de père. Je les aimais, je les aime toujours, ces deux êtres par qui je souffre et meurs.

20 mai.

Tout se suit, tout s'enchaîne ; rien n'arrive par hasard. La science amère de la vie m'apparaît. La douleur est comme cette chambre obscure dont se servent les peintres, et où tous les objets viennent se dessiner nettement. Ma femme a parcouru toutes les phases habituelles. Jeune fille, elle a désiré un mari, elle l'a aimé. Mère, elle a adoré son enfant ; puis l'enfant s'est séparé d'elle en lui laissant le cœur vide. Dans ce cœur vide, les tempêtes ont eu le champ libre. Quelle régularité, quelle effrayante logique dans la marche des passions ! D'abord, j'ai été tout pour Cécile, puis notre fils Gabriel a été tout pour elle. Peu à peu, à mesure qu'il avait moins besoin de sa mère, il s'est habitué à s'éloigner d'elle, par ses études et par ses plaisirs. Elle avait mis en lui toute sa vie ; mais il n'a pas tardé à lui faire comprendre, avec l'impitoyable candeur de son âge, que toute sa vie n'était pas en elle. Ces cruels désenchantements, une mère ne les prévoit jamais. Ma femme en a souffert comme les autres. Elle est devenue triste, inquiète. Son caractère n'est pas trempé pour les rudes épreuves, et si elle possède toutes les grâces de la femme, elle en a aussi toutes les faiblesses. Eh ! mon Dieu, c'est peut-être pour cela que je l'aime. Que ferais-je d'une supériorité impérieuse, qui aurait la prétention de me protéger, qui croirait m'honorer beaucoup en daignant partager ma vie? Quand Gabriel a atteint sa dixième année, il a fallu le mettre au lycée. Il y est depuis six mois, et le cœur de sa mère saigne encore de cette séparation. C'est par cette brèche, par cette plaie ouverte, qu'un amour coupable, un poison mortel a pénétré. Deux faits récents, sous leur apparente puérilité, cachent en eux une grande signification. Cécile a l'habitude d'aller voir son fils le plus souvent possible. Les premiers mois, Gabriel l'attendait avec impatience, lui sautait au cou, la dévorait de caresses, lui racontait ses chagrins. En rentrant, ma femme me parlait de ces entrevues. Elle pleurait sur le sort de son enfant bien-aimé ; mais ces larmes étaient douces, car Cécile, dans le secret de ses entrailles de mère, était ravie de voir son fils si malheureux loin d'elle. Bientôt les rôles changèrent. Gabriel pria sa mère de ne plus venir si souvent, d'abréger ses visites, parce qu'elles avaient lieu aux heures de récréations et faisaient manquer des parties de jeu. J'eus beaucoup de peine à consoler Cécile. Le second fait n'a pas été moins douloureux. Depuis que nous sommes à la campagne, Gabriel, à ses jours de sortie, emporte un très gros bouquet. De plus, sa mère lui

en donne un autre en allant le voir. Il y a quelques jours, elle oublia ses fleurs dans un magasin. Elle s'en aperçut trop tard pour aller les chercher.

« Et mon bouquet ! » s'écria Gabriel en embrassant sa mère.

Elle s'excusa et offrit mille compensations, qui furent refusées. Gabriel avoua que ces bouquets passaient à un professeur qui, moyennant cette rançon, lui témoignait de l'indulgence et le relevait souvent de ses punitions. Quel coup pour la pauvre mère !

« Mais tu m'as souvent répété, dit-elle, que tu conserves ces fleurs, qu'elles te rappellent la maison paternelle, que sans elles le lycée te serait insupportable.

— C'était pour te faire plaisir, » répondit l'enfant.

Cécile revint désolée. C'est de ce jour, sans doute, que date l'attention plus marquée qu'elle a accordée à Maurice ; c'est de ce jour qu'elle l'aime. Après le mari, l'enfant ; après l'enfant, l'amant. Mais après l'amant que trouveras-tu, Cécile ?

21 mai.

Elle m'a dit ce matin :

« Tu ne seras de retour que vers six heures ; veux-tu que j'aille t'attendre à Paris et que nous revenions ensemble ? Je t'offre cela, parce qu'il est probable que Maurice arrivera à Marly bien avant toi.

— As-tu donc peur d'être seule avec lui ?

— Non. Mais tes reproches.....

— Ils étaient mal fondés. Tu m'as désabusé et je te remercie.

— Ah ! tu n'es plus jaloux ?

— Non, puisque je n'ai pas sujet de l'être. »

Elle a baissé la tête et n'a rien ajouté.

Quelques amis de Maurice sont venus dîner à Marly. Maurice est reparti avec eux. Il semblait, en les voyant, avoir repris goût à la vie de Paris. Quelques paroles mystérieusement échangées, et que Cécile a parfaitement comprises, nous ont appris qu'il était question d'amourettes, de folie de jeunesse.

« Ne comptez pas sur moi avant huit jours, a dit Maurice en nous quittant.

— Huit jours ! » a répété Cécile en le regardant d'un air peu satisfait.

Peut-être qu'un violent combat se livre en elle. Peut-être se blâme-t-elle intérieurement d'aimer Maurice ; mais elle ne veut pas, toutefois, qu'il aime d'autre femme.

28 mai.

Ces quelques jours, passés sans voir Maurice, me semblent aussi

pesants qu'ils le sont à Cécile. Un calme morne règne entre nous. Tout rapprochement sincère est impossible. Cécile veut feindre, veut mentir ; mais, inhabile à tromper, elle trahit par un geste, par un sourire forcé, par une intonation fausse, ses secrètes agitations. Quand on aime, quand on a été aimé, la plus fugitive nuance suffit pour apprendre qu'on ne l'est plus. Où est-il, notre intime accord d'autrefois? Nous nous comprenions à demi mot. Nos deux pensées n'en faisaient qu'une et se mouvaient ensemble sous l'influence d'une impulsion unique. Il y avait dans notre vie un calme, une tranquillité profonde, que rien ne pouvait troubler. Cécile causait avec moi librement de toutes choses. Absent, elle devinait l'emploi de ma journée comme si elle eût assisté, minute par minute, à chacune de mes actions. Son esprit, son âme ne me quittaient pas, ne me perdaient jamais de vue. De mon côté, bien qu'éloigné d'elle, je savais quelles étaient ses occupations. Mon cœur la voyait toujours et lisait en elle. A présent, le livre m'est fermé. Avant mon mariage, j'avais un goût que je croyais commun à tous les hommes, c'est celui qui porte à s'isoler même d'un parent, même d'un ami, afin de s'affranchir de toute responsabilité morale, de tout lien, de tout devoir, de toute affection, pour rentrer en possession de soi-même et se trouver complétement libre, complétement indépendant. Cette volupté égoïste, si chère à la plupart des êtres, je l'avais répudiée en me mariant, pour l'échanger contre une autre plus pure, plus haute, plus complète : oublier ma personnalité pour vivre de la vie de Cécile en même temps que de la mienne, voir ma pensée toujours en concordance avec la pensée d'une femme aimée, ne pas éprouver une sensation sans la doubler en la partageant. Je n'imaginais rien, et je ne crois pas encore qu'il y ait rien sur terre de plus simplement grandiose que cette entente, cette fusion. Ainsi réglée, mon existence était le modèle auquel doit aspirer un honnête homme. Hélas ! ce beau temps est passé. Nous n'osons plus nous regarder en face, Cécile et moi.

4 juin.

En cherchant dans la chambre de Maurice un livre que je lui avais prêté, j'ai trouvé dans un tiroir des lettres, des brouillons de lettres adressées à Cécile. Elles n'ont pas été envoyées. Le papier n'est même pas plié. Je les ai prises, ces lettres ; je les lis, je les transcris, j'y cherche, avec un acharnement fiévreux, une révélation définitive.

Première lettre.

Je t'ai parlé, j'ai osé te parler ! Quelle froideur dans ta réponse, dans ta contenance ! Et moi qui croyais que tu allais m'accabler de

reproches, puis tomber dans mes bras, maudissant notre faute et la bénissant. Je suis fou, n'est-ce pas? ne faut-il pas que tu t'habitues un peu à cet amour. A présent, la glace est rompue. Tu sais mon secret, tu es liée à moi par cette confession, si imparfaite qu'elle soit, et cette communion première entre nous deux jette sur notre vie un brûlant rayon de soleil. Quant à moi, il me semble que je suis, depuis cet aveu, plus grand, plus fort, plus heureux.

Il y a si longtemps que je t'aime! Encore enfant, tes baisers fraternels m'initiaient à l'amour. Ne t'en es-tu jamais doutée? Tu me le diras un jour, quand les confidences et les serments s'élanceront de nos cœurs et se mêleront comme l'encens qui monte vers Dieu. Que de choses à nous dire! que de rêves à réaliser! Ah! pourquoi ne t'ai-je pas saisie dans mes bras aujourd'hui, toute frémissante d'effroi? Pourquoi? Le sais-je? Ma résolution était bien prise. Je me croyais ferme et inébranlable comme un bloc de pierre. Mais, comme Moïse, tu as frappé le rocher et une source de pleurs en a jailli; des pleurs, c'est-à-dire la honte et la faiblesse.

Et pourtant il faut que tu te donnes à moi ou que je meure. Non, je ne veux pas mourir sans t'avoir possédée. Assez longtemps j'ai combattu, assez longtemps j'ai essayé de t'oublier. Ce matin encore, au milieu d'une réunion joyeuse, je faisais tous mes efforts pour me persuader qu'il y a au monde d'autres femmes que toi. C'est un blasphème, Cécile; il n'y a que toi de véritablement femme, de même qu'il n'y a qu'un Dieu, et que tous les autres cultes ne sont que de l'idolâtrie. Saisi d'une insurmontable tristesse et d'un dégoût violent, je suis parti, je me suis enfui pour être seul avec ton souvenir, j'ai marché au hasard, dans les rues, puis sur les chemins, dans la campagne déserte. Je ne sais où j'étais, mais j'étais avec toi, je t'emportais dans mon cœur comme un avare qui se sauve avec son trésor. Tout à coup, du sein de cette nature puissante et gaie, s'éleva une forme vague, insaisissable d'abord, puis appréciable, distincte dans ses harmonieux contours, et tu m'apparus, Cécile, semblable à ces radieuses visions que la foi montrait jadis à ses fervents dans les cieux entr'ouverts. « Viens avec moi, disais-tu, si tu veux connaître les tendresses éternelles. » Tu le vois, cousine, ton image, n'importe où je sois, vole à moi plus vite que la tourterelle vers celui qu'elle a choisi. N'y a-t-il pas là un présage, un encouragement? Dieu lui-même semble nous dire : Aimez-vous, puisque vos âmes s'appellent et se rejoignent à travers les distances. Je me couchai sur l'herbe et je fermai les yeux pour retenir plus longtemps cette vision adorée. Puis, me relevant subitement : « Assez de fictions! me suis-je écrié. Que fais-je ici? Je rêve, je me consume, je n'ose. J'oublie qu'en amour tout aboutit à un but, la possession, tout s'y complète et s'y

féconde. Ce n'est pas un fantôme que j'aime, c'est une femme. »

Et je suis venu.

En traversant Paris, je suis entré chez mon cousin pour m'assurer que tu n'y étais pas, que tu serais seule à la campagne. Il m'a fait part d'une invitation qui nous concernait tous les trois.

« Ma femme va venir, me dit-il, et si tu as besoin de retourner à Marly, ramène-la. »

Quelle confiance! quel outrage! Elle serait humiliante pour nous, Cécile, si nous n'en abusions pas. Suis-je un idiot, un monstre, un être sans conséquence? Mon cousin se croit-il un aigle, une exception, un Dieu? Je lui ferai voir que nous sommes frères, c'est-à-dire égaux et ennemis.

Qu'ai-je dit? moi l'ennemi de Charles! Ah! qu'il se trouve jamais en danger, et il verra avec quel élan je donnerai ma vie pour sauver la sienne.

Il a confiance en nous; tant mieux.

Notre amour (car tu m'aimeras; tu m'aimes déjà peut-être sans oser te l'avouer), notre amour sera comme un arbre où nos âmes, à l'insu de tous, chanteront dans un doux nid de colombe l'éternel cantique de la jeunese, tandis que ton mari, Cécile, trouvera fraîcheur et repos sous le feuillage impénétrable à ses regards.

Tel sera l'avenir. Mais le présent? Pourquoi le rends-tu si triste, toi qui as tout pouvoir sur nos deux destinées? Te souviens-tu comment tu m'as accueilli, par quelles paroles tu m'as répondu? Je vais te les dire, Cécile, pour qu'elles ne restent plus entre nous comme une barrière, pour que tu les effaces par tes baisers, si elles ne sont pas déjà effacées par mes larmes.

Tu étais en grande toilette lorsque je suis arrivé à Marly. Sans hésiter, sans trembler, car loin de toi j'avais fait provision de courage, j'appuyai mes lèvres sur une de tes épaules nues.

Tu t'es retournée.

« A quoi penses-tu? » m'as-tu dit.

Ah! cruelle, n'avais-tu donc rien deviné de mes tortures?

Je ne t'ai rien caché de mon amour, de ma longue patience que déchirait enfin un cri d'espoir. Tu m'as écouté sans m'interrompre, immobile, les yeux fixes, d'un air froid, sévère, affligé. Puis tu m'as dit :

« Ai-je mérité cela? Tu me fais bien du mal, Maurice. Je te chérissais à l'égal de mon fils. Je voyais avec peine approcher la fin de tes études. J'aurais pleuré en te disant adieu. Mais à présent, je ne pourrai même plus te mêler dans mon esprit à ce beau passé où il n'y a pas un jour de fête sans toi. Tu as gâté nos deux existences, empoisonné même le souvenir. Non ; je te pardonne, car tu n'as pas

réfléchi. Dis-moi que tu t'es trompé, dis-moi ce que tu voudras, et nous continuerons de vivre comme frère et sœur. »

Je me suis avancé vers toi, j'ai pris tes mains glacées dans les miennes qui brûlaient.

« Il est temps de partir, m'as-tu dit en te dégageant ; es-tu prêt ? »

Et tu t'es mise en route avec moi comme avec un enfant que l'on excuse et qu'on ne redoute pas.

Calme, toujours calme ! A peine as-tu ressenti un peu de l'émotion qui me dominait. Ton âme, Cécile, est donc aussi pure, aussi immobile que ces lacs qui dorment dans les bois ? Eh bien, cousine, on verra si son onde tressaillera, frémira d'agitation et de trouble, quand je me précipiterai dans son sein pieds et poings liés.

Pardonne-moi, Cécile ; je ne sais que t'adorer et j'ignore l'art de te le dire. N'as-tu pas vu comme je tremblais auprès de toi ? J'aurais dû, sans doute, t'habituer à ma tendresse en te la faisant comprendre peu à peu, au lieu de te l'imposer avec une brusquerie qui t'a offensée. Est-ce donc une science, une lutte ? Faut-il combattre ? Hélas ! je suis sans armes et n'ai pour moi que la sincérité de mon amour. C'est quelque chose peut-être. Laisse-moi croire que ton cœur peut s'ouvrir devant mes aveux, et que ce grain y germera.

Depuis mon enfance j'ai toujours été auprès de toi, buvant, goutte à goutte, un enivrant poison. Est-ce ma faute si tu es belle ? Est-ce ma faute si je suis jeune? Tu es si différente des autres femmes ! différente !..... et tu es plus femme, cependant, que toutes celles que j'ai connues. Ton sourire est une caresse ; ton regard verse des flots de tendresse et de bonté ; ta voix exprime si bien toutes les nuances de ta pensée, qu'on te comprendrait même si tu parlais une langue étrangère. Il y a en toi un souverain charme, noble et touchant, chaste et enivrant, idéal et humain ; tu as cette qualité si rare, qu'elle n'a pas de nom parmi les hommes, cette qualité qui les renferme toutes, et par laquelle on voit juste, on ne se laisse entraîner à aucune déviation condamnable, on va naturellement vers ce qui est bien, en vivant d'après des principes de sens moral qui ne sont écrits nulle part, excepté dans les consciences fières et fermes.

Je sais tout cela, et je t'aime. Autant dire que je veux tenter d'escalader le ciel.

Mais tu es trop charmante, Cécile, trop désirable, et c'est ce qui annule l'effet de tes vertus austères.

Plein et tendre comme les fruits savoureux qu'a mûri le soleil d'été, ton corps appelle la morsure d'une caresse. En vain tu repousses l'amour, tu es faite pour lui ; ta beauté s'efforce d'appliquer à ton visage l'immobilité des marbres, mais ton cœur y trace à chaque instant le

mouvant reflet de ses sensations. Tout ton être concentre par un continuel effort un trop plein de tendresse qui s'échappe malgré toi comme un flot embrasé. Tu veux nier l'amour et tu ne le peux pas ; ta nature proteste. Il est bien puissant, Cécile, bien au-dessus de nos misérables lois humaines, puisqu'elles varient sans cesse selon les pays et les époques, et qu'il reste, lui, toujours le même, toujours maître, toujours immortel. L'amour est d'essence divine. Quand il commande, il faut se soumettre. Ne sais-tu pas, chère adorée, par combien de magnificences et de félicités il récompense ceux qui ne tentent pas de se révolter contre ses lois ? Que pendant une heure, une minute, tes lèvres s'arrêtent sur les miennes, et soudain, Cécile, s'allumera un flambeau dont la lumière rayonnante éclairera jusqu'à notre vieillesse.

M'as-tu pardonné, Cécile ? Tu me diras demain si tu me pardonnes.

MAURICE.

Deuxième lettre.

Quel beau sermon tu m'as fait, Cécile ! Il n'y a que les jeunes curés pour parler de la sorte. Je suis ton frère, c'est convenu. Veux-tu que je t'appelle ma petite sœur ? Eh bien donc, petite sœur, je passerai ma vie à faire des idylles auprès de toi. Tu opères des miracles. Me voilà bien loin des jours néfastes durant lesquels je restais la tête dans mes mains, comme pour l'écraser, t'appelant et t'implorant dans des rêves de feu. Bon ! je recommence ; encore un sermon, Cécile, j'en ai besoin. Prépare ton homélie, cher prédicateur de mon cœur. Je ne suis pas tout à fait exorcisé. Par moments, le diable secoue devant mes yeux éblouis toutes les torches de l'enfer. Mais tu m'as permis de faire mon salut avec toi, cher ange ; tu veux bien m'autoriser à me cramponner au bout d'une de tes ailes pour monter au ciel, et je te dois, en retour, la confession naïve de mes faiblesses, afin que tu puisses m'aider à les dominer.

Je t'avouerai, d'abord, qu'après mon premier aveu, cet aveu un peu brusque, au sujet duquel tu m'as fait une si touchante semonce, je t'ai écrit bravement, sentimentalement, pour te donner de plus amples explications. Tu n'as pas reçu la lettre, n'est-ce pas ? Dispense-toi de la réclamer à la poste ; je n'ai pas osé te l'envoyer. O la belle lettre, Cécile ! elle est écrite avec le sang de mon cœur, et si tu la lisais.... N'en parlons plus. On doit écouter les prédicateurs en chaire, mais il n'est pas permis de leur répliquer. Celle-ci, c'est une autre affaire ; elle est virginale comme les lis de ton jardin. Je te le donnerai, cousine ; c'est le bulletin de ma santé morale. J'ai le cœur plein de toi, la tête pleine de toi, je veux t'écrire mes impressions.

Les heures passées avec toi flottent devant mes yeux comme des banderolles sur un arc de triomphe ; je veux tracer sur chacune d'elles une suscription, car chacune d'elles rappelle une victoire remportée sur moi-même, avec récompense accordée par ma gracieuse souveraine.

Revivons-les ensemble, ces heures fortunées, et marchons à reculons pour aller moins vite et voir plus longtemps dans le passé. Je puis t'écrire à présent, Cécile. S'il y a dans mes paroles une dernière vibration d'orage, tu y trouveras aussi un salut enthousiaste pour le beau temps qui revient.

Quelle magnifique et douce journée que celle d'aujourd'hui ! j'en ai l'âme toute parfumée. Je ne retournerai pas de longtemps à Paris; mon innocence, encore toute petite, y manquerait d'air ; je veux la laisser grandir auprès de toi, chère et belle protectrice. Où donc ai-je été prendre que l'amour rendait heureux ? C'est une erreur, mes frères ; l'amitié seule donne le bonheur, elle renferme en elle..... que de jolies choses tu m'as dites sur ce sujet ! à la porte, l'amour ! vous êtes un tyran. Vive l'amitié ! entrez, mademoiselle, vous êtes inoffensive et bonne. Je t'écris ma conversion, cousine, afin que ce récit fidèle te serve de diplôme pour être admise au paradis, si toutefois tu en avais besoin. Comme tu t'entends à distraire les passions, à les asperger d'eau bénite de cour ! Ah ! chère sœur, je ris ; n'est-ce pas plus sain que de pleurer ! Crois-moi, Cécile, et ne plaisantons plus, je suis pénétré d'attendrissement pour ce dévouement fraternel qui s'est offert à moi avec une coquetterie si enjouée.

Après ton discours de morale, tu m'as dit :

« Viens au jardin, nous ferons un bouquet pour mon fils. »

Pour ton fils !

Ah ! tu es habile. L'amour est un tremplin, dit-on; il fait rebondir très haut. Mais il me faudrait une rude élasticité de nerfs, un élan bien prodigieux pour franchir tous les obstacles que tu accumules entre nous sans avoir l'air d'y toucher.

Tu m'as dit ensuite :

« Veux-tu venir avec moi jusqu'à la rivière? Nous rapporterons du poisson pour le dîner. »

Cécile, je vous fais mes excuses; je rapporte textuellement vos paroles, qui sont toujours pour moi paroles d'Evangile, mais je ne puis malheureusement pas y ajouter cet incomparable accent, cette harmonie caressante, pleine de significations mystérieuses et voilées. Les mots étaient insignifiants ; la musique disait :

« Si tu es bien sage, mon cousin, bien docile et bien raisonnable, je te donnerai tout ce qu'il m'est possible d'accorder, ma présence,

ma tendresse, mes soins, mon intimité, tout, excepté ma personne. Telle est ma volonté. »

Ai-je bien compris l'air de la chanson?

Nous traversâmes l'eau, accompagnés d'une servante. L'homme qui nous conduisait tira de sa réserve une grosse anguille qui se démena vigoureusement dans le bateau et chercha à se sauver. Mais l'homme la saisit, la remit dans le filet et le retourna sur lui-même, de façon à enfermer l'anguille. Ah ! l'amour est comme ce pêcheur ; quand il tient un être vivant dans sa nasse, il ne le lâche plus.

Tu me proposas de renvoyer la servante à la maison avec son butin, et de faire une promenade dans l'île de Croissy. Tout semblait effacé ; le trouble de nos cœurs avait disparu. Nous marchions l'un près de l'autre, tantôt en silence, tantôt nous entretenant des mille sujets que nous fournissait la route. Là, nous foulions l'herbe d'une prairie dont l'extrémité se désaltère dans la Seine ; plus loin, nous suivions un étroit sentier sous les saules trapus et courts, plantés pour maintenir le terrain contre le choc des flots d'hiver. Puis vint le parc, avec ses arbres énormes chargés de feuillage frémissant, ses allées sinueuses dont le sable craquait sous nos pieds, ses bancs de pierre, ses vertes pelouses. Tu étais heureuse, Cécile ; tu t'amusais de tout : du vol d'un oiseau, d'une perspective nouvelle, d'une fleur cueillie en passant, d'un coup de vent qui dérangeait ton chapeau de paille. On eût dit, à ton allure, une jeune fille retrouvant tout à coup les ombrages où a rêvé son enfance, les gazons où elle a joué. Que le grand air te va bien ! les plus riches paysages te font valoir au lieu de te nuire, car la vie est plus puissante, plus splendide en toi qu'en eux.

Bientôt, sur nos têtes, un bruit lourd se fit entendre, pareil à celui que produit une compagnie de perdreaux qui s'envole. Un oiseau, trop jeune pour quitter son nid, tomba en battant des ailes dans l'herbe haute. O ma Cécile, il n'y eut plus rien au monde pour toi, en ce moment, que l'attrait d'un innocent plaisir, et tu t'élanças à la poursuite de cet oiseau avec l'agilité et l'adresse d'un écolier. Puis, quel cri de triomphe !

« Un ramier ! c'est un ramier ! »

Et tu me l'apportas bien vite, emprisonné dans tes deux mains.

Pendant une heure, tu t'en es amusée avec moi, admirant son plumage, ses mouvements de tête si gracieux et si inquiets, ses yeux jaunes, fiers et sauvages, où est écrit l'amour de la liberté et des vastes espaces. Tu voulais l'emporter, le garder en cage, refusant de croire qu'il n'y vivrait pas. Enfin, après mille caresses, tu le replaças sur une des branches de l'arbre d'où il était tombé.

O divins enfantillages ! pourquoi ai-je du plaisir à te les redire ?

Tu as peut-être raison, Cécile, ils renferment la source de nos plus purs souvenirs.

Toujours attentive à ton œuvre si bien commencée, tu me parlas d'une lecture qui t'amusait, puis tu me conduisis chez de pauvres gens que ta charité protége. La maladie et la misère, c'est un triste spectacle ; mais tu voulais remplir mon âme d'une variété de tableaux assez captivants pour l'occuper, pour en chasser toute autre pensée. Tu as réussi, Cécile. Tu fais de moi ce que tu veux. Je tremble rien qu'à l'idée de te voir attacher sur moi ton regard ferme, sévère et en même temps si tendre, si miséricordieux. Il faut bien t'obéir, ne pouvant t'entraîner. Un seul mot de ta bouche me dompte comme un enfant. Je n'ai pas eu assez d'éloquence pour te faire comprendre l'amour. Il faudrait, pour cela, que tu fusses faible et que je sois fort; mais c'est toi qui es forte et c'est moi qui suis faible. Si je te chérissais moins, j'aurais plus de sang-froid et d'audace ; je combinerais, par d'infaillibles calculs, un de ces plans qui font marcher avec certitude vers le succès. Mais, dans ma pauvre cervelle amollie, il n'y a que doutes, timidité, irrésolutions. Ah ! qu'elle est vraie et juste la fable antique de Circé ! Cet abandon de toute virilité modifie mon âme au point de s'en faire aimer. C'est la léthargie après l'accès de fièvre. Cela me rappelle ces chevaux ardents et fiers poursuivant dans les prairies les cavales effrayées. Ils bondissent, ils franchissent, ils brisent. La nuit vient; sournoisement, dans l'ombre, on les prive de leur exubérance de force, de même qu'on arrache quelques plumes à un pigeon pour lui ôter la possibilité de s'égarer dans les espaces infinis; puis, le lendemain, et sans que les enfants ingénus sachent pourquoi, on voit ces mêmes chevaux baisser la tête, oublier leurs instincts, regarder d'un œil éteint et indifférent celles qu'ils convoitaient la veille, vivre sans autres soucis que l'avoine, l'herbe tendre et un abri, et conduire lentement par les chemins battus leurs cavaliers rassurés.

Ce soir, dans ma chambre, je repasse en ma mémoire tous les incidents de cette journée *délicieuse*. Tu es avec ton mari ; cela m'est égal. Es-tu contente, Cécile ? J'ai ma part, l'avoine, l'herbe et l'abri. Je viens de m'accouder à ma fenêtre, et j'ai plongé mon âme dans le silence, afin qu'elle lui ravît quelque chose de sa torpeur. La nuit m'absorbe dans son immense sérénité, et mes pensées indécises s'en vont mourir sur les perspectives flottantes de la campagne. Je verse tout mon être au dehors, dans une mer de feuillage et d'ombres transparentes, pour que la nature endormie l'imprègne de sa paix profonde. Je redeviens calme. Des phrases naïves se pressent sur mes lèvres. Je ressemble à ces enfants qui parlent pour s'entendre, sans savoir ce qu'ils disent. Puis quand je pense, je m'écrie : console-moi, nature,

toi qui es la bonne mère. Et maintenant, en effet, je ne ressens plus que la salutaire et placide influence de la vie physique. Les flèches aiguës qui me traversaient le cerveau s'émoussent et ne pénètrent plus. La tranquillité descend sur moi avec la pâle clarté qui tombe des étoiles.

Cécile !.... Cécile !....

Ton nom, que je prononce à voix basse, va-t-il entièrement m'apaiser ?

Etant plus jeune, à mes premiers chagrins, je m'endormais souvent ainsi, au bruit de mes sanglots.

Malheur sur moi, sur nous ! Je ne puis reposer. Quelques mots de toi, auxquels je n'avais pas pris garde d'abord, viennent de se dresser comme une troupe de vipères, et dansent autour de moi en sifflant.

« Eh bien, m'as-tu dit à la fin de notre promenade, n'es-tu pas satisfait de songer qu'en rentrant tu pourras serrer la main de mon mari, et que moi-même je n'aurai rien dit ou fait que je ne puisse lui raconter ? »

Ce sont là les paroles d'une coquette. J'y vois clair, tu es une coquette. Tu veux tirer de moi, sans t'exposer jamais, toutes les sensations que je puis te donner. Tu panses ma blessure d'une main, et de l'autre tu arraches l'appareil. Tu t'inquiètes si ta victime ne souffre plus. Tu veux voir couler le sang ; c'est ton plaisir, à toi. Tu t'amuses d'abord avec les poissons, les oiseaux, les fleurs, les lectures dont tu te souviens, les nécessiteux que tu vas secourir ; tu ris, tu causes, tu cours, tu t'apitoies, tu trouves la journée belle, puis tu t'informes du mal qui me torture, car ce mal est une flatterie vivante, il faut le réveiller s'il s'endort. Tu demandes ton spectacle, je vais te le donner. Ah ! tu me mets sur ce chapitre ! Sache donc que je suis en délire, que je t'appelle avec des cris de rage. Toute ta charmante personne, dont tu es si fière sans le paraître, je l'ai pressée contre ma poitrine, possédée en imagination, pétrie et déchirée comme mon bien. Je me l'incorporais, elle se fondait en moi et coulait dans mes veines comme une lave brûlante pour ressusciter ensuite et renaître à de nouvelles étreintes. Rougis, pâlis. Tu n'es pas mon amie, ma sœur, tu es ma maîtresse. Si je ne puis t'attendrir, perle rare, je te broyerai dans mes mains pour t'avaler dans un divin breuvage. Tu m'appartiens déjà par le rêve, par la volonté; bientôt tu m'appartiendras réellement. Nous jouerons aux jeux innocents, si c'est ton caprice. Mais ce n'est pas un enfant qui t'adore, Cécile, c'est un homme, un homme qui te possédera vivant, ou que tu pleureras mort.

Où est-il, ton mari? Qu'il vienne. Faut-il aller vous trouver dans votre chambre nuptiale et me dresser entre vous comme un spectre?

Vite, un coup d'épée. Je le préfère à ce supplice. Tu m'as porté les premiers coups ; que ton mari m'achève.

Adieu. Je vais partir. Je vais me sauver de ta maison. Tu ne me verras plus. Adieu.

MAURICE.

Fragment de lettre.

Ah ! tu m'aimes, Cécile, tu m'aimes. Je l'ai compris à ta pâleur, à ta figure défaite, à ton émotion quand tu m'as revu après quelques jours d'absence. Laisse-moi te dire que mon cœur déborde de joie. Sois sans crainte. Tu m'aimes ; il suffit. Je ne demande plus rien. A quoi pensions-nous tous les deux, à quoi pensais-je ?.... Nous séparer !.... Cher ange ! nous ne pouvons vivre que l'un pour l'autre. Tu as failli tomber dans mes bras en me revoyant. Et moi !.... Ah ! nous n'avons pas besoin de parler. Nos visages disent assez que nous nous aimons. Tu as des visites, renvoie-les. Je vais te remettre ce mot pour t'en supplier. Renvoie tout le monde ; tu ne manqueras pas de prétextes. Si tu ne te débarrasse pas de ces importuns, je vais dire tout haut que ton mari m'envoie te chercher. Il faut que nous soyons seuls.

A quelles journées se rapportent ces lettres sans suite et sans date ? je l'ignore. Contiennent-elles le dernier mot de cet amour ? J'ignore, j'ignore encore. Je pourrais en souffleter Maurice et le chasser de ma maison ; mais je ne saurais pas, alors, s'il emporte mon honneur avec lui. Les montrer à Cécile ne m'éclairerait pas davantage. Ces lettres ne la rendent pas coupable, puisqu'elle ne les a pas reçues. Ma femme ne manquerait pas de me dire qu'elle n'est pas responsable des folies de mon cousin, et qu'elles n'offensent personne, puisqu'il les garde pour lui.

Elles sont actuelles, ces lettres. Elles relatent des événements récents. Elles me signalent un danger terrible, inévitable, sinon un crime consommé. Je saurai la vérité. Mon indécision a duré trop longtemps. La première fois que Maurice viendra, je le forcerai de parler, de s'expliquer, de se trahir. Comment ferai-je ? Je ne sais. Je les mettrai en face l'un de l'autre, ces deux êtres qui me trompent, et je leur dirai : Vous aimez-vous, oui ou non ?

6 juin.

Maurice est venu dès le matin, se préparant ainsi une journée de tête à tête avec Cécile. Au déjeuner, il s'efforça d'être calme, gai. Ses plaisanteries retombaient glacées. Cécile ne souriait pas, ne

semblait pas les entendre ; elle était silencieuse, pâle, effrayée. Maurice s'appliquait à me faire croire que nous étions tous, vis-à-vis les uns des autres, dans les conditions de sérénité habituelle. J'avais intérêt à ce qu'il fût persuadé qu'il me trompait fort adroitement, et je me prêtai à ce manége. Je réservais à ma femme une épreuve décisive, terrible, une épreuve d'où allait sortir notre arrêt de vie ou de mort. Assez longtemps j'avais attendu, douté ; je voulais faire enfin éclater la vérité, dût-elle nous anéantir tous dans son explosion. Je savais ce que Maurice espérait de cette entrevue ; Cécile le savait aussi, et, ne pas l'éviter, c'était pour ma femme en accepter toutes les conséquences.

Je fis appel à toute la puissance de ma volonté. Un seul instant de faiblesse, une apparence de soupçons m'auraient trahi. Je m'étudiai à conserver mon calme, le calme de Cécile, le calme de Maurice. Ils avaient trop à faire en maintenant le leur pour s'apercevoir de ce que le mien pouvait avoir de contraint. Après le déjeuner, je fis tranquillement mes dispositions de départ. Cécile me suivait des yeux, silencieuse, absorbée. Maurice prit un journal pour se donner une contenance et cacher ses agitations.

« Au revoir, dis-je en affermissant ma voix ; je vais à Paris. »

Maurice et Cécile ne répondirent rien. J'eus quelques secondes d'anxiété horrible, mortelle.

« Ils sont d'accord, » pensai-je.

Et il me sembla que la terre allait s'entr'ouvrir sous mes pieds.

« Courage ! me dis-je ; allons jusqu'au bout. »

Je présentai ma main à Maurice. Il ne craignit pas de me tendre la sienne. Je la touchai. Toutes deux étaient froides comme du marbre. Il leva les yeux sur moi et les baissa aussitôt. Je m'approchai de ma femme pour l'embrasser. Elle ne m'en donna pas le temps.

« Puisque Maurice est ici, dit-elle, tu devrais demeurer avec nous ; nous passerions la journée ensemble. »

Je fus tenté de serrer ma femme dans mes bras, de la remercier du soulagement qu'elle m'apportait. Puis une pensée aiguë me traversa le cœur. Ce vœu était-il sincère ? Cécile désirait-elle réellement me voir rester ?

« Je ne puis, ajoutai je, me dispenser d'aller à Paris. »

Ces paroles à peine prononcées, je me repentis de les avoir dites. Cécile et Maurice se turent. Poussé par une force aveugle, je me dirigeai vers la porte. Un mot me fit retourner. Cécile cria :

« Emmène-moi ! »

Je revins vers elle, et, avec une cruauté froide, inflexible, je répondis :

« T'emmener ! Pourquoi ? »

Il y eut un silence glacial, embarrassant, significatif. J'avais trop souffert, je souffrais trop pour reculer, pour ajourner une explication. Il me la fallait pleine, entière, sans réticences.

« Pourquoi t'emmener? continuai-je en mordant mes lèvres jusqu'au sang, en maîtrisant de mon mieux la colère qui débordait. Vas-tu abandonner Maurice? Ne puis-je te laisser avec lui? Etes-vous brouillés? Bonne occasion pour vous raccommoder. »

Il jeta son journal et vint à moi d'un air de défi.

« Mon rôle est odieux, dit-il, et le tien est ridicule. Cécile refuse d'être seule avec moi parce que je l'aime.

— Je le sais.

— Et tu t'en vas!

— J'estime ma femme. Elle n'a pas besoin de moi pour la garder. Elle te fuirait de son propre mouvement.

— Crois-tu? Et toi, tu ne me crains pas?

— Je te méprise.

— Tu me méprises!

— Oui, car tu ressembles à ces laquais qui profitent du départ du maître pour boire son vin. »

Maurice s'avança sur moi les poings fermés. Cécile s'élança pour nous séparer. Epuisée, haletante, elle tomba entre nous. Maurice fit un mouvement pour lui porter secours. Il jeta un cri. Sans avoir conscience de ce que je faisais, je lui avais saisi le bras et je le serrais fortement.

« A genoux, lui dis-je en le courbant devant Cécile; et ne la touche pas. Tu n'as le droit de l'approcher que pour lui demander pardon. »

Il se redressa.

« Si tu as du cœur, dit-il, nous nous reverrons. »

Il disparut, pendant que je lui répondais :

« Me battre avec toi, non; c'est bien assez de te chasser. »

Je pris Cécile dans mes bras. Elle rouvrit les yeux. Hélas! son premier regard fut pour chercher Maurice, sa première parole fut pour l'appeler.

« Parti! » s'écria-t-elle.

Ce cri fut pour moi un coup de poignard. Cécile se redressa, pâle, résolue, me bravant du geste et des yeux.

« Tuez-moi, dit-elle; je le regrette, je l'aime, il va mourir.

— Tais-toi, Cécile; tu réclamais tout à l'heure ma protection contre lui, tu me prouvais ta tendresse, ta fidélité, et maintenant.....

— Je l'aime, je veux le sauver, reprit-elle avec un élan de fierté sombre et exaltée. Je vous dis qu'il va mourir.

— Eh bien, si vous le regrettez, Cécile, si vous l'aimez, il faut le suivre. »

Ce mot amena une réaction soudaine. Cécile se précipita dans mes bras et fondit en larmes.

« Le suivre! dit-elle. Mon Dieu! en sommes-nous déjà là? »

Puis elle cacha son visage contre ma poitrine et murmura ces mots entrecoupés :

« Pardon! je suis folle..... Tu sais bien que je n'aime que toi. Mais il faut avoir pitié de cet enfant : il m'aime. C'est un crime..... un crime involontaire..... Il ne faut pas le tuer.

— Qui y pense? Personne. Pas même lui. Ne songe qu'à toi, Cécile. Tu souffres. Mais demain, après-demain, quand tu voudras, nous aurons à causer sérieusement.

— Tout de suite! tout de suite! Je ne veux pas que tu restes sous cette impression. »

Elle m'a pris par la main, m'a entraîné au fond du jardin, et, s'arrêtant subitement :

« C'est fini, a-t-elle dit; il y a un deuil dans notre maison. Maurice est mort pour nous. Une rupture violente a eu lieu. Dieu m'est témoin que j'ai tout fait pour l'empêcher. Je me flattais de préserver Maurice de l'inconduite, du désespoir. Mais il ne m'est pas permis, pas plus qu'à toi, de renouveler mes tentatives. Que puis-je faire? Entre lui et toi, je n'ai pas à choisir. Il n'est qu'un parent, un ami, et tu es mon mari. Sommes-nous coupables? Oui, peut-être, de nous être cachés l'un de l'autre. Où était-elle, cette grande et sainte confiance qui n'admettait pas le moindre secret entre nous? J'aurais dû t'avertir du premier aveu de Maurice. Mais j'espérais le ramener seule à de meilleures pensées. Un jour, après un voyage en chemin de fer, tu m'as accusée si brusquement, si durement, que j'ai eu peur, j'ai nié. Voilà ma faute; mais tu ne t'es pas regardé, en ce moment : ton visage était horriblement contracté. C'est tout simple, tu m'aimes. Il exprimait la haine, la vengeance, l'emportement furieux. Je ne t'avais jamais vu ainsi; j'ai tremblé. Je me suis tue. La passion de Maurice augmentait. Je redoutais de me trouver seule avec lui. Il souffrait et je ne pouvais l'apaiser. Je pleurais en secret, je gémissais d'être, malgré moi, cause d'un pareil supplice. Mais je n'osais rien t'avouer; tu m'avais trop effrayée. Les hommes sont extrêmes, et je reculais devant l'idée de te livrer comme une victime un pauvre garçon qui m'adorait. Ne va pas trop loin : ne t'imagine pas que je me complaisais à ces protestations, qu'elles éveillaient en moi une sympathie cachée, que je voulais jouer avec le feu sans m'y brûler. Non, je te le jure, je n'ai pas ces mauvais instincts. La folie de Maurice ne me l'a pas rendu plus cher; ce dont je m'accuse, c'est qu'elle

ne lui ôtait rien de mon amitié. Maurice est un parent, presque un frère. Il y a si longtemps que nous avons pris l'habitude de lui donner une place à notre foyer ! Je ne prétends pas qu'il ait accru notre bonheur. Grâce à toi, le bonheur m'a toujours environnée, soutenue, fortifiée ; c'est l'atmosphère où je vis, l'air que je respire. Mais au-dessous de lui, il y a les joies accidentelles, les plaisirs du dehors, qui font ensuite sentir plus vivement la félicité intérieure. Maurice ne peut nous être indifférent. Il a partagé une partie de notre existence. Me blâmeras-tu de n'avoir pu le haïr? Mais toi-même, tu ne le hais pas. Malgré ce qu'il a fait, tu ne le hais pas. Tu détestes sa faute, mais non sa personne. Que puis-je te dire? Tu crois qu'il m'oubliera ; je l'espère aussi. Effaçons-le du présent, mais non du passé. Il est mort pour nous ; pleurons-le comme un frère. Vivant ou mort, je n'en serai pas moins toute à toi. »

Dans tout ce que me disait Cécile, et malgré sa franchise, je voyais l'image de Maurice encore toute frémissante dans son âme ; et je ne me sentais pas le courage, ni le pouvoir peut-être de l'en arracher.

« Allons voir notre fils, » dis-je à ma femme.

Elle accepta avec empressement, avec reconnaissance. Elle se jeta dans mes bras. Sa tête se cacha dans ma poitrine comme dans un refuge.

« Pleure, lui ai-je dit, pleure sans honte et sans remords, chère femme ; et quand tu auras des chagrins, viens les verser dans ce cœur qui t'appartient. »

Ce soir, mes pensées semblent avoir perdu ces tranchants acérés qui me déchiraient. Ai-je pu accuser Cécile? Je m'isolais d'elle, je lui refusais mon appui, je me repliais sur moi-même avec une volupté amère. Une fausse dignité me retenait. Chère Cécile, elle a vaillamment souffert ! Malgré moi, je suis attendri en songeant à ces mille délicatesses qui amollissent le cœur des femmes, et mêlent d'adorables faiblesses à leurs plus héroïques sentiments. Indulgent aujourd'hui, je ne l'étais pas hier et je le regrette. Dans la solitude que je m'étais faite, mon imagination s'exaltait. Je grossissais, pour les condamner, les crimes de Cécile, crimes qui ne sont en réalité que les défaillances d'une nature faite pour être protégée. La vertu des femmes est solide, haute, inébranlable. Mais, sur les édifices les plus respectés, poussent des herbes parasites, des fleurs enracinées aux fentes des murailles, et qui en sont le charme, la grâce, l'imprévu. On les arrache parfois, ces plantes. Elles nuisent à l'harmonie, à la sévérité des lignes, elles sont un danger permanent. Un danger ! Peuvent-elles disjoindre les pierres et faire écrouler les murs ? En l'âme de Cécile, à côté d'une fidélité à toute épreuve, existent peut-

être ces tendances de coquetterie féminine qui naissent à l'aventure et secouent au soleil, aux vents d'orage, leurs petites têtes frêles et pourtant vivaces. Qu'importe ? Ma femme est pure ; sa pureté même est cause qu'elle se méprend sur ces imperceptibles taches originelles. Elle se jouait, l'innocente, au milieu des écueils les plus périlleux. A présent que je connais le danger, je serai là pour la soutenir et lui crier : prends garde !

10 juin.

Maurice ne reparaît plus. J'ai profité d'une légère indisposition de mon fils pour le ramener pendant quelques jours auprès de sa mère. Je cherchais une diversion, je n'ai trouvé qu'un embarras de plus. Gabriel demande à chaque instant : « Où est donc Maurice ? Pourquoi Maurice ne vient-il pas ? » Cécile et moi nous nous sommes rencontrés dans une même réponse, et nous avons donné pour raison qu'il a beaucoup à travailler. Mais Gabriel ne se contente pas si facilement, et toujours ce nom de Maurice vient retentir entre Cécile et moi.

Mon fils montre déjà une ténacité extrême ; ses jeunes passions, ses haines, ses amitiés, ses goûts, commencent à se laisser deviner. Il se contraint encore, parce qu'il se sent faible. Mais il est facile de prévoir qu'il emploiera une ardeur véhémente, irréfléchie, à se lancer vers le bien ou vers le mal.

« Ton fils est charmant, m'a dit dernièrement un de mes amis ; *espérons* qu'il te causera de grands chagrins. »

Ce mot plein de profondeur est parfaitement juste sous son apparence paradoxale. Les enfants qui ne causent pas de grands chagrins à leurs parents, de même que les femmes qui ne font jamais la moindre peine à leurs maris, sont presque toujours chétivement doués, vulgaires et insignifiants. Nous aimons, d'ailleurs, ceux qui nous font souffrir. La nature l'a voulu ainsi, elle qui a mis au cœur des mères des trésors de tendresse pour de petits êtres innocemment cruels qui les torturent et les déchirent avant de naître.

Gabriel m'a donné aujourd'hui la juste mesure de ce qu'il sera plus tard : Cécile lui avait accordé la permission de partir de bonne heure pour la pêche, accompagné d'un garçon jardinier. Vers dix heures, en me rendant au chemin de fer, j'ai aperçu mon fils qui s'était débarrassé de son compagnon et marchait très vite du côté de la station. Je l'appelai et lui dis :

« Où vas-tu ?

— A Paris, me répondit-il très résolûment. Je veux voir Maurice, et je vais le chercher. »

Mon premier mouvement fut de prendre Gabriel par la main et de

le reconduire à Marly. Mais au bout de dix pas, mon fils se jeta à mon cou et me dit d'un air ingénu :

« Je n'allais pas à Paris. Je voulais seulement t'embrasser avant ton départ. »

Et il m'accabla d'un ouragan de caresses.

J'hésitai un instant. Je craignis d'accuser Gabriel d'une double faute : d'une désobéissance et d'un mensonge. L'âme des enfants se ravale par des admonestations qui souvent les rendent taciturnes, hypocrites et compriment leur essor. D'un autre côté, il me répugnait de paraître la dupe de mon fils, ou de le louer de se tirer d'affaire habilement.

« Ta mère, lui dis-je, ne t'a-t-elle pas donné rendez-vous ?

— Oui, vers deux heures, dans l'île.

— Et tu ne t'y serais pas trouvé ? »

L'enfant baissa les yeux.

« Va l'attendre, ajoutai-je, et ne lui parles de rien. Elle aurait trop de chagrin de savoir que tu l'oublies pour Maurice ou pour n'importe qui.

— Je savais bien ce que je faisais, mon bon petit père ; si j'avais ramené Maurice, j'aurais fait grand plaisir à maman. »

Gabriel me quitta ; puis, de loin, il m'a crié :

« Si tu vois Maurice, dis-lui qu'il vienne. »

C'est peut-être le cri que jette involontairement Cécile.

Moi-même je le regrette, ce jeune homme qu'une faute a séparé de nous et qui laisse notre maison en deuil. Je le regrette, et pourtant tout en lui, jusqu'à son souvenir, est menaçant. Il trouble encore Cécile, il va grandir par l'éloignement. Il me suscite mille appréhensions dans mon ménage, mille embarras au dehors. Que va dire mon oncle, que va dire la tante de ma femme, quand ils sauront le motif de notre brouille? Je place le repos de Cécile et le mien avant toute autre considération, mais ces révélations de crises intérieures me remplissent d'épouvante. Il en rejaillira sur nous tous de la honte, des railleries, du mépris. Cette situation pénible, à force de m'obséder de ses périls et de ses conséquences probables, a amolli ma cervelle. Des images grotesques, absurdes ou terribles, s'y gravent et s'y effacent tour à tour. J'ai beau me dire que je n'ai plus rien à redouter, un instinct secret m'avertit que tout n'est pas fini. Je me rappelle tous les drames intimes qui ont quelque rapport avec le mien. Ma profession m'a mêlé à plusieurs d'entre eux, et j'ai toujours vu s'ensuivre l'avilissement, la dégradation morale chez les êtres assez malheureux pour introduire ou laisser subsister dans leurs foyers les passions coupables. Ces passions jettent d'abord un éclat éblouissant, imposant; puis, dévorées par elles-mêmes, elles

s'éteignent dans un abandon désolé ou dans un dévergondage scandaleux. Telle est la vie. Poussé ensuite dans le monde imaginaire, ma mémoire, flottant comme dans un rêve, recherche les dénoûments de ces histoires d'amour dont on amuse nos loisirs. En première ligne se place la mort. Elle seule, en effet, peut trancher les nœuds inextricables; elle est la solution logique et obligatoire. Mais si notre drame se continue, qui donc va mourir : Cécile, Maurice ou moi? Faute de résoudre ce problème, je me reporte vers les conclusions bénignes. A vrai dire, elles n'existent pas. On les impose à la foule, dans un théâtre, comme on lui impose tant de mensonges et tant d'inepties; mais elles ne terminent rien, elles laissent tout dans le vague, elles font pressentir les hasards prochains, les rechutes et les catastrophes. Les grands écrivains de l'antiquité étaient bien plus justes, bien plus vrais quand ils montraient l'implacable fatalité s'appesantissant sur ses victimes et les attirant peu à peu, mais avec une force invincible, vers l'inévitable dénoûment : la mort. On aime aujourd'hui à voir les gens cavalcader autour du gouffre sans y tomber. Qu'avons-nous vu hier au spectacle? Une femme près de faillir et qui revient à la fidélité conjugale parce que son mari tue un chien enragé. Comme c'est ingénieux! Mais le chien enragé qu'il me faut abattre, c'est l'incessante pensée qui agite le cœur de Cécile. L'ennemi est en elle, et non au dehors. En vain je m'illustrerais par des actions sublimes; Cécile verrait toujours ce garçon séduisant, passionné, dont la jeunesse resplendit et attire. D'ailleurs, dans mon existence, les occasions de dévouement sont rares à force d'être communes. Ma femme est depuis longtemps habituée à ce que j'accomplisse régulièrement mes devoirs d'honnête homme. Je ne puis raisonnablement espérer une circonstance fortuite qui m'élève au pinacle en écrasant Maurice. Toutes ces combinaisons, du reste, sont vaines et fausses. Le grain semé, il faut que l'arbre s'élève et porte ses fruits. Les réconciliations, les rapprochements entre époux ne sont que des simulacres, des tentatives avortées, d'hypocrites retours que le germe de désunion étouffe bientôt. Le criminel ne redevient jamais complétement honnête homme. La femme qui aime, nourrit son amour de tous les sacrifices que la société et l'honneur lui imposent. Ah! je sens bien que tout n'est pas fini. Il s'est passé aujourd'hui, chez moi, un fait que je n'ose me rappeler, tant il me cause de terreur. Quand je suis rentré, Cécile n'était pas au salon, ni dans la salle à manger, ni au jardin. Je suis monté, je l'ai trouvée dans la chambre de Maurice, avec Gabriel. Elle mettait tout en ordre, et mon fils l'aidait.

« Lorsque Maurice reviendra, dit Cécile, il sera content de voir chaque chose en place. »

Et Gabriel ajouta :

« Viendra-t-il bientôt ? »

Elle espère donc le revoir ! Elle y compte !

Je restai cloué sur le seuil. Les portes d'un cabinet étaient ouvertes. Des vêtements d'été venaient d'être symétriquement rangés aux porte-manteaux. Les rideaux des fenêtres avaient été remplacés par d'autres rideaux, d'une blancheur éblouissante. Ceux du lit étaient également changés. Le bureau, surtout, avait été l'objet d'un soin particulier. Les livres usuels étaient en ligne au sommet ; les autres avaient été relégués dans la bibliothèque. Plus de désordre, d'encombrement.

« Il est heureux, pensai-je, que mon fils n'ait pas mis la main sur les pages où Maurice raconte qu'il aime sa mère et se propose de la posséder bientôt. »

Une propreté méticuleuse faisait reluire les meubles. Enfin, comme dernière prévenance, attention de femme, un cahier de papier blanc, un encrier, une plume, furent disposés sur le bureau, dans l'expectative d'un prompt retour.

Je suis descendu, me tenant à la rampe de l'escalier. Il me semblait que ma maison tremblait et aller crouler. Cécile m'a rejoint presque aussitôt.

« Ah ! te voilà ! m'a-t-elle dit. Nous n'avons pas perdu notre temps, Gabriel et moi. En revenant de la pêche, nous avons rangé dans la chambre de Maurice. Elle en avait besoin. »

11 juin.

Ne suis-je pas injuste ? L'action de Cécile prouve-t-elle une nature oublieuse, légère, ou une exquise bonté ? Ce que je sais, c'est qu'au moment où Cécile s'occupait si activement de son cousin, au moment même où elle me déchirait le cœur, je sentais que je l'aimais davantage.

Gabriel nous a demandé de retourner à Paris, en disant que s'il se retarde dans ses études, il ne pourra plus passer ses examens de fin d'année. Ce louable motif ne nous a pas permis d'hésiter ; mais est-il sincère ? Cécile l'admire beaucoup. Je n'ai garde de lui dire que cet amour du travail me semble bien surprenant chez un enfant. Que souhaite donc Gabriel ? il s'ennuie peut-être avec nous. Quelle chose étonnante que la vie ! comme chaque être a sa personnalité distincte, fortement accusée ! Les liens du sang, de la famille, sont les plus sacrés et les plus durables, mais ils n'empêchent pas l'égoïsme de se mouvoir librement au milieu d'eux, et chaque individu, au sein même des passions où il paraît s'absorber et s'oublier, suit, comme un fleuve, sa pente naturelle.

16 juin.

Autre histoire. Cécile est allée faire visite à son fils, parti à la fin de la semaine dernière. Gabriel n'était pas rentré au lycée ; on le snpposait encore à Marly. La pauvre mère, folle d'inquiétude, courut chez sa tante, chez des amis : on n'avait point vu Gabriel. Enfin elle l'aperçut, par hasard, attablé devant un café du boulevard, en compagnie de Maurice. Il faut rendre cette justice à Gabriel, dès qu'il vit sa mère, il se précipita vers elle et lui demanda pardon. Un instant après ils se détournèrent pour chercher Maurice qui avait disparu.

« Il aura eu peur d'être grondé, dit Gabriel, mais le seul coupable, c'est moi. J'ai voulu voir Maurice, et je l'ai vu. J'ai passé cinq jours avec lui ; nous nous sommes bien amusés. »

Gabriel raconta son escapade à sa mère qui ne sut bientôt plus si elle devait rire ou se fâcher. Il avait été ramené au lycée par un domestique qui ne s'éloigna qu'après les formalités d'usage. Quand la grosse porte se fut refermée : « ouvrez, cria mon fils, j'ai oublié quelque chose. » Il s'esquiva et courut chez Maurice, qui se laissa attendrir et vint prévenir, comme de ma part, que mon fils étant encore malade, ne rentrerait pas de quelques jours. Ces quelques jours furent employés en parties de plaisir, promenades en voiture, déjeuners et dîners au restaurant, spectacles tous les soirs. Cécile m'a transmis tous ces hauts faits avec une complaisance qui trahit son indulgence. Evidemment elle sait gré à Maurice de s'être occupé de Gabriel, de lui avoir consacré son temps, d'être resté constamment avec lui, en lui faisant le sacrifice de ses amis, de ses habitudes, de ses travaux. Visiblement aussi, elle sait gré à Gabriel d'aimer Maurice ; la tendresse du fils semble justifier celle de la mère. La raison ordonnerait d'être sévère pour cette faute de jeunesse, qui en annonce bien d'autres dans l'avenir ; mais Cécile, tout en me suppliant de ne pas punir, a l'air d'être reconnaissante envers son fils des émotions tour à tour terribles et délicienses qu'elle lui doit. O femmes ! qui vous gouverne? Les sensations et toujours les sensations. Nous avons tiré une conclusion de tout ceci : Gabriel et Maurice sont deux enfants, et il faut leur pardonner leurs torts. Eh ! mon Dieu, je ne demande pas mieux.

23 juin.

Depuis huit jours nous n'avons pas entendu parler de Maurice. Cécile semble soulagée d'un grand poids. Elle n'osait, d'abord, prononcer le nom de son cousin, mais peu à peu elle s'est départie de cette contrainte devenue inutile. Nous en sommes arrivés à discuter

tranquillement la faute de Maurice et sa conduite actuelle. Ma femme voit les choses sous leur aspect le plus favorable : elle suppose que Maurice se repent, s'amende, et cherche à faire oublier qu'il a été coupable. Il n'a pas écrit, il n'a rien tenté, donc il est dans de bons sentiments. Ecrire, renouveler une tentative ! mais laquelle ? Il n'espère sans doute pas enlever ma femme ou la faire consentir à des entrevues furtives. Je ne juge pas définitivement son abstention, car il ne lui est pas aisé d'en sortir. Mais tout en restant sur la défensive, je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'il y a de grandes probabilités pour que Maurice ait réfléchi mûrement, sagement. Il ne sera pas impossible, plus tard, d'entrer dans des voies de conciliation, non à cause de lui, car le passé est encore trop près de nous, trop vivace, trop ineffacé, mais à cause de mon oncle, de mon fils, de nos parents, de nos amis, qui s'étonneraient à juste titre en voyant ces relations de famille interrompues, de Cécile, dont la conscience timorée lui reproche de les avoir brisées. Son désir est que Maurice ne soit pas notoirement brouillé avec nous quand ses études seront terminées et qu'il retournera auprès de son père.

25 juin.

Maurice, avec Gabriel, s'était comporté comme un enfant. L'homme devait reparaître, il a reparu, et vient ensanglanter ma maison de ses folies funèbres. Ce matin, à neuf heures, deux voitures se sont arrêtées à notre porte. C'est aujourd'hui dimanche, nous étions tous là. Un jeune homme est descendu et a sonné. On m'a averti mystérieusement. Je suis accouru. Ce jeune homme m'a appris que Maurice venait de se battre en duel, sur les hauteurs de La Jonchère, qu'il était grièvement blessé, et qu'il avait demandé à être transporté chez moi.

Ma première pensée fut de craindre que le nom de ma femme n'eût été prononcé, compromis.

Je m'écriai :

« Maurice n'a rien dit d'autre?

— Non. A peine s'il peut parler. »

Alors seulement mon inquiétude relativement à mon cousin s'éveilla, et je me précipitai vers la seconde voiture. A demi-couché et soutenu par un ami, Maurice regardait la maison d'un œil mourant ; il me fit peur. Je lui pris la main ; elle était froide, inerte, décolorée. Ses yeux se tournèrent vers moi, d'un air suppliant, et cependant fier encore.

« Je viens mourir chez toi, » murmura-t-il.

Il n'y avait dans ces paroles ni reproches, ni haine. La mort, d'un coup d'aile, avait chassé les passions et régnait seule. Maurice l'en-

visageait sans terreur, mais elle s'emparait de lui et laissait tout au plus subsister une autre préoccupation, celle de revoir Cécile.

« Chargez-vous de le transporter, dis-je aux amis ; je vais prévenir ma femme. »

Je la rencontrai qui s'approchait. Elle devina un malheur, car elle pâlit et resta immobile.

« Maurice s'est battu et il est blessé, dis-je rapidement ; contiens-toi, il y a là des témoins. »

Gabriel s'avança aussi.

« Maurice est blessé, ajoutai-je ; sois prudent, ne l'effraye pas. »

Je ne pus cependant empêcher un élan de douleur profonde. Ma femme et mon fils, fondant en larmes, se jetèrent au devant de Maurice.

« Je vous remercie, dis-je aux amis, d'avoir satisfait au vœu de mon cousin. Son père est en province ; nous sommes sa famille, et vous pouvez juger à quel point il est aimé ici par moi, par ma femme et par mon fils. »

Maurice fut monté dans sa chambre ; elle avait un air de fête. Le soleil l'emplissait, la réchauffait. Maurice sembla heureux de s'y retrouver. On l'interrogeait, on se pressait autour du lit où il était étendu. Il fit signe de la main et laissa échapper ces mots :

« Le repos..... »

Nous sortîmes, excepté Cécile et Gabriel. Je n'eus pas le courage d'arracher ma femme à ce spectacle. Gabriel, si bruyant d'habitude, se tenait tranquille, dévorant ses larmes, contemplant Maurice avec une tendresse où se mêlait une admiration muette, car mon fils entendait parler de grands coups d'épée.

Un des amis de Maurice me prit à part et me dit :

« J'ai assisté au duel en qualité de médecin. Mais je ne suis encore qu'étudiant, et il est de mon devoir de vous engager à consulter plus habile que moi. Mon premier pansement est bon, et sera, je l'espère, efficace. Indiquez-moi le médecin que vous comptez appeler, je le mettrai au courant de la blessure, de ce que j'ai fait, et ces renseignements lui seront utiles.

— J'accepte vos offres, monsieur ; mais d'abord, tirez-nous d'une grande anxiété. La blessure est grave ?

— Très grave.

— Mortelle ?

— Je le crains. »

Je frissonnai. Une vapeur me passa devant les yeux. Tombant sur un fauteuil, je songeai avec effroi aux regrets de mon oncle, à notre affliction à tous. Je me représentai ce jeune homme si comblé des dons de la nature et de la fortune, et fauché tout à coup, rigide,

froid, mort, pour une vétille, peut-être, un rien, une dispute sans importance. Puis derrière cette altercation dont l'issue était si tragique, je pressentis un désespoir dont la cause m'était bien connue, une sombre résolution d'en finir avec la vie. Alors, je m'accusai. Mais de quoi? De ne pas avoir cédé ma femme à Maurice! L'événement, et non ma conscience, me donnait tort. Pour me disculper, peut-être, et atténuer des conséquences que j'avais involontairement amenées, je cherchai à me persuader que la guérison de Maurice était possible, probable. Je me rappelai que si les avocats croient toujours gagner leur première cause, les médecins, au contraire, par un sentiment qui découle de la même source, la vanité, s'imaginent sans cesse, à leurs débuts, avoir à soigner des maladies mortelles. Cette pensée me tira du morne accablement où j'étais plongé. Je priai le jeune homme d'aller immédiatement à Paris et de ramener deux de mes amis, un médecin et un chirurgien célèbres.

Restaient les deux témoins. Je les retins, supposant que leur présence serait agréable à Maurice. Avant de partir, le jeune homme entra doucement dans sa chambre avec moi. Il reposait, si toutefois on peut nommer repos la prostration complète. L'étudiant me fit encore quelques recommandations et s'éloigna. Je revins près des deux témoins.

« Comment cette malheureuse affaire est-elle arrivée?

— Oh! bien sottement. Maurice est le meilleur garçon du monde. Chacun de nous l'aime et l'estime. Si je n'avais pas vu et su par moi-même qu'il s'est battu pour une raison politique.....

— Ah! il s'agit de politique?

— Cela vous surprend aussi?

— En effet, Maurice n'avait pas d'opinion.

— Il en a adopté une, et très chaudement. S'il en réchappe, il va devenir un champion, un héros. Pour peu qu'il se mette encore en avant, qu'il paye de sa personne d'une façon aussi brillante, il sera un chef de parti. »

Je ne pus me défendre de sourire. Sourire amer, car je m'affermissais de plus en plus que nous avions malgré nous contribué, Cécile et moi, à jeter Maurice dans les bras de la mort. Sourire railleur, car je songeais comment s'établissent parfois les grandes réputations, et quels jeux du hasard suffisent pour lancer un homme dans les routes glorieuses. Une appréhension insurmontable me porta à questionner encore. Je craignais que Maurice n'eût trahi un secret dont il n'avait pas le droit de disposer, qu'il n'eût profané le nom de ma femme, le mien, dans des confidences coupables, ou en le prononçant dans un de ces accès de délire pendant lesquels on n'est plus maître de soi.

« Ce prétexte politique, ajoutai-je, m'étonne et laisse le champ libre aux conjectures. Ne soupçonnez-vous pas un motif caché?

— Aucun.

— Vous n'avez rien remarqué d'insolite en Maurice?

— Ceci est une autre affaire. Pendant la première année de ses études, il était rieur, insouciant, toujours de l'avis général, très enclin au plaisir, et en même temps au travail. Depuis trois ou quatre mois, il a totalement changé. Nous avons observé avec chagrin chez lui une très grande inégalité d'humeur : tantôt il nous recherchait pour nous entraîner à des folies, tantôt il nous fuyait obstinément, sans permettre à aucun de nous de rompre sa solitude. Il était évidemment obsédé par une pensée qu'il ne communiquait pas.

— A-t-il des dettes?

— Non. »

J'hésitai un instant et j'ajoutai :

« Un amour malheureux?

— Je le crois.

— Savez-vous pour qui?

— Je l'ignore. »

Je respirai. Cette réponse était faite d'un grand ton de sincérité. Un des amis s'est rapproché de moi et m'a dit :

« Nous avons d'abord supposé que Maurice avait rencontré ici, à la campagne, dans votre entourage, quelque femme à laquelle il faisait la cour. Nous l'avons même plaisanté à ce sujet. « Tu vas bien « souvent à Marly, » disions-nous chaque fois qu'il témoignait de l'empressement à y venir. Il paraît que nous nous trompions. Maurice s'est plu ici pendant les premières années, mais ensuite il ne semblait plus désireux d'y venir. Plusieurs fois, dernièrement surtout, en voyant son air morne, accablé, mécontent de lui et des autres, nous l'exhortions à quitter Paris, à se retremper à la campagne. Il accueillait très mal nos conseils, alléguant que loin de Paris il s'ennuyait à périr. Vous avez même, tout le mois passé, cessé entièrement de le voir.

— C'est vrai.

— Nous avons dirigé d'un autre côté nos affectueuses investigations, car nous l'aimons, monsieur, et nous aurions voulu trouver la clef de cette conduite bizarre. Tout a été inutile. Maurice est impénétrable. Je doute même qu'il soit poussé, par un amour contrarié, à tous les excès que nous lui avons vu commettre. Je le crois ambitieux. Il nous aime sans nous aimer, il nous fréquente sans se plaire avec nous, il nous estime et nous dédaigne, il nous traite en amis et nous parle souvent comme à des ennemis. Sa prétention de s'élever au-dessus de nous se trahit à chaque instant, son duel le prouve. Il

ne s'y est engagé que pour frapper un coup d'éclat. Dans une réunion, un homme d'une certaine notoriété a pris la parole, afin de défendre des principes surannés. Nous nous sommes contentés de lever les épaules. Maurice a relevé le gant et une rencontre a eu lieu. C'est peut-être l'acte d'un esprit blasé, d'un cœur désespéré qui veut voir la mort de près. C'est peut-être aussi, et plus probablement, la conséquence naturelle d'une ambition raisonnée qui veut s'imposer et prendre rang. »

Gabriel vint m'avertir que Maurice me demandait. Cécile était avec mon fils. Elle me saisit les mains tandis qu'il se jetait à mon cou d'un air suppliant.

« Que t'a donc fait Maurice ? me dit-il. Il a peur d'être renvoyé de chez toi.

— Ah ! pensai-je en frémissant, ce fatal secret finira par s'échapper, et mon fils sera le premier à l'apprendre. »

Par bonheur Gabriel ne sait rien encore, car il ajouta :

« Il a mal fait de se battre, c'est vrai, mais tu le gronderas quand il sera guéri.

— Sois clément, dit Cécile, gardons-le ici.

— Tu n'as pas besoin de m'en prier, répondis-je vivement, ni toi, ni lui, ni ton fils. Maurice doit bien savoir que du moment qu'il est en péril, ses torts lui sont pardonnés.

— Viens le lui dire toi-même, » reprit Cécile.

J'entrai, plein de gratitude pour mon cousin qui, à cette heure suprême, respectait publiquement mon honneur avec autant de soin, d'efforts qu'il en avait mis à l'attaquer secrètement. Je m'abandonnai sans arrière-pensée à l'espérance de sauver Maurice, et pourtant je ne me dissimule pas qu'il est aujourd'hui plus dangereux qu'auparavant, plus en position d'agir sur l'imagination de Cécile. Enfin, il n'a pas terni mon nom, il n'a pas commis de lâcheté, et, dans cette entrevue, nous avons eu la consolation de pouvoir nous regarder en face, comme deux honnêtes gens. J'ai même vu tout de suite, et très clairement, que Maurice a encore confiance en ma loyauté.

« Dis-moi si je suis perdu ? » m'a-t-il dit en m'interrogeant des yeux.

Sa franchise m'a touché. Il n'a pas peur que je le tompe ou que je me réjouisse de sa mort. Il redoute de mourir, et c'est à moi qu'il s'adresse pour le rassurer. Quelle indomptable puissance que l'amour ! Il secoue le bien et le mal dans l'âme humaine pour les confondre par un incroyable mélange où l'on ne sait plus lequel de ces deux éléments va dominer. Il est comme l'orage qui trouble les rivières, soulève la vase infecte et en empoisonne les eaux les plus

pures. Quand l'image de la mort vient frapper Maurice de son austère grandeur, on le voit se rasséréner, et son âme transparente reflète les meilleurs sentiments. Puis avec la vie renaît l'amour, et toutes les passions mauvaises, un instant apaisées, s'agitent, remontent à la surface.

Dans ce moment solennel, où Maurice ne me considérait plus que comme un ami, j'oubliai moi-même toute rivalité, et je lui dis en lui prenant la main :

« Tu vivras.

— Le crois-tu ?

— Oui. Prends patience.

— Mais mes amis sont consternés.

— Il y a de quoi. Une blessure plus légère suffirait pour nous attrister. »

Il parut reconforté. Puis immédiatement ses ardentes préoccupations reprirent le dessus.

« Tu me laisseras demeurer ici ? dit-il d'un ton plein d'amertume.

— Oui.

— Sans conditions ? »

Ce mot m'a péniblement affecté. Il me montrait ce malheureux garçon incurablement gangrené, et s'attachant encore, du fond de sa triste position, à traiter avec moi de puissance à puissance. Cependant, à cause de l'état où se trouve mon cousin, j'évitai de le froisser, même dans sa puérile vanité, et je lui dis :

« A une condition : donne-moi ta parole de l'observer religieusement.

— Laquelle ?

— Me promettre de te soigner et de guérir vite. »

Ce n'était pas ce que Maurice attendait. Il s'était flatté que j'abuserais de mes avantages pour exiger le sacrifice de son amour, sacrifice qu'il m'eût noblement refusé, à ses risques et périls. Il me promit toutefois de lutter de son mieux pour vivre. Au fond, il en a bonne envie. Afin de se dédommager un peu de son désappointement, il ajouta :

« Et pourtant, tu dois souhaiter que je meure.

— Tu ne le penses pas ; sans quoi tu n'aurais pas demandé à être transporté chez moi. »

Maurice ne cherchait qu'une occasion d'éclater, de me braver en face. Je ne la lui ai pas fournie, car je n'aurais pu répondre à mon cousin sans risquer d'empirer son mal. D'ailleurs, qu'a-t-il à me dire ? Qu'il a remporté une victoire ? Je le sais. Il ne pouvait rentrer dans ma maison d'une façon ordinaire sans faire amende honorable. La difficulté est éludée. Il verra Cécile tous les jours, à toute heure. Il

aura la facilité de redoubler de protestations et d'insistance. S'il succombe à sa blessure, il sera pleuré, son souvenir vivra éternellement. Ce sera un legs de sang, une vengeance posthume, une tombe placée entre Cécile et moi pour nous désunir. Le calcul est bon. Maurice a tout prévu, mais je ne puis cependant pas lui en faire compliment.

« Je vais écrire à ton père, » lui ai-je dit pour reporter ses idées sur un autre sujet.

Il fit un violent effort pour se dresser sur son séant et s'écria :

« Suis-je donc si malade ?

— Non. Mais ton père me saurait mauvais gré de ne pas l'avoir averti.

— Attends encore. Mon père est excellent, mais il est brusque, il parle haut, il me ferait des reproches ; ne le préviens pas.

— Soit ! »

Maurice s'agitait et retenait à grand'peine une profession de foi. Il voulait me lancer au visage qu'il adorait Cécile. Moi, je ne voulais pas l'entendre. Je lui dis :

« Je vais faire déjeuner tes amis.

— Ils n'auront pas faim.

— N'importe ; il faut au moins que je m'occupe d'eux.

— C'est vrai, tu as raison. »

Ce détail fit plaisir à Maurice en lui prouvant que son sort n'était pas désespéré et permettait de songer à d'autres soins.

« Tu ne peux rester seul, ajoutai-je en m'éloignant ; faut-il t'envoyer ma femme ou Gabriel ? »

Il hésita un instant, cherchant à deviner si je lui tendais un piége, si j'essayais de sonder ses intentions ; puis il me répondit :

« Envoie-moi Gabriel. »

Je sortis et j'appelai mon fils.

« Ah ! me dit-il, si j'avais été là quand Maurice a reçu ce grand coup d'épée, comme je l'aurais vengé ! »

L'enfant manifesta une joie vive quand je le priai de se rendre près du malade.

« Je ne bougerai pas, dit-il, je passerai les nuits, et, tant que mon Maurice sera souffrant, je n'irai pas au lycée. »

Cécile s'était retirée dans sa chambre pour y pleurer en liberté. allai l'y joindre. En me voyant, sa douleur ne put se contraindre, ma femme s'écria :

« C'est nous qui l'avons tué ! »

J'éprouvai alors un accès de colère sourde contre Maurice. Je compris toute la portée de ce qu'il avait fait. Je vis que Cécile, bien plus encore que lui, était frappée au cœur, et qu'il fallait un effo

de brutale énergie pour arracher le fer de la blessure saignante.

« Oui, dis-je, c'est toi qui l'as tué par ta coquetterie, par tes manéges. Ayant déjà beaucoup accordé, tu ne devais plus rien refuser, et tu l'aurais sauvé. »

Ma femme se redressa fière, le front haut devant l'outrage. Déjà elle subissait moins l'influence d'une douleur énervante, féconde en mauvais conseils. Je continuai :

« Te repens-tu ? regrettes-tu de n'avoir pas cédé? Tu pleures ; tu te dis : « J'ai été cruelle, impitoyable ; Maurice meurt pour moi. » Sais-tu comment tu pouvais éviter ce malheur? En déshonorant le nom de ton fils, en le forçant à rougir de toi, à s'enfuir de la maison paternelle pour ne pas s'y habituer à la honte, pour ne pas risquer d'y coudoyer des enfants qui ne seraient pas ses frères. »

Ma femme m'a regardé, l'air égaré, les yeux fixes. Ses pleurs étaient taris; mais, en la voyant ainsi bouleversée, presque folle, se mouvant au hasard comme un corps sans âme, j'eus peur, j'eus pitié, je me sentis à bout de forces, de courage. Les larmes qui m'oppressaient coulèrent.

« Ah ! s'écria Cécile en se rapprochant de moi, tu souffres aussi, tu es bon, tu pleures. »

Oui, je pleurais, et cependant je ne pouvais pas, je ne devais pas faiblir avant que ma tâche fût terminée. Il fallait, à tout prix, tirer ma femme de son alanguissant et dangereux désespoir.

« Ne te désole pas, lui dis-je, sois sans remords ; tout peut se réparer. Maurice se rétablira ; il ne recommencera plus à braver la mort pour peu que tu l'aides à vivre. L'expérience t'a instruite, et tu sais à présent comment il faut s'y prendre.

— Jamais ! Maurice n'a rien à espérer : qu'il vive ou qu'il meure, je resterai digne de toi. »

Ce serment était si sincère, si ferme et prononcé d'un ton si convaincu, que je ne songeai plus qu'à consoler Cécile.

« Pleurons ensemble, lui dis-je, car le même malheur nous frappe; mais ne nous accusons pas, car nous ne sommes pas responsables. Dans la vie, on a parfois à accomplir des devoirs dissemblables, opposés. Il faut choisir sans tergiversations, et obéir au plus sacré, au plus immédiat. Aujourd'hui, Maurice blessé se présente à notre porte. Nous l'avons reçu, nous lui prodiguerons nos soins sans nous informer s'il n'a pas spéculé sur sa blessure pour apporter le désordre dans notre maison. L'humanité nous défend de scruter les intentions de Maurice, ses projets ; elle ne nous montre en lui qu'un homme en péril. Fût-il un ennemi, un homme atteint d'une maladie contagieuse, il trouverait ici un asile. Contagieuse, ai-je dit ; ah! Cécile, laisse-moi croire que la passion de Maurice ne le sera pas.

S'il abuse de notre hospitalité, s'il y voit une concession, s'il exige, pour vivre, des droits sur toi dont tu n'es pas libre de disposer, tu ne remplirais plus un devoir en le sauvant, tu manquerais, au contraire, au plus grand, au plus sacré, et vous vous aviliriez tous les deux dans la plus impardonnable lâcheté.

— Maurice n'a pas calculé ainsi.

— En es-tu certaine? Je suis sûr, moi, que, dans ce moment, il suppute déjà les bénéfices de son équipée.

— Mais comment faire pour qu'il vive sans rien obtenir ? »

Voilà donc la question claire, précise, terrible. Ma femme l'a posée. Elle ne veut pas la mort du pécheur, c'est évident, ni moi non plus ; mais cela peut nous mener loin. Pour le moment, je n'ai pas osé répondre par cette autre question :

« Si Maurice menace de se tuer, que feras-tu? »

Je n'ai pas voulu épouvanter Cécile, la briser dans l'étau de cette alternative effrayante. D'ailleurs, nous avons le temps. Maurice agonise peut-être, ne songeons qu'à lui.

« Raisonnons froidement, ai-je dit, et comme si notre inquiétude relativement à l'état de mon cousin était un peu amortie. On ne voit pas impunément la mort de si près. Il est probable qu'il aura fait des réflexions, qu'il en fait, qu'il en fera. Je ne veux pas l'amoindrir, le rabaisser à tes yeux ; le moment serait mal choisi. Je t'affirme seulement, et c'est à la louange de Maurice, qu'il désire beaucoup sa guérison. Il a eu un instant de folie ; mais (ne va pas prendre ceci pour une raillerie) on n'a jamais remarqué qu'un homme se tuât deux fois de suite pour une femme. Quand il en réchappe une première fois, il n'essaye plus. »

Hélas ! je fais ce que je peux pour affermir ma femme. Elle a souri ; elle n'a vu que le bon côté de ce raisonnement, sans s'arrêter à ce qu'il renferme de blessant pour son amour-propre. Les médecins sont arrivés et ont mis fin à notre conversation. La consultation a été longue. Mon cousin épiait la physionomie de ses juges et cherchait à lire son arrêt. Mais s'ils parlent, c'est d'une façon banale ; ils ne se prononcent pas définitivement ; ils ne donnent que ces espérances obligées, qui ne trompent personne. En particulier, ils n'ont pas osé me garantir le succès.

Quelle journée ! quelle angoisse ! Au milieu de la nuit, je me suis isolé pour songer à ces événements. Je ne puis que me les rappeler, les contempler dans ma mémoire, et je reste atterré devant les menaces qu'ils contiennent. De quelque côté que je regarde, je tremble. Mais vous êtes témoin, mon Dieu, de la sincérité de mon âme. Il n'y a rien de voilé, de honteux, de criminel dans ses replis les plus secrets. C'est du fond de mon cœur que je vous adjure de sauver Mau-

rice. Ce garçon si jeune, si beau, si brillant ne doit pas mourir. Qu'il vive, mon Dieu ! qu'il vive ! nous verrons après.

27 juin.

Il y a des moments où ma destinée m'accable et m'engourdit. Je suis alors comme ces gens qui, saisis par le froid, rompus de lassitude, se couchent sur la terre glacée, ramènent leurs membres les uns contre les autres, s'abandonnent à une torpeur résignée, et s'endorment sachant qu'il ne se réveilleront plus. D'autres fois, mes peines me grandissent à mes propres yeux, comme si, en les portant, je portais un monde. Chaque créature possède en soi une surprenante force d'inertie. La nature a dit : « Il faut que l'espèce humaine se conserve ; » et elle lui a donné l'attraction physique, les joies de l'enfantement. Dieu a dit : « Il faut que les hommes souffrent ; » et il leur fait aimer, en y communiquant une saveur puissante, les douleurs qu'il leur inflige. Dans le désespoir même, l'orgueil s'exalte et la vitalité se fortifie. En présence de Maurice mourant, de Cécile dont le cœur peut m'être enlevé, des sensations extraordinaires passent en moi et font vibrer tout mon être, comme ferait un vent violent acharné contre un grand arbre, le courbant, le secouant, et tirant de lui, avant de l'abattre, des accords pleins d'une pénétrante harmonie. La douleur est-elle féconde ? l'homme doit-il s'y plonger pour être complet et fort s'il n'y est pas brisé ? Je suis tenté de le croire ; car, même dans les petites choses, elle m'a communiqué une énergie, une lucidité d'idées que je n'avais pas auparavant. Malgré ces crises qui attaquent ma vie dans ses racines les plus profondes, j'ai dû m'occuper de mes travaux journaliers, et ils m'apparaissent si clairement, je les vois si juste, je les domine de si haut, que je me suis demandé quelle puissance nouvelle était en moi. O souffrance ! c'est sur ton sein, c'est dans ton lait amer que l'on puise le génie. Hélas ! cette force d'esprit ne sera sans doute pour moi que la dernière et plus lumineuse lueur d'un rayon qui va s'éteindre. O mon père ! ô ma mère ! vais-je bientôt vous revoir, ou du moins m'étendre près de vous dans la tombe où vous dormez ? Tu avais bien raison, mon père, quand tu me disais, avec ton sourire triste : « Charles, mon pauvre Charles, tu auras bien du mal en ce monde. Je ne te laisse, et c'est mon grand regret, qu'un nom honorable. Si tu étais un paysan, tu labourerais la terre, et tu serais content de ton sort, n'en ayant jamais connu d'autre. Mais tu as un certain rang à tenir, tu es placé dans une classe de la société dont tu ne dois pas descendre. Et pas de fortune pour t'y maintenir ! rien que ton nom et ton courage ! Pardonne-moi ta pauvreté. Lutte vaillamment, et surtout sois honnête. S'il te faut mourir à la tâche, meurs, mais reste hon-

nête. » Tu ne t'es pas trompé, mon père ; j'ai eu bien du mal. J'en ai encore. Mais j'ai conquis la fortune, j'ai conquis la réputation, seuls biens dont tu t'inquiétais pour moi, et me voici aujourd'hui accablé d'un malheur que tu n'avais pas prévu. Maurice vivra-t-il? Conserverai-je ma femme? Ces anxiétés qui font comprendre l'immensité, l'infini de l'âme, parce qu'elles la mesurent, parce qu'elles l'attaquent à la fois de tous les côtés, ont, en même temps, un charme maladif et dévorant. D'où vient qu'à cette heure je pense si obstinément à mon père? Je le vois toujours, à son lit d'agonie, voulant vivre à cause de moi, et ne voulant pas, tant il était las. Je priais, j'espérais, car il était jeune ; et cependant il mourut. A présent, dans des circonstances aussi poignantes, j'espère encore. J'espère! Que puis-je espérer? Le voilà donc, ce grand bienfait que l'on nomme l'existence ! Le voilà donc ce chef-d'œuvre de Dieu, l'homme ! Un être imparfait, qui n'a pas même le pouvoir de commander à sa destinée ! Cécile, Maurice et moi, nous ne nous appartenons plus. Dans quelles mains est notre sort? Est-ce dans celles de Dieu? J'avais confiance en moi, je m'imaginais ne relever que de moi-même, et je suis foudroyé. Par qui? Par un enfant, par une femme, ou plutôt par une sorte de fatalité aveugle.

1er uillet.

Enfin, Maurice a été déclaré hors de danger. Il a parfaitement compris que cette promesse de guérison diminue son prestige de héros; aussi cherche-t-il à faire croire à Cécile que l'espoir des médecins est mal fondé. Ce désir de prendre pour auxiliaire un péril imaginaire n'a pas été favorable à Maurice. Cécile, je m'en suis aperçu, n'a vu là qu'une basse charlatanerie de sentiment. Pour réussir, ces stratagèmes doivent être habilement dissimulés ; or, mon cousin ne peut cacher sa joie lorsqu'on lui annonce et qu'il éprouve un mieux sensible. Il s'apitoie ensuite sur sa mort prochaine, mais l'écho est muet dans le cœur de ma femme. Elle m'a fidèlement averti d'une tentative de Maurice pour renouer de tendres entretiens. Dès les premiers mots, elle l'a arrêté, le menaçant de lui abandonner la maison de Marly et de l'y laisser se rétablir seul. Aussitôt il a changé de conversation. Mais il est arrivé ce qui suit souvent la sévérité des femmes : elles s'en accusent, craignent d'en avoir trop déployé, et, pour consoler celui qui en a été l'objet, elles redoublent auprès de lui de douceur et d'indulgence. La bouche condamne et le cœur absout. Cependant, Maurice n'est plus retombé dans la même faute, et Cécile me parle complaisamment de cette abstention méritoire qui, selon elle, est le fruit des plus constants efforts. Ce sacrifice serait plus profitable à mon cousin sans un

contre-poids qu'il n'a pas prévu. Il a compté sur le puissant effet de son duel, de sa blessure, mais il n'a pas réfléchi qu'en restant ici à demeure, en y transportant sa vie, ses habitudes, ses amis, il allait forcément mettre Cécile au courant de mille détails intimes qui le rabaissent au niveau des hommes ordinaires. Avant son installation définitive à Marly, Maurice pouvait se dire exclusivement occupé de Cécile, ne pensant qu'à elle, n'existant que pour elle. A présent, ce n'est plus possible. Les amis viennent, se succèdent, séjournent. Ils ont beau modifier leurs propos devant ma femme, ils ne franchissent guère un certain cercle, celui de leurs études, de leurs relations, de leurs plaisirs. A tout cela Maurice s'intéresse, et Cécile en est témoin. De plus, comme chacun suppose qu'il n'existe entre elle et lui qu'une amitié de famille, certains récits, certaines aventures et allusions échappent parfois, et ma femme en fait son profit. Elle est trop fière pour paraître en savoir mauvais gré à Maurice, trop bonne pour imposer plus de réserve à ces jeunes gens, qui, d'ailleurs, ne s'écartent jamais absolument des convenances ; mais ces révélations ne sont pas perdues. Cécile a pu se convaincre d'un sûr effet de perspective : examinez de près une montagne, un monument, un grand arbre, ils paraissent monter jusqu'au ciel, leurs proportions colossales ne se réduisent que par l'éloignement ; mais regardez un homme de près, il diminuera de grandeur. Maurice accepte franchement cette situation, qu'il ne peut, du reste, éviter. Son caractère, son esprit, son âme sont tout en surface ; il tient à la vie par de nombreux points de contact, plus variés que profonds, très opposés les uns aux autres et formant pourtant un ensemble, une harmonie. A mesure que les forces lui reviennent, il éprouve des sensations multiples, différentes. Il formule des projets, des espérances. Son caprice s'éveille pour lui faire goûter, sous des aspects sans cesse renouvelés, le bonheur de renaître. Il recherche le soleil, les fleurs, les parfums, les causeries enjouées. Tout ce qui lui présente un tableau riant, une puissante manifestation de la vie, est bien accueilli. Un instant, j'ai pu croire que mon cousin se tiendrait pour satisfait de la dure leçon qu'il a reçue, que son sang rafraîchi aurait perdu pour longtemps sa fougue. Plus prompte encore que moi à supposer le bien, Cécile se flatte que Maurice, régénéré par les approches de la mort, s'est purifié à ce souffle puissant qui a failli l'emporter. Les apparences donnent souvent raison à nos suppositions. Maurice nous voit, nous parle sans embarras. Il ne semble conserver aucune arrière-pensée. Mais la mobilité même de son caractère m'engage à rester sur la défensive. Au seuil de la tombe, l'âme de Maurice s'est ouverte de tous les côtés pour se répandre au dehors et trouver des points

d'appui. Ne se concentrera-t-elle pas vers un but unique dès qu'il sera certain de son retour à la santé?

6 juillet.

J'ai beau faire, je suis triste, d'une tristesse infinie, sans issue. On dirait qu'une solitude immense se fait autour de moi. Je suis comme ces mendiants mornes, assis au bord d'une route, et regardant d'un œil éteint les passants distraits dont ils n'ont plus à attendre qu'une indifférente aumône. Je contemple mon bonheur, ma sécurité qui s'enfuient, et j'ai à peine la force de leur tendre les bras, d'un geste désolé, en leur criant : restez! restez! On dit que, dans certaines maladies, on sent dans sa poitrine un vide qui se creuse, une absence de vie, un abîme impossible à combler, insondable, d'où montent, comme des vapeurs froides et pénétrantes, l'atonie, la torpeur, l'anéantissement graduel et régulier. J'éprouve quelque chose de semblable. Mon cœur semble s'être échappé comme du sang par une blessure béante, et à sa place, de la lie amère qu'il a laissée, s'exhale un âcre poison qui imprègne tout mon être et le paralyse en le dissolvant. Où est mon courage? où est cette volonté ferme qui envisageait les écueils sans s'émouvoir? Ah! je n'ai plus la foi, je me sens abandonné des miens et de Dieu. J'ai lutté, j'ai résisté. Mais il est de ces catastrophes insaisissables comme l'onde, que l'on ne peut prendre à bras le corps et terrasser, qui vous enveloppent, vous étouffent sous leur étreinte. Aucun événement ne survient, et je vois cependant un fatal dénoûment qui approche. Ma femme n'est pas coupable, je ne puis incriminer sa bonté lorsqu'elle soigne un parent malade. Maurice, lui non plus, ne me donne pas de sujets de plaintes. Il reste dans des limites qui ne me permettent pas de l'attaquer, ni même de paraître me défendre. Mais il y a, dans la réserve où ils se renferment tous les deux, une joie tacite, le sacrifice d'un côté, la reconnaissance de l'autre, et, par-dessus tout, une sympathie qui grandit, s'affermit, devient puissante, indomptable, et dont je suis témoin sans avoir le droit de la condamner. Dans les plus simples mots, par un geste, un sourire, un regard, Cécile exprime à Maurice qu'elle le remercie de vivre. Et il paraît lui répondre : « Si je vis, c'est pour toi. » Ils s'aiment, et leur amour acquiert une force nouvelle dans cet éloquent silence au travers duquel il brûle comme un feu discret dont Cécile ne se défie pas et dont elle recherche au contraire la bienfaisante chaleur. Cécile me parle avec éloge de Maurice. Elle se complaît dans ce qu'elle suppose son ouvrage, elle salue comme une vertu souveraine cette amitié franche qui, à ses yeux, purifie le passé. Et je ne puis dé-

truire cette illusion, je ne puis empêcher Maurice d'avancer, d'avancer toujours dans le cœur de ma femme. Je paraîtrais injuste, jaloux à tort, si je me plaignais, j'aurais l'air de nier l'évidence, je deviendrais odieux. Dans son innocente simplicité, ou dans son entêtement, peut-être, pour un mensonge qui la flatte, Cécile ne verrait plus en moi qu'un homme trop prompt à s'alarmer, ne croyant pas au repentir, et renversant, à l'aide de craintes mal fondées, un édifice qu'elle s'imagine avoir construit par sa patience et son angélique douceur. Déjà ma femme est moins expansive. Un mot de trop, et je suis perdu, je deviens un mari vulgaire, sans générosité, sans confiance. Maurice s'empare de Cécile, elle s'éloigne de moi de plus en plus, et, chose affreuse, le moindre effort que je tenterais pour la retenir tournerait à ma honte, à ma confusion. Elle m'accuserait de l'entraver dans un acte de dévouement, l'œuvre adorée des femmes, leur tâche par excellence et de prédilection, et jamais elle ne me pardonnerait.

10 juillet.

Je les ai vus ce matin au jardin, appuyés l'un sur l'autre et se promenant. Quelle douce existence ils passent! Je ne les gêne même pas, ils n'ont seulement pas conscience de leur crime; ils me parlent comme à un père, comme à un témoin désintéressé de leur bonheur. Va, Cécile, trompe-moi, trahis-moi, tu as l'air d'en être si heureuse! Qui me dira pourquoi je t'ai été fidèle? J'aurais pu posséder des femmes plus jeunes, plus belles, et introduire ainsi dans mon existence un élément de variété et de comparaison. Ah! pauvre niais, je n'y ai jamais songé, et ce renoncement m'a été facile. Auprès d'autres femmes, en effet, je n'aurais eu qu'une minute de plaisir empoisonné, une lueur fumeuse, une émotion factice suivie de dégoût, tandis qu'auprès de toi, Cécile, dans chaque caresse j'adorais l'épouse, l'amie, la mère, le passé, l'avenir en même temps que le présent. Je n'aurais eu loin de toi qu'une perle, perle fausse, et tu me donnais un collier de diamants, chapelet bénit que je parcourais grain à grain, et qui me représentait l'infini, l'éternité. Je m'abusais, tu me le prouves. Changer, c'est se multiplier, s'enivrer à toutes les coupes. Pourquoi se plaindre? Tu ne m'aimes plus, une autre m'aimera. Où est-elle? Qu'elle vienne. Ah! loin de moi, toi et les autres. Je vous hais et vous méprise, grasse argile où l'humanité prend racine, vous êtes toutes les mêmes, partout et toujours. Votre oreille est avide de louanges, votre cœur guette les démonstrations du désir, vos sens y répondent et vous dominent. A côté des dévouements les plus purs, des sentiments les plus nobles, il y a toujours en vous quelque chose de la bête, de la femelle. Le corps entraîne

l'âme, et l'esprit couvre vos faiblesses de prétextes spécieux. Vous ignorez que l'amour, votre rêve éternel, votre idéal, ce fantôme à la suite duquel vous courez, haletantes et échevelées, l'amour n'est que ce qu'on le fait, sublime ou odieux, saint ou vil, une religion ou une profanation, la source qui lave ou la boue qui souille. Vous ne savez pas cela, ou si vous le savez, vous vous empressez de l'oublier. Et vous tenez notre sort, notre existence dans vos mains ! Ah ! Cécile, tu me fais cruellement souffrir. Et je t'aime encore ! oui, malheureux que je suis, je t'aime plus que jamais. Je ne puis voir sans une horreur profonde se séparer de moi cette femme qui a été si longtemps ma joie, ma lumière, ma récompense.

12 juillet.

Qu'ai-je à faire ? Un animal blessé se réfugie dans la solitude, regarde couler son sang, et meurt tranquillement. Ma solitude, à moi, est fort agréable. Maurice et Cécile ne la troublent pas, ils sont trop occupés d'eux-mêmes. Le capitaine Goby et sa femme l'embellissent, après un voyage en Italie, dont il s'est enfin décidé à régaler ma tante. Il nous a amené à Marly un cortége de vieilles gloires ; ce ne sont que fêtes continuelles. Mon cousin va tout à fait bien ; il est transformé en triomphateur. Beaucoup de bruit dans la maison, trop petite à présent pour contenir tous les amis. Ce soir, grand dîner, feu d'artifice ; c'est fort amusant. Je serais curieux de voir la physionomie de ma femme si on lui apprenait qu'elle est veuve ; elle pleurerait bien certainement. La mort, est-ce donc aujourd'hui le seul refuge ? Autrefois, on avait Dieu.

14 juillet.

Enfin, je vais agir, frapper ou être frappé. Ce matin, chez moi, presque sous mes yeux, Maurice a saisi ma femme dans ses bras pour s'emparer d'elle comme d'une proie. Elle m'a tout raconté.

« Quittons Paris, quittons la France, ajouta-t-elle en se tordant les mains d'un air hagard ; qui pouvait s'attendre à cette violence ? Fuyons ce fou, ce méchant, fuyons-le pour toujours.

— Où est-il ? demandai-je.

— Il est parti. Mais il m'attend chez lui, demain. Je n'irai pas ; il fera ce qu'il voudra, je te jure que je n'irai pas.

— Tu lui as donc promis ?.....

— Oui, je n'ai pu m'en dispenser. « Si tu appelles, disait-il, ton mari viendra et je le tuerai. » Il l'aurait fait. Ah ! si tu l'avais vu ! un cri m'a sauvée. « Pas ici, lui ai-je dit, pas dans la maison de mon mari ! » Ses bras, comme paralysés, ont cessé de m'étreindre. « Tu as raison, m'a-t-il répondu, c'est ignoble, c'est lâche. » Puis revenant vers moi comme un sauvage ivre, il s'écria : « Cela m'est égal.

Je n'ai pas risqué de mourir pour m'en aller sans avoir rien obtenu. » J'avais peur. Je me sentais défaillir ; si j'avais eu une arme je me serais tuée pour lui échapper. « Pas ici, répétai-je encore, pas chez mon mari ! j'irai te voir demain. » Il hésita. « Tu me le jures ? — Oui. » J'ai juré. Que pouvais-je faire ? Mais, qu'est-ce qu'un serment arraché de vive force ? Je n'irai pas. Tu vois bien que je ne veux pas y aller, puisque je te préviens. Mais Maurice, que fera-t-il ? Il est capable de tout. Partons dès demain, dès aujourd'hui.

— Soit. Je vais à Paris pour mettre en ordre quelques affaires. Demain, nous partirons. »

J'étais consterné, anéanti ; soudain ma femme s'écria :

« Ah ! tu ne m'aimes plus ! »

Elle était dans un état à faire pitié. Je la calmai de mon mieux. Il m'en coûtait de la laisser seule, et cependant j'avais hâte de m'éloigner. Arrivé à Paris, je courus chez Maurice.

« Tu as outragé ma femme, lui dis-je, je viens te demander réparation. »

Ai-je bien ou mal agi ? Ma conscience m'absout. J'ai pensé à Cécile, à mon fils, à ma profession si opposée au duel, à mon oncle qui a été mon bienfaiteur. Toutes ces considérations de liens du sang, de respect humain ont disparu devant une autre, puissante, impérative : l'offense faite à ma femme. L'offense faite à ma femme efface tout le reste. Je veux la venger. Je ne peux pas m'empêcher de la venger.

Maurice a paru surpris de ce que je savais tout, surpris de ma détermination, mais il n'a pas balancé. Cette solution, sur laquelle il ne comptait pas, semble même le satisfaire. Nous sommes convenus que nous irions dans une ville voisine, et que nous prendrions des témoins à la première caserne venue. C'est un service qui ne se refuse pas.

Des amis arrivèrent.

« Est-ce que monsieur t'emmène ? dirent-ils. Nous manqueras-tu ce soir ?

— Non, répondit Maurice d'un ton dégagé, je fais demain un petit voyage avec mon cousin, mais ce soir je suis tout à vous. »

De retour à Marly, j'ai écrit à mon oncle une lettre explicative, qui lui sera adressée après le duel, et je me suis occupé de mes dispositions testamentaires. Mon fils, sans doute, respectera toujours sa mère, mais fixer clairement leurs intérêts réciproques est une garantie nouvelle de respect. Sais-je, d'ailleurs, ce que je vais laisser d'événements après moi ! J'ai été témoin de capitulations de conscience si surprenantes, de lâchetés si basses, si ignominieuses,

qu'il me sera impossible de me préserver, si je succombe, d'un doute amer qui empoisonnera ma dernière heure. Allons, il ne faut pas se révolter devant ces idées. La sagesse humaine est faite d'indifférence, d'insensibilité, d'oubli. Quand on voit crouler sa maison, on en bâtit une autre avec les débris ; quand on voit son bonheur renversé, on pleure d'abord, puis on le reconstruit tant bien que mal. Cécile est trop jeune pour fermer son cœur, comme un vase plein de parfums, et l'ensevelir dans ma tombe. Cette pensée m'est cruelle et me dissuade de mourir. Ah ! que l'âme des hommes est bizarre ! Il y a en elle, dans ses sentiments les plus nobles, les plus élevés, quelque chose de dur, d'impitoyable, de naïvement égoïste. N'est-ce pas une barbarie féroce que de s'endormir pour toujours en souhaitant de laisser des regrets éternels? Eh bien, je l'ai, cette cruauté sauvage. Je ne suis pas assez détaché de Cécile pour songer de sang-froid qu'elle puisse se détacher de moi ; je voudrais l'emporter dans mon cercueil pour m'y réchauffer à ses côtés, pour attendre avec elle le sort commun, le néant ou l'immortalité. S'il y a un ciel où Dieu règne, une vie nouvelle, je ne puis me faire à l'idée que Cécile viendra m'y joindre, épouse d'un autre. Ma Cécile, ma chère Cécile, n'insulte pas à ma mémoire. Ah ! pourquoi la religion nous abandonne-t-elle ? pourquoi l'abandonnons-nous? Il y a en elle tant de consolations!

Le temps s'écoule. Il faut retourner à Paris. Je veux aller embrasser mon fils. Ma femme m'a promis de m'accompagner. Elle croit que nous allons partir demain. Que ne puis-je ne lui rien cacher ! Pourquoi les femmes, dans ces circonstances, n'ont-elles pas cette résignation sublime qui est peut-être la plus haute expression de l'amour? L'usage défend de les prévenir d'un duel, et l'usage a raison. Elles s'y opposeraient. Dans cette soirée d'été si calme et si pure, la dernière peut-être que je verrai, je voudrais ouvrir mon âme à une expansion pleine et entière, je voudrais dire à Cécile : « Donne-moi ton cœur et tout ce qu'il renferme de bon, de tendre : qu'il brille dans tes yeux, qu'il se répande avec tes larmes, qu'il rassemble et résume, pour ce moment suprême, ses enivrements et ses consolations, afin que, si je succombe, ta caresse invisible voltige encore sur mes lèvres. » Cette douce effusion, ce rappel du passé, cette évocation de l'avenir ne sont pas possibles. Je ne dois pas oublier qu'aux yeux de ma femme je ne vais à Paris ce soir et demain que pour préparer notre départ.

Même date.

Mon cœur déborde. Je suis victorieux, mais sans avoir du sang aux mains et des remords sur la conscience. J'ai tué mon cousin

moralement. S'il consentait à présent à ne pas se battre! Je n'y tiens plus, je suis vengé. Allons, il ne faut pas souhaiter l'impossible. Maurice est à terre; il cherchera à se relever. Mais quoi qu'il fasse, il y a entre ma femme et lui une barrière qui les sépare à jamais : le mépris.

Après le dîner, Cécile encore tout accablée, se laissa emmener sans y songer, s'abandonnant aux salutaires influences d'un déplacement. Pendant la route, elle était comme ces malades que l'on promène en voiture, qui parlent peu, sans suite, sans réfléchir, et aspirent avec délices l'air vif et nouveau dont leurs poumons sont avides. En arrivant à Paris, je me fis conduire chez un notaire avec lequel je suis lié. J'avais mis d'avance sous enveloppe le testament, la lettre à mon oncle, et je priais par écrit mon ami, sans lui désigner la nature de ces papiers, de ne les ouvrir que si, au bout de deux jours, je n'étais pas venu les reprendre. Je les déposai chez le concierge, et Cécile ne vit là qu'une communication ordinaire, habituelle entre gens d'affaires. Je lui dis que mon voyage n'avait que ce but, et celui de voir notre fils, puisque nous quittions Paris le lendemain. Notre surprise fut grande : Gabriel n'était pas au lycée. « On l'a envoyé chercher de votre part, » nous dit-on. Encore une nouvelle escapade. Que fera-t-il donc à vingt ans ? Pour aujourd'hui, je n'ai pas le courage de le juger trop sévèrement, car son équipée nous a tous sauvés. Cécile, justement alarmée, demanda des explications. Elle les interrompit pour me dire tout bas :

« Taisons-nous; nous serions cause que Gabriel serait puni; il est sans doute chez Maurice, allons nous en informer. »

Puis elle ajouta rapidement tout haut :

« C'est vrai, nous l'avons envoyé chercher. Il devrait être rentré; il aura été chez quelque parent avec le domestique. Nous allons vous le ramener. »

A peine sortis, l'inquiétude de ma femme augmenta. Nous marchions au hasard, oubliant la voiture qui nous suivait. Soudain Cécile la rappela et y monta.

« Va chez Maurice, dit-elle; je vais chez ma tante; nous serons plus vite renseignés.

— Et où nous retrouverons-nous? »

Nous étions tout près du Luxembourg.

« Ici, si tu veux, » dis-je à Cécile en lui désignant une des grilles du jardin encore ouvert.

Ma femme s'éloigna. Je me rendis chez Maurice; on m'apprit qu'il n'y était pas. J'insistai pour savoir où le rencontrer. On me connaissait, on me répondit qu'il était avec des amis dans un lieu où je ne

pus présumer qu'il eût emmené Gabriel. Je revins au Luxembourg, fort en peine.

Cécile ne tarda pas à reparaître, toute radieuse.

« Il est retrouvé ! » me cria-t-elle du plus loin qu'elle m'aperçut.

Puis, se rapprochant, elle ajouta :

« Ne te fâche pas, j'ai promis d'intercéder pour lui et d'obtenir sa grâce. D'ailleurs, le capitaine est seul coupable. Il adore cet enfant ; il a consenti, sur sa prière, à écrire au proviseur afin qu'il permît à Gabriel de sortir pour un cas urgent. Sais-tu quel est ce cas urgent ? Faire des armes. Ils étaient en train de ferrailler. Ma tante les contemple en se pâmant d'admiration. Viens les voir. Gabriel est déjà adroit. C'est d'autant meilleur qu'à son âge il ne risque pas d'avoir des duels, tandis que s'il n'apprenait qu'à dix-huit ans à manier un fleuret, comme me l'a fort bien dit le capitaine, cela pourrait surexciter son humeur belliqueuse et entraîner des suites très graves.

— Allons chez ta tante, » répondis-je, désireux avant tout de revoir mon fils.

Nous quittions le jardin du Luxembourg pour rejoindre la voiture, lorsque Cécile me dit, avec un accent où perçait une certaine anxiété :

« As-tu vu Maurice ?

— Non. »

Et j'ajoutai, sans trop peser mes paroles :

« Il était au bal. »

Ma femme s'arrêta brusquement.

« Au bal ! Mais il n'y a pas de bals en cette saison.

— Il y a les bals d'été.

— Des bals publics ?

— Oui. »

Avec une étonnante mobilité d'impressions, le visage de Cécile s'empourpra, puis pâlit, puis rougit encore. Alors seulement je compris tout ce que cette nouvelle, fort indifférente pour moi, avait soulevé de honte, de colère, d'indignation. Le hasard m'avait mis dans les mains une arme puissante, dont je m'étais servi sans y penser. J'allais la laisser tomber sans continuer à en faire usage, mais Cécile, livrée à un dépit violent, qu'elle ne pouvait maîtriser, répéta encore :

« Au bal ! ce n'est pas croyable ! »

Puis elle ajouta avec vivacité :

« Tu le calomnies ; je ne t'en veux pas puisque c'est par tendresse pour moi, mais tu le calomnies. Tu ne l'as pas vu, il ne sait donc pas que je t'ai tout avoué. Je lui ai promis que je viendrais chez lui demain. Il m'attend ; il n'irait pas au bal ce soir. »

Je m'arrêtai devant Cécile.

« Veux-tu t'en convaincre? ce ne sera pas long. »

Et je lui montrai, dans le ciel déjà obscurci par la nuit, une lueur produite par une illumination voisine.

Ma femme n'hésita pas.

« Conduis-moi, dit-elle, tu me rendras service. »

Puis elle jugea nécessaire de m'expliquer ces mots, prononcés presque malgré elle, et que je pouvais interpréter d'une manièr fâcheuse.

« Je n'aurais jamais failli, me dit-elle, mais l'amour de Maurice ne me laisse pas impitoyable, parce que je le crois sincère ; ses fautes même, je les lui pardonne en les déplorant, parce que je les crois filles de ses souffrances. Je voulais le fuir, mais loin de moi il aurait pourtant été toujours présent à ma pensée, et je me serais reproché des tortures dont je suis la cause involontaire. Mais si je le vois menteur, léger, indigne, je me dégagerai d'un lien que je déteste, je m'affranchirai, je respirerai plus à l'aise. Ce sera une délivrance, une véritable délivrance. Voilà pourquoi je t'ai dit : Conduis-moi, tu me rendras service. »

Par des mouvements fébriles et saccadés, Cécile tira sa bourse et la vida dans la sébille d'un mendiant assis contre la grille.

« Tiens, dit-elle, j'agis avec cet homme comme j'ai agi avec Maurice ; je fais l'aumône à cet aveugle, mais si on venait me dire que son infirmité est feinte, qu'il nous trompe, que c'est un fourbe et un ivrogne, je m'éloignerais de lui avec dégoût, sans lui rien donner, sans m'apitoyer sur sa misère. Montre-moi que Maurice est un fourbe et un libertin, montre-moi que son prétendu amour n'est qu'un mensonge, et je m'éloignerai de lui sans même lui faire l'aumône d'un regret. »

Elle prit mon bras et le serra fortement, comme si elle eût senti plus que jamais l'impérieuse nécessité de s'appuyer sur moi. Nous longeâmes l'allée qui mène à l'Observatoire. Je sentais battre le cœur de Cécile. Et cependant, il y avait dans son allure cet élan guerrier, plein d'une animation chaleureuse et émue, telle que doivent l'éprouver ceux qui marchent au combat. Le ciel s'assombrissait de plus en plus ; sous les étoiles déjà lumineuses, des nuages blancs flottaient. A mesure que nous approchions, nous entendions plus distinctement une musique vive, tapageuse, s'unissant dans les airs aux roulements des tambours qui battaient la retraite sous le palais. Cette double harmonie nous excitait et nous ôtait toute indécision. Pourtant, après avoir quitté le Luxembourg, la résolution de ma femme fut un instant ébranlée. Un double cordon enflammé, formant l'arceau, signalait l'entrée du bal.

« C'est là, dis-je à Cécile.

— Je n'ose plus, » répondit-elle en se pressant contre moi.

L'entrée était effectivement de nature à intimider. Des groupes nombreux de pauvres gens stationnaient devant la porte, examinant les arrivants à la vive clarté du gaz, et ne se gênant pas pour exprimer leurs impressions par des exclamations souvent peu charitables.

« Que dirait-on de nous voir là? dit Cécile en m'entraînant du côté opposé.

— N'es-tu pas avec moi?

— C'est vrai. Entrons : en compagnie de mon mari, je n'ai rien à craindre. »

Nous nous approchâmes bravement, et, une minute après, nous étions dans le bal. Le hasard nous avait fait choisir un moment favorable. Un quadrille occupait tout le monde; ceux qui ne dansaient pas regardaient. D'un coup d'œil, j'étudiai le local. Une longue galerie, plus élevée que l'emplacement où l'on dansait, l'entourait d'un côté et s'adossait aux bâtiments. Cette galerie était presque déserte. Des plantes grimpantes l'isolent encore davantage de la partie bruyante du bal, et, derrière ce treillage habilement disposé, on a la facilité de se séparer de la foule, de voir sans être vu. Ce fut là que je conduisis Cécile.

« On t'a trompé, me dit-elle bientôt; Maurice n'est pas ici. Fuyons-le, partons demain, mais ne le méprisons point. J'étais bien sûre qu'il ne viendrait pas. »

J'avais, moi, le pressentiment qu'il viendrait. Pour gagner du temps, je me justifiai d'avoir mené Cécile dans un endroit pareil. Mais je vis qu'elle était plutôt reconnaissante que mécontente. Une action si en dehors de nos habitudes avait quelque chose d'aventureux, d'insolite, qui lui plut et la flatta en lui prouvant que j'entrais en lutte ouverte, que je l'aimais, non pas raisonnablement, mais follement et aveuglément, et que je ne craignais pas de recourir aux tentatives les plus extravagantes pour la conserver.

Bientôt un murmure confus se fit entendre tout près de nous. Cécile baissa son voile qu'elle venait de relever, et s'écria :

« C'est lui ! »

Je regardai dans la direction où son attention était fixée; je vis Maurice, l'œil brillant, la tête haute, la démarche légèrement chancelante, entouré, acclamé, distribuant des poignées de main à des amis, à des femmes qu'il appelait par leurs noms, qu'il tutoyait et saluait de quelques mots d'un argot familier à cette jeunesse.

Je me détournai, honteux pour lui. J'eus compassion de Cécile; elle était pâle, immobile, et paraissait cruellement souffrir.

« Partons, lui dis-je, nous en avons vu assez. »

Mais elle me répondit, d'une voix brève, tremblante :

« Restons encore ; je subirai le châtiment jusqu'au bout. »

En effet, Cécile s'infligeait, comme un supplice expiatoire, ce spectacle où l'instigateur des premières faiblesses de son âme remplissait un rôle dégradant. Ce fut du moins ainsi que j'interprétai d'abord l'insistance de ma femme pour ne pas s'éloigner. Peu après, j'y vis autre chose : il me sembla que cette impression, que j'avais crue décisive, s'effaçait graduellement pour faire place à d'autres.

Il y a dans ces sortes de réunions un enivrement qu'il est difficile de ne pas partager à un moment donné. Le bal, peu nombreux à notre entrée, avait pris plus d'animation. Cécile avait d'abord considéré avec dédain des jeunes femmes usées, flétries, qui circulaient d'un air honteux ou trop hardi, lançant sur leur passage, comme des notes fausses et criardes, de prétentieux éclats de rire. Leur mise sans grâce, où la misère luttait avec la nécessité de plaire, n'avait rien de simple, d'élégant, d'original. Des oripeaux fanés, lourds et sans goût, couvraient mesquinement de maigres poitrines, rétrécies par le manque habituel d'air libre, ou ployées en deux par les excès. Autour de ces femmes, esclaves et martyres du vice, gravitaient des jeunes hommes à la physionomie terne, sans relief, dont les traits insignifiants portaient l'empreinte d'un désordre prématuré. Ce menu peuple, hideux d'aspect et de langage, déjà sous les armes au moment de notre arrivée au bal, en composait pour ainsi dire la base, la couche primitive, la lie. Mais bientôt apparurent des filles d'une incontestable beauté, fraîches, souriantes, splendidement parées de leurs vingt ans, ardentes à la danse, levant la tête aussi haut que le pied, imprévoyantes comme ces enfants qui cassent sans scrupule les branches d'arbres pour en cueillir les fruits. A côté d'elles, des ouvrières rieuses, leur tâche quotidienne terminée, venaient gaiement se délasser de leurs durs labeurs, couraient, sautaient, sans grand souci des hommages des hommes, désireuses avant tout d'oublier, de vivre, de se mouvoir. Des femmes d'un âge mûr, chevronnées par l'amour vénal, marchaient majestueusement, étalant de riches toilettes. On voyait glisser et disparaître comme des ombres heureuses des couples charmants, tendrement enlacés, et se souriant d'un air ingénu. Les hommes n'étaient plus les mêmes. Les anciens s'éclipsaient devant les nouveaux venus. On devinait à des pâleurs subites, à des coups d'œil furtifs, à des fuites ou à des recherches inquiètes, fébriles, ces mille drames de la jeunesse, qui commencent par un instant de faiblesse, se continuent par quelques mois d'insouciance, de bonheur, et finissent par un boisseau de charbon. Toutes les nuances se fondaient dans cette fournaise ardente, que chauffe la

galanterie facile. Des figures piquantes, intelligentes ou fortement accentuées se montraient un instant et disparaissaient dans la foule. Les bosquets du jardin versaient incessamment de nouveaux flots à cette mer vivante sur laquelle, comme le soleil sur l'Océan, le plaisir dardait ses éblouissants rayons. Il était impossible de ne pas être, non pas charmé, mais captivé, distrait. Pour la première fois de sa vie, Cécile se trouvait dans un monde qui n'était pas le sien, mais qui, à part les différences de mœurs et d'éducation, montrait les mêmes instincts, les mêmes convoitises. Là aussi, comme dans un salon, il y avait une aristocratie recherchée et fêtée, de grands efforts pour paraître, des prétentions exagérées, de l'hypocrisie, des rivalités sourdes, des propos envenimés, et au milieu de ces éléments constitutifs se confondant sans se mêler, la série habituelle de ces gens bornés qui traversent la vie comme des bœufs, sans lui demander autre chose que le boire, le manger, le dormir. Cécile pouvait trouver là un enseignement fécond et se convaincre que, à quelques nuances près, la pâte humaine est partout la même. Il est à croire qu'elle ne fit pas cette réflexion. Les femmes spécialisent plutôt qu'elles ne généralisent, et Cécile ne me parut pas se départir de l'intérêt unique qui l'attachait à ce mouvant tableau. D'autres pensées l'absorbèrent, plus en harmonie avec sa situation ; Maurice, qu'elle voyait continuellement depuis des années, était devenu pour elle un idéal, un résumé de tous les dons que prodigue la jeunesse. Ne voyant que lui, elle s'était imaginé que lui seul possédait ces brillantes qualités qui charment et subjuguent. Ce phénomène est commun. Qu'un jeune homme rencontre fréquemment une jeune fille, il l'aimera. Mais s'il en voit, en même temps, d'autres non moins belles, non moins dignes de sympathie, ce sera une révélation, son cœur ignorant partagera entre elles son amour, qui s'amoindrira en s'éparpillant. Il en fut ainsi pour Cécile. J'observai qu'elle regardait à la dérobée ces beaux jeunes gens qui se promenaient avec nonchalance, le sourire aux lèvres, la taille souple, les cheveux noirs et lustrés, le front fier, accessible aux plus hautes comme aux plus tendres pensées. Cécile les suivait un instant des yeux, s'oubliant dans une muette admiration pour ces jolis visages, ces séduisantes tournures ; parfois même elle me disait :

« Vois comme ce jeune homme est bien. C'est étonnant ! »

Ces derniers mots avaient plusieurs sens peut-être, mais ils signifiaient d'abord bien clairement :

« Maurice n'est donc pas le seul. »

Et la bonne opinion qu'elle avait de lui, de sa beauté, diminuait en se dispersant.

Il devait, du reste, dans cette soirée mémorable, passer par des

alternatives successives de faveur et de défaveur. On préluda pour un quadrille. Des jeunes femmes vinrent simultanément inviter mon cousin. Elles étaient mises avec recherche, avec goût, et Maurice, visiblement flatté de cet empressement, accorda la préférence à la plus jolie. Un nuage obscurcit le front de Cécile. Je fus moi-même contrarié de cet incident, devinant que la jalousie est égalitaire (comme on dit à présent) et que son niveau ne mesure pas la valeur d'une rivale. Je me disais aussi que Cécile deviendrait peut-être moins sévère pour Maurice si elle assistait à ses conquêtes, si elle le voyait entouré, adulé, choyé. Il est si doux de conserver un bien que tout le monde se dispute. Le quadrille commença. Maurice danse bien. Il aborda même avec succès le genre, fort en honneur où nous étions, qui réunit les qualités spéciales à chaque nation, l'emportement espagnol, la précision anglaise, la grâce lascive de l'Italie, le sémillant de la Pologne, le puissant et régulier souffle germanique, et où éclate, par-dessus tout, le sel, la malice, la raillerie, l'esprit, l'imprévu, la fougue de la France. L'entraînement devint général. L'orchestre sifflait, tonnait, enlevait. De ses flancs sortaient, comme d'un volcan d'harmonie, des plaintes de hautbois, des chants de musette, des phrases coupées, hachées, heurtées, enchevêtrées, des roulements de tambours, des fanfares de trompettes, des coups de canon sous les notes stridentes des violons, des bruits étranges, fantastiques, innommés. Cécile, électrisée, se leva. Tout se mêla avec une frénésie désordonnée, irrésistible. Une traînée de feu, de passion, fit disparaître ce qui se trouvait là de banal, de laid, de mesquin, et éclaira tout d'un éclatant rayon d'enthousiasme. Ce n'était plus la dissipation donnant la main à l'inconduite, c'était la jeunesse, la gaieté, l'oubli, l'entrain, la verve, le vertige. Avec quelle avidité Cécile regardait !

« Je suis un maladroit, pensai-je ; ma femme s'amuse prodigieusement. »

Par bonheur, cette exaltation factice tomba avec les derniers accords de l'orchestre. Danseurs et danseuses redevinrent prosaïquement ce qu'ils étaient et s'essuyèrent le front dans des poses assez triviales. Maurice ne s'éloigna pas de nous. Il trônait au milieu de sa cour de jolies femmes. Mais il dut bientôt abdiquer devant une troupe de jeunes gens avinés qui envahit la salle. Courtisans et courtisanes l'abandonnèrent pour admirer les excentricités des nouveaux venus. Il y eut des cris, des discours, des vociférations. Cécile essaya vainement de ne pas s'effaroucher. Je vis bien que sa délicatesse souffrait devant ces héros de bals publics. Elle ne regardait plus, elle ne souriait plus, elle rougissait. La soirée prenait une teinte de débauche et d'orgie. Maurice acheva de perdre son prestige en venant se placer

à une table au-dessous de nous. Il appela des femmes pour leur payer à boire. Les plus belles étaient occupées ailleurs. Il en vint deux qui auraient fait honte à un clerc d'huissier. Nous entendîmes alors une conversation à scandaliser un gendarme.

« Viens, dit Cécile, viens vite. »

Puis elle se redressa, hautaine, vengeresse, et cria d'une voix ferme :

« Maurice ! »

Il se retourna et resta foudroyé.

« Nous ne venons pas te chercher, continua-t-elle. Notre intention était seulement de te dire bonsoir. A présent que c'est fait, adieu. »

Il ne bougea pas, ne répliqua pas.

« Allons vite voir notre fils, dit Cécile ; il me tarde de l'embrasser. »

Puis nous sommes revenus à Marly, causant, riant, heureux comme par le passé.

« Nous pourrons pardonner à ton cousin, m'a dit Cécile. Ce pauvre garçon ! il est plus ridicule que dangereux. »

Je pense à présent qu'il faut demain me battre avec lui. Je n'en ai guère envie, mais cependant j'irai.

15 juillet.

Maurice était absent ce matin, et on m'a remis cette lettre :

« Mon cousin,

« Je pars pour longtemps. Notre duel ne nous avancerait à rien et n'a plus d'objet. Je puis le refuser sans qu'on doute de mon courage, car j'ai fait mes preuves.

» MAURICE. »

En rentrant, j'ai montré la lettre à Cécile.

« Te battre ! s'est-elle écriée. Mon Dieu ! à quoi me suis-je exposée ! »

Elle a éprouvé ce sentiment d'admiration mêlé de reconnaissance qu'un duel, si absurde qu'il soit, soulève toujours dans l'esprit des femmes. Bien que j'aie eu les honneurs de celui-là sans en courir les dangers, Cécile, gravement, lentement, s'est inclinée pour s'agenouiller devant moi. Je l'ai relevée vivement et attirée dans mes bras.

« Et notre voyage? lui ai-je dit ensuite. C'est aujourd'hui que nous devions partir.

— Restons, m'a-t-elle répondu. Les méchants et les fous doivent seuls s'exiler. On est toujours bien là où on est heureux. »

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

L'INDUSTRIE DU COTON

SON PASSÉ ET LA CRISE ACTUELLE

Louis REYBAUD, *Le Coton et ses problèmes.* Paris, 1863. — *Annales du Commerce extérieur*, 1862-1863. — James MANN, *the Cotton Trade of Great Britain.*

Si l'on doit mesurer l'étendue d'un désastre au nombre des victimes, à l'importance des intérêts qu'il frappe, il est permis de dire que celui qui, sous le nom de crise cotonnière, atteint aujourd'hui le commerce et l'industrie du monde entier, dépasse toutes les proportions connues dans l'histoire des grandes perturbations économiques, et ne peut se comparer qu'à ces immenses calamités publiques qu'on appelle la disette et la famine. Nous assistons, depuis un quart de siècle, au spectacle le plus prestigieux, sinon le plus émouvant et le plus noble, qu'ait jamais présenté l'activité humaine dans ses diverses manifestations, et les plus indifférents n'ont pu rester froids en présence de cet incroyable épanouissement de puissance industrielle et commerciale auquel notre monde occidental était arrivé à la fin de cette courte période ; mais tout à coup, et pour ainsi dire du jour au lendemain, un coup de foudre a dissipé l'admiration et répandu la stupeur : le blocus des ports du Sud est venu brusquement interrompre les arrivages d'Amérique ; le coton a manqué aux docks de Liverpool et du Havre, aux manufactures de Manchester, de Rouen et de Mulhouse ; dix millions de broches, un million de travailleurs ont chômé dès le premier jour, et depuis lors leur nombre s'accroît chaque mois de quelques milliers. On s'est trouvé surpris par l'invasion soudaine d'une immense misère, et personne n'a pu se défendre du sentiment d'effroi que devait éveiller la perspective des graves difficultés sociales qui pouvaient en résulter. On s'est

alors demandé tout naturellement si cet excessif développement d'activité industrielle ne constitue pas, en définitive, un mal plutôt qu'un bien, et si la somme des avantages qu'on en retire en temps ordinaire, dans l'intérêt d'une consommation de plus en plus facile et large, n'est pas compensée outre mesure par un vice fatal, mais conforme à la loi des proportions, qui transforme déjà les crises de l'industrie en véritables malheurs publics, aussi profonds et aussi durables que ceux dont la responsabilité revient aux guerres, aux disettes et aux révolutions politiques.

Cependant, il n'est pas moins impossible d'enrayer ce mouvement ou même seulement de le ralentir qu'il ne l'a été, jusqu'à présent, de s'opposer à tout progrès social amené par les mêmes causes et répondant aux mêmes besoins. Le prodigieux développement de l'industrie cotonnière rentre jusqu'à un certain point dans l'ordre des faits providentiels, en ce sens qu'il donne satisfaction à cette aspiration toujours croissante des multitudes vers tout ce qui constitue le bien-être matériel, à l'esprit d'égalité et de nivellement extérieur qui anime une société née des principes de 1789. Contre un pareil fait, auquel il a servi d'instrument, mais dont l'initiative ne lui appartient pas, l'homme ne peut rien ; aucune théorie ne saurait prévaloir contre la force des choses. Ne perdons pas notre temps à nous insurger contre les progrès de l'industrie parce qu'ils peuvent quelquefois nous conduire sur le bord de l'abîme; acceptons un état de choses dont tous nos raisonnements n'empêcheront ni l'existence actuelle ni l'expansion indéfinie dans l'avenir. La crise présente nous apporte une grande leçon, mais cette leçon ne nous profitera que si nous savons la comprendre, c'est-à-dire si, au lieu de chercher un remède aux maux de la crise dans une réaction systématique et impossible contre le grand mouvement industriel qui l'a amenée, nous lui imprimons dans l'avenir une direction meilleure. Le problème général que soulève cette grave question des moyens les plus efficaces à employer pour remédier aux conséquences multiples de la crise cotonnière, et en prévenir le retour, se subdivise, comme la question elle-même, en deux parties bien distinctes : l'une embrasse l'ensemble des faits qui concernent la consommation et ses besoins; l'autre se rattache plus spécialement aux faits intéressant la production et la population presque innombrable des divers agents qu'elle emploie. Notre étude se trouve ainsi naturellement divisée en deux parties ; nous nous occuperons aujourd'hui de celle qui, par le nombre des intérêts auxquels elle touche, offre la plus grande importance économique : de la consommation. Dans une seconde étude, nous aborderons l'examen des graves difficultés que soulève la crise au point de vue de la production et de ses agents, et nous essayerons de distinguer et de fair

connaître les mesures qu'une appréciation sérieuse et désintéressée de la situation commande de prendre pour donner également satisfaction aux deux grands intérêts qu'elle atteint.

I

A voir l'immense consommation de coton qui se fait aujourd'hui dans l'univers entier, la part de lion qu'il s'est adjugée au préjudice de toutes les autres matières premières dans l'industrie des tissus, on ne se douterait guère que ce textile ne date pour ainsi dire que d'un demi-siècle, que l'antiquité le connaissait à peine de nom, que le moyen âge n'en fit jamais usage, et qu'enfin, dans les temps modernes, son emploi n'a commencé à être sérieux qu'au déclin du XVIII[e] siècle. Une circonstance bien connue fournit l'explication de ce phénomène. La culture du coton est limitée, dans l'hémisphère de l'Est, aux contrées maritimes situées entre le 40[e] degré de latitude nord et sa parallèle sud correspondante. Sur le côté oriental du continent de l'ouest, cette plante vient entre le 39[e] degré nord et le 40[e] degré sud, et sur la côte ouest d'Amérique entre le 40[e] degré parallèle et le degré sud correspondant. Le coton croît, par conséquent, dans le sud des anciens Etats-Unis, dans l'Inde, en Algérie, en Chine, au Brésil, en Egypte, en Syrie, dans les Grandes-Antilles, au Mexique, dans l'Amérique du Sud, dans l'Afrique centrale et sur les côtes de Guinée. La latitude de l'Europe n'en permet la culture que dans les trois grandes péninsules qui s'en détachent au midi sous les noms d'Espagne, d'Italie et de Grèce. Encore, dans ces Etats, la production du coton n'a-t-elle été, jusqu'à ce jour, qu'une exception, et même en Italie, où elle atteint la moyenne la plus considérable, elle n'a jamais fait l'objet d'une exploitation constante et régulière. Il n'est donc pas étonnant que, ni dans l'antiquité ni au moyen âge, l'Europe n'ait point connu l'emploi d'une matière qu'elle ne trouvait pas à sa portée et qu'elle ne pouvait, faute de marine, aller chercher dans les contrées lointaines qui la produisent en abondance. Pendant cette longue période, les peuples du monde occidental n'ont possédé, comme matières textiles, que la laine et le lin : le coton, cultivé et mis en œuvre dès la plus haute antiquité par les populations asiatiques établies au delà de l'Indus, n'était connu chez les races gréco-latines que par de rares échantillons, rapportés à titre de curiosité par les Macédoniens d'Alexandre, par les navigateurs phéniciens et carthaginois qui, dans leurs périples sur les côtes du continent africain, avaient trouvé la culture du coton en vigueur chez les nègres

du Benin, de même qu'elle l'était incontestablement dès cette époque chez les aborigènes de l'Amérique centrale.

Le commencement de l'ère chrétienne marque la première date de l'importation du coton dans l'ancien monde. Les Arabes et les Grecs allaient le chercher à cette époque, d'après Arrien, dans les entrepôts du golfe Persique et de l'Inde, tels que Masulipatam et Calicut dont le nom corrompu (calicot) a servi pour désigner toutes les toiles de coton écrues. Ils le débarquaient à Adulis dans la mer Rouge, et de là il se répandait dans les diverses contrées méditerranéennes. Mais ces importations très restreintes se bornaient à quelques échantillons de choix, tirés principalement des bords du Gange, ainsi que le prouve le nom de *gangitiki* donné par les Grecs aux rares tissus de coton dont ils faisaient usage. Au moyen âge, l'organisation de la société n'était pas faite pour favoriser le développement d'une fabrication dont la matière première convient surtout aux classes laborieuses, pour lesquelles il remplace avec économie les autres textiles. Une étoffe de laine grossière, la bure, suffisait alors à tous ceux qui n'avaient ni le droit ni les moyens de porter les vêtements de soie, luxe et privilége des classes aristocratiques : quant au linge de corps, c'était presque du raffinement, même pour les barons, et les belles chemises en toile de Frise étaient réservées pour la toilette des châtelaines, avant que le luxe des dentelles se fût répandu. L'époque de la Renaissance, en provoquant par le réveil des arts le désir et la recherche de tout ce qui contribue au bien-être matériel, eût certainement amené dès lors un grand développement de l'industrie du coton en Europe, si la culture en eût été possible ou du moins pratiquée sur une large échelle en Italie, par exemple, ou dans le midi de la France. Mais si les circonstances étaient alors favorables, le sol et le climat ne l'étaient pas plus qu'ils ne pourront le devenir, et des siècles devaient encore s'écouler avant que le coton prît dans l'industrie européenne le rang qui lui était réservé.

L'invention de la boussole, en permettant au génie de Christophe Colomb de découvrir l'Amérique, et celle de la poudre à canon, en assurant l'éternelle suprématie de l'élément européen dans les contrées nouvellement découvertes, devaient un jour amener le concours de circonstances indispensables à la production en grand et à la mise en œuvre du coton. La race indienne, employée par les premiers conquérants espagnols à l'exploitation du sol et de ses richesses minérales, était trop faible pour résister à ces rudes travaux des mines que lui imposait l'avarice de ses maîtres : la nécessité de se procurer des travailleurs plus robustes, inspire aux Espagnols l'idée de les aller recruter sur les côtes d'Afrique : la traite est mise en pratique, et, il faut bien l'avouer, c'est à ce trafic, déshonorant pour

l'histoire des peuples civilisés, que l'Europe doit le prodigieux développement de l'industrie du coton. En effet, comme l'a très judicieusement fait observer M. Louis Reybaud dans le travail qu'il vient de consacrer à la question qui nous occupe, sur les côtes à demi noyées des deux Carolines et de la Géorgie, où règnent les fièvres paludéennes et les dangers de l'insolation, aucune race n'aurait pu conduire à bien les rudes labeurs de la terre, si ce n'est celle qui, née dans un climat analogue, a reçu de la nature une constitution et des organes appropriés à ce climat. Ainsi l'esclavage devait être la condition fatale de l'extension des cultures cotonnières. Mais en même temps, et par une sorte de compensation morale, le travail libre était seul capable de mettre en œuvre la matière première et de suffire aux besoins d'une consommation devenue en quelques années monstrueusement exigeante. Les priviléges de corporation et les entraves imposées pendant tant de siècles à l'exercice des métiers auraient certainement été incompatibles avec cette industrie, car le coton est un produit essentiellement populaire, dont l'abondance et le bas prix expliquent l'usage universel, et qui mesure ses progrès à ceux de l'aisance générale à laquelle il contribue d'ailleurs en proportion de la somme toujours croissante des salaires auxquels il donne lieu. Pour répondre à de pareilles exigences, il fallait qu'à l'affranchissement définitif du travail correspondît une révolution dans ses anciens procédés. La réunion de ces deux conditions fut l'un des résultats les plus utiles du grand bouleversement social qui a marqué la fin du dernier siècle; ainsi, par un singulier contraste, l'industrie la plus importante peut-être des temps modernes est née d'un accouplement monstrueux, celui du travail affranchi dans l'ancien monde avec le travail esclave du nouveau monde.

Quoi qu'il en soit, le terrain était désormais préparé. A dater de ce moment, l'Amérique remplaça l'Inde, marché d'approvisionnement unique jusqu'alors, mais que son éloignement et son insuffisance condamnaient d'avance à passer du premier rang au second. Rien n'a jamais égalé la rapidité avec laquelle se sont développés la production et le commerce du coton en Amérique. Les premiers essais d'une culture régulière du coton eurent lieu en 1621, sur les bords du Mississipi. Au lieu de cet arbuste que l'Inde et certaines régions de l'Afrique produisent spontanément, et qui, dans cet état sauvage, porte des cosses qui contiennent de grossiers filaments, on obtint une plante annuelle, de l'ordre des malvacées, garnie de cosses plus nombreuses, régulièrement étagées, renfermant une bourre comparable à la soie pour la finesse et le lustré, à la laine pour la chaleur, à toutes deux pour la solidité des fibres. Toutefois, pendant le reste du XVII^e^ siècle et la première moitié du XVIII^e^, ces essais restèrent

timides et ne dépassèrent pas les besoins d'une consommation domestique, restreinte aux plantations peu nombreuses dont les propriétaires avaient pris l'initiative de cette culture. L'exportation ne commença qu'en 1747. 7 balles de coton furent expédiées cette année-là d'Amérique en Angleterre : les registres de la douane de Charlestown en font foi. Dix-sept ans plus tard, en 1764, Charlestown reçoit de la même provenance un second envoi de 8 balles. Pendant les vingt années suivantes, les expéditions sont rares et aussi insignifiantes. Mais en 1784, Liverpool reçoit 71 balles de coton américain, et la douane anglaise, ne pouvant admettre que l'Amérique fût en état de produire une pareille quantité de coton, suspecta l'origine de la marchandise, et saisit la cargaison entière comme ayant été introduite à l'aide d'une ruse de contrebande. Tels furent les humbles débuts d'une exportation qui, en 1860, avait atteint le chiffre fabuleux de 4,675,700 balles? C'est dans une période de soixante-seize ans qu'un pareil résultat a été obtenu. Il est douteux que l'activité humaine en ait jamais fourni un pareil.

Il ne faudrait pas croire, comme on y paraît trop généralement disposé, que l'incroyable développement de la production américaine ait fini par tarir les autres sources auxquelles se sont alimentées de tout temps les manufactures de l'Europe. Ainsi, pour ne parler que de l'année 1860, la dernière où l'on puisse trouver les éléments d'une comparaison instructive, le président de l'association formée à Manchester pour la propagation de la culture du coton, établit ainsi qu'il suit les quantités de ce textile fournies à la consommation par les divers pays producteurs :

Etat-Unis, 4,675,700 balles. — Brésil, 103,300. — Egypte, 135,160.—Indes-Occidentales, 9,800.—Indes-Orientales, 600,000.

Mais ce qu'il est juste de dire, c'est que, dans cet ensemble de 5,424,000 balles, qui représente l'exportation totale des pays où le coton est cultivé, l'exportation américaine est à elle seule de 84,50 p. 100

Un document officiel, publié en 1852 par le gouvernement américain, nous apprend quelle était alors l'étendue totale des terres et le nombre des travailleurs consacrés à la culture du coton dans les Etats du Sud. On comptait 2,500,000 hectares de terres employées à cette culture dans neuf Etats : la Floride, le Texas, l'Arkansas, la Louisiane, le Tennessée, la Caroline du Sud, le Mississipi, la Géorgie et l'Alabama. Le nombre des noirs travaillant à la culture était de 786,000. Mais d'après ce même document, ces neuf Etats ne renferment pas moins de 15;680,000 hectares de terrains susceptibles de produire le coton, et en supposant la mise en culture de cette immense surface, il aurait fallu porter le nombre des travailleurs à près de 5

millions, et l'on aurait pu compter sur une récolte annuelle de 19,500,000 balles ; la production constatée en 1860 pouvait donc, avec le temps, et en admettant que la progression eût continué à marcher du même pas, devenir en un demi-siècle quatre fois plus considérable, sans néanmoins arriver à suffire aux besoins de l'avenir, puisqu'un Américain, le général Morse, a calculé que depuis 1850, la consommation augmentait chaque année dans la proportion de 6,2 p. 100, tandis que, pendant la même période, la production n'augmentait que de 5,4 p. 100.

Voyons maintenant quelle a été dans les autres pays producteurs la marche de l'exportation, et commençons par l'Egypte, où la culture du coton fut introduite en 1821, par un Français nommé Jumel, dont Méhémet-Ali favorisa l'entreprise, et qui a laissé son nom au coton égyptien. La culture du coton n'a pas dépassé jusqu'à présent la limite du Delta ; elle n'a encore pu rencontrer que là toutes les conditions qui lui sont nécessaires ; le climat égyptien lui convient dans tout le parcours de la vallée du Nil ; mais les alluvions du Delta lui sont plus propices qu'aucune autre partie du sol de l'Egypte. En 1823, d'après M. Mann, auteur d'un livre intéressant sur l'industrie du coton dans la Grande-Bretagne, récemment publié sous les auspices de l'association de Manchester, Alexandrie n'exportait que 5,623 balles (1 million de kilogrammes). En 1850, vingt-sept ans après l'introduction de la culture, l'exportation générale s'élevait à près de 30 millions de kilogrammes, et dans la période décennale comprise entre 1850 et 1860, la moyenne de cette exportation a été de 40 millions de kilogrammes. En 1852 seulement, elle a atteint le maximum de 50 millions de kilogrammes, c'est-à-dire environ le dixième de toute l'exportation américaine.

La production du Brésil est restée à peu près stationnaire depuis vingt-cinq ans : nous en expliquerons les causes dans la seconde partie de ce travail. L'exportation du coton brésilien, évaluée à 12 millions de kilogrammes en 1844 et 1845, fléchit pendant les trois années suivantes, et s'éleva à 16 millions en 1850 pour retomber en 1855 au chiffre de 12 millions, qu'elle n'a plus dépassé depuis.

Les Indes-Orientales anglaises fournissent à la culture du coton un champ en quelque sorte illimité, que M. Hugh Mason évaluait, dans une des séances du *Cotton supply Association*, à 261,000,000 d'hectares. Il y a donc là une surface cultivable vingt fois plus considérable qu'aux Etats-Unis, où nous avons vu plus haut qu'elle ne dépasse pas 15 ou 16 millions d'hectares. La seule présidence de Bombay possède 17 millions d'hectares favorables à cette culture, c'est-à-dire un peu plus que les neuf Etats américains du sud réunis. Dans l'état actuel on estime à 9,720,000 hectares l'étendue des plan-

tations à coton des Indes. Le rendement moyen est de 110 kilogrammes par l'hectare, ce qui porte la production totale du coton aux Indes à 1,069,200,000 kilogrammes. Quelques statisticiens évaluent la seule consommation locale à 1,360,000,000 de kilogrammes, ce qui donnerait pour la production totale un chiffre beaucoup plus élevé. Il est difficile de se prononcer sur l'exactitude respective de ces différentes appréciations, mais il en ressort ce fait que les Indes-Orientales produisent deux fois plus de coton que l'Amérique, tandis qu'elles n'en exportent qu'une quantité incomparablement moindre. En effet, depuis 1783, date de la première exportation des Indes pour l'Angleterre, jusqu'en 1792, la moyenne des exportations n'a été que de 29,600 kilogrammes. La production indienne ayant été puissamment activée en 1788, grâce aux réclamations des industriels anglais, les arrivages de cette provenance montèrent à 330,000 kilogrammes en 1792 et à près de 3,000,000 en 1800. De 1811 à 1820, la moyenne des importations s'éleva à 10,800,000 kilogrammes, et à 21,000,000 de 1831 à 1840. Depuis lors, elles n'ont fait qu'augmenter, et ont atteint, dans la dernière période qui ait été relevée, celle de 1855 à 1858, le chiffre de 111,485,000 kilogrammes. Les deux grands débouchés de l'Inde sont l'Angleterre et la Chine. Jusqu'en 1855, c'était principalement vers ce dernier pays que le coton de l'Inde se dirigeait ; mais à partir de 1855, au lieu de se porter sur la Chine, l'exportation indienne a pris le chemin de l'Europe, attirée par les prix élevés que lui offrait ce marché. L'abondance plus grande du coton des Indes dans les docks de l'Angleterre et des autres contrées industrielles de l'Europe, ne saurait être considérée comme la preuve d'un accroissement proportionnel de production dans ce pays.

L'exportation totale du coton des Indes, arrivée a son maximum d'activité, atteignait donc à peine le cinquième de l'exportation des Etats-Unis. Encore ce chiffre de 111 millions de kilogrammes, exportés en 1858, est-il complétement illusoire, puisque, pendant cette même année, l'Angleterre renvoyait aux Indes, en produits manufacturés, un poids de coton presque double de celui qu'elle en avait reçu sous sa forme originelle. Deux causes expliquent suffisamment la grande infériorité des importations de l'Inde jusqu'à ce jour. D'abord, ce pays est, avec la Chine, le plus grand consommateur de coton de l'univers. Toute sa production actuelle suffit à peine à cette consommation immense. En second lieu, l'Inde ne produit pas en ce moment la vingtième partie du coton qu'elle pourrait tirer annuellement de son territoire, tandis que l'Amérique est déjà parvenue à obtenir le tiers du maximum de production auquel il lui soit permis d'aspirer un jour, et enfin le coton indien ne possède aucune des qua-

lités qui font rechercher celui des Etats-Unis sur tous les marchés du monde. L'indication des circonstances défavorables auxquelles sont dues l'insuffisance et la mauvaise qualité, et la recherche des remèdes que la situation comporte, ont trouvé place dans la seconde partie de cette étude.

Outre le coton d'Amérique, d'Egypte, du Brésil et des Indes, l'Angleterre en recevait encore de ses autres colonies, principalement des Antilles, de Maurice, de la Guyane. En 1858, Maurice lui en envoyait 760,431 kilogrammes ; Ceylan, 1,505,693 ; Démérary dans la Guyane, 103,046 ; les Lucayes, 504,366 ; la Trinité, 7,356 ; Tabago, 50; Saint-Vincent, 25,875; Sainte-Lucie, 253; la Jamaïque, 2,587 ; Grenade, 26,027 ; les Barbades, 1,572 ; Antigoa, 14,053.

Les 500 millions de kilogrammes de coton brut que l'Angleterre importait en 1858 de tous les pays producteurs, représentaient une valeur de 656,370,000 francs, et nous verrons plus tard que ce même coton, une fois mis en œuvre, arrivait à produire une valeur plus que double, puisqu'elle dépassait 1,500,000,000.

En France, la consommation n'a suivi que de loin celle de l'Angleterre, mais elle s'est développée avec une activité extraordinaire pendant la période de quinze années, comprise entre 1847 et 1861. De 56,603,000 kilogrammes au début de cette période, l'exportation générale du coton brut en France avait fini par s'élever, en 1860, à 139,400,000, c'est-à-dire qu'après être restée pendant un demi-siècle dans un état d'infériorité vis-à-vis de la consommation et de l'industrie britanniques, équivalant à la différence qui existe entre dix et cent, la France était arrivée en quinze ans à diminuer de plus de moitié l'énorme distance qui la séparait autrefois de sa rivale dans cette branche importante d'activité industrielle et commerciale. La France importait en 1860 le quart du coton importé à la même date par l'Angleterre, et il est hors de doute aujourd'hui que, sans la disette actuelle notre importation, incessamment développée par l'activité toujours croissante de l'industrie nationale, devait en dix ans égaler au moins la moitié de l'importation anglaise. Mais tout nous porte à croire que ce résultat n'est que différé, et qu'il sera atteint le jour où sera définitivement passée la crise qui impose à notre industrie un repos dont elle saura profiter pour accroître ses forces et perfectionner ses armes dans la prévision des luttes futures.

Dans l'ensemble de l'importation française comme dans celui de l'importation anglaise, le contingent des Etats-Unis est de beaucoup le plus fort. Les cotons américains entrent à eux seuls pour 124,288,000 kilogrammes dans le chiffre total de notre importation en 1860, qui a été, comme nous l'avons déjà dit, de 139,400,000 ki-

logrammes. Les 15,400,000 représentant l'excédant, se répartissent dans les proportions suivantes entre les divers pays autres que l'Amérique qui produisent ou qui exportent le coton : Inde anglaise, 1,823,000 ; Egypte, 4,013,000 ; Turquie, 1,815,000 ; Brésil, 145,000 ; Pérou, 156,000 ; Haïti, 65,000 ; Algérie, 60,000 ; Angleterre, 5,580,000 ; Belgique, 67,000 ; association allemande (Zolverein), 984,000 ; Suisse, 245,000 ; Pays-Bas, Espagne et Portugal, Vénézuela, Nouvelle-Grenade et Chili, Guyanes, Saint-Eustache, Cuba et Porto-Rico, ensemble 154,000 kilogrammes. Ajoutons qu'en 1861 la France a reçu d'assez importantes quantités de coton de pays sur lesquels on fonde en ce moment de grandes espérances pour la production à venir. C'est ainsi que ses colonies des Antilles, de Cayenne et de l'Inde lui ont fourni 63,000 kilogrammes de coton, l'Algérie, 246,000, c'est-à-dire quatre fois plus que l'année précédente, et l'Italie, 219,000.

Enfin, en 1861, le coton importé en France représentait une valeur de 281 millions de francs ; ce coton, filé ou tissé par les manufactures de notre pays, a doublé sa valeur vénale, et sur les 560 millions de fils ou de tissus ainsi obtenus, 270 millions, soit près de moitié, ont été absorbés par la consommation intérieure ; le reste forme la part de l'exportation.

Ces chiffres ont dans leur sécheresse une éloquence que rien ne saurait remplacer ; ils fournissent la mesure exacte des progrès accomplis depuis le commencement du siècle par l'importante branche d'industrie qui nous occupe, et constituent le premier et le plus indispensable élément d'une enquête sérieuse sur les véritables moyens de remédier à la crise qui paralyse aujourd'hui cette grande industrie dans ses sources mêmes. Nous les avons extraits de documents officiels ou de publications sanctionnées par la compétence et l'autorité de leurs auteurs, autant que par la haute approbation que leur ont accordée les gouvernements des pays dont ils décrivent la situation. Pour la France, les *Annales du commerce extérieur* et les tableaux publiés par l'administration des douanes, ont été nos guides préférés. Pour l'Angleterre et l'Amérique, nous nous sommes principalement renseigné dans le livre publié par M. James A. Mann, sous les auspices de l'association de Manchester sous le titre de : « Industrie du coton dans la Grande-Bretagne ; » dans l'ouvrage d'Ellison, *Hand-Book of the cotton trade*, et enfin dans les *Census* des Etats-Unis et dans le *Statistical abstract for the United Kingdom*, présenté au Parlement anglais par ordre de la reine, et établi par M. Albany Fonblanque, surintendant du Board of trade d'Angleterre.

II

Après avoir suivi dans ses différentes phases et dans sa marche progressive la culture de la matière première et sa production, il nous faut faire maintenant, aussi sommairement que le comportent l'importance du sujet et les dimensions de notre cadre, l'histoire de la fabrication sous ses principales formes, de son extension et de ses perfectionnements.

On peut embrasser d'un seul coup d'œil la révolution du produit manufacturier, comme on a embrassé celle du produit agricole. Il y a un siècle, le coton n'était, en Europe, qu'une industrie domestique; on le filait au rouet ou au fuseau; on le tissait sur des métiers d'une simplicité presque informe. C'est encore à l'Angleterre qu'appartient l'initiative d'une fabrication plus importante et mieux organisée de ce produit. En 1760, la filature et la fabrique anglaises produisaient pour 5 millions de francs de tissus de coton. James Hargreaves, charpentier à Blackburn, dans le comté de Lancastre, invente, en 1767, le *spinning-jenny*, qui filait huit fils à la fois, et remplissait par conséquent l'office de huit fuseaux. A partir de cette date, le progrès marche sans relâche; l'invention d'Hargreaves est développée et perfectionnée par Arkwright en 1769, par Samuel Crompton en 1779, et l'on arrive ainsi au mull-jenny, qui, amélioré depuis, est resté le type de la machine à filer. Arkwright était parvenu à faire marcher simultanément vingt broches; on a pu tout récemment en conduire jusqu'à mille par le même mécanisme. Le *self-acting*, qui se renvide de lui-même et qui, manœuvré par trois ouvriers, accomplit la tâche de cinq cents fileuses à la main, pourrait être considéré comme le dernier mot du métier automate, si tant d'exemples contemporains ne nous apprenaient pas qu'il est téméraire d'assigner des limites au génie moderne dans le domaine des inventions mécaniques.

Les progrès du métier à tisser ont été plus lents. Il ne reçut une perfection suffisante qu'après vingt ans d'essais malheureux et de tâtonnements, et fut une fort mauvaise affaire pour son inventeur, Edmond Carthwrigth, auquel le Parlement accorda, sous forme de récompense nationale, une somme de 10,000 liv. sterl., pour l'indemniser de sa ruine. En même temps, d'autres inventeurs, restés inconnus pour la plupart, perfectionnaient la force mécanique dans ses applications aux opérations accessoires, qui consistent à carder, à battre, à étirer et à peigner le coton. Ces perfectionnements dans les

divers procédés de la fabrication du coton ont porté, en soixante ans, la consommation des articles si nombreux et si variés qu'elle embrasse d'une valeur de 20 millions de francs à une valeur de 4,500,000,000. Dans la seule Angleterre, on compte aujourd'hui 33 millions de broches, qui accomplissent la tâche à laquelle suffiraient à peine 30 millions de fileuses à la main, c'est-à-dire plus de trois fois le nombre de toutes les femmes de la Grande-Bretagne. Cette énorme quantité s'augmentait annuellement de 45,000 nouvelles broches, et la progression ne s'est arrêtée que depuis deux ans. L'Angleterre compte, en outre, 300,000 métiers à tisser et 2,600 manufactures. Enfin, d'après les renseignements fournis par les délégués des chambres de commerce de Manchester et de Glasgow à notre conseil d'Etat, dans l'enquête qui a précédé le traité de commerce, 400,000 ouvriers sont directement employés à ces diverses fabrications, et le nombre de personnes qui en vivent directement ou indirectement est de 4 millions.

Les progrès de la fabrication n'ont pas été et ne pouvaient pas être aussi rapides en France. Le bouleversement social dont notre pays a été le théâtre à la fin du dernier siècle et au commencement de celui qui s'écoule, puis les guerres du premier Empire, et les efforts de l'Angleterre pour ruiner notre commerce extérieur, devaient paralyser l'élan d'une industrie qui ne peut trouver son aliment qu'au delà des mers. Aussi vit-on Richard Lenoir, l'importateur en France de la filature mécanique, se ruiner malgré les encouragements du souverain, et mourir à la peine. Si Oberkampf fut plus heureux dans ses efforts pour introduire en Alsace l'industrie des toiles peintes, il le dut surtout à la nature même de cette industrie, qui touche de près à l'art, et exige cette finesse d'exécution, cette sûreté de goût dont le génie français a le privilége. Toutefois, on n'a vu l'industrie du coton se développer sérieusement en France que de 1815 à 1860. Au début de cette période, les manufactures françaises n'employaient pas plus de 8 millions de kilogrammes de coton ; en 1860, elles étaient arrivées à en mettre en œuvre 100 millions de kilogrammes, et nos filatures contenaient 6 millions de broches. A la même date, le nombre des broches est, en Belgique, de 800,000; dans les Etats du Zollverein, de 2,500,000 ; en Autriche, de 2,000,000 ; en Suisse, de 1,500,000, et de 3,000,000 dans le reste de l'Europe. On arrive ainsi au total formidable de 50 millions de broches pour l'ensemble des pays manufacturiers du monde occidental. En présence de cette grande activité, l'Amérique du Nord n'a pas voulu rester en arrière ; elle a compris qu'elle trouverait une source certaine et intarissable de bénéfices dans la mise en œuvre de la matière première sur son champ de production, et par conséquent, dégre-

vée des frais de transport qui en augmentent le prix en Europe. Le calcul était juste, et il a parfaitement réussi. Entrés dans cette voie longtemps après nous, les Etats-Unis nous ont promptement dépassés, et leur mouvement ascensionnel a été si rapide, que, sans le temps d'arrêt imposé par la scission, on n'eût pas tardé à voir la fabrication américaine entrer en sérieuse concurrence avec celle de l'Angleterre. Dans l'espace de quinze ans, le nombre des broches fonctionnant dans les filatures américaines s'est élevé de quelques centaines à 8 millions, tandis qu'il a fallu à la France quatre fois plus de temps pour en posséder seulement 6 millions, et à l'Angleterre un siècle, c'est-à-dire près de sept fois le même temps, pour arriver à ses 33 millions de broches; de sorte que, en suivant toujours la même progression, l'Amérique serait parvenue assurément à installer au moins deux fois autant de broches que l'Angleterre. Cependant, les conséquences de ce grand développement manufacturier n'ont pas toutes été heureuses pour les Etats-Unis. C'est au moment même où les barrières des douanes tombaient de toutes parts en Europe, que le gouvernement de Washington les a élevées dans les ports de l'Union pour défendre l'industrie nationale contre la concurrence européenne. Mais le tarif Morill qui a consacré cette élévation de droits dans l'intérêt exclusif des Etats du Nord, n'a jamais été accepté par le Sud, qui a une doctrine et des intérêts essentiellement libre-échangistes; et la querelle qui s'en est suivie entre les Etats qui produisent le coton et ceux qui le mettent en œuvre s'est envenimée jusqu'au point de devenir une des principales causes de la sécession.

Le nombre des ouvriers directement employés en France à l'industrie du coton est d'environ trois cent mille, et celui des personnes qui en vivent peut être évalué à 1 million. Il peut sembler étonnant au premier abord que la fabrication française, dont l'importance est si inférieure à celle de l'Angleterre, emploie un nombre d'ouvriers comparativement plus grand, mais cette anomalie s'explique si l'on établit une comparaison entre les procédés du travail dans les deux pays. Le métier mécanique est beaucoup plus répandu en Angleterre que chez nous; le tisserand français, dominé par cet esprit de routine qui a tant de peine à céder le terrain, est resté fidèle au métier à bras. Or, l'on sait dans quelles proportions le métier mécanique réduit l'intervention ne l'homme : c'est principalement dans la filature que cette économie devient considérable; nous avons vu que le *self-acting* des Anglais ne demande que trois ouvriers pour accomplir la besogne de cinq cents fileuses à la main; on ne doit donc pas être surpris de la proportion relativement si

forte de nos ouvriers en présence d'une production qui égale à peine le cinquième de la production anglaise.

Le tableau que nous avons entrepris de tracer ne fournirait que des renseignements trop vagues pour éclairer la question, si nous n'en faisions maintenant ressortir en quelques traits les principaux détails. Quels ont été les progrès, quelle est l'importance actuelle et la physionomie particulière des principaux centres de l'industrie du coton en Angleterre et en France ? Pour quelle part sont-ils compris dans ce mouvement puissant qui emporte la plus active des industries modernes ? Quel est leur contingent respectif dans la somme de travail et de richesse générale dont cette industrie est la source ?

En Angleterre, Liverpool et Manchester résument, le premier, tout le commerce, le second, toute la fabrication du coton. Le premier dock de Liverpool fut creusé et fondé en 1709 ; la superficie de ce dock n'était que de 15,000 mètres ; aujourd'hui, on en compte sur les deux rives de la Mersey plus de trente qui occupent 530 hectares tant à Liverpool qu'à Birkenhead sa succursale. Le coton seul figurait dans les docks de Liverpool pour 2,400,000 balles, et pour plus de moitié dans le milliard dont se composent les importations de cette matière. De ces docks, les cotons sont transportés en trois heures par le chemin de fer dans les gares de Manchester, d'où ils se distribuent dans les ateliers de la ville ou des localités environnantes.

Le développement de Manchester n'a pas été moins merveilleux que celui de Liverpool. Dans la première moitié du dernier siècle, c'était un simple bourg relevant d'un seigneur, et sa population n'excédait pas 10,000 habitants. On y pratiquait le commerce des tissus fabriqués par les métiers à la main épars dans la banlieue de la ville. L'invention du métier mécanique devait être pour Manchester une source de fortune. De nombreux établissements s'installèrent vers l'Irwell, petit cours d'eau ; dans un rayon de dix lieues autour de la ville, les bancs de charbons se montraient à fleur de terre ; le fer abondait dans le pays de Galles, tout près de là ; deux mers, celle d'Irlande et celle du Nord, étaient ouvertes aux approvisionnements et aux débouchés du commerce ; enfin, sur nul point de l'Angleterre on n'eût pu recruter d'ouvriers plus aptes à exercer l'industrie du coton.

Aussi, vit-on l'importance de Manchester grandir démesurément en quelques années. Cette ville comptait 20,000 âmes en 1750, 40,000 en 1760. La substitution de la vapeur aux anciennes forces motrices double d'un seul coup ce dernier chiffre de population en 1792. Moins de trente ans après, en 1820, Manchester renferme 200,000 habitants; en 1840, 300,000, et enfin, en 1860, avec les

bourgs de Saldford, Charlton et Barton, elle en compte 500,000. Encore ce chiffre prodigieux ne représente-t-il que la moitié de ce qu'on appelle l'agglomération de Manchester. Tous les villages situés dans son rayon ont obéi à la puissante attraction de cette métropole de l'industrie, et sont devenus autant de villes considérables. Oldham a maintenant 80,000 habitants ; Bury, Rochdale, Halifax, Huddersfield en ont chacune de 30 à 35,000 ; Bolton, 65,000 ; Preston et Chorley, 80,000 ; Stockport, 55,000; Staley-Bridge et Ahston-sur-Lyne, 40,000; Warrington et Wigam, de 25 à 30,000; Macclesfield, 40,000, et enfin Bradford, 110,000. Des chemins de fer rattachent à Manchester tous ces satellites, et mettent les plus éloignés à deux heures de son enceinte. Ainsi, l'agglomération se compose aujourd'hui de plus d'un million d'habitants sur lequel la proportion de ceux qui vivent exclusivement de l'industrie du coton n'est pas inférieure à 70 pour cent. L'exercice de cette industrie répand annuellement dans le groupe de Manchester, sous forme de salaire, une somme de 350 millions de francs. Aussi n'est-il pas surprenant qu'au sein de cette formidable ruche humaine il se soit édifié par centaines des fortunes dont le chiffre doit paraître improbable à nos industriels les plus opulents, et que la voix populaire ait décerné aux manufacturiers de Manchester ce titre de *Lords du Coton* dont l'ironie est mêlée d'un secret sentiment d'admiration jalouse.

En dehors du groupe dont Manchester est le centre, Leeds, sur une population de 124,000 habitants, en contient au moins 50,000 qui ne vivent que de l'industrie du coton, et, en Ecosse, une puissante agglomération répandue dans le bassin de la Clyde, autour de Glasgow et de Nottingham, fait mouvoir 22,000 métiers, 2 millions de broches, et ne renferme pas moins de 40,000 ouvriers des deux sexes.

Si nous traversons le détroit pour visiter en France les principaux centres de l'industrie cotonnière, nous nous trouvons en présence d'une situation toute différente, mais qui, dans ses proportions plus restreintes, provoque en nous plus d'intérêt et de sympathie. Parmi les groupes adonnés à cette industrie, la Normandie tient le premier rang autant par l'importance que par l'ancienneté de sa fabrique. Certains érudits la font remonter jusqu'à l'année 1533. C'est en Normandie qu'a été fabriquée, pour le roi Louis XIV en personne, la première paire de bas de coton. L'industrie du coton se répandit de préférence sur les plateaux qui, de Rouen, descendent vers la mer. La première machine à filer y parut en 1784, et la première machine à tisser en 1785. C'est surtout dans la fabrication de ce tissu d'origine essentiellement normande, connu sous le nom de *rouenneries*, que s'est développée l'importance industrielle du groupe qui

nous occupe. Vers le milieu du XVIII[e] siècle, la découverte de cette belle teinture, connue dans le commerce sous le nom de rouge turc, imprima à la fabrication et au commerce des rouenneries une activité qui ne devait plus se ralentir. En 1740, la Normandie en produisait 213,807 pièces, estimées à 15 millions de livres ; en 1776, elle fabriquait déjà 348,604 pièces, d'une valeur de 25 millions de livres. L'industrie des toiles imprimées, connues sous le nom d'indiennes, a été, après celle des rouenneries, l'instrument le plus actif de la prospérité des fabriques de Normandie. Au moment où la révolution éclata, cette province était déjà arrivée à produire pour 50 millions de francs de coton par an. La hausse de la matière première, résultat inévitable d'une aussi grave commotion politique, et des événements qu'elle provoqua à l'extérieur, réduisit des deux tiers l'importance de la fabrication. Les affaires ne reprirent sérieusement en Normandie qu'en 1816 ; mais à dater de cette année l'élan ne s'arrêta plus, et aujourd'hui, dans le seul pays de Caux, 601 fabricants emploient environ 110,000 ouvriers; l'ensemble des salaires qui leur sont payés annuellement varie entre 17 et 22 millions, suivant l'activité de la fabrique. Mais ces 110,000 ouvriers sont des tisserands à bras ; le tissage mécanique emploie, en outre, dans les manufactures, 32,000 personnes dont les salaires représentent une somme supérieure au maximum des salaires de ces tisserands épars dans les campagnes. Enfin, on a évalué à 1,350,000 le nombre des pièces de rouennerie qui sortent chaque année des métiers normands, et à 85 millions leur valeur vénale.

La filature comprend en Normandie au moins 1,500,000 broches, soit le quart du total des broches mises en mouvement par toutes les filatures de la France, et le tissage mécanique n'y compte pas moins de 10,000 métiers. L'agglomération normande, c'est-à-dire Rouen, Yvetot, Falaise, Flers, Bolbec, etc., occupe donc dans l'industrie cotonnière de la France le rang qui appartient en Angleterre à l'agglomération de Manchester.

Dans les provinces situées au Nord de Paris nous rencontrons un autre groupe d'une importance considérable, également voué à l'industrie du coton, duquel se détachent comme centres principaux : Saint-Quentin, Lille, Roubaix et Amiens.

Le premier centre de ce groupe, en allant vers le nord, est Saint-Quentin. Au commencement du siècle, on n'y connaissait que la filature et le tissage du lin. Le coton s'est peu à peu substitué à cette ancienne industrie; le travail n'est pas concentré dans la ville proprement dite, qui ne renferme que cinq filatures et quelques ateliers de tissage. Saint-Quentin est plutôt le comptoir de cette industrie, l'atelier central où les étoffes fabriquées dans les campagnes envi-

ronnantes viennent recevoir leurs derniers apprêts ; cent villages, bourgs ou hameaux épars, dans un rayon fort étendu autour de la ville, y préparent, pour le compte des négociants, les calicots, les jaconas, les organdis auxquels les ouvriers urbains donnent la dernière façon. Les tisserands des campagnes ne connaissent que l'ancien métier à bras, et les efforts tentés pour substituer les machines à cet instrument imparfait n'ont eu que fort peu de succès jusqu'à ce jour. Nous manquons de renseignements positifs sur l'importance de l'industrie spéciale de Saint-Quentin ; cependant on peut s'en rendre compte approximativement par le mouvement des opérations de la succursale de la Banque de France, qui y est établie depuis 1838. D'un escompte de 18 millions, cet établissement financier était arrivé en 1857 à un escompte de 131 millions, ce qui correspond à une production presque décuplée en vingt-trois ans.

L'agglomération dont Lille est le centre, et qui comprend, outre les campagnes voisines, les villes importantes de Roubaix, Tourcoing, Douai, le Cateau, Armentières et Séclin, comptait en 1860 près de 1,200,000 broches en activité, équivalant au cinquième du produit total des filatures françaises. Ce matériel, qui n'était que de 550,000 broches en 1849, a plus que doublé en dix ans ; et cependant la consommation des tissus s'est développée dans des proportions telles que même avec ce prodigieux développement d'activité la filature n'est pas encore en état de répondre aux besoins du tissage.

Roubaix, Tourcoing et Lille confectionnent principalement les tissus où le coton se combine avec d'autres matières, comme la laine, le lin, la soie, l'alpaga et le jute. Valenciennes se livre à l'industrie des dentelles. Saint-Pierre-lez-Calais rivalise avec Nottingham pour la fabrication des tulles ; cette fabrication aujourd'hui si prospère, y fut importée en 1819 par cinq ouvriers anglais. L'industrie de la dentelle qui a ses principaux siéges dans le nord de la France, en Normandie et en Auvergne, compte dans nos provinces 220,000 ouvrières, sur lesquelles l'Auvergne à elle seule en réunit 130,000. Le reste de l'Europe n'en compte que 295,000 ; c'est-à-dire que notre chiffre balance presque le total des autres Etats, et sous le rapport du goût, de la finesse et de la qualité du produit, la comparaison nous serait encore plus avantageuse.

A Amiens et dans une partie de la Picardie, on fait ces produits désignés en France sous le nom de velours de coton, qui, par leur solidité et la modicité de leurs prix, conviennent surtout aux populations des campagnes. Ce produit qui, dans le nord de l'Angleterre, s'exécute au moyen de métiers mécaniques, est resté en France dans le domaine des métiers à bras. Distribué dans les campagnes, il a conservé ce caractère demi-agricole, demi-industriel, qui est le

régime dominant des fabrications du Nord, et il occupe dans la ville même et dans ses environs de 15 à 20,000 ouvriers.

Si l'activité industrielle dont le coton et ses produits multiples forment la base n'est nulle part plus développée qu'en Normandie et dans nos provinces du Nord, elle n'est aussi nulle part mieux organisée et plus habilement conduite qu'en Alsace et dans les Vosges. Et pourtant cette province est dans une situation défavorable, qui l'éloigne également de ses deux marchés principaux d'approvisionnement et de vente. Elle est à 180 lieues du Havre d'où elle tire ses cotons, à 130 lieues de Paris où elle débite la plus grande partie de ses tissus. Mais le génie patient et docile de ses habitants, la haute intelligence, l'esprit d'initiative qui distinguent ses chefs d'industrie, ont triomphé de ces obstacles naturels, et nulle province française, sans en excepter même le Lyonnais dont les soieries n'ont pas de rivales au monde, n'a porté plus haut que celle-là et ne soutient plus dignement notre réputation industrielle à l'étranger. L'Angleterre, qui sait si bien travailler le coton et qui nous a fourni des maîtres dans presque toutes les branches de cette fabrication, nous envie cependant ces belles toiles peintes, ces admirables perses de l'Alsace aussi inimitables que les taffetas, les satins, les velours et les rubans de Lyon et de Saint-Etienne.

C'est surtout dans la partie montagneuse de l'Alsace que sont répandus les établissements consacrés à la mise en œuvre du coton. Le Bas-Rhin, pays de plaines, ne compte que 6 filatures contre 88 que renferment le Haut-Rhin et les Vosges. Cette distribution s'explique par deux causes très simples : le bon marché de la main d'œuvre, l'économie des moteurs. Les chutes d'eau, si nombreuses sur le flanc des Vosges, ont donné naissance à une quantité de centres manufacturiers tels que Wesserling, Guebwiller, Munster, Masseveaux, Plainfaing, Giromagny, etc. Mais, plus tard, la substitution de la vapeur aux forces hydrauliques a multiplié les établissements dans la plaine, et l'on a vu ainsi se développer rapidement Mulhouse, Dornach, Ensisheim, Colmar et Thann.

Dans cette liste, Mulhouse tient incontestablement la tête ; les premiers essais de la fabrication des toiles peintes y remontent à 1746. C'était un emprunt fait à l'Allemagne et à la Suisse ; les ouvriers français y ajoutèrent de leur propre fonds ce sentiment du goût que ni la Suisse ni l'Allemagne n'auraient pu leur communiquer, et grâce à ce nouvel élément, cette importation étrangère est devenue un produit essentiellement national, un privilége que l'Alsace est en droit de revendiquer pour elle seule.

Le développement de la filature a rencontré plus de difficultés dans ce pays. Elle ne prit de l'importance qu'à dater de 1828. On

comptait alors dans le Haut-Rhin et dans les Vosges près de 500,000 broches, et 550,000 en y comprenant tous les départements de l'Est. La valeur vénale de cette fabrication était de 22 millions de francs, et le nombre des ouvriers de 12,000. Vingt ans plus tard, elle arrivait à 1,150,000 broches, puis, dix ans après, en 1857, à 1,500,000, et aujourd'hui le nombre de ses broches, évalué à 1,700,000, représente plus du quart de la production française ; celui des personnes qu'elle occupe n'est guère inférieur à 40,000. De tous les pays manufacturiers, c'est l'Alsace qui emploie le plus de coton Géorgie à longue soie, la première de toutes les espèces en qualité. Elle en utilise annuellement 12,000 balles, c'est-à-dire au moins le quart de la production totale qui n'a jamais dépassé 45,000 balles. Dans le tissage, la substitution du métier mécanique au métier à la main a fait les progrès les plus rapides dans la région de l'Est. On y comptait, en 1860, 38,000 métiers mécaniques contre 9,000 métiers à la main, et sur les 42,000 ouvriers qui vivent de l'un et de l'autre, le premier en occupe aujourd'hui 30,000, le second 12,000 seulement. La production du tissage mécanique, qui, en 1846, n'était que de 130 millions de mètres valant 60 millions de francs, s'élevait, en 1857, à 250 millions de mètres valant 100 millions, et en 1860, à 300 millions de mètres d'une valeur de 120 millions. C'est grâce à l'emploi intelligent de tous les perfectionnements modernes en matière de fabrication que ces beaux résultats ont été obtenus.

Si l'on récapitule enfin, d'après les renseignements empruntés par M. Louis Reybaud à un rapport présenté à la société industrielle de Mulhouse, les forces qui, dans le rayon de l'Alsace et des départements limitrophes, appartiennent aux trois industries — filature, tissage et impression — dont le coton est l'aliment, on arrive à un total général de 85,000 ouvriers employés et de 15,000 chevaux-vapeur, et à une valeur d'ensemble, qui, dans les estimations les plus modérées, atteint 260 millions. Encore cette production est-elle susceptible de développements.

Dans le département du Rhône, nous voyons encore fleurir l'industrie du coton à Tarare, simple bourg de 1,500 âmes il y a cent ans, aujourd'hui ville de 15,000 habitants et principal siége d'une fabrication qui occupe plus de 50,000 personnes ; c'est dans les montagnes environnantes du Beaujolais et du Forez que sont disséminés les tisserands rustiques qui alimentent les comptoirs de Tarare : cette ville ne fait que des mousselines, mais elle a atteint dans cette fabrication restreinte une supériorité reconnue par tous les marchés du monde, et la Suisse même, dont elle a commencé par imiter les procédés, ne peut plus depuis longtemps lui faire qu'une seule concurrence, celle du bon marché ; mais la qualité et surtout le bon

goût des produits fabriqués à Tarare ne se retrouvent pas dans les mousselines suisses. Les tissus de Tarare et principalement les tarlatanes donnent lieu chaque année à un mouvement d'exportation considérable, qu'on ne saurait évaluer à moins de 4 millions de francs. Dans le voisinage de Tarare, Thizy et Villefranche fabriquent en grand, avec les résidus du coton, ces étoffes communes qui, dans nos provinces méridionales, suppléent la laine pour un grand nombre d'usages ; c'est de là que nous viennent ces draps chinés et jaspés que les femmes façonnent en jupes, et qui composent pour les paysans du Midi la toilette des dimanches et des jours de fête.

Après l'Angleterre et la France, c'est la Suisse qui apporte à l'industrie du coton son plus fort contingent. L'abondance des chutes d'eau qui fournissent à peu de frais les forces motrices, le bas prix de la main d'œuvre, conséquence des mœurs simples de la population et du bon marché des denrées, expliquent le grand développement industriel de la Suisse : le travail du coton, concentré surtout dans les cantons de Zurich, Saint-Gall, Appenzell, Thurgovie, Argovie, emploie une population d'environ sept cent mille âmes ; 12 millions de kilogrammes de matière sont chaque année filés, tissés et imprimés ; il en sort 11 millions de kilogrammes de tissus dont le tiers est absorbé par la consommation locale ; les deux autres tiers alimentent une exportation dont la valeur atteint le chiffre de 80 millions de francs. En tenant compte de la différence des forces productives des différents pays, on reconnaît que l'exportation anglaise présente seule une proportion plus forte.

III

En dressant aussi exactement que possible le bilan sommaire des forces que la culture et l'industrie du coton mettent en jeu dans l'ancien et le nouveau monde, des besoins qu'elles ont créés et auxquels elles donnent satisfaction, des sommes qu'elles versent annuellement dans la circulation générale, des intérêts si variés, si nombreux et si considérables qu'elles affectent, nous avons voulu préciser l'importance de la crise qui est venue brusquement arrêter le merveilleux essor de cette production. Nous espérons avoir justifié cette assertion que la disette d'une matière première qui est devenue, pour ainsi dire, l'alimentation la plus nécessaire de l'industrie moderne, crée pour notre civilisation un danger presque aussi grave et certainement plus compliqué et plus durable que celui de la famine.

Il serait inutile de revenir sur les causes qui ont amené la disette du coton. Tout le monde connaît l'histoire de la guerre civile qui déchire en ce moment les Etats-Unis d'Amérique, et sait que la rareté du coton en a été l'une des conséquences les plus immédiates. C'est vers la fin de 1861 que les premiers effets de la rareté du coton se manifestèrent par le ralentissement du travail dans un certain nombre d'usines, puis, bientôt après, par l'inaction complète. L'Angleterre fut la première à ressentir les atteintes du mal. Dans les premiers mois de 1862, les pays manufacturiers du continent, la France surtout, en raison de l'importance supérieure de son industrie, éprouvèrent à leur tour les effets désastreux de la crise qui devait atteindre quelques mois après son maximum d'intensité. Alors le chômage devint général; les deux tiers des métiers cessèrent de battre; le pain manqua avec le travail aux trois cinquièmes des ouvriers du coton en France comme en Angleterre.

On s'en émut à juste titre comme d'une calamité publique. 2 millions de personnes en Angleterre, 500,000 en France, se trouvaient privées de tout moyen d'existence. Ce péril était le plus pressant, et naturellement on y courut tout d'abord. Dans l'un et l'autre pays, gouvernement et particuliers rivalisèrent de zèle et de générosité. L'élan de la charité publique fut magnifique, surtout chez nos voisins, dont le patriotisme intelligent se réveille toujours en pareille circonstance. La taxe des pauvres, augmentée proportionnellement au surcroît de besoins qu'elle se trouvait appelée à satisfaire, suffit aux premières nécessités; puis, le désastre s'étendant de proche en proche, et la misère publique ayant fini par déborder les ressources ordinaires et extraordinaires de cette institution, il se forma, sous le patronage de lord Derby, des comités de prévoyance destinés à recueillir des souscriptions nationales pour soulager la détresse des ouvriers que les paroisses ne pouvaient prendre à leur charge, et de ceux qui, par un légitime sentiment de fierté, hésitaient à se faire inscrire officiellement sur la liste des indigents. A la date du 8 novembre dernier, le nombre des personnes assistées par la taxe des pauvres s'élevait à 237,743. En ajoutant à ce chiffre les relevés faits par 41 comités locaux, qui distribuent des secours indépendamment de ceux provenant de la taxe des pauvres, on arrive au chiffre total de 330,664 individus recevant l'assistance sous l'une ou l'autre forme. La dépense totale, pendant la première semaine de novembre, avait été de 23,000 liv. sterl. En outre, le comité du lord-maire de Londres recueille chaque jour, depuis sa fondation, de 130,000 à 150,000 fr. Dans la séance d'inauguration du comité de Manchester et de Liverpool, le chiffre des souscriptions obtenues a été de 70,000 liv. sterl. (1,750,000 fr.). Le montant des souscriptions re-

cueillies dépasse 35 millions de francs. Toutes les colonies anglaises ont tenu à honneur de venir en aide à leur métropole, et l'Australie a envoyé, à elle seule, près de douze cent mille francs.

La crise a également provoqué en France, sur tous les points du territoire, des souscriptions dont le chiffre, bien que très inférieur à celui des souscriptions anglaises, est encore très important. En comparant les efforts restreints de la charité privée dans notre pays au magnifique élan qu'elle a déployé en Angleterre, on a cru récemment devoir accuser notre nation de tiédeur. Ce reproche nous paraît mal fondé. La situation n'est pas la même dans les deux pays. En Angleterre, la mise en œuvre du coton s'exécute maintenant surtout par les machines, et les ouvriers, réunis en grand nombre dans les manufactures, sont absorbés par leur travail et ne connaissent pas d'autre métier. En arrêtant les métiers, la crise les prive de tout moyen d'existence ; dès lors, la charité publique est tenue d'exercer envers eux ses devoirs dans toute leur étendue. Dans la plupart des districts manufacturiers de la France, au contraire, le tisserand est resté fidèle au métier à bras, qu'il abandonne de temps à autre pour la culture; c'est une ressource accessoire en temps ordinaire, mais dont il peut vivre en temps de chômage. D'ailleurs, l'excès de centralisation a fait depuis longtemps contracter au public français l'habitude de tout attendre de l'administration, et c'est encore à l'administration qu'on est venu demander le remède au désastre que la disette du coton fait peser sur nos populations laborieuses. L'administration a fait ce qu'elle a pu en pareille circonstance ; elle a décrété de grands travaux d'utilité publique et ouvert des chantiers aux ouvriers sans travail.

Mais, il faut bien le reconnaître, ce ne sont là que des palliatifs ; le remède efficace aux souffrances et aux misères de ces multitudes privées de leur gagne-pain ne se trouvera ni dans les ressources de l'assistance publique et de la charité individuelle, ni dans l'exécution de travaux publics pour utiliser les bras inoccupés. Les sacrifices de la charité ne peuvent ni se soutenir longtemps, ni se renouveler indéfiniment. Les salaires que les classes ouvrières ont perdus en Angleterre par suite de la crise sont évalués à 200 millions. Un tiers de cette somme au moins est strictement nécessaire pour empêcher les ouvriers sans emploi de mourir de faim. Il faut donc que l'assistance publique s'attende à débourser, du 1er mars 1863 au 1er mars 1864, une somme de 70 à 80 millions, car la charité privée, qui a défrayé la moitié de cette dépense en 1862, commence à se lasser, et le lord-maire a cru devoir avertir la Chambre des communes que des symptômes de ralentissement se manifestaient déjà. Quel trésor public pourrait supporter longtemps sans péril une

charge improductive aussi lourde? Le même fait ne saurait manquer de se produire bientôt aussi en France.

Enfin, la crise affecte un intérêt dont on ne s'est point encore assez occupé, parce qu'il ne provoque pas les sympathies légitimes qui s'attachent aux souffrances et à la détresse des agents de la production. La consommation du coton a pris, dans les habitudes et dans les besoins du monde moderne, une place tellement large que rien ne peut plus combler le vide qu'elle laisserait. La laine est impropre à la plupart des usages auxquels s'applique le coton; c'est, d'ailleurs, une matière animale dont la production est limitée par celle du bétail qui la fournit; la soie, par sa rareté et son haut prix, ne peut répondre aux mêmes besoins; le lin ne remplit qu'en partie les conditions que l'on trouve réunies dans le coton et qui permettent de l'utiliser sous toutes les formes imaginables. Il convient d'écarter aussi d'autres matières qui ne sont pas originaires de nos contrées et dont les essais n'ont porté que sur des quantités trop limitées pour être concluants.

L'Europe ne peut donc plus se passer du coton, et, d'un autre côté, elle doit renoncer, quoi qu'il arrive, à recevoir désormais tous ses approvisionnements d'Amérique. En effet, quelle que soit l'issue de la guerre actuellement engagée, il est certain ou que l'esclavage disparaîtra tout à fait des Etats du Sud, ou qu'il recevra de si profondes atteintes que les anciennes conditions de la culture en seront entièrement modifiées. Ce n'est point exagérer que d'évaluer à la moitié de la production de 1860 le déficit qui résultera de l'abolition ou de la modification de l'esclavage. Il est en outre fort présumable que l'Amérique du Nord, disposée à faire à la Grande-Bretagne et à la France une si rude concurrence manufacturière, ne laissera plus venir en Europe que le superflu de ses besoins.

Dès lors, les autres lieux de production se relèvent en importance; on n'y peut plus voir une ressource intérimaire, un complément pour les années de mauvaise récolte en Amérique. Déjà, l'Inde, le Brésil, l'Egypte, l'Asie Mineure, sous l'aiguillon de prix élevés, ont doublé leur production et rempli en partie le vide que laissent les Etats-Unis. En sollicitant, en développant, en améliorant les cultures dans ces pays longtemps délaissés, et sur tous les points du globe où le coton rencontre les conditions de climat et de sol qu'il réclame, l'Europe échappe pour toujours au vasselage périlleux que lui imposait le monopole d'un marché unique. C'est vers la recherche de ces nouveaux pays de production, vers l'examen des ressources qu'ils promettent et des travaux qu'ils appellent que la France et l'Angleterre doivent désormais, comme nous le verrons bientôt, diriger tous leurs efforts et toutes leurs espérances.

HENRI VIERNE.

LE
ROMAN CONTEMPORAIN
EN ANGLETERRE

LES ROMANS A SURPRISE

Lady Audley's Secret, by M. E. BRADDON.

PREMIÈRE PARTIE

Il n'est personne, même parmi les lecteurs qui se soucient le moins des tendances particulières et actuelles de la littérature anglaise, qui ne connaisse une des plus saisissantes nouvelles d'Edgar Poe, *l'Assassinat de la rue Morgue* (the Murders in the rue Morgue). Le procédé de l'écrivain américain est celui-ci : un crime étant donné, crime étrange, barbare, inexplicable, l'auteur substitue à l'action de la justice déroutée et défaillante, les recherches d'un de ses personnages qui, d'indice en indice, de déduction en déduction, entraîne le lecteur haletant vers une solution à peine pressentie jusqu'au dernier moment. Il talonne la curiosité, la surexcite, la pousse dans ses derniers retranchements, et s'il ne la fait pas dégénérer en impatience, cela tient uniquement à ce que son récit est court. Encore quelques pages, et les nerfs se mettaient de la partie.

Le procédé du romancier américain — esprit ingénieux mais maladif, imagination vive mais désordonnée jusqu'à l'égarement — devait séduire par la nouveauté et aussi par l'intensité de l'effet

produit. Cet effet, pour être plus physique que littéraire et intellectuel, n'en était pas moins énergique. Comme, en outre, le procédé offrait un genre de succès relativement facile, il devait rencontrer des imitateurs. Intéresser par le jeu bien combiné des passions, par le développement graduel du caractère, par la marche logique et nécessaire des événements, est œuvre ardue ; le travail est grand, le résultat douteux. Il faut de l'étude, de l'observation, de la méditation. Combien, au contraire, il est plus aisé de faire courir ses lecteurs à la découverte d'un secret qui, comme l'Italie cherchée par les compagnons d'Enée, semble se dérober sans cesse à leurs efforts! Les incidents se succèdent ; on croit trouver, au bout de chacun d'eux, la solution tant désirée ; il n'en est rien. Ce n'est qu'à la dernière page du livre que — s'il m'est permis de comparer les ouvrages dont je parle à de vastes énigmes — *le mot* apparaît enfin, tardive et souvent insuffisante récompense d'une longue et fatigante poursuite.

Donc, on a vu dans ces derniers temps, chez nos voisins d'outre-Manche, se produire un nouveau genre de romans que j'appellerai volontiers *romans à surprise*, sortes d'ouvrages plus ou moins curieusement travaillés, avec des serrures compliquées et des tiroirs sans nombre, comme ces *cabinets* de la renaissance dont la collection Sauvageot offre de si intéressants spécimens. Toutes ces serrures s'ouvrent, non sans efforts, l'une après l'autre ; mais il en est une dernière qui résiste et ne livre son secret qu'à la dernière extrémité. Le tiroir nous dévoile enfin ses mystères. Souvent ce qu'on y trouve ne répond pas à la peine qu'a coûtée la recherche ; mais là n'est pas la question, et le but de l'artiste est atteint s'il a suffisamment excité la curiosité, même au risque de ne pas la satisfaire.

Les romanciers, sous l'empire de cette préoccupation, ont introduit dans leur monde imaginaire un nouveau personnage que je crois appelé à un certain avenir. Il a déjà, si je ne me trompe, figuré, sous les traits d'un bourgmestre hollandais, sur la scène française. Ce personnage, bourgmestre, médecin, avocat, ou simple rêveur si l'on veut, devient le *Deus ex machinâ* des romans dont je parle. Il est indispensable qu'il soit doué de facultés que je pourrai qualifier de translucides, car elles semblent tenir plus aux phénomènes du magnétisme qu'à la vie réelle. Ce sont autant de juges d'instruction portés à leur dernière puissance, des agents d'une police privée qui laissent bien loin derrière eux les plus fins limiers de la police officielle. Ils possèdent pertinemment la théorie de l'évidence circonstantielle (*circumstantial evidence*), ou, si vous préférez, de l'évidence par induction (*inductive evidence*). Rien ne résiste à cette arme, et ces modernes clairvoyants hausseraient les épaules si vous

leur parliez de ce fameux criminaliste qui demandait trois lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Il leur faut bien moins que cela.

Peut-être ces mots d'évidence circonstancielle et d'évidence par induction ne sont-ils pas suffisamment clairs. Bien que venus de l'autre côté de la Manche, ils ont un certain aspect nébuleux qui semblerait leur assigner une origine transrhénane : il faut donc les définir. Ils sont la base du système, la pierre angulaire de l'édifice. Pour que l'édifice se maintienne, il importe qu'ils soient bien posément assis et fixés dans l'esprit du lecteur. Je ne puis mieux faire que d'en emprunter la définition à un des adeptes du système, à l'auteur du roman que je me propose de faire connaître dans cette étude.

« Avez-vous jamais étudié la théorie de l'évidence circonstancielle ? demande un des personnages à l'héroïne du livre.

— Comment pouvez-vous, répond naturellement celle-ci, parler d'une si horrible chose à une pauvre petite femme ?

— L'évidence circonstancielle, reprend le théoricien plein de son sujet, mécanique étonnante, faite de brins de paille recueillis çà et là, et cependant assez forte pour pendre un homme ! De quel imperceptible détail dépend quelquefois la découverte d'un secret indéchiffrable même aux intelligences les plus perspicaces ! Un chiffon de papier, un lambeau de vêtement, un bouton d'habit, un mot qui s'échappe involontairement des lèvres les plus discrètes, un fragment de lettre, une porte ouverte ou fermée, une ombre sur le carreau d'une fenêtre, une préoccupation d'un moment, — toutes ces circonstances futiles en apparence et que néglige le criminel, sont autant d'anneaux de l'admirable chaîne d'acier forgée par la science de l'officier de justice (*detective officer*). Puis le gibet se dresse : la cloche envoie ses volées funèbres dans le ciel du matin ; la bascule se dérobe sous les pieds du coupable, et l'expiation du crime est accomplie ! »

Je pense qu'après cet exposé de principes, rien ne s'oppose plus à ce que j'entre en matière. Je voudrais examiner ici un des derniers produits du genre que j'ai essayé de définir, — produit non méprisable assurément, et qui, avec les romans de M. Wilkie Collins (*The Woman in white*, *No name*), est en somme un des grands succès de la saison. Il s'agit du *Secret de Madame Audley* (*Lady Audley's secret*), par M. E. Braddon. Cette dénomination masculine cache pour la forme seulement une *authoress* fort en vogue et dont la plume féconde alimente en ce moment les *magazines*. Je crois qu'une analyse aussi complète que possible d'un de ses ouvrages les mieux réussis aura, à un point de vue général, un intérêt littéraire.

Je souhaite qu'elle ait aussi cet intérêt de curiosité que l'écrivain anglais semble s'être si fort complu à exciter chez ses lecteurs.

I

Nous sommes dans une antique et seigneuriale demeure du comté d'Essex, au château d'Audley. Le maître de ce château, le baronnet sir Michael Audley, est un homme de cinquante-six ans, d'une haute taille, d'une prestance noble, actif comme à vingt ans, et le meilleur écuyer du pays. Il a une très grande fortune. Il est veuf depuis seize ans. De son mariage il lui reste une fille, Alice Audley, qui, au début de l'histoire, a 18 ans. Elle est maîtresse au logis, où tout le monde, à commencer par le baronnet à barbe grise, l'aime et lui obéit.

Voyons comment elle fut dépossédée de cet empire que les femmes, si nous en croyons un malin conteur, préfèrent encore à celui qu'il leur est si facile d'exercer sur les cœurs. Dans le village voisin du château, vivait petitement du produit de son art, un médecin, M. Dawson. Ce fut chez lui que le baronnet rencontra une jeune institutrice ou gouvernante, Miss Lucy Graham. Rien de moins romanesque que les circonstances qui l'avaient amenée chez le docteur. Celui-ci avait demandé dans le *Times*, cette immense boîte aux lettres de l'Angleterre, une gouvernante pour ses enfants. Miss Lucy Graham se présenta. Elle se recommandait d'une maîtresse d'institution de Brompton, un des faubourgs de Londres. Elle était instruite, elle fut agréée, et se concilia bientôt, par la douceur et le charme de ses manières, l'affection de tout le voisinage. Quelques coups de pinceau compléteront le portrait de notre héroïne.

Partout où elle allait, elle semblait porter avec elle la joie et la lumière. Dans la chaumière du pauvre, son visage apparaissait comme un rayon de soleil ; elle s'asseyait et causait un quart d'heure avec une vieille femme, paraissant prendre autant de plaisir à écouter son vulgaire bavardage que s'il se fût agi des compliments d'un marquis. Quand elle s'éloignait sans avoir rien donné — son modique salaire ne lui permettant pas de faire la charité — la vieille ne tarissait pas en éloges sur sa grâce, sa beauté, sa gentillesse. Jamais la visite de la femme du vicaire, qui cependant la nourrissait et l'habillait, ne lui aurait causé un tel plaisir : c'est que miss Lucy Graham était douée de ce magique pouvoir de séduction, grâce auquel il suffit à une femme d'un mot pour charmer, d'un sourire pour ensorceler son prochain. Chacun l'aimait, l'admirait, la louait. L'enfant qui lui avait ouvert la barrière du chemin courait raconter à sa mère

les douces paroles qu'elle lui avait dites pour le remercier de ce petit service. Le bedeau de l'église qui la conduisait au banc du docteur, le vicaire qui voyait ses grands yeux fixés sur lui pendant qu'il débitait son sermon, le facteur de la station qui lui apportait de temps à autre une lettre ou un paquet, et qui ne recevait d'elle aucune rémunération, les amis de la maison, ses élèves, les domestiques, tout le monde, grands et petits, s'accordaient pour déclarer que Lucy Graham était la plus délicieuse jeune fille qu'il fût possible de voir.

Telle était celle qui fascina le baronnet et qui passa bientôt de l'humble position de gouvernante aux splendeurs de l'existence princière du château d'Audley. Alice se retira sous sa tente et vécut avec sa belle-mère sur le pied de la neutralité armée.

Pour compléter la monographie de la famille Audley, il me reste à parler de Robert Audley, le neveu du baronnet. Robert était avocat, mais avocat platonique, n'ayant jamais plaidé ni désiré plaider la moindre cause. C'était un beau garçon de vingt-sept ans, insouciant et paresseux ou plutôt méditatif. Son père, le frère cadet de sir Michael Audley, lui avait laissé quatre cents livres de rente. Grand fumeur, grand liseur de romans français, il menait à Londres une vie tranquille et retirée, habitant, comme tout bon avocat, la cour du Figuier, dans le Temple.

Un matin, il sortait des bureaux d'un banquier de la Cité, quand il fut heurté par un passant qui entrait d'un pas rapide.

« Faites donc attention où vous allez, » lui dit Robert sans se départir de son flegme habituel.

L'étranger s'arrêta, fixa sur son interlocuteur un regard étonné et s'écria :

« Bob ! quoi, c'est vous, Bob. J'ai cette nuit seulement touché le sol anglais et je vous rencontre ! Quelle bonne fortune ! »

Robert, après mûr examen, n'ayant pas reconnu le personnage dont une longue barbe cachait la moitié du visage, celui-ci se nomma.

« Se peut-il que vous ayez oublié Georges Talboys?

— Certes, non, » répliqua Robert.

La reconnaissance effectuée, Georges Talboys, sans répondre d'abord aux questions de son ami, l'entraîna chez le banquier, où il déposa une somme considérable qu'il avait sur lui. De là, il le conduisit d'un pas fébrile jusqu'à un café de Bridge-Street, où il le fit entrer.

« Avez-vous, demanda-t-il au chef de l'établissement, une lettre pour M. Talboys? »

On fit des recherches et on ne trouva aucune lettre.

« Talboys, répéta-t-il, vous n'avez peut-être pas bien entendu le nom, T-a-l-b-o-y-s. Regardez de nouveau, je vous prie ; *vous devez* avoir une lettre pour moi. »

De nouvelles recherches furent aussi infructueuses.

Le jeune homme devint d'une extrême pâleur. Il se laissa tomber sur une chaise sans dire un mot. Robert, assis près d'une table, parcourait machinalement le *Times* — toujours le *Times* — à la première page. Son regard tomba sur un avis de la colonne des décès. Il le montra à Georges qui lut :

« Le 22 courant, à Ventnor, île de Wight, Hélène Talboys, âgée de vingt-deux ans. »

Il est nécessaire que nous remontions le cours des événements. Trois ans avant l'épisode qu'on vient de lire, Georges Talboys était cornette dans un régiment de dragons. Il fit, dans un petit port de mer où il était en garnison, la connaissance d'une jeune personne, fille d'un officier de marine en retraite, pauvre comme Job, mais en revanche passablement ivrogne. Il en devint amoureux et l'épousa. Son père, riche propriétaire de province, vit ce mariage d'un si mauvais œil qu'il écrivit à son fils pour lui défendre de jamais reparaître devant lui. Georges vendit son brevet et emmena sa femme en Italie. Ils menèrent une existence d'amoureux tant qu'il y eut de l'argent au logis ; mais, avec le fond de la bourse, se montra le dernier et menaçant quartier de la lune de miel. Le couple revint en Angleterre et s'installa auprès du vieil officier, vivant fort à l'étroit. Le caractère de la jeune femme s'aigrissait de jour en jour. Georges fit auprès de son père une tentative de réconciliation qui échoua ; il s'efforça de trouver une position à Londres, il n'y réussit pas. Bref, désespéré, il s'embarqua pour l'Australie d'où il espérait rapporter une fortune qu'il ferait partager à sa femme. Il partit une nuit pendant que celle-ci dormait à côté du berceau de son fils, lui laissant quelques lignes écrites à la hâte pour l'informer de sa détermination.

Après trois ans d'absence, il revenait d'Australie avec vingt mille livres, une opulente fortune, quand il rencontra Robert Audley à la porte du banquier de la Cité. Quelques jours avant de quitter Sidney, il avait écrit à sa femme pour lui annoncer son retour, la priant d'adresser sa réponse à ce café même où Robert venait de lui mettre sous les yeux les lignes fatales du *Times*.

Le lendemain matin, après une journée passée dans un état de prostration terrible, Georges partait pour Ventnor ; il voulait voir le tombeau d'Hélène. Robert l'accompagnait. Ils trouvèrent sans peine la demeure du capitaine Maldon (c'était le nom du père d'Hélène).

Il était absent. Les deux jeunes gens entrèrent. Une scène touchante se passa.

Georges avait suivi machinalement son ami dans le petit salon du rez-de-chaussée ; le mobilier en était vieux et fané ; des jouets d'enfant étaient épars sur le sol ; la poussière et la fumée de tabac avaient jauni les rideaux de la croisée.

« Voyez, dit Georges en désignant un portrait placé au-dessus de la cheminée. »

C'était le sien. Il était en costume de dragon, et assez ressemblant. Son cheval se voyait dans le fond.

L'homme animé des meilleures intentions aurait été peut-être en ce moment un moins habile consolateur que Robert Audley. Il ne dit pas une parole et s'assit, tournant le dos à Georges et regardant par la croisée.

Celui-ci se promena quelques instants dans la chambre, regardant et touchant les jouets que l'enfant avait laissés par terre.

Il y avait là sa boîte à ouvrage à *elle*, une tapisserie inachevée, son album, où elle aimait à copier des passages de Byron et de Moore, des livres qu'il lui avait donnés et un bouquet de fleurs fanées dans un vase qu'ils avaient rapporté d'Italie.

« Son portrait était ordinairement à côté du mien, murmura-t-il. Je me demande ce qu'on a pu en faire. »

Après une demi-heure de silence, il dit :

« Je voudrais voir la maîtresse de la maison ; je l'interrogerais sur..... »

Il n'acheva pas et cacha son visage entre ses mains.

Robert fit venir la maîtresse de la maison. C'était une bonne femme qui causait volontiers. Elle était familiarisée avec la maladie et la mort, car beaucoup de ses locataires n'arrivaient chez elle que pour y mourir. Elle raconta toutes les particularités des derniers moments de M^me^ Talboys. Celle-ci était venue à Ventnor seulement une semaine avant de mourir ; elle était dans la dernière période de sa maladie. Georges sanglotait.

« Monsieur est de la famille ? demanda-t-elle à Robert.

— C'est le mari, répondit Robert.

— Quoi ! s'écria la femme, c'est lui qui l'a si cruellement abandonnée et laissée, elle et son joli petit garçon, à la charge de son pauvre vieux père ? Ah ! le capitaine Maldon m'a souvent parlé de cette histoire avec des larmes dans ses yeux !

— Je ne l'ai pas abandonnée, répliqua Georges. »

Et, d'une voix entrecoupée, il raconta ses luttes et ses souffrances de trois années.

« A-t-elle parlé de moi? demanda-t-il, a-t-elle parlé de moi au moment..... à la fin.... ?

— Non ; elle s'est éteinte bien tranquillement. Dans les premiers temps, elle parlait peu; le dernier jour, elle ne reconnaissait plus personne, pas même son petit enfant et son pauvre vieux père. Une fois seulement, elle eut comme un peu de délire ; elle parla de sa mère, se plaignant qu'on l'eût envoyée mourir ici. C'était bien triste à entendre.

— Elle était tout enfant quand elle perdit sa mère, dit Georges; elle s'est souvenue d'elle cependant ; mais, pour moi, rien ! »

La femme le conduisit dans la petite chambre à coucher où Hélène était morte. Il s'agenouilla devant le lit et baisa pieusement l'oreiller. La femme pleurait à chaudes larmes.

Pendant qu'il était agenouillé, priant peut-être, le visage caché dans l'oreiller, la femme prit quelque chose dans un tiroir. Elle lui donna, quand il fut relevé, une longue tresse de cheveux enveloppée dans du papier.

Il porta à ses lèvres la précieuse relique.

« Je les ai coupés quand elle était dans le cercueil, dit la femme.

— Oui, murmura Georges, ce sont bien là ces chers cheveux que j'ai baisés si souvent quand elle reposait sa tête sur mon épaule. Ils s'enroulaient autrefois en boucles gracieuses, les voici roides et droits, maintenant.

— C'est l'effet de la maladie, reprit la femme. Si vous voulez voir où on l'a mise, M. Talboys, mon petit garçon va vous conduire jusqu'au cimetière. »

Georges et son ami se rendirent au champ du repos. On leur montra un monticule sous lequel gisait la femme dont Georges, à l'autre bout du monde, avait si souvent évoqué la radieuse et souriante image.

En sortant du cimetière, Georges s'arrêta chez un sculpteur, et là, écrivit au crayon l'inscription suivante pour la pierre qui devait recouvrir la tombe de sa femme :

CONSACRÉ A LA MÉMOIRE
D'HÉLÈNE,
L'ÉPOUSE BIEN-AIMÉE DE GEORGES TALBOYS,
QUI QUITTA LA VIE
LE 24 AOUT 1859, A L'AGE DE 22 ANS,
PROFONDÉMENT REGRETTÉE PAR SON ÉPOUX INCONSOLABLE.

Georges, en quittant Ventnor, et après avoir assuré le sort de son fils, dont Robert accepta la tutelle, était décidé à repartir pour l'Australie. Robert parvint cependant à l'en détourner, et, profitant d'une occasion qui se présenta, l'emmena à Saint-Pétersbourg. Avant de

partir, toutefois, il écrivit à sa cousine pour l'informer de ce voyage qu'il entreprenait avec un de ses amis, Georges Talboys, qu'il avait retrouvé après une longue séparation, juste au moment où le malheureux jeune homme venait de perdre sa femme. Il reçut par le retour du courrier la réponse suivante, qui donnera une idée du caractère de la jeune personne :

« Mon cher Robert, c'est bien mal à vous de partir, avant la saison de la chasse, pour cet affreux Saint-Pétersbourg. J'ai appris que l'on perdait son nez dans ce vilain pays. Comme le vôtre est assez long, je vous conseillerai de revenir avant la mauvaise saison. Quelle personne est ce jeune M. Talboys? S'il est réellement aimable, vous pouvez l'amener au château quand vous serez de retour de vos pérégrinations. M^me^ Audley me charge de vous dire de lui apporter des fourrures. Ne vous inquiétez pas du prix, prenez seulement ce que vous trouverez de plus beau. Papa est parfaitement absurde avec sa nouvelle femme. Elle et moi, nous ne nous entendons guère. Ce n'est pas qu'elle soit désagréable; elle cherche au contraire à plaire à tout le monde, mais je ne peux me faire à son caractère souverainement puéril. Croyez-moi, mon cher Robert, votre affectionnée cousine.

» ALICIA AUDLEY. »

A leur retour de Russie, les voyageurs s'installèrent dans le petit appartement de la cour du Figuier. Georges était toujours très affecté. Il menait une vie à peu près végétative, se laissant guider et diriger comme un enfant. La volonté était absente chez lui. De temps en temps, il s'échappait de Londres et courait à Southampton, où son beau-père s'était établi avec son fils. Il en revenait toujours plus triste; l'enfant ne l'aimait pas. Le 30 août arriva cependant. Il y avait un an qu'il avait lu dans le *Times* la nouvelle de la mort de sa femme. Il quitta ses vêtements de deuil et le crêpe qu'il portait à son chapeau, et enferma le tout dans une malle qui contenait déjà les lettres et les cheveux de sa femme. Robert n'avait vu ni les lettres ni les cheveux. Bien plus, depuis leur retour de Ventnor, Georges n'avait pas prononcé une seule fois le nom d'Hélène. Robert crut le moment opportun pour annoncer à sa cousine sa prochaine visite au château. Il ajoutait que son ami Talboys viendrait avec lui. La réponse d'Alice ne se fit pas attendre. Elle respirait la plus vive indignation. M^me^ Audley se disait trop souffrante pour recevoir des visiteurs; elle priait ces messieurs de l'excuser et de remettre leur projet de voyage à l'automne. Robert jeta machinalement cette lettre dans un tiroir de son secrétaire; il ne soupçonnait pas assurément

quelle pouvait en être la valeur au point de vue judiciaire. L'avenir se réservait de le lui apprendre.

En dépit de cette lettre, Robert persista dans son dessein de se rendre à Audley. Les deux amis partirent donc le lendemain matin, et s'arrêtèrent à l'auberge du village, où ils firent élection de domicile, l'hospitalité du château leur étant refusée. Ils apprirent en déjeunant que sir Michael et sa femme étaient aux courses de Cherley, et ne devaient revenir que le soir. Vers huit heures, en effet, la voiture du baronnet passa devant l'auberge. Robert la fit arrêter et se présenta aux yeux surpris de son oncle. Il lui apprit qu'il avait amené avec lui son ami Georges.

« Georges qui ?

— Georges Talboys.

— Comment ! il est ici, s'écria Alice ; quel bonheur ! je meurs d'envie de voir ce jeune homme.

— Vous allez être satisfaite, chère cousine ; je vais le chercher et vous le présenter. »

Mme Audley retint Robert. Elle était fatiguée au dernier degré ; elle priait instamment son neveu de remettre la présentation au lendemain. Il fut donc convenu que Robert viendrait le lendemain dîner au château avec son ami Georges Talboys.

Rentrée dans son appartement, Mme Audley eut avec Phœbé, sa femme de chambre, un long entretien. Le lendemain, par le premier train, celle-ci partait pour Londres. Quelques heures plus tard, au moment où elle se mettait à table pour déjeuner, Mme Audley recevait une dépêche télégraphique. Cette dépêche était adressée à Miss Lucy Graham, chez M. Dawson. Un grand effroi se peignit sur le visage de la jeune femme. Son mari la rassura. Elle se décida à lire la dépêche. Elle avait été expédiée par Mme Vincent, la maîtresse de pension chez laquelle Mme Audley avait été sous-maîtresse avant d'entrer chez le docteur. Cette dame était dangereusement malade et réclamait instamment la présence de Lucy. Il n'y avait pas un instant à perdre.

« Vous m'accompagnerez, mon ami ? dit-elle à son mari.

— Sans doute ; avez-vous pu croire que je vous laisserais aller seule ? Votre amie vous donne-t-elle son adresse ?

— Non, mais elle a toujours habité Brompton ; elle doit y être encore. »

Les deux époux partirent donc en toute hâte. Par une précaution peu compatible avec sa précipitation, Mme Audley ferma la porte de sa chambre et mit la clef dans sa poche. Naturellement, il ne fut plus question du dîner. Les deux amis passèrent la journée à la pêche, occupation agréable à chacun d'eux, en ce qu'elle laissait le champ

libre à leur humeur méditative. Toutefois, cette distraction n'avait pas d'assez vifs attraits pour les retenir bien longtemps, et le lendemain du départ des époux, il fut convenu que l'on reprendrait le lendemain matin, le chemin de Londres. Dans la journée, ils rencontrèrent miss Alice, qui fut fort contrariée en apprenant cette détermination. Après quelques propos, elle dit :

« Je vous quitte ; il faut que j'écrive à ma belle-mère par le courrier de ce soir. Elle me demande d'une façon toute particulière dans sa lettre combien de temps vous comptez rester ici, et si elle a quelque chance de vous trouver à son retour. »

Alice tira de sa poche une jolie, mignonne lettre, écrite sur un papier glacé d'une nuance bleu céleste. Elle la déplia et en lut le post-scriptum :

« N'oubliez pas de répondre à ma question sur M. Audley et son ami, légère et oublieuse Alice. »

« Quelle délicieuse écriture, s'écria Robert.

— N'est-ce pas? Voyez donc. »

Et elle lui remit la lettre, qu'il considéra pendant quelques instants.

« C'est, dit-il, la plus jolie et la plus coquette écriture que j'aie vue de ma vie. Georges, regardez donc. »

Mais Georges, absorbé dans ses réflexions, tourmentait le sable avec sa canne, à quelques pas de là. Il ne se dérangea pas, et Alice reprit sa lettre.

Par le plus grand des hasards, les deux amis ne partirent pas le lendemain matin, comme il était convenu. Ils manquèrent le train de dix heures cinquante, et remirent leur départ au lendemain. Ils dirigèrent leur promenade vers le château, et rencontrèrent de nouveau Alice, qui leur proposa de leur montrer l'appartement de Madame. Mais on se rappelle que Madame avait eu soin d'en emporter la clef. Alice se récria contre cette fantaisie. Il y avait dans l'appartement des tableaux de prix, et notamment un portrait de la maîtresse du logis. Robert, qui n'avait fait qu'entrevoir sa jeune tante, exprima un vif regret de ne pouvoir contempler ce portrait.

« N'y a-t-il pas, demanda-t-il, un passage secret, une porte cachée dans la boiserie, ou quelque chose d'approchant, qui nous permette de pénétrer dans ce sanctuaire ?

— Certainement ! Que je suis folle de ne pas y avoir pensé plus tôt ! »

Soulevant un coin du tapis qui couvrait le sol de la pièce où ils se trouvaient, Alice découvrit une trappe que Robert souleva aisément. Un corridor étroit et si bas qu'on ne pouvait y marcher qu'à genoux, conduisait à une autre trappe qui s'ouvrait dans le cabinet de toilette

de Mme Audley. Ce fut par ce chemin que les deux amis parvinrent dans la chambre à coucher de Lucy. Après un coup d'œil rapide donné aux objets d'art dont la pièce était encombrée, ils s'arrêtèrent devant le portrait. Robert, qui tenait le flambeau, car la nuit était venue, le regarda le premier, puis il passa la lumière à Georges. La vue du portrait parut produire sur celui-ci une certaine impression. Il resta devant cette toile pendant plus d'un quart d'heure sans dire une parole, tenant le flambeau serré dans sa main droite, pendant que sa main gauche pendait inerte le long de son corps. Il fallut que Robert l'arrachât à sa contemplation. En regagnant leur auberge, ils se croisèrent avec une voiture ; c'étaient le baronnet et sa femme qui revenaient de Londres. La soirée se passa sans autre incident qu'un violent orage qui parut affecter désagréablement les nerfs de Georges. Le lendemain, le temps était beau. Georges vint au déjeuner. Il était très pâle, mais parfaitement tranquille. Il semblait même plus gai que de coutume ; il proposa de passer l'après-midi à la pêche et de partir pour Londres par ie train de six heures quinze minutes. Robert n'eut garde de combattre cette idée. Il était trop heureux que Georges manifestât un désir, si insignifiant qu'il fût. Le dîner fut donc commandé pour quatre heures, et les deux amis partirent pour la pêche. Robert s'étendit sur le gazon et s'endormit pendant que Georges tendait sa ligne. A vrai dire, cet exercice ne paraissait l'occuper que très médiocrement. Il regardait l'eau couler, pendant que les poissons se jouaient autour de l'hameçon. L'horloge de l'église sonna deux heures. Georges se leva, et laissant son ami parfaitement endormi, remonta le cours de l'eau. A quelques centaines de pas de là, il se perdit sous les arbres du parc du château.

Robert en se réveillant fut tout surpris de ne point voir Georges à ses côtés ; il était plus de quatre heures. Il courut à l'hôtel, le dîner était froid, Georges n'avait point paru. L'hôte apprit seulement à Robert que son oncle était venu dans la journée l'inviter à dîner lui et son ami. Il se rendit au château, où il arriva à six heures. Sans chercher à voir personne de la famille, il demanda si son ami était venu.

— M. Talboys, répondit le domestique, est en effet venu à deux heures, ou un peu après.

— Et depuis ?

— Il n'est pas revenu.

— Etes-vous bien sûr qu'il est venu à deux heures ?

— Parfaitement sûr. C'était l'heure de notre dîner. Je me suis dérangé de table pour lui ouvrir la porte.

Du château, Robert se rendit à la station du chemin de fer. Il interrogea les employés, donna le signalement de son ami. On ne se

souvint pas de l'avoir vu partir. De guerre lasse il revint au château. On avait dîné, et la famille était réunie au salon. De la soirée nous ne signalerons que deux incidents. Le voyage de Mme Audley à Londres, apprit Robert, avait été infructueux. Le domicile de Mme Vincent, qui avait quitté Brompton, n'avait pu être découvert. Bien qu'il fût très inquiet sur le sort de son ami et ne prît que peu de part à la conversation, Robert remarqua ce fait. Plus tard, Mme Audley s'étant mise au piano, un de ses bracelets vint à se détacher. Robert, qui tournait les pages de la musique, aperçut une assez forte meurtrissure au poignet de sa tante.

« Vous êtes blessée au bras, s'écria-t-il ?

— Ce n'est rien, répondit Mme Audley en se hâtant de rattacher son bracelet. Le moindre contact un peu brusque me fait une marque à la peau.

Elle continua à jouer, mais sir Michael se leva et vint regarder le poignet de sa femme, demandant d'où provenait cette meurtrissure.

— Quelle folie de s'occuper de cela ! dit en riant Mme Audley ; je suis si étourdie que j'ai serré trop fort, il y a quelques jours, autour de mon bras, un ruban qui m'a laissé cette trace.

Robert pensa que sa tante faisait un petit mensonge ; la meurtrissure était toute récente. Elle avait, en outre, un caractère particulier, et se composait de quatre marques longues et rougeâtres, comme si elle eut été produite par l'étreinte énergique de quatre doigts vigoureux. On aurait pu remarquer, en outre, qu'à un endroit la marque était plus noire et plus profonde, et supposer qu'un anneau, dans cette pression violente, avait pénétré dans la chair délicate de Mme Audley.

Le lendemain matin, Robert retournait à Londres. Georges n'avait point paru à la maison commune. Robert partit immédiatement pour Southampton, où il trouva le capitaine Maldon.

« Je pensais rencontrer Georges ici, leur dit-il.

— Quoi ! vous saviez qu'il devait venir à Southampton ? s'écria le vieillard.

— Il est donc venu, — il est ici ?

— Il n'y est plus ; il est venu la nuit dernière, et n'est resté qu'une heure.

— Et que comptait-il faire en partant ?

— Voici ce que je sais : Il a dû s'embarquer cette nuit à Liverpool. Il n'était venu, m'a-t-il dit, que pour embrasser l'enfant avant de quitter l'Angleterre, peut-être pour toujours. Il a ajouté qu'il était fatigué de son oisiveté, et que l'existence laborieuse et agitée du Nouveau Monde lui était nécessaire. »

Robert, marchant d'étonnement en étonnement, se promenait dans

la chambre. Ses yeux se portèrent machinalement sur un morceau de papier manuscrit, où il distingua une partie du nom de celui qui occupait alors sa pensée. Il ramassa le papier, et s'approchant de la croisée — car le jour baissait — il l'examina attentivement. C'était un fragment de dépêche télégraphique. La partie supérieure était brûlée, mais la plus grande et la plus importante partie du message subsistait. Robert lut donc ce qui suit :

« ..... Alboys est venu à..... la nuit dernière. Il est parti par la malle pour Londres, allant de là à Liverpool..... s'embarquer pour Sydney. »

Après avoir passé par Londres, où il ne trouva point de lettres de son ami, Robert partit pour Liverpool. Dans l'après-midi du jour où il arriva, un navire d'émigrants avait quitté ce port pour Melbourne. Il fallut attendre au lendemain matin pour avoir des renseignements. Robert demanda si quelques passagers s'étaient inscrits au dernier moment. Un seul était dans ce cas ; il s'appelait Thomas Brown. Robert allait se retirer, quand l'employé le rappela :

« Je me souviens, lui dit-il, d'une particularité relative à ce M. Thomas Brown : il avait le bras en écharpe. »

Robert retourna à Londres, convaincu que Georges n'était nullement parti pour l'Australie. Rentré dans sa chambre, il alluma une pipe, prit un cahier de papier blanc et écrivit :

Journal des faits relatifs à la disparition de Georges Talboys, comprenant les faits qui ont un rapport apparent avec cette disparition.

« 1° J'écris à Alice pour lui annoncer que je me propose d'amener Georges à Audley.

» 2° Alice me répond que cette visite ne plaît pas à M^me^ Audley.

» 3° Nous allons à Audley malgré cette objection. Je vois madame. Madame s'oppose, sous prétexte de fatigue, à ce qu'on lui présente Georges ce soir-là.

» 4° Sir Michael nous invite, Georges et moi, à dîner pour le lendemain soir.

» 5° Madame reçoit le lendemain matin une dépêche télégraphique qui l'appelle à Londres.

» 6° Alice me montre une lettre de madame, qui prie instamment qu'on l'informe à quel moment mon ami et moi nous devons partir. Cette lettre contient un post-scriptum où cette demande est renouvelée d'une façon toute spéciale.

» 7° Nous allons au château pour voir les appartements. Celui de madame était fermé à clef.

» 8° Nous pénétrons dans cet appartement par un passage secret, inconnu à madame. Dans une des pièces nous trouvons son portrait.

» 9° Les allures de Georges sont assez singulières dans la soirée. Il fait de l'orage ; Georges a les nerfs très agités.

» 10° Le lendemain matin, Georges va mieux. Je propose de partir sur-le-champ. Il exprime le désir de rester jusqu'au soir.

» 11° Nous allons à la pêche. Georges me quitte pour se rendre au château.

» 12° Le dernier renseignement positif que j'aie sur son compte m'est donné par un domestique du château. Ce domestique croit que M. Talboys lui a dit qu'il allait chercher madame dans le parc.

» 13° A la station, je n'ai sur lui aucun renseignement sérieux qui me prouve qu'il soit parti.

» 14° A Southampton. son beau-père m'affirme qu'il est venu et est reparti une heure après.

» 15° La dépêche télégraphique. »

II

Là se termine ce que nous pouvons considérer comme le prologue de l'ouvrage. Un point dominant, principal et acquis : la disparition de Georges Talboys. Cette disparition est entourée d'un mystère que Robert Audley s'efforcera de percer. Son œuvre commence. Servi par une patience à toute épreuve, par ses facultés de légiste, il va la poursuivre jusqu'au bout. Le premier champ de ses investigations sera naturellement le lieu probable de la disparition de son ami. C'est là, en effet, que nous le retrouvons. Un incident s'y était produit pendant son absence : Phœbé, la femme de chambre et peut-être la confidente de Mme Audley, s'était mariée avec un jardinier du château nommé Luke. Le couple était allé tenir une auberge dans un village voisin. Mme Audley avait généreusement fourni les fonds nécessaires à cette installation.

Un soir, comme la conversation tombait, Mme Audley daigna, pour la raviver, demander des nouvelles de l'ami de son neveu, de M. Georges..... Georges.....

« Talboys, fit complaisamment Robert.

— C'est cela ! Georges Talboys ! Un singulier nom et un singulier personnage ! Y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vu ?

— Je ne l'ai pas vu depuis le 7 septembre, le jour où il me laissa endormi au bord de l'eau, de l'autre côté du village.

— En vérité ! quel étrange jeune homme que ce monsieur Talboys. Parlez-moi donc de lui. »

Robert raconta en peu de mots sa visite à Southampton et son voyage à Liverpool. Mme Audley l'écouta fort attentivement.

« Et que concluez-vous de cela ? lui demanda-t-elle.

— C'est pour moi un mystère dont je cherche encore la clef. J'en suis réduit à des suppositions qui, cependant, je dois le dire, ont une certaine force.

— Et ces suppositions ?....

— Me mènent à conclure d'abord que Georges n'a pas été plus loin que Southampton, ensuite qu'il n'a pas même été à Southampton.

— Mais vous avez là des traces de son passage. Son beau-père l'a vu.

— J'ai des motifs pour douter de la véracité de son beau-père.

— Juste ciel ! où voulez-vous en venir ?

— Chère tante, je n'ai jamais exercé mon métier d'avocat. Ceux qui le pratiquent assument une lourde responsabilité et ont des devoirs sacrés à remplir. Une fois en possession de mon titre, j'ai reculé devant cette responsabilité et ces devoirs ; j'ai évité, j'ai fui les fatigues de cette existence agitée. Mais il arrive parfois que nous sommes entraînés à suivre la voie que nous avons voulu fuir. Je suis dans ce cas, et, en ce moment même, vous me voyez dans l'exercice de ces fonctions si redoutées. »

Mme Audley répondit par une moue bien caractérisée à cette profession de foi, qui parut l'émouvoir désagréablement ; elle se réservait d'y répondre autrement. Le lendemain matin, elle fit remarquer à son mari que tous les visiteurs du château étaient partis — la saison étant très avancée — tous, excepté Robert.

« C'est un charmant jeune homme, ajouta-t-elle, un jeune homme très honorable ; mais vous savez, sir Michael, je suis une bien jeune tante pour un si jeune neveu, et.....

— Et quoi ?

— Cette pauvre Alice est, je crois, un peu jalouse des attentions de son cousin à mon égard, et..... et..... je pense que, pour le repos de cette chère enfant, il vaudrait mieux que M. Robert abrégeât sa visite.

— Il partira demain. »

Aux ouvertures que le baronnet lui fit en ce sens, le lendemain matin, Robert répondit :

« J'ai été en effet attentif, empressé auprès de ma tante. Elle m'intéresse vivement, singulièrement. A Dieu ne plaise, ajouta-t-il en serrant la main du baronnet, que je cause jamais quelque chagrin

à un noble cœur comme le vôtre ! A Dieu ne plaise que la plus légère ombre de déshonneur atteigne jamais votre tête respectée ! »

En quittant le château, Robert, au lieu de retourner à Londres, gagna l'auberge tenue par Phœbé et son époux, au village de Mount-Stanning. C'était une chétive masure, ouverte à tous les vents, et dont l'hospitalité n'avait rien de bien attrayant. Robert s'y installa cependant avec la plus complète résignation. Quelques instants après son arrivée, un petit garçon, après avoir reçu des instructions de Phœbé, partait pour le château d'Audley. Robert, décidé à passer la nuit à l'auberge, observa, en prenant son thé, ses deux hôtes. Phœbé, silencieuse et très occupée à un travail de couture, répondit à peine à ses questions ; il put se convaincre qu'elle était femme à garder un secret. Il se rejeta sur le mari. Celui-ci était plus bavard; d'ailleurs il s'enivrait souvent, et l'ivresse délie la langue. Il se plaignit de sa position. L'auberge était isolée, peu fréquentée.

« Ainsi, observa Robert, vous ne tenez pas extrêmement à rester à Mount-Stanning ?

— Oh ! non, répondit Luke. Si on n'avait pas été si avare, j'aurais pu avoir une auberge dans une bonne ville marchande, une bonne auberge, et pas une baraque comme celle-ci, où le vent entre comme chez lui. Cinquante livres ! cent livres ! la belle affaire !

— Luke ! Luke ! fit Phœbé d'un ton de reproche.

— Eh bien, quoi ? Tu ne me fermeras pas la bouche avec tes : Luke ! Luke ! Je le répète : cent livres ! la belle affaire !

— En effet, dit Robert en accentuant ses paroles et en s'adressant à Luke pendant qu'il regardait Phœbé, cent livres ! Qu'est-ce que cela pour un homme qui a un tel pouvoir, ou plutôt dont la femme a un tel pouvoir sur la personne en question. »

Satisfait d'avoir lancé cette flèche de Parthe, Robert regarda sa montre, vit qu'il était minuit et alla se coucher. Le lendemain matin, il recevait une visite fort inattendue. C'était celle de M^me^ Audley, qui venait, disait-elle, s'excuser du procédé de son mari, qu'elle regrettait, et auquel elle se disait d'ailleurs tout à fait étrangère. Robert déclara qu'il n'avait pas besoin d'excuses et la conversation prit un autre tour. M^me^ Audley lui demanda quelle fantaisie lui avait pris de venir dans cette auberge.

« C'est, répondit-il, la curiosité qui m'a conduit ici. Cet homme, ce Luke, que vous connaissez bien, m'intéresse. C'est un homme dangereux, chère tante, un homme entre les mains duquel je n'aimerais pas à tomber. »

M^me^ Audley changea de visage ; l'incarnat disparut de ses joues ; une expression de vive inquiétude passa dans ses yeux.

« Que vous ai-je fait, Robert, s'écria-t-elle, pour que vous me haïssiez ainsi ?

— J'avais un ami, madame, un ami que j'aimais. Depuis que je l'ai perdu, mes sentiments à l'égard de mes semblables se sont beaucoup aigris.

— Vous voulez parler de M. Talboys qui est allé en Australie ?

— On me l'a dit du moins.

— Et vous ne le croyez pas ?

— Non, madame.

— Et pourquoi ?

— Une semaine après la disparition de mon ami, je fis mettre un avis dans les journaux de Sydney et de Melbourne. Je priais Georges, s'il se trouvait dans une de ces deux villes, de me donner de ses nouvelles. J'invitais également les personnes qui pourraient l'avoir rencontré, soit dans la colonie, soit pendant le voyage, à me renseigner sur son compte. Georges a quitté le comté d'Essex — s'il l'a quitté — le 6 septembre dernier. Je dois recevoir une réponse à mes avis à la fin de ce mois. Or, nous sommes le 27.

— Et si vous ne recevez pas de réponse ?

— J'en conclurai que mon ami est mort.

— Et après ?

— J'examinerai les objets qu'il a laissés dans mon appartement.

— Et quels sont ces objets ? Des vêtements, des bottes, des pipes, je suppose.

— Non, mais des lettres de ses amis, de son père, de ses camarades de régiment, des lettres de sa femme aussi. »

Mme Audley resta quelques moments pensive, regardant la flamme du foyer.

« Avez-vous jamais vu des lettres écrites par la femme de M. Talboys ? demanda-t-elle.

— Jamais ; Georges se souciait peu de les montrer ; je suppose que c'était quelqu'affreux griffonnage. Il y a peu de femmes qui aient une aussi charmante écriture que la vôtre.

— Vous connaissez mon écriture ?

— Je la connais. »

Mme Audley jugea opportun de clore là sa visite. Elle se leva, regagna sa voiture et prit le chemin, non pas du château, mais de Brentwood, village situé à six milles de Mount-Stanning. Une heure après son départ, Robert, qui fumait un cigare sur le seuil de la porte, vit la voiture qui revenait à vide. Il interrogea le cocher et apprit que Mme Audley avait pris, à la station Brentwood, le train partant à midi pour Londres. Il partit lui-même par le train suivant et arriva

chez lui, agité par un pressentiment dont la réalisation ne devait pas se faire attendre.

« Il n'est venu personne ? demanda-t-il à la respectable Mme Maloney, qui avait la surintendance de son ménage.

— Si fait ; un serrurier est venu de votre part, il y a deux heures.

— Un serrurier ! mais je n'ai jamais envoyé de serrurier !

— Il a dit qu'il venait de votre part pour arranger les serrures. Je lui ai donné la clef. »

Mme Maloney indiqua à Robert le domicile du serrurier. Il s'y rendit après son dîner. Le serrurier s'excusa, disant qu'il avait commis une erreur, ayant confondu M. Audley avec un M. Aulwin qui demeurait dans le voisinage. Forcé de se contenter de cette explication, Robert rentra chez lui et ajouta plusieurs pages au *journal* dont nous avons reproduit les premiers feuillets. Puis il alla chercher la malle de Georges. Il la vida lentement, tirant les objets l'un après l'autre, et les plaçant soigneusement sur une chaise à côté de lui. Il touchait toutes ces choses avec émotion et respect, comme les reliques d'un ami qui n'est plus. Ce furent d'abord les vêtements de deuil, puis vinrent de vieilles pipes, des gants fanés, des programmes de spectacle portant en grosses lettres des noms d'acteurs morts ou oubliés, des fioles d'essences dont le parfum était envolé, des morceaux de vieux journaux et un lot de volumes dépareillés et déchirés. Au milieu de ce fouillis, Robert chercha en vain les lettres d'Hélène Talboys. Il savait cependant que ces lettres avaient existé et que Georges y avait fait maintes fois allusion. Il l'avait même vu les toucher une fois d'une main respectueuse, et les replacer dans la malle, soigneusement attachées ensemble par un ruban qui avait appartenu à Hélène. Les avait-il enlevées ? ou avaient-elles disparu depuis son prétendu départ ? C'est ce qu'il n'était pas aisé de deviner. Un seul fait était certain : les lettres avaient disparu.

Robert replaça tous les objets dans la malle, ne gardant que les livres qu'il se mit à feuilleter l'un après l'autre, regardant d'abord à la page où s'inscrit ordinairement le nom du propriétaire, puis cherchant si quelque fragment de papier manuscrit ne se trouverait pas entre les feuillets. Ses recherches furent infructueuses jusqu'au dernier volume. Celui-ci était un almanach illustré de l'année 1845. Les gravures, représentant les jolies femmes de l'époque, avaient jauni ; les toilettes étaient grotesques et démodées ; les petits vers qui les accompagnaient avaient aussi un air passé et vieillot. Robert ne s'arrêta pas à lire cette poésie à l'eau de rose éventée ; il feuilleta rapidement le volume, espérant trouver enfin un fragment de papier ou de lettre ayant servi de sinet. Il ne trouva qu'une mèche de che-

veux blonds, de cette nuance brillante que l'on ne rencontre guère que sur des têtes enfantines — une jolie boucle naturellement frisée comme la vrille de la vigne, et très différente, sinon par la couleur, du moins par la contexture, de la tresse que Georges avait pieusement rapportée de Ventnor. — Robert suspendit son examen du livre et enferma la boucle dans une enveloppe qu'il cacheta et plaça dans le tiroir contenant déjà le *journal* et la lettre d'Alice. Il se disposait à remettre l'almanach avec les autres livres, quand il remarqua que les deux feuilles blanches, au commencement du volume, étaient collées l'une contre l'autre. Il était si bien décidé à ne négliger aucun détail, qu'il prit un couteau à papier et sépara sans difficulté les deux feuilles. Il fut récompensé de sa persévérance par la découverte d'une inscription sur l'une de ces feuilles. Cette inscription était divisée en trois parties, chacune d'une écriture différente. Le premier paragraphe portait la date de la publication de l'almanach et indiquait que le volume avait appartenu à une certaine miss Elisabeth Ann-Bince, qui l'avait mérité, par ses habitudes d'ordre et d'obéissance, dans un pensionnat de Londres. Le second paragraphe, de cinq années plus récent, était de la main de miss Bince elle-même, qui avait offert le volume en témoignage d'affection à sa chère amie Hélène Maldon. Le troisième paragraphe était daté de 1853, et de la main d'Hélène Maldon, qui avait donné le livre à Georges Talboys. En lisant ce troisième paragraphe, Georges changea de couleur.

« Je m'en doutais, dit-il en fermant le livre et en poussant un douloureux soupir. Dieu sait que je m'attendais au pire ; mon attente, hélas ! n'a pas été déçue. Mon premier voyage sera à Southampton. Il faut placer l'enfant en de meilleures mains. »

En arrivant, le surlendemain matin, au moment du déjeûner, chez le capitaine Maldon, Robert fut surpris de voir, assise à table, une personne inconnue, qui semblait présider le modeste repas. C'était une femme de quarante ans environ ; elle était vêtue de noir. Elle reçut Robert avec beaucoup de politesse. L'enfant le reconnut et lui fit beaucoup d'accueil. Il parut enchanté d'apprendre qu'on allait le mettre en pension. Cette nouvelle sembla, au contraire, produire une impression désagréable sur M^me^ Plowson. C'était le nom de la femme qui avait reçu Robert en l'absence du capitaine. Le bavardage de l'enfant, que Robert avait pris sur ses genoux, semblait aussi l'importuner, car, à chaque instant, elle s'efforçait de lui imposer silence. Robert ne put s'empêcher d'en faire la remarque.

« On dirait vraiment, madame, observa-t-il, que vous craignez que je n'apprenne de cet enfant quelque chose que je ne dois pas savoir. »

Mme Plowson pâlit et balbutia quelques mots d'explication. L'enfant vint heureusement à son secours.

« Il ne faut pas faire de peine à Mme Plowson, dit-il à Robert. Mme Plowson est très bonne pour moi ; Mme Plowson est la mère de Malthilde. Vous ne connaissez pas Malthilde? La pauvre Malthilde pleurait toujours. Elle était bien malade ; elle..... »

L'entrée de M. Maldon arrêta l'enfant dans ses confidences. Le vieillard était à moitié ivre. A la vue de Robert, il s'était arrêté sur le seuil de la porte et laissait voir une grande consternation.

« Je viens, dit-il au vieillard, quand ils furent seuls, chercher votre petit-fils pour l'emmener avec moi. »

Le capitaine garda un moment le silence. Il faisait de grands efforts pour rassembler ses idées et retenir sa raison fugitive.

« Oui, oui, dit-il enfin d'une voix tremblante, vous allez enlever l'enfant à son pauvre vieux grand-père. Je m'y attendais.

— Et pourquoi vous y attendiez-vous?

— Je m'y attendais..... parce que je m'y attendais..... parce que je savais que son père ou vous, vous viendriez un jour le chercher.

— La dernière fois que je vous ai vu, monsieur Maldon, vous m'avez dit que Georges était parti pour l'Australie.

— Oui, oui, je sais bien, dit le vieillard en écartant les mèches de cheveux gris qui tombaient sur ses yeux, je sais bien, mais il peut revenir ;—est-ce qu'il est revenu? Il avait quelquefois des idées un peu bizarres. Il pourrait bien être revenu. »

Il faisait en parlant de vains efforts pour allumer sa pipe, avec un morceau de papier enflammé qui tremblait dans sa main vacillante.

« Monsieur Maldon, reprit Robert en appuyant sur les mots, Georges Talboys n'est jamais allé en Australie. Je le sais. Je sais plus : il n'est jamais venu à Southampton, et le mensonge que vous m'avez fait, le 8 septembre dernier, vous a été dicté par une dépêche télégraphique que vous avez reçue ce jour-là. »

La pipe s'échappa des mains du capitaine et se brisa sur le carreau. Tremblant de tous ses membres, le vieillard se laissa tomber sur une chaise. Robert continua :

« On vous a dicté ce mensonge, et vous l'avez répété; car vous n'avez pas plus vu Georges Talboys, le 7 septembre, que je ne le vois ici. Vous avez cru brûler la dépêche, mais la flamme n'en a dévoré qu'une partie ; le reste est en ma possession. »

Le capitaine était complétement dégrisé ; joignant ses mains osseuses, il s'écriait d'une voix désespérée :

« Qu'ai-je fait, mon Dieu? qu'ai-je fait? »

Robert cependant continuait :

« A deux heures, le 7 septembre, dans une maison du comté d'Essex, Georges a été vu, vivant et bien portant. Depuis ce moment personne ne l'a revu. J'ai fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir des renseignements sur son compte, je les ai faites soigneusement et patiemment. Je sais maintenant qu'il est mort. »

A ces mots, le vieillard se leva, pâle, les yeux hagards, effrayant à voir.

« Non, non ! au nom du ciel, ne dites pas cela ! s'écria-t-il ! Ne croyez pas cela, n'essayez pas de me le faire croire. Il n'est pas mort. Tout, excepté cela. Il se cache, il est loin, bien loin, mais il n'est pas mort. Non, il n'est pas mort ! »

Puis, avec plus de calme, et non sans une certaine dignité, il reprit :

— Vous n'avez pas le droit de venir ici pour effrayer un homme.... dont la raison n'est pas bien sûre..... car tout à l'heure..... mais maintenant je suis maître de moi. — Vous n'avez pas le droit d'agir ainsi, car même l'agent qui arrête un voleur..... ou un assassin..... l'avertit pour qu'il ne dise rien qui puisse le compromettre....., lui et les autres. La loi, monsieur, la loi a cette pitié pour celui qui est soupçonné, même d'un crime. — Mais vous, monsieur, vous venez dans ma maison, vous venez à un moment où, contrairement à mes habitudes, — car, on vous le dira, je suis très sobre, — vous savez que je n'ai pas toute ma raison..... et vous profitez de cette occasion pour m'effrayer. — Oh ! non, ce n'est pas bien, monsieur, ce n'est pas loyal. »

C'était un spectacle navrant ; Robert eut un moment de faiblesse, et comme un remords en voyant le vieillard qui était retombé sur sa chaise, la tête appuyée sur un bras qui reposait sur la table, tandis que son autre bras pendait inerte le long de son corps. Il y avait une réelle et poignante douleur dans cet affaissement.

« M. Maldon, dit le jeune homme, je ne vous demanderai pas de me pardonner la peine que je vous cause, car le sentiment qui m'anime est si fort, que tôt ou tard il devait vous être révélé. Il y a, comme on dit, des choses qui ne peuvent rester cachées. Il faut qu'à un moment donné, elles fassent explosion. Si je pouvais laisser mon ami enseveli dans sa tombe ignorée, si je pouvais quitter l'Angleterre, fuir toute possibilité de découvrir un jour le secret de sa mort, je vous jure que je le ferais, que je serais heureux de le faire. — Mais je ne le peux pas. — Une main plus forte que ma volonté me pousse en avant. Je ne veux point avec vous, moins encore qu'avec tout autre, user de déloyauté, mais il faut que j'aille, il faut que j'accomplisse la tâche qui m'est imposée. Si vous avez quelqu'un à avertir, avertissez-le. Si le secret dont je cherche le mot, dont je me rapproche chaque

jour, chaque heure, compromet une personne que vous connaissez, que vous aimez, prévenez-la ; qu'elle disparaisse avant que je n'aie atteint mon but ; que cette personne quitte le pays, abandonne ceux qu'elle a trompés, et dont elle peut si cruellement troubler le repos. Qu'elle parte, on ne la poursuivra pas. Mais si elle dédaigne vos avis, si elle se croit assez forte pour lutter, dites-lui, je vous y autorise, dites-lui qu'elle prenne garde à moi, car, quand l'heure sera venue, je vous jure que je serai sans pitié. »

Cependant Mme Plownson venait de ramener l'enfant.

« Vous ne voyez pas d'objection à ce que j'emmène mon pupille? » reprit Robert.

— Non, Monsieur, répondit le vieillard en relevant la tête ; vous êtes son tuteur ; vous avez le droit de l'emmener où il vous plaira. Il était pour moi une grande consolation dans ma vie solitaire, mais je m'attendais à le perdre. Peut-être.... oui, peut-être n'ai-je pas toujours bien rempli mes devoirs envers lui sous le rapport de l'école.... et des souliers. Un jeune homme comme vous ne peut pas se faire une idée de ce qu'un enfant de cet âge use de souliers. Il a manqué quelquefois l'école ; quelquefois, quand nous n'étions pas riches, il a porté des souliers éculés, mais il n'a jamais été maltraité. Quand vous le questionneriez pendant une semaine, je suis sûr qu'il ne vous dira jamais que son pauvre vieux grand-père a été dur pour lui. »

L'enfant, remarquant la douleur de son vieil ami, se jeta à son cou en pleurant et déclara qu'il ne voulait pas le quitter. Le jeune avocat se sentait l'âme navrée.

« Monsieur Maldon, dit-il, je songeais cette nuit à ma position et je ne croyais pas qu'elle put devenir aussi pénible. Je n'ai qu'une chose à ajouter : Dieu ait pitié de nous tous ! Il est de mon devoir d'emmener l'enfant. De chez vous, je le conduirai dans le meilleur pensionnat de Southampton, et je vous jure que je n'essayerai point de tirer de son innocente simplicité quoi que ce soit qui puisse.... je veux dire que je n'abuserai point de sa candeur pour pénétrer plus avant dant le secret dont je cherche le mot fatal et suprême. »

Quelques moments après, Robert emmenait l'enfant et le conduisait à l'un des pensionnats de Southampton. Il l'y laissa après avoir recommandé que personne ne fût admis, sous aucun prétexte, auprès de lui. Là, toutefois, ne devaient pas s'arrêter ses pérégrinations. Il venait de concevoir un projet qu'il mit à exécution immédiate. De Southampton, il se rendit dans le Dorsetshire, à un village appelé Grange-Heath, résidence de M. Harcourt Talboys, père de Georges. Il lui avait écrit, quelques jours après la disparition de son ami, pour l'informer de cet événement. La réponse du digne pro-

priétaire ne s'était pas fait attendre. Il déclarait que, depuis le mariage de son fils, il avait cessé de s'occuper de lui, que cette disparition absurde était le résultat de quelque folie, comme son ridicule mariage. Il ajoutait que si M. Georges Talboys avait la pensée d'alarmer ses amis et de leur extorquer ainsi quelque argent, il perdait son temps et se méprenait étrangement sur le caractère de ceux auxquels il s'adressait. Robert, indigné, répondit que, loin de se cacher pour obtenir un secours pécuniaire de qui que ce fût, Georges avait au contraire, laissé chez son banquier une somme de 20,000 livres. Ces préliminaires étaient peu encourageants, cependant Robert résolut de tenter un dernier effort sur le cœur de ce père. Il se proposait de lui faire part des conjectures terribles et trop fondées en apparence qu'il avait formées sur le sort de Georges et de lui demander son concours dans la lourde mission qu'il avait acceptée d'éclaircir le mystère qui entourait cette disparition. Un matin donc, il se présenta chez M. Harcourt Talboys, qui le reçut dans sa salle à manger, tout en déjeunant. L'accueil fut plus que froid ; il fut glacial comme la personne du respectable gentleman. Robert ne s'en étonna pas ; il était suffisamment préparé par la lettre. Il remarqua, en entrant dans la salle à manger, une jeune personne assise et cousant près de la croisée. Elle ressemblait à Georges ; c'était sa sœur. Robert en avait souvent entendu parler par son ami, qui l'aimait tendrement. Instinctivement, il comprit qu'il trouverait en elle un appui, et entama courageusement la conversation. Il rappela la lettre qu'il avait adressée à M. Talboys. Celui-ci répliqua qu'il avait en effet reçu cette lettre, mais qu'il n'avait rien à ajouter à la réponse qu'il y avait faite en temps et lieu. Robert insista sur les circonstances particulières de la disparition de son ami, circonstances qui lui aisaient supposer que Georges avait cessé de vivre. M. Talboys, avec la sérénité de la sagesse infaillible, demeura incrédule, persistant à penser que son fils usait là d'un subterfuge pour rentrer dans ses bonnes grâces. Robert dut alors exposer dans toute leur étendue ses sinistres conjectures. Il tira de sa poche divers papiers, parmi lesquels se trouvait le journal commencé immédiatement après l'événement.

« Je sollicite toute votre attention, dit-il à M. Talboys, car les choses que je vais vous dire sont d'une nature grave et affligeante. Votre fils était mon ami, mon plus cher ami. Je l'avais retrouvé dans des circonstances douloureuses, qui avaient encore accru ma tendresse pour lui. Je le voyais seul, sans famille, puisque vous l'aviez repoussé et qu'il venait de perdre la seule femme qu'il eût aimée.

— La fille d'un vieil ivrogne, observa M. Talboys.

— S'il était mort dans son lit, mort de chagrin, comme je l'ai craint

longtemps, j'aurais eu du moins cette faible consolation de lui fermer les yeux et de pleurer sur son tombeau. Ma douleur eût été grande, mais combien est plus grande celle que j'éprouve en ce moment, convaincu que je suis que mon pauvre ami a été assassiné !

— Assassiné ! »

Le père et la fille répétèrent ensemble cet horrible mot. M. Talboys devint d'une pâleur livide. Sa fille Clara cacha sa tête entre ses mains et resta dans cette position jusqu'à la fin de l'entrevue.

« Monsieur Audley, vous êtes fou, s'écria M. Talboys, ou bien vous avez mission de venir jouer ici cette déplorable comédie.

— Loin de moi la pensée de vouloir vous effrayer inutilement, reprit tristement Robert. Dieu veuille que vous ayez raison ! Je ne le crois ni ne l'espère. Je suis venu vous demander conseil. Je vous exposerai froidement toutes les circonstances qui ont excité mes soupçons. Si ces soupçons vous paraissent sans fondement, je m'en rapporterai à vous, je quitterai l'Angleterre, j'abandonnerai mes recherches ; si, au contraire, vous me dites de les continuer, je les continuerai. »

M. Talboys s'inclina en signe d'assentiment. Le rôle que Robert venait de lui assigner flattait sa vanité. Il écouta attentivement le récit du jeune avocat et la lecture de toutes les pièces que celui-ci avait rassemblées. Pendant tout ce temps, Clara Talboys ne releva pas la tête. Disons que Robert, dans ses explications, avait passé sous silence le nom de son oncle et celui de sa tante. Quand il eut fini, il demanda à M. Talboys ce qu'il pensait de ces documents et quelle conclusion il en tirait.

« Ils ne modifient pas ma première conviction, répondit l'inflexible *pater familias*. Je persiste à croire que mon fils est vivant, et qu'il y a là-dessous une machination contre moi. Je ne veux pas en être la victime, encore moins le complice.

— Ainsi, vous êtes d'avis que j'en reste là ?

— Voici mon dernier mot : Si vous voulez persévérer dans la voie où vous êtes entré, vous êtes libre de le faire, mais pour vous seulement, pour votre satisfaction personnelle et non pour la mienne. Dans tout ce que vous m'avez dit, je ne vois rien qui puisse sérieusement m'alarmer sur le sort..... de votre ami.

— Eh bien ! soit ! s'écria Robert prenant une résolution soudaine. A partir de ce moment, je me lave les mains de cette affaire. Ma seule préoccupation sera désormais de l'oublier. »

Il se leva et prit son chapeau, regardant Clara Talboys, qui n'avait pas changé de position.

« Adieu, monsieur Talboys; je le répète : Dieu veuille que vous

ayez raison et que vous ne regrettiez jamais la détermination que vous venez de me faire prendre. »

Il s'inclina comme pour prendre congé ; un moment encore cependant il s'arrêta avant de sortir, regardant la jeune fille, dans l'espoir qu'elle tournerait les yeux vers lui, ferait un geste ou dirait un mot pour le retenir. Elle ne fit aucun mouvement.

« Elle a le cœur de son père, pensa Robert, bien qu'elle ait les traits de Georges. »

Il sortit et regagna sa voiture.

« Grâce à Dieu, se disait-il avec un profond sentiment de soulagement, c'est fini, bien fini. Mon pauvre ami restera enseveli dans sa tombe ignorée, et moi, je ne me verrai pas forcé de porter le malheur et la honte chez ceux que j'aime. Cela arrivera tôt ou tard, mais du moins je n'y serai pour rien. — Je suis libre. »

Pendant qu'il se livrait à ces réflexions, le cocher arrêta ses chevaux. Une femme venait en courant de la maison de M. Talboys et paraissait vouloir atteindre la voiture. Georges en descendait pour s'enquérir de ce qui se passait, quand il fut rejoint par miss Talboys. Elle était haletante, échauffée par la course. Elle avait seulement jeté une écharpe sur sa tête. Georges put voir qu'elle était fort jolie.

« Miss Talboys, lui dit-il, est-ce à moi ?..... »

Elle l'interrompit et lui saisit le bras avec force.

« Oh ! laissez-moi, laissez-moi vous parler, ou sinon je deviendrai folle. J'ai tout entendu. Je crois ce que vous croyez. Je veux faire quelque chose, je ne sais pas quoi, mais je veux venger mon frère.

— Prenez mon bras, dit Georges, et calmez-vous ; retournons doucement vers la maison et parlons tranquillement. Croyez que je ne me serais pas exprimé comme je l'ai fait si j'avais su.....

— Si vous aviez su que j'aimais mon frère ! Et comment l'auriez-vous su ? Qui croirait que je l'aime quand, dans cette maison, je ne peux même pas prononcer son nom ? Vous ne connaissez pas mon père, monsieur Audley ; je le connais, moi. Intercéder pour Georges, c'était le perdre à jamais.—Avec le temps et l'aide de Dieu, j'espérais le revoir, et j'attendais, j'attendais patiemment. Mon père aime Georges. — Vous souriez. — Je sais qu'il est difficile pour un étranger de croire que, sous son stoïcisme affecté, mon père cache des sentiments affectueux pour ses enfants..... S'il croyait que Georges.... mais il ne le croit pas.

— Calmez-vous, calmez-vous, répéta Robert, qui sentait trembler le bras de Clara sous le sien. — Je puis m'être trompé.....

— Non, non, vous ne vous êtes pas trompé ; mon frère a été assassiné. Dites-moi le nom de cette femme..... de cette femme que vous soupçonnez.....

— Je ne le puis jusqu'à ce que j'aie la certitude qu'elle est coupable.

— Vous avez dit à mon père que vous abandonniez toute idée de découvrir la vérité, que vous ne chercheriez jamais plus à connaître le sort de mon malheureux frère. — Mais vous ne ferez pas cela; vous ne serez pas infidèle à la mémoire de votre ami; vous poursuivrez le châtiment de ceux qui nous l'ont ravi. — Dites-le-moi, promettez-le-moi.

— Et si je ne vous le promets pas?

— J'agirai à votre place. Je chercherai cette femme; oui, je la chercherai, bien que vous ne vouliez pas me dire le pays qu'elle habite. Je parcourrai le monde d'une extrémité à l'autre s'il le faut. Je suis majeure, je suis libre, je suis riche; j'ai la fortune que m'a laissée une de mes tantes. Rien ne m'arrêtera. Choisissez, monsieur Audley. Qui cherchera l'assassin de mon frère, vous ou moi? »

Robert la regarda en face. Sa résolution, il était aisé de le voir, n'était point le résultat d'un emportement passager qui s'apaiserait devant les premières difficultés. Les traits de Clara, d'une régularité sculpturale, avaient pris la rigidité et la pâleur du marbre. Robert comprit que la mort seule pouvait la détourner de son projet. Il ne put contempler sans admiration cette beauté que la passion élevait jusqu'au sublime. Elle n'avait rien qui ressemblât aux femmes qu'il connaissait. Sa cousine Alice était jolie, sa tante était gracieuse, Clara était belle. Son costume, d'une simplicité puritaine, était en outre en parfaite harmonie avec sa beauté sévère.

« Eh bien! non, lui dit-il, votre frère ne restera pas sans vengeance. Je poursuivrai ma tâche, et je suis mieux à même que vous de la remplir. Soyez patiente et ayez confiance en moi.

— J'emporte et je garde votre promesse. »

Ils approchaient de la maison.

« Avez-vous des lettres de votre frère? demanda Robert.

— Deux seulement; l'une écrite après son mariage, l'autre écrite à Liverpool, la nuit qui précéda son départ pour l'Australie.

— Pouvez-vous me les remettre?

— Je vous les enverrai si vous me donnez votre adresse. Il faudra que vous m'écriviez de temps en temps; vous me rendrez compte des résultats de vos recherches. Ici, je suis forcée de me cacher, mais je vais m'absenter pendant deux ou trois mois et je serai libre pendant tout ce temps.

— Vous ne quittez pas l'Angleterre?

— Oh! non; je vais rendre visite à quelques amis du comté d'Essex. »

Robert fit un mouvement et une exclamation qui trahirent une partie de son secret.

« C'est dans le comté d'Essex que mon frère a disparu? reprit Clara.

— Je regrette de vous l'avoir laissé deviner. Adieu. »

On était devant la porte de la maison.

« Vous oubliez de me donner votre adresse?

— La voici, dit Robert en lui donnant une de ses cartes.

— Adieu. Je vous enverrai les lettres de Georges ; j'espère qu'elles vous seront utiles. »

Le lendemain soir, Robert était installé dans sa chambre. Il s'ennuyait. Il avait sur sa table une pile de romans nouveaux, et nulle envie de les lire. Il alluma sa pipe et s'assit près de la cheminée, dans son fauteuil favori.

« Cet intérieur, pensait-il, est assez confortable; mais, ce soir, il manque d'animation. Si ce pauvre Georges était assis en face de moi..... ou bien sa sœur — elle lui ressemble tant — l'existence me paraîtrait plus gaie. Quand on a vécu huit ou dix ans avec soi-même, on commence à se lasser de sa compagnie. Oui, Georges..... ou sa sœur..... »

Dans la matinée, le lendemain, M^me^ Maloney lui apporta une lettre. L'écriture de l'adresse, tracée par une main féminine mais ferme, lui était inconnue. Il la contempla quelques instants, non pas qu'il en ignorât l'origine — la lettre portait le timbre de la poste de Grange-Heath — mais par suite de cette disposition d'esprit rêveuse et méditative qui lui était familière.

« Que va-t-elle me dire? pensait-il. Je parie que la lettre est longue. Elle est de ces femmes qui écrivent de longues lettres. »

Il rompit le cachet. L'enveloppe ne contenait que les deux lettres de Georges. A l'intérieur seulement se trouvaient ces quelques mots :

« Je vous envoie les lettres ; renvoyez-les-moi après en avoir pris connaissance.

» C. T. »

La lettre datée de Liverpool ne contenait aucun détail sur la vie antérieure de Georges. Elle n'avait trait qu'à sa détermination soudaine de partir pour le Nouveau Monde et de s'y faire une fortune. La lettre qu'il avait écrite immédiatement après son mariage contenait une description très détaillée de la personne de sa femme, une description comme peut en tracer un mari amoureux après trois semaines de mariage, en pleine lune de miel. Robert lut plusieurs fois cette lettre avant de la poser sur sa table.

« Si Georges, pensa-t-il, avait su, en écrivant cette lettre, à quel usage elle devait servir, sa main, paralysée par l'horreur, eût été impuissante à tr acer la première syllabe de ces paroles si pleines d'admiration et de tendresse ! »

A quelque te mps de là, vers la fin de février, Robert reçut de sa cousine Alice une lettre qui lui apprit que le baronnet était assez gravement malade, et avait à plusieurs reprises exprimé le désir de le voir. Il partit immédiatement pour Audley, où il arriva dans la soirée. Il trouva son oncle alité, mais tout à fait hors de danger. Il regrettait presque son voyage quand l'occasion se présenta pour lui de l'utiliser. Le docteur Dawson, qui avait soigné le malade, vint lui faire visite dans la soirée. Robert l'accompagna quand il se retira, et lui demanda quelques moments d'entretien particulier. Le docteur, croyant qu'il s'agissait de la santé du baronnet, s'empressa de rassurer le jeune homme.

« Je vous remercie, dit Robert; mais il est une autre personne sur laquelle je voudrais vous poser deux ou trois questions. Je veux parler de miss Lucy Graham, aujourd'hui M^me^ Audley. »

Le docteur parut d'abord très étonné, puis son visage prit une expression sévère; il crut que Robert s'était épris de sa tante et voulait le rendre complice d'une *flirtation* criminelle. Le jeune homme se hâta de le détromper. Les questions qu'il avait l'intention de poser au docteur avaient trait aux antécédents de miss Lucy Graham, dont il avait grand intérêt à connaître exactement la vie dans tous ses phases, notamment pendant les six dernières années. Il lui donna à entendre qu'il craignait que M^me^ Audley ne fût pas digne du nom qu'elle portait, et qu'il fallait à tout prix que ses soupçons fussent ou anéantis ou confirmés par la connaissance précise, minutieuse de la vie de M^me^ Audley, depuis l'année 1853.

« Si vous me refusez ce service, lui dit-il, je m'adresserai à un autre, à mon oncle lui-même, quelque pénible que puisse être une semblable démarche.

— Je ne puis vous dire, monsieur Audley, répondit le docteur après quelques instants de silence, combien vos paroles me surprennent et m'effrayent. Je sais vraiment si peu de chose des antécédents de M^me^ Audley que j'aurais mauvaise grâce à vous refuser plus longtemps mon contingent d'informations. Je l'ai toujours considérée comme la plus aimable des femmes; je ne puis, encore aujourd'hui, la juger autrement. Vous voulez connaître sa vie passée, depuis ce moment jusqu'à l'année 1853? Voici ce que je sais à cet égard. Elle a épousé votre oncle au mois de juin, en 1857. Elle était restée chez moi pendant treize mois, ce qui place son entrée dans ma maison au mois de mai 1856.

— Et elle venait?....

— D'un pensionnat de Brompton, tenu par une nommée Mme Vincent, dont la recommandation très chaleureuse m'a décidé à accueillir miss Lucy Graham, sans m'enquérir davantage de ses antécédents.

— Avez-vous vu cette Mme Vincent?

— Jamais.

— Et savez-vous son adresse?

— Parfaitement : Crescent-Villas, n° 9. Brompton.

— Eh! mais, attendez..... Crescent-Villas! J'ai déjà entendu cette adresse quelque part..... oui..... de Mme Audley elle-même. Cette Mme Vincent a envoyé une dépêche télégraphique à la femme de mon oncle, au mois de septembre dernier. Elle était malade, mourante, je crois, et réclamait la présence de Mme Audley. Mais elle avait quitté son ancien domicile et on n'a pas pu trouver le nouveau. — Je vous remercie, monsieur Dawson. Il me reste encore une lacune de trois années à combler ; je vais m'en occuper à mon retour à Londres. »

Il repartait en effet le lendemain matin et, sans rentrer chez lui, se faisait conduire à Brompton. Il trouva aisément l'ancien domicile de Mme Vincent. Elle l'avait quitté depuis dix-huit mois environ, après avoir fait de mauvaises affaires. Elle avait laissé dans le quartier d'assez nombreux créanciers. Robert entra dans plusieurs boutiques du voisinage, et n'y trouva que des gens aussi ignorants et aussi désireux que lui — quoique pour d'autres motifs — de connaître la nouvelle résidence de la fugitive institutrice. Il allait renoncer à ses recherches et regagner sa voiture quand une femme l'aborda mystérieusement.

« J'étais, lui dit-elle, chez le boulanger, tout à l'heure, quand vous avez demandé l'adresse de Mme Vincent.

— Et vous pouvez me la donner?

— Est-ce que Mme Vincent vous doit de l'argent! »

Robert protesta que le motif de sa recherche était tout autre, qu'il s'agissait d'affaires très graves. La femme, qui était couturière et avait conservé des relations avec Mme Vincent, se décida, après bien des hésitations, à indiquer à Robert l'adresse requise. Mme Vincent demeurait à Acacia Cottage, Peckham Grove, à l'autre extrémité de Londres. Le jeune avocat ne s'effrayait pas pour si peu, et une heure après, ayant enfin trouvé la maison, il faisait passer à Mme Vincent sa carte, avec ces mots ajoutés au crayon : « Parent de miss Lucy Graham. » Il fut reçu immédiatement. Après quelques mots d'excuse, il en vint à l'objet de sa visite.

« Vous connaissez, dit-il, la dame dont j'ai écrit le nom sur ma carte?

— Parfaitement.

— Vous savez sans doute ce qu'elle est devenue depuis son départ de votre maison?

— Très vaguement. Je sais seulement qu'à ma recommandation, elle a trouvé une position dans la famille d'un médecin du comté d'Essex. — Depuis, je n'en ai plus entendu parler.

— Mais vous avez correspondu avec elle?

— Jamais.

— Puis-je vous demander si, au commencement de septembre dernier, vous n'avez pas adressé une dépêche télégraphique à miss Lucy Graham, pour l'informer que vous étiez dangereusement malade et que vous désiriez la voir?

— Je n'ai jamais envoyé de dépêche et je n'ai, d'ailleurs, jamais été gravement malade. »

Robert prit quelques notes sur son carnet, et demanda à Mme Vincent si elle voudrait répondre à quelques questions sur miss Lucy Graham. Mme Vincent objecta seulement son peu de mémoire.

— Mais, ajouta-elle, nous allons consulter Tonks. »

Tonks était une sous-maîtresse, rousse et maigre, qui, mandée par Mme Vincent, vint la rejoindre au parloir. Miss Tonks, interrogée, affirma que miss Graham était entrée à la maison le 17 ou le 18 août 1854. Toutefois, ni Mme Vincent ni la sous-maîtresse ne purent dire d'où elle venait. Elle s'était, disait-elle, brouillée avec son père, et elle voulait se séparer à jamais de lui, ainsi que de toutes les personnes qu'elle avait connues jusqu'alors. Comme elle ne s'était pas montrée exigeante sur le chapitre des appointements, Mme Vincent n'avait pas cru devoir l'être sur celui des renseignements. Avant de se retirer, assez peu éclairé, comme on voit, Robert demanda si miss Graham n'avait point laissé quelque objet en quittant la maison.

« Oui, s'écria miss Tonks; elle a laissé une caisse qui est dans ma chambre, et dans laquelle je serre mes chapeaux. »

Robert exprima le désir qu'on lui montrât cette caisse. Elle fut descendue. Robert s'agenouilla et l'examina attentivement. Elle était couverte de bulletins de chemins de fer et avait évidemment beaucoup voyagé. Plusieurs de ces bulletins étaient déchirés. Sur les fragments de l'un d'eux Robert put toutefois lire ces lettres : *Tori*, commencement du mot Torino (Turin). La boîte avait été en Italie. Différentes adresses avaient été aussi collées sur la boîte. Il n'en restait qu'une seule intacte, qui portait le nom de miss Graham.

En la regardant avec attention, Robert remarqua qu'elle était collée sur une autre. Il demanda une éponge mouillée, qu'on lui apporta, et humecta légèrement les bords de l'adresse, qu'il enleva sans difficulté. La même opération fut répétée pour celle qui se trouvait dessous. Il l'enleva également, la plia soigneusement et la mit dans son portefeuille. Puis il prit congé de ces dames.

« Si la preuve que je viens de me procurer, pensait-il en s'éloignant à pas lents d'Acacia Cottage, n'est pas suffisante pour un jury, elle est du moins assez forte pour me convaincre que mon oncle a épousé une coupable et indigne créature. »

ERNEST BOYSSE.

(La fin à la prochaine livraison.)

LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ[1]

Recueil des Voyages au Nord. — GAYARRÉ, *Histoire de la Louisiane* (Louisiana, its Colonial History and Romance. — Le R. P. HENNEPIN, *Relation d'un Voyage en un pays plus grand que l'Europe, entre la mer glaciale et le Nouveau-Mexique.* — Le R. P. ANASTASE, *Relation sur la découverte du Mississipi.* — CHARLEVOIX, *Journal de Voyages.* — MARTIN, *Histoire de la Louisiane.* — JARED SPARKS, *Biographies américaines.* — Henri DE TONTI, *Relations.* — Etc., etc.

TROISIÈME PARTIE[2]

IX

En perdant son frère Iberville, Bienville avait perdu un protecteur puissant et écouté, un sage conseiller. Il se trouvait seul désormais, en proie aux passions haineuses et jalouses si fréquentes dans une colonie naissante, à 2,000 lieues du gouvernement auprès duquel on ne tarda pas à l'accuser d'une manière aussi violente qu'injuste. L'homme à qui la France devait la possession définitive de cette immense et riche contrée fut dénoncé au ministre, avec son jeune frère Chateaugné « comme un voleur et un fripon, capable de toute espèce de méfaits. » Pour lutter contre ces attaques imméritées, il ne manquait d'aucune des qualités propres à un pareil combat : depuis le courage et le dévouement personnel, jusqu'à cette bonne

[1] Voir la *Légende de la Floride*, dans la *Revue Contemporaine* des 31 août et 15 septembre 1861

[2] Voir 2e série, t. XXXI, p. 277 (livr. du 31 janvier 1863); p. 486 (livr. du 15 février).

dose de mépris pour les hommes qui est une des forces des esprits supérieurs. Tout avait conspiré contre Bienville pour donner raison à ses détracteurs, à ses envieux et à ses rivaux. Aux dissensions intestines s'étaient jointes la disette, la guerre avec les Indiens, la désertion, la menace d'invasion de la part des Anglais, et, par-dessus tout, la jalousie et la haine des femmes, qui furent les agents de conspiration les plus actifs dans cette lutte acharnée sous laquelle Bienville succomba un moment. Pendant que certains fonctionnaires, jaloux de son influence, accumulaient contre lui accusations sur accusations, le rendant responsable de tous les malheurs qui frappaient le pays, attribuant la disette à son défaut de prévoyance, les attaques des Indiens à ses provocations, les menaces d'invasion à la faiblesse de la colonie, la désertion au désespoir de tous; pendant que l'on accablait Bienville sous ces dénonciations, les femmes « de tant de piété et de vertu » que l'on avait envoyées en Louisiane fomentèrent une véritable émeute, sous prétexte qu'étant parisiennes, elles n'étaient pas accoutumées « à manger du blé d'Inde. » Qu'étaient-ce pourtant que ces petites misères de la vie à côté de celles qu'enduraient les jeunes et brillants officiers qui avaient échangé les délices de Versailles contre les privations des déserts ! En parlant d'un voyage accompli de Québec au siége du gouvernement de la Louisiane, un de ces officiers disait dans une lettre : « Vous pouvez croire que ce voyage est très rude et plein de risques et qu'il serait même impossible à la plupart des gens qui portent le nom d'officiers. Représentez-vous dix ou douze hommes qui entreprennent de faire 900 lieues dans un canot d'écorce, qu'ils sont obligez de porter sur leurs épaules au travers des bois, lorsqu'il faut passer d'un lac ou d'une rivière à une autre, vêtus comme des sauvages, sans aucunes des commoditez qui sont devenues pour nous des besoins, sans autres provisions que de la poudre et des balles, contraints de changer de manière de vivre, de se passer de pain et réduits, en certains cantons assez stériles en bêtes et en gibier, à la nécessité de chasser tout un jour avec des peines infinies et des risques de se perdre dans les bois sans aucune ressource. Figurez-vous l'officier comme le soldat, obligé de porter son fardeau, de travailler tous les soirs, la hache à la main, pour se faire une cabane d'écorce ou de branches d'arbres, afin de se mettre à l'abri des injures de l'air. » Et l'on peut croire que Bienville lui-même ne s'exemptait pas de ces rudes corvées. Qu'était à côté de cela le supplice de manger du blé d'Inde, pour des filles moins doucement élevées, à coup sûr, que n'avaient été la plupart de ces jeunes officiers, parmi lesquels on retrouve de grands noms de France. Enfin la supérieure de ces filles mit le comble à ces ridicules révoltes en se plaignant au

ministre que Bienville eût empêché son mariage avec un officier et concluait naïvement dans sa supplique, que Bienville n'avait pas « les qualités nécessaires pour gouverner la colonie. »

Pour dire la vérité, sans le courage, l'habileté, le dévouement de Bienville et le sacrifice constant qu'il fit de sa personne et de ses intérêts, la colonie n'eût pas survécu un an aux rudes extrémités où elle fut réduite. Bienville crut que c'était assez de répondre par le strict accomplissement de ses devoirs à tant de misérables accusations dont le principal instigateur était un prêtre, indigne du caractère dont il était revêtu, et nommé de la Vente. Les nombreux et volumineux mémoires qu'il adressa au gouvernement débordent de calomnies. Bienville dédaigna de se défendre, et il eut tort, car les plaintes portées contre lui avaient fini par être écoutées. En même temps que le gouvernement envoyait en Louisiane un commissaire chargé de l'arrêter et de l'expédier « prisonnier en France, » si les faits articulés contre lui étaient exacts, on lui donnait pour successeur de Lamothe-Cadillac, une sorte de fou, « un triste personnage, » comme s'accordent à le peindre tous les historiens, et qui ne possédait aucune des qualités propres à sa mission.

Né en pleine Gascogne, Cadillac avait trouvé moyen d'exagérer le caractère gascon. La vanité était le moindre de ses défauts; brave officier, d'ailleurs, il avait gagné au Canada, où il vint comme simple capitaine, le grade de colonel. Une telle fortune militaire semblait indifférente à Cadillac. Quand il se vit gouverneur de la Louisiane, il se crut roi tout au moins ; son rêve s'évanouit au moment où il posa le pied sur le sol de la colonie. « Eh quoi ! s'était-il écrié avec désespoir, est-ce là ce paradis terrestre dont on m'avait parlé ! » Voyant à peu près vides les caisses d'un trésor qu'il avait espéré de rencontrer assez remplies pour y puiser à pleines mains, il ne s'inquiéta pas de savoir si sa mission était de relever cette colonie défaillante ; il ne songea qu'à sa propre fortune et à découvrir des mines d'or qu'il ne trouva jamais. Cadillac doit être rangé dans le musée des grotesques ; et sa maussade figure attriste beaucoup plus qu'elle ne réjouit au milieu des généreuses et sympathiques physionomies des hardis et nobles aventuriers dont on constate les prouesses à chaque page des chroniques du Nouveau Monde. Il nous faudra cependant nous occuper encore de Cadillac ; mais disons d'abord que le commissaire du roi chargé de la redoutable mission de s'enquérir de la conduite de Bienville écrivit au ministre que les accusations dirigées contre ce brave officier « étaient de misérables calomnies, » et dénonça comme de « vils coquins » les auteurs de ces attaques. Bienville ne fut pas moins remplacé dans son gouvernement ; mais tel était son dévouement à cette colonie, son œuvre,

qu'il ne la voulut point quitter et préféra y rester dans un poste secondaire avec les maigres émoluments de 2,000 livres. Nous verrons comment il se vengea de sa disgrâce.

X

Au moment où nous sommes parvenus, l'histoire de la grande colonie de la Louisiane, malgré ses côtés épiques, n'avait guère été qu'une suite de mécomptes politiques. La France, plus embarrassée que fière alors de ce beau pays, venait d'en concéder (14 septembre 1712) le monopole au financier Crozat, en attendant que le Mississipi devînt, sous le patronage de Law, la plus magnifique mystification de l'époque.

Antoine Crozat était né en 1655, dans les environs de Toulouse, dans une famille pauvre et obscure, qui avait pourtant des prétentions et peut-être des titres à la noblesse. Il fut élevé dans la maison du duc de Villeneuve, et, si l'on en croit Saint-Simon, il y remplit les fonctions de laquais. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette assertion, le duc de Villeneuve ayant reconnu dans cet enfant une intelligence peu commune, lui fit donner une sorte d'instruction, et, à dix-sept ans, Crozat entra en qualité de commis chez le trésorier général des Etats de la province, Penautier, dont il devint, à vingt-cinq ans, le caissier et plus tard le gendre et l'associé. Le chemin fait par Crozat était déjà assez beau, mais il ne devait pas s'arrêter à cette première étape. A la mort de Penautier, Crozat se trouva à la tête d'une fortune considérable, et, par la protection du duc, il obtint la survivance de la charge de son beau-père. A cette charge, il ajouta celle de receveur général du clergé du Languedoc. Puis il se rendit à Paris et y fonda une maison de banque qui bientôt n'eut pas d'égale. « Il ne voulut point tenter de la finance ordinaire, dit Saint-Simon, donna dans la banque, dans les armements et devint le plus riche homme de Paris. »

Il serait difficile de dire exactement la cause qui poussa Crozat à solliciter avec ardeur la concession du monopole de la Louisiane. Les uns l'attribuèrent à l'ambition qu'il eut de marier sa fille au comte d'Evreux, colonel général de cavalerie, ce à quoi il réussit ; d'autres à de simples combinaisons financières et commerciales qui complétaient ses vastes opérations avec les Indes orientales. Toujours est-il que le gouvernement qui avait grand besoin de son crédit, se prêta facilement à cette fantaisie.

Crozat obtint une charte qui lui concédait la propriété exclusive

du commerce, de la navigation et de tous les produits de la Louisiane, à ses risques et périls, à charge d'une redevance à la Couronne sur les mines à découvrir, et moyennant qu'il entretiendrait la colonie d'émigrants et de troupes.

Le pays dont on concédait le monopole d'exploitation à Crozat, comprenait la vaste étendue de continent qui s'étend des frontières des Carolines au Mexique et du golfe à la rivière Illinois, « ainsi que tous les lacs, fleuves ou rivières qui, directement ou indirectement, déversaient leurs eaux dans le Mississipi, et toutes les terres que l'on pouvait considérer comme dépendantes de ces lacs, fleuves ou rivières. » Au point de vue géographique, le gouvernement français ignorait évidemment l'importance de cette concession : concéder les rivières qui, « directement ou indirectement se déversaient dans le-Mississipi, » c'était concéder, en fait, tout le continent de l'Amérique du Nord. Telle n'était pas l'intention du cabinet de Versailles. Néanmoins, la part que l'on venait de faire à Crozat était assez belle pour que celui-ci n'ambitionnât pas davantage. Il y jouait peut-être sa colossale fortune, mais il la risquait contre la plus immense satisfaction qui pût être donnée aux aspirations ambitieuses d'un homme. Jacques Cœur, les Médicis, à qui on l'avait quelquefois comparé, n'avaient pas eu sous la main des éléments de puissance, de gloire et de richesse, tels que ceux qu'un trait de plume du roi venait de donner « à ce plus riche homme de Paris. »

L'ennemi le plus redoutable de la prospérité de la Louisiane, pendant la durée du monopole de Crozat, fut Lamothe-Cadillac. Deux hommes luttèrent, cependant, de toute la force de leur dévouement et de leur courage, contre sa déplorable administration, mais sans parvenir à en contrebalancer la désastreuse influence. Ces deux hommes furent Bienville, dans le poste secondaire où il s'était relégué, et un autre aventurier nommé Juchereau de Saint-Denis.

Saint-Denis avait conçu l'idée d'établir avec le Mexique des relations commerciales qu'il avait jugé devoir être profitables à la Louisiane ; il voulait, en même temps, empêcher les Espagnols de fonder aux Natchitoches, sur les bords de la Rivière-Rouge et une des contrées les plus riches de la Louisiane actuelle, des établissements qui eussent été une violation flagrante du territoire de la colonie française. Cette double entreprise était hardie ; il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de s'enfoncer dans l'ouest, de traverser de vastes solitudes, de franchir des fleuves inconnus. Pour se risquer à cela, il fallait un homme de la trempe d'un héros, d'un caractère de fer, d'un courage à toute épreuve, d'une force physique indomptable, inaccessible aux fatigues, insouciant du danger et y trouvant un plaisir et un aiguillon.

Saint-Denis avait alors (1714) vingt-trois ans. Avant cette entre-

prise, il avait déjà acquis en Louisiane une grande renommée et une grande influence par le courage et l'intelligence qu'il avait déployés sous la conduite de Bienville, dans diverses expéditions de découvertes ou contre les sauvages. Parti de Mobile avec une petite escorte d'Indiens et de Canadiens aguerris, il remonta le Mississipi et la Rivière-Rouge jusqu'aux Natchitoches, y ébaucha une ville, où il laissa ses compagnons d'aventures, et, ne gardant avec lui que des guides, il passa dans le Texas, erra pendant vingt et un jours à travers les prairies de ce territoire, puis arriva au pays des Nouadichès, non loin du lieu où, vingt-six ans auparavant, de La Salle avait été assassiné. Retenu prisonnier par le gouverneur espagnol de Caouis, jaloux du bon accueil que lui avait fait la fille d'un gouverneur voisin, Saint-Denis fut expédié, après six mois de souffrances horribles, à Mexico. Le vice-roi, le duc de Linarez, lui fit rendre la liberté, mais refusa de négocier le traité de commerce que lui offrait le jeune aventurier.

Saint-Denis revint à la Mobile, après avoir épousé au passage la jeune Espagnole cause involontaire des mauvais traitements qu'il avait subis. Il avait été deux ans absent. Cet insuccès de Saint-Denis dans ses négociations, sur lesquelles Crozat avait fondé de grandes espérances, fut un des motifs qui décidèrent celui-ci à renoncer à son monopole; il le rendit ou le vendit au gouvernement en 1717, après avoir dépensé des sommes énormes dans cette courte et désastreuse expérience. Mais Saint-Denis n'était pas homme à abandonner ses projets. Il repartit au bout de quelques mois avec deux Canadiens, résolu à faire la contrebande avec les pays espagnols, puisqu'on lui interdisait le trafic légal. Cette nouvelle aventure eut la même issue que la première. Ses marchandises furent saisies; lui-même fut envoyé prisonnier à Mexico. Il obtint sa liberté grâce à l'intervention de son beau-père don Pedro de Villescas, et fut reconduit jusqu'aux frontières de la Louisiane. Nommé commandant du fort de Natchitoches, qui était sa création, il ne s'occupa plus que de développer cet établissement et de pacifier les Indiens du voisinage, sur lesquels il avait conquis une telle influence que ceux-ci le considéraient comme un véritable roi. Saint-Denis mourut les armes à la main dans un combat contre les Natchez, peu de temps après le massacre des Français accompli par cette tribu le 28 novembre 1728.

Bienville n'avait pas été beaucoup plus heureux. Quelque résignation qu'il mit tout d'abord à effacer son influence personnelle, à ne rendre que des services, il devint involontairement une cause de discorde. Cadillac lui reprochait l'affection même que continuait de lui témoigner la population, Bienville de son côté ne dissimulait pas le peu de cas qu'il faisait du gouverneur, et, en refusant d'épouser sa fille, il acheva de se l'aliéner. Cette haine réciproque ne pouvait man

quer d'avoir de fâcheux résultats. Cadillac crut avoir trouvé l'occasion de rabaisser, à peu de frais, son redoutable adversaire, sans calculer qu'il pouvait perdre la colonie, que le courage et l'habileté de Bienville sauvèrent encore une fois. Celui-ci avait déclaré qu'il était nécessaire d'entreprendre une expédition contre les Natchez. Les arrogances et les folies de Cadillac avaient rendu définitivement hostile aux Français cette puissante tribu, qui s'était jetée du côté des Anglais et leur avait ouvert les frontières de notre colonie.

Cette guerre abonde en épisodes dramatiques et donne une curieuse idée des procédés sommaires auxquels on avait recours en ce temps pour soumettre les Indiens ; elle révèle également, par bien des endroits, le caractère énergique de Bienville et le degré d'autorité qu'il exerçait sur les sauvages. Il résolut cette expédition en apprenant par un missionnaire que les Natchez venaient de brûler cinq Français qu'ils avaient arrêtés dans les bois et que le même sort était réservé à quinze autres de nos trafiquants qu'ils attendaient, à leur retour du haut Mississipi. De pareils crimes ne pouvaient demeurer impunis. Bienville obtint, non sans peine, de Cadillac qu'il l'autorisât à venger ces meurtres et à sauver au moins ceux des Français à la veille de tomber dans le piége qui leur était tendu. Mais le gouverneur, qui semble avoir eu l'arrière-pensée d'exposer son brillant rival à une défaite et à une mort presque certaines, lui marchanda durement les hommes, ne lui en accordant qu'une trentaine là où il en aurait fallu cent au moins, car les Natchez pouvaient mettre en campagne un millier de guerriers.

Bienville, élevé à l'école des coups de main dont son frère avait été le héros et des combats comme ceux où nous l'avons vu figurer, n'était pas homme à reculer devant une telle disproportion de forces. Il savait qu'il n'y avait pour lui que deux alternatives : vaincre ou mourir glorieusement. Il se résigna à cette lutte inégale, sauf à tâcher d'obtenir, par la ruse et par l'audace, des résultats que le seul courage permettait à peine d'espérer. Il se mit donc en route et s'arrêta avec ses trente hommes à deux journées des Natchez, au milieu de la tribu des Tunicas, où on le prévint qu'il y avait des assassins soudoyés par ses Natchez pour le poignarder. Il feignit d'ignorer ce projet, fuma le calumet de paix avec les chefs des Tunicas, se retira dans une petite île sur le Mississipi, et s'y fortifia le mieux qu'il lui fut possible ; après quoi, il fit prévenir les Natchez de son arrivée et du désir qu'il avait de s'entretenir avec leurs chefs. En même temps, il choisit dans sa petite troupe un de ces hommes d'abnégation et d'audace comme le Nouveau Monde en comptait beaucoup alors. Il donna à cet homme la mission de remonter le Mississipi jusqu'au village des Natchez, où il devait passer la nuit pour les observer, puis

de se rendre plus haut, afin d'avertir les quinze Français du sort qui les attendait au retour. Pour assurer le bon résultat de son avertissement, Bienville remit à son messager douze grandes feuilles de parchemin sur lesquelles il avait écrit en gros caractères ces mots : « Les Natchez ont déclaré la guerre aux Français. M. de Bienville est campé aux Tunicas. » « Quand tu auras passé les Natchez, dit Bienville à l'aventurier, tu accrocheras ces parchemins aux arbres le long des deux rives du fleuve et aux embouchures des rivières qui se jettent dans le Mississipi. » Puis il embrassa cet homme, qu'il craignait de ne plus revoir. Mais le hardi aventurier put accomplir sa mission assez heureusement pour que Bienville vît arriver à son camp une dizaine de Français qui, ayant lu la pancarte, parvinrent à échapper aux Natchez. Le messager revint bientôt lui-même avec une vingtaine de chasseurs qu'il avait recrutés dans les bois, ce qui fit un bon renfort à la petite troupe.

Dans l'intervalle, trois guerriers Natchez étaient arrivés et avaient présenté à Bienville le calumet de paix, que celui-ci repoussa en disant aux sauvages : — « Je suis le grand chef des Français et je ne puis accepter le calumet que de la main de vos *soleils* [1]. Allez leur dire que je les attends, et que s'ils ne viennent pas dans deux jours, je marcherai sur vos villages avec mes bons amis les Tunicas, qui m'en sollicitent pour se venger des vols que vous avez commis chez eux. Les trois Natchez repartirent un peu confus, et surtout frappés du ton hautain sur lequel leur avait parlé Bienville. « Le surlendemain (8 mai 1716), raconte un des acteurs de ce drame, sur les dix heures du matin, nous vîmes venir quatre pirogues, dans lesquelles il y avait huit hommes debout, qui chantaient le calumet [2], et trois hommes dans chaque pirogue qui étaient assis sous des parasols et douze qui nageaient. M. de Bienville ne douta pas que ce ne fussent les chefs des Natchez qui venaient tomber dans le piége qu'il leur avait tendu. » Aussitôt, il fit cacher la moitié de ses hommes avec leurs armes et prêts à se montrer au premier signal ; les autres, le mousquet au poing, avaient ordre d'arrêter les Indiens au fur et à mesure de leur débarquement, et de les désarmer.

Les huit hommes debout dans les pirogues étaient huit chefs. Ils entrèrent en dansant sous la tente de Bienville et lui offrirent le calumet de paix. Bienville le repoussa et d'un ton sévère et brusque : — « Quelle satisfaction, leur demanda-t-il, pouvez-vous me donner pour les cinq Français qui ont été assassinés chez vous ? » Les *soleils* demeurèrent interdits et baissèrent la tête. Bienville les fit arrêter

[1] Nom que l'on donnait aux chefs de cette tribu.
[2] Le calumet se chantait ou se dansait indifféremment, après quoi les Indiens l'offraient.

aussitôt et mettre au cachot, où ils se prirent à chanter leur chant de mort. Le soir, trois d'entre eux, le *Grand-Soleil*, le *Petit-Soleil* et le *Serpent-Piqué* furent conduits devant le commandant français, qui les rassura, « car ils étaient demi-morts de frayeur, » sur ses intentions ; leur dit qu'il les savait personnellement innocents du crime, mais qu'il exigeait d'eux qu'en qualité de chefs, ils donnassent les ordres nécessaires pour qu'on lui rapportât les têtes des coupables. Bienville ajouta qu'il les connaissait bien et les pourrait même nommer. — « Ce que je vous demande là n'est que juste, continua Bienville. Quand des Français ont tué des sauvages, je les ai fait fusiller, vous le savez bien ; quand des Indiens de tribus hostiles ont assassiné des Indiens de tribus alliées, je les ai fait également périr. Il faut donc que les Natchez qui ont tué les Français soient punis. L'un de vous va partir pour chercher les coupables, et les autres me resteront en ôtage. » Il fut résolu que le *Petit-Soleil* se chargerait de cette mission difficile. Quelques jours après, il revint, rapportant trois têtes de Natchez et ramenant deux Français prisonniers qui allaient être brûlés au moment où il arriva au village. Pendant l'absence du Petit-Soleil, le Serpent-Piqué fit à Bienville d'étranges révélations, lui déclara qu'on allait bien loin chercher les coupables, qu'ils étaient tous parmi les sauvages présents au camp, et ajouta qu'ils y étaient venus avec l'intention d'assassiner Bienville, qu'on leur avait dit n'être gardé que par une poignée d'hommes; mais leur coup avait manqué par suite de la mesure que le chef blanc avait prise de les faire désarmer en débarquant. Les coupables désignés par le Serpent-Piqué furent exécutés. On n'y mit pas grande façon, à en juger par le ton laconique du mémoire que j'ai sous les yeux. « Le 9, dit ce mémoire, on fit casser la tête aux deux guerriers par des soldats. » L'un d'eux entonna, au moment de mourir, son chant de guerre, nomma les cinq Français qu'il avait tués, et déclara regretter de n'en avoir pas assassiné un plus grand nombre. Le Serpent-Piqué, qui l'écoutait, dit à Bienville : — « C'est mon frère, mais je ne le regrette point; tu nous défais là d'un méchant homme. » Un traité de paix, appuyé sur une bonne garnison laissée au fort Rosalie, termina cette expédition, dont Bienville ne s'attendait certes pas à se tirer avantageusement. Son audace l'avait servi merveilleusement et avait sauvé la colonie.

Pendant que Bienville accomplissait ce tour de force, mélange de ruse et de courage, Crozat remettait au roi sa charte de monopole. Le cabinet de Versailles, définitivement édifié sur le compte de Cadillac, le destituait « comme n'étant pas à la hauteur de ses fonctions, » et en même temps qu'il autorisait la fondation de la compagnie du Mississipi, sous le patronage de Law (1717), il rendait à Bienville le

gouvernement de la Louisiane. En revenant à Mobile, le vainqueur des Natchez apprit la destitution de Cadillac et trouva sa commission de gouverneur que la Compagnie lui envoyait, avec des pouvoirs aussi étendus qu'il était nécessaire pour rendre la vie à cette colonie agonisante. Le gouvernement avait fait l'aveu, sincère ou non, dans la délibération du conseil de marine (13 août 1717) relative à la reprise du monopole de Crozat, « qu'il était au-dessus des forces d'un simple particulier » d'être chargé de l'entretien d'un établissement comme celui de la Louisiane ; mais il ajoutait que « Sa Majesté ne peut entrer dans tous les détails de commerce qui en sont inséparables. » C'était le prétexte pour justifier la cession qu'il en fit à la compagnie d'Occident fondée par Law ; cette charte de cession fut enregistrée au parlement de Paris, le 6 septembre 1717.

L'histoire de l'exploitation de la Louisiane par la compagnie de Law est liée aux déconfitures du système ; il n'entre pas dans l'économie de ce travail de décrire les diverses phases de cette aventure financière, mais j'en dois rappeler au moins les traits principaux. L'histoire écrite en dehors des documents, et avec le seul secours de l'imagination ou des nouvelles à la main de l'époque, prétendit que Crozat avait cédé directement à Law le privilége dont il était investi. La délibération du conseil de marine, que j'ai citée plus haut, semble prouver le contraire, attendu qu'il y est parlé « des dédommagements que Sa Majesté accordera à M. Crozat. » Le conseil de marine renvoie l'affaire « au conseil des finances, que ce détail regarde. »

« L'affaire, dit M. A. Cochut [1], était si peu attrayante que l'on considérait cette proposition comme un piége tendu à l'Ecossais. On s'attendait généralement à un refus. Law surprit tout le monde, amis et ennemis. Il déclara qu'il fallait créer non pas une pauvre petite boutique vivotant sur un fonds de 2 millions, mais une compagnie souveraine, capable de rivaliser avec les grandes compagnies de la Hollande et de l'Angleterre, et roulant sur un capital de 100 millions, divisé en actions de 500 fr. payables en billets d'Etat. »

Le privilége attribué à la compagnie était de vingt-cinq ans, à partir du 1er janvier 1718, pendant la durée desquels elle jouirait du monopole exclusif de tout le commerce, de la possession de toutes les terres, cours d'eau, mines, forêts et îles dépendant de la Louisiane, avec le droit d'armer et d'équiper des vaisseaux, de fondre des canons, de faire la guerre aux Indiens. C'eût été au mieux, en ce temps-là, pour les intérêts de la Louisiane, si la création de la compagnie du Mississipi n'eût pas été, avant tout, un prétexte pour Law. Ce qui le prouve, c'est qu'il ne se hâta pas de « lancer l'entre-

[1] *Law, son système et son époque.*

prise. » Le bon côté du privilége était l'obligation qui imposait, par compensation, à la compagnie d'introduire 9,000 colons en Louisiane. C'était là une mesure nécessaire, car pendant les cinq années qu'avait duré le monopole de Crozat, l'agriculture et le commerce de la colonie n'avaient nullement prospéré ; la population s'était faiblement augmentée ; en comptant les troupes, elle ne dépassait pas sept cents âmes au moment de l'entrée en possession de Law. Il y eut, de la part de la compagnie, un commencement d'exécution immédiate, car, le 9 février 1718, arrivèrent en Louisiane trois navires portant trois compagnies d'infanterie et soixante-neuf colons. « Les régions arrosées par le Mississipi, dit encore M. A. Cochut, immenses, inconnues, solitudes vierges que l'imagination pouvait peupler de trésors, étaient un champ illimité ouvert au charlatanisme. La crédulité publique fut exploitée avec une rare impudence. On fit courir de grandes estampes représentant l'arrivée des Français au Mississipi et montrant, au milieu d'un paysage enchanteur, des sauvages et des sauvagesses accourant au-devant de leurs nouveaux maîtres avec des témoignages de respect et d'admiration. » La légende accompagnant cette estampe ajoutait que « l'on y voit des montagnes remplies d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de vif-argent. Comme ces métaux sont très communs et que les sauvages n'en soupçonnent pas la valeur, ils troquent des monceaux d'or ou d'argent pour des marchandises d'Europe, comme couteaux, marmites, broches, un petit miroir, ou même un peu d'eau-de-vie. » On n'avait pas négligé, dans cette estampe, l'amorce aux âmes pieuses. Des sauvages tombaient aux genoux des Révérends Pères jésuites, et la légende disait à ce propos : « Les Indiens idolâtres demandent avec empressement à recevoir le baptême. On prend grand soin de l'éducation de leurs enfants. »

De Lamothe-Cadillac, qui avait rêvé tout cela, lui aussi, avant de mettre le pied en Louisiane, et qui n'avait, un peu par sa faute, recueilli que des déboires, poussa les hauts cris à la vue de cette estampe féerique, et commença à colporter que c'étaient là des fables faites à plaisir. On lui imposa silence en l'envoyant à la Bastille. Cadillac ne pouvait finir autrement. S'il ne mérita pas tout à fait cet emprisonnement arbitraire pour avoir été sincère, il l'avait au moins mérité pour sa mauvaise et fantasque administration d'un pays qui ne pouvait plus se relever de ses ruines qu'au moyen de ces grossiers mensonges. Mais qu'aurait-il dit, le malheureux, si les murs de sa prison avaient permis l'arrivée jusqu'à lui des nouvelles qu'on répandit ensuite, telles que le retour de navires chargés de millions ; l'essai à la Monnaie de lingots d'argent trouvés sur les rives du Mississipi ; la découverte d'une roche d'émeraude aux Arkansas ; la création d'un

atelier de 12,000 femmes natchez occupées à travailler la soie?

Tout cela, considéré à distance, n'est que ridicule et triste; mais ce qui est sinistre, ce furent les recrutements dans les prisons des deux sexes, les mariages entre filles perdues et vauriens que l'on expédiait ensuite, sous la dénomination de colons, aux bords du Mississipi, où ils n'apportaient que vices et désordre. Ce charlatanisme et ces procédés coupables, appliqués au peuplement de la Louisiane, pouvaient tour à tour égayer ou attrister les Parisiens, mais ils affligeaient profondément les hommes qui, comme Bienville, avaient la responsabilité de la colonie.

XI

Bienville, une fois maître d'un pays qu'il avait tant de droits à considérer, sinon comme sa propriété, du moins comme son œuvre, songea à réaliser la pensée qu'il avait eue en commun avec son frère Iberville, de fonder, sur les bords du Mississipi, une ville dont ils avaient entrevu les avantages présents et les destinées futures. Cette ville est la Nouvelle-Orléans, aujourd'hui le plus grand entrepôt commercial du Sud et de l'Ouest des Etats-Unis, la « Reine du Sud, » comme on l'a surnommée en Amérique, le foyer presque éteint aujourd'hui des idées et des traditions françaises dans ces vastes contrées, où tant de nationalités se sont implantées pour être absorbées par une seule, la source d'une des populations les plus brillantes qui aient occupé le sol du Nouveau Monde.

C'est par erreur qu'on a attribué la fondation de la Nouvelle-Orléans à un ordre émané de la compagnie; l'idée de cette fondation, je le répète, remonte à l'époque où Iberville et Bienville *retrouvèrent* le Mississipi. Ce fut là le premier acte d'administration de Bienville, « et en cela, dit un historien de la Louisiane, M. Gayarré, il eut la hardiesse d'agir contre les préventions de la cour, qui penchait pour Manchac, » c'est-à-dire pour un point beaucoup plus au nord que la Nouvelle-Orléans, et qui ne communique avec le golfe que par une rivière de médiocre importance et par les deux lacs Pontchartrain et Borgne. Bienville avait été mieux avisé. Sans doute son regard avait vu par-dessus les années, et avait plongé dans l'avenir; sans doute il avait aperçu, dans ce lointain des âges, la Nouvelle-Orléans telle qu'elle est aujourd'hui, s'étendant en demi-lune sur le fleuve, qui est sa grande route depuis le Canada jusqu'au golfe, et adossée aux lacs qui lui ouvrent des chemins de traverse vers la mer. Le rêve dut être beau. L'espace sur lequel se développe la Nou-

velle-Orléans était, à cette époque (1719), occupé par une de ces forêts primitives dont il reste encore, pour en évoquer le souvenir, quelques chênes séculaires, au feuillage épais, noir ; il était couvert de plantes parasites inextricables, de magnoliers géants, de ciriers aux racines exubérantes qui éventrent la terre pour repousser arbres elles-mêmes. Le sol de cette forêt, asile de bêtes venimeuses et carnassières et de caïmans, ravagé par les inondations périodiques du Mississipi, était noyé sous d'infects marais, et sillonné de ravins bourbeux.

Un historien moderne de la Louisiane a tracé, dans un style sans doute un peu emphatique, mais qui ne manque pas de vérité, un tableau de cette apparition soudaine de Bienville et des 50 défricheurs qu'il avait amenés sur les bords du Mississipi : « Le soleil, dit-il, se dégage de ses voiles à l'orient, et darde ses rayons sur les beautés naissantes du vaste paysage. Exécutant les ordres qu'ils viennent de recevoir, 50 hommes abattent en même temps 50 des fils gigantesques de cette forêt. Bienville, les bras croisés et le regard absorbé, debout sur le bord du fleuve, semble, d'après l'expression de son visage, plongé dans la contemplation de quelque rêve de son imagination. Peut-être a-t-il des pressentiments de la rapide croissance de cette ville qu'il ébauche, et se réjouit-il de sa prospérité soudaine et de ses futures grandeurs. Bien haut au-dessus de sa tête on peut s'imaginer voir l'aigle américain tournoyant dans des cercles immenses. De la race indienne, un seul représentant est là : c'est une vieille à l'œil sibyllin, avec le regard pénétrant de la folle ou de l'inspirée. Elle murmure, en l'accompagnant du geste solennel de l'inspiration prophétique, un chant bizarre dans lequel elle raconte que les temps qui lui ont été prédits par le Grand-Esprit sont venus ; que l'heure de sa mort approche, laquelle devait arriver le jour où les hommes blancs prendraient possession du sol qu'elle avait habité durant des siècles d'hivers et d'étés, et quand ils abattraient le chêne à l'ombre duquel elle avait si longtemps promené ses méditations. « L'Esprit, chantait-elle, m'a dit que le temps allait venir où, » entre la rivière et les lacs, il y aurait autant d'habitations pour » l'homme blanc qu'il s'y trouve d'arbres maintenant. Les huttes de » l'Homme Rouge sont détruites ; les souvenirs et les traditions qui » rappelleront sa mémoire aux générations futures disparaîtront » aussi vite que le brouillard qui couvre, un matin d'hiver, le lit du » *Père des Eaux.* »

C'était beaucoup d'avoir fondé une ville qui devenait l'âme de la colonie, et à considérer aujourd'hui ce seul résultat de son œuvre puissante, il semble que Bienville eût assez fait pour sa gloire. Mais la fortune lui préparait d'autres épreuves et lui ménageait d'autres

occasions de signaler son courage et son habileté. La guerre avait éclaté, en 1719, entre la France et l'Espagne. A la première nouvelle qui en parvint dans la Louisiane (avril 1719), Bienville résolut de s'emparer de Pensacola, la principale place forte des Espagnols dans la Floride. Il expédia ses deux frères, de Châteaugné et de Sérigny, à la tête d'une petite flotte, et lui-même s'embarqua avec 80 hommes, à bord d'une chaloupe, pour aller attaquer les forts qui défendaient la ville. La flottille de Châteaugné et de Sérigny fut retenue en pleine mer par les vents. Bienville se présenta devant Pensacola avec sa petite barque et ses 80 hommes, donna hardiment l'assaut, et, deux jours après, Pensacola était en son pouvoir. Il en laissa le commandement à Châteaugné, et chargea Sérigny de conduire à la Havane, sur des vaisseaux français, les prisonniers espagnols.

On se piquait, dans le Nouveau Monde, à cette époque-là, de tant d'indépendance ; chacun tenait si fort à ne relever que de ses propres caprices et se montrait si peu scrupuleux de l'observation des règles ordinaires de la guerre, que le gouverneur de la Havane, sans respect pour la mission que remplissaient les deux bâtiments français, s'en empara, fit débarquer les équipages, leur substitua des troupes espagnoles, et envoya ces deux bâtiments, qui ne lui appartenaient que par une trahison, pour reprendre Pensacola. Toute défense fut même inutile de la part des Français, car, à peine les Espagnols furent-ils en présence de la ville, qu'une partie de notre faible garnison déserta et passa à l'ennemi. A ce propos, Bienville, qui n'avait cessé de démontrer la nécessité de renforcer les troupes de la colonie, se déclarant modestement incapable de recommencer des prouesses comme il en avait tant accompli, fit remarquer, dans ses dépêches, combien « il est désagréable, pour un officier, de n'avoir, pour défendre la colonie, qu'une bande de déserteurs, de faux sauniers et de coquins, toujours prêts, non-seulement à nous abandonner, mais à tourner contre nous. »

Cependant, la détestable qualité des troupes placées sous ses ordres ne le découragea pas. Il parvint à recruter 300 hommes, bien décidés comme lui à périr sous les remparts de Pensacola ou à la reprendre sur les Espagnols. Avec cette poignée de soldats déterminés, il se présenta donc une seconde fois devant la ville, qui se défendit bien, mais qui dut céder à l'élan irrésistible de nos hommes. Après deux jours de combat, Bienville était maître de a place. 1,500 prisonniers tombèrent en son pouvoir, et, parmi eux, bon nombre de Français qui avaient déserté lors de la précédente affaire ; ils « eurent la tête cassée, écrit Bienville, faute de bourreau pour les pendre. »

Après les Espagnols, ce fut le tour des Indiens, avec qui Bienville

n'était pas près d'en finir. L'influence qu'il avait conquise sur eux s'était malheureusement ressentie des atteintes portées à son autorité par le gouvernement de la métropole ; les Anglais en avaient profité pour exciter les sauvages contre les Français. Un incident assez curieux le mit sur la trace de ces intrigues, au sein de cette tribu des Natchez à laquelle il avait infligé naguère une rude leçon. Un navire chargé de troupes et d'émigrants, avait été expédié à la Louisiane. Depuis un an que ce bâtiment était parti, on n'en avait plus entendu parler. Il paraît que le capitaine ayant, comme de La Salle jadis, porté trop à l'ouest, avait manqué les embouchures du Mississipi et s'était jeté sur les côtes du Texas, dans une baie inconnue encore et où une épidémie foudroyante avait enlevé en peu de temps la presque totalité des passagers et de l'équipage. Six officiers avaient abandonné cette nécropole flottante, emportant leurs armes et des provisions; ils avaient espéré de rencontrer quelque Indien qui leur servirait de guide jusqu'aux établissements français. Après quinze jours de course à l'aventure à travers des pays déserts, quatre d'entre eux étaient morts de faim et de fatigues ; le cinquième ne tarda pas à avoir le même sort. Celui qui survécut se nommait Bellisle. Ce malheureux, après avoir enseveli le dernier de ses compagnons, erra pendant plusieurs semaines encore sur le bord de la mer, vivant de racines,de coquillages. Ce n'était plus un homme, c'était un squelette couvert de guenilles, lorsque trois Indiens le ramassèrent au fond d'un bois, se traînant à plat-ventre vers une rivière où il était décidé à se laisser tomber pour trouver une fin à son martyre. Ces Indiens conduisirent Bellisle à leur village; puis, de village en village, de tribu en tribu, vendu par les uns, s'évadant de chez les autres, Bellisle arriva aux Natchez, où il demeura prisonnier et fut cruellement traité pendant près de deux ans. Un Natchez lui ayant dérobé une petite boîte dans laquelle il avait enfermé son brevet d'officier, la vendit à un Indien de Tunicas, et, de main en main, cette boîte arriva jusqu'à Bienville. Celui-ci, se doutant que les Natchez ne rendraient pas la liberté à Bellisle, le fit adroitement enlever par quelques Indiens de la tribu des Chactas à qui il paya la rançon de l'officier.

Le long séjour de Bellisle parmi les Natchez et les autres tribus, lui permit de surprendre leurs secrets et de dévoiler à Bienville les intrigues des Anglais. Ces révélations venaient à l'appui de quelques assassinats récents commis par les Indiens. Bienville marcha immédiatement contre eux avec sept cents hommes, résolu, cette fois, à mener rondement les sauvages, car on n'était plus au temps où M. de Cadillac marchandait trente-quatre hommes pour de telles expéditions. Toutes ces guerres contre les Indiens se ressemblent. Je ne raconterai donc pas celle-ci, dont Bienville ne revint qu'après

avoir obtenu les têtes des principaux coupables et livré au pillage les magasins des traitants anglais qui s'étaient établis dans la tribu ; et, sous la terreur de cette expédition, les Natchez promirent une éternelle amitié aux Français. Cet engagement forcé ne devait pas être durable. Peut-être eût-il été tenu si le gouvernement de la métropole ne s'était privé une seconde fois des services de Bienville. Au moment où ce vaillant officier s'attendait à une récompense, il reçut l'ordre de rentrer en France pour rendre compte de sa conduite. Arrivé à Paris, Bienville publia pour sa défense un Mémoire plein de dignité, où il raconte simplement sa vie depuis le jour de son entrée au service, en 1692, à l'âge de douze ans, jusqu'au moment de son rappel. C'était, en effet, le meilleur plaidoyer qu'il pût opposer aux attaques de ses ennemis. Ce Mémoire se terminait par ce paragraphe : « Le sieur de Bienville ose dire que l'établissement de la colonie est dû à la constance avec laquelle il s'y est attaché pendant vingt-sept ans, sans en sortir, après en avoir fait la découverte avec son frère d'Iberville. Cet attachement lui a fait discontinuer son service dans la marine, où sa famille est bien connue, son père ayant été tué par les sauvages du Canada, et sept de ses frères étant morts aussi dans le service de la marine, où il reste encore le sieur de Longueil, gouverneur de Montréal, au Canada, le sieur de Sérigny, capitaine de vaisseau, et le sieur de Châteaugné, enseigne de vaisseau, lieutenant du roi à la Louisiane. »

Il n'était pas possible de montrer plus de modestie dans un bien légitime orgueil de soi et dans la conscience des actes de sa vie. A ce témoignage, qu'il avait le droit de se rendre à lui-même, se joignirent bientôt la voix de la population entière de la colonie, protestant contre le rappel de son gouverneur, et celle des Indiens qui vinrent demander, devant le conseil de la colonie, « le retour de M. de Bienville. » Certes, ce n'étaient pas les ménagements qu'il leur avait montrés qui pouvaient décider ceux-ci à une pareille démarche; mais si Bienville les avait rudement châtiés en maintes occasions, ils ne l'en respectaient que davantage, ayant une grande confiance en sa justice.

Afin qu'aucun soupçon ne plane sur l'illustre mémoire de Bienville, en présence des accusations réitérées et des sévérités dont il a été l'objet, je crois devoir citer le passage suivant du mémoire du commissaire Bernard de La Harpe : « Tous ses actes, dit-il en parlant de Bienville, ont été conformes aux lois, aux instructions du gouvernement et dans l'intérêt de la colonie. » La meilleure preuve, dit plus loin Bernard de La Harpe, « qu'il a toujours été plus préoccupé des intérêts de la colonie que des siens propres, c'est que pendant les vingt-sept années qu'il a résidé en Louisiane et disposé du

pouvoir, il n'a pas acquis plus de 60,000 livres en propriétés. » Malgré tant de témoignages favorables, Bienville fut destitué de son gouvernement.

Au fond, la compagnie avait contre lui d'autres griefs qu'elle n'avouait pas.

L'exploitation commerciale de la colonie n'avait pas donné les résultats qu'on en espérait. Financièrement, c'était une mauvaise affaire, et ceux qui l'avaient entreprise s'en prenaient à Bienville de leurs déceptions. On le trouvait trop agressif, trop disposé aux extensions territoriales. Ce blâme était injuste, comme l'événement le démontra ; mais la preuve qu'il n'atteignait pas uniquement sa personne, qu'il s'étendait à tout son système d'administration, c'est qu'en même temps que lui on destitua ses deux frères, Sérigny et Châteaugné, ses deux neveux de Noyant, qui occupaient des postes importants dans la colonie, et de Boisbriant, son cousin. La compagnie fit table rase en Louisiane ; elle sacrifia étourdiment le passé dans l'espoir chimérique de préparer un meilleur avenir.

Bienville resta neuf ans absent de cette colonie qu'il avait fondée. Loin de prospérer en son absence, elle ne fit que décroître, si bien que la compagnie de Law fut obligée de se dissoudre en 1731. Elle avait contribué sans doute au développement de la Louisiane, mais c'était surtout à Bienville que ce progrès était dû. Au moment où la compagnie du Mississipi se substitua à Crozat, c'est-à-dire en 1717, on ne comptait pas, en Louisiane, au delà de sept cents habitants et vingt nègres esclaves. En 1731, au moment de la dissolution de la société, la population blanche s'élevait déjà à cinq mille âmes et celle des nègres à plus de deux mille.

Law s'était engagé à introduire trois mille de ces derniers, et il ne faut pas oublier que, dans le privilége de la compagnie du Mississipi avait été englobée la *compagnie de Guinée*, exploitant la côte occidentale de l'Afrique, pour y pratiquer la traite [1]. « La compagnie, dit M. Gayarré, eut donc à tourner toute son attention vers la traite des noirs, et parmi les marchandises qu'elle devait envoyer à la Louisiane, elle eut à déterminer comment serait classée la marchandise vivante qu'elle devait transporter d'Afrique. » A cet effet, elle publia un règlement dont les termes sont au moins curieux à rapporter. Elle mettait sur le même pied qu'une *pièce d'Inde* (toile) tout nègre de dix-sept ans et au-dessus, « sans défaut corporel, ainsi

[1] En résumé, la grande Compagnie des Indes, fondée par Law, comprenait la *Compagnie d'Occident*, l'ancienne concession de Crozat et le monopole de la vente du castor ; la *Compagie de Guinée*, le monopole du commerce oriental appartenant à une ancienne compagnie reconstituée par Colbert en 1664, et un privilége particulier concédé en 1713, pour le commerce de la Chine.

que toute négresse de quinze à trente ans. » Trois négrillons ou négrites de huit à dix ans « équivalaient à deux pièces d'Inde ; deux négrillons au-dessus de dix ans, à trois pièces. »

Mais si la compagnie des Indes mettait du zèle à peupler la colonie, elle s'entendait fort mal à la gouverner. Le rappel de Bienville compromit gravement les intérêts français aux bords du Mississipi.

Les cruautés et l'incapacité de Périer, le successeur de Bienville, une sombre figure de cette période historique, n'étaient point faites pour prévenir ce déplorable résultat. Les Indiens coalisés étaient devenus hostiles aux Français. L'épouvantable massacre de nos compatriotes, accompli le 28 novembre 1728 par les Natchez, et qu'un historien du temps a appelé « le renouvellement en petit des Vêpres siciliennes, » fut le signal de ce soulèvement général qui ne fut pas un événement de médiocre importance : deux cents Français furent les victimes de cette trahison préparée avec une rare habileté. Voici comment Périer s'exprime dans la relation qu'il adressa au gouvernement, seulement dix-huit mois après (18 mars 1730) : « Les Natchez, dit-il, étaient tous armés et accommodés, comme s'ils avaient voulu aller à la chasse, et en passant chez les habitants qu'ils connaissaient le plus, ils empruntaient leurs fusils avec promesse de leur apporter du chevreuil en quantité. Pour ôter tout soupçon, ils apportèrent tout ce qu'ils devaient en grains, en huile et autres denrées, tandis qu'un parti était allé, avec deux calumets, chez le sieur d'Etcheparre, qui commandait le poste, et auquel il portait des poules pour le maintenir dans la confiance où il était que les sauvages ne méditaient rien de mauvais contre les Français, comme il avait eu soin de s'en assurer la veille, sur quelques bruits qui s'étaient répandus que les Natchez devaient assassiner les Français. La confiance de cet officier était allée jusqu'à faire mettre aux fers sept habitants qui avaient demandé à s'assembler pour prévenir le malheur dont ils étaient menacés. Cette confiance lui avait fait recevoir sans crainte une trentaine de sauvages dans le fort, autant dans sa maison et dans les environs, tandis que le reste de cette nation était partagé dans toutes les maisons de nos habitants et jusque dans les ateliers de nos ouvriers qui étaient dans les cyprières au-dessus et au-dessous des Natchez. Cette disposition faite et l'heure venue, l'assassinat général de nos Français a été le signal de l'affaire, tant elle a été courte, une seule décharge l'ayant terminée, à l'exception de la maison du sieur La Loire des Ursins, dans laquelle il y avait huit hommes, dont six ont été tués et dont les deux autres se sont sauvés la nuit sans que les sauvages aient pu les forcer pendant le jour. » L'hostilité des Indiens n'était pas le seul résultat de la pitoyable administration de Périer. La disette sévissait sur les habitants qui, disent

les documents du temps «mouraient de faim. » Les uns demandaient à rentrer en France, les autres émigraient chez les Espagnols. La Louisiane était à la veille de se dépeupler et allait redevenir un désert ou passer en des mains étrangères, lorsque le gouvernement, sur les instantes prières des habitants, réintégra Bienville dans le poste qu'il avait si longtemps occupé et illustré (1733).

C'était un triomphe pour celui-ci, mais ce fut aussi une nouvelle occasion, après de nouveaux services rendus, de subir de nouvelles injustices. Singulier sort que le sien ! Plus il fit de bien, plus il montra de dévouement, plus il donna de preuves d'intelligence, d'habileté, de courage, plus il paya de sa personne, et plus il fut poursuivi par la haine de ceux qui semblaient s'attacher à détruire son œuvre en y introduisant des éléments de désordre et de ruine. En revenant en Louisiane, où il devait passer encore dix années consacrées à bien servir son pays et à rétablir son œuvre frappée au cœur, Bienville s'occupa de ramener les sauvages, tout à fait éloignés de nous. Il avait surtout à venger ce massacre des Français par les Natchez, à détruire l'influence des Anglais, à rompre les alliances, ou plutôt les conjurations ourdies entre les anciennes tribus amies et les tribus hostiles; à ramener la paix et la confiance au sein de la population blanche, en rendant l'essor au travail et à l'agriculture, en arrêtant le courant de l'émigration qui s'était ouvert du côté de la Floride, où les Espagnols attiraient les Français par toutes sortes de promesses ; en un mot, tout était à refaire.

Cette reconstitution de la colonie ne fut pas une œuvre facile; elle eut ses heures de réussite et ses jours d'insuccès. Il est moins aisé de réédifier un édifice qui s'écroule que de bâtir une maison neuve.

Outre que des habitudes d'indiscipline s'étaient introduites dans les troupes et même parmi les officiers, les forces étaient insuffisantes pour tenir tête victorieusement à un ennemi dont on avait laissé la puissance se développer. A chacune des campagnes que Bienville entreprit contre les Indiens, il y eut des désertions nombreuses, et c'est à peine s'il réussit à contenir les sauvages, maintenant armés et disciplinés à l'européenne. Le seul résultat qu'il obtint fut d'arrêter la décomposition de la colonie ; c'était un grand point. Dix années d'efforts suffirent à peine à cette œuvre laborieuse. Bienville allait jouir enfin, et la France avec lui, du fruit de tant de soins, lorsqu'en 1742, le gouvernement, déjà mécontent d'un insuccès récent de Bienville dans une expédition contre les Indiens Chickassas, lui adressa une lettre dont les termes blessèrent la susceptibilité de ce brillant officier. Voici un fragment de cette lettre : on verra si elle n'était pas bien propre à justifier la demande immédiate qu'il fit de son rappel en France : « Il m'est au surplus

revenu, disait le ministre, que vous avez permis à deux familles établies dans la colonie de passer à Saint-Domingue par le navire *le Triton*, et non-seulement vous ne m'avez pas informé des raisons qui ont pu vous déterminer à leur en accorder la permission, mais vous ne m'avez pas même rendu compte de leur départ. Vous devez sentir qu'indépendamment du préjudice que la désertion des habitants cause à la colonie, leur éloignement ne peut que décourager ceux qui restent. C'est pour cette raison que Sa Majesté vous *défend* de permettre à aucun habitant de quitter la colonie sans avoir reçu des ordres sur cela. C'est à quoi vous aurez pour agréable de vous conformer..... La proposition que vous avez faite de permettre aux habitants de la Martinique qui voudraient tansporter leurs établissements à la Louisiane, d'y passer avec leurs nègres et leurs effets, demande d'être examinée, et je verrai ce qu'il convient de faire à cet égard. » On ne pouvait, en termes moins voilés, mettre un homme du caractère de Bienville en position de demander sa retraite.

Bienville quitta la Louisiane au mois de mai 1743, et cette fois pour ne plus revoir cette colonie, dans laquelle il avait passé quarante-quatre ans. Il avait dix-huit ans quand il y vint et soixante-deux quand il en partit, emportant les regrets de tous les colons et des titres à une gloire qui mériterait d'être plus éclatante. Un historien de l'époque l'a ainsi jugé : « Sa carrière fut d'une pureté irréprochable ; il fut homme intègre, strict observateur de sa parole, susceptible comme un chevalier errant à l'endroit de son honneur autant que de sa réputation, dévoué à son pays, à son roi et à ses amis, de cœur et d'âme, humain et généreux, et ayant toutes les distinctions d'un homme de goûts délicats et élégants. » Bienville vécut longtemps encore en France honoré, regrettant toujours sa chère Louisiane, et suivant avec tristesse les vicissitudes d'une colonie qui aurait pu être si grande.

Une fois encore, il eut à intervenir dans les affaires de la Louisiane : ce fut au moment de la honteuse cession de ce pays à l'Espagne, en 1765. Lorsque cette funeste nouvelle fut connue des colons, elle jeta la consternation parmi eux. De tous les points de la contrée, les habitants affluèrent à la Nouvelle-Orléans, résolus à faire une démarche désespérée auprès du gouvernement royal. Le plus riche et le plus influent négociant du pays, nommé Jean Miltret, fut chargé de cette mission. Bienville avait alors quatre-vingt-quatre ans. Pour sa chère colonie, il se résigna à quitter l'humble retraite où il vivait en philosophe ; il conduisit Jean Miltret auprès du duc de Choiseul, ne pouvant arriver jusqu'au roi lui-même. Le ministre écouta, avec l'intérêt de bienveillance dont se masquent si bien les gens de cour, ce plaidoyer en faveur d'une cause qu'il savait perdue, promit beau-

coup parce qu'il est toujours aisé de promettre, mais ne tint rien. Le roi n'eût pas mieux fait. La triste indifférence avec laquelle le gouvernement sacrifiait cette magnifique contrée fut fatale à Bienville.

On rapporte qu'en rentrant chez lui il raconta, avec un verve juvénile, à un petit cercle de personnes qui l'entouraient, l'histoire de la Louisiane, depuis le jour où il avait débarqué sur les bords du Mississipi jusqu'à l'heure où il venait d'apprendre que le grand fleuve cessait d'être français. L'idée de tant d'héroïques efforts dépensés en pure perte, de tant d'épreuves subies en vain, l'idée de l'œuvre de toute sa vie détruite en un jour, était plus que le noble vieillard ne pouvait supporter. A peine avait-il achevé ce récit de gloire et de malheur, qu'il s'affaissa pour ne plus se relever.

Bienville était mort.

Le long de ce puissant Meschacébé découvert par les Français, perdu et oublié un moment, puis retrouvé par nous, la France a laissé l'empreinte impérissable d'une influence et d'une possession qui ont duré près d'un siècle. Dans le travail qui précède, je n'ai eu la prétention que de rappeler à grands traits l'époque héroïque, épique et légendaire de cette conquête et de cette occupation. Perdue à jamais pour la France, cette Louisiane immense, dont l'ignorance géographique des premiers temps permettait de dire « qu'elle n'a peut-être point d'autres bornes au Nord que le pôle arctique, » réduite ensuite à une maigre portion de territoire où notre drapeau a encore flotté un moment, cette Louisiane et ce Mississipi fécond, ouvrant ses mille bras du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest du continent américain, sont remplis de souvenirs et de noms français, quelques-uns illustres, tous sympathiques à l'ancienne mère-patrie. Les descendants des anciens fils de la France américaine sont aujourd'hui engagés dans une guerre dont les sanglantes péripéties émeuvent l'Europe. Français d'origine, ils le sont restés par le courage et par la vivacité de l'esprit, malgré les fortunes diverses qu'a subies le sol découvert et défriché par leurs ancêtres. Leurs regards et leurs vœux sont tournés vers la France, dont ils espèrent l'appui moral pour les arracher aux déchirements de la guerre civile, pour les mettre en possession définitive de cette liberté, de cette grandeur que le premier consul Bonaparte leur avait prédites lorsqu'il les détacha de la métropole pour les faire entrer dans la famille américaine.

XAVIER EYMA.

DE L'ESPRIT

DE

SYSTÈME EN PHILOLOGIE

Histoire de la Langue française, par M. LITTRE, 2 vol. in-8°. Paris, Didier. 1862.

S'il est une science qui consiste principalement dans l'examen attentif et la constatation scrupuleuse des faits, et d'où par conséquent l'esprit de système devrait être particulièrement banni, c'est assurément la science philologique. Certains esprits pourtant — et ce ne sont ni les moins distingués ni les moins vigoureux — voudraient introduire dans l'étude si essentiellement expérimentale des habitudes du langage les procédés rigoureux de la méthode géométrique. Trop impatients pour se complaire longtemps dans l'observation minutieuse des perpétuelles variations de l'usage, trop indépendants surtout pour vouloir se borner, même provisoirement, à enregistrer les résultats de leurs recherches, ils s'empressent, sitôt qu'ils ont entrevu quelques faits, de les ériger en lois, et d'asseoir sur la base chancelante d'une généralisation prématurée des théories qu'ils ne permettront plus désormais de renverser. Toute découverte qui menacerait d'ébranler leur système, toute notion nouvelle qui contredirait leur doctrine, est d'avance frappée par eux de nullité ; toutes les exceptions, si nombreuses, si importantes qu'elles soient, qu'on pourrait opposer aux règles qu'ils ont établies, ne sont, à leurs yeux, que d'insignifiantes anomalies, des caprices du hasard dont la science ne doit pas tenir compte. Ils les dédaignent, souvent même ils les nient, bien moins par mauvaise foi que parce qu'ils planent d'ordinaire dans de trop hautes régions pour apercevoir de si humbles

détails, et leurs dénégations — de même que leurs affirmations — sont débitées avec tant d'assurance et d'un ton si solennel, qu'elles inspirent à quiconque ne les a point contrôlées une confiance illimitée, et que ceux même qui ont vu et touché les preuves de leur inexactitude se prennent à douter du témoignage de leurs propres sens.

Le plus éminent peut-être de ces philologues, que nous appellerions volontiers *doctrinaires*, si nous nous ne craignions de sembler faire allusion à une école politique fameuse, M. Littré, vient de publier, sous le titre d'*Histoire de la langue française*, un ouvrage dont la première édition a été, dit-on, « enlevée » en quelques semaines. C'est un beau succès, et qui pourrait faire croire que le public devient moins indifférent pour les travaux de l'érudition, et qu'on commence à s'intéresser, même en France, aux origines de la littérature française. Malheureusement, nous doutons fort que tous ceux qui ont acheté cette nouvelle histoire de notre langue se soient proposé sérieusement de l'étudier, et nous ne serions pas surpris que quelques-uns aient voulu seulement acquérir un ouvrage auquel la réputation de son auteur assurait une place dans la bibliothèque de tous les honnêtes gens. Qui ne se serait fait honneur de posséder — au moins sur ses rayons — deux beaux volumes signés d'un nom si considérable, et loués si pompeusement par les critiques influents? C'était, disait-on, « une suite d'études aussi savantes qu'ingénieuses, où rien ne faisait défaut, ni les notions générales de l'histoire, ni cette science qui a pris, de nos jours, un si rapide et si heureux développement sous le nom de *philologie comparée*, ni la connaissance des monuments de la vieille langue depuis le X^e^ siècle jusqu'au XIV^e^..... Personne n'avait pris, avant M. Littré, l'histoire de notre vieil idiome à un point de vue aussi élevé et aussi général; personne non plus n'avait fait sortir cette histoire des arcanes de l'érudition pour la transporter dans le domaine des lettres..... L'auteur enfin s'était montré, jusque dans les discussions en apparence les plus ardues, à la fois philosophe et écrivain; il avait dit le dernier mot de la science, et désormais la France n'avait plus rien à envier à la docte Allemagne. » (*Journal des Débats* du 5 novembre.) Comment ne pas s'incliner devant un arrêt rendu en termes si solennels et par des juges réputés si compétents? Les Français ont gardé — du moins en matière de mode et de goût — le culte de l'autorité, et nulle part ailleurs on ne subit aussi docilement que dans notre pays le joug de l'opinion dominante. C'est donc avec un véritable respect que nous avons, à notre tour, ouvert le livre ainsi désigné à notre admiration; et maintenant même qu'après un consciencieux examen nous avons trouvé dans ce « chef-d'œuvre, » parmi d'incontestables qualités, de

graves défauts, de nombreuses erreurs et des inadvertances inconcevables, ce n'est ni sans hésitation ni sans crainte que nous nous décidons à contredire le sentiment général. Nous croira-t-on? et, si l'on nous croit, nous pardonnera-t-on? Il n'est plus besoin aujourd'hui de courage pour soutenir qu'Homère s'endort de temps en temps; il en faut encore pour dire que M. Littré sommeille quelquefois.

Nous nous permettrons d'abord d'adresser au savant académicien une humble observation sur le titre qu'il lui a plu de choisir. En écrivant en tête de son ouvrage : *Histoire de la langue française*, il semblait promettre à ses lecteurs un récit complet et méthodique de toutes les transformations que le français a subies depuis sa naissance jusqu'à sa maturité, une vaste et régulière exposition des diverses phases que notre idiome a successivement traversées ; et nous avons éprouvé un désappointement, peut-être assez légitime, quand, au lieu de la grande et majestueuse composition que nous attendions, nous n'avons trouvé qu'une collection d'articles de journaux publiés à diverses époques, rassemblés maintenant sans autre prétexte que l'analogie parfois assez lointaine des sujets et rangés avec un tel dédain de tout ordre chronologique ou rationnel que l'auteur paraît s'être moins soucié d'offrir à l'esprit un ensemble que d'étonner les yeux par une amusante variété : une dissertation sur le français du X^e^ siècle succédant à des considérations sur le français du XV^e^, un examen des plus anciens monuments de la langue, du *Cantique d'Eulalie* et du *Fragment de Valenciennes* après une étude sur la farce relativement récente de l'*Avocat Patelin*, une traduction du premier livre de l'Iliade, puis un essai sur Dante, puis l'antique légende du pape Grégoire, puis le dictionnaire latin-français de M. Quicherat, des chapitres détachés enfin, qui, convenablement coordonnés et rattachés les uns aux autres, deviendraient peut-être un livre excellent, mais qui, dans l'état où on nous les présente, ne sont pas même un livre ; un amas confus de matériaux, précieux en général et avec lesquels on pourrait sans doute construire une *Histoire de la langue française*, mais qui jusqu'à présent ne constituent pas plus une histoire que quelques blocs de marbre, jetés pêle-mêle sur un terrain vide, ne constituent un édifice.

M. Littré a prévu notre critique ; et, tout en reconnaissant avec une honorable franchise qu'elle n'était point sans fondement, il s'est efforcé de la mériter un peu moins : « Le titre de mon livre, dit-il, est sans doute ambitieux. Aussi, pour en diminuer l'excès, a-t-il paru nécessaire de mettre en tête de ce recueil de morceaux détachés une introduction qui suppléât, jusqu'à un certain point, ce qui manque en enchaînement. Ce n'est pas, en effet, que, dans ce re-

cueil, les idées principales, celles qui ont droit de présider à une histoire de la langue française, fassent défaut. Mais, produites chaque fois à propos d'auteurs différents, elles ne viennent pas à leur place naturelle et n'empruntent pas à une juste déduction la force démonstrative qui devait leur appartenir. Je vais donc ici les rapprocher et les grouper. Pour le lecteur qui parcourra ces pages, elles feront ce qu'elles ont fait pour celui qui les a écrites ; elles me guidaient, elles le guideront ; elles m'empêchaient de m'égarer hors de la connexion systématique des faits, elles lui mettront sous les yeux cette connexion. » Nous croyons, comme M. Littré, que son introduction ne manque ni d'intérêt ni d'utilité ; mais nous doutons qu'elle atteigne vraiment le but dans lequel il l'a composée. Elle peut montrer que les recherches de l'auteur ont toujours été dirigées par les mêmes principes ; mais elle n'empêche pas de voir que ces recherches ont pris parfois des chemins bien différents, et qu'elles sont loin de dériver logiquement les unes des autres ; elle témoigne d'une certaine unité dans les vues de l'écrivain, mais elle ne donne pas à l'ouvrage lui-même l'unité qui lui manque ; et il ne suffit pas, pour transformer en une histoire un recueil d'épisodes qui ne sont même pas rangés dans l'ordre des temps, d'avertir qu'ils sont tous écrits dans un même esprit et dans une même intention. « Et vraiment, poursuit l'honorable académicien, un livre existe quand le lecteur peut prendre à son tour en main le fil par lequel l'auteur a été conduit. » Mais le livre existe-t-il encore quand ce fil se rompt sans cesse et que le lecteur est à chaque instant forcé de revenir sur ses pas pour renouer le fragment qui lui est resté dans la main ? Et le soin que prend M. Littré de démontrer que ses deux gros volumes sont bien un livre ne prouve-t-il pas déjà que lui-même en doute un peu ? Il nous semble qu'épris comme il l'est de l'ordre et de la régularité, il aurait dû essayer de classer ses articles avec plus de méthode, et les retoucher même au besoin pour les mettre en harmonie avec le plan général de l'ouvrage ; ou, si les importants travaux qui l'occupent sans doute en ce moment l'obligeaient à se borner à une simple réimpression, suivre l'exemple que lui ont donné plusieurs de ses collègues de l'Institut et intituler moins fastueusement son recueil : « Mélanges philologiques, » ou « Etudes sur l'ancienne langue française. » Quand on peut inscrire sur sa première page un nom justement honoré du public, qu'a-t-on besoin de joindre encore à ce puissant attrait l'amorce moins légitime d'un titre dont on n'est point résolu à tenir les promesses ?

Mais c'est trop insister sur une simple question de forme : pénétrons plus avant, et voyons quels sont les principes qui ont guidé M. Littré et qui constituent, à proprement parler, le fond de sa doc-

trine. Outre qu'il les a formulés très nettement dans son Introduction, il les a exposés encore à plusieurs reprises et presque dans les mêmes termes au commencement de quelques-uns de ses chapitres ; ces répétitions, qui fatiguent peut-être quand on lit tout d'une haleine ces articles écrits à de longs intervalles et pour des lecteurs différents, ont du moins l'avantage de ne laisser aucun doute sur la pensée de l'auteur, et, grâce à elles, nous croyons avoir bien compris comment il prétend expliquer l'origine et les principales métamorphoses de notre langue. Suivant lui, dès la fin de l'empire romain, la latinité marchait rapidement vers un changement profond, vers une rénovation que l'invasion des barbares rendit à la vérité plus rapide, mais qui se serait produite également, quand même les Germains seraient demeurés éternellement dans leurs forêts. Le caractère principal de cette transformation, le signe distinctif du travail qui s'opéra alors dans les esprits, et qui fit éclore les quatre idiomes qu'on désigne ordinairement sous la commune appellation de langues romanes, c'est une tendance générale à substituer dans la syntaxe grammaticale l'analyse à la synthèse, comme le prouve l'introduction simultanée dans l'italien, l'espagnol, le français du midi et le français du nord des articles défini et indéfini, l'emploi plus fréquent des auxiliaires dans la conjugaison, et surtout la destruction de la déclinaison latine au profit des prépositions chargées désormais d'exprimer tous les rapports qui avaient été rendus jusque-là par des cas. Cependant, au milieu de ce mouvement vers la méthode analytique, c'est-à-dire vers la clarté moderne, deux idiomes s'arrêtent brusquement, (toujours selon M. Littré), et, tandis que l'espagnol et l'italien se dépouillent complétement de cette variété de désinences qu'affectaient les substantifs latins, la langue d'oc et la langue d'oïl retiennent, pour un temps assez long, deux des six cas dont se composait l'ancienne déclinaison, un caractéristique du sujet et un autre marquant le régime. C'est là un phénomène important et qui signale l'avénement d'une nouvelle syntaxe, que le XII^e^ siècle verra « s'épanouir dans toute sa fleur » des deux côtés de la Loire. Le français alors, dans ses deux grands dialectes principaux, doit être considéré comme fixé, non point par les grammairiens, qui lui font encore défaut, mais par les bons écrivains, qui affluent et qui observent tous les règles du nouvel art d'écrire. « Cette demi-latinité, qui avait conservé deux cas et les facilités inhérentes aux cas, se prêtait avec grâce et ampleur aux mouvements de leur esprit. *Une demi-latinité n'est point une petite recommandation.* » Malheureusement (ce mot n'est point de M. Littré, mais il nous semble, après ce que nous venons de lire, que, s'il ne l'a point écrit, il a dû nécessairement le penser) la langue française reprit bientôt sa marche inter-

rompue pendant près de trois cents ans, et se remit à suivre le génie analytique qui avait dirigé ses premiers pas. « La dernière moitié du XIV^e^ siècle et le commencement du XV^e^ furent les témoins de la suppression des cas ; cette organisation délicate, cette espèce de syntaxe demi-latine ne purent survivre aux invasions des Anglais, aux guerres civiles, à tous les bouleversements enfin dont la France fut alors le théâtre.... C'est donc dégagée de ces derniers débris de l'ancienne déclinaison que notre langue franchit le XV^e^, le XVI^e^ siècle et arriva au XVII^e^, époque où elle reçut de la part d'une société élégante et de beaux génies une forme qu'on aurait pu croire définitive et qui déjà s'altère aujourd'hui. »

Voilà en substance tout l'ouvrage du savant académicien. En le relisant attentivement pour l'analyser avec fidélité, nous avons songé malgré nous à ce que dit un jour Lessing d'un livre que l'on vantait devant lui outre mesure : « Il est possible qu'il y ait là dedans à la fois du vrai et du neuf ; seulement ce qu'il y a de vrai n'est point neuf, et ce qu'il y a de neuf n'est point vrai. » Il en est de même des doctrines de M. Littré : presque tout ce qu'elles renferment d'à peu près incontestable avait déjà été dit auparavant, en moins bons termes à la vérité, et la plupart des assertions vraiment nouvelles qu'elles contiennent sont plus ou moins entachées d'erreur. Ainsi, tant qu'il se borne à exposer les analogies générales qui présidèrent à la formation de notre langue, quand il montre que le français ne sut pas tout d'abord choisir entre les diverses formes sous lesquelles lui apparaissait, grâce à la variété des flexions grammaticales, chaque mot latin et qu'il adopta simultanément *chevals et cheval* de *caballus*, *caballi; enfes* et *enfant* de *infans*, *infantis; emperere* et *emperéor* de *imperator*, *imperatoris; sire* de *senior* et *seigneur* de *senioris* ou *seniorem*, etc. ; quand enfin il ajoute que, bien souvent, nos ancêtres, guidés sans doute par une vague réminiscence, employèrent de préférence comme sujet la forme dérivée du nominatif latin et comme régime celle à qui les autres cas avaient donné naissance, il apprend peu de chose à quiconque a feuilleté quelques manuscrits du moyen âge ou seulement lu Raynouard et les vieilles grammaires provençales, dans lesquelles ce savant a surtout puisé. Mais quand il renchérit sur les philologues ses devanciers, quand, dans son amour pour les théories absolues, il veut ériger en système un usage essentiellement instinctif et capricieux, quand il va jusqu'à soutenir que la déclinaison à deux cas fut rigoureusement pratiquée dès le douzième siècle, au nord comme au midi de la Loire « par tout ce qui recevait éducation » et à tirer de l'observation, suivant lui universelle, de cette prétendue règle, la preuve que le français du moyen âge demeura quelque temps stationnaire et fixé dans sa syn-

taxe et dans son orthographe, il tombe dans des exagérations contre lesquelles nous ne saurions trop prémunir ses nombreux lecteurs. Voyons donc dans quelle mesure il faut admettre ou repousser sa doctrine.

Il est d'abord hors de doute, pour quiconque a étudié la formation de notre idiome, que les premiers qui le parlèrent durent s'éloigner le moins possible de la langue d'où ils le tiraient, et qu'après avoir défiguré *dominus* en *doms*, *tacens* en *taisans* et *dominum* en *dom* et *tacentem* en *taisant*, ils employèrent, aussi longtemps qu'ils en furent capables, chacune de ces formes nouvelles dans les mêmes circonstances où leurs pères, et peut-être eux-mêmes, avaient employé les formes latines correspondantes. Il est certain, d'un autre côté, que beaucoup plus tard, vers le commencement du XIII^e^ siècle, quelques esprits, relativement éclairés, ayant remarqué que la présence de l'*s* à la fin d'un adjectif ou d'un substantif coïncidait fréquemment avec le nominatif, voulurent régulariser l'usage et faire de cette lettre le signe du sujet singulier. Mais en premier lieu il faut distinguer soigneusement ces deux époques : celle où, sans aucune préoccupation grammaticale, on conserve le mieux qu'on peut les terminaisons latines, où l'on écrit, par exemple, *corps* aussi bien au régime qu'au sujet (témoin le *cantique d' Eulalie* cité par M. Littré, II^e^ vol., p. 288), parce que *corpus* possède une *s* à l'accusatif comme au nominatif ; et celle où l'on commence à se soucier de la signification philologique des désinences et où l'on met une *s* à *homs* quand il est employé comme sujet, bien que cette lettre ne soit pas fournie par le latin *homo*. En second lieu, il faut se hâter d'ajouter que ni l'une ni l'autre de ces deux périodes ne jouirent de la moindre uniformité orthographique ; et que si, durant la première, la simple tradition ne sut guère protéger contre les attaques du génie analytique les derniers débris de la déclinaison latine, la restauration systématique qui en fut tentée pendant la seconde, échoua non moins honteusement contre le même ennemi, sans que le désastre d'Azincourt ait été, selon nous, pour rien dans sa défaite. La langue nationale ne se prêta guère à ce maladroit retour vers le passé, elle aima mieux devenir toute française que « de se recommander par une demi-latinité » et continua à marcher, comme elle l'avait, croyons-nous, toujours fait, vers cette clarté de tour et de construction qui est aujourd'hui une de ses plus précieuses qualités. Le maintien des deux cas dans un idiome qui savait se servir des prépositions n'eût été qu'une complication inutile que M. Littré devrait peut-être moins admirer. La présence ou l'absence d'une *s* à la fin du mot n'aurait pu rendre le discours plus intelligible que si cette lettre eût été distinctement prononcée, et nous aurions peine à croire qu'on ait longtemps

dit en Champagne ou en Picardie *li peuples*, en faisant sonner la finale, quand même les copistes les plus soigneux, en oubliant à cha que instant cette *s*, ne nous prouveraient pas qu'ils n'avaient pas coutume de la faire entendre. Ainsi, au nord de la Loire, la règle de l'*s* n'existait pas pour l'oreille et n'était qu'un raffinement orthographique, dédaigné avec raison du plus grand nombre ; et même au midi, où elle était mieux protégée par l'habitude de prononcer les consonnes finales, nous savons par les grammairiens mêmes qui ont le mieux cherché à l'établir, qu'elle était continuellement violée — sans que probablement, on cessât pour cela de se comprendre.

M. Littré ne veut point reconnaître ces fluctuations perpétuelles de l'usage ; il ne peut croire que la France ait été privée, durant tout le moyen âge, des lumières de la syntaxe et des bienfaits de l'orthographe ; et plutôt que d'admettre un si long interrègne grammatical, il soutient que nos pères ont possédé, au moins pendant les XII^e^ et XIII^e^ siècles, une langue que tous les honnêtes gens écrivaient de la même manière, et dont la règle de l'*s* faisait le principal ornement. « Nous avons, dit-il, une masse de textes qui proviennent principalement de ces deux siècles, et qui prouvent que le français servit alors d'expression à une grande littérature..... Les productions de nos poètes furent traduites à l'envi par toutes les nations de l'Europe..... Comment nier qu'un idiome arrivé à un tel éclat, traduit de tout côté, ait eu dès lors ses règles grammaticales ?.... » Les troubadours auraient-ils composé de jolies chansons et les trouvères de beaux poêmes s'ils n'avaient connu les principes de la grammaire ? Et peut-on avoir de l'imagination quand on ne sait pas l'orthographe ? « Je sais, poursuit l'honorable écrivain, que beaucoup de monuments de notre vieille langue ne sont parvenus jusqu'à nous que défigurés par des irrégularités de toutes sortes, qu'un grand nombre de manuscrits fourmillent de fautes grossières. » Mais il est impossible d'attribuer à des auteurs de quelque mérite un tel manque d'éducation : « Souvent les copistes ne comprenaient rien, bien que ce fût en langue vulgaire, à ce qu'ils copiaient, soit qu'ils fussent tout à fait ignorants, soit que le texte qu'ils avaient sous les yeux fût difficilement lisible. » C'est donc à eux seuls et non aux auteurs que doit revenir la responsabilité de presque toutes les fautes, de presque tous les solécismes qui nous choquent dans les compositions du moyen âge. Nous accordons à M. Littré que toutes les fois qu'un manuscrit offre un non-sens, il est plus naturel d'en accuser le scribe que le poète ; mais quand il s'agit seulement d'une certaine inconstance dans la manière de figurer les sons, ou bien même de quelques négligences dans l'emploi des deux cas, nous ne savons sur quoi l'on se fonde pour supposer que l'auteur aurait mieux que son copiste

observé ces règles problématiques. On a trop souvent incriminé, selon nous, « l'ignorance » des scribes : du moins savaient-ils lire et écrire, connaissances assez rares de leur temps, et que ne possédèrent pas toujours les auteurs eux-mêmes, témoins Ulrich de Lichtenstein et Wolfram d'Eschenbach, qui furent de grands poètes, quoique, selon toute apparence, ils n'eussent pas aussi bien mis l'orthographe que le secrétaire à qui ils étaient obligés de dicter leurs vers. Beaucoup d'entre eux se sont nommés, attestant ainsi l'importance qu'ils attachaient à leur travail et le soin avec lequel ils l'avaient exécuté ; quelques-uns se sont intitulés « notaires publics » ou « clercs lisants; » d'autres enfin ont eu soin de nous apprendre qu'eux-mêmes avaient aussi composé des poêmes, notamment ce Peros de Neele à qui nous devons la copie de *Floire et Blancheflor*, éditée par M. du Méril. Qui donc se conformait à cette déclinaison, à qui l'on voudrait aujourd'hui assigner un si grand rôle dans l'histoire de la langue, si des copistes qu'on doit certainement ranger parmi les lettrés de leur temps n'en ont pris le plus souvent qu'un si médiocre souci?

Qui s'y est conformé? répond M. Littré. Tous les scribes vraiment instruits et intelligents qui ont transcrit fidèlement les œuvres de nos anciens poètes et prosateurs ; « car, si le moyen âge nous a laissé des copies défectueuses, il nous en a aussi transmis d'excellentes ; » si nos bibliothèques renferment des manuscrits incorrects et pleins de solécismes, elles en peuvent aussi montrer de régulièrement orthographiés, et où les désinences caractéristiques du sujet et du régime sont toujours convenablement employées. — Où sont donc ces manuscrits *corrects*, ces manuscrits où les mêmes mots sont constamment écrits de la même manière, et où la règle de l'*s* est scrupuleusement observée? Il faudrait, pour justifier la thèse que nous combattons, qu'ils fussent beaucoup plus nombreux que les mauvais, et ils sont tellement exceptionnels, que, depuis le temps, déjà assez long, que nous étudions les vieux monuments de notre langue, nous ne nous souvenons pas d'en avoir jamais rencontré un seul. M. Littré prétend cependant n'avoir que l'embarras du choix ; il assure « qu'il n'est pas difficile de trouver réunies toutes les conditions qui, suivant lui, font un excellent texte, et cite, comme exemple, « un manuscrit du XIII^e^ siècle (Bibliothèque impériale, fonds français, n° 7,929) qui contient un petit traité d'hygiène, rédigé par un médecin nommé Alebrant. » C'est de la prose, de sorte qu'on n'a pas à craindre que la grammaire ait été sacrifiée aux exigences de la versification. « Le copiste sait sa langue (peut-on en douter quand un académicien du XIX^e^ siècle s'en porte garant?), ainsi l'on n'est pas exposé à prendre pour des formes les irrégularités d'une ignorance individuelle. » Enfin, la copie « est d'une époque où les changements

imminents qui firent du vieux français le français moderne, et qui commencent à s'accuser fortement dans le XIV^e^ siècle, n'ont pas encore marqué la langue de leur empreinte. » Evidemment, nous avons sous les yeux un spécimen parfait de cette langue qui fut, dit-on, parlée et écrite en France « par tout ce qui recevait éducation, » ou ce spécimen n'existe nulle part.

Nous nous empressons de reconnaître que toutes les citations que M. Littré a extraites du livre d'Alebrant sont réellement orthographiées d'après la théorie qu'il veut faire prévaloir, et que les règles de la déclinaison à deux cas y sont très rigoureusement appliquées. Mais nous pourrions tirer à notre tour, du même manuscrit, un assez grand nombre de passages qui donneraient une idée bien moins avantageuse des connaissances grammaticales du copiste. Comme tous ses contemporains, il hésite sans cesse entre les diverses manières de figurer les sons : il écrit tantôt *covient*, tantôt *couvient* ou *convient*, il met quelquefois *le* et quelquefois *la* devant un substantif féminin, il emploie indifféremment, pour le seul mot *homme*, les formes *omme* et *oume* comme régime; *homs*, *hons*, *hom*, etc., comme sujet; il manque enfin assez fréquemment à la règle de l'*s*, comme on en peut juger par les phrases suivantes : *chars de cierf et de dains sont .II. chars froide* (f° 46, verso), *chars d'anete nourrist plus que char de geline* (f° 47, verso), etc. Malheureusement, M. Littré ne s'est pas borné à citer de préférence, comme il le reconnaît lui-même, les passages qui confirment sa théorie, en laissant de côté ceux qui la contredisent; et, non content de choisir exclusivement des phrases correctement orthographiées, il a encore rendu cette correction plus grande, en faisant disparaître dans sa transcription quelques légères irrégularités commises par le scribe. Ainsi, pour nous en tenir aux inexactitudes qui ont de l'importance pour la question qui nous occupe, il imprime toujours *le* pour *la*, lors même que le vieux copiste avait adopté cette dernière forme, sous prétexte sans doute que, le manuscrit étant picard, les habitudes de ce dialecte doivent y être partout observées ; page 346, par exemple (II^e^ vol.), il transcrit : *Phisique est faite pur conduire l'oume jusque* le *mort naturel*, au lieu de : *Phisique est faite pur conduire l'omme jusque* la *mort naturel*, qui est la véritable leçon du manuscrit (f° 2, recto). Un peu plus loin, il commente ce membre de phrase qu'il dit également avoir trouvé dans le traité du docteur Alebrant : *Si com il plaist nostre signeur.* « C'est une construction fort claire et dont la correction frappe les yeux, dès qu'on se rappelle que *seigneur* représente le datif latin. La différence entre *sire* et *seigneur* est si grande qu'à peine nous paraissent-ils, à nous gens du XIX^e^ siècle, une double forme d'un même mot; mais, pour les gens du XIII^e^, telle était la force tradi-

tionnelle de l'origine et de l'usage, qu'un homme qui savait sa langue, non-seulement n'hésitait pas sur l'identité de leur signification, mais encore ne commettait aucune méprise quant à la place que l'un ou l'autre devait occuper dans le discours. Mais sitôt que le sentiment de cette fonction commença de s'obscurcir, les prépositions intervinrent, et l'on se mit à dire, en dépit du cas : *plaire* à *nostre seigneur.* » Ces observations ne manquent pas de justesse, et nous n'avons qu'une chose à objecter ; c'est que le fait qui leur sert de base est inexact et que le copiste du XIII[e] siècle qui, de l'aveu même de M. Littré, savait sa langue, a écrit fort distinctement au folio cité : *si com il plaist* à *nostre signeur.* De pareilles inadvertances — car la bonne foi de l'honorable académicien ne peut être mise en doute — seraient inexplicables si nous ne savions jusqu'à quel point une opinion préconçue peut troubler le regard le plus clairvoyant : quand on aborde un texte avec la conviction bien arrêtée qu'il ne saurait être écrit que d'une certaine façon, il est impossible qu'on ne le lise pas tel qu'il devrait être, au lieu de le lire tel qu'il est.

Ce n'est donc pas encore le manuscrit 7929 de la Bibliothèque impériale qui nous offrira le type d'un français du moyen âge grammaticalement et orthographiquement fixé ; et nous aurions désespéré de rencontrer jamais un spécimen irréprochable de cette langue tant vantée, si M. Littré, après nous avoir vainement assuré qu'il en existait beaucoup, n'avait pris le parti plus sûr — au moins en apparence — d'en composer lui-même un. Nous voulons parler de la traduction qu'il a faite du premier chant de l'*Iliade* en français du XIII[e] siècle. « Après le conseil, l'exemple, avait-il dit solennellement ; après la théorie, la pratique. » Nous ne pouvions donc pas douter qu'il ne se fût surtout proposé d'appliquer les principes rigoureux qu'il avait posés et de montrer de quelle correction notre vieil idiome était capable ; et nous nous attendions à lire enfin un long fragment en langue d'oïl qui ne serait déparé par aucun solécisme. Quel ne fut pas notre désappointement en lisant, dès le onzième vers, *Atride* sans *s* au nominatif singulier ! « *Puisqu'*Atride *à Chrysès*, etc. (p. 353, I[er] vol.). Nous ne pouvions nous en prendre au scribe, nous accusâmes l'imprimeur. Mais un peu plus loin (p. 354), nous trouvâmes *doutant* employé comme sujet au lieu de *doutans*, puis *Achile* au lieu de *Achiles*, puis « *je fus* un *des leur*, » puis *Ulysse* au lieu d'*Ulysses*, puis « *il t'est plus* avenant » à côté de « *à cui mepriser moi ne fut onque* avenans, » puis « *les Gregeois aus* tunique *d'airain* » (l'*s* est nécessaire au régime pluriel), etc., en tout près de quatre-vingts infractions aux règles de la déclinaison dans un morceau de six cents vers. Joignez à cela une orthographe des plus inconstantes

otroie et *octrie*, *parts* et *part*, *mots* et *moz*, *oncque* et *onque*, *homes* et *hommes*, une telle quantité enfin de petites irrégularités qu'on croirait avoir sous les yeux l'œuvre d'un de ces scribes que M. Littré qualifie quelquefois bien durement, si d'autres signes ne trahissaient l'écrivain du XIX^e^ siècle. Ces variations de l'orthographe et cette insouciance de la grammaire sont, en effet, les seuls points de ressemblance que l'ingénieux pastiche de notre savant contemporain ait avec les véritables productions du moyen âge ; et il faudrait être bien peu familier avec le langage des trouvères pour se méprendre un seul instant sur la date de cette composition. Quoiqu'on pût, sans chercher longtemps, y signaler plus d'un néologisme, notamment *silencieuse*, *inextinguible*, ce sont plutôt les alliances de mots que les mots eux-mêmes, la phraséologie que le vocabulaire, qui accusent une plume récente. L'auteur pense avoir suffisamment légitimé une locution quand il a montré que les divers éléments dont elle se compose ont été employés, chacun séparément, par nos anciens poètes ; il se croit, par exemple, autorisé à dire « *devorer s'ire* » parce que *ire* a été usité jusqu'au XVII^e^ siècle pour *colère* et que Jehan de Condet a dit *devorer* une proie ; ailleurs, il cite cette expression commune au moyen âge « *En sommet cele tour* » pour justifier son vers « *Des sommets de l'Olympe, courroucés descendit* » satisfait d'avoir prouvé que les trouvères connaissaient le mot *sommet*, et ne se demandant pas s'ils l'employaient comme nous le faisons aujourd'hui. En général, le style de ce prétendu spécimen de la langue d'oïl est tout moderne, et il suffirait d'en modifier un peu l'orthographe pour en faire un excellent morceau de français contemporain. S'il s'y rencontre çà et là quelque expression étrange, c'est d'ordinaire un hellénisme et non un archaïsme national, et il faut recourir, pour se l'expliquer, au texte d'Homère plutôt qu'aux chansons de geste. « *Rois mange-peuple* » par exemple est grec (Δημοβόρος βασιλεύς) et pourrait tout au plus avoir été écrit au siècle de Ronsard et non au temps de Benoît de sainte More ou de Chrétien de Troyes. « *Nuls ne metra main à ti* » est une construction inspirée par Homère (Οὔτις..... σοὶ..... χεῖρας ἐποίσει) et nous doutons fort que cette espèce de datif ait été très usité dans notre ancienne langue au lieu de la préposition *sur* que le verbe *mettre* régit ordinairement dans ce sens. Nous ne croyons pas non plus qu'on ait souvent dit *contrester à* « *Car on contreste mal à l'Olympe seigneur ;* » nous avons ordinairement vu *contrester vers : Nus ne puest* vers *lui contrester* (Rom. d'Eneas) ; *avoir baillie* à *quelque chose* nous paraît également vicieux : « *Or au tiers* (notons en passant cette faute contre la règle de l'*s*) *a baillie* ; » le tour habituel était : *avoir quelque chose en sa baillie* (en son pouvoir), comme le prouve un exemple cité par M. Littré

lui-même, p. 359. En un mot, c'est un essai complétement manqué; et nous avons peine à comprendre qu'après l'avoir lu — du moins il faut le supposer — un habile critique ait pu dire : « Non-seulement M. Littré sait grammaticalement le vieux français, mais il l'écrit comme un de nos trouvères; il a traduit le premier chant de l'*Iliade* en français du XIII^e^ siècle avec autant d'aisance et de fermeté qu'il manie la langue du XIX^e^ siècle. » (*Journal des Débats* du 5 novembre.)

Ainsi, le savant auteur de l'*Histoire de la langue française* n'a pu ni retrouver dans les anciens monuments de notre littérature, ni réaliser lui-même artificiellement ce séduisant idéal d'un français du moyen âge entièrement conforme à sa théorie. Il n'en persiste pas moins à croire que cette langue modèle a vraiment existé ; il veut — et c'est ici que sa doctrine pourrait avoir en pratique des conséquences dangereuses — qu'à force de modifications et de retouches, on ramène à ce type arbitraire les textes de tous les manuscrits ; il nous propose enfin pour exemple les premiers éditeurs de Cicéron et de Virgile, et nous engage à prêter aux compositions des troubadours et des trouvères l'élégante correction que les savants de la Renaissance ont rendue aux chefs-d'œuvre classiques. « A force d'y insister, dit-il, j'ai fait mienne cette thèse, qui veut que l'on traite les textes venus du moyen âge d'après les mêmes principes que les textes venus de l'antiquité.... Cela en vaut-il la peine? dira-t-on, et ces poèmes, enfants d'une époque barbare et d'un âge de ténèbres, méritent-ils que l'on rapproche les variantes, cherche un sens, rétablisse une mesure ?.... » Non, nous ne dirons pas cela : nous pensons, comme M. Littré, que les œuvres de nos anciens écrivains sont bien dignes d'être soigneusement éditées ; nous croyons comme lui que, lorsque le sens d'une leçon est évidemment inintelligible ou qu'un vers est incontestablement faux, il convient de rechercher dans d'autres copies du même ouvrage les légitimes éléments d'une restitution nécessaire ; mais les Turnèbe et les Estienne ne se sont pas bornés à cette tâche modeste, ils ont donné à leurs belles éditions une régularité orthographique et une pureté grammaticale qu'ils ne trouvaient assurément pas dans les manuscrits, et ce sont les corrections de cette dernière espèce que nous jugeons téméraire d'appliquer aux textes du moyen âge. Les savants du XVI^e^ siècle pouvaient soutenir avec une vraisemblance voisine de la certitude que les langues latine et grecque, au temps de leur âge d'or, durent être fixées dans leur orthographe comme dans leur grammaire et qu'il n'est guère admissible qu'un érudit comme Cicéron ait écrit un même mot de deux façons différentes ; et, dans les cas difficiles, ils avaient pour appuyer leurs conjectures, les travaux d'un grand nombre de

grammairiens et de scholiastes anciens. Les éditeurs modernes des manuscrits français, outre qu'ils sont dénués de tous secours analogues s'exposeraient, s'ils voulaient y introduire une pureté systématique, à corriger leurs auteurs d'après des règles dont ceux-ci n'auraient eu nulle idée. Une variété incroyable de formes orthographiques et grammaticales règne dans les abondantes productions du moyen âge, et le meilleur moyen de les publier, comme nous le recommande M. Littré, « dans l'état où elles peuvent le mieux servir à l'histoire des lettres, à l'érudition, à la langue, » c'est, selon nous, de respecter cette variété, qui renferme son instruction, et non d'y substituer une uniformité arbitraire.

Si l'on veut se convaincre des erreurs où mèneraient, strictement appliquées, les doctrines de l'illustre philologue, ainsi que des dangers que courraient les plus respectables monuments de la littérature si leur reproduction avait lieu conformément à ses conseils, on n'a qu'à parcourir les nombreux chapitres qu'il a consacrés à la critique et à la révision des éditions récemment publiées. Car ici encore, il a fait succéder « l'exemple au précepte, la pratique à la théorie, » et, non content d'avoir formulé son système dans les termes les plus rigoureux, il a tenté d'y soumettre les textes les plus rebelles. Nous laisserons de côté les discussions auxquelles il s'est livré sur certains passages de *Guillaume d' Orange et de Gérart de Roussillon*, du *Mystère d' Adam*, du *Cantique d' Eulalie* et du *Fragment de Valenciennes*, toutes les corrections trop ingénieuses qu'il a proposées, toutes les *s* qu'il a ajoutées aux sujets qui en manquaient et toutes celles qu'il a retranchées aux régimes qui s'en trouvaient pourvus, tous les vers qu'il a allongés ou raccourcis suivant qu'ils lui semblaient avoir une syllabe de moins ou de trop, et nous examinerons particulièrement le long et patient travail qu'il a publié en 1858 sur la *Légende du pape Grégoire le Grand* dans le *Journal des Savants*, et qui tient aujourd'hui une place importante dans le second volume de son *Histoire de la langue française*. Nous choisissons de préférence ce chapitre, non pas parce qu'il offre plus que les autres matière à nos critiques, mais, parce que, ayant eu l'avantage de connaître deux manuscrits qui avaient échappé aux investigations de M. Littré, il nous sera plus facile de faire toucher du doigt les dangers de son système et la témérité de la plupart de ses conjectures.

Au mois de janvier 1857, M. Luzarches publia la *Vie du pape Grégoire le Grand*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours qu'il faisait remonter aux premières années du XIII^e^ siècle, et qui se distinguait par un assez grand nombre de singularités grammaticales et orthographiques. Ce fut une bonne fortune pour M. Littré : « Le manuscrit est défectueux et incorrect, dit-il; il est complétement dé-

nué d'autorité..... C'est dans un manuscrit très incorrect que, à ses risques et périls, la critique doit surtout s'exercer ; je vais donc avoir à relever un bon nombre de vers faux, de phrases irrégulières et de passages peu intelligibles. » Et le couragenx académicien se met à l'œuvre avec la satisfaction d'un médecin qui voit une *bonne* maladie à soigner. Il commence par faire disparaître, sans nous en avertir, plusieurs particularités qui auraient pu nous étonner, mais probablement aussi nous instruire. Ainsi, le manuscrit a l'habitude de mettre *c* pour *s*, et vice versa, toutes les fois sans doute que la prononciation le lui permettait ; il écrit *conceil* et *seler* (cacher), et M. Luzarches nous avait fidèlement transmis ce petit fait. On n'en trouve plus trace dans les citations de M. Littré, qui manquent d'ailleurs presque toutes d'exactitude. L'éditeur a-t-il imprimé : *Seinte Escripture nous raconte*, *sains Gregoires*, *cil fors pechere*, etc. ; le savant critique cite : *Sainte escriture nous raconte*, *saint Gregoires*, *cil fors pecheres*, etc. Quelquefois il oublie des syllabes indispensables à la mesure ; ces deux vers, par exemple :

Qu'il ne laira par nul plait,
Qui dot que ce fust par bien,

qui sont faux dans l'*Histoire de la langue française* (p. 223), sont justes dans la *Vie du pape Grégoire*, où on lit (p. 8) :

Que il ne laira par nul plait,
Qui dot que tot ce fust par bien.

Un peu plus loin, M. Luzarches avait mis : *Je ne vois mie*, *se penssant*, ce qui était assez clair, malgré une virgule malencontreuse. Survient M. Littré ; il commence par rendre le vers inintelligible en transcrivant *penchant* au lieu de *penssant : Je ne vois mie se penchant* (p. 227) ; puis, après réflexion, il parvient à rétablir le texte : *Je ne vois* (vais) *mie ce pensant*, restitution qui n'aurait eu guère de mérite, s'il n'eût d'abord gâté la leçon qu'il voulait épurer. Est-ce par distraction — M. Littré distrait, qui le croira ? — ou bien pour montrer comment il eût corrigé cette faute si elle eût existé, que l'éminent philologue l'a prêtée à l'éditeur qu'il critiquait ?

Mais si M. Littré, sans doute en copiant trop vite, a estropié à M. Luzarches quelques-uns de ses vers, il a cherché, en revanche, à lui en rectifier plusieurs qui, selon nous, ne sont pas faux. La plupart de ses corrections portent sur des *e* que le vieux poète n'a pas élidés sur la voyelle qui les suit. Ces *e* sont muets aujourd'hui, ils l'étaient certainement au XIV^e^ siècle, peut-être même au XIII^e^ ; mais, à mesure qu'on remonte vers l'origine de la langue, on les voit

compter de plus en plus fréquemment dans la mesure du vers, jusqu'au temps où ils apparaissent protégés contre l'élision par une consonne finale. Ceci s'applique particulièrement à l'*e* qui termine la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. Entre l'époque où l'on disait *eskoltet* (*cantique d'Eulalie*) et celle où l'on a commencé à dire absolument comme aujourd'hui *écoute*, ne peut-on pas supposer une période intermédiaire où le *t* de la terminaison ne se prononçait plus assez pour s'écrire, et se prononçait trop encore pour que l'*e* qui le précédait fût obligé de se fondre avec la voyelle suivante? Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'il fallait ajouter une syllabe à tous les vers qu'une semblable élision rendrait faux, les corrections se multiplieraient à l'infini. M. Littré, il est vrai, ne craint pas d'être obligé de corriger beaucoup; c'est un travail qui plaît singulièrement à sa vive et fine intelligence, et nous sommes convaincu que, s'il découvrait un jour un de ces textes parfaits qui, selon lui, existent, et auxquels nous ne croyons guère, il n'éprouverait à le publier qu'une médiocre jouissance. Il aime les difficultés à surmonter, les ténèbres à percer, et c'est avec la plus grande assurance qu'il marche sur le sol mouvant de notre vieille langue. « Ce vers est faux, dit-il, je le restitue; il y a ici un barbarisme, je le fais disparaître; un solécisme, je l'efface. Je lis dans M. Luzarches :

Quant il oï le comendement,

il est de trop pour la mesure; supprimez-le. Ailleurs, page 8 :

E neporquant ne lui defuit
Ne de sa boche ne son desduit.

Le second vers a une syllabe de trop; il serait aisé de corriger en ôtant *de*. Pourtant, je doute que ce soit la vraie correction. *Defuit*, c'est *defugit;* et, vu le sens de ce verbe, j'aime mieux une modification plus grande. Je lirai donc :

. . . . . ne lui defuit
Ne de boche ne de desduit.

Je lis page 19 :

Quant plot à Deu, le rei celestre,
Que la dame ot delivrement
Donc fu nés tot veirement
Saint Gregoires, cil fors pecheres,

Il faut d'abord lire *dont* au lieu de *donc* : *le délivrement duquel;* puis on ajoutera *ci* de la sorte :

Dont fu nés ci tot veirement;

et le vers sera devenu régulier. Plus loin (page 39), le pêcheur envoie l'enfant à l'abbé pour qu'il le fasse baptiser :

E si l'enveie à don abé
Qu'il le fasse crestienté
E son nom mettre à l'enfant.

Le troisième vers a une syllabe de moins, et, dans le second, crestienté n'est pas employé comme il devrait l'être. La *crestienté* signifiait la religion chrétienne, la foi chrétienne ; *crestiener* signifiait rendre chrétien ; il faudrait donc ou lire :

Qu'il le fasse crestiener;

mais alors la rime ne serait pas exacte, ou lire :

Qu'il li fasse crestienté,

locution dont je ne connais pas d'exemple. Il vaut mieux suivre le manuscrit picard (indiqué par M. Luzarches) qui a :

Que il li doinst crestienté
E mete son nom à l'enfant.

On voit, poursuit M. Littré, combien le manuscrit est fautif ; mais les exemples de restitution que j'ai donnés suffisent pour indiquer au lecteur qui s'intéresserait à ce genre d'exercice la facilité de réparer les omissions et les inadvertances du vieux copiste. Avec un peu de lecture, cela est très facile. » Très facile assurément, quand on possède la vaste érudition et la rare sagacité de l'honorable académicien ; encore court-on risque de se tromper quelquefois, et c'est ce qui lui est arrivé dans tous les passages que nous venons de citer. Toute correction, en effet, ne saurait avoir qu'un but : rétablir un texte qu'on suppose altéré par le scribe, tel qu'il a dû être rédigé par l'auteur ; elle devient certaine si elle est fournie par les autres copies du même ouvrage ; elle reste plus que douteuse si elle ne se retrouve dans aucune. Or, nous pouvons ici soumettre à ce criterium les rectifications de M. Littré, connaissant, comme nous l'avons dit plus haut, outre les deux versions qu'il a pu consulter (le manuscrit de Tours, représenté par l'édition de M. Luzarches et le manuscrit de l'Arsenal n° 325, qu'il qualifie peut-être un peu légèrement de manuscrit picard), celles de deux autres manuscrits, l'un du XIII[e] siècle, appartenant également à l'Arsenal et portant le n° 283, l'autre du XV[e], conservé à la Bibliothèque impériale sous le n° 1,545. Com-

parons donc ces quatre textes, et voyons si les conjectures de M. Littré seront confirmées.

Dans le premier passage : *Quand il oï le comendement*, les mss. 283 A. et 1545 B. I. donnent tous deux *mandement* au lieu de *comendement*, et en effet, il s'agit d'un chevalier que l'on a *mandé:* il fallait donc supprimer la première syllabe de *comendement* et non *il*, qui n'était point de trop ; le contexte aurait pu en avertir. Pour le second passage : *E ne porquant*, etc., la correction que M. Littré rejette quoiqu'elle soit la plus voisine, est la bonne, car elle est fournie par le manuscrit 1545, et il faut lire ; *ne sa boche ne son desduit.* Dans le troisième, notre critique a également tort quand il propose de comprendre *donc* dans le sens de *duquel*, de l'écrire *dont* et d'ajouter *ci* ; les deux manuscrits auxiliaires nous donnent *adonc*, qui nous permet de rectifier le passage à beaucoup moins de frais :

Quant plot à Deu, le rei celestre
Que la dame ot delivrement,
[A]donc fu nés tot veirement
Sains Gregoires, cil fors pechere.

Enfin, relativement au quatrième, la locution que M. Littré écarte sous prétexte qu'il n'en connaît pas d'exemple : *qu'il li fasse crestienté* est justifiée par le ms. 280, qui porte ; *qu'il li face crestienté*, et par le ms. 1545, où on lit : *qu'il luy face*, etc. La véritable correction était donc beaucoup plus près de lui qu'il ne le croyait et il n'avait qu'une lettre à changer ; ajoutons que nous avons cherché vainement dans le manuscrit picard l'autre vers : *E mete son nom à l'enfant*, qu'il prétend cependant y avoir puisé (p. 235).

Mais voici une erreur qui nous semble plus grave, précisément parce qu'il était plus facile de l'éviter, et qui fait voir d'ailleurs mieux que toute autre les inconvénients du système pratiqué par l'auteur de l'*Histoire de la langue française.* Il suffisait, en effet, pour n'y pas tomber, de regarder le texte d'un peu plus près, avant de donner l'essor à ses conjectures, et de ne pas aller chercher au loin la bonne leçon qu'on avait sous la main. Le vieux trouvère raconte que la mère de saint Grégoire, obligée d'exposer son enfant dans un bateau, se lamente en ces termes :

« Hai tant de mal fait en ma vie,
» E ores porpens tiel felonie ;
» Puis auta Deu qui garde en seit
» E là où il bien ait l'enveit. »
Cil enplissent son talent.

C'est ainsi que M. Luzarches avait imprimé. « Cela qui est obscur,

dit à ce propos M. Littré, deviendra clair, si, retranchant des guillemets, changeant la ponctuation, rectifiant deux mots et restituant un vers, on lit :

« Hai tant de mal fait en ma vie,
» E ores porpens tiel felonie. »
Puis aüra Deu, garde en seit,
E là où il bien ait l'enveit.
Cil aemplissent son talent.

Aürer est la forme normande pour *aorer* (adorer) ; mais, ce mot de trois syllabes étant introduit, il faut, pour que le vers y soit, retrancher *qui*, lequel dans tous les cas, devrait être *que*. Un *que* ainsi placé peut toujours être sous-entendu. » Est-ce vraiment bien clair, même après le commentaire que M. Littré a ajouté à sa restitution ? Est-ce tout à fait correct, et ne reste-t-il pas encore un vers faux (le second)? A-t-on le droit de retrancher un mot parce qu'on a fait une correction arbitraire qui le rend gênant ? Et d'ailleurs, est-il vrai que ce mot retranché devrait, *dans tous les cas*, être *que* et non pas *qui ?* Toutes questions auxquelles nous allons répondre en proposant à notre tour notre rectification, qui, quoique moins considérable que celle de M. Littré, sera cependant plus complète. Voici donc comment nous imprimerions tout ce passage :

« Hai tant de mal fait en ma vie,
» E [or] porpens tiel felonie;
» Puis aut à Deu, qui garde en seit,
» E là où il bien ait l'enveit ! »

Nous avons simplement substitué *or* à *ores* en nous appuyant sur l'autorité du manuscrit 1545 de la Bibliothèque impériale. Quant au troisième vers, il signifie : Qu'il aille (l'enfant) à Dieu à qui (latin *cui*) la garde en soit. *Aut* est le subjonctif très usité du verbe *aller* ; les manuscrits auxiliaires donnent tous *voist*, autre subjonctif du même verbe, dérivé, celui-ci de *vadere*. M. Luzarches n'avait eu que le léger tort de réunir deux mots qu'il fallait séparer; M. Littré, pour le corriger, a dénaturé tout le passage. Voilà comment un modeste éditeur, qui se borne à publier les textes *tels quels* (comme on le dit dédaigneusement), peut quelquefois rendre à l'histoire de la langue de meilleurs services qu'un habile philologue, qui se fie plus à son intelligence qu'à ses yeux et qui, à force de songer à ce qui devrait être, finit par ne plus apercevoir ce qui est.

Il s'en faut de beaucoup que nous ayons relevé toutes les assertions téméraires, toutes les corrections hasardées que renferme le seul chapitre sur la *Légende du pape Grégoire le Grand*, et cependant

nous éprouvons le besoin de nous arrêter. C'est une tâche pénible et ingrate que de signaler les petites erreurs d'un grand esprit, et nous nous y serions volontiers soustrait si nous ne nous étions souvenu que les idées fausses sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont soutenues avec plus de talent. Il y a, d'ailleurs, dans toute doctrine fièrement exposée et solennellement proclamée, quelque chose qui éblouit et qui impose; et il était bon de rappeler qu'un système peut être hardiment conçu, habilement combiné, et cependant pécher par la base; il était nécessaire surtout de faire voir, par un illustre exemple, que ni la force du jugement, ni la puissance du raisonnement, ni l'élévation de l'intelligence ne sauraient dispenser, dans une science expérimentale comme la philologie, de l'observation attentive et consciencieuse des faits.

ALEXANDRE PEŸ.

LA
GRAVURE EN MÉDAILLES
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I

Le genre de services que la gravure en médailles est appelée à rendre n'est ignoré de personne. On se fait peut-être une idée moins nette des obstacles qu'ont à vaincre les artistes qui s'adonnent à ce travail délicat; on ne s'imagine guère combien il leur faut de patience et de temps pour tailler l'acier, et quelle gêne leur impose l'obligation de renfermer dans un cadre circulaire tous leurs sujets, qu'ils doivent en outre réduire aux proportions les plus exiguës. Il ne suffit pas au graveur de posséder les connaissances techniques de la gravure, de la trempe et de la fabrication des coins; le concours du dessin et de la sculpture lui est encore nécessaire pour la composition des sujets et le modelage des figures, en sorte qu'il doit manier tour à tour, avec un égal talent, le crayon, l'ébauchoir et le burin. Il semble qu'un art aussi important et aussi difficile, dont les premiers essais se confondent avec les bégayements de la civilisation, n'ait aucun besoin de solliciter l'attention du public, et que la faveur qui s'attache aux productions les plus équivoques des autres arts ne doive pas lui faire défaut. Cependant il faut constater qu'en dehors des commandes faites par le gouvernement ou par les sociétés particulières, les médailles n'intéressent qu'un petit nombre d'amateurs. L'insuffisante publicité donnée aux travaux des graveurs, la place nécessairement restreinte qu'ils occupent dans les expositions,

entretiennent l'indifférence générale. L'ombre et le silence découragent les artistes, qui désertent peu à peu une carrière improductive, et l'on entend prononcer le mot de décadence. Disons tout de suite qu'il ne faut pas prendre ce mot dans son sens rigoureux. Nous nous expliquerons plus complétement sur ce point. Mais, tout en signalant les conditions défavorables au milieu desquelles s'exerce le talent de nos graveurs, nous devrons, pour rester dans la vérité, assigner à l'infériorité relative de cette branche de l'art une origine plus sérieuse et plus élevée. La sculpture et la gravure en médailles ont une destinée commune. Or, il n'est pas besoin d'être doué d'une grande pénétration d'esprit pour s'apercevoir que, pendant que certains arts, tels que la peinture, la musique, l'art dramatique, sont pleins de vie et d'activité, d'autres, au contraire, tels que l'architecture et la sculpture, se traînent dans les chemins battus et limitent leurs efforts à la copie froide d'une antiquité qu'elles ne comprennent plus. Chemin faisant, nous indiquerons les causes qui ont amené l'atonie des arts plastiques, et nous dirons ensuite par quels efforts ils peuvent, selon nous, reconquérir leur place légitime parmi les manifestations de l'esprit humain.

La gravure en médailles était connue des anciens. On trouve des monuments de cet art en Egypte, sous les Ptolémées, en Grèce, en Italie et en Sicile, à une époque très reculée. Les Grecs frappaient des médailles 700 ans avant Jésus-Christ. Ils y apportèrent la perfection qui signale toutes les œuvres de ce peuple artiste. Les Romains, qui suivirent les traces des Grecs d'aussi près que leur génie propre le leur permettait, nous ont transmis une immense quantité de médailles, dont les plus belles se rapportent au siècle d'Auguste. A partir de ce règne, tous les arts s'affaiblirent, et, quand les invasions barbares arrivèrent, ils s'éteignirent d'eux-mêmes.

Les médailles gauloises qu'on a pu recueillir sont en très petit nombre et d'une grossièreté déplorable. Cependant, depuis Charlemagne jusqu'au XV^{e} siècle, la gravure ne reste pas dans un oubli absolu, et la série des sceaux des rois de France et des grands feudataires, dont il existe quelques matrices gravées sur cuivre et des empreintes en cire qu'on est parvenu à mouler, contient plusieurs types qui ne sont pas sans valeur. Ces sceaux représentent, dans d'assez grandes dimensions, le monarque régnant, vu de face, assis sur son trône, ou un cheyalier armé, vu de profil, sur un cheval lancé au galop et couvert de housses flottantes.

Enfin, les germes féconds que le monde recélait dans son sein éclatèrent : des œuvres de génie surgirent à la fois en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre, et l'esprit nouveau affirma sa supériorité morale et artistique chez les races destinées à guider

désormais la marche de la civilisation. Les beaux-arts brillèrent surtout dans cette période d'efflorescence universelle qui s'appelle la Renaissance. La gravure en médailles prit bientôt sa place dans le mouvement général. Déjà, vers 1439, Vittore Pisano, connu sous le nom de Pisanello ou le Pisan, peintre de Vérone, avait réussi à frapper des médailles avec un succès tel qu'on le regarde comme le restaurateur de cet art. De Vérone les procédés de la gravure se répandirent dans les villes voisines, puis en France. Boldu en 1457, les Padouans et Benvenuto au XVI^e^ siècle contribuèrent à les populariser. Néanmoins, on ne fit guère, pendant le XV^e^ siècle, que des médaillons coulés et ciselés. La série des coins de médailles du Musée monétaire, qui commence à Charles VIII, ne contient que ceux d'une médaille frappée sous ce prince à l'occasion de la conquête de Naples, en 1495, et qui représente d'un côté le roi couronné, tenant une branche de laurier à la main et conduisant un quadrige, et de l'autre un taureau marchant, au-dessus duquel un génie ailé tient une couronne.

Au commencement du XVI^e^ siècle, Victor Camelo ayant renouvelé l'art d'enfoncer les coins dans l'acier, le nombre des médailles, qu'on frappait alors au marteau, dépassa bientôt celui des médaillons fondus. La vogue qui accueillit ces essais inspira à Jean Cauvin et à Alexandre Bassian, de Padoue, l'idée d'appliquer l'habileté qu'ils avaient acquise dans la gravure à exploiter la crédulité de leurs contemporains, en fabriquant d'excellentes imitations de médailles antiques, genre de contrefaçon qui n'a jamais cessé depuis d'être en usage. Un grand nombre de leurs coins sont conservés au Cabinet des Antiques. Les médaillons coulés n'en furent pas moins en honneur pendant toute la durée de ce siècle, concurremment avec les médailles frappées. Ces dernières furent d'abord médiocrement exécutées en France. On peut voir sur celle de Louis XII, qui porte à l'avers le buste du roi en bonnet, et au revers un porc-épic avec la légende : SEMPER. AVGVSTVS. VICTOR. TRIVMPHATOR., la naïveté de la composition et l'insuffisance du modelé. Sous François I^er^, elles sont un peu meilleures, mais elles manquent de relief. Ce fut surtout à partir de Henri II que les progrès de la gravure furent sensibles. Bien que les procédés mécaniques restassent les mêmes — on frappait toujours au moulin et au marteau, le balancier ne fut employé que vers la fin du règne de Louis XIII — l'art numismatique, stimulé par la vue des chefs-d'œuvre que produisait alors la sculpture, s'enrichit d'ouvrages remarquables.

Sous Henri IV, apparut Georges Dupré, surnommé le Grand-Dupré, à qui l'on doit une foule de médaillons admirables et qui exerça sur les progrès de la gravure la plus heureuse influence. Le

mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis (1603), les effigies du duc d'Epernon (1606), de Brulart de Sillery, chancelier de France, du cardinal Barberini, de Marie de Médicis (1624), de Jacques Boiceau, du sieur Dargencour (1630), d'Antoine de Loménie, de Louis XIII et de Richelieu, du maréchal de Toyras (1634), de Maleyssic, gouverneur de Pigneroles (1635), sont des modèles qu'on ne peut se lasser d'étudier. Le règne de Louis XIII vit la gravure atteindre à un degré de perfection qu'elle n'a pas retrouvé depuis. Il est juste de citer, à côté des médaillons de Dupré, le buste du prince de Bourbon-Condé (1632), par Papillon, les médailles de Louis XIII, par Molart, et le buste de Claude d'Expilly (1638), par Olier.

Jean Warin, élève de Dupré, illustra pendant sa longue carrière les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Les monnaies de Louis XIII, dues à ce grand artiste, sont des modèles que nous n'avons pas surpassés. Nommé directeur général des monnaies de France, il maintint l'art à la hauteur que son maître lui avait donnée. Sous sa direction se forma une phalange d'artistes de premier ordre, en sorte que la gravure ne fit pas plus défaut que les autres arts à la gloire de ce siècle privilégié. On remarque dans l'œuvre de Warin les bustes de Richelieu (1630), du sculpteur Hubert Lesueur (1635), d'Anne d'Autriche, de Mazarin, de Louis XIV (1674), de Philippe d'Orléans, une série de médaillons portant la date de 1651, aux effigies de Camille de Neufville, gouverneur du Lyonnais, de Magdeleine de Créquy, maréchale de France, d'Anne Demaures, et de Charles Grolier, prévôt des marchands de la ville de Lyon, les médailles du Sacre, de la Colonnade du Louvre (projet de Bernin), etc.

Le règne de Louis XIV compte à lui seul près de 600 médailles divisées en deux séries, l'une du module uniforme de 41 millimètres, l'autre de différents modules, et gravées par Molart, Mauger, T. Bernard, J. Chéron, F. Chéron, Hérard, J. Hardy, Ant. Meybusch, Dufour, Breton, L. Loir, H. Roussel, Delahaye, Roettiers et J. Duvivier. Ces médailles offrent presque toutes les mérites réunis de la composition, du modelé et de la gravure. Les sujets sont en général empruntés à l'allégorie, bien mieux comprise alors qu'elle ne l'est aujourd'hui ; les figures sont disposées avec un goût infini et traitées avec cette largeur qui n'exclut pas la précision du contour ; les détails sont enlevés d'une main légère et sûre ; enfin le style des coiffures et des draperies est la perfection même. Que dire des effigies des principaux personnages du règne, sinon qu'il n'est pas permis au burin d'aller au delà ? Quels bustes charmants que ceux de la princesse de Conti et de la Dauphine ! Il faudrait tout citer pour donner une idée juste de cette magnifique collection.

Il est généralement admis que les premiers symptômes de la déca-

dence de la gravure se manifestèrent à la fin du XVII[e] siècle, et ce résultat est attribué à l'influence de l'école des Lebrun, des Mignard et des Rigaud, qui aurait forcé la sculpture à céder le pas à la peinture dans son application à la gravure en médailles. Mais outre que cette décadence ne nous paraît pas très sensible, nous cherchons vainement dans l'histoire numismatique de Louis XV et de Louis XVI les traces d'une pareille influence, qui aurait dû se faire sentir surtout dans la composition des sujets. La gravure ne pouvait échapper sans doute à la loi fatale qui veut que toute chose dépérisse ou se transforme. La voie suivie restant la même, les artistes nouveaux imitant religieusement leurs maîtres, l'art restait stationnaire. L'esprit d'émulation et de recherches s'amortissait insensiblement. La perfection atteinte, il semblait qu'il n'y eût plus qu'à copier des œuvres parfaites. Puis les copies, comme il arrive, s'éloignèrent peu à peu des modèles. Mais ce résultat fut l'œuvre lente du temps, et les médailles du XVIII[e] siècle, signées B. Duvivier, Roettiers fils, J. Le Blanc, Léonard, N. Gatteaux, Auguste Dupré, ne nous paraissent pas indignes de leurs aînées.

La Révolution donna naissance à un grand nombre de médailles particulières, curieuses par leur composition, mais sans grand mérite d'exécution. Quelques-unes ne visent qu'à la caricature, comme celle du *Départ des trois Ordres pour Versailles* et celle de la *Prise de la Bastille*, qui porte à l'exergue : MA FINTE, IL ÉTOIT TEMS QUE JE ME REVEILLISE, CAR L'OPRÉSION DE MES FERS ME DONIONS LE COCHEMAR. Une autre sur le siége de la Bastille a pour légende cette phrase, où se peint l'emphase burlesque de l'époque : CE PLOMB SCELLAIT LES ANNEAUX QUI ENCHAINAIENT LES VICTIMES DU DESPOTISME. Celle-ci, représentant un jeune homme tendant une supplique à la France assise sur des nuages et appuyée sur l'écu fleurdelysé, est accompagnée d'un exergue en vers au sujet duquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres ne fut sans doute pas consultée :

ARETE TON COUROUX, NOPRIME LE VICTIME
REND TOI A SON EXEMPLE, L'ACTION EST MAGNANIME.

La plupart n'ont d'autre mérite que de reproduire fidèlement des scènes historiques, telles que la fête de la Fédération au Champ-de-Mars, la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, la fête à l'Etre suprême, où l'on voit la *montagne élevée au Champ de la Réunion*, le 20 prairial an II. Citons encore, à titre de curiosité, les bustes de Marat, de Charlotte Corday, de Robespierre jeune. Parmi ces ébauches presque barbares, brillent pourtant quelques œuvres magis-

trales : des bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette par Duvivier, la médaille de l'*abandon des priviléges*, par Nicolas Gatteaux, où les personnages fourmillent sans rien perdre de leur valeur, grâce à la savante disposition des plans, et les beaux types monétaires au Génie et à l'Hercule, par Auguste Dupré.

II

La rupture éclatante avec le passé qui s'était opérée dans le monde politique ne se fit pas sentir dans le monde des arts. On sait quels principes d'esthétique prévalurent sous le Consulat et l'Empire. Le joug de la tradition gréco-romaine devint plus lourd que jamais. La Renaissance, bien qu'elle subît l'influence du génie antique, n'avait pas cherché uniquement en dehors d'elle-même les sources de son inspiration ; elle avait spontanément mélangé son élément propre avec ceux des belles œuvres de l'antiquité. Des styles divers qu'elle fondait dans son architecture résultait une harmonie singulière. Les figures de Jean Goujon, malgré leur parenté manifeste avec celles de la statuaire grecque, joignent aux qualités de ces dernières des dons nouveaux : le sentiment, la grâce. Mais cet âge de transition ne pouvait être que de courte durée. L'élément le plus faible périt. Dès lors les arts plastiques demandèrent exclusivement leurs inspirations au passé, et ne donnèrent plus naissance à aucune œuvre originale. Les productions qu'ils fournirent sous le premier Empire sont empreintes, à un degré bien plus grand que celles du XVIII^e^ siècle, de cette froideur de composition et de cet asservissement au symbolisme païen que nous voudrions voir disparaître. Les artistes habiles ne manquaient pas : Aug. Dupré, J.-P. Droz, Duvivier, Andrieu, Dumarest, N. Gatteaux, Jeuffroy, Galle, Jaley, Brenet, Gayrard, E. Dubois, Tiolier ont gravé de bonnes médailles. Mais il est impossible de s'intéresser aux allégories plus ou moins ingénieuses et très éloignées, malgré les apparences, du sentiment antique, par lesquelles ils ont eu la prétention de traduire les divers événements de l'épopée impériale. Aussi nous bornerons-nous à signaler les têtes de l'Empereur par Andrieu, Droz et Tiolier, les médailles de Prix par Andrieu et Dumarest, les bustes de Joachim Murat, de Masséna, la tête de Jérôme Napoléon par Jaley, et les jolies médailles en 27 millim. de la princesse Pauline, de la reine de Naples, de la reine Hortense et de la princesse Elisa, par Andrieu et Brenet, qu'accompagnent des légendes grecques : ΠΑΥΛΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΔΕΛΦΗ, — ΗΜΩΝ ΚΑΛΗ ΒΑΣΙΛΕΥΕ ; ΟΡΤΗΣΙΑ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ, — et à côté d'attributs de

musique et de peinture : ΤΙΜΩΣΙ ΤΙΜΩΜΕΝΑΙ Ε ΆΩΙΓ. Il serait injuste de passer sous silence le chef-d'œuvre de Brenet, la colonne Vendôme reproduite dans la proportion de 1/23. Tous les personnages et les détails sont rendus avec une scrupuleuse fidélité, et l'on ne sait s'il ne faut pas admirer la patience encore plus que l'habileté de l'artiste qui a consacré quinze années de travail à l'exécution de ce modèle.

Sous Louis XVIII et sous Charles X, les artistes sont à peu près les mêmes et ils obéissent aux mêmes traditions. Le mouvement qui renouvelle la face de l'art en littérature, en peinture, en musique, ne pénètre pas dans le monde de la gravure et de la sculpture. L'esprit d'initiative et d'audace que déploie le statuaire David (d'Angers) étonne plus qu'il n'attire, et la voie qu'il ouvre reste longtemps déserte. Mentionnons cependant quelques travaux remarquables : *La première entrée du roi à Paris*, par Galle ; la *Naissance du duc de Bordeaux*, par Andrieu ; le *Sacre de Charles X*, par Barre ; le *Couronnement*, par Caunois ; l'*Onction*, par Gayrard ; l'*Ouverture de la Bourse*, par Petit ; le *Mercure assis*, par Domard, les bustes de de Sèze, par Barre, d'Elliot, par Droz, de Beethoven, par Gatteaux, et de Ducis, par Michaut. Si l'art décline, c'est, comme on voit, par une pente insensible, qui nous conduit jusqu'à notre époque, laquelle possède elle-même d'excellents artistes et des œuvres d'un mérite assez grand pour nous permettre de ne pas désespérer de l'avenir.

Presque tous les graveurs vivants ont fourni sous le règne précédent une partie de leur carrière artistique. Nous parcourrons l'ensemble de leurs travaux, en réservant toutefois ceux qu'ils ont exécutés sous le règne actuel comme objet principal de notre étude. Mais, parmi les graveurs morts, plusieurs ont été nos contemporains. Il est juste de commencer par eux et de signaler à l'attention leurs principaux ouvrages.

On trouverait dans l'histoire de la gravure peu de noms à opposer à celui de Domard, si l'idée avait été chez cet artiste à la hauteur du talent. Quand il n'aurait laissé que l'admirable effigie de Louis-Philippe, l'un des plus beaux types monétaires que l'on connaisse, c'en serait assez pour sa gloire. On lui doit un assez grand nombre de médailles : le *Mercure assis*, qui date de 1828 ; la *Bataille de Navarin*, deux figures que l'art antique n'eût pas désavouées ; la tête de Barnabé Brisson, la *Statue de Napoléon Ier*, accostée de deux génies qui la couronnent, d'une exécution magistrale ; la pièce de mariage dite *Mariage gothique*, composition d'un goût très pur, la médaille de l'*Enseignement mutuel*, d'une inspiration exceptionnellement heureuse ; la *Naissance du comte de Paris*, une seule figure, mais dont le mouvement et les draperies sont d'une beauté

singulière ; les têtes de Molière et de Voltaire, celle de l'architecte Percier et la belle figure de femme éplorée qui est au revers ; la tête de M. Abel Blouet, d'une date récente ; enfin, les deux figures si nobles et si pleines de caractère du *Pont d'Austerlitz*. Outre le mérite de la gravure, très grand chez Domard, on est frappé par une qualité rare et précieuse qu'il possédait au plus haut degré : le style. Mais il puisait ses sujets à une source tarie, et son imagination, à laquelle il s'interdisait de faire appel, le laissait en face du vieux monde mythique dont nous avons encore la clef, mais dont nous n'avons plus le sentiment. Ses conceptions aboutissaient le plus souvent à une figure isolée, qu'il traitait avec une supériorité incontestable. Mais comment aurait-il pu éviter la froideur et la monotonie, cet écueil contre lequel tous viennent se briser ? C'est, en effet, dans la composition des sujets que les graveurs montrent une stérilité de plus en plus visible. Nous aurons à le faire remarquer plus d'une fois.

J.-J. Barre mérite assurément la seconde place par le nombre et la valeur de ses ouvrages. Non que tous soient irréprochables, il en est de médiocres et qui portent l'empreinte d'un travail hâtif ; mais quelques-uns sont pleinement réussis, et tous se ressentent, dans quelques parties, de la main habile qui les a gravés. A côté de morceaux faibles, qui marquent la jeunesse de leur auteur, comme la *Pompe funèbre du prince de Condé*, l'*Eglise Sainte-Geneviève rendue au culte*, la *Statue de Turenne*, on admire une œuvre vraiment sculpturale : le buste de de Sèze. Sur le bord de la médaille du *Sacre de Charles X*, de grand module et composée avec neuf personnages, on lit : BARRE F^T XV DIEB. Il est des circonstances où le temps fait quelque chose à l'affaire, et nous ne savons point de graveur capable d'un pareil tour de force. Les bustes ou têtes de la reine de Suède, de Bellart, de Gall, de Pozzo di Borgo, de Boïeldieu, de Firmin Didot, de Borelli et Menotti, du maréchal Mortier et du prince Czartoryski sont très beaux pour la plupart. Ses médailles, dont nous ne citons que les principales : *Description de l'Egypte*, *A l'héroïque Pologne*, la *Famille royale*, *Madame Adélaïde sœur au roi*, le *Mariage du duc d'Orléans*, la *Banque de France à M. Thiers*, *Conservation des monuments historiques*, *Collection Panckoucke*, *Funérailles de Napoléon*, sans être parfaites de tout point, sortent de la ligne ordinaire. Devenu graveur général des monnaies, J.-J. Barre est mort en 1855. Parmi ses derniers ouvrages, on remarque le *Prix de gravure du salon de* 1851, et surtout une délicieuse tête de l'*Agriculture*, gravée pour la médaille du *prix de moralité* fondé en 1850 par M. d'Albert de Luynes. Cette tête n'est pas faite d'après un ponsif grec ou romain, elle est moderne,

française même, et rappelle le type qu'on rencontre si fréquemment à Bordeaux et sur le littoral jusqu'à Biarritz. Comme les femmes de ce pays, elle est coiffée d'un mouchoir à raies enroulé avec élégance. Elle est charmante de simplicité et de poésie rustique, d'un modelé très fin, quoique d'un assez faible relief, et démontre victorieusement que les pastiches d'après l'antique n'ont pas seuls le privilége de réaliser le beau.

Plus correct et plus savant que J.-J. Barre, André Galle a moins de souffle et de fécondité. Ses premières médailles : *Bataille de Wagram*, *Retraite de* 1812, *Fin de la captivité de Madame*, n'ont que des qualités négatives. Les suivantes : *Première entrée du roi à Paris*, *Hommage aux trois dynasties*, *Baptême du duc de Bordeaux*, sont bien composées et exécutées avec un talent où le goût, le tact et la mesure dominent. Les têtes de Georges Canning, d'Henri Grattan, du peintre David, du comte de Pastoret et d'André-Marie Dupin, sont très finies, très soignées et offrent cette pureté de trait que beaucoup préfèrent à la vigueur. Les dernières compositions de Galle : les *Cendres de Napoléon ramenées en France* et l'*Algérie réunie à la France*, n'ont rien qui choque, mais rien non plus qui attire, et vous laissent sous l'impression que produit d'ordinaire un ensemble de qualités moyennes heureusement équilibrées.

On en peut dire autant des médailles de Petit. Les bustes du prince de Condé, de Claude de Forbin, d'Elisabeth, reine d'Angleterre, la tête de Malesherbes, l'*Ouverture de la Bourse*, l'*Ecluse de Saint-Valery*, exécutés sous la Restauration, sont d'un artiste habile et sage, qui cherche à faire bien et qui y réussit, mais qui ne cherche pas le mieux et s'ôte la chance de rencontrer le chef-d'œuvre. Les médailles du *Rétablissement de la garde nationale*, de l'*Inauguration du Musée monétaire*, des *Sessions de la Chambre des députés*, les effigies superposées de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, de Marie d'Orléans et d'Alexandre de Wurtemberg, les têtes de Larrey, de Wilhem, le *Baptême du comte de Paris*, la *Mort du duc d'Orléans*, sont au nombre des meilleures médailles du règne de Louis-Philippe. Nous serions embarrassé d'y trouver quelque chose à reprendre. Mais on sent qu'il manquait à Petit comme à Galle la chaleur et l'inspiration élevée qui font les grands artistes.

Avec moins de perfection dans son art et un goût moins pur, Gayrard n'a pas fait preuve d'un sentiment plus vif dans ses compositions. Il a laissé de très nombreux ouvrages, qui s'étendent depuis le premier Empire jusqu'au second, mais la plupart sont médiocres. La *Route de Nice à Rome* (1807), la *Deuxième entrée du roi à Paris* (1816), la *Translation des cendres du duc d'Enghien dans la chapelle de Vincennes*, la *Disette de* 1817, la *Statue de Louis XIV sur*

la place des Victoires, le *Traité de commerce avec l'Amérique*, la *Mort de Louis XVIII* n'offrent rien de remarquable. La *Mort du duc de Berry* (1821) l'*Entrée du duc d'Angoulême à Paris* (1823), la *Prise de Cadix* sont mieux composées. L'*Onction* (1825) est une œuvre de mérite et la meilleure de Gayrard. Les têtes de Louis XVIII, du comte de Toulouse, de Monthyon, sont assez réussies. La *Distribution des drapeaux* (1830), les têtes de Jean et de Joseph Darcet, les bustes de Pie IX (1850), du cardinal Dupont, les effigies de M. de Genoude, de Victor-Emmanuel et de la reine de Sardaigne ne marquent pas chez leur auteur de progrès sérieux. La figure principale de la *Médaille d'honneur du Salon de* 1852 est traitée avec talent, mais les figurines qui l'accompagnent sont manquées. Nous aimons beaucoup la tête de la *République de* 1848, c'est une des plus jolies qui aient été faites à cette époque.

Nous devons à Caunois quelques bonnes médailles, telles que le *Sacre de Charles X*, la *Présentation du duc de Bordeaux*, l'*Avénement de Charles X à la Couronne*, le *Couronnement*. Ces sujets sont composés avec intelligence. Il n'en est pas de même du *Duc d'Orléans nommé lieutenant général du royaume* : Louis-Philippe y est représenté en costume de général, signant la Charte en présence d'une figure casquée et vêtue à l'antique. Beaucoup de graveurs, du reste, prodiguent les tête-à-tête de ce genre. Nous trouvons dans l'œuvre du même artiste une grande quantité de bustes et de têtes, presque tous réussis, du duc d'Angoulême, de Voltaire et Rousseau, de Fénelon, de la duchesse de Berry, du général Foy, de Benjamin Constant, de Dupuytren, de Montlosier, de Talma, de Laplace, de Terneaux, de La Rochefoucauld, du statuaire Dejoux, de Racine, de Casimir Delavigne, de Lafayette, de Casimir Périer, du maréchal Soult, du comte Molé, et les reproductions en médailles de la fontaine Molière et du Génie qui surmonte la colonne de Juillet.

Michaut a laissé des travaux d'une certaine valeur : les *Aigles françaises sur le Volga* (1812), le *Mariage de Madame avec le duc d'Angoulême*, le *Monument élevé à Versailles à la mémoire du duc de Berry*, la *Ville de Versailles à Charles X*, le *Buste de Broussais*, etc. Mais son nom demeurerait dans l'oubli s'il n'était attaché aux effigies monétaires de Louis XVIII et de Charles X. La première surtout est d'une grande beauté.

Dans la gravure, comme dans la statuaire, Desbœufs s'est contenté d'une place modeste. Presque tous ses ouvrages datent de la Restauration. L'*Entrée du roi à Paris*, la *Restauration du Musée* (1817), le *Canal Saint-Martin*, le *Concordat*, sont de peu de valeur. Le *Baptême du duc de Bordeaux* et le *Monument élevé à de Sèze* sont beaucoup meilleurs. Les têtes de Bonchamps, de Piche-

gru, de Jules Caron, de Charette, de L. du Verger et Henri de La Rochejaquelein, d'Edgeworth de Firmont, sont rendues avec talent. Il faut franchir un intervalle de trente années pour rencontrer d'autres travaux de Desbœufs : l'effigie de M. de Jessaint et celle de Jean-Lambert Bonjean, savamment exécutées, sont de 1860.

Le talent de Rogat, tout incomplet qu'il est, nous plaît par des qualités que nous n'avons guère trouvées jusqu'ici : l'énergie du faire et le sentiment tout moderne des compositions. On a de lui les têtes pleines de caractère du directeur Gohier, de Rouget de l'Isle, d'Audry de Puyraveau, de Cormenin, d'Armand Carrel, de Jacquart, d'Hahnemann, d'Isambert, de Jacques Laffitte, de Garnier Pagès, du baron Taylor, et nombre d'autres qui se recommandent par la sincérité, l'accent et la vigueur. Ses médailles du *Choléra de* 1832, des *Salles d'asile*, de l'*Association pour l'émancipation des chrétiens et des israélites en Orient*, malgré de grands défauts, ont une qualité dont on fait quelquefois trop bon marché : la vérité, la vie. Malheureusement il était loin d'avoir, au même degré que les graveurs dont nous venons de nous occuper, la science et le goût sans lesquels les œuvres d'art ne peuvent prétendre à un rang élevé, et la sécheresse, pour ne pas dire la brutalité de son burin, la grossièreté de son modelé ont donné à ses travaux une imperfection regrettable.

Nous terminerons cette liste, déjà longue, en citant les principales médailles dues à la pointe exercée de Pingret : *La paix d'Andrinople*, le buste de Rachel, une tête de Cérès, la *Colonisation de l'Algérie* (1855), les têtes de Bourgelat et de Michel de L'Hôpital, d'une exécution généralement bonne, et enfin, l'effigie de M. Lair (1862), son dernier ouvrage, posthume en quelque sorte puisqu'il n'a été frappé qu'après sa mort.

Nous avons dit que les graveurs vivants s'étaient, pour la plupart, distingués par de nombreux travaux antérieurs au règne actuel. Quelques-uns même n'ont rien produit depuis le règne de Louis-Philippe. Le plus illustre d'entre eux, M. E. Gatteaux, membre de l'Institut, se repose depuis longtemps et se contente de montrer à de plus jeunes le but qu'il a atteint comme un encourageant exemple. Son plus récent ouvrage, l'effigie de Sully, date de 1848. C'est un talent académique, un peu froid, auquel s'appliquent les appréciations que nous avons faites de Galle et de Petit. Il y a peu à dire sur les médailles, d'ailleurs anciennes, de la *Paix de Paris* (1814), l'*accession à la Sainte-Alliance*, le *Monument de d'Assas*. Le *Pont de Bordeaux* (1821) renferme une jolie figure de la Garonne. La tête de Philibert Delorme, les têtes superposées des députés Manuel, Esgonnière et Perreau (1820), celles de Dupaty, de Delanneau, de Haydn, de Beethoven, de J.-Sarius Zamoyski, de Lafayette, sont exé-

cutées par une main savante et sûre. Celles de Nicolas-Marie Gatteaux, de Jean-Pierre Cortot et de Sully sont très réussies et ne manquent pas d'une certaine chaleur. La *prise de la citadelle d'Anvers* (1832), les fortifications de Paris (1841) sont de ces allégories classiques sagement traitées, comme notre histoire numismatique en compte par centaines. La seule médaille véritablement remarquable et qui mérite qu'on s'y arrête est le *Prix de l'Ecole des Beaux-Arts* (1833). On ne saurait imaginer rien de plus gracieux que cette composition. C'est un groupe de trois figures de femmes disposées et drapées avec un art exquis. Le dessin est, dit-on, de M. Ingres, ce qui ne diminue en rien le mérite de la médaille, gravée par M. Gatteaux avec une souplesse et une suavité auxquelles le burin se prête difficilement.

Après une carrière longue et honorable, M. Eug. Dubois a droit aussi au repos. La *Prise de Raab* (1809), le *Passage du Rhin à Mayence*, l'*Anniversaire du 3 mai 1814*, les *Canaux de France* (1822), sont ses plus anciens, mais non pas ses meilleurs ouvrages. Les bustes du duc et de la duchesse de Berry, du duc de Bordeaux et de Mademoiselle, de J.-P. Droz, une tête de Minerve, les têtes de Marie-Christine (1829), de Buffon, de Parmentier, les bustes de M^gr^ de Quélen et de M^gr^ Godinot sont bien traités. La *Façade de Notre-Dame de Paris* et la *Vue du port de Calais* (1842) sont gravées avec la délicatesse et la sûreté de trait qui conviennent à l'architecture. La médaille du *Chemin de fer de Marseille à Avignon* (1844) est une très simple, mais très bonne composition. Enfin, un graveur de beaucoup de talent, M. Vatinelle, a abandonné de bonne heure la gravure, et les quelques médailles qu'il a laissées font regretter qu'il n'ait pas cru devoir persévérer dans un art où il aurait sans doute excellé. La *Chapelle d'Anjou* (1826) contient deux figures de femmes aux corps souples, drapées avec goût. Le *Choléra de* 1832 est une composition réussie; la figure du cholérique a de la vérité et de l'expression. Dans l'*Obélisque de Louqsor transporté en France*, la figure de la Seine est très-gracieuse. L'*Ecole communale de la ville de Paris* offre les mêmes qualités d'élégance et de grâce qui, chez M. Vatinelle, s'alliaient à une certaine vigueur.

Parlons maintenant avec un peu plus de détails, des artistes dont les travaux se poursuivent chaque jour sous nos yeux.

M. Albert Barre, qui a succédé à son père dans les fonctions de graveur général des monnaies, est l'auteur de plusieurs bonnes médailles. Celle des *Médecins cantonaux* est composée avec goût et sentiment. Elle représente un malade, un enfant et un pauvre recevant les secours de la Charité. Pourquoi M. Barre a-t-il cru devoir habiller son mendiant en Grec? A cela on peut répondre que les

haillons d'un misérable de notre temps manquent de noblesse, et que la gravure est un art monumental, qui doit rester dans son domaine et s'abstenir du réel et du pittoresque. Il reste à savoir si, tout en obéissant aux lois qui lui sont propres, elle ne pourrait pas trouver, pour des figures qui ne sont décidément pas antiques, des ajustements vrais ou de convention, il n'importe, mais qui du moins n'auraient pas l'inconvénient de mettre en évidence la disproportion entre la tentative et le résultat obtenu : car les figures de M. Barre n'ont absolument de grec que le costume. Homère, réclamant les soins d'un médecin cantonal, nous paraît déjà un anachronisme quelque peu hardi. Mais que dire de cette déesse païenne qui s'appuie sur la croix? Cette hardiesse apparente provient d'une timidité excessive à s'affranchir des traditions. La médaille suivante nous en donne la preuve : une femme, en costume antique, la couronne murale en tête, inscrit une date sur un cippe. Le sujet est l'*Empereur recevant à Boulogne la reine Victoria!* Quelle difficulté y aurait-il à ce que cette composition servît, je ne dirai pas seulement à tous les sujets analogues, mais à tous les sujets possibles? C'est le moindre inconvénient de ces allégories de convenir à tout et, par suite, de ne convenir à rien. Les têtes du prince Jérôme et du prince Napoléon, bien que renfermant des parties remarquables, n'ont pas été traitées, à notre avis, avec toute la perfection désirable. Les têtes de M. Thénard et d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sont meilleures ; celle de Jacques-Jean Barre, à laquelle a travaillé M. Auguste Barre, est tout à fait réussie. Le modelé en est très large, très ferme ; l'énergie et la douceur de la physionomie sont rendues avec beaucoup de talent.

M. Borrel père s'est fait remarquer depuis longtemps par la ressemblance et la vie qu'il sait donner à ses effigies. Les bustes du comte de Lobau, du duc de Reichstadt, de M^lle^ Mars ; les têtes des princes de la famille royale, de M. Tourangin, de Rieussec, de M. Guizot, les têtes superposées de Haüy, de Jussieu et de Cuvier, ont l'exactitude et la sincérité qu'on exige des portraitistes. Les effigies superposées de Mickiewicz, de Michelet et de Quinet ont une vérité d'expression plus grande encore. La tête du marquis de La Rochejaquelein est une excellente médaille, dont il faut louer le modelé ainsi que la manière habile dont les cheveux sont rendus. Dans la collection des médailles des grands hommes, qu'on a peut-être eu tort de discontinuer, M. Borrel compte encore les têtes de l'abbé de l'Epée et de Denis Papin, qui se recommandent par de très bonnes qualités d'exécution. Ses médailles plus récentes ont les mêmes titres aux éloges de la critique. Le buste de M. Crespel de La Touche, vu de face, est plein de mouvement, et l'expression

du visage est fixée avec un rare bonheur. Les têtes du général Oudinot, de Victor Hugo, de Lamartine, de M. E. de Girardin, de M. Quétand, de Mgr Affre, de Mgr Olivier, de Meyerbeer, de M. Bourdaloüe sont très satisfaisantes de ressemblance, mais elles manquent un peu d'accent. Nous préférons celles qui sont traitées avec plus de vigueur. Parmi ces dernières, nous citerons comme particulièrement remarquables celles du maréchal de Saint-Arnaud, de M. Oudot, de M. Lourmand, et surtout celle de James Montgomery, à la face rébarbative, sillonnée de rides profondes. Le buste du gymnasiarque Triat offre des lignes moins tourmentées : cette forte encolure, cette tête puissante et calme n'auraient pas déparé le corps d'un gladiateur de Rome. Quant à l'effigie de M. Provost, de la Comédie-Française, elle atteint les dernières limites de la ressemblance. M. Borrel est, comme on le voit, un portraitiste consommé. Il n'a guère abordé les grandes compositions et s'est contenté d'exceller dans un genre.

M. Alfred Borrel, son fils, annonce des dispositions heureuses pour la gravure. Aux qualités que nous avons signalées chez son père, et qu'il semble avoir héritées de lui, il joindra, pensons-nous, l'entente de la composition, mérite fort rare et qu'il ne saurait trop s'attacher à développer. La tête de M. Bardou, le buste de face de M. de Cavour, sont ressemblants et bien exécutés. L'effigie de l'Empereur, dont nous avons vu le médaillon, est d'un modelé très étudié et d'une ressemblance plus grande que ne l'ont le plus souvent obtenue nos meilleurs graveurs. Nous connaissons aussi le poinçon d'un buste de Victor-Emmanuel qui marque des progrès d'exécution accomplis en très peu de temps. La figure de Minerve, pour le *Prix de l'institution Marcq*, révèle des qualités de statuaire. Dans deux médailles de piété on voit, d'après le nombre et la facile disposition des personnages, que M. Alfred Borrel sait composer un sujet et grouper ses figures sans aucun embarras. Que ce jeune artiste se perfectionne dans la partie technique de son art, qu'il ait le courage de s'inspirer de son temps, de sa race et de lui-même, plutôt que de demander à la tradition mythologique des idées dont elle est avare même pour ceux qui en ont le culte exclusif, et nous ne doutons pas qu'il ne fasse honneur à la gravure en médailles.

Le burin de M. Bouvet s'est mis presque entièrement au service de l'Espagne. Il a gravé le *Mariage d'Isabelle II* (1846), la *Naissance de l'infante* (1851), les effigies de la reine Isabelle, du roi D. Francisco de Asis Maria, du maréchal Narvaez et du comte de San-Luis. Il a rendu avec fidélité les traits de ces grands personnages, mais il a interprété plus heureusement encore la tête pleine de bonhomie de l'horticulteur Hardy.

M. Bovy est depuis longues années en possession d'une juste célé-

brité. La tête de Paganini (1831), le buste de Cuvier (1834) offrent déjà une habileté de main et une correction de lignes très remarquables. Les têtes d'Arago et de Gay-Lussac sont fort belles. Nous n'aimons pas beaucoup la médaille du *Musée espagnol.* On n'y reconnaît pas cette souplesse merveilleuse du burin que nous trouverons occasion d'admirer dans les travaux plus récents de cet artiste. M. Bovy commença de bonne heure à se faire une spécialité des médailles de chemins de fer, de ponts et de ports. Il débuta en 1842 par la médaille dite des *Chemins de fer*, la plus grande qui existe par le module, 113 millimètres. Ici, l'espace permettait à l'artiste de donner un libre cours à son imagination. Mais cette latitude, au lieu de l'inspirer, paraît l'avoir effrayé. Le centre de la composition est occupé par la figure de la France, assise sur un piédestal très élevé, des angles duquel s'élancent, avec une parfaite similitude de mouvements, le Génie de la guerre et le Génie de la paix. Au fond s'ébauchent des terrains sillonnés par des convois. Les figures sont relativement petites et les terrains maigres, en sorte que le vide joue dans la médaille le rôle principal. En outre, l'aspect symétrique du groupe appauvrit encore la composition. Nous n'en devons pas moins louer la pureté du dessin, la justesse des mouvements et le rendu des chairs. L'*Agrandissement du port du Havre*, le *Pont de Thionville*, l'*Agrandissement du port de Marseille* (1844), le *Viaduc de Dinan*, le *Pont de Nemours* (1845), sont traités avec esprit, mais n'indiquent pas de grands efforts d'invention. Une vue panoramique, le profil d'un pont, quelques attributs allégoriques, en constituent tous les éléments. L'élégance et la grâce des détails rachètent, il est vrai, ce défaut de variété.

L'*Inauguration des chemins de fer en* 1849 est de beaucoup supérieure aux médailles précédentes. Les figures allégoriques qui la composent sont du meilleur style et disposées avec un goût parfait. Les draperies et les nus sont traités avec un soin particulier. C'est assurément l'une des œuvres les plus heureuses qui soient dues à cette pointe féconde. Le *Prix de sculpture de l'exposition de* 1851 montre une figure modelée et dessinée avec le plus grand art. Les mêmes qualités se retrouvent dans la *Bataille de l'Alma.* Il est impossible de voir un dessin plus correct, des draperies mieux étudiées. Nous ne ferons qu'une réserve au sujet de l'une des figures, qui nous paraît imitée de trop près d'un modèle classique. M. Bovy a été moins heureux dans l'exécution de la médaille offerte par l'*Industrie française à M. Thiers* (1851), et de celle qui a pour sujet l'*Hommage offert à Napoléon par ses vieux soldats.* Il n'a, dans cette dernière, tiré aucun parti de la variété des costumes et de l'expresssion des visages; les plans sont mal distribués et le mouvement de la figure principale

est faux. Les médailles des *Chemins de fer de Paris à Strasbourg* et *de l'Ouest* n'ont rien de saillant. Dans les têtes de l'Impératrice, de divers modules, l'artiste a su mettre toute la grâce et la distinction de son talent. Le buste de M. Mostowski, vu de face, est très réussi. La sérénité de cette tête de vieillard, les lignes tranquilles du visage sont rendues par une pointe caressante, onctueuse en quelque sorte. La tête de Humboldt ne nous paraît pas aussi bien venue. Les deux figures du *Pont d'Austerlitz*, commencées par Domard et achevées par M. Bovy, sont très belles ; on n'y sent pas le travail de la soudure, et c'est le meilleur éloge qu'on puisse en faire.

L'*Exposition universelle de* 1855 a coûté sans doute à son auteur beaucoup de temps et de travail ; mais le résultat obtenu n'est pas en proportion du talent dépensé. La composition est confuse ; les figures du premier plan, trop nombreuses, ne se détachent pas assez de celles du second ; l'air ne circule pas entre ces groupes, qui paraissent s'étouffer. De plus, la disposition des personnages offre une telle symétrie, qu'on pourrait séparer la médaille par le milieu sans qu'elle perdît beaucoup de son intérêt. Il y a pourtant une quantité de détails charmants, et les figures, prises isolément, sont fort jolies. *La Paix de Paris* nous montre cinq figures de femmes disposées avec harmonie et traitées avec une habileté qui n'abandonne jamais M. Bovy. Mais l'inspiration de l'artiste manque de puissance. Confiant dans ses brillantes qualités, il ne lutte pas contre les difficultés d'un sujet et se contente de les tourner avec adresse. Cette observation s'applique aussi à l'*Emprunt de* 500 *millions*. Dans le *Mariage du prince Napoléon et de la princesse Clotilde*, nous louerons la noblesse de la pose du prince, l'élégance et le naturel de la figure de la jeune princesse. L'avers est rempli par les têtes superposées des époux, ressemblantes et gravées avec esprit.

Mais de toutes les médailles de M. Bovy, celle que nous préférons est *le Premier synode national des églises réformées de France*. Ce qui nous plaît ici, c'est que, sans rien perdre du talent de l'artiste, libres enfin des étreintes de l'allégorie, nous nous trouvons en présence d'une composition irréprochable. Dans une salle aux murs nus, au plafond à solives, sont rassemblés des personnages du XVI^e^ siècle autour d'une table qui supporte le Livre. Ces figures sévères, qu'anime visiblement l'esprit de protestation, par leurs attitudes variées, leurs costumes savamment rendus, produisent un grand effet. Nous ne savons si M. Bovy ne s'est pas inspiré d'une estampe du temps. Le mérite de l'interprétation par la gravure n'en demeurerait pas moins entier. M. Bovy, qui est Genevois, a fait pour la Suisse de fort belles médailles, parmi lesquelles se trouvent les bustes de Calvin, de Listz, etc. Il est aussi l'auteur de la figure

de femme assise (Helvetia), qui sert d'avers aux monnaies suisses, frappées à Paris en 1850. S'il faut résumer notre appréciation du talent de M. Bovy, nous dirons que sa qualité dominante est la pureté du dessin. La netteté des contours, l'élégance des lignes, le fini de la gravure lui donnent incontestablement une place très élevée dans son art. Peut-être ne possède-t-il pas à un aussi haut degré les qualités de la sculpture et ne modèle-t-il pas toujours avec toute la fermeté désirable. Mais jamais graveur ne poussa plus loin la perfection de l'outil.

Si le faire habile et le nombre des ouvrages étaient les seules conditions de la supériorité d'un artiste, M. Caqué aurait peu de rivaux. Mais habitué de bonne heure à une production excessive, il a sacrifié la perfection qu'il eût sans doute acquise aux nécessités d'une exécution rapide. Son dessin est souvent lâché, son modelé incomplétement étudié, et ses compositions montrent plus de facilité que de véritable talent. Ses premières médailles : *les Sept victimes* (1820), la tête du duc de Berry, *la Duchesse d'Angoulême visitant la Vendée* (1823), montrent un homme déjà rompu aux difficultés du métier. *L'Etablissement des écoles primaires*, *les Fontaines publiques de Dijon*, les bustes de M. Persil et du comte de Sussy, les têtes d'Etienne et de Regnaud de Saint-Jean d'Angely, du maréchal Soult, de Lavoisier, et la galerie numismatique des rois de France, témoignent de qualités solides, et l'on sent qu'il n'aurait fallu à chacune d'elles qu'un degré de plus pour mettre M. Caqué au premier rang. *L'Election du Président*, *le Prix d'architecture du salon de* 1851, sont des œuvres moyennes dont on est embarrassé de parler. L'éloge n'y saurait figurer sans le blâme, et ni l'un ni l'autre ne devraient être accentués. Veut-on savoir comment se compose un sujet de médaille? En décrire un, c'est en décrire mille : au premier plan une figure de femme tenant d'une main un cartouche, de l'autre un petit socle qui supporte trois figurines munies, la première d'un caducée, la seconde d'une rame, et la troisième d'une roue dentée; au second plan, une locomotive; dans le fond, un vaisseau. Qu'est cela? un rébus? non, mais une allégorie qui n'habite pas, quoi qu'en ait dit Boileau, un palais diaphane. Heureusement la légende est là qui explique le sujet, et quand la légende ne suffit pas, l'exergue lui vient en aide. Qui donc, sans leur secours, pourrait savoir que nous avons affaire à la *Conversion de la rente en* 1852? Et ce n'est pas à M. Caqué seul que cette critique s'adresse, c'est à tous nos artistes qui cherchent exclusivement dans le vieux symbolisme la traduction des événements contemporains.

L'Emprunt de 1854 est composé d'après les mêmes errements, et l'exécution en est faible. Mais *la Prise de Bomarsund* a inspiré

plus heureusement M. Caqué. Les figures de la Guerre et de la Victoire planant au-dessus des forts embrasés et de la flotte, sont bien modelées et bien mouvementées. *Le Baptême du Prince Impérial* est également une œuvre de mérite. L'Empereur, debout à côté de l'Impératrice, élève le petit prince dans ses bras. Cette médaille rappelle celle de *la Naissance du roi de Rome*, par Andrieu. Elle est d'un relief plus prononcé et parfaitement gravée. On doit encore à M. Caqué les têtes du général Piat, du comte de Morny, de M. Varin, et des effigies de l'Empereur et de l'Impératrice.

M. Chabaud, sculpteur distingué, n'a gravé encore que peu de médailles. La tête de l'Empereur, qui sert d'avers à la *Consécration de l'église Saint-Bernard*, est peu ressemblante. L'église, présentée en façade, n'est pas enlevée avec assez de vigueur. Les lignes architecturales exigent une netteté plus grande, surtout quand il s'agit d'édifices neufs. On peut étudier avec fruit, à cet égard, la curieuse collection de monuments gravée par un artiste belge, M. Wiener. Les cathédrales y sont reproduites avec leurs dentelles de pierre, et leurs mille détails rendus sans aucune confusion pour l'œil. Les intérieurs étonnent bien davantage. On ne comprend pas qu'en creusant l'acier de quelques millimètres, on puisse obtenir de telles profondeurs de perspective.

Nous avons heureusement un autre spécimen du talent de M. Chabaud, qui nous permet de rendre justice à cet artiste. La tête de M. Paul Gaimard est une œuvre très remarquable, à tous les points de vue. La chevelure, partie si difficile à bien rendre, est détaillée avec un art infini. Il serait à souhaiter que M. Chabaud trouvât de plus fréquentes occasions de s'exercer à la gravure en médailles. Ce serait pour lui, nous en sommes certain, une source de succès sérieux.

M. Dantzell est un artiste consciencieux qui n'a pas toujours réussi, tant s'en faut, à produire des œuvres achevées, mais dont il faut louer l'esprit laborieux et chercheur. L'*Exposition publique de Lyon* (1826), composée de deux figures d'une gracilité voisine de la maigreur, les têtes de Ch. Martin, fondateur de l'école La Martinière, de Pascal, de Jean Warin, de M. de Montalembert, de Geoffroy Saint-Hilaire, sont des travaux estimables. La médaille de la *Société des Amis des Arts de Lyon* (1849), dont l'avers seul renferme quatre médaillons et quatre figures, représente une grande somme de travail. Mais tout y est modelé avec une sécheresse et une maigreur qui nuisent beaucoup à l'effet. Nous ferons la même remarque sur l'*Expédition de Rome*, composée de trois figures allégoriques plates, aux draperies étriquées. La *Refonte des monnaies de bronze* (1852) n'a pas beaucoup mieux inspiré l'artiste. Il y a une certaine élé-

gance dans les figures, les mouvements ne manquent pas de justesse, et les détails sont agencés avec goût, mais l'accent, le relief, font absolument défaut. La construction des *Halles centrales* est symbolisée par les figures de la Ville de Paris, de l'Abondance et de l'Architecture. Nous ne demandons pas mieux. Mais si l'on ne savait que la véritable abondance s'affirme chaque jour par les produits qu'elle verse sur l'immense marché, l'Abondance de M. Dantzell pourrait passer pour une critique, résultat assurément bien opposé aux intentions de l'artiste. Cette figure grêle et comme émaciée par le jeûne, qui tient d'une main alanguie une corne microscopique, n'est pas à la hauteur de sa mission. Nous aimons beaucoup, en revanche, la médaille que M. Dantzell a faite pour la *Boulangerie de Paris*. Le sujet, fort simple, est très bien composé. On voit, au premier plan, deux moissonneuses, l'une un genou en terre et la faucille à la main, l'autre debout, tenant une gerbe sur son épaule ; un champ de blé au second plan ; dans le fond, un moulin. Figures et détails sont fondus avec harmonie et forment une scène pleine de fraîcheur et de charme.

Connaissance approfondie de son art, main habile, persévérance, toutes ces qualités, réunies chez M. Depaulis, commandent invinciblement l'estime, mais ne suffisent pas à entraîner l'admiration. Il y faudrait autre chose : le souffle qui vivifie tout et sans lequel les plus énergiques efforts ne sont rien. Nous passons sur les œuvres de jeunesse qui appartiennent au premier Empire : *Attaque d'Anvers*, *Rome seconde capitale*, *Conquête de l'Illyrie*, *Orphelines de la Légion d'honneur*. Les médailles exécutées par M. Depaulis sous la Restauration ont plus de mérite. La Vénus de Milo, gravée en 1822, supérieurement il est vrai, est demeurée son meilleur ouvrage. Nous avouerons même qu'aux compositions récentes de cet artiste nous préférons celles de la *Restauration de la Statue de Louis XV à Reims* (1818), du *Pont de Libourne* (1820) et de l'*Avénement de Charles X au trône*. Est-ce à dire que son habileté ait diminué ? nullement ; mais, si faible que fût la part d'imagination qui lui avait été dévolue, elle se manifestait encore, jusqu'à un certain point, dans les sujets que nous venons d'indiquer, et se maintenait dans le *Serment du roi* (1830), le *Musée de Versailles* (1837), où les figures sont bien disposées et ne manquent ni de mouvement ni d'expression. La *Prise de Saint-Jean d'Ulloa*, qui ne se compose que d'une Victoire planant au-dessus d'un vaisseau et de la citadelle, a du relief et de la vigueur, quoique les draperies soient lourdes et comme mouillées. Mais qui croirait qu'appelé dix-huit ans plus tard à traiter le sujet de la *Prise de Sébastopol*, M. Depaulis n'a pas

trouvé autre chose que cette même figure plantant un drapeau en avant d'une autre citadelle et d'un autre vaisseau ?

Nous sommes heureux de n'avoir que des éloges à donner aux bustes de Jean Massin, de Silvestre de Sacy, de Mgr Belmas, de Corneille, à la tête de Mathieu Molé, et à la médaille de Jean Goujon. Nous avons remarqué aussi un jeton de la Société des antiquaires de France, qui porte l'effigie de Bernard de Montfaucon, gravée d'une pointe sobre, énergique et vraie. La tête du Poussin, le buste de Dufresne-Ducange sont également bien exécutés. Le buste de Bourgelat est plus réussi encore. Faut-il parler des sujets historiques confiés à M. Depaulis, nous nous trouvons en face d'une impuissance d'invention à peu près radicale. Dans le *Concours pour les chants patriotiques* (1848), la *Cérémonie funèbre pour les victimes de juin*, le *Voyage du Président dans les provinces du Centre et du Midi de la France*, l'exécution, fût-elle irréprochable, ne saurait racheter le vide de la composition. Le *Rétablissement de l'Empire* est figuré par une aigle s'envolant au-dessus du globe terrestre et tenant dans ses serres une branche de laurier. C'est fort simple, comme on voit, mais cette simplicité-là s'appellerait aussi bien indigence. La *Prise de Sébastopol* nous montre une figure guerrière — est-ce Mars ? est-ce Minerve ? on peut s'y tromper — munie d'ailes, mais dont les pieds n'adhèrent pas moins pesammeut au sol. Sa main droite tient un drapeau, et son visage, équivoque comme son corps, exprime aussi bien le désespoir que la joie du triomphe. Voilà tout ce qu'un pareil fait d'armes inspire à un artiste de mérite ! Une femme maigrement drapée déroulant un plan devant l'Empereur ; dans le fond, les bâtiments du nouveau Louvre ; exergue : *Achèvement du Louvre*, cela suffirait à la rigueur si les figures étaient bien posées et traitées avec ampleur. C'est le contraire qui arrive. On n'est pas plus malheureux avec un plus réel talent.

M. Alphée Dubois est un jeune artiste auquel nous croyons un bel avenir. Il modèle bien et grave déjà en maître. Quant à la composition, nous attendons, pour juger de son mérite, des travaux plus décisifs que ceux que nous avons sous les yeux. Les effigies de M. de Montigny et de M. Ménier sont bonnes ; celle de M. Viennet est peu réussie. La médaille du *Pape bénissant le Prince Impérial* dénote des qualités sérieuses, bien que la figure de la femme qui présente l'enfant au Saint-Père et celle du Saint-Père lui-même manquent de noblesse. La médaille toute récente de la *Réception à Fontainebleau des ambassadeurs siamois* mérite les encouragements de la critique. La tête de l'Empereur (avers) est modelée avec soin, parfaitement gravée et ressemblante. Ce dernier point est important si l'on consi-

dère que les traits de Sa Majesté ont été généralement défigurés par nos graveurs. Et quand nous parlons de ressemblance, c'est d'une ressemblance de convention bien plus que d'une ressemblance réelle. De toutes les têtes de l'Empereur, nous n'en connaissons aucune qui présente le caractère de vérité qui est la première condition d'un portrait. Qu'on réunisse les têtes faites par MM. Barre, Bovy, Dantzell, Merley, Oudiné, etc, toutes diffèrent les unes des autres par des points essentiels. Dès lors il n'est pas étonnant qu'elles diffèrent du modèle. Mais ce qui a lieu de surprendre, c'est que chacun d'eux a fait plusieurs de ces effigies, en les modifiant toujours, au point qu'il y a autant de dissemblances entre deux têtes de l'Empereur par Oudiné, par exemple, qu'entre une tête de l'Empereur par Oudiné et une tête de l'Empereur par Merley. Le revers présente l'Empereur et l'Impératrice sur leurs trônes, et sur les marches les ambassadeurs prosternés. Les mouvements sont justes et l'ensemble est très satisfaisant. Mais les figures pyramident trop et l'ornementation manque de richesse. Le sujet est traité de la même manière que dans la médaille frappée sous Louis XIV pour une circonstance analogue, ce qui a dû simplifier beaucoup la tâche de l'artiste. Somme toute, cette médaille fait bien augurer de l'avenir de son auteur.

M. Farochon est plus connu comme sculpteur que comme graveur, Mais ceux qui ont vu les médailles peu nombreuses qu'il a gravées, apprécient singulièrement un talent fougueux et fin tout à la fois qui, quand il réussit, s'élève jusqu'au chef-d'œuvre. Nous ne trouvons pas d'autre nom à donner à la tête d'Orfila. Quiconque a connu l'ancien doyen de la Faculté de médecine, le voit ici revivre. Ce visage, aux lignes nettes et hardiment découpées, ce front qui, en se dépouillant, avait acquis de la noblesse ; ces cheveux surtout, abondants sur les côtés de la tête, d'un blanc de neige et d'un aspect cotonneux, sont rendus avec un art merveilleux. Il en faut dire autant du jeton de la Société bibliographique, l'effigie de l'historien de Thou y est gravée avec un relief aussi faible que celui des monnaies, et la tête, vue de face, n'en a pas moins tous ses plans accusés avec une précision et une profondeur extraordinaires. Les têtes de Casimir Delavigne, d'Eugène Sue, de M. Ingres ne sont pas aussi remarquables ; elles appartiennent, il est vrai, à une époque assez éloignée et depuis laquelle M. Farochon a fait des progrès évidents. Une des rares compositions que nous ayons de lui, *Liberté*, *Ordre public*, remonte au règne de Louis-Philippe ; elle comprend deux figures traitées d'une manière large et sculpturale. La médaille de l'*Enseignement primaire* contient de jolis détails. Nous ne parlons que pour mémoire de celles faites pour l'*Ecole de pharmacie*, la *Faculté de médecine* et la *Faculté de droit*. M. Farochon s'y est limité à une

figure rapidement modelée. N'omettons pas de charmantes têtes de l'Impératrice, dont l'une, coiffée de bandeaux plats, a une grâce particulière. Nous regrettons qu'on n'ait pas confié quelques sujets d'une certaine importance à un artiste de cette valeur. Nous sommes convaincu qu'il ne s'y serait pas montré au dessous de sa tâche.

M. Merley est l'auteur de la jolie tête qui a servi de type pour les monnaies d'or de la République de 1848. Ce n'est donc pas un graveur d'un mérite médiocre. Nous sommes fâché d'avoir à relever dans ses médailles : *Emprunt de* 1855, 20,000 *fusils fabriqués à Saint-Etienne* 1855, *Chemin de fer de Ceinture*, *Chemin de fer de Paris à la Méditerranée*, une dureté de burin et une roideur de dessin qui n'épargnent ni les figures ni les détails. L'œil est péniblement affecté par ces formes anguleuses, ces draperies cassées à plis droits. La *Découverte des ruines de Ninive*, la meilleure composition de l'artiste, n'est pas entièrement exempte de ces défauts. La figure de femme qui découvre la statue allégorique de Ninive a de la noblesse, du mouvement, et elle est bien drapée. M. Merley a lieu d'en être satisfait, mais ce n'est pas une raison pour s'en tenir à ce type et pour le reproduire, comme il l'a fait, dans toutes ses médailles. La tête de M. de Grimaldi est étudiée, et doit offrir de la ressemblance, mais la chevelure est rendue avec trop de sécheresse. L'*Eglise Sainte-Clotilde* est bien gravée, mais le buste de l'Empereur en manteau d'hermine, qui sert d'avers, n'est pas réussi. Le sujet choisi pour l'*Académie des îles Baléares*, trois têtes juxtaposées de la Peinture, de la Sculpture et de l'Architecture, est d'un arrangement très heureux. La médaille toute récente du *Traité de commerce avec l'Angleterre* est une composition un peu froide, mais d'un modelé plus doux et d'une gravure plus délicate que les premières. Si M. Merley s'efforçait d'adoucir les lignes de son dessin, de fondre davantage ses plans et d'assouplir son burin, il produirait, nous n'en doutons pas, d'excellents ouvrages.

Tout le monde connaît la tête couronnée d'épis des monnaies d'argent de 1848. Elle a popularisé le nom de M. Oudiné. Cet artiste, aussi distingué dans la sculpture que dans la gravure, s'était fait remarquer auparavant par d'assez nombreuses médailles : la *Clémence royale* (1837), où se voient déjà les trois figures qui défrayent presque toutes ses compositions; la *Colonne de Boulogne*, la *Société centrale des architectes*, le buste de A. Boinod, les têtes de Berthollet, de Dumont d'Urville, d'André Galle, de M. Lacave-Laplagne, etc. Mais il faut reconnaître que, depuis 1848, M. Oudiné s'est perfectionné dans son art au point d'être devenu aujourd'hui le premier peut-être de nos graveurs.

L'*Etablissement de la République* est figuré par la France assise

sur un piédestal ; à ses pieds, debout de chaque côté du piédestal et dans des attitudes symétriques, se tiennent un Hercule et une Minerve. Notons l'emploi, en attendant que nous notions l'abus des trois figures. Nous ne trouvons rien à reprendre dans cette médaille, sinon le défaut d'invention que nous avons malheureusement constaté trop souvent chez d'autres artistes, et qu'il n'est que plus affligeant de trouver chez M. Oudiné. L'*Avénement de Napoléon III à l'Empire* est également composé de trois personnages : l'Empereur debout et deux figures allégoriques, l'une à droite, l'autre à gauche, qui le couronnent. Nous avons toujours trouvé étranges ces rencontres de femmes drapées à l'antique et d'un roi en costume de général de division. La même association a lieu dans l'*Inauguration du tombeau de Napoléon I^er^*. Nous repoussons, au nom du goût, ces tentatives que plus d'un exemple semble autoriser, et qui s'expliquent par la nécessité où l'on se croit de concilier deux exigences opposées. Quelquefois, pour parer à la violence de l'anachronisme, on donne aux souverains le costume antique. Nous préférons ce système. Mais, ce qui nous paraît encore préférable, c'est d'entrer franchement dans la voie de la nature et de la vérité. L'*Apothéose de Napoléon*, gravée d'après le plafond peint par M. Ingres à l'Hôtel de Ville, est une œuvre achevée. L'habile statuaire a traduit cette toile avec un grand bonheur. La vigueur du relief, la sûreté de l'outil, toutes les qualités que M. Oudiné sait mettre en valeur mieux que personne quand il n'est pas gêné par les difficultés de la composition, se montrent ici dans tout leur jour. Les deux figures principales de la *Bataille d'Inkermann* sont d'une réelle beauté. Nous ne nous sentons pas la force de chicaner sur la manière dont le sujet a été conçu, en présence de mérites aussi éclatants de sculpture et de gravure. Nous passons rapidement sur des médailles d'importance moindre : *Construction du séminaire de Rennes*, *Reims visitée par Leurs Majestés*, œuvres médiocres; *Cathédrales d'Alger*, *de Marseille*, *Tribunal de commerce de Marseille*, traités avec une pointe adroite ; *Chemin de fer de Paris en Espagne*, qui ne se distingue pas des médailles du même genre ; effigies de M. Maurerou, de M. Pleyel ; têtes superposées de Bernard, de Laurent et d'Adrien de Jussieu, toutes très remarquables, pour arriver aux deux derniers ouvrages de M. Oudiné. La *Paix de Villafranca* représente les deux Empereurs en costume militaire, se donnant la main. Cette composition n'a pas coûté de grands efforts d'invention à l'artiste. Telle qu'elle est cependant, elle offrait des difficultés qu'il n'a pas complétement surmontées. L'*Annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France* vaut mieux sans nul doute. La tête de l'Empereur (avers) est modelée avec vigueur. Bien supérieure à celles que l'artiste nous a données précédemment, elle

marque une volonté patiente, et approche de la perfection. Le revers se compose toujours, hélas! de trois figures : la France, qui est une belle femme drapée à l'antique ; la Savoie, qui est aussi une belle femme également drapée à l'antique, et le comté de Nice, qui est de même une belle femme non moins drapée à l'antique. Une figure au milieu, une à droite, une à gauche : il n'en faut pas davantage à M. Oudiné pour rendre tous les sujets du monde.

Et pourtant M. Oudiné lui-même a gravé une médaille dont l'humble module n'attire pas les regards, et que nous plaçons très haut, plus haut que ses rivales, car elle dénote un esprit d'invention très naturel et très franc. Il est vrai que l'artiste abandonne ici l'allégorie. Un homme nu, aux formes athlétiques, pose le pied sur le rivage ; il soutient d'une main une jeune femme dont les membres inertes, la tête pendante, les cheveux dénoués, disent assez qu'elle vient d'être arrachée aux flots, et, de l'autre, porte un enfant qu'il a sauvé aussi du naufrage. Sa tâche n'est pas terminée : d'autres victimes attendent leur sauveur ; mais ne sera-t-il pas trop tard ? Avant de déposer sur la terre ferme son précieux fardeau, il détourne la tête et lance un regard de défi et de colère à la mer, qu'on aperçoit furieuse engloutissant un navire. Cette composition vit, elle porte en elle un sens clair. La légende : *Société humaine et des naufrages* est presque superflue. Ajoutons que la médaille est exécutée avec la plus grande habileté.

Nous n'avons pas à parler longuement de M. Ponscarme. Il n'est pas facile de juger un artiste sur un seul ouvrage, surtout quand cet ouvrage est un portrait. Du moins n'avons-nous que des éloges à donner à l'effigie de Charles Bonaparte, d'un modelé très serré et d'un relief moyen qui est tout à fait celui qui convient à la médaille. On s'écarte beaucoup trop, en général, de cette sage mesure, et il n'est pas rare de voir des sujets traités en demi-bosse à côté d'autres qui n'ont guère plus de saillie que les monnaies.

M. Totter, dont on a un buste du prince de Metternich gravé en 1847, s'est montré médiocre dans la médaille de l'*Emprunt de 750 millions* (1855). Ne se fiant pas à ses propres forces, il a reproduit sans façon la figure principale du bas-relief de l'Etoile, par Rude. Cet emprunt n'a servi qu'à mettre en évidence la pauvreté de sa composition. Le buste de M. Magne, sans être remarquable, a le mérite d'offrir une grande ressemblance.

M. Vauthier-Galle, que recommandent des travaux déjà anciens : les *Princes de la famille d'Orléans* (1843), les *Inondations de la Loire* (1846), la tête de Monge, etc., est un talent gracieux qui brille au second rang. Le *Prix de peinture du Salon de* 1851, le *Pont de l'Alma*, sont des compositions simples, mais traitées avec esprit. Les

bustes de Mgr Sibour et de M. de Caumont sont bons, quoique d'un modelé un peu mou. Dans la *Naissance du Prince Impérial*, le berceau est charmant, et les figures de femmes qui entrecroisent des branches de palmier et de laurier au-dessus de l'enfant endormi sont pleines de distinction et de délicatesse. Les médailles de M. Vauthier sont de celles qu'on a plaisir à regarder sans y trop regretter l'absence de qualités supérieures.

III

Le lecteur qui nous a suivi dans cette analyse, a pu en dégager, aussi bien que nous-même, deux caractères généraux, dont l'un est le corollaire de l'autre : prédominance du symbolisme païen et appauvrissement de la composition. Le mal est flagrant et le remède est simple. Ici nous savons que nous allons nous heurter à des convictions robustes ; mais on nous permettra de leur opposer ce que nous croyons être la vérité.

L'art, selon Hégel, est la réalisation de l'idée sous une forme sensible, et nous adoptons cette définition, la plus large et la plus philosophique qui en ait été donnée. L'idée est l'affirmation que l'homme pose de lui-même et du monde extérieur. Mais il est nécessaire de donner une forme à l'idée, soit pour la retenir, soit pour la faire accepter par la masse. Toutes les vérités que nous possédons ont dû, à leur origine, emprunter le secours du symbole pour être comprises du vulgaire. L'homme réalise donc son idée sous une forme sensible : architecture, sculpture, poésie, peinture, musique, art dramatique, en obéissant au génie de sa race ou à son génie propre, et le produit de cette symbolisation est ce que nous nommons art. Le beau résultera naturellement de la perfection avec laquelle l'idée aura été réalisée. En effet, le plaisir que nous donne la vue d'une œuvre d'art n'est-il pas précisément égal au degré d'exactitude que l'artiste a atteint dans l'expression de sa pensée? Il est évident dès lors que, pour exciter en nous l'émotion du beau, l'art doit avoir pour objet notre idée individuelle ou l'idée de notre race. L'émotion n'est spontanée et sincère qu'à cette condition. Dès que nous nous trouverons en présence des arts d'une race étrangère, nous resterons indifférents et froids. Il nous faudra, pour les comprendre, faire effort d'intelligence et d'imagination.

Dira-t-on qu'il n'existe pas entre les races qui ont peuplé ou qui peuplent actuellement le globe des différences assez radicales pour établir cette sorte d'incapacité réciproque? Nous ne serons embar-

rassés que du choix à faire entre tous les exemples qui se pressent sous notre plume. Parmi les peuples anciens, les Egyptiens, qui ont joui d'une civilisation très longue et très développée, avaient-ils, sur un point quelconque, un idéal qui se rapprochât du nôtre! comprenons-nous leur religion, leurs mœurs? Leur architecture ne nous touche pas autrement que par sa masse. Leurs statues, ces monstrueuses ébauches de granit, coiffées du pschent, les bras collés au corps dans des attitudes rigides, n'ont pour nous qu'une sorte de mystérieuse beauté, et nous ignorons quelles idées expriment ces poses hiératiques. Leur écriture hiéroglyphique et idiographique, qui suffisait parfaitement à leurs besoins intellectuels, nous étonne par ses procédés grossiers. Mais est-il bien sûr que, réduits à l'usage des mêmes signes, nous saurions aussi bien qu'eux en tirer parti?

De nos jours la Chine, ouverte enfin aux regards curieux de l'Occident, nous montre une civilisation qui n'a avec la nôtre que les points de contact absolument nécessaires pour que les Chinois ne soient pas exclus de l'espèce hominale. Les manifestations artistiques de l'idée de ce peuple nous frappent par un caractère de singularité et de bizarrerie, rien de plus. Cependant on ne peut douter que leur art ne réalise leur idée avec une perfection relative. Par contre, il est certain que la vue de nos monuments, de nos musées, n'éveille dans une âme chinoise aucune des émotions qu'elle suscite dans la nôtre.

Ces différences sont prises à dessein parmi celles qui nous constituent pour ainsi dire en état d'antagonisme avec certains peuples. Relativement à d'autres nations, tels que les Anglais ou les Allemands par exemple, ou bien les Grecs, chez les anciens, elles sont moins sensibles et moins choquantes, sans être moins caractéristiques. Parlons de ces derniers.

Plus d'un lien nous rattache, à travers les siècles, à ce petit peuple éminemment artiste et d'une intelligence supérieure, qui excella dans tout ce qu'il entreprit. En outre, les lycées nous font vivre en une telle communion d'idées avec la société gréco-romaine, que nous en demeurons païens pour le reste de notre vie. A cette influence, légitime d'ailleurs dans une certaine mesure, qu'exercent sur nous les grands génies de l'antiquité, notre âge, qui se cherche et s'analyse, ne sait encore opposer que des résistances isolées et de timides objections. Le paganisme règne de nos jours, avec une souveraineté à peine entamée, dans les arts, dans la morale, dans la philosophie. Mais l'idéal grec était-il le même que celui vers lequel nous tendons? Qu'était, dans son essence, l'idée que la Grèce s'efforçait de formuler dans toutes ses œuvres d'art? C'est ici qu'ap-

paraît la divergence entre le principe antique et le principe chrétien ou moderne. L'être, qu'il nous est donné d'envisager sous ses deux faces : le côté absolu et le côté contingent, n'était considéré par les Grecs que sous le premier de ces aspects. Le contingent était chassé par eux du monde formel, ou, s'il osait s'y montrer, c'était comme subordonné entièrement à l'absolu. Cette idée d'absolu en toutes choses, leur constante préoccupation, ils l'ont réalisée de mille manières, et comme ils possédaient le plus riche tempérament artistique qui se soit vu, ils l'ont réalisée dans des formes admirables. De là sont nés ces monuments aux lignes si pures, aux proportions parfaites, ces impérissables figures, ces marbres désespérants devant lesquels on reste ébloui, sans s'apercevoir que la contemplation trop prolongée produit l'extase, et que l'extase amène l'anéantissement et l'oubli de soi-même. L'absolu réalisé ou, si l'on aime mieux, la beauté pure, est donc l'expression du génie grec ; principe tellement vital pour cette race que l'apparition d'un principe supérieur fut pour elle un germe de mort.

Est-il besoin maintenant de montrer l'abîme qui sépare la civilisation moderne de la civilisation antique ? faut-il établir que l'idée qui nous fait vivre diffère essentiellement de l'idée païenne ? L'idée apportée par le Christ, l'idée qui a renouvelé la face du monde, la base sur laquelle lutte et travaille la société moderne, c'est la réhabilitation du contingent, dont le Dieu-Homme est le symbole. A l'absolu considéré isolément, nous opposons le contingent étudié dans toutes ses manifestations. La douleur, l'amour, la charité, sont des divinités nouvelles que nous adorons autant que les Grecs adoraient la beauté plastique. Nous ne reculons plus devant l'accident, le relatif, nous leur faisons place dans le domaine artistique, et, tout en conservant pour une forme qui a fait son temps le respect et l'admiration dont elle est digne, nous tournons nos regards vers la lumière nouvelle.

Le côté humain de l'art, voilà désormais le but de nos études. Nous ne faisons plus des dieux, nous faisons des hommes. C'est l'idée chrétienne opposée à l'idée païenne. Le règne de l'absolu a pris fin. Les conceptions qui tendent à le réaliser nous laissent froids. Aussi, l'erreur qui consiste à chercher dans un passé éteint, quel que soit l'éclat qu'il ait jeté, les seuls modèles que nous devions imiter, nous paraît-elle une erreur capitale. La première condition qu'ait à remplir un art qui veut vivre, et ceci est une loi aussi générale que possible, est de se développer suivant son génie et ses moyens propres. C'est pour avoir méconnu cette loi que l'architecture est frappée depuis trois siècles d'une stérilité que le grand nombre de ses productions ne sert qu'à faire ressortir davantage. La sculpture, on ne

gagnerait rien à se le dissimuler, se débat au milieu d'efforts inféconds ; l'idéalisme grec continue à y étouffer le germe chrétien. Toutefois, il y a en elle une vitalité qu'il ne faut pas méconnaître et qui promet un meilleur avenir.

Heureux les arts qui ne s'asservissent pas à la tradition ! heureuses la peinture et la musique qui se développent librement et reflètent les caractères originaux de chaque nation ! heureux l'art dramatique qui se diversifie et se transforme suivant les goûts changeants du public ! Il n'en va pas ainsi de la gravure en médailles. Bien plus encore que la sculpture, elle reste asservie à la reproduction de la forme antique, et puise dans la mythologie tous ses symboles. Mais le vase est depuis longtemps tari, l'on s'en aperçoit trop à la sécheresse des compositions et aux pastiches à peine dissimulés des poses et des figures. Nous n'avons noté que trois médailles dans lesquelles on trouve la vie et le sentiment moderne : la tête de l'*Agriculture*, par J.-J. Barre; la médaille de la *Société des naufrages*, par M. Oudiné, et le *Jubilé de la Réforme*, par M. Bovy. C'est peu, mais pour qui sait voir, il y a là l'espérance d'une rénovation prochaine. Ce n'est pas le talent qui manque à nos graveurs, c'est l'audace et la confiance en eux-mêmes. Leurs prédécesseurs, pourtant si classiques, étaient en vérité moins timides qu'eux. Ils sont persuadés que l'on ne peut figurer une bataille qu'au moyen d'une femme demi-nue, à tête laurée, et agitant un foudre, et je vois une médaille de B. Duvivier, la *Prise de Boston en* 1776, qui représente Washington à cheval, donnant des ordres à ses aides-de-camp, et dans l'éloignement, la ville de Boston, devant laquelle une flotte est rangée. Ils croient qu'une scène d'histoire contemporaine ne doit contenir que deux ou trois personnages drapés de la tunique et du péplum, et la belle médaille de l'*Abandon des Priviléges*, par N. Gatteaux (1789), dont nous avons déjà parlé, nous fait assister à la nuit d'enthousiasme du 4 août. Bien plus, dans la *Présentation du duc de Bordeaux* (1820), Caunois n'a pas hésité à revêtir Louis XVIII, la duchesse et le duc de Berry des costumes de l'époque, et n'a pas essayé d'atténuer l'embonpoint historique du roi. Et, quant à l'unique raison de l'emploi exclusif de l'allégorie, tirée de ce que les draperies et le nu se prêtent mieux que nos costumes au dessin et au modelé, nous pensons que les médailles que nous venons de citer y répondent d'une façon victorieuse, et qu'il est possible de concilier la vérité, la vie, le mouvement, avec la pureté et l'harmonie des formes.

Pourtant nous ne voudrions pas que l'on se méprît sur nos intentions. Nous n'entendons nullement proscrire le nu, les draperies, l'allégorie elle-même, et nos vœux seraient de beaucoup dépassés si l'on s'adonnait dans un art aussi austère à la pratique du réalisme.

Mais y a-t-il une grande témérité à prétendre qu'entre les figures pseudo-grecques dont nous sommes inondés et les figures beaucoup trop modernes des gravures de modes, il y a place pour d'autres types et d'autres formes ? ne serait-il pas temps de serrer dans le magasin des accessoires ces casques, déshonorés d'ailleurs par les charlatans, et ces attributs mythologiques, fatigués par un trop long usage ? Que faire ? objecte-t-on. En dehors de l'allégorie, nous ne voyons rien que des bonshommes vêtus d'habits étriqués et coiffés de tuyaux de poèle. Et nous, nous répondrons : Vous ne trouvez rien parce que vous ne cherchez pas ; vous avouez que vous ne savez que copier l'antiquité ou reproduire platement nos types et nos habits bourgeois. Autant vaudrait avouer que vous n'êtes pas artistes. L'art ne saurait se passer d'idéal ; et où est le vôtre ? L'idéal antique, le sentiment antique ! Mais on serait embarrassé de nommer deux artistes de notre époque qui les possèdent. Nous savons comment vont les choses. Pendant les quelques années passées à l'Ecole, les jeunes artistes font une ample moisson de copies d'après l'antique, dans laquelle ils puiseront ensuite toute leur vie, en variant un peu les poses, en changeant quelques plis, en modifiant tel détail ; mais de souci profond de pénétrer l'idéal antique, il n'y paraît guère. Quant à l'idéal moderne, on attend qu'il se présente. Une plume plus autorisée [1] a fait récemment de l'enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts une critique beaucoup plus vive que nous n'oserions la faire. Après avoir signalé comme le fait capital de l'Exposition de 1852 les progrès accomplis depuis dix ans par l'Angleterre dans les arts du dessin, M. Mérimée ne voit de remède à l'infériorité qui nous menace dans un avenir peut-être prochain que dans la réorganisation de l'Ecole qui, par son esprit de routine, fait perdre peu à peu à l'art français tout idéal et toute originalité. Si la réforme, sans laquelle il ne voit point de salut, devenait enfin une nécessité suprême, on verrait, nous n'en doutons pas, l'art sortir de sa torpeur, et les élèves, mis en demeure de faire fond sur eux-mêmes, trouveraient sans doute les idées qui leur manquent. Que les graveurs en médailles prennent donc courage ! qu'ils osent ! et non-seulement leurs travaux y gagneront, mais la foule finira par prendre goût à ces œuvres délicates, presque délaissées aujourd'hui ; c'est surtout dans la sympathie publique que l'art doit chercher un stimulant fécond.

Loin de nous cependant la pensée de repousser les encouragements que l'Etat donne à la gravure en médailles. Nous voudrions,

[1] *Rapports des Membres de la section française du jury international sur l'ensemble de l'Exposition universelle.* (Classe XXX.)

au contraire, qu'il l'encourageât avec une efficacité plus grande. D'abord, parce que le public ne contribuera de longtemps aux commandes que pour une part très faible, et ensuite parce que l'Etat est directement intéressé à ce que la gravure en médailles ne dépérisse pas. Il faut au gouvernement, en effet, de bons graveurs pour les médailles qu'il distribue en si grand nombre, pour ses monnaies, dont la perfection est la meilleure garantie contre la contrefaçon ; pour ses poinçons de marque, pour ses planches de timbres-poste, d'effets publics, etc. L'intérêt général prédomine dans cette question. Or, si l'on n'y prenait garde, cet art important, au lieu de se perfectionner, se perdrait. Le nombre des artistes tend à se restreindre plutôt qu'à s'accroître. Mais de hautes sollicitudes se sont éveillées sur ce point, et il y a tout lieu d'espérer que la gravure reprendra bientôt son ancien éclat. Ancien, non ; les mots nous trahissent. Qu'elle entre avec confiance dans une phase nouvelle, et si elle veut égaler le passé, qu'elle se garde de le copier. Il faut auss que les graveurs déjà formés trouvent dans l'exercice de leur art la sécurité matérielle et la dignité de la vie, et que les jeunes gens qui s'engagent dans des études ingrates voient dans le but à atteindre la rémunération de leurs efforts. L'intérêt que nous portons à ces artistes ne leur est pas malheureusement d'un grand secours. Notre pouvoir se borne à faire des vœux pour que leur condition devienne meilleure ; mais nous estimerions ce modeste travail récompensé bien au delà de sa valeur s'il attirait quelque attention sur leur utilité et sur leurs mérites.

PHILIPPE DAURIAC.

DE LA LÉGALITÉ
DES
BLOCUS AMÉRICAINS

LEVÉE ET REPRISE DES BLOCUS DE GALVESTON (TEXAS) ET DE CHARLESTON (CAROLINE DU SUD)

Déjà, à plusieurs reprises, nous avons entretenu les lecteurs de la *Revue*[1] des questions soulevées par les blocus maritimes ; nous nous voyons cependant forcé de les ramener encore sur cette importante matière, à l'occasion de deux faits qui viennent de se produire dans le nord de l'Amérique.

Dès l'origine des hostilités, les fédéraux formèrent, ou du moins prétendirent former, le blocus des principaux ports des Etats confédérés et, entr'autres, de Charleston, dans la Caroline du Sud. Le 31 janvier dernier, les confédérés ont attaqué les forces navales chargées de cette opération et les ont forcées à se retirer, après leur avoir fait subir de graves dommages. Immédiatement, les autorités locales ont fait connaître aux consuls étrangers résidant dans la ville la levée forcée du blocus, elles les ont même invités à s'assurer de la réalité du fait. Le consul anglais s'embarqua sur le steamer *Petrel* et s'avança jusqu'à cinq milles au delà de la ligne du blocus : il n'aperçut aucun bâtiment de guerre ennemi. Le blocus était levé.

[1] Voir 2e série, t. XXV, p. 225 ; t. XXVI, p. 417 ; t. XXVII, p. 155.

Mais, dès le 1er février, une escadre de vingt bâtiments fédéraux avait repris les opérations abandonnées. D'un autre côté, à Galveston (Texas), un fait analogue avait eu lieu. Les forces bloquantes avaient été battues et mises en fuite par les bâtiments confédérés, l'entrée du port avait été dégagée. Le gouverneur s'était empressé de proclamer le commerce libre avec tous les peuples. Cette liberté dura dix jours entiers, après lesquels une nouvelle escadre du Nord vint reformer le blocus.

Ces faits si simples ont donné lieu à une polémique fort animée dans les journaux des deux républiques belligérantes. Les presses anglaise et française elles-mêmes y ont pris part. Suivant les partisans de l'Etat du Sud, les blocus de Galveston et de Charleston, déjà notifiés par la voie diplomatique, ayant été levés forcément et par suite d'un combat avec la flotte ennemie, ne pouvaient être repris qu'après une nouvelle notification et un délai de soixante jours entre cet acte et la fermeture des ports. Les fédéraux soutenaient, au contraire, que le blocus notifié n'avait pas cessé d'exister, malgré l'échec reçu et l'éloignement momentané des croiseurs ; ou que du moins la première notification suffisait pour autoriser la reprise immédiate de l'investissement.

Nous pensons qu'il est utile, nécessaire d'examiner ces prétentions si opposées, nous serions même tenté de dire si étranges, car nous devons avouer que nous ne pouvons partager aucune des deux opinions, qui nous paraissent fondées sur une fausse interprétation de la loi internationale.

Déjà plusieurs fois, nous avons rappelé l'origine et la nature du droit que possède un belligérant d'investir les villes et ports de son adversaire ; nous avons défini le blocus. Sans revenir sur ces principes déjà connus, nous rappellerons que le blocus n'est autre chose que la conquête d'une partie de la mer territoriale de l'ennemi, et que cette conquête, pour exister, doit être maintenue par l'occupation actuelle et permanente du territoire envahi. Ainsi donc, le belligérant qui veut bloquer un des ports de son adversaire envoie un nombre suffisant de bâtiments de guerre pour faire la conquête de la mer territoriale environnant ce port, et pour maintenir cette mer sous l'empire de leur souverain, par une occupation suivie et constante. Tout le temps que ces bâtiments occupent leur poste, ils rangent sous le pouvoir de leur nation toute la portion de mer qui est battue par leur artillerie. Ils sont souverains de cette portion de l'ancien territoire de leur ennemi ; ils y dictent des lois absolues, auxquelles doivent obéir tous les hommes qui s'y trouvent, amis ou ennemis, à quelque peuple qu'ils appartiennent. La loi généralement dictée dans ce cas, c'est la défense expresse de traverser ce domaine conquis

pour aller dans le port fermé; la peine, en cas d'infraction, c'est la confiscation du navire et de la cargaison.

Pour qu'il y ait blocus, il faut non-seulement qu'il y ait conquête de la mer territoriale, mais encore que cette conquête existe actuellement, parce que c'est elle qui, seule, donne à l'attaquant la souveraineté de cette partie des eaux privées et, par conséquent, le pouvoir de dicter des lois et de les exécuter à l'égard des étrangers. Du moment où le conquérant cesse de tenir les lieux sous le feu de ses canons, sous sa puissance, ces lieux retournent immédiatement dans le domaine de leur premier souverain, de la même manière que, dans le cas d'invasion terrestre, l'autorité de l'envahisseur existe sur le terrain par lui occupé, mais s'évanouit dès qu'il se retire.

La conquête et l'occupation actuelle sont donc les éléments constitutifs du blocus; lorsqu'ils sont réunis, on a le blocus effectif. Toutes les nations navigantes, une seule, l'Angleterre, exceptée, ont reconnu ce principe depuis longtemps, toutes l'ont inscrit dans leurs traités solennels. Enfin l'Angleterre l'a proclamé, elle aussi, dans le plus solennel de tous les traités sur cette matière, puisqu'il a reçu l'adhésion de tous les peuples du monde, dans la déclaration du 16 avril 1856. Cet acte dit que « les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par des forces suffisantes pour empêcher réellement l'accès du rivage ennemi. »

Le blocus est donc une conquête, c'est-à-dire une opération de guerre, licite d'après toutes les lois internationales. De ce fait incontestable, il résulte que le belligérant a le droit parfait de former tous les blocus qu'il croit utiles pour nuire à son ennemi, pour le contraindre à mettre bas les armes ou à lui accorder les satisfactions qu'il réclame, et qu'il peut exercer ce droit sans prendre l'avis des étrangers, sans avoir égard aux conséquences qu'il peut avoir pour les peuples restés neutres. Une autre conséquence de ce droit incontestable du belligérant, c'est que les nations pacifiques n'ont pas le pouvoir de s'opposer à son exercice et que leurs sujets sont obligés de subir les lois du souverain territorial, c'est-à-dire de s'abstenir de traverser sous aucun prétexte la mer privée dont il a fait la conquête, et qu'il maintient sous son obéissance par une occupation réelle et continue.

Mais par cela même que le blocus est une conquête et une occupation permanente, un fait matériel, en un mot, il cesse dès que ce fait n'existe plus, dès que les bâtiments de guerre chargés de l'occupation s'éloignent, pour quelque cause que ce soit, volontaire ou involontaire. Les vents, une tempête, les maladies, le manque de vivres, les forces de la nation attaquée ont contraint le bloquant de s'éloigner, l'occupation a pris fin, la conquête n'existe plus, il n'y a plus

de blocus, la mer territoriale est retournée à son premier souverain, qui seul peut désormais y exercer sa juridiction. Tous ceux auxquels il veut bien permettre l'entrée et le séjour sur ces eaux peuvent accepter cette permission. Sans doute, le belligérant, repoussé par les vents ou par la force, peut revenir, se réemparer de la mer ennemie, recommencer l'occupation, et, par conséquent le blocus, mais c'est un blocus nouveau, et alors même que l'interruption n'aurait duré que quelques jours, quelques heures, comme cela est arrivé à Galveston, et surtout à Charleston, la mer a été libre, légitimement libre pendant le temps de l'interruption, comme si elle n'avait jamais été conquise auparavant et comme si elle ne devait jamais l'être plus tard.

Pour exercer son droit de guerre, et pour rendre obligatoire à l'égard des neutres le blocus par lui formé, le belligérant n'a nul besoin de l'approbation de ces mêmes neutres ; il n'est pas même tenu de faire connaître aux gouvernements étrangers l'existence de la conquête par lui faite ; de même qu'il n'est pas obligé de leur communiquer à l'avance, ou même après l'exécution, ses plans de campagne. Le blocus n'a pas besoin d'être notifié ; c'est un fait qui existe ou qui n'existe pas, et auquel une notification diplomatique ne peut ajouter ou enlever aucune valeur si l'investissement est réel. L'absence de notification ne peut faire que le belligérant ne soit pas souverain d'une partie du domaine maritime de son adversaire, qu'il n'ait pas le droit de dicter des lois à sa conquête. Si au contraire, le blocus n'existe pas, si la conquête n'a pas été faite, si l'occupation n'est pas continue, toutes les notifications diplomatiques du monde, rédigées en la meilleure forme possible, ne peuvent faire que le port, dont l'accès est ouvert et libre, soit fermé au commerce de l'univers. Jamais un navire neutre ne peut être légitimement saisi pour s'être introduit dans un lieu dont le blocus a été notifié, mais devant lequel il n'existe pas un blocus établi de fait.

Il y a plus, la notification dont il s'agit, sous quelque forme qu'elle doive se produire, n'entre pas dans les devoirs imposés par la loi internationale aux belligérants. L'indépendance naturelle du peuple qui a les armes à la main et le pouvoir qu'il possède de nuire à son ennemi par tous les moyens directs et légitimes s'opposent à ce qu'il soit tenu à faire un acte de cette nature. D'un autre côté, il n'existe pas un seul traité qui ait imposé cette formalité aux peuples en guerre. On peut donc dire que la notification diplomatique du blocus n'est pas obligatoire. L'un des plus ardents partisans des blocus fictifs, et par conséquent de la notification diplomatique qui en est la base unique, sir W. Scott lui-même, après avoir développé le système des blocus *per notificationem*, c'est-à-dire des blocus sur pa-

pier, admet qu'il existe une espèce de blocus, auxquels il donne le nom de blocus *de facto*, qui ne sont pas, qui souvent même ne peuvent pas être notifiés, et qui cependant ne sont pas moins obligatoires. Le blocus *de facto* du savant magistrat anglais, c'est le blocus effectif, le seul que nous reconnaissions, le seul que la Grande-Bretagne puisse pratiquer désormais, si elle veut exécuter loyalement la déclaration solennelle de 1856.

Cependant presque toutes les nations, et la France elle-même, ont pris l'habitude de notifier les blocus qu'elles forment contre les ports ennemis, lorsque ces opérations doivent avoir une certaine durée. Le but principal de cet acte est de faire connaître aux navigateurs neutres l'interdiction de commerce portée contre la ville attaquée et, par conséquent, d'épargner aux peuples amis les mécomptes, les pertes même que peuvent entraîner des expéditions commerciales qui ne peuvent atteindre leur destination. Ce but est donc de pure courtoisie. Peut-être aussi le belligérant compte-t-il, en effrayant les navires neutres par les conséquences d'un blocus, les détourner de faire un commerce dont il veut priver son adversaire. Au reste, quel que soit le but réel de cette notification, elle n'est jamais obligatoire. C'est un procédé qu'il est bon de conserver avec son caractère propre de bienveillance, sans accorder à l'acte lui-même aucune valeur intrinsèque en dehors des faits de conquête et d'occupation, qu'il doit seulement constater.

Depuis près de trois siècles, les notifications de blocus sont devenues la source d'immenses abus. On a soutenu et fait prévaloir par la force qu'un acte de cette nature était par lui-même, et indépendamment de la conquête et de l'occupation de la mer territoriale ennemie, un véritable blocus, obligatoire pour les nations pacifiques; que, par conséquent, le seul fait de ne pas se soumettre à ses prescriptions entraînait la confiscation du navire et de la cargaison. En un mot, la notification a été l'origine des blocus fictifs, auxquels, pour cette raison, on a donné le nom de blocus sur papier. Les Hollandais ont inventé ce système tyrannique; mais c'est entre les mains de l'Angleterre qu'il est devenu une arme véritablement terrible, avec laquelle cette puissance a ruiné souvent le commerce de tous les peuples neutres.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que la notification diplomatique n'est pas une formalité essentielle du blocus, même alors qu'il est formé pour la première fois; et a plus forte raison qu'elle ne saurait être déclarée obligatoire lorsqu'il s'agit d'un blocus qui, après avoir été formé une première fois, dénoncé aux peuples neutres et levé par suite d'un combat désastreux, est reformé plus tard. Cette seconde conquête est complétement séparée de la première,

mais elle est de la même nature et ne peut être soumise à d'autres obligations.

Pourquoi les Etats confédérés, les Etats-Unis et même une partie de la presse européenne semblent-ils attacher une importance aussi grande à cette question de notification? Les parties intéressées elles-mêmes nous le font connaître; elles parlent d'un délai de soixante jours, qui sans doute doit s'écouler entre la date de la notification et la mise en vigueur du blocus. Nous avons en vain parcouru tous les actes diplomatiques, tous les ouvrages les plus favorables au commerce des peuples pacifiques, nous n'avons trouvé aucune trace de l'obligation imposée au belligérant d'accorder un délai de soixante jours aux places qu'il veut investir. Ce délai n'existe pas, il n'a jamais existé dans l'usage des nations, et les proclamations du président Lincoln des 19 et 27 avril 1861 ne l'ont pas accordé à ceux qu'il appelle et veut traiter comme des rebelles. La raison s'oppose à ce qu'une nation en guerre soit forcée de prévenir soixante jours à l'avance qu'elle est dans l'intention de conquérir une partie du territoire ennemi; on ne peut admettre la nécessité de laisser au port que l'on veut priver de tout commerce extérieur le temps de s'approvisionner de toutes les marchandises d'importation dont il a besoin, et d'expédier une grande partie des produits qu'il veut exporter.

Il est vrai que, dans la notification du blocus de tous les ports de la Caroline du Sud et de la Virginie, faite quelques jours plus tard par le commodore Prendergast, commandant alors cinq ou six petits bâtimens, cet officier accorde un délai de quinze jours aux navires neutres qui se trouveraient, à cette époque, dans les ports conquis par cette notification, pour sortir librement, avec ou sans cargaison, et continuer leur voyage. Ce n'est pas, sans doute, pour obtenir de nouveau un semblable délai que les citoyens confédérés croient devoir réclamer une nouvelle notification. Au reste, nous ferons remarquer que cette partie de l'acte de l'officier américain est contraire à toutes les lois internationales.

Tous les traités modernes qui se sont occupés de la question des navires neutres entrés dans un port belligérant, avant le blocus de ce port accordent à ces bâtiments le droit de quitter ce port lorsqu'ils le jugent convenable, soit sur lest, soit avec les marchandises chargées à bord avant l'investissement. Les Etats-Unis eux-mêmes ont pris des engagements très nombreux de cette nature. Quelques actes émanés de ces mêmes Etats-Unis et de la France vont plus loin : ils autorisent la sortie du navire neutre à toute époque *avec sa cargaison*, sans aucune restriction. L'art. 12 de la convention conclue le 30 septembre 1800 entre la France et les Etats-Unis contient une stipulation formelle sur ce point. La notification du commodore

Prendergast est donc contraire aux obligations contractées par son propre gouvernement. Il ne pouvait limiter le temps de la sortie des navires, soit sur lest, soit chargés de marchandises mises à bord avant l'investissement. Quant aux bâtiments ayant pris tout ou partie de leur cargaison après le commencement du blocus, il résulte d'une circulaire de M. Seward, en date du 16 octobre 1861, adressée à lord Lyons, représentant de la Grande-Bretagne à Washington, qu'ils seront considérés comme coupables de violation de blocus et confisqués. Cette décision peut être juste à l'égard des Anglais, parce qu'il n'existe sur ce point aucune convention entre leur gouvernement et celui des Etats-Unis, mais elle ne saurait s'appliquer aux bâtiments français ni à ceux de la plupart des autres nations. En effet, vis-à-vis de quelques-uns, les Etats-Unis sont obligés à laisser sortir les navires avec leurs cargaisons ; vis-à-vis de quelques autres, ils se sont engagés à ne considérer comme coupables de violation de blocus les navires ayant pris charge postérieurement au commencement de l'investissement, que dans le cas où, avertis de rentrer dans le port pour y décharger les objets mis tardivement à bord, ils se représenteraient une seconde fois pour sortir sans avoir fait ce déchargement.

On peut donc affirmer que, même alors que la reprise des blocus de Galveston et de Charleston eût dû donner lieu à une nouvelle notification, cet acte ne pouvait indiquer aucun délai pour l'exécution du blocus, qui devenait obligatoire pour toutes les nations neutres le jour même de son établissement réel et effectif.

Mais si les prétentions élevées par les habitants des deux Etats du Nord-Amérique et discutées par les journaux britanniques ne nous paraissent susceptibles d'aucune discussion sérieuse, les blocus des ports du Sud par les bâtiments des Etats-Unis ont soulevé des questions qu'il est important d'examiner et de résoudre.

Dès le commencement de la guerre actuelle, le ministre de Sa Majesté Britannique à Washington, lord Lyons, déclarait au président Lincoln que la Grande-Bretagne ne reconnaîtrait les blocus des ports du Sud qu'autant qu'ils seraient réels et efficaces. Depuis, non-seulement dans la presse de France et d'Angleterre, mais dans les débats parlementaires des deux pays, on a dit et répété que les deux gouvernements avaient reconnu les blocus formés par les Etats-Unis contre les ports des Etats confédérés, et chacun, suivant son opinion, a loué ou blâmé cette reconnaissance. Mais est-ce qu'un blocus, pour exister et produire tous ses effets à l'égard des peuples intéressés, a besoin d'être reconnu par les puissances neutres ? Est-ce que ces puissances ont le droit de refuser de le reconnaître ?

D'après la loi primitive internationale, et aussi d'après le droit

secondaire, c'est-à-dire d'après les traités, sur ce point toutes les nations du monde sont aujourd'hui parfaitement d'accord : *le blocus, pour être obligatoire, doit être effectif, c'est-à-dire maintenu par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du rivage ennemi.* Le blocus est donc, comme nous l'avons dit, la conquête et l'occupation permanente de tout ou du moins d'une partie de la mer territoriale qui précède et baigne le port attaqué. Ces conquête et occupation par la force peuvent seules donner à l'attaquant le domaine souverain, et par conséquent le droit de juridiction sur les abords du rivage. Nous ne disons pas que toute la mer territoriale doive être conquise et occupée. Cette mer n'ayant d'étendue que la plus longue portée d'un canon placé à terre, pour la conquérir et l'occuper réellement, il faudrait que les bâtiments bloquants se tinssent sous la portée de l'artillerie de la place, ce qui est impossible. Mais il faut nécessairement qu'une partie du territoire maritime ennemi soit conquise et occupée, c'est-à-dire tenue sous le feu des canons attaquants. Les bâtiments chargés de l'investissement se tiennent donc sur la mer libre, sur la mer qui appartient à tous les hommes, assez proches du rivage pour que les boulets par eux lancés tiennent sous leur puissance matérielle une partie des eaux qui naturellement et sans cet envahissement appartiendraient à leur adversaire. Ainsi formé par un nombre de vaisseaux suffisant pour croiser leurs feux, le blocus est effectif dans le sens de la loi internationale : c'est la conquête et l'occupation du territoire ennemi, c'est un fait de guerre.

Un fait de guerre n'a pas besoin de la sanction des puissances étrangères. Supposons qu'au lieu de former un blocus, le belligérant veuille s'emparer d'un port, et ce qui est pire encore, le bombarder, il ne serait pas tenu de demander l'assentiment des peuples restés pacifiques, et la prise serait parfaitement valable sans la reconnaissance de ceux qui assistent aux hostilités en simples spectateurs. Comme toutes les opérations directes, comme toutes les conquêtes, toutes les occupations de territoire, le blocus dépend exclusivement du belligérant. L'opinion des autres peuples ne peut avoir sur la partie intéressée aucune influence autre que celle qu'une politique habile peut lui donner. Le blocus, lorsqu'il est effectif, existe donc indépendamment de toute reconnaissance ; il existe avec toutes ses conséquences, c'est-à-dire que les neutres sont obligés d'obéir au bloquant, de s'abstenir de traverser la mer territoriale par lui occupée, et qu'en cas d'infraction à cette défense émanée du souverain, ils sont soumis aux peines par lui prononcées.

Il y a plus, les puissances pacifiques n'ont pas le droit de s'opposer à un blocus effectif. Un refus de le reconnaître serait un acte

hostile; il ferait perdre au neutre la qualité de neutre, car il constituerait une immixtion directe aux hostilités, c'est-à-dire la violation du premier devoir de la neutralité. Autant vaudrait s'opposer à une bataille, à la prise d'une ville, ou à toute autre opération de guerre.

Mais il en serait autrement si, au lieu d'être effectif, le blocus était fictif. Comme l'opération de guerre appelée blocus a pour effet médiat de nuire au commerce des neutres, et même souvent d'entraîner la saisie et la confiscation des propriétés de leurs sujets, les puissances pacifiques ont le droit, nous dirons même le devoir d'examiner si le fait appelé blocus par le belligérant est réellement un blocus effectif, et, dans le cas où il ne remplirait pas cette condition, de s'opposer à l'interruption du commerce de leurs nationaux et à leur condamnation. Cependant le prétendu blocus, non réel, non effectif, cet acte sans nom auquel on donne un nom qui ne lui appartient pas, pourrait produire les effets du blocus véritable si les tiers intéressés y consentaient, s'ils le reconnaissaient soit tacitement en n'élevant aucune réclamation contre l'atteinte portée à leurs droits, soit par un acte formel.

Cette distinction nous force à examiner la nature même des blocus formés par les Etats-Unis contre les ports de leurs adversaires. Ces opérations sont-elles réelles ou fictives? Les bâtiments des attaquants ont-ils réellement fait la conquête d'une partie de la mer territoriale des Etats confédérés? Ont-ils maintenu cette conquête par une occupation continue, de telle sorte que leur artillerie ait toujours assuré la soumission du nouveau territoire?

Les documents reçus en Europe établissent suffisamment qu'aucune de ces conditions n'a été complétement remplie. Au lieu de se tenir incessamment sur un point de la mer commune et libre, de manière à dominer une partie de la mer privée de l'ennemi, et d'empêcher *réellement* l'accès du port attaqué, c'est-à-dire à quatre ou cinq milles au plus de la côte, les bâtiments fédéraux ont établi *des croisières* au large, à des distances, telles que les eaux territoriales des confédérés ne peuvent pas être réputées conquises; ils se tiennent à dix, douze et quinze milles, souvent hors de vue de la terre. Dès qu'ils aperçoivent un navire, ils courent à sa rencontre, et lorsqu'il est destiné pour le port si inexactement investi, ils le saisissent et le condamnent à la confiscation. Ils vont plus loin; ils établissent leurs croisières sur les côtes mêmes des pays neutres qu'ils soupçonnent de commercer avec les ports déclarés fermés, ou sur la route la plus fréquentée par les navires. C'est ainsi que les Bermudes, colonies anglaises, ont été et sont encore peut-être plus

étroitement bloquées que la plupart des ports confédérés, et que le détroit de Bahama est mieux surveillé que la côte de Virginie. Ces faits sont étranges, mais nous avons de nombreuses preuves, il suffira d'en citer quelques-unes. Le navire anglais *Emily Saint-Pierre*, parti de Calcuta en destination de Charleston, a été arrêté et pris à douze milles au large du port bloqué, pour violation d'un blocus qui, s'il existait, ne pouvait étendre son action au delà de quatre milles. *Le Gladiator*, partant des Bermudes pour l'Angleterre, fut attaqué presque dans les eaux anglaises par un croiseur américain qui se tenait près de ces côtes neutres, et ne dut son salut qu'à la présence d'un bâtiment de guerre de sa nation, le *Desperate ;* sur les rivages de l'île de Cuba, *la Blanche*, navire du commerce britannique, fut poursuivie jusque sur les eaux espagnoles, et brûlée, après son échouage sur le sol neutre, par un bâtiment américain, faisant dans ces parages le blocus de Charleston.

Est-ce là un blocus réel et effectif dans le sens des traités et de la loi internationale? Evidemment non. Il est constaté que sur cinq navires expédiés pour les ports les plus étroitement bloqués, quatre arrivent à leur destination. Il n'y a ni conquête, ni occupation ; la seule chose qui existe, c'est le parcours de la mer commune, mer sur laquelle aucun belligérant n'a jamais eu le droit de dicter des lois aux peuples indépendants et pacifiques. C'est un blocus fictif, de la nature de ceux que nous avons appelés *Blocus par croisière*. Les Américains pourraient, avec tout autant de droit et de raison, en établir de semblables à l'embouchure de la Manche, devant Liverpool, le Havre, ou tout autre point qu'il leur plairait de choisir; ils ne seraient pas plus illégitimes.

Mais dès que le blocus des côtes confédérées est purement fictif, il cesse d'être un droit de la guerre appartenant au belligérant et au-dessus de toute contestation, il cesse d'être obligatoire pour les puissances neutres. Ces dernières ont le droit de résister aux prétentions des Etats-Unis et de protéger, même par la force, leurs sujets contre des actes aussi contraires à la loi générale qu'aux traités. Ces croisières, faussement appelées blocus, ne peuvent donc produire d'effet qu'autant que les gouvernements pacifiques y consentent au moins tacitement. C'est justement ce que les Américains ont obtenu dans la guerre actuelle. La France et l'Angleterre, s'inspirant sans doute d'un sentiment de réserve et de longanimité dont les Etats fédéraux devraient leur savoir gré, ont souffert que le commerce de leur pays, déjà si gravement atteint par la disette de coton, le fût plus fortement encore par ces prétendus investissements; ils ont vu, sans faire aucune réclamation, les navires de leurs sujets saisis, jugés et condamnés à la confiscation pour violation de blocus

fictifs. Dès lors, on a eu raison de dire que ces deux puissances ont *reconnu* les blocus américains.

La conduite des grandes puissances maritimes dans ces circonstances doit exciter le plus vif intérêt chez tous les peuples navigateurs, parce que ces puissances sont neutres aujourd'hui, et que leurs actes, en cette qualité, font connaître la manière dont elles interprètent la déclaration du 16 avril 1856, et par conséquent la manière dont elles l'appliqueront elles-mêmes lorsqu'elles seront belligérantes.

La France a donc reconnu, tacitement du moins, et en fait, le blocus par croisière comme un blocus *effectif*, *c'est-à-dire maintenu par des forces suffisantes pour empêcher réellement l'accès du littoral ennemi*. L'Angleterre a fait la même reconnaissance, mais d'une manière beaucoup plus explicite. Nous ne connaissons pas d'actes diplomatiques sur ce sujet, mais les ministres de la Grande-Bretagne ont plusieurs fois, dans les deux chambres du Parlement, déclaré que les blocus américains, les blocus *institués* comme les a appelés lord John Russell, étaient réguliers et devaient être réputés obligatoires. Ainsi donc, la reconnaissance n'est pas seulement tacite, elle est presque expresse.

Nous avons déjà plusieurs fois, et même dans la *Revue*, fait connaître les motifs qui dirigent la conduite de l'Angleterre dans cette importante circonstance. Cette puissance, dans toutes les guerres où elle a été engagée, a toujours fait usage des blocus fictifs ; c'est avec cette arme redoutable que toutes les fois qu'elle est belligérante elle anéantit, à son profit, les marines commerciales des peuples neutres. Jamais, et dans aucun traité, elle n'avait voulu admettre la réalité du blocus comme une règle internationale. En 1856, désirant obtenir des autres nations une concession très importante, elle consentit enfin à proclamer le principe fondamental du droit de blocus. Mais cette concession lui pèse ; elle regrette un système dont elle a toujours su tirer de si grands avantages; elle veut, à l'aide d'une interprétation plus ou moins loyale, anéantir la portée de la déclaration la plus solennelle qu'elle ait jamais souscrite. En fait, elle souffre que le commerce de ses sujets soit restreint, que leurs navires soient saisis et confisqués, lorsqu'ils sont rencontrés par les croiseurs belligérants; elle admet même la violation de son domaine maritime. En droit, ses ministres, ses magistrats de l'ordre le plus élevé (le sollicitor général), proclament que l'acte de 1856 n'a apporté aucun changement aux règles des blocus, que ces règles sont restées ce qu'elles étaient en 1800. L'Angleterre agit ainsi parce qu'elle a intérêt à le faire: elle reconnaît les blocus fictifs pour pouvoir faire des blocus fictifs ; elle souffre la violation de sa mer territoriale parce qu'elle veut pou-

voir employer, comme autrefois, ce moyen pour ruiner les neutres. Au reste, il faut bien le reconnaître, le commerce anglais, malgré la capture de quelques-uns de ses navires, fait de très bonnes affaires avec les deux républiques américaines ; malgré la guerre et à cause de la guerre, il réalise d'immenses bénéfices dans ces contrées. Le manque de coton est une calamité, cela est vrai, mais le gouvernement anglais ne tient pas à la faire cesser ; il veut prolonger la guerre afin de ruiner le Sud assez complétement pour le mettre hors d'état de rétablir jamais ses immenses et magnifiques plantations. Il espère que l'Inde-Anglaise prendra dans la production la place laissée vacante par la Louisiane, la Géorgie et les autres Etats à coton. Ce serait, à ses yeux une magnifique affaire de joindre le monopole de la matière première au monopole des tissus fabriqués. L'Angleterrre a donc un intérêt puissant à reconnaître la validité des blocus fictifs, même alors qu'ils lui font quelques torts, parce qu'elle maintient ainsi sa politique ancienne, assure et augmente encore sa suprématie commerciale et maritime.

Mais la France n'a pas les mêmes raisons pour agir de la même manière. Depuis 1584, époque où les Hollandais imaginèrent les blocus fictifs, et même dans les jours de sa plus grande puissance, la France a toujours repoussé cet odieux abus de la force. Dans tous les traités par elle signés, lorsqu'il a été question des blocus, elle a toujours exigé qu'ils fussent effectifs. C'est dans ce sens qu'est rédigé le traité du 30 septembre 1800 avec les Etats-Unis. Enfin cette puissance n'a jamais fait usage des blocus fictifs qu'une seule fois, en 1807, et encore était-ce par représailles contre ses ennemis. Cette politique s'est continuée jusqu'à nos jours ; c'est encore la France qui, après avoir inventé, prescrit et appliqué à toutes les nations neutres, sans exception, même à celles avec lesquelles elle n'était liée par aucune convention, le système si libéral et si conforme à la loi primitive, de la notification spéciale à faire à chaque navire ami, a fait triompher dans le Congrès de Paris le principe de la réalité du blocus. Comment donc notre pays a-t-il pu abandonner cette politique si juste, si loyale, deux fois séculaire, et laisser anéantir l'œuvre de 1856 ? Comment a-t-il pu consentir à contribuer lui-même à ce déplorable résultat en reconnaissant, tacitement il est vrai, les blocus fictifs des Américains ? On ne saurait admettre comme vraie la cause qui a été alléguée ; il n'est pas possible que le gouvernement français n'ait pas voulu agir seul et en dehors du concours de l'Angleterre, dans cette grave question. Nous venons de démontrer quel est l'intérêt de la Grande-Bretagne ; il est complétement opposé au nôtre. Elle s'est laissé guider par ce puissant mobile ; n'est-il pas juste que nous obéissions, nous aussi, à notre intérêt qui est

celui de tous les peuples navigateurs ? D'ailleurs, nous avons à faire valoir auprès des Etats-Unis un titre que ne possèdent pas les Anglais, nous pouvons, nous devons exiger du belligérant l'exacte exécution de l'article 12 du traité du 30 septembre 1800, qui veut que les blocus soient réellement formés.

Il est temps encore de ne pas laisser établir comme précédent une interprétation si fatale de la déclaration du 16 avril 1856, si nuisible aux intérêts de la France et de toutes les nations du monde, une seule exceptée. Espérons que, dans sa sagesse, le gouvernement de l'Empereur, résistant à l'entraînement de sentiments trop généreux, assurera autant qu'il est possible l'exécution complète et loyale des principes proclamés par la déclaration de Paris, et achèvera l'œuvre déjà commencée par la France, en affranchissant notre navigation et celle de toutes les puissances secondaires des calamités qu'engendrent les blocus fictifs.

HAUTEFEUILLE.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Macbeth **de SHAKSPEARE, traduit en vers par M. Jules LACROIX.**

S'il est vrai que la fortune favorise les audacieux, M. Jules Lacroix mérite bien ses faveurs. Traducteur intrépide des chefs-d'œuvre dramatiques de tous les temps, mais surtout de ces chefs-d'œuvre hors de cause qu'une longue et universelle admiration a consacrés, il s'attaque également à Shakspeare et à Sophocle, il se prend à *Macbeth* comme à *Œdipe-Roi*. Cette vaillance à tout oser est déjà louable et profitable en soi ; on ne regarde pas en face de pareils génies, on ne se hasarde pas ainsi à leurs hauteurs, on ne risque pas avec eux le plain-pied, sans avoir dans l'âme un peu de la flamme qui les dévore et de la lumière qui les inonde. Le courage seul de les aborder trahit moins la présomption qu'une parenté lointaine : un esprit dégénéré serait épouvanté de la tentative. Quand on y échoue, il reste du moins *l'honneur de l'avoir entrepris* ; il reste davantage : un commerce aussi intime avec ce qu'il y a de plus sublime au monde élève et grandit quiconque s'y livre. De cette heureuse fréquentation, l'initié sort tout autre, affermi, dilaté, complété, avec une vue plus perçante, qui lui permet d'embrasser de nouveaux horizons, et, pour ainsi dire, avec des poumons plus forts, capables de respirer l'air divin. Sans avoir la même trempe que les génies auprès desquels il s'est plu à vivre, leur contact électrique l'a transformé ; il est maintenant de leur monde, il participe de leur essence et entre en communication de leurs dons les plus précieux et de leurs facultés les plus rares. La finesse avec laquelle il les comprend eux-mêmes, l'intelligence qu'il déploie pour les rendre accessibles à chacun, sa hardiesse à les expliquer, à les traduire, sont les fruits mêmes du culte qu'il leur a voué, des honneurs qu'il leur a rendus et du pieux respect dont il les a entourés. Le traducteur des poètes, quand il est doué, quand il est né poète lui-même ou qu'il a su le devenir à leur école, n'est plus un froid pédant qui dessèche à plaisir, comme dans un herbier, la Flore étrangère ; mais plutôt un révélateur, une sorte de medium, un esprit intermédiaire, en effet, entre le beau idéal qu'il est chargé d'interpréter, de rendre sensible aux profanes, et les esprits incomplets ou inférieurs qui ont besoin quelquefois des yeux d'autrui pour voir et des oreilles du prochain pour entendre. Il devient ainsi, entre le dieu et les fidèles, un véritable prêtre, chargé à son tour d'initier..... mais je m'arrête, car toutes ces images nous mèneraient à dire que la traduction, comme la critique, est un *sacerdoce !*

Dans tous les cas, le rôle a de quoi séduire un honnête esprit, curieux

de s'abreuver aux sources fécondes, et d'y faire boire les autres après lui. L'idée que nous en avons, l'estime et le respect qu'il inspire, quand il est rempli par un écrivain aussi apprécié que M. Jules Lacroix, ne sont malheureusement qu'un faible dédommagement des peines qu'il donne, et de l'application laborieuse qu'il réclame. On frémit à l'idée que le même homme, fût-ce en vingt ans, s'est condamné à enrichir notre poésie de deux œuvres telles que *Macbeth* et *Œdipe-Roi*, et l'*Œdipe-Roi* seul suffisait sans doute pour faire frémir l'Académie quand elle lui décernait récemment la plus belle des récompenses littéraires dont elle dispose. Cette traduction unique n'est plus à louer : le suffrage doré de l'Académie lui tient lieu de tous les éloges; mais il faut recommencer pour *Macbeth* qui a dû coûter encore plus de soins, pour *Macbeth* qui n'est guère inférieur, malgré les obstacles presque insurmontables que le génie de Shakspeare, et surtout tel qu'il est dans ce drame étrange, présente de toutes parts à un traducteur, à un traducteur français, qui traduit en vers, et qui prétend que sa pièce soit jouée à l'Odéon.

Je le dis en toute humilité et avec le respect profond que l'on doit à un poète qui serait le plus grand de tous, si Homère n'avait pas existé ; les gens qui, dans la chaleur de nos querelles littéraires, traitaient Shakspeare de *barbare*, et Voltaire qui se servait du même mot quatre-vingts ans auparavant, n'avaient qu'un tort, c'est d'attribuer une portée malicieuse à un jugement d'ailleurs fort juste. Oui, en dépit du fétichisme shakspearien qui est de mode aujourd'hui, et même de vieille mode, et dût ce fétichisme pousser des cris, Shakspeare est un génie barbare, un génie sauvage. Il vécut à une époque fort raffinée, et dans le voisinage d'une cour pétrie de quintessences ; il prit quelquefois, et transporta même dans ses pièces les airs précieux de l'une et de l'autre; il ne sut pas échapper à ce *gongorisme* universel dont nous parlions la quinzaine dernière ; mais il ne put jamais s'y faire : sous cet apprêt et sous ce musc, on retrouve bientôt chez lui le vieil Anglo-Saxon, comme on dit qu'en grattant le Russe on retrouve immédiatement le Tartare. La politesse parfois affectée de sa poésie cède, quand il est dans son naturel, à tous les sauvages appétits scandinaves. Shakspeare est un barbare du nord, mal dégrossi, et qui vient en droite ligne de la Norwége. C'est du moins le goût septentrional, l'odeur danoise qui domine en lui. On objectera ses drames du midi, ses soleils italiens, ses belles passions vermeilles de Venise et de Vérone ; mais une seule Juliette ne fait pas le printemps. Shakspeare eût-il créé vingt Juliettes et vingt Desdemones, j'y verrais encore le dehors plutôt que le fond même de sa poésie.

Le costume brille en lui, l'âme reste sombre; l'habit vient de l'Adriatique et l'esprit arrive de la mer du Nord.

Je ne voudrais pas pousser cela trop loin : Shakspeare doué d'un génie créateur, prodigieusement fécond et prompt à la métamorphose, assez souple d'ailleurs pour s'oublier lui-même et ne pas faire tous ses héros à son image, faculté rare et désintéressement exceptionnel, en quoi consiste proprement le génie dramatique, et qui sépare à jamais par une infranchissable barrière les Shakspeare des Byron ; Shakspeare ressentit vivement l'influence méridionale, et se laissa caresser, comme tout le monde

à ces tièdes haleines d'Italie ; son âme de poète en fut un instant réchauffée, dilatée et comme épanouie ; ces rayons d'un astre inconnu tirèrent de son génie toute une floraison printanière ; mais la vraie moisson resta britannique et saxonne ; la brume nationale vainquit en lui le soleil étranger. Il faudrait définir ici le génie anglo-saxon et en rassembler les éléments épars pour bien montrer comment Shakspeare y demeure étroitement attaché, en est le représentant le plus violent et le plus fidèle, et par là même, reste affecté d'une sorte de barbarie foncière qui est en lui comme la marque originelle et le signe de la race. C'est un génie profondément triste, né sur les grèves, et nourri des brumes de l'Océan, porté à la rêverie passionnée et solitaire, telle que peut l'inspirer une vaste mer semée d'écueils. Sous ce ciel gris, sous ce pâle soleil, il éclate en sombres pensées et en noires images, filles de l'orage et de la tempête. On y respire un parfum de mort familier à toutes les littératures septentrionales. L'envie de mourir est un goût de nature dans ces climats inhospitaliers, où la vie est un perpétuel combat. Toutefois, cette nécessité d'une lutte journalière contre les éléments, fait contre-poids à l'envahissante rêverie ; elle force à l'action, elle délie et provoque les forces vives de l'être humain ; elle multiplie l'homme et lui inspire une énergie singulière. Ainsi s'explique ce contraste bizarre qui frappe immédiatement dans l'œuvre de Shakspeare, et dans toute la littérature anglo-saxonne ou scandinave, d'une activité fougueuse au sein d'un rêve continuel : situation étrange, surprenante anomalie où le ressort de l'âme est tendu justement par ce qui devrait le détendre, et où l'homme puise une sorte d'impulsion vertigineuse au foyer même de l'immobilité.

Cette remarque, si peu nouvelle qu'elle soit, fournirait matière à des volumes. Elle s'applique surtout à certaines pièces où Shakspeare, plus national que partout ailleurs, semble être dans son élément et nager dans une mer qui lui appartient ; à ces drames terribles où son génie tire tout de soi et donne carrière à sa barbarie native, où le sang coule à flots, où les passions s'entrechoquent, où les hommes s'entretuent avec une férocité *pure et sans mélange*, enfin à ces drames pleins d'horreur où l'humanité gémit et la mort triomphe de toutes parts. Elle s'applique à *Hamlet*, au roi *Lear* ; elle s'applique surtout à *Macbeth*. *Macbeth* est, selon nous, le plus shakspearien de tous les drames de Shakspeare ; c'est l'œuvre d'une race entière : c'est le génie anglo-saxon dans toute sa force et surtout dans toute son horreur. J'ai entendu dire que Shakspeare n'avait rien imaginé, rien créé de plus beau que *Macbeth* ; c'est une opinion que je ne partage pas : rien de plus prodigieux, oui, rien de plus beau, non. Le beau se compose de plusieurs éléments dont je ne vois ici qu'un seul, l'horrible. Ici, l'effroi règne et le poil se hérisse, et la chair tremble, et le sang se fige, et l'on se sent glacé jusqu'à la moelle des os. C'est un bain de sang, c'est une mer de crimes, c'est le temple de la peur. Pas même des larmes, pleurer ici ne suffit plus, ni se plaindre, ni gémir, il y faut hurler, en se tordant les bras. Une fièvre d'épouvante, une indicible angoisse sèche les pleurs au bord de la paupière. Il n'y a dans *Macbeth* que des douleurs muettes, des crimes et des vengeances au-dessus de la pensée et de la

parole. Macduff, à qui on vient de tuer sa femme et ses enfants, se contente d'enfoncer son chapeau sur ses yeux. Macbeth dit simplement : « Je me sens mal à l'aise ; mourons du moins le harnais sur le dos. » Lady Macbeth n'a qu'un mot : « Toujours cette tache ! » encore est-elle somnambule ; quand elle veille, elle se tait, et elle meurt sans un adieu. Et Macbeth, pour toute plainte : « Elle aurait mieux fait d'attendre, pour mourir, un jour où nous ayons moins d'embarras ! »

Le fait est que *Macbeth* ressemble moins à un drame qu'à un cauchemar. Tout y arrive à la fois, comme dans les rêves, ou s'y succède avec une telle rapidité qu'on n'a pas le temps de saisir la limite et de percevoir l'intervalle. Les crimes s'y pressent, s'y poussent les uns sur les autres, d'une vitesse à donner le vertige. Tous les personnages y sont emportés d'un train effrayant vers la catastrophe terrible, sanglante, inévitable. Tous, à la merci du destin qui les soutient ou les poursuit, ils abdiquent leur naturel pour devenir, dans sa main, un jouet impuissant et servile. Ils tournent, comme des moulins, au caprice d'un vent plus fort que leur volonté. Et ce maître, cet implacable destin, qui les tient sous sa loi, augmente encore la terreur qu'il inspire par les auxiliaires qu'il emploie. Il ne se contente pas de s'imposer à la conscience de ses victimes et de se faire sentir, invisible et présent, comme il le fit autrefois pour Œdipe. Voici ses dignes acolytes, les sorcières, qui font *une chose sans nom*. Au crime, au remords, à toutes les actions, à toutes les passions fantastiques, grossies sans cesse par une sorte d'hallucination qui du poète a passé aux spectateurs, se joint l'effroi de l'inconnu, la superstition de l'impossible. Ce n'était pas assez du réel tel qu'il était, voici le merveilleux, sous sa forme la plus hideuse et ses attributs les plus repoussants. Voici cette fille de toutes les terreurs du moyen âge, la sorcière, qui fait son horrible cuisine dans une chaudière infernale, moins infernale que l'âme de Macbeth. Et voici que les éléments se confondent, que le ciel se voile, que le soleil se refuse à paraître, que le tonnerre se déchaîne ; et voici que les forêts marchent, et que la terre entière est dans la consternation. Shakspeare a convoqué le chaos à son drame comme à une fin du monde ; il a mis en branle l'univers entier ; il n'a pas cru qu'il suffît de peindre froidement, sous des traits impérissables, de pareils actes et de pareils êtres ; il a voulu que le monde y prît part, que la nature entière, depuis les profondeurs des flots jusqu'aux profondeurs du ciel, s'émût de leur destinée ; lui-même, il s'est senti soulevé d'un souffle inconnu ; il a eu le vertige et s'est réclamé, dans son effroi, à toutes les puissances naturelles et surnaturelles. Je le répète, *Macbeth* est un cauchemar, *Macbeth* est un rêve. Rien n'y repose de la surexcitation criminelle, du délire sanglant auquel sont en proie les personnages ; et c'est peut-être le seul drame de Shakspeare où l'esprit réclame en vain quelque fraîcheur, un peu d'air pour respirer. Il ressemble au monstre d'airain qui servait à brûler les enfants carthaginois. En cela, il est l'expression la plus forte et la plus saisissante de cet impitoyable génie anglo-saxon à qui, des deux ressorts les plus puissants de l'âme humaine, la terreur et la pitié, la terreur seule fut connue. Elle règne ici sans partage, et, tandis que la chanson de Desdemone interrompt doucement les affreuses

convulsions d'Othello, et jette à travers ce râle de lion blessé une note charmante, tandis qu'Ophélie, même morte, et bercée au fil de l'eau, nous repose du sombre délire d'Hamlet, tandis que l'aimable figure de Cordelia nous console de l'atroce folie du roi Lear, seul, Macbeth, enfermé dans un cercle magique de crime et de remords, et dévoué, dès le début, à un enfer infranchissable, trône à jamais dans son horrible domaine et n'en sort que pour mourir. Voilà pourquoi, dans cette sanglante solitude, il se recommande à tout ce qui l'entoure, aux puissances du ciel et de la terre, aux sorcières et aux éléments. « O terre, sois solide et ferme, sois sourde à mes pas !.... Sort ennemi, descends dans l'arène, je lutterai jusqu'à ce que j'expire.... Viens, aveugle nuit, couvre d'un bandeau l'œil sensible du jour pitoyable; de ta main invisible et sanguinaire, anéantis et renverse le grand obstacle qui me tient dans l'effroi.... » Le misérable a besoin de la complicité de toutes les forces aveugles et inconnues qui l'environnent pour accomplir ses noirs desseins.

Cette complicité lui semble assurée, et l'enfer même est d'abord avec lui; mais il n'en est pas plus tranquille. Il a, dès la première scène, un poison qui circule dans ses veines, une lente ciguë qui ne lui laisse point de trêve; la furie vengeresse de l'ambition le torture; bientôt ce sera le remords, et bientôt le désespoir. Il a beau s'écrier : « Que je sois jamais roi, c'est un événement où ne peut atteindre mon espérance, ni thane de Cawdor non plus..... » Cette espérance, si timide qu'elle soit, se change en serpent dans son cœur, et son âme est un nid de vipères. Un homme d'esprit nous disait un jour : « Nul ne peut répondre, à sa naissance, de n'être pas roi de France ou guillotiné, mais il y a plus de chance pour la guillotine. » C'est cette double perspective, vaguement entrevue, qui échauffe et tourmente le cœur de Macbeth. Sa loyauté même, ou du moins ce qui lui en reste, tourne contre lui, et l'imperfection de sa scélératesse devient son plus cruel tourment. « Si, l'action faite, tout finissait là, le plus tôt serait le mieux. Si l'assassinat enveloppait toutes ses suites, que sa fin fût tout succès, qu'un seul coup pût tout terminer, tout finir; ici-bas, seulement ici-bas..... des bords de ce monde, de ce rivage du temps, nous nous lancerions au hasard dans la vie à venir. .. » De la vie future, il en fait déjà bon marché; tout ce qu'il demande, c'est la paix, la jouissance du crime en ce monde; il a assassiné le sommeil, comme il le dira plus tard; il voudrait aussi tuer le remords; ensuite advienne que pourra. Et il le tue en effet. Une des nuances les plus saisissantes de ce drame infernal est la double transformation qui s'opère simultanément dans l'âme de Macbeth et dans l'âme de lady Macbeth. Elle semble profondément vraie, et tient aux racines mêmes de la nature humaine. L'homme, faible d'abord, hésitant, timide, et qui a besoin d'être entraîné au crime, s'y endurcit peu à peu, passe maître et rend les leçons qu'on lui a données. On a souvent dit que Macbeth avait le caractère plus faible que lady Macbeth; non point, mais seulement l'âme plus honnête. Quand il a enterré définitivement cette honnêteté récalcitrante, quand il est arrivé au même degré de scélératesse, il s'y tient autrement ferme, et n'en dévie plus. Le spectre de Banquo est la dernière de ses visions, la dernière de ses terreurs;

après qu'il l'a domptée, c'en est fait de la peur, c'en est fait du remords, il les méprise; enfin, il meurt damné, sans faiblesse et sans crainte. Sa tête est plus forte, quoi qu'on en ait dit, que celle de lady Macbeth, et la preuve, c'est qu'il ne la perd point. Sa tyrannie est tout ce qu'il y a au monde de mieux compris et de mieux exécuté, un véritable système, un régime suivi, avec tous les moyens qu'il comporte. Plus de faiblesses, plus de scrupules; la terreur organisée.

La femme, au contraire, semble achevée dès le principe; elle ne laisse rien à désirer; elle est au niveau de tous les crimes; c'est elle qui conseille, qui agit; elle est le bras, elle est la tête. Elle a d'atroces moments de cruauté froide et sûre d'elle-même : « Il faut pourvoir aux destins de l'hôte qui vient ici; vous remettrez à mes soins le grand ouvrage de cette nuit. » On a besoin de remonter jusqu'à Eschyle et Clytemnestre pour rencontrer sa pareille. Celle-ci, quand elle a tué son mari, parle avec une joie féroce de la rosée de sang qu'elle a vue couler à travers les mailles du filet fatal. « Je suis brave, dit-elle, et je l'ai bien prouvé, je me suis vengée du meurtrier de mon enfant. Les enfants soutiennent la gloire d'une famille, comme les liéges soutiennent l'épervier sur l'eau! » Du moins, elle est mère, elle venge sa fille immolée, et si cette vengeance n'est qu'un prétexte, elle est amante, amante adultère; elle égorge son mari pour jouir en paix de son crime; enfin elle est femme. Lady Macbeth n'a rien d'une femme. La maternité plie aisément en elle sous l'ambition. Voyez-la dès les premiers mots : « J'ai allaité sur mon sein, et je sais combien il est doux d'aimer le jeune enfant qui suce mon lait : eh bien, j'arracherais ma mamelle des tendres lèvres de sa bouche enfantine, au moment même où il sourirait à sa mère, et je lui casserais la tête si j'en avais fait le serment, comme vous l'avez fait, vous, d'exécuter ceci. » Point mère et point amante; c'est bien d'amants qu'il lui soucie, elle n'a qu'une tête et point de cœur. Pas même épouse; sa fidélité à son mari, n'est qu'une complicité d'ambition; elle ne l'aime que comme l'instrument le plus sûr de ses criminelles convoitises. Son premier salut, son premier compliment quand il revient de la bataille et de la victoire est celui-ci : « Bonjour, Glamis, bonjour, Cawdor, plus grand encore par le titre qui t'attend dans l'avenir. Quand vient le roi? — Ce soir. — Et quand part-il? — Demain. — Oh! jamais le soleil ne verra ce demain. » Elle gourmande son mari, elle l'accuse, elle l'insulte. Et Macbeth de répondre : « O femme, ne mets au jour que des fils, car la trempe de ta nature indomptable ne doit former que des mâles! »

Cependant cette femme si forte, elle fléchit à la fin; son organisation est d'une femme et succombe; les rôles changent, et les résolutions mâles reviennent de droit à l'homme. Macbeth a modifié la forme de ses monologues : « Sois sanguinaire, intrépide et décidé. Méprise l'homme et ris-toi de son pouvoir. » Lady Macbeth, au contraire, vaincue par ses crimes, se trahit et se perd. C'est un coup de maître de l'avoir faite somnambule; car il faut un désordre naturel pour dompter une pareille furie. Rien qu'une transformation de son être n'était capable de l'abattre à ce point; sa tête et son cœur sont restés de fer, mais le corps s'est usé

à cette lutte, et la maladie a tué la volonté. « La tache, toujours la tache !.... je n'aurais jamais cru que ce vieillard eût tant de sang ! » Mot bien anglais, et que rappelle la phrase de Cromwel en présence du cadavre de Charles Ier : « C'était un corps bien constitué et qui promettait de vivre longtemps. »

La scène du somnambulisme est une de celles que M. Jules Lacroix a le mieux traduites, et il n'y avait en effet qu'un traducteur émérite qui pût se tirer à son honneur de cette scène fameuse.

LADY MACBETH.

Quoi, toujours une tache !

LE MÉDECIN.

Ecoutez, la voilà
Qui parle !.... J'écrirai ses paroles pour être
Plus sûr de chaque mot.....

LADY MACBETH.

Veux-tu bien disparaître,
Tache maudite ! Pars, pars, te dis-je.—Une, deux.
Allons vite, il est temps de nous délivrer d'eux !—
L'enfer est noir ! — Fi donc, un soldat qui frissonne ?
Eh, qu'on le sache ou non, qu'importe, quand personne
N'en pourra demander compte à vous, tout-puissant ?
Qui jamais aurait cru qu'il avait tant de sang,
Ce vieillard !

LE MÉDECIN.

Ecoutez !

LADY MACBETH.

Il avait une femme
Macduff !.... Où donc est-elle à présent ?—C'est infâme !—
Quoi ! ces mains ne seront jamais nettes ! — Assez !
Tous vos tressaillements nous perdent, — finissez !

LE MÉDECIN.

Ah ! vous ne devez pas connaître ce mystère !

LA DAME.

Mais elle-même a dit ce qu'elle aurait dû taire.
Dieu sait ce qu'elle sait !

LADY MACBETH.

L'odeur du sang est là,
Toujours !.... On ne saurait purger cette main-là
Avec tous les parfums de l'Arabie ensemble.
Oh ! oh ! oh !

LE MÉDECIN.

Quel profond soupir ! Le cœur me semble
Cruellement changé.

LA DAME.

Non pour tout son pouvoir,
Non, je ne voudrais pas dans ma poitrine avoir
Son cœur !....

LADY MACBETH.

.....On frappe : suis mes pas !
Donne-moi ta main ; viens, viens, viens, c'est mon affaire !
Ce qu'on a fait est fait et ne peut se défaire !

Tout est dit sur Shakspeare et particulièrement sur *Macbeth*. J'ai voulu seulement indiquer quelques nuances et surtout marquer le caractère sauvage de ce drame où tous les caractères sont d'acier, où toutes les figures sont farouches, et dont l'action est la plus sanglante qu'ait pu rêver l'imagination obsédée d'un poète. C'est le comble de l'horreur, et il n'y a que l'*Enfer* de Dante qu'on puisse en rapprocher. Crimes, folies, délires, tout y prend des proportions fantastiques. *Macbeth* est, à ce point de vue, la plus curieuse et la plus étrange expression du génie anglo-saxon, et Shakspeare, le doux et joyeux Shakspeare (*gentle* et *merry*), y devient non plus le poète universel que l'on connaît, mais le poète d'un climat et d'une race.

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

C'est le 19 du mois dernier que la *Muette de Portici* a reparu sur la scène, et depuis six semaines elle n'a cessé d'occuper l'affiche, d'attirer la foule et de produire des recettes dont chacune excède 10,000 fr. ! C'est plus que ne font beaucoup d'œuvres nouvelles, plus qu'elle n'a fait elle-même dans sa première jeunesse, quoique, sans aucun doute, elle fût alors mieux chantée et mieux jouée qu'aujourd'hui. La reprise de *Guillaume Tell*, avec M. Duprez dans le rôle d'Arnold, est peut-être la seule qu'on puisse opposer à celle de la *Muette*, et la *Muette* n'a pas de chanteur égal à M. Duprez. Mais, indépendamment du mérite, que le temps ne lui ôtera pas, d'être une composition éminemment française par la limpidité, la légèreté, l'élégante concision du style, elle a celui de nous offrir un repos entre des ouvrages de conception plus forte, dont le public commençait à se lasser un peu. Quand il en aura été sevré pendant quelque temps, il n'y reviendra qu'avec plus de plaisir. Il fut aussi une époque où, après les sévères partitions de Cherubini, de Méhul, l'Opéra-Comique s'avisa d'un retour aux douces et riantes mélodies de Monsigny, de Grétry, et l'on n'a pas oublié le regain de vogue, de fortune, que cette heureuse idée procura aux vieux maîtres ainsi qu'au théâtre. Le Grand-Opéra vient de tenter à peu près la même aventure avec la *Muette* et ne s'en trouve pas moins bien.

Scribe se plaisait à raconter pourquoi ses collaborateurs et lui avaient songé à prendre une danseuse pour l'héroïne de leur drame lyrique. Le ballet d'action, comme *Nina* et *Clari*, florissait encore, et M^lle^ Noblet y avait conquis une réputation de mime éloquente. Les trois auteurs pensèrent que si l'on pouvait avoir une pareille artiste pour donner la réplique aux chanteurs, ce serait succès assuré. M^me^ Damoreau et sa délicieuse voix seraient admirablement placées dans un second rôle, et rien ne manquerait à l'ouvrage..... Scribe se mit à chercher dans l'histoire, dans les romans, et finit par trouver que la Fenella de Walter Scott pouvait fort bien s'ajuster à la révolution napolitaine. Ainsi fut conçu et écrit le libretto qui devait amener une révolution dans l'art, en rompant la monotone série de ces canevas pâles et inanimés, plus ou moins calqués sur le patron de

la tragédie antique. Le libretto de la *Muette* fut le premier né d'une nombreuse famille dans laquelle se distinguent *Robert le Diable*, la *Juive*, les *Huguenots*, *Gustave*, le *Prophète*, et quelques autres qui ont valu à leur glorieux père la seconde palme du genre, à côté de Quinault, son inventeur.

Ce n'en était pas moins une singularité assez hardie que de supprimer tout net un personnage chantant et d'appauvrir ainsi l'ensemble vocal; mais avec quel art, avec quel tact et quel goût M. Auber a remplacé cette voix absente par un langage instrumental plein d'expression et qui ne pèche jamais ni par exubérance ni par laconisme! Scribe vantait souvent la rare habileté de M. Auber à écrire précisément ce qu'il fallait pour une ritournelle, un jeu de scène, un simple mouvement. Nous tenons de M. Auber lui-même que, lorsqu'on répéta pour la première fois l'ouverture de la *Muette* à l'orchestre, les artistes, Adolphe Nourrit surtout, ne furent pas satisfaits. Le système du pot-pourri, c'est-à-dire d'un mélange de motifs tirés de l'ouvrage, ne leur convenait pas, et ils auraient préféré celui de la symphonie. Le public ne fut pas de l'avis des artistes, et il accueillit avec chaleur cette ouverture dédaignée, qui demeura toujours l'une de ses prédilections. De son côté, Scribe avait essuyé un petit échec auprès d'un de ses amis, qui lui avait demandé la permission de lire son poème avant la représentation, et cet ami ne lui cacha pas qu'il trouvait son troisième acte, celui du marché et de la révolte, complétement manqué, sans couleur et sans vie; selon lui, le poète n'avait pas rempli sa tâche : il s'était montré trop sec et trop nu. Après avoir entendu la pièce au théâtre, l'ami avoua son erreur et déclara que ce même acte lui semblait le meilleur de tous. La musique avait revêtu le squelette de la chair et du costume que, dans les vers que l'on chante, il n'appartient pas à la poésie de lui donner. La musique lui avait dit : « Lève-toi, marche! » et à l'instant même il avait marché. Sur un seul point, les poètes et le musicien eurent de la peine à se mettre d'accord. Il s'agissait, (et les poètes y tenaient beaucoup), d'expliquer dans quelles circonstances et par quel accident Fenella était devenue muette. D'abord, ils exposèrent le fait dans un récit de trente vers au moins, que le compositeur jugea anti-musical, et fit réduire de moitié, puis des deux tiers, puis des trois quarts; il restait toujours trop de paroles sous lesquelles on ne savait que mettre. Ce ne pouvait être ni du chant, ni du récitatif; à la fin, le nœud gordien fut tranché; l'explication entière disparut, et des trente vers on ne garda que les deux suivants :

.....la parole à ses lèvres ravie
Par un *horrible événement*.

Horrible événement, soit! Cela suffisait au musicien, et le musicien avait raison, puisque personne n'a jamais pensé à en demander davantage.

Bizarre enchaînement des choses humaines! cette *Muette*, que nous avons été si heureux de revoir, et qui s'est rencontrée tout à point pour le joyeux avénement d'une administration nouvelle; cette *Muette*, qui, pendant les trente-cinq années de son existence, s'est tant de fois relevée

pour continuer son chemin avec plus de succès et de force, a bien failli récemment broncher dès le premier pas. Si cette pauvre Mlle Livry, dont la convalescence est la joie de tous, n'eût pas risqué de se brûler vive, M. Mario faisait sa rentrée dans le rôle de Masaniello, et il l'eût chanté comme il a chanté celui de Raoul : la *Muette*, en ce cas, eût promptement battu en retraite et cédé la place à d'autres ouvrages. Au contraire, les *Huguenots*, formant l'avant-garde, ont été seuls atteints, et la *Muette*, s'étant tenue à l'écart, a pu prendre ses sûretés. M. Gueymard a remplacé le célèbre ténor qui n'avait eu qu'une soirée, et qui, en homme d'esprit, renonçait à prendre sa revanche. Adolphe Nourrit et M. Duprez ont successivement marqué le rôle de Masaniello du cachet de leur personnalité, l'une toute idéale, l'autre toute réaliste. Entre les deux, on pouvait choisir. M. Gueymard, ne s'est pas nettement prononcé : il a été ce qu'il est toujours, acteur et chanteur vigoureux, mais vulgaire, sans physionomie bien précise. Néanmoins, il a réussi mieux qu'on ne l'espérait dans les demi-teintes de l'air du sommeil, et, de même, Mme Vandenheuvel-Duprez a trouvé plus d'énergie, d'émotion qu'on n'en attendait de sa voix un peu grêle pour l'air du quatrième acte : *Arbitre d'une vie qui va m'être ravie.* Mlle Marie Vernon, qui joue le rôle de Fénella, est une charmante jeune fille qu'il faut encourager, tout en lui disant qu'elle parle trop pour une muette, en d'autres termes, qu'elle prodigue les gestes au delà de toute mesure. Une jeune danseuse, Mlle Laure Fonta, s'est tout à coup élancée hors des rangs, et le pas qu'elle danse au troisième acte de cet opéra, si mêlé de boléros et de tarentelles, sur un air de ballet emprunté à *Gustave*, opéra du même maître, est toujours frénétiquement applaudi de tous les amateurs de l'orchestre, des avant-scènes et de ceux du parterre, bien entendu.

Le renouveau de la *Muette* se prolongerait-il au Grand-Opéra non moins que celui de la *Dame Blanche* à l'Opéra-Comique ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le chef-d'œuvre de Boïeldieu se montre plus vivace et plus en faveur que jamais. Les acteurs se lassent, et non le public ; une indisposition de M. Achard, le nouveau Georges Brown, a seule permis de donner un ou deux ouvrages nouveaux, qui sans cela eussent été parfaitement inutiles. Il faut dire que, de ces ouvrages, le premier est l'*Illustre Gaspard*, qui ressemble plus à un revenant qu'à un vivant. La pièce n'est autre chose qu'une bouffonnerie des anciens jours, composée expressément par MM. Duvert et Lauzanne pour leur acteur favori, M. Arnal, lequel, malgré la simplicité de son caractère et l'innocence de ses mœurs, y était promu, sans le vouloir et sans le savoir, au grade de chef de brigands. La bouffonnerie avait pour titre le *Capitaine de Voleurs*, et nous croyons qu'elle était en deux actes. Les auteurs l'ont réduite en un seul ; c'est toujours autant de gagné, et, en cet état, ils l'ont livrée, en qualité d'opéra-comique, à M. Eugène Prévost, frère de l'actrice qui portait ce nom, et oncle de Mme Montaubry. M. Eugène Prévost arrivait d'Amérique ; il lui était bien permis de se tromper. Il crut MM. Duvert et Lauzanne sur parole, et se mit à écrire de la musique pour l'*Illustre Gaspard*, en ayant soin de donner presque tous les morceaux de chant à MM. Couderc et Lemaire, sauf deux

couplets assez jolis que Mme Casimir dit d'une voix jeune et fraîche, en contradiction formelle avec son acte de naissance théâtral. Nous ne nous étendrons pas sur cet opuscule, qui a déjà trop vécu pour prétendre à une carrière bien longue. Souhaitons seulement à M. Eugène Prévost, qui, avant de quitter la France, avait écrit d'agréables partitions, un canevas aussi gai que celui de *Cosimo*, l'ouvrage par lequel il s'annonça en revenant de Rome, où l'avait conduit son prix de l'Institut. Du reste, il n'est pas étonnant que l'Italie fournisse aux compositeurs des inspirations plus heureuses que l'Amérique.

Venons-en à la seconde nouveauté, plus sérieuse, plus importante de sa nature et aussi plus ambitieuse. Nous n'avons encore vu qu'une fois la *Déesse et le Berger*, pièce mythologique en deux actes, et nous nous garderons de juger sans appel la conception de M. Du Locle et la musique de M. Duprato. M. Du Locle est un poète dont l'Académie des beaux-arts accepta une cantate pour le concours musical de 1855. Cette cantate avait pour sujet *Acis et Galatée* ; l'auteur a donc un penchant décidé pour la fable, et nous avouerons qu'au point de vue du théâtre moderne, nous ne partageons nullement son goût. Ecrire une pièce mythologique, c'est pour nous à peu près comme si l'on composait un poème en vers latins. M. Du Locle a écrit son ouvrage en vers français : c'était son droit de poète, mais était-ce le moyen de réchauffer une action dont la température s'élève à peine au-dessus de zéro ? Une jeune fille, qui se croit de race divine, abdique son immortalité, par amour pour le berger Bathylle ; mais c'est Bathylle qui, au contraire, descend des dieux et a pour parents Bacchus et Ariane. Quel intérêt peut nous inspirer cette aventure ? Bacchus lui-même intervient dans cette intrigue pastorale ; il visite l'île de Naxos, en compagnie de Silène, et, comme lui, déguisé en simple mortel. Il y rencontre Maïa, la jeune fille qui passe pour être de sa famille, mais une naïade qui l'a vue venir au monde, débrouille fort à propos le mystère ; Bathylle, désespéré, voulait se plonger dans les eaux d'une source, et c'est alors qu'elle lui révèle le secret de sa naissance. Qu'en résultera-t-il? Bathylle et Maïa seront-ils tous deux mortels ou immortels? L'essentiel est qu'ils soient unis, et le tableau final de l'ouvrage nous donne, à cet égard, satisfaction complète.

Il y a dans l'ouvrage un certain grand-prêtre, nommé Polémon, dont nous avons déjà entrevu le modèle dans un certain opéra-comique intitulé la *Pagode* : toute la différence consistait en ce que la *Pagode* était située dans l'Inde, tandis que la *Déesse et le Berger* habitent une île de l'Archipel. Ce Polémon a imaginé de substituer sa propre fille à l'enfant issu des caresses d'un dieu triomphant et consolateur :

A pareil jour, Bacchus victorieux
Abordant à Naxos sur la plage dorée,
Trouvant Ariane éplorée
Sécha sous ses baisers les pleurs de ses beaux yeux.

Assurément ces vers sont bien tournés, et nous regrettons de ne pas en avoir retenu beaucoup d'autres, qui ne nous ont pas semblé moins jolis.

Mais avant tout, il faut une pièce qui amuse, une intrigue qui attache :

Faites choix d'un sujet propre à m'intéresser,

Les plus gracieux détails ne sauvent pas de la froideur et de l'ennui. Non-seulement la *Déesse et le Berger* ressemble à la *Pagode*, et la ressemblance n'est pas heureuse, mais elle nous rappelle encore cette *Ondine*, de triste mémoire, qui récemment est venue s'échouer sur les rives de la Seine au théâtre Lyrique. Là encore, il s'agissait d'un échange de nourrissons, dont un être fantastique, participant de l'homme et du poisson, s'était un jour passé la fantaisie. Pourtant, dans la *Déesse et le Berger*, une scène mérite d'être remarquée. Pour protéger la vertu de Maïa contre les séductions de Bathylle, Polémon leur a signifié à tous deux que si un chétif mortel osait aimer cette créature céleste, s'il était assez hardi pour s'approcher d'elle, pour lui communiquer sa passion, et recevoir d'elle le moindre gage, il s'exposerait au danger le plus terrible :

Vous verriez le ciel s'embraser,
Et les traits de la foudre,
Réduisant tout en poudre,
A vos pieds viendraient l'écraser.

Maïa voudrait savoir si cette menace est sérieuse, mais elle aime trop Bathylle pour tenter l'épreuve à ses dépens. Silène se présente, et, comme il fait le galant, Maïa le laisse se hasarder : il l'embrasse et la terre ne tremble pas, le ciel garde sa sérénité. La jeune fille, heureuse du succès de sa ruse, se met à rire aux éclats. Tous les faunes du bocage lui font écho, en adressant à Silène cette phrase ironique : *Le baiser n'était pas pour toi.*

Si jamais compositeur eut à s'acquitter d'une tâche difficile, c'est M. Duprato, qui a écrit la partition de cette bucolique naïve et vieillote. Que de peines il a dû prendre, que d'art il a dépensé pour varier et animer le thème que lui avait proposé son poète ! auprès du calme plat de la *Déesse et le Berger*, *Lalla Rouck* est presque une tempête. Il paraîtrait qu'on a voulu voir jusqu'à quel point un auditoire parisien supporterait le vide et l'immobilité. M. Duprato n'a rien négligé pour rétablir l'équilibre et dissimuler les défauts de son texte. Il a fait un travail exquis dans sa forme, où la recherche se trahit souvent, mais où l'inspiration se montre aussi de temps à autre ; il a employé la ressource des harmonies étranges, de rhythmes inusités, la mesure à cinq temps, par exemple, qui dépayse les honnêtes amateurs ; il a trempé son pinceau dans les couleurs de tous les maîtres contemporains, et de là vient que sa partition, où abondent les beautés distinguées, n'est pourtant pas une œuvre origiuale. Une romance de Bathylle, fort bien dite par M. Capoul, de charmants couplets chantés par M^lle^ Baretti, un excellent quatuor, des chœurs, des airs de danse ont été justement applaudis. Le talent, la vocation du compositeur qui a écrit, pour son début, la spirituelle et fine musique des *Trovatelles*, s'y confirment avec pleine évidence : mais quel dommage que toutes ces qualités, tous ces dons, unis aux splendeurs d'une mise en scène magnifique, ne puissent suffire à garantir un succès!

Le Théâtre-Italien n'a plus Mlle Adelina Patti pour faire pleuvoir l'or et les billets de banque dans sa caisse, mais M. Tamberlick va bientôt être appelé aux mêmes fonctions. En attendant, un opéra nouveau pour nous a été représenté l'autre semaine. En remontant plus loin, faut-il rappeler que l'antique *Serva Padrona* de Pergolèse a été exhumée et s'est présentée à nous sous les traits de Mme Penco, escortée du bouffon Zucchini? Oui, la chose est bonne à enregistrer, parce qu'on ne s'attendait guère à ce que la prima donna, qui règne souverainement dans le grand répertoire, réussirait aussi bien dans un ouvrage du petit, et franchirait d'un pas si leste l'intervalle qui sépare les reines, les princesses, les dames de haut rang d'une simple servante. Il est impossible de jouer plus franchement, plus finement un rôle de rusée commère qui veut se faire épouser par son maître et qui en vient à bout. Le succès a donc été tout entier pour Mme Penco, et non pour le théâtre, qui ne pouvait gagner grand'chose à cette réminiscence un peu tardive.

Le *Stradella* de M. de Flotow est le frère aîné de cette *Marta* que le Théâtre-Italien nous a fait connaître au mois de février 1858, et qui se joue partout en Europe et en mille autres lieux. La partition de *Marta* avait été écrite pour Vienne; celle de *Stradella* fut composée pour Hambourg, où l'ouvrage se donna, en 1844, avec un succès que cent représentations attestent. Le Théâtre-Italien vient encore de nous mettre à même d'en juger la valeur. L'idée de choisir Alessandro Stradella, le grand chanteur du XVIIe siècle, comme héros d'un drame lyrique, appartient à la France. MM. Emile Deschamps et Emilien Pacini l'ont eue en société : leur ouvrage a été représenté au Grand-Opéra, le 3 mars 1837; M. Niedermeyer en avait écrit la partition, qui est demeurée sa meilleure production théâtrale; Adolphe Nourrit et M. Duprez en remplirent successivement le principal rôle. Mais un autre *Stradella* s'était faufilé quelques jours auparavant sur le Théâtre du Palais-Royal; la pièce avait pour auteurs MM. Paul Duport et de Forges; M. de Flotow écrivit quelques morceaux pour ce spirituel vaudeville, qui devint presque un opéra, grâce à la voix d'Achard, père de l'artiste que l'Opéra-Comique possède en ce moment. Le petit *Stradella* réussit dans les proportions inverses de sa taille, et peut-être plus que le grand, qui avait contre lui la difficulté naissant de son sujet même. Gluck a pu seul en triompher dans *Orphée*, en rendant vraisemblable la victoire remportée par la puissance et le charme de la voix. M. Niedermeyer ne fut pas, à beaucoup près, aussi heureux que Gluck : le morceau que son Stradella chantait dans l'église n'était qu'une longue et lourde psalmodie, l'inspiration ne le traversait d'aucun éclair. Il avait beaucoup mieux réussi dans le trio où le majordome conclut le marché du meurtre avec deux brigands dont, heureusement, l'oreille n'était pas plus insensible à la mélodie que celle des démons et des monstres infernaux dans *Orphée*.

L'auteur du libretto sur lequel a travaillé M. de Flotow en Allemagne, et que l'on a traduit en italien, ne s'est nullement gêné pour prendre son bien où il le trouvait. Il a mis à contribution les deux pièces françaises indistinctement et avec une impartialité rare; mais, jugeant sans doute

que ces deux canevas étaient trop compliqués, il en a considérablement simplifié la marche. Au premier acte, pendant les fêtes bruyantes du carnaval vénitien, Stradella chante des sérénades sous le balcon de sa Leonora, pupille du seigneur Bassi ; il dialogue avec elle et lui offre de l'enlever, ce qu'elle accepte bien volontiers. Au second acte, il l'épouse dans un village des environs de Rome. Le Bartolo mécontent a dépêché sur leurs traces deux *bravi*, de caractère assez joyeux, qui demandent la permission de s'asseoir au repas de noces et qui l'obtiennent. On chante, on danse, on s'amuse, et les *bravi* plus que tous les autres. Le lendemain, Bartolo, c'est-à-dire Bassi, trouvant que ses envoyés ne vont pas vite en besogne, arrive lui-même et gourmande leur paresse. Les *bravi* se décident à en finir, Stradella, sans défiance, se livre à eux en répétant, pour se mettre en voix, l'hymne qu'il doit bientôt chanter devant la foule assemblée. Mais c'est justement l'hymne qui le sauve, en attendrissant les meurtriers, en arrachant le poignard de leurs mains frémissantes, en fléchissant le tuteur même, à qui, dans son trouble, échappe ce mot sublime de candeur : « *Scusate!* (Excusez!) ou, en d'autres termes : Pardon de la liberté grande! Je voulais vous faire assassiner, mais vous m'en avez ôté l'envie. »

La partition de *Stradella* est une œuvre mélodique agréable et facile, à laquelle ne manquent parfois ni la vigueur, ni la verve ; sans nationalité bien déterminée, mais française et italienne plutôt qu'allemande, quoique l'auteur soit allemand. M. de Flotow a fait chez nous son éducation musicale ; il a écrit pour notre grand Opéra l'*Ame en peine* ; pour notre Opéra-Comique, l'*Esclave du Camoëns*, et il va bientôt rentrer à ce dernier théâtre avec un ouvrage en deux actes, la *Nuit des Dupes*. Dans *Stradella*, il a su tourner adroitement l'écueil de la situation principale, en supposant que le chanteur s'essaye et n'est pas encore définitivement aux prises avec son auditoire. C'est ainsi que, dans le *Jugement de Midas*, ayant à faire chanter Apollon, Grétry réclamait pour lui l'indulgence, sous le prétexte que le voyage des cieux à la terre l'avait un peu fatigué. L'hymne à la Vierge est d'ailleurs d'un noble et beau caractère. Les rôles de Stradella et de Leonora abondent en morceaux gracieux et brillants ; toutes les ritournelles en sont d'une élégance achevée. Les rôles de Malvolio et de Barbarino, les deux *bravi*, se distinguent par une franchise originale ; leur *canzone* du second acte a mérité les honneurs du *bis*. Nul autre que M. Naudin ne pouvait aspirer au personnage du célèbre chanteur. M^lle^ Marie Battu prête son goût et sa correction à celui de Leonora ; un air nouveau et un *brindisi* avaient été composés pour elle. MM. Zucchini et Delle Sedie sont d'autant plus récréatifs, que leur costume et leurs allures de brigands tranchent absolument avec leurs habitudes connues.

Nous sommes en pleine saison des concerts , et leur nombre va se multipliant de jour en jour. Les illustrations arrivent à Paris de toutes les parties du monde musical. Parmi les virtuoses du premier ordre, il faut citer d'abord M. Vieuxtemps, dans les mains duquel le violon est plus que jamais le roi des instruments, et M^me^ Pleyel, la reine des pianistes. Tous les

deux se sont fait entendre au Cirque Napoléon dans les concerts populaires de musique classique. Ils y ont produit un effet immense, constaté par des bravos et des acclamations unanimes. Dans une série de soirées en société avec Mme Escudier Kastner et M. Alexandre Batta, M. Vieuxtemps a en outre joué plusieurs morceaux de sa composition, une sonate pour piano et violon, une autre pour piano et violon qui ont charmé les partisans de la musique intime. Le vaste salon de l'hôtel du Louvre a vu aussi la foule se presser dans son enceinte. M. Litolff y a reparu, comme compositeur et chef d'orchestre, patronnant son unique élève Mme Madeleine Graever, qui nous revenait d'Amérique, et lui confiant l'exécution de son troisième concerto symphonique, l'une de ses œuvres les plus belles et les plus difficiles. L'auteur lui-même n'avait pas trop de vigueur ni de courage pour bien rendre une composition si hardie et si longue ! Félicitons Mme Madeleine Graever d'avoir suffi à une tâche sous laquelle fléchiraient tant de pianistes du sexe masculin. Depuis que nous ne l'avions entendue, l'artiste a grandi par le travail et l'expérience : c'est à présent une pianiste qui n'a plus de rivales à redouter pour le sentiment non plus que pour le mécanisme. Dans ce même concert, où M. Roger chantait l'air de *Joseph* et le *Roi des Aulnes*, M. Litolff a fait entendre son ouverture des *Girondins*, laquelle pourrait être aussi bien celle des *Montagnards* ou des *Jacobins*. L'une des plus folles aspirations de la musique, n'est-ce pas de parvenir à caractériser un parti politique, à peindre une crise politique ? Sans le fameux air : *Ah ! ça ira*, et sans la *Marseillaise*, par laquelle l'ouverture se termine chaleureusement, qui se douterait que la Révolution française s'agite dans ce tourbillon harmonique ? Ne forçons pas notre talent et ne demandons pas à notre art plus qu'il ne peut donner ; c'est à ce prix seulement que l'on enfante de vrais chefs-d'œuvre.

Plusieurs concerts ont eu lieu dans la salle du boulevard des Italiens, primitivement consacrée à des expositions de peinture. Ce n'est pas précisément le cas de dire : *ut pictura musica*. Il est fort possible que des tableaux soient bien placés dans un local où des symphonies se trouvent mal à l'aise. Cependant le *Christophe Colomb*, le *Désert*, de Félicien David, la *Fuite en Egypte*, de Berlioz, ont été fort applaudis ; mais à côté de ces œuvres dont la fortune était faite, quelques jeunes compositeurs ont essayé d'en produire d'inconnues, qui sont bien vite rentrées dans l'ombre. Ce n'est pas sans surprise et sans effroi qu'on a lu sur l'affiche le titre d'une espèce d'ode-symphonie appelée *Vercingétorix*. Jeunes compositeurs, quand l'occasion s'offre à vous, tâchez d'en profiter avec talent et intelligence, ou bien résignez-vous à passer pour jeunes jusqu'à la fin de vos jours.

WILHELM

CHRONIQUE POLITIQUE

27 février 1863.

La solidarité internationale n'est pas un vain mot; à bien des reprises notre temps l'a prouvé. Toutefois, rarement elle s'est manifestée avec une intensité si grande et une force aussi soudaine qu'en ce moment où s'agitent de nouveau les destinées de la Pologne. Voilà un mois à peine que quelques poignées de patriotes, saisissant l'occasion de mesures aussi impolitiques qu'elles étaient arbitraires, ont tenté de résister par la force à la violence, et déjà, de Turin à Stockholm, de Vienne à Londres, de la Méditerranée à la mer Baltique, l'opinion a prononcé avec une merveilleuse unanimité; partout elle se range du côté du faible, de l'opprimé. Faut-il citer Paris et la France? Jamais, peut-être, une question extérieure n'a, chez nous, réuni à ce point les sympathies de tous les partis politiques et de toutes les classes sociales : c'est un entraînement irrésistible. La diplomatie, un moment hésitante, n'a pas tardé à céder au courant. C'est un véritable acte d'accusation que lancent le comte Russell et lord Palmerston, interpellés au Parlement, contre les deux puissances aujourd'hui coalisées pour écraser les héritiers de Kosciusko ; le langage des journaux officieux en France n'est pas moins vif et peut faire augurer le sens des explications que le gouvernement donnera demain au Sénat; la presse inspirée à Vienne et la circulaire adressée par M. de Rechberg aux représentants de l'Autriche à l'étranger se distinguent de même par une grande netteté. A l'encontre de cet arrêt des trois grandes puissances, si favorable à la cause de la Pologne, on ne citerait pas un seul Etat en Europe qui ait fait entendre ou seulement laissé entrevoir un sentiment opposé. C'est le cas ou jamais de dire : « La voix publique est le jugement de Dieu. » Et, chose bien remarquable : malgré sa soudaineté, sa spontanéité et son ubiquité, ce courant n'est pas de l'enthousiasme proprement dit. Il ressemble fort peu à l'impétueux élan qui entraîna, il y a quarante ans, la jeunesse d'abord et bientôt les hommes mûrs aussi, à concourir à la délivrance de l'ancienne Hellas; nous ne nous trouvons pas devant cette exaltation admirative que des combats héroïques, livrés au service d'une cause juste, inspireront toujours aux cœurs bien nés; ce n'est pas non plus cet ouragan de l'indignation croissante que soulève partout un égorgement prolongé, l'écrasement du droit, affaibli par la violence triomphante. Non, le sentiment que

la levée de boucliers en Pologne suscite à travers le monde est certes une sympathie chaleureuse et généreuse, mais raisonnée, mais réfléchie. Voilà qui en relève singulièrement la portée et surtout en assure l'efficacité. L'Europe est émue, mais sa conscience l'est autant que son cœur; elle s'agite, mais la raison y est pour autant que le sentiment. C'est un puissant motif de compter sur la durée de ses dispositions favorables, d'espérer en particulier qu'elles ne resteront pas stériles. On a dit du nouveau soulèvement polonais : « L'un de ses côtés les plus remarquables et l'une de ses meilleures garanties de succès, c'est qu'il n'a ni chef, ni centre, ni armes. » Pour paradoxale qu'elle paraisse, l'observation ne manque pas de justesse. Lorsque sans chef, ni centre, ni armes, une nation engage la lutte contre de puissants dominateurs, ne fournit-elle pas la preuve la moins équivoque que la souffrance est devenue insupportable, que le ressentiment est général et profond, qu'on est résolu de vaincre ou de mourir? Et un mouvement qui a pour lui cette spontanéité dans l'explosion, cette étendue de la colère nationale et cette force du désespoir, n'est-il pas presque assuré d'avance de ne pas avorter? Nous en dirons autant par rapport au concours extérieur : le mouvement polonais a pour lui ce fait, que les sympathies qu'il excite en Europe ne sont pas de l'entraînement passionné. Bien des fois on a vu des élans d'abord impétueux reculer devant les premiers obstacles sérieux; combien de courants généreux se sont arrêtés avant d'avoir atteint leur but! Rien de pareil n'est à craindre quand la conviction de l'Europe parle aussi haut que son émotion, quand sa justice et son sentiment plaident dans le même sens que ses intérêts.

Au fond, le partage de la Pologne n'a jamais été ratifié et accepté d'une façon universelle; il n'a jamais passé pour un acte irrévocablement consommé. En France surtout, sous l'Empire aussi bien que sous le gouvernement de Juillet, en 1848 et après 1852, la conscience publique n'a cessé de protester contre cette grande iniquité; il en était de même, à des degrés différents, dans les autres pays libres de l'Europe. La morale n'était pas seule à réprouver l'anéantissement de ce peuple valeureux; la politique sentait, elle aussi, le poids accablant de ce crime, qui était en même temps l'une des fautes les plus lourdes que l'ambition ait jamais tentée, qu'une complaisance aveugle ait jamais laissé commettre. Quel est l'Etat, sans excepter même ceux qui se partagèrent les dépouilles de Stanislas-Auguste, qui depuis n'ait eu plus d'une fois des motifs sérieux pour regretter la disparition de la Pologne de la carte d'Europe? On supportait l'état de choses sorti des partages de 1773, de 1793 et 1796, parce que c'était chose faite. L'Europe libérale de la seconde moitié du XIX^e^ siècle laissait fouler aux pieds les stipulations par lesquelles l'Europe de la Restauration avait en quelque sorte ratifié les larcins de la « grande » Catherine; on s'imaginait volontiers que peut-être était-ce le seul moyen de maintenir le *statu quo*, de ne pas accroître le nombre des questions brûlantes qui inquiètent l'Europe diplomatique. En un mot, c'était le fait accompli qu'on reconnaissait; c'était devant son pouvoir que l'on s'inclinait. Aujourd'hui, cette illusion n'est plus possible. Depuis un mois, l'Europe

est souverainement convaincue de ce que depuis quelque temps déjà elle soupçonnait : l'anéantissement de la nationalité polonaise, son absorption par la Russie, n'est pas un fait accompli. A la vérité, jamais la Pologne ne s'était laissé atteindre par la prescription ; partout et en toute occasion, ses fils ont protesté de son droit et de sa vitalité : les Poniatowski, les Czartoryski, les Bem, y consacrèrent leur vie entière. Mais comme ensemble, comme corps, la Pologne du congrès de Vienne avait laissé écouler plus de trente ans entre la révolution du 29 novembre 1830 et le soulèvement du 22 janvier 1863. Une génération nouvelle, qui ne connaît Ostrolenka et Praga que de nom, a remplacé les héroïques compagnons d'armes des Radzivill, des Skrzynecki, des Dwernicki. Le monde s'est transformé et les hommes avec lui. A peine quelques rares obstinés s'étonnaient-ils quand l'empereur Alexandre II traitait naguère de « rêveries » toute aspiration nationale de ses sujets polonais. Mais voilà que la Pologne de 1863 prouve aux plus sceptiques que la rêverie, que l'absence de discernement politique étaient du côté de ceux qui croyaient avoir brisé à tout jamais les ressorts en les comprimant.

Aujourd'hui, cela est évident pour tous, la Pologne est moins anéantie, moins pacifiée que jamais, malgré tout ce qu'une politique inflexible a pu tenter, depuis 1831 surtout, pour la dénationaliser, pour effacer chez la génération naissante jusqu'au souvenir de la patrie. L'anéantissement de la Pologne n'est donc rien moins qu'un fait accompli ; l'acte dont elle est la victime manque même de cette équivoque consécration, si c'en est une, qui parfois fait fermer les yeux sur les situations anormales dans leur existence ou dans leur origine. La question polonaise redevient une question ouverte, en supposant qu'elle ait jamais cessé de l'être. De sa tacite complicité dans les actes de spoliation des trois souverains du Nord, de l'espèce de consécration qu'elle a donnée en 1815 à leur œuvre, de la coupable indifférence avec laquelle en 1831 et depuis elle a laissé la Russie oublier les solennels engagements d'Alexandre Ier, l'Europe n'a pas même tiré le médiocre avantage de voir se fermer une des plaies saignantes de son corps agité. Quoi d'étonnant si d'un coup ses remords sur ce qu'elle a permis de s'accomplir, son ressentiment contre l'abus de la force, ses sympathies pour la victime, se réveillent plus vifs que jamais, si son intérêt bien entendu et sa conscience lui font regretter l'abstention où elle s'était renfermée depuis si longtemps ? A peine y aurait-il une objection sérieuse à élever si l'Europe, puisqu'appel est interjeté par la force des événements, se mettait à réviser le procès entre l'ancienne Pologne et les copartageants. Qui est-ce qui lui en contesterait le droit ? Ce ne serait pas la Russie, assurément. Elle a épuisé la patience de l'Europe en se montrant incapable d'assurer sa domination en Pologne, de s'y créer un droit après une possession de fait bientôt séculaire. Est-ce la Prusse ? Mais du haut du banc ministériel elle vient de déclarer ingénument, qu'elle n'a pas mieux réussi que le gouvernement de St-Pétersbourg, que les dangers de la Russie sont les siens. Elle se calomnie peut-être ; la convention du 8 février n'en délie pas moins l'Europe de tout ménagement envers elle. Serait-ce l'Autriche, la troisième puissance directement inté-

ressée au maintien de l'état de choses actuel? L'attitude si sympathique au mouvement polonais, prise dès le début par le cabinet de Vienne, autoriserait à croire que ce n'est point de la Hofburg que viendraient les obstacles à un acte de réparation, si tant est que l'Europe y songeât sérieusement. On parle même d'un parfait accord de sentiments, de vues et de plans établi, ou sur le point de l'être, entre les puissances occidentales et l'Autriche. Le fait n'est point invraisemblable. Nous ne nous chargeons pas de décider si François-Joseph Ier nourrit à l'endroit de la Pologne ces visées ambitieuses qu'à la veille même de l'insurrection actuelle, des écrivains amis de la Pologne cherchaient à lui souffler [1]; nous ignorons si les très graves conflits survenus entre le prince Couza et ses Chambre sont pu faire revivre à Vienne l'espérance du dédommagement à l'aide duquel l'empereur Alexandre Ier, dans une célèbre lettre du 31 janvier 1811, espérait obtenir de François Ier l'abandon de la Gallicie en faveur d'une Pologne reconstituée. Il se peut encore qu'il y ait dans cette politique autrichienne, dont tout le monde se complaît à reconnaître l'habileté, moins de finesse que les gens fins n'en soupçonnent. L'histoire de ces dernières années, qui ont vu l'Autriche se consolider et se fortifier malgré et quelque peu même par suite de la perte de ses possessions lombardes, peut avoir appris à la cour de Vienne qu'un amoindrissement de territoire n'est pas toujours une diminution de puissance. Et pourquoi l'Autriche serait-elle inaccessible à cette vérité à une époque où — l'offre de la cession des îles Ioniennes le prouve — elle est admise et pratiquée par la nation naguère la plus avide d'extensions? Au surplus, si l'intervention de l'Europe devait aller jusqu'à exiger impérieusement la reconstitution de l'ancienne Pologne — ce qui ne pourrait être obtenu qu'à la suite d'une grande guerre — les remaniements de territoires, de nature à dédommager l'Autriche ailleurs que sur les bords du Bas-Danube, ne manqueraient pas. Ne voyons-nous pas dès aujourd'hui la presse anglaise, et jusqu'à l'officieux *Morning-Post*, nous offrir gracieusement en récompense la rive gauche du Rhin, si nous voulons bien faire pour les Polonais ce que nous avons fait pour les Italiens, et, accessoirement, achever pour l'Angleterre ce que nous avons si glorieusement commencé sur l'Alma et à Sébastopol?

Fût-elle sérieuse, cette offre d'une générosité toute britannique, nous ne croyons pas qu'elle tentât le gouvernement français au point de changer ses résolutions ou seulement d'en précipiter l'accomplissement. Or, pour le moment, le cabinet des Tuileries, pas plus que les autres puissances, ne semble encore porté à franchir les bornes de l'intervention diplomatique. Il faut avouer pourtant que les adversaires de la Pologne font leurs efforts pour pousser l'Europe à son aide. Comme si le passé de la question polonaise, le nouveau soulèvement et les causes qui en ont amené l'explosion ne suffisaient pas pour assurer les vives sympathies de l'Europe à cette cause noble et juste, les deux gouvernements, à leur insu peut-être, paraissent conjurés pour surexciter notre intérêt, pour légitimer sa manifestation la plus active même et la plus directe. Malgré son

[1] *Les Réformes russes en Pologne et l'Autriche en 1862*. Paris, Dentu. *1863*.

jugement unanime sur l'acte provocateur qui a poussé les Polonais à prendre les armes, l'Europe aurait peut-être laissé faire jusqu'à ce que les événements aient pertinemment démontré si c'est la nation polonaise qui se relève, ou si le mouvement n'est, comme l'affirment les organes russes, que l'œuvre d'une faible fraction à l'intérieur ou d'excitations venues du dehors. Mais l'Europe peut-elle un seul instant rester spectatrice indifférente des atrocités gratuites qui signalent partout la répression ? Peut-elle, de bonne foi, demeurer muette et impassible devant ces actes barbares que la voix des chefs et celle même du frère de l'empereur semblent impuissantes à empêcher ? Toute question de justice et d'humanité mise à à part, on ne voit vraiment pas où était la nécessité, même apparente, de soulever l'indignation du monde civilisé par les horreurs dont Miechow et Oczow, dont la ville de Sandomir, dont le château de Woyslawicz et tant d'autres endroits, tout aussi peu coupables que cette résidence et que les hôtes du comte Léopold Poletyllo, ont été le théâtre.

Elles sont encore bien rares, bien problématiques surtout, les victoires remportées dans cette campagne d'un mois par l'armée d'une des premières puissances militaires, combattant des corps improvisés, sans armes et sans expérience, sans argent ni munitions, sans dépôts ni chefs ; l'insurrection s'organise, s'affirme, se maintient et s'étend, malgré les renforts que le grand-duc continue de recevoir, et malgré le concours empressé que le gouvernement prussien prête à son puissant voisin. Par contre, la courte histoire de cette campagne abonde déjà en récits d'une sauvagerie dont les Tcherkesses eux-mêmes n'étaient plus jugés capables. Grâce au recueillement auquel la Russie s'était condamnée le lendemain de la guerre de Crimée, grâce aux réformes réalisées, tentées ou annoncées depuis quelques années, l'Europe s'habituait à la considérer comme un pays civilisé ; fallait-il, par l'incendie et le pillage de villes pacifiques, par l'égorgement de vieillards, de femmes et d'enfants, donner à croire qu'on s'était trop hâté dans ce jugement, que le fameux mot de Napoléon I[er] restait toujours vrai? Nous admettons qu'on regrette ces excès dans l'entourage de l'empereur ; nous savons que le grand-duc Constantin les déplore ; il a engagé les officiers à les prévenir autant que possible. Cela les rend-il moins détestables? Le sang précieux versé à flots devient-il moins précieux ; les incendies qu'allume une soldatesque déchaînée sont-ils moins destructeurs ; les crimes contre la propriété des hommes et contre l'honneur des femmes sont-ils moins exécrables, parce qu'ils ne sont pas commandés, parce que les autorités supérieures s'en affligent et en repoussent la solidarité ? Tout cela prouverait tout au plus que le gouvernement de Saint-Pétersbourg, hors d'état de gouverner la Pologne, est incapable aussi de gouverner ses propres soldats. La meilleure cause, défendue par les moyens aujourd'hui pratiqués en Pologne, serait ruinée moralement et matériellement ; quel doit en être l'effet sur les victimes et sur l'opinion publique, quand ces avanies se produisent à l'appui d'une cause par elle-même équivoque et universellement condamnée !

Et ce n'est pourtant pas sur la Russie que se concentre particulièrement l'indignation de l'Europe ! Le gouvernement prussien a tenu à la détour-

ner sur sa propre tête ; il y a réussi au delà sans doute de son attente. Dans le Parlement anglais, dans la presse de Paris et de Londres, dans les journaux autrichiens et allemands eux-mêmes, c'est au gouvernement de Berlin que revient aujourd'hui la plus grosse partie dans les colères que soulève le conflit russo-polonais. Cet honneur est bien mérité. La Prusse n'était pas menacée le moins du monde, quoi qu'en ait voulu faire accroire M. de Bismarck à la Chambre des députés ; les preuves de son affirmation, que le cabinet de Berlin aurait tant d'intérêt à produire, manquent aujourd'hui encore. Jamais on ne les trouvera. La cause immédiate de la levée de boucliers dans le royaume, le recrutement du 15 janvier, n'existait pas pour les Polonais sujets de la Prusse ; puis, ceux qui organisaient et préparaient, pour un moment qu'ils jugeaient beaucoup plus lointain, le soulèvement de la Pologne, avaient trop d'intelligence pour ne pas reconnaître que la localisation du mouvement était la condition la plus indispensable de son succès. Ce n'est d'ailleurs qu'une justice à rendre aux précédents gouvernements prussiens : si le régime appliqué à la Posnanie laissait bien à désirer sous le rapport de la justice et de la liberté, la situation des Polonais n'y était cependant pas de nature à pousser à un acte de désespoir, comme le paraissait d'abord le soulèvement du 22 janvier. Si malgré tout, sa conscience peu rassurée conseillait au gouvernement berlinois certaines mesures de précaution, il était, en les prenant, dans le légitime exercice de son droit ; l'Europe diplomatique n'avait rien à voir dans ces faits purement intérieurs ; l'opinion libérale pouvait, elle aussi, se désintéresser tant que les mesures de précaution ne dégénéraient pas en actes de violence. Le gouvernement prussien ne s'y arrêta pas un instant. Sans être provoqué, sans être menacé, il s'empressait d'identifier sa cause avec celle de la Russie, de se faire ainsi après coup, comme le comte Russell en faisait la juste remarque à la Chambre des lords, le complice des actes arbitraires et des excès de violence par lesquels le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait poussé ses sujets polonais à se soulever. La lettre de M. Tegoborski, saisie par les insurgés et publiée depuis dans tous les journaux d'Europe, prouve surabondamment que ce concours empressé de MM. de Bismarck et de Roon, humiliation imméritée et gratuite pour la Russie, importunait plutôt qu'il ne réjouissait les régions gouvernementales à Saint-Pétersbourg et à Varsovie. En toute spontanéité, le gouvernement d'un pays constitutionnel, qui veut passer pour le représentant en Allemagne des idées libérales et progressistes, s'offre de faire au delà de ses frontières le « valet du bourreau, » le « gendarme de l'absolutisme moscovite, » comme le disait, en traduisant l'indignation populaire, le Nestor de la démocratie à la Chambre prussienne, M. Waldeck. La population prussienne est justement humiliée et indignée de ce rôle avilissant que son gouvernement veut lui faire jouer au dehors, après s'être appliqué avec tant de persévérance à escamoter ses libertés à l'intérieur.

On comprend que M. de Bismarck n'ait pas eu jusqu'à présent le courage d'avouer les engagements pris vis-à-vis de la Russie. On croyait d'abord lui arracher quelques explications au moyen de l'interpellation

faite par MM. Kantak et Chlapowski dans la séance du 16 février. L'interpellation portait sur la proclamation du gouverneur de Posen, qui mettait ce duché, à peu de chose près, en état de siége. M. de Bismarck s'est borné à cette assurance étrange, que le gouvernement de Berlin est aussi exposé que celui de Saint-Pétersbourg, et aurait tout à redouter du succès du soulèvement polonais. Le président du conseil a été plus vague encore, si c'est possible, lorsque, deux jours après, la Chambre crut, par l'interpellation directe sur l'existence et la portée de la convention russo-prussienne, forcer le cabinet à éclairer le pays sur un engagement plein d'orages et de tempêtes. Le gouvernement semble résolu à persévérer dans ce mutisme en face de la nouvelle « résolution » de la Chambre des députés, qui veut l'obliger à une neutralité absolue dans le conflit; ce troisième débat sur la question polonaise s'est ouvert hier ; nous ne pouvons tarder à en connaître le résultat. Mais quelle que soit la réponse du cabinet aux pressantes questions du pays, la convention du 8 février n'est plus niable; la notoriété publique remplace suffisamment les aveux que M. de Bismarck craint de faire. On n'est plus en doute non plus sur la teneur de la convention; elle dépasse largement la « convention de cartel, » signée le 8 août 1857, derrière laquelle quelques timides et honteux défenseurs de la politique berlinoise auraient voulu abriter le nouveau traité. C'est une intervention et une coopération véritables des forces prussiennes pour étouffer le mouvement polonais que prévoit et autorise l'engagement du 8 février. Elles ne sont même plus à l'état de projet : dans la nuit du 18 au 19 février, les troupes prussiennes ont, sur le simple bruit de l'approche des insurgés, occupé sur le territoire polonais la ville frontière de Dobrezyn, et, de concert avec les troupes russes, donné la chasse aux Polonais dans les bois avoisinants. De plus, la Prusse ouvre son propre territoire et met ses moyens de poursuite et de répression au service de la Russie ; les nombreuses arrestations et extraditions de réfugiés et même de simples voyageurs polonais, opérées par les autorités prussiennes, le prouvent surabondamment.

C'est la violation à la fois la plus flagrante et la moins justifiée du principe de non-intervention, qui constitue l'un des points primordiaux du droit des gens actuel. Nous l'avons prédit dès le premier jour, et déjà notre prédiction se réalise : l'Europe ne souffrira point que cette inique ingérance s'accomplisse. Le gouvernement anglais l'a déclaré du haut de la tribune parlementaire, et le gouvernement français a affirmé dans la presse officieuse que l'immixtion de la Prusse a définitivement transformé la question polonaise en question européenne. Déjà des notes pressantes, quoique amicales encore dans la forme, seraient parties de Paris et de Londres à l'adresse des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg ; des mesures plus efficaces seraient concertées en ce moment entre les puissances occidentales ; l'Autriche, au besoin, se joindrait à leurs démarches. Tout autorise encore à croire qu'elles pourront rester purement diplomatiques. Malgré les preuves abondantes d'un manque absolu de bon sens et d'intelligence politique dont fourmille la courte carrière ministérielle de M. de Bismarck ; malgré les étranges hallucinations dont le gratifient les feuilles

à sa dévotion, — le ministre président se flatterait, par exemple, de garder la Pologne pour la Prusse, après l'avoir occupée pour la Russie, — nous avons peine à croire que le gouvernement de Berlin résiste jusqu'au bout à la double pression des puissances étrangères et du pays. On parlait, au reste, ces derniers jours, à Berlin, de la démission du premier ministre ; le bruit s'en maintient encore. Fondé ou non, il nous semble d'une portée bien minime. Trop souvent et trop solennellement Guillaume Ier a revendiqué, comme l'émanation de sa politique « personnelle, » de sa pensée «intime,» tout ce qui se passe aujourd'hui en Prusse: qu'importe dès lors le nom du ministre que la volonté souveraine daigne charger de l'exécution de ses volontés personnelles et de ses pensées secrètes? Les graves conflits où la Prusse se débat depuis un an ne sont évidemment pas de la faute de tel ou tel ministre ; ils proviennent de la divergence si tranchée entre les vues d'un souverain fort attardé et les besoins d'un pays réellement avancé, entre les doctrines surannées du roi et les exigences de l'époque. Hier, cette divergence d'opinions n'exposait que la paix intérieure de la Prusse ; aujourd'hui, elle menace la paix de l'Europe, et éventuellement l'existence même du royaume de Frédéric II. Cela hâtera-t-il la solution qui, d'un seul coup, peut écarter l'un et l'autre danger, rendre la paix intérieure à la Prusse et la préserver de la guerre extérieure ?

Le mouvement polonais, cause involontaire et indirecte de cette heureuse issue d'une crise dangereuse, acquerrait ainsi un titre de plus aux sympathies du peuple prussien et de l'Allemagne. Ces sympathies, d'ailleurs, ne lui font pas défaut. Les populations prussiennes et les Allemands en général, viennent de donner un éclatant démenti au préjugé que nourrissaient jusqu'ici bon nombre de Polonais contre les voisins germaniques. A tort ou à raison, on inclinait, sur les bords de la Vistule et ailleurs, à attribuer à l'influence « allemande » une part très large dans les vieilles tendances anti-libérales de la cour de Saint-Pétersbourg. Les noms des Nesselrode, des Adlerberg, et de tant d'autres hommes d'Etat russes d'origine allemande, prêtaient un certain crédit à cette opinion. Elle s'étayait encore des souffrances que la domination allemande faisait endurer aux Polonais de la Gallicie et de la Posnanie. De son côté, l'Allemagne confondait souvent, à cause de certaines affinités d'origine, l'oppresseur et l'opprimé, et enveloppait le Polonais dans la haine mêlée de crainte que lui inspirait le panslavisme. La suspicion et une sorte d'aversion instinctive étaient réciproques. Hier encore, on aurait pu rencontrer une foule de Polonais, loyaux et intelligents d'ailleurs, chez lesquels la haine de l'Allemand constituait un article de foi ; la perspective de se venger un jour à l'aide des forces russes sur les complices des partages réitérés de la Pologne, aurait pu les déterminer à tendre la main aux successeurs de l'impératrice Catherine. Le mouvement actuel et l'écho qu'il éveille en Allemagne tend à écarter ces méfiances et à dissiper ces malentendus. Le peuple allemand n'a rien à craindre de la Pologne et n'est pas son ennemi non plus. Les populations autrichiennes applaudissent à la politique habile autant que généreuse du gouvernement viennois en face de ce nouveau conflit. Les populations prussiennes, les Allemands de la Posnanie en tête,

protestent à leur tour contre la politique d'iniquité et de persécution adoptée avec un empressement si malheureux, et affichée avec une impudence si étrange par le cabinet de Berlin. De l'attitude des deux pays il ressort, avec une certaine évidence, que les sympathies de la nation allemande sont, avec celles de la France et de l'Angleterre, du côté d'une nationalité dont la reconnaissance s'impose aujourd'hui avec une singulière autorité. C'est là un fait d'une importance capitale pour les destinées prochaines du peuple polonais.

Il est impossible d'ailleurs que les intentions hautement manifestées depuis trois ans à Saint-Pétersbourg s'évanouissent au moment même où peut-être l'empereur Alexandre II pourrait, en les réalisant, conjurer encore tous les périls et rendre la paix à l'Europe troublée. Il nous coûte de croire que ce souverain, qui a si dignement inauguré son règne, veuille et puisse laisser sa tâche imparfaite. Dès son avénement, il a eu le courage de s'attaquer au fondement même de toute l'organisation sociale et politique de son vaste empire ; il a prononcé l'affranchissement graduel de 23 millions de serfs, sans reculer devant les immenses difficultés financières et économiques de l'entreprise, devant le mauvais vouloir menaçant des intérêts lésés ou se croyant lésés, devant les conseils de prudence des partisans timides du progrès. C'est un acte qui compte dans l'histoire d'un souverain, et que l'empereur de Russie, quoi qu'il fasse, ne nous fera jamais oublier. C'était prouver qu'il comprenait la dure leçon de la guerre de Crimée, qu'il entrevoyait la nécessité inexorable de rompre avec une politique condamnée par les résultats d'une façon si éclatante. Pourquoi ne pas admettre qu'en ouvrant les yeux à l'évidence, le gouvernement de Saint-Pétersbourg ait pu reconnaître aussi que le maintien de l'ancien régime d'oppression n'était plus possible en Pologne? Les conseillers du souverain ont l'intelligence trop ouverte aux choses de notre siècle pour n'avoir pas prévu qu'à l'époque où nous sommes, on ne suscite pas en vain les espérances, on n'éveille pas les aspirations d'un peuple sans s'être ménagé les moyens de les satisfaire. La Russie, dans le court espace de deux ans, a usé en Pologne ses meilleurs généraux; elle y a usé le seul homme considérable qui, parmi les Polonais, eût mis son ambition à consommer l'union des deux peuples ; elle a enfin exposé un personnage auguste, dont les grandes qualités ne sont méconnues de personne, à échouer lui-même dans une suprême tentative : la Russie peut-elle vouloir que tant d'efforts et de si sérieux enjeux demeurent stériles? La vérité, à notre sens, c'est que l'empereur de Russie était, tout autant que nous, édifié sur les déplorables conséquences de l'ancien régime, et qu'il avait pris la résolution d'y apporter peu à peu toutes les modifications que pouvaient lui dicter sa conscience et un sens politique éclairé. Peut-être a-t-il craint d'avancer trop vite, et de blesser par là le vieux parti russe ; peut-être aussi l'essor qu'a pris la question nationale a-t-il été plus rapide qu'on ne s'y attendait. Le fait est qu'aujourd'hui les événements débordent, et qu'il faut brusquer la solution. Le temps des expédients est passé ; il faut recourir aux mesures entières. On a tenté des réformes là où un changement radical était urgent. On s'autorisait même de ces concessions

mal exécutées, et qui, en tous cas, ne pouvaient qu'éveiller des appétits sans les satisfaire, à déployer sous certains rapports une sévérité plus grande que jamais : le recrutement arbitraire du marquis Wielopolski en fut la plus haute et la plus dangereuse expression. Les terribles effets de cette mesure doivent avoir éclairé, sur ce point, le gouvernement de Saint-Pétersbourg ; il doit savoir maintenant de quelle façon ses intentions parfois généreuses s'exécutaient en Pologne ; mais il doit reconnaître aussi, et par-dessus tout, que les demi-mesures sont devenues insuffisantes. Nul n'oserait aujourd'hui conseiller une répression à outrance ; dès lors, que reste-t-il à faire? Aller au-devant des vœux du pays, le désarmer par la reconnaissance entière et loyale du régime constitutionnel et national que l'Europe lui a garanti en 1815. Nous savons bien que la Pologne demande davantage ; mais qui peut affirmer qu'elle fût encore unanime dans ses vœux si ceux-ci étaient en partie satisfaits ? N'est-ce pas l'unique voie où puisse se rencontrer le maintien de l'ordre de choses créé par le congrès de Vienne? Chaque jour, chaque heure qui s'écoule diminue les chances de cette solution. C'est évidemment à mieux faire comprendre et à faire triompher cette vérité, si c'est possible, à Saint-Pétersbourg, que s'appliquera d'abord la diplomatie européenne. Aujourd'hui, il dépend encore de la Russie de ne pas la laisser franchir ce cercle ; en sera-t-il encore ainsi demain ? Personne n'oserait le garantir. Mais du moins sait-on dès maintenant à qui incombe la responsabilité des suites qu'entraînerait l'insuccès de cette première immixtion de l'Europe dans le conflit russo-polonais.

Pourtant, ce n'est pas seulement l'intérêt majeur de la question polonaise qui a distrait l'attention dans cette dernière quinzaine des affaires d'Amérique qui, depuis deux ans, la captivaient à un haut degré ; il y a un arrêt manifeste dans leur marche. Depuis la stérile bataille de Frédéricksbourg, les nouvelles militaires manquent. Le gouvernement fédéral a laissé au successeur de Mac-Clellan un mois environ pour réparer son échec ; le général Burnside a tenté encore une fois le passage du Rappahannock en face de Lee, mais la tentative a avorté : par l'inclémence des éléments, disent les bulletins officiels ; grâce à la désorganisation de son armée, disent d'autres nouvelles. L'effort n'a pas même abouti à un commencement de bataille ; son unique effet a peut-être été de hâter de quelques jours la retraite peu volontaire de Burnside. C'est le général Hooker qui a consenti à se charger d'un fardeau trop lourd, paraît-il, pour les épaules de tant d'autres généraux, les plus populaires de l'Union. Hooker ne compte pas, du reste, parmi ces derniers. Dès son arrivée au camp, il a dû opérer parmi les officiers des renvois en masse pour cause d'insubordination. Si c'est réellement la défaveur dont il était atteint dans l'armée qui a amené le renvoi de Burnside, le choix de son successeur n'aura guère amélioré la situation ; il en est de même, si ce renvoi a été motivé par l'inaction du commandant en chef : le général Hooker paraît en être toujours aux préliminaires de ses préparatifs d'entrée en campagne ; ou plutôt, l'abandon définitif de la campagne du Rappahannock, qui a coûté tant de soins et sur laquelle tant d'espérances avaient été fondées, reste pour le moment l'effet unique du nouveau changement

opéré dans la direction suprême de l'armée principale. Ou bien serait-il vrai que la dissolution et la reconstitution de cette armée étaient impérieusement commandées par l'esprit de mutinerie qui s'y manifestait? En tout cas, le général Mac-Clellan, dont l'inactivité prolongée avait été accusée de trahison, se trouve aujourd'hui suffisamment excusé, puisque ni Burnside, ni Hooker n'ont pu faire mieux.

Nous sommes pourtant à la veille du 1er mars! La campagne d'hiver, qui devait décider du sort de la guerre, au dire des optimistes du Nord, est ainsi définitivement perdue. Quelle qu'en soit la cause, il saute aux yeux que cette perte de temps est préjudiciable surtout, ou presque exclusivement, au gouvernement de Washington. Chaque jour dont se prolonge la lutte est une affirmation nouvelle que donne le gouvernement de Richmond de sa vitalité. C'est en même temps un motif de plus pour légitimer la lassitude dont les Etats intermédiaires (*Border-States*), l'Europe et le parti démocratique dans le Nord même commencent hautement à se plaindre. Le côté le plus regrettable dans cette trêve, c'est qu'elle est souverainement involontaire. Aux propositions françaises du 30 octobre 1862, les amis du Nord, et jusqu'au comte Russell et au prince Gortschakoff, objectaient surtout l'impossibilité pour M. Lincoln de consentir à une suspension d'hostilités : elle ne profiterait qu'à ses ennemis. Le Nord, assurait-on, était sur le point de livrer des batailles décisives ; il ne commettrait pas la folie de donner aux rebelles le temps de reprendre haleine, les moyens de se ravitailler. Et voilà que la force des choses lui impose cette même trêve qu'il disait ne pouvoir à aucun prix accepter de bon gré! Voilà qu'il est impuissant à refuser au gouvernement de M. Jefferson Davis ce répit qui devait, assurait-on, être si profitable à la cause sécessionniste et si désavantageux à la bannière étoilée! Toute la différence gît en ceci : la suspension d'hostilités volontairement acceptée sur la proposition des puissances médiatrices aurait été comptée à MM. Lincoln et Seward comme preuve de leur esprit de conciliation ; elle aurait pu préparer du moins la voie aux arrangements pacifiques, où il faudra pourtant arriver tôt ou tard ; elle aurait eu, au surplus, l'avantage d'épargner à l'armée fédérale la défaite de Fredericksbourg ; à la marine du Nord, l'échec de Charleston ; au gouvernement unioniste, les embarras des changements réitérés dans le commandement supérieur de l'armée. Probablement, la médiation proposée par la France eût prévenu encore les scissions très fâcheuses qui se produisent au sein des Etats restés jusque-là fidèles à l'Union. Ainsi que nous l'avions prévu et suffisamment expliqué d'avance, la fameuse proclamation du 1er janvier 1863, par laquelle M. Lincoln affranchit les nègres partout où ses décrets sont lettre morte, et les maintient dans l'esclavage dans tous les Etats unionistes, est restée tout à fait inefficace par rapport aux nègres ; nulle part, ils ne se sont soulevés contre leurs maîtres du Sud pour profiter de la liberté offerte par le président. Par contre, cette même proclamation semble créer au gouvernement de Washington de grandes difficultés dans ses propres Etats. Dans plusieurs districts, les nègres croient pouvoir invoquer les bénéfices de la liberté si généreusement offerte à leurs frères dans le Sud ; les propriétaires

d'esclaves dans les Etats intermédiaires sont sérieusement menacés et profondément mécontents. La chambre des représentants, en votant, le 2 février, la création de régiments noirs, paraît avoir mis le comble à ce mécontentement. L'armée repousse les nouveaux compagnons d'armes qu'on veut lui donner ; la population s'est dite indignée de ce qu'on pût un instant supposer que 22 millions de blancs aient besoin d'en appeler au secours de ces « maudits » noirs pour venir à bout des 7 millions d'habitants du Sud !

Le mécontentement provoqué par la proclamation du 1er janvier entre certes pour beaucoup dans le revirement qui s'opère chez les partisans jusque-là les plus décidés de la guerre ; la stérilité presque absolue des opérations militaires et l'immensité des sacrifices en sang et en argent que la lutte impose à tous les partis, contribuent de leur côté à préparer une modification dans les esprits. Entre autres faits, le discours récemment prononcé au congrès des Etats-Unis par M. Conway est un symptôme significatif. L'initiative prise par l'Etat de l'Illinois pour la conclusion d'un armistice et la réunion d'une convention spéciale dans le but de discuter des propositions de paix, est un incident plus considérable encore. Si le Nord, dont toute l'activité se reporte à présent sur le Mississipi, n'y trouve pas la fortune plus favorable à ses armes qu'elle ne l'a été sur les bords du Potomac et du Rappahannock, cette conspiration lente, qui commence à se former dans l'Ouest, pourrait acquérir une haute gravité. L'insuccès des attaques dirigées contre Vicksbourg n'est pas fait pour relever les courages abattus. A Richmond, on commence à se flatter qu'on détachera l'Illinois de la fédération, que l'Indiana et l'Ohio ne tarderont pas à suivre, qu'on entraînera New-Jersey, qui s'est récemment prononcée d'une façon bien significative, et peut-être encore l'Etat de Pensylvanie, où les démocrates sont nombreux et influents. C'est aller bien vite en besogne. Il est notoire cependant qu'à New-York même et à Washington on ne repousse plus l'éventualité d'une séparation ; on espère seulement ou plutôt on se donne l'air d'espérer que cette séparation serait momentanée, que les Etats aujourd'hui divisés ne tarderaient pas à se réconcilier et à se réunir par un nouveau pacte. Peut-être cette espérance est-elle moins chimérique que ne la jugent ceux mêmes qui abritent derrière elle leurs prétentions naguère encore si absolues à la soumission du Sud. Pour notre part, nous sommes convaincus que l'intérêt des deux partis leur commande de vivre dans la meilleure entente et de fusionner autant que possible leurs éléments de pouvoir ; le jour où aura disparu la fatale pomme de discorde, le problème de l'esclavage, cette vérité ne tardera pas à être reconnue à Washington et à Richmond, à New-York et à Charleston. Mais nous persistons à ne pas croire que de stériles batailles soient le bon moyen pour hâter le moment de cette conciliation. On peut aujourd'hui affirmer que si les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres, dont nous n'entendons pas scruter ici les mobiles, s'étaient moins empressés de repousser la proposition conciliatrice de la France, elle aurait pu ne pas rester inféconde, et aurait, en ce cas, servi efficacement la cause de la paix, de la liberté et surtout les intérêts du Nord.

L'ensemble de ces faits autorise à croire que la nouvelle proposition de M. Drouyn de Lhuys, quoique nettement repoussée à la Maison-Blanche, portera bientôt ses fruits ; l'accueil qu'elle trouve dans la presse et dans les meetings américains en est un sûr garant. M. Lincoln lui-même, dans sa réponse telle que la résume le *Moniteur* de ce matin, fait suffisamment entrevoir qu'à son avis aussi, le moment de négocier est venu ; il entend seulement s'y engager par une autre voie ; là n'est assurément pas la question. On négociera donc au delà de l'Océan : c'est tout ce que l'intérêt de l'humanité avait fait désirer à la France. Au delà des Alpes, les négociations paraissent, au contraire, définitivement suspendues ; rien ne presse. Le cardinal Antonelli se sent rassuré ; le Souverain-Pontife regarde comme un mauvais rêve les appréhensions qui le firent songer à chercher un refuge loin du continent. C'est ce dont témoigne la note adressée le 14 février par le cardinal Antonelli à Mgr Chigi, nonce du Pape à Paris, et qui porte notamment sur l'incident si connu dont M. Odo Russell est le héros. On dirait que le Vatican, entièrement réconcilié avec la France, veut brûler ses vaisseaux, tant est amère la façon dont il signifie son congé au représentant officieux de la Grande-Bretagne. En même temps les « impatiences irréfléchies » se calment à Turin. Le cabinet est absorbé par les questions intérieures ; le Parlement qui, l'année dernière, voulait toujours courir sus à Rome, se partage entre les distractions du *carnavalone* milanais et les fatigues de la discussion budgétaire ; les premières ont exercé sur lui un attrait plus vif. On assure que, durant le carnaval, la Scala de Milan comptait chaque soir un grand nombre de députés parmi ses visiteurs, tandis qu'au palais Carignan, à Turin, le président dut, à plusieurs reprises, renvoyer ou interrompre les séances à cause de l'insuffisance du nombre des députés. Cette lassitude précoce, exploitée avec empressement par les ennemis de l'Italie et du régime constitutionnel, est à tous égards bien regrettable. Elle est d'autant plus fâcheuse que la discussion du Parlement portait, depuis le nouvel an, sur les finances, sur le premier budget du royaume qu'il ait été donné au Parlement d'examiner et de discuter en temps opportun. Dans tout pays libre, la discussion du budget passe pour l'une des prérogatives les plus importantes, pour l'un des devoirs les plus impérieux de la représentation nationale. Elle est d'une gravité toute particulière pour l'Italie, où la situation financière n'est rien moins que satisfaisante. M. Minghetti en convient lui-même dans l'exposé présenté le 14 février au Parlement. En effet, le découvert avec lequel l'administration abordait l'année 1863 approchait grandement et peut-être même dépassait les 400 millions ; dans l'année courante, le budget ordinaire fait prévoir un déficit de 275 millions, à quoi le budget extraordinaire ajouterait de son côté 100 millions au moins. Les années suivantes menaçaient de donner des résultats non moins fâcheux. L'Italie se trouvait ainsi devant le gouffre béant des déficits en permanence. Si ces embarras s'expliquent assez naturellement par les exigences toujours très dispendieuses des grandes transformations politiques, qui en même temps portent une perturbation passagère dans les recettes, il n'en est pas moins évident que cette marche ascendante des découverts doit, à tout

prix, être arrêtée ; autrement, le royaume d'Italie courrait à grands pas vers ces perplexités financières qui ont tant contribué, avant et après la guerre de 1859, à l'affaiblissement de l'Autriche. M. Minghetti paraît vouloir s'appliquer sérieusement à faire disparaître les découverts actuels et prochains, et à pourvoir simultanément aux moyens qui puissent en empêcher le retour. Il cherche, lui aussi, à réaliser le grand problème que poursuivent tant de financiers éminents : l'établissement de l'équilibre budgétaire.

Modeste dans ses espérances et dans ses promesses, c'est seulement dans cinq ans d'ici, en 1867, que le ministre des finances italien se flatte d'atteindre le résultat si désiré. Pour s'y acheminer, il propose et une réduction de dépenses et un accroissement de ressources. La première ne lèserait aucun intérêt essentiel des services publics ; elle serait obtenue par la restitution aux provinces d'une foule d'attributions dont l'Etat est aujourd'hui indûment surchargé, et, par une simplification des rouages administratifs qui permettrait de réduire la « bureaucratie » au personnel strictement nécessaire. Quant à l'accroissement des recettes, M. Minghetti voudrait le tirer : de la péréquation de l'impôt foncier ; de la généralisation de l'impôt mobilier ; enfin d'une réforme de l'impôt de consommation. En présence des résultats fort peu satisfaisants qu'a donnés la loi récente sur l'enregistrement et le timbre, il est permis de douter que les nouvelles propositions d'impôts soient très favorablement accueillies par les populations et qu'elles puissent fournir un rendement bien considérable. Il est vrai que M. Minghetti ne leur demande qu'un revenu s'élevant progressivement à 115 millions de francs, d'ici à 1867. En y ajoutant la somme de 100 millions, dont les réformes signalées réduiraient le chapitre des dépenses, et une autre somme de 60 millions, que les progrès de l'aisance générale feraient réaliser sur les autres impôts, l'on obtiendrait en 1867 cette somme de 275 millions, qui fait aujourd'hui l'excédant, pour ainsi dire anormal, des dépenses sur les recettes des budgets ordinaires. En attendant cet équilibre futur, il reste un énorme compte à régler, soit pour le passé, soit pour les quatre années intermédiaires (1863 à 1866). L'exposé de M. Minghetti aboutit nécessairement à un recours au crédit public ; son prédécessenr, M. Sella, avait déjà proclamé l'impérieuse nécessité d'un emprunt de 500 millions. On se demande seulement s'il était absolument nécessaire que le ministère Farini-Peruzzi, le lendemain de son avénement, repoussât avec tant de hauteur cette affirmation, pour aboutir si promptement à porter à 700 millions effectifs le chiffre de l'emprunt qu'il s'agit de contracter ? Quand on pense que, pour couvrir les déficits dès aujourd'hui prévus, M. Minghetti, doit, en sus de l'emprunt si formidable, proposer encore la vente des biens domaniaux et celle des biens de la caisse ecclésiastique, et faire entrevoir, comme une éventualité prochaine, l'aliénation des chemins de fer possédés par l'État, on reconnaîtra aisément que l'amélioration sérieuse des finances italiennes n'est point du ressort seul du ministre des finances : elle se rattache d'une façon intime à l'achèvement et à la consolidation de l'unité italienne, œuvre qui laisse encore tant à faire. Il n'y a que l'évidence des faits qui

puisse fermer la bouche à certains logiciens obstinés, qui ne discontinuent pas de recommander à l'Italie la fédération comme l'unique moyen d'assurer l'avenir[1]; c'est en prouvant qu'elle est parfaitement unie et forte par l'unité, que, sous l'égide de l'unité, tous les intérêts légitimes trouvent entière et ample satisfaction, que l'Italie parviendra à faire taire les conseillers importuns et les amis douteux. Il ne faut pas s'y tromper : elle est immense encore, la tâche qui reste à accomplir pour consolider dans la paix ce que la guerre et la révolution ont si promptement édifié ; il serait excessivement fâcheux que le cabinet et le Parlement de Turin se refusassent à le comprendre et à agir en conséquence. Nous aimons à croire le contraire.

Ce n'est pas à elle seule, c'est pour ainsi dire à l'Europe libérale qui l'a faite, c'est aux principes de liberté et de progrès dont elle est l'émanation et l'une des plus brillantes personnifications, que l'Italie doit de veiller avec un soin jaloux sur la consolidation et le développement continu des institutions libérales dans son sein. A quoi servirait-il de le nier ? La force révolutionnaire et le courant unioniste, qui ont opéré des prodiges dans la péninsule transalpine, ne réussissent pas ailleurs de la même façon. La pauvre Grèce paraît définitivement abandonnée de tous les rois possibles et impossibles qu'on avait successivement voulu appeler sur le trône d'Athènes. On affirme qu'Othon Ier, qu'on ne serait peut-être pas fâché à Athènes de retrouver un beau matin dans son palais, n'est pas moins dégoûté que les autres princes, et qu'il faudrait aujourd'hui le prier beaucoup pour le faire consentir à revoir le Parthénon. L'Europe, qui aime si peu la forme républicaine, et qui d'abord semblait tout craindre des emportements des Grecs abandonnés à eux-mêmes, ne s'occupe plus d'eux ; elle a renoncé à leur octroyer un roi ou à leur prescrire une forme de gouvernement de préférence à une autre. Cette liberté tardivement restituée aux Grecs ne paraît guère avoir augmenté ni la force du gouvernement provisoire ni l'harmonie au sein de la représentation nationale. Le télégraphe continue de nous entretenir de crises et de changements ministériels qui agitent la ville de Minerve. A vrai dire, si l'organisation que, dans sa sagesse, la diplomatie européenne octroyait aux Grecs, devait porter les beaux fruits par lesquels se recommande sa plus récente création, les Grecs ne seraient pas trop à plaindre d'avoir échappé à cette fée protectrice. Il est désolant, le spectacle que les Principautés-Unies offrent en ce moment. Le congrès de Paris a fait pour les Moldo-Valaques plus que jamais ils n'avaient pu espérer obtenir par les voies pacifiques. L'Europe et la Turquie elle-même leur ont laissé toute latitude pour développer et consolider les institutions libérales dont le statut de 1858 les avait dotés. Il ne paraît pas, hélas ! qu'ils en aient grandement profité. La contre-Adresse, combattue par le gouvernement, dont la Chambre vient de prononcer la prise en considération par 63 voix contre 48, est un véritable acte d'accusation dressé contre le règne d'Alexandre-Jean Ier. Nous avouons ne pas être à même

[1] ***Du Principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution***, par P.-J. Proudhon. Paris, E. Dentu, 1863.

de décider entre les amères récriminations que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif se jettent mutuellement à la face ; mais le fait seul que, dans un règne de quatre ans, le prince Couza a usé cinq Assemblées nationales dissoutes l'une après l'autre, et pas moins de seize ministères, est des plus graves et bien éloquent. On comprend que le nouvel Etat n'ait pu parvenir à s'asseoir solidement, qu'aucun des intérêts vitaux de la jeune nation n'ait pu trouver les soins que réclamait impérieusement le salut du pays. Malgré de sinistres bruits qu'on propage et les convoitises qui déjà paraissent s'éveiller, nous espérons encore que le conflit entre les deux pouvoirs n'aboutira pas à la destruction du régime libre que l'Europe a bien voulu accorder aux Moldo-Valaques.

Sur un autre point de l'Europe, une crise ministérielle trop prolongée vient enfin d'aboutir à son dénoûment inévitable : la démission du duc de Tétouan a été acceptée par la reine d'Espagne. Nos lecteurs connaissent, par l'étude spéciale que la *Revue* a consacrée il y a quinze jours aux débats des Cortès sur l'affaire mexicaine, l'ébranlement profond que ces débats avaient communiqué au cabinet. On n'a pas oublié d'ailleurs que, le lendemain du vote de confiance ou du bill d'absolution arraché si péniblement aux Chambres madrilènes, le maréchal O'Donnell s'était vu obligé de remanier tout son ministère, et notamment de sacrifier M. Caldéron-Collantès, qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, représentait tout particulièrement la politique que les Chambres venaient en apparence d'approuver. Pour l'observateur attentif, il était, de ce jour, devenu manifeste que la position du maréchal était insoutenable : elle ne reposait plus que sur son obstination à garder à tout prix le portefeuille. Nous ne tarderons pas à savoir ce qui a pu triompher de cette obstination et forcer le duc de Tétouan à une démission que sa dignité, l'esprit du régime constitutionnel et l'intérêt du pays lui imposaient depuis trois mois. Mais précisément parce que la retraite du maréchal O'Donnell n'est au fond que la tardive exécution d'un arrêt prononcé en décembre dernier par l'opinion et par les Chambres mêmes, parce que ce n'est que le complément logique et obligé du récent remaniement ministériel, l'importance qu'une certaine partie du public veut attacher à cet événement nous paraît fort exagérée ; nous ne croyons surtout pas qu'il puisse exercer une influence quelconque sur le développement ultérieur de l'expédition du Mexique.

J.-E. HORN.

Mes Prisons, ou l'exil en Sibérie, Mémoires de J. Gordon, citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Genève, 1862.

Un jeune homme de dix-neuf ans est arrêté pour quelques propos imprudents, et condamné à la déportation ; il s'évade pendant le trajet ; mais bientôt il est repris par les Russes, incarcéré dans la citadelle de Varsovie, envoyé en Sibérie, et ce n'est qu'après avoir servi durant six ans dans les compagnies de discipline du corps d'armée d'Orenbourg, qu'il parvient enfin à s'échapper de nouveau et à se réfugier en Amérique. C'est, en quelques mots, l'histoire de M. J. Gordon, comme c'est aussi — sauf l'heureux dénouement — l'histoire de beaucoup de Polonais. On sent qu'un tel

récit est par lui-même intéressant, et qu'en racontant ces tristes aventures, celui qui en a été le héros ne saurait manquer de nous émouvoir, lors même que sa sincérité serait son unique talent et sa bonne foi tout son art. Mais M. Gordon n'est pas seulement un franc et loyal narrateur de ses propres souffrances, il est aussi souvent un observateur plein de finesse, quelquefois même un vrai poète; et l'on rencontre de temps en temps dans son livre, contrastant avec le style simple et rapide qui lui est ordinaire, quelques morceaux brillants, où il révèle tout à coup et comme malgré lui les nobles qualités de son esprit et de son cœur. La peinture qu'il a tracée des steppes ouraliennes est une des plus saisissantes que nous ayons lues, et l'on ne peut trop s'étonner qu'un malheureux, un malade, emporté durant deux mille verstes par deux chevaux fougueux dans une mauvaise *kibitka*, les entrailles déchirées par les cahots de la route, la tête brûlée par le soleil du jour et glacée par le vent de la nuit, épuisé, torturé par la fatigue et par la faim, ait encore eu assez de courage pour regarder autour de lui, assez de force d'âme pour goûter la sauvage poésie des déserts qu'il traversait : « ..... Des plaines et encore des plaines, un ciel de plomb fatiguant la vue; un pays silencieux, vide comme avant la création; une nature morte, pétrifiée, dont le silence sépulcral n'est interrompu que par le bruissement de quelques touffes de tilleuls sauvages, ou autres arbres rabougris, dont le triste feuillage est en harmonie avec la physionomie désolée du pays. A ce vaste sépulcre est confié le soin d'absorber l'héroïsme des nations insoumises. La lugubre procession ne s'arrête pas, des familles entières marchent au désert. Les chemins n'y sont indiqués que par des ossements d'animaux ou d'hommes, par quelques tombeaux d'exilés qui y étaient morts et attendaient leurs successeurs. La *kibitka* y vole comme une hirondelle solitaire, et la terre semble fuir sous les pieds des chevaux. »

Les grandes scènes de la nature n'attirent point seules l'attention de M. Gordon; il observe également d'un œil curieux les mœurs des peuples qu'il rencontre sur le chemin de l'exil et constate les particularités de leur caractère et de leurs habitudes avec le sang-froid et la liberté d'esprit d'un touriste. Il décrit, en passant, les sauvages tribus de l'Oural, les Kalmoucks au nez aplati, aux pommettes saillantes, au teint brun et luisant, les Kirghiz « dont les petits yeux sortent de leur orbite comme d'une étroite rainure, » les Tartares aux visages barbus, aux têtes rasées, et leurs femmes qui se barbouillent la figure d'une épaisse couche de blanc et de rouge, et se teignent les dents en noir; et ces belles filles de la race mongole « aux cheveux noirs comme du jais et souples comme de la soie, à la taille svelte, aux grands yeux noirs jetant la flamme. » Il nous fait connaître les usages, le costume, les aliments de ces peuplades, leurs grossières superstitions, leurs rites étranges, leurs mariages, leurs funérailles, et de temps en temps mêle à ces curieux détails une anecdote touchante : « Une femme kirghize était assise sur une tombe, plongée dans une rêverie profonde. A ses pieds, un tout petit enfant effeuillait un rameau d'absinthe sauvage. Je fus le témoin de cette scène lugubre. Tout à coup, la kirghize se mit à pleurer; c'était un chant de détresse mêlé de plaintes; c'étaient des la-

mentations déchirantes. Peu à peu, cependant, elle devint plus tranquille et embrassa l'enfant en le pressant sur son sein ; puis, avec une baguette de bois, elle creusa de petits trous dans la terre et en approcha son oreille. J'entendis des sanglots étouffés et de tendres chuchotements .... un mystérieux dialogue s'était établi des deux côtés de la tombe. »

Mais les chapitres les plus neufs et les plus intéressants des *Mémoires* de M. Gordon, ce sont assurément ceux qu'il a consacrés à son séjour dans la citadelle de Varsovie. Bien des voyageurs déjà sont revenus des steppes de la Tartarie, et nous en ont retracé le pittoresque tableau ; peu de prisonniers d'Etat se sont échappés des cachots moscovites, et ceux qui ont eu le bonheur d'en sortir ont rarement eu le courage et la force de raconter ce qu'ils y avaient souffert. M. Gordon nous a décrit, avec une fidélité scrupuleuse, les mesquines vexations, les taquineries cruelles, tous les petits supplices imaginés naguère par la police russe pour tuer à coups d'épingle ceux qu'elle n'osait pas faire tomber sous le knout : « A mon arrivée dans la prison, dit-il, je fus conduit près du capitaine de gendarmerie qui en est le geôlier ; il m'ordonna de me déshabiller, j'obéis. On me soumit à la plus minutieuse perquisition ; on chercha entre les doigts de mes mains et de mes pieds, dans mes cheveux, sous mes bras, dans ma bouche. Cette opération terminée, on me rendit mes effets, à l'exception de mes bijoux et de ma bourse, que le capitaine garda, et l'on me mena dans une étroite et sombre cellule, où l'on me renferma. Ce jour-là, poursuit-il, on ne me donna pas à manger ; l'intelligente et paternelle autorité avait deviné que je ne devais point avoir d'appétit. » L'infortuné se jeta sur sa dure paillasse et essaya de s'assoupir. Mais à peine avait-il commencé à goûter un peu de repos que la porte s'ouvrit avec fracas ; plusieurs soldats se rangèrent devant l'entrée, et l'un d'eux, pénétrant dans la chambre, fit au milieu un petit tas de sable où il plaça une chandelle allumée et se retira. M. Gordon allait se rendormir quand il s'aperçut que ses draps étaient souillés de sang ; il appelle, il se plaint, on lui rit au nez. La fatigue l'emporte sur le dégoût, et il s'assoupit de nouveau. Tout à coup la porte se rouvre bruyamment ; un invalide entre, de grands ciseaux à la main, et mouche la chandelle dont il laisse la mèche fumante dans la chambre. « Au bout de quelques instants, même répétition, et ainsi de suite toutes les nuits, pendant une année entière que dura mon séjour dans la citadelle. Mes bourreaux de nuit, en renouvelant toutes les cinq minutes leur opération, avaient soin de laisser tomber toujours la mèche non éteinte, pour qu'elle brûlât à mes pieds, comme auprès d'un trépassé. » Ne songe-t-on pas involontairement à ces cachots du moyen âge où les geôliers avaient ordre de chanter pour empêcher les prisonniers de dormir, et n'est-on pas forcé de convenir que si les moyens inventés par la police russe pour torturer les victimes sont infiniment plus ridicules, ils sont au moins aussi barbares ?

A. P.

ALPHONSE DE CALONNE.

. Paris. — Imprimerie de Dubuisson et °, rue Coq-Héron, 5.

TABLE DES MATIÈRES DU TRENTE ET UNIÈME VOLUME

(JANVIER et FÉVRIER 1863. (12e année. — 2e série.)

PORTRAITS MILITAIRES. — II. — LE BARON LARREY, par M. le général baron AMBERT. . . 5

CHATEAU A VENDRE, roman (3e partie), par M. ALEXANDRE DE LAVERGNE 34

UN ESSAI DE RÉHABILITATION HISTORIQUE : LE CARDINAL DUBOIS ET LA POLITIQUE DU RÉGENT, par M. ERNEST DOTTAIN. 70

BABYLONE ; SON HISTOIRE D'APRÈS LES RÉCENTES DÉCOUVERTES, par M. J. MENANT. . . . 103

ALCYONE, conte antique, par M. ALFRED DE TANOUÁRN 126

LES FUSÉES DE GUERRE ; LEUR FABRICATION, LEUR EMPLOI DANS LES ARMÉES MODERNES, par M. MAURICE CRISTAL 156

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM 203

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN. 209

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE EN FRANCE, de M. Rod. DARESTE, par M. JULES LIÉGEOIS. . 223

CHATEAU A VENDRE, roman (4e et dernière partie), par M. ALEXANDRE DE LAVERGNE. . . 226

UN GENTILHOMME PAUVRE SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII, par M. EUGÈNE ASSE 258

LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ (1re partie), par M. XAVIER EYMA 277

DES INONDATIONS : LEUR HISTOIRE ; MOYENS PROPOSÉS POUR Y REMÉDIER, par M. le baron ERNOUF. 305

PASQUETTA, poême, par M. GEORGES LAFENESTRE. 343

LES RÉPUTATIONS POSTHUMES : MAURICE ET EUGÉNIE DE GUÉRIN, par M. ANATOLE CLAVEAU. 367

TRAVAUX DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES. — V, — par M. HENRI MONTUCCI. 385

CHRONIQUE DES COURS PUBLICS, par M. XAVIER NEUJEAN. 402

M. GUSTAVE FLAUBERT ET M. GUILLAUME FROEHNER, A PROPOS DE *Salammbô*. 413

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, LES ROMANS, par M. A. CLAVEAU 425

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN. 434

LES DOULEURS DU FOYER, roman (1re partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL. 449

LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ (2e partie), par M. XAVIER EYMA 486

APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ AUX SÉMAPHORES SUR LES CÔTES DE FRANCE, par M. FÉLIX JULIEN 509

DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES EN FRANCE ET DU PROJET DE LOI SUR LES SOCIÉTÉS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, par MM. ACHILLE MOULLARD et ARMAND RAVELET. 520

ARTISTES CONTEMPORAINS : HORACE VERNET, par M. OLIVIER MERSON. 553

POÉSIE : LA LÉGENDE DES TROIS BEAUX GARÇONS, par M. JUSTE OLIVIER 590

LA QUESTION MEXICAINE DEVANT LES CHAMBRES ESPAGNOLES, par M. JULES GRENIER. . . 597

REVUE CRITIQUE : *Un Projet de mariage royal*, de M. GUIZOT, par M. LÉO JOUBERT. — *Dictionnaire analogique de la langue française*, de M. P. BOISSIÈRE, par M. ÉMILE JONVEAUX. 609

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, *Théâtre de Tirso de Molina*, par M. A. CLAVEAU. 614

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN. 624

LETTRE DU MARQUIS DE GROUCHY 638

LES DOULEURS DU FOYER, roman (2e partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL. 641

L'INDUSTRIE DU COTON; SON PASSÉ ET LA CRISE ACTUELLE, par M. HENRI VIERNE 691

LE ROMAN CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE : LES ROMANS A SURPRISE (1re partie), par M. ERNEST BOYSSE. 714

LA LÉGENDE DU MESCHACÉBÉ (3e partie), par M. XAVIER EYMA 746

DE L'ESPRIT DE SYSTÈME EN PHILOLOGIE : L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE M. LITTRÉ, par M. ALEXANDRE PEY. 767

LA GRAVURE EN MÉDAILLES AU XIXe SIÈCLE, pur M. PHILIPPE DAURIAC. 787

DE LA LÉGALITÉ DES BLOCUS AMÉRICAINS : LEVÉE ET REPRISE DES BLOCUS DE GALVESTON ET DE CHARLESTON, par M. HAUTEFEUILLE. 817

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, *Macbeth*, de SHAKSPEARE, par M. A. CLAVEAU. 830

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM. 837

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN. 845

MES PRISONS, OU L'EXIL EN SIBÉRIE, de S. GORDON, par A. P 860

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

2e SÉRIE. — N° 2. 28 FÉVRIER 1863.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

L'Enseignement actuel de la Philosophie dans les Lycées et les Colléges, par M. BÉNARD. Paris, Ladrange. 1862.

Ceci n'est qu'une brochure, mais plus utile que beaucoup de gros livres, une brochure écrite par un homme savant et sincère, qui, toute sa vie, a professé la philosophie et qui, par conséquent, la voudrait voir comprise et honorée. Or, il a cru voir que, depuis dix ans, depuis l'établissement du système pédagogique de la bifurcation, les études philosophiques, déguisées sous le nom modeste et moins compromettant de *logique*, avaient singulièrement baissé dans nos maisons d'éducation. Que ce système de bifurcation, déjà tenté autrefois avec le titre d'*enseignement spécial*, ait été amené, nécessité, excusé par les exigences plus ou moins réfléchies des familles et les tendances très positives du siècle; que l'on puisse en tirer, à la rigueur, un parti passable, grâce aux heureux tempéraments que ne cesse d'y apporter M. le ministre actuel de l'instruction publique et grâce au dévouement ou à l'habileté des professeurs : il n'en est pas moins vrai qu'il règne une sorte d'anarchie, une véritable confusion dans cette classe suprême, qui devrait être le couronnement et la sanction des études universitaires. La tête de Méduse du baccalauréat suffit pour brouiller les cervelles ardentes des apprentis philosophes et, fort peu soucieux de savoir ce que pensaient Platon et Aristote, Bacon et Descartes, Leibnitz et Malebranche, sur Dieu et sur l'âme (petites questions, après tout), ils ne demandent à leurs maîtres qu'une révision littérale, je ne dis pas, littéraire des programmes et un certain nombre de formules, qui soient de mise aux jours d'examens. Franchement, pour cette honorable, mais modeste tâche, est-il indispensable d'employer d'anciens élèves de l'Ecole normale, des agrégés, des docteurs, parfois connus pour des livres importants, parfois même lauréats ou correspondants de l'Institut? Le doute est au moins permis.

A.-PHILIBERT SOUPÉ.

Marie-Antoinette à la Conciergerie, pièces originales, par M. E. CAMPARDON. Paris, J. Gay.

Nous devions déjà aux intelligentes investigations de M. Campardon les documents les plus complets qui eussent encore paru sur le trop fameux tribunal révolutionnaire. Le nouveau recueil de pièces inédites ou peu connues qu'il publie aujourd'hui offre un intérêt plus spécial, mais non moins puissant. L'auteur y a réuni tous les détails qu'il a pu recueillir, d'abord aux Archives de l'Empire, puis dans quelques ouvrages très rares, sur ce qu'il appelle avec raison « l'agonie de Marie-Antoinette, » c'est-à-dire sur les soixante-seize jours qu'elle passa à la Conciergerie avant son jugement et son exécution. Les documents tout à fait inédits concernent les deux tentatives projetées successivement pour faire évader l'auguste prisonnière, d'abord de la Conciergerie, puis pendant le trajet fatal. La première de ces tentatives est bien connue dans l'histoire et dans les romans sous le nom de conspiration de l'œillet. Elle avait été conçue par l'ancien aide de camp de Washington, ce malheureux Rougeville, qui survécut on ne sait comment à la Terreur, conspira vingt ans sans désemparer pour les Bourbons, et mourut fusillé à Reims, en mars 1814, au moment même où triomphait enfin cette cause pour laquelle il avait si longtemps et si souvent risqué sa vie. Les détails relatifs au second *complot*, comme on disait alors, sont peut-être la partie la plus curieuse de l'ouvrage. On y voit un perruquier et sa femme, un autre perruquier et

« une particulière bossue, » condamnés, sur la délation de deux misérables agents provocateurs, pour avoir voulu enlever « la veuve Capet, égorger la Convention, les autorités constituées, les sociétés populaires, etc. » Le nom de cette bossue mérite d'être conservé ; elle se nommait Catherine Fournier. Plus courageuse que bien des hommes, elle avait osé qualifier publiquement d'exécrable le jugement de Marie-Antoinette ; il n'en fallait pas tant alors pour faire tomber une tête. A ces documents originaux, M. Campardon a eu le courage de joindre quelques-uns des pamphlets qui poursuivirent la reine jusque par-delà l'échafaud, notamment celui d'Hébert, qui insulte même les deux « braillards du palais, » coupables d'avoir osé la défendre, et trouve que la prison est une punition trop douce pour une pareille « effronterie. » Devant de telles turpitudes, on éprouve malgré soi quelque satisfaction en pensant que le misérable qui les avait écrites est mort peu de temps après sur l'échafaud, et mort en lâche comme il avait vécu. Heureusement la lecture de la déposition de Rosalie Lamorlière, servante à la Conciergerie pendant la captivité de Marie-Antoinette, console et repose de ces dégoûtantes horreurs. Aucun des écrits publiés sur la Révolution ne produit une émotion pareille à celle que l'on ressent à la lecture de ce naïf récit des souffrances et de la résignation de l'auguste prisonnière, privée de travail, de feu, de lumière, « n'ayant, pour se coucher, que la faible clarté que lui renvoyait de loin le réverbère de la cour des femmes, » tandis qu'Hébert et l'ex-religieuse sa concubine, couchaient dans l'ancien lit de la reine de France, acheté à l'encan par ce digne ménage après le 10 août.

B^on^ ERNOUF.

Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques, par MM. BACHELET et DEZOBRY. Paris, Dézobry, Tandou et C^e^. 1862.

Cet important ouvrage, formant un gros volume de plus de 1800 pages grand in-8., fruit du travail réuni d'une société de littérateurs, d'artistes, de publicistes et de savants distingués, fait suite au ***Dictionnaire de biographie, d'histoire, de géographie***, etc., des mêmes éditeurs, déjà bien connu et apprécié du public. Vulgariser les connaissances humaines, les mettre à la portée de tout le monde sous une forme commode à consulter, c'est là le seul rôle que doivent remplir, selon nous, les encyclopédies. En exiger davantage, ce serait commettre à la fois une injustice et une faute ; car ce serait, d'un côté, demander à un espace nécessairement restreint des developpements qu'il ne saurait embrasser ; de l'autre, ce serait donner à l'homme du monde beaucoup plus qu'il ne cherche et qu'il ne peut le plus souvent comprendre. C'est le juste milieu entre la concision avare et la prolixité sans mesure qui fait le principal mérite d'une encyclopédie, et cette mesure, nos auteurs l'ont parfaitement observée. « Nous n'avons jamais, disent-ils dans leur préface, mis la pensée sur un lit de Procuste, et ici, comme dans notre ***Dictionnaire de biographie***, l'étendue des articles a été réglée sur l'importance de la matière. Il nous a semblé qu'un dictionnaire comme le nôtre devait avoir l'ampleur mesurée d'un livre qui se lit avec attrait, sans néanmoins contenir rien de superflu. »

Un livre composé dans ces données n'est pas seulement utile à compulser à l'occasion ; il est aussi intéressant. On s'égaye quelquefois sur le compte des personnes qui choisissent un dictionnaire pour lecture ; mais celui qui nous occupe est de ceux qu'on peut lire avec plaisir.

Parmi les articles innombrables que contient le volume, nous signalerons ceux de MM. Etienne Bachelet et Rousselot, sur la littérature, la langue et la philosophie française ; ceux de MM. Benoît, Henry et Crouslé sur la comédie, la tragédie et l'éloquence de la chaire ; ceux de MM. Saint-René Taillandier, Le Roi, Barat, Geoffroy, Dugat, sur les littératures étrangères ; d'autres encore, le plus souvent illustrés, sur les beaux-arts et leur histoire, par MM. Burnouf, Bachelet, Dézobry et Lévy. Les articles de M. Dézobry sur les travaux de l'édilité parisienne sont d'un haut intérêt ; nous ne citerons que celui intitulé ***Paris cloacal***, où l'on trouve un minutieux détail d'une des œuvres les plus colossales qui aient jamais été exécutées à Paris, en Europe même peut-être : le nouveau système des égouts de notre capitale. Du reste, il n'y a pas de monument en Europe qui n'ait trouvé sa place dans ce recueil. Les articles d'économie politique de notre collaborateur, M. Levasseur, ainsi que de MM. Bachelet et Dézobry, méritent d'être signalés. En un mot, ce dictionnaire est tout à la fois un livre didactique et pratique ; c'est un labeur de plusieurs années, exécuté par plus de quarante collaborateurs aussi zélés que recommandables par leurs connaissances spéciales.

H. M.

Le Père Lacordaire dans l'audace et dans l'humilité de son génie et les doléances et les consolations d'un vieil ami, par M. Alexandre GUILLEMIN, 1 vol. in-8°. Paris, V. Palmé. 1862.

M. Guillemin, auteur d'une épopée de ***Jeanne Darc***, et des ***Anges de la Bible***, est un écrivain qui pouvait prétendre à une brillante réputation littéraire, s'il n'eût préféré rester simplement un des noms les plus justement honorés du barreau. Premier guide de Lacordaire, lorsque le futur dominicain n'était encore qu'avocat stagiaire, il resta toujours son ami. Nul ne pouvait parler mieux que lui du moine illustre, dont la mémoire garde tant d'admirateurs, nul ne saurait mieux le faire connaître. Après avoir lu l'œuvre que M. le comte de Montalembert a donnée comme la véritable biographie du P. Lacordaire, on voudra lire le livre de M. Guillemin, lequel en est, à certains égards, une heureuse réfutation. Le premier maître de Lacordaire l'a étudié ici sous plusieurs points de vue, mais particulièrement dans ses rapports avec la politique, où il

recherca dans une pieuse intention la popularité qu'il obtint en effet. Au lieu de le couronner d'une auréole, et de se laisser aller à des adulations que répudierait Lacordaire, M. Guillemin ne craint pas de le montrer tel qu'il fut dans sa grandeur et ses faiblesses. Il lui reproche ses concessions aux opinions libérales, et à cette école religieuse qui, malgré une foi vive, n'en est pas moins inclinée à tous les compromis avec l'incrédulité et lui sacrifie trop souvent les intérêts du *surnaturel*, qui est le fond du christianisme et qui constitue le dogme. Ce blâme peut sembler trop sévère, mais nous le croyons fondé, et M. Guillemin, en l'exprimant, ne s'éloigne jamais du respect dû à la mémoire de l'illustre dominicain.

H. F.

Du Caractère de la Littérature populaire de nos jours, par SCHAUBACH jeune, ouvrage couronné. in-12 (en allemand). Hambourg, 1863.

Un des membres de la réunion évangélique de Barmen, en 1860, fut amené, par une dissertation du professeur Lange, sur « la situation de la littérature profane vis-à-vis du christianisme, » à mettre au concours la question suivante : *De l'influence funeste de la littérature populaire de nos jours. Indiquer les moyens de la combattre.* L'étendue des mémoires ne devait pas dépasser dix feuilles d'impression. Dans un espace aussi restreint, on ne pouvait naturellement attendre une critique spéciale de chacun des ouvrages qui appartiennent à la littérature populaire, et il s'agissait avant tout de caractériser d'une manière vive et saisissante les principaux courants de cette littérature, tant au point de vue littéraire qu'au point de vue chrétien et moral, en s'appuyant d'exemples bien choisis. Dans son travail, qui a été couronné, M. Schaubach examine les romans chevaleresques, les romans de brigands, les romans français, la littérature d'almanach; les écrits pour la jeunesse, la poésie populaire, les écrits scientifiques à l'usage du peuple; les légendes superstitieuses, les journaux et les écrits périodiques, dont il montre la tendance funeste. Pour arrêter le torrent, il recommande vivement la publication d'écrits populaires chrétiens, de traités religieux et scientifiques à la hauteur des connaissances actuelles. C'est ce qu'a compris en France le ministre à qui est confiée la noble fonction de veiller à l'éducation nationale. Les bibliothèques scolaires sont appelées à jouer un rôle civilisateur et moral parmi le peuple des villes et des campagnes, si avide maintenant de lecture et de connaissances.

C. DIEZ.

Descartes et la princesse Palatine, par A. FOUCHER DE CAREIL, in-8°. Paris, Durand. 1862,

On connaît Frédéric V, ce pauvre prince qu'un poète a nommé « le roi d'un seul hiver. » Elu roi de Bohême en 1619 par le parti protestant, il a donné son nom à une des quatre périodes de la guerre de Trente ans, gloire bien mal acquise. Mais ce n'est pas de cela qu'il est question. Il avait épousé la fille de Jacques Ier. La fille d'un théologien ne pouvait être que cartésienne, ce qu eut lieu. La Hollande était, à cette époque, le refuge des libres penseurs et des vaincus de la politique. La fille des Stuarts fit de son salon une sorte de cercle semi-politique et semi-philosophique, où des illustrations de plusieurs genres affluèrent bientôt. Il est remarquable que les dix enfants de Frédéric V (cinq fils et cinq filles) jouèrent tous un rôle distingué au XVIIe siècle. L'une des filles de la reine exilée, Sophie, mérita plus tard l'amitié de Leibnitz; mais elle ne parvint pas à éclipser sa sœur aînée Elisabeth, l'héroïne de M. Foucher de Careil, et l'une des meilleures élèves de Descartes.

Pendant sa retraite en Hollande, Descartes habitait un petit château près de Leyde, à deux lieues de La Haye. Un ami commun le mit en rapport avec la famille palatine, Descartes était dès lors en possession de toute sa gloire. Les grandes qualités intellectuelles de la princesse Elisabeth le séduisirent. C'est à elle qu'il dédia son livre des *Principes*, où il la présente au monde comme une femme accomplie, « en qui l'on voyait réunies ces trois marques de la plus haute vertu, le soin de s'instruire, la volonté de bien faire et un excellent esprit. » M. Foucher de Careil a joint à l'étude des relations de Descartes avec la princesse Elisabeth une série de lettres très propres à faire apprécier l'influence des doctrines cartésiennes sur l'esprit des femmes du XVIIe siècle. Mais on ne voit pas trop ce que viennent faire à la fin de cet opuscule diverses notes sur les œuvres du philosophe, et enfin un chapitre intitulé : « Descartes médecin. »

L. DERÔME.

Lettres de Henri Heine à son ami Moser, in-8° (en allemand), Leipzig. WIGAND, 1862.

Les lettres familières ont toujours été regardées comme les documents les plus propres à faire connaître les grands hommes. Aussi est-ce une véritable bonne fortune pour l'histoire, la philosophie et la littérature qu'une publication de cette nature, qui nous montre l'homme là où nous étions habitués à ne voir que le philosophe, le politique ou le poète. C'est surtout de nos jours où l'homme privé est souvent si différent du rôle qu'il joue vis-à-vis du public, que des recueils de ce genre ont une grande importance. Prenons-y garde cependant, l'habitude du masque se retrouve parfois jusque dans une correspondance intime. Comme le remarque fort bien l'éditeur anonyme des lettres de Heine, il y a deux espèces de lettres familières : « Les unes sont écrites dans l'intention et même dans l'espoir et l'attente que la publication en aura lieu tôt ou tard. Celles-là font songer aux coquettes, qui préparent pendant des

heures entières leur prétendu déshabillé, et puis se laissent surprendre en négligé par une visite attendue avec impatience. L'autre espèce mérite seule le titre de lettres familières, parce que c'est dans celles-là seules qu'on est sûr de rencontrer des aveux involontaires. » C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les lettres de Henri Heine, au banquier Moser de Berlin. Elles sont de 1823 à 1836, et ont été écrites, pour la plupart, de Lunebourg, de Hambourg et de Gœttingue, où Heine était venu se perfectionner dans l'étude du droit. Elles renferment beaucoup de remarques du plus haut intérêt, mais souvent fort mordantes sur les personnages contemporains, ainsi qu'une foule de documents précieux pour l'histoire littéraire de cette période. C. D.

Histoire de la Poésie mise en rapport avec la civilisation. — L'Italie et la France jusqu'à nos jours, par M. F. LOISE, Bruxelles, Hayer, et Paris, Hachette.

Ce livre est un recueil d'improvisations sténographiées. On y retrouve les qualités et les défauts ordinaires de ces sortes de travaux; de la verve, des éclairs heureux, mais aussi beaucoup de déclamations, d'aperçus incomplets ou contradictoires, des défauts de proportion, supportables dans un cours oral, mais non dans un livre imprimé. Pour n'en citer qu'un exemple, l'auteur, qui a consacré plusieurs pages à divers poètes italiens médiocres, accorde à peine une ligne à notre *chanson de Roland*. En général, la partie française de ce livre est traitée avec une précipitation voisine de la négligence, et fort inférieure à la partie italienne, qui contient plusieurs pages remarquables, notamment les articles de Jacopone di Todi, de Dante et de l'Arioste. Toutefois, nous avons remarqué de graves omissions, même à l'égard de l'Italie. Dans la revue qu'il passe des derniers poètes latins, jusque dans les temps de barbarie, l'auteur ne cite pas la partie poétique, pourtant si remarquable, du fameux livre de Boèce. Il passe également sous silence deux hommes du Xe siècle, très dignes d'être cités avec éloges ; Théodule et Liudprand, dont l'histoire, trop peu connue, est entre-mêlée de morceaux versifiés dans différents rhythmes, qui attestent non-seulement la dextérité de mécanisme, mais un véritable instinct poétique, bien digne d'être noté à pareille époque. Le curieux recueil de M. Edélestand du Méril, que M. Loise semble ne pas connaître, lui aurait fourni encore d'autres indications indispensables dans un livre de ce genre. Ses appréciations historiques ne sont pas non plus toujours irréprochables ; ainsi, quand il dit que Bérenger, marquis d'Ivrée, appela Othon de Germanie à son secours, il confond Bérenger II, détrôné par Othon-le-Grand, qu'il n'avait aucunement appelé, avec son aïeul Bérenger Ier, qui, cinquante ans auparavant, avait effectivement imploré contre Gui, son compétiteur, l'appui d'Arnoul, l'un des prédécesseurs d'Othon. M. Loise n'aurait pas commis cette faute s'il avait connu le poème anonyme *de laudibus Berengarii*, curieux spécimen de contrefaçon virgilienne qui méritait bien d'être cité. A l'aurore de la renaissance italienne, le nom d'un de ceux qui l'ont préparée, d'un des hommes les plus illustres du XVe siècle, Eneas-Sylvius Piccolomini, n'est pas même prononcé! Malgré ces imperfections, ce livre a sa valeur, il remue une foule d'idées, et l'on sent facilement qu'avec moins de précipitation l'auteur était capable de faire beaucoup mieux. B. E.

Errata du Dictionnaire de l'Académie française, ou Remarques critiques sur les irrégularités qu'il contient, avec l'indication de certaines règles à établir, par B. PAUTEX, professeur de langue française, etc., etc., 2e édit., in-8. Paris, Cherbuliez, 1862.

M. Pautex est un Genevois plein d'érudition, établi à Paris, et connu par d'excellents travaux de grammaire et de lexicographie. Il a eu la patience de lire très attentivement, de comparer avec soin les diverses éditions du dictionnaire de l'Académie, « ce code de notre langue, » et il a consigné ses observations fort intéressantes dans un livre qui en est à sa 2e édition. L'auteur relève une foule de contradictions choquantes, d'erreurs, de disparates, d'orthographes diverses aux articles qui répètent les mêmes mots : ainsi, par exemple, l'Académie qui écrit le mot *boulevard* avec un *d* final, se donne aujourd'hui un démenti à elle-même, en laissant subsister quelque part le *t*. Constatons, par parenthèse, que l'édilité parisienne adopte, contrairement au docte corps, cette dernière orthographe. Certes, bon nombre de ces taches sont des fautes d'impression, elles n'en sont pas moins regrettables dans un livre qui fait loi : les signaler nous semble un devoir dont M. Pautex s'est acquitté en conscience. Il serait à désirer que l'Académie voulût bien profiter de ses utiles indications. Malheureusement, on nous assure que cette étude ne rencontre pas toutes les sympathies qu'elle mérite. M. Pautex en adoptant le titre, très juste d'ailleurs, d'*Errata*, a soulevé, sans doute, bien des susceptibilités. Les sociétés savantes n'aiment pas d'ordinaire qu'on leur fasse publiquement la leçon. Nous espérons que l'intérêt de la langue l'emportera sur l'esprit de corps, nous l'espérons d'autant plus que le livre est précédé de lettres flatteuses adressées à l'auteur par MM. Sainte-Beuve, Patin, Ad. Regnier, C. Alexandre, Alfred Maury et Dupin aîné. Ce sont là de graves autorités, et ce qui importe davantage au cas présent, trois des approbateurs de M. Pautex sont membres de l'Académie française.

ALF. DE B.

Portraits et Etudes, par M. NOURRISSON. Paris, Didier. 1863.

L'auteur a réuni dans cet ouvrage de judicieux articles de critique déjà publiés séparément dans divers recueils périodiques, et quelques discours

ayant trait à sa carrière de professeur. Ceux-ci peuvent être considérés à juste titre comme des leçons de philosophie, et ceux-là comme des études d'histoire. En effet, dans les unes il aborde les plus hautes questions de la philosophie : *la Réflexion*, faculté qui distingue l'homme de la bête; *la Règle*, principe de toute société; *l'Ame*, le meilleur de notre être, sinon tout notre être; *la Vie future*, problème par excellence, énigme qu'il faut nécessairement résoudre, dilemme qui trouble les plus braves. Dans les autres, il étudie saint Thomas, Savonarole, Baglivi, Bossuet, Mme Sévigné, Jean-Jacques Rousseau, Buffon, les Girondins, Desaix, les Pères de l'Eglise latine, Descartes et Spinoza; il voit dans chacun de ces illustres personnages l'expression des croyances et des idées de leur époque, et il étudie l'influence que ces puissantes individualités ont exercée sur leur siècle. M. Nourrisson montre généralement dans ses appréciations de l'impartialité. Cependant nous le trouvons bien sévère pour J.-J. Rousseau et Spinoza. Même dans leurs plus grandes erreurs, ces deux philosophes ont cherché la vérité avec bonne foi. Pourquoi aussi ces récriminations contre les penseurs contemporains? Il invoque contre eux le *sens commun*, dont il veut faire la base de la philosophie. A la bonne heure ; mais il suffit d'ouvrir l'histoire de l'humanité pour reconnaître combien cette base est mobile et changeante. Que de fois ce qui la veille semblait très évidentne paraît plus le lendemain qu'une grande erreur. S. R.

Les Progrès des Sciences en 1862, *Annuaire scientifique*, publié par M. P.-P. DEHÉRAIN, avec la collaboration de MM. DUMÉRIL, DE FONVIELLE, GUILLEMIN, E. LAMÉ, HÉMENT, MENU DE SAINT-MESMIN, E. SAINT-EDME. Deuxième année.

Nous avons déjà indiqué à nos lecteurs, à propos du précédent volume, le plan adopté par M. Dehérain, plan tout à fait neuf et qui assigne à ses traaux un rang à part parmi les livres offerts au public sous des titres à peu près semblables. « Au lieu de signaler en quelques lignes chacun des faits acquis dans le cours de l'année, il s'attache à ne traiter qu'un nombre de questions assez limité, en leur donnant une assez grande extension pour que le lecteur puisse en suivre tous les développements. » On ne saurait sans doute contester la nécessité de ces répertoires généraux où se trouvent énoncées sommairement toutes les conquêtes annuelles de la science, mais nous avons déjà plusieurs ouvrages de ce genre. M. Dehérain a des prétentions plus hautes ; il n'ambitionne pas seulement d'être consulté, il veut être lu. Confiant dans la sagacité de ses lecteurs, il ne craint pas parfois de les entraîner sur des sommités un peu ardues, quand cette légère fatigue d'esprit est indispensable pour bien apprécier quelque progrès important, quelque conquête difficile. Tel est le plan que M. Dehérain s'était tracé et auquel il est resté fidèle dans ce nouveau volume. L'année dernière, deux des collaborateurs de la *Revue* avaient apporté à sa publication leur utile concours. Nous regrettons de ne pas retrouver dans ce volume le nom de M. Horn, mais nous y voyons une savante étude, historique et critique, de M. E. Lamé, sur les théories de la chaleur. Il y rappelle les principes généraux de physique primitive qui reparaissent invariablement sous les voiles de toutes les mythologies, pareilles à des rideaux dont la forme et la couleur diffèrent, mais derrière lesquels la science, qui les soulève d'une main curieuse, retrouve toujours le même sanctuaire. M. Lamé constate que « les modernes sont retournés par le raisonnement, avec la précision qui permet de tirer des principes toutes leurs conséquences utiles, aux vagues mais justes intuitions de nos premiers ancêtres. » Pour l'histoire naturelle, M. Dehérain a obtenu la précieuse collaboration d'un nom justement célèbre dans cette spécialité depuis plusieurs générations. L'article de M. Duméril sur la faune de l'Afrique centrale, et surtout ceux sur « les bruits que les poissons font entendre, et sur le poisson *arrête-net* (la *Remora* des anciens) sont de véritables modèles d'exposition scientifique agréable autant que solide. Parmi les autres travaux, nous signalerons les articles d'astronomie de M. Guillemin, l'article de M. Fonvielle sur les aérolithes, étude curieuse, mais qui incline un peu trop vers les hypothèses fantastiques. Mentionnons encore le travail de M. Saint-Edme sur « les courants d'induction, » et la notice de M. Menu de Saint-Mesmin sur le chemin de fer à patins de M. Girard. La part de M. Dehérain dans ce recueil est naturellement considérable, et ses lecteurs ne s'en plaindront pas. Il les tient scrupuleusement au courant des importants travaux de M. Pasteur sur la fermentation, et des progrès de l'analyse spectrale. Dans un article intitulé : « Deux alcools nouveaux, » il a vaillamment tenté d'initier le grand public à l'ingénieuse méthode de la classification présentement employée par les maîtres en chimie organique; il n'a pas reculé devant l'emploi des formules chimiques, et nous espérons que plus d'un amateur novice aura le courage d'affronter ces hiéroglyphes. Ce courage sera dignement récompensé, car l'article en question est un des plus instructifs du recueil. Cependant, comme intérêt général, nous lui préférons l'inportant travail sur la composition de l'atmosphère. En résumé, cet Annuaire est un excellent livre, qui rend la science accessible et même attrayante sans la rabaisser. Bon ERNOUF.

Le Socialisme pendant la Révolution française, par M. Amédée LEFAURE. Paris, Dentu.

Ce livre est une compilation de passages empruntés aux écrits de Robespierre, Saint-Just, Marat, Babœuf et autres, que M. Lefaure nomme les *penseurs* de la première Révolution, écrits dans lesquels on retrouve, comme il le fait complaisamment remarquer, le germe et même le développement des principales utopies reprises et soutenues par les socialistes modernes. Cette compilation a cela

d'utile qu'elle met dans tout son jour l'étroite solidarité qui unit ces nouveaux « penseurs » aux anciens. C'est là, pour eux, suivant M. Lefaure, un titre de plus aux sympathies de leurs contemporains. Ces divers fragments sont reliés entre eux par des réflexions et des axiomes qui n'ont en général ni le mérite de la nouveauté ni celui de l'exactitude, notamment celui-ci, qui renferme autant d'erreurs que de mots : « Sans pain, sans argent, sans officiers, les volontaires de la République ont vaincu l'Europe entière, car ils avaient avec eux la *Marseillaise*. » Nous ne contestons pas le mérite de ce chant patriotique, mais nous ne pensons pas qu'il ait formé à lui seul des généraux tels que Hoche, Jourdan, Moreau, Kléber, Championnet, Masséna, Bonaparte, ou qu'il eût suffi pour guider sans eux les armées républicaines à la victoire.

B. E.

Des Distinctions honorifiques et de la Particule, par M. Henri BEAUNE, substitut à Dijon, 1 vol. in-18, 2e édit. Paris, Muffat.

Nous avons assisté depuis quelque temps à un singulier spectacle. Dans une société intéressée à ne tenir compte à chacun de ses membres que de ce qu'il fait et de ce qu'il vaut, dans une société qui se proclame hautement fille de l'égalité, héritière des hommes qui renversèrent la noblesse, la passion de l'inégalité, la fureur des distinctions, la manie de l'anoblissement se sont tellement développées qu'il a fallu une intervention de l'autorité législative pour élever une digue contre elles. La fièvre de la particule notamment a saisi tout le monde. Les noms se sont changés à l'infini. Sous prétexte de s'inspirer de l'esprit de famille, on s'est séparé brusquement de ses aïeux. On s'est imaginé qu'un signe alphabétique possédait une vertu magique, qu'une lettre déplacée nous élevait au-dessus du vulgaire. La loi qui a rétabli les pénalités édictées par le Code de 1810 contre les usurpateurs des titres de noblesse, a déjà rencontré plusieurs commentateurs, mais nous doutons qu'elle en ait encore trouvé de plus complet, au point de vue de la particule, que M. Beaune. Il a démontré avec érudition que le *de* n'avait aucune valeur nobiliaire dans l'ancien droit, et qu'il était impossible de lui en attribuer une dans le nouveau. Cette tâche était facile, mais ce qui l'était moins, c'était de coordonner les nombreux monuments de la jurisprudence en matière de rectification d'actes de l'état civil et de reconnaissance de qualités nobiliaires. Dans quels cas doit-on s'adresser aux tribunaux civils? dans quels cas, au contraire, doit-on recourir au conseil du sceau des titres? Ces questions n'étaient pas jusqu'à présent bien résolues, parce qu'elles étaient restées un peu obscures. A l'aide des arrêts que cite M. Beaune et des distinctions qu'il établit, on arrive facilement à connaître la compétence de ces deux ordres de juridictions. Mais, tout en rendant à cette œuvre consciencieuse et savante la justice qu'elle mérite, nous dirions volontiers à ceux qu'elle intéresse plus directement, parce qu'elle leur fournit les moyens de régulariser devant la loi et les tribunaux des situations souvent embarrassantes depuis la loi de 1858, nous dirions volontiers à ceux qui poursuivront encore de leur ambition cette innocente particule : « Que faites-vous? dans ce passé qui n'a jamais été vôtre, que cherchez-vous? vous voulez des titres qu'il vous refuse, écoutez plutôt les conseils qu'il vous prodigue. Vous regrettez de n'avoir pas d'ancêtres : tenez à honneur plutôt d'avoir des descendants. Le passé ne vous appartient pas; ayez mieux : conquérez le présent. L'intelligence, la vertu, le courage, les services rendus à la patrie font mieux qu'anoblir, ils ennoblissent; ennoblissez-vous.

A. G.

Mes Soirées du Dimanche : Science, gloire, charité, poésies, par M. le comte de TROGOFF-KERBIGUET. In-12, Paris, Mme veuve Poussielgue-Rusand, 1863.

Ce petit volume est divisé en trois parties : les Fleurs de la science, les Echos de la gloire, les Elans de la charité. Dans la première, le poète a prouvé que les sciences offrent à l'inspiration de larges perspectives, des couleurs saisissantes, et son petit poème intitulé *la Vapeur* nous initie presque aussi exactement et plus agréablement qu'un manuel de baccalauréat, à l'heureuse invention de Papin, de Watt et de Fulton. Le mécanisme de la machine à vapeur est heureusement décrit dans les vers suivants :

Papin ouvre la route et Watt, profond génie,
Y lance vivement la force indéfinie.
Dans l'urne cylindrique, un mobile placé
Suivant que le courant est brûlant ou glacé,
Monte, pèse, descend et puis remonte encore
Esclave obéissant de l'eau qui s'évapore...

L'arc de triomphe de l'Etoile, les Français en Afrique et la guerre de Crimée n'ont pas moins heureusement inspiré le poète dans la seconde partie de son œuvre. La troisième partie de l'ouvrage est cependant celle qui nous a semblé le plus délicatement traitée ; tout n'y est pas sans doute irréprochable, mais l'auteur s'est laissé aller davantage aux inspirations de son cœur. La plupart de ces poésies, pour ne pas dire toutes, ont été écrites pour ces réunions populaires et ces sociétés de secours mutuels si nombreuses dans Paris, et qui font tant de bien aux ouvriers. Ainsi se trouve justifié le titre du recueil : ***Mes Soirées du Dimanche***, car c'est toujours le dimanche, qu'au sein de ces assemblées, M. de Trogoff aime à dire ces vers, qui y sont peut-être mieux compris qu'ils ne le seraient dans un salon.

H. F.

Les Légendes dorées, par Charles FOURNEL. In-12. Paris, Durand et Aubry, 1862.

L'école poétique contemporaine nous a tellement

habitués à la science, à l'art introduit dans les vers, aux rhythmes variés, à une facture originale, que nous ne goûtons guère ce qui est simple, tout uni, sans prétentions. Voilà pourquoi nous n'osons prédire le succès à ce livre imprimé avec luxe, sur papier vergé, à titre rouge et dédié « à S. A. R. Mme la grande-duchesse de Bade, Louise, princesse de Prusse. » Il y a antithèse complète entre la forme matérielle du volume et la manière adoptée par l'auteur. M. Fournel déclare dans ses notes qu'il écrit de parti pris dans un style naïf à l'excès, il aurait pu dire enfantin. Il a choisi pour thème de ses petites pièces, les légendes hagiographiques et met en scène le Christ, la Vierge, saint Joseph, sainte Dorothée, saint Antoine, sainte Brigitte, saint Georges, sainte Véronique, sainte Elisabeth de Hongrie, saint Ambroise, saint Boniface, saint Christophe etc. Quelques-uns de ces morceaux faciles ne sont pas sans un certain charme d'ingénuité et de foi, mais peu de vers méritent d'être cités.

ALF. DE B.

Voyage dans les glaces du pôle arctique, par MM. HERVÉ et DE LANOYE, in 18. Paris, Hachette. 1863.

M. de Lanoye, directeur du journal *le Tour du monde*, s'est donné la mission ardue d'illustrer et d'exposer, dans un langage à la fois exact et intéressant, les récits des voyageurs modernes, et les découvertes géographiques qu'ils renferment. Dans le nouvel ouvrage qu'il publie, en collaboration avec M. Hervé, les deux auteurs s'adressent de préférence à la jeunesse et aux familles qui recherchent, pour leurs enfants, les bienfails d'une lecture saine, attrayante et instructive. Ce n'est pas à dire que les grandes personnes n'y trouveront pas leur compte : un bon livre s'adresse à tous les âges de la vie. Les mœurs des Esquimaux, l'originalité saisissante des contrées arctiques, encore presque inconnues, n'ont pas moins d'attrait parce qu'elles sont décrites dans un style simple et d'un goût pur, que si l'ouvrage était hérissé de termes en usage dans les livres spéciaux. Il y a aussi autant de profit à en retirer; l'esprit y gagne en se jouant des notions longues à acquérir et arides même pour l'âge mûr, dans les recueils destinés aux savants de profession. Cet ouvrage est dédié à la jeunesse; elle pourra y apprendre, par le spectacle des misères polaires, combien nos heureux climats ont été favorisés de la Providence. Les solitudes glacées du Groënland, du Labrador, du Spitzberg ont aussi de quoi occuper fructueusement les loisirs de l'imagination. Ce petit volume est un résumé succinct des travaux accomplis par les plus hardis navigateurs de l'Europe depuis Colomb jusqu'à nos jours. Beaucoup ont rencontré la mort sur leur chemin, quelques-uns la gloire, tous des titres à la reconnaissance de la postérité. Le livre de MM. de Lanoye et Hervé est orné de 40 gravures hors texte et de deux cartes. L. D.

Histoire du Lycée Bonaparte (Collége Bourbon), par LEFEUVE, 4e édit., in-18. Paris, Richelieu. 1862.

Ce petit volume renferme une suite de courtes biographies, en général fort élogieuses, de tous ceux qui peuvent se rattacher, de près ou de loin, au lycée de la Chaussée-d'Antin. Il est en effet bien des noms, qu'on s'étonne de trouver là; mais qu'importe s'ils ne déparent pas la compagnie! Tous les anciens élèves n'ont pas pourtant l'honneur d'une biographie et sont rangés par pelotons à la suite les uns des autres : l'auteur aura manqué de renseignements. On regrette aussi que sa table ne soit pas disposée par ordre alphabétique. L. L.

Les Etats-Unis et l'Europe, par M. Emile NOUETTE-DELORME. Paris, Dentu. 1863.

L'auteur de cette brochure est de ceux qui croient non-seulement à la nécessité de la séparation définitive des deux parties de l'ancienne Confédération américaine, mais encore aux avantages qui résulteraient de cet événement pour l'Europe et en même temps pour les noirs eux-mêmes. Il commence par récapituler les accroissements prodigieux de territoire qui ont rapidement porté de treize à trente-quatre le nombre des Etats composant l'Union. Suivant lui, l'ambition des Etats-Unis, avant la guerre actuelle, était de chasser du Mexique la race espagnole, et de s'emparer des diverses petites républiques de l'Amérique centrale; on les aurait vus ensuite mettre la main sur Cuba, Haïti et toutes les Antilles. Ils seraient arrivés ainsi à exercer sur les mers une omnipotence tyrannique, et l'Europe, y compris l'Angleterre, se serait trouvée à leur merci; d'où M. Nouette-Delorme conclut que la séparation est un bien pour l'Europe, une nécessité pour la paix du monde. Dans une seconde partie, il demande la reconnaissance des Etats confédérés du Sud, la levée du blocus, et il trace un plan d'abolition de l'esclavage, plan dont nous devrions nous efforcer d'obtenir l'exécution de la nouvelle puissance favorisée par nous, et dont elle serait la première à tirer profit, moralement et matériellement.

Ce n'est pas le lieu de nous prononcer sur de pareilles questions, qui ne sauraient être traitées et résolues en quelques lignes. Disons seulement que ces pages, évidemment écrites par un homme instruit des choses de l'Amérique, contribueront à rectifier quelques-unes des idées fausses répandues sur le caractère de la lutte sanglante et stérile qui se poursuit depuis deux ans de l'autre côté de l'Océan. M. M.

Un Européen au président Lincoln, par Emile NOUETTE-DELORME. Paris, Dentu. 1863.

Cette nouvelle brochure, du même auteur, est une réfutation, sous forme épistolaire, des points principaux du dernier Message présidentiel. Elle

fait une critique directe de la politique suivie par le président des Etats du Nord, et cherche à le convaincre qu'il devrait, dans l'intérêt de son pays et de l'humanité, mettre fin à une lutte qui, en se prolongeant, ne peut que dégénérer en une guerre d'extermination.

M. M.

Pensées, Conseils et Réflexions, par une vieille femme qui a été jeune, publiés par Mme FOUQUEAU DE PUSSY. Paris, Firmin Didot.

On pourrait signaler dans ce joli petit volume des axiomes d'une justesse contestable; comme ceux-ci, par exemple : « l'amour le plus violent dure peu ; ce n'est qu'un orage ; » car il y a de ces orages-là qui durent des années, et quelquefois toute la vie. Il n'est pas de siècle où « l'empire amoureux » n'ait vu quelqu'une de ces aventures. « Les femmes légères peuvent compter sur la discrétion de leurs amants, lorsqu'elles ont cinquante ans. » Cette maxime est plus piquante que vraie. D'autres pensées, au contraire, ont le tort d'être trop vraies, c'est-à-dire un peu communes; c'est l'écueil inévitable des recueils de ce genre; hâtons-nous d'ajouter que le principal défaut de ce livre, c'est d'être trop court ; heureux défaut, que nous rencontrons trop rarement! La plupart des pensées qu'il contient étincellent d'esprit, de grâce et de douce malice : « Voulez-vous éprouver votre ami ? demandez-lui ou plutôt rendez-lui un service. — Ce qu'une femme de Paris oublie le mieux, c'est son âge; souvent aussi, elle le fait oublier.— Evitez les confidences de certaines femmes, tôt ou tard elles se vengeraient du mépris que ces confidences vous auraient inspiré pour elles. — Une femme pourra garder longtemps un secret, mais je crains bien qu'elle ne finisse par le dire, afin que quelqu'un au moins sache qu'elle a su garder un secret. — L'ennui est la maladie d'un esprit vide, ou d'un cœur qui ne l'a pas toujours été. » Je m'arrête, car on se laisserait entraîner à citer presque tout cet ouvrage, où tous les lecteurs trouveront plaisir et profit.

E. DE V.

L'île de Ceylan et ses Curiosités naturelles, par M. Octave SACHOT. Paris, Sarlit.

Cette publication est fondée sur un excellent ouvrage publié récemment en Angleterre par sir James Emerson Tennent, ancien secrétaire colonial de Ceylan. Cette île, peu connue chez nous, jouit d'une réputation de paradis terrestre à laquelle le livre de M. Sachot pourra bien faire quelque tort. Si l'éden cingalais rappelle l'autre par une richesse extraordinaire de végétation, et par l'abondance de ses perles et de ses pierres précieuses, capables de tenter plus d'une fille d'Eve, il le rappelle aussi par la présence d'un trop grand nombre d'individus appartenant aux espèces ophidiennes les plus venimeuses, sans compter les sauriens, reptiles et insectes de toute espèce, que l'humidité et la chaleur combinées y font croître et multiplier d'une façon prodigieuse. Il y a beaucoup à rabattre des charmes d'un pays qui produit les plus grosses araignées du globe; où l'on risque, en plantant sa tente dans les jungles à l'époque de la sécheresse, de bivaquer sur le dos d'un crocodile terré; où il n'est pas rare enfin de trouver un cobra sur les coussins d'un divan ou sur ceux d'une calèche, dont il descend en se déroulant gracieusement sur le marchepied.

E. DE V.

Souvenirs d'un Prisonnier de guerre au Mexique (1854-55), par M. E. VIGNEAUX. Paris, Hachette.

M. Vigneaux remplissait les fonctions de secrétaire auprès de M. de Raousset-Boulbon lors de sa dernière et désastreuse expédition de Guayma, qui lui a coûté la vie. Il y a dans cet ouvrage bien des déclamations inutiles sur la situation actuelle et l'avenir du Mexique, et même de la société tout entière, et ces divagations, empreintes d'un radicalisme très prononcé, ne seront pas du goût de tout le monde; mais ce défaut est racheté par des pages vraiment intéressantes sur les dernières scènes de la vie d'un homme auquel on ne saurait contester des facultés heureuses, un courage et une persévérance vraiment héroïques, et qui n'a succombé peut-être que pour avoir été trop confiant et trop honnête, défauts rares chez les chercheurs d'aventures. Le livre de M. Vigneaux contient aussi des détails curieux sur diverses localités peu connues du Mexique, qu'il a eu l'occasion de visiter pendant qu'on le promenait captif d'un endroit à un autre. Les circonstances actuelles donnent à ce livre un intérêt particulier d'actualité; il sera lu avec fruit, même par ceux qui sont loin de partager toutes les idées de l'auteur sur ce beau et malheureux pays.

E. DE V.

La Turquie depuis 1850, par Aug. NICAISE, in-8°. Paris, Dentu et Challamel.

La régénération de la Turquie, ou la décadence irrémédiable de l'empire fondé par Mahomet II, ont été, depuis le commencement de notre siècle, le thème favori d'un certain nombre de publicistes. Chaque opinion a eu ses défenseurs et ses adversaires passionnés. La guerre d'Orient, en 1854, et le mouvement civilisateur auquel elle donna lieu dans l'empire turc, ranimèrent les espérances d'une rénovation de la Turquie. Les déceptions n'ont pas manqué depuis ; cependant quelques publicistes pensent qu'il n'y a pas encore lieu de désespérer du « malade. » M. Nicaise est de ceux-là. Il tient compte à la Turquie des efforts accomplis par elle, depuis dix années, dans une voie civilisatrice, et l'invite, pour achever sûrement son œuvre, à faire participer les races chrétiennes à la vie politique de l'empire. Le conseil est généreux ; il reste à savoir si la Turquie ne court pas un égal danger, soit à le suivre, soit à le dédaigner.

E. DE B.

L'Esclavage aux Etats-Unis. — Dean le Quarteron, par Henri GIBSTONE, in-12. Paris, Dentu. 1863.

Ce livre est un rejeton de *la Case de l'Oncle Tom*, ouvrage qui a fait tant de bruit, surtout à cause des grandes questions auxquelles il se rattache. M. Gibstone nous paraît originaire des Etats du Sud. Il se sert du français qu'on parle à la Nouvelle-Orléans; sa fable est comme son style, c'est-à-dire assez mauvaise; elle est pleine d'invraisemblances et de puérilités. Pendant toute la durée de l'action, un maître cruel court après son esclave fugitif, un réfractaire qui ajoute à ce tort, si tort il y a, celui d'être un rival préféré, l'amoureux de la charmante créole Lucie. A la fin, les amants se sauvent au Canada et leurs épreuves finissent comme les comédies, par un mariage. L'auteur professe des opinions anti-esclavagistes et chrétiennes, ce dont nous le félicitons, et il met dans la bouche d'un M. Atkins une longue tirade à laquelle l'indignation prête une sorte d'éloquence fougueuse.

ALF. DE B.

Histoire des idées littéraires en France au XIXe siècle, et de leurs origines dans les siècles antérieurs, par M. Alfred MICHIELS, 2 vol. in-8. Paris, Dentu. 1863.

La *Revue* reviendra sur cet ouvrage, dont la quatrième édition vient de paraître. C'est un travail considérable, qui a demandé de longues recherches et de longues réflexions. Non-seulement l'auteur aborde toutes les époques de notre littérature pour les caractériser, pour en expliquer la formation, mais il traite successivement les problèmes soulevés par les différentes écoles. Celles de notre temps occupent la plus grande place. Les qualités du style n'ont pas moins contribué que l'intérêt du fond au succès de l'ouvrage. X.

Archives diplomatiques. Paris, Amyot. (Janvier, février 1863.)

La livraison de janvier, qui commence la troisième année de cette importante publication, renferme : 1° une série de traités parmi lesquels se distinguent les diverses conventions consulaires conclues par la France; 2° la suite des pièces relatives au traité de commerce avec la Prusse et le Zollverein; 3° les documents sur les affaires d'Italie et les notes échangées entre la Russie, la Prusse, et l'Autriche au sujet de la reconnaissance du royaume d'Italie. La livraison de février contient le discours de l'Empereur à l'ouverture de la session législative de 1863, l'exposé de la situation de l'Empire pour les affaires étrangères, et les documents communiqués au Sénat et au Corps législatif par le gouvernenent français. On peut juger de l'importance et de l'utilité de cette publication par ce seul fait qu'en deux années les *Archives* ont publié plus de deux mille documents. X.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Abel (Charles). César dans le nord-est des Gaules. In-8. Metz, Rousseau-Pallez.

About (Edmond). Dernières Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Allens de Méritens (Mme Hortense). Nouvelle Concorde des quatre évangélistes, abrégée. In-12. Paris, tous les libraires.

Alliez (abbé). Histoire du monastère de Lérins, t. II. In-8. Paris, Bray.

Aristote. Météorologie d'Aristote, traduite pour la première fois et accompagnée de notes perpétuelles, avec le petit Traité apocryphe du monde, par J. Barthélemy-Saint-Hilaire, membre de l'Institut. In-8. Paris, Durand.

Aristophane. Les Comédies d'Aristophane, essai de traduction, par Amédée Fleury, 3 vol. in-18 jésus. Paris, Garnier frères.

Artaud. Fragments pour servir à l'Histoire de la Comédie antique : Epicharme, Ménandre, Plaute; avec une préface par M. Guigniault. In-8, Paris, Durand.

Artigues (M.). Etudes sur le Recrutement et l'Hygiène morale de l'armée. In-8. Paris, Martinet.

Audouard (Olympe). Les Mystères du Sérail et des Harems turcs. Lois, mœurs, usages, anecdotes; dessins de C. Rudhardt. In-18 jésus, Paris, Dentu.

Barreswil et Girard. Dictionnaire de Chimie industrielle, avec la collaboration de MM. de Luca, Aubergier, Balard, etc., t. III, 1re partie. In-8. Paris, Dezobry, Tandou et Ce.

Baunard (abbé L.). Vies des saints et personnages illustres de l'église d'Orléans. Le bienheureux Odon de Tournay. In-18. Paris, Dupuy.

Beluze (J.-P.). Les Associations, conséquences du progrès; crédit du travail. Grand in-18. Paris, Malteste et Ce.

Béron (Pierre). Météorologie simplifiée par l'application de la loi physique au mode de la production : 1° de la chaleur terrestre par celle du ciel; 2° des courants maritimes; 3° des saisons avec les climats; 4° des vents avec les pluies; 5° de l'électricité avec l'état magnétique. In-8. Paris, Mallet-Bachelier.

Béroud (Ph.). Etude sur l'Hygiène et la Topographie médicale de la ville de Saint-Etienne. In-8. Saint-Etienne, Pichon.

Berthoud (S. Henry). Les Petites Chroniques de la science, 2e année. In-18 jésus. Paris, Garnier frères.

Bertrand (Camille). Des lois de formation des Tissus au point de vue physiologique et pathologique. In-8. Montpellier, Bœhm et fils.

Biographie universelle (Michaud), ancienne et moderne, t. XXXV. Grand in-8 à 2 col. Paris, Mme Desplaces.

Biollay (Léon). La Question des Salaires; un projet de solution. 1863. In-8. Paris, Dentu.

Blaise (Ad.). Observations sur les projets de loi concernant les Sociétés à responsabilité limitée et la modification de l'art. 28 du Code de commerce. Réforme des lois commerciales. In-8. Paris, Guillaumin et Ce.

Bottini (Jean-Dominique). Manton et son climat. In-18 jésus. Paris, Poupart-Davyl et Ce.

Bourlier (Ch.). Guide pratique de la Culture du lin en Algérie. In-8. Paris, Challamel aîné.

Builhié-Laplace (A.). Les Soirées d'été. In-18 jésus. Paris. L. Hachette et Ce.

Brothier (Léon). Ebauche d'un glossaire du langage philosophique, précédé d'un avertissement par Ch. Lemonnier, 1re partie. In-8. Paris, Ladrange.

Bussy (de). Une Croix d'or, ou les Veillées sur terre et sur mer. In-12. Paris, Vermot.

Charvet (J.). Description de Monnaies françaises, royales et féodales. Grand in-8, 4 planches et figures dans le texte. Paris, Bonaventure et Ducessois.

Chocqueel (W.). Essai sur l'histoire et la situation actuelle de l'industrie des tapisseries et tapis. In-32. Paris, Guillaumin et Ce.

Christophe (J.-B.). Histoire de la Papauté pendant le quinzième siècle, avec des pièces justificatives. 2 vol. in-8. Lyon, Bouchu et Ce; Paris, Bray.

Condé (Jules). Lettre à M. Célestin, sur les bibliothèques communales, avec un aperçu critique des livres qui pourraient les composer. In-18, Paris, L, Hachette et Ce.

Confession de foi chrétienne des chrétiens sans défense, connus surtout dans les Pays-Bas sous le nom de Mennonites. Traduction d'une édition allemande de l'an 1711. In-18. Nancy. Hinzelin et Ce.

Constans (A.). Relation sur une épidémie d'Hystéro-démonopathie en 1861. In-8. Paris, A. Delahaye.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III, t. X. In-4. Paris, imprimerie impériale.

Crampon (A.). La Bourse, guide pratique à l'usage des gens du monde. In-18 jésus. Paris, Durandin.

Damoiseau. La Terabdelle, ou machine pneumatique opérant à volonté la saignée et la révulsion aux principales régions du corps humain. In-8. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Darbins (Pascal). La Vie et les Œuvres de Marie Lataste, religieuse du Sacré-Cœur, 3 vol. in-8, Paris, Bray.

Debrauz de Saldapenna (Louis). Organisation administrative des Etats de l'Eglise. Mémoire du gouvernement pontifical, communiqué par le nonce du Saint-Siége au cabinet français, le 12 janvier 1863, avec préface et introduction. In-8. Paris, Amyot.

Dehérain (P.-P.). Les Progrès des Sciences en 1862. Annuaire scientifique, 2e année, 1863. In-18 jésus. Paris, Charpentier.

Delastre (J.-A.). Traité pratique des Accouchements, des maladies des femmes et des enfants In-8, avec atlas de 26 planches et 392 figures. Brest, Roger et fils.

Delpech (A.). Nouvelles recherches sur l'Intoxication spéciale que détermine le sulfure de carbone. L'industrie du caoutchouc soufflé. In-8. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Demarquais. De la Glycérine; de ses applications à la chirurgie et à la médecine. In-8. Paris, Asselin.

Deschamps (Auguste). Le Sémitisme et les idées d'un professeur d'hébreu au Collége de France. In-8. Paris, Douniol, Duprat.

Des Essarts (Alfred). Le Châlet de maître Hoffmann. In-12. Paris, Vermot.

Des Essarts (Alfred). Le Coin du feu. In-12, Paris, Vermot.

Desmaze (Charles). Le Châtelet de Paris; son organisation, ses priviléges. Prévots, conseillers, chevaliers du guet, notaires, procureurs, etc. (1060-1862). In-8, Paris, Didier et Ce.

Dollfus-Ausset. Matériaux pour l'étude des Glaciers, t. II. Hautes régions des Alpes, géologie, météorologie, physique du globe. Grand in-8. Strasbourg, Silbermann.

Dubois (Frédéric). Eloge de Thénard, prononcé dans la séance publique annuelle de l'Académie impériale de médecine du 9 décembre 1862. In-4. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Duprat (F.-A.). Aperçu sur les progrès de la Typographie depuis le seizième siècle et sur l'état actuel de l'imprimerie de Paris. In-8. Paris, Aubry.

Emeric-David (T.-B.), de l'Institut. Histoire de la Peinture au moyen âge, suivie de l'histoire de la Gravure, du discours sur l'influence des arts, du dessin et du Musée olympique, avec une notice sur l'auteur, par P. Lacroix. In-18 jésus. Paris, Ve J. Renouard.

Farid Uddin Attar. Mantic ultaïr, ou le Langage des Oiseaux, poëme de philosophie religieuse, traduit du persan par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut. In-8. Paris, imprimerie impériale, B. Duprat.

Fenier (le P. Pierre). Relation du Siége memorable de la ville de Péronne en 1536, suivant l'édition imprimée à Paris chez François Muguet, 1682. In-8. Paris, Techener.

Figuier (Louis). L'Année scientifique et industrielle.

Fontenay (H. de). Notice sur Jehan de Vesvre, érudit et poète latin du seizième siècle. In-8. Autun, Dejussieu.

Foisset. Le Cardinal Morlot. In-8. Paris, Douniol.

Gassiat (Bernardin). Rome vengée, ou la Vérité sur les personnes et les choses. In-18 jésus. Paris.

Gastineau (Benjamin). Les Femmes des Césars. In-12. Paris, tous les libraires.

Général Prim (le) jugé par le Sénat, les Cortès et la presse espagnole dans la question du Mexique. In-8. Paris, Dentu.

Gerdebat (Louis). Etudes historiques sur les vicissitudes de la Papauté, en vue principalement de ses relations avec la France. In-8. Paris, Maillet.

Gœthe. Mélanges. Traduction nouvelle par J. Porchat. In-8. Paris. L. Hachette et Ce. (Œuvres de Gœthe, t. X et dernier.

Gœthe. Théâtre. Traduction d'Albert Stapfer, révisée et précédée d'une étude par Th. Gautier fils. 2 vol. in-18 jésus, Paris, Charpentier.

Guigne (C.). De l'origine de la Signature et de son emploi au moyen âge, principalement dans les pays de droit écrit, avec 48 planches. In-8. Paris, Dumoulin.

Halévy (F.). Derniers Souvenirs et Portraits, précédés d'une notice par P.-A. Fiorentino. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Héricourt (comte Achmet d'). Les Douze Vertus de noblesse, extrait du registre secret du sire de Boffles, seigneur de Souchez (Artois) au seizième siècle. In-8. Paris, Dumoulin.

Héricourt (A. d'). Notice sur l'église d'Ablain-Saint-Nazaire. In-4. Arras, Tierry.

Hésiode. Les Travaux et les Jours d'Hésiode, traduits du grec en vers français. Grand in-18. Paris, L. Hachette et Ce.

Horace. Les Odes et les Epodes expliquées littéralement par M. Sommer, traduites en français et annotées par M. A. Desportes, t. I. In-12. Paris, L. Hachette et Ce,

Italie (l) et l'impéritie des Monarques. In-8. Paris, Castel.

Jean (Charles). Mello, poésies. Grand in-18. Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Jousselin (Eugène). L'Eglise, le Pouvoir temporel du pape, Rome. In-8. Paris, Aubry.

Le Blanc d'Ambonne (Th.). Les sens du Cantique des Cantiques, essais d'exégèse symbolique. In-12. Beaune, Batault-Morot.

Legouvé (Ernest). La Croix d'honneur et les Comédiens. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Lévêque (Ch.). La Physique d'Aristote et la science contemporaine. In-8. Paris, Durand.

Liniers (Amaury de). Notice sur la famille Du Chesne de Vauvert (1502-1862). In-8. Niort, Favre et Ce.

Mac-Carthy (le R. P.). Sermons. 4 vol. in-12. Lyon et Paris, Pélagaud.

Mahon de Monaghan. Etudes critiques sur l'Angleterre. In-12. Paris, L. Hachette et Ce.

Malvesin (Louis). Flux et reflux. Poésies. In-18 jésus, Paris, Dentu.

Marie-Bernard (dom), de l'ordre de Citeaux. Les Héros du christianisme à travers les âges, t. I, première partie. Grand in-8. Paris, Dufour, Mulat et Boulanger.

Massoni (abbé). Pélerinage à Jérusalem, en passant par l'Allemagne et la Grèce. In-18 jésus. Paris, Laydet.

Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut impérial de France, t. II, In-4. Paris, Firmin Didot frères.

Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle. In-8. Metz, Rousseau-Pallez.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 2e série, 4e vol., XIIe de la collection. In-8. Nancy, Lepage.

Michelin (Hardouin). Monographie des Clypeastres fossiles. In-4, avec 12 planches. Paris, Savy.

Milcent (Alphonse), Jean-Paul Tessier, esquisse de sa vie, de son enseignement, de sa doctrine. Grand in-8. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Morin (Arthur). Mécanique pratique des machines et appareils destinés à l'élévation des eaux. In-8 avec 9 planches. Paris, L. Hachette et Ce.

Nadault de Buffon (Henri). Buffon, sa famille, ses collaborateurs et ses familiers. Mémoires par M. Humbert-Basile, son secrétaire, mis en ordre, annotés et augmentés de documents inédits. In-8. Paris, Ve J. Renouard.

Notre-Dame de France, ou Histoire du culte de la Sainte-Vierge en France, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours, t. III, comprenant l'histoire du culte de la Sainte-Vierge dans les provinces ecclésiastiques d'Albi, de Toulouse, d'Auch, par M. le curé de Saint-Sulpice (l'abbé André Hamon). In-8. Paris, Plon.

Palomba (marquis Georges de). Le Suicide de l'unité et la Confédération en Italie. In-8. Paris, Dentu.

Perron d'Arc (Henry), Les Champs d'or de Bendigo. Grand in-16. Paris, L. Hachette et Ce.

Pierres tombales et Obituaire de N.-D. en Vaux, de Châlons-sur-Marne, suivis de la description des pierres tombales du couvent de Saint-Joseph et de diverses omises à la cathédrale. In-12. Paris, Aubry.

Placide (Gabriel de la Concepcion Valdès). Poésies complètes, traduites par D. Fontaine. In-8. Paris, Sartorius.

Pol de Courcy. De Nantes à Lorient, à Saint-Nazaire et à Rennes, itinéraire descriptif et historique. In-18 jésus, Paris, L. Hachette et Ce.

Poyet (C.-F.). Notices géographiques, ethnographiques, statistiques, climatologiques et économiques des différentes localités du Mexique. 1re et 2e monographies. Jalapa, Orizaba. In-8. Paris, Arthur Bertrand.

Pringle. Observations sur les Maladies des armées dans les camps et les garnisons, précédées d'une étude complémentaire et critique, par Jules Périer. In-8. Paris, Rozier.

Raymond (Xavier). Les marines de la France et de l'Angleterre, 1815-1863. In-18, jésus. Paris, L. Hachette et Ce.

Recherches sur Michel Montaigne. Correspondance relative à sa mort. In-8. Paris, Lahure et Ce.

Renard (Léon). L'enquête sur la marine marchande. In-8. Paris, Douniol.

Réformes (les) russes en Pologne et l'Autriche en 1862. In-8. Paris, Dentu.

Reybaud (Louis). Rapport sur la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du coton. In-4. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Reybaud (L.). Le coton, son régime, ses problèmes, son influence en Europe. Nouvelle série d'études sur le régime des manufactures. In-8, Paris, Michel Lévy frères.

Roche (Antonin). Histoire des principaux écrivains français, depuis l'origine de la littératurs jusqu'à nos jours. 2 vol. in-18 jésus. Paris, Hetzel.

Sayve (comte de). Etude sur la Révolution des Etats-Unis. In-8. Paris, Dentu.

Schauer (L.). Mémorial Nobiliaire du règne de Louis XIV, contenant les noms de toutes les familles illustres dans le clergé, dans les armées de terre et de mer, etc. In-18 jésus. Paris, Le Doyen.

Serret (Ernest). Les Coudées franches, épisode de la haute vie parisienne. Gr. in-16. Paris, Lahure et Ce.

Tailliar. Notice sur l'origine et la formation des villages du Nord de la France. In-8. Douai, Wartelle.

Trumelet (C.). Les Français dans le Désert, journal d'une expédition aux limites du Sahara algérien. In-18 jésus. Paris, Garnier frères,

Valori (marquis de). Roger, poème de la vie. In-8. Paris, Dentu.

Vapereau (F.). Dictionnaire universel des contemporains, etc. Supplément. In-8 à 2 col. Paris, L. Hachette et Ce.

Verdet et **Berthelot**. Leçons de Chimie et de Physique, professées en 1862. In-8. Paris, L. Hachette et Ce.

Waddington (Charles). De l'Ame humaine (études de psychologie), leçons faites à la Sorbonne (2e série). In-8. Paris, L. Hachette et Ce.

Wavrin (de). Anchiennes chroniques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, seigneur du Forestel. Choix de chapitres inédits, annotés et publiés pour la Société de l'histoire de France, par Mlle Dupont. T. 3. In-8. Paris, Ve J. Renouard.

LIVRES ANGLAIS.

Browning (Robert). Selections from Poetical Works. 18mo. Chapman and H.

Burns (Jabez). The Marriage Gift Book and Bridal Token. Post 8vo. Houlston.

Byrne (Miles). Memoirs of Miles Byrn, chef de bataillon in the service of France, officer of the Legion of honour, etc.; edited by his widow. 3 vols. 8vo. Paris, Bossange and Co.

Clissold (Rev. Henry). Lamps of the Church; or, Rays of Faith, Hope and Charity, from the Lives and Deaths of some eminent Christians of the nineteenth century. Post 8vo. Rivingtons.

Collins (Wilkie). No Name, 3 vols. post 8vo. Low.

Commonplace (the) Philosopher in Town and Country, by author of « Recreations of a Country Parson. » Post 8vo. Parker and S.

Cost (the) of a Secret, by the author of « Agnes Tremorne. » 3 vols. post 8vo. Chapman and H.

Cumming (Rev. John). Look and Live; or, Present Salvation for all who will accept it. 12mo. J. F. Shaw.

Dalton (William). The Nest Hunters, or, Adventures in the Indian Archipelago; with illustrations. 12mo. Hall.

Fitzroy (Admiral). The Weather Book; a Manual of practical meteorology 8vo. Longman.

Goodman (Margaret). Sisterhoods in the Church of England, with Notice of some Charitable sisterhoods in the Romish Church. Post 8vo. Smith and Elder.

Griffinage (the) of the Hon. Newman Strange : an Indian story in twenty-one episodes, each with a chorus « as used in ye Olden times to carrie on ye Flotte » intensify the subject, and elaborate each successive incident. By T. B. H. Photographed from the original drawings by. J. Hogarth, jun. 4to Hogarth.

Hartwig (F.). The Tropical World; a popular scientific account of the natural History of the animal and vegetable Kingdoms in the equatorial Regions. With eight chromoxylographie plates and numerous woodcuts. 8vo. Longman.

Hebert (Rev. Charles). On clerical subscription : an enquiry into the real position of the Church and the Clergy. Post 8vo. Macmillan.

Hubback (Mrs. J.). Mistakes of a life. 3 vols. post 8vo. Newby.

Jackson (J. W.). Ethnology and Phrenology as an aid to the Historian. Post 8vo. Trübner.

Kemp (John). Shooting and Fishing in Lower Brittany. Post 8vo. Longman.

Kemp (J.). Wild Dayrell, a biography of a gentleman exile. Post 8vo. Longman.

Kitto (John). A Cyclopædia of Biblical Literature. Vol. I. Square 8vo. Edinburgh, Black; London, Longman.

Life in Normandy. Sketches of French Fishing, Farming, Working, natural History and Politics, drawn from nature. 2 vols. 8vo. Edinburgh, Edmonston and D.; London, Hamilton.

London Society. Vol II. 8vo. Office.

Macdonald (George). David Elginbrod. 3 vols. post 8vo. Hurst and Blackest.

Murray (A.-W.). Missions in Western Polynesia : being Historical Sketches of these missions from their commencement in 1839 to the present time. 8vo. Snow.

Myself and my Relatives. Post 8vo. Low.

Niccolo Marini; or, the Mystery Solved : a tale of Naples life. 2 vols. post 8vo. Parker and Son.

Possibilities of Creation : or, What the World might have been : a book of Fancies. Post 8vo. Simpkin.

Richard Langdon; or, Noreshadowed : a novel. Post 8vo. Edinburgh, Grant; London, Simpkin.

Royal and other historical Lettres of reign of Henry III. Selected and edited by Rev. Walter W. Shirley. Vol. I. 1216-1235. Royal 8vo. Longman.

Russell (W. H.). My Diary North and South. 2 vols. post 8vo. Brandbury.

Rutherford (Samuel) Letters of, with biographical Sketches of his Correspondents. 2 vols. 8vo. Edinburgk, Kennedy ; London, Hamilton.

Scherzer (Dr. Karl). Narrative of the Circumnavigation of the globe by the Austrian Frigate « Novara. » Vol. III. Royal 8vo. Saunders and Ottley.

Shutle (the R. N.). The Life, Times and Writings of the Right Rev. Dr. Henry Philpotts, lord bishop of Exeter. Vol. I. 8vo. Saunder and Otley.

Solling (Gustav.). Diutiska : an historical and critical Survey of the Literature of Germany. 8vo. Trübner.

Such Things are. By Author of « Recommended to Mercy. » 3 vols. post 8vo. Saunders and Ottley.

Tanley (A.-P.). Lectures on History of the Jewish Church. Part. 1. Abrahan and Samuel. With maps and plans. 8vo. Murray.

Thalatta. Or, the great Commoner, a political romance: Post 8vo. Parker and Son.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Archives théologiques (janvier 1863).

Bossuet. Deux lettres inédites. — L'abbé Désarges. De la perfectibilité des dogmes catholiques. — L'abbé P. Les missions chrétiennes, leurs agents, leurs méthodes, leurs résultats, par T.-W.-M. Marshall. — L'abbé P. Bellet. Le Concile provincial de Cologne en 1860. — Du sort des enfants morts sans baptême. — Plan de conférence, de sermon ou de méditation : Mariage de la Sainte-Vierge (23 janvier) ; Purification (2 février). — Edmond de l'Hervilliers. Une querelle d'Allemand à propos d'hébreu. — Nouvelles théologiques. — Aux lecteurs des Archives théologiques.

Les Beaux-Arts (1er et 5 février 1863).

A. Saint-Vincent Duvivier. Horace Vernet. — Hébert. L'art et le monde.—Lamquet. Livres d'art.— S. de Noailly. Chronique théâtrale. — Courrier des beaux-Arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — Bibliographie littéraire. — Henry Rey. Les quatre saisons de l'Albane. — Ch. Gueullette. Les Peintres espagnols ; Vélasquez. — A. Saint-Vincent Duvivier. Horace Vernet (*suite*). Catalogue général. — L.-T. Galouzeau de Villepin. Correspondance. Les armoiries de la fontaine du Luxembourg. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — A. Elwart. Société des concerts. — Courrier des Beaux-Arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — Bulletin bibliographique.

Bulletin du bouquiniste. (15 janvier, 1er et 15 février 1863).

Variétés bibliographiques. — Le comte de Puymaygre. Chants populaires de la Provence, publiés par D. Arbaud. — G. Brunet. La Bibliothèque publique de Ferrare. — T. Bellier de la Chavignerie. Essai de bibliographie contenant les ouvrages relatifs à la gravure, par G. Duplessis. — Lebon. Suite des erreurs et de la vérité, par de Saint-Martin. — T.-J.-B. Rathery. Lettres inédites de Mmes des Ursins et de Maintenon. — Publications nouvelles. — Etat des ventes.

Variétés bibliographiques. — Courrier russe. Palondenski. La maison de glace construite à Saint-Pétersbourg en 1792. — Courrier anglais. G. Masson. Vente Libri. — Le comte H. de La Ferrière. Pièces historiques relatives au siége du Havre, par Charles IX, en 1563, publiées par M. V. Toussaint. — F. Maillard. Stanislas Maillard, l'homme du 2 septembre 1792, par A. Sarel, avocat. — L. de Batines. Fabrique de faïences. (Rectification). — Publications nouvelles. — Etat des ventes de livres.

Variétés bibliographiques. — Louis Lallement. Histoire du livre, par Ed. Werdet. Tome IV. — E. Bellier de la Chavignerie. Jean-Antoine Constantin, peintre, sa vie, ses œuvres, par A. Meyer. — Ed. Le Héricher. Recherches archéologiques, historiques et artistiques sur la ville de Coutances. par L. Quesnault. — F. Fertiault. Poésies d'Anne de Rohan-Soubise et Lettres d'Eléonore de Rohan-Montbazon. — Prosper Blanchemain. A ma bibliothèque, sonnet. — A. D. Description historique de la collection de feu M. de La Bédoyère. — Publications nouvelles.

Le Correspondant (25 janvier 1863).

Le prince de Broglie. La Diplomatie du suffrage universel. — Léon Renard. L'Enquête sur la marine marchande. — Oct. d'Assailly. Le Poète Uhland. — Marin de Livonnière. Otto Gartner, nouvelle (suite). — Edmond Le Blant. Les inscriptions chrétiennes de M. de Rossi. — Foisset. Le Cardinal Morlot. — Mme Leymarie. La Terreur. — Le comte de Falloux. *Le Comte J. de Rességuier.* — E. Duvergier de Hauranne. La Peinture en Italie.

Gazette des Beaux-Arts (1er janvier 1863).

Charles Blanc. Du Style de M. Ingres. — M. Beulé. Histoire de la Sculpture avant Phidias. I. Comment la sculpture s'est développée en Grèce (1er article). — M. F.-A. Gruyer. Raphaël et l'Antiquité. Le Triomphe de Galatée (2e et dernier article). — Ernest Vinet. Missions scientifiques données par le gouvernement français. Mission d'Asie Mineure, par MM. Perrot, Guillaume et Delbet. — Alfred Darcel. Les Arts industriels à l'Exposition de Londres. La Céramique, la Cristallerie, les Meubles, Tapisseries, Etoffes, etc. (4e et dernier article). — Philippe Burty. Histoire de la Porcelaine en Orient et en Europe, de MM. A. Jacquemart et E. Le Blant. Gravures : encadrement tiré des fresques de Pompéi. — OEdipe, tableau de M. Ingres.—L'Angélique, tableau de M. Ingres, hors texte. — L'Epée d'Henri IV, tableau de M. Ingres. — Etude d'homme, par M. Ingres. — La Poésie, peinture de Raphaël. —

Bas-relief du couloir de la Pierre-Ecrite. — Vase de la manufacture de M. Rose, à Coalpart. — Dalle de la Sainte-Chapelle, à Paris, etc, etc.

Nouvelles Annales des voyages (cahier de janvier 1863).

V.-A. Malte-Brun. Coup d'œil sur l'itinéraire de la Vera-Cruz à Mexico. — C.-F. Poyet. Monographie de Jalapa. — Jules Remy. Aperçu géographique sur les îles Sandwich (2e article). — Adolphe de Circourt. Les Campagnes de César dans les Gaules. Etudes d'archéologie militaire, par M. F. de Saulcy. — Retour du capitaine Krüsenstern d'une exploration des côtes de la mer Glaciale à l'embouchure de l'Iénisséi. — Retour des officiers chargés d'une mission à R'dâmès. — Nouvelles récentes de M. de Beurmann. — Sociétés savantes. — Bibliographie. — Carte. Plan de Mexico et de ses environs, par M. V.-A. Malte-Brun.

Revue de l Art chrétien (janvier 1863)

M. Balthasar. La Cathédrale de Senlis. — Mme Félicie d'Ayzac. Zoologie mystique : le Hérisson terrestre. — J. Corblet. La Peinture chrétienne au XIIe siècle. — Ch. de Linas. Chaussures impériales et royales du moyen âge. — Mélanges : l'abbé Pardiac. Origine païenne des Masques du Carnaval. — A. Schaepkens. Vignette d'une Bible manuscrite du XVe siècle. — J. Corblet. Travaux des sociétés savantes.

Revue Britannique (janvier 1863).

Les Colonies anglaises à l'Exposition de Londres. — L'Insurrection chinoise, son origine, ses progrès, et son état actuel. — Les Voleurs dans l'exercice de leur industrie. Les Voleurs en réclusion. — L'Origine de la chevalerie dans la France méridionale au XIe siècle. — Le docteur Thorne (1er article). — Tom, l'aveugle. — Les Contes de Noël. — Souvenirs d'Orient et d'Occident.

Revue Contemporaine (31 janvier et 15 février 1863).

Alexandre de Lavergne. Château à vendre, roman (4e et dernière partie). — Eug. Asse. Un Gentilhomme pauvre sous Henri IV et Louis XIII. — Xavier Eyma. La Légende de Meschacébé (1re partie). — Le baron Ernouf. Des Inondations : leur histoire ; moyens proposés pour y remédier. — Georges Lafenestre. Pasquetta, poème. — A. Claveau. Les réputations posthumes : Maurice et Eugénie de Guérin. — Henri Montucci. Travaux des académies et des sociétés savantes : Sciences physiques, naturelles et médicales, — Xavier Neujean. Chronique des Cours publics. — M. Gustave Flaubert et M. Guillaume Frœhner, à propos de Salammbô. — A. Claveau, Chronique littéraire, les Romans. — J.-E. Horn. Chronique politique. — Bulletin bibliographique : Athenæum français ; Livres nouveaux.

Hippolyte Audeval. Les Douleurs du foyer, roman (1re partie). — Xavier Eyma. La Légende de Meschacébé (2e partie). — Félix Julien. Application de l'électricité aux sémaphores sur les côtes de France. — Achille Moullard et Armand Ravelet. Des sociétés commerciales en France et du projet de loi sur les sociétés à responsabilité limitée. — Olivier Merson. Artistes contemporains : Horace Vernet. — Juste Olivier. Poésie : la Légende des Trois Beaux Garçons. — Jules Grenier. La Question mexicaine devant les Chambres espagnoles. — Revue critique : Léo Joubert. Un projet de Mariage royal, de M. Guizot. — Emile Jonveaux. Dictionnaire analogique de la langue française de P. Boissière. — A. Claveau. Chronique littéraire : Théâtre de Tirso de Molina. — J.-E. Horn. Chronique politique. — Lettre du marquis de Grouchy.

Revue des Deux Mondes (1er et 15 février 1863)

Th. Aube. Trois ans de campagne au Sénégal. — Dupont White. L'administration locale en Angleterre et en France. IV. Centralisation et liberté. — M. d'Elme. Le comte de Minerva, Souvenirs de l'île de Sardaigne. — J. Milsand. De l'imagination dans l'histoire. Le Moyen Age et le Livre de M. Michelet à propos de la Sorcière. — H. Rivière. La seconde vie du docteur Roger. — Eugène Forcade. La semaine de Noël 1862 dans le Lancashire. — H. Blerzy. La Télégraphie océanique. Explorations de la mer, la fabrication et la pose des câbles sous-marins. — Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire. — P. Scudo. Revue musicale. — Essais et notices. — Bulletin bibliographique.

Alphonse Esquiros. L'Angleterre et la vie anglaise, La Banque d'Angleterre. Les Bank-Notes. La dette nationale et le clearing-house. — Emile de Laveleye. La crise religieuse au dix-neuvième siècle. — Saint-René Taillandier. Le Réalisme épique dans le roman à propos de Salammbô, de M. Gustave Flaubert. — M. Guizot. La génération de 1789. — Charles Lavollée. Les colonies et la colonisation moderne selon l'économie politique. — E. D. Forgues. Nicolinka, souvenirs de jeunesse du comte Tolstoi. — Victor Langlois. Les Arméniens de la Turquie et les massacres du Taurus. — Charles Clément. Beaux-Arts : Hercule aux pieds d'Omphale, de M. Ch. Gleyre. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire. — Charles de Mazade. Crise ministérielle en Espagne. — Essais et notices sur les livres nouveaux. — Bulletin bibliographique.

Revue française (1er février 1863).

G. Vapereau. Le mouvement dramatique pendant l'année 1862. — Camille Flammarion. Les esprits et le spiritisme. — Ernest Daudet. Les fiançailles sans lendemain (roman, dernière partie). — Frédéric Dubner. Lettres sur l'enseignement. Promesses de réforme. — Camille Du Locle. Poésies. Sonnets. Revue littéraire : André Rivière et Emmanuel Des Essarts. Les livres. M. S. Les

Revues. — Eugène Vignon. Revue des cours publics. — Revue artistique : Ernest Fillonneau. Chronique des Beaux-Arts. — Francis Aubert. Chronique musicale. — Léon Grenier. Revue scientifique. La science en 1862 (2e partie). — Jules Claretie. Chronique du mois.

Revue Indépendante (1er et 15 janvier 1863).

G. Véran. 1863. — Ch. Deloncle. Etudes de poésie et de morale catholiques. Dante Alighieri. — Paul-Max Simon. Littérature anglaise. Un chapitre sur Swift. — Louis de Laincel. A travers livres. — J.-L. Boulanger. Ismaël et Jésus, poésie. — G. de Chaulnes. Dernière causerie de l'année. — G. Véran. Le 21 janvier. — L'abbé A. Fayet. De la Paix entre la raison et la foi (3e partie). — G. de Beaucourt. Revue des livres. — De Lombarès. Du Libre examen et des principes fixes (suite et fin). — C. De Loncle. La Vraie poésie. — G. de Chaulnes. L'Archéologie en province.

Revue de l'Instruction publique (22 et 29 janvier 1863).

Bibliographie. Publications nouvelles et réimpressions. — Littérature. V. Duruy. Rapport adressé à S. Ex. M. le ministre d'Etat, concernant les archives de l'Empire et la Bibliothèque impériale, par M. F. Ravaisson. — E. Lataye. Tableau de la littérature française au seizième siècle, par M. Saint-Marc Girardin. — Louis Chenot. La Légende celtique, par le vicomte Hersart de la Villemarqué. — Education et enseignement. — L. Enault. Conférences de M. Honoré Chavée à Florence. — J.-M.-G. Documents pour servir à l'histoire du mysticisme en Espagne (fin). — A. de Lamothe. Une Journée de dupes au Kremlin en 1730 (fin). — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels. — Nominations.

Bibliographie. — Ch. Thurot. Æschyli quæ supersunt tragœdiæ, vol. II, sect. 1. Septem contra Thebas recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adjecit H. Weil. — A. Claveau. Le Passé et le Présent de l'Amérique. La République américaine, ses institutions, ses hommes, par M. Xavier Eyma; Thomas Jefferson, Etude historique sur la démocratie américaine, par M. Cornélis de Witt; un grand Peuple qui se relève, les Etats-Unis en 1861, par le comte Agénor de Gasparin; l'Abolition de l'esclavage, par M. Augustin Cochin; les Etats-Unis, par M. Georges Fisch. — Ch. Drion. Albert le Grand, sa vie et sa science, d'après les documents originaux, par le docteur Joachim Sighart. — Ch. Henry. Contes et Poésies, par Jacques. — L. Chenot. Histoires de village, par Al. Weill. — Correspondance. — Nécrologie. — Nouvelles diverses. — Arrêtés ministériels. — Examens et concours.

Revue du Monde catholique (10 janvier, 25 janvier, 10 février 1863).

Le P. Marin de Boylesve. Le Surnaturel dans l'établissement de l'Eglise. — Raymond Brucker. Mentzikoff et Dalila. — B. Chauvelot. Les Faux Savants. P.-J. Proudhon, (suite). — Jean Lander. Rose de Bretagne, (suite et fin). — Le docteur F. Frédault. De l'Unité du principe animateur. — J. Chantrel. L'Eglise catholique en Ecosse. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine. — Bulletin bibliographique. — Le marquis de Roys. Des Evocations au XIXe siècle et du commerce avec les esprits. — G. Seigneur. Buffon et le XVIIIe siècle. — A. de Lasthénie. Henriette (nouvelle). — Le P. Marin de Boylesve. Le Surnaturel dans l'établissement de l'Eglise (2e article). — L. Aubineau. Saint-Cyr et madame de Maintenon. — Léopold Giraud. Revue scientifique. — Mélanges. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine. — Léon Gautier. Benoît XI, étude sur la papauté au commencement du XIVe siècle. — Eugène de Margerie. La Légende d'Ali. — J.-M. Villefranche. La France et l'émancipation des Etats-Unis d'Amérique. — Louis Veuillot. Dom Pitra, cardinal. — Le P. W. Faber. La Mort de Philippe ou les Peines des Enfants. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine. — MM. Venet, de Roys, J. Lhescar, E. Veuillot, A. Vaillant, E. de Barthélemy, J. Chantrel, F. Levé, etc. Bulletin bibliographique, Nouvelles du pays littéraire, Livres et Revues.

Revue de Toulouse (1er février 1863).

Edw. Barry. Archéologie. Quelques Dieux de trop dans la mythologie des Pyrénées. Le Dieu Sir. — E. Lapierre. Tableau de l'administration de la ville de Toulouse (année 1785). — M. Guesde. Sysiphe (nouvelle, 2e partie). — Poésie : L. Parmentier. Le Siroc et la Brise; A mon Cheval mort; Le guerrier Hadjoute à la ville de Blidah; Appel aux armes; Sous le palmier. — Ch. de Batz-Tranquelléon. Rimes d'album. — Bibliographie. L'abbé Barbe. Le Christ et le Monde, par M. l'abbé Gabriel, curé de Saint Merry. — Raffy. Les Grandes Epoques de la France, par MM. Hubault et Marguerin. — Revue des théâtres.

PERIODIQUES ANGLAIS.

Dublin University Magazine (february 1863).

Modern Preaching as an art and an influence. — Mrs Norton. Lines to the Rev. Edward Coleridge, rector of Maple-Durham. — Ch. de Cresseron. The House by the Churh-Yard : a Souvenir of Chapelizod. — Volaire in London, Cirey, Postdam, Ferney. Death. — Little Flaggs. The Almshouse foundling. — Sterne and his day (continued). — Hyacinth. con Carolan. Duanna claev. The Legend of the glaive. — The Life, eccentricities, and literature of George Sand. — Yachting for Mackerel off Guernsey and Surk. — Agricultural Change and manufacturing promise in Ireland.

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS.

Revista Iberica (15 de enero de 1863).

Miguel Morayta. El Nuevo cabineto. — Clemente Fernandez de Elias. Los Gracos, estudio historico-legal. — Benito Vicens y Gil de Tejada. Don José Somoza. — Baltasar Peon Rodriguez. Una Pagina de cronologia tecnica. De los Calendarios en la edad antigua, estudio historico-descriptivo (continuacion). — Bibliografia. Camino recto y seguro para llegar al cielo, por Antonio Claret. — La Civilizacion en los cinco primeros siglos del cristianismo. — Alzugaray. Revista politica.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Archivio istorico italiano (tomo XV. Dispensa seconda).

Tommaseo. Salvatore Viale e la Corsica,—F. Bertolini. Il Conquisto di Milano, per Francesco Sforza, dietro i documenti raccolti dal Sickel, nell' archivio di San Fedele in Milano. — F. Lampertico. Delle Relazioni degli ambasciatori veneti raccolte ad annotate da Nicolo Barozzi e Guglielmo Berchet, lettera al marchese Gino Capponi. — Minutoli. Storia degli Italiani, per Cesare Cantú. — A. Opuscoli Veronesi. — Sagredo e F. Berchet, Giunta al Fondaco dei Turchi in Venezia. — A. Reumont. Vita, giornali, lettere di Vittorio Alfieri, per cura di Emilio Teza. — J. Del Lungo. Le Vicende di Carlo di Simiane, marchese di Livorno, tra il 1672 e il 1706, per Alberto Ferrero della Marmora. — G.-G. Alvisi. Gemona e suo distretto, di Niccolo Barozzi. — — Autobiografia del veneziano Giovanni Bembo, scritta nel 1536 e pubblicata da Teodoro Mommsen. — Cenni storici intorno ad una basilica di S.-Pietro in Campo, di Merlo, di Angiolo Pellegrini. — F. Odorici. Vittoria Accoramboni. — A. Sagredo. A. Gian Galeazzo Visconti, conte di Virtú, poema in otto sonetti, di Francesco Vannozzo, rimatore del secolo XIV. — Notizie varie. Del cav. Giuseppe Antonelli. — Autobiografia di Carlo V. — Andrea Guazzalotti, scultore pratese, memoria del dottore Julius Friedlaender, pubbl. da Cesare Guasti. — Antonio Marini, pittore, per C. Guasti. — Elogio di Pietro Longi, pittore veneziano, del cav. V. Lazzari. — Catalogo di autografi duplicati, del march. G. Campori. — Della Storia e degli Statuti di Ceneda, dell abb. J. Bernardi. — Un Libro francese intorno a Francesco Guicciardini. — Necrologia. A. Pezzana, da C. Guasti.

Giornale storico degli archivi toscani. Cesare Paoli. Della signoria di Gualtieri, duca d'Atene, in Firenze. Memoria compilata sui documenti (cap. I-IX). — Cesare Guasti. Il Savonarola e i Lucchesi. Nuovi documenti. — Inventario della libreria Urbinate, compilato nel secolo XV da Federigo Veterano bibliotecario di Federigo VII da Montefeltro, duca d'Urbino. — Cronaca degli Archivi. — Notizie varie.

Rivista Contemporanea (Gennaio 1863).

G. La Farina. Ai Lettori. — G. La Farina. Discentramento e Unificazione. — Valussi. La lingua nel rinuovamento nazionale italiano. — Tommaseo. Le Ascensioni di Dante. — N. Nisco. Il Bilancio del regno d'Italia (articolo primo). — Manetta. Il Guano del Perú e le isole Chincas. — Pietrocola Rosselti. Il Messico. — Conosci te stesso (dal tedesco di P. Heyse, — Miscellanea. Telegrafia, belle arti, hibliografia. — Mariotti. Rassegna musicale. — La Farina. Rassegna politica.

Rivista dei Comuni italiani (novembre e decembre 1862, gennaio 1863).

Martinelli. I Comuni e le Provincie. — A. Ceresa. Dell' ordinamento interno del regno. — Martinelli. Della Corte dei Conti. — Giurisprudenza amministrativa. — Pancrazi. Cronaca comunale. — Nazari. Cronaca politica.

Spinola. Della Repartizione territoriale del regno d'Italia.—Della Nave. I Medici condotti. Cenni biografici del dott. Corrado Taddei de Gravina. — Collezione delle leggi comunali dei diversi Stati d'Europa. Codice amministrativo del Portogallo. — Elenco delle proposte di legge in Corso alla Camera dei deputati il 27 gennaio 1863. — Giurisprudenza amministrativa. Sentenza del consiglio di Stato. — Bossi. Osservazioni su questa sentenza. — Bibliografia. — Pancrazi. Cronaca comunale. — Lo Svegliarino del sindaco pel prossimo mese di febbraio. — Nazari, Cronaca politica. — Bollettino delle circolari ministeriali.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque universelle et Revue suisse (20 janvier 1863).

Marc Debrit. La Satire moderne. — Ch. Dubois-Melly. Majorie (2e partie). — A. Béranger. Uhland. — Correspondance d'Allemagne. — H.-Fl. Calame. Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Tyndall. Sur l'absorption et le rayonnement de la chaleur par les substances gazeuses. — Plantamour. De la variation diurne du baromètre. — Bulletin scientifique. Chimie, zool gie, anatomie et paléontologie. — Observations météorologiques à Genève.

EN VENTE, CHEZ ROUSSEAU, ÉDITEUR, 15, BOULEVARD DE LA MADELEINE : *Les Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III*, par Lefeuve. Notices historiques sur des documents inédits. Prix de la livraison : 1 fr. 60; de la collection : 96 fr.

Galignani's Paris Guide (nouvelle édition entièrement refondue), 1 vol. in-12. Paris, Galignani et Ce.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à **M. LÉO JOUBERT,** rédacteur en chef, **1,** rue du Pont-de-Lodi.

La direction ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer

---

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec cette livraison sont priés de le renouveler dans la quinzaine, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'envoi de la REVUE.

S'adresser à l'administration, 1, rue du Pont-de-Lodi.

Prix de la REVUE CONTEMPORAINE à l'étranger,

SERVIE DIRECTEMENT PAR LA POSTE.

	fr.		fr.
* Alexandrie (Egypte)	69	* Grèce	69
Australie	76	* Hambourg	58
Autriche	69	Hanovre	70
Bade (grand-duché de)	69	Iles Ioniennes	79
Bavière	70	* Indes-Orientales	76
Belgique	70	Italie (royaume d')	62
* Bolivie	98	* Japon	76
* Bornéo	76	* Mexique	76
* Brésil	76	Moldavie et Valachie	79
* Buénos-Ayres	76	Monténégro	69
Chili	98	* Norwége	58
* Chine	76	* Nouvelle-Zélande	76
* Colonies anglaises, espagnoles, portugaises et néerlandaises	76	Pays-Bas	65
Colonies françaises	70	* Pérou	98
* Danemark	58	* Pologne	70
Egypte (moins Alexandrie)	79	* Portugal	62
* Equateur (république de l')	98	Prusse	70
Espagne	65	* Russie	70
Etablissements français dans l'Inde	76	Saxe	70
* Etats de l'Amérique du centre	76	Servie	96
* Etats-Unis du Nord	76	Suède	70
Etats-Romains	90	Suisse	60
* Francfort-sur-le-Mein	58	* Tunis	69
Grande-Bretagne	liv. st. 3	* Turquie d'Europe et d'Asie	69
		Wurtemberg	69

* Les pays précédés d'un astérisque sont ceux où les destinataires ont un droit à payer en sus à la réception des numéros.

LA REVUE CONTEMPORAINE paraît tous les quinze jours, le 15 et à la fin de chaque mois, par livraisons de 14 à 15 feuilles d'impression, contenant la matière d'un volume de 600 pages, et forme, tous les deux mois, un volume de 1,000 pages environ, six volumes par an; plus un supplément de BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, formant à part un 7e volume. — Le prix de l'abonnement est de

Paris. . . . . Un an, **50** fr. — Six mois, **26** fr. — Trois mois, **14** fr.
Départements. . Un an, **56** fr. — Six mois, **29** fr. — Trois mois, **15** fr.
Étranger. . . . . LE PORT EN SUS, suivant le pays. (*Voir ci-contre.*)

On s'abonne, pour la France, à tous les Bureaux de Poste, chez tous les Libraires et dans les Bureaux des Messageries. — Pour l'Etranger, dans toutes les Librairies et aux Directions des Postes.

LIBRAIRES CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

Allemagne.

LEIPZIG	Maison FIRMIN DIDOT. / ALPHONSE DURR. / H. BROCKHAUS. / MICHELSEN.
VIENNE	GEROLD fils. / SINTENIS.
BERLIN	SCHNEIDER et Ce.
AUGSBOURG, CARLSRUHE, COLOGNE, FRANCFORT, HAMBOURG, MAYENCE, MUNICH, SARREBRUCK, WURZBOURG	DIRECTION DES POSTES.

Grande-Bretagne.

EDIMBOURG	SETON ET MACKENZIE.
LONDRES	P. S. KING, Parliamentary Bookseller, 34, Parliament street. / BARTHES et LOWELL, 14, Great Marlborough street. / H. BAILLIÈRE, 219, Regent str. / A. B. DULAU et Ce, Soho sq., 37. / W. JEFFS, Foreign Bookseller, 15, Burlington Arcade, Picadilly.
OXFORD	PARKER.

Belgique.

BRUXELLES	LIBRAIRIE NOUVELLE 39, Montagne de la Cour. / MUQUARDT. / DECQ.

Canada.

QUEBEC	ROZEZ. / MOREL et GRAVEL.

Brésil.

RIO JANEIRO	GARNIER frères.

Chili.

VALPARAISO	FLOURY. / PASCUAL EZQUERRA.

Cuba.

LA HAVANE	CHARLAIN.

Danemark.

COPENHAGUE	HOEST. / C.-A. REITZEL.

Égypte.

ALEXANDRIE	E.-H. SCHUTZ.
LE CAIRE	OZANNE.

Espagne.

BARCELONE	VERDAGUER.
MADRID	J. BAILLY-BAILLIÈRE.

États-Unis.

BOSTON	LITTLE, BROWN et Ce.
NEW-YORK	BAILLIÈRE. / CHRISTERN.
NOUVELLE-ORLEANS	HÉBERT. / LIBRAIRIE NOUVELLE.
PHILADELPHIE	JOHN PENNIGTON and SON.
SAN-FRANCISCO	HENRI PAYOT.

Hollande.

AMSTERDAM	VAN BAKKENÉS. / CAARELSEN et Ce.
BRÉDA	BROESE et Ce.
LA HAYE	KOOL.
ROTTERDAM	KRAMERS.
UTRECHT	BROESE et Ce. / KEMINK et fils.

Hongrie.

PESTH	EMICH.

Italie.

ROME	MERLE.
NAPLES	DUFRESNE.
TURIN	BOCCA frères. / PIC (DEGIORGIS). / GIANINI et FIORE.
MILAN	DUMOLARD. / MOLINARI
GÊNES	BEUF.
TRIESTE, VENISE, VERONE	H.-F. MUNSTER.
FLORENCE	VIEUSSEUX.

Mexique.

MEXICO	BRUN.

Pérou.

LIMA	MORINIÈRE.

Pologne.

CRACOVIE	FRIEDLEIN.
VARSOVIE	ROD. FRIEDLEIN. / GEBETNER. / NATANSON.

Portugal.

LISBONNE	SILVA.

République Argentine.

BUENOS-AYRES	CH. VILLATE.

Russie.

ODESSA	VILIETTY.
MOSCOU	GAUTHIER. / RENAUD. / URBAIN.
SAINT-PETERSBOURG	S. DUFOUR. / JACQUES ISSAKOFF. / BASILE ISSAKOFF. / A. CLUZEL et Ce.

Suède et Norwége.

STOCKHOLM	BONNIER.

Suisse.

BERNE	DALP.
GENÈVE	J. CHERBULIEZ. / DESROGIS.
LAUSANNE	BRIDEL.

Turquie.

CONSTANTINOPLE	WICK.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce rue Coq-Héron, 5.

kgl. Hofbuchbinder
in
MUNCHEN
Lederergasse N: 25.